HOUSE LIBRARY
LOYOLA COLLEGE, MONTREAL.

Ex libris
BIBLIOTHECAE MAJORIS
Collegii S. J. ad Sae Mariae,
MARIANOPOLI.

année 1862
HOUSE LIBRARY
LOYOLA COLLEGE, MO

SOMMAIRES

DES NUMÉROS PARUS DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1862

Janvier-Février.

P. D. Bellocq. — Le Catholicisme et la fusion des peuples.
P. P. Toulemont. — La nouvelle école critique.
P. A. Matignon. — Les Communications d'outre-tombe.
P. H. Mertian. — Les saints apôtres Paul, Jacques et Jean.
P. A. Dutau. — Les origines du Christianisme en Arabie. (Premier article.)
Mélanges. — L'alphabet de saint Cyrille, par le P. J. Gagarin.
— Un mot à propos d'un article théologique de M. Ch. de Rémusat, par le P. P. Toulemont.
— *Et verbum caro factum est*, poésie, par le P. G. Longhaye.
Bibliographie et revue de la presse.

Mars-Avril.

P. A. Cahour. — Le génie de Corneille.
P. F. Gazeau. — La mission de Jeanne d'Arc.
P. J. Gagarin.—L'avenir de l'Eglise grecque-unie.
P. C. Daniel. — La crise du protestantisme en France.
Mélanges. — Monseigneur de Ketteler, art. du P. H. Mertian.
Bulletin des Œuvres catholiques, par le P. P. Toulemont.
Bibliographie. — *Travaux exégétiques du P. Patrizi*, art. du P. J. Gagarin.
— *Sur quelques ouvrages philologiques*, art. du P. H. Mertian.
— *L'intérieur de Jésus et de Marie*, art. du P. C. Sommervogel.
— *De la famille*, art. du P. Cl. de Laage.
— *Un prêtre déporté en 1792.—Vie de M. Orain*, art. du P. Loysel.
— *Histoire du P. Ribadeneyra*, art. du P. Ch. Daniel.
Revue de la presse.

Mai-Juin.

P. J. Félix. — Le prince Adam Czartoryski.
P. A. Dutau. — Les origines du Christianisme en Arabie. (Deuxième article).
P. P. Toulemont. — M. Ernest Renan.
P. H. Mertian. — Le Robinson de la légende.
P. P. Toulemont. — Bulletin des œuvres catholiques.
Bibliographie. — *De l'Éducation*, par Mgr Dupanloup. — *Deux ouvrages ascétiques*, art. du P. Ch. Daniel.
— *Essai sur la véritable origine du droit de succession*, art. du P. J. Gagarin.
— *Documents relatifs aux églises de l'Orient*, art. du P. J. Martinof.
— *Ouvrages de M. l'abbé Bautain*, art. du P. A. Matignon.
— *Vie de M. Emery*, art. du P. Sommervogel.
— *Histoire de saint Firmin, martyr.* — *Métrologie grecque et romaine.* — *Histoire de la littérature apologétique*, art. du P. H. Mertian.
— *Deux ouvrages publiés en Allemagne*, art. du P. A. Dutau.
Revue de la presse.

Juillet-Août.

P. A. Matignon. — La philosophie de la Foi.
P. A Cahour. — Théâtre latin des Jésuites.
P. C. Sommervogel. — Le maréchal de Bellefonds.
P. Ch. Daniel. — Un rationaliste protestant. — M. Edmond Schérer.
Mélanges. — Madagascar. — Radama II, par le P. de Régnon.
— D'une inscription trilingue découverte en Sardaigne, par le P. R. Garrucci.
Bibliographie et revue de la presse. — *Monuments scandinaves du moyen âge*, art. du P. Ch. Cahier.
— *Mémoires historiques sur les missions des ordres religieux*, art. du P. Ch. Daniel.
— *Nouvelles littéraires*, art. du P. H. Mertian.

Septembre-Octobre.

P. H. Mertian. — De la valeur historique des Actes des Apôtres.
P. P. Toulemont. — M. Renan et le Miracle.
P. V. de Buck. — Lexicologie latine.
P. F. Ravary. — La mort de l'amiral Protet.
Mélanges. — Mademoiselle Perriquet, art. du P. F. Le Lasseur.
Bulletin des Œuvres catholiques. — Etat général des Missions de la Compagnie de Jésus, art. du P. H. Mertian.
— Associations catholiques parmi les Slaves d'Allemagne, art. du P. J. Martinof.
Bibliographie. — *De la Terre Sainte.* — *Tableau d'une Eglise nationale d'après un pope russe.* — *Decreta authentica sacræ congregationis*, art. du P. J. Gagarin.
— *Les Espérances de l'Eglise*, art. du P. P. Toulemont.
— *Égyptiologie*, art. du P. A. Dutau.
— *Principes d'herméneutique sacrée générale expliqués par des exemples.* — *Histoire de la révélation divine de l'Ancien Testament*, art. du P. J. Martinof.
— *Études sur l'Irlande contemporaine*, art. du P. J. Noury.
Revue de la presse.

Novembre-Décembre.

P. A. Matignon. — Les rapports de la philosophie et de la théologie.
P. Ch. Daniel. — Les catholiques de Genève depuis la Réforme.
P. P. Toulemont. — De quelques travaux récents sur la philosophie de saint Augustin.
P. H. Mertian. — La Mission allemande à Paris.
P. L. Langlois. — Théâtre de Lope de Véga, traduit en français par M. Damas-Hinard.
P. F. Gazeau. — L'Apostolat catholique aux Etats-Unis pendant la guerre.
Bulletin des Œuvres catholiques, par le P. J. Noury.
Bibliographie.
Revue de la presse.

Ex libris
BIBLIOTHECAE UNIVERSIS
Collegii S. J. ad Sae Mariae,
MARIANOPOLI.

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/tudes1862pariuoft

1862

62

ÉTUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

1862

Ex libris
BIBLIOTHECAE MAJORIS
Collegii S. J. ad Sae Mariae,
MARIANOPOLI.

PARIS. — IMPRIMERIE DE W. REMQUET, GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.

ÉTUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME PREMIER

RECEIVED
OCT 30 1975
PERIODICALS DEPARTMENT
UNIVERSITY OF WINNIPEG
LIBRARY

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DE TOURNON, 29

1862

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO
AP
20
E8
h.s.
t.1

LE CATHOLICISME

ET

LA FUSION DES PEUPLES

L'insigne privilége de la vérité est de forcer ses ennemis à se contredire. Pour donner une preuve évidente de cette assertion, il suffit de mettre en regard les diverses accusations dont l'enseignement et l'action de l'Église ont été l'objet.

Parmi les oppositions antireligieuses, il en est une qui se fait remarquer par un caractère particulier de violence, et qui trouve, pour ainsi dire, sa personnification dans le XVIIIe siècle. Elle s'est épuisée en coupables efforts pour présenter le catholicisme comme contraire à la nature de l'homme, comme une institution antisociale; mais cette position était trop fausse, en contradiction trop ouverte avec les faits, pour qu'on pût longtemps s'y maintenir. Pour faire accepter de pareilles attaques, il aurait fallu effacer l'histoire de dix-huit siècles, anéantir tous les vestiges de ces monuments innombrables, qui proclament d'une manière si éclatante et si invincible l'action civilisatrice de l'Église dans la formation des peuples modernes.

On a donc adopté un autre système. L'Église n'a plus été présentée comme une institution antisociale, on a reconnu

son influence salutaire à des époques où il fallait policer des mœurs barbares et initier des esprits incultes aux rudiments de la science. Mais ses moyens d'action ne sont plus en rapport avec les besoins des peuples, et son inflexible symbole est trop restreint pour guider l'esprit humain au milieu des puissantes évolutions par lesquelles il se crée sans cesse de nouveaux horizons.

Cette seconde accusation s'évanouit devant les preuves claires et péremptoires qui démontrent que le catholicisme est pleinement en rapport avec tous les besoins et toutes les aspirations légitimes de la nature humaine. Nous pourrions énumérer ces besoins, ces aspirations, et montrer que le vrai christianisme en a la science complète avec la puissance de les satisfaire. Mais, pour nous borner, considérons un seul fait, le fait le plus saillant du progrès moderne, la fusion des peuples, résultat prévu des étonnantes découvertes qui seront la gloire de notre siècle, et recherchons quelles sont les tendances, quelle peut être la force coopérative de l'Église, relativement à cette grande transformation sociale.

L'Église est destinée à perpétuer, à propager l'œuvre de son divin fondateur, en communiquant la vérité révélée aux diverses nations par le ministère de l'apostolat. Universelle par sa nature, elle applaudit à tout ce qui rapproche les peuples, à tout ce qui peut favoriser son action, qui ne doit avoir d'autres limites que les limites de l'univers. Les faibles pensées de l'homme ne sauraient scruter les desseins impénétrables de la divine Providence, dont les voies mystérieuses échappent aux calculs incertains d'une sagesse bornée; toutefois, l'expérience nous apprend que Dieu se sert des moyens naturels pour favoriser l'effusion des dons surnaturels que son infinie miséricorde aime à répandre sur la terre. C'est ainsi que les grandes conquêtes de la puissance romaine, les relations promptes et faciles établies entre tant de peuples soumis à cette vaste domination, favorisèrent la première prédication de l'Évangile. Et aujourd'hui, pourquoi l'Église ne se réjouirait-elle pas en voyant tomber de toutes parts les barrières qui séparent les diverses parties du monde? pourquoi

ne se réjouirait-elle pas devant cet avenir peu éloigné où les immenses populations de l'Orient, dégradées par toutes les erreurs et par tous les vices, vont se trouver soumises à l'action plus libre, plus rapide, plus multipliée de la parole évangélique?

Celui qui verrait uniquement les avantages matériels dans la révolution que les merveilleuses applications de la vapeur et de l'électricité vont produire dans les rapports internationaux, apprécierait ce grand événement d'une manière très-incomplète. Nous ne nions pas les avantages d'un ordre inférieur; ce serait nier les avantages du commerce, ce serait méconnaître la divine économie de la Providence, qui, en donnant aux divers climats des productions diverses, a voulu porter le nord à se rapprocher du midi, l'orient de l'occident. Mais dans ce mouvement providentiel qui pousse les peuples les uns vers les autres, Dieu, qui subordonne toujours l'ordre matériel à l'ordre spirituel, se propose une fin autre qu'une plus grande facilité dans les transactions commerciales. Il veut ouvrir de nouvelles routes, fournir de nouveaux moyens de transport à ceux qu'il destine à porter partout la bonne nouvelle, à initier tous les hommes aux mystères de sa sagesse et de son amour. Il veut étendre l'action de l'Église en levant les obstacles qui gênent son expansion universelle, en rendant plus rapides et plus efficaces ses communications avec tous les enfants qu'elle doit éclairer, conduire et soutenir sur tous les points du globe.

Lorsque, grâce à la puissance des locomotives, et à la merveilleuse rapidité des courants électriques, tous les peuples ne formeront plus en quelque sorte qu'un seul peuple, tous les lieux ne seront plus qu'un seul lieu, on ne verra que la réalisation matérielle de ce qui est déjà réalisé dans l'esprit de l'Église. Malgré les grandes difficultés qu'offraient jusqu'à ces derniers temps les relations entre plusieurs peuples, malgré des obstacles de tout genre, le catholicisme a formé une immense famille d'une multitude d'hommes séparés par de vastes mers, aussi différents qu'ils peuvent l'être de mœurs et de climats. Ici se présentent à notre esprit des souvenirs et des

faits qui seront toujours chers à ceux qui ont un amour sincère pour la France, qui sont jaloux de la gloire de cette nation privilégiée, que Dieu appelle d'une manière particulière à tous les dévoûments de l'apostolat. Puisse notre chère et noble patrie, puisse le peuple des Francs être toujours fidèle à la noble vocation que le ciel lui a faite !

La gloire de nos armes a pénétré jusqu'aux confins des terres habitées. L'ancien et le nouveau monde ont servi de théâtre à nos triomphes. L'envie elle-même a été forcée de louer la brillante et irrésistible bravoure de nos soldats, et un illustre général, dont l'héroïque valeur unie à une solide et franche piété rappelle les chefs des anciennes croisades, le vainqueur de l'Alma, a pu, dans un bulletin à jamais célèbre, dire sans emphase au souverain de son pays, en lui parlant de ceux qu'il avait conduits à la victoire : « Sire, ce sont les premiers soldats du monde! »

A côté de cette gloire, il en est une autre dont nous ne devons pas être moins jaloux, quoiqu'elle ne brille pas d'un si vif éclat. Nos missionnaires ont aussi porté partout leurs pacifiques conquêtes. L'Amérique n'a eu aucune solitude assez profonde, aucune forêt assez épaisse, pour arrêter leurs pas infatigables et effrayer leur courage. Ils ont fait admirer dans la Chine l'urbanité de nos manières, la perfection de nos arts, l'étendue et la profondeur de nos connaissances. Les montagnes du Liban les ont salués comme des libérateurs, et les îles de l'Océanie les ont reçus comme des messagers célestes. Partout ils ont excité une grande sympathie, un grand respect, une grande admiration pour la France, en la montrant aussi généreuse que puissante, aussi religieuse que guerrière. On peut le dire avec confiance, en ne considérant le missionnaire que sous le point de vue humain, on ne saurait s'empêcher de reconnaître en lui le citoyen qui sert le mieux sa patrie. Il ne faut donc pas s'étonner que les autres nations nous envient cet admirable dévoûment qui, chaque année, pousse un grand nombre d'apôtres loin des rivages de la France et les conduit sur des plages lointaines, inhospitalières, au milieu des peuplades les plus sauvages, pour y faire pénétrer, au

prix de toutes les privations, de toutes les souffrances, de tous les sacrifices, les bienfaits de la civilisation avec les lumières de la foi. Il faudrait être bien aveuglé par la haine, ou avoir une bien faible intelligence des plus nobles intérêts de son pays, pour méconnaître ou chercher à dénigrer ce qui contribue si puissamment à élever si haut l'influence morale de la France.

Mais où se trouve la source de cette grande force d'expansion, de ces efforts sans cesse renouvelés, pour faire participer les nations les plus dégradées aux sublimes enseignements d'une religion sainte, et les préparer ainsi aux bienfaits et aux devoirs de la grande fusion des peuples? Il n'y a que l'Église qui puisse produire et féconder cette immolation complète de soi-même au bonheur de ses semblables. Réunissez tous les motifs humains, épuisez toutes les tentatives de l'intérêt et de l'orgueil, on verra ce qu'on a vu, ce qu'on voit tous les jours, on verra l'action de l'homme livré à ses seules forces, frappée de stérilité dans le grand œuvre de la régénération et de l'union des âmes. On pourra écrire de belles pages sur l'amour des hommes et sur la dignité de la nature humaine, étaler avec un grand luxe de paroles des sentiments philanthropiques, ajouter système à système, théorie à théorie, pour régénérer les masses, tant qu'on agira en dehors de l'Église, c'est-à-dire en dehors du véritable christianisme, on sera toujours faible et impuissant devant une tâche qui demande des sacrifices, un dévoûment, une action attractive et purificatrice qu'on ne trouvera jamais dans des agents dont l'unique mobile, le seul appui, est sur la terre. Aussi la sagesse humaine n'expliquera jamais, d'une manière qui puisse être acceptée par la raison, le spectacle que l'Église nous présente. Aux extrémités de la terre annamite, au sein des cités populeuses et dans les vastes provinces de la Chine, au milieu des sables brûlants de l'Afrique et des forêts du nouveau monde, au fond des îles les plus reculées qui se perdent dans l'immense étendue des mers, partout nous avons des frères qui croient ce que nous croyons, qui espèrent ce que nous espérons, qui aiment ce que nous aimons, qui prient

avec nous et pour nous. Cette union des esprits et des cœurs, cette communauté d'amour et d'espérance, cette grande famille formée d'éléments si séparés et si hétérogènes, sont l'heureux résultat de l'esprit qui anime l'Église, de la vertu céleste pour l'union universelle des âmes que Dieu a mise en elle. En unissant les nations par la même foi, par l'observation des mêmes préceptes, et par des efforts communs vers d'immortelles destinées, le catholicisme laisse à chaque pays son indépendance et sa forme de gouvernement. L'esprit de famille, l'esprit national, les usages, les traditions des ancêtres, sont respectés dans de justes limites, et ainsi, les conditions requises pour les belles choses se trouvent réunies : une grande variété et une indissoluble unité.

De ce qui précède, il suit avec évidence que la fusion des peuples, vers laquelle nous marchons à grands pas, est conforme à l'esprit et à toutes les tendances de l'Église. Nous voulons démontrer encore que l'Église seule peut combattre d'une manière efficace les graves inconvénients que cette fusion entraînerait après elle, si une force surnaturelle n'opposait une digue puissante au débordement de tous les principes de désordre et de corruption.

Un fait éclatant, universel, se présente dans l'histoire de tous les temps, c'est la guerre qui, comme un fléau permanent, porte successivement ses ravages dans toutes les parties du globe. Tout ce qui multipliera les points de contact entre les nations, multipliera en même temps les causes et les moyens de collision, de sorte que plus les peuples seront rapprochés, plus les horreurs de la guerre seront à craindre. Les théories humaines ont toujours échoué et échoueront toujours devant ce terrible problème.

Le siècle dernier vit mettre au jour un ouvrage avec ce titre : *Projet d'une paix perpétuelle entre tous les potentats de l'Europe*. Ce rêve d'un esprit singulier et bizarre fut accueilli par la risée publique et n'eut d'autre résultat que de couvrir de ridicule son auteur, l'abbé de Saint-Pierre. Malgré ce ridicule, malgré l'insuccès de cette tentative, on a vu de nos jours des hommes dont les noms sont célèbres, se réunir en congrès

philanthropique européen (1848), développer de belles théories, prononcer de longs et brillants discours sur la paix universelle. Nous louons volontiers les intentions des illustres personnages qui furent membres de cette association pacifique, et nous déplorons comme eux les suites funestes de la guerre, de ce triste acharnement qui pousse un peuple contre un autre peuple et couvre de cadavres des champs qui ne devraient se couvrir que de belles moissons. Mais au lieu d'élaborer péniblement des systèmes *a priori*, il faudrait tenir compte des faits, il faudrait faire une étude sérieuse de la nature de l'homme, de la société, de leurs conditions d'existence, pour ne pas poursuivre des chimères, pour ne pas mettre un homme fictif à la place de l'homme réel.

L'homme étant ce qu'il est, l'espoir d'une paix perpétuelle serait une folle illusion. Tout ce qu'on peut espérer, c'est de rendre la guerre plus rare et moins cruelle. Or, il n'y a qu'un moyen d'obtenir cet heureux résultat : attaquer le principe du mal, c'est-à-dire combattre la grande cause de toutes les guerres, les passions humaines, soit dans le cœur des princes, soit dans le cœur des sujets.

L'énumération de toutes les luttes sanglantes qui jusqu'à ce jour ont ravagé la terre, serait longue et douloureuse; mais si on retranchait toutes les guerres injustes, toutes les guerres dont le principal motif fut la passion d'une vaine gloire, ou une injuste vengeance, ou une soif insatiable d'agrandissement et de pillage, cette liste funeste serait grandement diminuée. Voulez-vous donc éloigner les horreurs de la guerre? faites pénétrer dans toutes les âmes les douces influences de la charité chrétienne, opposez une juste modération aux germes d'une ambition désordonnée, l'observation fidèle de tous les pactes, le respect de tous les droits, aux empiétements d'une avidité coupable; soumettez les chefs des nations au joug salutaire de la loi évangélique, qui seule, comme le prouve une expérience répétée, peut exercer assez d'influence pour enchaîner les passions mauvaises et protéger toutes les faiblesses contre la force et l'oppression. En effet, n'a-t-elle pas protégé

le pauvre contre l'avarice et la dureté du riche, en apprenant à tous, par les abaissements de la crèche et la grande immolation du Calvaire, quelle est la dignité de la nature humaine, en montrant sous les haillons de la misère une âme d'un prix égal au prix de toutes les autres âmes, une âme destinée à une glorification éternelle? n'a-t-elle pas soustrait la femme à la tyrannie du mari, en lui donnant au foyer domestique le rang qu'elle aurait toujours dû occuper, en faisant une compagne respectée et chérie de celle dont le paganisme avait fait presque partout une esclave? n'a-t-elle pas défendu l'enfant contre la barbarie qui portait un père et une mère dénaturés à exposer à une mort certaine ceux à qui ils avaient donné la vie?

N'a-t-elle pas détruit cette infâme coutume, ce crime de lèse-nature, qui déshonora Rome et Athènes, ces deux grands foyers de la civilisation païenne, et qui aujourd'hui encore fait des milliers de victimes dans ce vaste Orient, qu'on ne verra sortir de sa dégradation que lorsqu'il sera transformé par le christianisme? que de guerres n'a-t-elle pas empêchées en agissant sur le cœur des princes? que de sang dont elle a suspendu l'effusion par ses *trêves de Dieu?* Et lorsqu'elle n'a pas pu arrêter des bras armés les uns contre les autres, elle a encore exercé sa douce et heureuse influence au milieu de la fureur et de l'acharnement des combats. « L'Esprit divin, dit « M. de Maistre, qui s'était reposé sur l'Europe, adoucissait « jusqu'aux fléaux de la justice éternelle, et la guerre euro- « péenne marquera toujours dans les annales de l'univers. » (*Soirées,* t. II, 24.)

En conjurant ou en diminuant les malheurs de la guerre par son action modératrice sur les passions des princes, l'Église conjure aussi ou diminue les mêmes malheurs par un frein salutaire opposé à la corruption des masses. Les prévarications des peuples attirent sur la terre les vengeances de Celui qui prend à juste titre le nom de Dieu des armées, et qui se sert de l'ambition des conquérants pour punir les nations coupables. C'est en vain qu'on nous parle des lois immuables de la nécessité, des fatales évolutions auxquelles la

société humaine est soumise. C'est en vain qu'on voudrait chasser Dieu de ce monde, annihiler sa divine Providence. Celui qui, en faisant les individus et les nations libres, leur a donné des fins secondaires pour atteindre une fin générale, ne saurait livrer la marche de ces individus et de ces nations à l'entraînement irrésistible d'un inexorable destin, ni l'abandonner aux aveugles accidents du hasard ou aux caprices de la volonté humaine. Il ne saurait surtout être étranger à la conduite de la guerre, qui joue un si grand rôle dans la vie et le gouvernement des peuples, qui est un si puissant moyen d'élévation et de ruine. Titus détruisant de fond en comble Jérusalem, la cité déicide, Attila guidant ses hordes sauvages à travers des fleuves de sang, pour aller châtier la mollesse et la dépravation romaines, reconnaissent qu'ils obéissent à une voix intérieure qui les appelle, à une force surnaturelle qui les pousse. Souvent coupables eux-mêmes, ces destructeurs de villes, ces ravageurs de provinces tombent et sont punis à leur tour. « Le marteau qui a brisé les nations, nous « dit la sainte Écriture, est brisé lui-même. » (Jérém., I, 23.) « Le Seigneur a rompu la verge dont il a frappé le reste du « monde d'une plaie irremédiable. » (Isaïe, XIV, 5, 6.)

C'est donc travailler efficacement à procurer à la terre les douceurs de la paix que de prodiguer tous les efforts d'un zèle qui ne se lasse jamais, comme le fait l'Église, pour purifier les mœurs et arrêter les peuples sur la pente rapide de toutes les dissolutions. Au lieu de rejeter son concours, au lieu de chercher à paralyser son dévoûment, ceux qui se disent les amis de leurs frères, qui soupirent après tous les avantages de la paix, devraient bénir et accepter cette puissante coopération, sans laquelle tous leurs congrès, tous leurs systèmes, tous leurs discours pacifiques seront vains et stériles. On nous dira peut-être que l'action de l'Église a souvent été et est encore impuissante pour combattre le mal. Nous savons que sa voix n'a pas toujours été et ne sera pas toujours écoutée. Mais une force ne laisse pas d'être répressive, parce qu'elle ne réprime pas toujours; et d'ailleurs, alors même que son influence n'obtient pas un complet résultat, elle se fait heureu-

sement sentir en empêchant un plus grand mal et de plus grands désordres, en maintenant intacts tous les principes du droit et du devoir.

Le danger des luttes sanglantes entre les nations mises en contact, n'est pas le seul inconvénient de cette fusion. En favorisant l'échange des diverses productions du sol et de l'industrie, le rapprochement des peuples amènera aussi la communication des idées et des doctrines. Et quand on pense qu'il serait plus facile de compter les flots qui, dans la violence de la tempête, battent les sables du rivage, que d'énumérer les erreurs qui ont été enfantées par l'esprit humain, on se demande comment au milieu de ce pêle-mêle de toutes les opinions, de ce choc de tant de doctrines contraires, les âmes, ballottées dans tous les sens, pourront asseoir leur croyance sur des bases solides et inébranlables.

Trois enseignements se présentent : l'enseignement philosophique, l'enseignement de l'Église, et l'enseignement des sectes séparées. Examinons ce que peut chacun de ces enseignements pour diriger les esprits au milieu de ce dédale de toutes les erreurs, et de cet examen comparatif résultera une conclusion évidente, à savoir que l'Église seule est capable de cette direction.

En face de cet avenir qui se prépare, la philosophie se pose avec une étonnante confiance comme l'institutrice du genre humain, passant du règne de la foi au règne de la science et entrant, dit-elle, dans des voies nouvelles où l'Église, stationnaire et enchaînée par des dogmes circonscrits, ne pourrait guider sa marche progressive. On a de la peine à concevoir une pareille présomption. Nous accordons volontiers à la philosophie tout ce qui lui est dû. « Gardons-nous de trop affaiblir la raison, car, comme le disait à un illustre prédicateur le saint pontife que Dieu a appelé au gouvernement de son Église dans ces temps difficiles, si la pauvre raison humaine n'est plus rien, la foi elle-même ne sera bientôt plus rien. A chacune sa part. »

Mais en respectant tous les droits de cette raison, nous avons le droit, à notre tour, de jeter les yeux sur le passé et sur le présent, et de lui demander où est le symbole, où sont

les dogmes clairement définis qu'elle a fait adopter jusqu'à ce jour; quel est le royaume, quelle est la ville, quelle est l'école où elle est parvenue à établir l'unité de croyance? Lorsque les plus célèbres représentants de la sagesse humaine sont attaqués et combattus par leurs disciples, comme ils ont eux-mêmes attaqué et combattu leurs maîtres, lorsque l'anarchie est au milieu des doctrines humaines qui se heurtent de front et sont toujours en présence comme deux camps ennemis, comment ose-t-on, au nom de ces doctrines, revendiquer le gouvernement des esprits?

Avant d'afficher une pareille prétention, que la philosophie séparée, livrée à ses seules forces, commence par s'accorder avec elle-même; qu'elle dresse son symbole, qu'elle coordonne un enseignement complet, qu'elle s'empresse d'offrir une solution à tous les grands problèmes de la destinée humaine. Jusqu'au jour où elle aura rempli ces préliminaires, il lui convient d'être plus modeste. Établir l'unité au milieu de toutes les divisions, donner aux peuples les croyances dont ils ont besoin, est une tâche au-dessus de ses forces.

Ce que ne peut pas la philosophie, les sectes séparées le pourront-elles? La lèpre ne guérit pas la lèpre, les ténèbres n'éclairent pas les ténèbres, la mort n'engendre pas la vie. De même, un principe de division ne saurait être un principe d'unité. Or, la division est le caractère distinctif de toutes les sectes; ce qui mène au doute, à la négation, à l'anéantissement des croyances, ne sera jamais un principe de foi. Aussi, à force d'attaquer, de nier, de protester, les disciples de Luther et de Calvin ont fini par détruire le christianisme chez eux : comment pourraient-ils communiquer aux autres ce qu'ils ne possèdent plus eux-mêmes?

La même impuissance, le même anathème pèsent sur les sectes schismatiques. Elles ont déjà commencé à subir, et on les verra subir totalement le même travail de dissolution. Séparées du principe d'unité, elles seront fatalement entraînées par cette force de négation qui a fait parcourir au protestantisme le cercle de toutes les erreurs.

L'enseignement de l'Église peut seul offrir un point de ral-

liement au milieu d'une si grande divergence, un phare lumineux au milieu de tant de ténèbres, quelque chose de fixe et de permanent au sein de ces mille fluctuations de la pensée humaine. Après les épreuves du glaive, les attaques de l'hérésie, le mélange des nations barbares, après toutes les investigations hostiles de la science, cette dépositaire incorruptible de la vérité nous présente intact le symbole qu'elle reçut des apôtres. Celui-là serait victime d'un bien triste aveuglement, bien étranger à la marche des esprits, bien ignorant de l'inconsistance des doctrines que l'esprit de l'homme enfante péniblement, qui ne verrait pas l'intervention divine dans cette intégrité du dogme catholique, conservé sans altération au milieu de tant de causes de corruption. Voilà la seule force capable de résister au choc de toutes les erreurs; la seule doctrine qui puisse se maintenir pure et entière au milieu de toutes les luttes de l'intelligence. Une décision récente et solennelle, reçue avec un esprit soumis et un cœur plein d'amour et de vénération par deux cents millions de catholiques dispersés dans toutes les parties du monde, a prouvé naguère, en plein XIXe siècle, ce que peut la voix infaillible du chef vénéré de cette Église.

Loin d'avoir quelque chose à redouter de la fusion prochaine des peuples, le catholicisme en recevra un plus grand affermissement, une plus éclatante démonstration. Les idées des diverses nations vont se confondre comme leurs produits. De ce rapprochement, de ce mélange, sortiront nécessairement un examen, une comparaison dont le résultat sera favorable à la vérité. Chacun devra montrer ses titres, et tout sera jeté dans un vaste creuset. L'activité dévorante de l'esprit humain parviendra bientôt jusqu'aux dernières limites de l'erreur. Toutes les fausses religions seront démasquées, et la seule religion véritable, le catholicisme, brillera d'un plus vif éclat, et attirera à elle tous ceux qu'un vil matérialisme ou un fol orgueil ne rendront pas impropres à toute vie surnaturelle.

Au mélange des doctrines la fusion des peuples joindra aussi le mélange de tous les vices. Toutes les dépravations réunies formeront une source de dépravation générale dont

nul ne saurait dire les suites effrayantes. Trois choses contribueront surtout à cette immoralité universelle, la diffusion plus vaste et plus rapide des livres immoraux, le contact entre les habitants de tous les pays, l'accroissement de tout ce qui peut favoriser le luxe et les jouissances matérielles.

La sagesse antique avait écrit sur le frontispice de ses bibliothèques : Remèdes de l'âme. Aujourd'hui, qui pourrait compter les bibliothèques sur la porte desquelles il faudrait écrire, non pas remèdes, mais poisons de l'âme ? Ce qui devrait servir à élever l'homme, à le porter à la vertu, est employé à le dégrader, à le rendre esclave des plus vils penchants. Abusant de la grande puissance de la parole écrite, prostituant au mal tout ce que Dieu lui a donné de talent et de génie pour le bien, un seul homme communique sa corruption à des populations entières. D'infâmes productions inondent nos villes et nos campagnes, faisant pénétrer dans les âmes une contagion mille fois plus funeste que celle qui attaque la vie du corps, en déposant dans nos veines les germes d'une mort prompte et violente. On se dispute, on avale ces poisons avec une insatiable avidité, comme les peuples déchus de l'Orient se disputent et avalent avec une avidité insatiable aussi cette funeste substance qui porte dans leurs veines le froid glacé de la mort.

Lorsque cette exploitation du vice par le vice aura une action beaucoup plus facile et plus étendue ; lorsque les distances n'opposeront plus aucun obstacle à ses envahissements ; lorsque ces pages immondes pourront circuler rapidement non plus dans un pays, mais dans tous les pays, pourront être lues non plus dans une langue, mais dans toutes les langues, l'abus de la parole écrite aura une puissance corruptrice qui dépasse toutes les prévisions.

Le frottement continuel des peuples produira aussi son pernicieux résultat. L'homme du Nord apportera tous ses vices à l'homme du Midi, qui, à son tour, lui inoculera tous les siens. L'Orient et l'Occident se renverront mutuellement un souffle démoralisateur. Qu'on se figure une grande réunion d'hommes dont chacun porte déjà dans son sein les germes d'une

maladie contagieuse, qui respirent le jour et la nuit un air chargé de miasmes pestilentiels et se communiquent sans cesse les principes du mal qui les dévore : c'est l'image de la triste influence que les nations, mises en présence par des relations de chaque jour, exerceront les unes sur les autres, et par laquelle elles éprouveront un entraînement réciproque vers l'abîme de tous les débordements.

Aux deux causes d'immoralité que nous venons d'indiquer brièvement, il faut en ajouter une troisième, l'extension d'un luxe excessif, excité par l'accroissement des richesses et par une plus grande facilité de se procurer toutes les jouissances matérielles. On mettrait en oubli toutes les données de l'expérience, si on ne voyait pas le péril qui est à craindre de ce côté. Vainqueurs de l'Asie, les Romains furent vaincus à leur tour par les richesses et la mollesse de leur illustre captive. La corruption des mœurs, la décadence de l'empire commencèrent le jour où Scipion *l'Asiatique* entra dans Rome en triomphe, traînant à sa suite les dépouilles entassées de l'Orient. Le luxe, suivi de tous les désordres et de tous les crimes, fit ce que n'avaient pu faire les plus puissantes armées. Il triompha de la valeur des descendants de Romulus en corrompant leurs mœurs, et vengea ainsi l'univers vaincu [1]. Ce n'est pas là un exemple isolé. Toutes les voix de l'histoire se réunissent, pour nous apprendre que la démoralisation, parvenue à un certain degré, devient un tombeau où les nations épuisées de vie finissent toujours par s'affaisser.

Pour neutraliser tant de principes de dissolution, pour sauver les peuples inclinés sur un précipice entr'ouvert, on nous présentera peut-être la philosophie convoquant la multitude autour de ses chaires de morale, et lui débitant de belles maximes au seul nom de la raison. Nous savons ce que peut un pareil enseignement. Prenez les plus illustres représentants de la sagesse humaine, quels furent les résultats de leurs

[1] . . . . . Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.
(Juvénal, *Sat.* 6.)

leçons de morale ? quelle action exercèrent-ils sur les mœurs publiques? quelle application en firent-ils sur eux-mêmes? Quand on pénètre dans la vie intérieure de ces hommes que le paganisme a tant vantés, on rougit de trouver tant de vices dans ceux qu'on s'est efforcé de transformer en modèles de vertu, de trouver tant de faiblesses dans ceux qui affichèrent une si grande élévation de pensées et de sentiments du haut de leurs chaires et dans leurs livres.

Ici encore l'Église seule peut opposer une digue efficace à tant d'éléments conjurés de désordre et de ruine; ce qu'elle a déjà fait est une garantie de ce qu'elle peut faire. Elle trouva le monde accablé sous un poids immense de corruption. La plus belle des vertus avait cessé de germer sous le soleil païen. Il n'est pas nécessaire de refaire un tableau qui tant de fois a déjà été fait. Il n'est pas nécessaire de peindre de nouveau cette dissolution de mœurs qui avait tout souillé, les villes comme les campagnes, l'habitation du riche comme la cabane du pauvre, le foyer domestique et la sainteté des temples. Au milieu de cet affaissement général, un éclat soudain brille aux regards étonnés : c'est l'éclat de la chasteté chrétienne. L'âme reprend sur le corps un empire qu'elle n'aurait jamais dû abdiquer; de beaux exemples se montrent de toutes parts ; une céleste influence agit sur les cœurs en éclairant les esprits; une grande révolution se produit dans les mœurs, et l'atmosphère païenne, chargée de tant de corruption, est assainie et purifiée.

Nier cet admirable changement, ce serait nier l'histoire , nier l'évidence. Sans doute l'homme reste libre de correspondre ou de ne pas correspondre à l'action divine, et il n'a que trop abusé de cette liberté. De coupables efforts se sont réunis, et se réunissent encore tous les jours à toutes les passions mauvaises, pour soustraire les peuples à la salutaire influence de l'Église, et les ramener aux affreuses licences des mœurs païennes. C'est au nom de la dignité de l'homme qu'on travaille à le faire descendre jusqu'au dernier des avilissements. C'est au nom de la liberté qu'on le pousse vers un double esclavage, l'esclavage du vice et l'esclavage de la force brutale,

car ces deux servitudes vont toujours ensemble. Lorsqu'une nation ne connaît plus d'autre empire que celui de toutes les convoitises, il faut qu'un bras de fer courbe ces têtes rebelles à tout joug, pour que la société ne périsse pas au milieu de violentes convulsions.

Nous ignorons jusqu'à quel point le courroux du ciel permettra qu'on réussisse dans cette œuvre de perversion. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que si certains vœux venaient à s'accomplir, si l'influence de l'Église était chassée de toutes les âmes, si le principe du mal restait sans contrepoids, les mœurs et toute véritable civilisation, semblables à un vaisseau sans lest au milieu d'une violente tempête, disparaîtraient bientôt dans un vaste naufrage. Les promesses divines nous rassurent pleinement contre une pareille prévision. L'Église continuera jusqu'au dernier des jours son œuvre de régénération et de perfectionnement; et quels que soient les besoins actuels de l'humanité, quels que soient ses légitimes développements dans l'avenir, le catholicisme sera toujours à la hauteur de la mission qu'il a reçue de son divin fondateur.

D. Bellocq.

LA

NOUVELLE ÉCOLE CRITIQUE.

E. Renan, *Essais de morale et de critique*, 1859. — *Etudes d'histoire religieuse*, 1857. — *De l'origine du langage*, 1858, etc., etc. — Divers articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1859 et 1860.

Dans les deux premiers siècles de l'ère chrétienne, on vit paraître des sectaires connus sous le nom de *gnostiques*. Eux-mêmes se donnaient cette qualification ambitieuse, parce qu'ils se croyaient élevés à la *gnose* par excellence, c'est-à-dire à la science suprême et parfaite. Selon eux, c'était cette possession de la gnose qui constituait l'idéal de la sagesse humaine, et il suffisait d'atteindre ce degré de connaissance sublime pour devenir l'homme spirituel, l'homme parfait et impeccable. Ceux au contraire qui n'étaient pas initiés aux mystères de la grande science, étaient rangés parmi les hommes charnels et grossiers. Les apôtres, par exemple, n'étaient que de pauvres gens qui avaient expliqué l'Ancien Testament dans un sens tout matériel, et qui n'avaient pas même compris le christianisme. Un orgueil immense et un mépris absolu pour le reste des hommes, tel était le premier caractère qui distinguait les gnostiques. Joignez à cela une habileté profonde, les artifices de tout genre, une témérité inquiète, une haine implacable contre l'Église, et enfin les variations et les contradictions incessantes dans la doctrine, et vous aurez les principaux

traits distinctifs de la première des grandes sectes qui s'élevèrent contre le christianisme.

Celles qui sont venues à sa suite lui ont assez ressemblé. En général, toutes les erreurs ont été marquées au même coin que le gnosticisme : mêmes caractères, et surtout même orgueil et mêmes prétentions fastueuses. Sans remonter bien haut, on trouvera la preuve de ce que j'avance dans plus d'une de nos écoles contemporaines, et en particulier dans celle dont j'ai inscrit le nom en tête de cet article.

Il serait puéril sans doute de prêter à l'école critique, telle qu'elle existe aujourd'hui en France, les proportions menaçantes que prit autrefois la secte des Valentin et des Carpocrate. A ce point de vue comme à quelques autres encore, la comparaison serait très-défectueuse; mais il n'en est pas moins vrai que l'on trouve entre les deux systèmes de frappantes analogies et de singuliers points de contact, si bien qu'on pourrait appeler la critique la *gnose* de notre temps, comme la gnose était la *critique* des deux premiers siècles.

Écoutons celui qui s'est improvisé le représentant de l'école critique en France.

« La critique, écrivait-il en 1849, ne connaît pas le respect, elle juge les dieux et les hommes. Pour elle il n'y a ni prestige ni mystère; elle rompt tous les charmes, elle dérange tous les voiles. C'est la seule autorité sans contrôle, car elle n'est que la raison elle-même : c'est l'*homme spirituel de saint Paul, qui juge tout et n'est jugé par personne*[1]. »

Le critique est « arrivé à la vie réfléchie, » à une « position exceptionnelle[2]; » à cette hauteur « sa propre estime et celle d'un petit nombre lui suffit[3]. » Il a le droit de mépriser la foule et de se renfermer dans la jouissance de son noble dédain. « Le dédain est une fine et délicieuse volupté qu'on savoure à soi seul; il est discret, car il se suffit[4]. » D'ailleurs, « il est une certaine élévation d'âme qui ne s'obtient que par l'habi-

[1] M. Renan, cité dans la *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1857, p. 241.
[2] *Etudes d'hist. rel.*, p. XIV.
[3] *Ibid.*, p. IX.
[4] *Essais*, etc., p. 188.

tude du mépris[1]; » le critique sait « quel charme austère il y a pour les fortes natures, à braver la médiocrité impuissante et à s'attirer la haine des sots[2]. »

La médiocrité est l'objet spécial de ces augustes mépris : « seule elle est exclue du royaume des cieux, » c'est-à-dire, selon le nouveau dictionnaire de la critique, « de la participation à l'idéal. »

L'humanité en masse ne pèse pas beaucoup dans cette équitable balance. « L'humanité a l'esprit étroit ; ses jugements sont toujours partiels; le nombre d'hommes capables de saisir finement les vraies analogies des choses est imperceptible[3]. »

Certains grands hommes ne se trouvent guère mieux des arrêts de la critique. Bossuet admirait des passages de la Vulgate, et ces passages, c'étaient des contre-sens !... « Bossuet, écrivain excellent et orateur sublime, n'a pas beaucoup à nous apprendre sur le fond des choses » dans les matières philosophiques. « On lui a fait grand tort en le forçant d'avoir une philosophie : il n'en avait d'autre que celle de ses vieux cahiers de Navarre[4].... »

A part quelques éloges distribués à certains écrivains français, le critique ne fait guère d'exception à ses dédains qu'en faveur de la science allemande, qu'il admire sans réserve. On comprend cette piété filiale.

Du reste, la philosophie, telle qu'on l'entend d'ordinaire, n'a pas trouvé grâce devant lui. On ne saurait accepter « la prétention du philosophe aspirant à régenter toutes les sciences[5]. » Un *béotien* « seul peut ne pas comprendre que toutes les formules sont essentiellement incomplètes, que les prétentions de la philosophie ne sont pas plus justifiées que celles de la théologie, qu'elle aboutit à un dogmatisme aussi insupportable[6]. »

Quant à la science catholique, elle est jugée. « L'esprit de

[1] *Essais*, p. 209.
[2] *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1859, p. 200.
[3] *Essais*, etc., p. v, vi.
[4] *Ibid.*, p. 93.
[5] *Revue des Deux-Mondes*, p. 373.
[6] *Ibid.*, p. 377.

la théologie est justement l'inverse de celui de la vraie critique[1]. » Tout chrétien qui cherche à se rendre compte des fondements de sa foi ne saurait s'élever qu'à une sorte « de gauche réflexion. » « La haute indifférence, qui est le véritable esprit scientifique, était difficile aux catholiques du XVIIe siècle; elle est absolument impossible aux catholiques de nos jours[2]. »

Qu'on ne s'étonne pas d'entendre le critique parler sur ce ton. Lui seul est affranchi des erreurs et des préjugés, car « tout le monde doit avoir des préjugés, excepté le critique[3].» Sa règle « est de ne suivre que la droite et loyale induction, en dehors de toute arrière-pensée politique[4]. » Ce n'est pas tout. Le critique étant monté si haut, pourra, je le présume, aspirer à être compté parmi les hommes parfaits, parmi « les fils de Dieu, » et parvenir « à cette région où l'âme, fortement assise dans son idée de la beauté morale,... est placée par sa noblesse dans l'heureuse impossibilité de mal faire[5]. »

Ille Deum vitam accipiet, divisque videbit
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis.

Voilà pourquoi, sans doute, la critique « juge les dieux et les hommes. » Voilà pourquoi, comme le Christ, elle a jeté à ses contempteurs ce défi solennel : « *L'école critique est encore à attendre qu'on la prenne en flagrant délit de faiblesse*[6]. »

Avons-nous eu tort de comparer la critique à la gnose ?

Ce qui est surprenant, c'est que cette puissance formidable n'est qu'un enfant de quelques années. « La critique, nous dit-on, est née de nos jours[7]. » Sans cette déclaration formelle, pourrait-on le croire? On raconte bien qu'Hercule au berceau étouffait déjà les serpents; mais qu'est-ce que ces

[1] *Essais*, p. III.
[2] *Etudes d'hist. relig.*, p. 305.
[3] *Essais*, p. 343.
[4] *Ibid.*, p. VII.
[5] *Etudes d'hist. relig.*, p. 426, 427.
[6] *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1860, p. 384.
[7] *Etudes d'hist. relig.*, p. 1.

hauts faits auprès de ceux de la nouvelle école? et quand elle sera sortie de ses langes, quels seront donc ses exploits, et de quels termes se servira-t-elle pour les célébrer!

Il y a témérité peut-être à aborder autrement que par les formules ordinaires de l'adulation cette jeune et terrible majesté qui se nomme la Critique. Osons pourtant la regarder en face. La gnose du XIXe siècle, qui juge les dieux et les hommes, est à son tour justiciable d'un certain aréopage fort humble, qui pourtant juge aussi les faux dieux et les faux sages : c'est le bon sens, « ce maître de la vie humaine, » comme parle Bossuet. C'est donc à ce tribunal que je voudrais citer la critique, parfaitement résigné d'avance à voir la sentence rejetée par ceux qui se placent au-dessus, pour ne pas dire en dehors des lois du bon sens.

I

Est-ce signe de force ou de faiblesse? la jeune école n'a pas cru devoir formuler nettement son programme. Parfois même la critique ressemble quelque peu à ces *ondines* capricieuses, nées des fantaisies humoristiques de l'imagination allemande : au moment où l'on croit les atteindre, elles s'évanouissent; c'est le nuage, c'est le brouillard.

Essayons toutefois de dégager la théorie de la science nouvelle. Un article fameux publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, et qui pourrait passer pour le manifeste de l'école critique, nous fournira peut-être quelques lumières. Analysons, et surtout simplifions ce grave document.

« L'univers se compose de deux mondes, le monde physique et le monde moral, la nature et l'humanité. L'étude de la nature et de l'humanité est donc toute la philosophie. »

Quelle que soit l'importance de l'étude de la nature, il est clair que la science de l'humanité est la première et la plus importante; car il n'y a rien au-dessus de l'humanité, pas même ce qu'on nomme l'absolu; « l'absolu de la justice et de

la raison ne se manifeste que dans l'humanité : envisagé hors de l'humanité, cet absolu n'est qu'une abstraction ; envisagé dans l'humanité, il est une réalité.... L'infini n'existe que quand il revêt une forme finie. Dieu ne se voit que dans ses incarnations. » La science que l'on nommait autrefois la métaphysique n'a donc pas d'objet spécial ; « il n'y a pas de vérité qui n'ait son point de départ dans l'expérience scientifique, qui ne sorte directement ou indirectement d'un laboratoire ou d'une bibliothèque ; car tout ce que nous savons, nous le savons par l'étude de la nature ou de l'histoire. »

L'histoire, voilà donc la grande science ; c'est elle qui nous « fournit la vraie base de la science de l'humanité. » La psychologie, en effet, cette science de l'homme et de l'âme, ne nous offre que des données fort incomplètes. « La psychologie part de l'hypothèse d'une humanité parfaitement homogène, qui aurait toujours été telle que nous la voyons ; mais quoiqu'il y ait « des attributs communs de l'espèce humaine qui en constatent l'unité, » il n'en est pas moins vrai que l'humanité n'est pas « un corps simple et ne peut être traitée comme telle. L'homme doué des dix ou douze facultés que distingue le psychologue est une fiction ; dans la réalité on est plus ou moins homme, plus ou moins fils de Dieu. » On a reconnu dans l'humanité « des retouches et des additions successives. Des mondes civilisés ont précédé le nôtre, et nous vivons de leurs débris. »

Encore une fois, l'histoire seule nous fait connaître l'humanité réelle. Mais l'histoire à son tour « n'est possible que par l'étude immédiate des monuments ; et ces monuments ne sont pas abordables sans les recherches spéciales du philologue et de l'antiquaire. »

De là la haute importance de ces recherches, de « cet ensemble de travaux, » désigné sous le nom général « d'*érudition*. » Malheureusement « ces sciences de l'humanité sont encore dans leur enfance ; très-peu de personnes en voient le but et l'unité. » C'est donc un devoir de cultiver avec soin ces spécialités. « Des monographies sur tous les points de la science, telle devrait être l'œuvre du XIXe siècle, œuvre péni-

ble, humble, laborieuse, exigeant le dévoûment le plus désintéressé; mais solide, durable et d'ailleurs immensément relevée par la grandeur du but final. »

A l'œuvre donc! « étudiez, s'écrie le critique dans un élan d'enthousiasme; disséquez toute vie, analysez toute substance, apprenez toute langue, comparez toute littérature... fouillez la vieille Phénicie..., fouillez Suse, fouillez l'Yémen, fouillez Babylone. Qu'est-ce qu'Éden? qu'est-ce que Saba? qu'est-ce qu'Ophir?.... etc. »

Il est vrai, « l'érudit n'est aux yeux du vulgaire et même de bien des esprits délicats, qu'un meuble inutile » : on n'apprécie pas « ces patients investigateurs; » mais l'érudition, « c'est une science sérieuse, ayant un but philosophique élevé; » car si, en voyant « les méandres infinis de la légende et de l'histoire..., la trame sans fin des créations divines, » on perd « sa foi étroite, » on y gagne « le sens de la vraie théologie, qui est la science du monde et de l'humanité, la science de l'universel *devenir*, aboutissant comme culte à la poésie et à l'art, et par-dessus tout à la morale. » C'est l'œuvre, c'est le but de la critique. « La critique qui sait voir le divin de toute chose, est ainsi la condition de la religion et de la philosophie épurée... de toute morale forte et éclairée[1] »

Tel est en substance le manifeste de l'école nouvelle. Or, savons-nous maintenant en quoi consiste la critique? Si j'ai bien compris, la critique, au moins dans sa forme principale, ce doit être l'esprit, le génie de l'érudition; et je ne croirais pas trop m'éloigner de la pensée de ses adeptes en la définissant en termes philosophiques : la raison souverainement libre, dirigeant les recherches de l'érudition, aspirant à connaître l'humanité dans toutes les manifestations de sa vie, dans tous les produits de son activité, dans toutes les évolutions de son existence, et pour cette fin étudiant, rétablissant les faits, interrogeant les monuments, comparant les langues, procédant par l'observation et l'analyse, au besoin, par les hypothèses et les conjectures, formulant des lois, des synthèses

[1] *De l'avenir de la métaph.* (*Revue des Deux-Mondes*, janvier 1860); *passim.*

partielles et s'élevant par degrés à la synthèse totale qui est la science complète et définitive de l'humanité, et qui nous livrera un jour le dernier mot sur la religion, l'art et la poésie, sur la morale enfin, qui est son but et son terme suprême.

Quoi qu'il en soit, les grandes prétentions de la nouvelle école sont celles-ci : la critique est la science ou la puissance suprême, elle est indépendante de la philosophie, qu'elle doit ou absorber ou régénérer ; elle doit être la base de la morale éclairée.

Que faut-il donc penser de ces hautes prétentions? n'y aurait-il pas là une de ces puériles illusions qui font croire à la nation, même la plus mince, qu'elle est la première du monde?

Avant tout il importe de dissiper, s'il est possible, toute équivoque sur ce mot si vague de critique.

Dans son acception la plus vulgaire, la critique signifie une appréciation impliquant d'ordinaire une censure, sur toute œuvre, toute production de l'esprit ou de la volonté humaine.

Dans un sens plus rigoureux, la critique, c'est, selon l'étymologie même du mot, l'art de discerner, de juger, ou bien d'apprécier les motifs sur lesquels se fonde un jugement.

La critique ainsi entendue est d'une application très-générale. Elle peut s'exercer sur les idées et leurs formes les plus diverses, sur les faits et sur les monuments de tout genre qui nous les font connaître.

Il y a donc la critique *philosophique*, qui discute les notions du vrai, du beau et du bien[1]. Il y a la critique *littéraire* et *artistique* qui juge des productions de l'art et de la littérature, d'après les règles des différents genres. Il y a la critique d'*érudition* qui s'attache à rétablir les faits, à démêler les problèmes obscurs de l'histoire ; et comme ces faits sont transmis par divers organes : traditions, écrits, langues, monuments de

[1] J'aurais voulu que le critique nous eût expliqué comment ces notions-là, en particulier, « sont sorties directement ou indirectement d'un laboratoire ou d'une bibliothèque. »

toute sorte, tous ces moyens de transmission relèvent encore de la critique, qui les discute, les compare, les interprète, en détermine le sens et l'autorité.

En dehors de cette classification qui comprend les objets les plus ordinaires de la critique, notons encore la critique *scientifique,* qui s'exerce sur les sciences proprement dites, et enfin, dans un ordre à part, la critique *théologique*.

Inutile d'ajouter que ces catégories ne sont pas tellement tranchées et absolues que l'une ne puisse quelquefois rentrer plus ou moins dans l'autre, et qu'une appréciation critique ne puisse être en même temps philosophique et historique, par exemple. La critique est, de sa nature, neutre, pour ainsi dire, en ce sens qu'elle n'est affectée en propre à aucun objet. C'est plutôt une méthode ou un procédé général, une sorte d'instrument qui s'applique à tous les genres d'études ou de recherches. On ne saurait l'appeler rigoureusement une *science*, puisque la première condition d'une science est d'avoir un objet propre et déterminé, et que la critique n'en a pas. C'est, si l'on veut, un ensemble de règles d'après lesquelles on juge; ou bien, si on la considère en acte, c'est l'application de ces règles à toute manière de juger.

Encore moins la critique est-elle une sorte de science ou de puissance suprême et absolument indépendante. Prenons, par exemple, la critique la plus élevée, celle que j'ai nommée *philosophique*. Ou c'est de la philosophie, ou ce n'est rien. S'il est vrai « que les railleurs de la critique ne savent faire eux-mêmes que de la critique[1], » il est bien plus vrai, ce me semble, que les critiques de la philosophie ne peuvent faire non plus que de la philosophie. On l'a dit plus d'une fois, lorsque Kant critiquait la métaphysique, que faisait-il autre chose que de la métaphysique? — Métaphysique fausse, soit dit en passant, malgré la profondeur d'esprit de ce philosophe.

Une critique qui voudrait être absolument indépendante devrait être purement négative. Ce serait dès lors le scepti-

[1] *Avenir de la métaph.*, p. 380.

cisme universel. Mais nier ou douter universellement, c'est encore affirmer une doctrine supérieure ; car on ne nie qu'en vertu d'un motif de nier, ou, en d'autres termes, en vertu de l'affirmation au moins implicite d'une doctrine. Et voilà pourquoi le septicisme universel est le plus énorme des non-sens. Il ne peut se formuler sans se contredire, ni s'énoncer sans se réfuter lui-même. Que Hegel ait dit le contraire, ou qu'il ne l'ait pas dit, peu importe: c'est là de l'évidence et du sens commun. Il est donc absurde que la critique prétende se rendre souverainement indépendante, et ne relever que d'elle-même.

D'ailleurs, personne n'en disconviendra, il y a, en fait, critique et critique. Indépendamment des variétés intermédiaires qu'il est permis de négliger ici, il en est une d'abord vraiment saine et conservatrice, qui s'efforce de maintenir ou de faire triompher les notions vraies, justes et généreuses, et toujours prête à combattre le mal, à démasquer le mensonge, sous quelque forme qu'ils se présentent. Il en est aussi une autre, perverse et malsaine, entêtée et aveugle, quelquefois même volontairement aveugle et systématiquement obstinée dans l'absurde, qui s'acharne contre tout ce qu'il y a de plus sacré, de plus digne de respect, et qui s'applaudit dans sa joie méchante des ruines qu'elle a entassées et du mal qu'elle a fait. Voilà deux critiques assurément bien différentes. Or, puisqu'il y a des partisans de l'une et de l'autre, il faut bien que leur préférence soit motivée par des raisons quelconques. Que ces raisons soient apparentes ou réelles, qu'elles satisfassent ou non l'esprit et la conscience, je ne l'examine pas ; mais toujours est-il qu'on ne peut se dispenser d'alléguer au moins des semblants de raisons. Donc, de toute nécessité, critiques bons ou mauvais auront leurs principes, leurs règles, leurs *criterium* enfin. Mais dire ou même supposer qu'on a des principes, des règles, des *criterium*, n'est-ce pas proclamer qu'on a une doctrine positive, une philosophie par conséquent?

Quoi que l'on puisse faire, la philosophie demeure donc comme la base même de la critique; et il est digne de remar-

que que ce rôle appartient surtout à la branche philosophique la plus odieuse à la nouvelle école, je veux dire la métaphysique. C'est en effet cette science royale qui a pour objet les premières notions, les premiers principes qui servent de fondement et de point de départ à toutes les autres. Toutes les sciences présupposent donc la métaphysique; car ce n'est qu'à l'aide des notions fournies par celle-ci, qu'elles peuvent se fixer leur objet, se définir elles-mêmes, déterminer leur but et leur fin; en sorte qu'il n'est pas de science, dans l'ordre naturel, qui ne doive se reconnaître, en un sens très-vrai, la vassale de la métaphysique.

Il y a plus; à la philosophie seule il appartient de tracer aux sciences les règles de leurs méthodes respectives. Non certes qu'elle prétende fournir toutes ces règles *a priori* : au contraire, la classification la plus élémentaire établie par la philosophie, en matière de sciences, consiste précisément à distinguer les sciences abstraites, régies spécialement par la méthode déductive et les sciences d'observation où l'expérience joue le principal rôle. C'est donc sur l'expérience comme sur la raison que la philosophie fonde les règles qui doivent diriger les sciences d'observation. C'est de l'expérience, comme de la raison, qu'elle s'aide pour fixer les lois et les conditions de légitimité de l'induction scientifique, de l'analogie et de l'hypothèse, qui sont, comme on le sait, les principaux procédés des sciences dont nous parlons; et c'est parce que la logique discute tous ces procédés et en fait la critique, qu'on peut l'appeler avec saint Augustin, *scientiarum judicem et formatricem*. En définitive, qu'est-ce que la critique scientifique, si ce n'est la logique jugeant les recherches de la science?

Quant à la critique d'érudition, c'est encore de la logique, logique naturelle d'abord, mais aussi philosophique; car l'art doit venir au secours de la nature même la plus heureusement douée, et voilà pourquoi on a compris depuis longtemps la nécessité de procéder avec méthode et d'après des règles sûres dans toutes ces recherches si difficiles de l'érudition. La vraie critique historique n'est donc pas « née de nos jours. »

Des hommes comme Sirmond, Mabillon, les Bollandistes et tant d'autres, y entendaient apparemment quelque chose. En fait de critique biblique, saint Jérôme en savait autant que certains érudits qui trouvent des contre-sens dans la Vulgate. Il est vrai que saint Jérôme, Sirmond, Mabillon, les Bollandistes, n'ont pas fait de la critique rationaliste et impie; mais qu'on veuille bien nous prouver que cette critique-là elle-même n'est pas bien plus vieille encore que Julien l'Apostat, et surtout qu'elle n'est pas précisément l'inverse de la vraie critique.

Ainsi tombent, une à une, toutes les prétentions de la nouvelle école. Loin d'être indépendante et souverainement autonome, la critique est une application de la philosophie et rien de plus. C'est à la philosophie qu'elle doit ses principes, ses règles, ses procédés, tout ce qu'elle est. Quant à cette majesté équivoque de la gnose contemporaine qui, comme l'homme spirituel de saint Paul, juge tout et n'est jugée par personne, quiconque voudra aller au fond des choses verra qu'il n'y a là qu'un mot, et derrière ce mot, une ou plusieurs individualités qui l'exploitent, à l'effet de se poser et de se grandir elles-mêmes.

Il nous reste à apprécier cette assertion : « La critique qui sait voir le divin de toute chose, est ainsi la condition... de toute morale forte et éclairée... » En vérité, ceci est digne de Fourier et de tous les prétendus révélateurs de cette espèce. Quoi! la morale forte et éclairée est encore à trouver! la morale de Jésus-Christ n'est donc pas forte et éclairée! et l'humanité n'est pas jusqu'ici parvenue à une connaissance si nécessaire! et comme ces sciences qui doivent la lui donner ne sont aujourd'hui que « dans leur enfance, » il faudra qu'elle attende peut-être des siècles encore pour avoir la morale définitive de la critique, la morale forte et éclairée!... Notez que l'humanité, c'est l'*incarnation de Dieu et de l'absolu!* Pour nous qui n'élevons pas l'humanité si haut, nous l'honorons cependant davantage en croyant que, en fait de morale et de vérités de quelque importance, la nouvelle critique n'a rien, absolument rien à lui apprendre.

Que l'école critique nous fasse donc grâce de ses prétentions exorbitantes; qu'elle n'aspire plus à *régenter* non-seulement les sciences, mais le genre humain tout entier. Et puis, illustres génies, souvenez-vous quelquefois de vos propres maximes. Vous dites que « les héros de la science sont ceux qui, capables des vues les plus élevées, ont pu se défendre toute généralité anticipée, et se résigner par vertu scientifique à n'être que d'humbles travailleurs [1]. » Ayez donc cet héroïsme, cette vertu scientifique, qui consiste après tout à rester à sa place. Soyez érudits, à la bonne heure, mais cherchez la vérité « en dehors de toute arrière-pensée » et surtout de tout parti pris; alors vous serez des ouvriers utiles et sérieux.

Oui, sans doute, l'érudition, la vraie érudition, est une chose sérieuse. Ni le philosophe, ni le théologien, ne songent à en contester l'importance. L'un et l'autre y puiseront toujours des lumières précieuses. La théologie en particulier attache une grande valeur à ces recherches, au point de vue de l'histoire et de l'exégèse biblique, deux sciences qui tendent de nos jours à prendre des développements de plus en plus considérables, grâce aux nouveaux progrès archéologiques et philologiques.

Aussi l'Église catholique s'empresse-t-elle d'encourager et de glorifier ces nobles et utiles travaux. Elle sait bien que ce n'est pas là ce qui fait perdre la foi que l'incrédule appelle « étroite. » La perte de la foi tient à des causes tout autres, qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici. On n'a pas encore vu d'homme qui ait cessé de croire uniquement parce qu'il avait vu loin dans la science. Au contraire, il y a beaucoup d'exemples d'incrédules ramenés à la vérité par des études consciencieuses et approfondies. Le mot de Bacon est devenu proverbial : *Leviores haustus avocant a Deo, pleniores ad Deum reducunt*. Les résultats sérieux et vraiment scientifiques ne seront jamais en contradiction avec la parole du Dieu de vérité. A mesure que le champ des recherches et des découvertes s'agrandit, une seule chose demeure, c'est que l'har-

[1] *Avenir de la métaph.*, p. 383.

monie tend de jour en jour à devenir plus manifeste entre la révélation et les sciences. Tout le monde connaît le beau livre où l'illustre cardinal Wiseman a constaté ce fait d'après les plus récentes conclusions des savants les plus célèbres. C'est là un résultat d'une portée immense. Depuis quelques années il s'est trouvé confirmé sur plus d'un point important. L'avenir ne fera que le confirmer de plus en plus. La science allemande surtout donne à cet égard les plus consolants augures; car cette Allemagne dont l'école critique s'est attachée de préférence à reproduire les témérités ou les extravagances, a aussi ses représentants de la grande et sérieuse science, et ceux-là n'en sont que plus fermes dans leur foi.

Nous aussi, nous dirons donc à tous les vrais savants : « Disséquez toute vie, analysez toute substance, apprenez toute langue, comparez toute littérature... Fouillez la vieille Phénicie, » etc.; faites des monographies sur tous les points de la science...; scrutez, creusez, généralisez : mais surtout procédez dans toutes vos recherches avec une entière bonne foi; soyez animés du plus sincère amour de la vérité; alors il ne tardera pas à se lever un vrai siècle de progrès, de lumières et de sciences; et au centre de ces irradiations immenses on verra resplendir avec un éclat qui nous est encore inconnu, la philosophie véritable et la divine théologie, *luminare minus*, *luminare majus*.., mais surtout la théologie, éclairant en tous sens les découvertes et les théories scientifiques, les distribuant dans leur hiérarchie régulière, et découvrant aux intelligences étonnées toutes les perspectives et les harmonies de la synthèse la plus vaste et la plus splendide qu'il soit donné à l'homme de contempler ici-bas, celle qui embrasse à la fois, dans son unité multiple, toutes les sciences et tous les arts, le monde visible et le monde intelligible, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel.

II

Mais revenons à l'école nouvelle. Il est certains mots, certaines formules, certains axiomes qui se rencontrent pour ainsi dire à chaque page sous la plume du critique. Il ne nous parle que de *finesse*, de *délicatesse*, de *flexibilité*, et surtout de *nuances*. Tout cela, à ce qu'on nous assure, est de la dernière importance, quand on se mèle de faire de la critique.

Qu'est-ce donc que « *ce sentiment délicat des nuances*, qui s'appelle la *critique*, sans lequel il n'y a pas d'entente du passé, ni par conséquent d'intelligence étendue des choses humaines [1] ? » Veut-on dire par là que dans l'étude des problèmes ardus et compliqués, il est nécessaire d'apporter beaucoup de pénétration, de sagacité, de finesse d'esprit, et qu'on ne saurait s'entourer de trop de précautions pour ne négliger aucune face de la vérité, aucune nuance, s'il est possible? Rien n'est plus certain. Toute étude sérieuse est une sorte d'opération de photographie intellectuelle. L'âme, sous la lumière de la divine Vérité qui l'éclaire, cherche à former en elle-même la représentation exacte des réalités qu'elle fait poser devant elle, de manière à obtenir cette *équation* entre l'intelligence et son objet qui constitue, selon saint Thomas, la connaissance vraie. Or, l'expérience apprend assez qu'un léger défaut de précaution ou de fixité, les ombres du préjugé, la précipitation surtout, empêchent la représentation d'être fidèle et rendent l'image trouble et confuse.

Si donc la théorie « du sentiment délicat des nuances » ne fait qu'exprimer une vérité si élémentaire, il faudra bien l'admettre sans réserve. Mais prenez-y garde. La théorie présente un autre sens encore, une fine nuance qu'il est nécessaire de saisir. Ce sens mystérieux tient, je crois, à l'idée même que le critique s'est faite de la *vérité*.

Un écrivain, La Mennais, nous est représenté quelque part

[1] *Etudes d'hist. relig.*, 374.

« se ruant sur la vérité avec la lourde impétuosité d'un sanglier; » puis on remarque finement que « la vérité fugace et légère se détournait, et faute de souplesse il la manquait toujours. » Quelques lignes plus haut, le critique avait dit avec non moins de finesse, que la « pensée en ligne droite convient peu à cette poursuite pleine de raffinements [1]. » Ailleurs, il s'exprime ainsi : « La vérité est comme les femmes capricieuses, que l'on perd, dit-on, pour les trop aimer; un certain air d'indifférence réussit mieux avec elles. »

Assurément, nous ne connaissions guère à la vérité ni ces allures ni ces mœurs un peu légères. C'est que la logique vulgaire nous avait trompé. « Le logicien oppose l'une à l'autre la vérité et le mensonge comme des catégories absolues; » mais le critique, lui, « qui se place dans le milieu fuyant et insaisissable de la réalité [2], » sait bien que, dans l'ordre moral surtout, « les vérités se découvrent partiellement, furtivement, tantôt plus, tantôt moins; » et puis, dans cet ordre d'idées encore, « les principes, par leur expression insuffisante et toujours partielle, posent à moitié sur le vrai, à moitié sur le faux [3]; » et c'est sans doute par suite de cette nature indécise et insaisissable de la vérité que la science, comme on le déclare à différentes reprises, ne saurait prétendre qu'à « serrer son objet par des approximations successives. » La science ainsi considérée devient-elle aussi une sorte de perpétuel *devenir*, et on pourrait la représenter assez exactement par la fameuse figure des *asymptotes*.

Ce qui semble résulter de tout cela, c'est qu'il n'y a pas de vérité absolue et que toutes les vérités sont relatives. On a l'air de faire une exception pour les vérités mathématiques [4]; mais en dehors de là, tout au moins, on proclame que « la *vérité tout entière est dans la nuance* [5]. »

Cet axiome est peut-être la clef de la théorie des *nuances*,

[1] *Essais*, p. 190.
[2] *Etudes d'hist. rel.*, p. 267.
[3] *Essais*, p. 189.
[4] *Essais*, p. 189.
[5] *Etudes d'hist. relig.*, p. 339.

et ainsi « ce sentiment délicat des nuances qui s'appelle la critique » ce sera, comme on l'a très-bien dit, « l'art de ne voir partout que des lueurs douteuses qui se combattent et s'annulent, de ne faire que pondérer des éléments insaisissables, de... tenir la balance égale entre le vrai et le faux, entre le problématique et le certain, entre le bien et le mal, et d'aboutir ainsi à la négation, à la nuit, au scepticisme [1]. »

Le scepticisme, en effet, est la conséquence nécessaire de la négation de la vérité absolue. Du reste, le critique ne s'en cache pas : il n'accepte pas les principes de la *raison pure ;* il croit avec M. Vacherot « que la critique de Kant et de son école a ruiné jusque dans ses fondements... la métaphysique de Platon, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, Clarke... » Cette métaphysique ne peut désormais faire illusion qu'aux « esprits novices [2]. » « Le sentiment moral, » cette *raison pratique* de Kant, voilà pour le critique le fondement seul solide sur lequel reposent les grandes vérités : Dieu, le devoir, la religion [3].

Est-ce clair? Nous voilà donc en plein kantisme, en plein scepticisme par conséquent, car lorsqu'on a supprimé les assises immuables de la raison pure, il ne reste plus que le sable mouvant, le *sentiment*, base sérieuse, sans doute, quand elle s'appuie sur la raison, mais quand elle n'a plus cet appui, chancelante et ruineuse.

On comprend maintenant que la vérité ne soit plus qu'une affaire de *nuance*.

Je me borne à prendre acte de cette signification de la théorie des nuances.

Il est permis de croire que là est la cause de ce dédain que le critique affecte pour la vieille logique. En effet, cette vieille logique exigeait avant tout que l'on respectât le sens commun, et le sens commun est si vulgaire! Et puis, moyennant une logique nouvelle, on pourra échapper aux prises d'une rai-

[1] *Etudes de théologie*, etc., juin 1859, p. 176.
[2] *Avenir de la métaph.*, p. 371.
[3] *Essais*, pp. IV et V, et *alibi passim*.

son trop exigeante, qui ne se paye pas de belles phrases ni d'imperceptibles nuances. Placé « dans ce milieu fuyant et insaisissable » qui est en même temps le milieu « de la réalité, » on défiera tous ses contempteurs et on leur dira d'un ton magistral : « Le sens critique ne s'inocule pas en une heure ; celui qui ne l'a point cultivé par une longue éducation scientifique et intellectuelle trouvera toujours des raisonnements préjudiciels à opposer aux plus délicates inductions... A ceux qui n'ont point la préparation nécessaire, ces idées ne peuvent paraître que de fausses et dangereuses subtilités [1]. »

Malgré toute votre bonne volonté, vous trouverez, en effet, que les idées du critique sont de fausses et dangereuses subtilités. Vous insisterez donc, et vous demanderez des formules nettes et précises, des principes qui ne posent pas à moitié sur le vrai, à moitié sur le faux ; on vous dira que vous n'entendez rien à la nuance, que vous êtes *novice*, peut-être même (chose horrible!) que vous pensez en *ligne droite*, ou encore, avec une nuance très-fine d'urbanité, que vous êtes un *béotien !*

Débarrassé ainsi de la logique vulgaire, le critique s'en va courir à l'aventure à la poursuite de « la vérité fugace et légère, » non plus « avec la lourde impétuosité du sanglier, » mais avec l'aisance d'une sylphide volage qui se balance et se joue « dans le milieu fuyant et insaisissable de la réalité, » sur le flux et reflux incessant du mobile *devenir*.

> Vel mare per medium fluctu suspensa tumenti,
> Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas !

Quelles évolutions rapides ! quelle fantaisie charmante ! quel gracieux *dilettantisme* [2] !

[1] *Etudes d'hist. relig.*, p. 203. — Ailleurs le critique nous dit : « J'ai toujours remarqué qu'une certaine philosophie raffinée est mieux comprise par les femmes que par les hommes, et si j'avais à choisir un auditoire pour exposer ce que je regarde comme le résultat le plus élevé de la science et de la réflexion, je l'aimerais mieux composé de femmes que d'hommes élevés selon la méthode de Rollin ou de Port-Royal. » (*Essais*, p. 198.)

[2] Ce joli mot a été dit du critique par un de ses admirateurs, M. E. Scherer.

Jamais encore l'austère critique n'avait su si bien imiter les allures capricieuses du roman.

Mais admirez comme cette pensée souple et flexible sait aussi, quand il le faut, s'avancer en ligne droite ; et ici écoutez quelques-uns de ses axiomes, qu'elle pose carrément et sans aucune nuance. (Ce seront donc au moins quelques vérités sans nuances.)

« Le premier principe » de la critique « est que le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans les faits de la nature. » « Son *essence* est la négation du surnaturel. » Et encore : « Il n'y a point d'histoire, tant qu'on n'a pas compris la non-réalité du miracle. » Ainsi, par exemple, « pour comprendre Jésus, il faut être endurci aux miracles [1]. »

Il peut bien se faire qu'en se ruant avec cette impétuosité dans la négation du surnaturel, le critique, lui aussi, manque la vérité la plus palpable et qu'il ait trouvé précisément le moyen de fausser toute l'histoire, et en particulier de ne rien comprendre au caractère et à l'œuvre de Jésus-Christ.

N'insistons pas. Le critique nous assure que cette question du surnaturel est pour lui « résolue avec une entière certitude ; » et de plus que « la discussion d'une telle question n'est pas scientifique, ou, pour mieux dire, la science indépendante la suppose antérieurement résolue [2]. »

Ceci est mieux dit en effet : la science indépendante *suppose* la solution et ne la donne pas. Toutefois le *fait* du miracle a quelque droit à l'examen de la science, même indépendante ; du moins est-il des hommes, des savants, parvenus à la vie réfléchie, qui croient le miracle historiquement démontré et d'une façon tellement péremptoire, qu'on ne saurait en nier la réalité sans nier toute certitude historique.

Donc la question est antérieurement résolue par la science indépendante. — Résolue ? où donc et par qui ? Par la philosophie, sans doute, qui démontre la répugnance métaphysique

[1] *Etudes d'hist. relig.*, p.p. VII, 137, 178, 198.
[2] *Etudes d'hist. relig.*, p. XI.

du miracle? Mais d'abord le critique, ce savant indépendant, a nié la philosophie comme science distincte; et ensuite la philosophie sans parti pris s'en tiendra toujours, sauf la brutalité des termes, aux conclusions si connues et si peu suspectes du philosophe de Genève : « Dieu peut-il faire des miracles, c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Cette question sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir : il suffirait de l'enfermer. »

Mais, n'importe. Je conviens en effet que pour la critique la question du miracle est résolue. Je dirai même que la poser seulement, c'est un non-sens. Car qu'est-ce que le miracle? C'est une intervention spéciale de Dieu. Supposons donc un moment que Dieu n'existe pas, il est bien clair qu'il ne saurait plus être question d'intervention divine ni de miracle. Or, cette supposition, c'est un fait acquis pour l'école critique : pour elle il n'y a pas de Dieu.

Vous avez beau « n'accorder que le dédain aux accusations d'athéisme que les esprits étroits ont toujours élevées contre les hommes » que vous appelez « les plus religieux [1], » vous avez beau adresser au « Père céleste [2] » des hymnes mystiques qui sont dans votre bouche le comble de la dérision : malgré le certificat de spiritualisme que vous ont délivré deux éclectiques fort bénévoles, votre doctrine très-nettement exprimée, c'est l'athéisme, ou, si l'on veut, le panthéisme. Cela est dur, mais c'est ainsi que cela se nomme en bon français. En bon français, on appelle athée ou panthéiste, celui qui nie un Dieu personnel, distinct du monde et de l'humanité. Ce Dieu, le niez-vous, oui ou non? Vous le niez partout.

J'ai déjà transcrit des paroles de votre manifeste qui ne laissent aucun doute sur votre pensée. Là encore vous honorez de toutes vos approbations une doctrine de M. Vacherot, que vous résumez ainsi : « Dieu est l'idée du monde, et le monde est la réalité de Dieu. » Plus loin vous prétendez montrer que

[1] *Avenir de la métaph.*, p. 386.
[2] *Ibid.*, p. 392.

Dieu ne peut être ni impersonnel ni personnel, et que ces deux idées impliquent également contradiction. Vous ajoutez : « Osons enfin écarter comme secondaires et libres au plus haut degré ces questions condamnées par leur exposé même à ne recevoir jamais de solution [1]. » Ailleurs vous dites que « en un sens l'âme *crée Dieu;* » puis vous demandez « quel hymne vaut le poëme de Lucrèce [2]. » Et enfin votre grand mot, c'est celui-ci : Dieu, « c'est la *catégorie de l'idéal* [3]. »

Si ce n'est pas là l'athéisme dans sa plus hideuse crudité, en vérité, je ne sais plus ce qu'on doit appeler de ce nom.

Voilà donc où en est une école française en plein XIXe siècle! les voilà donc revenus parmi nous, ces prétendus philosophes, ces païens que saint Paul stigmatisait de sa parole vengeresse : « Ils se sont évanouis dans leurs pensées ; leur cœur s'est égaré dans les ténèbres, et, en se croyant sages, ils sont devenus insensés [4] ! »

Ah! quand on est tombé là, je n'ai pas de peine à comprendre que l'ordre surnaturel, le miracle, ne soient plus traités que comme des superstitions vieillies. Bien plus, je comprends qu'après cette négation suprême, on n'accorde plus à l'âme d'autre immortalité que la durée d'un nom ou de ses œuvres sur la terre! Je comprends cette morale qui n'est qu'une sorte d'épicuréisme raffiné, affectant de grands airs aristocratiques, qui condamne et réprouve par-dessus tout non pas le mal, mais le vulgaire et le médiocre, et qui se résume tout entière dans cette ligne, une des plus profondément immorales que je connaisse : « Une belle pensée vaut une belle action; une vie de science vaut une vie de vertu [5] ! » Je comprends que la religion ne soit plus que le culte de l'idéal, une poésie, tout ce que l'on voudra. Je comprends cette hostilité à l'endroit de l'Église catholique, hostilité froide, calculée, persévérante, d'autant plus perfide qu'elle persiste à se

[1] *Avenir de la métaph.*, p. 386, p. 390.
[2] *Essais*, pp. 64, 66.
[3] *Etudes d'hist. relig.*, p. 419.
[4] *Rom.*, I.
[5] *Avenir de la métaph.*, p. 384.

dire respectueuse, et qui semblerait trahir un serment d'Annibal jeté contre la religion de Jésus-Christ. Je comprends enfin ces blasphèmes, ces insinuations contre la personne adorable du Sauveur des hommes, tous ces procédés de critique qu'on appelle « l'acte du culte le plus pur, » et ce système d'interprétation sacrilége, dont le *Livre de Job* et le *Cantique des cantiques* nous ont donné de si parfaits modèles.

Lorsqu'on a nié Dieu, rien n'étonne. Je me trompe. Il y a lieu de s'étonner qu'après cela on recule devant la négation totale et radicale, personnifiée dans M. Proudhon.

Dieu supprimé, il ne reste plus rien, rien que la nuit universelle, le nihilisme absolu.

Aussi, supposons que la critique ait raison sur ce seul point, et nous n'hésiterons pas à déclarer qu'elle triomphe et que, dans sa guerre aux plus saintes vérités, elle a vaincu sur toute la ligne.

Mais est-ce qu'une telle hypothèse peut être raisonnablement posée, même un seul instant? est-ce que la vérité de l'existence d'un Dieu personnel peut être mise en doute? Manifestée par la nature tout entière, reflétée dans les hauteurs sereines de l'âme et de la raison pure, proclamée invinciblement par le témoignage de la conscience, saluée par toutes les voix du bon sens universel de l'humanité, entourée par conséquent de toutes les lumières de l'évidence, de toutes les garanties de la certitude, elle rayonne d'un incomparable éclat et elle défie à tout jamais les efforts et les négations de tous les critiques du monde. Assuré donc de ce principe fondamental, tout homme qui n'a pas renié sa raison, est en mesure de prouver à la critique athée que tout son échafaudage d'hypothèses et d'affirmations impies est ruiné de fond en comble.

Je ne prétends pas que toutes les vérités niées par elle soient démontrées par le seul fait qu'il existe un Dieu personnel; mais je maintiens comme absolument incontestables les conclusions suivantes : Comme il est certain qu'il y a un Dieu personnel, non-seulement vos assertions panthéistiques sont fausses, mais encore la plupart de vos grandes théories sont

OCT

renversées par la base, parce qu'elles reposent en tout ou en partie sur la négation de Dieu ; et de plus, le plus grand nombre de vos assertions contre les vérités révélées reposant encore sur cette même négation, vous devez les reprendre d'après une méthode toute différente, si vous voulez leur donner quelque apparence de valeur sérieuse ; car du moment qu'il y a dans ces questions un élément essentiel et décisif dont vous n'avez pas tenu compte, l'œuvre tout entière est à recommencer.

Vous ne répondrez pas, je pense, que l'existence d'un Dieu personnel est une de ces erreurs qu'on n'a pas besoin de réfuter.

Vous ne direz pas non plus que vous avez suffisamment fait justice du théisme en répétant dans votre manifeste cinq ou six formules de Hegel, de Strauss ou de M. Vacherot : ces quelques mots dédaigneux jetés en passant, ces quelques affirmations toutes gratuites et sans aucune ombre de démonstration, n'ont pas même réussi à soulever un peu de poussière contre une vérité plus éclatante que le soleil.

Vous semblez supposer que les nouveaux dogmes du panthéisme sont des découvertes de la critique allemande. Découvertes bien vieilles, car il y a longtemps que l'équivalent de ces systèmes-là traîne dans les bas-fonds de l'humanité, depuis le premier insensé qui a dit dans son cœur : Dieu n'est pas ! *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus !*

Vous supposez aussi que la docte critique de Kant et de Hegel a renversé définitivement les principes de la raison et du sens commun, en sorte que toutes ces vieilles idées ne seraient plus bonnes qu'à figurer dans les musées avec les momies et les débris de mastodontes! Oh! alors, je l'avoue, vous êtes plus invulnérable qu'Achille ; mais aussi, vous cessez d'être sérieux. On ne se moque pas impunément du bon sens. Si les sophistes se croient en droit d'insulter à la conscience de l'humanité, l'humanité à son tour se rit des sophistes. Elle aussi a ses justes dédains, et ces dédains ne tombent pas de moins haut que ceux de la critique ; car ce n'est pas seulement le vulgaire, ou l'homme médiocre, qui tient encore aux

vieilles vérités, aux vérités du bon sens, c'est aussi, Dieu merci, l'élite et la vraie aristocratie de l'humanité, celle qui a pour elle le talent et le génie, la science et par-dessus tout la vertu !

Nous avons discuté les prétentions de la critique et ses axiomes, ou plutôt ses négations fondamentales. Il fallait d'abord examiner à un point de vue philosophique ces théories, qui sont une négation de la raison, avant d'être une négation de la foi, afin de les atteindre dans leurs entrailles mêmes et dans leurs profondeurs les plus cachées. Nous aurons prochainement à étudier l'école critique sous d'autres aspects.

Dès à présent nous croyons avoir établi que ses doctrines sont condamnées par le bon sens. Qu'il nous soit donc permis de demander ce que valent ces assertions superbes : *Le critique juge les dieux et les hommes. — C'est l'homme spirituel de saint Paul qui juge tout et n'est jugé par personne. — L'école critique est encore à attendre qu'on la prenne en flagrant délit de faiblesse !*

Un philosophe rationaliste a caractérisé en termes sévères, et pourtant les plus modérés dont on puisse se servir, cette tendance de certains critiques de nos jours : « Il y a là, dit-il, une superbe et une outrecuidance fâcheuses, une ivresse des plus dangereuses : dans les esprits supérieurs, cela tourne à l'exaltation ; dans les esprits simplement distingués, c'est un ridicule [1]. »

P. Toulemont.

[1] M. Émile Saisset, *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1860, p. 995.

LES

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE.

La manie de converser avec les esprits devenant de plus en plus générale, un nouveau *cas de conscience* vient souvent se poser devant les directeurs et devant les fidèles qu'ils dirigent. Pour en populariser la solution, des évêques et d'autres personnages distingués ont demandé à l'un de nos collaborateurs qui a déjà écrit sur le spiritisme, une brochure courte, substantielle, et qui pût être à la portée de tous. Ce travail va paraître incessamment à la librairie Le Clère, sous ce titre : *Les morts et les vivants, entretiens sur les communications d'outre-tombe*. En attendant, l'auteur a bien voulu nous permettre d'en détacher quelques pages, que nous offrons ici à nos lecteurs.

Le dialogue est pris dans les conditions les plus ordinaires. Un chrétien sincère s'est laissé aller à un bel enthousiasme pour les évocations ; il les pratique avec ardeur, et pense allier parfaitement la doctrine et les expériences spirites avec le catholicisme. Il rencontre un théologien de ses amis fort au courant des livres et des procédés nouveaux ; aussitôt la discussion s'engage sur ces matières.

Les deux extraits que nous publions feront connaître la nature des esprits qu'on interroge, et les procédés qu'on emploie pour se mettre en rapport avec eux.

H. Mertian.

I

L'ESPRIT QUI PARLE.

Le Théologien. Êtes-vous bien sûr que l'esprit qui vous parle soit celui de l'enfant que vous pleurez?

Le Spirite. Oui, Monsieur, je n'en saurais douter un instant, et c'est ce qui fait que ces communications ont pour moi tant de charmes. Retrouver après la mort ceux que nous avons perdus, renouer des relations même au delà du tombeau, et nous voir, quand nous voulons, dans la compagnie des personnes qui nous ont été les plus chères, avouez que c'est là un bonheur inappréciable. Quant à moi, j'aurais donné ma vie pour en jouir; et puisque le spiritisme me procure tous ces avantages, je serais bien ingrat si je ne le regardais comme l'œuvre de Dieu et de sa providence.

Le Théologien. Vous ne trouverez pas mauvais que je ne partage pas encore tous vos sentiments à cet égard. J'aime avant tout à voir clair dans les procédés nouveaux, et il reste ici pour moi certaines obscurités qui m'empêchent d'éprouver votre enthousiasme. Convaincu comme vous paraissez l'être, vous n'aurez pas de peine, sans doute, à dissiper tous mes scrupules.

Le Spirite. Quand nous avons affaire à des hommes exempts de préjugés et disposés favorablement pour la doctrine, elle entre d'elle-même dans leurs esprits, et ils ne peuvent se refuser à croire.

Le Théologien. J'ai ouï dire que vous n'aimiez pas les savants.

Le Spirite. Ceux que l'on appelle ainsi sont souvent des hommes pleins d'eux-mêmes et qui mettent leur gloire dans leur incrédulité. Ils penseraient déchoir s'ils reconnaissaient autre chose que ce qu'ils trouvent au bout de leurs instruments ou de leurs abstraites formules. Au reste, quand ils combattent le spiritisme, ils nient ce qu'ils ignorent; et s'ils l'ignorent, c'est leur faute. Les expériences sont accessibles à

tous; d'ailleurs, chacun peut, quand il le désire, les répéter en particulier et pour son propre compte.

Le Théologien. Cependant on m'a assuré que vous aviez toujours refusé les épreuves qui auraient eu lieu devant les corps savants ou devant les commissions formées pour examiner la réalité des phénomènes. Plusieurs de ceux qui cherchaient à s'instruire, après avoir longtemps suivi vos séances, en sont revenus persuadés que dans toutes ces choses il n'y avait rien que de très-naturel, si ce n'est peut-être un peu d'adresse et de supercherie.

Le Spirite. Monsieur, parlons franchement. Vous savez comme moi qu'il y a aujourd'hui bon nombre d'hommes décidés avant tout à bannir le surnaturel de l'ordre des réalités. Quand on part de ce principe que rien ne se passe dans le monde, si ce n'est en vertu des lois ordinaires, et qu'un fait en dehors de ces lois est aussi impossible qu'un cercle carré, il semble fort simple qu'on demeure incrédule devant les manifestations spirites, comme on l'est devant les miracles chrétiens. Nous n'avons point la prétention de convaincre les personnes de mauvaise foi, puisque Dieu lui-même ne les convertit pas. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit dans l'Évangile que quand même ils verraient les morts ressuscités, cela ne les amènerait pas à croire? Nous autres nous ne ressuscitons pas les morts, mais nous les mettons en état de converser avec les vivants. Si nous n'avons pas toujours accepté les propositions qu'on nous a faites, c'est que nous savions d'avance que nous aurions à lutter contre des partis pris et contre des préventions obstinées. Plusieurs expériences ont échoué, c'est possible; il suffit que d'autres réussissent certainement pour prouver la vérité du spiritisme. N'oublions pas que nous avons à évoquer des esprits, et qu'on ne leur commande pas suivant ses caprices. Ils ne sont également disposés ni toujours ni pour tous. Les croiriez-vous tenus de se montrer à heure fixe, comme l'étoile que l'astronome attend à l'extrémité de sa lunette?

Enfin, Monsieur, s'il s'est mêlé parfois du charlatanisme et de la contrefaçon à nos pratiques, c'est qu'on abuse de tout

dans le monde. De même qu'il y a de faux dévots, il peut bien y avoir de faux spirites; vous ne voudrez pas, pour un tartufe qui se rencontrera par hasard, envelopper dans une même condamnation tous ceux qui font profession de piété; serait-il juste de juger sur un ou deux charlatans tous les partisans sérieux des communications d'outre-tombe?

Le Théologien. Non, je ne vous rends point solidaire de tous les mensonges qui se débitent au nom de votre doctrine. Je m'attache à vos interprètes les plus autorisés, à ceux qui se donnent comme vos chefs et qui sont ainsi reconnus par vous. C'est précisément en lisant leurs écrits que j'ai senti mes doutes s'accroître.

Le Spirite. Voilà ce qui me surprend, car pour moi, j'y trouve de quoi faire évanouir toutes les incertitudes.

Le Théologien. Voyons un peu, s'il vous plaît. Vous me dites donc que vous avez bien et dûment constaté que l'esprit auquel vous parliez était celui de votre fille?

Le Spirite. Assurément.

Le Théologien. Mais à quels signes le reconnaissez-vous?

Le Spirite. Tout se réunit pour le montrer. C'est le caractère de l'enfant, ce sont ses idées, ses tours de phrase, son orthographe même et jusqu'à son écriture. Les réponses ont reproduit des secrets de famille qui n'étaient sus que d'elle et de nous. Au milieu d'une assemblée toute étrangère, par l'organe d'un *médium* qui ne l'avait jamais connue, on me dépeignait ses traits, sa démarche et toutes les circonstances de sa vie. En un mot, je l'aurais contemplée elle-même, en personne, que ma conviction ne serait pas plus entière.

Le Théologien. Je comprends. Tenez, je vois là sur votre table un des livres qui, sans doute, vous sont les plus chers. Me permettriez-vous de vous en lire un ou deux passages?

Le Spirite. Avec plaisir.

Le Théologien. Cette autorité ne saurait vous être suspecte. M. Allan Kardec (si toutefois c'est là son vrai nom) est le patriarche et comme le pontife du spiritisme. C'est lui qui en garde les archives, lui qui en rédige les manifestes, lui qui en

encourage la propagande. Consultons-le sur la question d'identité :

« Un fait démontré par l'observation et confirmé par les esprits eux-mêmes, c'est que les esprits inférieurs empruntent souvent des noms connus et révérés..... Le doute existe parmi certains adeptes très-fervents de la doctrine spirite; ils admettent l'intervention et la manifestation des esprits, mais ils se demandent quel contrôle on peut avoir de leur identité[1]. »

Les esprits inférieurs dont il parle sont les esprits impurs, méchants, railleurs, tapageurs, etc. Voyez ce qu'il en dit dans un autre endroit :

« La rouerie des esprits mystificateurs dépasse quelquefois tout ce qu'on peut imaginer.... On ne doit jamais se laisser éblouir par les noms que prennent les esprits pour donner une apparence de vérité à leurs paroles[2]. »

Il dit encore : « La question de l'identité est une des plus controversées, même parmi les adeptes du spiritisme; c'est qu'en effet les esprits ne nous apportent pas un acte de notoriété; et l'on sait avec quelle facilité certains d'entre eux prennent des noms d'emprunt; aussi, après l'obsession, est-ce une des plus grandes difficultés du spiritisme pratique[3]. »

D'après cela, comment pouvez-vous bien vous flatter d'être complétement à l'abri d'une mystification?

Le Spirite. La chose est très-simple. Un père ne se méprend pas au langage de son enfant. Je vous l'ai dit, ce sont ses idées, ses sentiments et même sa signature.

Le Théologien. Pour ce qui est de la signature, voici ce que je lis dans le même auteur :

« Nous avons dit que l'écriture du médium change généralement avec l'esprit évoqué, et que cette écriture se reproduit exactement la même chaque fois que le même esprit se présente. On a constaté maintes fois que, pour les personnes

[1] M. Allan Kardec, *Le livre des esprits.* Préface.
[2] *Id.*, *Le livre des médiums*, p. 427.
[3] *Ibid.*, p. 362.

mortes depuis peu surtout, cette écriture a une ressemblance frappante avec celle de la personne en son vivant; on a vu des signatures d'une exactitude parfaite. *Nous sommes du reste loin de donner ce fait comme une règle et surtout comme constant;* nous le mentionnons comme une chose digne de remarque[1]. »

Si je ne m'abuse, il suit de là que l'écriture n'est nullemen t un signe certain pour discerner les esprits.

Le Spirite. Vous devriez en conclure tout le contraire. Puisque l'esprit change souvent l'écriture du médium, puisqu'il y substitue la sienne, il est bien clair alors que c'est lui qui répond et non pas un autre.

Le Théologien. Dites plutôt qu'il est clair que le médium obéit à une action étrangère. Mais l'esprit qui se sert de sa main peut prendre telle écriture ou telle autre, il en a donc plusieurs à son service. Et s'il en a plusieurs, pourquoi ne pourrait-il, avec un peu de talent, imiter celle d'une personne connue? Nous voyons des calligraphes fort experts en ce genre d'exercice, et apparemment, parmi les esprits, les plus malins ne leur cèdent guère en habileté. Aussi M. Allan Kardec avoue-t-il franchement qu'il y a des *faussaires* dans le monde spirite tout comme dans le nôtre[2].

Le Spirite. Alors celui qui me parle serait un esprit de mensonge; or, c'est ce que dément tout l'ensemble de son caractère. Si vous voyiez comme ses réponses sont empreintes de piété! comme tout y est conforme à la vertu et à la sagesse! Certes, si le doute pouvait subsister après de telles preuves, il n'est plus sur la terre une personne à qui j'oserais me fier. Je ne suis pas moins sûr, en lui parlant, d'avoir affaire à une âme honnête, que je ne suis certain, en conversant avec vous, de parler au meilleur de mes amis, en même temps qu'à un homme digne de tous mes respects.

Le Théologien. Merci mille fois de vos bons sentiments!

[1] *Le livre des esprits.* Préface.
[2] *Le livre des médiums*, p. 367.

mais si vous ne pouviez pas plus compter sur moi que sur vos esprits, je m'estimerais fort en danger de les perdre.

Le Spirite. Et comment?

Le Théologien. Parce que je persiste à nier que vous puissiez avoir rien d'assuré relativement à la personne qui vous parle.

Le Spirite. Voilà qui est curieux.

Le Théologien. Supposons pour un moment qu'un de ces esprits que vos docteurs appellent malins, espiègles, tapageurs..., ait l'intention de s'amuser à vos dépens. Le voilà qui s'étudie à reproduire le langage et les sentiments de votre fille, à imiter sa signature, en un mot, à la copier trait pour trait dans sa conversation. Au moment de l'expérience, le lutin est à son poste et se contrefait si bien que vous êtes pris au piége. Vous croyez converser avec l'âme de votre enfant, et vous n'êtes en rapport qu'avec un fourbe qui vous exploite.

Le Spirite. Et à quel dessein, s'il vous plaît?

Le Théologien. A quel dessein? vos livres vous disent que les esprits trompeurs n'ont point de plus grand plaisir que d'abuser les hommes.

Le Spirite. Vous oubliez qu'il y a dans ces manifestations des circonstances intimes, des détails de famille connus seulement de mon enfant, et qui écartent toute possibilité de supercherie.

Le Théologien. Les âmes, d'après votre système, sont répandues dans l'air et errent sans cesse autour de nous [1]. Bien des choses que vous croyez soustraites à tous les yeux n'échappent point à leur attention. Si loin qu'elles se trouvent, elles entendent, dites-vous, notre appel, et y répondent. Il n'est donc nullement impossible qu'un esprit étranger ait connaissance des choses que vous regardez comme secrètes. S'il n'en

[1] *Le livre des esprits*, ch. IV, n. 46. — *Ibid.*, n. 449. « Pouvons nous dissimuler quelques-uns de nos actes aux esprits? — Non, ni actes ni pensées. — D'après cela, il semblerait plus facile de cacher une chose à une personne vivante que nous ne pouvons le faire après sa mort? — Certainement, et quand vous vous croyez bien cachés, vous avez souvent à côté de vous une foule d'esprits qui vous voient. » Cf. n. 449.

a pas été personnellement témoin, d'autres, aussi méchants que lui, ont pu les lui révéler. Il arrive ainsi armé de toutes pièces; sa leçon est si bien apprise que vous ne le trouverez pas en défaut, d'autant plus qu'il lui est toujours facile de se tirer d'affaire en se retranchant dans la dignité de son silence.

Le Spirite. Mais c'est là une hypothèse absurde, dénuée de toute vraisemblance, et à laquelle on ne peut s'arrêter.

Le Théologien. Dans les principes chrétiens que vous admettez comme moi, cette supposition est très-raisonnable; elle repose sur les plus solides fondements; car nous savons que les esprits mauvais se déguisent pour nous tromper, qu'ils peuvent même au besoin se transformer en anges de lumière.

Le Spirite. Les principes chrétiens m'apprennent en même temps que rien n'arrive en ce monde sans la permission du Père céleste. Comment la Providence souffrirait-elle que les esprits vinssent en son nom nous induire en erreur? Remarquez-le, c'est en employant le saint nom de Dieu, c'est sous les auspices de la prière que l'évocation se fait; en sorte que s'il y avait erreur, ce serait Dieu lui-même qui devrait être accusé de nous tromper. Vous le voyez, il est impossible d'admettre qu'un esprit imposteur prenne la place de l'âme que nous attendons.

Le Théologien. Ce que je vois, c'est que toutes ces considérations ne sont rien moins que rassurantes. Vous priez; mais parmi les promesses faites à la prière, en trouvez-vous une seule qui vous mette en droit d'attendre d'elle de semblables choses? quand est-ce que Dieu a déclaré qu'il suffirait d'invoquer son nom pour voir les esprits accourir vers nous, et répondre aux questions qu'il nous plairait de leur adresser? Sa fidélité n'est donc nullement engagée dans toutes ces choses. Est-ce qu'elle nous doit d'écarter des périls où nous jette uniquement une vaine curiosité et une impardonnable imprudence? Non. C'est à tort que l'on compte sur la Providence, lorsqu'on sort des voies qu'elle a elle-même tracées. Vouloir l'y faire intervenir, c'est tenter Dieu; y employer son nom, c'est le profaner, en le mêlant à des pratiques superstitieuses;

déclarer sa solidarité engagée dans le résultat, c'est s'abuser soi-même et se prédestiner à toutes les illusions.

Le Spirite. En vérité, vous me feriez peur, si je n'avais pour moi le témoignage de ma conscience.

Le Théologien. Je désire qu'elle soit aussi éclairée que je la crois sincère. Du reste, n'anticipons pas sur ce qui vraisemblablement reviendra plus tard dans nos entretiens. En ce moment je me borne à ceci : donnez-moi un indice clair, évident, auquel je puisse reconnaître l'esprit qui parle.

Le Spirite. Mais, Monsieur, ceux que nous avons énumérés ne vous paraissent-ils point suffisants?

Le Théologien. Non, sans doute. Vous avez pu constater vous-même comme ils laissent le champ libre à des hypothèses fort possibles et qui détruisent toute sécurité.

Le Spirite. On n'en demande pas tant pour constater l'identité d'un de nos semblables.

Le Théologien. Le cas est bien différent. Par exemple, je vois un homme, je puis l'étudier dans ses actions, le suivre dans toute sa conduite; non-seulement je le connais extérieurement, je finis encore par être complétement édifié sur ses mœurs et sur son caractère. Mais cet être mystérieux qui ne s'exprime que par signes et que je ne vois pas, cet esprit dont je ne sais rien, sinon sur le témoignage qu'il se rend à lui-même, est-il bien réellement ce qu'il dit, ou joue-t-il un rôle devant moi? suis-je témoin d'une révélation sérieuse, ou suis-je dupe de la plus triste comédie? Voilà mon doute. Si vous m'en pouvez tirer, je vous en serai reconnaissant. Tout ce que je réclame, c'est que vous n'étendiez pas aux esprits le privilége que nous accordons si gracieusement à nos voisins d'outre-mer, je veux dire le droit de débarquer et de voyager sans passe-port au milieu de nous. Car pour ces hôtes d'un autre monde, un peu de rigueur est nécessaire; il faut avoir leur signalement, et exiger qu'ils nous prouvent dûment leur identité.

Le Spirite. C'est bien ainsi que nous l'entendons. Mais quelle raison avez-vous de ne pas vous en rapporter à leur parole?

Le Théologien. Vous savez si cela suffit lorsqu'il s'agit d'un inconnu. La prudence la plus vulgaire veut qu'il exhibe des pièces à l'appui de ses assertions, ou qu'il se réclame de personnes dignes de toute confiance. Mais vos esprits, quelle garantie nous offrent-ils? Ils savent, dites-vous, beaucoup de choses, j'en conviens. Ils ont les manières, le langage de ceux dont ils prennent le nom, c'est possible. Ces preuves suffiraient, en certains cas, pour prouver l'identité, s'il s'agissait de personnes vivantes ; mais avec les morts, il y faut mettre un peu plus de façon, parce qu'ici la mystification est infiniment plus facile. Tant que vous ne m'aurez pas montré qu'on ne peut supposer une substitution, je soutiens que vous ne sauriez avoir aucune assurance raisonnable.

Le Spirite. Votre logique est cruelle. A quoi bon rompre un charme si propre à consoler la douleur? Quoi! Monsieur, vous enviez à un père, à une mère, cette persuasion si douce qu'ils peuvent encore converser avec l'âme d'un enfant dont la mort a assombri leur existence! Après tout, quand même il y aurait péril de quelque illusion, ne voyez-vous pas qu'elle est de celles qui ne peuvent entraîner aucune suite fâcheuse, et qu'elle aura pour effet de cicatriser les blessures du cœur, de soulager la tristesse? Ministre d'un Dieu de charité, laissez, laissez à ceux qui pleurent l'espoir de retrouver quelquefois les objets de leur tendresse. Il est trop dur de venir vous placer entre ces âmes qui se comprennent et se répondent, pour y jeter un doute plein d'amertume, pour y faire naître un soupçon capable d'étouffer toute joie.

Le Théologien. Ah! Monsieur, que je vous laisserais volontiers en possession de la vôtre, si cette conduite ne me paraissait mille fois plus cruelle encore!

Le Spirite. Comment l'entendez-vous?

Le Théologien. Écoutez. Je suppose que votre fille, au lieu d'avoir été ravie à votre affection à l'âge de seize ans, soit tombée dès le berceau aux mains d'une cruelle nourrice qui, voulant assurer l'avenir de sa propre enfant, ait tramé et accompli un horrible échange. Celle qui vous appartient a disparu, elle est enfermée peut-être loin du jour et de la lumière;

pendant ce temps sa pauvre mère couvre de ses baisers et presse sur son cœur le fruit d'un sein étranger; vous-même, vous, le père de cette infortunée, vous enveloppez de votre amour une créature qui n'a rien de commun avec votre sang; à elle iront vos affections, à elle un jour votre nom, vos biens et votre héritage. Ah! je le demande, si quelqu'un avait connaissance de cette affreuse substitution, au nom de l'humanité, ne serait-il pas tenu de la découvrir ?

Le Spirite. J'en conviens; mais quel rapport...

Le Théologien. Le rapport est frappant. Catholique comme moi, vous admettez assurément l'existence du purgatoire; vous n'ignorez pas que pour être reçu au baiser éternel du Père céleste, il faut être pur comme les rayons du soleil, et que peu d'âmes échappent à la nécessité de subir, quelque temps du moins, les peines expiatoires. Qui sait si en ce moment votre enfant, toute innocente qu'elle fût d'ailleurs, en est entièrement délivrée? Or, tandis qu'elle souffre loin de son Dieu et loin de vous, une autre vient ici tenir sa place dans vos affections, vous amuser par de beaux discours, peut-être vous tromper sur son sort et vous persuader tout le contraire du vrai. J'ai vu, Monsieur, un de ces prétendus esprits jeter dans le désespoir une femme chrétienne, en prenant le nom de sa sœur, ange de piété et de vertu, en déclarant qu'elle était damnée. Et vous ne voulez pas que nous fassions luire la lumière sur ces mystères de ténèbres? vous prétendez que nous laissions les sentiments les plus nobles et les plus sacrés du cœur humain prendre le change et s'égarer en embrassant de vains fantômes? Des fantômes ! que dis-je, peut-être des êtres corrompus, malfaisants, de ces esprits inférieurs, comme vous les appelez, qui ne trouvent leur bonheur que dans la tromperie et dans le mensonge. Ah! quand il n'y aurait point d'autre péril, ce serait certes pour nous un devoir de démasquer l'imposture. Vos maîtres eux-mêmes admettent qu'on ne peut prouver l'identité que *jusqu'à un certain point* [1], ce qui

[1] *Le livre des esprits.* Préface. — « Avouons que malgré tout, les esprits malveillants peuvent tenter de nous tromper. Les substitutions ne sont pas rares. » (Dr Grand. *Lettres d'un cathol. sur le spirit.*, p. 107.)

veut dire qu'il y a toujours du doute et de l'incertitude. Quelle consolation peut subsister avec ce doute? quelle joie sérieuse est compatible avec cette incertitude? Je ne sais si l'interlocuteur caché qui me répond est l'âme de mon ami ou s'il n'est pas un esprit pervers; et je m'estimerais heureux de converser avec lui! Quant à moi, Monsieur, j'avoue que ce n'est point là que je chercherai le remède à mes larmes.

Les exercices religieux m'offrent un moyen sûr d'entrer en communication avec mes chers défunts. Sont-ils souffrants, je les soulage par ma prière; sont-ils heureux, je communie en quelque sorte à leur joie par mon amour. Là, point d'illusion possible; tout est certitude, tout est vérité, tandis qu'au contraire ces ombres que vous faites passer devant moi, si elles cachent quelque réalité, peuvent bien n'être que des personnages dont la pensée fait horreur, et qui, si je les voyais de près, me glaceraient d'épouvante.

Le Spirite. Ces appréhensions, je les partagerais avec vous si nous n'avions un moyen infaillible de nous tirer du doute qui vous fait peine.

Le Théologien. Ce moyen, quel est-il?

Le Spirite. Très-simple et très-facile. Mais comme je prévois qu'il soulèvera encore quelque discussion, permettez que nous remettions notre conversation à demain.

Le Théologien. Volontiers; la nuit porte conseil. Les esprits en profiteront sans doute pour venir remercier leur avocat et lui fournir encore de nouvelles armes. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

II

LES PROCÉDÉS.

Le Théologien. Eh bien! Monsieur, sommes-nous définitivement d'accord sur l'impossibilité de décerner au spiritisme un brevet d'orthodoxie?

Le Spirite. Telle qu'elle est présentée dans plusieurs de nos livres, la doctrine des esprits s'écarte évidemment de la foi catholique. Mais je l'ai dit et je le répète, ceci n'a pour moi qu'une très-médiocre importance.

Le Théologien. Comment! les esprits mentent, et vous ne vous en inquiétez pas?

Le Spirite. Rien ne m'oblige à croire que toutes les expériences aient été bien faites. On a pu prendre le change sur le caractère de ceux qui parlaient.

Le Théologien. Voilà bien ce que j'avais l'honneur de vous dire. Si les gros bonnets du spiritisme s'y trompent, le vulgaire pourra-t-il jamais s'y retrouver?

Le Spirite. Quant à moi, je n'accepte aucune solidarité avec personne. Les communications que j'obtiens, si elles font moins de fracas, n'en sont que plus sûres.

Le Théologien. De quelle manière vous y prenez-vous?

Le Spirite. De la manière la plus simple. Tantôt j'impose mes mains à une table et elle me répond; tantôt je prends un crayon, et, me mettant sous l'influence de l'esprit, j'écris sous sa dictée.

Le Théologien. Avez-vous alors conscience de ce que votre main trace sur le papier?

Le Spirite. Quelquefois oui, quelquefois non. Mais dans les deux cas, je sens très-bien que ce que j'écris n'est pas de moi, et que c'est un autre qui parle.

Le Théologien. Allez-vous aussi aux réunions de vos confrères et aux séances publiques?

Le Spirite. Oui, Monsieur, et j'avoue que je suis profondément édifié de tout ce que j'y vois. On débute toujours par la prière. Tout ce que l'on fait, c'est au nom de Dieu. Et puis on y entend des choses si belles, si touchantes! Écoutez, par exemple, cette communication obtenue dernièrement à Metz :

« La prière est une aspiration sublime à laquelle Dieu a donné un pouvoir si magique, que les esprits la réclament pour eux constamment. Tendre rosée qui est comme un rafraîchissement pour le pauvre exilé de la terre... Priez : c'est un mot descendu du ciel, c'est la goutte de rosée dans le calice d'une fleur, c'est le soutien du roseau pendant l'orage, c'est la

planche du pauvre naufragé pendant la tempête, c'est l'abri du mendiant et de l'orphelin, c'est le berceau de l'enfant pour s'endormir. Émanation divine, la prière est ce qui nous relie à Dieu par le langage, c'est ce qui l'intéresse à nous; le prier c'est l'aimer; l'implorer pour son frère, c'est un acte des plus méritoires[1]. »

Je voudrais vous citer tout le reste, tellement ce morceau me paraît ravissant.

Le Théologien. Voulez-vous me le laisser parcourir des yeux.

Le Spirite. Bien volontiers.

Le Théologien. L'esprit qui a dicté ceci avait lu *la Religion naturelle* de M. Jules Simon.

Le Spirite. Que voulez-vous dire?

Le Théologien. Je dis que cet esprit est pour le moins rationaliste. Écoutez plutôt :

« La prière agit directement sur l'esprit qui en est le but, elle ne change pas ses épines pour des roses, elle ne modifie pas sa vie de souffrances, — *ne pouvant rien sur la volonté immuable de Dieu,* — qu'en lui imprimant cet essor de volonté qui relève son courage, en lui donnant la force pour lutter contre les épreuves et les dominer[2]. »

Ce qui signifie, en meilleur français, que la prière agit non sur Dieu, mais sur l'homme; elle n'obtient rien de la volonté divine, puisque celle-ci est immuable, mais elle modifie notre volonté en l'élevant au-dessus d'elle-même. Voilà votre théorie. Maintenant prenez l'ouvrage que je viens d'indiquer, lisez dans la IVe partie le chapitre Ier, qui concerne la prière, vous me direz ensuite qui il faut féliciter : ou M. Jules Simon, de se trouver si bien d'accord avec les esprits; ou les esprits, de répéter fidèlement les leçons d'un si grand philosophe.

Le Spirite. Vous voulez rire.

Le Théologien. Pas du tout, cette observation est très-sérieuse. Les esprits visent à la popularité, et ils ne peuvent

[1] *Le spiritisme à Metz*, p. 6.
[2] *Ibid.* Cf. *Le livre des esprits*, t. II, c. II, n. 340 et suiv.

mieux faire que d'entrer dans les idées qui sont acceptées le plus facilement à notre époque. Aussi remarquons-nous qu'ils n'y manquent jamais; c'est ce qu'atteste tout l'ensemble de leur doctrine.

Le Spirite. Mais où prétendez-vous en venir?

Le Théologien. A ceci: que concevant ainsi la prière, vous ne sauriez prendre acte de celle que vous faites pour affirmer que l'esprit évoqué vient au nom de Dieu.

Le Spirite. Je ne vous comprends pas.

Le Théologien. Rien n'est pourtant plus simple. Si la prière que vous adressez à Dieu n'influe en rien sur sa volonté, pourquoi vous flattez-vous qu'en sa considération il vous enverra un bon esprit?

Le Spirite. C'est que par là nous méritons de l'obtenir.

Le Théologien. Très-bien; mais la volonté divine étant immuable, c'est-à-dire, selon vous, insensible à tout ce qui vient de l'homme, notre mérite ne peut pas plus la modifier que votre prière. En outre, pensez-vous que la demande adressée par vous soit agréable au ciel?

Le Spirite. Et pourquoi pas?

Le Théologien. D'abord, ce que vous réclamez, c'est un miracle.

Le Spirite. C'est du moins un fait extra naturel, ou, si vous aimez mieux, surnaturel, j'en suis d'accord.

Le Théologien. Et ce miracle ou ce fait surnaturel, vous le demandez moins que vous ne l'exigez par une sorte de commandement.

Le Spirite. Le commandement s'adresse à l'esprit.

Le Théologien. Oui, au nom de Dieu, que vous faites sans cesse intervenir. Or, ce droit de commander aux esprits de la part de Dieu, de qui le tenez-vous?

Le Spirite. Mais il me semble qu'il ne peut venir que de Dieu lui-même.

Le Théologien. Qui vous prouve que Dieu vous l'a conféré?

Le Spirite. L'expérience.

Le Théologien. Permettez. L'expérience ne saurait rien démontrer ici. Vous posez le commandement, le résultat se pro-

duit. Voilà le fait. Maintenant, au nom de qui l'esprit est-il venu, c'est la question qui demeure.

Le Spirite. Mais, Monsieur, l'esprit ne peut venir qu'avec la permission de Dieu.

Le Théologien. Venir *avec la permission de Dieu* et venir *au nom de Dieu* sont deux choses bien différentes. L'esprit qui trompait Achab, en mettant le mensonge dans la bouche de ses prophètes, venait avec la permission de Dieu; car le Seigneur lui avait répondu : « Tu l'abuseras et tu prévaudras; va et fais comme tu as dit[1]. » Ah! Monsieur, que de fois j'ai tremblé que vous et ceux qui vous imitent vous ne soyez victimes d'une déception semblable!

Le Spirite. C'est impossible. Dieu sait que nos intentions sont droites, il ne saurait souffrir qu'un esprit menteur se présente sous le couvert de son nom, et se prévale de notre religion pour en imposer à notre bonne foi.

Le Théologien. Prenez garde de mettre sans motif la religion en cause; si vous êtes trompés, vous ne devez l'imputer qu'à vous.

Le Spirite. Comment cela, Monsieur?

Le Théologien. De tout temps il y a eu certaines contrefaçons des actes religieux contre lesquelles le christianisme a grand soin de nous prémunir. C'est ce qu'on appelle divination, culte superflu, vaine observance, ou plus généralement superstition.

« Il y a superstition, dit Mgr Gousset, lorsqu'on invoque d'une manière expresse ou tacite le secours du démon pour connaître les choses cachées, occultes, secrètes, dont nous ne pouvons acquérir la connaissance par des moyens naturels... On distingue deux manières d'invoquer le démon, l'une expresse, l'autre tacite. L'invocation est expresse quand on l'invoque nommément sous une dénomination quelconque. Elle est tacite, quand on cherche à connaître une chose par

[1] Egressus est spiritus et stetit coram Domino et ait : Ego decipiam illum. Cui locutus est Dominus : In quo? Et ille ait : Egrediar et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Et dixit Dominus : Decipies et prævalebis, egredere et fac ita. (III *Reg.*, XXII, 22.)

des moyens que l'on sait ne pouvoir nous procurer naturellement cette connaissance[1]. »

Remarquez, Monsieur, ces derniers mots, et voyez bien si on ne les pourrait pas appliquer à ce qui se passe dans les expériences du spiritisme.

Le Spirite. Je vous assure que parmi nous personne ne pense à invoquer l'esprit impur.

Le Théologien. J'aime à le croire, d'autant plus que, aux yeux de vos docteurs, le démon semble n'être qu'un mythe[2]. Mais pour que cette invocation existe, il n'est pas nécessaire d'y penser.

Le Spirite. Eh quoi! vous voulez nous rendre responsables de ce que nous n'avons ni dans l'esprit, ni sur nos lèvres?

Le Théologien. Outre le langage de la parole, il y a encore celui des actions. Quand on prend certains moyens dans le but d'obtenir un effet déterminé, n'est-ce pas comme si on disait que l'on veut ce résultat?

Le Spirite. Sans doute.

Le Théologien. Et si le moyen adopté n'a aucun rapport naturel avec l'effet que l'on désire, n'est-il pas clair qu'on l'attend d'une intervention étrangère?

Le Spirite. Cela va sans dire.

Le Théologien. Vous ne soutiendrez pas qu'il y ait une relation naturelle entre l'imposition de vos mains sur une table et la présence d'un esprit, entre le crayon que vous tenez entre vos doigts et la révélation de ce qui se passe dans l'autre monde?

Le Spirite. Non, Monsieur, je l'ai dit, c'est une opération surnaturelle.

Le Théologien. Reste donc à savoir de qui vous attendez cette opération.

Le Spirite. Nous l'attendons de l'esprit lui-même.

[1] Mgr Gousset, *Théol. morale du Décalog.*, n. 418.

[2] Cf. *Instruct. pratiq. sur les manif. spirit.*, aux mots *Démon* et *Satan.* « Selon la doctrine spirite, Satan n'est point un être distinct, c'est la personnification du mal et de tous les mauvais esprits. » (*Ibid.*) *Liv. des esprits*, n. 62, etc.

Le Théologien. Alors pourquoi invoquer Dieu?

Le Spirite. Quand je dis que nous l'attendons de l'esprit, ce n'est pas pour exclure l'action divine, puisqu'elle est toujours la cause première de tout ce qui est bon.

Le Théologien. Vous convenez donc que votre opération n'est légitime que si elle a pour principe la volonté, le bon plaisir de Dieu?

Le Spirite. Bien entendu.

Le Theologien. Nous y voilà. Moi je vous conteste précisément le droit d'attribuer à Dieu un effet semblable.

Le Spirite. Quelles sont vos raisons?

Le Théologien. Les voici : Dieu est l'auteur de la nature et l'auteur de la grâce. Tout ce qu'il accomplit, il le fait à l'un de ces deux titres. Or, dans le cas présent, vous n'êtes pas sans doute tenté de dire qu'il agisse comme auteur de la nature, car le phénomène est tout à fait en dehors des lois naturelles.

Le Spirite. C'est évident. Et pourtant il faut bien ajouter que nous ne connaissons point la portée de toutes les forces cachées au sein de la création.

Le Théologien. Il n'est pas besoin que notre science aille jusque-là. Nous voyons ici intervenir une intelligence; cette intelligence n'anime habituellement ni la table, ni le crayon, ni aucun des objets dont on se sert pour avoir ses réponses. Quand elle fait mouvoir toutes ces choses, il est bien clair que c'est un effet en dehors des lois ordinaires.

Le Spirite. Je vous accorde ceci. D'un autre côté, je ne voudrais pas dire que Dieu agisse alors précisément comme auteur de la grâce.

Le Théologien. Vous avez pourtant des esprits qui ne reculent pas devant cette expression[1]. Quant à nous, prenons-en une autre, et disons qu'il devrait agir alors comme auteur de l'ordre extra naturel ou surnaturel.

Le Spirite. Très-bien.

Le Théologien. Pour que nous soyons en état d'attendre

[1] Cf. *Liv. des esprits,* liv. II, ch. 2.

un effet surnaturel de tel ou tel moyen dont nous usons, il faut de deux choses l'une : ou que cet effet y soit attaché comme de lui-même, ou qu'une promesse divine soit intervenue. Vous allez me comprendre. A la prière est attachée le secours de Dieu, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce, car il est tout simple qu'un père se laisse toucher par les supplications de ses enfants; aussi quand nous attendons ce secours, notre espérance n'est ni vaine ni téméraire. Mais il y a d'autres cas où une parole positive est indispensable pour expliquer notre foi. Quel rapport, par exemple, entre l'eau du baptême et l'amitié divine, entre la formule prononcée par un homme et le pardon accordé par le ciel ? Ici c'est l'institution du sacrement qui justifie notre confiance. Seule la promesse de Jésus-Christ pouvait créer un lien entre des choses si diverses. Je demande donc en vertu de quelle institution, sur l'autorité de quelles promesses vous attendez des pratiques employées par un *médium* la présence d'un esprit venant au nom de Dieu.

Le Spirite. Quand je ne pourrais vous répondre, je ne vois pas en quoi vous triompheriez, car, à mon tour, ne puis-je demander en vertu de quelle promesse nous attendrions les mêmes choses de l'esprit mauvais ?

Le Théologien. Oh ! il n'y a point de parité à établir. Celui qui, d'après l'Évangile, est le père du mensonge et le prince des ténèbres, ne fait point tant de cérémonies ; il est toujours prêt à intervenir du moment qu'il trouve une porte ouverte.

Le Spirite. Mais quelle serait celle que nous serions censés lui ouvrir? Dans ce qui se passe chez nous, vous trouvez une invocation formelle de Dieu ; pour le démon, il n'y en a aucune, ni expresse ni sous-entendue.

Le Théologien. D'invocation expresse, non, si ce n'est de la part de ceux qui recourent, comme ils disent, à *la petite évocation,* dans les cas difficiles. Mais l'appel tacite existe par le fait même que vous voulez un effet surnaturel, et que vous n'avez aucun motif de l'attendre de Dieu. Car, comme il n'y a que deux puissances qui soient capables de le produire,

si l'une s'y refuse, si elle ne vous autorise pas à espérer, il faut bien pour l'obtenir que vous vous tourniez du côté de l'autre. Sans compter qu'il peut y avoir un pacte que vous ne connaissez pas, et dont vous remplissez les conditions sans le savoir.

Le Spirite. Comment prouverez-vous que Dieu se refuse à faire ce que nous demandons ?

Le Théologien. La preuve en est dans toute l'Écriture. Dès le temps de Moïse, Dieu avait défendu d'évoquer les morts pour leur demander la vérité, déclarant que cette pratique était en abomination à ses yeux [1]. Aussi la loi avait-elle prononcé contre elle les châtiments les plus sévères. On sait que Saül extermina tous ceux qui s'y livraient, jusqu'au moment où il voulut lui-même y recourir, ajoutant à ses fautes précédentes cette dernière faute : aussi l'ombre de Samuel ne lui donna-t-elle qu'une réponse de mort [2]. Le christianisme ne s'est pas montré moins énergique pour réprouver ces communications partout où il les a trouvées. La nécromancie, sous quelque forme qu'elle se présentât, y a toujours été considérée comme illicite et sacrilége.

Le Spirite. Pourtant, Monsieur, nous lisons dans les histoires de nos saints bien des conversations qu'ils ont eues avec les âmes des défunts.

Le Théologien. Vous n'en trouvez pas une seule qu'ils aient cherchée, comme vous, par des moyens superstitieux. Sur l'ordre de Dieu, les âmes ont pu leur apparaître, soit pour leur faire part de leur gloire, si elles étaient bienheureuses, soit pour réclamer leurs prières, si elles étaient souffrantes. Mais dans ces communications, le ciel avait l'initiative. Point d'intermédiaires factices, point d'instruments bizarres ni de conventions arbitraires, rien à quoi on attachât une vertu secrète ou qui sentît un pacte conclu avec des puissances mystérieuses.

[1] *Nec inveniatur in te qui quærat a mortuis veritatem. Omnia hæc abominatur Dominus.* (*Deut.*, XVIII, 11, 12.)

[2] I *Regg.*, c. XXVIII.

Le Spirite. Je puis bien vous affirmer qu'il n'y a chez nous aucun pacte. Les moins chrétiens n'y croiraient pas, les autres en auraient horreur.

Le Théologien. Monsieur, j'ai une question à vous adresser. Pourriez-vous, s'il vous plaît, m'expliquer comment il se fait qu'un infidèle qui ne croit ni en Dieu ni à l'Église, baptise véritablement s'il verse de l'eau sur la tête d'un enfant en prononçant les paroles sacrées ?

Le Spirite. Je sais que tel est l'enseignement du catéchisme. Il faut donc dire que la grâce est attachée à ce rite, quelle que soit la croyance de celui qui l'emploie. Cependant, si je ne me trompe, il doit avoir l'intention générale de faire ce que fait l'Église.

Le Théologien. Oui, c'est cela. Cette intention suffit pour faire entrer un instant l'infidèle dans la pensée même de Jésus-Christ, et lui faire accomplir une œuvre toute surnaturelle. Or, maintenant sachez que le démon parodie les œuvres de Dieu. Lui aussi a ses sacrements, c'est-à-dire des rites, des observances, auxquels sont attachés certains effets dont il est l'auteur. Quiconque se met dans les conditions qu'il a déterminées se trouve par là même identifié avec lui pour l'effet à produire, quelles que soient d'ailleurs ses idées et ses croyances. Voilà ce qui existe dans une foule de pratiques magiques, superstitieuses. En est-il de même des faits du spiritisme? Cela paraît fort vraisemblable, et j'avoue que je suis très-porté à le croire.

Le Spirite. Mais, Monsieur, si l'on n'a nulle intention d'avoir des relations avec les esprits impurs?...

Le Théologien. Vous avez toujours celle de lier conversation avec ceux qui viennent d'ordinaire et que vous ne connaissez pas d'une manière certaine. C'en est assez pour que ce commerce vous soit justement imputé.

Le Spirite. Il y a des opérateurs qui protestent avec énergie qu'ils ne veulent à aucun prix se trouver en contact avec le démon.

Le Théologien. J'ai ouï dire que quand cette protestation est absolue, elle enchaîne toute la puissance des *médiums* et

met obstacle aux expériences. Mais plusieurs, tout en paraissant la faire, la rétractent équivalemment par leurs actes, puisqu'ils continuent à désirer, à appeler les mystérieux interlocuteurs.

Le Spirite. Vous me dites là, Monsieur, des choses bien étranges. Selon vous, les pratiques dont nous avons parlé seraient donc une sorte de sacrement diabolique qui aurait la vertu de produire les phénomènes spirites, à peu près comme le baptême produit la grâce ?

Le Théologien. Je n'affirme pas qu'il en soit ainsi, mais je dis que nous avons tout sujet de le craindre. Car enfin, ces pratiques ont une vertu ; cette vertu n'est ni naturelle ni divine. Alors veuillez bien, je vous prie, me la définir.

Le Spirite. Ce serait la première fois qu'on aurait vu chose pareille.

Le Théologien. Non, Monsieur, détrompez-vous. A toutes les époques, la magie a eu ses rites plus ou moins compliqués, souvent tout à fait semblables à ce que nous voyons aujourd'hui. Est-ce que vous n'avez pas entendu citer ce texte fameux de Tertullien, qui reprochait aux magiciens de son temps de faire parler les tables ?

Le Spirite. On m'en a dit vaguement quelque chose ; j'aimerais à savoir au juste ce qu'il en est.

Le Théologien. Tertullien, pour expliquer les faits qui se produisaient de son temps, recourt à la théorie même que je viens d'émettre. Il suppose une invitation adressée aux mauvais esprits une fois pour toutes, ensuite on n'a plus qu'à renouveler les signes de convention pour voir les âmes des morts revenir et les tables annoncer les choses cachées[1]. Voilà ce que pensaient les premiers chrétiens, voilà ce que disaient les Pères.

Le Spirite. Après tout, Monsieur, ceci ne regarde que les *médiums* et ceux qui leur commandent ; mais du moment que

[1] Tertull. *Apol.* XXIII. Magi phantasmata edunt et jam defunctorum infamant animas... habentes semel invitatorum angelorum et dæmonum assistentem ibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt.

je me borne à consulter, je suis absolument en dehors de tout danger de mal faire.

Le Théologien. Il y a une solidarité étroite entre celui qui adresse la question et celui qui procure la réponse. D'abord le premier est cause par rapport à l'acte du second ; ensuite lui-même est mis en contact avec l'esprit auquel il parle par cet intermédiaire. Si la conversation est satanique, il est clair que chacun des interlocuteurs y a sa part et s'y trouve mêlé pour son propre compte. Puis, quand vous forcez le démon à parler, vous devenez en quelque sorte l'obligé du démon. Vous vous soumettez à son action, vous lui accordez sur votre personne une certaine puissance dont il n'est pas toujours facile de calculer la portée.

Le Spirite. Monsieur, vous êtes sévère, et malgré l'autorité qu'a pour moi votre parole, j'aimerais à savoir si d'autres partagent ces idées.

Le Théologien. Les idées que j'exprime sont celles des pasteurs chargés de veiller au dépôt de la foi. Il y a à Rome une congrégation de cardinaux créée pour ce grand objet ; voici ce qu'elle dit à propos des abus du magnétisme :

« L'application de principes et de moyens purement physiques pour obtenir des effets vraiment surnaturels est une déception illicite et qui tient à l'hérésie [1]. »

Voici maintenant le commentaire que fait sur ces paroles un éminent évêque parlant à tous les prêtres de son diocèse.

« Cette décision, rapprochée de plusieurs autres principes qui sont certains par l'Écriture et par la tradition, vous fournira, Messieurs, des principes de solution par rapport à l'une des pratiques les plus dangereuses et les plus coupables, je veux dire *la communication avec les esprits*. La foi ne permet pas de douter que le recours aux morts pour apprendre la vérité ne soit un crime abominable devant Dieu et digne des châtiments les plus terribles. Or, s'il n'est pas permis d'interroger les morts, et, par conséquent, si Dieu refuse aux morts la faculté de répondre aux questions que les vivants ne peu-

[1] Encyclique de la Congrég. de l'inquisit., *Sur les abus du magnétisme.*

vent leur adresser licitement, de quelle source peuvent donc émaner ces réponses que l'on se flatte d'obtenir et que l'on obtient quelquefois? Manifestement nul autre que l'esprit d'erreur et de ténèbres ne peut obéir à ces interpellations coupables. La communication avec les esprits est donc ni plus ni moins le commerce avec les démons; et c'est par conséquent le retour à ces monstrueux désordres et à ces superstitions damnables, qui ont placé pendant tant de siècles et qui placent encore les nations païennes sous la honteuse servitude des puissances infernales... Aucune conscience éclairée ne peut se permettre ni cette évocation des morts, ni ce recours aux esprits quelconques, ni ces questions sur les mystères les plus impénétrables de la vie présente et sur les mystères de la vie future... Les seuls rapports qui nous soient permis avec les esprits, ce sont les rapports surnaturels qui consistent dans la prière, dans l'invocation des anges et des élus, dans la méditation de leurs vertus, dans le souvenir et l'imitation de leurs exemples, dans la docilité à suivre les inspirations intérieures que leur intercession auprès de Dieu peut faire arriver dans nos cœurs [1]. »

Vous voyez si j'ai surfait la doctrine.

Le Spirite. Monsieur, je professe un profond respect pour la parole des prélats qui sont nos maîtres dans la foi. Tous se montrent-ils aussi opposés au spiritisme que celui à qui vous empruntez ce passage?

Le Théologien. Je pourrais vous en citer bien d'autres, si je ne craignais de vous être à charge; vous pouvez lire les lettres pastorales de NN. SS. les évêques de Québec, de Viviers, d'Orléans, de Rouen, de Cambrai, de Mons, de Marseille, d'Autun, de Verdun, d'Alby, de Rennes, de Dijon, etc... Vous trouverez partout les mêmes réprobations, partout des qualifications semblables. Et il ne faut pas vous en étonner, car le sens catholique répugne à se permettre ces choses tout autant que la science théologique les condamne.

Le Spirite. Pourtant je vois des personnes pieuses qui ne se

[1] Mgr Pie, *Discours et Instr. pastor.*, t. III, p. 43-45.

font point scrupule d'y prendre part. Elles continuent de fréquenter les sacrements en même temps que nos réunions, tour à tour elles paraissent aux expériences spirites et à la table sainte. Ainsi le clergé ne porte pas partout un jugement aussi rigoureux.

Le Théologien. Monsieur, ce que vous dites peut tenir à bien des causes qui n'infirment en rien l'unanimité des réprobations. Il y a des âmes tellement obstinées dans certaines idées que le prêtre essayerait vainement de les en faire démordre. Quand il les croit dans la bonne foi, souvent il les abandonne à leur conscience. D'autres ne portent pas même à son tribunal des pratiques dont elles ne comprennent pas ou ne veulent point comprendre la grièveté. Il n'y a donc absolument rien à conclure du fait que vous mettez en avant, et qui ne saurait être après tout qu'une exception assez rare.

Le Spirite. Eh bien ! je veux supposer avec vos autorités que la source des révélations spirites soit réellement le démon. Nous nous tiendrons donc en garde contre ses ruses, mais si nous pouvons les forcer à faire le bien, ne sera-ce pas une œuvre licite et méritoire ?

Le Théologien. Je vous entends, vous êtes persuadé que les résultats du spiritisme en sont la justification.

Le Spirite. Oui, Monsieur, et c'est là le côté le plus fort de ma thèse. Puisque j'ai passé pour battu jusqu'à présent, j'aurais bien envie de prendre contre vous une bonne revanche.

Le Théologien. A demain, si vous voulez. Nous aurons plus de loisir pour donner à ce point de vue toute l'importance qu'il mérite.

Le Spirite. A demain donc. Trouvez-vous ici à pareille heure.

A. Matignon.

LES SAINTS APOTRES

PAUL, JACQUES ET JEAN.

Le rationalisme protestant d'Allemagne, qui voit dans le christianisme plutôt un système ou un ensemble de systèmes qu'une religion, et qui en attribue l'établissement moins à Jésus-Christ qu'aux apôtres, s'est appliqué avec un soin particulier à étudier au pied de la lettre et à comparer entre elles ce qu'il appelle leurs différentes doctrines. Sous le charme de l'antithèse, et poussé par la manie du parallèle, il ne se lasse point de rapprocher les uns des autres ou d'opposer entre eux ces fondateurs de l'Église, pour faire mieux ressortir les rapports et les différences soit de leurs qualités personnelles, soit du caractère et des tendances de leurs écrits.

Pierre, dit-on, c'est l'homme de l'organisation, l'homme du pouvoir ; c'est le type de l'Église romaine. Jean, c'est l'homme de la contemplation, de la prophétie et de la métaphysique ; c'est le type de l'Église grecque. Paul, c'est l'homme de l'action et de la parole; c'est le type de l'Église protestante ! — Dans le christianisme, Pierre représente l'élément judaïque ; pour lui, la doctrine, c'est la loi. Jean représente l'élément oriental ; pour lui, la doctrine se résume dans l'amour. Paul représente l'élément gréco-latin ; pour lui, la foi est l'abrégé de la doctrine. — La théologie pétrinienne, se rattachant es-

sentiellement aux idées antérieurement reçues, marie l'Évangile avec la Loi. La théologie paulinienne, saisissant la différence fondamentale de ces deux dispensations, combat pour l'émancipation de l'Évangile. La théologie joannique enfin, ayant déjà complétement franchi le champ de la polémique antijudaïque, élève l'Évangile d'une manière tout à fait indépendante dans la sphère de la spéculation théologique et du mysticisme religieux [1].

Saint Jacques diffère peu de saint Pierre. L'un et l'autre s'appuient principalement sur l'Ancien Testament, et la morale domine dans leur enseignement. Cependant, dans la doctrine du premier, le dogme est moins développé que dans celle du second. Quant à saint Paul, il n'est d'accord ni avec saint Pierre, ni par conséquent avec saint Jacques, ni avec saint Jean. Nous avons déjà fait voir[2] que, quoi qu'on en dise, sa doctrine est parfaitement en harmonie avec celle du prince des apôtres. Il ne nous reste plus à parler que de saint Jacques et de saint Jean [3].

I

SAINT JACQUES.

Saint Jacques est, dit-on, comme saint Pierre, le représentant du judéo-christianisme. Sa doctrine se renferme dans le cercle étroit d'un judaïsme croyant à l'accomplissement des prophéties messianiques en Jésus-Christ.

C'est pour cela qu'il adresse son épître aux « douze tribus dispersées. » (I, 1.) C'est pour cela qu'il appelle Abraham

[1] Reuss, *Hist. de la théol. chrét.*, t. I, p. 39, et *passim*; Baur, Schwegler, *passim*.

[2] *Etudes de théologie, de philosophie et d'hist.*, décembre 1861, p. 622.

[3] Nous admettons ici comme authentiques tous les écrits canoniques de saint Jacques et de saint Jean, parce que ceux de nos adversaires qui rejettent leur authenticité les regardent néanmoins comme l'expression exacte de la doctrine des deux apôtres. Car, disent-ils, l'auteur de ces écrits ne les aurait pas mis sous les noms de saint Jacques et de saint Jean s'ils n'eussent été conformes à leur doctrine.

« notre père. » (II, 21.) C'est pour cela qu'il voit dans l'assemblée des fidèles plutôt la Synagogue que l'Église (συναγωγή et non ἐκκλησία. — II, 2). C'est pour cela que l'Évangile n'est à ses yeux que l'accomplissement de la loi ; Dieu, un législateur et un juge; le véritable chrétien, un observateur de la loi (I, 25. — II, 8-12. — IV, 11 et suiv.) Telles sont du moins les principales raisons alléguées par Schwegler pour prouver que la doctrine de cette épître est encore exclusivement judaïque[1]. Baur avait également cru apercevoir dans cet écrit une tendance contraire à la doctrine plus large de saint Paul, peut-être même une opposition à sa personne[2]. Enfin M. Reuss affirme sans restriction que, dans toute cette épître, « il n'y a pas un mot qui dépasse le niveau de l'Ancien Testament. » Et il ajoute : « Cela est si vrai que plusieurs auteurs ont été jusqu'à dire que l'épître de Jacques a dû être écrite à une époque où la séparation de l'Église et de la Synagogue n'avait pas encore été commencée[3].

Avant de discuter ces allégations il est bon de se rappeler à qui l'apôtre adressait son écrit, à quelle occasion et dans quel but.

Un grand nombre de Juifs, convaincus de l'accomplissement des prophéties messianiques en Jésus-Christ, se persuadaient que cette profession de foi suffisait pour les rendre héritiers des promesses de la nouvelle alliance, comme ils l'étaient de celles de l'Ancien Testament par leur seule origine. Ne voyant aucune différence essentielle entre le christianisme et le judaïsme, ils ne comprenaient point la nécessité d'une renaissance spirituelle et gardaient, au sein de la société chrétienne, tous leurs vices nationaux. Nous apprenons par les épîtres de saint Paul qu'ils disputaient sur la religion avec passion, et se faisaient remarquer par leur ostentation, non moins que par leur cupidité[4]. Ils se posaient en docteurs, prétendant « posséder la science de Dieu, tandis qu'ils le re-

[1] Schwegler, *Das nachapostolische Zeitalter*, t. I, p. 420-423.
[2] Baur, *Das Christenthum der drei ersten Jahrhunderte*, p. 122-123.
[3] Reuss, *Histoire de la théologie chrétienne*, t. I, p. 374.
[4] Voyez, entre autres passages, *Tit.*, I, 10. — *I Tim.*, I, 4-6 ; VI, 3-10.

niaient dans leurs œuvres[1]. » C'est à eux que s'adresse saint Jacques. Son but est d'abord de reprendre et de corriger leurs défauts, principalement l'ostentation hautaine des riches et la préférence qu'on leur accordait sur les pauvres dans les assemblées chrétiennes. Il réfute ensuite l'erreur dogmatique sur laquelle se fondait leur conduite, la fausse opinion qu'ils s'étaient faite de l'inutilité des œuvres pour opérer leur salut pourvu qu'ils crussent en Jésus-Christ.

Dans la partie morale de son épître, l'apôtre rappelle aux fidèles combien il est contraire à l'esprit de la foi de faire acception de personnes (II, 1). Il réprouve l'usage d'accorder les honneurs ecclésiastiques aux riches et d'en exclure les pauvres (II, 2, 3). Cette distinction renferme un jugement injuste (II, 4), contraire à la Providence, qui donne la préférence aux pauvres (II, 5), contraire à l'équité naturelle, à cause des nombreux défauts des riches, qui les rendent souvent indignes de privilége (II, 6, 7), contraire à la charité, qu'elle blesse, et à la loi tout entière, qui se trouve par là même violée (II, 8-11).

Quant à la manie d'enseigner, ou plutôt de dogmatiser, on s'en défendra aisément, si l'on songe que ceux qui instruisent les autres auront à rendre à Dieu un compte plus rigoureux (III, 1). Le ministère de la parole est plein de dangers (III, 2); car, bien que la langue ne soit qu'un petit membre, si on la compare au corps entier, elle a néanmoins une très-grande puissance, comme le frein qui dompte le coursier (III, 3), comme le gouvernail qui dirige le navire (III, 4), comme l'étincelle qui embrase toute une forêt (III, 5). Elle est d'ailleurs difficile à régler (III, 6-8), et sert pour le mal autant que pour le bien (III, 9-12). La présomption naturelle à l'homme et sa folle confiance en sa propre sagesse, si contraire à la sagesse véritable, augmentent encore tous ces dangers (III, 13-18).

La partie dogmatique, avant tout, fait voir que la foi vraie est celle qui produit les œuvres de la justice chrétienne. Sans

[1] *Tit.*, I, 16. — *II Tim.*, III, 5.

les œuvres, en effet, la foi est aussi inutile au croyant pour son salut, que le serait au pauvre pour s'enrichir la simple persuasion qu'il est riche (II, 14-16). Sans les œuvres, elle est vaine, parce qu'elle est morte, incapable de se manifester au dehors, trop semblable, en un mot, à celle des démons (II, 17-19). Sans les œuvres, elle est essentiellement imparfaite, parce qu'elle ne sert ni à l'augmentation, ni à la consommation, ni à la conservation de la justice, comme le prouvent les exemples d'Abraham et de Rahab (II, 21-25[1]).

Ces quelques notions expliquent assez bien le caractère et les tendances de l'épître de saint Jacques, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y chercher le judéo-christianisme, tel que le comprend l'école de Tubingue. Les expressions signalées par Schwegler ne prouvent point que l'apôtre renfermât son christianisme dans les limites du judaïsme. Saint Jacques était Juif d'origine, et il écrivait à des chrétiens nés comme lui dans le judaïsme; n'était-il pas naturel qu'il leur présentât les idées chrétiennes sous des formes et avec des expressions qui leur étaient plus familières, et dont l'analogie de l'Ancien Testament et du Nouveau lui permettait l'usage? Saint Paul, à qui on voudrait opposer saint Jacques, n'a-t-il pas employé les mêmes formes et les mêmes expressions dans son épître aux Hébreux? Les exemples cités par l'apôtre palestinien, ne l'ont-ils pas été également par l'Apôtre des gentils[2]?

Sans doute saint Jacques voit dans le christianisme la loi, mais la loi parfaite, la loi de liberté de l'alliance nouvelle[3], et non la loi imparfaite et servile de l'ancienne alliance. Son christianisme est quelque chose de parfait sous tous les rapports. Ainsi : le chrétien doit être parfait[4]; de même que la grâce de Dieu est quelque chose d'excellent et de parfait[5], de même, la foi chrétienne doit atteindre sa perfection par les

[1] Voyez pour l'analyse complète de l'épître de saint Jacques, Kiber, *Analysis biblica*, t. II, p. 519-524. Paris, 1856.

[2] *Hebr.*, XI, 17, 31.

[3] « Legem perfectam libertatis (*Jac.*, I, 25). »

[4] « Ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes (*Jac.*, I, 4). »

[5] « Omne datum optimum, et omne donum perfectum (*Jac.*, I, 17). »

œuvres qui en procèdent [1]. Les œuvres elles-mêmes doivent être parfaites [2] et exclure tout partage du cœur ou de l'intention [3]. De là vient qu'on ne peut négliger aucune partie de la loi sans se rendre coupable envers la loi entière [4]. Ce n'est pas assez d'écouter la parole, il faut la mettre en pratique [5]; c'est trop peu de dire, il faut faire [6]; il ne suffit pas de croire, il faut agir [7]. La loi chrétienne est une loi de liberté, qui n'impose pas le joug de l'esclavage; mais, au contraire, qui en affranchit par le renouvellement intérieur et la renaissance spirituelle [8].

« Tout cela, dit fort bien Lechler, se rapporte manifestement au point de vue chrétien, et non judaïque, concernant la loi [9]. »

Quoique saint Jacques ne se proposât pas directement, dans son épître, d'enseigner et d'établir le dogme, parce qu'il s'adressait à des croyants, mais plutôt de corriger leurs mœurs et leurs préjugés, on y trouve néanmoins incidemment bien des paroles qui révèlent une doctrine dépassant de beaucoup le niveau de l'Ancien Testament, surtout par rapport à Jésus-Christ. Lechler et Dorner l'ont eux-mêmes reconnu [10].

Aux yeux de l'apôtre, Jésus-Christ est législateur et roi; car il lui attribue les qualités de Seigneur, de Seigneur de la gloire et de juge [11]. Jésus-Christ est docteur et prophète, apportant la parole de vérité à la fois révélatrice et créatrice [12], et on peut juger de la haute idée que saint Jacques se faisait

[1] « Ex operibus fides consummata est (*Jac.*, II, 22). »
[2] « Opus perfectum operatur (*Jac.*, I, 4). »
[3] *Jac.*, I, 8. — IV, 8.
[4] *Jac.*, II, 10.
[5] « Factores verbi, et non auditores tantum (*Jac.*, I, 22). »
[6] « Sic loquimini, et sic facite (*Jac.*, II, 12). »
[7] « Quid proderit... si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat (*Jac.*, II, 14). »
[8] *Jac.*, I, 18-25.
[9] Lechler, *Das apostolische und das nachapostolische Zeitalter*, p. 166.
[10] Lechler, *ibidem*. — Dorner, *Entwickelunsgechichte von der Person Christi*, t. I, p. 95 et sq.; Stuttgart, 1845; Berlin, 1851.
[11] *Jac.*, I, 1. — II, 1. — V, 7-9.
[12] *Jac.*, I, 17, 18.

de lui sous ce rapport par les nombreux passages où il fait allusion à ses discours [1]. Jésus-Christ est prêtre et médiateur; car la prière en son nom est puissante par son entremise, et c'est de lui que les sacrements tiennent leur vertu [2]. Jésus-Christ est Dieu, puisqu'on lui attribue les qualités de souverain Seigneur et de juge suprême de la même manière qu'à Dieu [3].

La doctrine de saint Jacques n'est donc pas exclusivement judaïque, ni, par conséquent, essentiellement différente de celle de saint Paul. Il est même très-remarquable qu'un des points sur lesquels l'évêque de Jérusalem revient le plus souvent dans son épître, le dernier avénement du Seigneur en qualité de juge [4], soit précisément un de ceux que l'école de Tubingue regarde comme caractéristique de la théologie paulinienne [5]. Cependant, pour achever d'établir la parfaite conformité de doctrine entre les deux apôtres, il faut répondre encore à une objection tirée de la célèbre controverse protestante au sujet de la foi et des œuvres, renouvelée par l'école de Tubingue. Saint Paul, dit-on, attribue notre justification à la foi sans les œuvres, et saint Jacques affirme que la foi sans les œuvres ne saurait nous justifier. N'est-ce point là une contradiction manifeste?

Avant de répondre directement à la difficulté, rappelons quelques notions essentielles.

D'après la doctrine catholique, il y a deux sortes de justification. L'une s'accomplit en nous lorsque, de pécheurs que nous étions, nous devenons justes. C'est la première justification [6]. L'autre a lieu lorsque nous recevons un accrois-

[1] Comparez par exemple : *Jac.*, I, 17 et *Matth.*, VII, 11. — *Jac.*, I, 20 et *Matth.*, V, 22. — *Jac.*, I, 22 et sq. et *Matth.*, VII, 21 et sq. — *Jac.*, I, 25 et *Joan.*, XIII, 17. — *Jac.*, II, 8 et *Marc.*, XII, 31. — *Jac.*, II, 13 et *Matth.*, V, 7. — *Jac.*, IV, 12 et *Matth.*, X, 28. — *Jac.*, V, 2 et *Matth.*, VI, 19. — *Jac.*, V, 12 et *Matth.*, V, 34. — *Jac.*, V, 15 et *Matth.*, XI, 1. — etc.

[2] *Jac.*, V, 13-18.

[3] Comparez : *Jac.*, I, 7. — IV, 15, avec *Jac.*, II, 1. — V, 8, pour le titre de Seigneur, et *Jac.*, IV, 12 avec V, 8, pour celui de Juge.

[4] *Jac.*, II, 12, 13. — IV, 12. — V, 3, 8.

[5] Voyez Lechler, *Das apost. und nachapost. Zeitalter*, p. 167.

[6] Voyez *Rom.*, III, 30; IV, 5. — *Gal.*, III, 8. — *Act. apost.*, XIII, 39.

sement de justice, selon cette parole de l'Apocalypse de saint Jean : « Que celui qui est juste, le devienne davantage [1]. » C'est la seconde justification. Ni l'une ni l'autre ne se fait d'une manière complétement indépendante des œuvres. Quant à la première, saint Pierre, en s'adressant aux Juifs après la Pentecôte, exige, outre la foi, la pénitence, qui renferme l'espérance et l'amour : « Faites pénitence, leur dit-il, et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés. » Et encore : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de ses péchés [2]. » C'est seulement lorsque la foi, et, par elle, la crainte, l'espérance, l'amour et la contrition, nous ont disposés à la justification, que la grâce l'accomplit en nous [3]. Ainsi, les œuvres ne produisent ni ne méritent la première justification; mais elles lui servent de préparation. Quant à la seconde, elle est le résultat combiné de la grâce qui la produit et des œuvres qui la méritent, parce que, une fois devenus justes, nous pouvons mériter une augmentation de justice, par la foi jointe aux bonnes œuvres, en allant de vertus en vertus [4]. Les bonnes œuvres ont donc toujours un certain rapport avec la justification, ou comme préparation, ou comme mérite. On n'en pourrait dire autant des œuvres de la Loi. Elles étaient, il est vrai, régulièrement parlant, une condition préalable à la justification; mais elles ne pouvaient, par elles-mêmes, ni la mériter ni même y préparer efficacement.

Luther, appliquant aux œuvres de la justice chrétienne ce que saint Paul avait dit de celles de la Loi, prétendit que la foi seule justifiait, sans le concours d'aucune œuvre; et comme l'épître de saint Jacques prouve le contraire, il en nia l'authenticité. « Cette position à part faite à un livre du canon, dit M. Reuss, fut un continuel embarras pour l'exégèse dogmatique. Elle n'a pas cessé de l'être, quoique les écoles protestantes, revenant de la rigidité inexorable du réformateur

[1] *Apoc.*, XXII, 11.
[2] *Act.*, III, 19; II, 38.
[3] Voyez *Concil. Trident.*, sess. VI, *De justific.*, cap. IV.
[4] Voyez *Concil. Trident.*, sess. VI. *De justific.*, cap. X.

dogmaticien, aient depuis longtemps réintégré notre épître dans les honneurs de la canonicité. Il s'agit aujourd'hui de justifier cette condescendance, en d'autres termes, de prouver l'absence de toute contradiction entre deux auteurs également inspirés, et c'est bien le besoin d'arriver à un résultat tranquillisant sous ce rapport, qui provoque des études de plus en plus nombreuses sur cette question aussi épineuse qu'intéressante [1]. »

Si le protestantisme cherche encore vainement le moyen de concilier la doctrine des deux apôtres sur la justification, le catholicisme ne voit aucune contradiction entre l'une et l'autre. De quoi s'agit-il, en effet? à quoi se réduit la difficulté? C'est que d'une part ou affirme, et de l'autre on nie la nécessité des œuvres pour la justification. Est-ce là une contradiction évidente? Oui, sans doute, si, de part et d'autre, il est question des mêmes œuvres; non, assurément, s'il s'agit d'œuvres différentes. Or, il suffit de se rappeler le but que se proposaient saint Paul et saint Jacques, pour comprendre qu'ils ne parlaient pas des mêmes œuvres.

« Dans les épîtres aux Romains et aux Galates, dit le D. Reithmayr, où l'Apôtre parle de la justification par la foi, il se plaçait au point de vue de la controverse qu'il avait à soutenir contre les Juifs. La question principale était celle-ci : L'homme peut-il arriver à un état de justice qui soit uniquement le fruit de ses efforts? peut-il, par lui-même, se mettre complétement d'accord avec la loi morale? peut-il, par ses seuls mérites, acquérir la vie éternelle? — Appuyé sur l'his-

[1] Reuss, *Hist. de la théol. chrét.*, t. II, p. 524. — « Les études harmonistiques, ajoute l'auteur en note (p. 525), commencent à l'époque même où l'habitude reprit ses droits relativement à l'intégrité du canon. Nous nous bornerons cependant ici à citer les dissertations, plus récentes et plus approfondies, de Tittmann (1781), de Knapp (1803), de Neander (dans un discours publié en 1822, et dans l'Histoire des apôtres), de Frommann (*Studien*, 1833, I), de Schleyer (*Freiburger ZS.*, IX, 1), de Rau (*Würtemb. studien*, 1845, II), ensuite les thèses de MM. Dizier (Str., 1827), Gourjon (Str., 1831), Claparède (Gen., 1834), Bricka (Str., 1838), Marignan (Mont., 1841), Galup (Str., 1842), J. Monod (Mont., 1846), Nogaret (Mont., 1846), Lœffler (Str., 1850). Enfin nous rappellerons que tous les commentaires de l'épître de Jacques ont dû s'en occuper. »

toire et la révélation, Paul répond négativement; il soutient que la justice et la vie éternelle s'obtiennent par la grâce divine; il indique l'institution par laquelle ces dons nous arrivent, et la condition que Dieu exige de l'homme. Cette condition, c'est la foi, ou l'acceptation du médiateur divin et de son œuvre salutaire (*Phil.*, III, 9). Voilà ce que saint Paul annonce comme la substance de son Évangile, ce qu'il veut persuader aux Juifs et aux Gentils, ce qu'il soutient enfin contre des chrétiens égarés par un zèle outré pour la loi mosaïque.

« Saint Jacques, s'adressant à des chrétiens convaincus que la foi est la racine de la justice et du salut, veut empêcher qu'ils n'exagèrent, ou ne comprennent mal ce principe, et qu'ils ne croient pouvoir impunément négliger l'œuvre essentielle de leur perfectionnement. Il s'efforce donc de leur faire sentir qu'une croyance oisive en Jésus-Christ serait une foi morte, bien différente de la foi d'Abraham [1]. »

Ainsi, saint Jacques parle des œuvres de la justice chrétienne, c'est-à-dire, en général, de toutes celles qu'on peut accomplir avec le secours de la grâce et qu'on appelle bonnes œuvres; tandis que saint Paul parle principalement des œuvres de la loi mosaïque, et en général de celles que l'homme peut accomplir par ses seules forces naturelles, sans le secours de la grâce. Telle est l'explication donnée par saint Augustin et les meilleurs interprètes de la sainte Écriture [2]. On ne saurait en méconnaître la justesse, si l'on veut bien chercher la pensée de saint Paul dans ses propres expressions et dans l'ensemble de sa doctrine.

Quand l'Apôtre dit, dans son épître aux Romains (III, 28) : « Nous croyons que l'homme est justifié par la foi, sans les *œuvres de la Loi*, » il ne parle nullement des *bonnes œuvres*, mais des *œuvres de la Loi*, ou, en général, de celles que l'homme peut accomplir par les mêmes principes et avec les mêmes secours, c'est-à-dire par un principe d'obéissance ser-

[1] Reithmayr, *Introd. hist. et crit. aux livres du N. T.*, t. II, p. 362, éd. Valroger.

[2] Voyez August., *De spiritu et litt.*, c. IV. — Cornel. a Lap., *Commentarius in omnes D. Pauli epist.*, Epist. ad Rom., III, 28.

vile et purement extérieure, et sans le secours de la grâce. Le style et le langage habituel de saint Paul ne permettent pas d'en douter. Car, toutes les fois qu'il est question des œuvres accomplies par les seules forces de la nature, selon qu'elles sont commandées ou non par la Loi, il les appelle simplement les *œuvres*, ou les *œuvres de la Loi*. S'agit-il, au contraire, de celles qu'on ne peut faire qu'avec un secours surnaturel, il leur donne constamment le nom de *bonnes œuvres* [1].

Au reste, si l'Apôtre, en niant ici le concours des œuvres à notre justification, entendait parler des bonnes œuvres, il serait en contradiction manifeste avec lui-même, puisqu'il affirme clairement ailleurs que la foi justifie par les œuvres. La foi qui justifie, dit-il aux Galates, c'est celle qui opère par la charité [2]; toute autre, fût-elle assez puissante pour transporter les montagnes, ne servirait de rien [3]; et, pour être juste aux yeux de Dieu, c'est trop peu d'écouter seulement la loi, comme pourraient le faire ceux qui auraient la foi sans les œuvres, il faut l'accomplir, ce qui exige au moins certaines œuvres [4]; car le fruit de la Rédemption, la justification, ne consiste pas uniquement dans la foi, mais aussi dans la sainteté et les bonnes œuvres [5].

Loin de regarder les bonnes œuvres comme inutiles à notre sanctification, saint Paul en recommande instamment la pratique : « Ceux qui croient en Dieu, dit-il, doivent être toujours les premiers à pratiquer les *bonnes œuvres*, parce qu'elles sont bonnes et utiles aux hommes [6]. » Il félicite Philémon de

[1] Voyez, pour ces dernières, *Rom.*, II, 7. — *II Cor.*, IX, 8. — *Eph.*, II, 10, — *Philipp.*, I, 6. — *Coloss.*, I, 10. — *II Thessal.*, II, 16. — *I Tim.*, II, 10; V, 10; VI, 18. — *II Tim.*, II, 21; III, 17. — *Tit.*, I, 16; II, 7, 14; III, 8, 14. — *Philem.*, 6. — *Hebr.*, X, 24.

[2] « In Christo Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium : sed fides, quæ per charitatem operatur (*Gal.*, V, 6). »

[3] « Et si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum (*I Cor.*, XIII, 2). »

[4] « Non enim auditores legis justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur (*Rom.*, II, 13). »

[5] « Dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret, et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum (*Tit.*, II, 14). »

[6] *Tit.*, III, 8.

ce que la libéralité qui naît de sa foi éclate aux yeux de tous et se manifeste par les *bonnes œuvres*[1]. Il veut que les veuves choisies pour être employées au service de l'Église aient pour elles le témoignage des *bonnes œuvres*[2]; que les riches cherchent avant tout à s'enrichir en *bonnes œuvres*[3]; que tous, en un mot, abondent en *bonnes œuvres*[4], portent des fruits par les *bonnes œuvres*[5], rivalisent en *bonnes œuvres*[6].

Si donc il ne mentionne ordinairement que la foi lorsqu'il parle de la justification, ce n'est point parce qu'il veut en exclure les bonnes œuvres, c'est, au contraire, parce qu'il regarde avec raison la foi comme le commencement, le fondement et la racine des œuvres qui précèdent ou accompagnent notre justification.

Elle en est le commencement, parce qu'elle les précède; car, à moins de croire en Dieu, à moins de croire que par Jésus-Christ la justice lui est offerte, le pécheur ne peut concevoir ni l'espérance, ni l'amour, ni le repentir de ses péchés. Elle en est le fondement, parce qu'elle peut bien exister sans les œuvres, mais non point les œuvres sans elle; de même que le fondement peut subsister avant et sans l'édifice qui le couronne, quoique l'édifice s'écroule nécessairement dès qu'on lui ôte son fondement. Elle en est la racine, parce qu'elle concourt à produire les œuvres. Celles-ci, il est vrai, n'en procèdent pas nécessairement, ni indépendamment de tout secours surnaturel, mais elles sont le fruit de la foi combinée avec la grâce. La foi propose à la charité un Dieu infiniment aimable pour nous le faire aimer; la foi propose à l'espérance un Dieu tout-puissant et fidèle dans ses promesses pour nous faire espérer en lui; la foi propose à la crainte un Dieu infiniment juste pour nous le faire craindre, et c'est elle encore qui nous fait comprendre que le péché doit être puni

[1] *Philem.*, 6.
[2] *I Tim.*, v, 10.
[3] *I Tim.*, vi, 18.
[4] *II Cor.*, ix, 8.
[5] *Coloss.*, i, 10.
[6] *Hebr.*, x, 24.

par la pénitence, l'offense faite à Dieu réparée par la douleur et la contrition[1].

Nous pouvons donc conclure avec le docteur Reithmayr qu'il n'y a d'autre différence entre saint Paul et saint Jacques, au sujet de la nécessité des œuvres pour notre justification, sinon que « à ceux qui pensaient que la foi suffisait, saint Jacques démontre plus *expressément* que cette supposition est contraire à l'Écriture, et que la foi est infusée dans nos cœurs pour y susciter une vie nouvelle[2]. »

Sur ce point, en particulier, comme sur l'ensemble de la doctrine, il n'y a entre les deux apôtres ni contradiction ni opposition.

II

SAINT JEAN.

On a lieu de s'étonner que la critique historique ait cru devoir distinguer entre ce qu'elle appelle la *théologie paulinienne* et la *théologie joannique*, lorsqu'on pense aux nombreux points de contact qui rapprochent la doctrine de saint Paul de celle de saint Jean ; car, malgré la différence de force et de caractère, on ne peut, à moins de prévention, s'empêcher de voir dans les œuvres canoniques de ces deux écrivains sacrés une seule et même doctrine, et une compréhension du dogme et de la théologie plus forte et plus complète que dans tous les autres.

D'après M. Reuss, le système joannique, ou la manière particulière dont la théologie chrétienne est présentée par saint Jean dans ses écrits, peut se formuler ainsi, quant à ses points principaux :

Il y a dans la Divinité trois caractères qui en déterminent l'essence : Dieu est lumière, Dieu est amour, Dieu est vie. — Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, personnellement distinct du

[1] Voyez *Concil. Trident.*, sess. VI, *De justific.*, cap. VIII.
[2] Reithmayr, *Introd. hist. et crit. aux livres du N. T.*, t. II, p. 368.

Père, quoique de même nature que lui. Créateur du monde et auteur de la révélation chrétienne, il possède la gloire non-seulement comme un apanage de sa nature divine, mais en même temps comme objet de la révélation qu'il nous apporte. Ainsi que Dieu, le Verbe est lumière, amour et vie. — Le mystère du Dieu fait homme se résume en ces mots ou dans toute autre formule équivalente : « Le Verbe s'est fait chair; le Verbe est venu dans la chair. » Comme Verbe incarné, il possède une science et une communication adéquate de toutes les connaissances de Dieu, il partage avec lui les prérogatives divines, et son action est simplement appelée une action de Dieu. — Le monde au milieu duquel il est envoyé nous apparaît avec des caractères tout à fait contraires à ceux de Dieu et du Verbe. Au lieu de lumière il n'a que ténèbres, haine au lieu d'amour, mort au lieu de vie. Le péché, qui l'oppose à Dieu, est un égarement, un dérèglement, une injustice, une œuvre du démon. — En s'incarnant, le Verbe a eu pour but de détruire les œuvres du démon et d'apporter aux hommes la lumière, l'amour et la vie. Il l'a fait par ses enseignements, par ses exemples et par sa mort. Il nous a rachetés en nous purifiant de nos souillures, en ôtant nos péchés, en fléchissant la justice de Dieu irritée par nos crimes. — La foi qu'il nous donne est la lumière qui éclaire notre intelligence; c'est elle qui fait naître en nous la vie par la communion intime qu'elle établit entre Dieu et nous. C'est elle aussi qui nous donne l'amour, l'amour de Dieu d'abord, puis l'amour du prochain qui en découle[1].

Nous n'examinerons pas s'il n'y aurait point lieu de compléter ou de modifier cet exposé pour qu'il exprimât parfaitement le caractère particulier de la doctrine de saint Jean. En l'admettant sous toutes réserves, tel que la critique rationaliste nous le donne, nous verrons encore sans peine que dans tout ce qu'il a d'exact, les mêmes idées se trouvent reproduites par saint Paul, sinon avec les mêmes expressions, du moins en termes équivalents.

[1] Reuss, *Hist. de la théol. chrét.*, t. II, p. 343-447.

Saint Paul, par exemple, ne nous présente pas aussi explicitement et avec autant d'instance que saint Jean, Dieu en général, et Jésus-Christ en particulier comme lumière, amour et vie; mais il exprime les mêmes idées en d'autres termes. S'il ne dit pas expressément que « Dieu est charité, » il l'appelle au moins un « Dieu de paix et d'amour, riche en miséricorde, et qui nous a aimés jusqu'à l'excès [1]. » Assurément Dieu est vie, puisque « c'est en lui que nous avons l'existence, le mouvement et la vie; » et s'il n'était lumière, comment eût-il pu « luire dans nos cœurs [2]? »

Jésus-Christ aussi est lumière, car c'est lui qui nous éclaire en dissipant les ténèbres de l'ignorance et du péché. C'est lui qui portera la lumière au milieu des plus obscures ténèbres, alors qu'il viendra pour manifester les secrets conseils des cœurs [3]. Il est vie, car l'Apôtre lui donne expressément cette qualification : « Lorsque apparaîtra Jésus-Christ, votre vie..., » dit-il aux Colossiens; et aux Galates : « Je vis, non plus de ma propre vie, mais de celle de Jésus-Christ qui vit en moi [4]. » Il est charité, puisque « il nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous; » et n'est-ce pas pour cela que la « charité de Jésus-Christ nous presse [5]? »

Saint Paul ne lui donne point ordinairement, comme saint Jean, le nom de Verbe ou de Λόγος; mais ce qu'il en dit, quand il l'appelle la Sagesse de Dieu, ou lorsqu'il parle des trésors de science et de sagesse renfermés en lui, revient absolument au même [6].

[1] « Deus pacis et dilectionis (*II Cor.*, XIII, 11). » — « Dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam, qua dilexit nos (*Eph.*, II, 4). »

[2] « In ipso enim vivimus, movemur et sumus (*Act.*, XVII, 28). — « Deus... ipse illuxit in cordibus nostris (*II Cor.*, IV, 6). »

[3] « Illuminabit te Christus (*Eph.*, V, 14). » — « Illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium (*I Cor.*, IV, 5). »

[4] « Cum Christus apparuerit, vita vestra (*Coloss.*, III, 4). » — « Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus (*Gal.*, II, 20). »

[5] « Dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis (*Eph.*, V, 20). » — « Charitas Christi urget nos (*II Cor.*, V, 14). »

[6] « Christum... Dei sapientiam (*I Cor.*, II, 24). » — « In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi (*Coloss.*, II, 3). »

Jésus-Christ est Dieu ; « il est Dieu au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles, » créateur aussi bien que le Père, car « tout a été créé par lui dans le ciel et sur la terre : tout a été créé par lui et pour lui, et c'est par lui que Dieu a fait les siècles [1]. »

Dans saint Paul comme dans saint Jean, le mystère d'un Dieu fait homme se traduit par l'idée d'*incarnation*. Jésus-Christ, d'après saint Paul, n'est-il pas venu dans ce monde « avec une *chair* semblable à celle des pécheurs ? » ne descendait-il pas d'Abraham et des patriarches « selon la *chair ?* » n'a-t-il pas « durant les jours de sa *chair*, offert pour nous ses prières et ses supplications ? » ne nous a-t-il pas « réconciliés avec Dieu, dans son corps de *chair*, par la mort [2] ? »

Pour l'Apôtre des nations, comme pour le disciple bien-aimé, la rédemption est une purification, une rémission et une destruction du péché, une réconciliation de l'homme avec Dieu dont la justice est apaisée. « En se livrant lui-même pour nous racheter de nos iniquités, Jésus-Christ a purifié son peuple et nous a lavés de la souillure du péché. Par son sang nous est venue la rémission de nos iniquités, car il a paru pour la destruction du péché. Sa mort nous a réconciliés avec Dieu, parce qu'il a plu au Père de réconcilier par lui toutes choses, et de pacifier, par le sang versé sur la croix, ce qui est sur la terre et ce qui est dans le ciel [3]. »

Quant à la foi, à la religion apportée par le Rédempteur,

[1] Super omnia Deus, et benedictus in sæcula (*Rom.*, IX, 5). » — « In ipso condita sunt universa in cœlis et in terra... omnia per ipsum et in ipso creata sunt (*Coloss.*, I, 16). » — « Per quem fecit et sæcula (*Hebr.*, I, 2). »

[2] « In similitudinem carnis peccati (*Rom.*, VIII, 3). » — « Ex quibus est Christus secundum carnem (*Rom.*, IX, 5). » — « In diebus carnis suæ preces supplicationesque... offerens (*Hebr.*, V, 7). » — « Reconciliavit in corpore carnis ejus, per mortem (*Coloss.*, I, 22). »

[3] « Dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mundaret sibi populum acceptabilem (*Tit.*, II, 14). » — « Purgationem peccatorum faciens (*Hebr.*, I, 3). » — « Habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum (*Eph.*, I, 7 et *Coloss.*, I, 14). » — « Reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus (*Rom.*, V, 10). » — « Complacuit... per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt (*Coloss.*, I, 20). »

qui pourrait douter qu'elle fût vie, lumière et amour? la foi n'opère-t-elle point par la charité? le juste ne vit-il point par la foi [1]? la grâce divine ne s'est-elle pas « manifestée par la révélation de Jésus-Christ notre Sauveur, dont l'Évangile nous a montré la lumière d'une vie incorruptible, » quoique « cette lumière n'ait pas lui aux yeux de ces infidèles dont le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits [2]? » Voilà bien, ce nous semble, l'amour, la vie et la lumière.

Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle, qui, pour devenir complet, demanderait la reproduction de toute une partie des écrits de saint Paul et de saint Jean, et dépasserait ainsi de beaucoup notre cadre. Il nous semble préférable d'examiner certaines insinuations de Schwegler et de Baur tirées principalement de l'Apocalypse.

Le premier caractère antipaulinien attribué à saint Jean, c'est le millénarisme. « La croyance à la *parousie* du Christ, dit Baur, brille dans l'Apocalypse de sa plus claire flamme, et y trouve dans le millénarisme sa forme la plus concrète [3]. » De son côté, Schwegler nous avertit que « parmi les idées et les conceptions qui caractérisent le point de vue de cet écrit, il faut mentionner avant tout le millénarisme, marque infaillible, dans le plus grand nombre des cas, d'un christianisme judaïque [4]. »

L'école de Tubingue n'a pas été la première à détourner de leur véritable sens les paroles des chapitres xx et xxi de l'Apocalypse. L'expression même de *millénarisme*, qu'elle emploie, en fait foi; car elle rappelle une erreur du IIe siècle; et, si la critique protestante n'avait point rejeté toute la tradition, elle aurait pu voir dans saint Augustin que « d'entendre ce règne, du temps et non de l'éternité bienheureuse, c'est le comble de l'impudence; parce que ces mots : « Dieu essuiera toute larme, » se rapportent si clairement au siècle futur, à l'immortalité et à l'éternité des saints, qu'il faut re-

[1] *Gal.*, v, 6. — *I Cor.*, xiii, 2. — *Rom.*, i, 17. — *Gal.*, iii, 11 et ii, 20.
[2] *II Tim.*, i, 10. — *II Cor.*, iv, 4.
[3] Baur, *Das Christenthum*, etc., p. 236. Voyez aussi p. 239.
[4] Schwegler, *Das nachapost. Zeitalt.*, t. II, p. 253.

noncer à rien chercher de clair dans les saintes Lettres, si l'on trouve ces paroles obscures [1]. »

Nous ne nous arrêterons donc pas à la réfutation d'une opinion surannée, en faveur de laquelle l'exégèse rationaliste n'apporte aucun argument nouveau. Elle croule d'ailleurs par sa base, lorsqu'on remarque que ces mille années, qu'on voudrait réserver pour la fin du monde, forment, d'après l'interprétation la plus autorisée, un laps de temps indéterminé, qui a commencé à la mort de Jésus-Christ, et qui se terminera à la venue de l'Antéchrist [2].

Le second caractère antipaulinien de la doctrine de saint Jean, c'est, dit-on, « l'identification du christianisme avec le judaïsme. Le christianisme n'est pour l'auteur de l'Apocalypse que le vrai judaïsme, comme les vrais Juifs sont ceux qui croient au Messie (II, 9; III, 9.) D'après cela, la femme dont il est parlé au chapitre XII, représente la communauté juive et la communauté chrétienne réunies en une seule personne. Jérusalem, il est vrai, n'échappe pas à la destruction (XI, 8; XVI, 19), mais le temple, qui reste toujours le « temple de Dieu » (XI, 1, ss.), est préservé. Ainsi, le christianisme de l'Apocalypse, au dedans comme au dehors, se présente avec le judaïsme en opposition avec le paganisme [3]. »

Cette objection étant la reproduction de celle que nous avons déjà réfutée en parlant de saint Jacques, n'aurait pas besoin d'autre réponse. Remarquons toutefois que, sans ramener le christianisme au judaïsme, et sans le confondre avec lui, on peut dire que les chrétiens sont des israélites véritables, et le christianisme le vrai judaïsme. Car d'après la doctrine de saint Paul, comme d'après celle de saint Jean [4], il faut distinguer deux sortes d'israélites. Il y a les israélites selon la chair, enfants d'Abraham et d'Israël par voie de génération naturelle. C'est d'eux que parle l'Apôtre quand il

[1] August., *De civit. Dei*, l. XXII, c. XXVII.

[2] Cornel. a Lap., d'après S. Ambroise, S. Augustin, S. Grégoire, Primasius, Bède, etc. Voyez *Comment. in Apoc.*, c. XX, v. 2.

[3] Schwegler, *l. c.*, p. 253.

[4] *Rom.*, IX, 6 et suiv. — *Joan.*, I, 47.

dit : « Ils sont de la race d'Abraham, et moi aussi [1]. » Il y a les israélites selon l'esprit, enfants d'Abraham par imitation. Ce sont tous ceux qui, Juifs ou gentils, imitent ce patriarche dans sa foi. « Les croyants, voilà les véritables enfants d'Abraham [2]. » Eux seuls ont reçu les promesses, seuls ils ont reçu le pouvoir de devenir enfants de Dieu, eux qui croient en son nom et qui ne sont nés ni du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu [3]. » C'est dans ce sens mystique, et nullement au sens littéral, que le chrétien est un israélite véritable, et le christianisme le vrai judaïsme.

La femme du chapitre XII ne représente pas, comme on le dit, « la communauté juive et la communauté chrétienne réunies en une seule personne, » c'est-à-dire le judéo-christianisme; elle représente l'Église revêtue de Jésus-Christ comme d'un véritable soleil de justice qui l'environne de toute part des rayons de la foi, de la vérité, de la grâce et de la puissance surnaturelle. Les douze étoiles qui couronnent la tête de la femme ne figurent pas les douze tribus d'Israël, mais les douze apôtres qui ont établi l'Église par toute la terre. Le temple, qui reste toujours « le temple de Dieu, » et qui est préservé de la ruine, n'est pas un temple matériel, mais l'assemblée des fidèles qui demeureront constants dans la foi au milieu des dernières épreuves, et qui, par là même, ne périront pas pour l'éternité. On ne saurait donc conclure de toutes ces expressions et de ces figures que saint Jean identifie le christianisme avec le judaïsme.

Que dire maintenant du particularisme judaïque, dont on essaye de faire un troisième caractère antipaulinien, sinon que rien n'est moins fondé? D'après Schwegler, qui s'appuie sur Baur et Credner, dans l'Apocalyse, les gentils ne sont pas, il est vrai, exclus de la Jérusalem nouvelle, mais les 144,000 élus n'étant choisis que parmi les douze tribus d'Israël, les Juifs sont les privilégiés de la céleste cité, seuls ils ont le droit de se tenir sur la montagne de Sion, seuls ils approchent

[1] *II Cor.*, XI, 22.
[2] *Gal.*, III, 7.
[3] *Joan.*, I, 12, 13.

de près le trône de Dieu, seuls ils habitent l'intérieur de la ville sainte; ils sont les vierges, les compagnons de l'Agneau dans toutes ses voies, les prémices de Dieu et de l'Agneau[1].

Voilà encore un exemple des graves erreurs auxquelles doit fatalement conduire le système de l'interprétation littérale pour tous les passages de la sainte Écriture, inventé par le protestantisme, afin d'échapper à l'interprétation traditionnelle. Les 144,000 élus (*centum quadraginta quatuor millia signati*) dont il est parlé au chapitre VII de l'Apocalypse, doivent s'entendre d'un nombre indéterminé d'élus, Juifs ou gentils, et, quand même on y verrait les Juifs seuls, ce serait encore à tort qu'on les confondrait avec ceux dont il est question au chapitre XVI, et auxquels est réservé le privilége de se tenir sur la montagne de Sion et d'approcher de près le trône de Dieu. Ces derniers se composent de ceux qui ont conservé leur virginité. Ce sont eux, et non les Juifs, que saint Jean appelle les vierges, les compagnons de l'Agneau dans toutes ses voies, les prémices de Dieu et de l'Agneau[2]. Quand saint Jean dit (XI, 2): « Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le et ne le mesurez pas, parce qu'il a été abandonné aux nations, » il n'entend point par là exclure les gentils de la ville sainte, puisque le temple dont il est ici question ne représente point l'Église triomphante. mais l'Église militante. Les fidèles qui seront constants au milieu des épreuves forment le temple proprement dit; ils sont comptés, parce qu'ils figureront un jour parmi les élus. Ceux, au contraire, qui seront inconstants, n'appartiennent qu'extérieurement au temple; on les compare au parvis, et on ne les compte pas, parce qu'ils fléchiront sous la persécution, et, par conséquent, ne figureront pas parmi les élus; Dieu les abandonne aux nations, c'est-à-dire à l'Antéchrist et à ses sectateurs, auxquels ils ne résisteront pas.

Un dernier caractère antipaulinien de l'Apocalypse, c'est, dit Schwegler, « l'omission de saint Paul dans le nombre des

[1] Schwegler, *l. c.*, p. 253, 254.
[2] Voyez *Apoc.*, XIV, 1-4.

apôtres, ou plutôt son exclusion de ce nombre, et la polémique contre le christianisme paulinien, qu'on est presque nécessairement contraint de reconnaître dans le nicolaïtisme[1] » que l'Apôtre combat. Et quelle preuve donne-t-on de l'exclusion systématique de saint Paul du nombre des apôtres? elle est vraiment étonnante. Dans l'Apocalypse (XXI, 12-14), dit-on, les douze fondements de la cité sainte, comme ses douze portes avec leurs douze pierres précieuses représentent les apôtres. On exclut donc de leur nombre saint Paul, qui formerait le treizième. Cet argument, adopté par Schwegler et Baur, a paru si faible à M. Reuss, que, loin de l'admettre, il a cru devoir le réfuter[2]. Le nom d'apôtre peut, en effet, se prendre en différents sens, mais chacun sait que lorsqu'on parle des douze apôtres, on entend par là ceux que Notre-Seigneur avait choisis et appelés de son vivant sur la terre. Au chapitre xve des Actes, saint Paul paraît à côté des douze apôtres sans ce nom; parce que, quoiqu'il fût apôtre et que sa mission apostolique fût reconnue par les douze, il n'était cependant pas des douze auxquels on réservait ce nom par excellence. Lui-même le leur donne et se le refuse dans sa première épître aux Corinthiens, quand, après avoir énuméré les apparitions de Jésus-Christ ressuscité, il ajoute : « Puis il s'est fait voir à *tous* les apôtres; enfin, après tous les autres, il s'est montré à moi-même[3]. » On ne saurait donc voir, dans l'exclusion de saint Paul du nombre des douze, une opposition à sa personne, ou une négation de sa mission apostolique[4].

On est bien moins fondé encore à voir le christianisme de saint Paul dans les erreurs des nicolaïstes. Toute l'argumentation de Zeller[5], à laquelle Schwegler nous renvoie, se réduit

[1] Schwegler, *l. c.*, p. 254 et t. I, p. 121, 157, 172. — Baur, *Das Christenthum*, etc., p. 80, 81.

[2] Reuss, *Hist. de la théol. chrét.*, t. II, p. 519.

[3] *I Cor.*, xv, 7, 8.

[4] Pour l'interprétation de l'Apocalypse nous avons constamment suivi Cornélius à Lapide, qui suit lui-même les meilleurs interpretes, comme on peut le voir plus au long dans son commentaire sur les passages dont il a été question.

[5] Zeller, dans les *Theologiskhe Jahrbücher*, 1842, p. 713 et suiv.

à un rapprochement fort peu concluant. Les nicolaïtes permettaient l'usage des viandes offertes aux idoles, et la fornication; saint Paul, au moins en théorie, regardait l'usage de ces viandes comme une chose indifférente, et il permettait les secondes noces; sa doctrine sur ces points ne différait donc pas du nicolaïtisme!

Mais quand donc l'Église a-t-elle confondu les secondes noces avec la fornication? saint Paul, qui les permet, n'accorde-t-il point partout à la virginité et au célibat la préférence sur le mariage[1]? ne fait-il pas de la continence la première qualité de l'évêque[2]? s'il pense qu'en eux-mêmes tous les mets sont purs, ne défend-il pas d'en faire usage lorsqu'on peut craindre le scandale des faibles[3], ou les reproches de la conscience[4], ou la participation au culte des idoles[5]?

« Au demeurant, conclut M. Reuss, nous ne pouvons reconnaître dans les passages cités de l'Apocalypse une polémique directe et préméditée contre l'apôtre saint Paul, à moins qu'il ne faille admettre que l'esprit de parti ait aveuglé l'auteur de ce livre, au point de supposer à son illustre prédécesseur des intentions et des procédés qui lui étaient étrangers et même antipathiques[6]. »

III

CONCLUSION.

Ce que M. Reuss dit de l'Apocalypse est également vrai pour les autres écrits de saint Jean. Nous ajouterons que non-seulement on n'y trouve aucune trace de polémique contre saint Paul, mais même aucune contradiction, aucune opposition, aucune différence essentielle; car, s'il y en a quel-

[1] *I Cor.*, VII, 1, 7, 8, 26. 38, 40.

[2] « Unius uxoris virum, sobrium..., pudicum (*I Tim.*, III, 2). » — « Unius uxoris vir filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ (*Tit.*, I, 6). »

[3] *I Cor.*, VIII, 10. — *Rom.*, XIV, 20.

[4] *Rom.*, XIV, 22, 23.

[5] *I Cor.*, VIII, 20, 21.

[6] Reuss, *Hist. de la théol. chrét.*, t. II, p. 523.

qu'une, elle porte peut-être sur la forme et ce qui est accessoire, nullement sur le fond et sur la substance même de la doctrine.

Les apôtres sont donc parfaitement d'accord entre eux, quoique le caractère particulier de chacun d'eux se révèle dans leurs écrits.

Pouvait-il en être autrement ? Nous admettons comme un dogme de foi, et les esprits les plus éclairés du protestantisme croyant admettent avec nous l'inspiration des Livres saints. Mais les apôtres, écrivant sous l'influence directe de cette inspiration divine, pouvaient-ils se contredire les uns les autres? l'Esprit-Saint, l'Esprit de vérité, ne se serait-il pas contredit lui-même en leur dictant à la fois et le vrai et le faux, et comment la vérité, qui est une, pourrait-elle se contredire ? La doctrine de tous les livres saints est donc essentiellement la même quant au fond. Elle diffère souvent, quant à la forme, parce que la grâce n'absorbe point la nature, et que l'écrivain inspiré conserve toujours sa personnalité. L'inspiration n'empêche pas le jeu individuel des facultés de l'homme et s'accommode à son génie. Dieu varie ses dons suivant les fonctions qu'il impose, et, pour les rendre plus efficaces, il les adapte ordinairement aux dispositions particulières de ceux à qui il les accorde.

Saint Pierre était le chef des apôtres et le chef de l'Église. Sa parole infaillible devait confirmer les autres dans la foi, et, plus qu'aucun de ses collègues dans l'apostolat, Pierre, dans sa doctrine, devait enseigner avec toute la plénitude de l'autorité, avec toute la douceur et l'onction de la paternité. Aussi Grotius trouvait-il dans ses épîtres la majesté qui convient au prince des apôtres. Le chef infaillible d'une Église qui, par lui, ne peut errer, n'a que faire d'appuyer sa doctrine par des preuves nombreuses, il lui suffit de l'exposer. Le pasteur suprême des pasteurs et de leurs ouailles devait léguer à ses successeurs un modèle de cette éloquence majestueuse, douce et ferme, qui donne à leur parole, chaque fois qu'elle s'élève au milieu du monde chrétien, l'accent de la voix de Pierre.

Saint Paul avait reçu sa mission de Jésus-Christ, comme les autres apôtres, mais non de la même manière, et cette vocation spéciale le mettait dans la nécessité d'appuyer plus qu'eux sur la légitimité de sa mission et de prouver aux yeux de tous la vérité de sa doctrine. Il lui fut donné, non de créer le dogme, mais de poser les fondements de la théologie chrétienne. De là « ce coup d'œil psychologique si vif, si pénétrant, à travers l'âme humaine; et cette largeur de vues sur les destinées diverses du peuple juif et de la gentilité; et cette intelligence profonde des points de contact et de séparation entre la loi mosaïque et la foi chrétienne; et ces élévations de l'esprit sur le Christ, sa médiation divine, sa royauté, son pontificat; et cette analyse lumineuse des opérations de la grâce, des phénomènes surnaturels du mysticisme chrétien; et cette intuition souveraine des grandes lois de la solidarité universelle, de la réversibilité des mérites; ce regard, enfin, qui embrasse dans leur ensemble tous les rapports de Dieu avec l'humanité par le Christ et l'Église [1]. » L'Apôtre des gentils avait l'âme élevée, ardente et forte; et c'est sans doute pour cela que Dieu le choisit pour étendre le cercle de son activité à toutes les nations. Est-il étonnant que ces qualités se reflètent dans ses écrits?

Saint Jean a quelque chose de plus doux et de plus tendre que saint Paul. Disciple bien-aimé du Sauveur, admis à reposer sur le sein du bon Maître, et chargé par lui du haut de la croix du soin de sa Mère, il puisa son Évangile à la source même du cœur de Jésus, et le grand âge auquel il est parvenu imprima le cachet de la bonté et de la mansuétude à toutes ses paroles. Plus que tout autre, il avait le droit de proclamer le grand précepte de la charité; mieux que tout autre, il pouvait le faire accepter; et comme rien n'est plus pénétrant que le regard du cœur, il lui fut donné de plonger plus profondément que tout autre dans le mystère de la vie intime de Dieu. Dernier survivant des compagnons du Christ, il lui appartenait d'annoncer à l'Église déjà répandue sur toute la surface

[1] Freppel, *les Pères apostoliques*, p. 22.

du monde les destinées que lui réservait l'avenir, et de clore ainsi la série des révélations prophétiques.

Chacun des apôtres a donc sa physionomie particulière, sans que cette vérité nuise en rien à l'unité de la doctrine qu'ils enseignent tous ensemble. Elle prouve seulement que les dons se partagent, quoiqu'ils viennent tous d'un même esprit : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus ; et divisiones ministrationum sunt, idem autem Dominus; et divisiones operationum sunt, idem vero Deus, qui operatur omnia in omnibus* [1].

H. Mertian.

[1] *I Cor.*, XII, 4-6.

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

EN ARABIE

D'APRÈS LES NOUVEAUX BOLLANDISTES.

ACTA S. ARETHÆ ET RUMÆ ET SOCIORUM MARTYRUM NEGRANÆ IN ARABIA FELICE, illustrata ab Eduardo Carpentier, Soc. Jesu presbytero. — Intercedit *Historia christiana plurium regnorum Arabicorum*, Bruxelles, Goemaere, 1861. — *Acta SS.*, extrait du tome X d'octobre.

(PREMIER ARTICLE.)

Lorsqu'en 1833, le savant Boissonnade publiait, dans le dernier volume de ses *Anecdota Græca*, la relation du martyre de saint Aréthas, il signalait en ces termes la valeur de l'un des principaux manuscrits dont il avait fait usage : « Si jamais on voit refleurir parmi nous la spécialité, presque oubliée, des études historiques auxquelles ce monument appartient, ceux qui s'occuperont après moi des *Actes* de saint Aréthas ne pourront se dispenser de le consulter de nouveau. » En écrivant ces lignes, où percent les regrets de l'érudit sincere et désintéressé, l'éminent helléniste avait-il pressenti que les études hagiographiques allaient bientôt reprendre vie dans l'œuvre des nouveaux Bollandistes ? — Toujours est-il que, peu d'années après, Boissonnade pouvait en saluer la renaissance ; et si le terme de sa longue et laborieuse carrière eût encore été différé, il aurait vu ses espérances réalisées aujourd'hui par la solide étude critique que

le tome X d'octobre des *Acta Sanctorum* vient de consacrer aux Actes du martyre de saint Aréthas.

C'est au R. P. Carpentier qu'échut la mission de reprendre en sous-œuvre la publication de ce monument et de compléter les travaux de Boissonnade. Jeune encore, mais épuisé déjà par des travaux excessifs, le P. Carpentier n'a pas plié sous le faix. Et cependant la tâche qu'allait lui imposer l'histoire des martyrs de Nedjrân eût peut-être effrayé une érudition moins sûre d'elle-même et un zèle moins pieux pour les fastes de l'Église. Je ne parle pas de ces difficiles et profondes recherches que la savante compagnie des *Acta Sanctorum* n'a jamais négligées, pour établir sur des bases certaines l'âge et l'authenticité des actes qu'elle publie, labeur ingrat que Boissonnade avait cru devoir décliner en éditant son texte. Une carrière bien autrement vaste, neuve encore, et que ses devanciers, privés de documents, avaient laissée inexplorée, s'ouvrait à l'investigation du bollandiste. Les vrais critiques le savent : un événement de quelque importance n'est jamais isolé dans la trame de l'histoire. De même qu'il a son retentissement dans l'avenir, il a ses sources dans le passé, et pour l'apprécier sainement, il faut remonter le cours des siècles et l'y étudier dans les événements qui le préparèrent. C'est ainsi qu'en relisant les *Actes* des martyrs de Nedjrân, le P. Carpentier s'aperçut que cette glorieuse confession de foi réveillait autour d'elle tous les souvenirs du christianisme en Arabie, se rattachait à ses origines par les liens les plus étroits, et qu'elle supposait l'étude complète de son histoire. Malheureusement, à part le travail intéressant de Wright sur la première chrétienté en Arabie, cette histoire était à faire. Le P. Carpentier ne pouvait compter, en cette matière, sur les travaux de ses prédécesseurs. Henschénius avait bien esquissé quelques traits de cette histoire dans la Vie de saint Moyse, évêque des Arabes scénites, et dans celle des martyrs de l'Arabie Déserte ; mais il n'avait eu pour toute ressource que les historiens de Byzance et quelques monuments de l'Église syriaque. Les Bollandistes les plus récents avaient encore écrit un siècle trop tôt.

Ce n'est guère en effet qu'à dater du XVIIIe siècle que le mystère dont s'enveloppaient les solitudes inabordables de l'Arabie, a dû se dévoiler aux labeurs de la science et à l'audace des explorateurs. D'une part la publication des textes arabes, interprétés et collationnés par les de Sacy, les Quatremère, et mis en ordre par les Reiske et les Caussin de Perceval; de l'autre les découvertes des voyageurs, comme Niebuhr, Burckhardt, Robinson, Cruttenden, Léon de Laborde, Arnaud, etc...; enfin l'étude simultanée des écrivains originaux appartenant aux contrées voisines de l'Arabie : monuments persans, syriaques, arméniens, éthiopiens et égyptiens : tous ces trésors jusqu'alors inconnus de la littérature et de l'archéologie orientales ont jeté sur les tribus de la péninsule arabique des lumières toutes nouvelles. Sans doute ces lumières ne dissipent point toutes les obscurités historiques; mais du moins elles permettent d'apercevoir d'une manière plus exacte la vraie physionomie de la race arabe, d'établir sur des bases moins incertaines les périodes diverses, et d'apprécier plus sainement les événements principaux de sa longue existence.

C'était dans ces monuments de l'érudition moderne qu'il fallait étudier les origines du christianisme en Arabie, et recueillir les éléments épars de son histoire. Un semblable travail, si conforme à l'esprit et aux traditions de cette illustre hagiographie bollandienne, s'y faisait naturellement regretter. « Pour faire un bon dictionnaire de géographie ecclésiastique, me disait un jour un éminent esprit, il suffirait de l'extraire des *Acta Sanctorum.* » C'est qu'en effet la collection des Bollandistes n'est rien autre chose qu'une vaste et glorieuse histoire de l'Église, écrite avec le sang de ses martyrs et les vertus de ses héros. L'Église d'Arabie n'y avait point encore sa place , il était temps de combler cette regrettable lacune; aussi bien l'occasion ne pouvait être plus opportune, ni le sujet mieux choisi. Le martyre de saint Aréthas et des chrétiens de Nedjrân s'était accompli au centre de l'Yémen, antique patrie des Joctanides primitifs, la race la plus importante de la grande famille arabe, dans cette Arabie Heureuse, dont la fécondité, tant célébrée des an-

ciens, enrichissait les deux mondes; non loin de la célèbre cité de Mareb, d'où les tribus dispersées, quatre siècles auparavant, avaient changé l'état social de l'Arabie entière; à une époque enfin où la condition politique des Himyarites leur avait créé des relations amicales ou hostiles avec les cours de Perse, de Byzance et d'Abyssinie. Aussi ce tragique épisode avait-il eu un immense retentissement. Pendant que le persécuteur, la main rouge encore de sang, écrivait au roi des Arabes de Hira des lettres où respire une haine insatiable du nom chrétien, l'empereur Justin, ému de tant d'opprobres et de cruautés, appelait sur Dhou-Nowas les vengeances du saint roi Elesban, et les massacres de Nedjrân avaient été pour l'Yémen le signal de sa ruine et le terme de son indépendance. Dès lors ce royaume allait passer définitivement au pouvoir des Abyssins, des Abyssins aux rois de Perse, pour confondre quelques années plus tard les derniers vestiges de sa nationalité au sein des multitudes réunies sous le sceptre de Mahomet.

On saura gré, je n'en doute pas, au P. Carpentier, d'avoir cédé à l'attrait historique de ce grave événement, et, en se laissant passionner pour l'étude des souvenirs qu'il réveillait dans le passé, d'avoir enrichi les annales bollandiennes d'une histoire complète des origines du christianisme en Arabie.

Cette savante monographie (extraite du tome X d'octobre des *Acta Sanctorum*), forme un épais fascicule in-folio de 102 pages. Si ce travail était destiné aux lecteurs frivoles, on aurait lieu sans doute d'y souhaiter plus d'artifice dans l'exposition, et, dans l'enchaînement des faits, plus de cet intérêt qui n'est pas toujours incompatible avec les détails d'érudition; peut-être l'auteur a-t-il trop compté, à cet égard, sur les licences que la langue latine semble plus volontiers permettre aux savants pour se dispenser de certains procédés littéraires qui auraient tempéré la sécheresse de ces savantes discussions.

Mais cette observation laisse intact le vrai et solide mérite de l'ouvrage. Le P. Carpentier vient d'ajouter une page remarquable au grand recueil des Bollandistes, et après de semblables travaux, il y aurait plus que jamais de l'injustice à

mettre en doute l'importance de la continuation des *Acta Sanctorum*.

Il m'a paru intéressant de présenter ici le résumé des recherches du P. Carpentier. Sans m'engager dans l'examen des discussions critiques, je voudrais seulement en exposer les conclusions principales, dans la pensée d'être utile à ceux qui, s'intéressant à cette partie inconnue de l'histoire de l'Église, seraient privés de l'étudier dans l'auteur lui-même.

I

L'ARABIE AU COMMENCEMENT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Située entre l'Asie et l'Afrique, et s'étendant au nord sur les rives de l'Euphrate, jusqu'au-dessous des chaînes du Taurus; baignée à la fois par les deux mers les plus explorées, l'Arabie semblait devoir être, par sa position géographique, le centre de l'ancien monde. On l'eût dite prédestinée à réunir un jour les trois familles dispersées de l'humanité; et si jamais les races, revenant à l'unité primitive, devaient ne plus former qu'un seul empire, il semblait que l'Arabie était appelée à en être le siége. Alexandre, dans ses rêves ambitieux de domination universelle, avait compris l'importance d'une si heureuse situation, et l'on dit qu'il songeait à établir sa capitale aux portes de cette contrée, quand la mort le surprit et déjoua ses projets. Et cependant, comme si la nature eût pris à tâche d'éterniser elle-même entre les peuples les divisions vengeresses de leur orgueil, elle a fait de ce coin de terre, dans des déserts arides, une barrière infranchissable pour les trois mondes qui s'y rattachent. Tandis que les ports de l'Arabie servaient d'entrepôt au commerce des Indes, de l'Égypte et de la Méditerranée, l'étranger, arrêté sur ses côtes, ne franchissait jamais l'entrée de ses solitudes, dont l'Arabe seul connaissait les détours et pouvait supporter les rigueurs. Aussi de toutes les contrées du monde ancien, n'en est-il peut-être aucune qui ait offert, autant que l'Arabie, l'étrange contraste d'être à la fois le pays le plus fréquenté et le moins

connu. Strabon, qui mettait la dernière main à ses travaux géographiques de l'an 20 à l'an 26 de J.-C., ignorait encore les limites précises de l'Arabie au nord. Il est vrai qu'il signale la colonie des Arabes scénites établie dans la Mésopotamie; mais même avec le secours des géographes plus anciens, Eratosthènes, Néarque, Artémidore et l'Itinéraire d'Ælius Gallus (24 av. J.-C.), joint au résultat de ses explorations personnelles, que de lacunes dans la description qu'il a tracée des côtes, que de villes oubliées, que de places maritimes inconnues, et surtout que d'incertitude dans la répartition géographique des tribus de l'intérieur ! Quel degré de confiance devons-nous par exemple accorder au prétendu partage de l'Arabie Heureuse en cinq royaumes, dont un se composait des guerriers qui combattaient pour tous ; un autre des laboureurs qui fournissaient de vivres tout le pays ; le troisième des artisans; les deux autres de classes occupées à recueillir la myrrhe, l'encens et les autres denrées commerciales[1] ? L'expédition d'Ælius Gallus valut bien à Strabon de pouvoir indiquer quelques villes de la côte occidentale de l'Arabie ou de l'Yémen, et en particulier la cité de Négranes ; mais ce général romain était lui-même si peu instruit sur la topographie des contrées où l'envoyait Auguste, que le Nabatéen Syllæus parvint à lui persuader qu'il ne pouvait passer de l'Égypte en Arabie sans traverser le golfe.

C'est seulement vers le milieu du IIe siècle que Ptolémée imagina de diviser l'Arabie en trois grandes sections, connues sous le nom d'Arabie Pétrée, d'Arabie Déserte et d'Arabie Heureuse : division incomplète qui s'est transmise jusqu'à nous, mais que les géographes arabes n'ont jamais adoptée.

Cependant Ptolémée a déjà sur la péninsule arabique des notions bien plus étendues et plus précises que Strabon. La domination romaine qui se maintient en Syrie depuis Pompée, et qui s'étend, par le moyen des phylarchies sur quelques tribus voisines de l'Arabie Déserte et du pays des Nabatéens ; la dispersion définitive du peuple juif, dont une partie s'en

[1] Strabon, l. XVI.

fonce dans le désert et descend jusque dans l'Yémen ; enfin, sans doute aussi, les premières entreprises de l'apostolat chrétien avaient contribué, dès ce moment, à révéler une contrée demeurée jusque-là presque impénétrable. Mais, je n'ai cité Ptolémée que pour indiquer plus facilement, en me servant de ses divisions, celles qui leur correspondent dans la géographie moderne, et dont je signalerai les principales.

C'est d'abord le *Hidjaz*[1], qui répond à l'Arabie Pétrée et à une partie de l'Arabie Heureuse.

Le *Tihâma*, sorte de nom appellatif servant à désigner les côtes occidentales sur les bords du golfe Arabique.

L'*Yémen*, resserré aujourd'hui dans d'étroites limites, et où se concentrent cependant tous les riants souvenirs de l'Arabie Heureuse.

L'*Hadramaut*, à l'est de l'Yémen; les *Chatramotitæ* de Strabon et de Ptolémée.

Le *Nedjd*, vaste plateau qui appartenait à la fois à l'Arabie Heureuse et à l'Arabie Déserte.

Deux déserts, enfin, couronnent les hauteurs de la péninsule : à l'E. celui de Dahna et d'Irak; au N.-O. celui de Syrie, où, dans le silence des ruines, reposent Baalbeck et Palmyre.

Ces rapprochements suffisent pour nous permettre d'apprécier plus exactement l'état géographique de l'Arabie au début de l'ère chrétienne. — Mais quelle était à cette époque la condition politique des tribus réparties dans ces vastes contrées?

Les anciens, sur ce point, en savaient moins que sur tout autre. Ce n'est que par la lecture des historiens arabes, que les origines ténébreuses de cette branche sémitique ont reçu quelque lumière. Et il faut encore se hâter de le dire, parmi les traditions recueillies par les écrivains nationaux, ce qui paraît le plus conforme à la vérité nous avait été garanti d'avance

[1] Je me suis fait une loi de suivre, dans l'orthographe française des noms arabes, celle qui est le plus communément reçue, bien qu'elle ne soit pas toujours conforme à la valeur réelle des caractères qu'elle représente.

par les saintes Écritures, contrôle historique toujours infaillible quand il s'agit de l'origine des nations.

Après les fils de Cousch et ceux de Chanaan, connus des auteurs indigènes sous le nom de race *Ariba* ou *première,* et qui, à la suite d'un séjour plus ou moins long dans la péninsule Arabique, se fixèrent en Phénicie ou disparurent en Afrique, les descendants de Jectan, suivis plus tard des enfants d'Ismaël, vinrent constituer la famille arabe proprement dite.

Jectan ou Joctan, appelé aussi Cahtan par les Arabes, descendant de Sem par Héber, paraît avoir le premier habité, avec les siens, les régions du midi connues plus tard sous le nom d'Arabie Heureuse. Ils y avaient trouvé la race sabéenne-couschite, qu'ils n'expulsèrent que longtemps après; puis, réduits bientôt à l'étroit par le développement de la population, ils s'étaient peu à peu dispersés par tribus dans l'Arabie centrale, où ils conservèrent, dans le nom générique de tribus Yémanites, le souvenir de l'Yémen, qui avait été leur berceau.

Les enfants d'Ismaël, de Céthura et d'Ésaü avaient peuplé le reste du pays, et s'étaient établis jusque sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, et dans les solitudes septentrionales de l'Arabie : là, des rameaux détachés de ces souches diverses avaient donné naissance aux tribus indisciplinées des Arabes errants. Toutefois, les branches principales avaient adopté une patrie et s'étaient fixées, les Ismaélites dans le Hidjaz, les Iduméens dans l'Arabie Pétrée, et les Madianites, probablement les descendants de Céthura, au sud-est de la Palestine.

Du mélange et des luttes séculaires de ces races primordiales était résulté un état politique de l'Arabie, qui, au commencement de l'ère chrétienne, présentait à peu près cette physionomie :

L'Yémen, appelé pour la première fois, l'an 24 de J.-C., le pays des *Homérites* ou des *Himyarites*, est gouverné par les princes de la maison d'Himyar, fils de Jectan, frère de Cahlân, dont les descendants disputèrent aux premiers, durant près de six siècles, le pouvoir souverain. Le sang des Himyarites avait enfin triomphé l'an 167 avant Jésus-Christ, dans la personne de Hârith-Erraïch. A l'époque de la naissance du Sau-

veur, le trône devait être occupé par le fameux Chammir-Yérach, qui porta ses armes jusque dans la Sogdiane, et en détruisit la capitale, dont les ruines, appelées *Chammir-Cand*, c'est-à-dire *Chammir l'a détruite*, fournirent peut-être l'origine du nom plus connu de Samarcande.

Avec le règne d'Abou-Màlik, son fils, de l'an 31 à 64 environ de J.-C., s'éclipsa la gloire de la race himyarite. A la mort de ce prince, qui périt avec une partie de son armée dans les solitudes du Maghreb, dont les mines d'émeraude avaient tenté sa cupidité, la dynastie humiliée de Cahlân se relève momentanément, et deux princes de la famille des Azdites, Amran et Amrou-ben-Amer, se constituent indépendants à Mareb.

Au-dessus de l'Yémen, dans les deux contrées voisines qui forment aujourd'hui les provinces du Hidjaz et du Nedjd, habitent tantôt en paix, tantôt en guerre, deux rameaux considérables de Jectan et d'Ismaël, les *Maadites* et les *Djorhomites*. C'était au Hidjaz, dans la vallée qui fut plus tard la cité de la Mecque, que s'élevait la célèbre *Caaba*. La garde de cette maison sainte était depuis l'origine confiée aux Ismaélites, lorsque les Djorhomites en usurpèrent l'intendance à la mort de Nàbit, l'un des fils d'Ismaël, et ils y commandaient encore à l'époque qui nous occupe.

Cette antique usurpation n'avait point empêché les Maadites, autre branche d'Ismaël par Adnân, de contracter des alliances avec les Djorhomites et de s'établir auprès d'eux, partie dans le Hidjaz, partie dans le Nedjd. Vers l'an 64 avant Jésus-Christ, deux princes rivaux des Maadites, Conos et Nizar, troublent la paix de leur pays. Tandis qu'un rameau puissant s'en détache, et que Conos vaincu va se perdre avec ses partisans dans l'Irak occidental, le succès de Nizar fait la fortune de ses descendants, et c'est d'Elyas, son petit-fils, prince du Nedjd, en l'an 35 de J.-C., que nous verrons sortir, près de deux siècles plus tard, Nadhr ou *Coraych*, père de la tribu fameuse qui donna à l'Arabie son législateur et son maître.

Au sud de la Palestine, au milieu des déserts arides qui s'étendent dans toute la péninsule Sinaïtique, florissait un des

peuples les plus intéressants de l'Arabie. Confondus avec les Arabes de la contrée, et toujours distingués d'eux par leur idiome caractéristique et leur instinct civilisateur, les Nabatéens, que les historiens indigènes n'ont jamais considérés comme faisant partie de leur nation, avaient en effet une origine étrangère. Descendants de la grande famille araméenne, ils étaient venus des bords de l'Euphrate et du Tigre ; et, comme l'a établi Ét. Quatremère [1], il est vraisemblable que l'époque de leur établissement à Pétra remontait jusqu'au temps des guerres de Nabuchodonosor II contre la Judée. Sous la puissante impulsion de leur esprit commercial, l'antique Pétra rivalisa bientôt avec Palmyre et s'éleva au rang de cité de premier ordre. Aussi redoutables dans la guerre qu'habiles à profiter de la paix, les Nabatéens avaient plus d'une fois lassé les armes des successeurs d'Alexandre ; et, jusqu'à l'époque de Trajan, les Romains, déjà maîtres de la Syrie et de la Palestine, avaient dû se contenter de les avoir plutôt pour alliés que pour sujets. Auguste, qui, en sa qualité de maître du monde, n'imaginait pas que la liberté eût encore un asile sur la terre, la retrouva vivante et invincible dans ce coin perdu du désert. C'est en vain qu'il voulut imposer pour roi aux Nabatéens une créature de son choix, ils en nommèrent un du leur, *Harith* ou *Arétas,* dont saint Paul écrivait : « Le préfet du roi Arétas veillait à Damas pour s'emparer de ma personne [2]. »

A l'est de cette petite nation, si libre et si fière de son autonomie, entre la Palestine et l'Euphrate, s'agitait incessamment, d'un bout du désert à l'autre, une multitude errante, composée de tribus appartenant à des races diverses, et non moins jalouses de leur indépendance. Les plus voisins de la Syrie, qu'on appelait pour cette raison Arabes de Syrie, descendaient par alliance des anciens Amalécites, et appartenaient à cette branche des *Amalica,* appelée, du nom de ses princes, les *Benou-Samayda.* Vivant de rapine, ils étaient la terreur des caravanes qui transportaient d'une mer à l'autre, à

[1] V. *Journ. Asiatique,* janv., fév. et mars 1835.
[2] *II Cor.*, XI, 32.

travers le désert, les richesses de l'Inde, de l'Égypte et de l'Arabie Heureuse. On les avait vus, tantôt alliés des Romains et tantôt alliés des Perses, faire pencher pour ainsi dire à leur gré la balance de la victoire, et tenir longtemps entre leurs mains le sort définitif de l'Asie. Ils avaient fini par se donner à l'empire, qui, par un jeu bizarre de la fortune, devait au IIIe siècle revêtir de la pourpre, dans la personne de Philippe, un descendant de ces barbares, devenu disciple de Jésus-Christ.

Enfin, aux bouches du Tigre et de l'Euphrate, et dans cette langue de terre comprise entre les deux fleuves jusqu'au sud de la Mésopotamie, vivait encore une portion notable de la race arabe. S'il faut en croire quelques historiens orientaux, et en particulier Ibn-Khaldoun [1], l'établissement des Arabes dans l'Irak occidental remonterait jusqu'à l'invasion des Adites, sous la conduite de Ad, premier chef de ces tribus. Ad, ou le peuple que cette désignation représente, observe M. Caussin de Perceval, appartenait-il réellement à la tige de Sem ou à celle de Cham? C'est ce qu'il n'est pas facile d'éclaircir, puisque nous sommes privés sur ce point de l'autorité de la Genèse, qui n'en fait nulle part mention. Peut-être était-il un mélange de l'une et de l'autre race, hypothèse qui a paru probable au savant historien des Arabes. Quoi qu'il en soit, nous retrouvons dans cette tradition un vestige de l'invasion de la Chaldée par les premières peuplades de l'Arabie plus de deux mille ans avant notre ère, et renouvelée souvent depuis par les tribus émigrées des régions du midi. Elles y vivaient pour la plupart en tribus nomades et à la manière des Scénites, leurs voisins, portant le ravage autour d'elles dans leurs subites incursions, maintenues à grand'peine par la puissance des Parthes, dont elles inquiétaient les frontières, quand elles ne les servaient pas, et que Pline appelait encore de son temps *infestatores Chaldæorum*.

Cependant, lorsque avec la mort du grand Mithridate, l'éclat des Arsacides commença à pâlir, et que dans les provinces de la Mésopotamie et de la Chaldée, on vit s'élever de petites prin-

[1] V. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes*, t. I, l. I, p. 12 et suiv.

cipautés indépendantes, une partie considérable de ces peuplades errantes renonça à ses habitudes vagabondes et tenta de se fixer. Un indigène entreprenant, appelé par Pline *Pasinès*, et par d'autres écrivains *Spasinès* ou *Hyspasinès*, se mit à la tête des tribus arabes de la Chaldée et du Bahrein, disciplina leurs mœurs, fonda la ville de *Spasini-Kharax*, et constitua, vers l'an 129 avant Jésus-Christ, le nouveau royaume de Mésène. Ce fait, récemment établi par M. Reinaud dans un excellent mémoire publié l'année dernière dans le *Journal asiatique* [1], jette un grand jour sur l'histoire de cette contrée, que l'ouvrage posthume de saint Martin n'avait encore qu'imparfaitement éclaircie; et il nous fournit des renseignements positifs sur l'importance politique des Arabes de l'Irak et de la côte occidentale du golfe Persique, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Bien que les princes de ce nouveau royaume se soient toujours reconnus vassaux du gouvernement féodal des Arsacides, et qu'on ne les trouve désignés chez les écrivains arabes et persans que sous le nom peu relevé de *Molouk-al-Theouayf*, ou *chefs de bandes*, ils exerçaient en réalité l'autorité royale, et sur leurs médailles prenaient toujours le titre de roi. Une de ces médailles, dernièrement acquise par le Musée impérial, et qui porte le nom du roi *Tiræus*, a fourni a M. Reinaud l'occasion d'établir, dans le mémoire cité, la suite des trois premiers successeurs de Spasinès, dont le troisième serait Tiræus lui-même. Visconti, qui n'avait eu à sa disposition que l'empreinte mal réussie d'une pièce défectueuse du même prince, conservée au *British Museum*, avait lu à l'exergue la lettre Π ou 80, et parti de ce faux supposé, il avait fait régner Tiræus l'an 80 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire 232 ans avant Jésus-Christ. Notre nouveau monument corrige cette erreur en présentant un Σ avant la lettre Π, ce qui donne la date 280 des Séleucides au lieu de 80. M. Reinaud, suivant cette importante correction et s'appuyant sur une assertion du P. Eckhel, relative à l'époque où l'ère des Séleucides commença à être en usage sur les monnaies, assertion que les dé-

[1] *Journ. asiatique*, août, septembre, 1861.

couvertes postérieures n'ont point démentie, a conclu avec toute vraisemblance que Tiræus avait dû régner vers l'an 32 avant J.-C. Ce prince pourrait donc être celui-là même qui gouvernait encore les Arabes de ce pays au début de l'ère chrétienne.

Mais la race arabe n'habitait point seule la vaste et inégale contrée où la Providence l'avait comme abandonnée à son esprit aventureux. Si jalouse qu'elle fût des charmes irrésistibles ou des horreurs repoussantes de sa patrie, elle n'avait pu cependant en défendre l'accès aux peuples étrangers. Maître absolu dans ses déserts, l'Arabe avait dû admettre au partage de son ciel et de ses richesses, dans ses ports, dans ses grands centres commerciaux, dans ses riantes contrées du midi, le Romain, l'Éthiopien, et par-dessus tout les Juifs. « Athénodore, philosophe et notre ami, qui avait voyagé chez les Pétræens, dit Strabon, nous a raconté qu'il avait été fort surpris de trouver beaucoup de Romains et d'autres étrangers émigrés dans ce pays [1]. »

Il n'est pas douteux que les Abyssins, séparés de l'Arabie par un bras de mer étroit, n'eussent aussi des établissements de commerce sur les côtes de l'Yémen, qui, plus tard, leur en facilitèrent la conquête. Mais la nation qui s'était le plus répandue dans l'intérieur de l'Arabie, mêlée avec plus de souplesse aux indigènes, sans pourtant se confondre avec eux, et attachée à cette terre étrangère avec le plus de ténacité, c'était la nation juive.

Ce n'est point par l'Éthiopie, comme l'avait cru Basnage [2], mais plutôt par le nord, que les Juifs avaient pénétré en Arabie. Les écrivains arabes s'accordent à fixer leurs premières colonies dans le territoire de Yatreb. A cinq journées de marche de cette ville, vers le nord-est, ils avaient formé à Khaïbar un autre centre de population qui se maintenait encore dans ces derniers temps. Benjamin de Tudèle y trouva, en 1173, cent cinquante mille Juifs; Niebuhr [3] assure que cette colonie existait à l'époque de son voyage, et se gouvernait par des scheiks de

[1] *Géographie*, l. XVI, trad. de Gosselin.
[2] *Hist. des Juifs*, t. VII, p. 185.
[3] *Descript. de l'Arabie*, t. I, p. 248.

sa nation; mais Burckhardt, au commencement de ce siècle, n'en trouva plus aucune trace [1]. De ces deux points principaux les Juifs s'étaient de bonne heure répandus dans l'Yémen et dans les régions voisines de la mer.

Quant à l'époque de leurs premiers établissements, les historiens arabes ne nous fournissent aucune donnée certaine. Les uns la font remonter jusqu'au temps de Moïse, d'autres jusqu'à Josué; quelques-uns la rapportent aux invasions de Nabuchodonosor, et c'est l'opinion qui a paru la plus vraisemblable à Sylvestre de Sacy, et à laquelle semble incliner de préférence le P. Carpentier. Elle est d'ailleurs conforme aux traditions des Juifs qui vivent encore en Arabie, et dont on peut compter au moins douze ou quinze cents à Aden seulement. Nous lisions à ce propos tout récemment, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* fort digne d'attention, écrit par M. H. Simonin, sur *la Presqu'île d'Aden et la politique anglaise dans les mers arabiques,* l'observation suivante : « Au nombre des Arabes, il faut aussi compter les Juifs d'Aden. Ils ont conservé plus que partout ailleurs leur type si caractéristique. D'après leur propre tradition, ils descendent des Israélites qui abandonnèrent la Palestine à l'époque de la conquête de Nabuchodonosor. Une partie des fugitifs vint se réfugier dans les heureuses et fertiles plaines de l'Yémen [2]. »

Au reste, cette émigration fut loin d'être la seule : une fois la voie tracée, à chaque menace d'invasion nouvelle, le Juif devait tourner ses regards vers l'Arabie comme vers une seconde patrie. Les colonies juives durent surtout s'y accroître lorsque Pompée soumit la Judée, et que plus tard Titus détruisit Jérusalem. Toujours est-il que le christianisme les y trouva, comme partout, ennemis acharnés de l'Évangile, et qu'au VIe siècle ce fut un prince, Arabe d'origine, mais juif de religion, qui renouvela et dépassa peut-être, dans le massacre d'une ville entière de chrétiens, toutes les cruautés du paganisme persécuteur.

[1] *Voyage en Arabie*, t. II, p. 244.
[2] *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1861.

Tel est à peu près le dénombrement des peuples qui s'agitaient alors sur le sol de l'Arabie. Car l'apathie morale, résultat fatal de leur code religieux, ne les avait point encore ensevelis comme aujourd'hui dans un silence qui ressemble à la mort. L'Arabie continuait d'être, à cette époque, l'entrepôt de commerce du monde civilisé, comme elle l'avait été dans les temps les plus reculés. Savary, dans la préface de son *Dictionnaire du commerce*, a sagement remarqué que la mer orientale avait été pour les Arabes, dès une haute antiquité, ce que la Méditerranée fut pour les Phéniciens. Les richesses de l'Afrique orientale et de l'Égypte lui arrivaient par la mer Rouge ; celles de l'Inde et de l'extrême Asie par le golfe Persique, et elle les transportait ensuite à dos de chameau, à travers le désert, en Palestine, en Syrie et en Babylonie. De plus, elle ne servait pas que de transit aux produits étrangers ; elle trafiquait aussi de ses richesses naturelles et de la fécondité prodigieuse et recherchée de son territoire. C'est en vain que Movers a voulu contredire sur ce point le témoignage unanime des écrivains de l'antiquité, dont les descriptions exagérées reposaient cependant sur la vérité : Niebuhr, Welsted, Haines, Ritter, ont vu de leurs yeux ce que les anciens en avaient écrit de raisonnable. Ils ont retrouvé dans l'Arabie la patrie traditionnelle de la myrrhe, de l'aloès, du cinnamome et de l'encens, de tous ces parfums précieux dont la délicatesse raffinée des Grecs et des Romains faisait une si prodigieuse consommation. Chez les Indiens eux-mêmes, d'après une assertion de M. Lassen, l'encens portait le nom de parfum ou d'encens d'Arabie, et Plaute parlait sans doute un langage bien connu quand il disait des petits-maîtres de son temps qu'ils *sentaient l'arabique : olere arabice.*

Toutes ces richesses amenées sur les côtes de l'Arabie par les trafiquants de l'Égypte et des Indes, ou tirées du sein de son propre territoire, étaient aussitôt expédiées aux nations du nord par de nombreuses voies de communication, longues et difficiles, mais régulièrement organisées. On trouvera dans l'ouvrage du P. Carpentier l'énumération détaillée de ces grandes lignes de transit commercial. Une grande partie des

produits étaient d'abord dirigés, à travers la mer Rouge, vers les deux prolongements du golfe qui entourent la pointe sinaïtique. Le plus fréquenté avait été longtemps le bras de mer occidental, appelé Héroopolite. Les marchands arabes faisaient leurs chargements sur ces rivages et les transportaient à dos de chameau jusqu' au bord de la Méditerranée, dans le port de Casion, non loin de Péluse. Là, les navires phéniciens les recevaient à leur tour, ou bien ils étaient dirigés par terre vers l'intérieur. Le centre le plus rapproché de cette première station, c'était Pétra. A Pétra aboutissaient toutes les routes importantes de la Syrie, de l'Asie et de l'Arabie. C'est là qu'affluaient les caravanes sabéennes de l'Arabie Heureuse : celles qui venaient, à travers le désert, de Gherra, sur le golfe Persique ; de Reema, chez les Omanites ; de Térédon et même de Babylone. Une autre voie, fréquentée par les commerçants de la Syrie et de la Mésopotamie, et suivie quelquefois par ceux de Palmyre, descendait le long de la rive orientale du Jourdain et de la mer Morte, en laissant Pétra à l'est. Une troisième enfin arrivait à Péluse en se rapprochant des côtes. Robinson a cru retrouver le parcours de cette dernière dans la voie romaine indiquée sur cette plage par la Table de Peutinger. Sur le versant opposé de l'Arabie, les côtes du golfe Persique offraient aussi leurs routes commerciales. On atteignait par elles Térédon et Charax ; puis la rive orientale du Tigre conduisait jusqu'à Ninive, Nisibe, etc. ; et les bords de l'Euphrate, jusqu'à Babylone et à Thapsaque.

Et ce mouvement immense d'exportation, bien qu'un instant suspendu par l'invasion romaine en Syrie, était encore en pleine vigueur à l'époque de l'ère chrétienne. Les principales cités maritimes qui en monopolisaient l'expédition pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie, avaient pu se succéder l'une à l'autre ; la gloire de Tyr s'effacer devant celle d'Alexandrie ; Séleucie de Syrie, fondée par le génie de Séleucus-Nicator, contre-balancer l'influence de cette dernière[1] ; l'Arabe demeurait seul l'entremetteur souverain de tous les marchés du monde,

[1] V. sur l'importance commerciale de Séleucie, le Mémoire du P. Bourquenoud, *Etudes*, t. II, p. 403 et 583. — Ce Mémoire a été imprimé à part. Lecoffre, 1861.

parce qu'il n'appartenait qu'à lui de franchir le désert, d'ajouter aux produits des Indes les trésors inépuisables de son Arabie Heureuse, d'avoir ses ports assis sur les trois mers à la fois. Nous en avons pour garant l'expédition d'Ælius Gallus, dont Strabon nous a révélé les motifs en ces termes : « Auguste avait conçu le projet de se concilier ces peuples ou de les soumettre ; et ce qui avait contribué à lui en donner l'idée, c'est qu'ils ont de tout temps passé pour posséder beaucoup de richesses, parce que, vendant leurs aromates et leurs pierres précieuses pour de l'or et de l'argent, ils ne laissent sortir du pays rien de ce qu'ils reçoivent en échange; il avait donc l'espoir, ou d'acquérir de riches amis, ou de vaincre de riches ennemis. » Et Pline écrivait encore de son temps : « Les richesses de Rome et des Parthes appartiennent aux Arabes. » Si dans les siècles suivants, la vie commerciale de l'Arabie fit place à l'esprit guerrier qui souffla sur elle et transforma ses destinées, elle ne s'éteignit jamais entièrement, et occupa durant tout le moyen âge un siége encore important dans la presqu'île *Adénique*. Aden, désignée sur les cartes latines sous le nom d'*Arabiæ emporium*, et si justement appelée par les Arabes la clef de la mer Rouge, vit pourtant sa gloire pâlir lorsque les Portugais découvrirent la nouvelle route maritime du cap de Bonne-Espérance. Albuquerque, qui la bombarda en 1513, ne pensait pas qu'elle dût un jour sortir de ses ruines, et contre-balancer de nouveau l'importance des voies plus rapides qu'il venait de tracer, sur des mers inconnues, aux navires de l'Europe et de l'Asie. Il comptait sans le génie mercantile de l'Angleterre. Après quarante ans de secrètes espérances et d'habiles explorations, Aden, encore une fois prise d'assaut sur le sultan de Lahej, tomba au pouvoir des Anglais le 16 janvier 1839, et elle n'a point tardé entre leurs mains à retrouver son antique splendeur. Nous renvoyons à l'étude déjà citée de M. Simonin, pour l'évaluation des chiffres qui représentent le mouvement actuel du port d'Aden.

Mais ce qu'il importe d'observer ici, c'est que cette extrémité de l'Arabie est rentrée comme d'elle-même dans ce rôle commercial, et l'on dirait qu'elle s'est contentée de renouer la chaîne

de ses traditions. On y retrouve l'Arabe et l'Indien, tels, pour ainsi dire, que l'antiquité nous les a dépeints. « Les Arabes, dit M. Simonin, font à Aden le commerce du café, de l'encens, de la myrrhe, des graines, du bétail et des fruits. Les banians de l'Inde, qui contribuent pour une large part au mouvement commercial d'Aden, naviguent encore sur des *boutres* dont la forme, aujourd'hui insolite, rappelle celle des navires de l'antiquité. Une voile carrée et quelques paires de rames sont encore les seuls moteurs de ces bâtiments primitifs, et l'on peut dire que la navigation des mers arabiques est restée pour les naturels ce qu'elle était sous Salomon. »

Cet aperçu historique sur la distribution, l'état politique et commercial des peuples de l'Arabie, suffira pour donner quelque idée de l'état de cette contrée au commencement de l'ère chrétienne. Il n'était pas, ce semble, inutile de mettre dans son jour, grâce aux ressources de l'érudition contemporaine, l'existence et la condition, si longtemps peu connues, des anciens Arabes. A l'aide de ces données, le lecteur suivra peut-être avec plus d'intérêt les progrès de la foi parmi eux. Le christianisme, en pénétrant dans ces régions, va se trouver en lutte, ici avec des tribus errantes bien autrement indomptables que les barbares nos ancêtres; là avec une population mercantile tout absorbée par les intérêts du temps; avec l'antagonisme judaïque, rivalisant de prosélytisme dans les grands centres; et partout avec un paganisme confus, monstrueux mélange des souvenirs de la Bible et des théogonies de la Chaldée, de la Phénicie et de la Grèce. Et cependant sur ce sol ingrat, au sein de ces peuplades vagabondes, malgré les préoccupations de la cupidité et le conflit de tant de rivalités diverses, la foi chrétienne aura, sous le soleil de l'Arabie, des jours d'ineffaçable gloire; elle y vivra six siècles avec sa hiérarchie et ses chrétientés nombreuses; et, après avoir jeté un dernier éclat dans la protestation héroïque des martyrs de Nedjrân, elle ne cédera que devant les remparts de fer de l'Islam, emportant avec elle la grandeur et la vie de l'Arabie, et n'y laissant qu'un tombeau.

A. Dutau.

MÉLANGES

L'ALPHABET DE SAINT CYRILLE

En Chine, les habitants des diverses provinces ont souvent de la peine à s'entendre en se parlant, à cause de la diversité des dialectes usités dans l'intérieur du vaste empire du Milieu ; tandis que la langue écrite, étant partout la même, ils n'ont qu'à prendre une feuille de papier et un pinceau pour s'expliquer sans aucune difficulté. Un fait contraire se produit parmi les peuples slaves. Que deux hommes, appartenant à deux branches de la même famille, et parlant des dialectes différents, viennent à se rencontrer, ils n'auront pas grand'peine à se comprendre, et ils pourront toujours échanger, tant bien que mal, quelques pensées. Il n'en est pas de même lorsqu'ils sont obligés de recourir à l'écriture : la différence des alphabets et de l'orthographe est telle, qu'il est très-difficile à un Slave qui ne s'y est pas préparé par quelques études, de lire les livres écrits dans un dialecte différent du sien.

Ce fait est remarquable : d'un côté, les Slaves sont profondément divisés entre eux, de l'autre ils aspirent très-ardemment vers l'unité, tellement que ces aspirations ont amené la création d'un mot nouveau : le *panslavisme*. Cependant ni les antipathies politiques, ni les dissidences religieuses, n'établissent entre eux d'aussi fortes barrières que la différence des alphabets et de l'orthographe.

On publie des livres, et il y a un mouvement littéraire plus ou moins actif, plus ou moins fécond, en Pologne, en Russie, en Bohème, chez les Slovaques, les Croates, les Serbes, les Bulgares ; mais les résultats de cette activité littéraire, en général fort remarquable, ne sont accessibles aux divers peuples slaves qu'à l'aide de traductions nécessairement très-restreintes. Les Russes, par exemple, restent complétement étrangers à la vie intellectuelle de la Pologne, et les Polonais sont, en général,

peu au courant des idées qui circulent dans la société russe. On peut en dire autant de tous les peuples slaves. Ils ne se connaissent pour ainsi dire pas les uns les autres, et lorsqu'on veut s'adresser à l'universalité du public de cette langue, on est bien plus sûr d'être compris en écrivant en français ou en allemand, que dans un des dialectes slaves.

On ne peut disconvenir que cet état de choses ne soit fâcheux sous bien des rapports. Inutile de s'arrêter à le démontrer. Les inconvénients qui en résultent n'existeraient pas, si les Slaves, comme autrefois les Grecs, employaient tous le même alphabet. Dans l'ancienne Grèce, on se servait de l'ionien, de l'éolien, du dorien et de l'attique; mais les ouvrages écrits dans ces différents dialectes étaient accessibles à tous les Grecs, parce qu'ils n'arrêtaient pas les yeux du lecteur par des alphabets qui leur fussent étrangers.

Sans doute, les dialectes grecs ne présentaient pas entre eux des différences aussi profondes que les dialectes slaves. On pourrait toutefois le contester, au moins pour quelques-uns; mais en admettant le fait, il faut bien reconnaître qu'un alphabet slave unique aurait empêché les différents dialectes de s'écarter trop les uns des autres, et contribué au contraire à leur rapprochement.

Une des causes qui rend l'intelligence de ces divers dialectes difficile aux peuples de la même famille, c'est l'adoption de mots, d'expressions, de tournures empruntés au français, à l'allemand, au latin et au turc. Si, au lieu de faire ces emprunts à des langues étrangères, on avait eu soin de les faire à des langues sœurs, les divers dialectes slaves, conservés plus purs, seraient devenus plus riches, et auraient eu entre eux plus de ressemblance.

Il y eut un temps où l'on put espérer que tous ces avantages seraient assurés aux Slaves, ce fut lorsque saint Cyrille inventa son alphabet. Si tous les peuples slaves l'avaient adopté, et surtout s'ils l'avaient tous conservé, nous serions aujourd'hui en possession de tous les avantages que l'unité de l'alphabet devait nous assurer. Mais il n'en a pas été ainsi. L'idée d'avoir un alphabet unique pour tous les Slaves est devenue une utopie, une chimère, et le temps, au lieu de préparer un rapprochement sur ce terrain, ne fait qu'amener sans cesse de nouvelles modifications dans la forme et la valeur des lettres, dans l'emploi des signes; d'où il résulte que les différences d'alphabet et d'orthographe vont toujours en croissant.

Il paraît constant que dans l'antiquité, les Slaves se servaient de caractères runiques ou runes. On ne peut douter non plus que les premiers missionnaires grecs et latins qui leur ont annoncé l'Évangile, n'aient essayé de fixer leur langue par l'écriture à l'aide des caractères grecs ou latins, comme nous voyons aujourd'hui encore les mission-

naires français ou anglais se servir de leur alphabet pour rendre les sons de la langue yolofe ou de toute autre langue de l'intérieur de l'Afrique. Mais ce ne furent là que des tentatives sans grands résultats. Au IXe siècle saint Cyrille, apôtre des Slaves, résolut de leur donner un alphabet. Ici nous nous trouvons en présence de questions vivement controversées, et qui ne sont pas encore pleinement élucidées. Sans entrer dans aucune espèce de polémique, nous suivrons l'opinion de l'illustre Schafarik, qui nous semble avoir mieux éclairci que les autres ce point d'histoire à la fois obscur et important.

Saint Cyrille fut à la fois l'apôtre des Slaves, l'auteur de la liturgie slave, le traducteur des Livres saints et l'inventeur de l'alphabet. Toutes ces choses se tenaient étroitement. Il fallait un alphabet pour faire des traductions, des traductions pour avoir une liturgie nationale, et une liturgie nationale ou étrangère pour entreprendre l'œuvre de la conversion de ces peuples. Saint Cyrille embrassa tout à la fois.

Son alphabet n'est emprunté ni aux Grecs ni aux Latins; saint Cyrille l'a inventé, et quoiqu'on y puisse trouver certaines analogies incontestables avec des caractères phéniciens, samaritains et autres, il n'en est pas moins vrai que c'est un alphabet complétement différent de tous les autres. Il est connu aujourd'hui sous le nom d'alphabet glagolitique.

Est-ce parce que ces caractères avaient peu de ressemblance avec les caractères grecs et latins; est-ce parce qu'ils étaient compliqués, difficiles à lire, plus encore à écrire; est-ce enfin pour quelque autre raison? Nous ne saurions le dire : ce qui est certain, c'est que cet alphabet ne resta pas longtemps en usage chez l'universalité des peuples slaves. Une tendance irrésistible les porta à le négliger pour revenir aux caractères grecs et latins.

Les Slaves se trouvaient placés sur les confins des deux Églises latine et grecque, séparées depuis longtemps par leur rite, et que le schisme récent de Photius avait mises dans des dispositions hostiles l'une vis-à-vis de l'autre. La jeune Église slave ne put se soustraire à une double action qui déposa dans son sein des germes de division et de discorde sans cesse développés depuis lors. Ni l'alphabet grec ni l'alphabet latin ne se prêtaient bien à rendre tous les sons usités dans la langue slave. Il fallut nécessairement ou compléter ces alphabets par des caractères nouveaux, ou rendre les sons qui n'avaient pas d'équivalents par des combinaisons de lettres ou par des signes quelconques ajoutés aux lettres, comme des cédilles, des points, etc

En présence de cette première difficulté, les deux influences que subissait l'Église slave prirent des voies différentes. Un disciple de saint Cyrille, nommé Clément, adopta l'alphabet grec, et le compléta par

un certain nombre de lettres empruntées à l'alphabet glagolitique en les simplifiant. C'est cet alphabet qui a été longtemps faussement attribué à saint Cyrille, et qui est généralement connu sous le nom de Cyrillique; il a été adopté par toute l'Église gréco-slave, c'est-à-dire par l'Église qui, en se conformant aux rites et aux cérémonies de l'Église de Constantinople, a adopté pour sa liturgie l'usage de la langue slave. Nous l'appellerons, pour plus de clarté, l'alphabet Clémentin.

Dans la partie de l'Église slave soumise aux influences de l'Occident, les rites, les usages et les cérémonies de l'Église de Rome prévalurent, mais non partout de la même manière : dans certaines contrées, tout en adoptant le rite occidental, on garda dans la liturgie l'usage de la langue slave. Ainsi se forma ce qu'on peut appeler le rite latino-slave qui subsiste encore en Dalmatie, et qui emploie le bréviaire et le missel romains traduits en slave et imprimés à Rome en caractères glagolitiques. Dans d'autres contrées, le rite latin et la liturgie latine s'établirent et se propagèrent rapidement, grâce surtout à l'influence croissante des Allemands.

On comprend aisément que l'usage des caractères glagolitiques n'ait pas tardé à disparaître complétement dans les Églises qui avaient adopté le missel et le bréviaire latins, et par la force des choses on fut amené à se servir aussi des caractères latins pour écrire le slave. Encore s'il s'était rencontré parmi les Slaves occidentaux un homme qui, appliquant à l'alphabet latin le procédé employé par Clément à l'égard de l'alphabet grec, eût trouvé moyen de l'adapter aux besoins de la langue slave, de façon à faire admettre son système par l'universalité des Slaves occidentaux, il n'y aurait eu que demi-mal; mais il n'en fut rien. Les Polonais, les Tchèques, les Dalmates, chaque province eut une manière différente d'employer les caractères latins, et il en résulta la bigarrure la plus étrange et la plus déplorable confusion.

Pendant quelques siècles, les Slaves orientaux restèrent fidèles à l'alphabet Clémentin, qu'ils appelaient Cyrillique; mais la manie d'innovations qui travaillait Pierre Ier ne lui permit pas de laisser en repos l'alphabet; il résolut de le réformer, et dans cette réforme on retrouve les mêmes caractères de précipitation superficielle que dans toutes les autres opérées par la même main. Ce n'est pas que l'alphabet Clémentin fût parfait; le désir de conserver le système de numération écrite chez les Grecs avait fait conserver plusieurs lettres devenues parfaitement inutiles dès qu'on adoptait les chiffres arabes; de plus, il contenait un certain nombre de lettres qui doivent être regardées comme de véritables abréviations, et qui pourraient être supprimées sans inconvénient. Mais outre que ce travail de suppression et de simplification ne fut pas exécuté d'une manière logiquement satisfaisante,

Pierre Ier voulut encore changer la forme des caractères : il s'attacha à se rapprocher autant que possible de l'alphabet latin, en donnant aux lettres russes la forme des caractères latins sans leur en donner la valeur; ainsi la lettre R fut représentée par la lettre P, à cause de l'analogie que cette lettre a avec le ρ des Grecs; la lettre V fut représentée par la lettre B, à cause du β; la lettre S par C, à cause du Σ. Dans les caractères italiques, on représenta le *p* par un *n*, l'*i* ou l'η grec par un *u*. Il résulta de ces substitutions un alphabet qui n'est ni grec ni latin, mais qui tient de l'un et de l'autre. Ajoutez à cela que sauf une seule exception, il n'y a aucune différence entre les majuscules et les minuscules. Que l'on se figure un livre grec imprimé avec des majuscules de petite dimension, et l'on aura une idée de l'aspect des livres russes imprimés avec les caractères de Pierre Ier.

Cet alphabet réformé n'a pas fait tomber en désuétude l'ancien alphabet Clémentin, qui est encore exclusivement employé pour les livres liturgiques, et en général pour les publications ecclésiastiques, ce qui fait qu'en Russie il y a deux alphabets, comme il y a deux empereurs au Japon : l'un spirituel, ecclésiastique, sacré; l'autre temporel, civil, profane. Les Serbes n'ont trouvé ni l'un ni l'autre de ces alphabets à leur convenance, et par l'adjonction de quelques lettres nouvelles, la suppression de quelques autres, ils en ont fabriqué un troisième. Les Bulgares emploient l'alphabet réformé de Pierre Ier, mais en y intercalant des lettres empruntées à l'ancien alphabet Clémentin et que Pierre avait supprimées.

Voici maintenant une des plus importantes revues de Russie, *le Messager de Moscou*, qui s'aperçoit des nombreux inconvénients résultant de cet alphabet tout composé de majuscules. Si les lettres sont grosses, elles prennent un espace considérable; si elles sont petites, on ne peut les distinguer qu'avec difficulté, et nous arrivons à une nouvelle réforme de l'alphabet. Cette réforme est très-modérée, elle est même timide, elle ne porte que sur quelques détails, mais elle indique suffisamment que de nouvelles modifications deviendront prochainement nécessaires. Nous sommes donc dans un véritable chaos, et l'avenir ne nous promet qu'une confusion plus grande encore.

A ce mal incontestable il faut pourtant chercher un remède : mais où le trouver? Il est évident qu'on ne peut songer à faire accepter aujourd'hui par tous les Slaves l'antique alphabet de saint Cyrille, tombé en désuétude à peu près partout. Peut-on, parmi les divers alphabets actuellement usités, en choisir un moins défectueux que les autres, et en proposer l'adoption à tous les peuples de race slave? Je ne le crois pas non plus. Si cet alphabet est latin, les Orientaux n'en voudront pas; si c'est un dérivé de l'alphabet à base grecque de Clément, les peuples

qui depuis des siècles ne connaissent plus que l'alphabet latin, ne consentiront pas à apprendre des caractères nouveaux.

Qu'y a-t-il donc à faire? Il me semble que sans résoudre complétement la question, on pourrait arriver à un résultat assez satisfaisant en adoptant la marche suivante. Il faudrait d'abord obtenir des peuples slaves qui se servent de caractères latins, de se rallier tous au même alphabet et à la même orthographe. On pourrait leur recommander de se rapprocher, autant que possible, du système très-rationnel proposé par Ludovic Gay, et adopté, au moins en grande partie, par les Illyriens et les Tchèques. Alors si la Pologne consentait à faire le sacrifice de son orthographe un peu surannée, le succès serait assuré et la Pologne elle-même en recueillerait les fruits. Qui pourrait calculer l'influence que la littérature et la presse polonaises exerceraient sur les Tchèques, les Moraves, les Slovaques, les Croates, les Illyriens, les Dalmates? Tous ces peuples ignorent aujourd'hui à peu près complétement ce que pense la Pologne, ce qu'elle veut; les malentendus qui subsistent maintenant disparaîtraient du jour où les publications polonaises deviendraient accessibles à toutes les populations slaves de l'Occident.

Il y aurait à faire un rapprochement semblable parmi les Slaves orientaux, en prenant pour base l'alphabet Clémentin auquel ils sont habitués de temps immémorial. Il faudrait, pour qu'il devînt commun aux Russes, aux Serbes, aux Bulgares, lui faire subir de petites modifications indispensables. Ce double résultat obtenu, nous aurions fait un grand pas. Il n'y aurait plus que deux alphabets usités chez les Slaves; mais tout ne serait pas dit encore, et il resterait un autre pas important à faire. Il faudrait, tout en gardant les deux alphabets distincts, adopter pour les deux la même orthographe, de sorte que chaque lettre, chez les peuples qui emploient l'alphabet slave, correspondît exactement à une lettre de l'autre alphabet, et qu'il n'y eût d'autre différence que la forme des caractères.

Une fois parvenu là, on aurait réalisé à peu près tout ce qu'on peut espérer d'atteindre. Pour faciliter les communications littéraires entre les deux groupes, on pourrait de temps à autre imprimer les productions des écrivains occidentaux, en caractères Clémentins, et réciproquement celles des écrivains orientaux en caractères latins. Par exemple, on ferait pour la Pologne, la Bohème, la Dalmatie, une édition des poésies de Pouchkine en caractères latins; et pour la Russie, la Bulgarie, la Serbie, une édition des œuvres de Mickiewicz et de Krasinski, en caractères Clémentins. De cette façon, chaque peuple conserverait les lettres auxquelles il est habitué, et il ne se trouverait pas privé de la possibilité de lire les chefs-d'œuvre des dialectes différents du sien. Peut-être, dans les premiers temps surtout, serait-il nécessaire d'inter-

caler quelques notes pour faciliter l'intelligence du texte, mais le principal obstacle étant enlevé, on s'habituerait peu à peu à lire et à comprendre tous les dialectes slaves, et on reviendrait à cette unité que l'alphabet de saint Cyrille nous aurait assurée, s'il s'était seul maintenu en usage parmi les Slaves.

J. Gagarin.

UN MOT A PROPOS D'UN ARTICLE THÉOLOGIQUE

DE M. CH. DE RÉMUSAT.

Un homme d'esprit, M. Ch. de Rémusat, publiait récemment dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1862) une étude sur la *théologie critique*. Au milieu de quelques aperçus justes et vrais, nous y avons lu avec surprise des assertions telles que celles-ci :

« L'Église est divinement inspirée, et, quoi qu'il en coûte de le dire, il s'ensuit que l'Église étant présente et vivante, son autorité est plus grande que l'Écriture même. C'est la première qui garantit la seconde. Cette fatale conséquence n'est plus déniée par les apologistes de notre temps. Quant à la question de savoir où repose en fait l'autorité de l'Église, si c'est dans l'Église entière, le concile ou le souverain pontife, c'est-à-dire le suffrage universel, le système représentatif ou l'absolutisme, on en discute. Le catholicisme a ce problème pour fondement. »

Il était difficile, à coup sûr, de grouper en moins de mots plus d'inexactitudes et de faussetés.

1° Il n'est pas vrai de dire que l'Église soit *divinement inspirée*. Le secours que lui prête sans cesse l'Esprit-Saint pour la préserver de toute erreur dans son enseignement, se nomme l'*assistance*. Les Écritures seules sont *inspirées* dans le sens propre du mot; et bien que la notion de l'inspiration ne soit pas rigoureusement définie, on y comprend d'ordinaire des éléments et des conditions que n'exige pas la simple assistance accordée à l'Église enseignante.

2° C'est s'exprimer très-inexactement que de dire l'autorité de l'Église *plus grande* que celle de l'Écriture. Le tribunal qui garde, interprète et applique la loi, est-il pour cela au-dessus de la loi? Or, tel est au fond le rôle de l'Église en ce qui regarde les saintes Écritures. Chargée par Jésus-Christ de nous enseigner, elle nous certifie la canonicité des Livres saints, elle en garantit les textes ou les versions authentiques ; elle en

interprète enfin le sens, et cela avec d'autant plus d'autorité qu'elle fonde principalement ses interprétations sur la tradition divine dont elle est aussi la dépositaire, et qui est, au même titre que l'Écriture, la *parole de Dieu.* C'est donc par le secours de la tradition que l'Église explique les Livres sacrés d'après l'analogie de la foi : elle supplée même à leur silence, par exemple, lorsqu'elle enseigne la validité du baptême des enfants et d'autres points qui ne sont pas contenus dans l'Écriture. Mais de tout cela il ne s'ensuit nullement que l'autorité de l'Église soit réellement plus grande que celle de l'Écriture, puisque la parole de Dieu écrite, aussi bien que la parole de Dieu non écrite, demeure toujours la loi de l'Église, la règle de sa foi et la source où elle puise son enseignement.

3° Nous ne voyons vraiment pas ce qu'il y a de *fatal* dans la conséquence qui épouvante M. de Rémusat. Oui, sans doute, l'autorité de l'Église est pour nous la *garantie* de celle de l'Écriture; mais n'est-ce pas là la conséquence très-légitime de cette incontestable vérité, qu'une autorité *présente* et *vivante* est en état d'enseigner d'une manière plus universelle que ne saurait jamais le faire un livre muet, un livre mystérieux? M. de Rémusat lui-même n'a-t-il pas fait ressortir avec force les énormes inconvénients de l'examen privé des protestants? et cette seule considération des vices d'un tel système ne suffirait-elle pas à prouver que Jésus-Christ a dû établir une autorité enseignante qui prévînt ou jugeât les controverses, qui nous garantît la parole de Dieu, même celle qui est renfermée dans les Écritures? Voilà, en effet, ce que les apologistes de notre temps admettent sans hésiter. Voilà aussi ce qu'ont admis les docteurs, les Pères de l'Église à toutes les époques, conformément à la doctrine des apôtres et de Jésus-Christ lui-même. Il va sans dire qu'il n'y a pas un apologiste orthodoxe qui place purement et simplement l'Église *au-dessus* de l'Écriture.

4° On ne *discute* en aucune manière sur la question de savoir où repose en fait l'autorité de l'Église; car il est de foi pour tous les catholiques que cette autorité réside dans le corps des pasteurs, uni à son chef le souverain pontife.

5° Il n'y a que des hérétiques, comme les jansénistes, qui puissent soutenir que cette autorité réside dans l'*Église entière,* en y comprenant le clergé inférieur ou les laïques.

6° Il est de foi pour tous les catholiques que tout concile vraiment œcuménique est revêtu d'une autorité infaillible.

7° Il est de foi pour tous les catholiques que le pontife romain a reçu le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, et que toute définition véritablement dogmatique émanée de lui est et demeure irréformable, au moins lorsque les évêques y ont adhéré d'un consentement même tacite.

8° Le mot de *suffrage universel* n'a pas de sens quand il s'agit de l'Église, puisque le peuple n'a aucune part d'autorité.

9° Le nom de *système représentatif* ne peut s'appliquer au concile général que d'une manière très-inexacte.

10° L'autorité du souverain pontife n'a rien qui ressemble à l'*absolutisme*, de l'avis même des théologiens qui donnent le plus d'extension à cette autorité. Toutes ces expressions qui conviennent aux diverses formes du gouvernement dans l'ordre temporel, ne sauraient s'adapter au gouvernement de l'Église, Jésus-Christ lui ayant donné une constitution entièrement à part.

11° Enfin, le catholicisme n'a pas un problème pour fondement, car rien n'est mieux défini que les bases fondamentales de la foi catholique. Personne n'ignore que les opinions dites *gallicanes* (j'entends celles qui sont tolérées) ne touchent pas au dogme.

Puisque M. de Rémusat cite deux fois le P. Perrone, nous nous permettrons de lui faire observer qu'il aurait facilement trouvé dans les œuvres de ce théologien un exposé de la doctrine catholique qui lui aurait évité de nombreuses méprises sur ces matières. Nous pensons que l'honorable académicien, pour s'édifier à cet égard, s'en est rapporté avec trop de confiance aux adversaires mêmes du catholicisme. Par exemple, lorsqu'il croit voir une « flagrante pétition de principe » dans l'acte d'adhésion à l'autorité infaillible de l'Église, il ne fait que reproduire une vieille objection des protestants, répétée par M. Scherer. La vérité est que cette difficulté n'en est pas une pour qui connaît l'état de la question. La vérité est encore que le cercle vicieux n'existe que dans le système des protestants. Bossuet l'a assez bien montré dans sa discussion avec le ministre Claude.

Au temps de Bossuet, ces graves questions n'étaient pas seulement familières aux théologiens de profession : l'élite des hommes du monde regardant la science de la religion comme la première à tous les points de vue et la plus nécessaire de toutes les sciences, en faisait d'ordinaire l'objet principal de ses études, et ne reculait pas même devant la lecture des grands théologiens.

Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? du moins, quand des hommes graves et sérieux croient devoir traiter des points les plus importants du dogme catholique, n'est-on pas en droit d'exiger d'eux qu'ils connaissent exactement ce qu'ils prétendent ou attaquer, ou défendre, ou tout simplement exposer?

P. Toulemont.

ET VERBUM CARO FACTUM EST

ÉLÉVATIONS

SUR LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

I

Oh! qui dira sa majesté suprême?
Avant qu'un bras divin tendît le firmament,
Verbe, il était, sans nul commencement,
Au sein de Dieu, Fils de Dieu, Dieu lui-même.
Oh! qui dira sa majesté suprême?

Il fut avant le temps, comme il est aujourd'hui,
Du Créateur la parole infinie;
A tout être vivant il a donné la vie;
Car la vie est en lui.

Dissipant de l'erreur les nuages funèbres,
Sa lumière à tout œil se présente ici-bas.
Mais la lumière en vain brille au sein des ténèbres,
Les ténèbres, hélas! ne la comprirent pas.

De sa puissante main le monde était l'ouvrage,
Et le monde aveuglé ne l'a pas aperçu.
Il est venu dans son propre héritage,
Et les siens ne l'ont pas reçu.

Mais pour l'heureux élu qui sut le reconnaître,
A la vie, au bonheur, il le fera renaître :
C'est le présent royal de son cœur humble et doux,
Sous les traits de l'esclave il a caché le maître.
Et le Verbe fait chair habita parmi nous.

Nous l'avons vu : sa gloire était voilée ;
Sa gloire, pur éclat de la Divinité ;
Mais elle apparaissait à demi révélée,
Dans la grâce et la vérité.

O p rodige ! ô bienfait qui confond ma pensée !
A cet aspect, rempli d'un saint effroi,
Je me tais, j'adore, je croi.
Quand tu cachais ainsi ta grandeur abaissée,
Quoi ! tout cela, mon Dieu, tu le faisais pour moi !
O prodige ! ô bienfait qui confond ma pensée !

Pour moi de ton divin séjour
Tu descendis jusques à ma misère ;
Pour moi ton cœur battit dans le sein d'une mère.
Ton cœur, il est à moi par le droit de l'amour :
Eh bien! que pour mon cœur il n'ait plus de mystère,
Qu'à mes regards il s'ouvre sans retour,
O mon maître, ô mon guide, ô Sauveur que j'adore,
Je veux te suivre et je te cherche encore !
Je veux t'aimer et je t'ignore !
Ineffable beauté,
Donne pour te connaître au pécheur qui t'implore,
Donne un rayon de ta clarté !

II

De son trône royal dominant les orages
Du monde et de l'humanité,
Dieu voit incessamment vers l'abîme emporté
Rouler le flot des âges.
Partout l'aveuglement, partout la volupté
N'apportent devant lui que funestes images,
Qui du regard divin blessent la pureté.

« O Dieu! dit la Justice, oui, le voilà, ce monde
Que du néant tira ta main féconde,
Qu'au-dessus du néant ta main soutient toujours.
Parle, grand Dieu, que vas-tu faire?
Tous les fléaux sont prêts à servir ta colère :
De ce monde coupable as-tu compté les jours ?

« Oui, le voilà, cet homme qui t'outrage.
Reconnais-tu les traits de ton image ?
Cet homme est-il digne de toi ?
Exalter, révérer son Seigneur et son Maître,
L'aimer pour le servir, pour l'aimer le connaître,
C'était son bien, son terme et sa suprême loi.
A-t-il gardé cette loi de son être ?

« Eh ! qu'importe un atome à ta félicité ?
Quoi ! n'est-ce pas assez de ta gloire immortelle,
Des divines splendeurs de ton immensité,
Où, sans cesse admirant ta suprême beauté,
Sans cesse tu produis une beauté nouvelle,
Ton Verbe, ton égal, ton Fils, ta vérité ;
Où l'Esprit, procédant au sein de la lumière
D'une double fécondité,
Souffle vivant d'amour allant du Fils au Père,
Du Père sur le Fils sans cesse reporté,
Dans l'ordre et dans la paix consomme le mystère
De l'ineffable Trinité ?

« Et l'homme, être d'un jour, que le trépas dévore,
Pour un chétif plaisir l'homme te déshonore !
Tes bontés contre toi l'animeraient encore :
Frappe, frappe ; il l'a mérité. »

Quelle sera la terrible sentence !
La justice et l'amour pèsent dans la balance :
Le ciel attend dans le silence.

Amour, amour, tu seras le vainqueur !
Et cependant, ô suprême rigueur !
A la gloire outragée il faut une victime.
Écoutez, Dieu se plaint : dans sa plainte sublime
Amour, amour, tu te montres vainqueur !

« Mes yeux ont parcouru la terre.
Parmi ces nations qui méprisent ma loi,
Qu'un juste à la vengeance oppose une barrière ;
Qu'il vienne, qu'il se lève entre mon peuple et moi !
Je vais les perdre, et je les aime !
Un juste, un seul pour arrêter mon bras !
Hélas ! je le cherche moi-même,
Et mes yeux ne le trouvent pas. »

Et le Verbe entendit cette plainte ineffable;
Contemplant l'univers d'un regard attristé,
Il vit l'arrêt de mort planer sur le coupable;
Et le Verbe parla dans son éternité :

« Celui que cherche la justice,
O mon Père, il est devant vous :
Oui, par un digne sacrifice
Il va fléchir votre courroux.
Nulle offrande ne peut vous plaire,
Et moi, victime volontaire,
A tous vos traits je viens m'offrir.
Parlez, Seigneur, et j'irai prendre
Un sang que je puisse répandre,
Une chair qui puisse mourir.

« Dans les décrets de la puissance
Mon nom fut écrit par vos mains;
Je veux que mon obéissance
Vous honore aux yeux des humains.
Comme eux soumis à leurs misères,
J'irai publier à mes frères
Le nom de Dieu qu'ils ont bravé.
Puis je mourrai pour votre gloire :
Ma mort sera votre victoire,
Et le monde sera sauvé. »

Il le sera, j'en crois ta parole éternelle,
O mon libérateur, ô mon souverain roi!
Ton amour, aux rayons d'une clarté nouvelle,
A mes yeux éblouis tout entier se révèle.
Un Dieu pour me sauver s'abaisser jusqu'à moi!...
Il parle, je le crois. O parole éternelle!

Et le Seigneur alors a dit à mon Seigneur :
« Paraissez, Roi des rois, sur un trône d'honneur
Portez auprès de moi le sceptre et la couronne.
Vos ennemis vaincus courberont sous vos pieds
Leurs fronts humiliés;
Vos pieds les fouleront, votre Père l'ordonne.
La gloire est avec vous dans les splendeurs des saints,
Mon Fils, objet si cher de mes premiers desseins,

Ma joie et ma vivante image
Mon sein vous engendre aujourd'hui,
Dans ce jour éternel, sans déclin, sans nuage.
De votre Père allez sauver l'ouvrage,
Allez combattre, allez vaincre pour lui.
Demandez, et ma main vous donnera le monde.
Les peuples sont à vous. — Qu'entends-je? Ils ont frémi.
« Loin de nous ce joug ennemi! »
Insensés! que sur eux votre colère gronde;
Sous un sceptre de fer abaissez leur hauteur :
A vos côtés marchera le Seigneur.
Ont-ils donc oublié mes sentences divines?
Parmi les nations j'entasse les ruines
Et je brise les rois au jour de ma fureur.

« Je l'ai juré, ma parole fidèle
N'est point sujette au repentir.
Vous serez d'une loi nouvelle
Et le premier apôtre et le premier martyr.
Si du monde en mourant vous expiez l'offense,
Votre sang deviendra la féconde semence
D'un peuple heureux qu'attendent mes bienfaits.
Oui, dans l'ordre nouveau qu'établit la clémence,
Vous êtes pontife à jamais.

« Voyageur d'un moment aux sentiers de la terre,
Du torrent buvez l'onde amère,
Puis relevez ce front victorieux.
Couronné par la mort d'un second diadème,
Entrez en conquérant dans la grandeur suprême
Que méritait déjà votre nom glorieux.
Sur vos élus rachetés par vous-même
Régnez, régnez sans fin dans les hauteurs des cieux!

G. Longhaye.

BIBLIOGRAPHIE ET REVUE DE LA PRESSE.

On lit dans la Vie du P. Lefebvre, premier compagnon de saint Ignace, qu'il eut le bonheur de faire ses premières études sous un excellent maître nommé Pierre le Vieillard, dont toutes les leçons tendaient, avec une efficacité merveilleuse, à former à la piété et à la vertu le cœur de ses élèves. « Son principal soin, dit le vieux biographe, estoit de faire que les poëtes et autheurs profanes devinssent sacrez et évangéliques, si bien qu'il s'estudioit à rapporter leurs escrits à ce but-là, que ses escholiers fussent bien instruits en la crainte de Dieu et exercices des bonnes mœurs; et qu'au lieu que la pluspart des precepteurs sement ce qu'il y a de mauvais parmy tels autheurs dans ces âmes tendres, à leur grande perte et dommage, au contraire il s'efforçoit d'en accommoder la lecture aux enseignements et aux moyens par lesquels ils en pussent devenir plus gens de bien et en faire leur salut. Homme vrayment digne d'estre proposé à tous les maistres et docteurs, comme un vray exemplaire qu'un chacun doive imiter et ensuivre. » C'est sous une inspiration toute semblable et par un même zèle, qu'un estimable écrivain, mûri dans la carrière de l'enseignement, M. A. Mazure, a composé un fort bon livre qui a pour titre : *les Poëtes antiques* (grecs), *études morales et littéraires*. Homère et Pindare, Eschyle, Sophocle et Euripide, donnent ici, avec des leçons de goût, de saines leçons de morale ; et quand ensuite, puisant à des sources plus pures, l'auteur fait parler à son tour la divine Sagesse, on pense bien qu'elle ne perd rien à ce parallèle avec la sagesse humaine, *toujours courte*, comme dit Bossuet, *par quelque endroit*. Voilà, nous le répétons, un fort bon livre, que nous aimerions à voir dans la bibliothèque des jeunes humanistes, dans les mains de leurs professeurs et même en celles des gens du monde qui, épris des charmes de la muse antique, ne songent pas toujours que ces chants offrent une si riche matière aux méditations du philosophe chrétien.

— *Théorie logique des propositions modales*, par M. Antonin Rondelet. — Paris, Durand et Ladrange, 1861.

L'apparition d'un livre comme celui-ci au milieu d'un siècle frivole et parmi tant de productions légères dont notre littérature surabonde, ne saurait assurément passer inaperçue. Nous sommes si peu habitués à de semblables travaux que la tentative même de l'auteur

paraîtra effrayante. Prendre dans la *Logique* d'Aristote, déjà si ardue, la théorie la plus abstraite et la plus difficile, celle des *propositions modales*, discuter la notion, l'opposition, la conversion des propositions ainsi appelées, tout cela en suivant une méthode géométrique et en se renfermant strictement dans les limites de la science pure, c'est une entreprise qui semble peu en rapport avec les dispositions des lecteurs français, même les plus sérieux. Pourtant, sous ces apparences arides se cachent des questions d'un haut intérêt. Il ne s'agit pas seulement d'analyser les procédés de l'esprit humain, de les définir dans leur vrai caractère, de les suivre dans leur marche pour constater l'harmonie de leurs lois; ce serait quelque chose sans doute d'établir que l'intelligence de l'homme est un instrument juste, toujours d'accord avec lui-même; mais à la légitimité subjective de ses opérations se rattache tout naturellement la démonstration de leur valeur objective. Comme le fait remarquer l'auteur, la logique ne saurait tellement se circonscrire dans l'étude de l'abstrait, qu'elle se sépare absolument de la vérité concrète. Ce n'est point par la conception du possible que nous débutons, mais par l'affirmation du réel. La connaissance de l'être existant précède chez nous celle de sa possibilité pure. Nous sommes ici pleinement d'accord avec M. Rondelet. Il n'en serait pas tout à fait de même pour ce qu'il ajoute p. 86 et 87, à savoir que le conditionnel est conçu avant l'absolu, le possible avant le nécessaire. Nous croyons, au contraire, que ces deux notions sont au moins contemporaines quant à leur origine; que la dernière tient à ce qu'il y a de plus profond dans l'âme, et qu'elle se trouve impliquée dans tous les faits psychologiques.

De cette divergence au point de départ en naîtraient peut-être quelques autres dans la manière de concevoir la théorie des propositions modales, mais nous ne voulons ici ni faire des réserves, ni entamer des discussions au-dessus de nos forces. Qu'il nous suffise d'avoir signalé à l'attention des amis de la science un de ces travaux bien rares de nos jours, qui semblent faits pour nous empêcher de désespérer des fortes et sérieuses études en France.

L'Académie des sciences morales l'a accueilli avec une faveur bien méritée. Dans un rapport verbal faisant ressortir les différences de cet ouvrage avec un autre bien plus populaire sorti de la même plume [1], M. Franck s'exprimait ainsi :

« Les livres comme celui-ci sont destinés à faire bien plus d'honneur encore à la science, à rendre aux âmes qui auront le courage de l'aborder et la force de le suivre, une ardeur plus vive, une passion

[1] *Les Mémoires d'un homme du monde*, Paris, Le Clère, 1861.

plus désintéressée pour les recherches philosophiques... Il faut encore louer M. Rondelet, dans un temps où les esprits sont plus facilement attirés par les découvertes de l'érudition qui provoquent et soutiennent la curiosité, d'avoir osé consacrer à la science pure des travaux qui attestent une aussi longue méditation de son sujet, l'habitude des spéculations et l'amour austère de la vérité pour elle-même[1]. »

Nous ne pouvons que nous associer à ce juste tribut d'éloges.

— *De la richesse chez les nations chrétiennes.*

Sous ce titre, M. Charles Périn, professeur d'économie politique à l'université de Louvain, vient de publier un important ouvrage dont la pensée fondamentale peut se résumer ainsi ;

Le christianisme est une école de renoncement ; plus il y a de christianisme dans une société, plus le renoncement est pratiqué ; or, le renoncement est la condition nécessaire du travail et de l'épargne, par conséquent de la richesse. Au contraire, la théorie païenne qui prêche à l'homme les jouissances au lieu du renoncement, l'éloigne du travail et lui déconseille l'épargne, et, par une conséquence également nécessaire, tarit les sources de la richesse. Cette pensée, aussi neuve que féconde, jette un très-grand jour sur toutes les questions de progrès matériel dont notre siècle est si préoccupé, et en même temps elle projette une vive lumière sur les siècles écoulés. Si l'on veut toucher du doigt la vérité du principe que M. Périn développe en deux gros volumes in-8°, il faut aller visiter des pays où se trouvent côte à côte des sociétés chrétiennes et infidèles, la Syrie, par exemple : on n'aura aucune peine à reconnaître que l'agriculture, le commerce et l'industrie, aussi bien que la population, sont en décadence chez les musulmans comme chez les Druses, tandis que les chrétiens, malgré les avanies, les persécutions de toute sorte et les massacres, possèdent une exubérance de force et de vie que l'on constate par l'accroissement de leur population comme par les progrès de leur commerce et de leur agriculture.

— *Le règne de Dieu dans la grandeur, la mission et la chute des empires ; où les vertus ont fondé les empires pour le Christ et la civilisation, les vices les ont détruits. Philosophie catholique de l'histoire*, précédé des lettres de Mgr Parisis, de Mgr Pie, de Mgr Malou, de Mgr Dupanloup, de Mgr Delalle, de Mgr Chalandon et de Mgr Depery, et honoré de l'approbation de quarante évêques, par M. l'abbé Louis Leroy, membre de plusieurs académies. Paris, A. Le Clère, 1861, 2e édit.

[1] *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.* Décembre 1861, p. 470.

Ce livre, dont la lecture ne peut être que très-édifiante, est rempli de sentiments élevés, d'excellentes pensées et d'intentions encore meilleures. Les nombreuses approbations qu'il a reçues, et qui s'étalent peut-être avec un peu trop de luxe dans un chapitre presque entier et jusque dans le titre de l'ouvrage, nous dispensent de rien ajouter à l'éloge, comme elles ne nous laissent plus guère aucune place pour la critique. Nous nous contenterons donc de deux simples observations : l'une porte sur la dédicace, l'autre sur la pensée fondamentale du livre.

Dans la dédicace, l'auteur nous introduit dans le sanctuaire de sa famille, et nous en fait connaître tous les membres avec une simplicité charmante. Certes, nous ne lui reprocherons point d'avoir voulu protester par là contre ce qu'il appelle « la tendance des libres penseurs de nos jours à commencer les orgueilleux mémoires de leur triste vie en rabaissant leurs parents, afin de mieux se montrer les fils de leurs œuvres ; » loin de nous la pensée d'insulter à la piété filiale ! il nous semble toutefois que ces détails intimes et d'un intérêt entièrement domestique, nous dirions presque familier, paraîtront à plusieurs une entrée en matière trop humble pour servir de propylée au monument grandiose que l'auteur a voulu élever à l'honneur du christianisme.

Quant à la pensée fondamentale, empruntée à saint Augustin et à Bossuet : « C'est pour Jésus-Christ que Dieu a créé les empires, et leur mission consiste à préparer et à étendre dans le monde le règne de Jésus-Christ ; c'est seulement à la lumière de cette grande vérité proclamée par l'Écriture sainte, qu'on peut expliquer l'histoire de tous les peuples anciens jusqu'à la chute de l'empire romain ; » rien de plus juste, rien de plus vrai en général. Néanmoins, nous partageons sur le développement de cette pensée en détail, le jugement de Mgr Parisis, rapportée par M. Leroy lui-même : « Quelques-unes de vos appréciations seront contestées, parce qu'elles paraîtront trop absolues, et par cela même trop restreintes. Les vues de Dieu sont multiples comme les lois de la nature. C'est par cette multiplicité, si admirablement harmonieuse, que les unes et les autres touchent à l'infini et le révèlent. Il nous suffit d'en saisir un petit nombre pour adorer ce que nous ne connaissons pas. Nos aperçus, en ce qui regarde les voies de Dieu, sont précisément dans les conditions de tout ce qui appartient à la foi. Nous en voyons amplement assez pour croire, mais jamais assez pour comprendre à fond. »

— *Le Monténégro*, histoire, description, mœurs, usages, législation, constitution politique, documents et pièces officielles, avec une carte du Monténégro et des pays adjacents, par Henri Delarue, secrétaire

du prince Daniel Ier (de 1856 à 1859). Paris, Benjamin Duprat, 1862.

Le Liban et le Monténégro n'ont jamais été soumis par le cimeterre des Turcs; il n'en faut pas conclure que les Maronites et les Monténégrins se ressemblent beaucoup; religion, langue, race, organisation sociale, caractère, tout est différent chez eux, mais ils se trouvent placés dans une situation analogue, ils ont les mêmes ennemis, et ils sont également jaloux de leur indépendance. Les montagnes, avec leurs gorges profondes et leurs pentes inaccessibles, ont toujours été favorables à la liberté, et les Turcs sont partout le[illegible]nes. En France, le Liban et les Maronites ont été l'objet d'études nombreuses; on ne peut pas en dire autant du Monténégro. Le petit volume de M. Delarue est d'autant plus précieux. Il était impossible de trouver un rapporteur mieux placé pour bien étudier la question; mêlé, en qualité de secrétaire du prince Daniel, à tous les événements qui ont modifié la situation du Monténégro dans ces dernières années, et qui ont préparé l'avenir important qui l'attend, M. Delarue, en communiquant à la France le résultat de ses études et de ses observations, pouvait mieux que personne lui procurer les éléments d'une appréciation impartiale et sagement motivée.

Ajoutons que M. Delarue, prématurément enlevé par la mort à ses amis, a trouvé dans M. Adolphe d'Avril un éditeur plein d'intelligence et de goût. Dans une notice consacrée à raconter sa vie, il le fait connaître et aimer. Ce n'est pas le premier service que M. d'Avril rend à la cause des populations slaves de la Turquie; nous lui devons déjà un très-remarquable travail sur la Bulgarie chrétienne. Espérons que les succès qu'il trouve dans cette voie l'engageront à y persévérer.

— *L'abandon à la Providence divine, envisagé comme le moyen le plus facile de sanctification*, ouvrage inédit du R. P. J.-P. Caussade, de la compagnie de Jésus, revu et mis en ordre par le P. H. Ramière, de la même compagnie.

Cet ouvrage est un remaniement d'un manuscrit communiqué à l'éditeur par madame la supérieure de la Congrégation des religieuses de Nazareth établie près de Lyon. Le manuscrit se composait d'une série de lettres adressées par le P. Caussade à une religieuse, et qu'il n'avait pas eu la pensée de réunir en un corps d'ouvrage. D'autres le firent pour lui, mais avec si peu de discernement, qu'on chercherait vainement un ordre quelconque dans leur travail, soit pour l'ensemble, soit pour le détail. Le P. Ramière a mis l'ordre à la place du désordre. Après avoir examiné à fond la doctrine, il a pu embrasser tout l'ensemble de l'ouvrage, et se convaincre que ses différentes parties étaient le développement d'un seul et même sujet, l'abandon à l'action de la Providence divine présenté comme le moyen le plus facile et le plus

efficace d'arriver à la sainteté. Il a donc divisé l'ouvrage en deux parties. La première traite de la *vertu d'abandon*, en démontre l'utilité dans l'œuvre de la sanctification, et trace l'esquisse de cette action incessante par laquelle le divin amour travaille au salut des âmes. La seconde traite de *l'état d'abandon* et en expose la nature, l'excellence, les devoirs, les épreuves et les avantages. Quant à la doctrine elle-même, il nous semble que l'éditeur l'a parfaitement jugée dans son avant-propos : « Il a pu arriver au P. Caussade, dit-il, ce qui, d'après saint Jérôme, arrive à tous les écrivains véhéments, qui, dans les efforts qu'ils font pour atteindre le but, le dépassent un peu. On pourrait donc trouver dans cet ouvrage les erreurs les plus contraires à la doctrine constante de l'auteur, si on voulait trop presser certaines expressions et certaines formules dont il se sert pour exprimer l'étendue de l'abandon où Dieu réduit les âmes qu'il veut complétement dépouiller d'elles-mêmes... Mais il est un danger plus sérieux qui pourrait résulter de la lecture du livre du P. Caussade... Il a eu uniquement en vue de faire ressortir les avantages d'une vertu spéciale et d'un état particulier... On pourrait donc se tromper gravement si on se croyait dispensé de faire ce dont il ne parle pas, pour s'attacher uniquement à ce grand devoir de l'abandon dont il fait si justement et si éloquemment ressortir l'importance... Le P. Caussade, parlant à une âme parfaitement éclairée, a pu supposer ces notions. Peut-être aussi s'il eût destiné son écrit à paraître au jour, eût-il donné à N.-S. Jésus-Christ une place un peu plus proéminente. Il nous paraît que les considérations déjà si belles et si consolantes qu'il nous présente, éclairées par la lumière qui jaillit du divin visage du Sauveur, seraient devenues encore plus saisissantes et plus pratiques. »

— Nous signalons à nos lecteurs l'*Explication des évangiles des dimanches et des fêtes extraite textuellement des homélies du cardinal de la Luzerne*, par M. l'abbé J. Mertian, curé de Juilly. Paris, Ruffet, 1862.

Le même auteur a encore publié chez Tolra et Haton : *le Mois du pénitent*, ou méditations et élévations extraites des opuscules de saint Augustin; *le Guide du pénitent*, ou exercices pour la confession et la communion extraits des *Confessions* de saint Augustin, et enfin la *Semaine du pénitent*, ou sept méditations de saint Augustin suivies des stations du pénitent sur le *Chemin de la croix*.

H. Mertian.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY et Cᵉ, rue Garancière, 5.

LE GÉNIE DE CORNEILLE [1]

Pour se faire une idée juste et complète du génie de Corneille, ce n'est pas assez de l'étude successive et détaillée de ses chefs-d'œuvre, il faut embrasser d'un regard le monde dramatique sorti de sa pensée. C'est dans cette vue d'ensemble que nous allons chercher le caractère de son style, la puissance, l'originalité et la philosophie de ses créations.

I

La première chose qui frappe dans le style de Corneille, ce sont les inégalités et les contrastes. Jamais peut-être grand écrivain ne se ressembla moins à lui-même, non-seulement aux différentes époques de sa vie, ce qui s'explique aisément, mais à sa plus belle époque. Guindé dans *le Cid*, il fut naturel dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, et ensuite il s'enfla dans *Pompée*. Dans un même chef-d'œuvre, presque sans intervalle quelquefois, il est tour à tour majestueux et trivial, énergique et languissant, naturel et forcé, simple et pompeux, correct et négligé, harmonieux et dur à l'oreille, brûlant comme Démosthène et froid comme un rhéteur. Molière disait en plaisantant que Corneille avait un lutin qui

[1] Ces pages sont détachées d'un ouvrage inédit sur la tragédie française.

lui dictait de temps en temps de beaux vers, et qui ensuite l'abandonnait à lui-même. Il est facile, en effet, de distinguer plusieurs touches dans la manière du grand poëte, celle du génie qui était son lutin, et celle de l'homme dont le goût n'était pas sûr, et qui subissait en outre les influences de son siècle.

Le siècle de Corneille se retrouve dans la fréquence de ses vers léonins, dans la faiblesse de plusieurs de ses rimes, dans sa facilité à admettre les enjambements, dans ses défauts d'harmonie, et notamment dans la dureté de ses vers monosyllabiques si nombreux, dans ses expressions surannées, dans la rhétorique de ses galanteries fades et romanesques, dans ses jeux d'esprit à l'italienne, dans ses sentences, ses longs raisonnements et ses amplifications démesurées, à la façon de Sénèque et de Lucain.

Quand on lit les préfaces de Corneille et les *examens* qu'il fit lui-même plus tard de ses pièces, on est étonné du soin qu'il donnait au perfectionnement de son style. Mais pour échapper complétement aux influences d'une époque dominée encore par Ronsard, par Sénèque, par Guarini, malgré la réforme de Malherbe, qui lui-même, au reste, n'avait pu s'empêcher de les subir quelquefois, il aurait fallu un goût sûr, et le grand tragique ne l'avait pas. Nous en avons la preuve dans son enthousiasme pour Lucain, qu'il a lui-même avoué dans sa préface de *Pompée*. Le savant évêque d'Avranches nous affirme qu'il a entendu de ses oreilles, et non sans étonnement, Pierre Corneille mettre l'auteur de *la Pharsale* au-dessus du chantre d'Énée [1]. Tout le monde reconnut donc Corneille à ce trait de *l'Art poétique :*

> Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
> Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile [2].

Cependant le père de la tragédie française, malgré tous ses défauts de style et de goût, s'éleva prodigieusement au-dessus

[1] *Huetiana*, p. 177-178. Paris, 1722.
[2] Chant IV.

de son époque : « Il y eut autant de différence entre ses vers et ceux de ses contemporains, jusqu'à Racine, qu'entre le pinceau de Michel-Ange et la brosse des barbouilleurs. » Cette phrase n'est pas de nous, elle est de Voltaire ; et quand Voltaire dit du bien de Corneille, on peut l'en croire. C'est que le génie, dont la touche se retrouve partout dans les chefs-d'œuvre du grand poëte, le soulevait à tous moments au-dessus de son siècle et maîtrisait son goût. Les vers que lui dictait ce lutin, quand il le visitait, comme dit Molière, ont un cachet de grandeur, d'énergie, de naturel et de simplicité qui leur est propre. L'art n'y paraît pas ; ce sont des jets de la nature. Ils ont une franchise, une naïveté, une sorte de bonhomie qui sent les épanchements d'une grande âme et la familiarité de l'entretien.

Qu'on se rappelle l'entrevue de Sertorius et de Pompée, à la fois si majestueuse et si simple. Elle a des tirades auxquelles pourrait s'élever le ton de la haute comédie; mais dans cette conférence entre deux grands hommes, le sublime jaillit à tout moment, sans effort et sans apprêt, comme échappent les traits d'esprit dans une conversation entre des personnes distinguées. Toute l'attention y est à la pensée ; c'est sa grandeur qui détermine celle de l'expression; et l'élévation du langage n'y fait jamais oublier le naturel et l'abandon de l'entretien. Pompée voudrait rendre Sertorius à sa patrie en l'amenant au parti de Sylla; Sertorius lui répond :

> Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles
> Que ses proscriptions comblent de fun railles.
> Ces murs, dont le destin fut autrefois si beau,
> N'en sont que la prison, ou plutôt le tombeau.
> Mais, pour revivre ailleurs dans sa première force,
> Avec les faux Romains elle a fait plein divorce :
> Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
> Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Quelle majesté ! mais aussi quelle familiarité dans les deux vers qui suivent immédiatement !

> Parlons pourtant d'accord. Je ne sais qu'une voie
> Qui puisse avec honneur nous donner cette joie.

Ailleurs Pompée avait eu le même laisser-aller :

> Ce discours rebattu
> Lasserait une austère et farouche vertu.

C'est ce que bien des professeurs de rhétorique appelleraient de la prose.

Corneille n'écrit pas comme Racine, même quand il lui arrive de l'égaler par l'harmonie et la pureté du style. Racine a l'élégance, la délicatesse et le fini de Virgile; Corneille a la simplicité et l'abandon d'Homère, qui sommeilla aussi parfois. Il est de l'école de Bossuet, de Molière et du bon La Fontaine; leur parole est naïve, familière, soudaine, originale comme la sienne.

Cette différence entre les auteurs de *Polyeucte* et d'*Athalie* ne vient pas seulement de celle de leur époque; elle vient encore de l'idée particulière que chacun d'eux s'était faite du style de la tragédie. Tous les deux ont voulu qu'il fût naturel; mais Racine tend à la beauté du vers, et Corneille ne semble songer qu'à sa vraisemblance. Il avait dit, dès son début, qu'il tâchait de ne mettre dans la bouche de ses acteurs que ce qu'auraient dit à leur place les personnes qu'ils représentaient; qu'il voulait les faire discourir en honnêtes gens et non pas en auteurs. « Ce n'est qu'aux ouvrages où le poëte parle, ajoutait-il, qu'il faut parler en poëte; Plaute n'a pas écrit comme Virgile, et ne laisse pas d'avoir bien écrit [1]. » Ce qu'il avait dit de Plaute, il pouvait l'affirmer d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; il tendit dans la tragédie à la simplicité de leur langage, et il ne craignit pas, à leur exemple, de rendre la parole de ses héros familière comme dans les habitudes de la vie.

Il est vrai que, séduit par la pompe du tragique latin, Corneille oublia trop souvent le naturel du théâtre d'Athènes. Mais l'ensemble de ses œuvres montre que ce fut par entraînement et non pas par système. S'il avait écrit ses chefs-d'œuvre à une meilleure époque littéraire, ou si son goût

[1] *La Veuve; au lecteur.*

avait égalé son génie, la tragédie française aurait plus ressemblé à la tragédie grecque par la vraisemblance de son langage.

Ne retrouve-t-on pas le naturel et la simplicité de Sophocle dans ces exclamations d'Horace et de Curiace : « O ma femme! — O ma sœur! » dans cet aparté de Camille : « Courage! ils s'amollissent; » et dans ces brusques reproches du vieil Horace, qui surprend son fils et son gendre attendris :

> Qu'est ceci, mes enfants? écoutez-vous vos flammes?
> Et perdez-vous encor le temps avec des femmes?

Dans cette scène de famille, la douleur élève les cris des femmes jusqu'au sublime :

> Tigres, allez combattre, et nous, allons mourir!

C'est tout naturel, comme il est naturel aussi que des guerriers, qui ne sont qu'attendris, aient un langage tout familier. Le législateur du théâtre latin l'avait dit avant nous : c'est le ton de la prose qui est celui de la tragédie quand elle pleure et veut faire pleurer :

> Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri....
> Si curat cor spectantis tetigisse querela.

L'éloquente et poétique exclamation de Sabine est immédiatement suivie de ces vers si simples de son mari :

> Mon père, retenez des femmes qui s'emportent,
> Et, de grâce, empêchez surtout qu'elles ne sortent;
> Leur amour importun viendrait avec éclat
> Par des cris et des pleurs troubler notre combat....

LE VIEIL HORACE.

> J'en aurai soin. Allez, vos frères vous attendent;
> Ne pensez qu'aux devoirs que vos pays demandent.

CURIACE.

> Quel adieu vous dirai-je, et par quels compliments...?

LE VIEIL HORACE.

> Ah! n'attendrissez point ici mes sentiments.
> Pour vous encourager ma voix manque de termes;
> Mon cœur ne forme point de pensers assez fermes;
> Moi-même en cet adieu j'ai les larmes aux yeux.
> Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.

Ce naturel a désarmé Voltaire lui-même : « J'ai cherché, dit-il, dans tous les anciens et dans tous les théâtres étrangers, une situation pareille, un pareil mélange de grandeur d'âme, de douleur, de bienséance, et je ne l'ai point trouvé. »

Il y a sans doute beaucoup à reprendre dans le style du père de notre tragédie, même en approuvant cette vraisemblance de langage dont il s'était fait une loi ; et Voltaire s'en est acquitté avec une ardeur et une persévérance que tout le monde connaît. Son Commentaire, au point de vue grammatical, n'est certes pas sans mérite et sans utilité pour les jeunes gens que le grand nom de Corneille pourrait égarer; mais, au point de vue poétique, il est faux, injuste et dangereux. Voir partout de la prose dans la noble et mâle simplicité de l'auteur d'*Horace* et de *Cinna;* s'arrêter à chaque instant pour lui reprocher des expressions communes et triviales, des constructions sans élégance, des métaphores incomplètes, en un mot toutes les négligences du style familier, c'est plus que détruire l'enthousiasme, sous prétexte de sauver le goût; c'est soumettre Corneille à un système qui n'était pas le sien, à celui de Racine, comme si la tragédie de Racine avait été la seule possible parmi nous.

Il en est de la poésie comme de la peinture : elle a aussi des tableaux qu'il faut examiner de près, parce qu'ils ont dans les détails mêmes le mérite de la perfection et du fini ; mais elle en a d'autres qui demandent à être vus de loin, parce que leur effet est principalement dans la grandeur et dans l'harmonie de l'ensemble :

> Ut pictura poesis erit ; quæ, si propius stes,
> Te capiet magis, et quædam si longius abstes.

Les tableaux dramatiques de Corneille sont comme les fresques à grands traits de Michel-Ange; il faut les contempler à distance. Étudiez-les avec Voltaire, vers par vers, sans faire grâce à un seul mot, et vous sortirez de cet examen à la loupe fatigué, dégoûté du grand poëte. Au reste, tout le monde est au courant du secret de son Commentaire : il a voulu tuer son

rival à coups d'épingle. Il s'est tué lui-même, en tombant à tout moment dans la petitesse et l'absurdité.

Considérez, au contraire, suivant le précepte d'Horace, les tableaux dramatiques de Corneille dans leur majestueux ensemble; et, soulevé, entraîné par le génie de l'auteur, vous oublierez les imperfections de détail pour ne garder que le souvenir d'une sublime et imposante composition. C'est ce qu'a fait Geoffroy, le plus judicieux et le plus profond, sans contredit, des critiques de notre théâtre. C'est dans ses savantes Études qu'il faut chercher la véritable appréciation de ce mélange de beautés et de défauts qui caractérise le grand poëte. Admirateur à la fois de Corneille et de Racine, il a su les juger l'un et l'autre dans leur système littéraire, et rendre hommage au génie sans sacrifier le goût. Écoutons-le :

« La rudesse et la familiarité du style de Corneille, en certains endroits, semblent relever encore ses traits fiers et sublimes; on croit voir un héros simplement vêtu et qui dédaigne d'appeler la parure au secours de sa bonne mine. Rien n'enchante plus les connaisseurs que cette alliance du plus beau génie avec la simplicité et la négligence. On peut citer dans les bons ouvrages de Corneille un assez grand nombre de vers isolés qui choquent l'élégance et la délicatesse modernes, et à chacun desquels on peut appliquer ce que dit Philaminte du mot *sollicitude :*

Il pue étrangement son ancienneté;

mais l'ensemble du style est chaud, ferme, plein d'une séve vigoureuse, d'un naturel franc et original. On est toujours surpris de trouver tant de naïveté réunie à tant de grandeur; cela va même jusqu'à la bonhomie. Dans *Héraclius*, quand la même Léontine qui s'élève jusqu'au dernier degré du sublime en présence de Phocas, dit si naturellement à sa fille :

Vous êtes fille, Eudoxe, et vous avez parlé;
Votre langue nous perd...

les critiques se récrient. Voltaire est étrangement scandalisé d'une telle familiarité; les beaux esprits du parterre sont ten-

tés de rire. Cela n'est pas tragique, sans doute; mais faut-il l'être partout dans une tragédie? faut-il compter pour rien ce naturel, cette vérité si précieuse dans les arts? la mère doit-elle parler à sa fille comme elle parle au tyran? ne faut-il pas que notre Melpomène se déride quelquefois, et ne soit pas toujours si guindée? Racine lui-même, le dieu de l'élégance poétique, n'a-t-il pas semé au milieu de ses divines tragédies une foule de vers simples, négligés et naïfs, qui rapprochent le dialogue de la conversation ordinaire, et semblent avertir les spectateurs que ce ne sont pas des poëtes, mais des hommes et des femmes qui parlent[1]? »

II

Passons du style de Corneille à sa poésie proprement dite, c'est-à-dire à ses créations; c'est là surtout qu'est sa grandeur. Virgile l'emporte sur Homère par l'élégance, la noblesse et l'harmonie plus soutenues de ses vers; et cependant Homère comme poëte le dépasse infiniment, parce que *l'Iliade* est une création bien autrement puissante que *l'Énéide*. Sa fable a pris place dans la mémoire des hommes à côté de l'histoire; et les héros, fils de sa pensée, Achille, Agamemnon, Patrocle, Ménélas, Ulysse, Nestor, Ajax, Diomède, Hector, Pâris, Andromaque, Hélène, Piam, Hécube et Cassandre sont devenus populaires comme Alexandre, comme Darius, comme César et Pompée. Parmi les héros de Virgile, on ne parle guère que d'Énée, de Didon, de Turnus, de Nisus et d'Euryale. Qui connaît bien la physionomie et la taille d'Achate, de Palinure, d'Anne, de Lavinie, de Mézence, d'Évandre et des autres personnages d'une épopée dont le coloris a tant de perfection et de splendeur, mais dont le dessin est sans vigueur et sans originalité?

[1] *Cours de littérature dramatique*, t. I. *Héraclius*, p. 176.

De combien de héros célèbres Corneille n'est-il pas le père? Ne parlons ni de Rodrigue, ni de Chimène, puisqu'ils appartiennent aux romances espagnoles, et que Guilhen de Castro les avait montrés sur la scène avant lui; ni même d'Héraclius et de Phocas, puisque Caldéron en a peut-être eu la première idée; ni d'Horace, vainqueur d'Albe, dont Tite-Live avait déjà peint l'orgueil farouche; ni d'Auguste pardonnant à Cinna, ni de César rival de Pompée, dont Sénèque le Philosophe et le poëte Lucain avaient déjà exalté la clémence et la magnanimité; ni enfin d'Othon, de Galba et de ses conseillers, dont Tacite avait déjà tracé en quelques mots les portraits. Mais le vieil Horace et sa fille, Curiace et sa sœur; Maxime, Émilie et Cinna; Polyeucte, Sévère, Pauline et Félix; Cornélie, veuve de Pompée; Rodogune, Cléopâtre avec ses deux fils, Antiochus et Séleucus; Léontine, gouvernante d'Héraclius, et Pulchérie, fille de l'empereur Maurice; Nicomède, Attale, Arsinoé, Laodice et Flaminius; Sertorius, Aristie et Viriate, sont autant de créations du père de notre tragédie. Ne s'est-il pas même approprié les personnages qu'il a empruntés au théâtre espagnol ou à l'histoire, en leur donnant le cachet de son génie? Ce n'est pas *le Cid* de Guilhen de Castro qui est devenu européen sur la scène, c'est celui de Corneille. Quand on pense à *la Clémence d'Auguste*, ce n'est pas le chapitre philosophique de Sénèque, c'est la tragédie de Corneille qu'on se rappelle. C'est dans Tite-Live qu'on va chercher le combat des Horaces et des Curiaces; c'est dans Corneille qu'on va chercher leurs passions et leurs caractères. Ces conseillers de Galba que Tacite avait peints en trois mots, Corneille nous les montre sous tous leurs aspects, nous dévoile toutes les profondeurs et tous les replis de leurs âmes. Qu'importerait que Caldéron eût imaginé les angoisses de Phocas, puisque Corneille est l'inventeur de cette Léontine qui le tourmente?

Parmi tous ces personnages créés ou si puissamment adoptés par Corneille, il en est peu qui n'aient laissé dans notre mémoire quelque mot énergique et profond qui les rappelle tout entiers : « Je ne vous connais plus, » voilà le farouche

vainqueur des Curiaces. — « Je vous connais encore, » voilà son beau-frère,

> *Qui rend* grâces aux dieux de n'être pas Romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Toute l'âme du vieil Horace a passé dans son fameux *qu'il mourût!* Camille s'est peinte dans ses imprécations, que tout le monde sait par cœur; et Sabine, dans cette autre apostrophe à Rome, qui est devenue proverbiale :

> Fais-toi des ennemis que je puisse haïr!

Tout le monde a répété le mot de Chimène :

> Va, je ne te hais point;

celui d'Auguste :

> Je suis maître de moi comme de l'univers;

celui de Polyeucte :

> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne;

celui d'Antiochus, parlant de la main qui vient de frapper son frère, et s'adressant à Rodogune :

> Madame, est-ce la vôtre ou celle de ma mère?

celui de Léontine à Phocas, qui ne peut distinguer son fils de celui de Maurice, qu'il veut mettre à mort :

> Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses;

celui de Sertorius à Pompée :

> Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Et quelle variété de tailles et de physionomies dans cette nombreuse famille de héros et d'héroïnes! quelle vivacité, quelle énergie dans les traits qui les caractérisent! Nous ne

répéterons pas ici ce que nous en avons déjà dit ailleurs, en analysant les chefs-d'œuvre de Corneille. Mais, après les avoir étudiés successivement et en détail, il nous reste à les considérer un instant tous ensemble ; c'est le meilleur moyen de faire ressortir tout ce qu'il y eut de fécondité et de puissance dans l'imagination qui les créa si nombreux et si différents. Nous ne perdrons pas le temps à comparer entre eux des personnages qui se distinguent d'eux-mêmes, par exemple, le Cid avec ses mœurs chevaleresques et Horace avec ses mœurs romaines encore demi-sauvages : César, vainqueur de Pompée, et Auguste, vainqueur de lui-même ; Sévère, généreux mais païen, et Polyeucte transporté par l'enthousiasme du martyre. Il y a sans doute un grand mérite dans l'invention et dans le choix de ces types essentiellement variés ; c'est celui de *l'Iliade*, mettant en présence des rois et des guerriers qui ne peuvent se ressembler : le majestueux Agamemnon et l'impétueux Achille, le fougueux Ajax et le prudent Ulysse. Mais ce mérite saute aux yeux du moindre observateur. Il en est un autre dans Corneille, aussi bien que dans Homère, qui demande à être examiné de plus près, parce qu'il est moins facile à saisir au premier coup d'œil, et qu'il suppose dans le poëte toutes les délicatesses et toutes les ressources du génie créateur. Achille, Ajax, Diomède, ont la même fougue guerrière avec des caractères différents ; et la sagesse de Nestor n'est pas celle d'Ulysse. Le père de notre tragédie nous offre de même des héros différents entre eux, avec un fond de physionomie commune ; c'est à leur étude qu'il faut nous borner ; rapprochons-les en les distribuant par groupes d'âges, de caractères et de passions.

Là, c'est le père du Cid et le père d'Horace, tous les deux avec leur verte vieillesse, avec leur familiarité antique qui serait bourgeoise aujourd'hui, tous les deux animant leur fils au combat ; mais l'un est ému par le sentiment de l'honneur personnel et l'autre par celui de l'honneur patriotique. Le vieux don Diègue pleure de dépit en se voyant outragé et incapable de se venger lui-même ; il excite la compassion. Le vieil Horace pleure sur sa patrie et nous transporte d'admiration.

Le premier n'est là que pour faire ressortir son fils ; le second dépasse le sien, en s'élevant par sa magnanimité jusqu'au sublime.

Là, ce sont deux guerriers également valeureux, portant l'un et l'autre dans leur poitrine, comme dit Tite-Live, les cœurs de deux grandes armées ; mais l'un est âpre et violent, l'autre est sensible et modéré ; l'un, au moment du combat, n'aime plus que sa patrie et sa gloire, l'autre pense encore à sa famille et à ses amis. Le champion des Romains sent les mœurs sauvages d'un peuple naissant, dont le chef avait sucé les mamelles d'une louve ; le défenseur d'Albe, qui va succomber, rappelle par ses mœurs délicates et douces une civilisation déjà avancée. La contenance dure et fière du premier semble présager la victoire ; la sensibilité du second fait pressentir le deuil ; il en a déjà les tristesses.

Dans *la Clémence d'Auguste,* voilà trois conjurés. Ils se ressemblent par la haine commune qui les anime contre la tyrannie ; mais ils diffèrent entre eux par des passions personnelles. Maxime veut secouer un joug humiliant pour Rome ; c'est un Brutus jusqu'au moment où la jalousie en fait un traître envers son parti. Cinna joint au fanatisme de la liberté les fureurs et l'aveuglement de l'amour, qui le pousse à se dégrader lui-même par la perfidie, lorsqu'il se jette aux genoux d'Auguste. Émilie, l'âme de la conspiration, poursuit dans Octave l'assassin de son père plus encore que l'oppresseur de sa patrie. Elle est d'ailleurs distinguée de ses amants par sa fierté qui se soutient jusqu'au bout. Des trois, c'est la plus virilement trempée.

Nicomède et Attale sont frères et ne se ressemblent pas. C'est chose toute simple : ils ne sont pas fils de la même mère, et, de plus, le premier est l'élève d'Annibal et le second est l'élève du sénat romain, auquel il avait été donné pour otage. Mais voilà dans *Rodogune* deux jeunes princes qui sont frères aussi, qui sont jumeaux, qui ont reçu la même éducation, qui sont également vertueux, sensibles et délicats, qui aiment la même princesse, et sont prêts à se la céder mutuellement avec le sceptre par amitié fraternelle, qui sont enfin

soumis aux mêmes épreuves, étant pareillement ballottés par les passions de leur mère et de leur amante. Au premier coup d'œil on les confond ; rien ne les distingue, tant qu'ils demeurent dans ce calme. Mais dès que leurs âmes s'agitent, leurs caractères se déclarent. A l'horrible proposition de Cléopâtre, Séleucus s'emporte, Antiochus, tout indigné qu'il est, demeure sage et respectueux. Il en est de même quand Rodogune vient à son tour éprouver leur vertu. L'un veut renoncer violemment à l'amour qui lui demande un crime :

> La révolte devient une nécessité.

L'autre voudrait essayer des accommodements :

> Comme j'aime beaucoup, j'espère encore un peu.

Polyeucte et Néarque sont deux chrétiens et deux martyrs. Mais Polyeucte a l'ardeur du néophyte, et Néarque au calme d'une âme préparée depuis longtemps à confesser sa foi, joint la prudence fondée sur une sainte méfiance de soi-même :

> Sous l'horreur des tourments je crains de succomber ;
> . . . . . Dieu même a craint la mort.

Auguste, Sévère et Polyeucte sont trois vainqueurs d'eux-mêmes. Le premier triomphe de la haine en pardonnant à ses assassins, en les comblant même de bienfaits ; mais dans le sacrifice d'Auguste la politique a sa part. Livie lui avait dit :

> Essayez sur Cinna ce que peut la clémence,
> Faites son châtiment de sa confusion,
> Cherchez le plus utile en cette occasion ;

et sa décision sent l'orgueil de l'empire :

> Je suis maître de moi comme de l'univers ;
> Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
> Conservez à jamais ma dernière victoire.

Le sacrifice de Sévère, qui triomphe de l'amour, en consentant à sauver son rival, est commandé par l'honneur :

> Ici l'honneur m'oblige, et j'y veux satisfaire.

Il veut montrer à Pauline

> Que Sévère l'égale et qu'il est digne d'elle.

Le sacrifice de Polyeucte ne respire que l'abnégation de soi-même. En s'immolant à son Dieu, il songe à rendre sa femme heureuse; il la laisse

> Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
> Qu'ait adoré la terre et qu'ait vu naître Rome.

Passons à des groupes plus nombreux. Voici d'abord celui des politiques. C'est le juge Félix, rappelant la lâche prudence de Pilate; c'est l'ambassadeur romain Flaminius, joignant aux ruses du diplomate l'impérieuse fierté des maîtres du monde qu'il représente; c'est le roi d'Égypte, délibérant avec son conseil machiavélique sur le sort de Pompée, échappé de Pharsale et poursuivi par César; c'est le vieil empereur Galba, entouré de ses courtisans, qui travaillent pour eux-mêmes, et réduisent la politique de l'empire à des intrigues de palais :

> Je les voyais tous trois se hâter sous un maître
> Qui, chargé d'un long âge, a peu de temps à l'être;
> Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment
> A qui dévorerait ce règne d'un moment.

Dans le conseil d'Alexandrie tous se ressemblent par l'oubli de la conscience, mais les caractères sont différents. Les deux Égyptiens, Photin et Achillas, sont adulateurs, et il y a de la rhétorique dans leur éloquence. Mais le premier va aux extrêmes, et le second cherche des moyens termes. Septime commence par dire : Je suis Romain, et parle, en effet, avec l'énergie et la concision romaines. Ptolémée a la fierté de sa sœur Cléopâtre. En pourvoyant à la sûreté de l'Égypte et à la sienne par la mort de Pompée, il veut de plus humilier Rome, en l'asservissant à César :

> Et donnons un tyran à ces tyrans du monde.

A Rome, dans le palais impérial, ce n'est plus l'intérêt pu-

blic qui préside aux conseils, comme à Alexandrie, c'est l'intérêt de chacun; la politique est toute personnelle. Les trois favoris de Galba, arbitres et dépositaires du pouvoir sous le vieil empereur qu'ils gouvernent,

> N'ont pour raison d'État que leurs propres affaires;

ils se ressemblent par l'ambition, par le manque de conscience et de cœur; mais ils se distinguent par leurs caractères et leurs intrigues. Tacite représente le consul Vinius comme le plus lâche des hommes, *ignavissimus;* Corneille met sa lâcheté dans la souplesse qui lui fait chercher des assurances dans tous les partis à la fois, et qui le rangera du côté du plus fort. Vinius manœuvrera de façon à devenir le beau-père du futur empereur, soit d'Othon, aimé par sa fille, soit de Pison dont elle ne veut pas. Lacus, préfet du prétoire, est dans l'historien latin un insigne scélérat, *deterrimus mortalium,* un homme violent et opiniâtre dans les conseils, ennemi des meilleurs avis quand ils ne viennent pas de lui, *consiliique, quamvis egregii, quod non ipse afferret, inimicus, et adversus peritos pervicax*. Il est tout cela dans la tragédie française, où Vinius lui dit:

> Vous détruirez toujours mes conseils par les vôtres;
> Le seul ton de ma voix vous en inspire d'autres....
> Je n'aurai qu'à parler pour être contredit....

Vous verriez comme un autre, ajoute le consul, que notre avis est le plus salutaire,

> Si vous n'aviez fait vœu d'être jusqu'au trépas
> L'ennemi des conseils que vous ne donnez pas.

Martian, qui avait été l'esclave Icelus, a la bassesse d'un affranchi et l'orgueil d'un parvenu. Comme Lacus, il aura recours à l'assassinat pour faire triompher sa politique; mais Lacus frappera lui-même Galba et Vinius, et se poignardera ensuite. Martian chargera un autre de poignarder Othon pour

épouser son amante; et, son coup manqué, il ne se poignardera pas. Des trois courtisans qui mènent Galba, c'est Martian qui semble appartenir le plus à Corneille.

Nulle part le génie du grand poëte n'apparaît mieux que dans le nombre et la variété des filles de sa pensée; c'est là surtout qu'il a déployé toutes ses ressources, et qu'il a mis le cachet de son originalité. En omettant Chimène, qui ne lui appartient que par adoption; Livie, qui ne se montre sur la scène que pour donner un avis à Auguste; Eudoxe, amante d'Héraclius, dont le rôle est secondaire, et toutes les confidentes qui ne sont que des doublures de leurs maîtresses, nous en trouvons une quinzaine avec des trempes d'âme, des physionomies et des statures toutes différentes. Elles se rangent d'elles-mêmes en quatre classes.

La première classe est celle des femmes aimables, nobles et vertueuses. Là se trouvent Sabine, sœur des Curiaces; Pauline, épouse de Polyeucte; Pulchérie, fille de l'empereur Maurice et sœur d'Héraclius; Laodice, reine d'Arménie et amante de Nicomède; Plautine, fille du consul Vinius, et Camille, nièce de l'empereur Galba, amantes d'Othon l'une et l'autre. Sabine est douce et sensible jusqu'à la mélancolie; Pauline est délicate et généreuse; il y a plus de naïveté dans l'une, plus de dignité dans l'autre. Leurs situations dramatiques ne se ressemblent pas plus que leurs mœurs et leurs caractères. La première est partagée entre Albe et Rome, ses deux patries, entre son mari et ses frères. La seconde, placée entre Sévère, son ancien amant qu'elle retrouve, et Polyeucte, qu'elle avait épousé par devoir, qui vient de la blesser par une apparence de dureté, ne songe qu'à sauver la vie de son mari. Pulchérie, Laodice, Camille et Plautine sont des amantes. Ce qui domine dans Pulchérie, c'est la dignité et la conscience; elle sent sa naissance impériale, elle fait trembler l'usurpateur du trône de son père, et dans le choix d'un époux elle redoute jusqu'à l'apparence d'un crime. Ce qui domine dans Laodice, qui est magnanime aussi, c'est le sang-froid. Elle déjoue les intrigues d'une marâtre et la politique des Romains par sa fermeté et sa franchise. Il y a quelque chose d'ironique dans sa

supériorité. Au milieu des basses et sanglantes intrigues de la cour de Galba, Camille et Plautine demeurent innocentes, nobles, dévouées. La première renonce au trône plutôt qu'à son amant, et dédaigne cet amant quand il ne lui paraît plus digne d'elle :

> Vous n'aimez que l'empire, et je n'aimais que vous !

La seconde est plus généreuse encore; elle veut renoncer à son amant et le céder à sa rivale, plutôt que de le voir renoncer lui-même à l'empire.

Dans la seconde classe des filles du génie de Corneille sont les femmes violentes, qui sacrifient le devoir à la passion. C'est Camille, sœur d'Horace, que l'amour emporte jusqu'à maudire sa patrie. C'est Cléopâtre, mère d'Antiochus et de Séleucus, poussée par l'ambition et la vengeance jusqu'à l'atrocité. C'est l'altière et impérieuse Rodogune, qui semble un moment mettre son cœur et sa main au prix d'un parricide. Camille est ardente, et finit par ne plus se posséder ; Rodogune est calme et ferme; elle demeure maîtresse d'elle-même jusqu'au bout; Cléopâtre est perverse, sombre et réfléchie, même quand elle est surexcitée par l'anxiété et par la vengeance. Arsinoé, femme de Prusias, et Émilie, amante de Cinna, auraient pu être rangées parmi ces femmes passionnées et coupables, mais elles trouveront mieux leur place parmi les intrigantes et les amazones.

Après avoir ainsi personnifié les vertus et les passions du cœur dans neuf de ses héroïnes, Corneille va représenter dans deux autres les ruses et les finesses de l'esprit. Léontine, ancienne gouvernante d'Héraclius, et Arsinoé, belle-mère de Nicomède, sont deux intrigantes, chacune à sa manière. Léontine, énergique non moins qu'habile, enferme Phocas dans un labyrinthe de doutes et de cruelles anxiétés; c'est son industrie seule qui triomphe lorsqu'elle crie au tyran :

> Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses;
> L'un des deux est ton fils, l'autre est ton empereur.

Arsinoé joint le forfait à l'astuce; pour elle

> Il n'est fourbe ni crime
> Qu'un trône acquis par là ne rende légitime.

Parmi les héroïnes du théâtre de Corneille, toutes douées d'une énergie remarquable, il en est quatre qui dépassent les autres par leur virilité, et qu'il faut ranger dans une classe à part. Émilie a la fierté et l'audace d'un Brutus; elle est plus homme que Cinna. Aristie sacrifie son amour à son orgueil; elle humilie Pompée et le tient en échec. Cornélie s'élève par sa magnanimité au-dessus de César, le force à l'admiration et au respect. L'Espagnole Viriate maîtrise Sertorius et s'élève au-dessus de la nature. Les trois Romaines ont encore quelque chose de leur sexe. On sent le cœur d'une femme dans les larmes que le péril de Cinna arrache à Émilie; dans la tendresse et la sensibilité d'Aristie pour l'époux qui l'a répudiée; dans le deuil de Cornélie, veuve de Pompée, qui, en déclarant la guerre au vainqueur de Pharsale, veut venger avant tout son mari. Mais Viriate n'est plus une femme; c'est un homme et un homme d'État, qui fait céder le cœur à la raison, qui n'aime que la gloire, ne prend conseil que de son ambition, et ne peut parler, même en amour, d'autre langage que celui de la politique. Perpenna l'aime avec passion, il est jeune, il est brave et de race noble, mais il n'est que lieutenant; elle le dédaigne et reçoit ses déclarations avec hauteur. Sertorius est de race plébéienne, il est vieux, il ne veut pas d'elle; mais il est général en chef d'un parti qui fait trembler Sylla, il est grand homme; elle aime ses rides et ses cheveux blancs :

> L'amour de la vertu n'a jamais d'yeux pour l'âge.

Ces âmes d'amazones et ces statures gigantesques étonnent au premier aspect et semblent sortir des limites de la vraisemblance; c'est une grandeur tout idéale, il est vrai, mais elle a son fondement dans la réalité et dans la philosophie même du cœur humain. Les héroïnes de la Fronde, mademoiselle de

Montpensier et madame de Longueville, par exemple, expliquent l'Aristie et la Viriate de Corneille. « Les dames de la cour d'Anne d'Autriche, dit Geoffroy, n'étaient pas moins haut montées ; elles choisissaient des amants dans chaque parti, suivant les intérêts de leur ambition et les vues de leur famille. Ce n'étaient ni l'âge, ni la figure, ni les qualités physiques qui décidaient leur choix, c'étaient le rang, la dignité, l'influence que chaque guerrier pouvait avoir dans sa faction. Il fallait à ces dames un héros, un grand capitaine, un chef de parti[1]. »

N'y a-t-il pas d'ailleurs dans le cœur des femmes, de celles surtout qui peuvent s'élever à la hauteur de la tragédie, autant de fierté que de tendresse? et les entraînements de l'amour ne sont-ils pas souvent dominés chez elles par l'ambition et par l'orgueil? quel rôle ne joue pas l'amour-propre dans leurs rivalités et leurs jalousies? C'est à ce côté de leur âme que le grand tragique s'attacha, et sa philosophie se trouva d'accord avec les goûts et les idées de son époque. En subordonnant l'amour à des sentiments plus nobles, il s'assura les suffrages des dames de son temps, qui se croyaient faites pour autre chose que des soupirs. Racine en cherchant le caractère et les passions de ses héroïnes dans la partie sensible, délicate et faible du cœur de la femme, rencontrera, il est vrai, plus de sympathies, parce qu'il se mettra en rapport avec un bien plus grand nombre de personnes ; mais les critiques penseurs douteront, avec le plus profond commentateur des deux grands tragiques, si Corneille en donnant à ce sexe si faible en apparence plus d'orgueil que d'amour, plus de fierté que de tendresse, n'avait pas encore mieux connu les femmes que l'auteur de *Phèdre*[2].

Cependant, il faut bien en convenir, Corneille, à force de vouloir élever ses héros, ses héroïnes surtout, au-dessus des sentiments communs, est sorti plus d'une fois des bornes de la convenance et du naturel. Aristie, en s'offrant elle-même

[1] *Cours de littérature dramatique*, t. I, p. 228.
[2] *Ibid.*, p. 169.

à Sertorius dans le cas où Pompée ne voudrait pas la reprendre, va jusqu'à lui dire :

> Le rebut de Pompée est encor quelque chose.

Viriate, qui est reine, ne met pas plus de façon dans ses avances :

> Parlons net sur le choix d'un époux.
> Êtes-vous trop pour moi? suis-je trop peu pour vous?

Sabine, la plus sensible, la plus femme des héroïnes de Corneille, Sabine, qui a déjà la délicatesse du cœur et du langage de l'Iphigénie de Racine, pousse la générosité de son dévoûment jusqu'à dire à son mari et à son frère :

> Qu'un de vous deux me tue et que l'autre me venge!
> Alors votre combat n'aura plus rien d'étrange,
> Et, du moins, l'un des deux sera juste agresseur,
> Ou pour venger sa femme, ou pour venger sa sœur.

Cléopâtre, dans *Rodogune*, Émilie, dans *Cinna*, montent jusqu'à l'emphase dans les monologues où elles s'excitent en apostrophant leurs serments, leur haine et leurs *impérieux désirs d'une illustre vengeance*. César, à la cour de Ptolémée, exagère ses galanteries de façon à tomber dans le romanesque. Dans *le Cid*, la fierté du comte est portée jusqu'à la forfanterie ; et Polyeucte, pour mieux faire ressortir l'abnégation du martyr, parle un instant à sa femme un langage dont elle a droit de s'offenser.

Ces exagérations de Corneille s'expliquent par le caractère même de son génie. C'est une des bonnes remarques qui ont échappé à Laharpe, écho de Voltaire, dans la longue diatribe où il a condensé le venin des commentaires de son maître. Citons-le : « Tout ce qui peut exalter l'âme, le sentiment de l'honneur, dans le vieux don Diègue; celui du patriotisme, dans le vieil Horace; la férocité romaine, dans son fils; l'enthousiasme de religion, dans Polyeucte; l'ambition effrénée. dans Cléopâtre; la générosité, dans Sévère et dans Auguste: l'honneur de venger un époux tel que Pompée par des moyens

dignes de lui, dans le rôle de Cornélie; tous ces différents caractères de grandeur, Corneille les a connus, il les a tracés. Mais il est ordinaire à l'homme d'avoir plus ou moins les défauts qui avoisinent ses qualités. Ainsi, que Corneille ait porté quelquefois la grandeur jusqu'à l'enflure, et l'énergie jusqu'à l'atrocité; qu'il passe du sublime à la déclamation, et de la vigueur du raisonnement à la subtilité sophistique, rien n'est plus concevable [1]. »

Cette explication des exagérations de Corneille n'est pourtant pas complète. Racine dont le génie aura aussi ses aspirations puissantes, tendra à la noblesse sans se laisser aller à l'enflure, à la délicatesse sans tomber dans l'afféterie. Il faut donc chercher encore ici la raison des écarts du père de notre théâtre, dans les entraînements de son époque. S'il mettait Lucain au-dessus de Virgile, Malherbe, le réformateur de notre Parnasse, avait mis Stace au-dessus de tous les poëtes du siècle d'Auguste; et nous avons vu tous les tragiques français, à partir de Jodelle, chercher leurs inspirations et les secrets de leur art dans Sénèque plutôt que dans Eschyle, Sophocle et Euripide. On voulait alors de l'extraordinaire en tout, dans les idées comme dans le style. Il fallait surpendre par des jeux d'esprit, par des raisonnements subtils, par des métaphores inattendues; étonner par la force des pensées, par la profondeur des maximes, par la richesse de l'amplification, par la grandeur des sentiments et la véhémence des passions. Ce besoin de l'extraordinaire régnait partout, en Italie et en Espagne, comme en France. Guarini, dans son *Pastor fido,* avait émerveillé par un feu roulant de *concetti,* qui allaient jusqu'au prodige; il fit marcher de surprise en surprise; là fut sa fortune.

Mais si Corneille n'eut pas assez de sûreté dans le goût pour échapper aux mauvaises influences de son époque, il eut assez de puissance dans le génie pour tirer le bien du mal, et faire commencer le siècle de Louis XIV par où celui d'Auguste avait fini. Au fond de ce besoin de surprise, d'étonnemen et

[1] *Cours de littér.*, t. IV, p. 366.

d'admiration, qui nous apparaît comme un des principaux caractères de l'Europe, encore tout émue par les découvertes successives d'un nouveau monde, se trouvait un précieux instinct dont il devina la portée. Il y répondit en créant la tragédie héroïque, fondée sur l'admiration des grands sentiments et des grands caractères, genre inconnu aux anciens, genre qu'une autre époque ne lui aurait peut-être pas inspiré.

III

Il importe de bien comprendre ce nouvel élément d'intérêt dramatique, qui va changer la nature et le jeu des passions sur la scène. Qu'est-ce donc que l'admiration? C'est ce sentiment qu'excite en nous la vue d'un objet extraordinaire, c'est-à-dire merveilleux et nouveau, sentiment mêlé ou de joie ou de tristesse, ou de crainte, selon la nature de l'objet qui nous étonne, et toujours accompagné de curiosité. Car la rencontre subite de l'inconnu nous pousse immédiatement au désir d'en savoir les causes aussi bien que les suites.

C'est dans cette curiosité qu'il faut chercher le charme dramatique de l'intrigue. Le poëte, dans son exposition, nous annonce quelque chose d'extraordinaire, et nous le suivons avec empressement de scène en scène, jusqu'au dénoûment, qui nous en fera connaître le secret et les conséquences. C'est là que les Espagnols ont cherché le principal intérêt de leurs drames, intrigués et compliqués de façon que l'esprit y marche de surprise en surprise, de curiosité en curiosité. Nous avons vu Corneille suivre deux fois leur exemple, dans ses tragédies de *Clitandre* et d'*Héraclius*.

Quand l'objet extraordinaire a quelque chose de lamentable et d'effrayant, au sentiment de la curiosité se joignent ceux de la pitié et de la terreur. C'est de cette double émotion que les tragiques grecs ont tiré l'intérêt de leurs spectacles. Nous voyons aussi Corneille puiser fréquemment à cette source. On pleure avec Chimène, on tremble sur le sort des Curiaces, d'Héraclius et de Martian. Quel personnage tragique inspira

jamais plus d'horreur et d'épouvante que Cléopâtre dans *Rodogune?* Mais c'est dans le sentiment de joie, de sympathie et d'enthousiasme, excité par l'admiration d'un objet extraordinaire qui nous ravit, que Corneille a trouvé le ressort principal de ses émotions dramatiques.

Les tragiques grecs, ayant fondé leur art sur la terreur et sur la pitié, ne pouvaient se passer de malheurs ; et dans le choix de leurs sujets, ils devaient s'attacher aux plus terribles et aux plus lamentables. Corneille ne recherchait pas les grandes infortunes, mais les grands exemples d'héroïsme et de vertu. Ce qui le préoccupe dans *le Cid*, dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, dans *Pompée*, ce n'est pas la mort du comte de Gormas, c'est l'héroïsme chevaleresque de Chimène et de Rodrigue ; ce n'est pas la mort de Camille, c'est le dévoûment des Horaces, sacrifiant tout à la patrie ; ce n'est pas le danger que court Auguste, exposé au poignard des conjurés, c'est la victoire qu'il va remporter sur lui-même ; ce n'est pas le supplice du martyr, c'est son enthousiasme chrétien, triomphant des larmes de Pauline et de la générosité de Sévère ; ce n'est pas la fin tragique du vaincu de Pharsale, c'est l'héroïsme de sa veuve héritière de sa grande âme et dominant son vainqueur. Corneille tenait si peu aux catastrophes qu'il s'en est absolument passé dans ses tragédies de *Cinna* et de *Nicomède*, où pas un de ses héros ne succombe. Quand il se sert du malheur, ce n'est ordinairement que pour éveiller les grands sentiments et donner lieu à l'héroïsme de la vertu. Aussi ne craint-il pas de le faire arriver dès le début de ses pièces, au lieu de le réserver comme les Grecs pour le dénoûment. Le père de Chimène et l'époux de Cornélie tombent dès le second acte. Le trépas de Polyeucte est retardé jusqu'au cinquième ; mais ce trépas est un bonheur. Dans ses tragédies même terminées par le malheur et où il excite autant de terreur et de pitié que Sophocle et Euripide, Corneille se sépare encore d'eux et les surpasse en donnant plus d'importance à l'héroïsme qu'à l'infortune, à l'admiration qu'à l'épouvante.

Nous l'avons déjà dit plus d'une fois : sur le théâtre d'A-

thènes, ce n'est pas la volonté de l'homme qui domine les événements et qui amène les grandes catastrophes, c'est la vengeance inexorable des dieux; c'est la puissance aveugle et brutale du destin. Rappelons-nous le chef-d'œuvre de Sophocle et de l'art tragique grec tout entier. La volonté d'OEdipe n'y est pour rien. Ce malheureux prince subit le châtiment d'un parricide et d'un inceste auxquels l'avaient amené, en l'aveuglant, les dieux mêmes qui le punissent. Non-seulement il est innocent, puisqu'il a tué Laïus pour se défendre et sans pouvoir soupçonner qu'il fût son père, puisqu'il a épousé la veuve de ce roi sans savoir qu'elle était sa mère; mais rien ne peut désarmer la colère céleste qui le poursuit, ni son dévoûment pour son peuple, ni son horreur pour le double crime dont il subit involontairement la flétrissure, ni sa diligence à rechercher le grand coupable que l'oracle lui annonce, ni ses larmes et son désespoir quand il découvre qu'il est lui-même ce violateur des lois les plus sacrées de la nature. Il n'a de liberté que pour choisir son genre de supplice, en se crevant les yeux et en se condamnant à l'exil. Avec un pareil système, les héros de la tragédie antique n'avaient besoin de passions que pour gémir et trembler, ou pour éclater en imprécations contre les injustices du ciel. Dans *Rodogune*, au contraire, c'est la volonté de l'homme qui fait tout. Cléopâtre a tué librement son mari, elle tue librement l'un de ses fils et veut empoisonner l'autre; et c'est librement qu'elle se châtie elle-même quand tout est perdu pour elle.

La volonté, les passions, les caractères devaient donc être peu de chose sur le théâtre grec, où leur action n'était que secondaire, et sur celui de Corneille devaient être à peu près tout. Il y fallait des âmes violentes, comme celle de Camille; énergiques, comme celle d'Émilie; sombres et atroces, comme celle de Cléopâtre; délicates, nobles et généreuses, comme celles de Sabine, de Pauline et de Sévère; magnanimes, comme celles du vieil Horace, d'Auguste, de Polyeucte et de Cornélie; fermes et fières, comme celles de Nicomède, de Laodice, d'Aristie et de Viriate; hautes, comme celles de Ser-

torius, de César et de Pompée. Le père de notre théâtre était donc poussé par son système tragique lui-même à l'héroïsme des caractères, et par conséquent à tout ce qui exalte l'âme, à ce qui fait naître l'admiration et l'enthousiasme.

Nous sommes loin de vouloir affirmer que les tragiques grecs ignoraient l'art de peindre les grands caractères et les grandes vertus. Il faudrait pour cela oublier le Prométhée d'Eschyle, l'Antigone de Sophocle, l'Andromaque et l'Iphigénie d'Euripide. Nous reconnaissons aussi volontiers, avec le père Brumoy, qu'ils savaient exalter l'âme des Athéniens en flattant leur patriotisme et leur amour pour la liberté. Nous ajouterons même que la tragédie des *Perses* repose tout entière sur l'enthousiasme national. Mais cette composition magnifique n'apparaît dans le théâtre des Grecs que comme une exception; et ce que nous prétendons uniquement ici, c'est que l'admiration n'était pas le but moral, le but principal poursuivi par les anciens dans la représentation dramatique des grandes infortunes.

Quelle était, en effet, la fin de l'art tragique chez les Grecs? C'était, Aristote nous l'a dit et tous les critiques en conviennent, de guérir les excès de la terreur et de la pitié par l'habitude des spectacles terribles et lamentables; d'apprendre aux hommes, non pas à éviter le malheur par le bon usage des passions, mais à se résigner sous le poids d'infortunes qui ne dépendaient pas d'eux, qui n'avaient épargné ni les rois, ni les demi-dieux, ni la vertu, ni la puissance. La philosophie du stoïcisme n'est certes pas celle de l'enthousiasme, et détruire les émotions de l'étonnement, ce n'est pas pousser à l'admiration.

Corneille, au contraire, tendit à l'admiration comme au but même de son art, fondé sur une autre philosophie et sur d'autres croyances. Il ne représenta plus les triomphes du sort qui abattent l'âme, mais ceux de la vertu qui l'élèvent; les triomphes de l'honneur sur l'amour, dans *le Cid;* du patriotisme sur les affections de famille, dans *Horace;* de la clémence et de la dignité impériale sur le fanatisme républicain, dans *Cinna;* des vertus chrétiennes sur les vertus purement humaines, dans *Polyeucte;* de la grandeur d'âme sur

une politique basse et criminelle, dans *la Mort de Pompée;* de la loyauté sur l'intrigue, dans *Nicomède*.

« Dans l'admiration qu'on a pour la vertu, disait le grand tragique lui-même, je trouve une manière de purger les passions dont n'a point parlé Aristote, et qui est peut-être plus sûre que celle qu'il a prescrite à la tragédie par le moyen de la pitié et de la crainte[1]. » Ce n'est donc pas simplement par instinct que Corneille créa un nouveau ressort dramatique pour remplacer, ou du moins pour fortifier celui des Grecs, auquel le christianisme avait enlevé les trois quarts de sa puissance, en ne lui laissant qu'une action fantastique ; il en essaya les effets, et fort de son expérience, il ne craignit pas de s'en contenter dans sa tragédie de *Nicomède*, où la terreur et la pitié ne furent pour rien.

Cependant ne craignons pas d'avouer que les Espagnols ne furent pas étrangers à cette création puissante. C'est dans *le Cid*, emprunté à Guilhen de Castro, que Corneille se servit pour la première fois du ressort de l'admiration. Nous le retrouvons d'ailleurs dans *l'Étoile de Séville*, de Lope de Véga; dans *le Prince Constant* et *l'Alcade de Zalaméa*, de Caldéron, et dans quelques autres drames castillans de la même époque. Mais Corneille a mis si habituellement ce ressort en jeu; il lui a donné une telle importance dans l'action dramatique, et en a tiré un si merveilleux parti, qu'il en a fait sa propriété. Tout grand poëte, comme tout grand artiste, a sa manière; celle de Corneille est là; on le reconnaît à ses élans sublimes, à cette grandeur idéale qui élève le sentiment et la pensée, qui étonne, ravit, enthousiasme et fait verser des larmes généreuses.

IV

Il est une autre propriété et une autre invention que personne ne conteste à Corneille; c'est cette tragédie faite pour l'intelligence autant que pour le cœur, fondée sur les ensei-

[1] *Examen de Nicomède.*

gnements et l'intérêt de la science autant que sur le jeu et le pathétique des passions, que l'on a nommée tantôt philosophique, tantôt politique, tantôt historique, et que nous appellerons, pour tout résumer en un mot, la tragédie des penseurs. Pour comprendre et goûter Eschyle, Sophocle, Euripide et Racine, qui, à part *Britannicus*, *Mithridate* et *Athalie*, ne fut comme eux que le tragique du sentiment, il suffit d'avoir de la sensibilité; pour entendre Corneille et l'aimer, il faut être instruit et réfléchi; il faut savoir mêler aux entraînements de la passion dramatique les jouissances calmes et supérieures de l'esprit. Philosophe, historien, politique, il donne partout à penser; en représentant une action particulière, il fait revivre toute une époque, et c'est par là qu'il se soutient encore quand son style et sa verve poétique viennent à languir. Nous pouvons donc dire avec celui de nos critiques qui l'a peut-être le mieux compris : « Si Corneille n'ébranle et ne remue pas toujours l'âme avec force, du moins il occupe, il attache toujours l'esprit, il satisfait la raison par la noblesse et l'importance des objets qu'il présente : aux intérêts du cœur qu'il néglige et dédaigne souvent, il substitue de grands intérêts politiques [1]. »

Ce qui préoccupe dans la tragédie d'*Horace*, ce n'est pas l'amour de Camille, ce sont les grandes destinées de Rome à son berceau; c'est ce patriotisme civique et guerrier qui fait les conquêtes et les grands empires; c'est ce tableau d'une bourgade encore à demi sauvage qui fait pressentir sa grandeur future par l'âpreté de ses mœurs et sa fermeté d'âme autant que par son courage.

L'intérêt de *Cinna* n'est pas non plus dans l'amour d'Émilie, il n'est même pas tout entier dans la grandeur d'âme d'Auguste pardonnant à ses assassins ; il est encore dans la lutte des passions républicaines, dans le triomphe du pouvoir et de l'ordre social sur l'anarchie. Voltaire, qui accuse à chaque instant Corneille d'avoir substitué les froides discussions de la politique aux exaltations de l'amour, ne peut s'empêcher de dire, quand il arrive à la délibération d'Auguste, de Cinna et de

[1] Geoffroy, *Cours de littérature dramatique*, t. I, p. 194.

Maxime : « Cette scène est un traité du droit des gens. La différence que Corneille établit entre l'usurpation et la tyrannie était une chose toute nouvelle, et jamais écrivain n'avait étalé des idées politiques en prose aussi fortement que Corneille les approfondit en vers. Tous les corps de l'État auraient dû assister à cette pièce pour apprendre à penser et à parler. »

Nous pouvons bien en dire autant de la tragédie de *Sertorius*, où les femmes elles-mêmes parlent et agissent en hommes d'État, où les deux représentants des partis de Marius et de Sylla nous ont laissé le modèle et l'idéal de l'entrevue des politiques et des chefs d'armée. C'est à la représentation de cette pièce que Turenne s'écria deux ou trois fois : « Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre[1] ? »

La tragédie de *Nicomède* n'est pas autre chose que la mise en scène de la politique envahissante du sénat romain, déjouée par le génie indépendant et la fermeté d'âme d'un élève d'Annibal.

« Dans *la Mort de Pompée*, a dit avec autant de raison que d'éloquence le critique que nous aimons à citer, c'est le succès de Pharsale remis en question ; c'est la conduite du vainqueur du monde après la victoire, moment plus critique, peut-être plus décisif que le combat même ; c'est en un mot le plus important, le plus auguste, le plus grand spectacle que le génie puisse offrir à l'imagination des hommes instruits et sensés. » On étale à nos yeux la chute et les débris de cette monstrueuse république qui, après avoir humilié, écrasé tous les rois, vient périr en Égypte dans la personne de son chef, par l'ordre d'un roi enfant; on nous montre le triomphateur des trois parties de la terre alors connues, vaincu à son tour et sans asile dans cet univers plein de ses trophées; le maître du sénat, l'idole du peuple-roi, le souverain du monde, dépouillé, mis à nu par le hasard d'une seule bataille, n'ayant plus dans sa fuite de plus grand ennemi que sa fortune passée, lâchement assassiné, non par la cruauté de son ennemi, mais par l'infâme politique d'un vil eunuque; de l'autre côté, le héros de Pharsale, le vainqueur de Pompée, plus grand que sa fortune,

[1] Du Tillet, *Parnasse français*, article sur Corneille.

faisant un effort sublime pour vaincre la victoire même, pleurant sur la tête de son rival ; et, après s'être élevé au-dessus de l'humanité par ses talents et son bonheur, s'approchant de la divinité par sa générosité et par sa clémence : superbes tableaux où le peintre n'est pas au-dessous du sujet [1]. »

Ces grandes leçons de l'histoire ont doublé la valeur des drames de Corneille, ont donné à son théâtre un caractère tout spécial. Eschyle, Sophocle, Euripide, ont puisé leurs sujets dans l'histoire mythologique ou héroïque de la Grèce, mais ils y cherchèrent avant tout la terreur et la pitié. Retranchez du théâtre de Racine *Mithridate*, *Britannicus*, *Esther*, *Athalie*, et vous trouverez que sa plus grande préoccupation fut celle du pathétique! Lope de Véga, Calderon et Shakspeare en mettant en scène leur histoire nationale, y ont trouvé de grands enseignements ; mais aucun d'eux ne s'est attaché à la philosophie de l'histoire avec autant de profondeur et de constance que Corneille ; il en a fait l'âme de ses inspirations, et son théâtre presque entier est une étude politique et morale des accroissements de la grandeur et de la décadence du peuple-roi. Étudiez ses pièces romaines dans l'ordre chronologique des sujets qui y sont traités, et vous serez frappé de voir le grand tragique faire passer sous vos yeux l'histoire de Rome à ses époques les plus décisives : au temps de ses luttes avec Albe dans *Horace*, au temps de ses guerres puniques dans *Sophonisbe* et *Nicomède*, au temps de ses guerres intestines dans *Sertorius* et *Pompée*, à l'apogée de la puissance impériale dans *Cinna*, à sa décadence dans *Othon*, à la veille de sa chute dans *Attila* [2].

Terminons cet aperçu sur le génie dramatique du père de notre théâtre par une réflexion de Geoffroy, qui, de nos jours, n'a pas perdu son à-propos : « Corneille avait été élevé chez les jésuites de Rouen, d'après la manière de ce temps-là qu'on

[1] Geoffroy, *Cours de littérature dramatique*, t. I, p. 106.

[2] Cette thèse, savante et curieuse, avait été développée dans une longue série d'articles sur *le grand Corneille historien*, publiés dans *le Moniteur*, par M. Ernest Desjardins, depuis le 20 décembre 1860 jusqu'au 14 février 1861. Ces articles viennent de paraître réunis en un volume, à la librairie de Didier.

appelle aujourd'hui gothique. Il est certain qu'il fut nourri de grec et de latin, c'est-à-dire, suivant le style moderne, qu'il n'apprit que des mots, attendu qu'il n'y a bien certainement que des mots dans les écrivains d'Athènes et de Rome; et voilà pourquoi Corneille a mis tant de choses dans ses tragédies, tandis que nos auteurs actuels, à qui l'on n'a enseigné que des choses, ne mettent dans leurs pièces que des mots. Il est douteux que Corneille ait appris à danser, à chanter, à dessiner, à jouer du violon; mais il est incontestable qu'il apprit à penser, à raisonner, à réfléchir; ce qui n'est guère aujourd'hui à la mode. Il est plus que probable qu'il savait peu ou point de chimie, de géométrie et d'algèbre; mais ses œuvres démontrent qu'il était très-savant en morale, en histoire, en politique, en littérature. Convenons cependant qu'une des branches les plus intéressantes des connaissances humaines fut absolument ignorée de Corneille, quoiqu'elle soit aujourd'hui cultivée avec succès, c'est l'art de faire fortune; en cela l'auteur d'*Horace* est fort au-dessous de nos moindres rimeurs. Corneille vécut et mourut pauvre, après avoir fait l'admiration de toute la France[1]. »

A. Cahour.

[1] *Cours de littérature dramatique*, t. I, p. 34.

LA MISSION DE JEANNE D'ARC

D'APRÈS LES HISTORIENS DE NOS JOURS.

De tous les personnages qui figurent dans notre histoire, Jeanne d'Arc est sans contredit celui qui joue le rôle à la fois le plus extraordinaire, le plus glorieux et le plus touchant. Paysanne ignorante et inconnue, c'est Dieu qui l'envoie, à l'âge de dix-sept ans, des bords de la Meuse sur la Loire, pour y arrêter les progrès menacants de l'étranger enorgueilli par quinze années de victoires. A la voir seule et si faible, une telle entreprise ne paraît que folie. A l'entendre, le succès est infaillible, il suffit de la mettre à l'œuvre : le royaume, aux deux tiers perdu et bien près de l'être complétement, sera recouvré tout entier, et l'Anglais rejeté dans son île.

C'est là le dernier terme assigné à la mission de Jeanne. Les saintes du paradis, qui lui donnent force et conseil et qu'elle appelle « ses voix, » la pressent tous les jours, et en leur nom elle promet de délivrer au plus tôt « la bonne ville d'Orléans, puis de conduire à son sacre le gentil Dauphin. » Le Dauphin, bon gré mal gré, se laisse persuader ; peuple, seigneurs, savants même, tous cèdent au prestige irrésistible d'une inspiration qui a pour garants la foi, le bon sens et la vertu. Renonçant à leur vieille expérience, les capitaines consentent à suivre les plans hardis d'une guerrière improvisée, et l'événement répond bientôt aux plus étranges promesses. En trois mois, Orléans est délivré, l'ennemi plusieurs

fois battu et découragé, le sentiment national rallumé soudain au contact sympathique de la Pucelle, et Charles VII est solennellement sacré et couronné roi de France dans la cathédrale de Reims. Déjà l'armée royale, à qui paraît possible et facile tout ce qu'elle désire, marche sur Paris.

Reconquérir, par un coup décisif, sur d'odieux envahisseurs, le sol et l'indépendance de la patrie, y eut-il jamais, pour des Français victorieux, aspiration plus légitime et plus entraînante? y eut-il jamais espérance qui dût paraître mieux fondée? Grâce à l'envoyée du ciel, on a triomphé quand on croyait tout perdu ; grâce à elle, on marche sans doute à un nouveau triomphe, et donner au roi sa capitale, n'est-ce pas lui donner dans un prochain avenir tout son royaume? Douce illusion qu'on aime à partager en suivant l'armée à travers la Champagne et l'Ile de France, mais enfin ce n'est qu'une illusion! La guerrière que nous admirions tout à l'heure pour son ardeur invincible, il ne nous reste plus qu'à la plaindre pour ses efforts inutiles, puis à la pleurer, la pauvre fille! victime de malheurs aussi touchants que sa gloire avait été éclatante. Et sa gloire, encore est-il facile de l'expliquer : Dieu était avec elle, c'est tout dire. Mais ses malheurs, pour qui veut y réfléchir, ne semblent-ils pas un problème d'autant plus étrange, qu'à le bien prendre, ils laissent subsister son œuvre en la frappant elle-même, et qu'entre le sacre triomphant de Reims et l'entier recouvrement du royaume, nous voyons tout à coup disparaître et s'abîmer dans les flammes la libératrice de la France?

A ce problème on avait cru, jusqu'à nos jours, donner une solution satisfaisante : c'est que la mission militante de Jeanne d'Arc finit au sacre de Charles VII. Les voix, silencieuses sur ses faits d'armes, n'interviennent plus que pour la préparer à son martyre : son martyre sera désormais le moyen providentiel par lequel elle contribuera au triomphe définitif de son pays sur l'étranger.

Solution fausse [1], nous disent les historiens contemporains,

[1] M. J. Quicherat, *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, p. 21-45 ; *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II, p. 145 et suiv. M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 2e édit., t. II, q. 312-328. M. H. Martin, *Histoire de France*,

solution évidemment démentie par les nouveaux documents qu'a livrés au public le savant éditeur des *Procès de condamnation et de réhabilitation*. Dans la carrière que l'envoyée du ciel est chargée de parcourir, Orléans et Reims ne sont que les premières étapes; ce ne sont pas les plus décisives. Avant d'atteindre la dernière, qui est l'expulsion totale des Anglais, ses voix lui montrent de Reims la capitale de la France. Ce n'est ni le roi, ni l'armée, ni le peuple, c'est Jeanne elle-même, fidèle à sa mission, qui s'écrie : « A Paris! à Paris! » et tous de répéter après elle : « A Paris! »

Dieu le veut, les voix parlent, Jeanne marche toujours avec la même plénitude d'inspiration, l'armée avec plus d'entrain que jamais, et le roi presque malgré lui, bien que, sur son pas sage, les villes ouvrent leurs portes sans coup férir. Pour qu'il ne soit pas dit qu'il est resté seul en arrière avec son indolence, ses conseillers jaloux et sa politique de temporisation inopportune, il consent enfin, quoique d'assez mauvaise grâce, à se laisser entraîner jusqu'à Saint-Denis. L'assaut est livré : Jeanne, suivie des plus hardis capitaines, s'élance dans les fossés de la place, près de la porte Saint-Honoré. Sous le feu meurtrier de l'ennemi, elle promet encore la victoire au nom de ses voix. Mais, blessée, voilà qu'on l'emporte et qu'on se retire malgré elle. Charles VII défend le lendemain de donner un nouvel assaut et repasse la Seine, tournant le dos à la capitale où Jeanne et ses voix s'étaient engagées à le faire entrer en triomphe : première infidélité du roi à la grâce divine, premier échec de la Pucelle d'Orléans jusque-là invincible. Pour satisfaire son humeur belliqueuse, on l'envoie mettre le siége devant la Charité, mais sans lui accorder les moyens de prendre la ville : second échec. Trouvant le repos incompatible avec l'impulsion de ses voix, elle part seule pour l'Ile-de-France, et, chemin faisant, rallie quelques capitaines. Tandis que

4e édit., t. VI, p. 189 et suiv.; *Revue de Paris*, livr. du 15 septembre 1856. M. Charles Louandre, *Jeanne d'Arc dans l'histoire et dans la poésie*, *Revue des Deux-Mondes*, 3e série, t. XV, p. 111 et suiv. M. L. de Carné, *Jeanne d'Arc et sa mission*, *Revue des Deux-Mondes*, 8e série, t. I, p. 310 et suiv. M. H. Wallon, *Jeanne d'Arc*, 2 vol., passim. M. Abel Desjardins, *Vie de Jeanne d'Arc*, p. 101 et suiv.

Charles VII et ses conseillers, restés sur la Loire, ne songent plus qu'à l'isoler, à la contrecarrer ou à la perdre, elle engage, sans forces suffisantes, le combat de Pont-l'Évêque sur l'Oise : troisième échec. Pour délivrer Compiègne, elle fait une sortie contre les assiégeants ; mais abandonnée, sinon trahie par les siens, elle tombe entre les mains de l'ennemi : quatrième échec, et définitif cette fois, puisqu'il ouvre pour Jeanne captive la voie douloureuse qui aboutit au bûcher où la haine de l'étranger consommera le sacrifice depuis longtemps rendu inévitable par la perfidie du gouvernement français.

C'est ainsi, nous dit-on, que doit s'expliquer le long et cruel martyre de la Pucelle d'Orléans, martyre dont la cause secrète, après avoir échappé jusqu'ici à la sagacité de tous les historiens, vient enfin d'être révélée à la France mal instruite ou trop oublieuse de la part d'éloges et de blâmes qu'ont méritée, au xve siècle, les principaux acteurs du drame le plus émouvant de nos annales. Gloire à la noble fille qui, au milieu du désespoir universel, n'entreprit rien moins que d'affranchir de la domination étrangère tout le territoire de sa patrie ! Toujours inspirée, toujours intrépide, c'était le but qu'elle poursuivait après comme avant le sacre de Reims ; et qui donc pouvait l'arrêter ? Ce n'étaient pas les Anglais, déjà défaits et abattus. Sans doute, ils furent assez heureux pour la faire prisonnière, assez aveugles pour méconnaître son innocence et ses vertus, assez coupables pour l'immoler à leur implacable vengeance. Mais, après tout, ce n'est pas sur les bourreaux que doit retomber la première responsabilité du crime commis à Rouen ; c'est sur les ennemis secrets qui, par d'indignes manœuvres, ont eux-mêmes préparé la victime ; c'est sur Charles VII et ses conseillers qui ont d'avance désarmé la guerrière comme pièce à pièce, qui, lorsqu'ils auraient dû la suivre jusqu'au bout, n'ont travaillé qu'à semer sur sa route, qu'à opposer à sa mission divine des obstacles insurmontables. De là vient qu'elle n'a pu faire pour son pays tout ce qu'elle était chargée de faire, et qu'au lieu de le sauver elle n'a pu se sauver elle-même. Elle, l'envoyée du ciel, si grande, si pure et si généreuse, se voir condamnée, pour des

crimes imaginaires, au supplice du feu; condamnée par l'Église et retranchée de son sein comme hérétique, pour sa persistance à affirmer le fait certain de son inspiration divine; condamnée après avoir été abandonnée de son roi qu'elle a servi avec un dévoûment sans égal; condamnée à périr sur ce sol de la France qu'elle aurait dû affranchir; à périr de la main même des Anglais qu'elle a promis de chasser jusqu'au dernier! à périr ainsi méconnue, délaissée, haïe, persécutée de tous, et sous le coup douloureux d'un malheur encore plus grand et irréparable, d'un malheur national : sa mission « manquée! »

Il faut en convenir, ce récit, ordinairement développé en style animé et pittoresque, n'a pas seulement le mérite de la nouveauté; il en a un autre, non moins séduisant pour les imaginations vives, celui de dramatiser une vie déjà si intéressante par elle-même, d'en rendre les proportions plus grandioses, les péripéties plus inattendues et la catastrophe plus terrible. Jeanne d'Arc luttant avec le ciel contre les Anglais servis à leur insu par le gouvernement français, devient assurément une héroïne plus tragique; mais en est-elle plus touchante? Tout en compatissant à son infortune, pouvons-nous nous défendre de sentiments pénibles en voyant tant de mécomptes, de fautes, de crimes odieux, tant de débris de toutes sortes amoncelés autour d'elle comme pour l'élever elle-même par le contraste plus frappant de sa propre grandeur avec l'abaissement et la ruine de tout ce qui l'environne? Ce qui nous afflige et nous surprend au premier abord, ce qui nous semble même répugner au simple bon sens, c'est de voir sa mission, une mission divine, « manquée; » manquée malgré l'intervention positive, directe, permanente, de Dieu lui-même; manquée, malgré tous les efforts de la Pucelle secondée par l'intervention surnaturelle des saintes, ses protectrices; manquée par l'opposition obstinée de ceux qui avaient tout intérêt à en favoriser eux-mêmes l'entier accomplissement!

Qui dit mission « manquée, » est bien près de dire mission purement humaine. Comment supposer que l'envoyée du ciel, toujours inspirée et toujours fidèle, n'aille pas, comme Dieu

l'entend, jusqu'au but qu'il a lui-même fixé d'avance, et vers lequel il ne cesse de la diriger? Des critiques honorables, dont la science et la sagacité se trouvent rarement en défaut, ont essayé de résoudre ainsi la difficulté. Dieu indique le but, Jeanne le révèle, elle reçoit du ciel la puissance nécessaire pour l'atteindre, mais à une condition, c'est que Charles VII consentira à la suivre. Rien ne se peut faire sans un libre concours du roi à la grâce divine. Ce concours, plein et entier à Orléans, incomplet mais suffisant à Reims, devient nul de Reims à Paris. Dès lors, le but n'est plus atteint, du moins comme il devait l'être; il l'est autrement, c'est-à-dire non plus par des victoires, mais par les malheurs mêmes de Jeanne d'Arc[1].

On cite à l'appui de cette explication quelques prophéties de l'Ancien Testament. Nous ne nous arrêterons pas à ce rapprochement, qu'on pourrait trouver aussi peu fondé qu'inopportun dans une question si vivement discutée, et d'ailleurs, ne l'oublions pas, complétement étrangère à la foi du chrétien. Admettons en théorie l'explication qu'on nous propose; mais le moyen de la concilier avec le récit qu'on nous présente?

Extraordinaire dans son principe, la mission de la Pucelle d'Orléans doit l'être également, et, d'après tous les historiens, elle est telle dans son exécution. Assurément, la Pucelle n'ira pas seule tailler en pièces des armées entières. Mais « qu'on me donne, dit-elle, si peu de gens qu'on voudra, on batailler a, et Dieu donnera la victoire. » Aux doutes légitimes de ses contradicteurs qu'oppose-t-elle? Cette raison toute simple : « Il n'est rien d'impossible à la puissance de Dieu. » Elle prie et entend : « Fille de Dieu, va, va, va, je serai à ton aide, va! » Et elle marche « de par Dieu! » Arrivée en présence des ennemis : « Entrez hardiment parmi les Angloys! » s'écrie-t-elle, et elle y entre la première, son étendard à la main, protestant elle-même que l'espoir du succès n'est fondé ni sur le nombre de ses compagnons d'armes, ni sur leur

[1] M. de Carné, *Revue des Deux-Mondes*, loc. cit., p. 343-344. M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, t. I, p. 171-172, 193-194; t. II, 278-280.

courage, ni sur sa propre ardeur, mais uniquement « en Notre-Seigneur, et non ailleurs. En nom Dieu, s'ilz estoient pendus aux nues, nous les aurons. Et m'a dit mon conseil qu'ils sont tous nostres[1]. »

N'est-ce pas grâce à la puissance et aux lumières puisées dans ce conseil, que Jeanne d'Arc nous apparaît, dans les premiers mois de sa carrière, renversant tous les obstacles, et des obstacles nombreux; brisant toutes les résistances, et des résistances sérieuses; terrassant tous les ennemis, et des ennemis jusqu'alors invincibles; marchant enfin, de triomphe en triomphe, depuis le village d'où elle est sortie simple paysanne jusqu'à la ville où, guerrière incomparable, elle pose et assure la couronne de France sur la tête de son roi? Et c'est lorsque l'élan parti d'en haut a été communiqué par elle, avec une force de plus en plus irrésistible, à l'armée, à la cour et au pays entier; lorsqu'au milieu de l'entraînement universel, la cause première de succès si prodigieux agit encore, nous dit-on, avec la même efficacité; c'est alors qu'arrivant à l'attaque décisive de la capitale, on nous prévient que, si nous voulons avoir l'intelligence du résultat, nous devons moins écouter en haut le conseil céleste, que regarder en bas le conseil de Charles VII!

Mais, de bonne foi, le concours de ce conseil hostile, s'il est aussi nécessaire qu'on se plaît à nous le dire pour la première fois, nous ne voyons pas qu'il fasse plus défaut sous les murs de Paris que partout ailleurs. Jeanne est là toujours la même; avec elle, toute une armée plus nombreuse et plus confiante que jamais, et le roi en personne, lui qui n'était pourtant ni à Orléans, ni à Patay, et qui, ce jour-là, se trouve, après tout, assez rapproché de sa capitale pour y faire le soir même une entrée triomphale. Aux révélations des voix, aussi absolues et aussi pressantes, nous répète-t-on qu'à Orléans et à Reims, répondent dignement, ce nous semble, l'ardeur et l'enthousiasme des combattants. C'est seulement après la bles

[1] *Procès de condamnation et de réhabilitation*, t. I, p. 181-183; t. III, 2-12, 17-20; 98-99; t. V, 391.

sure de la Pucelle, après une lutte acharnée de six heures, que la fatigue des assaillants, la vigueur de la résistance et la fin du jour décident les chefs à une retraite prudente. Le lendemain, Charles VII juge inutile de renouveler l'attaque dans des conditions moins favorables, et nous avons la douleur de constater que la ville ne sera pas prise, c'est-à-dire que, malgré l'espoir en apparence le mieux fondé, l'événement infligera pour la première fois aux voix de Jeanne un démenti solennel.

Mais si les voix se sont trompées une fois, elles peuvent se tromper encore ; elles ont perdu notre confiance pour n'avoir pas fait prendre Paris. On aura beau désormais nous avertir qu'elles déterminent le but, qu'elles promettent la victoire, qu'elles font, pour l'assurer, tous leurs efforts, et des efforts surhumains : dans ce drame imposant où le sort de la France est en jeu, on ne leur laisse plus en réalité qu'un rôle secondaire ; le rôle décisif passe à Charles VII. Le secret de ces exploits prétendus merveilleux, nous devons le chercher, non plus dans les révélations positives de la guerrière inspirée, mais dans l'efficacité des moyens humains qui sont mis à sa disposition. Cela signifie que nous rentrons dans les plans ordinaires de la Providence, et les événements, à vrai dire, ne font plus que suivre leur cours naturel. Il y a seulement cette différence que l'homme, abandonné à lui-même, forme sur l'avenir de simples conjectures et marche à l'inconnu. Mais ici, nous marchons vers un but annoncé d'avance comme certain, les voix ont engagé leur parole, le récit en fait foi. Et le roi Charles VII pourra de fait quand il voudra, lui, le pauvre roi de Bourges, il pourra pendant plusieurs mois, par indolence, caprice, jalousie ou tout autre motif quelconque, réduire les voix célestes à la double impuissance de prévoir l'avenir avec certitude et de réaliser ce qu'elles auront prédit !

C'est précisément, objectent les historiens, cette influence prépondérante dont il abuse, qui laisse peser sur lui une si terrible responsabilité et qui fait son crime : soit. Admettons même, comme on le prétend, « qu'il n'y a pas dans l'histoire

moderne de crime contre Dieu et contre la patrie comparable à celui de Charles VII et de ses favoris[1]. » Mais n'est-il pas évident que Jeanne d'Arc se trouvant en même temps sous l'impulsion de deux forces contraires, de ses voix et de Charles VII, plus on suppose de puissance à Charles VII pour l'arrêter, moins on en doit supposer dans ses voix pour l'entraîner; et par conséquent, plus on exagère les fautes de Charles VII pour neutraliser les efforts des voix célestes, plus on met à nu l'impuissance de ces efforts toujours stériles, plus aussi une telle intervention nous paraît en elle-même inutile, embarrassante et ridicule?

Les écrivains de l'antiquité accordaient du moins aux divinités mythologiques ce privilége sur de simples mortels, qu'en descendant sur la terre, elles couvraient leurs protégés d'une puissance invincible, et qu'elles étaient capables de conduire à leur gré les affaires humaines vers un dénoûment inévitable. Il semble, à lire certaines histoires récentes, que les voix de la Pucelle soient moins favorisées. Quoi qu'elles fassent, après le sacre de Reims, il n'y a plus que des échecs humiliants pour leur protégée, et plus encore pour elles-mêmes. Ce sont de prétendues voix célestes qui parlent toujours, et qui ne viennent jamais à bout de rien. Quand on arrive au dénoûment, qui leur donne un dernier démenti, on les trouve, à bien prendre, au-dessous de simples mortels : au-dessous de Charles VII, qui, malgré elles, a dirigé les événements selon son bon plaisir; au-dessous des Anglais, qui, contrairement à des révélations si précises, ont gardé les positions qu'ils devaient perdre; enfin, au-dessous de la Pucelle, à qui rien n'a manqué pour atteindre son but, sinon la réalisation de promesses qu'elle a toujours eu la simplicité d'estimer infaillibles.

Nous ne nous permettrions pas d'insister sur de telles conséquences, si elles n'étaient inévitables et ne découlaient tout naturellement de l'opinion adoptée et accréditée depuis plus de vingt ans. De là, deux erreurs déplorables, qui se tiennent

[1] M. H. Martin, *Histoire de France*, 4e édit., t. VI, p. 215.

et s'aggravent par un enchaînement nécessaire : on compromet le fait de l'inspiration divine, on charge outre mesure la mémoire de Charles VII. On ne s'est pas borné à dire que, par suite de l'opposition du gouvernement français, Jeanne d'Arc avait vu « manquer la mission dont Dieu l'avait investie; » que ses voix avaient été réduites à l'impuissance de tenir leurs promesses; que Charles VII et ses conseillers « avaient fait mentir » Jeanne et ses voix; un historien assez connu, plusieurs fois honoré des couronnes académiques, a été jusqu'à prétendre que, si la Pucelle d'Orléans n'avait pu remplir jusqu'au bout sa mission, c'était la faute de « ceux qui avaient conspiré pour faire mentir Dieu[1] ! »

A voir de telles conséquences, avouées ou non, mais, nous le répétons, inévitables et toujours si douloureuses pour un cœur français et chrétien, n'est-on pas déjà porté à tenir l'opinion nouvelle pour fort suspecte, et à se demander si elle est suffisamment motivée par les documents historiques? Elle est évidemment fondée sur la supposition de ce fait, que les voix de Jeanne d'Arc continuent d'intervenir dans sa vie militante après le sacre de Charles VII. Voilà le fait qu'il s'agit d'examiner; là est toute la question, pas ailleurs.

Qu'on veuille bien le remarquer, cette question, c'est Jeanne d'Arc, et elle seule, qui peut la résoudre. Comment savoir si ses voix interviennent ou non, à moins qu'elle ne nous en instruise elle-même? C'est là un fait purement intérieur, qui échappe à l'observation d'autrui, qu'elle seule est à même de constater. En pareille matière il n'y a que son témoignage qui ait de l'autorité. Les autres témoignages, qu'il faut toujours contrôler par le sien, n'ont plus ou moins de valeur qu'autant qu'ils en sont l'écho plus ou moins fidèle. Or, avons-nous, touchant les communications de Jeanne avec ses voix devant Paris et ailleurs, spécialement dans cette attaque si décisive de la capitale, avons-nous un témoignage positif de Jeanne elle-même? Nous allons mettre le lecteur en mesure de prononcer.

[1] M. H. Martin, *Histoire de France*, 4e édit., t. VI, p. 196 et 222.

Les juges de Rouen comprenaient trop bien la portée d'une pareille question pour ne pas la poser à l'accusée. Dans le but de frapper avec elle tout le parti français, ils ne désiraient rien tant que de lui ôter le glorieux prestige de l'inspiration divine. Tenant pour indubitable que ses voix venaient de Dieu si elles étaient infaillibles, il leur suffisait de constater qu'elles s'étaient trompées une seule fois pour en conclure qu'elles ne venaient que du malin esprit, ou bien encore qu'une simple paysanne avait été, soit assez folle pour être dupe de son imagination, soit assez habile pour rendre tout son parti dupe d'une supercherie. Quant à cette pensée que le roi et son gouvernement, faute d'un secours suffisant, pussent empêcher l'accomplissement d'événements annoncés à l'avance, cette pensée, de date toute récente, ne se présentait même pas à leur esprit, pas plus, assurément, qu'à l'esprit de Jeanne d'Arc. Qu'une seule promesse, une seule, ait été démentie par l'événement devant Paris ou ailleurs, c'est pour eux une preuve convaincante, irréfragable. Ils demandent donc à l'accusée « se quant elle ala devant Paris, se elle l'eust par revelacion de ses voix de y aler. »

Et l'accusée « respond que non, mais à la requeste des gentilz hommes qui vouloient faire une escarmouche ou une vaillance d'armes ; et ne fut ne contre ne par le commandement de ses voix. » Même question sur le siége de la Charité, sur le combat de Pont-l'Évêque, sur la sortie de Compiègne ; même réponse, même silence des voix, silence le plus complet, « ne fut ne contre ne par le commandement de ses voix [1]. »

Voilà, ce nous semble, une réponse simple, nette, précise, péremptoire. On n'a qu'à lire les actes du procès de condamnation, on y verra que ce n'est pas une ou deux fois, comme en passant et par occasion, que les juges posent la même question sur l'attaque contre Paris et sur les autres faits d'armes postérieurs au sacre de Reims; ils y reviennent, pen-

[1] *Procès*, t. I, p. 146-148, 57, 109, 115-116, 159, 168-169, 207, 250-51, 259-260, 298-300.

dant un mois, à diverses reprises, dans six interrogatoires ; ils en parlent dans quatre articles du réquisitoire, et y constatent eux-mêmes l'invariable uniformité des dépositions. Aussi habiles que pressants dans leur enquête sur les échecs de l'accusée, ils lui demandent pourquoi elle n'entra pas à la Charité, « puisqu'elle avoit commandement de Dieu. » Irritée de leur supposition gratuite, et lasse de leur insistance, Jeanne d'Arc répond avec vivacité : « Qui vous a dit que je avoie commandement de y entrer [1] ? »

Aux historiens qui reproduisent aujourd'hui la même supposition avec la même insistance, Jeanne fait la même réponse. Qui leur a dit qu'elle avait mission d'entrer à Paris, à la Charité, d'attaquer l'ennemi à Pont-l'Évêque et sous les murs de Compiègne ? Ce n'est certainement pas Jeanne d'Arc, elle a dit précisément tout le contraire. Dans les assauts et les combats qu'elle a livrés après son départ de Reims, elle déclare n'avoir reçu de ses voix ni révélation, ni commandement aucun. N'en résulte-t-il pas évidemment que ses voix n'y étaient pour rien, qu'elle ne remplissait plus une mission, qu'elle luttait alors contre l'ennemi à ses risques et périls et sous sa propre responsabilité ? Pour nous, ses échecs n'ont plus rien qui nous surprenne. On est libre d'en chercher la raison, non pas dans une inspiration imaginaire, mais, comme pour tous les autres faits d'armes possibles, dans les causes naturelles qui exercent leur influence sur le sort de la guerre.

Les historiens contemporains s'obstinent néanmoins à introduire dans leur narration le fait permanent de l'intervention des voix ; ils tiennent pour non avenu le témoignage de Jeanne d'Arc. Ceux-ci cherchent à en infirmer l'autorité ; ceux-là le trouvent assez insignifiant pour le passer sous silence ; d'autres se bornent à le reléguer, comme chose étrangère au récit, dans de simples indications perdues à la fin de l'ouvrage. Ce témoignage si formel, il nous semble pourtant que tout historien impartial est obligé de l'admettre,

[1] *Procès*, t. I, p. 109.

sous peine de se voir réduit à cette alternative, ou de récuser les actes du procès de condamnation, ou d'attaquer la sincérité de Jeanne d'Arc.

On n'a garde de récuser les actes du procès de condamnation ; on n'y songe même pas. Ce sont les seules pièces qu'on accepte comme véridiques, légales, dignes d'une entière confiance. Quelques critiques, il est vrai, et parmi eux le savant académicien qui nous a donné l'histoire la plus récente de Jeanne d'Arc[1], y signalent en certains endroits des lacunes ou des infidélités. Mais ici, comment supposer que les juges aient plusieurs fois, et contre leurs intérêts trop évidents, dénaturé les dépositions de l'accusée ?

D'un autre côté, attaquer la sincérité de Jeanne d'Arc, n'est-ce pas, outre l'affront infligé à toute personne honnête par l'inculpation de duplicité, n'est-ce pas attaquer dans son principe même cette vie extraordinaire qu'on proclame d'ailleurs si pure et si admirable ? C'est par l'entremise de ses voix que Jeanne est l'envoyée du ciel ; à l'entendre, elle n'est rien sans ses voix, sinon une simple pucelle bonne à coudre et à filer chez ses parents. Or, de ses communications avec ses voix, nous ne savons que ce qu'elle nous en a dit. Sa sincérité seule nous garantit sa parole ; sa parole couvre l'infaillibilité de ses voix; et l'infaillibilité de ses voix, comme elle le répète elle-même, prouve la vérité de sa mission divine. Sincère, elle a dit vrai, et c'est sa gloire, à elle pauvre villageoise, d'avoir été choisie de Dieu pour servir d'instrument au salut d'un grand peuple, et c'est aussi la gloire de la France que Dieu ait par miracle armé, pour la sauver, le bras d'un être si faible !

Mais si Jeanne d'Arc avait pu nous donner elle-même un motif sérieux de ne plus croire à sa sincérité ; si, pendant plus d'un mois, sommée par ses juges de nous dire la vérité sous la foi du serment, si alors elle nous avait dit plusieurs fois précisément tout le contraire de la vérité, nous osons le déclarer sans détour, Jeanne aurait perdu ses droits à notre

[1] Voy. *Études de théologie*, septembre 1860, p. 450 et suiv.

confiance et à notre estime; nous ne comprendrions plus l'admiration qu'on professe pour elle : rien n'excuse le mensonge, surtout devant un tribunal ; plus il tombe de haut, plus la chute est profonde, la déception amère, et le mépris mérité. Jeanne aurait, du même coup, par un compromis honteux avec sa conscience, ôté tout prestige à son honneur, à ses voix et à la gloire qui rejaillissait d'elle sur la France; il ne nous resterait plus qu'à nous tourner contre elle avec ses accusateurs et ses juges. Chose étrange! tout en protestant qu'on la vénère, qu'on travaille à la réhabiliter, voilà pourtant ce qu'on a fait de nos jours ; et comment ? en cherchant, comme les juges, à la surprendre en flagrant délit de contradiction avec elle-même.

Au témoignage de Jeanne captive et vaincue, on oppose le témoignage de Jeanne libre et victorieuse. Ce qu'elle voudrait nier devant le tribunal, ne l'a-t-elle pas proclamé au nom de ses voix, en présence de ses compagnons d'armes? ne s'est-elle pas vantée plusieurs fois de savoir par révélation qu'elle ferait entrer le roi dans sa capitale? Le jour même de l'attaque, on l'a entendue s'écrier : « Rendez la ville de par Jéshus ! » Se voyant trompée dans son attente, elle a laissé échapper cet aveu, que « Jhesus luy avoit failli. »

Tels sont les griefs résumés par le promoteur de Rouen dans le cinquante-septième article de son réquisitoire. On a recours aujourd'hui à l'érudition moderne pour en démontrer la légitimité, et l'on cite à l'appui un certain nombre de témoignages empruntés aux historiens du temps et aux actes du procès de réhabilitation. Au fond, la question reste la même : c'est toujours le même fait supposé de l'intervention des voix. L'accusée est appelée de nouveau à la résoudre. Le 28 mars de l'année 1431, l'enquête étant terminée, le tribunal lui donne lecture de l'article où se trouve directement attaquée la sincérité de ses dispositions. Après avoir prêté serment sur l'Évangile, elle va user une dernière fois du droit, le premier de tous les droits en matière de justice, du droit sacré de faire connaître la vérité sur un fait personnel, accessible à elle seule, d'interpréter elle-même sa pensée, de se prononcer sur

le sens de paroles rapportées par des témoins qui, elle en a fourni plusieurs preuves pendant son procès, l'ont souvent mal entendue ou mal comprise, qui lui ont même prêté, sur divers points, un langage qu'elle n'a jamais tenu, qu'elle ne pouvait pas tenir.

Le promoteur ayant fini la lecture de l'article, Jeanne n'y voit que la substance d'accusations déjà reproduites contre elle dans les interrogatoires. Qu'y répond-elle ? Tout simplement, « qu'elle y a déjà répondu, et que, si elle pouvait en savoir plus long elle le dirait volontiers. » N'ayant rien à ajouter, rien à retrancher, elle confirme une dernière fois ce qu'elle a déjà dit et répété. Et les secrétaires du tribunal se bornent à transcrire à la suite de l'article, dans le procès-verbal de cette dernière séance, les diverses réponses qu'elle a faites depuis un mois : « Que Jhesus luy avoit failly, elle le nye ; » qu'elle ait eu des révélations pour l'attaque et la prise de Paris, elle le nie ; qu'elle ait dit : « Rendez la ville de par Jhesus ! » elle le nie ; elle a dit : « Rendez-la au roy de France [1] ! »

Mais cette dernière parole de Jeanne d'Arc, nous objectent les historiens contemporains, et plusieurs autres semblables consignées dans les procès-verbaux, ne sont-elles pas une preuve évidente que, devant Paris et ailleurs, elle désirait encore combattre et vaincre les Anglais ? Sans doute, elle le désirait. Tous les témoignages qui impliquent seulement ses promesses et ses désirs personnels, nous voyons qu'elle les admet et les confirme dans ses dépositions [2]. On en conclut : donc elle ne croyait pas sa mission terminée ; donc, c'était au nom de ses voix qu'elle en poursuivait toujours l'accomplis-

[1] *Procès*, t. I, p. 298-300.

[2] C'est dans le même sens qu'il faut expliquer la plupart des témoignages allégués par les historiens de nos jours. Nous verrons tout à l'heure qu'ils n'ont pas la même portée que l'article cinquante-septième du réquisitoire. Il n'y en a qu'un seul qui soit réellement en contradiction avec les dépositions de l'accusée : il est extrait d'une lettre d'Alain Chartier (*Procès*, t. V, p. 132), qui ne jouit pas d'une grande autorité. A vrai dire, nous sommes surpris que, parmi les nombreux écrivains du XVe siècle, on ne puisse pas trouver plus de témoins à charge : il est si naturel et si facile de faire parler les prophètes lors même qu'ils ne parlent pas, et, s'ils parlent, de leur prêter un langage conforme à ses propres désirs !

sement après le sacre de Charles VII. Cette conclusion, nous la rejetons comme illégitime. Elle suppose, à notre avis, deux méprises qu'on voudra bien nous permettre de signaler. Si nous avions besoin d'une excuse pour notre insistance, nous la trouverions peut-être auprès du lecteur bienveillant dans l'insistance même des partisans de l'opinion nouvelle. Nous osons en présenter une autre, qui ne paraîtra pas moins fondée, c'est notre désir de mettre en lumière, autant qu'il nous sera possible, le sens et la valeur du témoignage si décisif de Jeanne d'Arc.

La première méprise de nos historiens, c'est qu'ils ne cessent de confondre deux choses que Jeanne a constamment distinguées pendant son procès, et qui sont essentiellement distinctes : son initiative personnelle, et l'initiative de ses voix sans laquelle la mission ne saurait exister. La seconde méprise, la voici : c'est qu'il ne s'agit pas de savoir, comme on le prétend, ce que Jeanne pensait du terme même de sa mission ; mais si, dans tels cas particuliers, elle croyait avoir pour mission d'attaquer l'ennemi. Tout se réduisait donc à la question de fait, telle que les juges, très-compétents dans la matière, la posaient à l'accusée : Était-ce en vertu d'une révélation positive de ses voix qu'elle avait combattu à Paris, à la Charité, à Pont-l'Évêque et à Compiègne ?

A cette question nettement posée, il n'y avait évidemment que deux réponses possibles : Oui ou non. Oui, c'était la mission, et comme l'événement avait donné un démenti aux révélations et aux promesses des voix, c'était la mission manquée ; la mission manquée, c'étaient les voix dépouillées du privilége de l'infaillibilité, et l'accusée, du privilége de l'inspiration divine. Les juges avaient gain de cause.

Non, ce n'est pas la mission, ce n'est plus qu'un combat livré sans l'initiative et soutenu sans la participation des voix. C'est un acte personnel à Jeanne d'Arc. Qu'elle s'y soit déterminée d'elle-même ou qu'elle ait cédé « à la requeste du roy et des gentilz hommes ; » qu'en présence de l'ennemi, elle ait déployé plus ou moins d'ardeur et de courage, ce ne

sont là que des circonstances indifférentes, complétement étrangères à la question. A Jeanne seule appartient la responsabilité de son acte personnel, et elle l'accepte.

Ainsi, cette réponse : Non, perd la cause des juges, et ils veulent la gagner à tout prix. Ils ne le peuvent qu'en démontrant, contradictoirement aux dépositions de l'accusée, le fait de l'intervention et de la responsabilité de ses voix dans ses attaques infructueuses contre l'ennemi. Ce fait, ils auraient trois moyens de le démontrer, s'il fallait en croire nos historiens contemporains.

Le premier serait de lui opposer des lettres écrites sous sa dictée dans lesquelles elle menace les Anglais de « les bouter hors de toute France. » Ces paroles fournissent, en effet, matière à un grief spécial longuement développé dans l'article dix-septième du réquisitoire. Qu'y répond l'accusée ? « Respond qu'elle confesse qu'elle porta les nouvelles de par Dieu à son roy, que notre Sire luy rendroit tout son royaume et le feroit mettre hors ses adversaires [1]. » Et quelle est la conclusion des juges ? C'est que la prédiction est fausse, puisque les Anglais n'ont pas été chassés du royaume. Ils devaient l'être quelques années après au terme fixé par Jeanne, et le réquisitoire, qui constatait la prophétie, allait recevoir de l'événement un éclatant démenti. Mais du contenu de ces lettres sur lesquelles on s'appuie aujourd'hui, le tribunal cherche-t-il à conclure l'intervention des voix dans l'attaque contre Paris et contre la Charité ? Nullement, ce serait conclure, d'une prédiction conçue en termes généraux, l'existence de faits particuliers qui n'y sont pas impliqués : premier moyen jugé inutile et mis hors de cause par le tribunal de Rouen.

Le second moyen, qui serait décisif, et sur lequel insistent nos historiens, consisterait à établir que, dans sa carrière militaire, après comme avant le sacre de Reims, Jeanne d'Arc n'a rien entrepris que par le conseil de ses voix. C'est le fait permanent de l'inspiration. Si les juges pouvaient en avoir

[1] *Procès*, t. I, p. 231-32. Cf. art. XXXII et XXXIII, p. 215-219, 240-241, 251-252.

la preuve, leur cause serait certainement gagnée. Aussi cherchent-ils, pour surprendre l'accusée, à supposer que ce fait est indubitable, exactement comme on le suppose aujourd'hui. Elle leur a dit : « Je feis faire ung assault à la Charité. » De son initiative personnelle ils infèrent aussitôt le fait de l'inspiration, et lui demandent pourquoi elle n'entra pas dans la ville, puisqu'elle avait commandement de Dieu. C'est alors qu'elle démasque leur piége et déconcerte leur plan par cette réponse victorieuse : « Qui vous a dit que je avoie commandement de y entrer ? » Changeant de tactique, ils supposent qu'étant constaté le silence de ses voix, elle ne devait rien entreprendre par elle-même ; ils lui reprochent d'avoir attaqué la ville sans avoir de révélation. Et Jeanne, nullement embarrassée : « Si on a mal fait, répond-elle, on s'en confessera. » Il n'y avait plus dès lors qu'à chercher de nouveaux griefs dans les circonstances mêmes de ces faits d'armes. C'est ainsi qu'on « l'interrogue se elle a bien fait, au jour de la Nativité Nostre-Dame, qu'il estoit feste, de aler assaillir Paris ? — C'est bien fait, répond-elle, de garder les festes de Nostre-Dame, et, en ma conscience, me semble que c'estoit et seroit bien fait de garder les festes de Notre-Dame depuis ung bout jusques à l'autre.... Mais aussi, c'est faire son devoir, que d'aler contre ses adversaires..... et pour avoir assailli Paris à jour de feste, je n'en cuide point être en péchié mortel ; et se je l'ay fait, c'est à Dieu d'en congnoistre, et, en confession, à Dieu et au prebstre[1]. »

En descendant sur ce terrain, les juges n'étaient plus, et ils le savaient bien, dans la question importante de la mission ; c'était n'admettre que la responsabilité de l'accusée. Comment donc pourront-ils engager dans ses faits d'armes la responsabilité de ses voix ? S'ils étaient plus avisés, ils auraient sous la main, nous dit-on aujourd'hui, un moyen tout simple et excellent : ce serait de conclure à la permanence de la mission par les dépositions mêmes de l'accusée, qui ne croit pas encore sa mission terminée. Nous accordons, si l'on veut,

[1] *Procès*, t. I. p. 109, 159, 250-251.

qu'elle ne croit pas sa mission terminée. Ce qui est certain, de l'aveu de tous les historiens, c'est qu'elle conserva jusqu'au dernier jour une illusion que suggéra la nature et que permit une attention miséricordieuse de ses voix. Elle savait et disait, après plusieurs révélations positives, qu'elle serait délivrée par une grande victoire[1]. La victoire, pour elle, c'était la victoire des Français; pour ses voix et pour les juges, c'était son martyre. Mais, nous le demandons, qu'on lise et qu'on relise les procès-verbaux, y trouvera-t-on un seul mot qui indique chez les juges la pensée de conclure, d'après la croyance ou l'illusion présente de l'accusée, que, de fait, plusieurs mois auparavant, elle a été chargée par ses voix de prendre Paris et la Charité? Une telle pensée n'est certainement jamais entrée dans l'esprit de personne au tribunal, et ce tribunal comptait pourtant plus de cent membres, mais tous gens aussi instruits que passionnés, et docteurs la plupart.

Les actes du procès prouvent, à n'en pas douter, qu'ils n'ont jamais pu maintenir dans leur enquête, et qu'ils n'ont pas voulu exprimer dans leur réquisitoire le fait général et permanent d'une inspiration inséparable de Jeanne d'Arc. Ne se seraient-ils pas condamnés eux-mêmes? Ils reprochent à l'accusée comme un crime d'avoir, en plusieurs circonstances, résisté aux conseils et aux ordres de ses voix, ce qui implique évidemment une distinction essentielle entre sa propre responsabilité et la responsabilité des voix. Donc le second moyen, invoqué tout spécialement de nos jours, a été jugé impossible et condamné par le tribunal de Rouen.

Reste le troisième moyen, qui consiste à affirmer le fait particulier de révélations positives dans chacun des échecs de Jeanne d'Arc. C'est le seul qui soit péremptoire, aussi est-ce le seul qu'emploie le tribunal. Nous avons vu comment : en déclarant fausses et non avenues les réponses négatives de l'accusée, à l'aide de prétendues affirmations qu'auraient entendues de sa bouche divers témoins qui assistaient

[1] *Procès*, t. I, p. 154, 254, etc.

apparemment aux combats livrés devant Paris, devant la Charité, à Pont-l'Évêque et sous les murs de Compiègne. Qui étaient-ils, ces témoins? quelles étaient leurs qualités personnelles? Nous l'ignorons complétement, pas un nom n'est cité. Le réquisitoire nous apprend seulement qu'ils sont « nombreux et dignes de foi, » ce qui ne pouvait manquer, et que l'accusée « a eu le front de leur donner un démenti en présence des juges, *et tamen non est verita ista negare in judicio coram vobis.* » Il nous apprend en outre que, parmi les témoins, les uns lui faisaient dire, sous les murs de Paris, qu'elle était sûre d'y entrer le jour même, elle le savait par révélation; les autres, qu'en cas de mort, elle avait à ses côtés un million d'anges tout prêts à l'emporter en paradis : deux sortes de langage qui ne sont pas précisément d'accord. C'est sur les dires de ces témoins inconnus, dont la pensée est trop conforme à celle des juges pour n'en avoir pas été inspirée, c'est uniquement sur leurs dires gratuits, exagérés ou faux, qu'est basé le réquisitoire du tribunal de Rouen. Voilà la seule autorité d'après laquelle on a conclu, pour la première fois, que la mission militante de Jeanne d'Arc n'était pas terminée au sacre de Reims, et que c'était une mission manquée, qui n'avait pas eu Dieu pour auteur et pour garant. Les historiens contemporains, sans apporter aucune preuve nouvelle et décisive, ne font, avouons-le, que développer, en l'aggravant, l'article cinquante-septième du réquisitoire écrit par le promoteur Jean d'Estivet, dicté par le juge Pierre Cauchon, et payé par les Anglais[1].

[1] Dans les nombreux articles relatifs aux révélations de l'accusée (art. XXXI-LXVI, p. 247-320), le promoteur a soin de faire une distinction importante entre les prophéties et la mission proprement dite. La mission n'aurait eu lieu, après le sacre de Charles VII, que dans certaines circonstances désignées par l'art. LVIIe (*in insultu Parisiensi, apud Caritatem, apud Pontem Episcopi, et etiam apud Compendium,* p. 298). On ne fait pas aujourd'hui la même distinction, et l'on va beaucoup plus loin que le promoteur. On s'accorde à dire que Jeanne devait procurer elle-même l'accomplissement de tous les événements qu'elle avait annoncés. De là cette conséquence nécessaire, que sa mission était en permanence tant qu'il restait un Anglais en France. Cette conséquence, il est juste de le remarquer, n'est pas admise dans toute son étendue par les critiques distingués qui ont essayé de concilier l'opinion nouvelle avec l'enseignement catholique. (Voy. p. 164.)

Qu'on nous permette du moins de le croire et de l'affirmer au nom de la justice, dont les droits sont imprescriptibles : les débats, qui n'ont pas été clos par le supplice de l'accusée, ne sauraient l'être par l'autorité de ses récents historiens ; la cause qu'elle avait gagnée en France depuis plus de quatre siècles, elle ne la perdra pas aujourd'hui. Sur la question de nouveau résolue contre elle, l'accusée peut encore être entendue, et le cri sorti de sa conscience est toujours le même. A tous ceux qui, sans idée fixe et sans parti pris, lui demandent à connaître le secret de sa mission extraordinaire, elle répète ce qu'elle disait aux juges avec autant de constance que de naïveté : « Et luisés bien votre livre (les actes du procès), et vous le trouverés... : Si je alai devant Paris et devant la Charité, ne fut ne contre ne par le commandement de mes voix [1]. »

Il n'y a pas, à notre avis, de vérité mieux établie et plus incontestable dans ce livre que l'accusée nous recommande de lire. On comprend que, sur d'autres points, par exemple sur le signe donné au roi, elle n'ait pas tout dit. Chaque fois qu'elle prête serment, elle déclare au tribunal qu'elle fait à ce sujet ses réserves, qu'elle ne peut pas, qu'elle ne veut pas tout dire. Mais, pour tout ce qui s'est passé dans l'Ile-de-France, et par conséquent devant Paris, elle s'engage en termes exprès à dire la vérité tout entière. Les juges eux-mêmes ne peuvent surprendre et relever dans ses réponses ni hésitation, ni détour, ni réticence. Il n'y a là rien de vague, quoi qu'aient prétendu certains critiques modernes. C'est un non formel opposé à une affirmation persistante, c'est une dénégation précise sur un fait précis, c'est un démenti catégorique donné par Jeanne elle-même à ses contradicteurs de Rouen, et, dans leurs personnes, à ses futurs contradicteurs de tous les temps, de tous les pays et de tous les partis : « Respond que non ; et ne fut ne contre ne par le commandement de ses voix. » « Ne contre, » donc elle n'était pas coupable en combattant ; « ne par, » donc elle n'était pas obligée. Donc elle était libre, et agissait d'elle-même sans être inspirée.

[1] *Procès*, t. I, p. 168-169.

On insinue qu'étant appelée à déposer devant le tribunal dix-huit mois après l'attaque contre Paris, « les événements ont pu troubler sa mémoire et ébranler son âme; qu'il se fait en elle, à son insu, un continuel effort pour empêcher que les hommes ne puissent accuser ses voix d'avoir failli[1]. » De grâce, par respect pour celle que l'on appelle la libératrice de la France, de grâce, qu'on prenne garde à la portée d'une telle insinuation! Elle est grave, très-grave. L'accusée, en son âme et conscience, ayant pris Dieu à témoin la main sur l'Évangile, en présence de ses juges et aussi de tous ses contemporains, qui ont les yeux fixés sur elle, l'accusée, interrogée plusieurs fois sur le même fait, répond simplement : Non. Et l'on prétend, sachant mieux qu'elle apparemment ce qu'elle doit dire, qu'en connaissance de cause et avec un peu plus de franchise, elle répondrait simplement : Oui! Et l'on ajoute que c'est là de sa part une méprise ou une faiblesse qui « porte, non sur le fond, mais sur certaines particularités de sa mission! » Puis l'historien conclura contre elle, exactement comme ses accusateurs, que sa mission était d'entrer à Paris, que n'y étant pas entrée, elle a échoué dans sa mission; puis, poussant plus loin, passant par-dessus la parole de Jeanne, dont il ne tient plus compte, et par-dessus le silence des voix, dont il ne craint pas de compromettre l'infaillibilité, il ira porter à la mémoire du roi Charles VII des coups d'autant plus terribles qu'il les aura gratuitement renforcés de toute l'ardeur de Jeanne inspirée par ses voix!

Que le lecteur impartial juge lui-même si, au lieu de se livrer à de tels écarts, il n'est pas plus simple, plus logique et plus juste de s'en tenir au témoignage de Jeanne d'Arc. Ce témoignage est un rempart infranchissable qu'elle défend en personne avec tout l'éclat de ses vertus. Impossible de passer outre sans faire brèche à son bon sens et à sa loyauté. Qu'ils l'avouent ou non, tous ceux qui s'avisent, malgré elle, de rompre le silence de ses voix, se trouvent nécessairement réduits à engager avec elle un combat inégal. Non-seulement

[1] M. H. Martin, *Histoire de France*, p. 209-210.

ils voient se dresser devant eux Jeanne soutenue par ses voix ; mais encore n'arrive-t-il pas, par un juste retour, que tous les coups qu'ils lui portent retombent sur eux-mêmes, et qu'ils ne peuvent la contredire sans se condamner à d'inévitables contradictions ?

Le bon sens de l'accusée, sa présence d'esprit, sa fermeté, sa franchise, son innocence, en un mot toutes les qualités qui peuvent inspirer la confiance, même aux esprits prévenus, on ne fait aucune difficulté de les reconnaître ; bien plus, on les admire, on répète qu'elles éclatent à chaque instant dans ses réponses au tribunal de Rouen. Et c'est lorsqu'il s'agit du fait qu'on estime le plus important de sa carrière militaire, de l'assaut livré à la capitale de la France, c'est alors que, malgré l'expression si nette de ses souvenirs, on essaye de la traduire et de la défendre, aux assises solennelles de l'histoire, comme un de ces clients convaincus d'avance, pour lesquels il ne reste plus, en désespoir de cause, qu'à plaider la circonstance atténuante d'aliénation mentale !

On nous dépeint Jeanne d'Arc comme un modèle accompli de sagesse, d'héroïsme et de vertu ; on l'élève au-dessus et parfois aux dépens de ses contemporains ; puis, le moment étant venu de prononcer sur le sens et l'étendue de sa mission extraordinaire, non-seulement on se permet, sur un fait personnel, de confronter son propre témoignage avec le témoignage de ses contemporains ; mais encore, c'est le témoignage plus ou moins explicite des contemporains qu'on préfère au témoignage si précis de Jeanne d'Arc. Pour avoir le dernier mot sur ses communications avec ses voix, on refuse de s'en rapporter à ce qu'elle dit elle-même ; on va le demander à d'autres. Mais, de bonne foi, à ne s'en tenir qu'aux règles les plus vulgaires de l'équité, pourra-t-on jamais trouver, parmi ses contemporains ou à telle époque qu'on voudra, une parole dont la sincérité soit couverte par des garanties plus sacrées ?

L'accusée a prêté onze fois serment. Tant de précautions prises par les juges répugnent à sa délicatesse et lui paraissent tout à fait superflues. « Il me semble, » dit-elle au commen-

cement de son troisième interrogatoire, « il me semble que ce serait bien assez de jurer deux fois. » Et plus tard, harcelée de questions sans cesse renouvelées avec autant de subtilité que d'insistance : « J'ai répondu le plus vrai que j'ai su... Seriez-vous contents que je me parjurasse? » C'est en vain que, le procès terminé, on met sa véracité à une dernière épreuve, qu'on étale à ses yeux des instruments et des menaces de torture : « Vraiment, si vous me deviez faire détraire les membres et faire partir l'âme hors du corps, si ne vous dirai-je autre chose; et si je vous disais autre chose, après je vous dirais toujours que vous me l'auriez fait dire par force. » Et cette fermeté, qui ne s'est jamais démentie pendant les interrogatoires, où donc la puise-t-elle? Précisément dans ses communications avec ses voix, qui la « réconfortent, » et qu'on l'accuse d'avoir défendues par un pacte criminel qu'elle aurait passé en secret avec sa conscience : « Elles m'ont dit de répondre hardiment touchant votre procès. » Sa hardiesse va jusqu'à déclarer que, dans une circonstance grave, elle leur a formellement désobéi : ce qui deviendra l'un des principaux griefs du réquisitoire. Enfin, qu'on veuille bien se le rappeler, ce sont des ennemis que Jeanne a pour juges; elle ne s'engage pas moins à dire tout ce qu'elle sait : « De ce que je sais touchant le procès, je vous dirai volontiers la vérité, tout aussi bien que si j'étais devant le pape de Rome. »

C'est pour nous, de l'aveu unanime des historiens, une garantie précieuse de la sincérité et des vertus de Jeanne d'Arc, que ses ennemis eux-mêmes aient été destinés par la Providence à les constater à l'encontre de leurs démentis gratuits, et à nous en transmettre les preuves authentiques dans les actes du procès de condamnation. Ces actes mêmes, rédigés sous les yeux des juges, conservés avec soin dans nos bibliothèques, formant un dossier tel qu'on en trouverait peu d'aussi volumineux et d'aussi complets dans les archives de nos tribunaux; ces actes, auxquels on s'est habitué à faire appel en dernier ressort, nous les acceptons, malgré les altérations nombreuses qu'il est facile d'y signaler. Nous consen-

tous à n'avoir pas d'autres pièces pour nous prononcer sur la mission de Jeanne d'Arc. Si son témoignage, tel qu'il y est exposé, si clair en lui-même, tant de fois réitéré, entouré de garanties si nombreuses et si inviolables, rendu incontestable par les contradictions mêmes des juges; si ce témoignage ne donne pas le dernier mot de sa mission, nous osons le dire à ceux qui le récusent : il n'y a plus pour eux rien de certain, non-seulement sur la mission, mais encore sur toute la vie extraordinaire de la Pucelle d'Orléans. Il ne doit plus y avoir en France que deux manières d'écrire l'histoire de la Pucelle, de même qu'il n'y avait à Rouen que deux manières de l'expliquer. Son témoignage est là, scellé de son sang : il faut qu'on le respecte ou qu'on passe outre, malgré ses protestations énergiques, et qu'on aille prendre place parmi ses accusateurs pour confirmer leur réquisitoire et applaudir à leur arrêt de condamnation. N'est-ce pas le spectacle, le triste spectacle, auquel il nous est donné d'assister aujourd'hui ?

Le tribunal érigé à Rouen sous l'influence de passions exaltées par une guerre à la fois civile et étrangère, ce tribunal à jamais flétri, tombé, depuis plus de quatre siècles, moins encore sous les coups de l'Église et de l'animadversion publique, que sous le poids de sa propre iniquité ; ce même tribunal, quelques écrivains contemporains, sous prétexte de critique éclairée et impartiale, se sont réservé la tâche difficile de le relever, d'en réhabiliter, sinon les passions qu'ils déplorent, du moins les sentences qu'ils approuvent comme juridiques et conformes à toutes les prescriptions des lois ecclésiastiques. Ce n'est point Jeanne d'Arc qu'on prétend condamner, c'est l'Église catholique, pour avoir fait brûler une hérétique qui en appelait contre elle à l'Église invisible de Jean Huss et de Luther; c'est le roi Charles VII, pour avoir trahi, par jalousie monarchique, la fille du peuple qui voulait lui rendre tout son royaume ; nous pouvons ajouter : c'est l'inspiration surnaturelle, pour avoir été convaincue pendant plusieurs mois d'impuissance à prévoir les événements et à les accomplir. Une Jeanne d'Arc hérétique tournée contre l'Église catholique; une Jeanne d'Arc armée

au nom du peuple pour délivrer la France, malgré la trahison du roi; une Jeanne d'Arc douée d'une certaine inspiration spontanée, résultant d'un développement exceptionnel des facultés propres à l'humanité : tel est l'idéal imaginé par quelques écrivains de nos jours, et proposé par eux à l'admiration du public. C'est la Jeanne d'Arc du XIXe siècle, investie d'une mission indépendante de toute règle et de toute autorité.

Telle n'est pas la Jeanne d'Arc du XVe siècle. Celle-ci, la véritable Jeanne d'Arc, reste toujours ce qu'elle a été pendant sa vie, et elle n'a été que ce qu'elle nous a dit elle-même, précisément tout le contraire de ce qu'ont dit ses juges. C'était le malheur des juges d'avoir à la frapper, malgré son témoignage et son innocence, pour atteindre le parti français; c'est aujourd'hui le malheur de ceux qui soutiennent le même réquisitoire, d'être obligés de faire d'abord tomber sur elle-même les coups destinés à trois choses qu'elle affirma jusqu'à la fin lui être chères, à l'Église, à son roi et à ses voix. Si elle pouvait revivre parmi nous, fouler aux pieds encore une fois le sol de cette France qu'elle a tant aimée, nous le demandons, ceux qui concluent contre elle, avec le promoteur de Rouen, qu'elle a manqué sa mission et qu'elle est morte hérétique, ceux-là, pense-t-on, de bonne foi, qu'elle les crût de son parti? ne trouverait-elle pas la haine ouverte des Anglais moins cruelle que la sympathie d'admirateurs qui cherchent à lui ravir, avec l'honneur de sa parole, ce qui a fait sa force, sa grandeur et sa dernière consolation?

Pour nous, à ne consulter que les lois de la justice et de la vérité, nous estimons les dépositions de l'accusée plus dignes de foi que le réquisitoire du promoteur. Nous ne voyons à Rouen, pour la condamner et la brûler, que les ennemis de son pays et les siens, des Anglais qu'elle a vaincus. Derrière elle est la France, qui a triomphé par ses armes, qui triomphe encore par l'éclat de ses vertus : voilà tout son crime. Il n'y a point là de coupable : il n'y a qu'une victime défendue par sa seule innocence, et des bourreaux exerçant par vengeance le droit du plus fort. En tout pays, la victime est sacrée : celle-

ci n'est immolée que pour sa patrie, et nous ne la trouverions pas, par elle-même, assez noble, assez infortunée et assez touchante? Français, nous aurions le triste courage de profaner la sainteté de son martyre par le mélange impur de sentiments qu'elle n'a jamais connus? Ah! c'est bien assez d'avoir à pleurer son malheur et celui de la France : gardons-nous d'y ajouter des malheurs plus grands encore, et laissons-lui tout ce qui la fortifie dans son douloureux sacrifice.

Laissons-lui l'Église, qu'elle invoque jusqu'au dernier soupir, et qui n'a jamais eu ni doute sur l'orthodoxie de sa foi, ni inquiétude sur le salut de son âme : « Quant à l'Église, je l'aime et la voudrais soutenir de tout mon pouvoir; je consens qu'on envoie mes réponses à Rome, et je m'y soumets [1]. » L'Église entendit son appel, examina ses dépositions, les accepta, et annula par une condamnation solennelle la sentence inique du tribunal de Rouen. Être plus exigeant que l'Église, c'est faire preuve d'un zèle excessif.

Laissons-lui le roi Charles VII, qu'elle ne sépare pas de son patriotisme. Elle nous le demande elle-même, non comme une grâce, mais au nom de la stricte justice : « Aucun de mes faits ni de mes discours ne peut être à la charge de mon roi, ni d'aucun autre. » En imputant à son roi des crimes imaginaires contre la France, contre ses voix et contre Dieu, nous craindrions le sort de ce prédicateur anglais qui, en présence d'une assemblée imposante, se vit tout à coup interrompu par cet élan d'indignation : « Par ma foy, sire, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sous peine de ma vie, que c'est le plus noble crestien de tous les crestiens; et n'est point tel que vous dictes. » Lorsqu'il apprit le supplice de la Pucelle, Charles VII fut « moult doulent [2], » et il tint à flétrir juridiquement le crime de l'étranger par la réhabilitation la plus éclatante.

Laissons-lui, à l'envoyée du ciel, si fidèle à l'Église et à son roi, ah! laissons-lui l'infaillibilité de ses voix, lui parlant au

[1] *Procès*, t. I, p. 112, 145.
[2] *Procès*, t. I, p. 144-45; t. IV, p. 281.

nom de Dieu. C'est son dernier témoignage au milieu des flammes : « Toujours jusqu'à la fin maintint et assura que les voix qu'elle avait eues étaient de Dieu, et qu'elle ne croyait point par lesdites voix avoir été trompée [1]. » Ses voix ne l'avaient pas trompée : elle voyait et annonçait avec certitude, pour un prochain avenir, la prise de Paris et la délivrance de tout le royaume. Son sang, versé pour la patrie, allait hâter le triomphe définitif, en ravivant la haine de l'étranger. Elle mourait sans crainte pour la France, sa mission était remplie. Mais si ses voix lui avaient promis des succès après le sacre de Reims, à Paris, à la Charité et ailleurs, ses voix l'auraient trompée. Si ses voix l'avaient trompée, sa mission serait manquée. Si sa mission était manquée, Jeanne, trompée par ses voix, nous aurait-elle-même trompés. Jeanne dupe de ses voix, la France dupe de Jeanne depuis plus de quatre siècles, ce serait donner gratuitement, aux dépens de Jeanne et aux dépens de la France, une confirmation trop éclatante au réquisitoire du tribunal de Rouen.

Jeanne l'a dit sous la foi du serment, elle l'a maintenu sur le bûcher, si elle combattit après le sacre de Charles VII, ce « ne fut ne contre ne par le commandement de ses voix. » Sa mission ne consistait donc plus à vaincre les Anglais sur le champ de bataille. Prolonger, malgré elle, l'intervention de ses voix dans sa vie militante, c'est faire peser une accusation grave ; sur les voix, d'impuissance ; sur Jeanne elle-même, de parjure ; sur Charles VII, d'un crime monstrueux. L'histoire nous offre bien, ce nous semble, assez d'exemples d'une politique cruelle et perfide ; nous y trouvons trop peu de véritables héros pour être disposé à sacrifier, sur une supposition gratuite, la sincérité, et, du même coup, l'inspiration, les vertus et la gloire de Jeanne d'Arc.

La mission de Jeanne d'Arc ne fut pas telle que nous la présentent les historiens de nos jours ; dans un autre article, nous verrons ce qu'elle fut d'après son propre témoignage.

F. Gazeau.

[1] *Procès*, t. III, p. 170.

L'AVENIR

DE

L'ÉGLISE GRECQUE-UNIE.

Les vents et les flots sont déchaînés contre la barque de Pierre, mais le nautonier ne se laisse pas abattre ; sa main tient le gouvernail, et son œil est fixé sur l'Orient. On dirait qu'il attend quelque chose qui doit venir de là. Dès les premiers jours de son pontificat, il adressait aux Orientaux des paroles de conciliation et de paix, et tout récemment encore il vient de confier le soin d'étudier les besoins religieux de l'Orient à une congrégation spéciale. Les politiques tournent les yeux du même côté. Le moment semble donc favorable pour appeler l'attention du public chrétien sur un des grands problèmes de notre siècle.

I

Les armes victorieuses d'Alexandre le Grand n'avaient réussi qu'à former un empire éphémère qui ne put survivre à son fondateur; mais les conquêtes du génie grec sur les barbares n'en furent pas moins durables. La langue, les lois, les lettres, les sciences, les arts de la Grèce, prirent possession de la Thrace, de l'Asie mineure, de la Syrie et de l'Égypte; et si les Grecs ne parvinrent pas à constituer et à

maintenir dans ces vastes contrées un empire puissant et une forte unité politique, il n'en est pas moins vrai que la civilisation grecque y jeta de profondes racines. L'Orient devint grec et resta grec, même lorsque les Romains l'eurent soumis à leur domination. D'un autre côté, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, n'avaient pas seulement été conquises par les armes des Romains, elles avaient été jetées dans le moule de la société romaine, elles avaient subi sa forte empreinte, elles avaient accepté sa langue avec ses mœurs et ses lois. Lorsque ces vastes pays ne formèrent plus qu'un empire, il y eut dans son sein deux langues, deux civilisations, ou, comme on dirait aujourd'hui, deux nationalités, la nationalité grecque et la nationalité latine.

Les apôtres, en prêchant l'Évangile et en fondant l'Église du Christ, se trouvèrent en présence de cet état de choses; loin de songer à le combattre, ils l'acceptèrent tel qu'il était; ils jetèrent la semence de la divine parole parmi les Grecs et parmi les Latins, et la laissèrent se lever chez les uns et chez les autres, sans se préoccuper de ces questions de langues et de nationalités. Il en résulta que l'Église, en s'adaptant au caractère des deux peuples, prit chez les uns et chez les autres une physionomie différente. La foi était la même, l'Église était une, mais la liturgie n'employait pas partout la même langue; peu à peu on vit s'établir et prévaloir des coutumes différentes dans la célébration des saints mystères, dans l'administration des sacrements, dans les formes de la prière, dans quelques points de discipline. Cet ensemble de coutumes et de cérémonies, adopté soit par les Latins, soit par les Grecs, est ce que nous appelons le rite; et il avait déjà pris une forme suffisamment arrêtée antérieurement au concile de Nicée. Il y eut donc dans l'Église, dès ces temps reculés, deux rites différents, le rite grec et le rite latin, et l'existence simultanée de ces deux rites ne portait aucune atteinte à l'unité de la foi ni à l'unité de l'Église. De là vint l'habitude de désigner sous le nom d'Église grecque la partie de l'Église qui suivait le rite grec, et sous le nom d'Église latine celle qui suivait le rite latin; non qu'il y eût en réalité deux Églises séparées

l'une de l'autre, mais uniquement parce que les deux moitiés de l'Église suivaient l'une le rite grec, l'autre le rite latin.

Ces dénominations prirent un caractère encore plus déterminé, lorsque l'empire romain fut définitivement divisé. Les deux moitiés de l'Église correspondirent aux deux moitiés de l'empire : l'Église grecque à l'empire d'Orient, et l'Église latine à l'empire d'Occident.

De tout temps l'évêque de Rome, outre l'autorité dont il était revêtu en qualité de chef de l'Église universelle, exerçait une autorité plus immédiate et plus directe sur l'Église latine : c'est ce qui constituait le patriarcat d'Occident. Dans l'Orient, dès les temps les plus anciens aussi, les évêques d'Alexandrie et d'Antioche possédaient, chacun dans son ressort, et sous l'autorité suprême du pape, un certain droit d'inspection et une certaine autorité sur les évêques qui relevaient de leurs siéges. Plus tard, par suite de la création des patriarcats de Constantinople et de Jérusalem, l'Orient se trouva partagé en quatre grandes circonscriptions indépendantes les unes des autres, à la tête desquelles étaient placés les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem.

Cette situation ne présentait rien d'incompatible avec l'unité de l'Église. Les patriarches orientaux étaient obligés d'être en communion avec le pape, ils reconnaissaient sa primauté. Dans les cas graves, on appelait de leurs décisions à celle du pontife romain, et plus d'une fois il lui est arrivé de frapper les patriarches des censures ecclésiastiques et de les déposer de leurs siéges.

Mais dans la suite des temps, on vit se produire des rivalités nationales, des jalousies politiques, des calculs ambitieux, des prétentions mal fondées, des préventions aveugles et de funestes malentendus, qui troublèrent l'harmonie. Les ruptures devinrent de plus en plus fréquentes, et le lien qui unissait les deux Églises finit par être brisé d'une manière définitive. C'est ce qui constitue le schisme d'Orient.

Cependant on ne laissa pas de faire, à plusieurs reprises, des tentatives pour renouer les anciennes relations et rétablir

la concorde. De toutes ces tentatives, la plus solennelle et la plus célèbre eut lieu au concile de Florence. Les évêques grecs et latins arrêtèrent d'un commun accord les bases d'une réconciliation que l'on espérait devoir être perpétuelle, mais qui malheureusement ne fut guère durable.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que l'œuvre du concile de Florence n'ait pas eu de grands résultats. Ce n'était pas peu de chose d'avoir trouvé et d'avoir nettement formulé les bases et les conditions de la paix. S'il est permis d'emprunter ici une expression au langage de la diplomatie, le protocole resta ouvert, et toutes les Églises de l'Orient purent savoir à quelles conditions l'Église romaine était prête à les recevoir dans sa communion. On a vu des diocèses orientaux et des Églises particulières accéder successivement aux bases arrêtées à Florence : c'est là l'origine des diverses Églises grecques-unies. Ces Églises, tout en conservant leur rite, leurs cérémonies, leurs usages, font partie de l'Église universelle, professent la même foi, et reconnaissent l'autorité suprême du successeur de saint Pierre. Par conséquent, les grecs-unis sont des catholiques du rite grec, ou, en d'autres termes, des Grecs vivant dans la communion du saint-siége. C'est l'ensemble de ces catholiques du rite grec qui forme l'Église grecque-unie. Quoiqu'ils se trouvent dispersés dans des pays différents, quoiqu'ils appartiennent à diverses nationalités, et qu'ils constituent plusieurs Églises distinctes, leur situation, leurs besoins, leur avenir étant les mêmes, il convient de ne pas les séparer dans cette étude.

Commençons par l'énumération des divers groupes qui composent aujourd'hui l'Église grecque-unie. Ils sont dispersés en Russie, en Pologne, en Autriche, en Turquie et dans les Deux-Siciles.

I. Dans les limites de l'empire de Russie, nos regards sont attirés par cette illustre et malheureuse Église ruthénienne, qui après avoir eu une ère de prospérité sous le gouvernement des rois de Pologne, a été violemment détruite par l'empereur Nicolas en 1839. Quoiqu'elle n'ait plus d'évêques, quoique les prêtres peu nombreux qui survivent encore à la persécution,

n'aient pas la liberté d'exercer leur ministère, quoique les populations soient officiellement inscrites sur les registres de l'Église russe, la foi n'a pas été arrachée des cœurs, et nous ne pouvons pas nous dispenser de faire mention de cette Église martyre qui attend le jour de sa résurrection.

II. Dans le royaume de Pologne, le diocèse de Chelm, débris de l'ancienne Église ruthénienne, a échappé au coup dont les autres diocèses ont été frappés, mais il ne possède qu'une existence très-précaire.

III. En Autriche, il y a d'abord des diocèses qui ont autrefois fait partie de la même Église ruthénienne, et qui relèvent aujourd'hui du siége métropolitain de Lemberg.

En Hongrie, des diocèses grecs-unis, de race slave, relèvent du primat de Hongrie, l'archevêque latin de Gran; en Croatie, l'archevêque latin d'Agram compte parmi ses suffragants un diocèse grec-uni de race croate ou serbe.

En Transylvanie, plusieurs évêques grecs-unis de race roumaine ou moldo-valaque se groupent autour du siége métropolitain de Fogaracs, qui appartient également au rite grec-uni.

III. Si nous passons en Turquie, nous devons faire d'abord mention de l'Église melchite en Syrie. Elle comprend une dizaine de diocèses qui relèvent du patriarche d'Antioche, dont la résidence était récemment à Damas, et qui aujourd'hui habite Beyrouth. L'Église melchite se compose d'Arabes, et la liturgie y est célébrée selon le rite grec, mais en arabe.

Dans la Turquie d'Europe, tout récemment encore, il n'y avait pas de grecs-unis. La jeune Église bulgare date de 1860, et l'Église grec-unie proprement dite est encore plus moderne. La seule différence qu'il y ait entre ces deux Églises, c'est que la première appartient à la nationalité slave, et la seconde à la nationalité hellénique.

IV. Enfin, dans les Deux-Siciles, tant dans l'île que sur le continent, habitent des Albanais et des Grecs catholiques du rite grec; ils ont des églises, des prêtres, des couvents, des séminaires; ils ont même un ou deux évêques, mais ils ne forment pas de diocèses distincts.

C'est ici le lieu de faire mention de la paroisse de Saint-Nicolas de Myre, fondée à Marseille par Napoléon Ier pour les grecs-unis que leur commerce et leurs affaires appellent dans cette ville. Remarquons en passant qu'une fondation de ce genre serait bien plus utile et aurait une bien autre importance aujourd'hui à Paris, où le concours des grecs-unis et des catholiques orientaux est bien plus considérable qu'à Marseille.

Rien qu'à lire cette sèche nomenclature, on devine déjà une partie des souffrances de cette Église. Elle ne possède aucun élément de force. Le premier de tous, le nombre, lui fait défaut. Tous les grecs-unis, pris ensemble, ne s'élèvent pas aujourd'hui au chiffre de trois millions; mais ce n'est pas tout. On peut se représenter une Église qui ne compterait que deux ou trois millions de fidèles dans une situation prospère. Supposez un instant l'Église grec-unie établie dans un petit pays comme la Grèce ou la Roumanie; le peuple, les grands, la dynastie régnante, toute la nation appartient à cette Église; le clergé national y possède tous les établissements rigoureusement nécessaires à la perpétuité et à l'efficacité de son ministère. Ce ne serait pas quelque chose de bien extraordinaire; l'Église latine nous présente ce spectacle dans bien des pays, l'Église grecque non unie également; on peut en dire autant des Églises protestantes ; il n'y a que l'Église catholique du rite grec qui n'ait rien de semblable. Non-seulement les fidèles de cette Église sont dispersés entre tant d'États différents, entre tant de nations et de langues différentes, non-seulement ils sont étrangers les uns aux autres ; mais encore partout ils sont en minorité, et dans un état d'infériorité relative. Les hommes qui, par leur naissance, leur fortune, leur position dans le monde, auraient pu exercer sur eux une influence bienfaisante, auraient pu contribuer à les relever et à les soutenir, ces hommes, partout ou presque partout, ont déserté cette malheureuse Église ; elle ne compte guère parmi ses enfants que des pauvres et des ignorants. Le clergé grec-uni lui-même, on le comprend sans peine, doit se ressentir d'une position aussi déplorable. Je sais qu'il y a dans son sein des

exceptions d'autant plus respectables qu'elles ont à lutter contre de plus grands obstacles ; mais il faut bien reconnaître que dans son ensemble il est inférieur au clergé latin pour la science, pour le zèle, pour l'esprit sacerdotal ; en un mot, il est insuffisant.

Il n'en faut pas tant pour expliquer l'état de faiblesse dans lequel se trouve l'Église grecque-unie. Mais nous n'avons pas tout dit. A côté de cette Église si peu nombreuse, si faible, si dénuée de ressources, se trouvent placées deux grandes et puissantes Églises qui toutes deux ont avec elle des points de contact, et qui tendent toutes deux à l'absorber dans leur sein.

Nous voyons se reproduire ici dans l'ordre moral le même phénomène que celui qu'opère dans l'ordre physique la loi de la gravitation. L'Église latine et l'Église grecque non unie attirent à elle la petite Église grecque-unie, qui gravite sans cesse vers l'une ou vers l'autre. Ou bien, pour employer une autre comparaison, cette pauvre Église est soumise au double courant d'une pile voltaïque qui tend continuellement à en désagréger les parties constitutives, et à en opérer la décomposition. Parlons sans figures : les grecs-unis sont exposés à être absorbés par l'Église latine en renonçant à leur rite ; par l'Église grecque non unie, en se détachant de la communion du saint-siége. On comprend sans peine qu'il se trouve des âmes attirées vers l'Église latine par l'espoir d'y trouver plus de secours et de ressources pour leur piété ; on comprend aussi qu'il s'en trouve d'autres qui, fortement attachées à leur rite, voient avec peine se produire une tendance à rapprocher ce rite du rite latin, et par là en altérer la pureté. Il est facile de se convaincre que le saint-siége n'a jamais cessé de désapprouver cette manière de voir ; il suffit de lire le célèbre bref de Benoît XIV, *Allatæ sunt*, qui résume tout ce qui a été fait dans ce sens par ses prédécesseurs, et Pie IX, dans son Encyclique aux Orientaux, cite ce même bref de Benoît XIV. Mais il n'en est pas moins vrai que cette opinion existe malheureusement, et elle a pour résultat d'ébranler l'attachement à l'union. Car les grecs non unis sont toujours à l'affût des moin-

dres tentatives de ce genre, et ils ne manquent pas d'en tirer avantage pour montrer que les latins en veulent au rite grec. De sorte que tous les efforts faits dans cette voie, avec la pensée de rattacher l'Église grecque-unie par des liens plus intimes à l'Église latine, produisent des résultats diamétralement opposés au but que l'on prétend atteindre.

Il y a peu d'années, on résolut de remplacer, dans l'Église grecque-unie de Syrie, le calendrier julien qui s'y était maintenu jusqu'alors, par le calendrier grégorien. C'était fort peu de chose en soi, et cela n'avait pas de relation directe avec le rite, mais à raison de diverses circonstances qui se sont produites dans la manière de procéder à ce changement, les esprits ont été alarmés ; la moitié des évêques s'est prononcée contre le nouveau calendrier ; les émissaires du gouvernement russe ont fait ce qu'ils ont pu pour envenimer la querelle, et l'on a pu croire un instant que la plus grande partie de cette Église allait retomber dans le schisme. C'est même ce qui serait probablement arrivé, si les massacres de Syrie et les événements qui les ont suivis n'avaient donné un autre cours aux idées, et n'avaient eu pour résultat d'amener la presque totalité des récalcitrants à adopter le calendrier grégorien.

En Bulgarie, l'union n'a pas fait jusqu'ici des progrès aussi rapides qu'on l'espérait, parce qu'ici encore les émissaires du patriarche grec et du gouvernement russe effrayent les populations en leur faisant croire que, malgré les engagements pris par Mgr Hassoun, primat des Arméniens catholiques à Constantinople, engagements garantis par un bref du pape, on aurait l'arrière-pensée de leur imposer le rite latin.

Quant aux grecs-unis de l'Autriche, ce ne sont plus de vaines craintes qui agitent les esprits. Les personnes les plus dignes de croyance nous affirment qu'il suffit d'assister une seule fois au service divin dans une église de ce rite, pour s'apercevoir des profondes modifications que les cérémonies du culte y ont subies. C'est un mélange de pratiques latines et orientales qui s'éloigne également des usages des deux Églises.

Les populations en sont-elles plus attachées à l'union? mettent-elles à un plus haut prix la communion avec le saint-siége? Bien loin de là; c'est tout le contraire qui arrive, et les personnes qui portent le plus vif intérêt au maintien de la sainte union sont celles qui ressentent les plus vives alarmes. Il ne servirait de rien de dissimuler des faits qui sont patents, il vaut bien mieux en chercher le remède.

Dans les pays où les deux rites sont en présence, il y a un certain nombre de catholiques latins qui ont une manière, suivant nous, aussi inexacte que funeste d'envisager la question. Le rite grec leur inspire une défiance instinctive; ils s'imaginent qu'on n'est véritablement et complétement converti que lorsqu'on a passé au rite latin; par conséquent, ils considèrent l'union comme un établissement provisoire, comme un état de transition à l'aide duquel il est plus facile d'amener les populations de l'Église grecque non unie, à entrer dans l'Église latine. Ils ne peuvent s'habituer à la pensée que l'Église grecque-unie soit une Église comme la leur, placée sur le même pied, et n'en différant que par son rite.

Cette manière de voir est tout à fait opposée à la pensée fondamentale, si souvent et si clairement manifestée dans toutes les bulles des papes sur cette matière, bulles reproduites et résumées par Benoît XIV; et ceci suffit pour nous la faire rejeter.

Non, ce n'est point ainsi que les vicaires de Jésus-Christ ont compris la question; ce n'est point ainsi que l'Église l'a jugée par leur bouche, et lorsqu'elle envoie des missionnaires aux Orientaux séparés de sa communion, elle leur donne pour instruction de ramener ces frères égarés dans le sein de l'Église catholique et de ne pas toucher à leur rite; bien plus, elle défend aux Grecs qui adhèrent à l'union d'embrasser le rite latin. Il serait facile de démontrer que toutes les modifications que nous signalions tout à l'heure n'ont été introduites que malgré le saint-siége.

Il est bien vrai qu'il y a quelque chose de transitoire et de provisoire dans la situation actuelle de l'Église grecque-unie, mais l'état définitif auquel il faut tendre, ce n'est pas l'absorption de cette Église par l'Église latine, mais l'absorption de

l'Église grecque tout entière, par l'Église grecque-unie. Nos efforts ne doivent pas avoir pour but d'amener quelques milliers d'individus à embrasser le rite latin, mais bien de faire entrer soixante-dix millions de chrétiens dans le sein de l'Église catholique. Quelle grande chose que cette réconciliation de l'Orient avec l'Occident, que l'extinction du schisme qui les divise depuis tant de siècles! et qui pourrait apprécier toute la portée d'un aussi grand événement?

Et le moyen d'arriver à ce résultat, c'est précisément l'Église grecque-unie qui le fournit. Lorsqu'on verra cette Église florissante et prospère, observant son rite vénérable dans toute sa pureté et possédant un clergé instruit, pieux, zélé, n'ayant rien à envier au clergé latin; lorsqu'on verra des écoles bien tenues, ouvertes à tous les sexes, à toutes les conditions, depuis la crèche, la salle d'asile et l'humble classe primaire jusqu'aux colléges, aux séminaires, aux facultés, lorsque des hôpitaux, des hospices, des associations de bienfaisance, viendront au secours de toutes les misères; lorsque la parole de Dieu sera annoncée avec force et simplicité dans les chaires; lorsque des livres adaptés aux besoins des populations seront mis entre leurs mains, il est impossible que les grecs non unis, en considérant ce spectacle, à la vue de ce dévoûment, de cette charité, de ce zèle, de ces lumières, ne soient pas amenés à reconnaître que l'esprit de Dieu est là. L'Église grecque-unie n'a pas le nombre, elle n'a pas la force pour elle; il faut qu'elle ait cette splendeur et cette beauté qui ravissent les cœurs. Il faut que tous les grecs non unis, en la comparant à leur propre Église, soient amenés à dire : « A ne considérer que l'extérieur, c'est la même Église que la nôtre, mais ici il y a une abondance de vie surnaturelle dont nous n'avons aucune idée. »

Voilà l'apostolat tel que le zèle le comprend vis-à-vis des Orientaux, et il est bien permis d'espérer que l'apostolat ainsi compris ne tardera pas à être récompensé par le retour de soixante-dix millions d'âmes.

II

Maintenant, par quels moyens donner à l'Église grecque-unie cette vie qui lui manque? comment la faire sortir de cet état de langueur et de marasme dans lequel elle est plongée, et qui finira, si l'on n'y prend garde, par amener sa mort? Le plan qui nous semble seul présenter des garanties sérieuses et s'appuyer sur une véritable connaissance de la situation, est celui qui fut proposé, il y a plus de deux siècles, par le vénérable Thomas de Jésus, carme déchaussé. Ce grave personnage, après avoir consumé une partie de sa vie dans les missions de l'Orient, était revenu à Rome, et il y est mort en odeur de sainteté. Sa pensée sur la régénération de l'Orient est consignée dans un savant et important ouvrage intitulé : *De unione orientalium procuranda*, publié dans la capitale de la catholicité avec toutes les approbations romaines, et réimprimé depuis par M. Migne, dans son *Cursus theologiæ completus*. Nous en ferons connaître ce qui revient à notre sujet.

Pour quiconque a vu l'Orient de près, il est évident que le besoin qui se fait le plus impérieusement sentir à cette partie de l'Église, c'est celui d'un clergé instruit et formé à l'esprit sacerdotal. Ce point si important pour toute l'Église l'est bien davantage encore pour celle d'Orient. Car l'infériorité relative de son clergé a pour résultat à peu près inévitable de le placer en quelque sorte sous la tutelle du clergé latin : ce qui froisse à bon droit les pasteurs et les fidèles de l'Orient, paralyse l'action du clergé et porte atteinte à son autorité.

Quels que soient les moyens qu'on emploiera pour obtenir la régénération du clergé oriental, il est certain qu'elle dépend avant tout, et en très-grande partie, de l'organisation des séminaires ou des écoles dans lesquelles les jeunes aspirants au sacerdoce trouvent l'instruction, l'éducation et la formation qui leur sont nécessaires. L'expérience et la raison nous l'enseignent, et l'autorité du concile de Trente, recommandant l'érection des séminaires avec tant d'instance, suffirait à nous le persuader.

Sans doute, il est à souhaiter que chaque diocèse grec-uni puisse avoir son séminaire parfaitement organisé ; mais un pareil résultat ne pouvant s'obtenir immédiatement, il faudrait commencer par un séminaire central, commun à toute l'Église grecque-unie, sans distinction de nationalité, et qui fournirait par la suite des professeurs et des directeurs à tous les séminaires diocésains. On tirerait ainsi les différentes parties de l'Église grecque-unie de cet isolement qui est une des principales causes de sa faiblesse. Sans doute, on pourrait, à la rigueur, les réunir d'une autre manière, par la création d'un patriarche qui, sous l'autorité du saint-siége, gouverne-rait toutes les Églises du même rite, en Turquie, en Syrie, en Grèce, en Autriche, en Russie, etc. ; mais ce plan rencontrerait de graves objections, et présente en effet de sérieuses difficultés ; tandis qu'un séminaire central, où l'élite du clergé de toutes les nations du rite grec viendrait puiser la science théologique et l'esprit sacerdotal, contribuerait puissamment à rapprocher ces diverses Églises les unes des autres, ferait profiter chacune des résultats obtenus dans les autres, et ne présenterait aucun des inconvénients que l'érection d'un patriarcat unique pourrait faire redouter.

C'est donc la création de ce grand séminaire central du rite grec qui est urgente ; c'est là le point sur lequel il faut aujourd'hui concentrer tous les efforts ; c'est là ce que voulait Grégoire XIII quand il a fondé à Rome le collége de Saint-Athanase ; un de ses prédécesseurs, Jules III, avait eu la pensée de l'établir à Constantinople ; et sans doute Grégoire XIII ne s'est décidé pour Rome qu'à cause des obstacles et des difficultés que présentait la réalisation du premier projet. Mais aujourd'hui l'expérience a démontré qu'il y avait d'incontestables avantages à élever les jeunes Orientaux en Orient ; et, d'un autre côté, les obstacles qui s'opposaient à l'établissement d'un collége ou d'un séminaire grec-uni à Constantinople, ont complétement disparu.

Par conséquent, de ce côté au moins, il n'y a rien qui puisse empêcher la nouvelle congrégation à laquelle le souverain pontife vient de confier les destinées des Églises orien-

tales, de s'occuper de cette fondation, et de réaliser enfin ce qui avait déjà été l'objet des préoccupations du pape Jules III.

Mais il ne suffit pas de décréter l'existence d'un séminaire, il faut en confier la direction à des hommes capables de réussir dans cette tâche. Il est évident que le clergé grec-uni, tel qu'il existe aujourd'hui, est dans l'impossibilité de se charger de cette mission avec quelques chances de succès. Il faut donc avoir recours aux missionnaires latins. Ici, deux systèmes sont en présence : ou bien les directeurs seuls se conformeront au rite latin, tout en faisant pratiquer à leurs élèves le rite grec, ou bien les jeunes lévites, pendant le temps de leur éducation, seront obligés de suivre le rite latin. Le premier système est impraticable. C'est surtout dans l'intérieur d'une même maison, dans ses rapports de tous les jours et de toutes les heures, que la différence de rite se dressera à chaque instant comme un obstacle et une barrière. Et ici nous ne parlons pas des difficultés matérielles, quoiqu'il faille les considérer comme à peu près insurmontables. Il faudra donc faire observer aux élèves le rite latin; par conséquent, les élever dans l'habitude et dans l'amour d'un rite différent de celui qu'ils doivent pratiquer toute leur vie, non comme simples fidèles, mais comme prêtres; d'un rite qui n'est pas le leur et qui ne doit pas être le leur. Chacun voit que ce système présente de très-graves inconvénients. On est donc forcément amené à cette conclusion : il faut que les séminaristes du rite grec soient élevés dans la pratique de leur rite ; il faut que les directeurs des séminaires s'y conforment également.

Mais où prendre ces directeurs? dans le rite grec? Ils n'y existent pas. Parmi les prêtres du rite latin? Mais ils sont impossibles. Ce problème, insoluble au premier abord, nous semble parfaitement résolu par le vénérable Thomas de Jésus. Cet homme d'un si grand sens et de tant d'expérience, voulait resserrer les liens qui doivent unir les Églises orientales au saint-siége par le moyen des ordres religieux, mais il ne trouvait ce qu'il souhaitait ni dans les ordres religieux propres à l'Église grecque-unie, ni dans ceux qui appartiennent exclusivement à l'Église latine. Il avait imaginé une

combinaison qui réunissait les avantages des uns et des autres, sans avoir les inconvénients qu'il apercevait dans tous les deux. Il aurait voulu que les ordres qui existent déjà avec l'approbation et la confirmation de l'Église, les bénédictins, les dominicains, les franciscains, les jésuites, les carmes, sans rien changer à leur institut et à leurs règles, eussent des branches du rite grec ; qu'au lieu d'être des ordres exclusivement latins, ils fussent des ordres véritablement catholiques, à l'image de l'Église elle-même. Des religieux de ces différents ordres, tout en restant sous l'obéissance de leurs supérieurs, iraient en Orient, et, avec l'autorisation de notre saint-père le pape, ils s'y conformeraient au rite du pays. Entre ce rite et leurs règles il y a nulle incompatibilité ; le zèle dont ils seraient animés s'exercerait tout aussi bien de leur part avec la pratique du rite grec, et du côté des peuples, avec une facilité incomparablement plus grande. Ils ouvriraient des noviciats, y admettraient les sujets du pays qui se présenteraient, et ceux dans lesquels ils reconnaîtraient les signes d'une véritable vocation, ils les soumettraient à la discipline de la vie religieuse, les formeraient comme on forme les religieux en Europe, en leur laissant leur rite, et ils auraient de cette façon une pépinière d'hommes, familiers avec la langue, les usages, les sentiments de leurs nationaux, rompus en même temps aux pratiques de la vie religieuse, aux fortes études, se trouvant, par conséquent, dans les meilleures conditions pour instruire et édifier les populations au milieu desquelles ils vivraient.

Au temps de saint Athanase, l'Occident ne connaissait pas la vie monastique. C'est l'Orient qui, le premier, a fait de la pratique de conseils évangéliques la base d'une institution nouvelle ; c'est en Orient que la vie religieuse a produit ses premières merveilles. Lorsque l'Occident en a eu connaissance, il n'a pas hésité à prendre l'Orient pour modèle et à marcher sur ses traces. Aujourd'hui, la séve généreuse qui circulait dans les ordres religieux de l'Orient est tarie ; les couvents orientaux ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils étaient autrefois : il est tout simple que l'Orient à son tour

fasse un emprunt à l'Occident et lui demande la communication des germes précieux qu'il lui avait confiés il y a quinze siècles.

Plus on réfléchit à la pensée du vénérable père Thomas de Jésus, plus on est frappé des avantages qu'elle présente. Ce serait un anneau souple et solide qui rattacherait les Églises grecques-unies au centre de l'unité; ce seraient des canaux par lesquels la séve de la vie catholique s'épancherait sans difficulté et sans obstacle au sein des populations orientales. L'Église est un corps ; pour que tous les membres de ce corps soient vivants et vigoureux, il faut qu'ils se rattachent au tronc, non-seulement par la peau et par les os, mais encore par les veines et les artères, par les muscles et les nerfs ; de plus, il faut que chaque membre conserve la forme qui lui est propre. Or, quelle est aujourd'hui la situation des Églises grecques-unies ? quel est le lien qui les rattache au centre ? Les évêques, et les évêques tout seuls. Ce lien une fois rompu, tout est rompu. On l'a vu en 1839 : les évêques de l'Église de Lithuanie ont trahi leurs devoirs, brisé avec Rome et livré leur troupeau au synode de Pétersbourg. Il y avait bien des prêtres fidèles, des populations profondément attachées à l'unité, mais que pouvaient faire prêtres et peuples sans lien avec le saint-siége ? Supposez qu'il y ait eu dans cette Église des religieux dont le supérieur général eût résidé auprès de notre saint-père le pape ; ils seraient demeurés catholiques au milieu de la persécution, ils auraient soutenu le courage des populations ; le saint-siége n'aurait plus eu qu'à désigner d'autres évêques, et l'Église grecque-unie traversait une crise, elle ne trouvait pas la mort. Mais ce n'est pas seulement à ces moments de péril suprême qu'il importe d'avoir des liens multiples avec le centre de l'unité. En tout temps, à toute heure, la vie arrive plus abondante et plus vigoureuse par cette multiplicité de canaux différents. Il ne faut pas le perdre de vue, les ordres religieux sont aussi des corps ; ils ont une vie qui leur est propre, qui s'entretient par la communication du centre à la circonférence, et de la circonférence au centre. N'est-ce pas une heureuse idée de faire servir cette vie des ordres religieux à

porter et à entretenir la vie dans les Églises orientales? La science, la piété, la forte discipline du cloître ne dépendent plus de l'atmosphère au milieu de laquelle vivent les religieux du rite grec; tous ces dons excellents leur viennent de la source, et cette source est placée à l'abri des causes diverses qui peuvent agir en sens contraire en Orient. Semblables à ces aqueducs qui amènent d'une hauteur lointaine des eaux abondantes et pures, et les épanchent au milieu des populations altérées, les ordres religieux dont nous parlons répandraient autour d'eux l'instruction, la pratique des vertus chrétiennes, et cette multitude d'œuvres diverses de dévoûment et d'abnégation que la séve catholique fait surgir partout où elle pénètre, et qui servent à leur tour à la conserver et à la porter plus loin.

Ce plan est calqué sur celui de l'Église elle-même. Dans sa vaste unité elle embrasse les fidèles, les prêtres, les évêques, tous soumis à l'autorité tutélaire du successeur de saint Pierre, et gardant tous le rite qui est propre à chacun d'eux. De même, les ordres religieux dont le zèle doit embrasser les besoins des fidèles de tout peuple, de toute nation, de toute langue et de toute tribu, comprendraient dans leur sein des prêtres, des missionnaires soumis au même supérieur général, mais se conformant au rite des populations qu'ils sont appelés à évangéliser.

Ces religieux pourraient donc faire ce que les ordres religieux exclusivement grecs et latins n'ont pas pu faire jusqu'ici, car on ne saurait trop insister sur ce point : les missionnaires latins, qui peuvent faire beaucoup, ne peuvent pas tout faire. Cette différence de rite est une barrière qu'ils trouvent continuellement sur leur chemin; ils font du bien autour d'eux, mais ils ne peuvent pas communiquer la vie à une Église qui n'est pas la leur.

Ceci est surtout frappant lorsqu'il s'agit de la formation du clergé. Aussi, en rapprochant toutes ces considérations du projet de séminaire central du rite grec dont nous avons parlé, nous serons amené à conclure que la prospérité de cet établissement ne pourrait guère être assurée que s'il était

dirigé par des religieux du rite grec, appartenant à un ordre approuvé dans l'Église universelle, et présentant des garanties d'expérience, d'aptitude et de formation sérieuse, dans le lien même qui les rattache à cet ordre.

Que se passe-t-il aujourd'hui? Il y a en Orient des missionnaires latins, il y a un clergé indigène; pourquoi leurs travaux ne produisent-ils pas des fruits plus abondants? Pour le clergé indigène, nous l'avons déjà dit, il est inutile de revenir sur ce point. Pour les missionnaires, il n'en faut pas douter, cela tient, en grande partie au moins, à la barrière que le rite latin élève entre eux et les populations; car il ne faut pas s'y tromper, il y a sous ce rapport une grande différence entre les grecs-unis et les grecs non unis. Au milieu des grecs-unis les missionnaires rencontrent des difficultés à l'exercice de leur ministère; mais enfin ils peuvent toujours faire quelque chose, et souvent ils peuvent faire beaucoup : les fidèles et le clergé du rite grec savent qu'ils ont la même foi, qu'ils appartiennent à la même Église; il y a donc entre les missionnaires latins et les populations grecques-unies un lien réel et puissant. Il n'en est pas de même des grecs non unis; tout les sépare des missionnaires; ce sont à leurs yeux des étrangers qui n'inspirent que de la défiance. Mais si ces missionnaires adoptent le rite grec, ce lien qui n'existait pas est créé, et beaucoup de grecs non unis iront sans difficulté dans leurs églises, et en y voyant s'accomplir les mêmes cérémonies que dans les leurs, en y entendant les sons de la même langue et les mêmes cantiques, ils se laisseront facilement aller à prêter l'oreille aux prédications qui s'y feront, à suivre les retraites qui y seront données, en un mot à se laisser instruire. Or, qu'on y songe, il s'agit de soixante-dix millions d'âmes; cela vaut la peine d'organiser un apostolat qui soit en mesure de recueillir cette précieuse moisson.

Sans doute l'histoire de l'Église ne nous présente, depuis l'origine du schisme, aucun siècle qui n'ait été témoin de quelques efforts faits en vue d'y mettre fin; mais il sera peut-être permis d'observer que ces efforts si nombreux, si multipliés, ne pouvaient pas avoir la même efficacité qu'une

action persévérante et continue. C'est la pensée du vénérable Thomas de Jésus : il l'exprime avec beaucoup de netteté et d'autorité, et nous devons nous borner à reproduire ses paroles : « Ce qui a fait défaut jusqu'ici dans l'œuvre de la conversion des grecs, c'est la persévérance : il aurait fallu avoir des hommes spécialement destinés à travailler à cette œuvre ; tous les jours ils auraient recommandé à Dieu cette intention dans leurs prières ; ils auraient mis tous leurs soins, tous leurs efforts, toute leur intelligence à travailler à la même fin ; ils auraient été les avocats des grecs auprès du saint-siége et des princes de l'Église. Ces hommes n'ont pas existé, ou s'il s'en est rencontré quelques-uns parfois, cela n'a été qu'en passant et non d'une manière fixe et permanente, ce qui est absolument nécessaire, car à quoi sert de mettre un malade sur ses pieds, s'il n'y a personne pour le soutenir et pour l'empêcher de retomber ? » (*De unione græcorum procuranda*, ch. II, art. 3.)

Si même on n'avait pas l'espoir de résultats immédiats ou prochains, ce serait déjà une immense chose d'avoir créé en face des grandes Églises séparées, cet apostolat incessant et continuel : la goutte d'eau finit par creuser la pierre : *Gutta cavat lapidem non vi, sed sæpe cadendo.* Et le vénérable Thomas de Jésus a bien raison de dire qu'il n'existe, pour obtenir cette action persévérante et continue, d'autre moyen que celui qu'il propose et que nous venons de reproduire après lui.

Comment terminer ces réflexions sans se rappeler ces admirables paroles de l'Apôtre des nations, qui s'adaptent si bien à notre sujet : « J'ai vécu avec les Juifs comme un Juif pour gagner les Juifs ; avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse encore été sous la loi, pour gagner ceux qui sont sous la loi ; avec ceux qui n'avaient pas de loi, comme si je n'en eusse point eu moi-même, pour gagner ceux qui étaient sans loi ; je me suis rendu faible avec les faibles, pour gagner les faibles ; je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous. » (I Cor., IX, 20-22.)

J. Gagarin.

LA CRISE DU PROTESTANTISME

EN FRANCE

DEPUIS LE JUBILÉ DE LA RÉFORMATION

(29 mai 1859)

La crise actuelle du protestantisme est un spectacle digne à tous égards de fixer l'attention des esprits sérieux, et les réflexions qu'elle provoque ajoutent encore aux démonstrations des plus grands docteurs catholiques une lumière qui n'est pas à dédaigner. Il faut du temps, en effet, pour que les germes d'erreur semés dans le monde par une main hardie, arrivent à leur entier développement, et la logique des faits, si infaillible qu'elle soit, est toujours en retard sur celle des idées. Mais notre siècle a le privilége d'assister à des dénoûments qui n'étaient nullement prévus par ceux qui les ont préparés, ce qui lui procure l'avantage de recueillir une foule d'expériences précieuses, et de voir les graves leçons du passé confirmées par le témoignagne des faits contemporains.

Qui a jamais scruté d'un œil plus pénétrant que Bossuet les effets et les causes de la grande révolution religieuse du XVIe siècle? qui en a mieux saisi le caractère et plus exactement prédit les résultats? Et cependant, si Bossuet voyait ce que nous voyons, s'il était, comme nous, témoins des divisions profondes, irrémédiables, qui éclatent au sein des Églises réformées, il trouverait sans doute les prévisions de sa foi et de son génie singulièrement dépassées.

Les révélations que nous allons faire atteindront peut-être

par quelque endroit sensible et délicat des âmes pleines d'élévation, sincèrement religieuses, qui, dominées par leurs souvenirs d'enfance et leurs affections de famille, se font, dirai-je un devoir ou un point d'honneur, d'associer leur destinée à celle de ces Églises. Ce n'est pas sans regret, on peut le croire, que nous leur causons cette amertume. Mais enfin il faut bien sonder cette plaie ; plusieurs l'avaient fait avant nous. Tout se bornera d'ailleurs à répéter ce que nous ont appris les protestants eux-mêmes [1].

Afin d'échapper à l'inconvénient de grouper ensemble, avec plus ou moins d'arbitraire, des faits d'origine et de significations différentes, nous croyons devoir circonscrire doublement notre sujet, premièrement en nous bornant à la France, secondement en ne remontant pas au delà d'une courte période de trois ans. Nous prenons donc pour point de départ l'année 1859, date importante dans les annales du protestantisme.

I

En 1859, les Églises réformées de France comptaient trois siècles d'existence. Elles se souvinrent que l'année 1559 avait vu s'assembler à Paris un premier synode national, où leur constitution avait pris naissance, et elles voulurent célébrer par un jubilé ce mémorable anniversaire.

[1] Voici nos sources :

1° Publications faites a l'occasion du Jubilé : *Le troisième Jubilé séculaire de la réformation en France*, 29 *mai* 1859. *Compte rendu général, publié par la Commission du Jubilé.* — *Les Huguenots et la constitution de l'Église réformée de France en* 1559, par E. Castel, aumônier du Lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris. — Sermons et brochures de MM. G. Monod, Ath. Coquerel fils, Puaux, Frossard, pasteurs.

2° Publications postérieures au Jubilé : *Mélanges de critique religieuse*, par E. Scherer, 1860. — *Essais de critique religieuse*, par A. Réville, docteur en théologie, pasteur de l'Église wallonne de Rotterdam, 1860. — *Quatre sermons prêchés à Nîmes*, par T. Colani, 1861. — *L'Eglise et la société chrétiennes en* 1861, par M. Guizot. — *La Vie éternelle*. Sept discours, par E. Naville, ancien professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Genève, 1861. — Les trois premiers écrivains sont rationalistes ; les deux autres représentent, avec des nuances différentes, le protestantisme orthodoxe.

Trois siècles! c'est beaucoup sans doute pour une institution humaine, et les trois derniers siècles, en particulier, ont traversé tant d'orages, entassé tant de ruines, que toute association religieuse, littéraire ou autre, assez heureuse pour leur survivre, éprouve le besoin de se recueillir et de se demander si elle se retrouve bien elle-même dans toute son intégrité première. Les Églises réformées de France cédèrent à cette inclination si naturelle, comme le témoignent assez les publications nombreuses et variées de cette année jubilaire. Nous aussi, nous avons voulu, mettant à profit cette source intéressante d'informations authentiques, comparer attentivement les deux époques; et, de la sorte, il nous a été facile de mesurer la distance qui sépare 1559 de 1859.

Et d'abord, que se passait-il au premier synode national? La plupart des écrivains de 1859 répondent en nous donnant la liste des onze Églises qui s'y firent représenter, le nom du président, François de Morel, l'indication de la maison où se tint l'assemblée et de la rue où il y aurait quelque espoir de retrouver les traces de ce cénacle, enfin par des détails d'archéologie protestante, auxquels (sans méconnaître ce qu'il y a de respectable dans le culte des souvenirs) nous ne prenons, pour notre compte, qu'un médiocre intérêt. Ce qui nous importe, c'est de savoir sur quelle base la Réforme française fut constituée, quelle fut dès lors sa discipline, quelle, surtout, sa formule de foi, deux éléments dont elle était encore dépourvue et sans lesquels il n'y a point d'Église.

Chose étonnante! le compte rendu officiel du jubilé ne contient rien de précis à cet égard, tellement que, pour connaître les actes du synode de 1559, nous avons dû recourir à un récent historien du protestantisme, M. de Félice, auquel nous empruntons cette page importante, omise peut-être à dessein là où nous la cherchions.

Le premier synode national reçut de la main de Calvin et sanctionna par son suffrage un code dogmatique et un code disciplinaire, véritable base de la Réforme française, expression authentique de ce qui s'appelle le calvinisme. Laissons de côté la discipline, élément variable, pour ne nous occuper

que du dogme. Voici ce que nous apprend M. de Félice : « La confession de foi se composait de quarante articles embrassant tous les dogmes regardés comme fondamentaux au XVIe siècle : Dieu et sa Parole ; la Trinité ; la chute de l'homme et sa condamnation ; le décret du Seigneur envers les élus ; la rédemption gratuite en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme ; la participation de cette grâce par la foi que donne le Saint-Esprit ; les caractères de la véritable Église ; le nombre et la signification des sacrements [1]. » Nous n'avons point à examiner comment chacun de ces points de foi était défini ; il nous suffit de constater qu'ils faisaient tous partie du symbole de 1559.

Cette confession de foi est connue sous le nom de Confession de la Rochelle, parce qu'elle fut approuvée de nouveau par un synode assemblé dans cette ville en 1571. A cette époque, on en fit trois copies authentiques, dont la première fut gardée à la Rochelle, la seconde en Béarn et la troisième à Genève. Les deux premières ont disparu pendant les guerres de religion, mais la troisième existe encore. Voilà ce que nous apprend M. de Félice [2].

Que ne tirait-on ce précieux monument des archives de Genève pour l'exposer, pendant le jubilé, aux regards des fidèles protestants et leur rappeler d'une manière sensible la foi de leurs pères ? Mais on a craint peut-être les témoignages d'un respect qui aurait facilement dégénéré en superstition. Du moins la commission du jubilé en aura multiplié les exemplaires ? A notre grand étonnement, elle ne l'a pas fait. Mais ce qui nous a bien plus surpris, c'est que dans le compte rendu de la fête, publié par ses soins, il nous ait fallu chercher attentivement le nom de cette célèbre Confession de foi pour le rencontrer çà et là, jeté en passant et comme par hasard. Il semblerait qu'on se fût entendu pour laisser dans l'ombre l'objet principal de ce grand anniversaire.

Un pasteur de province, M. Frossard, a montré plus de

[1] *Histoire des Protestants en France, depuis l'origine de la Réformation jusqu'au temps présent,* par G. de Félice, p. 81. (2e édit., Paris, 1851.)

[2] *Histoire des Protestants en France,* p. 197.

zèle. A l'occasion du jubilé, il a donné, sous sa responsabilité personnelle, une nouvelle édition du symbole de la Réforme. Dans le court avertissement qu'il a placé en tête, nous avons lu ces lignes instructives :

« Le document authentique de la foi de nos pères est encore pour nous l'expression la plus pieuse, la plus savante et la plus belle de la doctrine chrétienne. Ceux d'entre nous qui repoussent cette formule n'en veulent aucune à la place, ou sentent leur impuissance à en faire une meilleure. Les adversaires de cette Confession, dite de la Rochelle, recrutent aussi un grand nombre d'auxiliaires parmi ceux qui ne l'ont jamais lue ou ne l'ont jamais comprise; une nouvelle édition, garnie des textes à l'appui et retouchée dans le style, aidera, nous l'espérons, à détruire chez plusieurs des préjugés qui viennent d'ignorance et qu'une conscience éclairée dissipera sans doute. »

On est donc divisé, et la Confession de foi de 1559 compte au sein de la Réforme française des partisans et des adversaires. C'est évidemment parmi ces derniers que se range M. Ath. Coquerel fils, comme le prouvent assez les paroles qu'il prononçait à l'église Sainte-Marie le jour même de ce solennel anniversaire : « Cette Confession de foi et cette Discipline, je dois l'avouer, sont depuis longtemps tombées en désuétude; j'ajouterai même en toute liberté qu'il est bon qu'elles le soient, et que, œuvre d'un temps différent du nôtre à tous égards, elles ne répondent nullement aux besoins actuels de l'Eglise et des âmes. »

De ces deux partis lequel doit l'emporter? Telle est la question qui, depuis quelques années, préoccupe assez vivement la Réforme française. Certains signes, par exemple, la médaille frappée par ordre de la commission du jubilé, sembleraient indiquer que les adversaires du symbole de 1559 ne sont pas sans influence. Considérez cette médaille : la face représente le premier synode national, auteur de la Confession de foi, avec la date de 1559; mais au revers que voit-on? La Confession de foi? Non; mais la Bible, la Bible seule, avec la date de 1859. Est-ce à dire que décidément on est entré dans une

voie nouvelle, et que le protestantisme confessionnel fait place au protestantisme purement scripturaire? Cette révolution, car c'en est une, serait d'une immense gravité.

Or, tout nous porte à croire qu'elle est en train de s'accomplir. Ainsi M. Réville, pasteur de l'Église wallonne de Rotterdam, constate ce fait remarquable, « qu'aujourd'hui on ne pourrait citer aucune grande Église protestante donnant rigoureusement force de loi à tous les points de sa confession de foi primitive. » Et bientôt après il ajoute : « Être réformé en France n'implique en aucune manière l'adoption de tous les articles de la Confession de la Rochelle [1]. » Mais on pourrait récuser M. Réville à cause de son libéralisme très-avancé. Écoutons donc un orthodoxe, M. Castel, aumônier du lycée Louis-le-Grand. Retraçant la situation des Églises réformées de France, il s'exprime ainsi : « Il n'en est pas une seule qui songe à faire une application rigoureuse de toutes les prescriptions de la Discipline, ni à proposer intégralement les quarante articles de la Confession de foi à la signature de ses pasteurs [2]. »

Abandonnera-t-on pour toujours les confessions de foi? en fera-t-on une nouvelle? La question est ainsi posée. En attendant qu'elle soit résolue, il y a crise, les tendances les plus contraires se manifestent, la lutte s'engage et une sourde agitation se fait sentir dans les consistoires.

II

A vrai dire, rien n'était plus inconséquent que ce système des confessions de foi. « Quoi! disait-on aux réformateurs et aux réformés, repousser les définitions d'un concile œcuménique pour accepter une formule rédigée par Calvin ou par Mélanchthon! La Bible suffit, dites-vous, elle est la seule règle de foi; pourquoi donc alors votre symbole! Elle est parfaitement claire; pourquoi l'expliquer? Si encore vos explica-

[1] *Essais*, p. LVIII.
[2] *Les Huguenots*, p. 195.

tions s'accordaient entre elles? Mais Dieu sait si Luther, Zwingle et Calvin, pour ne pas parler des autres, ont jamais pu s'entendre sur le sens de ces quatre mots : *Hoc est corpus meum*. Vous avouez que vous n'êtes pas infaillibles; s'il en est ainsi, comment osez-vous dresser un symbole? votre symbole n'est donc autre chose que le programme de vos opinions religieuses? Je l'accepte aujourd'hui, je le rejetterai demain ; il ne peut me lier. J'aime autant me faire à moi-même mon symbole. » Là-dessus chacun se mettait à l'œuvre, et l'on voyait se multiplier sans mesure les confessions de foi.

En 1654, un libraire de Genève eut la malheureuse idée de les réunir toutes en un volume qu'il intitula : *Syntagma confessionum fidei*. Or, ce livre tomba un jour entre les mains de Bossuet, qui, l'ayant lu, trouva qu'il contenait des pièces accablantes pour le protestantisme. Il prit la plume et se mit à écrire l'*Histoire des variations*. A partir de ce jour, les confessions de foi perdirent beaucoup de leur crédit.

Et cependant elles furent longtemps pour la Réforme d'une utilité relative. Tant que dura ce régime, qui touche aujourd'hui à sa fin, les protestants eurent une théologie dogmatique et leur controverse respecta les fondements du christianisme. Aucun d'entre eux, je ne dis pas dans les sectes sans nombre qui pullulaient autour de la Réforme, mais dans les deux principales branches issues directement de Luther et de Calvin, aucun, dis-je, ne se permettait d'attaquer le mystère de la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, ses miracles, et loin de nier le surnaturel, on exagérait plutôt quelques-unes de ses conséquences. La justification, le saint sacrifice de la messe, la présence réelle, la communion sous les deux espèces, etc., tels étaient les points en litige avec les catholiques, et leur simple énoncé prouve que l'on admettait de part et d'autre tout un ordre de choses supérieur à la nature et divinement institué. Dans ces luttes se distinguèrent des théologiens réformés dont plusieurs n'étaient pas sans mérite : les Daillé, les Blondel, les Mestrezat, si solidement réfutés par Véron, l'éminent controversiste, et Claude, qui eut l'insigne honneur de se mesurer avec Bossuet. Tout cela composait un protes-

tantisme en quelque sorte classique, subtil et savant, très-versé dans la connaissance des Conciles et des Pères de l'Église; le protestantisme que l'on étudie encore dans nos écoles catholiques, mais dont il reste à peine un vague souvenir dans les séminaires protestants, où l'on n'a plus que faire, désormais, de ces dogmes mystérieux et de cette scolastique surannée.

Pourquoi repousse-t-on les anciennes confessions de foi? C'est parce qu'elles admettent le surnaturel. Éliminer le surnaturel, voilà le progrès vers lequel marchent les nouvelles générations au sein de la Réforme. Les âmes religieuses en sont attristées; mais comment s'opposer au torrent, ou plutôt comment arrêter le fleuve que sa pente, plus ou moins rapide, entraîne fatalement vers l'océan? De là un perpétuel conflit, dont le bruit, malgré tout l'intérêt qu'on aurait à l'assoupir, vient parfois heurter assez rudement les oreilles catholiques. On commence à savoir ce que cela veut dire, et il importe singulièrement qu'on le sache bien : il y a maintenant en France deux sortes de protestantisme, un protestantisme *orthodoxe* et conservateur, et un protestantisme rationaliste et libéral; ou bien, pour employer les expressions usitées dans les deux camps, nous dirons qu'on distingue dans les Églises réformées la *droite* et la *gauche* : touchante image de nos mœurs parlementaires! Les orthodoxes s'attachent au principe d'autorité, les rationalistes au principe du libre examen. Chose remarquable! le protestantisme ne peut se maintenir au rang de religion positive qu'en se reniant lui-même, et quiconque veut être protestant jusqu'au bout tombe infailliblement dans le rationalisme. C'est ce que nous prouverons tout à l'heure, par des faits, jusqu'à l'évidence.

A Genève, en Allemagne, le rationalisme règne depuis longtemps sans conteste. L'intolérance des anciens jours est remplacée par l'indifférentisme, par une liberté de pensée sans limites et sans scrupule. Quand on arrive à Genève par le Léman, l'œil encore enivré des harmonies de ce paysage grandiose, on ne tarde pas à découvrir, sous les peupliers d'un gracieux îlot que le Rhône, au sortir du lac, trouve sur son

passage, la statue de Rousseau placée entre les deux rives où la ville se déploie, à peu près comme celle d'Henri IV entre les rives de la Seine. Les successeurs de Calvin et de Bèze ne furent pas, dit-on, les moins empressés à décerner cet hommage à leur concitoyen philosophe, en témoignage, sans doute, de leur reconnaissance pour son ingénieuse invention du Vicaire savoyard, homme d'Église sans préjugé qui prêche à ses ouailles un Évangile si commode et célèbre des mystères auxquels il ne croit pas. C'est avec cette largeur d'esprit que la plupart des pasteurs aiment à remplir les fonctions de leur facile ministère.

Ce que je dis là est si notoire, qu'au milieu des joies du dernier jubilé, M. Puaux ne craignait pas d'adresser à la Rome de Calvin une véhémente apostrophe où il la montrait ravagée à la fois par *le pélagianisme, le rationalisme, l'unitarisme*, etc. Or, Genève est une des pépinières d'où la Réforme française tire depuis longtemps ses ministres. Quelle porte ouverte à ces pernicieuses doctrines. Quant au séminaire luthérien de Strasbourg, les mêmes influences y dominent depuis plus de soixante ans, et l'on y enseigne sans détour que Jésus-Christ n'est pas Dieu.

Écoutez encore des paroles remarquables de M. le pasteur Monod. Pourquoi, demandait l'orateur, pourquoi la Réforme française, aujourd'hui sans entraves, n'accomplit-elle plus les œuvres des premiers réformateurs? « Mes frères, c'est en nous-mêmes, je le pense, que se trouve la réponse à cette question et l'explication de notre faiblesse, comme c'est dans les réformateurs eux-mêmes que nous avons trouvé le secret de leur puissance. Pour eux, les obstacles étaient au dehors, et les ressources, au moins les principales, étaient au dedans. Pour nous c'est le contraire. Notre position et nos ressources extérieures sont magnifiques, mais il nous manque au dedans ce qui fait la puissance des réformateurs : il nous manque *leur foi*. Nous n'avons pas ces convictions fermes, inébranlables, qui faisaient leur force, et, malgré leurs divisions, leur unité. La Bible ne tient pas chez la plupart d'entre nous la place qu'elle tenait chez tous les réfor-

mateurs. Elle n'a pas pour notre jeunesse, même pieuse, même sincèrement chrétienne, l'autorité qu'elle avait pour ces grands chrétiens et leurs disciples. Hélas ! des conducteurs de l'Église de Christ ne craignent pas d'ébranler l'inébranlable autorité de la parole de Christ. »

Ces aveux, sortis d'une telle bouche et dans une telle occasion, nous révèlent le mal profond dont la Réforme se sent atteinte. Ainsi, au moment même où l'on abandonne les confessions de foi et la théologie dogmatique pour n'avoir plus d'autre règle, d'autre lumière que la Bible, on reconnaît, avec une inquiétude difficile à contenir, que l'autorité de la Bible elle-même est ébranlée. Comment en serait-il autrement ? Pour être certain que la Bible, en toutes ses parties, ne renferme autre chose que la parole de Dieu, il faut l'avoir reçue des mains de l'Église, qui en est non-seulement l'interprète, mais encore la dépositaire infaillible. Les protestants ont abandonné l'Église, ils ont rejeté son autorité : qu'ils prouvent maintenant que ce livre est de Dieu ; que tous les auteurs de l'Ancien et du Nouveau Testament, tous ceux qui figurent au canon des Écritures, ont été constamment dirigés par l'inspiration divine, et qu'enfin leurs écrits, tels qu'ils nous ont été transmis, sont restés conformes à l'inspiration première. Comme une certitude de cette nature ne peut s'acquérir au prix d'aucun travail d'érudition et de critique, et que l'Église, dont ils méconnaissent l'autorité, est seule compétente et infaillible sur ce point, il faut bien que les protestants, réduits à leur sens privé, se résignent à voir éternellement discuter la Bible par ceux d'entre eux qui veulent être conséquents avec eux-mêmes et aller jusqu'au bout de leurs principes [1].

Le rationalisme, qu'est-ce au fond, sinon une nouvelle phase, un développement naturel du protestantisme primitif ? Le libre examen n'a fait que changer d'objet ; autrefois il attaquait le dogme en invoquant l'Écriture, et aujourd'hui il

[1] On observera que nous ne dénions pas à la critique le droit et le pouvoir de constater, par les moyens ordinaires, l'*authenticité* des livres sacrés et leur *valeur historique ;* ce qui suffit pour qu'ils déposent à l'appui de la réalité des faits évangéliques. Il ne s'agit ici que de leur inspiration, de leur caractère divin.

attaque l'Écriture au nom de la raison. Mais, dans les deux cas, ses droits sont les mêmes, et l'orthodoxie protestante sera bien forcée d'en tenir compte, tant qu'elle n'aura pas clairement démontré que la foi doit commencer par cette affirmation, qui, dans son système, est une énorme pétition de principe : *La Bible, toute la Bible, telle du moins que la fait notre canon particulier, est la pure parole de Dieu.* Qui donc a le droit de tenir un pareil langage, sinon une autorité infaillible? Mais l'orthodoxie protestante ne prétend pas à cette infaillibilité, et elle a mille fois raison.

III

C'est sur les bords du Rhin, à Strasbourg, que les rationalistes ont déployé leur drapeau : position bien choisie pour entretenir des intelligences avec l'Allemagne. Ils ont un organe périodique, la *Nouvelle Revue de théologie*, dirigée par M. Colani, et où figurent tour à tour M. Scherer, qui écrit aussi dans *le Temps*, journal parisien voué à la même cause ; M. Réville, pasteur de l'Église wallonne de Rotterdam ; M. Reuss, professeur de théologie à la Faculté protestante de Strasbourg, etc. Ces messieurs n'appartiennent pas tous à la même confession de foi ; mais qu'importe? au point où les choses en sont venues, ces différences d'origine s'effacent, et elles ne compromettent ni leur entente réciproque, ni la liberté qu'ils réclament, et dont ils paraissent jouir assez largement, de propager leur doctrine du haut de toutes les chaires protestantes.

Cette doctrine est bien simple, et elle se résume tout entière en un mot : *Négation du surnaturel.* Ne demandez pas, après cela, s'ils admettent la Trinité, la chute de l'homme et la rédemption, la divinité de Jésus-Christ ; par là même qu'ils nient le surnaturel, ils font table rase du dogme chrétien, heureux encore s'ils respectaient toujours les fondements de la religion naturelle.

Cela fait, substituez le sentiment à l'autorité ; substituez

encore, selon une formule hégelienne, « le relatif à l'absolu dans la manière d'envisager les hommes et les choses, » et vous aurez à peu près toute la *théologie moderne*, qui « doit aboutir et aboutira certainement à un christianisme plus universel parce qu'il est plus spirituel [1]. » A ce vague mysticisme joint à une instinctive aversion pour toute doctrine précise et définie, vous avez déjà reconnu, peut-être, des théologiens de la famille de M. Renan, dont l'éloge est dans leur bouche, et auquels ils tendent la main.

Écoutez-les : ils vont à un christianisme plus spirituel, le christianisme de l'avenir. Si le catholicisme, né cependant avec l'Évangile, n'a jamais été qu'un *judéo-christianisme*, le protestantisme, à son tour, en gardant quelque chose du catholicisme, est encore trop judaïque et trop charnel. En avant donc, en avant ! arrière toute formule de foi ! arrière toute autorité, aussi bien celle de la Bible que celle des anciens symboles ! Le libre examen, la critique, ayant une fois pris possession du domaine religieux, ne peuvent plus abdiquer ; il faut donc les laisser faire, et le progrès inauguré par Luther, mais arrêté dans son essor, sera complet : la Réformation aura engendré la Révolution.

Je ne puis me dispenser de détacher du livre de M. Scherer une page instructive pour tous, mais surtout pour les protestants, qui ne sauraient trop la méditer.

« La Réformation, elle aussi, a commencé par l'esprit et fini par la chair. Elle aussi, à mesure qu'elle abandonnait le principe spirituel et libre qui avait d'abord animé Luther, a été conduite à chercher une autorité. L'impulsion intérieure lui manquant, force lui a été de s'attacher à quelque chose d'extérieur. De la grâce elle est retombée sous la loi. Le XVIIe siècle, qui a proprement constitué l'orthodoxie dans la tradition de laquelle le protestantisme traîne encore aujourd'hui, le XVIIe siècle surtout a dévié dans ce sens. En résumé le protestantisme n'a fait que changer d'autorité ; à la place de l'Église il a mis l'Écriture ; disons mieux, il a pris

[1] Scherer, *Mélanges*, p. 18.

au catholicisme l'un des éléments de son autorité, il lui a emprunté la Bible et la notion de la Bible ; il a opposé le livre seul au livre interprété par l'Église. Je ne méconnais pas le changement décisif introduit dans le régime de l'autorité, par ce seul fait que le livre est remis entre les mains et recommandé à l'étude de chacun. En vain l'interprétation du volume sacré est-elle supposée une et évidente, en vain essaye-t-on de la fixer et de la consacrer par des symboles, en vain le libre examen n'est-il reconnu en droit que pour être nié en pratique ; désormais l'Écriture est livrée au sens individuel et la vérité religieuse tend à devenir pour chacun une possession personnelle. C'est par là que la Réformation est l'inauguration du principe de la liberté et du spiritualisme dans les temps modernes. Toutefois elle l'a été comme malgré elle. Non-seulement elle n'a point eu conscience du principe dont elle émanait et auquel elle tendait, mais il est certain qu'elle aurait reculé si elle en eût eu conscience. Système de transition et de transaction, elle hésite entre deux tendances, elle se voit tiraillée entre un passé auquel elle veut se rattacher et un avenir qu'elle prépare à son insu. Les yeux bandés, elle sème les germes d'un monde nouveau. Réformation, elle est grosse d'une révolution [1]. »

La mission des nouveaux théologiens est donc de découvrir l'esprit sous la lettre, et de dépouiller le divin de son enveloppe grossière et charnelle. L'*admission en bloc* de la Bible, comme livre divin, n'est plus possible (ici l'on fait ressortir avec beaucoup de force cette même inconséquence des protestants que nous signalions tout à l'heure, en se réservant, bien entendu, d'attaquer les catholiques sur un autre point) : il faut recourir désormais à la critique des détails. Comment s'exercera cette critique ? On l'a déjà vu : par le sentiment. « Il n'y a, dit M. Scherer, qu'une manière de reconnaître le divin, c'est de l'éprouver. » Système assez vieux, par parenthèse, puisque déjà au XVIIe siècle il était attaqué par Bossuet et défendu par Jurieu ; seulement on l'appliquait

[1] *Mélanges*, p. 32.

d'une autre manière. A l'œuvre donc! scrutons l'Écriture pour y découvrir l'élément spirituel et divin. Tout ce qui ne nous va pas au cœur et n'excite pas en nous un sentiment moral est écarté de droit. Dans l'Ancien Testament, tous les livres historiques y passent; mais qu'importe? Et que reste-t-il du Nouveau? A proprement parler, l'inspiration pure, élevée, vraiment spirituelle, ne se rencontre que dans les discours de Jésus rapportés par les trois auteurs des Évangiles synoptiques. Partout ailleurs, dans l'Évangile et l'Apocalypse de Jean, dans les Épîtres apostoliques, on sent l'inspiration décroître et s'affaiblir comme un rayon qui pâlit à mesure qu'il s'éloigne de son foyer. Cela s'appelle, dans le langage de la théologie moderne, « aller du contenu au contenant, » pour dresser le canon des saintes Écritures. Consolants résultats, qu'il nous suffit ici de constater. Ceux qui voudront étudier cette méthode dans toute son ampleur n'ont qu'à lire deux chapitres de M. Scherer, le premier : *De l'Inspiration de l'Écriture*, le second : *Ce que c'est que la Bible*.

Voilà donc la Bible rigoureusement épurée, mais, du même coup, singulièrement diminuée. Qu'on se rassure toutefois; ce qu'on perd d'un côté on le regagne de l'autre, et la critique permet de retrouver l'inspiration non-seulement dans Bossuet et dans *l'Imitation de Jésus-Christ*, mais encore dans les ouvrages de Arnd et de feu M. Vinet. Et puis, ne sait-on pas que « parmi les religions écrites il n'en est pas une dont la forme légale ne renferme quelque principe spirituel? »

Ce mot de *religions écrites* nous fit réfléchir, et, malgré nous, l'Alcoran nous venait en pensée; mais nous n'y voulions pas croire. Heureusement, en lisant le livre de M. le pasteur Réville, nous avons vu que nous pouvions « mettre sur deux lignes *à peu près* parallèles Moïse et Mahomet. Pourquoi cet *à peu près*? Parce que Mahomet est un peu plus haut que Moïse par « la conscience de l'universalité religieuse et de l'immortalité [1]. » Si Jésus-Christ les surpasse l'un et l'autre, il n'y a entre eux tous, bien entendu, que des différences de degrés.

[1] M. Scherer, *Mélanges*, p. 26. — M. Réville, *Essais*, p. XLVI.

Est-ce assez d'absurdités et de blasphèmes? Ainsi, nous ne devons pas désespérer de voir bientôt messieurs les ministres du culte évangélique, laissant quelque temps dormir leur Bible, monter en chaire pour commenter en style d'homélie un chapitre de l'Alcoran!

IV

Qu'on se figure maintenant l'indignation et les alarmes des protestants honnêtes, ou seulement sensés, qui, n'ayant pas encore abjuré tout respect pour Jésus-Christ et son Évangile, en sont réduits à prier Dieu dans les temples où les pasteurs qui professent de pareilles doctrines élèvent la voix et président l'assemblée des fidèles.

Parmi ceux qui s'en montrent le plus douloureusement émus, on remarque au premier rang un homme que sa haute valeur intellectuelle et une considération noblement acquise dans le maniement des affaires du pays, appelaient naturellement à intervenir, ne fût-ce qu'à titre officieux, dans la police intérieure de la Réforme, au sein de laquelle il est né. Il n'est personne parmi nous qui ne regrette sincèrement de voir M. Guizot en butte aux humiliations et aux dégoûts qu'une solidarité si compromettante inflige à ses convictions religieuses, personne qui ne soit disposé à lui tenir compte des efforts méritoires par lesquels il a tenté de ramener ses coreligionnaires dans une meilleure voie. Lorsqu'une première fois, il y a dix ans, présidant la Société biblique, il signalait l'immense péril dont nous menaçait le rationalisme, et déclarait que la question était désormais posée entre le naturel et le surnaturel, on ne l'a peut-être pas oublié, il se trouva de notre côté des voix nombreuses et autorisées pour accueillir ces paroles avec la sympathie que nous ne refusons jamais à l'expression sincère d'un sentiment chrétien. Depuis lors, le mal a fait des progrès inquiétants, et, il faut le dire, il a constamment eu pour auxiliaires ceux à qui s'adressaient de plus près les avertissements solennels de M. Guizot. Aussi, dans son

beau livre sur *l'Église et la société chrétiennes en* 1861 (nouveau titre d'honneur ajouté à tant d'autres), l'illustre homme d'État se sent-il pressé de sonder encore une fois « les plaies où le mal se concentre et réside. » Il se tourne cette fois vers MM. Scherer et Colani, ces dangereux adversaires du surnaturel, tous deux ministres du culte évangélique. A la tristesse de son langage, à l'inefficacité manifeste des palliatifs qu'il propose pour préserver d'une complète dissolution les Églises réformées, on sent assez que cette âme énergique, si accoutumée à la lutte, n'est pas inaccessible au découragement.

Un autre protestant, M. E. Naville, connu surtout par ses beaux travaux sur la vie et les œuvres de M. de Biran, se montre aussi l'un des plus vaillants défenseurs du surnaturel, et avec d'autant plus de mérite qu'il a pour patrie Genève, où règnent, comme nous l'avons dit, des influences et des doctrines diamétralement opposées. « Pour le chrétien, dit M. Naville dans un livre récent, la parole de Jésus de Nazareth est la parole de l'Homme-Dieu, de celui qu'il écoute sans l'accuser de mensonge lorsqu'il nous parle comme à ses frères, et qu'il écoute encore sans l'accuser de blasphème lorsqu'il dit que sa parole est la parole de Dieu même et qu'il est un avec le Père. Ceci n'est plus de l'histoire, c'est de la foi. Pour le moment, je ne discute pas la foi des chrétiens, je l'expose. Soit qu'on l'accepte, soit qu'on la nie, il faut, avant tout, la reconnaître pour ce qu'elle est[1]. » Voilà qui est ferme et digne, et l'on est heureux de rencontrer encore des esprits qui ne se prêteront, en si grave matière, à aucune lâche transaction.

Nous pourrions en nommer d'autres, surtout parmi nos compatriotes. En France, Dieu merci ! la droite, puisque c'est le mot, s'appelle encore la majorité. En Allemagne comme à Genève, c'est l'inverse.

Comment la paix régnerait-elle dans une Église où se rencontrent face à face des convictions si contraires? le moyen de s'accorder lorsque les uns disent que Jésus-Christ est Dieu et que les autres le nient? lorsque pour ceux-ci la Bible est la

[1] *La Vie éternelle*, p. 126.

pure parole de Dieu, et pour les autres un livre où l'on retrouve bien, en cherchant, quelques traces d'inspiration (et encore quelle inspiration !) un livre où à beaucoup d'erreurs se mêle un peu de vérité, et comparable, somme toute, à l'Alcoran? Et vous voulez que les fidèles, tiraillés en tout sens, ne sachant à qui entendre, n'ayant aucune autorité pour les diriger, aucun centre fixe autour duquel ils puissent se rallier, ne soient pas en proie à un indicible malaise? S'ils venaient à s'accoutumer à cette situation, à s'y résigner, vous n'auriez pas lieu de vous en féliciter, car ce serait la preuve qu'ils se sont laissé gagner par l'indifférence, et mieux vaut cent fois la division et la lutte que ce sommeil funeste précurseur de la mort.

Ah! ce dut être pour M. Guizot une amertume sans égale, lorsqu'il apprit qu'à Nîmes, sa ville natale, dans le même temple, peut-être, où, enfant, il allait prier avec sa mère, le directeur de la *Nouvelle Revue de théologie,* M. Colani, avait prononcé les paroles suivantes; paroles que le poison subtil du doute, dont elles sont imprégnées, rend infiniment dangereuses pour les âmes simples qu'une incrédulité hardie et tranchante n'eût pas manqué d'alarmer :

« Moi aussi, j'aimes opinions et mes idées qui, acquises au milieu des luttes de la pensée, me sont devenues singulièrement précieuses. Il va sans dire que je voudrais les voir partagées par mes frères, et il me semble même que je serais capable de sacrifices pour les répandre autour de moi. Et pourtant, s'il dépendait de ma volonté de les voir subitement adoptées par tous les membres de notre Église, je le dis devant Dieu, je refuserais très-certainement. Car je distingue entre l'Évangile et mes opinions sur l'Évangile; la parole du Christ, qui est esprit et vie, convient à tous : elle satisfait toutes les intelligences, les plus hautes comme les moins développées, les plus simples comme les plus sublimes ; elle répond à tous les états de l'âme ; elle est éternellement vraie parce qu'elle s'adresse à la substance même de notre nature. Mes idées, mes opinions sur l'Évangile, je les crois vraies; mais quelque chose me dit qu'elles sont imparfaites, incomplètes, qu'elles

répondent à un état d'âme particulier, que l'expérience les modifiera, que, si elles me conviennent maintenant, le temps approche où elles ne me satisferont plus tout à fait, et que, par conséquent, elles ne peuvent satisfaire réellement que ceux qui se trouvent dans le même état d'âme qne moi en ce moment, ceux qui ont les mêmes tendances, les mêmes besoins intellectuels[1]. »

M. Guizot rapporte ces paroles, et il y joint de singuliers aveux de M. Scherer, qui, prévoyant le jour où la critique aura renversé le surnaturel, se demande avec quelque inquiétude si, ce jour-là, il y aura un Dieu et une religion : « Ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiées ? et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister ? »

« A l'aspect de cette honnête anxiété qui accompagne une agression si vive, ajoute M. Guizot, j'éprouve un sentiment d'estime mélancolique pour les agresseurs et de confiance dans la cause attaquée[2]. »

C'est beaucoup de mansuétude pour ces énormités et une confiance difficile à justifier au point de vue du protestantisme. Estime mélancolique ! ah ! c'est bien plutôt lorsqu'on voit si perfidement attaquées ses plus chères croyances, et que, l'ennemi étant au cœur de la place, on n'a nul moyen de s'en délivrer, c'est alors qu'on inspire, —à ceux qui connaissent une Église que saint Paul appelait, il y a dix-huit siècles, *la colonne et le rempart de la vérité*,—une estime mélancolique !

Les sermons de Nîmes firent scandale et ils suscitèrent, entre la gauche et la droite, une guerre de brochures qui fournit à M. Colani une belle occasion de déployer toutes les ressources de son esprit, toute la vigueur de sa dialectique.

Ainsi que déjà nous l'avons remarqué, dans toute controverse de cette nature, la droite, l'orthodoxie protestante, se voit entraînée par la force des choses à invoquer le principe

[1] Colani, *Quatre sermons, etc.* La Lettre et l'Esprit, p. 116.
[2] *L'Église et la société chrétiennes*, p. 17.

catholique d'autorité et à renier le principe protestant du libre examen. Les contradictions flagrantes dans lesquelles tombent ainsi la plupart des orthodoxes, et qu'ils ne craignent pas d'affronter, passent toute idée, et on n'y croirait pas si on n'en avait pas la preuve sous les yeux. M. Ernest Naville en sait quelque chose, lui qui, en 1839, subissant ses épreuves à l'Académie de Genève, exprimait ainsi ses convictions particulières dans la préface de ses thèses : « Ou le catholicisme, ou un cercle vicieux manifeste : tel est le dilemme contre lequel vient échouer tout système protestant qui établit une autorité humaine dans l'Église en fait de doctrine. Le système romain est tellement logique et lié dans toutes ses parties, qu'il faut n'en rien admettre ou l'admettre tout entier. Les protestants seront battus sur le terrain des principes, toutes les fois qu'ils n'admettront pas sans réserve la liberté avec toutes ses conséquences [1]. »

En effet, à chaque occasion nouvelle, voici le dialogue qui s'engage inévitablement entre la droite et la gauche. Nous en garantissons l'authenticité et n'y mettons rien du nôtre; la note à laquelle nous renvoyons indique fidèlement nos sources [2].

La Droite. « Les réformateurs n'ont jamais reconnu et auraient repoussé avec indignation ce *libre examen* dont on prétend faire de nos jours la base du protestantisme, *et qui établirait au sein même de l'Église la raison individuelle juge*

[1] *Une journée à Genève*, p. 30. Avignon, 1843. M. Naville veut échapper à ces contradictions, et il rejette, pour son compte, toute espèce d'autorité ecclésiastique.

[2] La Droite parle ici : 1° par la bouche de M. Hosemann, ministre de la Confession d'Augsbourg, du consistoire de Paris (V. *Revue catholique de l'Alsace*, novembre 1861, p. 317); 2° par celle de M. Castel (V. *Les Huguenots*, p. 205 et 209); 3° enfin, par celle de M. Grœtzinger, pasteur et président du consistoire de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) (V. *Revue catholique de l'Alsace*, mars 1861, p. 135). Toutes les réponses de la Gauche sont empruntées au fameux sermon de M. Colani : *La Lettre et l'Esprit.*

Nous profitons volontiers de cette occasion pour faire connaître à nos lecteurs la *Revue catholique de l'Alsace*, à laquelle nous devons deux de nos citations. Ce recueil, publié à Strasbourg, sous la direction de M. l'abbé P. Mury, observe de près les mouvements des protestants et des juifs d'Alsace, et il se recommande aussi par d'intéressants articles d'archéologie et d'histoire locale.

de la vérité révélée. Si de pareilles doctrines (celles de M. Colani) venaient à prévaloir dans l'Église, on voit assez dans quel abîme elle serait entraînée. Ouverte à tout vent de doctrine..., elle ne serait plus l'appui et la colonne de la vérité..., mais l'*école même du doute et de l'incertitude*, et dès lors un juste sujet de risée et une cause légitime de réprobation. »

La Gauche. « Au point de vue protestant, évangélique, est-il permis de faire de certaines opinions et doctrines la condition d'entrée dans l'Église ?... A cette question nettement posée laissez-moi répondre par une autre question posée tout aussi nettement : Vous qui voulez l'unité des croyances, pensez-vous qu'il suffise d'admettre vos opinions pour être un véritable disciple du Christ, et qu'il suffise de les repousser pour être un enfant de la perdition ? êtes-vous bien sûrs que tous ceux que vous excluez sont exclus du royaume des cieux, et que tous ceux à qui vous tendez la main y entreront infailliblement ? »

La Droite. « Prenons garde à l'esprit de secte, un des plus dangereux ennemis des intérêts évangéliques, aux regards d'un peuple qui attend comme premier témoignage de la vérité chrétienne l'*unité visible* des croyants. N'était-elle pas dans les exhortations de saint Paul, cette *unité visible*, quand ce grand apôtre, bannissant les diverses dénominations ecclésiastiques, s'écriait : « Christ est-il divisé ? »

« La vérité est une comme la vie, et l'une et l'autre sont en Christ. Chaque Église, aussi bien que chaque individualité chrétienne, est appelée à se l'approprier tout entière. »

La Gauche. « Le vrai mal qui ronge notre Église et qui, s'il ne vient pas à être guéri, la rendra incapable de jouer dans l'avenir le rôle que Dieu lui assigne, ce n'est pas la diversité des opinions, c'est bien plutôt cette fatale passion de l'unité, de l'unité extérieure, fictive, artificielle, obtenue même aux dépens de la vie religieuse. Nous sommes malheureusement travaillés par un reste de levain catholique ; la colossale grandeur de l'Église romaine nous impose toujours encore; nous la regrettons à notre insu, et quoi que nous fassions, elle nous semble l'idéal vers lequel il nous faut pourtant graviter... Ah !

mes frères, il faut à notre Église une seule chose, la vie, — un redoublement de vie, l'esprit, — une puissante expansion de l'Esprit-Saint. »

La Droite. « Il est évident qu'une Église ne saurait se passer de symbole... Si vous me demandez : Qui donc a le droit de m'imposer ce symbole ? je répondrai : Personne. Mais là n'est pas la question. Vous êtes libre, tout à fait libre : la porte est ouverte. Rédigez un symbole qui vous convienne ; fondez une Église ; essayez : mais n'oubliez jamais que ceux dont vous ne partagez plus les convictions sont chez eux dans cette Église qui ne vous satisfait plus. »

La Gauche. « On se séparerait à l'amiable ? — Vraiment oui ! à peu près comme si un frère aîné, expulsant le cadet de la maison paternelle, mais lui laissant, par compensation, pleine et entière liberté de se choisir un autre domicile, prétendait avoir agi équitablement, fraternellement !... Apprenez-le donc, vous qui l'ignorez : pas plus qu'on ne peut se bâtir à soi-même une maison paternelle, on ne peut se créer une Église ; car une Église sans les souvenirs de l'enfance, sans les traditions de la famille, une Église fondée après délibération, par contrat social, est tout simplement une secte, — et moi je veux une Église ! »

C'est à ce point de la discussion qu'intervient M. Guizot ; il faut l'écouter. On verra ce ferme esprit, aux prises avec des difficultés invincibles, recourir à des expédients dont on ne saurait évidemment, sans beaucoup se flatter, attendre le salut du système religieux qu'il s'obstine à défendre contre toute espérance.

V

« Dans les dissensions qui agitent l'Église protestante de France, c'est le mérite des orthodoxes qu'ils croient fermement au surnaturel, et placent ainsi la foi protestante dans sa vraie patrie, au-dessus des coups que lui portent ses adversaires. Et ils ont raison de vouloir que cette foi soit la base de l'Église, car c'est sur cette base seulement qu'une Église chré-

tienne peut se fonder et s'appeler légitimement de ce nom. Ils ont raison aussi de penser que dire « une Église, » c'est dire une foi religieuse commune dans laquelle les âmes s'unissent, et que les Confessions de foi ne sont que l'expression de cette union : il n'y a dans un tel fait rien que de parfaitement naturel et légitime; ce qui ne serait ni naturel, ni légitime, ce serait qu'on s'obstinât à vouloir faire partie d'une Église sans partager sa foi, et même en travaillant à y répandre une foi contraire. Si Luther et Calvin, en prêchant la Réforme, avaient prétendu être des catholiques, l'Église romaine aurait eu grand'raison de s'étonner; et si elle avait eu dès lors la justice d'admettre la liberté religieuse, elle aurait pu, à bon droit, leur dire : « Appelez à vous ceux qui croient comme vous, « mais ne restez pas dans une Église où votre âme n'est pas. »

« Pourtant je ne pense pas que, dans l'état actuel du protestantisme, les protestants orthodoxes doivent appliquer avec rigueur un principe légitime en soi, et faire aujourd'hui, d'une Confession de foi précise et formelle, la règle absolue de leur Église. Deux motifs, l'un d'équité et de prudence, l'autre de droit strict et public, le leur interdisent également.

« On a reproché, non sans quelque raison, au protestantisme dogmatique, de manquer de mesure et de douceur, de pousser toutes choses à l'extrême et d'oublier l'esprit chrétien pour tomber dans l'esprit sectaire. La faute serait, de nos jours, plus grave et plus inopportune que jamais : dans le mouvement religieux qui travaille le protestantisme français, la mêlée est encore très-confuse, et beaucoup de personnes, sérieuses d'ailleurs et sincères, n'ont pas sur leur propre foi des idées ni des résolutions bien arrêtées. Les uns, naguère sortis de l'indifférence, s'étonnent de telle ou telle des croyances qu'on leur présente comme essentielles au christianisme; les autres, assaillis par le zèle orthodoxe avec une ardeur impatiente, conçoivent pour la liberté religieuse de vives alarmes; le nombre est grand de ceux qui sont très-honnêtement incertains, inquiets, et qui, avec un sincère désir d'être chrétiens, hésitent à entrer dans les voies orthodoxes, doutant que ce soient vraiment là les voies chrétiennes. A

écarter de son sein tous ceux des protestants, pasteurs ou fidèles, que préoccupent ces inquiétudes ou ces doutes, l'Église protestante manquerait d'équité et courrait risque de voir ses rangs trop éclaircis. Il lui convient de se montrer modérée, patiente, de faire aux nuances diverses leur part, de travailler sans exigence prématurée à convaincre ceux qui doutent, à rassurer ceux qui craignent, et de compter sur le progrès de la foi, sur l'empire de la vérité et du temps, en respectant la liberté[1]. »

L'autre motif, motif de droit, qui empêche M. Guizot de réclamer immédiatement la signature d'une nouvelle Confession de foi, c'est que, la liberté d'association n'existant pas en France, ceux qui croiraient devoir se séparer de l'Eglise réformée n'auraient plus d'Église, ni même la perspective d'en fonder une autre conforme à leurs goûts et à leurs tendances.

En résumé, M. Guizot compte sur le temps, comme si le temps n'était pas mortel à la Réforme! le temps a-t-il jamais respecté aucune institution humaine, aucune association dont le lien n'est formé que par l'accord toujours fragile d'opinions individuelles et changeantes ? C'est chose évidente pour nous : le temps, dont l'action est irrésistible, ne fera qu'aggraver cette situation ; parce que le mal est au cœur du protestantisme, parce que c'est un vice originel et constitutif dont il est impossible d'arrêter les ravages.

Rédiger une nouvelle Confession de foi ! y songez-vous ? sur quelle base pourriez-vous l'asseoir ? Dresser à nouveau le canon des saintes Écritures ? déclarer qu'elles renferment la parole de Dieu ? déterminer d'une manière quelconque, la plus vague possible, la nature et la valeur de l'inspiration : soit. Les orthodoxes la souscriraient, je le suppose, et les rationalistes les plus avancés seraient forcés de s'éloigner. Et vous croyez que, de la sorte, vous auriez constitué une véritable unité ? et cette unité telle quelle, combien durerait-elle ? Si avec des symboles beaucoup plus précis, on en est venu à

[1] *L'Église et la société chrétiennes*, p. 57.

ce point, que serait-ce avec celui-là? Car enfin vous n'êtes pas, vous ne vous prétendez pas infaillibles. Vous n'existez, selon l'expression fort juste de M. Colani, qu'en vertu d'un *contrat social*, qui laisse à chacun le droit radical de reprendre ce qu'il n'a engagé que pour vivre avec vous, sa liberté tout entière. De nouvelles sectes naîtront de vos débris, et vous aurez seulement la gloire d'avoir préparé de nouveaux matériaux pour une nouvelle *Histoire des variations*. Non ; tant que vous ne pourrez pas inscrire en tête de vos Confessions de foi ces paroles du premier concile : *Visum est Spiritui Sancto et nobis*, toutes vos tentatives d'unité, frappées d'impuissance, seront l'opprobre de votre Église et la risée du genre humain !

Ainsi, tandis que l'Église romaine, puisant une nouvelle force dans chacune de ses épreuves, offre au monde le ravissant spectacle de la plus étroite union entre les fidèles, leurs pasteurs et le père commun des uns et des autres, le vicaire de Jésus-Christ, la Réforme, après trois siècles d'une existence toujours agitée et changeante, n'est plus aujourd'hui qu'un nom, ou, comme l'avouent ses apologistes eux-mêmes, une fiction et un mensonge. Et par là se vérifie cette parole du divin Auteur du christianisme : *Toute plantation que n'a pas plantée mon Père céleste, sera déracinée*[1].

Et nous aussi, nous pourrions bientôt célébrer un grand anniversaire, car en 1864 trois siècles se seront écoulés depuis le jour où le pape Pie IV sanctionna de sa suprême autorité et promulgua du haut de la chaire de Pierre les définitions du saint concile de Trente. Mais voyez la différence : toutes ces définitions, sans en excepter une seule, sont encore la règle de nos croyances ; toutes, nous serions prêts à les signer de notre sang, et il ne vient en pensée à personne qu'on puisse en retrancher un mot, une syllabe. Ainsi en est-il, en remontant le cours des âges, de tous les symboles, de tous les jugements dogmatiques de notre Église : les plus récents ratifient les plus anciens en les expliquant, et tous ensemble.

[1] Matth., xv, 13.

avec une merveilleuse harmonie, concourent au développement doctrinal et comme à l'épanouissement d'une seule et même foi. Les mères apprennent à leurs enfants le symbole des apôtres, et le symbole de Nicée et de Constantinople retentit les jours de fête dans tous les sanctuaires où s'immole la Victime sans tache, depuis la grande et antique cathédrale jusqu'à la plus humble église de village; et comme les Pères du concile de Trente répondaient, à douze siècles d'intervalle, aux Pères du concile de Nicée, les fidèles de l'Amérique et de l'Australie répondent, d'un bout à l'autre de l'univers, aux fidèles de la Chine et du Japon. Avouez qu'elle ne porte pas en vain le nom de catholique, cette Église romaine qui, seule, embrasse, dans l'invariable unité de sa foi, tous les temps et tous les lieux, et qui n'a jamais su transiger avec l'erreur.

CH. DANIEL.

MÉLANGES

MONSEIGNEUR DE KETTELER [1]

C'est une gloire de l'Église catholique d'avoir eu dans tous les temps, parmi ses premiers pasteurs, d'intrépides défenseurs de ses croyances et de ses droits imprescriptibles. C'est une gloire de l'Église de nos jour d'avoir encore, dans toutes les parties du monde, une noble et courageuse phalange d'évêques qui tiennent haut son drapeau, au milieu des attaques dont elle est sans cesse assaillie.

Parmi ces illustres prélats se distingue aujourd'hui Mgr Guillaume-Emmanuel, baron de Ketteler, évêque de Mayence. Frappé de l'importance extrême que la publicité s'est acquise, et des funestes ravages exercés par une presse détestable, qui fausse toutes les idées et change la signification de tous les mots pour lesquels s'est passionnée notre époque, il vient de publier un livre dans lequel il essaye de replacer chacune de ces idées dans son vrai jour, et de rendre à chacun de ces mots son sens véritable.

La nature de notre recueil, auxquelles les questions sociales et politiques sont interdites, ne nous permet pas de suivre Mgr de Ketteler dans tout le développement de sa pensée. Nous nous bornerons donc à analyser succinctement, et comme simple rapporteur, ce qu'il dit de la liberté au point de vue de l'appréciation catholique et de la conscience individuelle. Nous nous restreignons d'autant plus volontiers à cet ordre d'idées qu'une voix plus autorisée que la nôtre en matière de philosophie politique et sociale s'est déjà fait entendre sur ce sujet[2].

[1] *Freiheit, Autorität und Kirche. Erörterung über die groszen Probleme der gegenwart* (Liberté, Autorité et Église. Éclaircissements sur les grands problèmes de l'époque).

[2] *Le Correspondant*, 25 mars 1862, article de M. Albert de Broglie.

I

LA LIBERTÉ EN GÉNÉRAL.

« Il n'est aucun mot, dit Mgr l'évêque de Mayence, dont on use plus volontiers, aucun dont on abuse davantage que celui de *liberte*. Il y a dans ce mot un charme merveilleux qui toujours et partout est capable d'embraser les cœurs des hommes. Que le degré de leur culture intellectuelle soit élevé ou non, partout où bat un cœur d'homme, il est soumis à ce charme. La puissance de ce mot ne lui vient point du dehors, elle dérive du besoin le plus profond et le plus intime de l'âme humaine. A la liberté, prise dans son acception véritable, se rattache la plus haute dignité de l'homme et le plan le plus riche en grâces de la divine Providence. L'esprit de mensonge en a étrangement défiguré le sens, et ce triste fantôme de la vraie liberté est pourtant encore capable de mettre le monde entier en émoi. C'est ici surtout que le mensonge ne peut être détruit que par l'exposition de la vérité, et rien n'est plus dangereux que de méconnaître la liberté dans le vrai sens du mot à cause de l'abus qu'on en fait. Plus la mauvaisse presse cherche en défigurer l'idée, plus la partie saine de la presse doit s'appliquer à la bien comprendre pour l'opposer à cette image trompeuse. Elle n'a pour cela qu'à développer les idées chrétiennes telles qu'elles se trouvent formulées en tant de manière sans l'Église. La liberté dans le sens chrétien, comparée à celle qu'on prêche sur toutes les places publiques pour égarer le peuple, est comme la pure lumière du soleil à côté de la sinistre lueur et de la fumée d'une torche.

« Pour l'homme seul, sur la terre, il peut être question de liberté ; tout le reste dans la nature n'est pas libre. Le christianisme nous explique ce phénomène. La liberté de l'homme émane de la ressemblance qu'il a avec Dieu, elle est un reflet de l'être divin sur son âme. D'où il suit que la liberté de l'homme a quelque chose de celle qui est en Dieu, quoiqu'elle en diffère essentiellement.

« La liberté de Dieu, comme l'être de Dieu, est sans conditions, sans limites : lui seul a la plus haute, la vraie souveraineté. Sa vie, sa volonté, son action ne sont déterminées que par lui. Il a, par rapport à tout ce qui est en dehors de lui, une liberté d'élection qui n'est bornée par aucune limite proprement dite. Par analogie, l'homme participe à cette liberté, mais seulement autant que sa nature créée le permet.

« Ainsi la liberté de l'homme ne peut jamais être illimitée ; elle est, au contraire, jointe au devoir de se soumettre par choix à la volonté

divine. Dieu lui pose des limites qu'elle ne peut dépassera sans que la volonté humaine révoltée contre lui renverse les plans divins.

« La liberté de l'homme ne s'étend pas non plus à toutes les déterminations de son être ; bien des choses lui échappent en tout ou en partie. La naissance de l'homme, sa mort, les circonstances les plus importantes de sa vie, sont indépendantes de sa volonté. Il n'est pas jusqu'à la fin principale de son existence qui ne soit soustraite à son élection. Dès lors qu'il existe, il tend nécessairement au bonheur. Sa liberté s'exerce donc plutôt sur le choix des moyens par lesquels il cherche à atteindre ce bonheur[1]. »

Nous avons traduit ce chapitre en entier, afin de mettre tout d'abord en évidence le point de vue auquel se place l'illustre prélat, et afin de présenter sa pensée telle qu'il l'a formulée lui-même.

II

LIBERTÉ MORALE, LIBERTÉ DE CONVICTION.

Après avoir rappelé brièvement ces principes sur la liberté en général, Mgr de Mayence en détermine les conditions dans l'ordre moral et par rapport au dictamen de la conscience. A ce point de vue, la liberté est, dit-il, la détermination de l'homme au bien qu'il accepte par choix, avec la possibilité de préférer le mal. Elle exclut donc toute coaction extérieure, toute nécessité intérieure, et comprend la faculté de se déterminer au mal.

C'est sur cette idée élevée de la liberté, qui porte si haut la dignité de l'homme, que l'Église catholique a basé tout l'édifice de sa doctrine sur la vie chrétienne. Tous les docteurs de l'Église respectent tellement ce noble privilége de l'homme, qu'ils n'accordent le nom d'actes humains qu'à ceux qui portent le cachet de la liberté, et en procèdent comme de leur source. Pour attribuer une valeur morale à un acte quelconque de l'homme, ils exigent trois conditions : qu'il soit précédé d'un jugement intérieur sur sa valeur, qu'il procède de la détermination intérieure et spontanée de la volonté, qu'il soit accompagné enfin de la possibilité d'une détermination différente.

A cette liberté se rapporte celle de la conscience, au sujet de laquelle se manifeste encore avec éclat le profond respect que l'Église garde pour ce sanctuaire de l'homme, je veux dire sa liberté intérieure. Mgr de Mayence définit la conscience « le jugement intérieur par le-

[1] Chap. II, p. 11-13.

quel l'homme, après mûre réflexion, applique à sa vie et à ses actions ce qu'il a reconnu pour vrai et pour bon, et d'après lequel il passe ensuite à l'exécution[1]. » Cette merveilleuse activité intérieure de l'âme, par laquelle l'homme est en quelque sorte constitué juge de lui-même et du monde entier, l'Église lui assure une telle indépendance, que déjà au petit enfant qu'elle élève, elle donne comme un commandement divin cette règle de conduite : Tout ce qui est contraire à ta conscience, quelle qu'en puisse être l'origine ou la cause, est péché, et il faut que tu sois prêt à mourir plutôt que d'agir jamais contre ta conscience. L'Église, sans doute, reconnaît qu'il peut y avoir aussi une conscience erronée, et c'est précisément pour cela qu'elle ne cesse de rappeler à ses enfants à quel malheur les conduirait une erreur coupable de la conscience venant de leur propre faute ; c'est pour cela qu'elle les avertit de la redoutable responsabilité à laquelle une pareille conscience les expose devant Dieu, qui appellera un jour à son tribunal suprême les actes de ce tribunal intérieur, pour les juger d'après la loi éternelle.

De même que l'Église, tout en reconnaissant la liberté morale, en règle néanmoins l'usage par cette maxime : Tout ce qui est contraire à la conscience est péché ; ainsi, tout en enseignant l'obéissance à la foi, elle veut pourtant que cette soumission soit raisonnable, *rationabile obsequium*. Comme il n'y a pas de bonté morale pour l'homme sans libre choix, de même l'adhésion à la vérité religieuse, pour être digne de l'homme, doit être accompagnée de l'assentiment intérieur et libre de la raison. N'est-il pas, en effet, aussi impossible d'établir la moralité d'un acte sur la volonté d'autrui, ou la conviction personnelle sur une pensée étrangère, que de construire un édifice sur un fondement autre que le sien ? C'est là encore une nouvelle liberté de l'homme que Dieu lui assure non-seulement vis-à-vis de la créature, mais aussi vis-à-vis du Créateur. Dans l'ordre surnaturel, aussi bien que dans l'ordre naturel, l'homme reste libre d'accepter la vérité religieuse. La foi est l'assentiment donné, sous l'influence de la grâce divine, par l'intelligence et par la libre volonté, aux vérités révélées de Dieu.

« La foi, conclut Mgr de Mayence, est donc un don de la grâce, d'abord en tant qu'elle a pour objet des vérités que Dieu nous a révélées, et par les prophètes de l'ancienne alliance et par son propre Fils, ensuite en tant que l'assentiment que nous donnons à ces vérités se produit sous l'influence de la providence paternelle de Dieu, qui excite, éclaire et fortifie l'esprit de l'homme. Comme le médecin guérit et fortifie l'œil malade et faible, ainsi Dieu, dans son amour, guérit, fortifie et éclaire l'œil faible et malade de la raison, afin qu'elle reconnaisse les

[1] Chap. III, p. 15.

vérités divines de la révélation. C'est là un des côtés de l'acte de foi, l'œuvre de Dieu. Mais il faut que l'autre lui réponde, l'œuvre de l'homme, l'action libre de l'âme humaine... De leur réunion résulte cette merveille dans l'histoire de l'humanité, cette foi forte, inébranlable, cette sainte conviction qui surpasse infiniment toute conviction purement humaine, et qui a produit les innombrables martyrs de la foi.

« Cette double liberté, morale et intellectuelle, constitue proprement la liberté humaine. Quiconque la possède, possède avec elle la véritable dignité de l'homme, dussent toutes les autres libertés lui faire défaut; quiconque ne la possède pas, est privé par là même de cette dignité de l'homme, fût-il en possession de toutes les autres libertés et de tous les honneurs humains. L'abus de cette double liberté consiste, pour la volonté, dans le choix du mal, pour l'intelligence et la raison, dans le choix de l'erreur. Cet abus conduit ensuite l'homme à sa plus profonde dégradation, lorsqu'avec cette volonté qu'il devait librement soumettre au souverain bien, il devient l'esclave de passions mauvaises; ou lorsqu'avec cette intelligence qui devait lui servir à reconnaître la lumière éternelle, il devient l'esclave de l'erreur, du mensonge et des ténèbres[1]. »

III

LIBERTÉ RELIGIEUSE.

Nous passons sous silence, à notre grand regret, les belles considérations développées par Mgr l'évêque de Mayence dans plusieurs chapitres à la suite de ceux que nous venons d'analyser, parce qu'elles tiennent à un ordre d'idées qui sort de notre cadre ; et nous arrivons à la grande question de la liberté religieuse. On nous permettra de traduire en entier le chapitre où le docte écrivain fixe la définition de cette liberté.

« On peut apprendre de M. Guizot, dit-il, ce qu'on entend aujourd'hui par liberté religieuse. Voici l'idée qu'il en donne dans son récent et remarquable ouvrage[2] :

« La liberté religieuse, c'est la liberté de la pensée, de la conscience « et de la vie humaine en matière religieuse, la liberté de croire ou de « ne pas croire, la liberté des philosophes comme celle des prêtres et

[1] Chap. IV, p. 19-20.
[2] *L'Église et la société chrétiennes*, chap. VII.

« des fidèles. L'État leur doit à tous la même plénitude et la même « sécurité dans l'exercice de leur droit. »

« Il se demande ensuite quels sont les droits particuliers compris dans ce principe fondamental de la liberté religieuse, et les formule ainsi :

I. « Le droit, pour les individus, de professer leur foi et de pratiquer leur culte, d'appartenir à telle ou telle société religieuse, d'y « rester ou d'en sortir. »

II. « Le droit, pour les Églises diverses, de s'organiser, de se gouverner intérieurement selon les maximes de leur foi et les traditions « de leur histoire. »

III. « Le droit, pour les croyants et pour les ministres des Églises « diverses, d'enseigner et de propager, par les moyens d'influence intellectuelle et morale, leur foi et leur culte. »

« Après avoir fait observer ensuite que ce droit, comme tout autre droit, peut être sujet à l'abus, et que, pour cette raison, l'État doit être autorisé à en éloigner le danger par une certaine haute surveillance, M. Guizot conclut en ces termes :

« A considérer les choses en elles-mêmes et abstraction faite des « circonstances locales et passagères, il est incontestable que la liberté « individuelle de conscience et de culte, la liberté d'organisation et de « gouvernement intérieur des Églises, la liberté d'association religieuse, « d'enseignement religieux et de propagation de la foi, sont inhérentes « au principe de la liberté religieuse, et que ce principe est réel ou « nominal, fécond ou stérile, selon qu'il porte ou ne porte pas ces diverses conséquences, qu'il reçoit ou ne reçoit pas ces diverses applications. »

« Nous croyons que cette formule comprend tout ce qu'on entend ordinairement aujourd'hui par liberté religieuse et liberté de conscience, et qu'on peut la considérer comme l'expression fidèle et adéquate de l'esprit du temps[1]. »

IV

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Nous voici arrivés au cœur de la question. La liberté ainsi définie, c'est-à-dire telle qu'on l'entend aujourd'hui, est-elle acceptable par l'Église et dans quel sens, dans quelles limites ?

Avant de répondre, Mgr de Mayence lève encore quelques amphi-

[1] Chap. XXII, p. 130-132.

bologies, en faisant observer que si la liberté morale laisse à l'homme la faculté de mal faire, elle ne lui en donne pas pour cela le droit, et que si la liberté de conviction lui donne la possibilité de méconnaître la vérité, elle n'est pas pour cela un droit à l'erreur et au mensonge. S'attacher au bien, à la vérité, c'est toujours le devoir le plus sacré de l'homme; préférer le mal, l'erreur, le mensonge, c'est un abus criant de la liberté qui lui est laissée. Or, il est évident qu'en fait de liberté religieuse, il ne doit être question que de l'usage légitime de la liberté dans le domaine de la conscience et de la religion, et nullement de l'abus qu'on peut faire de cette liberté. « Un droit d'admettre une fausse religion, de l'organiser, de la propager, c'est, conclut Monseigneur, ce qui ne peut en soi exister aucunement; car le premier et le plus saint devoir de l'homme, c'est de choisir la vraie religion et de se consacrer à elle avec toutes ses facultés, toutes ses forces. L'Église catholique, de son côté, ne peut cesser de considérer les fausses religions comme le plus grand abus de la liberté et de les combattre par tous les moyens en son pouvoir. D'autre part néanmoins, peut-elle d'après ses principes, renoncer à la contrainte extérieure en matière de liberté religieuse? peut-elle abandonner à la libre détermination de l'homme le choix d'une religion, comme elle lui abandonne le choix du bien ou du mal? enfin, privée elle-même de moyens coercitifs extérieurs, est-elle obligée de les demander au pouvoir civil, ou au moins aux princes catholiques? Tel est proprement le point de la question[1]. »

Pour résoudre ces problèmes, le savant prélat examine d'abord les conditions où se trouve l'Église vis-à-vis des infidèles qui n'ont point reçu le baptême; il explique ensuite quelle était sa position au moyen âge par rapport aux hérétiques, qui avaient reçu le baptême; puis il tire de cette double considération les conséquences qui en découlent pour notre époque. Suivons-le rapidement.

Relativement aux infidèles, Mgr de Mayence établit, d'après saint Thomas[2] et Suarez[3] les principes suivants :

1° L'acceptation de la foi chrétienne qui, devant Dieu, est le plus grand devoir de l'homme, est, devant les hommes, affaire de libre volonté, de libre détermination, et nul ne peut y être forcé en quelque manière que ce soit, — *ullo modo*, — par des moyens extérieurs.

2° Le pouvoir spirituel de l'Église, comme tout pouvoir sur la terre, a aussi ses limites. Les dépositaires de ce pouvoir n'ont pas le droit de faire tout ce qu'ils peuvent faire, tout ce qui leur semble utile, ni d'exer-

[1] Chap. XXIII, p. 133.
[2] 2ª 2ª, q. 10, art. 2 et 11.
[3] *Tract. de fide*, Disp. 18, sect. III, n° 4, 5, 7, et sect. IV, n° 9, 10.

cer sous ce rapport une contrainte arbitraire. L'étendue dans laquelle la force extérieure peut s'employer est circonscrite par la nature même de l'autorité qui l'emploie.

3° Le pouvoir spirituel de l'Église, qui repose sur l'institution de Jésus-Christ, ne s'étend qu'à ses membres, et cela dans les limites dans lesquelles Jésus-Christ le lui a communiqué. Ceux qui ne sont pas baptisés, ceux qui ne sont pas chrétiens, ne sont pas non plus soumis à sa juridiction. Vis-à-vis d'eux, elle n'a pas le droit de *prêcher l'Évangile à toute créature*, et de les convier, au nom du salut de leur âme, à entrer dans l'Église.

4° La liberté religieuse a ses limites naturelles dans la raison, dans la moralité, dans l'ordre. Toute doctrine, tout usage religieux qui leur serait contraire, ne peut être toléré. L'idolâtrie, par exemple, ne doit point être soufferte là où on pourrait l'empêcher.

« D'après ces principes, ajoute Mgr de Ketteler, l'Église laisse aux infidèles cette plénitude de liberté religieuse que réclamait M. Guizot... Elle respecte tellement la liberté de la conscience et de la religion, qu'elle rejette comme entièrement inadmissible toute contrainte extérieure contre ceux qui ne lui appartiennent pas. Mais en même temps elle fixe la limite de la liberté religieuse au point où celle-ci deviendrait une menace pour les biens moraux de l'homme [1]. »

Telle est, telle fut toujours la conduite de l'Église envers les infidèles en dehors de son sein. Et cette tolérance n'est point en contradiction avec la conduite de cette même Église envers les hérétiques au moyen âge. Alors, comme maintenant, elle laissait les infidèles en possession de leur pleine liberté, parce que n'étant point dans son sein, ils ne se trouvaient point soumis à sa juridiction : quant aux chrétiens baptisés, on les considérait comme engagés envers l'Église. En adoptant la vraie foi, ils acceptaient aussi l'obligation de la garder jusqu'à la fin, et l'Église était en droit de réclamer d'eux la fidélité à leurs engagements.

On aurait tort néanmoins d'en conclure qu'elle doive ou qu'elle veuille en agir de même envers les hérétiques de nos jours, et employer contre eux les mêmes moyens de contrainte extérieure. Pour être soumise à cette contrainte, l'hérésie devait réunir deux conditions : 1° persistance opiniâtre dans l'erreur après qu'on avait été validement baptisé et suffisamment instruit; 2° résistance active à l'autorité de l'Église [2]. Mais qui ne voit qu'on ne saurait retrouver ces caractères dans les hérétiques de naissance, qui ne se sont point séparés personnellement de

[1] Chap. XXIII, p. 145.
[2] Suarez, *De fide*, quæst. 19, sect. III et V.

l'Église et qui descendent d'ancêtres dès longtemps séparés d'elle? peut-il y avoir résistance active et proprement dite à l'autorité de l'Église, là où on n'a plus même l'idée de cette autorité, où le préjugé a faussé toutes les notions, où l'on prend pour une même chose l'autorité de l'Église et l'arbitraire de l'homme et du prêtre? Aussi, quoique les hérétiques de naissance soient encore soumis à l'Église, de droit et devant Dieu, « elle est bien éloignée de faire contre eux extérieurement aucun usage pénal de la puissance ecclésiastique. »

En outre, au moyen âge, l'hérésie était considérée comme crime politique. Déja dans le droit romain, après la conversion des empereurs au christianisme, on croyait devoir la punir. De là le châtiment de l'hérésie passa dans les usages et les lois des peuples chrétiens. Cet état de choses résultait naturellement de l'unité de foi. On n'avait alors aucune idée de plusieurs confessions de foi ou *Églises* différentes, s'il faut employer cette expression. On vivait universellement avec l'idée d'une Église catholique unique, seule vraie et répandue par tout le monde. On considérait cette unité de foi comme un bien commun, qu'il fallait sauvegarder à tout prix. Aujourd'hui, au contraire, cette unité de foi est rompue et l'hérésie n'est plus un crime politique, au moins dans les pays où se trouvent en grand nombre les hérétiques de naissance.

V

CONCLUSIONS POUR L'ÉPOQUE.

« Maintenant, dit Mgr de Ketteler, en terminant ce chapitre, si nous voulons répondre pour notre temps aux questions posées plus haut : Jusqu'à quel point l'Église est-elle tenue de réclamer la contrainte extérieure contre l'abus de la liberté religieuse? des catholiques peuvent-ils regarder la liberté religieuse comme une nécessité? nous arrivons aux résultats suivants :

« 1. En général, l'Église considère l'acceptation de la religion comme une chose qui dépend de la détermination intérieure de l'homme, et elle ne reconnaît à aucun pouvoir, soit ecclésiastique, soit civil, le droit d'exercer sur cette détermination aucune contrainte extérieure.

« 2. Les châtiments exercés par l'Église sur les hérétiques, dans des cas particuliers proportionnellement peu nombreux, n'avaient pas pour motif l'intention de forcer la conviction religieuse, mais la pensée qu'elle pouvait exiger des chrétiens l'accomplissement des obligations

contractées par eux au baptême. Néanmoins elle n'avait recours aux peines extérieures que dans des cas particuliers et pour des hérétiques publics et formels dans le sens déterminé plus haut. Aujourd'hui les protestants validement baptisés gardent encore toujours un lien avec l'Église catholique par le baptême ; mais abstraction faite des autres raisons qui font assez comprendre que l'Église n'a pas même la pensée d'exercer contre eux aucune contrainte à cause de ce lien, on ne peut même plus retrouver en eux les conditions requises autrefois pour l'hérésie formelle et sujette au châtiment ; de sorte que par ce seul motif la crainte de semblables intentions dans l'Église n'est plus qu'un vain épouvantail.

« 3. L'hérésie comme délit politique présupposait l'unité de la foi ; elle a disparu avec cette unité de nos lois pénales.

« 4. Dans les pays où d'autres confessions religieuses existent légalement d'après le droit civil, un prince catholique leur doit pleine protection dans l'exercice de leurs droits et irait contre les principes de son Eglise en soumettant ces associations religieuses à une contrainte extérieure.

« 5. En Allemagne, l'Église catholique et, à côté d'elle, la confession luthérienne et la confession réformée jouissent de pleins droits dans le sens que nous venons d'indiquer. Un prince catholique doit sans aucun doute à ses sujets de ces différentes communions amour, appui et protection en ce qui concerne leur existence légale.

« 6. L'Église laisse les princes libres de déterminer dans quelles limites ils veulent accorder la reconnaissance légale et le droit de corporation aux autres sociétés religieuses qui existent en dehors de ces trois communions. Il n'y a aucun principe de l'Église qui empêche un catholique de penser que, dans les circonstances présentes, l'État fait pour le mieux en accordant, avec la restriction que nous allons y mettre, une pleine liberté religieuse.

« 7. Nous maintenons la limite déjà marquée plus haut à la liberté religieuse comme une chose exigée également par la raison et par le christianisme, et nous considérons comme un abus la tolérance accordée, sous prétexte de liberté religieuse, à des sectes qui nient un Dieu un et personnel et mettent la moralité en danger.

« 8. L'Église ne cessera pas de revendiquer sur tous ses membres le pouvoir que Jésus-Christ lui a accordé, et en particulier, celui d'exclure de son sein quiconque renie sa foi [1]. »

[1] Chap. XXIII, p. 153-155.

VI

Telle est en résumé la doctrine développée par Mgr de Mayence au sujet de la liberté. Pour bien s'en rendre compte, il ne faut pas perdre de vue que le prélat écrit pour l'Allemagne et en face d'un ordre de choses particulier et local. Pour lui, il ne s'agit point d'une question spéculative, mais surtout de la question pratique. Si nous avons bien compris sa pensée, après avoir réservé les droits de l'Église, il accepte les faits accomplis et examine jusqu'à quel point elle peut et veut, dans les circonstances présentes, renoncer à l'exercice de ces droits ; par là même, il détermine aussi suffisamment ce qu'un catholique doit penser de la liberté religieuse et dans quelles limites elle peut lui paraître acceptable.

Analyser l'ouvrage entier serait ici chose impossible. Contentons-nous de dire que les questions les plus fondamentales, parfois les plus brûlantes, y sont traitées avec une grande lucidité. Progrès, civilisation, liberté, égalité, fraternité, autorité, souveraineté, autonomie, absolutisme, centralisation, légalité, libéralisme, réforme, révolution, franc-maçonnerie, le Foyer, l'État, l'Église, tout est passé en revue. Quelques-unes des conclusions que nous avons citées nous ont paru un peu larges, surtout la quatrième et la sixième. Mais cela ne nous empêche pas de dire qu'en général, dans l'ouvrage de Mgr de Ketteler, les droits de l'Église sont noblement défendus contre les ennemis de sa liberté ; les funestes tendances du libéralisme moderne clairement démasquées ; les devoirs des catholiques, dans la position que les idées révolutionnaires leur ont faite, nettement déterminés. Tel est, à notre avis, le véritable sens de ce livre.

H. Mertian.

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

L'Église n'a pas de gloire plus pure, de couronne plus belle que ses innombrables œuvres de charité, de dévoûment et de zèle. C'est par là qu'elle se montre à tous les regards comme la vraie épouse et l'héritière de Celui qui a passé dans le monde en faisant le bien. Et, chose digne de remarque, c'est au moment où ses ennemis, se riant de son impuissance prétendue, pronostiquent sa prochaine ruine, c'est en ce moment qu'elle semble multiplier plus que jamais les témoignages de sa fécondité et de son intarissable vie. Aucune époque, en effet, n'a paru plus riche que la nôtre en œuvres de tout genre, et ce progrès-là mérite à coup sûr d'être signalé parmi les titres de gloire de notre âge, bien plus encore que tous les progrès matériels ou scientifiques dont nous sommes si fiers. Oui, il est bon que ces merveilles catholiques soient connues de tous. Une telle publicité importe à l'honneur de Jésus-Christ et de son Église ; elle sera une réponse, un démenti aux ennemis de notre foi ; elle nous préservera au besoin, nous, catholiques, d'un affreux esprit de découragement qui nous porterait à désespérer de notre siècle ; elle contribuera puissamment à produire partout de nouveaux fruits d'édification, de zèle et d'émulation généreuse.

Nous avons donc cru accomplir une tâche d'une haute utilité en introduisant dans notre recueil un *Bulletin des Œuvres catholiques*.

Parmi ces œuvres, il en est qui sont trop universellement connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister : nous nous bornerons, en ce qui les concerne, à une simple mention ou à la constatation de certains résultats généraux.

Mais il en est d'autres moins connues ou même complétement ignorées, et pourtant belles, fécondes et dignes à tous égards d'être manifestées au grand jour. Ce seront donc celles que nous aurons surtout à cœur de signaler et de glorifier.

Du reste, l'esprit le plus large présidera à la rédaction de ce bulletin. Nous parlerons tour à tour des œuvres les plus diverses : celles de la France et celles des pays étrangers, celles qui présentent un intérêt plus restreint et celles qui se proposent un but plus général, celles qui fleurissent dans les grandes villes comme celles qui se cachent dans les plus humbles paroisses. Nous nous efforcerons de ne négliger au

cune des grandes manifestations du bien. Toutefois, nous devons le faire observer, les détails que nous leur consacrerons ne seront pas toujours en proportion exacte avec leur importance ou leur excellence relatives : on ne sera pas surpris que nous parlions plus fréquemment et plus longuement de celles sur lesquelles nous recevons des renseignements plus sûrs, plus complets et plus intéressants.

I

Parmi toutes les œuvres de zèle qui ont pris naissance sur le sol de notre patrie, la plus importante sans contredit, la plus féconde en bénédiction pour ses propres membres, en fruits de salut pour le monde entier, où elle ne cesse d'étendre le royaume de Jésus-Christ, c'est (qui pourrait l'ignorer?) la grande et sainte *Œuvre de la Propagation de la foi*, dont les progrès sont un des plus consolants spectacles qui puissent réjouir le cœur des fidèles, au milieu des luttes et des épreuves de notre siècle. Il ne s'agit pas de faire connaître cette œuvre ; ses *Annales* sont dans toutes les mains, et il n'est, pour ainsi dire, pas un catholique, digne de ce nom, qui n'ait à cœur de lire ces pages, extraites de la correspondance des missionnaires, et que l'on dirait souvent empruntées aux actes des martyrs ou à l'histoire de la primitive Église. Nous ne voulons donc pas redire ce que personne n'ignore ; quelques faits et quelques résultats numériques suffiront pour faire comprendre l'admirable vitalité de l'Œuvre et son importance dans l'Église.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a été approuvée et enrichie d'indulgences par les souverains pontifes Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX, dans leurs rescrits ou lettres encycliques des 15 mars 1823, 11 mai 1824, 18 septembre 1829, 25 septembre 1831, 15 novembre 1835, 22 juillet 1836, 15 août 1840, 17 octobre 1847, 10 septembre 1850, 31 décembre 1853, 17 avril 1855. Elle a été recommandée par les évêques dans 511 mandements. Sa première recette annuelle pour 1822, année de la fondation, a été de 22,915 fr. 35 cent.; le maximum de ses recettes annuelles, dû en partie aux circonstances exceptionnelles du jubilé, en 1858, a été de 6,684,567 fr. 11 cent., et la somme totale de ses recettes durant les trente-neuf exercices publiés jusqu'à ce jour a été de 87.802,322 fr. 78 cent. Les annales sont tirées actuellement tous les deux mois à 212,600 exemplaires ainsi répartis : français, 134,800; anglais, 20,000; allemands, 20,500; espagnols, 1,600; flamands, 5,500; italiens, 25,200; portugais, 2,500; hollandais, 2,000; polonais, 500.

II

A l'OEuvre de la Propagation de la Foi se rattache, comme une de ses ramifications, celle de la *Sainte-Enfance*. Elle n'est autre chose que l'apostolat des enfants chrétiens auprès des enfants de la Chine et des autres pays infidèles, au nom et pour l'amour du saint enfant Jésus.

Elle se propose d'arracher à la mort une multitude d'enfants païens que le caprice et la misère, les superstitions et la barbarie font périr par milliers; d'ouvrir par le baptême l'entrée du ciel au plus grand nombre possible de ces êtres infortunés; de préparer un moyen sûr et puissant de régénérer les nations idolâtres, en donnant une éducation chrétienne à ceux qu'on aurait sauvés de la mort, et, plus tard, de faire de ces enfants rachetés des instruments de salut, comme maîtres et maîtresses d'école, médecins et gardes-malades, catéchistes, prêtres même, et missionnaires indigènes.

L'OEuvre repose principalement sur la charité des enfants. Ce sont eux qui en sont, à proprement parler, les *membres*, et ils ont la principale part dans les mérites et les prières des associés. L'expérience a montré que cette intéressante association convient merveilleusement à leur âge. Elle leur fait prendre de bonne heure des habitudes d'ordre et d'économie. Elle les initie aux sentiments de piété et de compassion chrétienne, et par-dessus tout, elle leur inocule cet esprit de zèle et d'apostolat qui est plus que jamais devenu un devoir, et ainsi elle les prépare à entrer dans la *Propagation de la Foi*, dont elle est comme le noviciat.

Fondée à Paris, en 1843, par l'illustre évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, auquel s'adjoignit M. l'abbé James, la *Sainte-Enfance* est dirigée ajourd'hui par un conseil central siégeant à Paris et composé de trente membres, tant ecclésiastiques que laïques. Elle a pour président Mgr l'évêque d'Arras, et pour directeur général M. l'abbé de Girardin, chanoine honoraire de Paris.

L'OEuvre a reçu l'approbation des souverains pontifes Grégoire XVI et Pie IX. Elle est enrichie de nombreuses et précieuses indulgences. Sa Sainteté Pie IX l'a constituée canoniquement, en 1856, et lui a donné pour protecteur S. Ém. le cardinal Reisach, en la recommandant à l'univers catholique. Plus de cent cinquante évêques ont publié en sa faveur des mandements où ils engagent leurs diocésains à s'y associer.

La *Sainte-Enfance* fournit aujourd'hui des secours à cinquante-neuf missions. Depuis son origine, elle a procuré le baptême à environ *trois millions* d'enfants. Le nombre des baptêmes s'élève actuellement à *trois* ou *quatre cent mille* par an. Elle élève chaque année plus de

dix mille enfants, soit dans les orphelinats, soit chez des particuliers. Les orphelinats, les écoles, les fermes que possède ou soutient l'OEuvre sont au nombre d'environ six cents.

Les recettes étaient, la première année, en 1843, de 23,000 fr. Elles ont été, en 1859, de 1,254,267 fr. Enfin, en 1861, d'après le compte général publié dans le numéro d'avril des *Annales de la Sainte-Enfance*, le montant des souscriptions et des offrandes s'est élevé à 1,385,741 fr. 50 c.

Les publications de l'OEuvre se trouvent au bureau central du matériel, maison Bouasse-Lebel fils aîné, 29, rue Saint-Sulpice, à Paris, et chez tous les correspondants de l'OEuvre.

On y trouve en particulier les intéressantes *Annales de l'OEuvre de la Sainte-Enfance*, paraissant tous les deux mois.

III

L'*OEuvre Apostolique*, établie parmi les Dames chrétiennes, se rattache naturellement aux deux œuvres dont nous venons de parler. C'est d'elle que notre saint-père le pape Pie IX a dit qu'il voyait en elle la fille aînée de la Propagation de la Foi, quoique la Sainte-Enfance eût pris le pas avant elle. Son but spécial est de coopérer à l'expansion de la foi, en venant en aide aux besoins matériels du culte dans les missions étrangères. Les associées viennent aussi en aide aux besoins spirituels des missions par la prière, demandant à Dieu d'y envoyer de nombreux et saints ouvriers apostoliques, et d'accorder à ces peuples des grâces abondantes de conversion et de salut.

Cette OEuvre, étant en quelque sorte la continuation de celle des saintes femmes auprès de Notre-Seigneur, est placée sous leur patronage spécial. Les associées récitent chaque jour un *Pater*, un *Ave* et l'oraison pour la propagation de la foi. On les invite en outre à ajouter quelquefois librement à ces prières d'autres pratiques de dévotion, par exemple, la sainte messe, le chapelet, une visite au Saint-Sacrement, le chemin de la croix, etc.

Chaque jour, la sainte messe est célébrée pour les fins de l'OEuvre en général, et en particulier pour les besoins spirituels des associées vivantes et décédées. Tous les mois, il y a une réunion pieuse où l'on entend une instruction suivie de la messe ou de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

L'OEuvre reçoit avec reconnaissance les objets neufs, ou ayant déjà servi, qui peuvent être tranformés par le travail des associées en ornements d'autel, aubes, surplis, nappes d'autel, etc. On demande particu-

lièrement des robes, des morceaux de soie et de velours, et des étoffes de tous les genres, de la toile, des rubans, des bijoux, des images, des tableaux.

Les ressources matérielles proviennent des dons, souscriptions et cotisations volontaires des associées; des loteries, quêtes et sermons de charité, et principalement des travaux manuels exécutés par les membres de l'œuvre, soit chez elles, soit dans les ouvroirs établis à cet effet. Les hommes peuvent aussi participer aux avantages spirituels de l'OEuvre Apostolique, à titre de souscripteurs ou de bienfaiteurs.

Un conseil général est établi à Paris; dans les autres villes, les associées forment des séries dirigées par des Dames collectrices; à la tête des séries il y a un conseil et un bureau d'administration. Les conseils locaux relèvent du conseil général. L'œuvre est aujourd'hui entièrement organisée dans les villes de Paris, Bordeaux, Brest, Dax, Hazebrouck, le Mans, Orléans, Rennes, Saint-Brieuc. Dans douze autres villes, le temps ne lui a pas encore permis d'arriver à cette organisation régulière, mais bientôt ses efforts y seront couronnés de succès.

Chaque année, après une exposition publique où figurent les envois des différentes localités où l'OEuvre est établie, on expédie dans les diverses missions tout ce que le zèle des associées a pu réunir. Voici, d'après le compte rendu officiel, le tableau des objets envoyés dans les missions après avoir figuré à l'exposition de l'exercice 1860-1862 :

Chasublerie.	665	objets, pour	34,566 fr.	» c.
Vases sacrés.	162	—	4,830	50
Linge d'église.	4,373	—	8,713	75
Objets de piété.	(Plusieurs milliers)		5,659	»
Objets personnels.	517	—	2,706	60

On peut se procurer des notices plus étendues sur l'OEuvre et les renseignements qui la concernent, à Paris, 28, rue des Postes, par madame la Supérieure des Sœurs de la Propagation de la Foi, présidente de l'OEuvre.

IV

L'*OEuvre des Ecoles d'Orient* est née d'un contre-coup de la campagne de Crimée. Les puissances alliées avaient annoncé l'intention d'arracher les chrétiens d'Orient à l'intolérance musulmane et au protectorat russe. Quelques hommes de science et de foi, des membres de l'Institut, parmi lesquels il faut citer le baron Cauchy et M. Charles Lenormant, conçurent la pensée de profiter des circons-

tances pour venir en aide à ces populations orientales, et ils pensèrent que la première chose à faire était de favoriser parmi elles l'établissement d'écoles où elles trouveraient et les enseignements de la foi catholique et leur initiation à la civilisation européenne. Les premières réunions, bien peu nombreuses, se tinrent dans le salon de M. Cauchy, dans une maison de la rue Serpente. Quand cette maison fut démolie, on alla se réfugier chez M. Mandaroux-Vertamy, qui, lui aussi, a déjà quitté cette terre. Lorsque l'OEuvre prit une organisation plus régulière, elle choisit pour président M. le contre-amiral Mathieu, directeur du dépôt des cartes de la marine, et pendant quelque temps les réunions se tinrent dans son cabinet de directeur, dans la rue de l'Université. Malgré la bonne volonté et le zèle de tous, on s'aperçut bientôt qu'il fallait quelqu'un qui se consacrât tout entier à l'entreprise et qui en fît son affaire. Le conseil proposa cette œuvre de dévoûment à M. l'abbé Lavigerie, professeur à la Sorbonne, qui l'accepta avec empressement, et ne tarda pas à devenir (on peut le dire) le véritable créateur de l'OEuvre. Elle prenait un développement sensible, elle s'organisait, elle s'étendait, mais elle était loin encore d'avoir atteint les proportions que l'on pouvait légitimement espérer pour elle. A cette époque, les bureaux avaient été installés rue du Regard, 12, et c'est là aussi que se tenaient les réunions. Dans l'été de 1860, arrive tout à coup la terrible nouvelle des massacres de Syrie. La plupart des membres du conseil étaient éloignés de Paris; le directeur lui-même avait été forcé par l'état de sa santé d'aller demander un peu de repos aux Pyrénées. Cependant ceux des membres du conseil qui se trouvaient à Paris accourent aux bureaux, on se rencontre, on se convoque les uns les autres, le télégraphe se met en mouvement, et peu de jours après le directeur et les principaux membres du conseil peuvent décider l'ouverture d'une souscription extraordinaire pour les victimes des massacres de Syrie. L'opinion publique accueille avec une faveur marquée l'initiative prise par l'OEuvre des Écoles d'Orient; les aumônes arrivent de tous les côtés; la souscription produit deux millions. Au premier moment, on avait pourvu aux besoins les plus pressants, on avait envoyé de l'argent, des vêtements; mais il fallait mettre dans la distribution de ces secours abondants de l'ordre, de la régularité. M. l'abbé Lavigerie partit pour la Syrie. Au printemps de 1861, il publia le compte rendu de son voyage ainsi que de l'emploi de la souscription. On avait conservé à ces intéressantes populations, avec la vie du corps, la vie de l'âme. Bientôt après, M. Lavigerie fut appelé à remplir à Rome les fonctions d'auditeur de rote pour la France. Il est resté directeur de l'OEuvre, et il travaille avec zèle, au centre même de la catholicité, à la développer et à l'étendre. A Paris, il a été rem-

placé par M. l'abbé Soubiranne, ancien vicaire général de Mgr Dupanloup à Orléans, qui déploie dans ces nouvelles fonctions le zèle le plus intelligent et le plus dévoué. L'OEuvre, depuis son origine, publie un Bulletin dans lequel sont consignés avec ses recettes et le détail de ses allocations, les faits qui intéressent le plus les associés, et un choix de lettres qui lui sont adressées. Le mode d'organisation est extrêmement simple. Les personnes agrégées à l'OEuvre donnent, avec une courte prière, une modeste aumône d'un franc par an. Pour mettre un peu d'ordre dans ces souscriptions si minimes, on a introduit des livrets; chaque personne pouvue d'un livret s'engage à recueillir tous les ans la souscription de dix agrégés, c'est-à-dire 10 francs. Dans chaque diocèse, il se forme un comité qui distribue les livrets, opère la rentrée des fonds et les transmet au bureau de l'OEuvre, à Paris. Une autre fois, nous entrerons dans quelques détails sur la nature des écoles qu'elle soutient.

V

L'Orient nous rappelle la belle *Œuvre des Pèlerinages*, qui a pour but de faciliter les moyens de visiter les saints Lieux. Par ses soins, tous les ans deux caravanes sont organisées. L'une va passer la semaine sainte et les fêtes de Pâques à Jérusalem; l'autre a lieu pendant les vacances de l'automne. L'itinéraire est déterminé d'avance. On s'embarque à Marseille, on touche à Malte, à Alexandrie, on débarque à Jaffa. De là on se transporte à cheval à Jérusalem, ce qui est l'affaire d'un jour et demi. Le séjour à Jérusalem dure environ trois semaines; pendant ce temps, on fait l'excursion de Bethléem et de Saint-Jean du Désert, puis celle de Saint-Sabas, de la mer Morte et du Jourdain. De Jérusalem on va à cheval, et en couchant sous la tente, par Naplouse, à Nazareth; de Nazareth on fait l'excursion du mont Thabor, de la mer de Tibériade, de la montagne des Béatitudes et de Cana; on revient à Nazareth, et par Séphoris on arrive au Carmel. De là, par Kaïffa, Saint-Jean d'Acre et Sidon, et en longeant toujours les bords de la mer, on arrive à Beyrouth, où la caravane se sépare. Les uns s'embarquent immédiatement pour la France, d'autres organisent entre eux une excursion dans le Liban, aux ruines de Baalbek, aux Cèdres, à Damas; d'autres s'embarquent pour Constantinople et la Grèce, d'autres enfin reviennent par l'Italie. Le pèlerinage proprement dit, de Jaffa à Beyrouth, dure quarante-deux jours. La traversée de Marseille à Jaffa ou à Beyrouth est d'une douzaine de jours; il va sans dire que les excursions dans le Liban, à Constantinople, en Grèce, en

Italie, ne sont pas comprises dans ce calcul. Grâce à un traité passé avec les Messageries impériales, l'OEuvre des Pèlerinages obtient des réductions considérables, et le voyage de Marseille à Marseille, dans les conditions ordinaires, coûte de 1,100 à 1,300 francs. Grâce à cette OEuvre éminemment chrétiennes, les Lieux saints sont visités tous les ans par un nombre croissant de pèlerins catholiques. On sait combien ils étaient rares à Jérusalem, non-seulement du temps de M. de Chateaubriand, mais encore à une époque beaucoup plus récente. Aujourd'hui, l'OEuvre dont nous parlons place le pèlerinage de Jérusalem à la portée d'un très-grand nombre de personnes, et on peut espérer que bientôt il n'y aura pas un département qui ne compte parmi ses habitants quarante, cinquante anciens pèlerins de Terre-Sainte.

L'OEuvre publie un bulletin; les bureaux sont à Paris, rue Furstenberg, 6.

VI

L'OEuvre de l'*Apostolat de la Prière*, approuvée d'abord par Mgr Darcimoles, alors évêque du Puy, en 1846, et ensuite par Mgr de Morlhon, son successeur, en 1848; enrichie en 1849, par Sa Sainteté le pape Pie IX, de nombreuses indulgences, renouvelées à perpétuité en 1861, a pour but de faire autant d'apôtres qu'il y a de chrétiens capables de prier.

En effet, outre l'apostolat de la parole, qui a fait l'occupation du divin Maître durant les *trois* années de sa vie publique et que ses ministres continuent d'exercer en son nom, il est un autre apostolat bien plus méritoire par lui-même, d'où l'apostolat de la parole tire toute son efficacité, l'apostolat de la prière, auquel Jésus-Christ a exclusivement consacré les *trente* premières années de sa vie mortelle, qu'il continue encore dans sa vie glorieuse au ciel et dans sa vie de sacrifice au saint tabernacle. Ce fut là l'apostolat de Marie, de saint Joseph, et de cette foule innombrable d'âmes cachées aux yeux des hommes, mais puissantes aux yeux de Dieu, qui n'ont pas moins fait pour la défense de l'Église et le salut des hommes que tous les docteurs par leurs écrits, et tous les prédicateurs par leur éloquence.

Le R. P. Ramière, aujourd'hui directeur de l'OEuvre, en a développé avec beaucoup d'éclat les fondements dogmatiques, les motifs d'excellence, d'utilité et d'opportunité, le plan et l'organisation, dans un beau livre intitulé l'*Apostolat de la Prière* (1 vol. in-12. — Paris, Ruffet. — On trouve aussi à la même librairie, le même ouvrage abrégé, et, de plus, le *Petit Manuel de l'Apostolat de la Prière*, grand in-32. — Cet opuscule contient sur l'OEuvre une notice dont nous

extrayons la plupart de ces détails, et de plus les prières recommandées aux associés.)

L'OEuvre de l'*Apostolat de la Prière* se distingue de la plupart des autres associations, en ce qu'elle n'impose à ses membres aucune charge nouvelle. Aucune formule, aucune œuvre particulière n'est requise. Il s'agit plutôt d'une direction générale d'intention, d'un esprit à prendre, esprit de zèle, esprit tout apostolique, qu'on doit appliquer à ses actions et à ses prières pour leur assurer une efficacité plus grande et un nouveau mérite. Ce n'est pas non plus une œuvre à part qui cherche à se substituer aux autres œuvres, ou même à marcher parallèlement avec elles, ce n'est pas même une archiconfrérie ayant sa constitution propre et s'affiliant des confréries locales : c'est *une ligue de zèle et de prières* dans laquelle sont appelés à entrer, sans rien changer à leur organisation et sans compliquer leurs pratiques, toutes les communautés, les congrégations pieuses, aussi bien que les personnes vivant isolément dans le monde.

Pour entrer dans cette sainte ligue, il suffit de se faire inscrire sur le registre de l'association; mais il n'est pas nécessaire que l'inscription soit nominale. Par cela même qu'une communauté ou congrégation s'agrége à l'apostolat, tous les membres présents et à venir y sont agrégés. Des billets d'agrégation sont délivrés aux personnes qui en font la demande et qui veulent bien en payer le port. La réception de ces billets n'est pourtant pas nécessaire pour faire partie de l'association. Il n'est pas nécessaire non plus que l'association soit érigée canoniquement dans une paroisse, comme cela serait nécessaire s'il s'agissait d'une nouvelle confrérie à établir

Afin qu'on ne soit pas exposé à perdre l'esprit de l'*Apostolat*, les associés sont engagés à offrir tous les jours à cette fin les œuvres de la journée, à réciter quelques prières spéciales, et, de plus, à renouveler chaque semaine, chaque mois et chaque année, certaines pratiques de piété en l'honneur du Sacré-Cœur.

Un lien extérieur et visible sert à unir, à rapprocher tous les associés de l'*Apostolat de la Prière :* c'est une publication mensuelle intitulée le *Messager du Sacré-Cœur* (36 pages in-12 par livraison. Paris, Ruffet. Le prix d'abonnement, port compris, est de 3 fr. pour toute la France; pour l'étranger, il varie suivant les conventions postales).

Le *Messager du Sacré-Cœur* a pris ce nom parce que le Sacré-Cœur est le centre, le point d'appui de l'OEuvre tout entière; en sorte que tous les membres se rallient dans ce divin Cœur, unissent leurs intentions aux siennes, et conspirent unanimement avec lui à l'accomplissement de son vœu le plus cher, de l'ouvrage qu'il est venu consommer : la gloire de Dieu par le salut des âmes.

Rappeler sans cesse ces pensées à l'esprit des associés, maintenir leur ferveur, animer leur zèle, centupler la puissance de leurs efforts en les unissant dans une pensée commune, en dirigeant leur pieuses intentions vers une fin unique : tel est le but que s'est proposé le *Messager du Sacré-Cœur*.

Nous avons sous les yeux les onze premières livraisons déjà publiées. Elles nous ont paru vraiment dignes de leur titre et de l'œuvre excellente à laquelle elles servent d'organe.

Chaque numéro contient au moins un article de doctrine solide, plus une notice sur quelque saint qui s'est signalé par sa zèle et son dévoûment au Cœur de Jésus, etc., etc. Pour chaque mois, on désigne aussi une intention pour laquelle tous les associés doivent spécialement prier; par exemple, pour le Souverain Pontife, pour les évêques, pour une mission, etc. Enfin, quelques traits ou récits font connaître des conversions, des exemples édifiants, etc.

Le *Messager du Sacré-Cœur* peut donc, avec confiance, frapper à la porte des communautés religieuses, des séminaires, des pensionnats chrétiens, des presbytères et des familles qui conservent les traditions de l'antique foi. Nous savons qu'on lui a fait l'accueil le plus favorable. Mais dans un moment où les catholiques sentent plus que jamais le besoin du secours divin et de la prière qui l'obtient, nous faisons des vœux ardents pour que cet excellent organe de l'Apostolat de la Prière s'étende de plus en plus.

P. Toulemont.

BIBLIOGRAPHIE

P. FRANCISCI XAVERII PATRITII E SOCIETATE JESU

De interpretatione sacrarum scripturarum libri II. Romæ, typis Joannis Baptistæ Marini et Socii, 1844. 2 vol. in-8°.

Commentationes tres, de scripturis divinis, de peccati originalis propagatione a Paulo descripta, de Christo pane vitæ. Romæ, ex typographia Bonarum Artium, 1851. 1 vol. in-8°.

De interpretatione oraculorum ad Christum pertinentium προλεγομένων, deque Christo Zacharlæ et Malachiæ Vaticiniis prænunciato Commentationes duæ. Romæ, typis Bernardi Morini, 1853. 1 vol. in-8°.

De Evangeliis libri tres. Friburgi Brisgoviæ, libraria Herderiana, 1853. 2 vol. in-4°.

De הוא, hoc est de immaculata Mariæ origine a Deo prædicta Disquisitio cum Appendice de feminini generis enallage in linguis semiticis usitata. Romæ, typis Bernardi Morini, 1854. 1 vol. in-8° et in-4°.

De consensu utriusque libri Machabæorum. Romæ, typis Sacri Consilii christiano nomini propagando, 1856. 1 vol. in-4°.

In Joannem Commentarium. Romæ, typis Bernardi Morini, 1857. 1 vol. in-8°.

In Marcum Commentarium. Romæ, apud Josephum Spithoever, 1862. 1 vol. in-8°.

Une nouvelle publication du R. P. Patrizzi, son commentaire sur saint Marc (Rome, 1862), nous fournit l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les ouvrages du célèbre interprète des saintes Écritures. Nous les passerons brièvement en revue suivant l'ordre chronologique.

L'auteur est, depuis de longues années, professeur d'Écriture sainte au Collége romain. Pendant les saturnales de la révolution romaine, il continua à expliquer les saintes Lettres; mais il fut obligé de transporter sa chaire en Angleterre et en Belgique. Son premier ouvrage n'a paru qu'en 1844. C'est un traité en deux volumes sur les règles d'interprétation de l'Écriture sainte et sur leur application. Nous ne croyons pas que cet ouvrage ait été surpassé depuis, et le savant écrivain qui en prépare une nouvelle édition n'aura pas de grands changements à y faire.

En 1851, il mit au jour à Rome trois courtes dissertations : la première sur *la divinité des saintes Ecritures* et surtout sur la nature, le mode et l'extension de l'inspiration divine; la seconde sur la *propagation du péché originel décrite par saint Paul*; la troisième sur *le Christ, pain de vie*, tel qu'il paraît dans l'Évangile de saint Jean. C'étaient des extraits du cours d'Écriture sainte qu'il avait professé peu auparavant à Louvain.

En 1853, il fit imprimer une autre dissertation, courte comme les précédentes, mais d'une importance telle que nous voudrions la voir entre les mains de tous les élèves de théologie, lorsqu'on leur explique le Traité de l'Incarnation. Le titre ne semble pas promettre beaucoup : *Un prolégomène à l'interprétation des divins oracles touchant le Christ, et deux commentaires sur le Christ prédit par Zacharie et Malachie.* Et cependant, sous une forme concise, on trouve là une excellente *Christologie*, pour nous servir d'un mot inventé par les Allemands.

La même année parut à Fribourg en Brisgau le grand ouvrage du P. Patrizzi sur les Évangiles. Il y travaillait depuis bientôt vingt ans, et une grande partie en avait été autographiée à Rome pour servir de cahiers à ses élèves. Deux parties de cet ouvrage sont complétement achevées, les prolégomènes des quatre Évangiles, et la concorde ou la disposition de ces mêmes Évangiles avec les preuves et la discusson de cette concorde. Dans ces deux parties, toutes les difficultés historiques sont abordées de front et résolues avec un savoir étonnant. L'auteur aurait voulu donner en même temps l'exégèse de tous les Évangiles ; mais comme ce travail, vu les soins minutieux qu'il y consacrait pour respect pour le texte sacré, menaçait de durer encore de longues années, ses supérieurs lui conseillèrent de confier à la presse ce qui était achevé. C'est ainsi que le livre *De Evangeliis* a paru, contenant l'explication de quelques chapitres seulement de chacun des évangiles. Remarquons toutefois que cette lacune a bien moins d'importance qu'on ne pourrait le coire. Lorsqu'on a sérieusement étudié une partie des évangiles, on n'a pas grand'peine à comprendre le reste : faits, doctrines, personnes, lieux, langage, style, tout se ressemble presque partout : l'important est d'être initié.

Plût à Dieu qu'un homme de beaucoup de doctrine théologique, d'un bon sens exquis, maniant la langue française avec facilité, simplicité et une noble élégance, se chargeât de donner en français une Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en tirant partie des précieux travaux du P. Patrizzi. Le nombre des points, pour lesquels il y aurait à examiner s'il conviendrait de suivre le professeur romain, est bien peu considérable. Par exemple, le *adimpletum est* de saint Mathieu indique-t-il toujours un accomplissement littéral, et ne faut-il pas y voir quelquefois un accomplissement dans le sens accommodatice? Saint Luc a-t-il voulu s'astreindre à suivre l'ordre des temps, au point de ne pas même se permettre de rapprocher des discours dogmatiques de Notre-Seigneur d'autres discours semblables? Les événements de la dernière scène ne pourraient-ils pas s'enchaîner dans un ordre plus naturel? Lorsqu'un évangéliste emploie le mot : *dixerunt*, et qu'un autre, désignant la personne qui parle, écrit *dixit*, ne faut-il pas interpréter les deux évan-

géliste dans le sens qu'une seule personne a parlé, mais comme au nom de tous ses compagnons? Ne faudra-t-il pas accepter l'interprétation que donne Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, des paroles de Notre-Seigneur sur son avénement?

L'année qui suivit la publication du livre *De Evangeliis*, on s'occupait à Rome des travaux préparatoires à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. La piété du P. Patrizzi ne lui permit pas de refuser son tribut d'amour à la Reine du ciel. Il composa donc une dissertation sur la manière dont il faut lire le texte célèbre de la Genèse : *Ipsa conteret caput tuum* ou bien *ipsum*. En s'appuyant sur l'original hébraïque et sur un grand nombre de versions, il prouva qu'il faut lire *ipsum*, de sorte que ce n'est pas la femme, mais le fils de la femme qui brise la tête du serpent infernal; toutefois il démontra en même temps que la totalité des paroles que Dieu prononça en cette circonstance, n'en demeure pas moins un témoignage décisif en faveur de la conception sans tache de la Mère de Dieu.

Pendant que le P. Patrizzi était à Louvain, il n'avait pas sous la main tous les ouvrages dont il s'était servi pour écrire son livre *De Evangeliis*, mais il en trouva d'autres qui lui permirent de faire pour les deux livres des Machabées ce qu'il avait entrepris par rapport aux saints Évangiles. Avare de son temps jusqu'à ne se permettre aucune distraction, il employa les loisirs que lui laissaient ses classes à mettre d'accord les deux livres que nous possédons, et à ne faire qu'un récit suivi des événements racontés dans l'un et dans l'autre. Il acheva ce travail à Rome, où il le publia en 1856. Presque toutes les difficultés proviennent de la chronologie, non-seulement parce qu'on ne suivait pas partout en Orient le même mode de compter et de commencer les années, mais encore parce que la correction julienne du calendrier eut lieu au temps de Machabées. Cette correction ne s'est faite ni d'une manière assez systématique, ni avec assez de décision : ce qui donna lieu aux perturbations les plus singulières. Il faut en voir le détail dans le P. Patrizzi, dont le travail chronologique ne peut être qualifié que d'une seule manière : il faut l'appeler *une merveille d'exactitude, de perspicacité et de patience*. Aussi doutons-nous que les protestants, qui tantôt rejettent et tantôt admettent l'inspiration des livres des Machabées, les attaquent encore au point de vue de la vérité historique.

Après que le professeur du Collége romain eut terminé ce travail, il revint aux saints Évangiles. En 1857, il publia un commentaire sur saint Jean. Nous avons annoncé en commençant que le commentaire sur saint Marc vient de voir le jour. Dans l'un et l'autre il suit la même méthode. Il suppose que le lecteur qui veut approfondir le sujet possède son ouvrage *De Evangeliis*, il y renvoie souvent. Il ne néglige

pas cependant le lecteur ordinaire, il emprunte à son grand ouvrage le résultat de ses discussions dans la mesure nécessaire pour l'intelligence du texte. Du reste, partout il évite les longues discussions. Il s'attache à faire comprendre le sens au moyen de scholies qu'il prend souvent dans les anciens écrivains ecclésiastiques ; il explique les mots, les locutions sans disserter ; il montre l'enchaînement des faits, et ce qui est encore plus important, l'enchaînement des propositions qui sortent de la bouche divine du Sauveur. Nulle part il n'y a de nuages, nulle part de longueur ; les deux volumes sont des commentaires qui aident le lecteur dans l'étude du texte sacré et ne l'accablent pas. A la fin de son travail sur saint Marc, le P. Patrizzi a placé deux appendices : l'un a pour objet d'examiner si, parmi les disciples des apôtres, il y a eu deux Marc, l'un disciple de saint Pierre, l'autre disciple de saint Paul. Le P. Patrizzi avait soutenu l'affirmative dans son livre *De Evangeliis;* il la soutient de nouveau et prouve contre le Dr Benoît Welte, qui l'avait attaqué sur ce point avec beaucoup de courtoisie, que ce n'est pas là une nouveauté. L'autre appendice se rapporte à l'année de l'emprisonnement de saint Paul à Jérusalem. Cette question tient à la précédente. Le P. Patrizzi, en la reprenant, écarte les difficultés que lui avait opposées le Dr Welte, et démontre de nouveau que cet emprisonnement a eu lieu l'an 53 de l'ère vulgaire.

Une qualité qui distingue tous les travaux du P. Patrizzi et qui mérite d'être remarquée, maintenant que l'étude approfondie du latin commence à être considérée en Italie comme une partie de l'archéologie, c'est la langue qui est vraiment latine, et la forme qui est littéraire autant que le comporte le sujet.

I. DICTIONNAIRE D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE D'APRÈS LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE, par Auguste Scheler, bibliothécaire du roi des Belges. — Bruxelles, A. Schnée. Paris, Firmin Didot, 1862.

II. GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES DE LA FRANCE, par Louis de Baecker. — Paris, Ch. Blériot, 1860.

III. ÉTUDES ÉTYMOLOGIQUES, HISTORIQUES ET COMPARATIVES SUR LES NOMS DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES DU DÉPARTEMENT DU NORD, par E. Mannier. — Paris, Aubry, 1861.

I

On ne saurait disconvenir que de nos jours la philologie a fait d'importants progrès. Les origines de notre langue, en particulier, trop longtemps négligées, ont été sérieusement examinées. On connaît les

travaux de MM. Raynouard, Edélestand Du Méril, Albin d'Abel de Chevallet, Chavée, Gachet, etc. En s'engageant résolûment dans les voies ouvertes par l'école allemande des Bopp, des Grimm, des Pott et des Diez, la philologie moderne est arrivée à fixer, sinon tous les principes, au moins un certain nombre des principes qui règlent l'étymologie de la langue française.

Autrefois Nicot, Ménage, Caseneuve et Du Cange, ces hommes de science et d'érudition, que nous appellerions volontiers les pionniers de la philologie française, s'avançaient sans guide et sans flambeau à travers les matériaux amoncelés confusément autour d'eux. Aussi, quoiqu'ils ne manquassent ni de jugement, ni de finesse, ni de talent, ni de vastes connaissances, se trouvaient-ils trop souvent réduits à d'ingénieuses conjectures. A leur époque, l'étymologie était encore à l'état de science divinatoire; aujourd'hui elle réunit les éléments d'une science positive, et l'on pourrait presque dire qu'un jour elle deviendra une science exacte. Il s'en faut néanmoins que tout soit découvert, il s'en faut peut-être même que tout ce qu'on regarde actuellement comme acquis à la science, le soit réellement d'une manière définitive. Au moins est-il certain qu'on ne marche plus à l'aventure et que déjà d'importants résultats ont été obtenus.

M. Scheler n'a pas essayé de consigner dans son *Dictionnaire* toutes les solutions proposées jusqu'ici sur les questions d'étymologie française pour arriver à ces résultats. Plus la science se fixe et se complète, mieux on voit que, parmi ces solutions, il en est qui ne sont nullement admissibles. Dès lors, à quoi bon remettre en circulation des erreurs déjà manifestes, et d'autres qui ne tarderont probablement pas à le devenir? Ne valait-il pas mieux résumer d'une manière à la fois substantielle et concise ce qu'on peut considérer comme assuré d'après les dernières recherches, et nous familiariser ainsi avec les conquêtes récentes de la linguistique française? C'est ce qu'a fait M. Scheler. Par ce procédé, son dictionnaire est devenu comme un manuel qui dispense de longues recherches, et donne en peu de mots, sur chaque point, des renseignements authentiques.

Ce n'est pas à dire pour cela que l'ouvrage de M. Scheler soit parfait et ne laisse plus rien à désirer. Par là même que l'auteur a fait un choix parmi les différentes opinions, il doit s'attendre à ne pas satisfaire tout le monde. Quelques-uns trouveront sans doute qu'il s'attache trop exclusivement à Diez, et que l'abondance prépondérante avec laquelle ce savant a traité toutes ces questions suffirait, à défaut d'autres raisons, pour expliquer une préférence si marquée. D'autres lui prêteront un faible pour les Belges et les Flamands; d'autres lui attribueront d'autres défauts. Mais nul ne pourra l'accuser de vouloir rester incom-

plet; car il nous donne l'assurance qu'il continuera à consacrer ses loisirs au perfectionnement de son œuvre. Pour le moment, dit-il, « son ambition ne va pas plus loin que d'avoir fourni un livre utile, et qui ne soit pas trop indigne du rôle élevé assigné à l'art étymologique, dans l'ensemble des connaissances qui ont pour objet la génération et la manifestation des idées. »

Nous ne craignons pas de le dire, M. Scheler a non-seulement atteint, mais dépassé son but.

II

La *Grammaire comparée* de M. de Baecker nous a paru plus intéressante qu'approfondie.

L'introduction renferme des notions et des renseignements qu'on trouve dans plus d'un autre livre et avec de plus amples développements. Mais on doit savoir gré à l'auteur d'avoir réuni brièvement en un corps des détails épars ailleurs, et d'avoir par là mis tout le monde à même de prendre facilement une connaissance générale des premiers principes de la philologie comparée. On peut résumer ainsi ce qu'il dit, dans cette introduction, des différents idiomes de la France et de la formation de la langne actuelle.

A la fin du VIIIe siècle ou tout au commencement du IXe, on trouve en France six idiomes différents : le celtique, l'ibérien ou le basque, le latin, l'allémanique ou l'idiome des Burgondes, le saxon et le scandinave. Ces trois derniers ne sont que des rameaux d'une même branche.

En présence d'éléments si divers, le latin avait dû nécessairement se corrompre. Il avait en effet subi nne transformation complète, et de son mélange avec les autres idiomes était sorti la langue *romane rustique*. Dans les provinces situées au midi de la Loire, où tout rappelait encore la civilisation romaine, cette langue conserva plus d'affinité avec le latin que dans les provinces septentrionales où le contact avec les conquérants germaniques était plus immédiat et plus continu. De là vint la division de la langue romane en langue d'Oc et en langue d'Oil[1]. La ligne de démarcation entre ces deux idiomes commence au sud-ouest de la France au bord de la Gironde, se dirige à travers les départements de la Charente-Inférieure, et de la Charente vers l'est de celui de la Vienne et le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse; puis pénètre

[1] Nous avons donné à ce sujet quelques détails dans un article sur *l'élément germanique dans la langue française*. (V. *Etudes de théologie, de philosophie et d'histoire*, 1860, p. 98-130).

dans l'Allier et passe à l'est du Puy-de-Dôme et au nord des départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche et de l'Isère.

« Aujourd'hui, dit M. de Baecker, la langue d'oc subsiste encore dans plusieurs dialectes vulgaires de certains départements de la France, savoir : Le *languedocien* proprement dit, parlé dans le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, l'Aube, l'Ariége, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Tarn, l'Aveyron, le Lot et le Tarn-et-Garonne, le *provençal*, dans la Drôme, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Hautes et les Basses-Alpes et le Var; le *dauphinois*, dans l'Isère; le *lyonnais*, dans le Rhône, l'Ain et la Saône-et-Loire; l'*auvergnat*, dans l'Allier, la Loire, la Haute-Loire, l'Ardèche, la Lozère, le Puy-de-Dôme et le Cantal; le *limousin*, dans la Corrèze, la Haute-Vienne, la Creuse, l'Indre, le Cher, la Vienne, la Dordogne, la Charente, la Charente-Inférieure et l'Indre-et-Loire; le *gascon*, dans la Gironde, les Landes, les Hautes et les Basses-Pyrénées et le Gers.

« Les dialectes principaux de la langue d'oïl sont : le *normand*, qui comprend les sous-dialectes parlés dans la Bretagne, le Perche, le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Saintonge; le *picard*, qui comprend les sous-dialectes parlés dans la Picardie, l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le bas Maine, la Thiérache et le Rhetélois; le *bourguignon*, qui comprend les sous-dialectes parlés dans le Nivernais, le Berry, l'Orléanais, la Touraine, le bas Bourbonnais, l'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine et la Franche-Comté [1]. »

A côté de tous ces dialectes français, on trouve encore en France des idiomes étrangers. En prenant pour base le dernier recensement fait avant l'annexion de Nice et de la Savoie, il y avait en 1860 dans un même empire : 200,000 Français parlant le flamand, 1,160,000 l'allemand, 1,070,000 le breton, 160,000 le basque, 200,000 l'italien, 100,000 le catalan ou l'espagnol, 14,000,000 le romano-provençal, 18,891,618 le français proprement dit avec ses différents dialectes. La France résume donc à elle seule la plupart des langues de l'Europe, comme elle tend à imposer sa propre langue au public éclairé de tous les peuples de l'Europe.

Dans le corps de la Grammaire, la brièveté à laquelle l'auteur a voulu s'assujettir a nui parfois à la rigoureuse exactitude. Nous n'en citerons qu'un exemple. Il est dit à la page 134, dans un tableau comparatif des suffixes anglo-saxons, flamands et allemands, que le suffixe anglo-saxon *a*, supprimé en flamand ou changé en *er* ou en *te*, se supprime aussi en allemand ou se change en *er*. A la page suivante on dit que ce suffixe est supprimé en flamand et en allemand, ou remplacé

[1] P. 52, 53.

par un son sourd, et on donne comme exemple l'anglo-saxon *yrfenuma*, héritier, en flamand *erfgenaem*, en allemand *erbe*. Ce n'est pas l'allemand *erbe* qui correspond aux mots *yrfenuma* et *erfgenaem*, mais bien *erbenehmer*, ou l'ancien mot *erbnem*, aujourd'hui tombé en désuétude, mais usité encore en 1727, comme on le voit dans le dictionnaire de Schmeller (p. 102). Ces deux mots répondent parfaitement à la règle de la page 134, puisque dans l'un le suffixe anglo-saxon *a*, disparaît entièrement, et dans l'autre se change en *er*. Il est vrai que *erbe*, qui se termine par un *e* muet, paraît satisfaire à la règle de la page 135; mais en remontant au sens primitif du mot, on trouve que *erbe*, primitivement : héritage, correspond à l'anglo-saxon *yrf*, *arf*, *orf*, et au flamand *erf*, qui n'ont point de suffixe. Le muet qui le termine ne peut donc point être considéré comme un assourdissement du suffixe *a* de *yrfenuma*.

Nous pourrions faire d'autres remarques du même genre. Mais nous passons volontiers sur ces imperfections de détail qui n'ôtent rien à la valeur de l'ensemble. Ajoutons seulement encore une observation d'une autre nature.

Pourquoi M. de Baecker ne s'est-il pas renfermé dans les limites de la philologie? quelle nécessité pour un philologue de se draper du manteau de la philosophie et de la théologie? que signifie ce rapprochement de la génération du Verbe et de l'origine du langage? y a-t-il un point de comparaison entre ces deux ordres d'idées? est-il vrai dans un sens quelconque que la parole est l'attribut le plus grand de la Divinité? Dieu s'est défini lui-même : *Ego sum qui sum*, et non : *Ego sum qui loquor*. D'ailleurs la parole dont il s'agit est celle dont parle saint Jean au commencement de son Évangile, puisqu'on cite ce commencement, c'est-à-dire le Verbe, mais le Verbe est-il un attribut et non pas plutôt une personne de la Divinité? Puis, à propos de l'origine des langues, chercher la grandeur de Dieu dans sa dénomination par « deux lettres, la première et la dernière de l'alphabet, » est-ce un jeu d'esprit de bon goût? De plus, quel rapport y a-t-il entre la parole de Dieu produisant le monde de rien, et le langage humain, d'abord un et se divisant ensuite à la tour de Babel, entre la parole créatrice et la langue primitive, la langue mère de l'humanité? Enfin, pour ne pas tout dire, qui croira que la tradition de l'unité de langage à l'origine ne remonte pas au delà de Moïse et qu'elle est émanée de lui?

Tout cela cependant, et bien d'autres choses encore, se trouvent dans l'*introduction* de la Grammaire de M. de Baecker. Nous n'en citerons que le début :

« Avant toutes choses était le Verbe, et le Verbe était Dieu; le « monde a été créé par la puissance du Verbe, et le Verbe a été la

« lumière du monde, et le monde n'a eu qu'un Verbe : *Erat autem « terra labii unius et sermonum eorumdem* » (Gen., IX, 1). » Ainsi s'expriment la Genèse et l'Évangile. Pour Moïse, le législateur d'Israël, et pour Jean, l'apôtre du christianisme, la parole est l'attribut le plus grand, le plus digne de Celui qu'ils désignent par deux lettres, la première et la dernière de l'alphabet : *Ego sum alpha et omega :* Je suis le commencement et la fin. La parole divine a donné la vie à l'univers, et elle s'est reflétée dans la langue de l'humanité, une langue mère : voilà la tradition. Émanée de Moïse, adoptée par le christianisme, elle a atteint les proportions d'une croyance religieuse et elle est restée longtemps incontestée... »

Il suffit. Décidément, M. de Baecker ne s'est point grandi en cherchant à se placer sur le piédestal de la théologie.

III

Les *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord*, par M. Mannier, sont le fruit d'un travail long et patient. Pour retrouver l'étymologie des noms de lieu dans le département du Nord, l'auteur a compulsé les anciennes chartes des rois ou des communes, les cartulaires des églises ou des abbayes, les pouillés des diocèses et d'autres documents de même nature, dans lesquels ces lieux se trouvent mentionnés. C'est, selon nous, la vraie manière d'arriver à une étymologie authentique. Trop souvent on a négligé de remonter ainsi à la source, et l'on s'est contenté de juger des noms par ce qu'ils étaient dans le moment, sans s'inquiéter de ce qu'ils avaient pu être autrefois. De là tant d'anachronismes étymologiques. Un procédé non moins sage et constamment suivi par M. Mannier, c'est de n'avoir point cherché les éléments constitutifs des noms en dehors des langues parlées dans le pays, au moment de la naissance des villes et des villages qui portent ces noms, mais dans le langage des peuples qui se sont établis et qui ont vécu d'une manière stable dans ces contrées. Et ici encore, il faut lui savoir gré de s'être tenu également éloigné de la celtomanie, qui voit partout des restes de la langue des anciens Gaulois, et d'un esprit de système non moins faux, qui veut tout trouver dans celle des conquérants latins ou germains.

En parcourant cet ouvrage, on voit que, pour les noms de lieu, l'élément germanique règne exclusivement dans l'arrondissement de Dunkerque. Dans celui d'Hazebrouck il commence à subir le mélange du latin, quoique dans une très-faible proportion. Il domine

encore dans celui de Lille ; mais il va en diminuant graduellement dans ceux de Valenciennes, de Douai et d'Avesnes. Enfin, dans l'arrondissement de Cambrai, plus des quatre cinquièmes des noms sont latins ou français d'origine. Ce résultat philologique est conforme aux faits historiques qui en sont la cause principale. Le département actuel du Nord formait autrefois la limite inférieure des peuplades germaniques, qui étaient parvenues à se maintenir sur la rive gauche du Rhin, dès avant la grande invasion du ve siècle ; et l'on conçoit que, à mesure qu'on s'éloigne du nord, l'influence gallo-romaine ait dû gagner du terrain. C'est ce qui explique comment le flamand, aujourd'hui encore le langage presque exclusif des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, au moins parmi le peuple, a proportionnellement disparu dans les arrondissements plus méridionaux de Valenciennes, de Douai, d'Avesnes et de Cambrai. On voit aussi par là, que le livre de M. Mannier n'est pas seulement utile aux recherches philologiques, mais qu'il ne manque pas d'une certaine importance pour l'étude de l'histoire et de la géographie du département du Nord.

H. Mertian.

L'INTÉRIEUR DE JÉSUS ET DE MARIE, d'après le Manuscrit authentique et inédit du père Grou.

On ne saurait trop encourager, nous semble-t-il, la reproduction de certains ouvrages, qu'un véritable mérite et une vogue justement acquise signalent à l'attention du public ; mais c'est à la condition que des soins éclairés et consciencieux, loin de nuire à leur perfection, sauront leur donner plus de valeur, en les revêtant d'une forme plus en rapport avec les sentiments de leur auteur, ou plus en harmonie avec les exigences de notre époque.

Ces soins ont présidé à la nouvelle édition que nous annonçons. On trouvera dans *l'Intérieur de Jésus et de Marie* tout ce qui fait le prix des nouvelles éditions faites par le même éditeur[1].

L'Intérieur de Jésus et de Marie est précédé d'une notice biographique sur l'auteur. Le père Jean-Nicolas Grou n'était connu jusqu'à ce jour que par un article inséré dans *l'Ami de la religion et du roi*.

[1] Par exemple : du *Chrétien sanctifié par l'Oraison dominicale*, par le P. Grou ; du *Chrétien selon le cœur de Jésus*, par le P. Waldener ; de la *Sagesse chrétienne*, par le P. Guilleminot ; des *Entretiens sur la vie cachée de J.-C. dans l'Eucharistie*, par le P. Lallemand ; et de la *Préparation au passage du temps à l'éternité*, traduite du P. Nuremberg, par le P. de Courbeville.

Les détails qu'il renferme ont été puisés à des sources sûres ; mais ils ne sont pas complets. L'éditeur a eu la bonne fortune de pouvoir nous donner une biographie plus exacte et plus étendue. Il faut avouer qu'il a été bien favorisé dans l'exécution de son dessein ; il a pu consulter des témoins encore vivants qui ont vu et intimement connu le P. Grou, compulser ses manuscrits, une partie de sa correspondance, et donner ainsi à son œuvre toutes les garanties désirables. Cette notice, qui à elle seule forme un travail complet, a été tirée à part pour les amateurs ; elle est aussi édifiante qu'instructive.

Le P. Grou passa une grande partie de sa vie dans l'étude et dans la retraite ; point de faits saillants et extraordinaires ; c'est la modeste existence d'un savant que parviennent à peine à troubler les bouleversements religieux et politiques. En France, en Allemagne, en Angleterre, l'ancien jésuite laissa tour à tour des traces ou de sa science, ou de sa piété. Interprète fidèle et éclairé de Platon, le P. Grou a montré dans les traductions de quelques Dialogues du grand philosophe, qu'à cette époque de décadence littéraire, l'amour de l'antiquité n'était pas éteint partout. Plus tard il essaya de défendre son institut contre les attaques d'ennemis puissants et acharnés. Mais quand l'obéissance lui eut fait un devoir du silence, il n'eut plus d'autre occupation que l'étude des anciens auteurs qu'il annotait avec goût, et la composition de traités ascétiques qui respirent la plus tendre piété et la doctrine la plus saine.

Cette existence si bien remplie se termina dans une sorte d'exil ; du moins plus heureux que d'autres de ses confrères dans le sacerdoce, le P. Grou avait-il trouvé pour sa vieillesse un abri sûr et une hospitalité généreuse. Le nom de la famille Weld est désormais inséparable de celui de l'ancien jésuite ; ce fut sous son toit, destiné à abriter d'autres infortunes, que le P. Grou termina ses soixante-douze années d'une vie laborieuse et éprouvée ; c'est encore là qu'il repose en paix, comme pour signaler à nos respects et à notre reconnaissance la mémoire et la famille de ses bienfaiteurs.

A cette biographie succède un catalogue raisonné des ouvrages tant imprimés qu'inédits du P. Grou. Pour ce qui est du manuscrit, une lettre au P. Simpson dont le *fac-simile* se trouve en tête de cette édition, nous le fait parfaitement connaître. Les ouvrages imprimés sont en assez grand nombre. L'éditeur n'a rien épargné pour en rendre la liste aussi complète que possible, et sa notice peut, à cet égard, servir de modèle d'exactitude bibliographique [1].

[1] Qu'il nous permette cependant de relever quelques omissions. — Il donne pour la traduction des *Lois* de Platon une édition de *Paris de* 1796 ; nous ne som-

L'Intérieur de Jésus et de Marie a son article à part. Les révélations intéressantes que renferme cet article sont en effet nécessaires pour que l'on comprenne l'opportunité et même la nécessité de la nouvelle édition. Le P. Grou avait composé ces traités pour mademoiselle Weld, à laquelle il en avait remis le manuscrit; plus tard, dans la prévision qu'on pourrait être un jour tenté de le livrer à l'impression, il le redemanda et le recopia tout entier de sa main, en ayant soin de faire les corrections et les additions qu'il jugea convenables. Ce second manuscrit, qui doit être considéré comme la véritable pensée de l'auteur, était seul destiné à voir le jour; c'est précisément le contraire qui arriva. Une copie du premier, faite à la hâte par une amie de mademoiselle Weld, fut par elle donnée au public après la mort du P. Grou. Cette publication, dont un excès de zèle peut faire excuser la précipitation, était peu correcte et aurait d'ailleurs été reniée par l'auteur; les fautes qu'elle contient, conservées et même augmentée par l'incurie des typographes et par la négligence des éditeurs, se sont perpétuées dans les éditions suivantes, de manière que la seizième, qui date de 1861, est en plusieurs endroits en contradiction manifeste non-seulement avec le bon sens et avec la pensée du P. Grou, mais même avec l'enseignement de l'Église. Il est déplorable qu'un ouvrage de ce mérite ait été ainsi défiguré, d'autant plus que les traductions qui en ont été faites en anglais, en allemand et en espagnol, doivent présenter les mêmes défauts [1].

C'était donc rendre un grand service à la mémoire du P. Grou et aux justes désirs des âmes pieuses, de restituer à un de nos meilleurs ouvrages ascétiques sa forme véritable et sa perfection.

Nous ne nous arrêterons pas à faire l'éloge de *l'Intérieur de Jésus et de Marie;* les nombreuses éditions qui l'ont répandu montrent tout ce que les personnes pieuses y ont trouvé d'aliment pour leur dévotion, et la bienveillante approbation d'un éminent prélat, en dominant ces

mes parvenu à la rencontrer qu'une fois; c'est dans le catalogue de la bibliothèque Boulard, t. I, n° 2734; encore y est-elle indiquée en cinq volumes in-12, ce qui doit être inexact. La traduction des deux autres Dialogues aurait-elle été jointe à celle-ci? N'ayant pas eu cette édition sous la main, nous n'émettons notre observation qu'à titre de conjecture. Nous avons aussi trouvé une édition de *la Science du Crucifix*, Lyon, Perisse, 1860, in-16, p. XII-166; les *Caractères de la vraie dévotion*, Gand, Rousseau père, 1851, in-32, p. 176; la *Science pratique du Crucifix*, Saint-Brieuc, Prudhomme, 1825, in-18 de 10 feuilles, et Lyon, Perisse, 1854, in-12; les *Méditations en forme de retraite* ont encore paru à Gand, chez Rousseau père, 1850, in-12. Qu'on nous pardonne ces détails peu intéressants; on y verra qu'en fait de bibliographie le dernier mot n'est jamais dit.

[1] J'observerai en passant que la traduction espagnole n'est pas de 1846, mais de 1841. Voir *Bulletin bibliographique espagnol*, 1846, p. 290, n° 816.

tacites témoignages, donne à l'œuvre du P. Grou de nouvelles assurances de succès. Comment d'ailleurs faire des extraits d'un livre où tout est à lire, à méditer, à savourer et surtout à pratiquer? Nous laissons à chacun la douce tâche de pénétrer dans l'intérieur de Jésus et de Marie, que le P. Grou a si bien su nous dévoiler.

P. Sommervogel.

DE LA FAMILLE, *leçons de philosophie morale*, par M. Amédée de Margerie, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. (Paris, chez Vaton, rue du Bac, 43; Nancy, chez Vagner.)

Ce livre est digne à tous égards de l'attention des esprits sérieux. M. Amédée de Margerie s'est proposé de combattre un des dangers les plus redoutables de notre temps. L'affaiblissement de l'esprit de famille et des vertus domestiques; et le désir de propager des vérités utiles l'a déterminé à franchir l'enceinte trop étroite d'un cours de faculté, afin de faire participer un plus nombreux auditoire aux fruits de son travail et de ses méditations.

La famille dont ce livre entreprend de tracer les devoirs est la famille chrétienne, c'est-à-dire la famille primitive, relevée de la déchéance dans laquelle les religions fausses l'avaient entraînée, et rétablie dans son intégrité et dans ses droits essentiels. Ses caractères constitutifs sont l'unité, la perpétuité, la hiérarchie et la dignité des faibles; la charité en est l'âme et le principe vital. L'auteur s'est appliqué à montrer par l'histoire l'œuvre de régénération accomplie par le christianisme. Puis, se plaçant au point de vue, seul vrai, de la fin dernière, et regardant la vie comme une épreuve, il considère dans le mariage l'association de deux âmes qui unissent leurs efforts pour remplir de concert leur tâche en ce monde, « association qui a pour but principal la vertu, et pour résultat accessoire le bonheur; car il arrive presque toujours que le bonheur est donné par surcroît dans une certaine mesure à ceux qui cherchent premièrement le royaume de Dieu et sa justice. »

Les bornes nécessairement étroites d'une analyse ne me permettent pas de suivre l'auteur dans les beaux et féconds développements qu'il consacre aux devoirs réciproques des époux, leur enseignant à faire du mariage une école de vertu et de dévoûment, et leur apprenant à devenir meilleurs par une aide mutuelle.

Arrivant à parler de l'éducation, il n'omet aucune des questions que soulève cette matière délicate. Deux chapitres traitent de la première éducation. C'est par excellence la tâche des parents; plus tard ils pourront déléguer leur autorité, mais les années de la tendre enfance leur

sont réservées. Cette période est-elle la moins importante, et, si elle a été négligée, le mal sera-t-il facilement réparable? Quiconque s'est occupé de la jeunesse a pu admirer maintes fois cette empreinte indélébile et inimitable que déposent les leçons d'une mère chrétienne.

La première éducation terminée, il faut choisir entre le collége et la maison paternelle. Puis, quelle direction donnera-t-on aux études de l'enfant? combien il est à désirer qu'il ne soit pas privé de cette haute et complète éducation intellectuelle, qui seule développe également les facultés de l'âme et donne au sens moral la rectitude et l'énergie! La philosophie surtout ne saurait être sacrifiée impunément; car elle fournit au jeune homme une arme puissante, en vue des périls qui l'attendent dans le monde, et prépare à l'âge viril des convictions solides et des caractères élevés. Examinant diverses méthodes d'enseignement, M. de Margerie recherche quelle part il convient de faire à l'antiquité païenne, et il repousse des opinions trop exclusives, en même temps qu'il émet le vœu que l'esprit chrétien pénètre de plus en plus et vivifie les études.

La dix-huitième année impose de nouveaux devoirs aux parents. Il faut avant tout que leur fils aime la famille, qu'il trouve dans son sein la vie du cœur, et qu'il se plaise à épancher dans l'âme d'un père ou d'une mère ses joies et ses peines. Ici se place le choix d'un état de vie, duquel dépend, pour une si grande part, le bonheur du temps, comme celui de l'éternité. M. de Margerie indique avec une exacte précision certains signes « auxquels on ne saurait fermer les yeux sans s'exposer à contrarier directement les vues de la Providence, et à trouver dans une carrière mal choisie plus d'obstacles que de ressources pour l'accomplissement de sa destinée. » Les parents doivent avoir une légitime influence dans cette délibération, mais ils doivent aussi se souvenir « qu'en exerçant une pression excessive, ils encourent la responsabilité de tous les mécomptes et de tous les dangers moraux auxquels ils exposent leurs fils, en les lançant hors de leur voie. »

M. de Margerie traite successivement de l'éducation intellectuelle et morale des filles, de la piété filiale, de l'amitié fraternelle, et des rapports entre le maître et le serviteur, montrant l'œuvre de la religion dans l'établissement de la domesticité chrétienne.

Après avoir achevé le tableau de la vie de famille, « telle que le conçoit le cœur éclairé par la raison, et la raison épurée par le christianisme, » il recherche les causes qui s'opposent à la réalisation de cet idéal, et sous ce titre : « Les ennemis de la famille, » il signale comme ennemis intérieurs, les mariages irréfléchis et la fièvre de s'enrichir; comme ennemis extérieurs, le monde et les mauvais livres. Il termine en appréciant l'influence sociale de la famille chrétienne. Ici surtout apparaît une pensée qui domine tout le livre, le désir de faire con-

courir tout homme, pour sa part, petite ou grande, au bien général, et de faire comprendre la responsabilité morale qui pèse sur tous, et le mal qui découle du bien omis ou imparfaitement accompli.

Cet ouvrage, dont une analyse pâle et incomplète ne donne qu'une bien faible idée, assure à son auteur un rang distingué parmi les défenseurs des saines doctrines; il lui procurera aussi la douce satisfaction d'avoir raffermi plusieurs âmes dans la pratique des vertus chrétiennes.

Cl. de Laage.

UN PRÊTRE DÉPORTÉ EN 1792, *Episode de l'histoire de la révolution et de l'histoire des missions*, par M. l'abbé Meignan. Paris, Douniol, 1862.

VIE DE M. ORAIN, *prêtre, confesseur de la foi pendant la révolution, et mort curé de Derval, dans le diocèse de Nantes*, par M. l'abbé Cahour. Nantes, Mazeau, 1861.

C'est une œuvre sainte et méritoire de travailler à conserver dans notre patrie les traditions de l'héroïsme et du dévoûment chrétien, qui brillèrent avec tant d'éclat pendant la cruelle persécution suscitée contre l'Église par la révolution française. M. l'abbé Meignan et M. l'abbé Cahour ont voulu prendre leur part à cette noble tâche, si digne du zèle sacerdotal, et nous montrer dans la vie de deux humbles prêtres confesseurs de la foi, la piété, le dévoûment, le sacrifice, la fidélité à la conscience, ces « nobles choses qu'il ne faut point laisser s'ensevelir dans la poussière des siècles. »

I

A la première lecture du livre de M. Meignan, on s'étonnera peut-être d'abord de perdre de vue si souvent le prêtre modeste et pieux dont l'auteur entend retracer la vie et les vertus. Peut-être se persuadera-t-on que le style toujours très-soigné de l'historien serait plus en harmonie avec le sujet, s'il avait habituellement plus de simplicité et d'abandon. Mais qui ne comprendra l'entraînement que devait nécessairement subir l'écrivain? Il pouvait bien, en prenant la plume, n'avoir d'autre intention que de raconter la vie d'*un prêtre déporté*, d'un zélé missionnaire, son proche parent, mort martyr de la charité. Mais, à mesure qu'il a étudié plus attentivement cette vie si héroïque dans sa simplicité, il l'a trouvée intimement liée et en quelque sorte inséparablement mêlée aux événements de cette époque de troubles et de funestes agitations. Ce n'est pas nous qui ferons un reproche à M. l'abbé Meignan d'avoir cherché à élargir son cadre par des récits et des considérations qui ne sont point étrangers à son sujet. On aime à voir la main de la Providence

au milieu de ces tristes événements où l'on n'aperçoit, au premier coup d'œil, que les passions des hommes et les fureurs de l'enfer. On sait gré à l'auteur d'avoir montré Dieu présent partout et régnant toujours, alors que toutes les forces de l'impiété et de l'incrédulité réunies travaillaient à le bannir à jamais de la France et de l'Europe.

Nous ne suivrons pas M. Rabeau dans tout le cours de sa vie : au sein de la famille où l'on retrouve un esprit qu'on ne connaît plus de nos jours, dans les rigueurs de l'exil, à Jersey et à Londres, dans les missions lointaines, à Madère, à Calcutta, à Saïgon, à Bancok, à Siam. Il faut lire tous ces détails dans l'ouvrage de M. Meignan. Ajoutons seulement que l'auteur a été trop modeste en disant dans sa préface : « *Peut-être* l'historien de l'Église de France pendant la révolution, et des missions au commencement du XIXe siècle, trouvera-t-il quelque intérêt et quelque profit à prendre connaissance de plusieurs documents inédits que nous avons réunis ici. » *Assurément* la vie de M. Rabeau a droit de figurer dans l'histoire de la persécution du clergé français et dans les annales de nos missions.

II

La *Vie de M. Orain*, par M. l'abbé Cahour, est la vie d'un homme apostolique écrite et publiée d'une manière digne de lui. M. Grégoire Orain a fait le bien modestement dans son pays; et c'est dans son pays que son histoire si édifiante a été écrite et imprimée sans faste et sans prétention. Tout ici porte le cachet de la simplicité chrétienne.

Les sources auxquelles l'auteur a puisé inspirent une entière confiance. Ce sont des *mémoires* et d'autres nombreux manuscrits de M. Orain ; douze notices sur le ministère de cet admirable serviteur de Dieu, fournies par des prêtres vénérables qui furent ses élèves ou ses vicaires ; des renseignements recueillis sur les lieux par l'historien lui-même, enfin une enquête dans laquelle ont été entendus quarante vieillards ayant tous parfaitement connu M. Orain.

Rien d'émouvant comme le spectacle de cet humble aréopage en cheveux blancs, rassemblé pour rendre un hommage suprême à la mémoire de l'ancien recteur de Fégréac. Ce sont de pieux paysans bretons, inclinés vers la tombe par leur grand âge, auxquels un prêtre demande la vérité : tout promet ici la franchise.

Voici en quels termes débute le rapport de M. l'abbé Vrignaud, chargé de l'enquête sur la vie de M. Orain, à Fégréac, et son successeur actuel dans le vicariat.

« J'ai fait publiquement appel à nos vieillards qui, au seul nom de « M. Orain, se sont trouvés comme électrisés... Malheureusement, ils « sont aujourd'hui peu nombreux. Malgré cela j'ai pu en interroger

« plus de quarante, âgés de quarante-cinq à quatre-vingt-cinq ans. « Cette enquête a duré plus de deux mois, et m'a fait à moi-même un » bien infini : j'étais comme embaumé par les récits des suaves vertus « du saint prêtre. »

Cette belle et sainte vie se divise en trois parties. La première nous montre comment la divine Providence a préparé son fidèle serviteur aux dévoûments héroïques pour les jours de persécution; la seconde nous le fait voir à l'œuvre, sans relâche et sans peur, pendant toute la durée des proscriptions de la Terreur; la troisième raconte ses travaux infatigables pour relever les ruines du sanctuaire, quand la paix eut été rendue à l'Église. Cette dernière époque de la vie de M. Orain commence au concordat, et elle tire un puissant intérêt des circonstances où il a été placé. Un tableau général de ce temps de résurrection morale et religieuse peut saisir et transporter plus qu'une simple biographie; mais ce coup d'œil superficiel ne produit guère qu'une impression passagère de l'imagination. Veut-on remonter des effets à la cause et se faire une idée exacte du réveil de la France chrétienne au berceau du XIXe siècle, il faut demander à l'histoire ce qu'il a coûté de sueur et de travaux apostoliques.

Ce n'est pas seulement au point de vue du passé que ce livre est digne d'attention. L'auteur a pu dire que M. Orain présente le type du prêtre breton, et que son histoire montre la Bretagne sous son vrai jour. Cette Vie réunit donc plusieurs genres d'intérêt; celui de mémoires historiques, celui d'une peinture de mœurs et celui d'un ouvrage édifiant. D'ailleurs elle est écrite avec cette noble simplicité qui a bien aussi son charme, et qui gagne tout d'abord la confiance du lecteur.

P. LOYSEL.

HISTOIRE DU P. RIBADENEYRA, *disciple de saint Ignace*, par le P. J.-M. PRAT, de la Compagnie de Jésus. Paris, V. Palmé, 1862.

C'était justice que l'historien de saint Ignace et de saint François de Borgia, celui par qui s'est perpétuée la mémoire de cette génération héroïque dont les vertus et les œuvres ont jeté un si pur éclat sur le premier âge de notre Compagnie, c'était justice, disons-nous, qu'il rencontrât lui-même une plume, véridique autant que pieuse et fraternelle, pour retracer sa vie si peu connue et si digne de l'être. On savait que Ribadeneyra était l'auteur d'excellents ouvrages, *la Fleur des Saints*, dont le nom est resté populaire, un *Catalogue des écrivains de la Compagnie de Jésus*, première base d'un monument bibliographique dont les proportions se sont accrues de siècle en siècle, et auquel deux de nos

contemporains travaillent encore avec la plus louable constance. On savait cela; mais ce qu'avait été Ribadeneyra lui-même, presque tous l'ignoraient, et ceux qui en étaient le mieux instruits ne soupçonnaient pas, à beaucoup près, qu'il eût joué dans notre ordre un rôle si considérable, tour à tour provincial, visiteur, assistant d'Espagne, surintendant du collége romain, sans compter les missions importantes qu'il dut plus d'une fois à la confiance de ses supérieurs; et ce qui achève de le faire connaître sous un jour vraiment neuf et inattendu, c'est qu'il n'était pas en moindre estime auprès de Philippe II et du cardinal Quiroga, qui aimaient à le consulter sur les plus graves intérêts de l'Église et de l'État.

Remercions donc notre confrère, le P. Prat, de nous avoir raconté en détail cette vie de 85 ans, qui fut si pleine; remercions-le d'avoir si patiemment et si heureusement exploité les nombreux documents inédits que lui ont livrés les bibliothèques d'Espagne; documents parmi lesquels il en est d'une valeur inappréciable, entre autres les Mémoires de Ribadeneyra, écrits sous forme de confessions, sa volumineuse correspondance et plusieurs ouvrages qui n'ont jamais vu le jour.

Il y a une admirable unité dans cette vie du *Disciple de saint Ignace;* ce mot, en effet, la résume tout entière. Ribadeneyra, venu à Rome en qualité de page du cardinal Farnèse, n'avait pas quatorze ans accomplis lorsqu'il alla demander au fondateur de la Compagnie de Jésus de vouloir bien l'admettre parmi ses disciples; il fut reçu aux premières épreuves. Si jeune, plein de pétulance et d'ardeur, d'étourderie même, il n'eût jamais persévéré dans une vocation où l'esprit de sacrifice est si nécessaire, sans l'incomparable mansuétude de saint Ignace, dont la vigueur est bien connue, mais qu'on oublie trop souvent de montrer tel qu'il fut en effet, père par-dessus tout, et non moins aimable par la douce bonté de son cœur qu'admirable par son génie et sa grandeur d'âme. Aussi ravit-il à jamais le cœur de son jeune disciple, qui consacra, pour ainsi dire, toute sa vie, à faire bénir la mémoire et surtout à perpétuer l'esprit de celui dont la main l'avait soutenu, faible et chancelant, au seuil de sa longue carrière religieuse.

Avant de mourir, Ribadeneyra eut le bonheur de rendre à son vénéré père les honneurs que l'Église décerne aux bienheureux. « On ne pouvait voir sans une profonde émotion, dit son historien, un respectable vieillard de 84 ans faire fumer l'encens devant l'image de celui qui avait eu pour lui une tendresse si paternelle : le bienheureux et son disciple étaient confondus dans les mêmes sentiments de respect : on célébrait la sainteté d'Ignace, mais on sentait que la présence d'un disciple si digne de lui était le plus éloquent des panégyriques. On se souvenait que Riba-

deneyra avait été l'enfant chéri de l'illustre fondateur; que, né à la vie religieuse avec la Compagnie, il avait grandi avec elle dans les vertus, au milieu de toutes les rigueurs de la pauvreté, des plus cruelles privations, de terribles épreuves; qu'il avait pris une large part aux travaux qu'elle avait supportés ou bien qu'elle avait faits; en un mot, Ribadeneyra, survivant d'un autre âge, rappelait à la foule émue, non-seulement la vie du bienheureux dont on célébrait la fête, mais encore la naissance, les progrès, les combats, les persécutions, les succès de l'ordre qu'il avait fondé; et ces souvenirs contribuaient, plus encore que les pompes sacrées, à exciter la dévotion des fidèles. »

Puisse le livre où ces touchantes scènes sont racontées contribuer aussi à répandre l'esprit de saint Ignace! C'est, nous en sommes sûr, l'unique récompense qu'ambitionne l'historien de Ribadeneyra, et tout nous dit qu'elle ne lui sera pas refusée.

CH. DANIEL.

REVUE DE LA PRESSE.

Les journaux russes annoncent que l'archimandrite Porphyre a découvert au mont Athos deux homélies du célèbre Photius, prononcées à l'occasion d'une invasion des Russes à Constantinople. L'archimandrite, en faisant part au monde savant de sa découverte, dit qu'aucune bibliothèque de l'Europe ne possède ces deux homélies; cependant M. de Murall, dans son Essai de chronologie byzantine, à l'an 865, dit positivement qu'elles existent en manuscrit à la bibliothèque de l'Escurial, et il ajoute un *etc.* qui fait croire que cette bibliothèque n'est pas la seule à les posséder.

Le même M. de Murall dit encore que « Nestor, en nommant Arnold et Dir comme chefs de cette expédition, leur assigne l'année 6374 ou 14e de Michel, ce qui serait 856, où Ignace n'était pas encore remplacé par Photius. » Dans ce cas, les deux homélies de Photius n'auraient jamais été prononcées, et seraient deux homélies de rhétorique dénuées de valeur historique. Puisque l'archimandrite Porphyre se propose de publier le texte de ces deux homélies, il faut espérer qu'il examinera les questions curieuses que soulève l'observation de M. de Murall.

La *Revue catholique de l'Alsace* a publié pendant l'année 1861 plusieurs travaux intéressants sur différents sujets. On y trouve d'utiles renseignements sur le protestantisme contemporain, tant en

Alsace qu'en Allemagne et en Suisse. Nous y avons remarqué surtout les articles concernant l'établissement et la décadence du luthéranisme à Haguenau, et les vicissitudes du protestantisme à Obernai dans le cours du XVIe siècle, ainsi que les monographies de MM. Bourquard, Bockenmeyer et Cazeau, sur la personne et les écrits de Jean Wicleff, de Jean Huss, de Tetzel et de l'illustre champion du catholicisme Jean-Nicolas Weislinger, devenu si populaire au commencement du XVIIIe siècle. A propos des événements politico-religieux de l'année, M. Kieffer a traité de l'excommunication des souverains d'après l'histoire, et M. Blumstein a donné plusieurs bons articles sur le Liban, les Druses et les Maronites. Les meilleurs articles historiques sont ceux de M. le vicomte de Bussierre : *Voyage en Nubie et Peste, Destruction des juifs et changement dans le gouvernement de la république de Strasbourg* (XIVe siècle). Ce dernier travail avait déjà été publié dans *l'Univers*, il y a quelques années; mais de nouvelles recherches dans nos chroniques et divers faits recueillis aux archives départementales, ont mis l'auteur à même de lui donner plus de développement et de le rectifier sous quelques rapports,

— A l'approche de la canonisation des saints martyrs japonais, nous devons au moins une mention aux écrits destinés à honorer leur mémoire, dont les uns ont déjà paru, les autres sont en voie de publication. Trois *Histoires* de ces généreux héros du christianisme ont été annoncées coup sur coup : la première, par M. l'abbé Bouix, à la librairie de madame veuve Poussielgue; la seconde, par M. de Villefranche, chez M. Victor Palmé; la troisième, par M. Léon Pagès, chez madame veuve Poussielgue et Benjamin Duprat : elle est extraite d'une *Histoire générale du Japon* par le même auteur. En outre, dans un ouvrage récent *(les Saints de la Compagnie de Jésus.* Paris, A. Bray, 1862), M. A. Archier a raconté, d'après le P. Charlevoix, le martyre de Paul Miki, de Jean de Gotto et de Jacques Kisaï, tous les trois membres de la Compagnie de Jésus, et nous recommandons à nos lecteurs ce récit plein d'onction et d'intérêt. Ils trouveront aussi à la librairie de M. Douniol une *Neuvaine* en l'honneur des mêmes saints martyrs, publiée l'année dernière par un de nos confrères.

— *Le Père Lacordaire*, par le comte de Montalembert. 1 vol. in-18. Paris. Douniol.

Le P. Lacordaire, M. de Montalembert! ces deux noms disent assez le puissant intérêt, le charme et tous les mérites de ce livre. On y sent partout le souffle d'un magnifique talent, et souvent les émotions et comme les palpitations d'un cœur inspiré par la reconnaissance et l'amitié. Il y a là des pages qui sont comme humides de larmes. Jamais

le noble auteur n'a été plus touchant. Ajoutons que jamais, même dans ses plus splendides triomphes de la tribune, il n'a été plus grand que quand il s'abaisse et s'accuse pour exalter et glorifier l'illustre ami qui le préserva de l'abîme où venait de tomber M. de la Mennais. L'attitude prise par le P. Lacordaire en face de ce génie dévoyé sera sans contredit un de ses plus beaux titres d'honneur. Remercions M. de Montalembert des révélations si intéressantes qu'il nous fournit sur cet épisode d'une existence riche de toutes les gloires. Remercions-le aussi, au nom de la reconnaissance que tous les catholiques doivent au glorieux fils de Saint-Dominique, d'avoir si éloquemment mis en lumière les traits de cette grande physionomie : le génie de l'écrivain et de l'orateur, l'exquise tendresse du cœur et la mâle énergie du caractère, mais par-dessus tout la sainteté et les effrayantes austérités du moine, avec le zèle et les créations fécondes de l'apôtre. Et cependant comme il y a toujours, pour parler avec Bossuet, des défauts humains dans les hommes, M. de Montalembert a impartialement reconnu quelques fautes dans une si belle vie : fautes dont nous dirons volontiers, comme des quelques taches que l'on trouve dans cet écrit même, qu'elles disparaissent et s'effacent dans l'éclat de la lumière qui les entoure.

— *Abélard et saint Bernard. La Philosophie et l'Église au* XIIe *siècle*, par E. Bonnier. Paris. Douniol, 1862. — Ce livre n'est qu'une exquisse, mais, comme tel, il n'est pas sans mérite. On y trouve des vues judicieuses sur cet ardent dialecticien qui était, sans contredit un vigoureux esprit, mais dont l'orgueil et l'égoïsme dépassaient de beaucoup le génie. Ce que c'est qu'une célébrité romanesque! nous avons entendu un homme du peuple nous raconter la triste aventure d'Abélard comme arrivée hier, et rien n'était plaisant comme l'indignation de ce naïf narrateur contre M. le chanoine *Foubert*. Beaucoup de gens jugent d'Abélard comme ce bonhomme, d'après une littérature apocryphe; et comme Abélard a dévié plus d'une fois des enseignements de l'Église, comment ne serait-il pas un grand homme pour tous les partisans de la libre pensée? Plusieurs ne font pas difficulté de lui sacrifier saint Bernard. M. de Rémusat, un homme d'esprit pourtant, a donné dans ce travers, et c'est à lui que s'adresse principalement M. Bonnier dans la partie critique et polémique de son livre.

— Quatre instructions pastorales de Mgr l'évêque de la Rochelle, pleines de doctrine comme tout ce qui sort de la plume de ce prélat, viennent d'être réunies en un volume intitulé : *la Prière chrétienne* (librairie Douniol). Le titre nous promet une *seconde partie*.

— *Le Parfum de Rome*, par M. Louis Veuillot, 2 vol. in-12. Paris. Gaume.

Nous n'avons pas besoin de recommander ce livre, déjà connu sans

doute de la plupart de nos lecteurs. Trois éditions qui se sont rapidement succédé témoignent assez de son légitime succès. Malgré des défauts que les plus sincères admirateurs de M. Louis Veuillot, et ceux qui gardent le meilleur souvenir de ses services, ne peuvent s'empêcher de reconnaître, *le Parfum de Rome* n'en est pas moins un monument d'art littéraire, de foi ardente, d'enthousiasme catholique, de filial dévoûment à l'Église et au vicaire de Jésus-Christ.

— *Das christenthum in Tonkin und Cochinchina, dem heutigen Anamreiche, von seiner Einführung bis auf die Gegenwart* (Le christianisme au Tonkin et en Cochinchine, royaume annamite actuel, depuis son introduction jusqu'à notre époque), par le père Pachtler (S. J.). Paderborn, 1861.

En 1858, les pères de Montezon et Estève, de la Compagnie de Jésus, publièrent un ouvrage qui renferme de précieux documents sur la *Mission de la Cochinchine et du Tonkin* (Paris, Douniol). Ce livre a servi de base au travail du père Pachtler, qui ne s'est pas borné à le traduire. Par un remaniement complet, il en a coordonné les matériaux, comblé les lacunes par des documents nouveaux et de nombreuses additions; enfin, il en a conduit l'histoire avec soin depuis l'année 1630 jusqu'au 1er avril 1861. Nous ne doutons pas que son ouvrage, approprié surtout à l'Allemagne, n'y trouve un accueil favorable.

— L'*Histoire des moines d'Occident*, par M. le comte de Montalembert, donna lieu à une suite de considérations publiées l'année dernière dans les *Feuilles historiques et politiques* de Munich. Ces articles, dus à la plume du célèbre baron d'Eckstein, réunis en un corps, paraissent actuellement à Fribourg en Brisgau, chez Herder.

— On nous annonce également la troisième édition d'un ouvrage du docteur Wick, intitulé : *Die wahre Religion* (La vraie Religion.) De juillet 1861 à janvier 1862, deux éditions à cinq mille exemplaires ont été épuisées.

H. Mertian.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY et Ce, rue Garancière, 5.

LE

PRINCE ADAM CZARTORYSKI

DISCOURS PRONONCÉ LE 22 MAI 1862, DANS L'ÉGLISE DE MONTMORENCY A L'OCCASION DU SERVICE ANNUEL POUR LES ÉMIGRÉS POLONAIS MORTS EN FRANCE.

> Fide plurimam hostiam obtulit Deo; per quam testimonium consecutus est esse justus; et per illam defunctus adhuc loquitur.
>
> C'est par la foi qu'il a beaucoup sacrifié; c'est par elle qu'il reçut le témoignage qu'il était juste; et par elle mort il parle encore.
>
> (*Hebr.*, XI, 4.)

Un des spectacles les plus attendrissants et les plus solennels qu'offre l'humanité sur la terre, c'est l'amour qui pleure et la religion qui prie sur des tombeaux; ce sont les survivants de l'amitié, de la famille et de la patrie, versant sur de chères mémoires des larmes et des prières. Mais, il faut en convenir, ce spectacle a quelque chose de plus saintement solennel encore et de plus profondément attendrissant, lorsqu'il montre l'amour exilé et proscrit pleurant sur des frères morts eux-mêmes dans l'exil, et n'ayant pas eu même ce suprême héritage : un tombeau dans la patrie!... Sous ce rapport, M. T.-C. F., parmi les choses qui émeuvent le cœur des hommes, rien ne me semble devoir offrir un intérêt plus touchant, et produire une plus profonde émotion, que cette cérémonie qui vous réunit chaque année à Montmorency, pour prier sur les tombeaux des frères qui n'ont pas revu la patrie.

Aussi désormais cette église et ce cimetière seront deux fois sacrés pour la Pologne. Tous les Polonais qui viendront voir Paris et ses merveilles tiendront à toucher de leurs pieds cette terre, qui sera encore pour eux une terre de la patrie, puisqu'ils y fouleront la cendre des pères et la cendre des frères. Montmorency, qui rappelle une grande famille et un grand nom de France, rappellera désormais à la postérité qui visitera ses tombeaux d'autres familles et d'autres noms dont l'illustration jettera sur ce lieu une gloire et une célébrité de plus. Que de chers souvenirs, que de mémoires illustres vous rappelle déjà ce rendez-vous funèbre des exilés de la Pologne! Entre beaucoup d'autres dont je voudrais pouvoir faire une mention spéciale, ici déjà reposent, dans la gloire de leur nom et l'honneur de leur vie, un capitaine célèbre [1], soldat de vos héroïques légions; un grand citoyen [2], défenseur infatigable de la patrie sous toutes les armes et dans tous les champs clos du patriotisme; le grand poëte [3] de la nouvelle Pologne, régénérateur moral de la nation; une princesse [4] aussi grande par ses malheurs que par sa naissance et par ses vertus. Que ne puis-je évoquer les unes après les autres ces chères et nobles âmes, qui semblent planer au-dessus de cette assemblée, pour vous rappeler à la fois et la patrie de la terre et la patrie du ciel!...

Mais une figure plus grande encore que ces nobles figures se dresse en ce moment devant nous pour commander nos respects, émouvoir nos âmes, attendrir nos cœurs et occuper nos souvenirs : un homme qui, après avoir marché trente ans sur la terre d'exil, s'est arrêté pour y dormir loin de ses pères, mais non loin de vos cœurs; un homme dont la longue et illustre vie n'a été qu'un perpétuel dévoûment à la Pologne; un homme dont la mort sera pour ceux qui l'ont vue un immortel souvenir, et pour tous ceux qui en entendront parler une impérissable leçon; un homme dont la tombe est dans

[1] Kniaziewicz.
[2] Niemcewicz.
[3] Mickiewicz.
[4] La princesse de Wurtemberg.

l'exil, mais dont l'image est présente à la patrie; un homme qui laisse après lui plus exilée que jamais une noble et digne épouse, associée par la tendresse à toutes les douleurs de sa vie, et, pour continuer son œuvre et le perpétuer lui-même, des enfants si pareils à sa grande âme et à son grand cœur, toute une famille si polonaise, si chrétienne, si digne de lui : Ah! déjà vos cœurs ont nommé le grand homme de la patrie en deuil, le patriarche de l'émigration, le très-bon, le très-illustre prince Adam-Georges Czartoryski..... Oui, c'est lui dont la tombe encore humide de vos larmes provoque surtout aujourd'hui la religieuse émotion de vos cœurs, et c'est sur sa vénérée mémoire que vous me demandez de répandre mes paroles avec vos prières.

Mais que puis-je dire de lui que tous, vous Polonais, ses frères de patrie et ses compagnons d'exil, vous ne sachiez mieux que moi? est-ce à un étranger de vous dire ce qu'il faut penser de cette gloire domestique? comment, si ignorant de la Pologne et de lui, oserai-je vous parler de votre histoire et de la sienne? Aussi n'attendez pas que je vous le montre dans un luxe d'érudition et dans un détail de faits où ma mémoire aurait trop à craindre de se heurter à la vôtre et peut-être d'étonnêr l'histoire. Ce n'est pas un tableau achevé que je prétends vous tracer, ce ne sera qu'une ébauche, moins que cela, un trait de cette grande figure.

Il y a dans toute grande vie une idée qui la traverse; il y a dans toute grande figure un trait qui la caractérise. Je veux vous montrer dans le prince Adam et cette idée dominante et ce trait distinctif; je veux vous faire voir en lui la plus haute personnification du patriotisme religieux; un grand patriote dans un grand homme, et un grand chrétien dans le grand patriote; la plus noble vie inspirée par le patriotisme, le plus généreux patriotisme inspiré par la religion.

Le patriotisme sera le point rayonnant de ce discours, comme il fut le point central de cette vie. Mais parce que le patriote tient à l'homme, et que le chrétien rehausse et consacre en lui le patriote, nous le montrerons sous ce triple rapport couronné d'une triple gloire; nous verrons l'homme

devant sa famille; le citoyen devant sa patrie; le chrétien devant Dieu.

I

Avant de suivre sur ses divers théâtres ce patriotisme qui fut comme l'âme du grand patriote et le trait saillant de sa physionomie historique, je dois dire en peu de mots ce que fut l'homme lui-même, et ce que fut le milieu où la Providence l'avait placé pour le montrer au monde et le vouer à son pays. Pour bien connaître le citoyen, il faut connaître l'homme; et il faut voir l'un et l'autre dans la famille qui eut l'honneur de le donner à la patrie.

Né du général de Podolie Adam-Casimir Czartoryski, et de la comtesse Isabelle de Fleming, le prince Adam-Georges Czartoryski était petit-fils du célèbre Auguste Czartoryski palatin de Ruthénie. Fils d'un père et d'une mère noblement ambitieux de perpétuer en lui l'illustration de sa race, il reçut une éducation particulièrement soignée, qui fit de bonne heure de cet enfant choisi le plus instruit et le plus distingué des jeunes fils de la Pologne : rare et belle nature, alors dans la fraîche beauté de ses premiers jours, et dont nous avons pu contempler au milieu de nous, dans le patriarche de quatre-vingt-onze ans, la vieillesse pleine de gloire et le déclin plein d'honneur. J'aime cette simple et noble figure du prince Adam. elle m'attire par je ne sais quel charme particulier; sans doute, parce que j'y découvre sous un pur rayon ces trois choses qui me séduisent le plus dans une nature humaine, l'intelligence, la droiture, la bonté. Ces trois reflets de son âme, entrevus à travers cette auréole de simplicité antique qui ne le quitta jamais, lui composaient cette physionomie attrayante qui ne permettait à personne d'apprendre à le connaître sans apprendre à l'aimer.

L'intelligence illuminait son doux visage; elle rayonnait de toute sa physionomie; et sa parole, quand les circonstances l'exigaient, en faisait jaillir les éclairs; mais d'ordinaire il l'enveloppait de silence et la voilait de modestie. Il ignora

l'art moderne par excellence, l'art de se montrer : non-seulement il ne posait pas, il s'effaçait. Ses écrits seuls sous ce rapport pourront donner sa vraie mesure, et laisseront mieux voir en lui ce qu'il dérobait trop aux hommes : une grande intelligence développée par un grand savoir, un beau talent orné d'une rare instruction. Doué d'un esprit délicat et d'un tact exquis des choses littéraires, il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, où la beauté de la forme est égale à la supériorité du fond, et dont quelques-uns demeureront classiques. Il y révèle surtout, et dans un degré supérieur, une chose qui souvent vaut mieux que le génie, et qui en s'élevant touche au génie lui-même, le bon sens : ce regard limpide qui voit au fond du vrai, ce coup d'œil sûr qui distingue le réel de l'imaginaire, le possible du chimérique, et le positif des choses des rêveries de l'idéal.

Homme d'intelligence et de bon sens, il fut encore plus homme de justice et de vertu : *Testimonium consecutus est esse justus*. Sa vie a rendu à sa justice un témoignage plein d'une gloire immaculée. C'était à la lettre un homme simple et droit, *erat vir ille simplex et rectus*[1] ; simplicité achevée, qui n'est que la perfection dans la rectitude. Jetée par le courant de sa vie dans les situations les plus complexes et souvent les plus délicates, son âme passionnée pour la justice et l'honneur ne dévia pas une minute de leur ligne éternelle : même à travers les labyrinthes de la politique où le sort le força de marcher, il ne connut jamais qu'un chemin, la ligne droite ; et tandis qu'autour de lui, d'un bout de l'Europe à l'autre, la diplomatie souvent n'était que le mensonge répondant au mensonge, il garda invariablement ce difficile et rare honneur dans un homme politique : il ne mentit jamais ; non, jamais, ni aux autres, ni à lui-même. Il était convaincu que la grande habileté de l'homme d'État n'est que l'application de la vérité, de la justice et de l'honneur au gouvernement des peuples ; sa grande âme repoussait de toute sa force la politique d'expédients, de violence ou de mensonge ; et son

[1] *Job.*, I, 1.

ouvrage sur la diplomatie stimagtise avec une noble et fière indignation cet art immoral de gouverner, qui fait de la politique non une balance de justice, mais un équilibre d'intérêts, non un triomphe du droit, mais une glorification du succès. Il avait compris, avec un poëte national, qu'on n'édifie rien avec la boue, et que, même en politique, même en diplomatie, la plus haute sagesse, c'est la vertu[1].

Tel était, par ces deux faces de sa vie, Adam Czartoryski ; il voyait le vrai, il voulait le juste; il avait la pénétration de l'un et la passion de l'autre ; une vue claire de la vérité, un invincible amour de la justice. Eut-il dans un même degré cette force de volonté et cette promptitude de résolution qui achèvent l'homme, et lui donnent la puissance de dominer les événements? Je laisse à d'autres de le décider : mais ce qu'il faut dire, c'est que ces deux qualités même que je viens de montrer expliquent en partie, si elles n'expliquent tout à fait, l'indécision que ses amis ont cru pouvoir regretter en certaines heures de sa vie. La rapidité et l'audace des résolutions attestent souvent, sans doute, l'énergie de la volonté et la virilité de l'âme; mais elles tiennent aussi quelquefois, et plus qu'on ne pense, à une intelligence trop bornée pour mesurer l'obstacle, ou à une conscience trop perverse pour compter avec la justice. Une fougue aveugle, et une audace immorale, expliquent trop souvent ces résolutions décisives que le succès glorifie aux yeux des multitudes, mais qui attestent plus la fortune de l'événement que la supériorité de l'homme. D'ailleurs s'il n'eut le don de vouloir vite et fort, il eut celui de vouloir longtemps ; car il mit à poursuivre un grand et même but une volonté de plus de soixante-dix ans.

Quoi qu'il en soit de ce côté de sa vie, ce qu'il eut d'incomparable, ce qui fut le trait dominant de sa physionomie morale, c'est ce que nous aimons le plus dans l'homme, ce fut la *bonté*. C'est par là que nous ressemblons le plus à Dieu ; et quand cette bonté, qu'il met en nous comme une image de lui, se rencontre dans le même homme avec une intelligence

[1] Le poëte anonyme.

supérieure et une souveraine droiture, elle a pour nous séduire une puissance qu'on subit malgré soi. Or, le prince Adam avait cette qualité éminente entre toutes les autres : il était bon. La bonté n'était pas seulement le fond de sa nature ; on eût dit qu'elle était sa nature même ; elle brillait dans son œil doux, et s'épanouissait dans un sourire où se mêlait la mélancolie de l'exilé, mélancolie longue comme son exil, mais toujours douce et toujours bonne comme lui-même. Et cette bonté n'était pas une bonté vulgaire, une bonté stérile ; c'était une bonté magnanime, c'était une bonté généreuse ; généreuse pour donner, généreuse pour pardonner. Il avait éminemment ce don le plus rare peut-être dans les hommes politiques, le don d'oublier l'injure. Les traits de la malveillance semblaient ne pas arriver jusqu'à son cœur ; ou, s'il se sentait blessé, sa bonté, comme un dictame sacré, se versait d'elle-même sur sa blessure pour l'adoucir et la cicatriser. Son âme, selon le mot de Bossuet, *tournée tout entière à aimer*, avait le besoin de se donner ; magnanime dans l'oubli du mal, elle était libérale dans l'accomplissement du bien ; et comme l'eau se verse, comme la fontaine jaillit, comme un parfum se répand, son cœur s'ouvrait, sa bonté se communiquait. Mais le fruit le plus exquis de cette bonté, son parfum le plus doux, c'était le désintéressement ; désintéressement généreux qui le préparait merveilleusement à devenir ce que Dieu voulait faire de lui : un exemplaire de patriotisme ; une belle et grande vie d'homme mise partout et toujours au service de la patrie. Ceux qui l'ont jugé autrement ne l'ont pas réellement connu. Non-seulement il eut la pureté du désintéressement, il en eut la pudeur, et, si je puis dire, la virginité ; comme une vierge craint une ombre sur son cœur, lui redoutait pour sa vie publique une apparence d'égoïsme.

Telle m'est apparue sous ses principaux traits la physionomie du prince Adam. Je n'insisterai pas davantage sur le caractère personnel de l'homme. Mais puis-je aller plus loin sans vous rappeler le milieu où la Providence avait placé le berceau du grand patriote ? Entre l'homme et la patrie que

l'homme doit servir, il y a la famille. Un grand homme n'est bien connu, un grand citoyen n'est bien compris que vu dans cette gloire de la vie domestique, où la patrie s'abrége et où le patriotisme a ses vraies sources. La vie du prince Adam Czartoryski ne peut s'isoler de sa famille; il est une belle fleur épanouie au bout d'une grande tige; il est le rejeton d'une souche avant lui déjà féconde en grandes et belles vies ; continuateur du passé, préparateur de l'avenir, héritier de ses pères et serviteur de son pays, il faut le rattacher à sa race pour bien entendre ce qu'il dut être et ce qu'il fut en effet pour sa patrie.

Le plus bel encadrement d'une grande vie humaine, c'est une grande famille historique ; et le signe le plus naturel d'une grande vocation patriotique, c'est l'illustration et le dévoûment des ancêtres. Cet encadrement n'a pas manqué à la vie du prince Adam ; et il porta sur son front, avec le trait de famille et le reflet de sa vieille gloire, le signe authentique de sa prédestination. Même parmi les privilégiés de la naissance, il eut le rare privilége de continuer une famille reliée par la gloire et le sang à une royauté qui a laissé dans l'histoire un vestige éclatant ; et il est difficile de décider si c'est le rejeton qui a le plus fait pour la gloire de son illustre famille, ou si c'est la famille qui a le plus fait pour la gloire de son illustre rejeton.

La famille des Czartoryski, entre toutes les familles historiques de l'Europe, — selon la remarque de votre grand poëte, — a l'honneur réservé d'avoir, comme famille particulière, son histoire politique. Certes, il s'en faut bien que ce soit la seule famille illustrée par la gloire et le patriotisme. La Pologne est la terre féconde des grandes familles signalées dans son histoire par les services rendus à la patrie ; et il en est qui ont jeté surtout dans les champs de bataille un éclat qui demeure sur leur nom brillant comme leurs armes. Mais dans la sphère politique, on ne le peut nier, la famille des Czartoryski a occupé une place à part. Elle s'était fait en Pologne une position tellement exceptionnelle qu'on l'appelait dans la nation, *la Famille;* public et populaire hommage rendu à sa haute

influence et à sa gloire séculaire. Issus des grands-ducs de Lithuanie, et comme tels proches parents des Jagellons, les Czartoryski s'étaient dès longtemps signalés par leur dévoûment traditionnel à la grandeur de la patrie. Ce fut cet énergique dévoûment qui, au xve et au xvie siècle, avec le puissant concours de plusieurs autres grandes familles vouées avec eux à la gloire du pays, contribua le plus à la fusion des deux nations lithuanienne et polonaise. Mais c'est surtout au xviiie siècle que la famille montre sur la scène politique ses plus grandes figures, et prend sur les destinées de la nation un rôle plus décisif. Des germes profonds de discordes civiles minaient depuis longtemps la Pologne, et l'avaient fait pencher vers une sorte de décadence. Pour étouffer le mal et arrêter la patrie au penchant de la ruine, il fallait des hommes forts, persévérants, opiniâtres. La Famille prit résolûment, à travers mille obstacles, l'initiative de la régénération nationale. Ce mouvement réformateur tendait à l'anéantissement des deux principes destructeurs qui rongeaient au cœur la vie et la force polonaises, à savoir l'indépendance individuelle des seigneurs exagérée, au détriment de la nation, par le *liberum veto,* et l'admission de l'étranger au gouvernement de la Pologne par le principe électif.

Déjà l'impulsion aux tendances réformatrices avait été donnée par un royal exilé et par la jeune noblesse formée à son école; mais ce sont les Czartoryski qui ont provoqué, poursuivi et accéléré le plus ce mouvement réparateur. Sous une dynastie saxonne, étrangère, comme telle, à l'idée de la réforme nationale, les deux frères, Michel chancelier de Lithuanie, et Auguste palatin de Ruthénie, travaillèrent avec une persévérante énergie à populariser l'idée restauratrice de la grande vie polonaise; et, pour y parvenir, ils attaquèrent sans relâche cet individualisme aristocratique qui empêchait la nation de se mouvoir et de se déployer. Un gouvernement faible paralysa beaucoup de généreux efforts et arrêta longtemps l'idée régénératrice; mais l'idée demeura, elle grandit dans la lutte, où plusieurs hommes dévoués prirent avec les Czartoryski une part qui n'est pas sans gloire; et, s'imposant

enfin à la nation entière, elle se formula dans la célèbre constitution du 3 mai 1791.

Mais à l'heure même qui devait être pour les réformateurs et pour la Pologne régénérée par eux un suprême triomphe, une grande douleur attendait le patriotisme des Polonais. Cette constitution, qui mérita le suffrage de Joseph de Maistre et faisait l'admiration de Burke ; cette constitution, qui ne devait rien à la Révolution française, fruit mûr qu'elle était d'un travail qui l'avait dès longtemps précédée ; cette constitution, qui devait rendre à la Pologne toute sa vie intime et toute sa force d'expansion ; cette constitution, qui aujourd'hui encore demeure pour les Polonais comme le testament politique de l'ancienne Pologne ; cette constitution fut dénoncée par des puissances voisines comme un attentat à la liberté et à l'indépendance polonaises. Publique et amère dérision, dont l'Europe fut alors le témoin indifférent : deux despotismes se donnant la main pour sauvegarder dans une nation une prétendue liberté qui n'était que la division et la mort de la nation !

Quoi qu'il en soit, tel fut le patrimoine de dévoûment et l'héritage de gloire que le jeune Adam recevait à vingt ans de ses nobles ancêtres. Ce n'était pas seulement, vous le voyez, un patrimoine de famille, c'était un héritage légué par la patrie, et appelant pour le défendre ce qui l'avait créé, le patriotisme polonais, c'est-à-dire un dévoûment sans bornes à la patrie. Si je vous ai parlé de cette gloire de famille rejaillissant sur un homme, c'est parce que ces traditions de gloire domestique expliquent dans le prince Adam ce que je veux montrer surtout en lui ; c'est que ces antécédents de patriotisme et ces exemples de dévoûment lui traçaient d'avance par un sillon glorieux la grande ligne de sa vie.

Aussi ce fut là, on peut le dire, le caractère généreux de l'éducation du jeune Adam : le culte de la patrie puisé dans la famille. Cultivé à la fois par des maîtres étrangers et par des maîtres polonais, il reçut des uns ce prestige de la littérature et de la science occidentale, en ce temps-là trop enviée en Pologne ; mais il reçut des autres le fond solide et fort des

traditions polonaises et de l'éducation patriotique. Il garda surtout de son père et de sa mère cette profonde empreinte qui grava à tout jamais dans son âme la grande image de la patrie. L'un par ses exemples, l'autre par ses paroles, tous deux par des sympathies et des enthousiames pareils, faisaient vibrer à l'unisson au cœur d'Adam la corde patriotique et la fibre nationale. Il faut lire dans leur correspondance comment ce noble fils apprenait de l'une à aimer son père, de l'autre à aimer sa mère, et de tous les deux à aimer la patrie.

C'est sa mère, la princesse Isabelle, qui lui écrivait de Strasbourg en 1787, à lui jeune homme de dix-sept ans :

« Cher monsieur Adam, en vous j'aime un Polonais. Je suis « Polonaise, et ne voudrais pas être autre chose. » Elle lui disait cela alors qu'un orage menaçait la patrie, et l'invitant, comme eût fait à Sparte une mère héroïque, à faire son devoir : « Soyez bon citoyen ; il est si beau, il est si doux de « l'être ! Tous mes vœux sont pour ma pauvre patrie, pour « ce pays où j'ai tous les objets qui peuvent m'attacher à la « vie... Je ne sais pourquoi je vous dis cela ; mais j'ai pour « mon pays des mouvements d'attendrissement et d'enthou- « siasme que j'ai besoin de faire entendre et partager à quel- « qu'un. »

Une autre fois, après lui avoir rapporté l'exemple d'un citoyen généreux (Suchorzewski), venant offrir au roi toute sa fortune pour donner l'exemple d'un dévoûment spontané à la patrie : « Mon cher, après un exemple comme celui-là, « disons-nous l'un à l'autre : Il est beau d'être Polonais ; il « est beau d'être d'un pays où l'on peut donner à la vie tout « l'essor d'une âme forte et d'un cœur généreux. » (Avril 1788.)

Que pouvait être le fils d'une telle mère, si ce n'est un dévoué et, au besoin, un martyr de la patrie ?

La même pensée de dévoûment à la patrie lui était inculquée par son père, lors de son premier voyage en Angleterre : « L'objet principal que vous devez vous proposer est d'amas- « ser dans votre voyage les matériaux que vous puissiez

« mettre en œuvre, quand viendra pour vous l'heure de payer « à votre patrie le tribut que chacun lui doit[1]. »

Ainsi, le patriotisme se versait dans l'âme du jeune Adam, des sources les plus lointaines, par ces deux naturels affluents, par le cœur de son père et par le cœur de sa mère; et l'amour de la patrie grandissait dans son cœur avec ses deux premiers et ses deux plus profonds amours, l'amour de la paternité et l'amour de la maternité. C'était le patriotisme à sa source la plus pure et la plus légitime. Tout patriotisme puisé à d'autres sources ment à la nature et trop souvent tourne au malheur de la patrie; patriotisme bâtard, né au souffle des passions révolutionnaires ou des doctrines humanitaires ; patriotisme presque toujours sauvage et quelquefois cruel, rêvant le massacre, prêchant l'assassinat, et organisant les complots pour régner dans des ruines. Tel ne pouvait être le patriotisme du prince Adam. Il s'était enlacé autour de la patrie par les mêmes affections qui le rattachaient au cœur d'un père et au cœur d'une mère ; et bien que ces deux amours partout et toujours se tiennent par une même racine, on peut dire que dans aucune autre famille, ils ne se trouvèrent unis par des liens plus profonds et par des embrassements plus étroits. Adam, plus qu'aucun autre de sa race, retint et perpétua ces douces traditions de tendresse domestique, où les grands citoyens et les vrais patriotes apprennent, dans les caresses de leur mère, à aimer cette patrie qu'ils serviront un jour. Aussi quand on a bien pénétré cette belle et heureuse nature toute faite de bonté, de tendresse et d'abnégation ; et quand on l'a vue se développer comme une plante généreuse en son lieu natal dans cette famille des Czartoryski, où les douleurs et les joies de la Pologne excitaient des tressaillements si profonds, et qui était pour lui comme une patrie dans la patrie ; on peut pressentir d'avance ce que sera cette vie, ce qu'il est temps enfin de vous y montrer : un perpétuel dévoûment à la patrie, un idéal de patriotisme.

[1] Lettre du prince Adam, général de Podolie, au jeune Adam alors en Angleterre.

II

C'est ici que nous allons le voir dans la grande fonction de sa belle et noble vie : hostie vivante de son pays, offerte sans cesse par lui-même sur l'autel de la patrie : *Obtulit hostiam*. Ce patriotisme du grand Polonais se produisit sur les théâtres les plus différents et sous les formes les plus diverses. Mais sous toutes les formes et sur tous les théâtres il s'est retrouvé toujours le même. Cette unité dans la variété est la beauté originale de cette patriotique vie, dont je vous invite à parcourir avec moi d'un vol élevé et rapide les principales étapes.

Le patriotisme entré dans son âme avec l'amour de sa famille, comme une plante fécondée par l'orage, grandit vite, et se développa au bruit des tempêtes qui grondaient dans la patrie autour de son berceau. Né le 15 janvier 1770, lors de la fameuse confédération de Bar, encore dans les bras de sa mère, il put entendre les gémissements de la patrie victime d'un premier partage consommé en 1772, par des vainqueurs jaloux. Jeune homme de vingt ans, déjà il siégeait près de son père à la Diète où se discutait et se formulait la constitution du 3 mai, long travail de ses pères et le vrai palladium de la Pologne. Mais bientôt la patrie, menacée de nouveau avec cette constitution elle-même, appela son dévoûment sur les champs de bataille ; il y parut soldat héroïque, digne de la patrie et de son nom, et mérita l'honneur de la décoration *virtuti militari*. Je ne compterai pas les batailles où parut le jeune soldat de 92 ; je ne dirai pas les phases douloureuses de cette guerre ni de celle qui la suivit, et qui l'une et l'autre devaient se terminer par la grande iniquité européenne de ce temps : la mutilation d'un noble peuple publiquement effacé de la liste des nations.

Après le partage de 1793 et celui de 1795, qui consommait l'iniquité, il n'y avait plus de Pologne à vaincre, mais il restait encore des Polonais à punir. Les plus grands dévoûments à la patrie vaincue étaient devenus les plus grands crimes

aux yeux du vainqueur. Sous ce rapport, les Czartoryski avaient droit aux premières vengeances de la victoire. Cet honneur ne leur fut pas refusé. L'immense fortune de l'illustre famille fut, en grande partie, confisquée par cette femme despotique et cruelle qui personnifiait alors la haine de la Pologne. Sur les sollicitations d'une puissance voisine, Catherine retira sa main rapace, mais sans rien retirer de ses ressentiments; en échange de la confiscation elle demanda des otages. En relâchant la fortune elle exigea les héritiers de la famille. Adam, avec son frère Constantin, parut à Pétersbourg, comme la rançon des siens et comme otage de la patrie. Mais à peine arrivés, l'un et l'autre sont forcés contre toute attente de porter sous le drapeau de l'ennemi leur cœur de Polonais; et Adam est donné comme aide de camp au grand-duc Alexandre. Une étroite amitié ne tarda pas à unir ces deux jeunes hommes placés dans des situations si diverses, mais rapprochés par les nobles inctincts qu'ils partageaient tous deux. La Providence attendait là son dévoûment pour lui faire, dans la situation la plus étrange, un rôle qui devait avoir la portée la plus décisive sur sa propre vie, et la plus grande influence sur les destinées de sa patrie.

Le jeune Alexandre avait respiré des rives de la Néva le vent qui soufflait de l'Occident; sur les marches d'un trône où siégeait l'autocratie, il faisait des rêves d'affranchissement et de liberté. Son imagination ardente et quelque peu romanesque, conspirant avec les élans de son cœur, ouvrait devant lui de grandes et belles perspectives; et la Pologne libre, une, indépendante, passait devant lui comme l'un de ses rêves les plus chers. Le jeune Polonais ne manquait pas d'entretenir et de développer ces élans généreux; et c'est un spectacle qui n'est pas dépourvu d'une certaine grandeur originale que de se figurer ces deux amis parlant ensemble, dans les palais de l'autocrate russe, de nationalité et d'indépendance polonaises. Le czar Paul ne vit pas sans ombrage cette intimité d'Alexandre avec le Polonais; et Adam reçut de sa jalousie une mission dérisoire en Italie auprès d'un roi sans couronne. Mais bientôt la mort de l'autocrate vint changer tous ces horizons.

Alexandre élevé sur le trône (en 1801) rappelle son noble ami. Il connaissait de lui deux choses entre toutes, la droiture de son âme et son attachement à la patrie polonaise. Pour vaincre les résistances qu'il rencontrait, il lui rappela les rêves généreux de leur première amitié, et lui fit pressentir le dessein de profiter de son omnipotence autocratique et d'une occasion heureuse pour refaire une Pologne grande et libre. Des promesses si formelles, donnant de telles espérances, triomphèrent dans le jeune patriote de toutes les répugnances de son cœur polonais. Admis d'abord sans aucune fonction officielle à un simple rôle de confiance, il ne tarda pas à devenir l'adjoint du ministre des affaires étrangères, puis enfin, lui, Polonais, héritier des Czartoryski, ministre de son impérial ami.

C'est ici surtout qu'il importe, pour juger son patriotisme, de se reporter à 1803, et de se placer au point de vue précis où il dut se placer lui-même pour comprendre et chercher en vrai Polonais les intérêts de la patrie. Alors le grand nom de la Pologne n'était plus même prononcé par les souverains de l'Europe. Le silence semblait, comme un linceul, l'envelopper dans son sépulcre politique et dans sa mort nationale. Dans cet universel oubli et dans cet abandon égoïste de toutes les puissances qui pouvaient la ressusciter, le prince Adam se persuada que la Pologne ne pouvait revivre que par la puissance même qui l'avait fait mourir, c'est-à-dire par la Russie principal auteur de sa mort. On pouvait, à la rigueur, ne pas partager cette conviction où l'amitié avait peut-être sa part. Mais c'était sa conviction. La droiture de son âme ne lui permettait pas un doute sur celle de son tout-puissant ami. Rien ne prouve d'ailleurs qu'à cette époque Alexandre ne fût pas sincère; et la sincérité de l'autocrate étant donnée, le patriotisme du jeune Polonais se trouvait avoir raison; car il avait en perspective l'affranchissement de la patrie.

Lui-même, plus tard, a révélé dans une lettre devenue historique ce secret de son cœur patriotique. Expliquant à un ami sa ligne politique et sa position de patriote devant les malheurs de la patrie; il écrivait en 1812 : « J'ai cru voir la pos-

« sibilité de réunir la gloire de l'empereur Alexandre auquel « je devais attachement et reconnaissance avec la résurrection « et le bonheur de ma patrie. A cette époque tout espoir « semblait détruit pour le pays. Je proposai à l'empereur de « Russie de faire du rétablissement de la Pologne un des pivots « de sa politique[1]. »

Ainsi, vous le voyez, être utile à sa patrie, dans les conditions qui s'imposaient à son patriotisme; servir Alexandre par dévoûment à la Pologne; travailler à Pétersbourg les yeux tournés vers Varsovie; être sur les bords de la Néva à peu près comme Zorobabel sur les bords de l'Euphrate; et dans les palais d'un grand potentat méditer la restauration du temple de la patrie : tel fut le point de vue vraiment patriotique où se plaçait alors, pour ressusciter son pays, le patriote Polonais ministre en Russie. Et si Alexandre avait pu ou voulu tenir toutes ses promesses, qui oserait dire que cette situation et cette politique ne fût pas devenue le salut de la Pologne? Du moins est-il certain qu'elle se trouva providentielle. Car elle fit alors de lui le seul Polonais pouvant servir encore efficacement son pays; et elle lui prépara pour l'avenir les éléments de la plus puissante et de la plus féconde influence. Ministre des affaires étrangères, il mit la main sur les ressorts du gouvernement; il eut par surcroît le secret de tous les cabinets de l'Europe, et il apprit à leur contact cette science de la diplomatie et cette pratique des choses publiques qui devaient être plus tard sa force dans l'émigration. Tandis que le sang généreux de ses frères les Polonais couvrait tous les champs de bataille de l'Europe, dans l'espoir de ressusciter la patrie, lui préparait en silence les ressorts qui devaient plus tard aider au travail plus lent mais plus sûr de la résurrection.

Toutefois, devant la patrie qui le voyait de loin, son patriotisme subissait la plus délicate épreuve. Il sentait son âme polonaise, et il pouvait défier la tentation des faveurs autocratiques. Mais ce patriotisme voilé en partie aux yeux des siens, et vu à travers les événements qui passaient sur l'Eu-

[1] Lettre du prince Adam Czartoryski à son ami Matusszewicz le père.

rope, pouvait n'être pas à l'abri de tout soupçon. Il chargea son abnégation d'en sauvegarder l'honneur. Il refusa fièrement tout émolument et toute décoration du gouvernement russe ; et ce qui est peut-être inouï dans l'histoire de l'Europe moderne, on le vit entretenir à ses frais sa propre chancellerie. Malgré tous ces efforts d'abnégation, il ne put ne pas ressentir l'injure d'une situation dont tous n'avaient pas comme lui le secret tout patriotique. Le progrès des événements ajoutait d'ailleurs à la crise. Napoléon marchait dans sa gloire; il en faisait sur toute l'Europe rejaillir les rayons ; et la Pologne, plus que tout autre peuple, en subissait la fascination. D'un côté, ne pouvant partager l'enthousiasme des siens pour le conquérant de l'Occident, et de l'autre, voyant Alexandre reculer devant le dessein de se faire de la Pologne ressuscitée une arme contre lui, il comprit l'impossibilité de perpétuer une situation qui menaçait de le compromettre devant la patrie, sans profit pour la patrie ; et il quitta le ministère des affaires étrangères, emportant avec le regret de n'avoir pu y sauver la Pologne, la conscience de l'avoir voulu et la consolation de l'avoir tenté (1806). Toutefois, même après sa retraite du ministère, il garda une fonction qui lui laissait sur les destinées de sa patrie une action moins éclatante au dehors, mais au fond plus efficace et plus réellement féconde : il demeura curateur de l'instruction publique et directeur en chef de toutes les écoles dans les provinces polonaises soumises à la Russie.

Il y a une chose qui fait, plus que tout autre, la vie intime d'une nation, et prépare dans le présent les grandeurs de l'avenir : c'est l'instruction et l'éducation. Par elle, la séve de la vie morale circule dans la patrie comme le sang dans les veines; et quelle que soit la situation matérielle et politique que lui aient faite les événements, l'heure vient, et elle vient vite, où cette séve sous un souffle heureux, fait au dehors sa naturelle explosion, et empêche par la manifestation de la vie la prescription de la mort. Sous ce rapport il est impossible de calculer toute l'influence qu'exerça le prince Adam sur la restauration de la grandeur morale de la

patrie, et, comme conséquence, sur la restauration future de sa vie nationale désormais inévitable. Pendant vingt ans, promoteur ardent de l'instruction et restaurateur plus ardent encore de l'éducation morale et religieuse, il retrempa dans ses vraies sources la vie polonaise altérée par le double contact des corruptions et des erreurs du XVIIIe siècle ; et raviva par cette trempe nouvelle le sentiment de l'indépendance et de la fierté nationales. Il fit si bien que son successeur et son ennemi, le pervers Novossiltzof, lui rendit ce témoignage, le plus grand éloge assurément que pût envier le patriotisme d'un Polonais : « Il a retardé pour un siècle la *russification* de la Pologne. » Il est permis de croire qu'il a fait encore mieux, et qu'il l'a rendue à tout jamais impossible. Et qui pourrait dire que cette action de l'illustre curateur, qui toucha si profondément au cœur et à l'âme de la jeunesse lettrée de ce temps-là, n'a pas eu sa part d'influence lointaine, mais puissante, sur ces manifestations de vie morale, religieuse et nationale qui attirent aujourd'hui l'admiration et le suffrage du monde entier ? qui sait si elles ne sont pas surtout le fruit de ces germes généreux, qui, après avoir fermenté dans le fond des âmes et mûri aux ardeurs de la persécution, éclatent aujourd'hui avec une spontanéité qui tient du prodige, dans le grand jour de la publicité ?

Ainsi, ministre et curateur, par ces deux fonctions qu'il animait d'un même souffle et qu'il dirigeait à un même but, le prince Adam montrait en lui, sous deux formes diverses et dans des sphères distinctes, le même et invariable serviteur de la patrie. Dieu, quelques années plus tard, allait préparer à son patriotisme un théâtre plus éclatant et une action plus décisive encore.

Depuis que le prince Adam avait quitté à Pétersbourg la haute position officielle qui le mettait en rapport direct avec les cabinets de l'Europe, la Providence avait remué le monde et précipité les événements d'une manière inouïe dans les annales de l'Europe chrétienne. Des coalitions s'étaient faites, de gigantesques combats s'étaient livrés ; Dieu, dans une heure solennelle, avait déchaîné contre le vainqueur des

peuples les énergies de la nature complices de ses desseins; 1812 avait vu un désastre sans précédents; et la France et la Pologne avaient couvert des cadavres de leurs légions les neiges de la Russie. Pendant cette lutte fastique, le sort de la Pologne se jouait d'un jeu sanglant entre deux potentats jusqu'alors également habiles à multiplier les promesses et à tromper les espérances. Répugnant à briser tout à fait avec l'autocrate russe, auquel l'enchaînait la reconnaissance, et répugnant encore plus à déserter la cause de la Pologne, que Napoléon entraînait par le prestige de ses victoires, le prince se renferma dans une neutralité d'action qui sauvegardait à la fois et son honneur et son patriotisme. C'est alors que, Polonais avant tout, il avait écrit à Alexandre, avant le choc des deux empereurs : « Une guerre sanglante consolidera « l'existence de ma patrie ou mettra le comble à son mal- « heur. Quel que soit le sort qui lui est réservé, je veux le « partager. » (14 juillet 1812.) Et à l'heure où un commun désastre avait frappé la grande armée française et les héroïques légions polonaises, il n'hésita pas à proposer à l'autocrate, maître des destinées de la Pologne, la réunion de toutes les anciennes provinces polonaises, dans une dépêche où le patriote osait écrire ces fières paroles : « Ce n'est pas quand les « espérances de mon pays sont en péril que j'irai renier une « cause sacrée pour tout Polonais, et qui restera juste et « belle, même si elle reste malheureuse. Si vous nous tendez « la main, je veux partager la joie de mes compatriotes; si « vous nous rejetez, je partagerai leur affliction et leur dé- « sespoir. » (Dépêche du 27 décembre 1812.)

Cette noble ambition du prince Adam ne devait pas être satisfaite; mais bientôt, jusque dans la ruine de ses plus chères espérances, son patriotisme put se consoler de pouvoir servir encore les intérêts de sa patrie, remis aux mains de la diplomatie. Le géant qui remuait l'Europe depuis quinze ans, et dont chaque pas donnait une secousse au monde, était tombé dans une catastrophe suprême, laissant l'Europe stupéfaite, fatiguée, haletante. Le célèbre congrès de Vienne allait s'ouvrir pour essayer de rendre à l'Europe vacillante son équilibre

rompu par la conquête. Dans cette nouvelle carte européenne qu'allait tracer sur le tapis vert le doigt des diplomates, y aurait-il une place pour la Pologne ressuscitée? On pouvait l'espérer; elle avait à revivre un droit imprescriptible que proclamaient les diplomates eux-mêmes; car il n'était pas jusqu'à l'autocrate russe qui ne qualifiât du nom d'attentat le partage de la Pologne. Le noble ami du czar se crut un moment encore sur le point d'atteindre l'idéal poursuivi par son patriotisme. Alexandre ne paraissait pas avoir abandonné tout à fait le rêve de sa jeunesse, la restauration de la Pologne; et lui-même n'avait rien perdu de ses droits à sa royale amitié. Le moment n'était-il pas venu de rendre à un grand peuple méconnu une tardive justice?... Adam le crut, et il y travailla avec toute la force de son dévoûment et toute l'ardeur de ses espérances. Sans prendre aux délibérations une part officielle, il y pesa de tout le poids de son autorité morale et de toute l'énergie de son patriotisme. Mais ici encore la sagesse du grand homme d'État égala le dévoûment du grand patriote. Ayant senti vite, au contact des instincts que trahissaient les débats, qu'il ne pourrait réaliser tout son rêve, il se retrancha dans les limites du possible. N'ayant pu obtenir même la reconnaissance de toute l'ancienne Pologne sous la royauté nominale du czar, à force de travail et de persévérance, il obtint au moins la reconstitution d'un petit royaume de Pologne composé des débris du duché de Varsovie, avec l'espoir plus ou moins explicitement garanti d'y rattacher plus tard les provinces séparées; de plus une représentation polonaise pour les provinces demeurées sous le sceptre de l'Autriche et de la Prusse; une sorte d'individualité nationale fondée sur la communauté des relations commerciales; enfin l'antique capitale de la Pologne, Cracovie, reconnue comme ville libre : ce fut tout ce que put arracher à l'égoïsme de la diplomatie le patriotisme de l'illustre Polonais. Vous le voyez, ce n'était pas une régénération, mais c'était un germe puissant; et selon toutes les naturelles prévisions, ce germe en se développant devait redevenir un jour le grand arbre de la vie polonaise, avec la division de

moins et l'unité de plus. Mais pour cela il fallait deux choses : la générosité de l'Europe et la sincérité d'Alexandre. Généreux et sincère lui-même, il crut à l'une et à l'autre ; il jugeait les cœurs par son cœur, et les consciences par sa conscience. Si cette confiance fut un tort, je le dirai avec un écrivain : *Ce fut le tort d'un honnête homme*[1].

Après avoir servi la Pologne dans des sphères si diverses, avec un dévoûment toujours égal, l'heure n'allait-elle pas venir où le patriote se reposerait enfin lui-même, heureux et récompensé du bonheur de la patrie?... Hélas! non ; son patriotisme, toujours trempé dans la souffrance, devait boire plus largement que jamais aux amertumes qui allaient abreuver la patrie et lui-même. Ce petit royaume de Pologne, qu'avait obtenu sa persévérance comme un bienfait déjà grand et une espérance plus grande encore, et derrière lequel il croyait entrevoir avec tous les Polonais la grande ombre de l'ancienne Pologne; ce petit royaume, bien loin de devenir le point de départ d'un agrandissement successif et d'une restauration totale, devint au contraire en fait le terme où parurent s'arrêter les ambitions restauratrices et les sympathies polonaises d'Alexandre. Ce fut là, il faut le dire, la grande douleur, la déception trois fois amère de ce patriotisme si actif, et, on peut le dire, si puissant au congrès de Vienne. Car je ne veux pas parler de ce qui le concernait lui-même dans cette mystification cruelle. Je ne dirai pas que, lorsque tous les vœux des Polonais, tous les antécédents de sa vie et, pour ainsi dire, l'empire moral des choses le désignaient d'avance pour être le premier exécuteur de la constitution nouvelle élaborée par lui-même, Adam fut écarté par des ressentiments jaloux ; et que, comme pour ajouter la dérision à l'injure, on lui préféra un homme dont l'honnêteté morale et la valeur militaire ne pouvaient compenser l'inexpérience diplomatique et l'incapacité politique. C'était une injustice faite à son dévoûment et une sorte d'outrage à sa dignité personnelle. Que lui importaient pour lui-même une injustice

[1] Elias Regnault, *Odyssée polonaise.*

et une injure de plus? Comme homme d'honneur, il put, il dut être blessé. Le fut-il en effet? C'est le miracle étonnant de sa douceur, qu'on n'ait pu même le savoir; et c'est le miracle encore plus étonnant de son abnégation, qu'il ait trouvé dans ce cœur qu'on pouvait croire blessé, la générosité de demander aux autres et de prêter lui-même à celui qu'on lui préférait un concours désintéressé et une coopération efficace. Loin de bouder à l'écart ou d'entraver dans sa marche l'honnête homme qu'avait choisi le despotisme pour gouverner son pays, il supplia les siens de l'aider à faire le bien dans la patrie, et lui-même ne dédaigna pas de la servir encore comme membre du conseil. Ne pouvant plus faire mieux, il profita de cette situation secondaire, pour faire arriver jusqu'au cœur d'Alexandre les gémissements qu'arrachait à la patrie la double tyrannie d'un homme farouche et d'un homme pervers. En effet, pour réaliser le bonheur promis à sa patrie, c'était tout ce qu'avait donné au petit royaume de Pologne la philanthropie d'Alexandre : d'un côté, pour gouverner toutes les forces militaires et défendre le corps de la patrie, un prince bizarre et farouche quelquefois jusqu'à la cruauté, faisant peser sur la Pologne les armes mêmes de la Pologne; et de l'autre, pour sauvegarder les forces morales, pour toucher à l'âme de la patrie, un homme corrompu et corrupteur pesant sur cette âme de la Pologne de tout le poids de ses vices.

Dans une situation pareille que pouvait pour la patrie le patriotisme même le plus dévoué? Impuissant à triompher désormais d'un système d'oppression qu'encourageait la faiblesse d'Alexandre plus soucieux alors de ménager Constantin que de régénérer la Pologne, Adam se retire même du conseil pour ne garder que son fauteuil de sénateur. Ainsi, il s'affranchissait de plus en plus des entraves que lui créait l'amitié d'Alexandre. Un excès de despotisme acheva de lui rendre toute sa liberté. Une accusation sans motif sérieux ayant été portée par le gouvernement contre la jeunesse des écoles dirigée par lui-même, et spécialement contre la société des *Philarètes*, le curateur essaya de les couvrir du bouclier

de son autorité. N'ayant pu les défendre, il donna sa démission et rompit ainsi le dernier lien qui le rattachait à l'empereur Alexandre (1823).

A partir de cette heure, son âme toute polonaise se sentit avec joie dans toute la liberté de ses mouvements. Rendu un moment aux loisirs de la vie privée, son dévoûment n'attendait qu'une occasion pour se produire avec plus d'éclat que jamais, et le porter au plus haut point de sa puissance morale au milieu de ses concitoyens. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre; elle vint après quelques années seulement, et elle donna par sa solennité même à son courage civique et à son patriotique dévoûment une nouvelle auréole.

L'empereur Nicolas, en 1825, venait de monter sur le trône à travers les victimes d'une conspiration russe étouffée dans le sang des principaux conspirateurs. Il avait fait condamner à Saint-Pétersbourg par un sénat servile plus de cent cinquante de ses propres sujets. Une tentative de délivrance s'étant alors produite en Pologne, le czar crut à la complicité des deux mouvements; et il apprêtait contre les efforts d'affranchissement tentés par des Polonais des vengeances pareilles. Il se flattait de trouver au sénat de Varsovie, pour condamner les accusés, la même faiblesse qu'il avait rencontrée au sénat de Saint-Pétersbourg : il se trompait. Nicolas n'avait pas compté avec la fierté polonaise. Le prince Adam, alors à l'étranger, au bruit du malheur qui menace les siens, quitte les nobles loisirs qu'il consacrait encore à la patrie; il arrive à Varsovie; et en sa qualité de prince sénateur, il prend sa place dans la haute cour investie du pouvoir de juger les prévenus. Par son attitude résolue et intrépide, que rehaussait encore l'éclat de son grand nom, il soutient et fortifie dans les sénateurs le courage civique et la fierté nationale. Sous l'ascendant de sa parole et l'empire de son exemple, tous les sénateurs, moins un, votent l'acquittement des prévenus; et l'absolution est notifiée à l'empereur dans un rapport demeuré célèbre, chef-d'œuvre de courage, de modération et d'intrépidité. Rédigé par Adam Czartoryski, ce rapport disait superbement à Sa Majesté : que les Polonais n'étaient pas coupables de vouloir être

Polonais; et que Nicolas ne pouvait leur faire un crime de vouloir réaliser les promesses d'Alexandre.

Cet acte solennel, dont l'honneur revenait surtout à Czartoryski, ajouta à l'autorité de son nom un prestige incomparable. Mais loin d'arrêter la tyrannie qui pesait sur son pays, il en accrut les violences. Emprisonnement des sénateurs, disparition mystérieuse des prévenus acquittés par eux, redoublement des vexations de Novossiltzoff et des fureurs de Constantin ; tout continuait de creuser entre le gouvernement russe et les cœurs polonais un abîme infranchissable. En vain Nicolas essaya de reconquérir un semblant de popularité impossible en se faisant couronner à Varsovie comme roi de Pologne. Le repoussement des cœurs le saisissait au milieu des pompes de son couronnement. Le lendemain de la fête, la cité reprenait avec son deuil accoutumé sa sombre et morne attitude. Des symptômes universels trahissaient le secret des cœurs et révélaient des colères sourdes. On entendait dans le silence le murmure des âmes. Des ferments de vengeance bouillonnaient au cœur de la patrie; et comme il arrive aux entrailles des volcans, cette ébullition mettait en fusion et mêlait dans des ardeurs pareilles les éléments les plus divers et les plus opposés. Un immense frisson semblait faire tressaillir la nation; de vagues pressentiments pesaient sur le présent, et assombrissaient l'avenir : on était dans l'attente !... lorsque tout à coup la révolution de juillet éclata comme un coup de tonnerre qui ébranla toute l'Europe; son souffle plein d'orage passa sur la Pologne déjà si profondément émue; c'était le vent qui passait sur la flamme : il précipita les résolutions; et la nuit du 29 novembre 1830 ouvrit à Varsovie le drame que vous savez, et dont plusieurs parmi vous ont vu de près les péripéties émouvantes. Je n'ai pas ici à vous en refaire l'histoire. Disons seulement que ce grand drame mit dans tout son jour ce qu'il y avait de vraiment exceptionnel, et pourquoi ne le dirais-je pas, de vraiment héroïque, dans le patriotisme de notre grand citoyen; je veux dire l'abnégation poussée pour la patrie jusqu'au total oubli de soi-même. Ce mouvement qui le surprit avec beaucoup d'autres, non-seulement il

ne l'avait pas appelé, il ne l'approuvait pas ; il le croyait prématuré. Mais une fois la lutte engagée, une fois la nation entraînée dans ce mouvement comme dans un tourbillon irrésistible, il l'y suivit et s'y livra tout entier. Entré dans le courant populaire, il y jeta avec lui-même au hasard d'une catastrophe la plus haute position et la plus grande existence de la patrie. Dans une heure si solennelle, et dans une crise si décisive que pouvait-il, que devait-il faire ? quel rôle lui créaient son autorité et son nom ? quel devoir lui imposait son patriotisme ?... Question délicate qu'il serait peut-être téméraire de vouloir résoudre. Plusieurs ont cru qu'il devait prendre une dictature, que réclamait le danger de la patrie. Sa position hors ligne dans la nation et le cours des événements semblaient l'inviter à cet acte de patriotique audace, nécessaire peut-être pour réunir en un faisceau puissant toutes les forces nationales. Pourquoi la dictature ne lui fut-elle pas offerte dans cette heure décisive ? Je laisse à d'autres d'éclairer ce mystère encore voilé de la situation. Qui l'empêchait de la prendre lui-même ? Je le dirai d'un seul mot : sa conscience. Il s'abstint non par défaut de résolution, mais par excès d'abnégation ; l'ombre seule de l'ambition effraya sa modestie ; et c'est sa vertu qui enchaîna sa volonté. Il se résigna à entrer comme président dans l'organisation d'un gouvernement qu'il trouvait vicieux, et dont le vice radical était l'impuissance, parce qu'il manquait à la fois d'unité et d'autorité. Bientôt ce fantôme de gouvernement disparut dans un orage ; et le prince, désespérant de servir autrement la patrie, reporta après quarante ans son patriotisme sur son premier théâtre ; le soldat de 1792 redevint le soldat de 1831, et il chercha dans la guerre une suprême espérance. Mais ce dernier champ de bataille ne devait être pour lui que le chemin de l'exil. Varsovie vaincue, la patrie retombée dans les fers, et lui-même dépouillé de tous ses biens et condamné à mort par le vainqueur, il ne restait au grand patriote que l'honneur d'un noble exil. Il s'exila en effet, gardant avec la gloire d'une condamnation qui était un hommage à son patriotisme, la gloire d'une pauvreté qui le grandissait plus que sa fortune.

Jamais peut-être un citoyen prenant la route de l'exil n'avait emporté avec lui une plus grande part de la patrie; jamais on ne put mieux dire d'un homme ce mot célèbre : *egregius exsul*. C'était au sens le plus vrai un illustre exilé; illustre par la grandeur de sa race et par le reflet de son nom; illustre sur les champs de bataille; illustre par ses hautes fonctions de ministre en Russie et de curateur de la Lithuanie; illustre dans la diplomatie et par son ascendant au congrès de Vienne; illustre comme sénateur et juge dans une circonstance solennelle; illustre par sa fonction et surtout par son abnégation dans la révolution du 29 novembre; illustre enfin par un patriotisme que signalaient déjà quarante ans de service, et qui, pendant près d'un demi-siècle si prodigieusement tourmenté ne s'était pas démenti même un jour. A toutes ces illustrations qui suffiraient à la gloire de plusieurs belles vies, il lui restait d'ajouter une illustration plus rare encore, l'illustration d'une grande infortune noblement supportée, l'illustration d'un exil dont son patriotisme allait faire la plus grande force et le plus grand service de la patrie.

En effet, la gloire incomparable de ce noble exilé et le plus beau couronnement de son patriotisme, si vous voulez le savoir, c'est d'avoir refait dans l'émigration comme une autre patrie; une patrie errante, méconnue, insultée quelquefois; mais une patrie vivante, pleine de force, de dévoûment et de fierté nationale; patrie du dehors tendant la main à travers l'espace à la patrie du dedans, et réunissant loin du pays au sein d'un exil fécond tous les éléments de la vie nationale, en attendant, pour la nation entière, le jour de l'affranchissement et de la résurrection.

Ah! ce qu'il fit dans cet exil pour l'avenir de la Pologne et pour la restauration de sa gloire, vous seuls pourriez bien le dire, Polonais, qui m'écoutez; parce que vous êtes seuls à le bien savoir! Je laisse toutes ces œuvres créées par lui, partout où son zèle a pu porter la flamme de son cœur, si chaud d'amour pour les siens et de dévoûment pour la Pologne. Je passe, même sans les nommer, toutes celles qu'il a jetées au milieu de nous, sur cette terre de France si bonne

aux exilés, et si heureuse de multiplier les semences confiées à son sein généreux. Ces œuvres qui sont aussi les vôtres, longtemps encore raconteront la gloire du grand exilé de la Pologne; elles diront à tous ceux qui comprennent, comment, même loin du soleil de la patrie, le sacrifice rend le malheur fécond; et comment la souffrance et l'amour, même aux rives étrangères, multiplient les fruits de la vérité et les moissons du bien.

Mais ce qui doit demeurer surtout comme le plus glorieux vestige de son passage dans l'exil, et comme le monument le plus vraiment original de son patriotisme, il faut le dire, parce que telle est la vérité de l'histoire : c'est son action politique organisée dans l'émigration pour le service public de la patrie; c'est cette diplomatie non officielle, mais active, dont il avait dès longtemps les secrets et connaissait les ressorts, et dont il fut en France, en Angleterre, et dans toute l'Europe, le premier moteur, l'agent le plus infatigable et le ministre le plus dévoué. Chose, en effet, bonne à méditer : tandis que le vice radical de la politique de l'ancienne Pologne fut de se tenir en dehors de toutes les relations diplomatiques de l'Europe, et de s'isoler dans son individualité nationale, nous avons pu voir au milieu de nous ce diplomate et ce ministre de l'exil constituer, au sein de l'émigration polonaise, une politique et une diplomatie en dehors de tout principe révolutionnaire, en dehors même de l'action intérieure du pays agissant sur lui-même et par lui-même : honneur vraiment unique dans l'histoire des émigrations. A Paris, à Londres, à Constantinople, partout où le nom de la Pologne éveillait des sympathies, son patriotisme créait des foyers de dévoûment national, et étendait son action multiple, mais toujoure une, rebutée quelquefois, mais toujours persévérante. Stimulant par son ardeur patriotique la lenteur de la diplomatie et l'inertie des gouvernements, il frappait, frappait encore à la porte des cabinets de l'Europe pour demander justice, implorer secours, et éclairer sur la Pologne la politique trop peu renseignée de l'Occident. Pour empêcher au moins l'usurpation de prescrire, on le vit partout où le

gémissement de sa patrie rencontrait un écho, provoquer dans les grandes assemblées parlementaires des protestations solennelles, et faire entendre, par la voix des orateurs les plus autorisés, les accents d'un patriotisme qui ne se taisait ni jour ni nuit. Et pour faire arriver plus loin et retentir plus haut la voix du droit méconnu et de la patrie outragée, on le vit par lui-même ou par les siens descendre dans l'arène de la presse, et saisir la grande arme du journalisme, et surtout du journalisme français, le plus actif et le plus puissant de l'Europe.

Et dans ce travail de chaque jour qui dura trente ans, que de fatigues à soutenir! que de souffrances à endurer! que d'obstacles à vaincre! que d'injustices eut à supporter son âme douce et forte, et du côté de l'étranger, et, ce qui dut lui être plus douloureux, du côté même de ses frères de patrie, trop prévenus quelquefois contre un système d'action dont tous n'avaient pas le secret, ou dont tous ne comprenaient pas assez la sagesse politique et le patriotisme désintéressé! Et cependant à travers tous les obstacles, il allait toujours; toujours doux pour les hommes, toujours patient dans la douleur, toujours tranquille dans le revers, toujours serein dans l'épreuve, toujours fort dans le combat; tel, en un mot, à la fin qu'il avait paru au commencement, depuis l'heure lointaine de ses premiers exploits jusqu'aux derniers jours de son exil, c'est-à-dire toujours dévoué par un invincible patriotisme à sa chère et à sa bien-aimée patrie.

Quelle vie, M. F., et dans cette vie quel exemple pour des enfants de la Pologne! Ah! si tous vous n'avez pas toujours approuvé la ligne suivie par son patriotisme, tous vous avez admiré ce patriotisme lui-même avec ses soixante-dix ans d'infatigables efforts; et aujourd'hui, autour de sa tombe récente, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir qu'une chose : une admiration fraternelle de toutes les âmes polonaises pour le grand patriote de la Pologne, et une résolution unanime de suivre l'illustre chef, et d'imiter dans son patriotisme le grand modèle de l'émigration. Ah! oui, ce que vous devez imiter surtout en lui, c'est ce qui fut l'âme de sa vie et la tradition de

sa famille : c'est ce qui est le besoin de tout vrai Polonais, son indomptable dévoûment à la patrie. Gardez-le bien, votre patriotisme, gardez-le toujours; tant qu'il vivra dans vos cœurs, la patrie ne peut mourir; et vous pourrez, vous aussi, vous en aller, par tous les chemins du monde, redire en soulevant de vos pas la poussière de l'exil : *Non, la Pologne n'a point encore péri.*

Mais si le patriotisme fut l'âme de cette grande vie, s'il est l'âme de toute vie vraiment polonaise, quelle est l'âme de ce patriotisme lui-même? Ici un mot résume tout : la religion, le christianisme. C'est ce que vous crie la nature des choses; c'est ce que vous crie la vie de la Pologne, et c'est ce que vous crie en particulier la vie de ce grand homme, qui ne fut un si grand citoyen que parce qu'il fut un si grand chrétien.

III

Permettez-moi, M. F., d'oublier un moment et votre chère Pologne et votre illustre Polonais, pour établir sur le fond même des choses cette union harmonieuse du patriotisme et du christianisme, qui renferme pour vous tout le présent et tout l'avenir. Le patriotisme, assurément, est une belle et grande chose; son nom seul a pour l'âme qui l'écoute un charme intarissable. Mais, comme toutes les choses grandes et belles, c'est sa destinée de provoquer, par son prestige même, des contrefaçons désastreuses. Il n'y a rien au monde qui s'inspire de souffles plus ennemis, et il n'y a pas de mot qui s'inscrive sur des bannières plus rivales. Le patriotisme, tous plus ou moins se plaisent à l'exalter; tous en déploient le drapeau; tous en revendiquent la gloire; tous en ambitionnent l'honneur. Mais il s'en faut bien que tous le comprennent dans sa vérité et le pratiquent dans sa sincérité. Il importe donc souverainement de ne pas se tromper sur un point où toute erreur menace d'une tempête et où toute méprise est un danger de mort. Or, une seule chose garantit contre toute perversion le vrai patriotisme : c'est son

indestructible union avec la religion. Si la famille est la racine qui le rattache à la terre, la religion est la racine qui le rattache au ciel et le rend incorruptible. Dieu, qui fait bien toutes choses, a divinement uni dans le cœur humain, tous les purs amours qu'il y a mis avec l'amour de soi, pour en faire le fond généreux et désintéressé, amour de la famille, amour de la patrie, amour de la religion ; et il unit en lui-même tous ces légitimes amours par une chaîne mystérieuse, qui part du cœur de l'homme, et passe par la famille et la patrie, pour rattacher tout à son cœur, centre éternel de tout amour et de toute harmonie. Des hommes estiment que ces amours se contredisent et se repoussent mutuellement : tantôt ils disent que l'amour de soi exclut l'amour de la famille ; tantôt que l'amour de la famille exclut l'amour de la patrie ; tantôt enfin que l'amour de la patrie exclut l'amour de la religion. Le christianisme particulièrement est dénoncé par eux comme incompatible avec le vrai patriotisme. A les entendre, le christianisme détache l'homme de la terre et l'empêche de tenir par son cœur à la patrie qui porta son berceau ; et le catholicisme, en proclamant la souveraineté universelle du pontife romain, qu'ils nomment *étrangère*, fait injure à la patrie et tue le patriotisme.

Je ne suis pas étonné de cette stratégie du mensonge et de cette manœuvre de l'impiété. Le patriotisme demeure dans l'humanité une chose éternellement populaire ; et le mensonge et l'impiété éprouvent le satanique besoin d'arracher de son front toute auréole de popularité. Voilà pourquoi ils disent que le christianisme étouffe le patriotisme, et qu'un chrétien, parce qu'il est chrétien, un catholique, parce qu'il est catholique, est convaincu de ne pouvoir être *un patriote*, c'est-à-dire un dévoué de la patrie.

La contradiction ne peut être plus flagrante, et l'impiété ne peut se donner à elle-même un plus éclatant démenti. Il est bien remarquable, en effet, que les hommes qui travaillent à déraciner des cœurs l'amour de la religion et de Dieu, y déracinent en même temps et l'amour de la famille et l'amour de la patrie. Un homme a dit : « Tous ces vieux mots que

prononçaient nos pères : Famille, Religion, Patrie, ce sont des masques. » Qui a dit cette froide et insolente parole ? L'homme même qui a dit : *Dieu, c'est le mal.* Et tous les hommes qui, avec lui, ont perdu la notion et l'amour de la religion, perdent aussi plus ou moins, avec la notion de la famille et de la patrie, l'amour de l'une et de l'autre. Ah ! c'est pour eux vraiment que la famille et la patrie, comme la religion elle-même, sont des masques. A la place de ces trois choses si pures, si saintes, si divinement unies par la sagesse de Dieu au cœur de toute humanité qui veut grandir et s'élever, ils mettent un individualisme monstrueux, c'est-à-dire l'homme se posant lui seul devant lui seul comme le centre de tout ; l'individualisme disant devant la famille et devant la patrie qu'il subordonne à lui-même, ce mot éternel de l'homme séparé de Dieu : « *Je suis, et il n'y a que moi.* » Ou bien ils font de la patrie une abstraction vide et froide, ayant nom *l'Humanité ;* être impalpable, qui ne dit rien à mon cœur ; qui n'est pas mon père, et qui n'est pas ma mère ; qui n'est ni la terre où ma vie a poussé ses premières racines, ni le foyer où elle a connu ses premiers bonheurs ; ni le Dieu que j'adore et que ma prière invoque ; *l'Humanité*, seul Dieu de ceux qui n'ont plus de Dieu, seule religion de ceux qui n'ont plus de religion ; divinité sans entrailles et sans cœur, dont les adorateurs, renouvelant les sacrifices humains, ne craindraient pas d'arroser les autels avec le sang des frères !

Aussi, M. F., regardez ces hommes, et connaissez-les bien : ils n'aiment pas la patrie ; ils font passer avant son nom, avant sa gloire, avant son bonheur, leur idée, leur système, leur parti ; et on les sent avec effroi prêts à arroser du sang fraternel le sol de la patrie elle-même. Et ce qui est vrai d'un homme, ou de quelques hommes, est plus vrai encore de la multitude et de la nation entière. Est-ce que vous n'avez pas vu ce qui arrive quand le souffle de l'impiété vient à passer sur un peuple avec celui des révolutions ? Des spectacles atroces presque toujours étonnent la nature et consternent la conscience. Une divergence de pensée, une nuance de cou-

leur, une ombre d'opposition est signalée comme un crime par un patriotisme impie, intolérant, sauvage ; et de fratricides vengeances tiennent lieu pour ces faux patriotes de dévoûment à la patrie! Aussi, je ne crains pas de le dire : un peuple sans religion, s'il était possible de l'imaginer, serait un peuple égoïste et, comme tel, sans amour de la famille et sans dévoûment sincère à la patrie. Au contraire, cherchez dans l'histoire un peuple religieux, chrétien, catholique, qui ne fût pas un peuple de vrais patriotes ; vous ne le trouverez pas. Toutes les nations illustrées par la religion, et surtout par le catholicisme, l'ont été par le patriotisme : le sentiment patriotique s'y est produit en proportion du sentiment religieux ; l'un et l'autre vibraient à l'unisson et semblaient remuer la même fibre au fond du cœur humain.

En vain on voudrait faire de notre catholicité même, c'est-à-dire de notre universalité, un argument contre notre patriotisme ; c'est méconnaître l'essence des choses et les vrais instincts de la catholicité. Le catholicisme, il est vrai, embrasse dans son vaste sein toutes les patries de la terre, parce qu'il a pour patrie le monde tout entier. Mais lui-même se rattache au ciel, et il s'unit et s'incorpore toute nation sans la déraciner de son sol. Comme le soleil fait germer toutes les plantes dans le lieu où les a semées la Providence, et les attire à lui en les enracinant dans leur terre natale : ainsi le Christ, vrai soleil des âmes, embrasse et attire toutes les nations, mais sans les arracher à la terre qui a porté leur berceau et a produit toutes leurs gloires. Et comme Dieu commande à la fleur d'aimer à la fois et le soleil qui la mûrit et le sol qui l'a fait germer, ainsi le catholicisme nous fait aimer ensemble et la terre qui nous a vus naître et le Christ qui nous a sacrés.

Ah! M. F., je voudrais pouvoir ici évoquer tous les grands souvenirs de l'histoire de la catholicité ; vous y verriez partout et toujours le patriotisme puisant dans la séve catholique le même héroïsme de courage et la même vigueur de patriotisme. Mais qu'ai-je besoin d'interroger l'histoire catholique tout entière? Quand il s'agit de montrer avec éclat

l'union intime de la patrie et de la religion, du patriotisme et du catholicisme, il me suffit d'évoquer une histoire, une seule, catholique et patriotique par excellence, l'héroïque histoire de la Pologne, l'histoire de son passé, et l'histoire de son présent prophétie infaillible de son histoire future.

A quoi tient, pensez-vous, cette opiniâtreté d'attachement à une patrie malheureuse, et qui semble par ses malheurs même multiplier les dévoûments des siens? Pourquoi le patriotisme polonais, malgré l'injure des temps et l'injure des hommes, se montre-t-il si fort, si vivant, si indéracinable? pourquoi semble-t-il avoir pris de nos jours surtout je ne sais quel caractère d'immortalité? pourquoi est-il sorti si vivant de cette tombe où l'on croyait avoir enseveli la patrie et scellé d'un sceau éternel la mort de la nation?... Pourquoi? ah! vous me demandez pourquoi. Parce que vous êtes catholiques. Oui, M. F., si vous avez la gloire de pouvoir être nommés le plus patriotique des peuples, c'est que, malgré des exceptions qui ne comptent pas dans la nation, vous êtes au fond de votre âme le plus catholique des peuples. Aussi, voulez-vous savoir ce qui constitue surtout votre vie intime et impérissable, ce qu'un de vos poëtes a si bien nommé votre âme, *l'âme polonaise?* Eh bien! l'âme polonaise, c'est cela même; c'est dans votre nature et dans le fond de votre vie, ce que je viens de montrer dans le fond et la nature des choses : l'union indissoluble du patriotisme et du catholicisme; l'amour de la religion fortifié par l'amour de la patrie, et l'amour de la patrie sacré dans vos cœurs par l'amour de la religion. Tels sont les deux éléments dont la combinaison profonde, accomplie par des siècles de vie catholique et de vie chevaleresque, compose cette âme qui renferme des millions d'âmes, l'*âme polonaise*. Aussi, croyez-le bien, il n'y a qu'un patriotisme qui soit vraiment polonais, c'est le patriotisme religieux; ce n'est pas assez dire : c'est le patriotisme chrétien, c'est le patriotisme catholique. Tout autre patriotisme ment à votre histoire, à votre nature, à votre âme; c'est un souffle de l'étranger, non un souffle de vous; c'est une plante exotique, ce n'est pas un fruit de la terre natale.

On a essayé quelquefois pour la Pologne du patriotisme antipathique à la Pologne, le patriotisme impie, révolutionnaire, cosmopolite. Un vent venu d'autres rivages avait essayé de soulever cette âme polonaise, et de la pousser à des tentatives que la religion et l'humanité réprouvent ensemble. Rien de pareil n'a réussi et ne réussira jamais dans ce peuple naturellement religieux et bon. Ce génie étranger pourra égarer quelques générosités trompées; il n'entraînera jamais la nation elle-même. Le cœur de la Pologne ne répond bien qu'aux appels religieux; il ne s'exalte tout à fait que sous un souffle du ciel, et au fond de ses enthousiasmes il lui faut du divin. Alors, et alors seulement, ce peuple a toute sa puissance et s'élève à toute sa hauteur. Mais n'essayez pas de le rendre irréligieux; vous le dégraderiez, vous le précipiteriez, vous le feriez tomber sans caractère, sans honneur et sans force, au-dessous de lui-même. Un Polonais impie est quelque chose d'étrange et de méconnaissable; c'est quelque chose de monstrueux ! plus impie que tout autre impie, parce que l'impiété est en opposition plus flagrante avec ses natifs instincts. Aussi, chose remarquable, un moment égaré par des doctrines folles ou entraîné par des passions factices, à l'heure venue, sous le souffle de la nature et de Dieu, il laisse éclater son âme; il prie la Vierge Marie; il invoque saint Casimir et tout les saints de la Pologne, si ce n'est tous les saints du paradis. Et alors seulement il se retrouve lui-même devant lui-même : un dévoué de la Pologne et de Dieu, un soldat de la religion et de la patrie.

Et cet élan religieux qui éclate dans les choses nationales, ce patriotisme catholique qui est l'âme de la Pologne, est-ce que ce n'est pas toute son histoire? est-ce que ce n'est pas le caractère original de ses agitations civiles et de ses exploits guerriers? où avez-vous trouvé plus qu'en Pologne le prêtre à côté du soldat, et le prédicateur de la foi marcher plus aimé et plus respecté avec le défenseur de la patrie? quelle nation plus que la polonaise a montré toujours au monde son clergé associé d'un accord unanime aux démonstrations nationales et aux enthousiasmes populaires? où a-t-on vu plus qu'en Po-

logne la religion suivre au combat la marche des héros? où a-t-on entendu plus qu'en Pologne et mieux qu'en Pologne les guerriers entonner sur les champs de bataille les chants sacrés, et demander tout ensemble à la Reine du ciel le triomphe de la religion et le salut de la patrie? qui n'entend les échos lointains de votre histoire redire encore les hymnes composés par vos saints et chantés par vos soldats : *Regina Poloniæ augustissima Maria;* et le célèbre *Boga Rodzica* animer au combat ces pieux chevaliers de l'auguste reine de Pologne? Et certes, les faits l'ont bien prouvé, ces hymnes et ces chants n'étaient pas un vain bruit, un son impuissant; ils électrisaient d'héroïsme, ils enlevaient d'enthousiasme la Pologne tout entière. Et à ces heures périlleuses où la barbarie et l'impiété menaçaient à la fois la civilisation, l'Église et la patrie, ah! vous savez ce qui arrivait. La Pologne comme un seul homme marchait à la frontière; elle frappait de sa forte épée le Turc, le Tartare, le Musulman; et son patriotisme religieux devenait le rempart qui protégeait l'Europe; c'était le bouclier qui couvrait en même temps la religion et la patrie!

Ainsi se répandait au dehors cette surabondance de vie que la Pologne portait dans son cœur si plein de la patrie et de Dieu. Et si, déchirée elle-même trop souvent par des discordes intérieures, elle n'a jamais donné, dans son propre sein, ces spectacles de cruauté sauvage qui souillent plus ou moins l'histoire de tous les peuples civilisés, à quoi le doit-elle, je vous prie, si ce n'est à ce que le sentiment religieux a toujours fait le fond de sa nature, et que son patriotisme même le plus égaré n'a jamais tout à fait dépouillé son caractère national : le signe de la Vierge gravé sur son armure, et le nom de Jésus-Christ imprimé dans son âme?

Ah! M. F., si le patriotisme polonais si trempé de foi, de piété, de catholicisme, pouvait un moment se méconnaître et oublier sa propre histoire, il n'aurait qu'à se regarder lui-même aujourd'hui tel qu'il se produit au grand jour dans sa spontanéité propre et avec son caractère natif. Écoutez : entendez-vous ces chants qu'apportent de loin à vos oreilles d'exilés les brises embaumées de la patrie : « *Seigneur Dieu,*

« *rends-nous la liberté, rends-nous la patrie !* » Qui chante en chœur et comme une seule voix cette invocation patriotique? La Pologne; la Pologne qui veut revivre et qui revivra. Mais cette prière, où la chante-t-elle? Dans l'église, dans la maison de Dieu, dans le temple catholique. Ainsi fait la Pologne, la vraie, la catholique Pologne. Elle ne se déchire plus de ses mains dans des discordes intestines, pour garder un fantôme d'indépendance factice; elle ne couvre plus de son sang la poussière de l'Europe, pour retrouver sur des champs de bataille le chemin de la patrie; elle ne prend plus même les armes, pour briser son joug et ressaisir sa liberté. Que fait-elle donc? Une seule chose, elle prie!... La voyez-vous d'ici la Pologne en deuil, agenouillée, suppliante, pleine de force, de résignation et d'espérance? elle prie; et dans cette attitude, elle apparaît à ses ennemis mille fois plus redoutable que dans la gloire de ses combats : elle est comme l'auguste Reine invoquée par sa prière, *plus terrible qu'une armée qui se range en bataille.*

Ainsi le patriotisme éclate, dans une même et universelle manifestation, avec l'enthousiasme religieux. Au milieu de cet unanime élan de la grande *âme polonaise* reparaissant dans toute sa majesté, voyez : il n'y a plus de divisions; il n'y a plus de parti; il n'y a qu'un peuple; il n'y a plus que des Polonais; il n'y a plus que cette couleur où disparaissent toutes les couleurs, la couleur noire; il n'y a plus que des âmes qui prient la même prière, qui souffrent la même douleur, qui pleurent les mêmes larmes, et portant le même deuil appellent de la même espérance la même résurrection et la même délivrance. Ah! voilà la Pologne vivante, actuelle; la Pologne que je salue avec amour de toute mon âme française, patriotique, chrétienne et apostolique. Or je me demande, quel est le ressort profond de ce mouvement prodigieux, la vie intime de ce patriotisme, et, si je puis le dire, l'âme de cette âme? Et je me réponds, et vous êtes forcés tous de répondre avec moi : La religion, le catholicisme coulant à pleins bords au cœur de la patrie polonaise.

Mais j'ai hâte de revenir à notre patriarche trop long-

temps oublié ; laissez-moi vous montrer comment dans sa grande âme, comme dans l'âme même de la Pologne, ces deux choses se sont trouvées harmonieusement unies : religion et patrie, catholicisme et patriotisme; et comment cette féconde union, qui fut la conviction et la pratique de sa vie, fut aussi la leçon de sa mort, et le testament laissé par l'héritier de l'ancienne Pologne aux héritiers de la Pologne nouvelle.

Possédé qu'il était de l'ambition de restaurer la grandeur et de préparer l'avenir de la Pologne, et, comme tel, jeté dans le mouvement des choses politiques et nationales, on eût pu croire que cette grande préoccupation de sa vie lui faisait subordonner tout aux intérêts directs de la patrie, même la religion. Ce n'était pas ainsi que l'entendait ce grand patriote, qui fut aussi un grand chrétien. Lui-même a révélé sur ce point ce secret de son âme, dans une lettre où son patriotisme chrétien se traduit par ces remarquables paroles :

« Je suis parfaitement d'avis que le catholicisme ne doit « pas dépendre et émaner de l'amour de la patrie, mais bien « *le patriotisme avoir sa source dans l'amour de Dieu ;* entre « ces deux devoirs pris séparément, nous trouverons le même « rapport que celui qui existe entre le temps et l'éternité. « Mais ces deux obligations ne doivent, grâce à Dieu, et ne « *peuvent être prises séparément ;* j'ai la ferme conviction « qu'elles sont inséparables. Et pourquoi donc, en vérité, « admettre la possibilité d'une séparation ? Qu'elles nous gui- « dent à jamais réunies dans nos cœurs; en embrassant toute « la sublimité du but de la religion, suivons toutes ses ten- « dances et usons de son appui, tout en consacrant nos efforts « et nos moyens humains à l'amour de la patrie terrestre. « Par ce contact et cette union si noble et si légitime, l'a- « mour de la patrie se purifiera et se sanctifiera toujours da- « vantage[1]. »

Ce témoignage peut tenir lieu de beaucoup d'autres, que le temps me force de supprimer, et démontre la conviction per-

[1] Lettre à M. l'abbé Jelowicki.

sonnelle de notre patriote chrétien sur l'inséparable union de ces deux choses qu'il rapprochait souvent dans ses discours : Religion et Patrie ; l'Église et la nationalité ; Dieu et la Pologne. Ces deux idées ne le quittaient jamais : elles se répondaient dans son âme, comme deux voix de Dieu ; elles faisaient le concert intime de sa pensée politique et religieuse. Cette belle harmonie qu'il entendait dans son âme, il la faisait passer dans sa parole ; et il était rare qu'il fît dans un discours une glorification de la Pologne, ou qu'il donnât à ses amis un conseil patriotique, sans y joindre un hommage à la religion, et sans y mêler avec le nom de Dieu le souvenir de cette Providence dont le nom revenait si souvent sur ses lèvres, parce que l'image en était si profondément empreinte dans son âme. Et sa religion, remarquez-le bien, n'était pas ce sentimentalisme religieux qui, chez beaucoup de chrétiens de ce temps, est toute la religion et tout le christianisme ; il aimait l'Église, il aimait la papauté, et il aimait la Vierge Marie : trois signes authentiques d'un vrai christianisme. « Nous autres « Polonais, disait-il souvent, nous autres Polonais, nous som- « mes par tradition et par conviction les fils inséparables et « fidèles de l'Église. » Il avait, comme fils de la Pologne et de l'Église, un dévoûment sans bornes pour l'auguste chef de la catholicité. Il écrivait dans un épanchement tout intime ces paroles qui témoignaient vis-à-vis du Saint-Siége, du dévoûment des Polonais et du sien en particulier : « Combien les « Polonais seraient heureux s'ils pouvaient entrer dans les « rangs des défenseurs du Saint-Siége ; le Pape ne peut douter « de nos sentiments, il sait que chacun de nous se lèverait à « son premier appel. » Et tout récemment encore son filial amour adressant au Saint-Père une lettre de condoléance, lui demandait trois bénédictions : une pour la patrie, une pour sa famille, une pour lui-même. Son âme, aussi religieuse qu'elle était patriotique, ne se limitait jamais aux horizons du temps, elle ouvrait devant elle les éternelles perspectives ; elle s'élevait toujours de la patrie de la terre à la patrie du ciel, de la Pologne à Dieu ; et il invoquait des prières et encore des prières, attendant de ces prières deux choses qu'il demandait sans cesse :

la soumission à la volonté de son Dieu, et le salut de sa chère Pologne. Oui, toujours Dieu et toujours la Pologne! Écoutant de loin les bruits qui, dans ces derniers temps, lui venaient de Varsovie, son âme y répondait par des échos profonds. Ces chants et ces gémissements de la patrie en deuil semblaient grandir avec la distance en retentissant au cœur de l'exilé ; ils remuaient jusqu'au plus intime de sa vie ces deux fibres qui n'avaient pas cessé de vibrer en lui, depuis que son âme jeune encore avait entendu pour la première fois ces deux mots harmonieux : Religion et Patrie. Ces émotions, toutes pleines d'une patriotique et religieuse ivresse, le pénétraient si profondément, qu'on peut croire que sa santé, déjà chancelante, en reçut des ébranlements qui ont avancé sa mort. Ces deux sentiments qui éclataient en Pologne avec une si prodigieuse puissance, débordaient dans son âme et semblaient trop forts et trop surabondants pour la frêle organisation du vieillard au déclin. C'est alors que, ramassant toutes les forces qu'il puisait dans son patriotisme et sa foi, il essaya de répondre du fond de l'exil aux démonstrations de la patrie, dans un discours qui demeurera comme l'un des plus beaux monuments de son cœur de patriote et de son âme de chrétien. Dans ce discours qui devait être pour lui un suprême discours, il disait en parlant de la nouvelle attitude de la Pologne : « C'est en « lui-même, c'est dans sa foi que le pays puise aujourd'hui sa « force. Les manifestations de la vie nationale dont nous avons « été témoins, portent en elles quelque chose de *surnaturel*... « J'ai prononcé le mot *surnaturel*, et je le maintiens. Quand « un peuple entier se levant comme un seul homme a assez de « lumière et de force pour atteindre à une telle hauteur, on « doit reconnaître dans un tel fait le doigt de Dieu et l'action « de la Providence... » Puis vers la fin de son discours, ravi d'admiration et entrant dans une sorte de patriotique extase, comme si tout à coup la patrie lui eût apparu dans la majesté de son malheur et dans l'auréole de sa foi, le noble vieillard, saluant de loin la Pologne sur la hauteur où il la contemplait comme une surnaturelle vision, laissait échapper ces paroles qu'il adressait à la fois, et à sa patrie comme un der-

nier hommage, et à l'émigration comme un dernier conseil de son cœur polonais : « Ne descends pas, ô ma nation, « de cette hauteur sur laquelle les peuples et les puissants « sont forcés de te respecter. En y restant tu ne perdras « jamais de vue le but de tes espérances, et tu pourras « t'en approcher plus sûrement. Au milieu de tes cruelles « douleurs, rejette les tentations de la colère ; ne t'abaisse « pas à des combats indignes de toi, et qui ne feraient « qu'accroître tes maux, si même ils ne consommaient « pas entièrement ta ruine. Souviens-toi qu'il faut plus « d'héroïsme pour aller à la mort en découvrant sa poitrine « que pour défendre sa vie, le glaive à la main. La plus « grande force, sur cette terre, consiste à ne pas tenir à la « vie. Avoir cette force, et en même temps être doux et gé- « néreux, étranger à toute idée de vengeance, à tout projet « de nuire même à son ennemi, c'est la vertu par excellence « et la véritable raison politique. Ferme surtout ton cœur à « l'orgueil ; car il abaisse et avilit les mouvements les plus « nobles ; mais sache, ô peuple polonais, que c'est dans l'élé- « vation de tes sentiments, dans la grandeur de tes vertus, « que résident et ta force actuelle et tes espérances pour l'ave- « nir. Le martyre pour la foi et la patrie annonce toujours « la victoire ; car il élève la victime également devant Dieu et « devant les hommes, et couvre de honte son bourreau. Il « n'est pas donné aux hommes de prévoir les événements, « surtout quand les faits dont nous sommes témoins sont « d'un ordre aussi élevé. C'est la Providence qui a aujour- « d'hui éclairé et inspiré la nation c'est d'elle que nous de- « vons attendre le secours, et ce secours ne nous manquera « pas[1]. »

Ces nobles et solennelles paroles semblaient le dernier chant du cygne, tant elles avaient de suave harmonie, tant elles étaient pleines de cette majesté sereine et de cette mélancolique espérance, qui étaient devenues comme le fond de son âme d'exilé. Que ce fût le dernier cri public de son cœur pa-

[1] Discours du prince Adam à la réunion polonaise du 3 mai 1861.

triotique, il en avait sans doute le pressentiment, quand il disait dans ce même discours : « Je ne sais s'il me sera donné « encore de vous entretenir en ce lieu. » On eût dit que Dieu lui avait révélé son heure. Ces paroles laissèrent dans le cœur de tous une impression de vague tristesse et d'inexprimable vénération. Le patriarche avait paru cette fois plus grand et plus vénérable que jamais. On l'eût volontiers comparé au vieillard Siméon murmurant son *Nunc dimittis*. Mais lui, n'avait pas vu le jour du salut ; il n'en avait salué que l'espérance. On pouvait plutôt voir en lui ce qu'un assistant croyait y voir en effet, ce jour-là : un autre patriarche plus grand encore, Moïse montrant de loin la terre promise, et près de mourir avant d'y entrer lui-même.

Il allait bientôt mourir en effet ; et à mesure qu'il approchait du terme, son âme toujours religieuse et toujours chrétienne sentait croître en elle les attractions divines. Jaloux de défendre contre le regard des hommes le mystère de Dieu, il gardait sa piété dans son cœur comme en un sanctuaire. Toujours profondément attaché à sa religion et à sa foi, il ne la laissait éclater au dehors que dans des heures plus solennelles. Aussi, quand vint pour lui la plus solennelle des heures, toute la religion et toute la piété de sa vie semblèrent se recueillir et faire explosion devant sa mort. Le prince, à cette grande heure de la vie, ne parut pas, comme tant d'autres chrétiens, un baptisé se souvenant de son baptême, quelques jours avant son jugement. Sa foi n'était pas une tardive lueur venant éclairer les ombres de la vieillesse ; ce n'était pas non plus une fleur poussée dans les ruines de l'âge mûr pour embaumer les derniers jours ; non ; c'était une foi longue, fortifiée par le malheur, grandie avec les jours, et qui se manifestait tout entière au déclin pour embellir sa mort et lui donner à l'heure suprême une suprême beauté. Il ne se convertissait pas, il se sanctifiait de plus en plus ; il ne se changeait pas, il se transfigurait. Quand il assistait à la messe, et, dans ses derniers temps, il y assistait tous les jours, c'était toujours avec des larmes : douces et pieuses larmes, qu'il semblait timidement rougir de répandre, heureux pourtant qu'il était

de les mêler avec ses prières, pour le salut de la Pologne et le bonheur des siens, au sang du sacrifice !

Averti par ces pressentiments qui sont comme des éclairs de Dieu entr'ouvrant l'éternité, il n'attendit pas les défaillances de son corps pour mettre un ordre achevé dans les affaires de son âme. Il n'eut pas même besoin d'être prévenu par la maladie, cette messagère de la mort. Lui-même fit appeler un saint et savant prêtre, digne par son âme et son cœur de toucher à cette grande âme et à ce noble cœur[1]. Sous le coup des premières atteintes du mal, on l'entendait dire et redire souvent : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! » Cette parole est sortie de son cœur et a remué ses lèvres à toutes les phases de sa maladie ; elle lui donna ce qu'il y a de plus beau après le dévoûment et la vertu dans la vie, la placidité et le calme devant la mort. Il avait une préoccupation pourtant : il désirait satisfaire à la justice ; il lui paraissait qu'il ne souffrait pas assez, et, en même temps, il se plaignait de ne pas savoir souffrir. Même après soixante-dix ans de services, il ne trouvait pas ses jours assez pleins, ni ses travaux assez méritoires ; car il lui semblait qu'ils ne lui avaient rien coûté. Simple dans toute sa vie, il le fut jusqu'au bout. Quand on lui annonça l'heure pour les derniers sacrements et les dernières prières de l'Église, il ne dit que ce mot si grand de simplicité chrétienne : « Je suis prêt ; » et il suivit le mystère du sacrement et le sens des prières avec une foi sereine et un respect attendri. Sentant la mort venir, il signa de sa propre main ses volontés dernières ; et, comme Jacob mourant sur la terre étrangère, il bénit tous ses enfants et avec eux la famille entière inclinée sous sa main de patriarche. Et puis après toutes ces bénédictions descendues sur les siens, au milieu des prières, des larmes et de la douleur résignée de tous, le vieillard parut faire un suprême effort ; il se souleva sur sa couche, et, étendant autant qu'il put sa main défaillante, et semblant chercher du regard la patrie absente, il dit : « Je bénis la Pologne. » Son visage, quand il prononça ces mots, prit une

[1] Le R. P. Gratry.

expression céleste et une sorte de majesté plus qu'humaine. Ce fut un spectacle et un moment sublimes. « Prions pour la Pologne, » dit l'un des assistants ; et tous prosternés disaient avec le grand patriote mourant, pour la patrie en deuil : *Pater noster....* « Amen, Amen, dit le vieillard. Saint Casimir, priez pour nous ; Vierge Marie, auguste reine de la Pologne, priez pour nous. » Jusqu'à la dernière heure et jusqu'au dernier souffle, il priait ; et son âme, dans un dernier soupir, s'envola sur les ailes de cette prière qui portait à Dieu le nom, le souvenir et les malheurs de la patrie.

Ainsi ces trois choses que nous avons unies dans notre discours, parce qu'elles le furent dans la vie du prince Adam, se retrouvaient ensemble autour de son dernier soupir, pour l'environner de consolation, de grandeur et d'espérance : la Famille, la Religion, la Patrie.

Il est mort le grand homme, héritier et continuateur de son illustre famille. Il est mort le grand citoyen, serviteur infatigable de sa noble et chère patrie. Il est mort le grand chrétien laissant dans sa vie et dans sa mort un exemple de foi, de religion et de piété catholique, plus cher encore aux siens que son illustration de grand homme et de grand patriote. Il est mort le patriarche de l'émigration, l'ange conducteur de vos pérégrinations sur la terre étrangère ; et, je le puis dire aujourd'hui sur sa tombe, il est mort votre roi de l'exil ! Et vos larmes que je vois couler sur vos visages, et la pieuse émotion qui saisit tous vos cœurs, semblent me dire : Arrêtez ; nous n'avons plus qu'à verser sur sa mémoire nos prières avec nos larmes : c'est assez de paroles !...

Oui, M. F., c'est assez ; c'est trop peut-être ; et pourtant il ne se peut que je ne vous fasse entendre, avant de finir, quelques échos de sa voix d'outre-tombe : car quoique déjà mort, je le puis dire, il vous parle encore : *Defunctus adhuc loquitur.*

Tout mort illustre laisse d'ordinaire, après lui, un testament digne de lui. Donc devant cette grande mémoire, tout près encore de son dernier soupir, écoutons ce que le prince Adam, héritier de sa famille et de sa patrie, lègue à sa fa-

mille et à sa patrie, pour les continuer l'une et l'autre, et leur assurer leur patrimoine de l'avenir. Je ne parle pas du testament intime qu'il a légué en particulier dans une parole d'amour à chacun de ceux qu'il aimait. Tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre près de son cœur et d'en hériter à ses derniers jours un mot suprême, gardent scellé dans le fond de leur âme par le respect et la reconnaissance ce legs de sa tendresse. En dehors de ces testaments tout personnels, il en a laissé deux autres, un testament domestique et un testament public ; l'un à la famille, l'autre à la patrie ; l'un et l'autre, fidèle reflet de lui-même, et unissant encore ces trois choses saintes et pures si unies dans sa vie et jusque dans sa mort, la Famille, la Religion et la Patrie.

Écoutez, M. F., prêtez l'oreille, pour entendre ces paroles d'intimité domestique que je fais sortir pour votre édification du sanctuaire réservé de la famille :

« En état de santé et d'entière liberté d'esprit, je mets par « écrit mes dernières pensées et dispositions.

« I. — Je mourrai comme j'ai vécu dans la foi chrétienne « de l'Église universelle, apostolique et romaine. Je quitte- « rai cette vie mortelle, soumis à la volonté et confiant dans « la miséricorde de mon Créateur. Avant tout, je recommande « à mes enfants de rester fidèles à la sainte foi de nos pères ; « d'être toujours bons catholiques et bons Polonais, dévoués « de cœur et d'action à leur religion et à leur patrie, et d'in- « culquer les mêmes principes et les mêmes sentiments à leurs « descendants.

« II. — Depuis bien des générations, notre famille a été « citée pour la concorde qui régnait parmi ses membres. Ja- « mais dissentiment marquant ne troubla leur union. Je con- « fie cette tradition de famille à mes enfants, afin qu'ils la « transmettent intacte à ceux qui viendront après eux. »

Je m'arrête.... Je ne veux pas soulever davantage le rideau discret qui doit voiler les choses de la famille ; et je n'ose produire au dehors, de crainte d'en altérer le parfum, ces mots de religieuse tendresse qu'il lègue dans ce testament domestique à chacun des siens, et surtout à la noble com-

pagne, à qui son amour et sa vertu firent dans sa vie ce bonheur rare, même parmi les heureux, un bonheur de plus de quarante ans, et qui garde de lui après sa mort un héritage de souvenir qui est encore une félicité.

Mais ce que je dois rappeler ici, comme la plus haute expression de lui-même, comme la plus solennelle manifestation de sa pensée, et comme le plus grand héritage que laisse à la patrie polonaise le patriarche de l'émigration, c'est son testament politique : monument immortel qui demeurera dans l'histoire marqué au caractère d'une originale grandeur : chef-d'œuvre de sa vertu, de sa sagesse, de son patriotisme et de sa foi, où, traçant à ses deux dignes fils[1] et à son digne neveu[2], avec une force si douce, leur poste respectif dans le grand œuvre de l'émigration, et laissant à tous la pensée constante qui en doit être l'âme, la lumière et la force, il termine par ces paroles déjà connues de vous, mais que je ne me refuse pas la consolation de vous redire encore :

« Avec un profond sentiment d'humilité et d'attendrisse-
« ment, je remercie Dieu de m'avoir permis de vivre jusqu'à
« un moment où l'avenir de ma nation commence à s'éclair-
« cir après un siècle d'incertitudes. J'ai, dans ma longue
« existence, acquis la conviction que toutes les fois que la
« main de Dieu s'est appesantie sur nous, ce n'était pas pour
« nous perdre, mais pour nous rendre meilleurs. Espérons
« donc dans sa miséricorde ; espérons dans l'intercession de
« notre Reine céleste ; et dans chacun de nos actes, ayons plu-
« tôt en vue le triomphe éternel que ce qui semble promettre
« un succès passager.

« Que votre volonté soit faite, Seigneur Dieu tout-puissant ! »

M. F., après de telles paroles, oserai-je vous parler encore, et vous dire, avant de descendre, un mot de mon âme convaincue et de mon cœur dévoué ? Au nom du grand prince que nous pleurons, au nom de la patrie qui vous regarde,

[1] Le prince Ladislas et le prince Witold.
[2] Le comte Zamoyski.

au nom de l'Église qui vous encourage et vous applaudit, ah! je vous crie du fond de mon âme; ou plutôt non, ce n'est pas moi, c'est lui qui vous parle encore et qui, par ma voix, vous crie du fond de son tombeau : « Polonais, une nouvelle Pologne se révèle plus belle et plus grande encore que l'ancienne : c'est la Pologne de la puissance morale et de la force catholique. Suivez les nouveaux sentiers qu'elle vous ouvre devant vous, prenez les nouvelles armes qu'elle met dans vos mains ; « cherchez avant tout avec elle, le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis*[1]. Cherchez la vérité, non le succès ; la vertu, non le triomphe. Mieux vaut la défaite par la vérité que le succès par la force. La force passe, la vérité demeure; la force se brise, et souvent dans la main de celui qui l'emploie ; la vérité ne se rompt pas, elle ne périt pas, et elle garde pour faire triompher la justice une énergie toujours jeune et une puissance toujours féconde. Succomber en défendant le vrai, succomber en défendant le bien, ce n'est pas réellement la défaite, c'est l'ajournement de la victoire ; et la servitude elle-même soufferte pour la justice annonce l'affranchissement et prophétise la liberté. Sachez-le bien, il y a pour une nation, comme pour un homme, un malheur plus grand que celui de perdre sa liberté, c'est le malheur de perdre sa vertu. Il n'y a pour l'un et l'autre qu'une décisive victoire, le triomphe par la dignité humaine et la supériorité morale. Cette victoire sera la vôtre, et elle sera pour vous le salut; elle ouvrira la grande ère de votre liberté, et elle élèvera la Pologne à l'apogée de sa gloire. Oui, la victoire par la vertu, la délivrance par la vérité, voilà l'idéal de la nouvelle Pologne; et dans la vie politique comme dans la vie individuelle, on peut vous dire cette parole du divin Libérateur : « Si c'est moi qui vous délivre, moi la vérité, moi la justice, moi la sainteté, moi le Fils de Dieu, alors vous serez vraiment libres : *Si Filius liberaverit vos, tunc vere liberi eritis*[2]. »

[1] *Matth.*, VI, 33.
[2] *Joan.*, VIII, 36.

Et pour garder avec la vérité, la justice et la sainteté, cette puissance irrésistible d'affranchissement, savez-vous ce qu'il faut? Il vous faut la foi, l'espérance et l'amour, et comme leur fruit généreux, le sacrifice.

Oui, la foi, une foi ardente, opiniâtre, invincible; j'entends non-seulement la foi surnaturelle à la parole de votre Dieu; j'entends la foi nationale à la justice de votre cause; une foi entière, une foi absolue, qui vous fasse dire aujourd'hui, demain et toujours au fond d'une incorruptible conscience, cette parole que laissait naguère échapper un cœur polonais amant passionné de sa patrie : « Pour nous, le juste est le juste, le droit est le droit, le bien est le bien, le vrai est le vrai. » Vous, Polonais, vous y croyez; vous y croyez tous; vous y croyez *en plein;* ah! oui, vous avez la foi patriotique, comme vous avez la foi catholique; vous avez foi à la vérité, foi à la vertu, foi à la justice, foi à la résurrection de votre nationalité et à l'immortalité de votre droit. Gardez-la tous, cette inaltérable foi : et, avec la foi, gardez l'espérance.

Oui, l'espérance; une indomptable espérance. Regarder d'un œil fixe le but qu'il faut atteindre, point central de toutes vos aspirations patriotiques, brillant au bout de la carrière dans une auréole de justice; le regarder toujours, même à travers les orages comme l'étoile de la Pologne; et puis l'attendre; que dis-je? le poursuivre avec une persévérance que rien ne limite, et s'il le faut, comme le prince Adam lui-même, avec une espérance longue comme sa longue vie, et cette volonté de soixante-dix ans qui en fut le miracle et l'honneur.

Oui, la charité, la charité patiente et bonne; l'amour que rien n'irrite, et dans son inaltérable douceur mille fois plus fort que toutes les colères. Ah! ne l'oubliez jamais; la colère ne produit pas, elle détruit; la haine est stérile, l'amour seul est fécond; alors surtout que trempé dans la souffrance, il produit ce qui est dans l'âme humaine le germe de toute fécondité et le ressort de toute puissance, le sacrifice.

Oui, le sacrifice, sans lequel sur la terre rien ne vit, rien ne produit, rien ne se sauve. Le sacrifice, ah! voilà, voilà

pour vous la parole fatidique; c'est le mot de la délivrance et de la résurrection ; c'est la souveraine puissance de la Pologne ; la puissance du sacrifice et la puissance du martyre qui est le terme du sacrifice !... Votre patrie a pris elle-même dans sa main héroïque cette arme céleste trempée dans le sang du Christ; et armée de cette force elle ne peut plus périr. Car, dit un de vos grands poëtes : « Celui qui meurt dans « l'amour et le sacrifice, à l'heure du martyre, transmet son « âme à ses frères ; à chaque jour, à chaque heure, enseveli « vivant, il grandit dans sa tombe[1]. »

Voilà l'avenir, parce que voilà le triomphe ; et voilà le triomphe parce que voilà la force et la puissance. Mais pour conserver en vous cette puissance et cette force qui assure le triomphe et garantit l'avenir, que faut-il faire ? Une seule chose : garder votre âme et votre cœur, votre âme chrétienne, votre cœur catholique ; toucher de cette âme l'âme de l'Église, et de ce cœur le cœur vivant de la catholicité ; et, s'il le faut, rompre, rompre tout pacte avec l'iniquité ; fût-ce l'iniquité couronnée par la victoire, fût-ce l'iniquité glorifiée par le succès. Oui, repousser sans faiblesse et sans peur tous les pactes sacriléges et toutes les alliances impossibles : voilà ce qu'il faut, vous dis-je ; hors de là, pour la Pologne, il n'y a pas de salut ; il ne peut pas y en avoir. Prenez garde, le moment peut venir, et il n'est peut-être pas loin, où les Polonais de l'émigration auraient à choisir entre l'un de ces deux partis : marcher avec la religion et l'Église, ou marcher avec l'impiété et la révolution. Entre ces deux partis pouvez-vous hésiter ? Non, mille fois, non ; l'hésitation serait absurde, anti-patriotique, anti-nationale ; elle serait votre abdication même.

Ah! sur cette grande question qui prime pour vous toutes les questions, le chef de l'émigration s'est prononcé. J'en atteste les dernières paroles qu'il vous a léguées comme le secret de sa grande âme, et comme la lumière de votre avenir; et qui, parmi vous, pourrait désavouer son chef,

[1] Poëte anonyme.

et refuser ce mot d'ordre de vos futurs combats? Que dis-je? la patrie elle-même s'est prononcée; elle a inauguré la lutte régénératrice; elle a commencé de son propre mouvement le grand combat de l'avenir; le combat de la patience victorieuse et de la douceur triomphante; non le combat où l'on donne la mort, mais celui où on la reçoit; non le combat où l'on tue, mais le combat où l'on meurt : elle a renié le meurtre, elle a embrassé le martyre. Suivez-la sur cette route tracée tout ensemble, et par les dernières gouttes de son sang et par les dernières paroles de votre chef; c'est la route du salut, c'est le chemin de la résurrection : à cette condition, Czartoryski vous crie du fond de son tombeau, comme le patriarche aux enfants d'Israël : Après ma mort, Dieu vous visitera : *Post mortem meam Deus visisitabit vos*. vous reverrez la patrie, et vous remporterez avec vous mes ossements de cette terre de mon exil : *Asportate ossa mea vobiscum de loco isto*[1].

J. Félix.

[1] *Genèse*, L, 23.

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

EN ARABIE

D'APRÈS LES NOUVEAUX BOLLANDISTES

(SECOND ARTICLE)

II

LES PREMIERS APÔTRES DE L'ARABIE.

« Jésus étant né en Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que les Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils disaient : Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. »

Ainsi commence, au chapitre II de saint Matthieu, ce merveilleux récit de l'adoration des Mages, qui unit à la grâce majestueuse et touchante dont il est empreint, le privilége singulier d'avoir tout ensemble servi de sujet aux conceptions poétiques les plus charmantes, et de texte aux discussions les plus variées de l'exégèse historique. Tandis qu'un saint Ambroise, un saint Éphrem, notre poëte Prudence chantaient la foi de ces Sages de l'Orient et saluaient en elle les prémices de la foi de l'univers ; que plus tard les divers épisodes de leur voyage miraculeux défrayaient nos Mystères du moyen âge ou inspiraient les hymnographes du temps, les commentateurs recherchaient à grands frais d'érudition et avec une gravité qui

nous paraît puérile, quel météore avait guidé les Mages, de quel nom nous devions les appeler, et s'il fallait voir en eux des Rois ou simplement des Sages. — Je n'essayerai point de justifier une science qui aurait pu, dira-t-on, s'appliquer à des sujets plus utiles, comme si l'on pouvait oublier qu'elle n'en négligeait aucun. Mais de toutes les questions dont les érudits d'une certaine époque se préoccupèrent à propos des Mages, il en est une qui a donné lieu à tant de travaux sérieux, que pour celle-là je veux demander grâce aux dédains de notre siècle : c'est celle du pays d'où ils étaient venus [1]. Est-ce donc en effet une question si frivole que celle de savoir quels furent les peuples appelés du milieu des ombres et des entraves du paganisme, pour reconnaître les premiers la Lumière et le Libérateur du monde ? n'est-ce donc pas, pour une nation, un titre de noblesse de pouvoir revendiquer les prémices de cette loi nouvelle qui transforma l'univers ? Cette destinée n'est certes pas sans grandeur, et il faut bien admettre qu'il y a quelque philosophie à en étudier les origines.

Mais si l'on veut absolument faire abstraction de ces points de vue élevés, on ne peut encore s'empêcher de reconnaître que la science a recueilli des bénéfices nets de ces discussions prétendues inutiles. Il serait injuste de nier, par exemple, que des points fort délicats de géographie ancienne ou d'éthnologie n'aient été mis en lumière par les critiques des siècles passés, qui, pour déterminer le pays des Mages, étudiaient avec soin le caractère des nations asiatiques, analysaient les historiens et les géographes de l'antiquité, et nous préparaient, sur les textes les plus obscurs, ces concordances importantes dont nous bénéficions aujourd'hui. Pour déposer tout doute à cet égard, il suffit de lire les quelques colonnes que le P. Carpentier a consacrées à l'étude de ce problème historique. On est surpris de voir à combien de questions intéressantes d'érudition il faut qu'il touche afin d'établir son opinion.

[1] Frédéric Spanheim écrivait vers le milieu du XVIIe siècle, en commençant un long chapitre sur la patrie de Job : *Non plus de paradisi sede aut de* MAGORUM PATRIA, *quam de Jobi illa est disceptatum.* (*Hist. Jobi*, C. III.)

D'après lui, la patrie des Mages fut l'Arabie. Ces Sages de l'Orient, auxquels saint Césaire d'Arles paraît avoir le premier attribué le titre de Rois, n'étaient probablement que des chefs de tribus et ils appartenaient à cette nation mixte des Nabatéens, établie dans la péninsule sinaïtique et composée d'un mélange de Chaldéens et d'Iduméens. Dès lors, on le pressent, le culte des astres en Arabie, l'introduction du magisme et l'étude de la sagesse parmi ces peuples, sont autant de faits à établir comme éléments de démonstration, et la critique ne peut en décliner la discussion. A ces raisons, déjà proposées par le P. Patrizzi dans son grand ouvrage sur *les Évangiles* [1], le P. Carpentier ajoute encore une preuve philologique. A s'en tenir, en effet, au récit de saint Matthieu, la langue des Mages fut entendue à Jérusalem ; or, on sait que l'idiome nabatéen n'était qu'un dialecte araméen, assez peu différent du syro-chaldaïque, parlé dans la Palestine au début de l'ère chrétienne. D'ailleurs nul peuple à cette époque n'avait des relations plus fréquentes avec la Judée, où son influence commerciale s'était peu à peu substituée à celle des Sabéens.

Tel est l'exposé rapide des motifs sur lesquels le P. Carpentier appuie son sentiment. On aura lieu sans doute de s'étonner que, dans cette discussion, il ait tenu peu de compte des traditions juive et chrétienne qui, s'appuyant sur les prophéties de David et d'Isaïe, ont vu dans ces princes de l'Arabie des grands de Saba, de Madian et d'Epha, au lieu de limiter exclusivement leur patrie à l'Arabie Pétrée. Peut-être trouvera-t-on même que le savant bollandiste a, sans le vouloir, subi l'influence de son sujet et cédé à sa prédilection pour les origines chrétiennes de l'Arabie. Il est certain cependant que ses conclusions, prises en général, sont conformes à l'opinion des docteurs les plus autorisés ; comme saint Justin, par exemple, qui par son origine moitié grecque, moitié samaritaine, ses longs voyages et le temps où il a vécu,

[1] *De Evangeliis*, l. III, p. 315.

fut plus en mesure que tout autre de recueillir sur ce point les traditions authentiques. Enfin, si dans un sujet où les faits surtout sont appelés à décider, les raisons de convenance pouvaient avoir quelque valeur, je ferais observer que la race arabe était issue en partie d'Abraham par Ismaël, et qu'elle avait ainsi quelque droit à recevoir la première, dans les ténèbres de son idolâtrie, la vérité et la paix que le Fils de la Promesse apportait au genre humain réconcilié.

Quoi qu'il en soit de cette priorité dans la foi, dont la grandeur relève surtout de l'économie surnaturelle, on ne peut douter historiquement que l'Arabie, à raison de sa situation géographique, n'ait entendu de bonne heure les bruits naissants de l'Évangile. Assis aux portes de la Judée sur trois points à la fois, comment en effet les Arabes de Damas, ceux du désert et de l'antique Idumée, n'eussent-il point ressenti le contrecoup de la grande révolution religieuse, qui, après s'être agitée trois ans sur les rives du Jourdain, au point de préoccuper Rome, venait enfin de prendre l'essor et de jeter, en face de la Synagogue déconcertée, les bases de la société nouvelle? pense-t-on d'ailleurs que les colonies juives, dispersées dans toute l'étendue de la péninsule arabique, ne se soient point émues aux étranges récits, que la renommée leur apportait, des prodiges et des prétentions du merveilleux personnage qui remuait la Judée et s'y donnait pour le Messie prophétisé par leurs pères? Car il n'est pas croyable que ce Maître, dont la doctrine et la grâce n'avaient point eu leurs pareilles; que ce Fils de Dieu, qui recueillait sur ses pas tant de bénédictions et tant de haines, ait pu contenir sa renommée dans l'étroite enceinte de la Palestine, et que le bruit de ses œuvres n'ait pas retenti jusqu'au fond du désert. Aussi, lorsque les Juifs arabes assistent à Jérusalem, avec une foule d'étrangers de tous les pays, au miraculeux début de la prédication évangélique, s'ils cherchent à s'expliquer la vertu surprenante de cette parole, une et multiple à la fois, ils ne témoignent aucune surprise des événements rappelés par saint Pierre. Ce sont des faits notoires, présents à tous les esprits; et ceux d'entre eux qui embrassent la foi ne demandent pas qu'on les instruise sur

le motif, mais uniquement sur la pratique de leur conversion [1]. Rentrés dans leur patrie, les premiers fidèles confirmèrent sans doute, autant par l'exemple de leur vie que par le témoignage de leur parole, la vérité des événements qu'ils n'avaient jusque-là connus que par la renommée, et jetèrent ainsi dans l'Arabie les premières semences de la foi.

Enfin l'âge apostolique a commencé. Les apôtres se partagent l'univers, et, pendant deux siècles, eux et les disciples qu'ils ont formés de leurs mains, vont sous tous les cieux connus annoncer la bonne nouvelle et fonder des Églises. Personne n'ignore qu'à l'exception du siége de Rome et des côtes occidentales de l'Asie, les origines chrétiennes, chez tous les peuples de l'ancien monde, sont enveloppées d'obscurité. Pressés d'évangéliser toute la terre, préoccupés d'organiser partout les premiers éléments des sociétés chrétiennes, les apôtres n'avaient en effet ni le souci ni le loisir de rédiger leurs mémoires. Les Églises particulières ne songèrent elles-mêmes à écrire leur histoire que lorsqu'elles furent définitivement établies; mais déjà plus d'une génération peut-être s'était écoulée, la tradition avait subi l'outrage du temps; et, jalouse de se donner des ancêtres illustres, chaque chrétienté revendiquait la gloire d'avoir vu les apôtres et reçu d'eux le sacrement et la foi. De là ces désaccords perpétuels entre les anciens monuments de l'histoire ecclésiastique, ces simultanéités de présence affectées au même personnage dans des régions fort différentes, ces dates inconciliables et ces autorités contradictoires parmi lesquelles il est quelquefois impossible à la plus fine critique de découvrir et d'affirmer la vérité. Mais il n'est pas croyable à quel point ces difficultés se compliquent dans l'histoire des origines chrétiennes de l'Arabie. Si les traditions écrites de nos Églises occidentales n'offrent pas toujours des garanties suffisantes, la comparaison qu'on en peut faire avec celles de l'Orient permet du moins d'établir des conjectures vraisemblables, et de s'arrê-

[1] His autem auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum..... Quid faciemus, viri fratres? (*Act.*, c. II, v. 37.)

ter aux probabilités les mieux établies. Mais à quoi se résoudre lorsqu'il n'existe absolument aucun monument national, et que pour cette période de l'histoire chrétienne de l'Arabie, nous n'avons d'autre ressource que l'autorité des écrivains grecs et syriens? Ajoutez que, réduits sur la géographie arabe à des notions fort imparfaites et dans tous les cas très-différentes des nôtres, ces auteurs donnent aux contrées dont ils parlent des dénominations indécises qui sont pour nous la source des plus étranges confusions. On sait, en effet, que quelques géographes anciens s'étaient imaginé que le continent asiatique, au lieu de se prolonger vers l'Orient, s'arrêtant aux limites alors connues des Indes, se repliait de nouveau vers le sud pour venir, par un long circuit, se souder à l'Afrique. Cette erreur, soutenue d'abord par Hipparque, abandonnée par Strabon et Pline, et plus tard renouvelée par Ptolémée, tendait à faire considérer toutes les côtes extrêmes de l'Océan indien, assimilé de la sorte à une véritable Méditerranée, comme appartenant à un même continent. De là, dans la détermination des pays les plus divers, les plus regrettables homonymies. C'est ainsi que pour Philostorge[1], Théophane[2], Théophylacte Simocatta[3], et plusieurs autres déjà mentionnés par M. Wright[4], les Homérites deviennent des Indiens. L'Éthiopie elle-même n'échappe point à cette vague dénomination, et doit faire partie toute entière de ces Indes indéfinies[5]. D'autre part, Hérodote[6] et Strabon[7] placent dans l'extrémité méridionale de l'Arabie, c'est-à-dire dans l'ancien Yémen, une Éthiopie orientale ou d'Asie. Il est vrai que le golfe la sépare de l'Éthiopie proprement dite; mais Strabon n'est point arrêté par cette barrière naturelle,

[1] Philost., l. II, c. VI. — *Hist. Eccl. Phot.*
[2] An. ær. Mund. 6064.
[3] *Hist.*, l. III, p. 132, Bonn, 1834.
[4] *Early Christianity*, p. 29.
[5] Indiam omnem plagam Æthiopiæ accipimus. — Servius, *Géorg.*, II, 116. — Cf. Procope, *de Ædific.*, l. VI; Ludolf., *Hist. Æthiop.*
[6] Liv. VII.
[7] Liv. I.

et persiste à y voir les deux branches d'une même nation[1].

On se figure aisément quelle confusion peuvent engendrer ces diverses acceptions d'un même terme. Elles nous exposent à faire voyager un personnage historique dans trois pays à la fois, suivant que les sources où l'on puisera auront donné à la même contrée trois noms différents. Les plus doctes s'y sont trompés : Ludolf[2] et Pagi[3] y ont trouvé des difficultés insolubles. Mais ce qui paraît plus surprenant, c'est que Assémani, aidé dans l'étude spéciale des origines chrétiennes de l'Orient par la connaissance qu'il avait des monuments syriaques et arabes, n'ait pas su se prémunir contre ce danger. On dirait qu'il est jaloux, pour l'honneur de l'Arabie, d'envoyer l'un après l'autre, dans cette contrée, presque tous les apôtres ; et, d'après lui, il ne faudrait pas compter moins d'une douzaine, tant d'apôtres que de disciples, parmi les premiers prédicateurs de la foi chez les Arabes. Ce catalogue

[1] Cette opinion, qui nous paraît si peu soutenable, aujourd'hui que les siècles ont plus profondément marqué les nuances de race, s'explique facilement si l'on remonte aux origines. Ludolf a établi que le royaume d'Abyssinie fut fondé par une colonie venue de la péninsule arabique, et cette opinion, communément reçue, a servi de fondement à une conjecture fort ingénieuse de M. Caussin de Perceval, qui me paraît fournir l'explication de la dénomination des deux Éthiopies. Il est certain que deux peuples fort différents d'origine, mais connus sous la même dénomination, occupèrent ensemble pendant plusieurs siècles la contrée méridionale de l'Arabie. L'un, de race chamite, était issu de Saba, fils de Couch ; l'autre, de race sémite, issu de Saba, fils de Jectan. L'un et l'autre pouvaient donc s'appeler Sabéens. Toutefois, ils étaient fort distingués l'un de l'autre dans la langue hébraïque, où le nom de Saba, fils de Couch, s'écrit par un *samech* (s) et celui de Saba, fils de Jectan, par un *schin* (ch), d'où l'on devrait régulièrement appeler ce dernier *Chaba* et non *Saba*. Les écrivains sacrés ne les confondent jamais : dans David, par exemple, *Ps.* LXXI, 3, 10, les Éthiopiens, les rois de Chaba et ceux de Saba sont parfaitement distincts. Or, cette double appellation cesse avec Isaïe, et après ce prophète on ne rencontre plus dans la Bible que le nom des Sabéens sémites ou de Chaba. Que s'était-il donc passé, sinon que les Sabéens couchistes avaient franchi le golfe, et quitté l'Arabie pour y fonder une nouvelle branche d'Éthiopiens ? Il n'est pas dès lors étonnant qu'on ait attribué quelquefois à la contrée qu'ils avaient habitée le nom de leur nouvelle patrie. D'ailleurs, il est vraisemblable qu'ils n'émigrèrent pas tous du même coup, et que pendant quelque temps la même branche se trouva répartie moitié en Éthiopie, moitié en Arabie.

[2] *Comm. in Hist. Æthiop.*, p. 76, Bonn.

[3] *Ad Ann.* 327, n. 14 et suiv.

abondant peut enrichir sans doute le trésor pieux des traditions populaires, mais la saine critique ne saurait s'en contenter. Le P. Carpentier a pris à tâche de remettre à l'épreuve d'une discussion exempte de préjugés les titres respectifs sur lesquels on a voulu établir toutes ces missions diverses. Laissant à l'avenir l'examen de la prétendue mission en Arabie de ceux des apôtres dont l'histoire trouvera sa place, suivant l'ordre du calendrier, dans les futurs volumes des *Acta*, l'auteur se borne à discuter l'apostolat des saints Matthieu et Barthélemy, des disciples Adée et Maris et du diacre Philippe. On trouvera peut-être bien sévère le savant bollandiste qui réduit encore ce nombre ; et cependant quelle part le diacre Philippe eut-il jamais à la conversion de l'Arabie Heureuse en baptisant l'eunuque de Candace, reine de Nubie, que Assémani a fait à tort régner sur les Homérites?

La mission de saint Adée et de saint Maris dans l'intérieur de l'Arabie n'a guère de fondements plus solides. Amrou, écrivain arabe du XIVe siècle, conduit, il est vrai, jusqu'à Nedjrân, Maris, disciple de saint Adée; mais Amrou, simple rapporteur d'un autre historien arabe du XIIe siècle, Maris, fils de Salomon, renchérit évidemment sur son original, comme le prouve la citation empruntée à ce dernier auteur par Assémani lui-même [1]. Élie de Damas, auteur du IXe siècle, qui se borne à dire que les saints Adée et Maris prêchèrent la foi sur les confins de l'Arabie, mérite donc plus de confiance, et sur son témoignage on peut croire que ces deux saints personnages évangélisèrent quelques contrées de l'Arabie déserte.

L'apostolat de saint Mathieu s'appuiera-t-il du moins sur des preuves moins contestables? faut-il admettre, avec le Ménologe de l'empereur Basile, que l'Éthiopie, généralement reconnue comme la carrière évangélique de cet apôtre, n'est autre que l'Arabie Heureuse? Ainsi pensait Assémani, grâce à un faux supposé qu'il avait emprunté à Tillemont ; à savoir : que l'Éthiopie d'Afrique n'avait reçu la foi que de saint Frumence. Depuis longtemps déjà le P. Stilting a fait justice de

[1] *Bibl. orient.*, t. III, part. II, p. 22.

cette erreur et montré combien Ludolf avait eu raison de regarder saint Matthieu comme le premier apôtre de la Nubie[1].

Reste donc saint Barthélemy. Devrons-nous encore effacer son nom de l'histoire des origines chrétiennes en Arabie? cette nation arabe, fille d'Abraham, placée si près du berceau de la foi, aura-t-elle été moins heureuse que les contrées lointaines de l'aurore ou du couchant, et ne pourra-t-elle nommer aussi son apôtre? Car après tout, il ne s'agit pas seulement de savoir si un saint Matthieu ou un saint Thomas, se hâtant, à travers ses déserts, de gagner l'Éthiopie ou le littoral de la Perse, lui firent en passant l'aumône de la parole de Dieu. Mais a-t-elle été comprise dans ce premier partage du monde que les apôtres avaient fait à leur zèle? C'est là en effet un privilége suffisant à lui seul, malgré les ténèbres qui couvrent l'histoire de cette contrée, pour la rendre digne d'une page honorable dans les annales de l'Église, et lui mériter de l'historien un intérêt d'autant plus vif que son apostasie la fit tomber de plus haut. Or, on lit dans Rufin, au livre x^e de son histoire, que lorsque les apôtres se partagèrent le monde pour y prêcher l'Evangile, la Perse échut à saint Thomas, l'Éthiopie à saint Matthieu, et que pour saint Barthélemy, le sort désigna l'*Inde citérieure*, *voisine de l'Éthiopie*. La plupart des écrivains, trompés par la synonymie géographique, assurés d'ailleurs, comme on ne saurait en douter, que saint Barthélémy avait en effet porté son zèle jusqu'aux Indes orientales, ont pensé qu'il ne fallait point chercher ailleurs la région assignée à son apostolat. Mais si l'on tient compte des acceptions diverses de l'Inde ancienne, que je rappelais plus haut, on ne tarde pas à s'apercevoir que cette conclusion n'est que le résultat d'un malentendu. Comme il demeure en effet acquis à l'histoire, après la démonstration du P. Stilting, que l'Éthiopie, évangélisée par saint Matthieu, ne peut être que l'Éthiopie d'Afrique, il est impossible dès lors de voir dans l'*Inde citérieure* dont parle ici Rufin et qu'il dit être voisine de cette contrée, autre chose

[1] *Acta SS.*, t. VI, sept., p. 206 et suiv.

que l'Arabie méridionale elle-même, dans laquelle Strabon, à raison précisément de cette proximité, avait placé, nous l'avons dit, une seconde Éthiopie. Rufin, d'ailleurs, s'explique lui-même avec une clarté qui exclut tous les doutes, en ajoutant aussitôt que entre la Perse de saint Thomas, c'est-à-dire les contrées orientales du royaume des Parthes, et l'Inde citérieure de saint Barthélemy, s'étend bien loin vers l'Orient l'*Inde ultérieure*, peuplée de nations fort diverses d'origine et de langage : « Au temps de Constantin, continue-t-il, Métrodore pénétra jusqu'à l'extrémité de ces Indes orientales, qui n'avaient point encore reçu la foi. » Et Cédrénus, parlant à son tour de la même expédition, dit expressément que le philosophe persan, avide d'enrichir ses connaissances, alla consulter les brahmanes indiens. Qui ne voit que ces données géographiques seraient absolument inintelligibles dans l'hypothèse qui persisterait à désigner l'Inde brahmanique comme la carrière du premier apostolat de saint Barthélemy? Tout au contraire s'explique aisément lorsqu'on prend l'Inde citérieure de Rufin pour l'Arabie Heureuse. Entre elle et la Perse orientale se développe en effet tout le littoral que les anciens regardaient comme faisant partie des Indes proprement dites, et que Pline fait commencer dès le rivage du golfe Persique [1]. C'est bien dans l'Arabie Heureuse qu'il faut chercher ces Indiens, appelés par l'arien Philostorge du nom de *Sabéens* et d'*Homérites*, et que saint Barthélemy, dit-il, convertit à Jésus-Christ. Ce sont ces Indiens que le *Catalogue apostolique*, faussement attribué à saint Dorothée d'Antioche, surnomme *Heureux*, et parmi lesquels, d'après le même monument, Barthélemy avait laissé un exemplaire de l'Évangile de saint Matthieu écrit dans la langue originale. Un siècle plus tard, le philosophe Pantène, traversant l'Arabie, pour se rendre aux Indes par l'ordre de l'évêque Démétrius, devait y retrouver ce précieux manuscrit, témoin du passage de l'apôtre. Si plus tard, comme l'histoire en fait foi, saint Barthélemy passa aux Indes, ce ne fut qu'après avoir accompli en

[1] Pline, liv. VI, c. xx.

Arabie la mission apostolique pour laquelle il avait été comme officiellement choisi. C'est de ce rivage, fécondé par les prémices de son zèle, qu'il gagna l'extrême Orient pour remonter ensuite, par le royaume de Perse, jusqu'en Arménie où, suivant l'opinion commune, il accomplit son martyre.

Tels sont en substance les principaux arguments du P. Carpentier sur cette question depuis longtemps débattue. Je dois me contenter de les exposer, en laissant aux historiens de profession le soin d'en discuter la valeur.

D'après cette opinion, l'Arabie aurait donc aussi son apôtre. Ses origines chrétiennes se rattacheraient à cette primitive et universelle mission de l'âge apostolique. Il est même digne de remarque que le pays spécialement consacré par le zèle de saint Barthélemy eût été cette Arabie Heureuse, où le christianisme suscita toute une légion de martyrs et trouva son dernier boulevard.

Pendant que le midi recevait ainsi la lumière, les tribus du nord, groupées autour de la Judée, ne restaient point insensibles à son influence, qui rayonnait des premiers centres chrétiens fondés en Palestine et en Syrie. L'intérêt seul les eût empêchées de s'y pouvoir soustraire. Un instant suspendu par crainte des Romains, le mouvement commercial n'avait point en effet tardé à reprendre sa marche avec l'établissement définitif du peuple conquérant. Saint Jérôme nous représente encore de son temps la cité d'Hébron comme l'un des marchés les plus fréquentés de l'Asie occidentale [1]. Au lieu célèbre du Térébinthe, près de Sichem, l'affluence était peut-être plus considérable encore. On y voyait de tous les points de la Palestine, de la Phénicie, de l'Arabie, s'y réunir annuellement une multitude de chrétiens, de païens et de juifs. Dans ces relations intimes, dans cette communication mutuelle de confiance et de projets qu'amène nécessairement la réciprocité des intérêts, l'Arabe pouvait-il ne rien sentir de ce souffle chrétien qui remuait autour de lui tout l'ancien esprit et changeait toutes les mœurs, au moment surtout où la foi

[1] *Comment. in Jerem.*, c. XXXI, et *in Zachar.*, c. XI.

naissante était douée d'une admirable puissance d'expansion et d'une soif inextinguible de prosélytisme? Grâce à ces rapports fréquents, le christianisme dut en peu d'années se répandre dans l'Arabie Pétrée, sur les côtes de la mer Rouge et du golfe Persique, et pénétrer dans le désert. L'histoire de ses progrès nous manque; mais les traces, si rares qu'elles soient, qu'il a laissées de ses premières conquêtes, ont une signification dont on a voulu à tort, je crois, affaiblir le témoignage. Le surnom d'*Abd-el-Masih*, *serviteur du Messie*, porté vers la fin du premier siècle par Amrou, prince de la tribu des Djorhomites et qui gouvernait la Caaba; les statues de Jésus-Christ et de sa divine Mère, placées avec honneur dans ce temple de l'idolâtrie, et vénérées par les Arabes bien avant l'islamisme [1], permettent de croire, ce nous semble, que dans ce centre du paganisme arabe, la vérité avait précédé l'erreur. L'influence chrétienne s'était dès l'origine établie dans le Hidjaz et dans la vallée de la Mecque, et y avait marqué son passage par une empreinte profonde.

Tel est le résumé rapide des premières apparitions du christianisme en Arabie durant une période de cent cinquante ans environ. Avec le milieu du second siècle, une ère nouvelle va s'ouvrir. Un événement, fort peu important en apparence, déterminant une émigration considérable du midi vers le nord, change complétement l'économie politique de la péninsule, et prépare à la foi chrétienne des accès plus faciles, des centres d'action plus stables, un avenir plus glorieux.

III

LE CHRISTIANISME EN ARABIE DEPUIS LE DEUXIÈME SIÈCLE DE NOTRE ÈRE JUSQU'A MAHOMET.

De tous les peuples de l'Arabie Heureuse mentionnés par les anciens géographes, les Sabéens furent ceux qui exercè-

[1] Burckhardt, *Voy. en Arabie*, édit. Tyriès, t. I, p. 221. — Ritter, t. XII, p. 36.

rent, aux temps antéislamiques, l'influence la plus profonde sur les destinées de la péninsule tout entière. Restés seuls maîtres de la pointe méridionale de l'Arabie, après l'émigration des Sabéens couchistes sur la rive opposée du continent africain, les Sabéens Jectanides, longtemps séparés en deux branches rivales, connues dans l'histoire sous les noms de race d'Himyar et de Cahlân, avaient fini par se réunir sous un même sceptre et par former le peuple célèbre des *Himyarites* ou *Homérites*. Le pays qu'ils habitaient portait leur nom : on l'appelait le pays de *Saba*, ou pays de *Mareb*, du nom de leur capitale[1]. C'était la contrée la plus riche de l'Yémen par la fertilité de son sol et l'exquise variété de ses productions : aussi fut-elle par excellence cette terre aimée des anciens, qui se plaisaient à voir dans l'Arabie Heureuse comme une image des champs Élyséens. S'il fallait en croire Strabon, qui n'en parle que sur le témoignage d'Artémidore, les portes, les murs, les toits de cette cité magnifique auraient été ornés d'ivoire, d'argent, et incrustés de pierres précieuses[2]. Les historiens arabes eux-mêmes, moins extravagants dans leurs descriptions, sont loin cependant d'y mettre de la réserve[3].

[1] Mareb est, selon toute vraisemblance, l'ancienne *Mariaba* d'Ératosthène, de Strabon, de Pline. Il paraît même que la ville de *Saba*, mentionnée par Diodore de Sicile, et qui est aussi nommée *Sabas*, *Sabo*, *Sabé*, *Sabœ*, n'est autre que *Mareb*. L'étude comparée des écrivains arabes ne laisse point de doute à cet égard. Aboulféda dit expressément : *Mareb, que l'on nomme aussi Saba.* Sylvestre de Sacy, à qui j'emprunte cette citation, pense, que bien qu'originairement Saba et Mareb n'aient été qu'une même ville, le nom de *Saba* convenait peut-être plus spécialement à la ville, et celui de *Mareb* au château ou à la citadelle qu'habitait le souverain du pays. (V. *Mém. sur divers événements de l'Hist. des Arabes avant Mahomet*. Acad. des Inscript., t. XLVIII.) D'après les dernières observations de Fresnel, il faudrait au contraire descendre Mareb à quelques degrés latitude sud de Saba.

[2] *Géogr.* de Strabon, liv. XVI.

[3] Kaswini, écrivain de la fin du XIVe siècle de notre ère, dit qu'on n'y voyait ni mouches, ni moucherons, ni aucun reptile ; privilége inappréciable pour les peuples asiatiques. (Man. Ar. fond S.-Germ., n. 393.) Le géographe turc du *Djihan-Numa* rapporte douze prérogatives singulières, dont de fabuleuses traditions avaient doté cette région : les principales étaient la préservation de toute maladie ; la guérison instantanée de tout infirme qui mettait le pied sur son territoire. On n'y voyait non plus ni aveugles, ni paralytiques. Les eaux du pays avaient la vertu de rendre aux fous la raison. Après la moisson faite, un souffle intelli-

La vérité cachée sous ces fables n'était autre chose que la fécondité du Mareb, qui permettait aisément de faire deux et même trois moissons chaque année. Cependant la richesse du sol et son heureuse exposition n'auraient point suffi, si la main des hommes n'avait secondé la nature, et suscité par une entreprise gigantesque ses merveilleuses ressources. L'histoire de ce grand ouvrage occupe une place trop importante dans la période qui nous occupe, pour être ici passée sous silence.

Situé au pied d'un groupe de montagnes, qui paraît être un prolongement de la chaîne occidentale du Téhama, le pays de Mareb n'avait pas toujours été une région fortunée. Les habitants avaient en vain longtemps essayé de le féconder par la culture : des torrents, grossis par les pluies d'hiver, se précipitant chaque année des hauteurs, ravageaient les moissons, bouleversaient le sol, et, suivant la tradition unanime des Arabes, avaient rendu, pendant de longues années, la contrée inhabitable. Vers le commencement du IIe siècle avant J.-C., un roi du pays, Lokman, fils d'Ad, conçut le dessein d'opposer une barrière à ces inondations désastreuses, et de créer, en maîtrisant les eaux, un système d'irrigations régulières qui feraient la fortune de son royaume [1]. Détour-

gent, s'agitant dans les airs, séparait en passant la paille du bon grain. Enfin, les habits, qu'on n'était point obligé de changer avec les saisons, y gardaient une solidité et une fraîcheur inaltérables. (*Mém. sur quelques monum. de l'Hist. des Arabes avant Mahomet*, p. 508, note *a*.)

[1] Les auteurs arabes ne sont pas d'accord sur le nom du prince qui réalisa cette entreprise. Quelques écrivains l'attribuent à *Abdchams*, père d'Hymiar et de Cahlân ; d'autres à la fameuse reine *Belkis*, qu'on a longtemps identifiée à tort avec la reine de Saba, contemporaine de Salomon. M. Caussin a fixé l'époque de son règne à l'an II avant l'ère chrétienne. D'après le même auteur, Belkis aurait eu la gloire d'attacher son nom à la digue de Mareb, en la faisant solidement réparer. Il existe encore, dans l'ancien territoire de Mareb, quelques ruines intéressantes que l'on attribue aux édifices bâtis par cette reine célèbre, et qui portent dans le pays le nom de *Haram-Belkis*. Niebuhr, qui en avait entendu parler, ne les jugea pas dignes d'une excursion, parce que, dit-il, on n'y trouve aucune inscription. L'intrépide voyageur Ch.-Jos. Arnaud, moins indifférent et plus heureux, a signalé au Haram-Belkis trois inscriptions ; l'empressement de ses conducteurs ne lui permit pas d'en prendre copie. (V. *Journ. Asiat.*, Avril-Mai, 1845, p. 324-325.

ner une partie des courants torrentiels, leur creuser de nouveaux lits dans la direction de la mer; puis, afin de retenir le surplus, construire à l'entrée de deux montagnes, dont la gorge profonde recevait des hauteurs des ruisseaux abondants, une digue forte et élevée; transformer ainsi une vallée dangereuse en un réservoir utile auquel on pourrait faire, suivant le besoin, des saignées artificielles pour arroser les campagnes, telle fut l'œuvre grandiose exécutée par Lokman[1]. Dès lors commença pour le Mareb cette ère de prospérité dont sa population, croissant avec sa fortune, a joui pendant plusieurs siècles[2]. Malheureusement tout ce bonheur tenait à la conservation des digues, et disparut avec elles. Ce fut, d'après de Sacy, dès l'an 150 à 170, d'après M. Caussin, vers l'an 120 de J.-C., que la catastrophe connue dans les traditions arabes sous le nom de *Seïl-el-arim*, ou *rupture des digues*, replongea le Mareb dans sa désolation primitive. Je fais grâce au lecteur de toutes les légendes merveilleuses que l'imagination des Orientaux a groupées autour de ce triste événement[3]. Son importance historique, qui seule ici doit être mentionnée, c'est qu'il donne naissance, ou du moins qu'il fixe une date très-approximative à ce mouvement vers le nord des populations du midi, dont le résultat transforma l'Arabie, et offrit des nations encore neuves à l'influence du christianisme.

C'est tout d'abord vers le Hidjaz que s'était dirigé le premier flot des émigrants du Mareb, conduit par Amr-Mozaykiya. Après être demeurés momentanément campés dans le pays d'Acc, bientôt insuffisant à les nourrir, ils avaient envahi, de concert avec les Kodhaïtes, la vallée de la Mecque, et, comme on le prévoit aisément, la discorde et la

[1] On voit encore des ruines considérables de cette digue. Niebuhr les avait visitées, et avait recueilli sur place de la bouche d'un Arabe de Mareb une tradition en tout conforme à celle que je viens de rapporter. M. Arnaud les visita à son tour ; il en leva même le plan, qu'il envoya à la Société Asiatique. (V. *Journ. Asiat.* Févr.-Mars et Avril-Mai 1845.)

[2] V. la belle description de Maçoudi, trad. de Sylv. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, vol. cité.

[3] Sylvestre de Sacy a réuni dans son *Mémoire* la plupart des récits des auteurs arabes.

guerre y entrèrent avec eux. Les Djorhomites, que nous avons vus, aux débuts de l'ère chrétienne, gouverner la Caaba et compter parmi leurs princes le *serviteur du Messie*, Abdul-Masih, vaincus par les envahisseurs, furent chassés du territoire, et leurs fonctions sacrées passèrent aux mains des Khodhaïtes, leurs vainqueurs. Ils emportèrent sans doute dans leur exil les premiers germes de la parole de Dieu, mais en perdant la patrie où ils avaient reçu d'abord l'Évangile, ils ne tardèrent pas peut-être à perdre aussi la foi. Il est certain du moins que depuis leur expulsion, nulle trace de christianisme n'apparaît plus dans le Hidjâz. L'idolâtrie s'y développe au contraire avec une facilité qui tient du ridicule. Il semble que la Caaba soit devenue le Panthéon par excellence, et que tous les dieux du monde, chassés de leurs autels par les progrès de l'Évangile, s'y soient donné rendez-vous : on n'y compte pas moins de trois cents divinités, dont les statues décorent les murailles et le sommet du temple. Les Coraychites, qui deux siècles après succèdent aux Khodhaïtes, loin d'arrêter, secondent encore cet entraînement jusqu'à l'heure où Mahomet, sous l'apparence d'un réactionnaire honnête et sincère, rajeunissant le paganisme sous des formes moins grossières, s'efforcera d'y ramener le genre humain. Ainsi, par une de ces coïncidences surprenantes, dont seule la divine Providence a le secret, il n'est point de contrée dans l'Arabie où les semences de la foi aient été plus vite étouffées que la province du Hidjâz. On dirait que ce peuple de la Mecque eut de bonne heure le pressentiment de ses destinées, et que l'esprit de Mahomet, déjà vivant dans ses ancêtres, ne put souffrir, quatre siècles à l'avance, Jésus-Christ dans sa patrie.

Mais pendant que la foi chrétienne s'éteint sur ce sol ingrat, elle se répand partout ailleurs dans la péninsule arabique.

Parmi les familles qui avaient suivi dans son aventureuse expédition Amr-Mozaykiya, deux d'entre elles, laissant bientôt sa tribu dans la vallée de la Mecque, trop étroite pour contenir leur population réunie, avaient porté leurs pas plus

avant dans des directions opposées. L'une, sous la conduite de Mâlik-el-Azdi, après s'être adjoint dans sa marche la tribu des Achari, et avoir formé avec elle le mélange de peuples qui reçurent dans le Bahrayn le nom de *Tonoukhites*, s'était élancée vers la Chaldée, sur la parole de la sibylle Zercâ, avait soumis ou chassé les Arabes Ismaéliens, et fondé la cité de *Hira*, capitale du royaume de ce nom.

L'autre, composée surtout des fils de Mazen, s'était dirigée du côté de l'Occident, vers le désert de Syrie. Elle y trouva, établie depuis quelques années, la tribu des Salîhites, florissante alors sous le protectorat des Romains, gouvernée par la dynastie célèbre des Odheyna [1] et maîtresse de la Syrie orientale et d'une partie de la Mésopotamie. Les nouveaux venus, campés autour de Bostra, se virent d'abord, malgré leur résistance, forcés de se soumettre et de payer leur tribut; mais ils ne tardèrent point à s'affranchir, et vers la fin du IIIe siècle, obligèrent les Salîhites à leur céder la place. L'empire, préoccupé d'intérêts plus pressants que ceux de la reconnaissance; assez indifférent d'ailleurs au droit des gens, pourvu qu'il comptât à l'entrée du désert des alliés sûrs contre les incursions des Parthes, reconnut, comme on dirait aujourd'hui, le fait accompli, et transmit aux vainqueurs, qui avaient pris le nom de *Ghassanides* [2], le gouvernement du pays avec les garanties de son alliance intéressée.

Tels sont les deux peuples nouveaux, Hira et Ghassan, chez

[1] Le célèbre Septimius Odénat, époux de Zénobie, reine de Palmyre, appartenait à la dynastie des Odheyna. Ce fait, soupçonné par Saint-Martin, a été pleinement confirmé par M. Caussin. (V. t. II, p. 292 et suiv.)

[2] Voici sur l'origine de ce nom ce que dit Maçoudi : « *Ghassân* est le nom d'une eau dont elles (les tribus de Mazen) burent, et dont elles reçurent cette dénomination. C'est une eau entre Zébid et Zama, au pays des Achari, dans le Yémen. » Et ailleurs : « ... Ils s'établirent près de cette eau, et en burent, à cause de cela on les surnomma *Ghassan*, et ce surnom prévalut sur leur nom, qui tomba dans l'oubli. » Un de leurs poëtes a dit : *Si tu veux t'en informer, tu apprendras que nous avons une origine illustre : Azd est notre famille, et Ghassan le nom d'une eau.* (V. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, vol. cité, p. 573-574. Traduct. de S. de Sacy.) Quelques auteurs disent que le puits de Ghassan était situé dans le voisinage de la Syrie.

lesquels la foi recueillit, dans le nord, ses plus consolants triomphes.

Les Ghassanides avaient d'ailleurs, il faut le dire, trouvé leur nouvelle patrie déjà toute pénétrée de christianisme. « La famille de Salîh, étant venue en Syrie, dit Maçoudi [1], embrassa le christianisme. » Ce témoignage est confirmé par quelques autres écrivains arabes. Bien qu'on ne doive admettre leur sentiment qu'avec réserve, lorsqu'il s'agit d'un peuple tributaire des Romains à une époque où ceux-ci proscrivaient le nom chrétien dans tout l'empire, sa conformité avec les monuments connus de l'histoire ecclésiastique ne nous permettent pas de douter qu'il n'y ait eu, au IIIe siècle, dans ces régions, quelques Églises florissantes. Nous voyons, en effet, de l'an 217 à l'an 246, Origène se rendre à trois reprises différentes chez les Arabes de Syrie, dans les intérêts de la foi.

Les Ghassanides, entés sur ce tronc déjà vivifié par la séve chrétienne, loin d'en arrêter l'épanouissement, lui ouvrirent encore une plus large expansion [2]. C'était l'heure où l'Église, sortie victorieuse de l'épreuve du sang, allait enfin triompher de l'empire dans la personne de Constantin. On vit alors ce que pouvait la foi, devenue libre, sur les natures les moins faites en apparence pour se prêter à sa lumière et se plier au joug de ses vertus. Nous venons de voir monter du midi les tribus envahissantes qui changèrent, au IIe siècle, l'état social de l'Arabie ; c'est encore du midi, mais sur le versant opposé de la mer Rouge, que vont sortir les légions pacifiques dont la patiente et bénigne influence adoucira les mœurs de ces empires nouveaux.

Depuis longtemps déjà les solitudes de la Thébaïde ne suffisaient plus à contenir la foule toujours croissante des jeunes

[1] V. l'ouvrage cité.

[2] Si l'on s'en rapportait aux récits d'Aboulféda et de Hamza, longtemps avant l'époque de leur établissement définitif en Syrie, quelques princes ghassanides auraient embrassé la foi, et fondé même des monasteres. Mais ce témoignage est assez peu recevable à côté du silence d'Eusèbe, qui n'eût pu ignorer des faits aussi éclatants.

hommes, des vierges, des dames romaines, des princes du monde et de la philosophie, qui venaient chercher au désert la liberté de renoncer aux grandeurs du siècle pour servir Jésus-Christ. Dès le IIIe siècle, le flot sacré a débordé d'Égypte dans les retraites du Sinaï ; mais c'est surtout au moment où la nouvelle de la paix de l'Église fait tressaillir les âmes jusqu'aux extrémités de l'empire, que la vie monastique sort de sa Thébaïde, et pleine d'une vigueur éprouvée par l'exil et rajeunie par l'espérance, inonde l'Arabie, la Palestine et la Syrie. Voici d'abord le jeune païen de Gaza, Hilarion, que le grand Antoine, ravi de son désintéressement dans un âge si tendre et si riche d'avenir, avait salué, en l'accueillant au désert, de cette parole pleine de poésie et de grâce : *Sois le bienvenu, toi qui brilles de bonne heure comme une étoile du matin* [1] ! De retour dans sa patrie, Hilarion avait retrouvé la Thébaïde dans les solitudes qui séparent la Palestine de l'Égypte ; et l'exemple de sa vertu, le bruit de ses miracles, le zèle de sa parole, avaient amené à ses pieds les Arabes de ce désert, convertis au Christ par le charme de sa douceur [2]. Lorsque, plus tard proscrit par Julien l'Apostat, il alla mourir en Chypre vers 371, il laissait parmi eux, dans les villes d'Éluse et de Mayum, deux chrétientés florissantes, filles de son apostolat.

Dès lors, l'impulsion chrétienne est donnée. Sur tous les points du désert de Syrie, le cénobite devient un apôtre, les monastères se multiplient, et l'Arabe, venant, plein d'une foi naïve, se recommander aux prières des saints qui les habitent, y trouve avec le bienfait du temps la lumière éternelle qu'il ne cherchait pas. Un jour, c'est un chef de tribu qui frappe aux portes de l'une de ces retraites, où l'attire la renommée d'un saint moine. Il est vieux, sans enfants, sa maison va s'éteindre et son nom mourir avec lui. Il demande un fils avec larmes. L'homme de Dieu le console, s'agenouille en sa présence, et le renvoie en promettant à sa race un rejeton, s'il

[1] Voy. M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. I, p. 89.
[2] V. *Acta SS.*, octobre, t. IX.

veut croire en Jésus-Christ. Quelque temps après, la tribu tout entière recevait le baptême avec l'enfant que le ciel envoyait [1]. Et cette histoire du phylarque *Zocome* était, aux circonstances près, l'histoire de toutes les tribus ghassanides [2]. « C'est aux clercs et aux moines qui se livraient à l'étude de la philosophie dans le calme de ces solitudes, et qui les remplissaient de l'éclat de leur sainteté et de leurs miracles, écrit Sozomène, que les Sarrasins durent le bienfait de la foi [3]. » L'esprit chrétien a si profondément pénétré ces peuples que le choix d'un évêque devient à leurs yeux un sujet de paix ou de guerre; et l'on voit l'intrépide reine *Mawia* ou *Mavia*, après avoir, sous Valens, forcé les Romains à reconnaître son indépendance et à lui demander la paix, leur imposer pour condition d'élever à l'épiscopat le moine Moyse.

A dater de cette époque, la plupart des rois ghassanides embrassent le christianisme, ou lui reconnaissent du moins le droit de cité dans leur empire. Cette jeune Église est si brillante à son aurore qu'elle ne fournit pas moins de dix évêques au concile de Nicée [4]. Le désert a perdu sa rigueur : fécondé par la suavité de Jésus-Christ, il voit s'épanouir sous un ciel de feu, dans des cœurs âpres et desséchés comme sa terre embrasée, des fleurs de vertus qu'il ne connaissait point. Lui-même, à son tour, devient le refuge protecteur des tribus persécutées par les Parthes, et qui viennent lui demander, avec un coin de terre pour y fixer la tente de leur exil, les sources de la vraie vie qu'on veut tarir dans leur patrie. Empruntons en passant à Cyrille de Scythopolis un récit char-

[1] Sozomène, liv. VI.

[2] *Zocome*, que Lequien (*Oriens Christ.*, t. II, p. 851), nomme *Zarocome*, et Nicéphore *Zacome* pourrait bien être le même personnage que *Arcam*, de la famille de Thalaba et de Djafna, d'après Maçoudi. Il n'est pas mentionné parmi les rois de Ghassân ; mais en sa qualité de prince du sang, il avait sans doute quelque souveraineté. (V. M. Caussin, t. II, p. 215.)

[3] Sozomène, l. c.

[4] On trouve, parmi les évêques qui souscrivirent à ses décrets, les noms suivants : Nicomaque, évêque de Bostra ; Cyrion, de Philadelphie ; Gennade, d'Hésebon ; Sévère, de Dyonisiade ; Chilon, de Constance ; Magnus, de Damas ; Anatole, d'Emèze ; Marin, de Palmyre, évêques des Arabes de la seconde Phénicie ; enfin, Pierre, évêque d'Aïla, ville arabe de Palestine.

mant qu'il avait recueilli de la bouche même du neveu de Térébon, l'un de ces illustres bannis. Térébon était alors un vieillard qui avait blanchi dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Dans son jeune âge, il avait reçu la santé et le baptême des mains du saint moine Euthymius, un des apôtres du royaume de Ghassân. C'était au temps de la persécution, excitée vers 418, sous le règne de Yezdegerd, par la jalousie des Mages. Les chefs des tribus arabes de Hira avaient reçu l'ordre de ne laisser passer aux Romains aucun chrétien de leur souveraineté. Aspébète, père de Térébon, commandait un district. Tout païen qu'il était encore, il ne put voir sans pitié des innocents, victimes de si injustes rigueurs, et sans égard pour l'édit royal, il favorisa la fuite de tous les chrétiens de sa juridiction. Accusé auprès de Yezdegerd, Aspébète ne songea point à se justifier; mais, prenant avec lui son jeune fils Térébon, dont une maladie inexplicable avait desséché tout le côté droit, il passa lui-même dans le territoire de Ghassân et se donna aux Romains avec toute sa suite. Anatolius, préfet de l'Orient, avait, au nom de l'empire, accepté son alliance et confié à sa fidélité le gouvernement d'une tribu du désert. L'Arabe avait à peine dressé sa tente, que son fils eut en songe une vision mystérieuse. Le lendemain, Aspébète prenait l'enfant dans ses bras, une foule de barbares et de guerriers l'accompagnaient; ils marchaient vite comme si la foi leur eût donné des ailes; ils venaient au lieu que la vision avait marqué. C'était le monastère que les saints Euthyme et Théoctiste remplissaient de leur sainteté. A la vue de cette multitude empressée, les frères sont frappés de terreur. Mais Théoctiste, de bienheureuse mémoire, alla au-devant des barbares, et revint apprendre au grand Euthyme le motif qui les avait amenés. Euthyme, sachant qu'il n'est pas permis de résister aux révélations divines, descendit jusqu'à eux; offrit à Dieu de ferventes prières, fit le signe de la croix sur le jeune Térébon, et l'enfant fut guéri. C'en fut assez : tous les barbares crurent en Jésus-Christ, se firent instruire par Euthyme et reçurent le baptême de sa main. Le saint homme les retint quarante

jours auprès de lui, les confirma dans la foi, et les renvoya, non plus enfants d'Agar et d'Ismaël, mais fils de Sara et héritiers de la promesse[1].

Telles furent les prémices de cette chrétienté intéressante, fondée par saint Euthyme au sein d'une population qui n'avait d'autre patrie que l'étendue du désert, d'autre abri que ses tentes, et connue dans les annales de l'Église d'Orient, à cette époque, sous le nom d'Église *des camps volants*, *τῶν παρεμβόλων*. Ruinée souvent par les incursions des Arabes païens du territoire de Hira, elle trouva toujours dans l'énergie de sa foi une source d'inépuisable jeunesse. Aspébète, baptisé sous le nom de Pierre, avait été son premier évêque, et, à ce titre, il avait souscrit au concile d'Éphèse, en 431[2]. Près d'un siècle plus tard, en 518, la signature de Valens, *episcopus τῶν Παρεμβόλων*, aux lettres synodales de Jean de Jérusalem contre l'hérétique Sévère, atteste que cette phalange chrétienne, aussi singulière qu'attachante, avait triomphé de sa naturelle inconsistance, et survécu aux invasions de ses ennemis[3].

Ainsi, les peuples ghassanides s'étaient presque entièrement soumis à la foi. Au bord de la mer, au-dessous de Gaza, dans les villes frontières de la Palestine et de la Syrie, comme dans le fond de leur désert, et au milieu de leurs expéditions vagabondes, le christianisme les avait poursuivis partout, et partout, grâce à l'apostolat monastique, il avait recueilli parmi eux une abondante moisson.

Si la foi chrétienne fournit une carrière moins brillante parmi les Arabes scénites de Hira, elle y obtint cependant aussi de glorieux succès. Comptant déjà, dès le IIIe siècle, en Mésopotamie et en Perse, des Églises constituées, pouvait-elle rester inactive à l'égard des peuples nouveaux que l'esprit remuant des conquêtes et le besoin d'une patrie poussaient pour ainsi dire dans ses bras? Dès qu'ils eurent mis

[1] *Comment. Hist.*, p. 20 et 21.
[2] Labbe, *Concil.*, t. III, col. 544 et 692.
[3] *Oriens Christ.*, t. II, col, 770.

le pied dans l'Irak et peuplé le désert de Syrie, qui confinait à l'Euphrate, cette autre colonie des émigrés du Mareb, respira donc tout aussitôt un air pénétré de vie chrétienne. Hira[1], leur capitale, bâtie sur la droite de l'Euphrate, n'était guère qu'à trente lieues de Séleucie, dont l'Église fut si cruellement éprouvée sous la persécution de Sapor II. Assémani assure que, avant l'an 320, le zèle des moines, uni à celui des évêques d'Édesse et de Séleucie, avait converti les Arabes de la Mésopotamie, de la Chaldée et de la Perse[2]. Il faut se garder sans doute de voir dans ces premières conquêtes de l'Évangile une conversion universelle de la nation ; mais il est permis de croire qu'Ibn-Khaldoun n'en tient pas assez compte quand il nous donne Imrulcays, roi de Hira de 288 à 338, pour le premier chrétien de ce nouveau royaume[3]. Sa conversion fut apparemment le signal d'une profession publique de la foi parmi ces peuples, ce qui fit croire aux historiens postérieurs qu'il en avait été le premier disciple. Toutefois, ces commencements heureux n'ont pas, que nous sachions, de résultats étendus. Ce sont des éclairs dans la nuit. Il semble que le caractère de ces Arabes de l'Euphrate, assemblés en corps de nation bien plus par des exigences fortuites de territoire que par l'unité de race, soit moins docile aux touches secrètes de la grâce évangélique. D'autre part, quarante années de proscription et de sanglantes épreuves avaient frappé d'impuissance, durant tout le règne de Sapor, l'apostolat des Églises de la Perse. Il n'est donc pas étrange que les chrétiens de Hira ne fournissent qu'une page si pauvre à l'histoire ecclésiastique du IVe siècle.

La vie ne commence à renaître dans ces régions désolées qu'avec la mort du persécuteur, vers l'an 380. La liberté rend les évêques à leurs siéges, les moines à leurs monas-

[1] *Hira* ou *Hirat* était située au 32° de latitude, sur un bras de l'Euphrate, aujourd'hui desséché. Son importance diminua lorsque les premiers kalifes eurent fondé un peu plus à l'est la ville de Coufah.

[2] *Bibl. Orient.*, t. III, part. 2, p. 598.

[3] M. Caussin, t. II, p. 47, révoque en doute avec assez peu de fondement, ce nous semble, la conversion d'Imrulcays.

tères, et à l'apostolat son action. Le disciple du célèbre Abdas, père des cénobites de *Saliba* ou de *la Croix*, Ébedjésus, vient fonder un monastère aux portes de Hira ; puis, descendant l'Euphrate jusqu'au Tigre, va prêcher la foi aux Arabes de Matothe et de Mésène. Enfin, vers le ve siècle, apparaît au désert le prodige nouveau qui doit ébranler en masse ces tribus, qu'un bizarre mélange de superstition et de sensualisme tient enchaînées au culte de leur Vénus phénicienne. Il ne fallait rien moins pour frapper ces imaginations ardentes, entraîner ces fougueuses natures, que la colonne du Stylite, au sommet de laquelle on put contempler, durant quarante-huit ans, un miracle vivant de sagesse divine et d'austérité surhumaine. « On accourait, dit Théodoret, témoin oculaire de ce qu'il raconte, on accourait avec un empressement incroyable d'Espagne, de la Grande-Bretagne et des Gaules, aussi bien que de toutes les contrées de l'Orient. On eût dit au pied de la colonne un océan de têtes humaines, à chaque instant grossi par tous les fleuves de l'univers. » Mais c'était surtout les Arabes Scénites qui venaient en foule. Ils arrivaient par bandes de deux ou trois cents, et quelquefois par milliers, abjurant à grands cris leurs erreurs, brisant leurs idoles aux yeux de Siméon, détestant leurs superstitions impures, et, dociles à sa parole, recevant la foi qu'il leur prêchait. « Je les ai vus de mes yeux, dit Théodoret, j'ai moi-même entendu leurs clameurs, lorsqu'ils maudissaient leur ancienne impiété et promettaient de croire à l'Évangile. » Rien n'est plus surprenant que l'influence morale exercée par cet homme, n'ayant pour prestige que l'exemple de sa vie sur ces caractères indomptables et sans frein. Apportant jusqu'au pied de sa colonne l'ardeur sauvage qui les tourmentait, se disputant ses bénédictions de tribu à tribu et se ruant les uns sur les autres pour en décider le choix avant de l'avoir obtenue, ils s'apaisaient comme des enfants indociles au premier cri du Stylite. Les grands suivaient l'exemple du peuple, ou mieux encore servaient de guide à son enthousiasme et d'intermédiaire à sa foi. Les phylarques amenaient eux-mêmes les malades de leurs provinces et les présentaient à l'imposition

miraculeuse des mains du saint homme. Qui d'ailleurs eût osé retenir la sainte fougue de cet élan universel! Dieu lui-même n'avait-il pas dressé cette colonne, au milieu des barbares, comme un phare lumineux pour faire éclater la force de l'Évangile!

Un jour pourtant il se rencontra un prince de Hira, Nômân Ier, qui se crut assez fort pour mettre un terme à ces triomphes de la grâce. Il jouissait d'une prospérité sans pareille : redoutable aux Ghassanides, dont il dévastait souvent les frontières, ami particulier d'Yezdejerd, qui lui avait confié l'éducation de son fils, respecté de tout son royaume, dont il avait embelli la capitale [1], il s'imagina que le pieux pèlerinage n'était qu'un prétexte à de perfides intelligences avec les Romains, et le proscrivit, sous peine de mort, dans toute l'étendue de ses États. Mais la nuit même un châtiment céleste et rigoureux le punit de cet injuste excès de prudence, qui s'opposait aux conseils de Dieu en violant les droits de la conscience; et, le lendemain, la défense était révoquée. Nômân fit plus, il affranchit de toute entrave la liberté du christianisme, et finit non-seulement par embrasser la foi, mais par renoncer au trône pour aller ensevelir sa vie, et jusqu'à son nom, dans une solitude à jamais ignorée. C'était, disent les historiens, par un beau jour de printemps; Nômân, monté sur son château de Khawarnak, contemplait avec un orgueil satisfait les splendeurs de sa capitale et la riche contrée dont il était le maître : « Connaissez-vous, disait-il à son vizir, connaissez-vous une contrée aussi enchanteresse que celle-ci? — Non, répondit le vizir; et cependant il manque quelque chose à la perfection du spectacle que nous voyons. Car aucun des objets sur lesquels s'arrêtent nos regards n'est éternel; ils sont tous sujets à la destruction. — Mais, lui dit Nômân, quelle est la chose dont la durée soit éternelle? — C'est, reprend le vizir, le jardin de la Miséricorde divine et

[1] M. Caussin de Perceval (t. II, p. 55), pense que la ville de Hira commença dès lors à être appelée *Hirâ-de-Nômân*, *Hirat-Annômân* d'où les écrivains syriens, grecs et latins ont fait par abréviation *Hirta*.

les vergers du Paradis ; mais, pour arriver à ce lieu de délices, il faut embrasser la vraie religion, et se soumettre aux ordres du Dieu plein de miséricorde [1]. » La nuit venue, le roi quittait la pourpre, se revêtait de la bure, quittait son palais en défendant de le suivre, et on ne sut jamais ce qu'il était devenu [2].

Ainsi, l'Évangile trouvait encore chez ce peuple de Hira, à l'humeur si farouche, des alternatives de prospérité, des enthousiasmes sincères, de grandes âmes capables des plus hautes vertus. Pourtant, il faut le dire, il ne put jamais y conquérir un empire universel et durable. L'Église y vécut à la manière de nos missions de l'extrême Orient, comptant sans doute des chrétientés partielles florissantes, mais soumise aux éventualités incertaines qui portaient sur le trône des rois chrétiens ou des rois idolâtres. L'ardeur effrénée de ces tribus pour le brigandage et la guerre offrait un obstacle presque invincible à sa morale de paix et de douceur. Quand le grand apôtre de la nation fut mort, sa mémoire s'effaça de ces âmes changeantes comme les traces du voyageur sur le sable de leurs déserts. Ils reprirent leurs incursions dévastatrices. Unis aux Arabes du centre, servant tantôt l'ambition des Parthes contre les Romains, tantôt leurs propres ressentiments, obéissant toujours à leur insatiable besoin de ruine et de pillage, ils détruisaient les chrétientés ghassanides et venaient jusqu'en Palestine et en Syrie porter dans les monas-

[1] J'emprunte la traduction de ce passage de Mirkhond au grand ouvrage sur la Perse, publié d'après les documents orientaux, par le savant M. Dubeux. Collect. de *l'Univ. Pittor.*, Paris, 1841.

[2] Ce mépris héroïque des grandeurs d'ici-bas, né au lendemain du baptême dans un cœur passionné pour la gloire, a trouvé son poëte pour le célébrer. L'histoire nous a conservé cette inspiration du poëte Adi, fils de Zayd, adressée à un prince, appelé aussi Nômân et qui était son élève :

« Songe, car la sagesse est le fruit de la réflexion, songe au maître de Kawarnak, lorsque du haut de son château il admirait le spectacle offert à ses regards.

« Ses richesses, l'étendue de ses possessions, le fleuve roulant à ses pieds, son magnifique palais de Sédir, tout concourait à lui inspirer des idées flatteuses.

« Mais une pensée soudaine a fait frémir son cœur : Hélas! s'est-il écrié, qu'est-ce que la félicité de l'homme, quand la mort est là qui l'attend? » Aboulféda, *Hist. Antéisl.*, p. 124. Traduction de M. Caussin de Perceval. *Essai*, t. II, p. 59.)

tères le ravage et la mort. Lorsque, dans le courant du VIe siècle, les traités de paix entre la cour de Perse et celle de Byzance adoucirent la condition des chrétiens de la Perse, ceux du royaume allié de Hira en ressentirent les heureux contre-coups ; mais déjà le moine Abraham les avait infectés de nestorianisme, et ils ne commencèrent à respirer que pour languir dans les bras de l'hérésie en attendant Mahomet.

Enfin, pour que rien ne manque à cet aperçu sur les conquêtes de l'Église dans les régions septentrionales de l'Arabie, je mentionnerai encore deux chrétientés importantes, dont l'histoire, assez obscure jusqu'ici, reçoit du travail du P. Carpentier de notables éclaircissements. L'une est la chrétienté du *Phœnicon* ou *Pays des Palmiers*, vaste contrée déserte, située au-dessous du royaume de Ghassân et s'étendant des côtes de la mer Rouge vers l'intérieur sur un espace d'environ dix jours. Abou-Carib, que Procope[1] appelle *Abocharab*, roi de ce désert, avait cédé cette souveraineté à Justinien, et reçu de l'empereur, à titre de compensation, la phylarchie des Arabes de la Palestine inférieure. Ce choix permet de penser que Abou-Carib était chrétien. Le défenseur de l'orthodoxie dans l'empire, le libérateur des chrétiens de la Perse, eût-il, en effet, consenti jamais à confier à un prince idolâtre le gouvernement d'une contrée où la foi comptait des Églises constituées comme celles de Pétra, d'Arindèle, d'Aréopolis et d'Éluse? D'ailleurs le *Phœnicon*, voisin au nord des Ghassanides, à l'orient des fils de Kelb, était pour ainsi dire entouré d'une atmosphère toute chrétienne, et il est difficile de croire qu'il n'en ait pas subi l'influence.

L'autre chrétienté florissait dans une petite île de la mer Rouge, du nom de *Jotabe*. Inconnue à Lequien, qui avait fait de Jotabe une ville de Palestine[1], elle retrouve aujourd'hui ses origines authentiques. Le conquérant Scénite Amorkèse, c'est-à-dire, d'après M. Caussin de Perceval, Amr-el-Cays s'en était emparé sur les Romains, vers la fin du

[1] *De Bello Persico*, l. I, c. XIX.
[1] *Oriens Christ.*, t. III, col. 711.

ve siècle, et il y avait trouvé un siége épiscopal. Ce fut même l'évêque de Jotabe, Pierre, qu'il crut devoir envoyer, en qualité d'ambassadeur, à l'empereur Léon, pour solliciter en son nom le gouvernement de l'Arabie Pétrée, persuadé que ce choix intéresserait en sa faveur la cour de Byzance.

Toutes les tribus Hymiarites, émigrées du Mareb, avaient donc, dans cette période de quatre siècles, ouvert les yeux à la lumière évangélique.

Mais, pendant ce temps, que se passait-il dans les régions du sud, d'où elles étaient sorties ?

Reléguée à l'extrémité de la Péninsule loin des grands centres de la foi, pénétrée de l'élément judaïque, l'Arabie Heureuse résista longtemps aux tentatives de l'apostolat. Un peu plus d'un siècle après la *rupture des digues*, un chrétien de Syrie descend vers le Mareb. Abd-Kélâl, prince de la dynastie d'Hymiar, le reçoit à sa cour, admire sa doctrine, est touché de sa vertu et reçoit le baptême en secret. Mais, ajoute Ibn-Khaldoun [1], le bruit de sa conversion s'étant répandu, son peuple se souleva contre lui et mit à mort l'étranger : martyr inconnu, comme tant d'autres, dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Un demi-siècle environ plus tard, sous le règne de Marthad, fils du roi précédent, une nouvelle étincelle de foi est portée dans l'Arabie Heureuse par l'ambassade de l'Indien Théophile, au nom de l'empereur Constance, et elle y est encore étouffée sans avoir pu se développer [2].

De nouveau tout un siècle se passe, lorsqu'enfin cette terre stérile, devenant féconde à son tour, la chrétienté de *Nedjrân*

[1] V. M. Caussin de Perceval, t. I, p. 107.

[2] Il paraît cependant certain que Théophile obtint de faire bâtir, pour l'usage des commerçants de l'empire, une église à *Dhafar*; et, s'il faut en croire l'arien Philostorge, deux autres à *Aden* et à *Ormuz*. — Je voudrais pouvoir ici résumer la savante étude du P. Carpentier sur la situation de *Dhafar*.

Fulg. Fresnel avait cherché cette ville royale des Homérites dans *Zhafar* ou *Zhéfar*, cité maritime non loin de Mirbat. (*Journ. Asiat.*, juin 1838, juillet 1839.) La plupart des érudits modernes ont embrassé cette opinion. M. Renan, dans son *Histoire des Langues sémitiques*, compilation curieuse des assertions d'autrui, a répété, sans examen, l'opinion reçue. (V. p. 306, 2e édition.) Le P. Carpentier démontre combien cette hypothèse est erronée et fixe la situation de Dhafar, ancienne Taphar, dans l'intérieur de l'Yémen. (V. *Acta SS.*, p. 45 et 96.)

s'en élève, belle dès son premier jour comme une victime parée pour l'autel. Tout enivrée du vin généreux de la foi des anciens jours, elle vient consoler l'Église de ses longues attentes par le témoignage d'une légion de martyrs. Mon but n'est pas de raconter cet épisode illustre. Je renvoie le lecteur aux *Actes* eux-mêmes, qui ont fourni au R. P. Carpentier l'occasion d'écrire cette histoire du christianisme en Arabie, dont j'ai résumé les principaux événements. J'avoue cependant ne déposer la plume qu'à regret. Il m'eût été doux de couronner cet aperçu par l'histoire de cette vaillante Église. J'aurais voulu la suivre depuis ces touchantes origines jusqu'à l'heure de son glorieux sacrifice ; raconter la conversion du jeune prince Abdallah, devenu à dix-sept ans le premier chrétien de sa nation, et que nous retrouvons, plus de soixante ans après, dans cet *Aréthas* magnanime, roi de Nedjrân, dont l'exemple entraînait au martyre un peuple tout entier. J'aurais voulu faire revivre ce drame sanglant, montrer le farouche *Dhu-Nowas* vaincu par la mort de cet invincible vieillard, redire les fières réponses des victimes aux promesses et aux menaces du persécuteur, les exhortations sublimes des époux à leurs épouses et des mères à leurs fils, répéter le nom de cette noble Ruma, chrétienne héroïque, dont l'histoire avait oublié le souvenir. J'aurais enfin ambitionné de compter l'une après l'autre les phalanges choisies de ces 4,252 martyrs, roi, princes, guerriers, femmes illustres, vierges timides, tendres enfants, conduits au suprême sacrifice par leurs prêtres et leurs lévites, et de les saluer tous par une parole de louange et de vénération.

La foi ne mourut point avec eux. Dieu se souvint que cette terre avait bu le sang des héros. L'éclat de ce témoignage universel et si pur qu'on n'y put compter un seul traître, resplendit sur l'Yémen comme l'aurore d'une ère nouvelle, et là comme partout, le sang des martyrs fut une semence de chrétiens. La conquête du saint roi Élesban seconda ce retour, qui ressemblait à un repentir, et quelques années plus tard, l'Arabie Heureuse, plus que jamais digne de ce nom, était si changée, que le vice-roi Abraha lui faisait accepter un

code de lois de la main d'un évêque, Grégentius de Dhafar. Puis, quand, aux mauvais jours de la domination persane, cette ardeur s'éteignit, ce fut encore dans la ville de Nedjrân que la foi, proscrite de nouveau, trouva un asile inexpugnable. Mahomet vint à son tour : déjà il avait courbé sous le joug et enchaîné à sa fortune toutes les tribus du midi ; une seule demeura invincible. Le flot envahisseur vint se briser aux portes de Nedjrân, et le Prophète dut accepter des conditions. Ses successeurs ne furent pas plus heureux. La petite colonie, circonvenue de toutes parts par les progrès de l'islamisme, se vit bientôt isolée, sans défense, au milieu d'un peuple apostat ; mais elle avait appris de ses ancêtres à mourir plutôt que de faillir. Omar le comprit, et craignant peut-être qu'un nouveau sang répandu ne fît encore germer la foi, il prit le parti de chasser de l'Arabie les derniers héros chrétiens. Ils partirent donc, emportant avec eux la dernière espérance de la péninsule.

Après quelques années d'une vie factice, surexcitée par les agitations de la guerre et la fièvre brûlante des passions qu'allumait, sous un ciel de feu, une religion toute sensuelle, la nation arabe, pareille à ces cadavres galvanisés qui n'offrent qu'un simulacre de résurrection, s'affaissa soudain sur elle-même et s'endormit dans la mort. Chose étrange! la civilisation presse l'Arabie de toutes parts ; sans cesse elle aperçoit de son rivage les peuples nouveaux, poussés par une inépuisable exubérance de vie, sillonner toutes les mers ; elle assiste dans ses ports à ce perpétuel échange d'idées, de mœurs, d'industrie, qui présage une prochaine et universelle fusion : seule, froide et silencieuse, elle demeure depuis des siècles, enveloppée comme d'un linceul, dans son impassible immobilité. On dirait un sépulcre au milieu d'une végétation luxuriante ! Qui lèvera la pierre de ce tombeau ? qui ressuscitera ce cadavre ? Nul autre que Celui qui a dit de lui-même, pour les nations comme pour les individus : « Je suis la résurrection et la vie ! »

A. Dutau.

M. ERNEST RENAN.

Si M. Renan a eu l'ambition de devenir célèbre, il doit être satisfait. Le voilà depuis quelques années entré en jouissance d'une renommée littéraire considérable. Un groupe d'admirateurs, d'adulateurs zélés, de disciples peut-être, s'est rallié autour de lui. Dans leurs rangs figurent en première ligne quelques uns de ces écrivains protestants, pleinement sortis du christianisme, et qui n'ont plus d'autre doctrine que le rationalisme germanique. Ce lien commun devait naturellement les rapprocher de M. Renan. Ne sont-ils pas de la même patrie intellectuelle? Par une raison à peu près semblable, le docte critique devait obtenir les sympathies de l'école *positive*. Il fraternise, en effet, assez bien avec elle, et même, il faut parfois avoir la vue bien fine pour saisir les nuances qui l'en séparent. Tous les sages sont d'accord, a dit Platon.

Quant à l'école *spiritualiste*, bien moins avancée dans la voie de la négation, elle ne pouvait faire le même accueil à la renommée nouvelle. Si quelques membres isolés se sont détachés pour aller la saluer de leurs hommages, d'autres ont fait entendre des protestations indignées, et la plupart se sont retranchés dans un silence dédaigneux.

Les catholiques, de leur côté, ont dû s'occuper de M. Renan. Mais, tout en le combattant, tout en montrant le vide et la fausseté de ses théories anti-chrétiennes, ils ont eu soin, en général, de ne pas nier son talent. Au contraire, on a plus d'une fois surfait ses mérites. Dieu merci! notre cause est assez sûre pour que nous n'ayons pas à craindre de la compromettre en prêtant bénévolement à un adversaire un

peu plus de force qu'il n'en a. La justice exige pourtant que nous évitions tout excès, et, pour notre compte, nous n'aurons garde de placer, avec un écrivain catholique, M. Renan au-dessus de Voltaire. C'est une louange médiocre peut-être aux yeux de notre critique, car il estime peu le philosophe de Ferney; mais c'est une louange excessive aux yeux des esprits sérieux, qui tiennent à être justes envers tous, même envers Voltaire.

L'Allemagne s'est montrée beaucoup plus indifférente que la France à l'égard du jeune membre de l'Institut. A peine lui a-t-on décerné d'un ton protecteur quelques encouragements bienveillants. Le dirons-nous, il y a là un peu d'ingratitude. Car nul plus que lui n'a contribué à mettre en honneur parmi nous certains érudits allemands forts lourds, et qui auraient dû s'estimer heureux de rencontrer un disciple d'une abnégation si rare, qu'il s'est borné le plus souvent à se faire leur interprète et leur vulgarisateur. D'où vient donc l'indifférence dont il a été l'objet?

A-t-on cru tout simplement que la reconnaissance la mieux sentie n'obligeait pas à des éloges complaisants et peu sincères? ou bien aurait-on jugé que le disciple se faisait trop valoir aux dépens de ses maîtres? Nous l'ignorons. Le fait est, si nous sommes bien informé, que l'érudition et le talent du brillant critique ne sont pas entourés d'une fort grande considération en Allemagne.

Après tout, cependant, M. Renan n'a pas trop à se plaindre de la docte contrée, puisque la meilleure partie de la réputation dont il jouit en France, il la doit aux dépouilles opimes qu'il a remportées d'outre-Rhin. Nature facile et vraiment hospitalière, il s'est approprié et annexé, pour ainsi dire, très-largement, les idées, les découvertes d'autrui. Ne demandez pas si le plus sûr discernement a toujours présidé au choix de ses emprunts. Il s'est attaché de préférence aux maîtres les plus avancés, les plus radicaux, et, sauf quelques énormités par trop monstrueuses, il a tout accepté de confiance. Parfois même il s'est trouvé un peu en retard. Nous l'avons vu exhiber divers produits qu'il nous offrait

comme les derniers résultats des élucubrations germaniques, comme les dernières nouveautés, au moment même où ces produits étaient déjà vieillis et presque mis au rebut chez nos voisins [1].

Nous reconnaissons pourtant, à part la question de provenance, que M. Renan est loin d'être sans mérite comme érudit. Son érudition est incontestablement étendue et variée; et, à la différence de la plupart des spécialités de ce genre, presque toujours embarrassées et obstruées par la multitude de leurs connaissances, il manie les siennes avec une grande aisance et une désinvolture gracieuse. Peut-être en aurait-il insinué la raison quand il a dit : « On ne s'assimile que ce qu'on ne sait qu'à demi [2]; » peut-être cette érudition ne paraît-elle si bien possédée, assimilée, que parce qu'elle est superficielle. Quand on y regarde de près, on voit qu'elle ne fait pas assez corps avec l'esprit, qu'elle ne s'est pas identifiée avec la personnalité. De là ce défaut d'unité, d'homogénéité, qui se remarque parfois dans la pensée de M. Renan. On sent que cette pensée n'est pas coulée d'un jet : il semble qu'elle se compose d'éléments hétérogènes et contradictoires, qu'elle s'est formée par des adjonctions successives et comme par alluvion. Il y a un moyen infaillible de s'assurer de la vérité de cette observation, c'est de défaire par une patiente analyse la trame des compositions de M. Renan. On y découvrira des reprises, des pièces rapportées, des incohérences, que dissimule à peine l'art de l'agencement des phrases [3].

Cette absence d'unité tient encore à une autre cause. M. Renan ne nous semble pas doué de cette originalité vigoureuse qui engendre les conceptions larges et fortement coordonnées. Il est né pour cultiver les détails, non pour embrasser les ensembles. Sa vue n'a point une portée assez longue.

[1] Un critique qui ne pèche pas par défaut d'indulgence pour M. Renan, lui a reproché d'avoir négligé, dans son étude sur les *Historiens critiques de Jésus*, presque tout le dernier mouvement scientifique qui s'est fait en Allemagne sur ce sujet. (M. Saint-René Taillandier, *Revue des Deux Mondes*, septembre 1857.)

[2] *Essais*, p. 58.

[3] Voir surtout l'article sur l'*Avenir de la métaphysique*, les études sur les *Religions de l'antiquité*, etc.

Un jour, M. Renan s'est avisé d'écrire contre la métaphysique. Sait-il bien ce qu'il a prouvé par là? s'est-il souvenu que tous les penseurs vraiment supérieurs ont été métaphysiciens, d'instinct au moins, de pressentiment et de divination? Il s'est donc exclu lui-même de ce groupe d'élite, et il a marqué sa place dans une sphère bien inférieure, qui dépasse encore sans doute celle des esprits médiocres, mais qui y confine de bien plus près qu'à celle où trônent les rois de la pensée. En exaltant aux dépens de la métaphysique les connaissances positives et l'érudition historique, M. Renan ne s'est pas aperçu qu'il tombait dans le travers de ces spécialités mesquines qui ne savent rien voir en dehors, et surtout au-dessus d'une branche scientifique, dont le plus grand privilége est d'être plus conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes. Il a dédaigné la métaphysique parce qu'il ne se sentait pas assez grand pour elle. Et pourtant, c'est elle qui est, parmi les sciences humaines, la science vraiment royale, le point culminant du monde intelligible. C'est de ces hauteurs sublimes, surtout lorsque la foi vient les illuminer d'un rayon plus pur, c'est de là qu'on découvre les espaces infinis, l'enchaînement des causes et des effets, les grands principes, les lois fécondes. C'est là que se forment ces généralisations puissantes qui embrassent les idées, les réalités, les faits dans leur complexité et dans leurs panoramas grandioses. M. Renan, il faut le dire, cherche à généraliser, à construire des synthèses; mais, outre qu'il est égaré par les entêtements du parti pris, par l'esprit de système poussé jusqu'à ses plus flagrants abus, son esprit peu métaphysique, et partant peu fait pour les hautes spéculations, ne sait rencontrer que des rapprochements ingénieux, des hypothèses spécieuses, mais incomplètes et fausses, parce qu'elles ne représentent qu'un côté des choses. Esprit qui se croit large quand son horizon est si étroit, clairvoyant quand il ne possède ni la vérité religieuse ni la vérité philosophique, libre enfin quand il a échangé l'obéissance libératrice de la foi contre la servitude dure et pesante des préjugés aveugles!

N'attendez donc pas de lui les puissantes pensées, pas plus

que les créations vraiment originales. Le sol de cette intelligence ne porte rien de grand ; et même, malgré une certaine variété dans ses productions, il a peu de fécondité réelle. Déjà de nombreuses marques d'épuisement se font apercevoir dans ses écrits. Il reproduit trop fréquemment les mêmes idées. Tel morceau, tel opuscule n'ont été qu'une répétition presque textuelle d'une publication antérieure. Par exemple, ce fameux discours d'ouverture au Collége de France n'a eu l'intérêt de la nouveauté pour aucun de ceux qui avaient lu attentivement M. Renan. Un peu de mémoire leur aurait suffi, le thème de ce discours étant donné, pour le construire tout entier d'avance avec ses développements et la plupart de ses expressions. On dirait que M. Renan a plusieurs de ses phrases stéréotypées, et que, comme Lamennais, il « serre dans son tiroir les antithèses et les traits brillants au fur et à mesure qu'ils lui viennent, » afin de s'en servir à l'occasion. Notre critique a bien raison de reprocher ce défaut à Lamennais, mais encore fallait-il ne pas mériter doublement le même reproche.

Si la nature a refusé à M. Renan les dons qui font les génies créateurs, elle lui a prodigué d'autres dons qui éblouissent davantage les admirations faciles, parce qu'ils les dépassent moins. La finesse, la délicatesse, le sentiment des nuances, dont l'éloge est sans cesse dans sa bouche, sont en effet ses qualités les plus caractéristiques. Lorsqu'il sait résister à une tendance paradoxale qui le précipite aisément dans le faux, les vues les plus ingénieuses, les observations les plus piquantes se multiplient sous sa plume. Dans ses travaux neutres, là où il n'a pas les partis pris de l'avocat d'une mauvaise cause, on est surpris de la justesse de ses remarques, de la sagacité de sa critique [1].

[1] Voir les articles sur *Procope*, sur *l'Académie française*, sur *la Poésie des races celtiques*, etc. Il est inutile de faire observer que nous n'adhérons pas sans réserve à tout ce que renferment ces morceaux. Le dernier en particulier reproduit des idées très-fausses de M. Augustin Thierry sur les origines du christianisme en Bretagne. On y trouve encore des appréciations bizarres, pour ne rien dire de plus : « S'il était permis, dit-il, d'assigner un sexe aux nations comme aux individus, il faudrait dire sans hésiter que la race celtique, surtout envisagée

Toutes ces qualités sont relevées par un incontestable talent de style. M. Renan est artiste, il est poëte, il est peintre. Son coloris est à la fois sobre et riche. Ses dessins sont pleins de goût, de fraîcheur et de grâce. Rien de plus fini dans les formes, de plus délicat dans les draperies, de plus mollement ondulé dans les contours. Joignez à cela les effets de nuance, les demi-teintes, les tons vagues, les lignes indécises et flottantes : toutes choses qui vont si bien à notre besoin d'illusion et de rêverie ; et vous aurez le secret de cette sorte de fascination que M. Renan a exercée sur beaucoup d'imaginations, et que les femmes, dit-on, ont subie en plus grand nombre.

Est-ce à dire que ce style soit irréprochable ? Il s'en faut bien, assurément, et une compétence médiocre en cette matière suffit pour s'en assurer. On voit bien tout d'abord que M. Renan n'a pas la grande manière des maîtres du XVIIe siècle, ni même la touche supérieure des meilleurs écrivains de notre temps. Plus élégant, plus joli qu'eux, il n'a pas leur vigueur, leur élévation, ni surtout leur noble simplicité. On ne rencontre pas chez lui ces grands traits, ni ces mots souverains qui semblent créer une séparation entre la lumière et les ténèbres. Son allure n'est point assez spontanée, assez primesautière : l'art et le calcul se font trop sentir ; souvent, le soin dégénère en affectation, la finesse devient raffinement, l'élégance tourne à la coquetterie.

Parfois, il tombe dans un excès tout contraire, et il est

dans sa branche kymrique ou bretonne, est une race éminemment *féminine !* » Plus loin M. Renan expose en faveur « du défaut essentiel des peuples bretons » des circonstances atténuantes que notre propre patriotisme accepterait volontiers si elles étaient un peu plus conformes à la raison et à la morale. A l'en croire, les Bretons ne s'enivrent pas par « appétit de jouissance grossière ; » c'est « invincible besoin d'illusion... soif de l'infini !... Les Bretons cherchaient dans l'hydromel la vision du monde invisible ! »

Du reste, il ne paraît pas que ce soit là un péché capital aux yeux de la critique. En parlant des efforts que fit le fameux Channing en Amérique pour extirper la plaie hideuse de l'intempérance, M. Renan, tout en y voyant « une œuvre très-louable, » reproche au réformateur de s'attacher à *des détails qui, par leur minutie, nous font presque sourire.* Channing eût mieux fait sans doute de faire de la critique.

grossier : « L'humanité, dit-il, fait du divin comme l'araignée file sa toile[1]. » Peut-on exprimer en termes plus hideux un plus dégoûtant panthéisme?

M. Renan abuse aussi des richesses de son imagination poétique. Il est prodigue de ses couleurs. Les récits les plus authentiques ne sont plus que des *légendes;* la sainteté, « c'est un genre de poésie. » La science elle-même perd toute son austérité pour se transformer en fantaisie poétique : de là une « linguistique romanesque, » une critique qui voit des « opéras-comiques dans la Bible[2]. » Il semble que cet esprit n'ait d'autre préoccupation que de chercher le côté pittoresque des choses. Tous les points de vue sont subordonnés et sacrifiés à celui-là. Comme un artiste voyageur, il s'en va, le pinceau à la main, parcourir tous les domaines de la pensée à la recherche des perspectives charmantes, des jeux de lumière, des contrastes rares. Peu lui importent les sujets : scientifiques, religieux, ou littéraires. L'essentiel est que les toiles soient remplies et l'artiste admiré. La vérité lui importe encore moins : il préfère même la fantaisie et les caprices frivoles. Vraiment, nous serions tenté de croire, avec quelques bons esprits, que M. Renan est né romancier, et qu'il aurait occupé un des premiers rangs dans la littérature légère.

Des reproches bien plus graves encore peuvent être adressés au brillant écrivain. Les qualités les plus essentielles du style lui manquent d'ordinaire, je veux dire la clarté et la sincérité. Cela s'explique assez par la nature des idées germaniques dont il s'est épris. Car, parmi ces idées, il en est de si denses et de si nébuleuses, que, malgré l'espèce de clarté relative dont il sait les entourer, il lui est impossible de faire pénétrer la lumière dans ces ténèbres palpables. D'autres au contraire, sans être bien intelligibles, offrent cependant un sens si manifestement absurde, qu'il faut bien les voiler à demi et les dérober aux regards du bon sens trop prompt à se révolter.

[1] *Le livre de Job,* p. xc.
[2] M. Franck, *Études orientales*, p. v.

Mais, indépendamment de ces raisons, M. Renan a un tempérament tout particulier qui lui fait aimer la nuit. Cette intelligence n'a pas le regard limpide et clair où se réfléchit la vérité sans nuage. Elle a l'œil oblique. Elle semble avoir en horreur la lumière pure et pleine ; elle ne se complaît que dans les lueurs ténébreuses et les nuances équivoques. Tout ce qui est précis et nettement défini, M. Renan l'appelle invariablement *grossier*. « On ne se passionne, dit-il, que pour ce qui est obscur.... On me proposerait une formule au delà de laquelle il n'y aurait plus rien à chercher, que je la récuserais tout d'abord : la clarté de la formule suffirait pour montrer qu'elle est insuffisante. »

Et puis, il faut se souvenir que M. Renan a entrepris une campagne contre le christianisme. Or, le christianisme est un adversaire qu'il ne convient pas d'attaquer de front. M. Renan le fait bien quelquefois, lorsqu'il croit pouvoir frapper à coup sûr ; mais ce n'est pas sa méthode habituelle. On sait qu'il n'aime pas la ligne droite, apparemment parce qu'il juge que ce n'est pas toujours le chemin le plus court. Il choisit donc de préférence les voies indirectes et tortueuses.

Parfois, son allure vous paraîtra fort inoffensive et sa phrase sans piége. Vous n'avez pas remarqué un mot, une insinuation, une restriction, une note presque imperceptible, et pourtant, il y a là une malice perfidement agressive. D'autres fois, il procédera par d'interminables détours avant d'en venir à son but. C'est alors surtout que sa pensée « s'avance à petit bruit et en longs contours, évitant avec grand soin le fracas et le heurt trop violent. Elle s'enroule et s'enveloppe en généralités confuses, en sentimentalités religieuses ou scientifiques, en cadences de phrases et en sonorités de paroles qui dissimulent l'idée. Elle étale, chemin faisant, mille jolis reflets qui enchantent et fascinent le regard. Elle entend à merveille l'art des couleurs changeantes et des aspects diaprés. Tout en glissant à travers les buissons épineux de la science et les gazons fleuris de la poésie, elle observe le moment favorable, et lance un trait dont on a calculé la portée.

Devinez-vous l'allure de ce style et où il faudrait chercher son emblème[1] ? »

M. Renan a dit quelque part qu'il était *inhabile dans la polémique*, qu'il était *étranger* à l'art de la stratégie[2]. Jamais homme ne s'est plus prodigieusement calomnié lui-même. Nous lui rendons très-volontiers cette justice qu'il ne pèche pas par maladresse, ni par excès de candeur. Il est très-habile et très-consommé dans la tactique. Nul ne sait mieux couvrir les points faibles, dissimuler le sophisme, colorer le mensonge et lui donner toutes les apparences du vrai. Quelques-unes de ses compositions sont des modèles du genre.

On montre dans les expériences d'optique certains dessins bizarres : couleurs jetées au hasard, lignes tortueuses et difformes, contours monstrueux. Mais, si l'on regarde ces figures à travers un miroir sphérique, par exemple, on voit cette confusion disparaître, toutes choses reprennent des proportions normales, et l'on est surpris de ne plus apercevoir qu'une image régulière.

Voilà les effets que M. Renan excelle à produire. Il a le secret du jeu de l'*anamorphose*. Prenez isolément, et abstraction faite du style, le fond d'idées qui lui sert de thème : c'est un tissu de faussetés, de sophismes, de contradictions, d'exagérations. Mais, tel est son prestige de mise en scène, tel est son art d'isoler et de grouper, de distribuer les couleurs, les ombres et les nuances, d'effacer ou de mettre en saillie, il sait si bien réaliser à volonté les grossissements ou les raccourcis, en un mot, combiner les effets de perspective, que, vus dans le miroir de ce style menteur, les paradoxes, les contradictions, les absurdités, perdront tout ce qu'ils avaient de plus choquant, revêtiront même un faux air de vraisemblance, et, si vous n'êtes sur vos gardes, si vous n'avez soin de rectifier ces illusions d'optique, il y aura un effet d'ensemble qui s'emparera de vous comme une sorte de mirage, vous serez ébloui, trompé, joué. M. Renan a réalisé l'idéal du trompe-

[1] *Études de Théologie*, juin 1859. — Art. du R. P. Fréchon.
[2] *Etudes d'Hist. relig.*, p. XI.

l'œil ou du mensonge par les procédés artificiels ; car, là tout est faux, doublement faux : le fond d'idées est faux en lui-même, la forme l'est également, puisqu'elle déguise la pensée réelle et la fait paraître tout autre qu'elle n'est. — Pouvons-nous dire maintenant que le style de M. Renan est franc et sincère ? Disons encore une fois qu'il est très-habile.

Ajoutons qu'il excelle dans un autre art que, à défaut d'autre mot, nous appellerons l'*art de la pose*. Nous ne saurions caractériser autrement des déclarations du genre de celles que nous allons transcrire. Répondant aux attaques déloyales, selon lui, dont il a été l'objet, il s'écrie que, s'il était, « *comme tant d'autres, esclave de ses désirs, si l'intérêt ou la vanité le guidaient dans la direction de ses travaux*, on réussirait sans doute par de tels procédés à lui faire abandonner des études qui ne sont d'ordinaire récompensées que par l'*injure*. Mais, *ne désirant rien, si ce n'est de bien faire, ne demandant à l'étude d'autre récompense qu'elle-même*, il affirme qu'*il n'est point de mobile humain qui ait le pouvoir de lui faire dire un mot de plus ou de moins qu'il n'a résolu de dire*, etc., etc. » — En vérité, nous ne connaissons guère de vanités littéraires qui aient su se draper avec plus de solennité.

Comment qualifier encore cette manie de parler au nom de la science et de la critique, ces formules, sans cesse répétées : *La science a reconnu... la science démontre... la critique est le tribunal souverain qui juge tout et n'est jugé par personne....* etc. *L'école critique est encore à attendre qu'on la prenne en flagrant délit de faiblesse...* Que signifient ces locutions emphatiques ? n'est-ce pas un piédestal qu'on se dresse et du haut duquel on rend ses oracles ? Nous l'avouons : n'aurions-nous que ce seul motif de suspecter la valeur d'un savant ou d'un critique, ce serait assez à nos yeux. Quand on est de grande taille, on n'a pas besoin d'un escabeau pour se faire voir.

Et pourquoi encore, si ce n'est pour se poser en grand homme, pourquoi cette affectation de dédain, cette « morgue d'aristocrate, » comme l'appelle une voix amie pourtant,

M. Scherer : « L'humanité a l'esprit étroit ; ses jugements sont toujours partiels ; le nombre d'hommes capables de saisir finement les vraies analogies des choses est imperceptible.... »

Ne se rappelle-t-on pas involontairement le portrait tracé par la Bruyère : « *Arsène*, du plus haut de son esprit, contemple les hommes, et, dans l'éloignement d'où il les voit, il est comme effrayé de leur petitesse.... »

Mais où M. Renan est inépuisable dans les manifestations de son dédain, c'est quand il parle des esprits restés fidèles à la foi qu'il a lui-même répudiée. Il semble qu'il tient à vider son carquois pour les achever de ses traits de mépris et de perçante ironie. Les mots : *esprits étroits et petits, gauche réflexion, ignorance et fanatisme, niaiserie*, etc., voilà les aménités les plus ordinaires qu'il leur adresse. Ce n'est pas la peine même de les réfuter : toute discussion avec eux *est frappée de stérilité*. Pour réduire en poudre la science catholique, « *Voltaire suffit. Voltaire*, si faible comme érudit ; Voltaire, qui nous semble si dénué du sentiment de l'antiquité, *à nous autres qui sommes initiés à une méthode meilleure;* Voltaire est *vingt fois victorieux d'adversaires encore plus dépourvus de critique qu'il ne l'est lui-même*. La nouvelle édition qu'on prépare des œuvres de ce grand homme satisfera au besoin que le moment présent semble éprouver de faire une réponse aux envahissements de la théologie : *réponse mauvaise en soi, mais accommodée à ce qu'il s'agit de combattre, réponse arriérée à une science arriérée!!! Faisons mieux, nous tous que possède l'amour du vrai et la grande curiosité. Laissons ces débats à ceux qui s'y complaisent, travaillons pour le petit nombre de ceux qui marchent dans la grande ligne de l'esprit humain*[1] ! »

Vous le prenez de bien haut, ô Arsène. Souffrez pourtant qu'on vous rappelle à qui vous adressez ces paroles altières. Elles ne tombent pas seulement sur quelques théologiens médiocres, sur certains controversistes presque inconnus ; elles

[1] *Etudes d'Hist. relig.*, XII, XIII.

tombent sur la science chrétienne, sur la foi chrétienne, et, par conséquent, sur tous ceux qui ont cru et qui croient encore à la révélation surnaturelle, c'est-à dire, avant tout, sur ces incomparables génies qui ont honoré l'Église depuis dix huit siècles ; sur ces grands hommes qui ont créé les sciences modernes (car, pour la plupart, ils ont hautement professé le christianisme, et, parfois même, ils l'ont défendu et vengé); sur ces illustres chrétiens qui ont brillé dans les plus doctes académies, et dont la génération n'est pas encore éteinte ; sur ces savants enfin, aussi grands par leur foi que par leur immense savoir, qui ont jeté un si vif éclat en Allemagne ! Voilà, ô Arsène, ceux à qui vous parlez. On dit que Maury s'estimait peu en se considérant lui-même, mais beaucoup en se comparant à ses adversaires. Il avait raison peut-être. Mais vous, si vous vous considérez un peu trop, comparez-vous de grâce à cette multitude de témoins de la vérité chrétienne. Avouez qu'il y a dans leurs rangs des hommes qui ne vous le cèdent guère pour le talent, qui savent aussi bien l'histoire, l'hébreu, le syriaque, voire même le français, ô Arsène ! Tranchons le mot, vous paraissez à vos amis mêmes, auprès de la plupart d'entre eux, fort petit. Et pourtant, ô Arsène, vous vous dressez devant cette armée glorieuse pour l'insulter dans sa foi, pour l'envelopper tout entière de votre mépris, et, après lui avoir jeté Voltaire comme une roche qui doit l'écraser, vous vous retirez comme pour lui faire grâce, et, semblable au Dieu de Milton, vous retenez à moitié votre foudre, de peur de faire tomber vos ennemis dans le néant !

Je reconnais, ô Arsène, qu'il est peu d'hommes qui aient atteint, comme vous, le sublime de la pose !

Cependant, tout en ayant l'air d'épargner le christianisme, notre critique ne se fait pas faute de le harceler sans cesse. N'est-ce pas là ce *delenda Carthago* qui semble retentir sourdement à travers presque toutes ses paroles? Seulement, quand les défenseurs du christianisme se présentent pour le combattre, il n'acceptera pas la lutte, il déclarera qu'il n'a pas à répondre à leurs *sophismes* et à leurs *subtilités*. Il est de sa dignité de se taire ! « Le silence qu'il a gardé jusqu'ici, il veut le garder

encore, et il permet à ses adversaires d'en triompher comme d'une victoire! » Nous croyons pouvoir penser sans témérité qu'à cette fierté magnanime il se mêle un sentiment plus humble, c'est-à-dire un peu de prudence. Car, de bonne foi, n'a-t-on opposé à M. Renan que des *sophismes* et des *subtilités*? Le savant et modeste abbé Crelier, pour ne citer ici qu'un nom, n'a-t-il pas percé de part en part le système d'interprétation impie appliqué par M. Renan au Livre de Job et au Cantique des Cantiques? au point de vue de l'érudition philologique comme au point de vue du bon sens, n'a-t-il pas fait justice des énormités de cette critique sacrilége? et une voix autorisée n'a-t-elle pas été en droit de déclarer que les livres saints avaient été vengés et M. Renan fustigé? On comprend donc que notre critique n'ait pas tenu à augmenter, par un éclat indiscret, le retentissement de ces coups de verge.

Du reste, d'autres adversaires que les catholiques, des protestants, des juifs, des libres penseurs, ont, à leur tour, victorieusement combattu diverses assertions téméraires de M. Renan. M. Renan a gardé le silence[1].

Aussi bien, comment défendre des théories qui ne reposent sur aucune preuve et que la plus légère argumentation réduit en poussière? Quand nous en viendrons à établir le bilan des grands résultats obtenus par cette fière critique, nous n'aurons guère de peine à montrer que tout se résume en trois ou quatre énormes hypothèses, non prouvées, impossibles à prouver, et dont la fausseté est prouvée avec évidence[2]. M. Renan lui-même a fait quelque part un aveu

[1] Voici ce que nous apprend l'honorable M. Wallon à propos d'une fameuse discussion au sein de l'Académie des Inscriptions dont il présidait les séances. M. Renan avait donné lecture de son célèbre mémoire sur *le Monothéisme chez les races sémitiques*. De toutes parts les objections s'élevèrent au nom de la philologie, comme de l'histoire. M. Renan, sans renier le fond de son système, se prêta à plus d'un accommodement : il aurait volontiers rayé le mot même de monothéisme de son mémoire ; il aurait tout réduit à une simple façon d'envisager la nature ; et la discussion si vive à son début put se terminer à l'amiable. — Malgré toutes ces explications, M. Renan imprima son travail tel qu'il l'avait lu.

(*Correspondant*, 1859, t. XLVII, p. 633.)

[2] On a fort bien fait observer à M. Renan que cinquante hypothèses mises bout à bout n'équivalent pas à un syllogisme catégorique. Comme disait cet Anglais

assez naïf : « Je n'ignore pas, dit-il, qu'à beaucoup d'excellents esprits je paraîtrai trop porté aux conjectures. » Eh ! oui, vraiment, et nous voudrions bien connaître les excellents esprits qui seraient d'un avis différent.

Des hypothèses, des affirmations gratuites, voilà les procédés habituels de M. Renan. Ne lui demandez pas de preuves : il n'entre pas dans ses habitudes d'en fournir. Les plus incroyables audaces, d'inqualifiables assertions qui ressemblent à des gageures, sont par lui énoncées, imposées et promulguées comme des axiomes qu'on ne discute plus. Qu'on en juge par ces exemples :

Le christianisme, selon lui, a été profondément altéré depuis Celui qui en est regardé « à tort ou à raison » comme le fondateur. « Jésus a fondé la religion absolue, *n'excluant rien, ne déterminant rien;* ses symboles ne sont pas des dogmes arrêtés, mais des images indéfiniment extensibles. On *chercherait vainement une proposition théologique dans l'Évangile !* Toutes les professions de foi sont ainsi des *trahisons* de l'idée de Jésus.... *Si* Jésus veille encore sur les destinées de l'œuvre qu'il a fondée, *il est sans contredit,* non pour ceux qui prétendent le renfermer tout entier dans quelque phrases de catéchisme, mais pour ceux qui travaillent à le continuer... » — Or, qui sont ces continuateurs du Christ ? — Il faut les chercher en Allemagne. C'est là que s'est produit « le grand réveil chrétien, le prostestantisme.... Le génie germanique s'est créé un christianisme *à sa manière* qui arrive, vers la fin du XVIIIe siècle et au XIXe, à une hauteur religieuse inconnue jusque-là. L'Allemagne *a réalisé la plus belle religion qui ait nulle part été professée, et qui s'appelle toujours le christianisme.* » -- Il va sans dire que cette religion, c'est le rationalisme absolu, c'est-à-dire la négation radicale de ce

à un des juges de Lally : « Cinquante lapins blancs ne feront jamais un lapin noir. » (M. Foisset, *Correspondant*, t. XLIV, p. 230.) — Nous ne voudrions pas qu'on jugeât d'après cette boutade du ton de cet article, de tout point excellent. C'est une des plus lumineuses et des plus irréfutables réponses qu'on ait opposées aux sophismes de M. Renan, et nous émettons le vœu que l'auteur la fasse réimprimer, avec quelques additions.

que le monde entier a toujours appelé le christianisme. — Donc le rationalisme est le vrai. Le catholicisme est en contradiction avec lui-même. N'a-t-il pas équivalemment aboli son grand dogme de la Trinité ? « Marie, une humble femme de Nazareth, est montée par l'hyperbole successive et toujours enchérissante des générations jusqu'au sein de la Trinité.... Elle a *détrôné* le Saint-Esprit, qui n'a plus d'adorateurs.... » La papauté qui régit l'Église catholique, c'est, avec son règne terrestre, un *khalifat anti-chrétien* (*sic*). Les papes ont commis des abus étranges. « *L'histoire a accepté comme irrévocable* la sentence de Philippe le Bel, qui avait écrit sur le tombeau de Boniface VIII : *hérétique* et *simoniaque !* » Pie VII, par le Concordat, a dépassé ses pouvoirs. « Les théologiens de ce qu'on appelle *la petite Église* produisirent sur ce point d'invincibles arguments. L'évêque, qui, dans les anciennes institutions canoniques, tient son pouvoir d'un droit divin, n'est plus qu'un *préfet révocable*. Une sorte de *lamaïsme*, voilà le catholicisme de nos jours ! N'a-t-on pas même *dispensé le fidèle de s'assimiler son symbole par la réflexion ? n'a-t-on pas posé en principe que la religion a pour objet de nous dispenser de réfléchir aux choses divines, à notre destinée, à nos devoirs !!!* »

Aussi qu'y a-t-il qui soit digne d'admiration dans cette Église ? Les saints ? Mais qui ne connaît « les *dangereuses mollesses* de saint François de Sales ? » qui ne sait qu'Ignace de Loyola *dispute à Calvin la palme des terribles emportements* (*sic*) ? Les missions, que l'on proclame l'œuvre civilisatrice par excellence ? Ah ! bien oui. « On crée des Paraguay, *des joujoux d'enfants*, et l'on croit faire revivre l'Éden !... Oh ! laissez ces derniers fils de la nature s'éteindre sur le sein de leur mère ; n'interrompez pas de nos dogmes austères, fruit d'une réflexion de vingt siècles, leurs jeux d'enfants, leurs danses au clair de lune, leur douce ivresse d'une heure [1] !... Avant d'en faire des chrétiens, il faudrait

[1] Comme à son ordinaire, le critique voit ici les mœurs des sauvages à travers un voile poétique. Pour connaître ces *derniers fils de la nature*, il faut lire les ré-

en faire des hommes, et il est douteux qu'on y réussisse ! »

Le catholicisme est donc condamné. Il disparaîtra. « Un christianisme *libre* et *individuel*, avec d'*innombrables variétés intérieures, comme fut celui des trois premiers siècles*, » — le protestantisme large, le rationalisme de l'Allemagne et de M. Renan, ces continuateurs du Christ, — telle sera la religion de l'avenir[1]. Calchas l'a prédit, μάντις ἀμύμων !

Voilà les oracles de la théologie critique !

Aux affirmations absolues et tranchantes, qui sont pour lui le grand instrument de persuasion, M. Renan n'a pas jugé inutile d'ajouter de plus petits moyens, je veux dire les citations que j'appellerai simplement *inexactes*. Relevons-en quelques-unes prises au hasard, et ne craignons pas de descendre dans de minutieux détails.

Afin de discréditer les saints modernes, notre critique a prêté à l'un d'eux, saint Liguori, un principe de spiritualité tout nouveau. On attribue communément à ce saint cette parole : « Les plus grands saints sont ceux qui gagnent le plus d'indulgences. » Nous avons vainement cherché ces mots dans ses écrits. Mais en tout cas le sens n'en saurait être douteux. Comme les indulgences exigent certaines dispositions, et qu'on y participe en proportion de la préparation que l'on y apporte, il s'ensuit que les âmes les plus parfaitement disposées, les plus *saintes*, par conséquent, sont celles qui en reçoivent la participation la plus abondante. Saint Liguori veut donc dire que *les indulgences les plus complètes sont gagnées par les plus grands saints*. — M. Renan écrit : « *Son principe était que pour devenir un saint, il suffit de gagner le plus d'indulgences possible !* » — C'est un contre-sens manifeste. Mais comme cette maxime ainsi comprise doit pa-

cits navrants apportés par les derniers explorateurs de l'Afrique, et les lettres de nos missionnaires. Ces malheureuses peuplades ne cessent de se piller, de se vendre, de se massacrer les unes les autres. Voilà *leurs jeux d'enfants !* Et les orgies du cannibalisme, voilà *leur douce ivresse d'une heure !*

[1] Voir *de l'avenir religieux des sociétés modernes*. (*Revue des Deux-Mondes*, octobre 1860.) *Passim*. — *Études d'Hist. relig.*, p. 312, 340, etc. — *Essais de morale et de critique*, p. 17.

raître ridicule, et comme elle sert à montrer que les saints de la dernière époque ont un « air grêle, étriqué, mesquin[1] ! »

Ailleurs, M. Renan attribue à plusieurs Pères de l'Église, à saint Grégoire de Nysse en particulier, une opinion grossièrement matérialiste, à savoir : que le langage n'aurait été inventé que lentement et à la longue, et que l'humanité aurait d'abord vécu à l'état sauvage et presque bestial[2] ! Or, saint Grégoire de Nysse a soutenu tout simplement que le premier homme n'eut pas besoin, pour parler, d'une révélation divine, mais qu'il improvisa le langage par le seul jeu spontané de la faculté mise en lui par le Créateur (*Contra Eunom.*, Orat. XII). Ce sentiment, bien que isolé dans la tradition, n'est pas dénué de vraisemblance, et il y a loin de là à l'absurde hypothèse de Lucrèce. — M. Renan ne nomme pas les autres Pères qui auraient partagé la prétendue erreur de saint Grégoire. Nous ignorons complétement quels ils sont.

Une distraction singulière. M. Renan, qui a pris le Cantique des Cantiques pour un *libretto*, pour un opéra intime *qui se jouait dans les mariages*, cite en faveur de cette dernière hypothèse, deux autorités dont l'une, Bossuet, n'en parle pas, et l'autre, Lowth, soutient précisément le contraire[3] !

Par une découverte non moins heureuse, notre critique a trouvé que le farouche persécuteur des Juifs, Antiochus Épiphane, « était un prince humain, éclairé, qui ne voulait *sans doute que le progrès de la civilisation et des arts de la Grèce*[4]. » Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'il invoque à l'appui « le témoignage du livre même des Machabées (I, ch. VI, v. 11). » Le texte sacré place en effet ces paroles dans la bouche d'Antiochus mourant : « *J'étais agréable et chéri dans ma puissance.* » Témoignage décisif, on le voit. Néron n'aurait-il pas pu tout aussi bien dire qu'il avait été populaire, chéri et

[1] *Etudes d'Hist. relig.*, p. 313.
[2] *De l'origine du langage*, p. 74.
[3] V. *M. Renan et le Cantique des Cantiques*, par l'abbé Meignan, p. 21, 22.
[4] *Etudes d'Hist. relig.*, p. 123.

même adoré? — C'est en faisant cet usage intelligent de l'Écriture sainte, non moins que des travaux de M. Ewald, que M. Renan a composé cette parodie grotesque de l'ancien Testament, qu'il a intitulée *Histoire du peuple d'Israël.*

Enfin, comme exemple de la fidélité scrupuleuse avec laquelle notre critique cite la Bible, nous empruntons un trait curieux à son dernier mémoire publié au *Moniteur*[1]. Il s'agit de l'infériorité de l'architecture chez le peuple juif. « Le seul polissage des pierres était suspect ! » s'écrie gravement M. Renan; et, pour en faire foi, il indique trois passages de l'ancien Testament (*Exod.*, xx, 25; *Deuter.*, xxvii, 5, 6; I, *Macch.*, iv, 47). Dans ces passages que voit-on? On y voit que les pierres de l'autel de Jéhovah devaient être entières, et non taillées, ni touchées par le ciseau : le contact du fer leur imprimait une souillure légale. Cette prescription, purement liturgique, imposée par la volonté libre du législateur suprême, s'appuyait aussi sur des raisons symboliques rapportées par les commentateurs[2]. Du reste, il est plus clair que le jour qu'il n'y avait là qu'une mesure tout exceptionnelle, et qui n'avait aucun rapport aux autres constructions sacrées ou profanes. Il a donc fallu à M. Renan une hallucination étrange pour y voir que « le polissage des pierres était suspect. » Le polissage des pierres était si peu suspect, que le temple de Salomon tout entier, les fondements compris, était bâti en pierres taillées et polies. L'Écriture le marque expressément[3].

N'insistons pas davantage sur ces petites industries de la critique. Après tout, ce sont des peccadilles, et, à coup sûr, M. Renan n'a pas à craindre que sa réputation d'érudit soit compromise pour si peu de chose. Quels sont aujourd'hui les hommes qui auront soin de vérifier un texte? Si des voix accusatrices s'élèvent, elles se perdent dans l'isolement. On s'est fait un auditoire, un cercle d'admirateurs si bien parqué, si

[1] 26 février 1862.

[2] Maimonide, ce célèbre représentant de la tradition juive, en expose une fort belle dans son traité de *Domo electa.* (*Apud* Ugolini *Thesaur. antiq. sacr.*, t. VIII. — Voir aussi Rosenmüller, *Scol. in Exod.*, etc., etc.

[3] III *Reg.*, v, 17, 18; vi, 7.

bien séquestré de toute communication dangereuse, qu'aucun bruit du dehors n'aura la puissance de les atteindre. M. Renan connaît bien son siècle. Notre siècle, qui affecte tant de prétentions à l'indépendance, est, à bien des égards, le siècle de l'abaissement et du servilisme intellectuel. Presque tous les esprits courent au-devant du premier trompeur qui veut leur imposer son joug. On ne contrôle rien, on subit passivement tout ce qui a l'audace de s'affirmer. L'admiration et la crédulité béate se mesurent souvent sur l'énormité même et l'effronterie des faussetés qui viennent s'imposer. Nous ne connaissons pas, pour notre temps, d'ignominie plus grande que cette prédominance croissante du mensonge et cet empire du faux, de plus en plus incontesté.

M. Renan, comme tant d'autres, a spéculé sur cette prostration des esprits, et voilà un de ses principaux éléments de succès. Tout, jusqu'à sa pose hautaine, jusqu'à son ton d'hiérophante inspiré, tout favorise l'illusion. Le moyen de suspecter une parole qui paraît si sûre d'elle-même ! Il n'y a pas jusqu'à l'attitude qu'il a prise en face du christianisme, qui n'ait puissamment contribué à le mettre en faveur auprès d'un grand nombre d'esprits. Combien se sont laissé séduire par ces airs de respect poli, de haute impartialité qu'il affecte parfois à l'égard de la religion chrétienne ! combien d'autres ont été plus que satisfaits par certaines formules de religiosité vague, de mysticisme même, — mysticisme commode du reste, mysticisme athée ! Mais ce qui, sans contredit, a été plus efficace encore, c'est la haine même qui se cache sous ces dehors trompeurs. Hélas ! qui ne sait qu'il y a des cœurs, — *hardis contre Dieu seul,* — qui vibreront toujours à l'unisson de toutes les voix blasphématrices ? Le blasphème leur est un besoin, un soulagement. Aussi, le rationalisme impie n'a pas de moyen plus certain de rallier autour de lui un concert d'applaudissements, que de faire appel aux instincts de l'orgueil et de la révolte et de proclamer bien haut l'indépendance de l'homme devant la souveraineté divine. Nous n'hésitons pas à le dire, rien n'a mieux servi M. Renan que la complicité des passions anti-religieuses qu'il a habilement

exploitées. L'édifice de sa renommée repose bien moins sur le mérite que sur le scandale.

Arrêtons-nous. Nous avons essayé de caractériser les principaux traits de la physionomie de M. Renan. Bien des nuances, bien des transformations de l'inconstant Protée nous ont sans doute échappé. Au reste, notre prétention n'a pas été de dessiner un portrait littéraire. Nous avons voulu uniquement envisager de près un ennemi acharné de notre foi, afin de mesurer sa taille et de peser l'autorité de sa parole.

P. Toulemont.

LE ROBINSON DE LA LÉGENDE.

Que diriez-vous de cette histoire :

« Trois voyageurs, traversant les mers, allaient en Amérique. En route, ils firent naufrage et abordèrent dans une île où ils virent des choses étranges : l'antre d'Éole, par exemple, habité par seize génies qui soufflent les vents, dans toutes les directions, sur la terre ; des sources de vin et de lait ; des singes à cheval ou traînés sur des chars, et mille autres merveilles. Un vénérable vieillard qui rencontra les naufragés transis de froid, mourants de faim, les accueillit avec bonté, les nourrit, les réchauffa ; puis, il leur raconta comment lui-même, autrefois, était venu dans cette île, en passant par les airs, et comment il avait chassé de ces lieux enchanteurs les sorciers et les magiciens qui les habitaient. Ce récit achevé, les voyageurs, après avoir réparé leurs forces, coupèrent du bois de la forêt, contruisirent un navire et revinrent aussitôt en Europe. »

Et si l'on ajoutait que ces faits se sont passés, non au temps fabuleux d'Homère, comme on pourrait le croire, mais dans les siècles chrétiens : encore une fois, je vous le demande, que diriez-vous de cette histoire ?

Vous diriez que c'est une sorte de roman, ou plutôt un conte imaginaire, une fable inventée à plaisir, dans laquelle on ne trouve ni vérité ni vraisemblance ; vous diriez que l'existence de ces voyageurs vous paraît aussi peu certaine que leur récit ; et quand ils auraient vécu réellement, élevé à leurs frais des statues et un monument à la mémoire de ce vieillard,

et affirmé avec serment la sincérité de leur récit ; vous ajouteriez, si je ne me trompe, peu de foi à leurs paroles, jusqu'à ce que d'autres témoignages plus sûrs vinssent les confirmer, et vous démontrer enfin l'existence de ce vieillard bienfaisant toujours prêt à secourir les malheureux naufragés.

Voilà, sans doute, ce que vous diriez.

Dites-en donc autant de la *Vie du serviteur de Dieu, saint Macaire de Rome, trouvé près du paradis*, par Théophile, Sergius et Hygin.

Les nouveaux Bollandistes rapportent ces Actes dans un appendice au vingt-troisième jour d'octobre, et le P. V. de Buck, comme on pouvait s'y attendre, en rejette l'authenticité et la véracité; il doute même que ce prétendu saint Macaire soit un personnage plus réel que le Robinson Crusoë des Anglais et le don Quichotte des Espagnols, en un mot, qu'il fut jamais du nombre des humains. Mais ce qui force le savant hagiographe de s'occuper de cette *Vie,* c'est que le personnage qui en est le héros est honoré comme saint, au moins depuis le xe siècle, chez les Grecs. Car il semble étrange qu'on ait pu canoniser un saint qui n'a jamais existé.

Afin d'aider le lecteur à se former une opinion juste et éclairée sur le culte de saint Macaire, nous lui présenterons d'abord la traduction de la légende de ce personnage fabuleux, et nous verrons ensuite dans quelles conditions il a été honoré comme saint.

I

LA LÉGENDE DE SAINT MACAIRE.

« Gloire et magnificence au seul Dieu, très-bon, qui, par l'exemple d'innombrables merveilles, invite chaque jour ses tièdes et indignes serviteurs aux joies de la vie bienheureuse des cieux! Nous donc, Théophile, Sergius et Hygin, humbles et pauvres moines, nous vous supplions tous, saints Pères et saints Frères, de prêter l'oreille au récit que nous allons faire

de la vie et conversation du très-saint Macaire de Rome, qui nous est apparu à quelque vingt milles du paradis. Oui, nous vous en conjurons, ajoutez foi à nos paroles ; car il nous serait mille fois plus avantageux de demeurer à l'abri du reproche dans le port du silence, que d'être accusés de fausseté et punis pour ce crime.

« Nous donc, les susdits frères Théophile, Sergius et Hygin, renonçant au siècle, par la grâce de Dieu , nous vînmes au monastère situé dans la Mésopotamie de Syrie, entre les fleuves du Tigre et de l'Euphrate, où vivait l'illustre Asclépion , père d'un grand nombre de moines. Nous nous joignîmes à lui, et ledit père avec toute la communauté de ses frères nous ayant gracieusement reçus, nous acceptâmes le joug de la règle et vécûmes en commun avec eux.

« Or, il arriva longtemps après, qu'un jour, à la neuvième heure, au sortir de la collation , nous nous assîmes sur les bords de l'Euphrate et nous entretînmes quelque temps des peines, de la vie et des travaux des serviteurs de Dieu. Alors, moi pauvre Théophile, j'eus une pensée que je communiquai à mes frères Sergius et Hygin. J'ai le désir, leur dis-je , frères bien-aimés, de voyager tous les jours de ma vie et d'aller jusque-là où le ciel se joint à la terre. Et eux me répondirent : Frère Théophile, vous fûtes toujours notre frère spirituel et notre guide , nous ne nous séparerons aucunement de vous ; car vos paroles nous plaisent. Allez donc où le cœur vous le dit ; à la vie, à la mort, nous serons avec vous. Aussitôt nous nous levâmes et nous rentrâmes au monastère. Le soir, à l'issue du dernier office du jour, pendant que les autres prenaient leur repos , nous sortîmes secrètement du monastère. Après dix-sept jours de marche, nous atteignîmes Jérusalem, où nous vénérâmes la sainte résurrection de Jésus-Christ et la croix. De là, nous allâmes à Bethléem visiter et saluer la sainte crèche dans laquelle Jésus-Christ daigna naître, et où les mages, conduits par l'étoile, lui apportèrent leurs présents. A deux milles de Bethléem , nous vîmes l'endroit où l'ange, avec toute la multitude de la céleste milice , chanta gloire à Dieu au plus haut des cieux. Nous montâmes

aussi sur le mont des Oliviers, pour y faire nos adorations au lieu même que foulaient les pieds de Jésus-Christ, avant qu'il s'élevât de terre et montât vers les cieux sur un nuage. De retour à Jérusalem, nous adorâmes Dieu encore une fois ; puis, munis du signe de la croix, sous les auspices de Jésus-Christ et de ses saints, nous sortîmes de la ville, et déjà nos esprits et nos cœurs n'étaient plus dans ce monde. »

Ici commence un voyage impossible dont les plus habiles géographes ne pourraient suivre l'itinéraire. Les trois moines, partant de Jérusalem et marchant, disent-ils, toujours vers l'orient, traversent la Perse, puis les Indes, puis la terre de Chanaan, qu'on ne s'attendait guère à trouver au delà du Gange, puis le royaume des Pygmées ! Dans leur récit, ils mettent la célèbre Babylone de l'Euphrate à la place de Séleucie, la Babylone du Tigre ; après avoir traversé les deux fleuves au-dessous de leur jonction, ils se trouvent néanmoins aussitôt à la hauteur de *Kitissefodo*, probablement Ctésiphon, bien au-dessus du confluent ; pour eux, les Chananéens se confondent avec les Cynocéphales. Mille aventures bizarres signalent le passage des frères dans tous ces pays : On met le feu à une cabane où ils s'étaient retirés, et le feu ne les atteint point ; on les jette en prison, puis on les délivre, parce qu'on les a vus prier ; ils traversent sains et saufs des vallées jonchées de serpents, de dragons, d'aspics, de vipères, de basilics et de toute sorte de reptiles ; des buffles, des licornes, des troupeaux d'éléphants les rencontrent et les environnent, sans leur faire aucun mal. Malgré les fatigues d'un pénible voyage par-dessus les plus hautes montagnes et à travers les plus affreux précipices, les trois moines restent souvent sans nourriture sept, neuf et jusqu'à quatre-vingts jours de suite. Égarés enfin et perdus, ils ne savent plus de quel côté diriger leurs pas, quand, tout à coup, ils aperçoivent un grand arc avec cette inscription :

ALEXANDRE, FILS DE PHILIPPE, ROI DE MACÉDOINE, A ÉLEVÉ CET ARC LORSQU'IL POURSUIVAIT DARIUS, ROI DES PERSES. VOUS QUI VOULEZ PÉNÉTRER DANS CES CONTRÉES, PASSEZ A GAUCHE; A DROITE, LE PAYS EST IMPRATICABLE, PLEIN DE DÉFILÉS ET DE ROCS ESCARPÉS.

« Passant donc à gauche, continuent les voyageurs, nous marchâmes longtemps, et, au bout de quarante jours, nous commençâmes à sentir une odeur tellement forte, tellement insupportable, que nous faillîmes en mourir, et que, nous jetant contre terre, nous priâmes le Seigneur de recevoir nos âmes dans sa clémence. En nous relevant, nous vîmes un grand lac rempli d'une multitude de serpents ardents, du milieu duquel s'élevait un gémissement semblable aux cris et aux lamentations d'un peuple innombrable, et une voix du ciel nous dit : C'est ici le lieu du jugement et des peines où sont tourmentés ceux qui ont renié le Christ. A ces mots, les yeux pleins de larmes et le cœur rempli de crainte, nous traversâmes le lac en nous frappant la poitrine et nous arrivâmes entre deux grandes montagnes, où nous apparut un homme de haute stature et comme de cent coudées. Lié par tout le corps avec des chaînes d'airain rattachées de chaque côté à la montagne par deux autres chaînes, il était environné de flammes de toute part. Ses gémissements se faisaient entendre à près de quarante milles. Dès qu'il nous aperçut, il se mit à pousser de grands cris, à pleurer et à sangloter ; car il était cruellement tourmenté par le feu.

« Ce spectacle nous frappa d'épouvante, et nous passâmes au loin par-dessus les montagnes, en nous couvrant le visage. Et voilà que nous arrivâmes en un autre lieu hérissé de rochers, semé de précipices profonds. Là, nous vîmes une femme debout, les cheveux épars, enveloppée tout entière dans les plis d'un grand et terrible dragon. Chaque fois qu'elle ouvrait la bouche pour parler, le reptile y enfonçait sa tête pour lui piquer la langue. Pendant que nous la considérions avec stupéfaction et en tremblant, nous entendîmes dans les profondeurs de la vallée des voix lamentables qui disaient : Ayez pitié de nous, Christ, fils du Dieu très-haut, ayez pitié de nous. Saisis alors nous-mêmes d'une grande crainte, nous priâmes à genoux et nous dîmes avec larmes : Seigneur, qui nous avez créés, prenez nos âmes, parce que nos yeux ont vu vos jugements sur la terre. »

Pour arriver enfin à saint Macaire, nous passons sous si-

lence beaucoup d'autres prodiges : des oiseaux à voix humaine, chantant : *Parce nobis*, *Domine;* une multitude innombrable de nains mis en fuite par les trois voyageurs qui se précipitent sur eux en laissant flotter leurs cheveux au gré des vents ; quatre hommes vigoureux, armés d'espadons et ouvrant le chemin aux moines par le fer et par le feu ; une église de cristal reflétant toutes les couleurs dans ses différentes parties : verte au midi, rose à l'orient comme le sang le plus pur, blanche à l'occident comme le lait et la neige. Bref, les frères Théophile, Sergius et Hygin, exténués par de nouveaux jeûnes de quarante et même de cent jours, arrivent à la grotte de Macaire.

« Après avoir fait le signe de la croix sur chacun de nos membres, disent-ils, nous pénétrâmes dans cette grotte; mais, comme nous n'y trouvâmes d'abord aucun habitant, nous nous dîmes entre nous : Pourtant, cette propreté et cet ordre ne peuvent venir que de la main d'un homme ; restons donc ici jusqu'au soir, et nous verrons qui demeure en ce lieu. Là-dessus, comme nous étions fatigués, nous nous reposâmes pendant une heure, et bientôt nous nous endormîmes, enivrés par les plus suaves odeurs. Réveillés quelque temps après, nous sortîmes de la grotte et nous regardâmes vers l'orient. Et voilà que tout à coup nous vîmes venir à nous un homme dont les cheveux, semblables à la blancheur du lait ou de la neige et flottant librement, couvraient son corps entier. Dès qu'il nous aperçut, il se prosterna contre terre, puis, se relevant, il cria vers nous : Si vous êtes de Dieu, faites le signe de la croix et venez à moi ; mais si vous êtes du diable, fuyez loin de moi ; je suis le serviteur de Dieu. Nous répondîmes à ces paroles en disant : Bénissez-nous, saint père, et ne vous troublez point. Nous aussi, nous sommes les serviteurs de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Sauveur ; car nous avons renoncé aux vanités du siècle en nous faisant moines. En entendant ces mots, il se hâta de venir vers nous, et, levant les mains au ciel, il pria longtemps. Quand il eut fini sa prière, il écarta ses cheveux de devant son visage, nous bénit et se mit à nous parler. »

Le solitaire leur apprend alors brièvement que lui aussi avait voulu aller jusque-là où le ciel se joint à la terre, mais qu'à l'endroit où ils se trouvaient présentement avec lui, un ange l'avait averti de ne point passer outre, parce qu'il n'était plus qu'à vingt milles du paradis, dans lequel nul mortel ne peut pénétrer de son vivant. Il les invite ensuite à une frugale collation dont les glands, quelques racines et l'eau claire du ruisseau font tous les frais ; puis, ils s'abandonnent tous au repos du sommeil.

Le lendemain matin, les trois moines prient le solitaire de leur faire le récit de sa vie : « Saint père et maître, lui disent-ils, nous supplions Votre Béatitude de nous racontrer votre vie. Dites-nous d'où vous êtes, comment vous êtes venu ici, et quel est votre nom. » Le vieillard accepte l'invitation et s'empresse d'y satisfaire. Nous ne traduirons pas tout son récit, et pour cause ; en voici l'abrégé.

Fils d'un noble Romain, le solitaire se nomme Macaire. Il avait été marié, malgré lui, par son père à une jeune Romaine, à l'affection de laquelle il s'était soustrait le soir même du jour de ses noces. Dans sa fuite, il avait eu pour guide, comme le jeune Tobie dans son voyage, d'abord l'archange Raphaël, puis, — devait-on s'y attendre après ce début, — un âne sauvage, puis un cerf, puis un dragon, qui finit toutefois par se transformer en un jeune homme. Dès qu'il est établi dans la grotte qu'il occupe encore actuellement, deux lions viennent se mettre à son service, et, chaque nuit, lui tiennent compagnie. Un jour, cependant, il a le malheur de se laisser séduire par le démon, qui se présente à lui sous les traits de son épouse délaissée. Les lions aussitôt l'abandonnent, et il reconnaît à cette marque qu'il a été coupable. Il verse des larmes amères sur son péché, et se résout à en faire une pénitence exemplaire. Alors les deux animaux reviennent creuser auprès de lui une fosse d'une profondeur à peu près égale à la hauteur d'un homme. Le saint comprend qu'il doit s'y tenir debout, et les lions, ramenant la terre autour de lui, l'ensevelissent jusqu'à la tête. Il vécut ainsi, dit-il, sans boire ni manger, trois années entières, au bout desquelles la grotte,

s'étant rompue au-dessus de sa tête par l'effet des infiltrations de la pluie, il commença à revoir la lumière du ciel. Aussitôt, bien entendu, les lions sont là pour le dégager. Le solitaire, ainsi ressuscité, remercie Dieu à genoux, immobile, pendant quarante jours et pendant quarante nuits; puis Jésus-Christ lui-même vient dans sa grotte (il faut croire qu'elle s'était reformée comme auparavant), la remplit de sa lumière, la purifie et la bénit.

« Et voilà, dit le vieillard en terminant, que je vous ai fait connaître avec vérité, comme à des fils bien-aimés, toute ma vie. Quant à vous, si vous croyez pouvoir résister aux embûches et aux assauts du malin ennemi, demeurez avec nous; sinon, retournez au monastère d'où vous êtes sortis, et que le Seigneur soit avec vous dans votre voyage. »

Et les trois moines de répondre :

« Bienheureux père Macaire, priez pour nous le Seigneur, afin que nous puissions retourner à notre monastère et faire connaître votre vie et conversation à toutes les Églises de Jésus-Christ. Car nous croyons que c'est pour cela que le Seigneur nous a conduits auprès de vous. »

Enfin, le vieillard, après avoir longtemps prié sur eux, les bénit, les embrasse et les confie à la garde de ses deux lions qui les ramènent en rugissant jusqu'au monastère.

L'auteur des Actes décrit ensuite l'accueil qui fut fait aux moines voyageurs, et termine son récit par ces mots : « Et tous ceux qui entendaient de leur bouche tant de merveilles, louaient et glorifiaient Dieu, le Père tout-puissant et Jésus-Christ son fils unique, notre Seigneur et notre Sauveur, et le Saint-Esprit qui éclaire et vivifie nos âmes, trois personnes en un seul Dieu qui vit et règne, adorable et béni, en tout temps, en tout lieu, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Tels sont les Actes de saint Macaire de Rome comme on les trouve dans les Bollandistes. Aucun de ceux qui en auront lu seulement le résumé, ne sera tenté de croire à leur authenticité. L'existence même de ce saint deviendra problématique pour un grand nombre d'entre eux, sinon pour tous. Mais alors la question du culte rendu à ce personnage fabuleux se

présente aussi à eux dans toute sa difficulté. Nous allons en dire quelques mots.

II

LE CULTE DE SAINT MACAIRE.

La canonisation des saints n'a pas toujours été soumise aux formalités qui l'accompagnent aujourd'hui. Le mot même n'est pas aussi ancien que la chose; Udaric ou Ulric, évêque de Constance, est le premier qui s'en servit dans une lettre au pape Calixte II, pour la canonisation de l'évêque Conrad au XIIe siècle. Le culte des saints, quoique d'institution ecclésiastique, est néanmoins d'origine populaire. Témoins de la mort des martyrs, aux premiers siècles de l'Église, les fidèles ne purent s'empêcher de vénérer leurs restes et d'honorer leur mémoire. Ils élevèrent spontanément sur leurs tombeaux des autels où l'on célébrait les mystères, comme on le voit dans les Actes du martyre de saint Ignace, évêque d'Antioche, et dans la lettre de l'Église de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe.

Rien n'était plus naturel et plus légitime que ce culte, rien n'était moins sujet à l'erreur tant que l'unité de l'Église ne fut point troublée. Il n'en fut plus ainsi lorsque le schisme et l'hérésie commencèrent à l'attaquer. Les persécuteurs du christianisme, trop peu éclairés pour distinguer toujours les vrais fidèles de ces faux frères, firent parfois retomber leur haine sur les uns et les autres. Dès lors, une plus grande circonspection fut nécessaire pour faire le discernement des témoins de la vérité. Les évêques commencèrent à exiger des informations exactes sur ceux qui étaient morts pour la foi; ils demandèrent leurs noms et se firent rendre préalablement un compte exact des circonstances de leur martyre. Ainsi en agissait saint Cyprien[1]. Il paraît même que, du moins en Afrique, l'évêque du diocèse faisait son rapport au métropo-

[1] V. Cyprian., *Epist.* 37 et 79.

litain qui, après mûre délibération, décidait en concile avec les évêques de sa province s'il fallait ou non établir le culte d'un martyr, et l'on donnait le nom *Martyr vindicatus* à ceux dont le culte avait reçu cette approbation[1]. Ce ne fut guère que vers la fin du IVe siècle qu'on commença à rendre les mêmes honneurs aux personnages vénérables qui, sans être morts pour la foi, avaient néanmoins édifié l'Église d'une manière spéciale par la sainteté de leur vie. Leur culte devait pourtant toujours être autorisé au moins par un décret synodal[2].

L'Église romaine suivit la même marche que les Églises particulières pour la canonisation et le culte des saints. Les martyrs seuls y étaient d'abord portés au canon ou catalogue des saints. Boniface IV, en 608, fit encore la dédicace du Panthéon sous le titre de *Sainte-Marie des Martyrs*, sans faire aucune mention des confesseurs déjà honorés à cette époque en vertu d'un décret du synode diocésain ou du concile provincial, comme par exemple, saint Antoine, abbé, saint Hilarion, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, etc.

Cependant la piété parfois imprudente des peuples, la négligence de quelques évêques à constater suffisamment les vertus et les miracles de ceux auxquels on s'empressait de rendre un culte, les erreurs regrettables auxquelles conduisit trop souvent un enthousiasme populaire moins sage que pieux, forcèrent les souverains pontifes à exiger de nouvelles garanties par de nouvelles formalités, et à se réserver peu à peu le jugement définitif de ces causes. La première canonisation régulière et celle de Udalric ou Ulric, évêque, faite par Jean XV, dit Jean XVI, en 993. Néanmoins, les évêques continuèrent encore à canoniser plusieurs serviteurs de Dieu dont le culte, toutefois, n'était que diocésain. Saint Pierre Damien, par exemple, nous donne clairement à entendre qu'au XIe siècle, la canonisation par décret synodal était encore en usage, lorsqu'il cite, comme exemples de ce genre de procédure, les

[1] Moroni, *Dizzionn. di erud.*, au mot *Canonizzazione*.
[2] Sarnelli, *Lettere ecclesiast.*, t. II, p. 75.

saints évêques Romuald de Camerino, Gui de Pometia, Firmin de Fermo, et d'autres encore placés sur les autels par décret synodal, de son temps. Le pape Nicolas II, en 1088, accorda à l'archevêque de Trani la faculté d'inscrire au catalogue des saints saint Nicolas, en l'honneur duquel fut dédiée l'église de cette métropole. Gautier de Pontoise, canonisé en 1153, par l'archevêque de Rouen, est le dernier exemple que l'histoire nous offre d'une canonisation faite par un autre que par le pape[1].

Moroni, dans son Dictionnaire, cite trente-quatre canonisations faites par les souverains pontifes, depuis Jean XV jusqu'à Alexandre III[2]. Ce dernier, par sa décrétale *Audivimus*, défendit de vénérer comme martyr un homme mis à mort en état d'ivresse, et que le peuple avait honoré jusque-là d'un culte public, par la raison, dit-il, qu'il n'est point permis de vénérer publiquement un saint sans l'autorisation de l'Église romaine. A-t-il, par cette décrétale, établi un droit nouveau qui réserve la canonisation au saint-siége? Moroni le croit, et d'autres avec lui. Ou bien cet acte n'est-il qu'un des cas où le saint-siége fit usage d'un droit déjà antérieurement acquis et plusieurs fois exercé? C'est le sentiment de Benoît XIV[3]. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à partir du pontificat d'Alexandre III, les papes demeurèrent seuls en possession de béatifier et de canoniser, à l'exclusion de tous autres : évêques, archevêques, primats, patriarches, légats *a latere*, à l'exclusion même du collége des cardinaux, *sede apostolica vacante*. Environné de tant de précautions et après un si mûr examen, le jugement solennel porté sur la sainteté d'un serviteur de Dieu, étant désormais le jugement de l'Église universelle, ne saurait plus être sujet à l'erreur. Tous les théologiens, il est vrai, n'admettent pas l'infaillibilité du souverain pontife dans les décrets de simple béatification,

[1] Moroni, *Dizzionn.*, art. *Canoniz.*, § II.

[2] *Ibidem.* § VII, *Catal. dei santi.*

[3] *De Servor. Dei beatif. et beator. canon.*, l. I, c. VII. On voit par ce chapitre que les évêques envoyaient à Rome les décrets de canonisation portés dans les Eglises particulières pour recevoir l'approbation du souverain pontife.

par lesquels le culte d'un bienheureux n'est qu'autorisé, et cela dans une partie de l'Église seulement; mais dans un acte aussi important que celui de la canonisation proprement dite, tous pensent que, du moins en union avec les évêques, il ne peut errer, et que Dieu lui accorde cette assistance qu'il a promise à son Église jusqu'à la consommation des siècles.

Il n'en était pas de même de la canonisation telle qu'elle se pratiquait autrefois. Lorsqu'elle n'était pas soumise à l'approbation du saint-siége, ou avant de lui être soumise, elle était l'œuvre d'une Église particulière, et comme telle, sujette à l'erreur, jusqu'à ce que l'acceptation successive des autres Églises particulières, et l'approbation tacite ou formelle des souverains pontifes, en eussent fait l'œuvre de l'Église universelle, qui est seule infaillible. Les décrets des synodes diocésains ou des conciles provinciaux qui autorisaient le plus souvent le culte de quelque saint, quoique très-respectables, et, de fait, exempts d'erreur, sauf peut-être quelques exceptions, n'avaient cependant aucun caractère d'infaillibilité. Benoît XIV lui-même, dans son ouvrage sur la canonisation des saints, le déclare expressément. Mais si l'erreur et l'abus étaient encore possibles dans des Églises particulières, malgré la formalité et la garantie d'un décret, combien n'étaient-ils pas plus à craindre lorsque l'admiration de la foule et l'enthousiasme populaire élevaient seuls un chrétien sur les autels ! On comprend donc aisément qu'il ait pu exister, et qu'il ait existé réellement dans quelques Églises, un culte erroné à l'égard de tel ou tel prétendu saint personnage. C'est ce qui obligea les souverains pontifes à soumettre à un examen sévère les anciens actes de canonisation, et à ne recevoir dans l'Église universelle le culte des saints ainsi élevés sur les autels qu'après avoir constaté leur sainteté. Les erreurs qu'on pourrait signaler par rapport à la canonisation et au culte des serviteurs de Dieu dans ces anciens temps, n'engagent donc en rien l'infaillibilité de l'Église, puisque là où elles se trouvent, l'Église n'était point intervenue, et n'avait été appelée à se prononcer sur rien.

Ces observations expliquent, ce nous semble, comment on a pu honorer comme saint un certain Macaire de Rome, quoique, selon toutes les probabilités, ce personnage lui-même n'ait jamais existé.

Sa légende était connue dès l'an 380, où saint Jérôme écrivit la Vie de saint Paul ermite, dans laquelle il stigmatisa la fable de saint Macaire de Rome. L'origine du culte voué à ce personnage fabuleux se rapporte à peu près au IXe siècle. En effet, dans le calendrier de Constantinople, qui date du VIIIe siècle, il n'est fait aucune mention de ce prétendu saint, tandis qu'on en trouve le nom et l'histoire abrégée au dix-neuvième jour de janvier dans le Ménologe de Basile Porphyrogénète, qui remonte à l'an 984. On en voit encore le nom et la représentation, au même jour, dans les Éphémérides gréco-russes, publiées par le P. Papebrock, quoique, dans les menées plus récentes dont Sirlet a fait usage pour son Ménologe, on en fasse mention au 23 octobre. Inutile d'ajouter que dans les derniers Ménologes publiés depuis 1843, le nom et la légende de saint Macaire de Rome ont complétement disparu.

Le culte de saint Macaire de Rome a donc été entièrement local ; on n'en trouve de traces que dans l'Église de Constantinople et dans quelques parties de l'Église gréco-russe. De plus, il remonte à une époque où les formalités et les précautions qui accompagnent aujourd'hui la canonisation solennelle des saints n'existaient pas encore. Enfin, ce qui mérite bien d'être remarqué, l'introduction du culte de saint Macaire de Rome coïncide avec les commencements du schisme grec. Ce culte en effet remonte, comme nous l'avons déjà dit, à peu près au IXe siècle, et le schisme, commencé par Photius en 862, fut consommé par Michel Cérulaire en 1053. Ce simple rapprochement nous dit éloquemment à quelles erreurs grossières s'expose une Église qui s'éloigne du centre de l'unité catholique, et de quels dangers cette même unité préserve celles qui restent fidèlement en communion avec le saint-siége. La critique a bien aussi relevé certaines erreurs historiques dans les légendes des saints honorés par l'Église d'Occident ; mais ces

inexactitudes sont relativement de peu d'importance; elles portent sur les circonstances plutôt que sur le fond, et ne sapent point la vérite du récit par sa base, en n'introduisant que des personnages fabuleux. Que n'a-t-on pas dit, par exemple, sur sainte Ursule et les onze mille vierges ses compagnes? Il n'en est pas moins vrai que cette sainte est un personnage réel, ainsi que ses compagnes. S'il n'est pas clair que celles-ci fussent au nombre de onze mille, au moins est-il certain qu'elles formaient plusieurs milliers. Toutes, probablement, n'étaient pas vierges; toutes, peut-être, n'ont pas enduré la mort chrétiennement; mais toutes ont été immolées par la férocité des Huns en haine de la religion, et Cologne a réellement été le lieu de leur martyre [1]. Il y a loin de là à une fable où tous les personnages, les lieux et les faits ne sont qu'une fiction : et si des Églises malheureusement séparées sont tombées parfois dans d'étranges erreurs, ne faut-il pas en chercher la cause dans cette séparation même? ne faut-il pas en conclure que, dans ce qui touche au culte des saints, comme dans ce qui regarde directement la foi, la chaire de Pierre est, par excellence, la chaire de vérité?

H. Mertian.

[1] On peut voir à ce sujet le XIe tome d'octobre, dans les *Acta Sanctorum*, et, dans les *Etudes*, 2e série, t. I, p. 219 et suiv., un article du père Ch. Daniel sur *le Martyre de sainte Ursule*.

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

ŒUVRE DES SŒURS AVEUGLES DE SAINT-PAUL.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs cette pieuse institution, encore toute récente et presque inconnue. C'est, sans contredit, une des plus touchantes manifestations de la charité catholique.

Il faut se rappeler qu'il y a en France environ 50,000 aveugles, la plupart appartenant à la classe pauvre. Or, il n'existe, à notre connaissance, que deux refuges ouverts à cette infirmité si digne de compassion : les Quinze-Vingts ou la Salpétrière pour l'âge mûr et la vieillesse, et l'Institut impérial des Jeunes-Aveugles pour l'enfance. Hélas ! combien de misères ces établissements laissent sans consolations ! On n'est admis dans le premier que dans un âge avancé, et dans le second, entre huit et quatorze ans. D'ailleurs la durée des années d'éducation à l'Institut impérial n'étant que de six à huit ans, les élèves sont ensuite rendus à leurs familles ; et pour ne parler que des jeunes filles, si elles n'ont pas quelque moyen d'existence assuré, leur infirmité, qui les rend à charge à leurs parents, les expose trop souvent aux plus grands dangers.

Il y avait donc là un immense besoin à satisfaire et une grande œuvre à accomplir. La charité chrétienne a su venir au secours de toutes les infortunes. Elle ne pouvait oublier celle-ci.

Une personne dont le nom sera désormais entouré de bénédiction, mademoiselle Bergunion, s'était consacrée en 1837 aux œuvres de charité. Elle avait fondé à Paris un ouvroir où elle apprenait à travailler aux jeunes filles pauvres. En 1840, et plus tard en 1848, on vint lui proposer de prendre comme pensionnaires plusieurs jeunes aveugles que leurs parents ne voulaient point garder. La pieuse directrice refusa d'abord, regardant cette nouvelle tâche comme au-dessus de ses forces. Poussée enfin par un secret instinct, animée aussi par le souvenir du vénérable P. Varin, elle se décida à recevoir quelques femmes aveugles. Peu à peu de nouvelles compagnes vinrent se joindre aux premières. Les commencements furent pénibles : l'exiguïté des

ressources, et surtout les exigences, le caractère difficile de ses pensionnaires, mirent la patience de la fondatrice à de rudes épreuves. L'œuvre marcha pourtant, et les résultats les plus consolants furent obtenus.

Dès lors la grande préoccupation de mademoiselle Bergunion fut d'assurer à son ouvrage la consistance et la durée. L'idée d'un institut religieux se présenta à son esprit comme un trait de lumière. Cette pensée fut blâmée par quelques personnes, mais puissamment encouragée par des prêtres zélés. Quelques-unes des compagnes et des élèves de mademoiselle Bergunion s'empressèrent de s'y associer.

Sur ces entrefaites, M. l'abbé de la Bouillerie, alors grand-vicaire de Paris, vint visiter l'établissement et entrevit là le doigt de Dieu. Il parla à Mgr Sibour de ce qu'il avait vu dans la pauvre maison de la rue des Postes. Le prélat, touché, s'empressa de se rendre à l'ouvroir, et il fut édifié à ce point que, sans plus tarder, il déclara à la fondatrice et à ses filles, qu'elles pouvaient se considérer comme formant une communauté religieuse. M. l'abbé Dedoue leur fut donné comme supérieur, et à partir de ce moment, les sœurs furent soumises à un règlement. Le 12 mai 1853, M. l'abbé de la Bouillerie vint donner l'habit religieux à *treize* sœurs, dont *sept* étaient aveugles. La femme dévouée qui avait formé ce groupe autour d'elle prit aussi l'habit, et depuis elle a conservé les titres de mère et de supérieure.

La communauté fut désignée sous le nom de *Sœurs aveugles de Saint-Paul*, en mémoire de la cécité momentanée du grand apôtre, et aussi à cause de ces belles paroles d'une de ses épîtres, que les Sœurs ont adoptées comme devise : *Eramus aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.*

Le souverain pontife Pie IX ne pouvait manquer d'accueillir une si belle OEuvre avec la bienveillance accoutumée de son cœur paternel. Le saint-père l'a en effet bénie, et, pour en favoriser le développement, il lui a accordé de riches faveurs spirituelles.

L'OEuvre a été aussi reconnue par un décret impérial en date du 24 août 1857.

L'Institution des *Sœurs aveugles* se trouve donc solidement constituée, avec ce but d'une ambition et d'une grandeur toutes chrétiennes : « Entreprendre successivement, et en proportion des ressources, toute œuvre ayant pour objet l'amélioration physique, intellectuelle et morale des *aveugles, quels que soient leur âge et leur condition.* — La maison, en conséquence, outre les *jeunes enfants*, admet, en qualité de pensionnaires soumises à une règle de travail et d'étude, les *filles aveugles* adultes qui n'ont pas dans le monde une position honorable et assurée; elle s'ouvre aussi aux *dames aveugles*, pensionnaires libres, qui trouvent là, avec une hospitalité cordiale, tous les soins qu'exige

leur état. On reçoit encore dans l'établissement, pour leur donner une éducation chrétienne et un état manuel, un certain nombre de jeunes filles *voyantes*, qui sont les compagnes et les guides des aveugles. »

L'établissement des Sœurs de Saint-Paul, aujourd'hui placé rue d'Enfer, 114, renferme déjà cent quinze personnes, tant *aveugles* que *voyantes*. Les petites filles y sont admises dès l'âge de quatre ans. Leur éducation est confiée à des religieuses aveugles comme elles. Ces pieuses maîtresses sentent mieux quels soins il faut leur donner. Instruites par leur propre expérience, elles possèdent le secret de leur aplanir les difficultés de l'éducation et de l'instruction. On ne saurait croire quels petits prodiges leur zèle industrieux est parvenu a réaliser. Les jeunes élèves exécutent des travaux d'aiguille d'une extrême délicatesse; elles savent même se rendre utiles dans le jardin en arrachant les herbes parasites, qu'elles ont le talent de discerner par le seul toucher. Plusieurs d'entre elles cultivent avec succès la musique. Moyennant des signes à leur usage, on leur apprend à lire, à écrire; et même, grâce à des procédés ingénieux, elles peuvent correspondre par lettres avec leurs parents. Aucune des branches de l'instruction primaire n'est négligée : grammaire, arithmétique, géographie et histoire. Il y a quelques semaines, à l'occasion d'une petite fête, les jeunes pensionnaires représentaient, au grand plaisir de juges experts, le croirait-on? la tragédie d'*Esther!*

Nous n'avons pas besoin de dire que la religion occupe le premier rang dans la pieuse maison.

Lorsque l'éducation est terminée, les pensionnaires peuvent encore rester dans l'établissement, soit au même titre que les autres élèves, soit comme dames pensionnaires, soit même comme religieuses; car, entre autres bienfaits, la nouvelle fondation procure encore aux filles aveugles qui s'y sentiraient appelées, l'inestimable consolation de se consacrer tout entières au service de Dieu. Jusqu'ici aucune communauté ne leur était ouverte. Saint François de Sales lui-même, en fondant un ordre dont il n'excluait pas les infirmes, n'avait osé y admettre les personnes aveugles. Tout au plus avait-il consenti à ce que chaque monastère pût se charger d'une religieuse privée de la vue. Désormais, grâce au nouvel Institut, les femmes aveugles ne seront plus déshéritées des faveurs et des joies incomparables réservées aux épouses du Seigneur. Certes, quand bien même la fondation des Sœurs de Saint-Paul n'aurait rendu que ce service, on ne saurait trop louer la pensée qui l'a fait naître, ni lui accorder de trop grands encouragements.

— Nous devons borner ici cette notice sur les *Sœurs aveugles*. Personne ne s'étonnera sans doute de la longueur relative de ces détails, au sujet d'une OEuvre intéressante entre toutes, et dont nous aurions voulu

parler dans toute l'effusion de notre cœur. Nous sommes certain que nos lecteurs nous sauront gré de leur raconter un jour tant de sujets d'édification et d'admiration qui se rencontrent dans la maison des pieuses sœurs[1].

En terminant, qu'il nous soit permis de faire appel en leur faveur à toutes les personnes qui s'intéressent aux œuvres d'humanité, de bienfaisance et de charité. Cet appel, nous l'adressons en particulier aux personnes pieuses et à nos confrères dans le sacerdoce. Dans l'intérêt d'une infortune qui mérite de si vives sympathies, la France entière, nous l'espérons, voudra s'associer à l'OEuvre des Sœurs aveugles, et tous les pays catholiques qui, eux aussi, connaissent les mêmes besoins, suivront la généreuse initiative qui, cette fois encore, appartient à la France. Y a-t-il témérité à croire que l'OEuvre des Sœurs de Saint-Paul est un germe destiné à se répandre dans le monde entier ?

Hélas ! ce n'est encore que le grain de sénevé. L'établissement est dépourvu de ressources assurées. La pieuse fondatrice, après y avoir épuisé tout son patrimoine, se voit forcée de repousser un grand nombre des demandes qui lui sont adressées. C'est là, nous le savons, le chagrin le plus navrant qui afflige son cœur.

Un autre élément de vie est indispensable à la communauté. On comprend que l'administration, la direction des emplois, une foule de détails ne peuvent être confiés qu'à des personnes qui jouissent de la vue. C'est sur elles que doit reposer l'OEuvre tout entière. Il importe donc avant tout à la prospérité, à la conservation même de l'Institution, qu'il se présente un nombre croissant de personnes qui se consacrent à ce ministère de dévoûment. Plusieurs âmes d'élite, qui en ont déjà fait l'expérience, sont heureuses de répéter que leur tâche est belle et bien douce à remplir. Il est vrai, leur abnégation doit être grande, continuelle et obscure ; mais, précisément à cause de cela, la nature du sacrifice est digne de tenter les grandes générosités chrétiennes.

[1] On trouvera beaucoup d'autres renseignements dans quelques brochures ou livres récents, auxquels nous avons fait beaucoup d'emprunts. — Voir une brochure de M. B. Bouniol (Paris, 1858, A. Bray. — Au profit de l'OEuvre), et *les OEuvres de charité à Paris*, par mademoiselle Julie Gouraud. (1 vol. in-12. Paris, 1862. Douniol.)

Nous saisissons avec empressement l'occasion de recommander cette dernière publication comme une lecture éminemment intéressante et édifiante. Dû à une plume qui rend depuis longtemps de grands services à la cause du bien, ce livre a déjà été traduit en plusieurs langues. Il n'a pu sans doute révéler toutes les bonnes œuvres qui s'accomplissent dans la capitale, mais c'est tout au moins un beau chapitre d'un livre qu'on pourrait écrire sous le titre de : *Mysteres de Paris*, et qui serait la contre-partie d'une publication trop scandaleusement fameuse.

« La charité est patiente et pleine de bonté ; elle est capable de tout souffrir et de tout supporter. » Ainsi a parlé le glorieux patron des Sœurs aveugles de Saint-Paul.

ASSOCIATION DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Peu de catholiques en France se rendent bien compte des ravages qu'exerce autour de nous la propagande protestante. Parce que le protestantisme n'est qu'une négation, et que le principe du libre examen, poussé à ses dernières conséquences, l'a, pour ainsi dire, fait déchoir du rang de religion positive; parce que les mille sectes qui pullulent dans son sein ne peuvent plus même se parer de cette ombre d'unité dont elles se montraient autrefois jalouses, si bien que l'*individualisme* est devenu de nom et de fait le suprême refuge des protestants qui veulent garder encore quelque chose de chrétien, et se *réclamer*, comme ils disent, de Jésus-Christ et de son Évangile; on est tout porté à croire qu'il ne peut sortir de là qu'un prosélytisme stérile sans aucune action sur les consciences, et par là même sans danger pour les âmes. C'est là une illusion qu'il importe de dissiper, car la sécurité qu'elle engendre double les forces de nos ennemis, et, comme ils ne trouvent chez nous aucune résistance sérieuse et organisée, leur audace croît chaque jour et leur ardeur conquérante ne met de bornes ni à ses espérances, ni à ses entreprises.

Oui, dans un siècle d'indifférence comme le nôtre, le protestantisme est un immense danger : il trouve toujours assez de prise sur des âmes où la foi est éteinte et qui cependant, naturellement chrétiennes, ne peuvent se passer tout à fait de religion. A ces âmes-là il faut une religion amoindrie et accommodante, une religion au rabais, dont la pratique ne coûte à la nature aucun sacrifice, et le protestantisme contemporain est pour elles quelque chose de très-confortable. Il le sait bien, et il leur tend les bras ; encouragé par le succès, il ne recule pas devant les projets les plus gigantesques, et il ne songe à rien moins en ce moment qu'à *protestantiser* la France, ce qui ferait pencher définitivement de son côté la balance européenne.

Rendons grâce aux hommes zélés qui, justement alarmés de ce péril, ont entrepris de le conjurer, et qui invitent tous les catholiques à s'unir pour *la défense et la conservation* de leur foi. Tel est le but de l'Association de Saint-François de Sales, qui sera pour la France, il faut l'espérer, ce qu'est déjà pour l'Allemagne la grande et belle Association de Saint-Boniface, et qui, bénie et encouragée par le sou-

verain pontife et par un grand nombre d'évêques, fait chaque année, depuis sa récente fondation, les plus consolants progrès. On l'a dit avec justesse : c'est une sorte de *Propagation de la Foi* à l'intérieur. Comment une pareille œuvre n'aurait-elle pas les sympathies de tout bon catholique ?

D'après son règlement, l'Association de Saint-François de Sales se propose :

1° De ranimer l'esprit de foi et de zèle d'un grand nombre de chrétiens, qui ne se doutent pas du péril où leur foi se trouve de plus en plus exposée, et de solliciter dans ce but leurs prières d'abord, puis leurs aumônes ;

2° De développer, de soutenir ou même de fonder, au moyen de ces prières et de ces aumônes, les œuvres ou institutions chrétiennes les plus capables de paralyser les efforts du protestantisme (écoles catholiques, orphelinats, asiles, bibliothèques, missions, retraites, etc.);

3° L'Association de Saint-François de Sales se propose en outre de recueillir, pour les publier au besoin, et pour les mettre à la disposition des écrivains catholiques, tous les documents et faits authentiques relatifs à la propagande protestante.

A cet effet, l'OEuvre est dirigée par un conseil central résidant à Paris, et présidé par Mgr de Ségur; ce conseil compte parmi ses membres d'éminents catholiques, tous connus par leur zèle et par leurs lumières, et dont plusieurs se sont déjà distingués par d'excellents écrits de controverse. Des directeurs diocésains, désignés par les évêques, correspondent avec le conseil central, reçoivent de lui les documents relatifs à l'Association, et lui transmettent à leur tour les renseignements nécessaires pour faire connaître les besoins particuliers de la population au milieu de laquelle ils vivent.

Telle est, en deux mots, l'organisation bien simple de cette OEuvre. Ceux de nos lecteurs qui désireraient la connaître plus à fond, pourront s'adresser au secrétariat de l'Association, rue de Verneuil, 33.

Dès la première année, la plupart des évêques de France répondirent à l'appel qui leur fut fait par le conseil central, et aujourd'hui l'OEuvre fonctionne dans un grand nombre de diocèses.

Mais, dans un siècle positif comme le nôtre, où tout s'estime par chiffres, on nous demandera tout d'abord avec quelles ressources l'OEuvre subvient à tant de besoins, et si elle dispose d'un budget considérable. — Point du tout : les recettes, qui, en 1860, s'élevaient à 97,000 francs, n'ont pas beaucoup dépassé 100,000 francs en 1861. C'est avec cela qu'il faut tenir tête à ces associations protestantes si richement dotées, qui ajoutent à l'or de France l'or d'Angleterre et de Hollande : *Société britannique et étrangère*, *Société évangélique*

de Genève, *Société biblique française*, *Société évangélique de Paris*, *Union protestante libérale*, *Société du sou protestant*, *Société centrale d'évangélisation*, etc., etc. Il faut renoncer à les nommer toutes; chaque jour en voit naître de nouvelles, et les divisions même du protestantisme contribuent à multiplier leur nombre comme à exciter leur émulation et leur ardeur de prosélytisme.

Qu'on se rassure toutefois : la charité catholique est bonne ménagère, et, entre ses mains industrieuses, les ressources se multiplient; car c'est bien d'elle que l'on peut dire comme de la femme forte des Livres saints : *Operata est consilio manuum suarum.* Combien d'œuvres, aujourd'hui prospères, qui ont commencé sans autre fonds que les promesses de la Providence!

Oui, avec ce mince budget, l'Association de Saint-François de Sales a déjà préservé bien des âmes en danger de perdre la foi. Il ne faut pas une somme considérable pour faire les réparations les plus urgentes à une église de village ouverte à tous les vents; et cela suffira bien souvent pour empêcher une partie des paroissiens de fréquenter le temple protestant où l'on est à l'abri des intempéries de l'air. De même il n'en coûte pas beaucoup pour entretenir un maître, une maîtresse d'école catholique, et pour ôter aux parents la tentation d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes qui sont venues s'établir dans leur voisinage, précisément dans l'espoir d'enrôler sous la bannière de leur secte ces pauvres innocents. Quand le remède est appliqué à temps, presque toujours il est efficace. Le protestantisme ne s'empare en général que des populations où règne une grossière ignorance, faute de secours religieux, et il échoue partout où il y a un prêtre instruit et zélé, secondé par de bons maîtres et de bonnes maîtresses d'école. Ces apôtres, lorsqu'ils viennent marchander les âmes la bourse à la main, rencontrent souvent, même chez les femmes et les enfants qui leur semblaient une si facile proie, une sainte et généreuse opiniâtreté dont ils restent stupéfaits.

L'année dernière, l'Association catholique de Saint-François de Sales, avec les faibles ressources que nous avons dites, a eu le bonheur de concourir à la fondation de 18 écoles ou salles d'asile, et de secourir 108 écoles qui peut-être seraient fermées aujourd'hui si elle n'était venue en aide aux prêtres zélés qui les avaient établies. De plus, elle a secouru 42 pauvres églises, où le service divin allait être interrompu à cause du manque de ressources, et parce qu'elles n'offraient plus un abri convenable au Créateur du ciel et de la terre.

Elle n'a pas oublié non plus qu'aujourd'hui le peuple lit beaucoup, qu'il lit tout ce qui tombe sous sa main, mauvais journaux, brochures hérétiques ou impies, publications immorales à un sou; elle a cher-

ché à neutraliser l'effet de ce poison par de bonnes lectures, et, dans le courant de la même année, elle a établi 40 bibliothèques et répandu 82,510 livres religieux et traités catholiques.

De bons prêtres, sous le nom de Société des prêtres de Saint-François de Sales, ont mis leur zèle au service de l'OEuvre pour évangéliser la banlieue de Paris. Des missionnaires, agréés par l'autorité diocésaine, ont fait entendre la parole de Dieu dans grand nombre de paroisses des diocèses de Lyon, Valence, Bourges, Chartres, Bayonne et Nîmes, et ces prédications extraordinaires ont produit les fruits les plus consolants.

Pour que la France redevienne aussi catholique qu'elle le fut aux plus beaux jours du XVIIe siècle, il suffirait de multiplier ces moyens d'action qui ont déjà triomphé plus d'une fois, dans notre patrie, de l'ignorance, de l'erreur et du fanatisme hérétique. L'Association de Saint-François de Sales est, nous n'en doutons pas, un des instruments les plus puissants que la Providence ait préparés pour ce travail de régénération. Nous aurions voulu dire aussi comment elle y contribue en éclairant le zèle à l'aide de ses *Bulletins*, qui nous font connaître le protestantisme contemporain, trop peu étudié, croyons-nous, dans la plupart de nos écoles de théologie. Si, à l'apparition d'une épidémie nouvelle, c'est un devoir pour le médecin de savoir, autant que possible, quels en sont les caractères et par quels remèdes on peut la combattre, combien plus le prêtre, à qui Dieu a confié les âmes, ne doit-il pas chercher à s'instruire des maladies qui exercent parmi elles de tels ravages? Mais l'espace nous manque pour entamer ce sujet, qui nous mènerait loin. En attendant, nous renvoyons au *Bulletin* de l'Association, où l'on trouvera une étude très-intéressante de M. l'abbé Martin, curé de Ferney, sur *l'Avenir du Protestantisme*. Comme livre de propagande, les *Causeries sur le Protestantisme d'aujourd'hui*, de Mgr de Ségur, doivent être placées en première ligne. Puissent les écrivains catholiques, s'inspirant d'un zèle égal au leur et non moins éclairé, contribuer à répandre à flots, sur les populations qu'on égare, cette lumière de l'Évangile dont l'Église romaine est ici-bas la seule dispensatrice, et sans laquelle il n'y a que ténèbres!

ŒUVRE DES APPRENTIS ET DES JEUNES OUVRIERS.

La position des apprentis et des jeunes ouvriers, au point de vue religieux, est souvent bien affligeante. Beaucoup d'entre eux fréquentent, dans leur enfance, les écoles chrétiennes; ils apprennent leur

catéchisme, ils font leur première communion. Mais les nécessités matérielles de la vie viennent ensuite les saisir. En commençant leur apprentissage, ils cessent d'aller à l'école et, presque en même temps, d'aller à l'église; ils n'entendent plus parler de leurs devoirs, ils abandonnent la pratique de la religion et restent sans défense, exposés à l'influence toujours redoutable des mauvaises compagnies, des mauvais conseils et des mauvais exemples; les passions ne tardent pas à s'éveiller, et l'on éprouve trop souvent combien il est difficile de ramener ces jeunes gens égarés à la ligne de conduite qu'ils auraient toujours suivie s'ils avaient été fidèles à leur première éducation.

Pour remédier à ce mal, on a fondé à Paris et dans plusieurs autres villes de France, des associations et des patronages qui offrent aux apprentis et aux jeunes ouvriers, les moyens de se maintenir dans les bonnes habitudes de leur enfance et d'assurer leur persévérance.

A Paris, ces associations sont de deux sortes ; les unes sont dirigées par MM. les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, les autres par les Frères des Écoles chrétiennes.

La Société de Saint-Vincent de Paul emploie surtout deux moyens de préservation : les Maisons de patronage et la Visite des ateliers. Les maisons de patronage reçoivent tous les dimanches des apprentis qui viennent y assister aux offices divins, y recevoir les instructions religieuses, en même temps que des leçons appropriées à leurs professions, entre autres de dessin linéaire et d'ornementation. La récréation tient aussi une grande place dans ces réunions hebdomadaires. Chaque maison est gouvernée par un directeur, qui s'occupe, dans la semaine, de placer les nouveaux enfants en apprentissage, qui dresse et signe les contrats, qui en surveille l'exécution. Il est assisté dans ses fonctions par un certain nombre de confrères zélés qui se dévouent à la même œuvre.

La visite des ateliers a pour résultat de créer entre le maître et l'Association, entre l'atelier et l'OEuvre du patronage, un lien de bonnes relations qui tourne tout à l'avantage de l'apprenti. Dans ces visites, on peut constater la cause réelle des absences de l'enfant ou de son arrivée tardive au patronage, et, par là même, on obtient une plus grande exactitude aux réunions du dimanche. On s'assure aussi, de cette manière, que l'apprenti se trouve dans de bonnes conditions de moralité, de salubrité et de progrès professionnel.

Les Frères des Écoles chrétiennes réunissent leurs associés dans leur maison de la paroisse sur laquelle est établie l'Association, ou dans quelque autre local plus commode, sous leur surveillance. Tous les dimanches, les jeunes ouvriers de ces Associations assistent à la sainte messe et entendent une instruction religieuse. Pendant le reste

de la journée, ils ont à leur disposition des jeux et une bibliothèque. Chaque mois, ou même plus souvent, on leur ménage une soirée récréative. Tous les trois mois, il y a une séance solennelle dans laquelle on distribue publiquement des récompenses à ceux qui se sont fait remarquer par leur zèle et leur assiduité. Chaque année, pendant la semaine sainte, les membres de l'Association sont préparés à l'accomplissement du devoir pascal par une retraite de huit jours, et à toutes les grandes fêtes beaucoup d'entre eux s'approchent des sacrements. Lorsque quelqu'un tombe malade, l'Association le fait visiter et lui assure un secours pécuniaire ; s'il succombe, elle soulage son âme par des prières, et s'efforce de rendre à sa dépouille mortelle les derniers devoirs.

Des Associations de ce genre sont actuellement établies, à notre connaissance, dans vingt et une paroisses de Paris, sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes et le haut patronage de M. le vicomte de Melun.

ASSOCIATION ET FONDATION DE MESSES A PERPÉTUITÉ

POUR LES PRÊTRES DÉFUNTS, SOUS LE PATRONAGE DE SAINT-JOSEPH.

Le but immédiat de cette association, toute sacerdotale, est d'assurer une assistance efficace aux âmes des prêtres défunts qui souffrent en purgatoire. On se propose en même temps d'attirer d'abondantes bénédictions sur les prêtres de l'Église militante par la charité qu'on exerce envers les prêtres de l'Église souffrante, et les associés sont invités à prier souvent pour la sanctification des membres du clergé.

L'Œuvre a reçu son existence canonique par une ordonnance de Mgr Angebault, évêque d'Angers, en date du 18 janvier 1861. L'Association est dirigée par un Conseil de onze membres, et administrée par un Bureau de cinq membres, choisis dans ce Conseil. Ce sont : MM. Ménard, vic. gén., président; Chaignon, S. J., vice-président; Charles, chan. hon., aumônier du Calvaire, trésorier; Crépon, chan. hon., aumônier des Carmélites, secrétaire; Charles, vic. à Sainte-Thérèse, sous-secrétaire.

Par des souscriptions volontaires on forme un capital, dont la rente est employée à faire célébrer des messes. Jusqu'au 1er janvier 1864, un tiers de ces messes, et après ce terme, un quart est appliqué à tous les prêtres défunts; les autres sont réservées aux souscripteurs dé-

cédés. — A la fin de chaque année on consacre une somme à faire célébrer d'autres messes pour tous les souscripteurs morts dans le cours de cette année. — De plus, dès qu'on apprend la mort d'un souscripteur, par l'évêché ou par un confrère du voisinage, on fait aussitôt célébrer pour lui un nombre de messes proportionné à l'importance de sa souscription.

On est prié d'envoyer son offrande et son adresse exacte à l'un des membres du Bureau, de préférence à M. le Secrétaire. Cette offrande, qui ne peut être au-dessous de 5 francs, est faite *une fois pour toutes*. Quand on la réitère, ce n'est que comme supplément à la première et pour acquérir des droits plus étendus aux bénéfices de l'OEuvre.

On le voit, cette pieuse Association offre au clergé les avantages les plus précieux et les plus assurés. Elle est donc destinée à se répandre dans le monde entier. Ses rapides progrès, les adhésions nombreuses qu'elle a rencontrées jusque dans les pays les plus lointains, en ont déjà fait une œuvre vraiment *catholique*. A la fin de juin 1860, elle comptait 1,550 souscripteurs; à la fin de mai 1861, elle en avait 3,800, parmi lesquels 24 cardinaux, archevêques et évêques. — En 1860, elle avait fait célébrer pour les prêtres défunts 10 messes par semaine, soit 520 par an; en 1861, elle en a fait célébrer 40 par semaine, soit 2,080 par an.

P. Toulemont.

BIBLIOGRAPHIE

I

DE L'ÉDUCATION, par Mgr DUPANLOUP, de l'Académie française. Tome IIIe. Paris, Douniol, 1862.

Les Hommes d'éducation, tel est le titre particulier de ce troisième volume qui complète et couronne une œuvre importante, véritable corps d'instructions à l'usage de ceux qui se vouent, principalement dans les établissements ecclésiastiques et les petits séminaires, à ces laborieuses et utiles fonctions. Comme l'illustre auteur est lui-même, par excellence, un homme d'éducation, on prend volontiers confiance en sa parole, d'ailleurs si pleine d'autorité. On sent tout d'abord que, pour se placer au vrai point de vue et comme au centre de son sujet, il n'a eu qu'à s'entourer des souvenirs de toute sa vie. Sans une expérience comme la sienne, qui donc aurait pu écrire ces pages substantielles, où se révèle une connaissance si intime et si familière de la jeunesse, une entente si parfaite de tous les moyens par lesquels un bon maître arrive à faire de ses élèves des chrétiens, des hommes, à triompher de leurs mauvaises inclinations et à déposer dans leurs cœurs le germe de toutes les vertus?

C'est auprès des vénérables prêtres qui l'ont formé lui-même à la vie sacerdotale, et dont il est devenu le digne successeur; c'est au petit séminaire de Paris, qu'il a dirigé avec tant de zèle et d'éclat; c'est dans les établissements ecclésiastiques de son diocèse, où il surveille avec amour cette portion si intéressante de son troupeau, que Mgr l'évêque d'Orléans a étudié à fond l'art d'élever la jeunesse; c'est là qu'il a appris à connaître dans toute leur étendue et leur gravité, comme aussi dans leurs moindres détails, les devoirs de ces hommes d'éducation parmi lesquels il tient lui-même un rang si éminent.

Véritablement, il nous semble avoir tracé de main de maître le portrait d'un supérieur accompli : générosité de cœur et largeur d'esprit; application constante à diriger ses collaborateurs, à les former, à venir

en aide à leur inexpérience; une vigilance qui embrasse tout, sans jamais porter atteinte à la spontanéité, à l'initiative dont chacun a besoin dans l'emploi qui lui est confié; le respect, l'amour de tous ceux qu'il gouverne, et cette cordialité sans laquelle le commandement est dur et sent la domination; enfin, et par-dessus tout, l'esprit de foi, le recours fréquent à la prière, afin d'obtenir du ciel les grâces qui doivent féconder les travaux de tous : tel sera cet homme sur lequel pèse, dans une maison d'éducation, une si grande responsabilité, et auquel l'éminent écrivain applique ces paroles de son poëte favori :

In te domus inclinata recumbit.

Sous un tel chef, un séminaire, un collége ne peut que prospérer, quand même son personnel serait insuffisant et défectueux à beaucoup d'égards.

Mais aussi, combien sont à plaindre ceux qui ont le malheur de rencontrer dans un supérieur des qualités toutes contraires : un cœur sec et froid, des vues étroites et mesquines, un abord sévère et glacial; une inflexible raideur, compagne ordinaire de la médiocrité, qu'elle réussit mal à déguiser; l'esprit administratif à la place de l'esprit paternel et pastoral; un prodigieux abus du moi, jusqu'à répéter sans cesse : *ma* maison, *mes* classes, *mes* professeurs. Cette peinture est saisissante et tristement instructive; mais on n'insiste sur de tels défauts, heureusement rares dans les maisons religieuses, que pour mettre en lumière les grandes et indispensables qualités opposées.

Nous croyons que les hommes spéciaux sauront apprécier les recommandations et les avis relatifs aux divers emplois des maîtres et directeurs, préfets des études, de religion et de discipline, professeurs, présidents, etc. A l'abondance, à la précision des détails, on sent que Mgr l'évêque d'Orléans connaît à fond le mécanisme de chacune de ces fonctions. Il parle classe, leçons, devoirs, comme un professeur; études, récréations, promenades, comme un préfet de discipline; catéchismes, confessions, retraites, comme un préfet de religion. Presque toujours il complète ses instructions par quelques articles de règlement; car il veut des règlements écrits, non de vagues usages et d'incertaines traditions. Comme il le remarque fort à propos, l'Église règle tout dans la liturgie, jusqu'à la moindre parole et au moindre geste, et l'on peut dire, en un certain sens, que toute la religion tient à cela. Qui ne sait aussi que, chez les nations civilisées, la théorie et l'exercice militaires sont réglés dans le même détail, et que de là vient, en grande partie, leur supériorité sur le champ de bataille? Si donc l'*administratif* ne doit pas l'emporter sur le *pastoral*, il ne faut pas

non plus que, sous prétexte de régime paternel et d'esprit de famille, on s'imagine pouvoir se passer de discipline extérieure.

Il y a là tout un chapitre, le xe du livre II, digne d'être médité par tous ceux qui dirigent des petits séminaires; il a pour objet le *système des fonctions simultanées*, titre qui ne sera pas sans mystère pour plus d'un lecteur. Qu'est-ce que le système des fonctions simultanées? Voici comment la question est posée par l'illustre auteur :

« Les facultés de l'enfant étant multiples, et l'éducation une œuvre complexe, est-il plus simple de la diviser rigoureusement en autant de parties distinctes et de fonctions séparées que l'enfant a de facultés diverses, et de confier chacune de ces fonctions à des maîtres différents, qui en feront chacun leur affaire, sans se mettre en peine du reste : de telle sorte que l'un sera chargé de l'éducation intellectuelle sans s'occuper de l'éducation morale; l'autre, chargé de l'éducation religieuse sans s'inquiéter en rien de l'éducation littéraire ou disciplinaire? en un mot, faut-il que, parmi les maîtres, les uns s'occupent exclusivement d'enseignement, les autres exclusivement de religion, les autres exclusivement de discipline, et pas d'autre chose?

« Le professeur, le maître d'étude et l'aumônier sont, dans les maisons universitaires, le type parfait de ce système.

« Ou bien, les diverses branches de l'éducation, quoique distinctes, étant au fond solidaires et l'œuvre unique, vaut-il mieux que, tout en gardant son titre et sa fonction propre, chacun cependant ait une part commune et active dans l'œuvre générale, dans l'œuvre entière de l'éducation, et pour cela exerce simultanément, DANS UNE MESURE CONVENABLE et de justes limites, les fonctions disciplinaires, professorales et pastorales?

« Telle est la question. »

Ainsi posée, n'est-elle pas à moitié résolue? Qu'on lise néanmoins l'intéressant chapitre où elle est débattue avec beaucoup de chaleur et de conviction; nous croyons qu'on résistera difficilement à l'argumentation pressante qui conclut en faveur des fonctions simultanées. On pourrait cependant différer d'avis sur quelques-unes des conséquences pratiques. Oui, c'est chose évidente à nos yeux, là où l'on a vraiment à cœur de faire le bien, il faut que tous ceux qui approchent les élèves, n'importe à quel titre, concourent, soit par leurs paroles, soit par leurs exemples, à développer en eux des sentiments d'honneur, de respect d'eux-mêmes, de fidélité à leurs devoirs d'écoliers, de fils et de chrétiens, et prennent ainsi une part très efficace à leur éducation morale et religieuse. C'est là le point capital, et il est mis en pleine lumière par Mgr l'évêque d'Orléans. Ce qui est peut-être plus contestable, c'est que, réciproquement, ceux qui remplissent auprès des

élèves un ministère sacré, les confesseurs par exemple, doivent aussi exercer, vis-à-vis des mêmes jeunes gens, les fonctions de la discipline ou de l'enseignement littéraire. On voit d'ici les raisons qui pourraient militer pour la négative. Mais, quoi qu'il en soit de ce dernier point, le principe, qui est d'une grande valeur, subsiste, et personne n'ignore combien l'éducation est en souffrance dans tous les établissements où a prévalu le principe contraire, moins peut-être par choix et par système, que par la plus triste des nécessités.

Après avoir ainsi tracé à chacun sa ligne de conduite, le pieux et zélé prélat, qui avait déjà plus d'une fois parlé de la prière, éprouve le besoin d'insister encore sur ce point essentiel, et dans un magnifique chapitre qui termine cette seconde partie, il montre la nécessité, pour l'homme d'éducation, de devenir avant tout homme de prière :

« La vie dont nous avons donné l'idée par les règlements qui précèdent, évidemment n'est pas une vie de loisir et de plaisir : c'est une vie de noble labeur et de sollicitude incessante, une vie de zèle et de sacrifice.

« Mais, pour mener une telle vie, pour être les hommes de ce dévoûment et de ce sacrifice, et pour l'être avec constance, il faut être des hommes de vie intérieure.

« L'homme d'action, l'homme de conseil, l'homme de dévoûment lui-même, tomberont bientôt, si l'homme de prière ne les soutient. »

Citons encore quelques paroles :

« Rien ne donne plus de loisir et de vigueur pour les affaires et pour tout, que la fidélité aux exercices spirituels : on croit sacrifier du temps, on en gagne : les exercices de piété régulièrement faits, et l'oraison surtout, mettent dans l'âme je ne sais quel poids de Dieu, *pondus divinum*, qui la maintient, qui la règle, qui l'ordonne, et qui maintient, règle et ordonne tout dans la vie : c'est le remède souverain et unique contre toutes ces légèretés de l'esprit et de la conduite qui sont la ruine du temps : c'est aussi dans l'âme une source permanente de lumière, de paix et de force : l'esprit en devient plus lucide, l'imagination et le cœur plus calmes, le caractère plus énergique et plus ferme, et avec de telles qualités un homme fait plus et mieux dans une heure, soit en affaires, soit en études, que celui chez qui ces qualités sont absentes ne ferait en deux. « Le temps me manque et les journées ne suffisent pas à mes affaires, disait au P. de Ravignan un ecclésiastique occupé. — Faites une heure d'oraison tous les matins, lui répondit l'homme de Dieu, et je vous assure que vous trouverez du temps pour tout. Oh ! comme cela est vrai ! Et quelle erreur de sacrifier ses exercices de piété pour avoir plus de temps ! »

Voilà le résumé, nécessairement bien incomplet, des deux pre-

mières parties. La troisième partie : *Une dernière fois de l'enfant, du fond de sa nature, et des difficultés radicales de son éducation*, et la quatrième : *De quelques grands moyens d'action*, auraient pu, à la rigueur, trouver place ailleurs que dans ce volume, mais elles n'en seront pas moins utiles aux hommes d'éducation. Que de pages aussi à mettre sous les yeux des pères de famille, auxquels une aveugle et molle tendresse prépare souvent de si cruelles déceptions !

Dire que la vie circule dans tout ce livre, que l'austérité des préceptes est tempérée par le charme de cette parole éloquente, toujours sûre de trouver le chemin des cœurs, ce serait en vérité ne rien apprendre à ceux qui ont entendu Mgr l'évêque d'Orléans et lu ses écrits. Celui-ci, destiné à un public restreint, n'aura pas peut-être le même retentissement que plusieurs autres, mais son action, intime et profonde, se propagera dans la génération qui s'élève sous nos yeux et sur laquelle reposent les espérances de l'Église.

II

NOUVEAU COURS DE MÉDITATIONS SACERDOTALES, *ou le Prêtre sanctifié par la pratique de l'Oraison*, par le R. P. CHAIGNON, S. J. ; 3e édition, revue et augmentée. 4 vol. in-18 (le 5e et dernier est sous presse). Paris, Blériot, 1861.

Qu'on nous permette de citer tout d'abord les paroles que le pieux auteur de ces Méditations a placées en tête de son quatrième volume :

« Au milieu des tempêtes dont l'Église est assaillie, nous croyons voir un symptôme rassurant des consolations qui lui sont réservées dans le goût toujours croissant de ses ministres pour les réflexions graves et la sainte oraison. Cent fois nous avons constaté ce progrès, prélude de toutes les bénédictions du ciel sur les pasteurs et les troupeaux, dans le ministère des retraites ecclésiastiques, qui, depuis bientôt trente ans, nous met en rapport chaque année avec une partie considérable du clergé. Une autre preuve de cette heureuse tendance nous est donnée en ce moment, et qu'on nous permette d'avouer la vive satisfaction qu'elle nous cause : c'est l'accueil si plein d'encouragement que reçoit en France et à l'étranger le *Nouveau cours de méditations sacerdotales*. Les deux premières éditions, formant un ensemble de treize mille exemplaires, sont déjà entre les mains de nos vénérés confrères. »

Ainsi donc, c'est un fait constant, il y a en France un nombre considérable de prêtres qui n'ont rien tant à cœur que de se pénétrer des devoirs de leur état, et qui accueillent avec un saint empressement

tous les moyens qui leur sont offerts pour travailler à leur propre sanctification et au salut des âmes confiées à leurs soins. Chaque matin, ces prêtres consacrent à Dieu les prémices de leur journée, et, avant de monter à l'autel, ils portent sur eux-mêmes un regard sévère pour voir si leur conscience ne leur reproche rien, si toutes leurs intentions sont droites et pures. Les maximes de l'Évangile leur sont familières, et ils aiment à méditer ces paroles du Sauveur : *Heureux les pauvres d'esprit!... Heureux ceux qui pleurent!... Heureux ceux qui ont faim et soif de justice!... Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice!...* Paroles d'une incroyable puissance et qui ont changé la face de la terre ! En un mot, ces prêtres retrempent leurs âmes dans les pensées de la foi, ils placent leur espérance au ciel, et si fortes que soient les épreuves du temps, ils s'abandonnent avec amour à Celui qui a dit aux siens : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.*

En vérité, ces hommes-là, — les hommes d'oraison, — sont, suivant le langage du Sauveur, *le sel de la terre*, et malheur à nous s'il venait à s'affadir !

Voilà pourquoi nous croyons pouvoir nous réjouir du succès obtenu par le *Cours de méditations sacerdotales* de notre respectable confrère, le P. Chaignon, un des hommes, sans contredit, le plus à même de connaître les besoins spirituels du clergé français, et un de ceux aussi dont le zèle y répond le mieux, à en juger par les fruits si consolants de ses retraites pastorales.

Le P. Chaignon s'est attaché à la méthode et au plan des *Exercices spirituels* de saint Ignace, mais en appliquant chaque sujet au prêtre et en ajoutant des Méditations spéciales sur les devoirs de la vie sacerdotale. Ainsi, après l'exercice fondamental de la Fin de l'homme, par lequel s'ouvre le livre de saint Ignace, on trouvera dans l'ouvrage du P. Chaignon une suite de considérations sur la Fin du prêtre ; sur la Dignité du sacerdoce, considéré dans sa mission ou dans sa fin ; sur l'Obligation de la sainteté imposée au prêtre par sa mission, par sa consécration, par ses fonctions, etc. Le Péché, la Mort, l'Enfer, sont envisagés de la même manière ; ce qui donne à ces grandes vérités une bien autre force que si elles étaient présentées à un point de vue général ; car, de la sorte, tout va droit au but, tout porte, et le glaive de la parole de Dieu frappe, pour ainsi dire, à coup sûr.

Aux trois volumes où se déroule le plan des *Exercices* de saint Ignace, le P. Chaignon en ajoute aujourd'hui deux autres, consacrés au propre du Temps et au propre des Saints, c'est-à-dire aux principales fêtes de l'année. C'est une heureuse inspiration, car, en ces jours privilégiés, où reposer sa pensée et son cœur, sinon sur l'objet même que l'Église propose à notre foi et qu'elle célèbre dans sa liturgie ? Il est

vrai, les mystères de Notre-Seigneur et de sa très-sainte Mère appartenant déjà au plan des Exercices, il en résulte que l'on revient plusieurs fois sur le même sujet et que certaines Méditations semblent faire double emploi. Un autre arrangement ou de bonnes tables pourront remédier à cet inconvénient, d'ailleurs fort léger.

Ces Méditations se recommandent encore par un heureux et fréquent emploi de l'Écriture sainte. Nourri le matin de cette manne céleste, le prêtre en gardera une saveur qui le préservera des miasmes du siècle et s'exhalera dans ses discours. Est-il surchargé d'occupations à ce point qu'il ne puisse, dans le cours de la journée, faire une lecture de la Bible, sa méditation, bien faite, y aura suppléé. A vrai dire, elle supplée à tout, tandis que rien ne la supplée elle-même, ni la lecture des théologiens, ni celle des auteurs ascétiques. Mais laissons parler le livre qui nous suggère ces réflexions :

« On parle du besoin d'étudier ; il est très-grand pour le prêtre de nos jours ; mais, s'il faut que l'homme apostolique soit savant, il est encore plus nécessaire qu'il soit saint. *Amate scientiam*, dit saint Augustin, *sed anteponite charitatem*. Nous devons mettre nos dons naturels, nos talents, nos connaissances acquises au service de la grâce, pour faire l'œuvre de Dieu ; donc, avant tout, la grâce et ce qui l'attire en nous. On parle de zèle et de saintes entreprises ; est-ce par zèle, ou par une immortification ennemie de toute contrainte, que je ne puis me supporter quelques instants en présence de Dieu et de moi-même ? On veut faire du bien ; les Apôtres le voulaient aussi, et que font-ils en conséquence de ce désir ? Pour avoir le temps de vaquer aux fonctions d'un ministère immense, visiblement béni du ciel, abrégent-ils le saint exercice de la prière ? Non, ils se déchargent du soin des pauvres, quoique toujours si cher à l'Église, afin de s'appliquer exclusivement à deux choses qui absorbent tous leurs moments, la prière et la prédication, *orationi et ministerio verbi instantes erimus* ; et, qu'on le remarque, la prière avant la prédication, la cause avant l'effet : *Nisi intus sit qui doceat, lingua doctoris exterius in vacuum laborat.* (S. Grég.) « O prêtres, vous êtes les ministres du Dieu des armées ; vous devez sans cesse monter et descendre l'échelle mystérieuse, comme les anges que vit Jacob dans le désert. Vous montez de la terre au ciel, lorsque vous unissez votre esprit à Dieu dans l'oraison ; vous descendez du ciel sur la terre, lorsque vous apportez aux hommes les ordres du Seigneur et sa parole. »

Ces dernières paroles sont de Bossuet, et le mieux que nous puissions faire, c'est, croyons-nous, de laisser le lecteur les méditer à loisir.

III

MANUEL DU DIRECTEUR SPIRITUEL DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE POUR LE CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE, par le P. A. Damanet, de la Compagnie de Jésus. Paris, Lethielleux, 1862.

Les Grecs, toujours si ingénieux, avaient imaginé, pour l'instruction de la jeunesse, une allégorie pleine de vérité, dont saint Basile, dans des pages charmantes qu'il adresse à deux enfants encore appliqués à l'étude d'Homère et de Pindare, n'a pas dédaigné de se servir. Ils représentaient Hercule, au sortir de l'adolescence, sollicité en sens contraire par la Volupté et par la Vertu : sera-t-il un héros ou une âme vulgaire? Cela dépend du choix qu'il va faire en cet instant solennel où il est placé entre deux routes si différentes : *Hercules in bivio.*

Qui de nous ne connaît ce *bivium?* Pendant les premières années, la route était droite et unie, il n'y avait, pour ainsi dire, qu'à marcher devant soi. Puis vient un jour où elle se divise : de quel côté prendre? quel est le bon chemin? Il faut choisir; et ce choix qui engage l'avenir, ce choix d'où dépend le plus souvent notre éternité heureuse ou malheureuse, se fait d'ordinaire à un âge où l'on est l'inexpérience même, où l'on ignore le monde, ses déceptions et ses écueils, où l'on ne se connaît pas bien soi-même. Qu'il importe de rencontrer alors un guide auquel on puisse se fier!

Le *Manuel* que nous faisons connaître répond à ce besoin des âmes; il s'adresse à la fois aux jeunes gens et à leurs directeurs spirituels. L'auteur a puisé aux meilleures sources : dans les *Exercices* de saint Ignace, où la méthode d'élection est traitée si à fond; dans un opuscule du P. Lessius sur le même sujet (*De deligendo vitæ statu*); dans le grand ouvrage du P. Louis du Pont; enfin, dans les théologiens qui ont expliqué les obligations des divers états : mariage, célibat, état ecclésiastique, état religieux; en sorte qu'on trouvera là réunies toutes les notions nécessaires pour ne prendre une détermination qu'en toute connaissance de cause. Notre seul regret, c'est qu'en rassemblant ces précieux matériaux, le pieux auteur ne les ait pas plus souvent fondus dans sa propre rédaction, ce qui aurait formé un tout plus homogène et donné à son livre une allure plus ferme et plus dégagée. Tel qu'il est cependant, ce livre sera très-utile à tous ceux qui ont à s'occuper, soit pour leur propre compte, soit dans l'intérêt d'autrui, de cette grande et sérieuse affaire du choix d'un état de vie.

Ch. Daniel.

ESSAI SUR LA VÉRITABLE ORIGINE DU DROIT DE SUCCESSION, par C. F. Gabba, professeur de droit commercial à l'École polytechnique de Milan. Bruxelles, 1862.

Ce mémoire est la réponse à la question inscrite par la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, dans son programme de concours pour l'année 1858. Voici les termes du programme :

Établir la véritable origine du droit de succession; rechercher si ce mode de transmission découle de la nature des choses, ou s'il n'est qu'un établissement créé dans un but d'utilité civile; exposer la doctrine des principaux auteurs qui ont traité cette question; proposer une solution motivée.

Il est inutile de faire remarquer l'extrême importance de ce problème, qui a préoccupé les philosophes, les économistes, les jurisconsultes et les théologiens. Certaines solutions mènent directement à la destruction du droit de propriété et favorisent singulièrement le socialisme. Ce qui est à peine concevable, c'est que des théologiens et des canonistes les aient appuyées de leur autorité. Une méprise en a été partiellement la cause. Le droit romain nie que les successions et les testaments soient *de jure naturæ;* mais ces auteurs n'ont pas fait attention que les mots de *jus naturæ*, dans le code, n'ont pas le sens que leur donne la philosophie et la théologie. En effet, par *jus naturæ* le code entend les lois de la nature, en tant qu'elle est commune aux bêtes comme aux hommes, et il appelle *jus gentium* notre droit naturel, le droit qui existe partout, indépendamment des institutions particulières de chaque peuple.

Quoi qu'il en soit, M. Gabba rejette ces solutions, et professe des doctrines vraiment conservatrices. L'Académie de Bruxelles a couronné son travail le 5 mai 1858, et par cet acte elle s'est honorée en même temps que son lauréat. Celui-ci a consacré les quatre années qui se sont écoulées depuis à revoir son mémoire, et il présente aujourd'hui au public une œuvre vraiment remarquable sous le triple rapport de l'histoire, de la jurisprudence et de la philosophie. Le professeur de Milan résume lui-même ses conclusions, dans son dernier chapitre : « Le droit de succession, dit-il, a toujours suivi le sort « de la libre activité des hommes dans l'acquisition et dans l'usage « de leurs biens, et à ce titre, il est inséparable de la civilisation ac- « tuelle. Le droit de succession a été l'occasion de différentes opi- « nions parmi les écrivains, à des époques où la science du droit n'avait « pas devant elle le spectacle d'une vie sociale animée par l'activité « individuelle et par la liberté individuelle; le témoignage favorable

« que ce droit obtient aujourd'hui des écrivains n'est pas moins gé-
« néral ni moins assuré que le triomphe de l'industrie et de toute
« autre liberté privée. La raison enfin, en supposant l'homme animé
« du sentiment de la propriété, et en général du sentiment de la li-
« berté individuelle, trouve que la faculté de léguer ses biens à qui il
« veut ne peut lui être interdite sans léser son droit de propriété, sans
« faire violence à son vœu, et plus encore à un besoin puissant de son
« âme; de sorte que pour justifier cette mesure, on ne pourrait même
« faire valoir les véritables intérêts du corps social. »

Quant à l'objection que dans la transmission par testament, ou même par simple succession, il y a solution de continuité entre le donnant et le prenant, l'auteur remarque que l'homme vit naturellement en société, et que la société a envers lui des devoirs, comme l'homme en a envers la société; « on peut donc affirmer, dit-il, que l'exercice du
« droit de succession (*ab intestat*, ou par testament), qui ne saurait se
« produire par les forces de celui à qui il appartient, peut être sup-
« posé comme s'accomplissant par le concours, soit direct soit indi-
« rect de la société..... La transmission des biens par testament est
« désormais à nos yeux une transmission bilatérale, où le concours des
« deux parties, à l'instant de son accomplissement, est remplacé pour
« l'une d'entre elles, le testateur, par la société, qui se porte garant du
« maintien et de l'exécution de son testament. » On le voit, il y a en tout cela beaucoup des idées de Haller, dont le savant et profond ouvrage sur l'Origine du pouvoir politique semble avoir été inconnu à M. Gabba; du moins, nulle part il ne le cite. Remarquons encore que l'auteur considère le droit de succéder *ab intestat* comme fondé sur la volonté présumée du défunt et comme se confondant par conséquent, du moins dans le fond, avec le droit d'hériter en vertu du testament.

Selon l'auteur du mémoire couronné, « le droit de succession, le
« droit de léguer ses biens après sa mort aux personnes qu'on choisit
« n'est pas, d'après les principaux fondements qui président à la vie
« privée et à l'organisation sociale de nos jours, un établissement, une
« invention de la loi; mais il découle de la nature des choses, et la loi
« ne fait que le reconnaître et le confirmer. »

Mais cette conclusion, se demande l'auteur, est-elle une vérité absolue « qui ne cessera jamais de subsister, ou bien n'est-elle qu'une vérité contingente, » dépendant de l'organisation actuelle de la société et de la phase historique dans laquelle se trouve le genre humain? M. Gabba accorde qu'il y a dans le droit des éléments variables, mais il établit en même temps qu'il y a aussi des principes qui sont en rapport immédiat avec les forces primitives de la nature humaine, et qui sont invariables comme elles. La propriété, fruit du travail ou de la

liberté active de l'homme, est un principe de ce genre; elle est un élément impérissable de la vie humaine; or, la libre disposition de la propriété est de l'essence de la propriété, et le droit de transmettre par succession ou par testament n'est qu'une manifestation de la liberté du propriétaire; d'où il suit que ce mode de transmission, à quelque réglementation qu'on le soumette, appartient à ce qu'il y a de plus fondamental dans la nature humaine, et qu'il ne saurait être rendu vain en aucun temps, « que par des lois tyranniques. Car c'est « un principe général que toute manifestation de la liberté de la pro- « priété, ayant pour motifs les tendances et les penchants naturels « de l'homme, participe de la propriété dans sa notion la plus géné- « rale, et qu'elle est inséparable de l'homme dans le sens le plus géné- « ral de ce mot. »

Ce peu de lignes suffiront pour faire comprendre la théorie de M. Gabba à tous ceux qui sont au courant de l'importante question qui fait l'objet de son mémoire.

J. Gagarin.

---

1. Documents relatifs aux églises de l'Orient, *considérées dans leurs rapports avec le saint-siége de Rome*, par Adolphe d'Avril. Paris, 1862, Benjamin Duprat.

2. Geschichte des protestantimus in der orientalischen kirche im xvii jahrhundert, *Oder der Patriarch Cyrillus Lucaris und seine Zeit* (Histoire du protestantisme dans l'Église de l'Orient au xviie siècle, ou le patriarche Cyrille Lucaire et son temps), par M. Pichler, docteur en théologie, Munich, 1862.

3. Acta et scripta quæ de controversiis ecclesiæ grecæ et latinæ sæculo undecimo exstant (Actes et écrits touchant les controverses des Églises grecque et latine au xie siècle), par Cornelius Will. Leipzig et Marburg, 1861.

4. Acta patriarchatus constantinopolitani mcccxv-mcccii, *e codicibus manuscriptis bibl. palatinæ Vindobonensis*, ediderunt Fr. Miklosich et Jos. Müller. (Actes des patriarches de Constantinople depuis 1315 jusqu'à 1402, publiés d'après les man. de la bibl. palatine de Vienne, par Fr. Miklosich et J. Müller.) 2 vol. Vienne, 1860 et 1861. — (En grec).

Parmi tant de préjugés qui ont cours dans les Églises de l'Orient séparées de l'unité, il y en a un qui semble avoir d'autant plus de vogue qu'il a moins de fondement : c'est celui qui attribue au saint-siége l'intention persévérante de vouloir latiniser les Églises de l'Orient, tout en les invitant à l'union. Rien n'est plus injuste cependant que cette prévention surannée, et les documents que M. Adolphe d'Avril

vient de publier le prouvent surabondamment... Nous ne saurions donner une meilleure idée de l'esprit qui a inspiré cet ouvrage qu'en mettant sous les yeux du lecteur les passages suivants :

« La charité et un désir sincère de réconciliation peuvent seuls rapprocher les chrétiens de l'Orient et d'Occident, éloignés aujourd'hui par le souvenir d'anciennes inimitiés plus politiques que religieuses, et par des préjugés qui ne résisteraient pas longtemps à une explication loyale. » (P. 147.)

« Si les Orientaux renonçaient à de funestes préjugés, ils comprendraient qu'ils ne peuvent assurer l'indépendance de leurs Églises contre les abus du pouvoir temporel et les empêcher d'être absorbées par les synodes des États plus puissants, qu'en s'appuyant sur le siége qui garantit une vraie indépendance ecclésiastique dans tous les États de l'Occident et de l'Amérique. » (P. 143.)

« C'est dans les âmes que la réconciliation doit d'abord s'accomplir, et, pour y parvenir, il faut que la *bonne volonté* inspire les uns et les autres. Si les cœurs s'ouvrent à la charité et les esprits à la droiture, la lumière de la paix apparaîtra. » (P. 153.)

M. Adolphe d'Avril se propose de consacrer un travail spécial à chacune des Églises de l'Orient. Nous ne pouvons que l'engager à persévérer dans la voie qu'il parcourt avec tant de distinction, et, à en juger par ce qu'il nous a donné jusqu'à présent, nous sommes assuré que ses travaux ultérieurs ne seront pas moins goûtés.

Le livre de M. Pichler est sans contredit la monographie la plus complète que nous ayons sur le fameux patriarche de Constantinople. L'utilité, l'opportunité même d'une pareille étude ne sera contestée par aucun de ceux qui s'intéressent à l'Église orientale. Il était temps qu'une critique impartiale et éclairée désabusât l'opinion du public, égarée par tant de mensonges accumulés autour de cette figure tristement célèbre. Désormais, grâce au beau travail de M. Pichler, le calvinisme de Cyrille Lucaris est un fait acquis à l'histoire. — Est-ce à dire que son livre soit à l'abri de tout reproche? ou bien que sa thèse ait été appuyée de toutes les preuves que fournit l'histoire? Nous ne le pensons pas. Il nous semble que l'auteur aurait dû puiser davantage dans les sources slaves ; qu'il aurait dû, au moins, discuter la fameuse lettre de Cyrille à l'archevêque de Léopol, Solikowski, écrite en latin, en 1600, et publiée plus d'une fois, ou bien citer celle qui a été adressée au patriarche par Mélèce Smotritsk, archevêque russe de Polotsk, l'un des écrivains les plus remarquables qu'ait jamais produits l'Église de Kief, et dont les ouvrages révèlent tant de choses sur le protestantisme de Cyrille et de l'Église greco-russe tout ensemble.

Malgré cette lacune, l'ouvrage de M. Pichler n'en mérite pas moins un accueil des plus favorables.

M. Will, dont le nom est déjà connu dans le monde savant, a eu l'heureuse pensée de réunir en un seul volume les pièces importantes touchant le schisme de Michel Cérulaire, et qui étaient disséminées de côté et d'autre. Il les a fait précéder d'une étude préliminaire écrite avec beaucoup de science et de solidité. Parmi les écrits contenus dans cet excellent recueil, on en remarquera un qui paraît pour la première fois : c'est une lettre de l'archevêque bulgare, Léon, dont on ne connaissait, jusqu'à présent, qu'une traduction latine.

On regrettera peut-être de ne pas y voir aussi le texte grec de *Nicétas Pectoratus*, auteur d'un libelle dirigé contre les Latins, et réfuté victorieusement par le cardinal Humbert.

Nous ne faisons qu'indiquer ici le nouveau recueil édité par M. Miklosich. C'est une publication trop importante pour que nous puissions nous dispenser d'y revenir plus longuement une autre fois.

J. Martinof.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BAUTAIN :

Philosophie des lois au point de vue chrétien. — La conscience ou la règle des actions humaines. 2e édit. Didier, 1861. — *La belle saison à la campagne. — La chrétienne de nos jours. — Le chrétien de nos jours.* Hachette.

Nous venons un peu tard entretenir nos lecteurs d'ouvrages que le public a déjà appréciés et dont plusieurs ont obtenu les honneurs d'une seconde édition. Le titre seul du premier nous montre qu'il est destiné à combler une regrettable lacune de l'enseignement ordinaire. La plupart des jeunes étudiants qui suivent les cours de droit dans nos facultés, ne tardent pas à s'apercevoir que, tout en les initiant à la science de la législation ancienne et moderne, on les laisse dans une ignorance profonde de certains principes antérieurs à la loi même et impliqués dans son idée. La métaphysique de la science leur manque ; perdus dans les détails du code, ils aimeraient à reporter leurs regards sur des horizons plus vastes, à remonter à ces hauteurs où Platon et Cicéron s'étaient placés pour considérer dans leur ensemble les lois qui régissent la vie et les devoirs qui en découlent.

C'est donc rendre à la jeunesse de nos écoles un véritable service que de lui faciliter ces études ; c'est en même temps faire une chose utile à tous que de populariser les excellents travaux de nos grands

théologiens sur ces matières intéressantes. M. l'abbé Bautain a puisé aux meilleures sources. Saint Thomas et Suarez sont constamment ses guides, et il ne fait guère que résumer leurs enseignements.

Montesquieu a défini les lois : *les rapports qui dérivent de la nature des choses ;* et c'est à peu près l'idée que nous en donne Cicéron : *Lex ratio profecta a rerum natura.* Cette notion saisit le vrai, mais elle demeure trop dans le vague ; en l'approfondissant, M. Bautain arrive à établir que le rapport constitutif de la loi est un rapport de supérieur à inférieur ; il fait résider sa force obligatoire dans une volonté qui s'impose à une autre volonté ; et ceci implique, immédiatement ou médiatement, une supériorité naturelle ; et, comme nulle créature n'est essentiellement supérieure par rapport à une autre, pour trouver la racine de toute obligation il faut nécessairement remonter jusqu'à Dieu. De là trois corollaires importants : 1° que l'homme ne peut se faire à lui-même sa loi ; 2° qu'il ne peut la recevoir de son égal, agissant comme tel ; 3° que les gouvernements sont pour les gouvernés : cette dernière vérité est le fondement de la politique chrétienne ; elle est d'ailleurs écrite en termes exprès dans l'Évangile.

Ces bases une fois établies, l'auteur passe en revue les différentes espèces de lois. Tout d'abord se présente la loi éternelle, qu'il distingue avec raison, et de la Providence et des idées divines ; car la loi n'est pas simplement une idée, elle n'est pas non plus l'acte créateur et conservateur, mais, ainsi que l'a définie saint Augustin, c'est la raison et la volonté divine ordonnant de maintenir l'ordre naturel et défendant de le troubler.

Cette volonté divine, manifestée dans la conscience de l'homme, devient la loi naturelle. M. Bautain nous en montre l'objet et nous en prouve l'insuffisance. Mais il nous paraît aller au delà du vrai, quand il nie ou semble nier l'existence d'une religion naturelle. Car, cette religion est en nous, tout aussi bien que la loi gravée au fond de notre âme. Dans d'autres conditions, plus favorables sans doute à son développement, l'homme aurait dû s'en contenter. Si la Providence nous a traités avec plus de munificence, si la loi et la religion de la nature ont été complétées par une économie surnaturelle, il faut admettre les deux ordres sans les confondre ; les dons plus abondants du Dieu révélateur ne doivent pas nous faire oublier les dons moins riches, mais précieux pourtant, du Dieu créateur.

Après la loi divine vient la loi humaine, et celle-ci émane de deux puissances : l'une est spirituelle, l'autre est temporelle ; la première est une création de Jésus-Christ, dont elle dérive sans intermédiaire ; la seconde n'est pas conférée immédiatement à l'agent qui doit l'exercer, elle réside d'abord dans la multitude, qui la transfère à ses élus ou à

ceux que la force des événements a mis à sa tête. Néanmoins, une fois investis du pouvoir, les gouvernants ne sont pas de simples mandataires du peuple, car leur autorité vient de plus haut; quoiqu'elle ait passé par ce canal, elle est divine dans sa source. Telle est la doctrine de tous les grands théologiens; M. Bautain n'a garde de s'en écarter comme font aujourd'hui quelques autres. Mais il remarque en même temps que cette théorie n'est nullement applicable à l'ordre de choses qui regarde le salut. La souveraineté temporelle relève d'un pacte social (qu'il ne faut nullement confondre avec le contrat social de J.-J. Rousseau), et elle n'est pas absolument inaliénable; au contraire, la souveraineté spirituelle, comme l'Église qu'elle régit, échappe à toute condition posée par l'homme; elle n'a d'autres limites que celles qui lui ont été assignées par Dieu lui-même; elle est immuable, inconditionnelle, universelle. Elle a le gouvernement des âmes, qui, étant au-dessus du temps et de l'espace, n'appartiennent ni aux nations ni aux climats; les âmes viennent de l'éternité et retournent à l'éternité.

Si M. Bautain traitait aujourd'hui cette même matière, nous ne doutons pas qu'en présence des questions récemment soulevées, il n'ajoutât un chapitre sur l'alliance des deux autorités dans une même main. Suivant encore ici la doctrine de Suarez et de toute la tradition catholique, il montrerait que l'union des deux pouvoirs dans la personne du pontife de Rome est non-seulement légitime, mais moralement nécessaire pour assurer l'indépendance de son gouvernement spirituel et garder à l'Église ce qu'elle réclame du ciel, dans toutes ses prières, *la sécurité dans le service de Dieu et la liberté*. Ce sont du reste les principes qu'il émet chaque fois que l'occasion s'en présente dans la suite de cet ouvrage.

La loi n'existe pas si elle n'est promulguée. L'auteur examine les diverses formes de promulgation usitées, soit pour les lois civiles, soit pour les lois ecclésiastiques. Tout ce qu'il en dit nous paraît exact, seulement nous aurions désiré qu'il eût plus présente à l'esprit cette nécessité de la promulgation, à l'endroit où il examine la valeur légale des décrets émanés des congrégations romaines.

Sur la coutume, nous sommes d'accord avec M. Bautain parce qu'il est lui-même d'accord avec tout le monde. Saisissant les analogies que fournit la nature physique, il fait remarquer qu'en croyant atteindre les véritables lois des êtres, nous ne saisissons que les *habitudes* de la nature; que, de même, dans la législation des peuples, l'habitude constitue une grande partie des lois, et que ce sont en général les meilleures; la coutume est donc une des sources du droit, toute spontanée, toute naturelle; il faut néanmoins qu'elle soit revêtue de

certaines conditions, et elle n'acquiert de force légale que par le consentement tacite ou explicite du souverain ou sa tolérance.

Dans les chapitres qui traitent de l'obligation des lois humaines et de leur observation, nous croyons remarquer une certaine tendance à la sévérité; si l'expression n'était trop forte, nous dirions presque qu'il s'y mêle parfois un peu de rigorisme. Est-ce un reproche à faire au savant professseur? Nous ne le pensons pas. Parlant devant un jeune auditoire, passionné sans doute pour la liberté et peu porté à exagérer ses obligations, il sent peut-être la nécessité de serrer le frein, de présenter le devoir par son côté rigide plutôt que par son côté facile; néanmoins, dans le nombre de ses lecteurs ou de ses auditeurs se rencontrent parfois des consciences plus délicates, auxquelles certains principes un peu absolus pourraient inspirer des inquiétudes mal fondées.

Hâtons-nous de le dire, le remède est à côté du mal. Avec son livre sur *la philosophie des lois*, M. Bautain nous en a donné un autre sur *la conscience*. C'est la règle intérieure des actions et de la moralité rapprochée de leur règle extérieure; dans le premier ouvrage, l'auteur atteignait les bases mêmes de toute législation; ici, il plonge dans les profondeurs de l'âme humaine, il nous fait assister à la naissance même de ces délibérations qui se prennent sous l'influence de tant de mobiles divers, et auxquelles concourent tant d'éléments, soit naturels, soit surnaturels. Il donne des règles pour que la conscience soit toujours éclairée et qu'elle échappe à toutes les pressions qui menacent de peser sur elle. Cette matière, familière aux théologiens et aux moralistes, demeurait le plus souvent étrangère aux hommes du monde, qui n'ont ni le temps ni les moyens d'en aborder l'étude. C'est donc encore une salutaire pensée d'avoir cherché à la mettre à leur portée.

Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de faire l'analyse de ce nouveau volume. On y trouvera des détails intéressants sur les causes multiples qui exercent en nous leur influence, et déterminent plus ou moins l'action volontaire. La liberté humaine y est établie et défendue contre les objections qui attaquent ou son existence ou son exercice; les divers systèmes d'explication inventés par l'esprit humain pour rendre raison de ses mystères y sont exposés, sinon avec une exactitude toujours rigoureusement théologique, du moins avec assez de clarté pour en donner une idée générale à ceux que leur profession n'engage pas d'une manière spéciale dans ces études. La question du probabilisme y est traitée avec sagesse et modération, et c'est surtout dans les conclusions pratiques qui la terminent que nous trouvons un antidote contre les assertions sévères, capables de faire naître dans certains esprits l'inquiétude ou le scrupule.

Depuis que ces deux ouvrages ont paru, plusieurs autres sont sortis de la plume féconde et toujours variée de leur auteur. *La belle saison à la campagne*, *la Chrétienne de nos jours*, et, tout dernièrement, *le Chrétien de nos jours*, joints à plusieurs publications précédentes, assurent à M. l'abbé Bautain un rang distingué parmi les écrivains moralistes de notre époque, et lui font un apostolat non moins utile que celui qu'il continue à exercer dans la chaire devant les nombreux auditeurs captivés par l'éloquence calme de sa parole.

A. Matignon.

VIE DE M. ÉMERY, *neuvième supérieur du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice*. 2 vol. in-8. Paris, A. Jouby.

La *Vie de M. Émery* n'est pas le simple récit des actions édifiantes d'un saint prêtre; c'est une belle page de plus dans l'histoire de l'Église de France, aussi bien qu'un brillant rayon ajouté à la gloire qui environne si justement la Compagnie de Saint-Sulpice. L'auteur de ce beau livre, M. Gosselin, n'a pas seulement songé aux membres de la famille religieuse en retraçant la vie d'un de leurs plus illustres supérieurs, il a voulu en même temps présenter à ses lecteurs de toute classe l'attachant exposé d'une des époques les plus intéressantes de notre histoire. Ce double dessein a été parfaitement rempli.

Ce qui frappe surtout dans M. Émery, c'est son caractère à la fois flexible et fort, unissant dans une merveilleuse alliance la douceur et la fermeté. Ennemi de tout excès et de ces partis extrêmes auxquels l'amour-propre pousse bien plus souvent que l'amour de la vérité et du devoir, M. Émery nous semble un des plus beaux modèles de cette mansuétude évangélique qui attire et séduit les cœurs. Peut-être se trouvera-t-il encore, de nos jours, des personnes qui verront dans quelques-uns de ses actes de la faiblesse et une condescendance outrée. Nous ne leur opposerons, pour le justifier, que son union inébranlable avec la chaire de Pierre, son inflexible attachement aux doctrines de l'Église et l'approbation constante qu'il reçut du pontife suprême. Au reste, des faits qui sont dans toutes les mémoires attestent que M. Émery sut déployer au besoin le courage le plus énergique. Il y a peu de pages plus belles dans l'histoire de l'Église que celles où M. Gosselin nous montre cet humble prêtre, armé de sa seule vertu et du sentiment de son devoir, paraissant sans trembler devant celui qui faisait trembler l'Europe. L'éternel honneur de M. Emery sera

d'avoir été à cette époque le plus ferme champion des droits de l'Église, le conseiller et, s'il est permis de le dire, l'oracle de l'épiscopat.

L'estime universelle dont il était l'objet lui avait créé un rôle tout exceptionnel. En dépit des répugnances de son humilité, il se vit placé comme à la tête du mouvement catholique. Sa vaste correspondance, mise à profit par M. Gosselin, nous fait connaître ses relations avec une foule de personnages considérables de son temps : Mercier de Saint-Léger, Larcher, Lalande, Grégoire, le trop fameux Maury, le cardinal Fesch, et surtout M. de Bausset, évêque d'Alais. La vie de M. Émery se trouve ainsi liée avec l'histoire même de son époque, et les nombreux documents mis en œuvre par M. Gosselin en éclaircissent plus d'un point obscur, et contribueront par conséquent à rectifier bien des appréciations erronées.

Au milieu d'une carrière remplie par tant de labeurs, M. Émery, fidèle aux traditions de science et de travail de sa compagnie, trouva encore le temps de consacrer sa plume à la défense de l'Église et à l'instruction ou à l'édification des âmes. C'est à cette ardeur infatigable que l'on doit ses opuscules contre le schisme constitutionnel, *l'Esprit de Leibnitz*, la nouvelle édition des *Opuscules de Fleury*, et d'autres ouvrages non moins estimables.

Enfin, éprouvé par la persécution et par des traverses de toute espèce, M. Émery couronna sa belle vie par une sainte mort, le 11 avril 1811. Sa mémoire, si digne de passer à la postérité, sera, grâce aux soins de M. Gosselin, entourée d'une éternelle vénération. Son respectable historien n'a pas recueilli ici-bas le fruit de ses travaux : il terminait son œuvre quand la mort vint l'enlever à une compagnie dont il était une des gloires; mais, par cette dernière production, il a acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de ses frères et à celle de tous les catholiques. Pour notre compte, nous nous réjouissons du succès assuré qui attend cette belle publication.

C. Sommervogel.

I

HISTOIRE DE SAINT FIRMIN, MARTYR, premier évêque d'Amiens, par M. Charles Salmon, de la Société des antiquaires de Picardie.

Ce livre est un excellent ouvrage, qui n'aura pas seulement pour résultat de faire aimer davantage aux habitants de la Picardie la terre qui les a vus naître, et d'augmenter dans leur cœur l'estime et la dévotion envers les saints de leur pays : il fera mieux connaître à tous

ceux qui le liront un des saints qui ont évangélisé les Gaules dès les premiers siècles de l'Église. L'histoire de saint Firmin, en effet, n'appartient pas exclusivement à un diocèse unique, à une seule localité. Plusieurs royaumes ont droit de s'y intéresser. En Espagne, Pampelune fut le berceau du glorieux martyr; en France, Amiens garde son tombeau. La Navarre l'honore dans un sanctuaire élevé sur l'emplacement qu'occupait autrefois la maison paternelle, à l'endroit même où, d'après la tradition, il naquit; la Picardie vénère ses reliques au lieu où elles reposèrent après son martyre. L'étude de sa vie acquiert du reste un charme particulier par les monuments qui perpétuent sa mémoire et par les précieuses reliques, préservées des insultes du temps, qui semblent en quelque manière continuer son existence au milieu de son peuple.

M. Salmon commence son histoire par une Introduction de plus de cent pages et pleine d'intérêt, qu'on peut considérer comme l'histoire religieuse de la Picardie présentée dans son ensemble. Ses saints, ses apôtres, ses ordres monastiques et ses monuments, tout y est passé en revue, avec assez de brièveté et néanmoins assez de critique, pour laisser vraiment peu de chose à désirer.

L'histoire proprement dite de saint Firmin, je veux dire sa vie, n'occupe guère que 90 pages sur près de 650 que compte le volume. Cette disproportion s'explique par la belle et longue Introduction dont nous venons de parler, par les questions d'érudition que soulève l'apostolat de l'illustre fondateur de l'évêché d'Amiens et que l'auteur a voulu traiter à fond, enfin par les pièces qu'il a dû apporter à l'appui de son sentiment. On pourra, si l'on veut, ne point admettre sans conteste tous les faits qu'il indique; on pourra discuter encore les dates qu'il leur assigne; on pourra ne point voir une preuve tout à fait concluante en faveur de la mission apostolique de saint Firmin, dans les Actes de saint Saturnin publiés par Maceda; mais on ne méconnaîtra certainement pas le caractère sérieux et impartial de la discussion des diverses opinions à cet égard, et l'on sera forcé d'avouer que les pièces et les documents présentés en bon nombre par l'auteur ne peuvent être écartés légèrement et après un examen superficiel.

Après avoir raconté la vie de l'apôtre de la Picardie et fait connaître son opinion sur la mission apostolique de saint Firmin, M. Salmon nous fait encore l'histoire du culte voué à ce grand saint en France et en Espagne. Il passe en revue les monuments les plus remarquables, expression de la vénération des fidèles dans la cathédrale d'Amiens, dans l'église de Saint-Acheul, dans la cathédrale de Rouen, dans l'église royale de Saint-Denis en France, et dans plusieurs autres églises de la Picardie ou de la Normandie.

On trouve ensuite dans un Appendice considérable, après bien des pièces intéressantes, toute la liturgie de saint Firmin, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. C'est d'abord l'office de sa fête tiré de divers bréviaires du diocèse d'Amiens des XIIIe, XIVe et XVIe siècles; puis, les offices plus récents approuvés par le souverain pontife pour les diocèses de Beauvais, d'Arras et d'Évreux; ceux du Propre des saints d'Espagne et du Propre du diocèse de Pampelune, également approuvés par le souverain pontife; enfin l'office romain du Propre actuel du diocèse d'Amiens.

Pour réunir tous ces documents, pour les coordonner, les posséder et en tirer l'histoire complète de saint Firmin et de son culte, il a fallu bien des recherches et bien des veilles; félicitons l'auteur de n'avoir point travaillé en vain en fournissant à la piété des fidèles un livre d'une lecture attachante, dont le style sans prétention est toujours simple, net et clair; à l'érudition et à l'étude de l'histoire, des matériaux nombreux et plusieurs documents nouveaux ou du moins peu connus.

Nous ne dirions rien du mérite typographique si l'ouvrage n'était que médiocre, parce que la forme ne supplée jamais au fond; mais lorsqu'il s'agit d'un livre où de graves et intéressantes questions sont traitées consciencieusement et avec ampleur, on doit savoir gré à l'auteur d'avoir cherché à faciliter les voies au lecteur qui s'engage à sa suite. Notre plus grand désir est que l'ouvrage de M. Salmon soit connu et apprécié comme il le mérite.

II

Griechische und Römische Metrologie, von Friedrich Hultsch. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1862. (*Métrologie grecque et romaine*, par Frédéric Hultsch.)

On a écrit longtemps l'histoire sans presque tenir compte de la métrologie. On passait les chiffres, ou si on en faisait mention, c'était sans y attacher grande importance. Désormais il n'en peut plus être ainsi; car aujourd'hui la tactique militaire est toute fondée sur la connaissance des distances; l'architecture ne procède plus par *à peu près* comme dans les anciens devis; l'économie politique est devenue une science exacte; on a fouillé dans l'histoire financière de presque tous les États de l'Europe, et l'on a vu que leurs malheurs ont eu très-souvent pour cause le défaut d'habileté dans l'administration des finances. Il n'en faudrait pas conclure toutefois que la métrologie est une science toute moderne. Les anciens nous ont laissé quelques traités de métro-

logie assez courts, il est vrai, et dès les premiers temps de la renaissance nous voyons les savants s'efforcer d'initier le lecteur à la connaissance des poids et des mesures de l'antiquité. Mais tout cela était bien incomplet et bien insuffisant, et ce n'est qu'au siècle passé qu'on est parvenu à jeter un vrai jour sur cette matière importante. Il a fallu pour cela peser un nombre prodigieux de monnaies, comparer beaucoup de poids et mesures usités chez les anciens, et discuter un grand nombre de textes. Cependant toutes les solutions auxquelles on est arrivé étaient loin d'être satisfaisantes, et il restait beaucoup des découvertes à faire. Depuis le commencement de ce siècle bien de progrès ont été réalisés, bien des difficultés éclaircies, grâce aux travaux d'Eckhel, de Letronne, de Hussey, de Cagnazzi, de Saigey, d'Ideler, de Bockh, de Dureau de la Malle, de Mommsen, etc. M. Hultsch a mis à profit tous ces travaux, et son livre de 300 pages contient à peu près le résumé de ce qui existait de mieux jusqu'ici. Il conduit la métrologie grecque et romaine jusqu'aux temps de Constantin le Grand, et dans un appendice il donne un abrégé de la métrologie des diverses provinces d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Cet appendice n'est pas la partie la moins utile de son livre.

Après avoir rendu justice au mérite incontestable de M. Hultsch, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer une pensée qui nous a frappé en parcourant son ouvrage, comme en nous servant de plusieurs autres sur le même sujet; nous avons été surpris de n'y trouver aucune mention des traités de métrologie que nous a laissés le vénérable Bède, ou que du moins on lui attribue. Ils sont cependant fort remarquables; si nous ne nous trompons, ce n'est que là que se trouve un traité systématique sur la manière de compter par *onces*, système applicable non-seulement à la pesanteur, mais encore à l'étendue, à la capacité, au temps même, en un mot à tout ce qui est susceptible de mesure. Pour ne citer qu'un ouvrage qui est dans toutes les bibliothèques, qu'on ouvre le lexique latin de Forcellini au mot *Scrupulus*, on y verra des exemples de cette manière de compter. Dans toutes les éditions de ce lexique, ces exemples sont mal expliqués, parce qu'on n'a pas fait attention au petit écrit qui se lit dans les œuvres du vénérable Bède. M. Hultsch dit quelques mots de ce système métrique, mais nous regrettons qu'il le fasse d'une manière trop incomplète. Nous regrettons également que, dans les tableaux des mesures qu'il a mis à la fin de son livre, il n'ait pas pris partout pour point de comparaison le système français; cependant, c'eût été une bien petite peine de faire pour les monnaies ce que l'auteur a fait pour les mesures proprement dites. Disons encore que si l'ouvrage de M. Hultsch l'emporte à une infinité de titres sur le petit *Traité de métrologie* de

M. Saigey, il ne le remplace cependant pas, parce que ce dernier, sous une forme des plus simples, embrasse bien plus de choses. Par exemple, M. Hultsch, en parlant des mesures de la Palestine et de l'Égypte, omet toute la métrologie antérieure aux conquêtes d'Alexandre le Grand. Il ne faudrait pas croire non plus que, dans les parties principales de l'ouvrage, toutes les difficultés ont disparu : celles qui regardent les monnaies de cuivre, du temps des empereurs surtout, restent presque entières. En particulier, l'auteur n'a rien donné de satisfaisant sur la valeur de la *bourse* ou du *follis*, dans les endroits où il est compté par milliers, et où il doit signifier une très-petite valeur, soit de compte, soit réelle; il n'a rien dit non plus de bien précis sur la valeur des deniers marqués dans la fameuse loi des *maxima* de Dioclétien. Plus d'un point important reste donc encore dans l'obscurité et appelle de nouvelles recherches.

III

GESCHICHTE DER APOLOGETISCHEN UND POLEMISCHEN LITERATUR DER CHRISTLICHEN THEOLOGIE, von Dr Karl Werner, professor am bischöflichen seminar in S. Pölten, 1861. (Histoire de la littérature apologétique et polémique de la théologie chrétienne, par le docteur Charles Werner, professeur au séminaire épiscopal de Saint-Hippolyte, en Autriche.)

Le fils du célèbre Hurter, sans imiter jusqu'ici son père dans sa réconciliation avec l'Église catholique, a pourtant établi, depuis quelques années, à Schaffhouse, en Suisse, une librairie qui publie tous les ans plusieurs excellents ouvrages catholiques. Celui dont nous venons de transcrire le titre est de ce genre. Il sera composé de cinq volumes. Jusqu'à présent un seul a paru; il se divise en trois livres. Le premier expose les combats que les Pères ont livrés au judaïsme infidèle; le second, leurs luttes contre l'hellénisme; le troisième, la guerre qu'ils firent aux erreurs des gnostiques.

La méthode de l'auteur est à la fois très-simple et très-bonne. Son ouvrage n'est pas précisément une histoire littéraire des Pères depuis les temps apostoliques jusqu'à la fin du ve siècle; ce n'est pas non plus une histoire des dogmes chrétiens vis-à-vis des attaques dont ils furent l'objet; c'est l'exposition de la manière dont les Pères ont triomphé des erreurs qui avaient cours de leur temps. Dans cette histoire de la controverse chrétienne, l'auteur suit naturellement l'ordre des temps; ce qui permet de saisir ce que les écrivains ecclésiastiques postérieurs ont emprunté à leurs prédécesseurs dans la lice, et comment les erreurs, battues en brèche, se modifiaient sous les attaques dont elles étaient l'objet, obligeant ainsi les défenseurs

du christianisme à modifier leur argumentation. Comme les fausses doctrines qui font gémir aujourd'hui tous les cœurs honnêtes sont presques toutes de vieilles erreurs renouvelées, il est facile de voir de quelle utilité est le livre du docteur Werner. Achevé, il sera un des meilleurs ouvrages qu'un professeur de théologie polémique puisse consulter, et ne sera pas d'un moins grand secours pour les prédicateurs.

H. Mertian.

I

Fontes juris ecclesiastici antiqui et hodierni edidit Ferdinandus Walter. Bonnæ apud Adolphum Marcum. 1862.

Le nom de Walter, le célèbre canoniste de Bonn, indique assez l'importance de ce Recueil. Quiconque n'est pas complétement étranger au droit canon sait très-bien que le *Corpus juris* sert de peu dans une infinité de questions ecclésiastiques. L'ancien droit n'a pas été uniquement modifié par le concile de Trente et par un certain nombre de bulles qui se fondent sur lui, mais encore par un grand nombre d'autres actes, dont les uns ont tous les caractères de lois, les autres les caractères de l'usurpation et de la tyrannie, et tous une valeur souveraine, si ce n'est de droit, du moins de fait. Ces actes sont dispersés dans beaucoup de collections qu'il est difficile de se procurer. M. Walter a cru utile de réunir tous ces documents dans un volume auquel il a donné le titre de *Sources du droit ecclésiastique ancien et moderne*. La première partie comprend quelques monuments historiques disposés dans l'ordre des temps. Ils se rapportent presque tous à l'Allemagne. Quelques-uns concernent les quatre articles de l'assemblée de l'Église gallicane en 1682. Ils se terminent par le Règlement ecclésiastique du czar Pierre-le-Grand et l'acte final de la députation de l'empire par lequel les évêchés, les chapitres et les abbayes de l'Allemagne furent sécularisés en 1803. La deuxième partie comprend d'abord les Concordats conclus depuis le commencement de ce siècle avec la France, les souverains d'Allemagne et de Russie, et quelques actes qui s'y rapportent ; puis quelques constitutions apostoliques et autres : *a*) sur le régime de l'Église (conduite du saint-siége à l'égard des pays révolutionnés ou conquis, règles de la chancellerie, facultés quinquennales *in utroque foro*); *b*) sur la matière judiciaire (élection des juges synodaux, appels, institution d'un tribunal ecclésiastique à Cologne); *c*) biens ecclésiastiques (trois lois de Napoléon Ier, loi prussienne sur les frais du culte dans les églises de la rive gauche du Rhin); *d*) sur le culte public (application de la messe aux

jours de fête abrogés); *e*) sur le mariage (procédure matrimoniale, mariages mixtes). On le voit, ce livre répond à un vrai besoin. Mais il existe un autre besoin que nous croyons devoir signaler à cette occasion. Le Concordat de 1801 est peut-être l'acte le plus important qui ait jamais été posé par l'Église en fait de matières disciplinaires. Cet acte est assez connu; mais ce qui ne l'est pas assez, c'est l'exécution, ce sont les actes du cardinal Caprara, qui se conservent à Paris et à Rome. Dans plusieurs diocèses de France et de Belgique, il a été publié un certain nombre de documents; mais toutes ces pièces devraient être assemblées, ou, ce qui vaudrait mieux encore, il faudrait obtenir ou du saint-siége, ou du gouvernement impérial, la permission de puiser à la source, et de publier la collection complète des actes du cardinal-légat. Bien des doutes et des incertitudes disparaîtraient si cette collection voyait le jour. Certainement ce serait une mine précieuse de renseignements canoniques de la plus grande valeur.

II

Episcopatus Constantiensis Alemannicus sub metropoli Moguntina, chronologice et diplomatice illustratus a Patre Trudperto Neugart, olim San-Blasiano, partis primæ tomus secundus, continens annales tam profanos quam ecclesiasticos cum statu literarum ab anno MCI ad annum MCCCVIII. Friburgi Brisgoviæ, sumptibus Herder. 1862.

Le nom de Gerbert, abbé de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire, est généralement connu. On sait que, par son exemple encore plus que par ses encouragements, il fit fleurir dans son abbaye l'étude de l'antiquité ecclésiastique et que les travaux littéraires qui furent le fruit de cette étude ne le cédèrent en rien, si ce n'est sous le rapport du goût, à ce qui s'était fait ou se faisait de mieux dans les abbayes les plus savantes de France. Un des hommes remarquables qui surgirent de cette école fut le P. Trudpert Neugart. Il publia en 1803 le premier tome de la première partie de *l'Histoire du diocèse de Constance, considéré sous les rapports ecclésiastique, politique et littéraire.*

Mais bientôt la sécularisation de son monastère le força d'interrompre la continuation de son travail. En bon religieux qu'il était, il alla se jeter, en 1807, aux pieds de l'empereur François Ier, au château de Lachsemberg, et supplia le prince de lui accorder, ainsi qu'à ses collègues, une retraite dans ses États. L'empereur écouta cette prière avec bienveillance, et répondit que son abbé et tous les religieux de Saint-Blaise pouvaient venir dans ses États, à condition de se charger de l'enseignement dans le collége de Clagenfurt et d'ouvrir un nouveau

collége dans l'abbaye de Saint-Paul en Carinthie, et qu'il pourvoirait à leur entretien dans ces deux maisons. Le P. Neugart se retira dans l'abbaye de Saint-Paul ; et là, au milieu de mille difficultés, provenant surtout de ce que les nouveaux propriétaires de l'évêché et des autres institutions religieuses du diocèse de Constance refusaient de lui communiquer les documents nécessaires, il acheva en 1816 le deuxième tome de son ouvrage, conduisant l'histoire du diocèse de Constance jusqu'en 1308. Le P. Neugart vécut encore neuf ans et mourut à Saint-Paul le 15 décembre 1825, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

De son vivant il avait donné son manuscrit à Frédéric de Mulinen, noble Bernois, qui s'était chargé de le faire imprimer. L'impression fut commencée, mais arrêtée à la deuxième feuille. Le manuscrit fit ensuite diverses pérégrinations et arriva enfin dans la bibliothèque de Charles Égon, prince de Furstemberg.

En 1853, lorsque M. Fr.-J. Mone, assez connu pour ses publications savantes, se trouvait à la bibliothèque Saint-Paul de Carinthie, et y examinait les anciens manuscrits de Saint-Blaise, l'abbé Ferdinand Steinringer l'interrogea sur les papiers du P. Neugart. M. Mone put satisfaire à ses questions. Aussitôt le digne abbé offrit de faire les frais de l'édition, regrettant que ses religieux, devenus étrangers au diocèse de Constance, ne pussent entreprendre eux-mêmes ce travail. Il ne restait plus qu'à obtenir le consentement du nouveau propriétaire du manuscrit. Ce consentement ne se fit pas attendre. Depuis, M. Mone s'associa ses deux collègues à la bibliothèque de Carlsruhe, MM. Jos. Dambacher et M. Jos. Bader, pour revoir le travail du P. Neugart, le corriger, le compléter. C'est ainsi qu'enfin l'histoire de deux siècles du diocèse de Constance a vu le jour. Il nous est impossible d'analyser ce volume, qui n'intéresse pas simplement le diocèse de Constance et les pays voisins, mais encore tout l'Empire germanique et toute l'Église. Inutile de faire remarquer que le XIIe et le XIIIe siècles, contenus dans le nouveau volume, ont une importance toute particulière. *L'index generalis locorum, rerum et verborum*, a été l'objet de soins extraordinaires. Il renferme autant de texte que la septième partie de tout l'ouvrage.

A. Dutau.

REVUE DE LA PRESSE.

Nous aurions vivement souhaité de consacrer, comme l'ont fait la plupart des publications catholiques, quelques-unes des pages de notre recueil aux Saints Martyrs Japonais. Un intérêt tout particulier, un intérêt de famille, en quelque sorte, nous y sollicitait. De plus, cette glorification solennelle dont ils viennent d'être l'objet est un événement, et, sans contredit, l'un des plus grands de notre siècle, un événement dans lequel il est permis de saluer une grande espérance.

Nous avons pourtant préféré nous taire, et attendre le témoignage suprême qui sera bientôt rendu aux glorieux Martyrs par le Vicaire de Jésus-Christ lui-même dans la bulle de canonisation. Les Évêques catholiques aussi, quand ils seront de retour dans leurs diocèses, ne tarderont pas sans doute à redire les gloires des vingt-six Bienheureux et à faire ressortir toute la portée de l'acte solennel dont ils ont été les témoins. Enfin, pour ce qui concerne la vie même et la mort des Saints Japonais, on les a racontées dans plusieurs publications qui ne laissent guère à désirer.

Dans notre dernier numéro, nous en avons signalé quelques-unes. Nous croyons devoir appeler spécialement l'attention de nos lecteurs sur celle de M. l'abbé Bouix : *Histoire des 26 Martyrs du Japon* (1 vol. in-8°. Paris, Ruffet). Ce livre est le plus complet que nous ayons eu sous les yeux. A la suite de la narration pieusement émue qui retrace les actions et les triomphes des saints Martyrs, on y trouve une Notice étendue sur l'histoire religieuse du Japon jusqu'à nos jours, et en particulier sur les efforts récents tentés par de zélés missionnaires pour pénétrer dans cette contrée inhospitalière. Comme l'a dit Mgr l'Évêque de Versailles, « cet ouvrage, venant d'un auteur si connu par sa science et pour son tendre amour pour l'Église, ne peut manquer d'être bien accueilli et d'exciter un vif intérêt. »

— *Les Jésuites au Bagne : Toulon, Brest, Rochefort, Cayenne*, par Léon Aubineau, 5e édit., revue et augmentée. Paris. Ch. Douniol.

On a lieu de s'étonner sans doute de voir ce petit livre, écrit, il y a plus de onze ans, sous l'inspiration d'une circonstance toute passa-

gère, conserver un assez vif intérêt pour mériter aujourd'hui une cinquième édition. Mais les miracles de la grâce de Dieu dans les âmes sont, comme les merveilles de sa puissance dans la nature, empreints d'une beauté toujours nouvelle ; et, quand un écrivain sait les raconter dans ce langage naturel et pénétrant que donne la foi et que la piété vivifie, son livre prend désormais sa place dans les pieux et chers souvenirs, qui sont le trésor de famille des enfants de Dieu. — Tel est le caractère et telle a été la fortune du livre de M. L. Aubineau.

L'auteur nous l'offre aujourd'hui augmenté d'une histoire toute actuelle : celle de la mission des PP. de la Compagnie de Jésus auprès des déportés de Cayenne. Suivre les malheureux condamnés dans la nouvelle et triste période de leurs expiations ; montrer la puissance de la religion pour consoler leur exil et relever leurs âmes ; raconter le dévoûment des missionnaires qui ont accepté d'aller mourir avec eux, et que ce climat meurtrier a depuis dix ans si cruellement moissonnés, était un appendice obligé de ses premiers récits, et l'on saura gré à M. L. Aubineau d'avoir suivi la trace de ce laborieux apostolat.

— *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque publique de Rennes, inscrit au catal. imp., n° 157, avec ce titre : Voyage à la Terre-Sainte, au mont Sinaï et au couvent de Sainte-Catherine*, par M. Morin.

Ce n'est pas la première fois que M. Morin nous initie aux richesses de la bibliothèque de Rennes, et ce document n'est pas le moins curieux qu'il nous en ait fait connaître. A en juger par cette notice, consciencieuse et savante, la publication du *Voyage à la Terre-Sainte* ne serait pas sans intérêt pour l'archéologie des Lieux-Saints. C'est un petit in-4°, sur vélin, de 128 pages, écrit par un anonyme, et dont l'âge peut être fixé approximativement entre la fin du xve siècle et le commencement du xvie. Il est malheureusement incomplet, mais les fragments considérables qui restent encore nous fournissent des détails intéressants sur la topographie de la ville sainte, sur l'état de ses monuments à la fin du xve siècle, sur le nombre et la condition des communions chrétiennes alors représentées dans l'église du Saint-Sépulcre. On n'y en compte pas moins de neuf, parmi lesquelles on voit avec quelque surprise la secte des *Basnis* ou *Indians*, de la terre du Prêtre-Jean. « Ici, dit M. Morin, se placent de curieux détails sur ce fabuleux Prêtre-Jean, qui attend encore sa monographie. »

Les pèlerinages en Terre-Sainte ne se faisaient pas alors avec autant de sécurité qu'aujourd'hui, et les pèlerins avaient autant à craindre des exactions des Maures que de la rapacité des Arabes du désert. Ces obstacles n'arrêtaient cependant ni les clercs, ni les laïques de toute condition : la foi, comme de nos jours, y conduisait même plus

d'un grand personnage. Ainsi nous voyons mentionnés parmi les pélerins dont ce manuscrit raconte le voyage, un duc de Bavière, un comte de Vert-d'Aubert, un chevalier Thibaut Habsepert, tous deux allemands; Georges de Languerant, du pays de Picardie; Jean de Acquilla, maître des Quinze-Vingts de Paris; un abbé de Saint-Méen, en Bretagne; un seigneur de la Guerche; Nicolas de Saint-Genoys de Tournay et Arnoul, son frère; René de Châteaubriand, seigneur du Lyon-d'Angers; Allain de Villiers, seigneur de la Frète.

— *Decreta authentica S. R. congregationis cum notis Gardellini, et Instructio Clementina cum commentariis in usum cleri commodiorem ordine alphabetico concinnata opera et studio Wolfgangi Mühlbauer.* Monachii, Didot, 1862.

Cet ouvrage est dû à l'initiative du célèbre docteur Windischmann dont la mort récente afflige encore l'Église de Bavière. Le jour de Saint-Étienne, en 1855, il en communiqua le plan à l'auteur de cette nouvelle collection et le pria de l'exécuter sous sa direction. M. Mühlbauer se mit aussitôt à l'œuvre, soumettant tout à l'approbation d'un directeur si éclairé, et au jugement des hommes les plus compétents. Enfin, après un travail de six années, il a mis la dernière main à son ouvrage dont la publication est commencée. Nous en avons sous les yeux le premier fascicule. La forme est celle d'un dictionnaire alphabétique par ordre de matières dans lequel les différentes parties de chaque article se suivent avec des sous-titres également disposés par ordre alphabétique. L'*Instruction clémentine* y est donnée d'abord *in extenso*, puis les différents sujets qu'elle traite se retrouvent dans les diverses parties de l'ouvrage auxquelles ils se rapportent. Tous les décrets sont cités *ad verbum;* jamais l'auteur ne se contente d'une simple analyse. Le premier fascicule est de 188 pages in-8°. L'ouvrage entier paraîtra en huit fascicules et la publication doit en être achevée dans l'année.

— *Altare privilegiatum. Praktische Abhandlung über den Ablasz des privilegirten Altars* (Traité pratique sur l'indulgence de l'autel privilégié), par E.-J. Neher, prêtre du diocèse de Rottenbourg. Ratisbonne, 1861.

L'indulgence de l'autel privilégié était une des plus connues et des plus recherchées jusqu'à la fin du siècle dernier et jusqu'au commencement du nôtre. Les nombreuses églises des réguliers, jouissant de ce privilége, lui avaient donné une grande extension. Mais la suppression des ordres religieux, des couvents et des congrégations, contribua puissamment à faire tomber dans l'oubli parmi les fidèles une si grande faveur. Il y a vingt ans, en plusieurs contrées de la France et de l'Allemagne, nombre d'hommes en ignoraient même le nom. Aussi, dans cet intervalle de temps, peu d'auteurs en ont fait l'objet de leurs études,

surtout en Allemagne. Bendel (*Der kirchliche Ablasz*) n'en a fait que l'histoire abrégée. Probst (*Eucharistie*) s'est étendu davantage, mais encore au point de vue historique seulement. Hartmann (*Repertorium Rituum*) a touché le côté pratique, mais trop brièvement. Les ouvrages de Mgr Bouvier et du Père Maurel (S.-J.) sur les indulgences n'étaient guères connus au delà du Rhin que par des traductions. Nous croyons donc que le livre de M. Neher ne sera pas sans utilité. Après un exposé historique de la question qui occupe les deux premiers paragraphes, il traite dans ceux qui suivent de la nature de l'indulgence de l'autel privilégié, de l'obtention de cette faveur, de son usage, de l'application de l'indulgence et de la messe requise pour la gagner, enfin de la cessation du privilége.

— *Handbuch zur biblischen Geschichte des Alten und Neuen Testaments* (Manuel de l'histoire biblique, de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament), par le docteur J. Schuster. Fribourg en Brisgau, 1862.

L'éducation et la presse du XVIIIe et du XIXe siècle ont créé en Europe tout un monde de demi-savants trop instruits pour négliger entièrement la science et la critique, trop bornés pour en comprendre la marche et les procédés ; assez éclairés pour saisir les objections de l'incrédulité, trop prévenus pour accueillir favorablement les réponses de la révélation et de la foi. Au-dessous d'eux, le peuple, élevé entièrement en dehors de toute éducation religieuse, accepte comme des oracles les mensonges qu'on lui présente sous forme de vérité. Dans les écoles, toutes les connaissances religieuses sont systématiquement faussées. De là, une profonde ignorance de tout ce qui touche à la religion et une sorte de discrédit jeté sur l'histoire de la révélation chrétienne. Le docteur Schuster a voulu pour sa part apporter quelque remède à ce mal. Dans le texte de son livre, il fait l'histoire biblique de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et dans de nombreuses notes il l'enrichit et l'éclaire par les résulats de la science et de la critique accessibles à la généralité des lecteurs. Nous y avons trouvé sur plusieurs points des détails pleins d'intérêt. Plus de cinquante gravures ou vignettes sur bois, et une carte à vol d'oiseau de la Palestine, joignent l'agrément à l'utilité dans la première livraison, qui s'étend depuis la création jusqu'après le temps des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Elle sera suivie de cinq autres que l'auteur promet de donner dans l'année.

— *Elementa Theologiæ dogmaticæ, e probatis auctoribus collecta et divini verbi ministerio accommodata*, opera F. X. Schouppe. 2 vol. in-8. Paris, Pélagaud. — Bois-le-Duc, Mosmans.

L'excellent *Compendium theologiæ moralis* du R. P. Gury semblait attendre depuis longtemps son pendant. Nous savons que, de dif-

férents côtés, des vœux respectables appelaient la publication d'un *Compendium theologiæ dogmaticæ*. Le R. P. Schouppe vient de tenter l'entreprise. Nous croyons pouvoir dire qu'il l'a fait avec bonheur. Ses *Elementa theologiæ dogmaticæ* allient une grande clarté à une grande concision. L'ordre méthodique et l'enchaînement des questions ne laissent guère à désirer. Une part suffisante est faite aux questions purement scolastiques et aux points controversés. L'auteur a su être complet, autant que le permettent ces sortes d'ouvrages. Mais ce que nous ne saurions trop louer, c'est le soin qu'il a mis à définir les termes usités dans l'école. Outre que ces définitions, plus développées qu'elles ne le sont d'ordinaire dans les ouvrages élémentaires, contribuent à éclaircir les matières traitées, elles ont l'avantage de faciliter singulièrement la lecture des grands théologiens, auxquels du reste l'auteur renvoie souvent pour les développements. Cependant nous regrettons que ces renvois ne soient pas plus fréquents encore. Une indication exacte et détaillée des meilleurs auteurs à consulter sur les principaux points de la théologie, eût été d'une extrême utilité pour le lecteur. Il y a bien quelques autres *desiderata* que nous pourrions signaler. Nous aurions souhaité en particulier que l'auteur eût fait une plus grande part à la réfutation des erreurs actuelles, ou, pour parler plus exactement, des formes actuelles de l'erreur. Un des plus grands embarras qu'on éprouve souvent en sortant de l'enseignement théologique, c'est la difficulté de s'acclimater pour ainsi dire dans son époque et de se mettre en quelque sorte à sa température : art indispensable pourtant et si bien enseigné par le grand Apôtre, qui savait se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Nous ne voulons pas dire que le P. Schouppe ait complétement négligé le point que nous indiquons : il a des thèses éminemment actuelles, par exemple celle où il réfute si solidement l'hypothèse progressiste d'après laquelle le christianisme n'aurait été qu'un développement spontané de la raison humaine (t. I, p. 151 et suiv.). Mais nous croyons que les *Elementa* gagneraient beaucoup à l'introduction de plusieurs autres thèses semblables, surtout dans les deux traités fondamentaux de la Religion et de l'Église. Du reste, tel qu'il est, l'ouvrage mérite d'être recommandé non-seulement aux candidats du sacerdoce, mais encore aux ministres de la parole sacrée.

— *De la Philosophie dans l'enseignement classique*, par Ch. Bénard, professeur au Lycée Charlemagne. 1 vol. in-8. VI-676. Paris, Ladrange.

Ce livre est consacré à la défense d'une cause malheureusement bien impopulaire, et qui semble aujourd'hui bien compromise. Il s'agit de la philosophie et du rang important qu'elle doit occuper dans l'ensei-

gnement classique. L'auteur ne fait pas, dit-il, un *plaidoyer*, mais un *traité*. Un vrai traité, en effet, où la question est étudiée à fond et d'où ressort, par conséquent, un irrésistible plaidoyer. Nous félicitons cordialement l'estimable professeur du courage, du zèle, du talent qu'il a déployés dans cette tâche difficile. Sa thèse nous est d'ailleurs trop chère à nous-même, et nous y attachons trop d'importance pour que nous n'ayons pas à cœur d'y revenir un jour et de l'examiner à loisir. Nous aurons sans doute nos réserves à faire; mais rien ne nous empêchera de suivre avec une vive sympathie les principales considérations que renferme l'ouvrage. — En attendant, nous croyons remplir un devoir en appelant sur cette grave publication l'attention sérieuse de tous ceux qui prennent intérêt à l'œuvre capitale de l'éducation de la jeunesse.

— *Zeno, Veronensis Episcopus, commentatio patrologica* Ludovici Jos. Val. Jazdzewski, SS. theologiæ doctoris, archidiæcesis Posnaniensis sacerdotis. Ratisbonæ, typis ac sumptibus Georgii Josephi Manz. 1862.

Dans ces dernières années, il a paru en France quelques monographies sur d'anciens écrivains ecclésiastiques ; mais, depuis plus de deux siècles, l'Allemagne et les pays slaves qui l'avoisinent sont la patrie privilégiée de cette sorte de dissertation. Le travail du savant docteur de Posen est divisé en quatre chapitres. Le premier est consacré à la vie et au culte de saint Zénon. Dans le second, l'auteur prouve qu'il n'y a eu qu'un seul saint Zénon à Vérone, véritable auteur des traités qui portent son nom, et qui a vécu au IVe siècle. Il est de plus démontré que saint Zénon n'a pas été martyr, et que ce titre ne lui a été donné que parce qu'autrefois les mots de *confesseur* et de *martyr* se prenaient l'un pour l'autre. Le troisième chapitre renferme l'histoire littéraire de saint Zénon, et le quatrième, les jugements qui ont été portés sur les écrits du saint évêque. M. l'abbé Jazdzewski ne s'est pas proposé de dire sur la vie de saint Zénon des choses nouvelles, mais de prouver ou d'exposer, beaucoup mieux que Scipion Maffei et les frères Ballerini ne l'avaient fait, les différents points que nous venons d'indiquer. Il a atteint son but; mais son succès eût été encore plus grand s'il s'était rappelé cette parole de Quintilien : *Aliud est grammatice loqui, aliud latine*, et s'il se fût efforcé de joindre à la solidité des recherches et des raisonnements, une latinité moins novice et un peu plus d'art et d'élégance dans la forme.

— *L'Eglise et le Pape*, par le R. P. de Boylesve. 1 vol. in-18. Paris, Ruffet.

A propos d'un traité de théologie publié sur cette même matière, on disait récemment que tout y était *neuf dans le fond* et *dans la forme*.

Passe pour la nouveauté de la forme, mais la nouveauté du fond ! En vérité, l'éloge est bien équivoque. Nous croyons pouvoir affirmer que l'auteur du livre que nous annonçons n'a pas cherché ce genre de mérite. Au risque même de tomber parfois dans une certaine raideur didactique, il a tenu à suivre fidèlement le plan traditionnel. L'important, après tout, n'était pas de rajeunir un sujet mille fois traité, mais, comme dit fort bien le P. de Boylesve : « Le point essentiel et fondamental en ce moment est de rappeler, et peut-être même d'enseigner à beaucoup de chrétiens du monde et à la plupart de nos adversaires, quelle est la notion première de l'Église et du Pape. » Oui, c'est là l'essentiel ; mais le présent ouvrage fait bien plus. Il traite avec les développements convenables toutes les questions relatives à cette matière capitale : institution de l'Église ; — ses propriétés, ses caractères et ses signes distinctifs. — Le Pape, d'après l'Évangile et la tradition ; — sa suprématie, son infaillibilité, sa juridiction. Nous signalerons surtout un chapitre fort remarquable sur le *Progrès catholique* (p. 144 et suiv.). En somme, ce livre solide, substantiel, éminemment utile, est de ceux que nous voudrions voir lus et médités par beaucoup d'hommes du monde. Nous le recommandons surtout aux jeunes gens, auxquels il semble plus particulièrement destiné.

— *Les divines Prières et Méditations*, recueil de prières et de méditations pour toutes les situations de la vie privée et de la vie sociale, composées de versets de l'Écriture sainte. Ouvrage approuvé par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et par Mgr l'évêque de Metz. 3e édit. Paris, librairie de Parent-Desbarres, rue Cassette, 28, 1860.

L'auteur de ce livre, M. le baron de Gérando, a su, avec un rare bonheur et une patiente habileté, rapprocher et distribuer des textes empruntés aux différents livres des saintes Écritures, et les réunir dans un harmonieux ensemble.

Deux prélats d'une éminente piété ayant donné à cette œuvre de foi et de zèle l'approbation la plus honorable et la plus complète, un sentiment de haute convenance, que l'on comprendra sans peine, ne nous permet pas de rien ajouter à ce double suffrage, émané d'une source aussi auguste.

La confiante modestie de M. le baron de Gérando nous encourage à hasarder quelques remarques, que nous abandonnons à sa judicieuse appréciation.

L'ouvrage se compose de deux parties. La première renferme un grand nombre de prières, et la seconde des méditations, au nombre de deux cent soixante-quatre. Peut-être eût-il mieux valu entremêler les prières et les méditations, souvent réunir dans un même cadre

et sous un même titre des textes de forme diverse. Ce plan offrirait, ce semble, à la fois plus d'unité et plus de variété; et les méditations seraient plus parfaites, si, au lieu d'être simplement une suite de réflexions, elles présentaient un perpétuel mélange de considérations, d'aspirations et de prières.

Peut-être aussi eût-il été préférable de moins morceler les textes, dans certains endroits, et de conserver dans leur intégrité certains passages, qui, au moyen de quelques retranchements, auraient fourni facilement des méditations toutes faites.

Il n'est pas besoin de dire que ces observations ne portent aucune atteinte au mérite substantiel du livre. Cet ouvrage sera utile à un grand nombre de personnes. Il convient surtout aux chrétiens qui font de la méditation des vérités saintes les prémices de chaque jour, et aux prêtres qui se préparent dans l'oraison à l'oblation de l'auguste sacrifice. Il ne déplaira pas non plus à ces hommes plus éloignés de Dieu, qui demandent moins au texte sacré l'aliment de l'âme que la grandeur de la pensée et la beauté de l'expresssion, et qui admirent la Bible comme un livre d'une éloquence élevée et d'une sublime poésie. Puissent-ils trouver Dieu, sans l'avoir cherché, dans ces pages qui racontent ses miséricordes! C'est le vœu du respectable magistrat, et ce sera la plus douce récompense de ses laborieux loisirs.

Nous exprimons hautement le désir que l'ouvrage de M. le baron de Gérando soit de plus en plus connu et propagé. Les saintes Écritures, lues et méditées, contribueraient fortement à neutraliser tant de principes activement délétères, qui produisent l'affaiblissement de l'esprit chrétien. Elles transportent l'âme au-dessus de cette atmosphère imprégnée de matérialisme, que nous respirons bon gré mal gré; elles donnent de Dieu et de ses perfections l'idée la plus grande que l'esprit de l'homme puisse concevoir; elles rendent présente cette Providence, trop souvent méconnue, qui gouverne le monde, et qui, par des voies mystérieuses, dirige chaque âme vers sa fin surnaturelle. Notre siècle a besoin plus que jamais d'un semblable enseignement. Honneur aux hommes de foi qui lui rappellent le souvenir de ces solennelles vérités!

— *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies; Bulletin de la société orientale de France*. Paris, Duprat; mai 1862.

Ce recueil, dont la publication avait été suspendue depuis un an, vient de reparaître sous la direction de M. Langlois. L'article qui nous a le plus intéressé dans la nouvelle livraison, est celui qui a pour titre : *Le pays de Tanduc et les descendants du Prêtre Jean*. C'est un spécimen d'une édition du texte original français du *Livre de Marc*

Pol, que M. Pauthier se prépare à publier pour la première fois, d'après trois manuscrits inédits de la Bibliothèque impériale de Paris, en l'accompagnant de nombreux commentaires. On y trouve sur le nom et la personne du Prêtre Jean une opinion qui mérite de fixer l'attention des savants. Qu'était-ce que le Prêtre Jean? d'où lui venait son nom? Selon les uns, on appelait ainsi au XIIe et au XIIIe siècles certains rois de l'Inde, de la Tartarie, ou du Cathay, qui professaient un christianisme nestorien. D'autres croyaient y voir le Grand-Négus ou souverain de l'Abyssinie qui était également chrétien. Quelques-uns l'ont identifié avec le Dalaï-Lama ou grand pontife des Mongols et des Kalmouks résidant à Poutala, près de H'Lassa dans le Thibet. Mais, suivant M. Pauthier, le Prêtre Jean n'était autre que le khan de la tribu mongole des Kéraïtes, et il pense qu'on l'a ainsi appelé du nom de Jean qu'il avait reçu au baptême, et des ordres mineurs qui lui furent conférés, selon l'usage observé alors par les missionnaires à l'égard des souverains convertis à la foi. M. Pauthier cite à l'appui de son sentiment le passage suivant d'une lettre de Jean de Monte-Corvo, nommé en 1314 par le pape Clément V, archevêque de Khan-balich (ville du Khân), aujourd'hui Pé-kin, où il résidait depuis 1294. *Quidam rex illius regionis* Georgius, *de secta Nestorianorum Christianorum, qui erat de genere illius Magni Regis, qui dictus fuit* Presbyter Joannes *de India, primo anno quo huc ego veni, mihi adhæsit, et ad veritatem veræ fidei catholicæ per me conversus*, minores ordines *suscepit, mihique celebranti regiis vestibus indutus ministravit..... Qui rex* Georgius *ante sex annos migravit ad Dominum verus Christianus..... Et filius dicti regis vocatur* Joannes *propter nomen meum, et spero in Deo quod ipse imitabitur vestigia patris sui.....* L'induction que M. Pauthier tire de ce passage relativement à l'usage de minorer les souverains convertis et à l'origine du nom de *Prêtre* Jean, parait plausible; mais elle a besoin d'être confirmée encore par de nouvelles données historiques.

— Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts que l'on fait pour mettre à la portée du grand nombre les notions les plus importantes de la science théologique. Sous ce titre : *Jésus-Christ, la question religieuse des temps présents*, M. l'abbé Carney, ancien vicaire-général d'Agen et de Nevers, nous a donné, en français, un traité à peu près complet de l'Incarnation. L'auteur s'attache peut-être un peu trop à réfuter le système de Salvador, qui ne compte plus parmi nous beaucoup d'adeptes, mais son livre renferme des considérations utiles dans tous les temps et dont plusieurs correspondent aux besoins actuels; les lecteurs sérieux le consulteront avec fruit.

— Nous nous empressons d'annoncer le 2e vol. du *Temps pascal*,

par le R. P. dom Prosper Guéranger (in-12. Paris, Vrayet de Surcy). Le nom qui signe ce livre nous dispense d'en faire l'éloge. Nous faisons des vœux pour que l'illustre abbé de Solesmes ait le temps de compléter son œuvre. *L'Année liturgique* restera comme un des beaux monuments dont notre époque sera redevable à la sciense infatigable des nouveaux disciples de saint Benoît.

— L'inauguration du musée Napoléon III, véritable fête pour les antiquaires, est aussi la source des plus exquises jouissances pour les amis de l'art chrétien, auxquels il est enfin donné de contempler à loisir, sans sortir de France, ces vieux maîtres italiens, successeurs de Giotto et précurseurs de Raphaël, si imparfaitement représentés dans les galeries du Louvre. En présence de la nouvelle collection, où se déroule dans son ensemble l'histoire de la peinture en Italie, qui n'éprouvera le besoin de faire plus intime connaissance avec les artistes fameux dont les noms figurent sur le catalogue : Orcagna, Benozzo, Gozzoli, Mesaccio, Fiesole, etc., et avec les écoles dont ils sont sortis : école siennoise et florentine, école ombrienne et lombarde, etc. ? Le meilleur guide qui puisse être proposé, — à prendre ce mot de *guide* dans son acception la plus élevée, — c'est, croyons-nous, l'important ouvrage auquel, après trente années de consciencieuses études, M. A.-F. Rio a mis récemment la dernière main : *De l'Art chrétien*, nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 3 vol. in-8°, Hachette, 1861. Sans doute, il faut le reconnaître, les doctrines de l'estimable auteur sont bien absolues, et il y a là des pages qui sentent encore la lutte après la victoire, et qui dépassent le but, comme il arrive en toute réaction. Mais on trouverait difficilement ailleurs une érudition plus vaste et plus sûre, jointe à un sentiment plus vrai de la haute mission de l'art chrétien.

— Nos lecteurs savent déjà ce que nous pensons d'un estimable recueil qui en est à sa deuxième année : *Revue de l'année religieuse, politique, etc*, par une société d'écrivains ecclésiastiques et laïques, sous la direction de M. F. Duilhé de Saint-Projet. — Paris, J. Lecoffre, et Toulouse, Ed. Privat. lib.-édit. — On est charmé de trouver dans un cadre si restreint le tableau complet du mouvement littéraire de l'année écoulée, de voir chaque chose appréciée généralement en fort bons termes, avec maturité, sagesse, impartialité ; bien qu'on puisse faire ses réserves sur certains détails que nous n'avons pas le loisir de relever ici. Tout le monde lira avec intérêt l'avant-propos de M. Duilhé de Saint-Projet, et la *Question romaine* qu'il a aussi traitée lui-même, aussi bien que la *Revue de droit canonique*, par M. Lamazou ; *Révolution et Empire*, par M. l'abbé Goux ; le *Droit en* 1861,

par M. G. Bressolles, professeur à la Faculté de Toulouse, et de charmantes pages sur des *Ouvrages divers*, signées : *Madame de Marcey*.

— *La Première Aube, ou l'Évangile raconté aux tout petits enfants*, imité de l'anglais par madame O. Delphin-Balleyguier, in-18, Paris, Brunet, 1862. Cet ouvrage, dû à la plume d'une mère chrétienne, est destiné, comme son titre l'annonce, à l'apostolat du foyer, et il nous a paru digne de cette destination.

— *Recherches archéologiques à Eleusis, exécutées dans le cours de l'année* 1860 (*Recueil des Inscriptions*), par François Lenormant. 1 vol. in-8. Paris, 1862, L. Hachette.

L'Académie des Inscriptions vient de faire à cet écrit le plus bienveillant accueil. On y trouvera un nouveau témoignage de l'érudition d'un jeune savant qui poursuit avec distinction, et avec un vrai désintéressement scientifique, la carrière parcourue par son illustre père.

Nous espérons revenir un jour sur cette curieuse publication, ainsi que sur divers ouvrages remarquables auxquels nous ne pouvons aujourd'hui consacrer qu'une simple mention :

Les Espérances de l'Église, par le R. P. Ramière. (1 vol. in-18. — Paris, 1862, R. Ruffet.)

Études sur saint Augustin, son génie, son âme, sa philosophie, par M. l'abbé Flottes. (1 vol. in-8°, 1861. — Montpellier, Seguin; Paris, Durand.)

Histoire de l'Empire romain, par M. Laurentie. (4 vol. in-8°. — Lagny.)

Notre-Dame de France, ou Histoire du culte de la sainte Vierge en France, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, par M. le curé de Saint-Sulpice. (2 vol. in-8° déjà parus. — Plon.)

Études sur l'Irlande contemporaine, par le R. P. Adolphe Perraud, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée-Conception. (2 vol. in-8°. — Douniol.)

Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France, par madame Félicie d'Ayzac. (2 vol. in-8° déjà parus. — Paris, A. Bray.)

H. Mertian.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY et Cᵉ, rue Garancière, 5.

LA

PHILOSOPHIE DE LA FOI[1]

I

Une des accusations formulées le plus habituellement contre les croyances catholiques, c'est qu'elles enlèvent à la raison le gouvernement de l'homme intérieur, pour faire prévaloir en lui des facultés d'un autre ordre. L'imagination, le sentiment, la volonté aveugle, le tempérament même sont souvent assignés comme leurs véritables principes. Or, l'empire que prennent toutes ces puissances secondaires ne peut évidemment que compromettre celui de l'intelligence, et restreindre de plus en plus la liberté de la pensée.

Écoutons d'abord ceux qui rapportent notre foi religieuse à l'influence exercée par l'imagination. De tout temps, nous disent-ils, l'homme a été porté à matérialiser, à personnifier les choses invisibles. Tout ce qu'il conçoit, il lui donne facilement un corps et une âme; il lui prête en quelque sorte sa propre vie, et demande à se le représenter sous une figure humaine. C'est ainsi que les forces cachées de la nature s'étaient transformées, pour les anciens, en autant de divinités faites à notre image. Partout où ils saisissaient une action occulte, ils avaient placé un être mystérieux. Le monde était peuplé de faunes, de nymphes, de sylphes, de satyres ; les fontaines avaient leurs naïades, les bois leurs dryades, les

[1] Extrait d'un travail plus étendu, encore inédit.

mers leurs tritons et leurs sirènes. Toutes ces créations fantastiques n'attestaient qu'une chose, le besoin intime que l'homme éprouve de revêtir d'une forme sensible l'objet de son culte. Plus tard, les anges et les démons remplacèrent les divinités de l'Olympe et celles du Tartare, sans cesser d'offrir un aliment à la curiosité, une satisfaction à la soif du merveilleux.

Quant au philosophe, on nous assure qu'il ne voit en tout cela qu'une chose ; l'idée de la Providence, prenant dans l'esprit humain des proportions et des allures diverses, devenant, selon les époques et le milieu qu'elle traverse, ou un être mythologique, ou un intermédiaire avoué par l'orthodoxie ; demi-dieu à Athènes, ange à Jérusalem et en Chaldée, éon à Alexandrie et chez les gnostiques, génie ou lutin pour les sorciers du moyen âge, *esprit* pour quelques expérimentateurs trop crédules de nos jours. Sous toutes ces enveloppes se cache cependant une réalité sérieuse, à savoir la présence et l'action d'une force qui échappe à nos sens. Mais le tort de la foi est de s'attacher au symbole et de négliger la réalité ; elle est le fait de l'imagination, non de l'intelligence. Aussi l'âge de la science est-il mortel pour elle ; à mesure que la raison domine, le règne des anciennes croyances diminue ; il tend de plus en plus à disparaître du monde.

Voilà des assertions très-accréditées ; pour les retrouver avec plus ou moins de développements, il suffit d'ouvrir, à peu près au hasard, un des nombreux ouvrages contemporains de philosophie religieuse. Celles que nous allons rapporter maintenant ne sont ni moins répandues, ni moins favorablement accueillies.

L'humanité, nous dit-on, porte en elle-même un désir inné d'entrer en commerce avec l'invisible. C'est peu pour elle de connaître Dieu, elle veut le sentir; il ne lui suffit pas de l'adorer, mais elle aspire à se rencontrer avec lui dans une communion étroite. Aussi a-t-elle une facilité étonnante à accepter des rapports tout différents de ceux que fournit la nature. Quiconque promet de lui montrer Dieu flatte son orgueil, quiconque lui révèle les secrets de l'obscur avenir comble le

plus cher de ses vœux; or, nul n'ignore combien on se persuade aisément ce que l'on souhaite vivement. C'est l'amour qui engendre la foi; le sentiment détermine les croyances.

« Le principe de la foi, dit M. Charles de Rémusat (parlant des protestants et de tous ceux qui ont subi l'influence anglo-germanique), n'est ni l'adhésion à l'autorité visible d'une tradition sociale ou littéraire, ni le besoin de donner une forme sensible à la conception métaphysique de la Divinité, c'est bien plutôt un sentiment implanté ou développé soigneusement dans leur âme; c'est une conscience acquise de l'état contradictoire de notre nature intérieure, également incapable de renoncer et de revenir au bien, convaincue et désespérée de son impuissance, séparée de Dieu par un obstacle invincible, si Dieu ne le détruit lui-même, irrésistiblement ramenée à la recherche d'une réconciliation et d'un médiateur, appelée enfin par le sentiment de sa perte et par les promesses de la révélation à se reposer de son salut sur un divin Sauveur, et transformée en une autre elle-même comme par l'effet d'une naissance nouvelle[1]. » Ce sentiment conduit, d'après le même écrivain, à une religion toute subjective, à peu près indépendante de la réalité. Il ajoute, il est vrai, qu'en France la raison a une part plus large dans notre foi; mais la plupart des rationalistes sont loin de nous reconnaître le même privilége. M. Damiron, dont une mort subite brisait dernièrement la brillante carrière, a fait un discours entier pour prouver que la différence entre la raison et la foi est celle-là même qui existe entre l'intelligence et le sentiment. Presque tous les philosophes de cette école rapportent nos croyances à un instinct primordial, à un mouvement spontané et irréfléchi de l'âme; l'infini, saisi par la raison, donne la conception philosophique de Dieu, c'est-à-dire la vérité pure; saisi par le cœur et par une sorte de sens intérieur aveugle, il donne la vérité sous une forme altérée et symbolique. La révélation et les religions positives puisent là leur naissance, et l'acceptation que fait l'homme de toutes ces choses constitue sa foi.

[1] Des controverses en Angleterre. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1859.)

Faut-il s'étonner après cela d'entendre dire que la volonté, une volonté sans motifs raisonnables, en est seule le principe? La foi n'est, aux yeux de plusieurs, qu'un entêtement traditionnel, résultat d'une confiance aveugle dans le passé, d'un parti pris auquel on s'attache immodérément, parfois même, peut-être, d'un esprit naturellement rétrograde et réactionnaire qui se défie du progrès et se tient sur la défensive par rapport à tout ce qui est de date moderne. C'est, ajoute-t-on, une foi très-sérieuse, très-répandue, très-efficace que la foi *volontaire*, et, à ne considérer que les faits, c'est un des principes les plus actifs et les plus puissants, non-seulement de l'esprit humain, mais de toute la nature humaine [1].

Enfin, il n'est pas rare aujourd'hui de faire des croyances religieuses une affaire de tempérament, de constitution ou de climat. Nous avons lu dans M. Renan que telle race était prédestinée au monothéisme, telle autre au polythéisme, que le désert enseigne qu'il n'y a qu'un seul Dieu, tandis que les riants paysages de la Grèce et le beau ciel de l'Italie en révèlent à l'homme une multitude. Les faits ne sont pas toujours d'accord avec la théorie, mais qu'importe? D'autres, poussant un peu plus loin, n'auront pas de peine à trouver la raison des divergences qui se manifestent parmi nous dans les idées. Si tel homme est croyant, c'est à son organisation qu'il faut l'attribuer; si tel autre ne l'est pas, c'est que son humeur, sa manière d'être, sa nature sont antipathiques au christianisme. Dans les veines du premier coule un sang moins impétueux, c'est une âme méditative, rêveuse, mélancolique et naturellement religieuse; l'autre est âpre à la piété, rebelle à l'enseignement; esprit indépendant et libre, il ne peut se plier à la foi : voilà tout le mystère.

Et c'est ainsi que s'explique, au dire de nos adversaires, tout ce qui reste encore parmi nous de croyances positives. Des femmes dominées par l'imagination ou par la sensibilité nerveuse, quelques hommes simples ou enthousiastes, asser-

[1] Cf. M. Charles de Rémusat. *La théologie critique.* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1862.)

vis à de vieux préjugés, suivant en aveugles une tradition sucée avec le lait, ou bien encore des âmes éprises de la beauté d'une morale à laquelle rien n'est comparable dans les œuvres humaines, tels sont ceux qui croient. Quant aux esprits vraiment sérieux, qui cherchent la vérité pour elle-même, avec le calme d'une raison désintéressée et l'indépendance d'une critique impartiale, ceux-là ne peuvent plus être chrétiens, du moins comme on l'entendait autrefois, car, pour croire, il leur faudrait renoncer à se conduire par l'intelligence et faire prévaloir en eux-mêmes les facultés inférieures.

Nous ne pouvons en douter, l'obstacle à la foi, pour un grand nombre, est la disposition que j'énonce en ce moment, c'est-à-dire quelqu'une de ces idées passées chez eux à l'état de conviction inébranlable. Hommes d'ailleurs sincères, mais qui se sont laissé égarer par une aveugle confiance en des guides trompeurs; esprits développés sur tout le reste, mais dont l'instruction religieuse présente de déplorables lacunes, comblées seulement par les préjugés à la mode. Nous serions heureux de redresser des notions depuis longtemps faussées ou obscurcies, de ramener enfin la question à ses véritables termes.

II

Pour faire évanouir toutes les difficultés dont nous venons de faire l'énumération, il suffit de restituer à la foi son véritable caractère, et de revendiquer pour elle le bénefice d'une définition exacte.

Qu'est-ce que la foi, je ne dis pas dans le sens vulgaire du mot, car on en abuse étrangement aujourd'hui, mais au sens chrétien et catholique, la foi telle qu'on l'a toujours entendue parmi nous, telle que la conçoivent et la conservent encore les hommes sincèrement et sérieusement religieux? Quand nous la rencontrons dans ce milieu, le seul qu'elle avoue, nous apparaît-elle comme un entraînement de l'imagination, comme une affaire de tempérament ou d'excitation

nerveuse? Les Augustin et les Thomas d'Aquin, les Bossuet et les Descartes, les Newton et les Leibnitz étaient-ils le jouet de leur propre enthousiasme? leur foi était-elle le produit de quelque faculté exaltée?

Je sais qu'on essaye de nous enlever quelques-uns de ces grands hommes. On voudrait bien les transformer en précurseurs du rationalisme, comme on a tenté de le faire dernièrement pour de Maistre lui-même. Mais c'est en vain qu'une critique naturellement partiale fait grand bruit de quelques phrases jetées çà et là, dont elle force le sens pour en tirer le scepticisme. La conduite et les écrits de ces hommes supérieurs protestent contre les efforts téméraires qui iraient à les travestir en hypocrites, et à faire de leur vie entière la plus ignoble comédie.

Le siége de la foi n'est ni dans les sens, ni dans l'imagination, ni même dans la volonté. La foi est une conviction, et, à ce titre, elle réside dans l'intelligence. Elle est une adhésion, et la faculté qui adhère ne saurait être aucune de celles qu'on met en avant; l'esprit seul est capable de cet acte, il l'accomplit seul, alors même qu'il se trompe en cédant à ses préjugés ou à une pression extérieure.

Nulle hésitation n'est possible à cet égard : la faculté qui dans l'homme dit *credo*, c'est la même qui dit en lui *cogito*; *croire* et *penser* sont deux opérations qui émanent du même principe; elles révèlent, non pas deux puissances distinctes de l'âme, mais deux opérations de la même puissance, deux rapports divers dans lesquels l'esprit peut se trouver avec la vérité.

Parfois, en effet, elle lui apparaît directement, elle brille de son propre éclat sans intermédiaire étranger; alors, ce n'est pas la foi, c'est l'intuition. Souvent aussi, elle se manifeste, non en elle-même, mais dans un milieu qu'on appelle le témoignage; et, si cet intermédiaire est sûr, l'adhésion ne sera ni moins ferme, ni moins infaillible que dans le premier cas. Supposons que l'esprit s'égare, son acte ne change pas pour cela de nature. En présence d'un témoignage accepté légèrement, sans garanties et sans contrôle,

l'adhésion qui se produit est toujours celle de l'intelligence. On peut lui reprocher d'agir imprudemment, mais on ne saurait dire qu'elle n'agit plus et que c'est une autre opération qui se substitue à la sienne.

J'insiste sur ce principe, parce qu'il n'est point d'obscurités qu'on n'ait cherché à y répandre. J'ai lu en vingt endroits que la foi est dans l'âme une faculté à part, à peu près comme le *sens esthétique*, comme l'instinct musical ou comme certaines dispositions favorables à la poésie. A force d'être répétées, ces assertions prennent de la consistance; elles finissent par passer à l'état de chose jugée. Faute de rétablir les faits, nous laissons creuser de plus en plus une séparation imaginaire entre la raison et la foi. On s'accoutume à les regarder comme deux facultés donnant naissance à deux ordres de phénomènes totalement distincts et qui n'ont rien de commun; leurs causes, loin d'être solidaires, semblent avoir des intérêts opposés; enfin, on proclame comme définitivement accompli un irremédiable divorce.

Or, ce divorce, s'il pouvait exister, briserait l'unité de l'homme lui-même, puisqu'il romprait celle de son intelligence. Il faut dire, tout au contraire, que croire aussi bien que voir est un acte de la raison. La raison, il est vrai, n'obéit pas alors à sa lumière propre et à son expérience personnelle toutes seules, mais en acceptant une lumière étrangère, elle la contrôle; en admettant une expérience venue du dehors, elle a soin d'en vérifier la valeur. Si c'est là sortir de sa sphère, il faut que la raison se renferme exclusivement dans le cercle étroit des connaissances qu'elle peut atteindre sans recourir au témoignage; toute l'histoire lui échappe comme aussi la meilleure partie des sciences naturelles; je ne sais pas même si, en y regardant de près, on ne devrait pas absolument lui contester le droit de s'exercer sur les choses extérieures; les vérités d'une évidence mathématique et les faits de conscience resteraient alors seuls de son domaine.

Le caractère surnaturel de nos croyances ne change rien à cette condition qui leur est essentielle. Quelle que soit l'influence de la grâce sur l'homme, elle ne fait point que son

adhésion procède d'ailleurs que de son esprit, ni que ses convictions résident ailleurs que dans son intelligence. Fénelon s'inscrivait en faux contre ceux qui, de son temps, remettaient en doute cette vérité : « Si on supposait, dit-il, que la foi vient aux hommes par le cœur sans l'esprit, par un instinct aveugle de grâce sans un raisonnable discernement de l'autorité à laquelle on se soumet pour croire les mystères, on courrait risque de faire du christianisme un fanatisme et des chrétiens des enthousiastes. Rien ne serait plus dangereux pour le bon ordre et pour le repos du genre humain, rien ne peut rendre la religion plus méprisable et plus odieuse[1]. »

La foi appartient donc essentiellement à l'esprit. Elle est le ferme assentiment qu'il donne aux vérités manifestées par le ciel et proposées par l'organe infaillible établi pour cela sur la terre. Cet assentiment a son objet déterminé, c'est-à-dire tout ce qui qui est contenu dans la révélation et interprété authentiquement par l'Église. Il a son motif propre, à savoir la véracité divine : Dieu est inaccessible à l'erreur, il ne saurait nous y induire, nous devons nous en rapporter à sa parole.

Mais, en outre, il a aussi ses motifs de crédibilité. Ceux-ci n'entrent pas dans l'acte de foi, ils en sont les préliminaires ; ce sont eux qui établissent le fait de la révélation, et par conséquent la nécessité de croire. Ils conduisent l'homme comme par la main jusque sous le vestibule du temple, ils lui montrent l'obligation d'en franchir le seuil ; toutefois ils ne vont pas plus avant, simples introducteurs, ils se contentent d'ouvrir la porte : quand l'esprit pénètre dans les profondeurs du sanctuaire, ce n'est plus alors sur eux qu'il s'appuie ; rien d'humain ne le soutient désormais, mais uniquement l'infaillibilité de Dieu lui-même.

En d'autres termes, la démonstration chrétienne me dit avec une pleine certitude : Dieu s'est fait entendre, donc il faut croire. Si, d'après les preuves qu'elle m'apporte, je suis convaincu que Dieu a parlé, c'est sans doute un pas important, ce n'est point encore la foi. La foi commence quand

[1] Fénel., *Lettre V, sur la Religion.*

j'accepte cette parole et que j'en fais la règle de mes pensées; alors je crois véritablement, et alors aussi le motif immédiat de ma conviction, c'est l'autorité suprême que je reconnais à la parole divine.

Mais, me dit-on, ceci s'accomplit librement. L'acte de foi est donc le fait de la volonté et non de l'intelligence.

Certes, je suis loin de prétendre que la volonté n'a aucune influence sur sa production, car ce serait lui enlever tout mérite. L'homme croit librement, et c'est pour cela qu'il croit salutairement[1]. Mais, si la volonté commande l'acte de foi, ce n'est pas d'elle qu'il jaillit comme de sa source.

Comment faire comprendre le mystère de cette conception merveilleuse qui s'accomplit au sein de l'âme humaine? Deux facultés y concourent, l'une comme principe déterminant, l'autre comme principe générateur. La première fournit son consentement, l'autre apporte sa fécondité. Et c'est sous leur action combinée que se développe ce germe venu du ciel, qui dormait auparavant dans les profondeurs de la conscience; l'acte de foi naît alors sous la triple influence de Dieu qui l'inspire, de l'intelligence qui le produit et de la volonté qui l'ordonne.

Quand la vérité se révèle à nous radieuse et sans nuages, l'esprit se sent porté à courir au-devant d'elle et à l'embrasser étroitement, à moins qu'une passion contraire ne l'agite ou ne l'enchaîne. Il y a des cas où cette tendance de l'esprit est irrésistible, c'est lorsque le vrai lui apparaît directement et avec une entière clarté. La volonté essayerait vainement de s'interposer entre ce foyer de lumière et l'âme qui en reçoit l'impression. Mais si le rayonnement est moins fort et moins direct, l'influence du libre arbitre commence à se faire sentir; tantôt elle ternit le cristal de l'intelligence en y répandant les ombres et les préjugés, tantôt elle y jette le trouble et empêche que cette surface agitée puisse réfléchir les réalités qui voudraient s'y peindre. Un esprit préoccupé, troublé, ne

[1] Libere moventur in Deum credentes vera esse quæ divinitus revelata sunt. (*Conc. Trid.* Sess. VI, c. 6.)

saisit plus la vérité qui se présente; souvent aussi il ne la reconnaît pas, parce qu'il ne veut pas la voir. Ainsi bien des fois l'homme repousse une accablante certitude qui entrave ses desseins et renverse ses espérances.

L'incrédulité est encore plus fréquente et plus facile quand il s'agit de réalités d'un autre ordre. Car l'invisible a beau se révéler par des manifestations certaines, les sens qui ne l'atteignent pas immédiatement s'obstinent à douter. L'existence de l'âme, sa spiritualité sont assurément de ces vérités premières dont l'homme qui réfléchit acquiert l'évidence. Cette perception si claire a-t-elle empêché le matérialisme d'être de tous les siècles ?

Il n'y a donc point contradiction entre ces deux propriétés que nous revendiquons pour nos croyances. Nous disons : la foi est libre, et pourtant la foi repose sur l'évidence; elle a des démonstrations auxquelles il ne manque rien pour produire une conviction entière ; et cependant l'esprit mis en présence de ces clartés peut en repousser l'éclat et leur refuser son assentiment; croire est un acte qui relève, non pas, comme le prétendent les rationalistes, des instincts aveugles et des facultés secondaires de l'homme, mais de ce qu'il y a en lui de plus noble et de plus éclairé, la volonté et l'intelligence.

III

A la fin de l'article consacré au mot *Foi* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, je lis ce qui suit :

« La foi a besoin de motifs pris en nous et dans les lois de notre nature intellectuelle; elle doit jaillir comme une source d'eau vive du fond de notre âme, au lieu de venir seulement du dehors comme un fardeau imposé par une main étrangère. »

Nous sommes d'accord avec l'auteur de l'article[1], s'il n'a voulu écarter que des croyances purement impersonnelles et

[1] M. Franck.

qui seraient bâties sur le vide. Il est clair que la foi, pour être sérieuse, ne saurait demeurer comme à fleur de terre, mais qu'elle doit plonger dans l'intelligence ces fortes et puissantes racines qui la rendront inébranlable. Ceci suppose que, tout en étant surnaturelle, elle est néanmoins greffée sur les principes qui forment le fond de notre esprit ; que, malgré son origine supérieure à la raison, elle se soude à tout ce qu'il y a en nous de raisonnable ; non-seulement elle doit être en harmonie avec les lois de la pensée, mais il faut qu'étant donnés certains faits extérieurs, elle devienne une conséquence logique de ces lois.

L'être intelligent n'accorde pas sans motif son assentiment à une doctrine. Et le seul motif solide, la seule raison dernière de notre adhésion, c'est l'évidence. Tout ce qui n'est pas évident, ou en soi-même ou dans ses preuves, ne saurait fixer les incertitudes de l'esprit ni produire une légitime conviction. Voilà ce que nous disent les philosophes ; et nous adoptons volontiers leur point de départ.

Qu'est-ce donc que cette évidence qui a la force de subjuguer les esprits, qui se révèle comme le seul fond solide sur lequel ils puissent construire, comme les seules assises inébranlables en état de porter sans faiblir l'édifice de leurs croyances ?

Plotin a dit : « Le beau est la splendeur du vrai. » Nous pourrions dire de même : L'évidence est un certain éclat de la vérité brillant aux yeux de l'esprit, se manifestant à eux de telle sorte qu'elle se fait aisément reconnaître, si ce n'est qu'ils veuillent s'aveugler eux-mêmes ou se détourner obstinément de sa lumière.

Elle a pourtant, nous l'avons vu, des degrés divers.

Quelquefois elle est si vive qu'elle exclut jusqu'à la possibilité du doute. Une telle évidence ne doit point être cherchée dans les motifs de la foi, elle lui enlèverait son mérite. Mais immédiatement au-dessous de celle-là, il en est une autre qui, sans priver l'homme de sa liberté, lui ôte cependant le droit de nier ou d'hésiter, parce que l'un ou l'autre de ces partis serait également déraisonnable.

Telle est l'évidence que nous revendiquons pour les preuves de nos croyances [1].

Quand elle vient à luire dans une âme qui n'est ni prévenue ni distraite, elle la pénètre doucement comme le rayon de soleil traverse un verre bien pur, elle la rend elle-même lumineuse et y produit cette heureuse assurance dans la possession du vrai qui s'appelle la certitude.

Hélas ! cette possession devient de plus en plus rare parmi nous. Le grand nombre l'a perdue, même dans les questions les plus importantes de la vie. Quelques-uns, après avoir longtemps couru à sa recherche, ont fini par en désespérer et l'ont proclamée impossible. Kant et Jouffroy, en suscitant un difficile problème, ont voulu étendre cette impossibilité à toutes les branches de la science humaine. Aujourd'hui, le plus souvent, on restreint le scepticisme à ce qui concerne la foi. Nous avons des hommes qui se plaisent à épaissir les nuages sous lesquels se dérobe un avenir qu'ils finissent par regarder comme impénétrable. Ils nous disent qu'il est inutile de sonder ces mystères, que les questions formidables qui se dressent devant nous dépassent notre portée et se refusent à toute solution. Au lieu de poursuivre sans cesse une vérité sur laquelle nous n'avons aucune prise, il est plus sage, pensent-ils, d'accepter notre ignorance et de nous résigner à nos incertitudes. Et c'est là que s'arrêtent ces hardis investigateurs, qui semblaient vouloir tout soumettre à leur contrôle. Le mouvement de la libre pensée, qui se trouvait à l'étroit dans le cercle tracé par l'orthodoxie, aboutit à se renfermer lui-même dans des limites auxquelles on ne se résigne

[1] C'est celle que Suarez appelle *l'évidence de crédibilité*, et qu'il réclame pour que l'acte de foi soit vrai et parfait :

Existimo nullum hominem præbere verum et perfectum assensum fidei, nisi prius aliquo modo assequatur vel participet hanc evidentiam credibilitatis. Convincor autem ratione supra facta, quod judicium credibilitatis debet esse certum ut ad fidem certam et indubitatam inducat. Namque si quis potest prudenter dubitare vel formidare de credibilitate objecti, poterit etiam de ipsa fide dubitare aut formidare, et ita non erit fides perfecta et christiana ; judicium autem credibilitatis non potest esse certum nisi sit evidens, ut supra etiam ostendi. Ergo in quocumque vere credente debet supponi tale judicium. (Suarez, *De fide*, Disp. IV, sect. 5.)

pas sans déchoir. Des doutes, des hésitations, voilà ce qu'il substitue à la jouissance tranquille de la vérité.

Pourtant la certitude seule fait le bonheur de la vie. Supposez qu'elle vienne à être ébranlée dans les rapports de l'amitié et de la famille, avec le doute y pénétreront aussitôt toutes les angoisses; la joie sera compromise au fond des cœurs aussi longtemps que la sécurité en sera bannie. De toutes les certitudes, la plus nécessaire à l'homme est celle qui concerne sa destinée, celle qui donne un but à sa vie, une explication à sa nature, une satisfaction aux besoins de son cœur, en un mot celle qui fournit une solution à la question religieuse. Serait-ce la seule qui fût placée hors de notre portée, et la Providence n'aurait-elle donné à la raison aucun moyen de l'atteindre?

Quand il s'agit d'amener l'homme à croire, la compétence de la raison doit être considérée à un double point de vue : d'abord en ce qui touche aux preuves de la religion, ensuite en ce qui concerne la matière même de la foi.

Les démonstrations de la divinité du christianisme sont certainement de son ressort. C'est à notre esprit qu'elles s'adressent directement ; aussi bien elles renferment tout ce qu'il faut pour le convaincre.

A-t-il paru sur la terre, il y a dix-huit cents ans, un homme appelé Jésus-Christ? cet homme s'est-il donné comme le Fils de Dieu et l'a-t-il montré par ses œuvres? a-t-il doté le monde d'une doctrine et d'une religion incomparablement supérieures à tout ce que les philosophes avaient inventé de plus sublime? cette doctrine et cette religion ont-elles fait leurs preuves et par les miracles qui ont accompagné leur apparition, et par le témoignage d'innombrables martyrs qui les ont signées de leur sang, et par leur triomphe prodigieux sur les passions et sur les préjugés séculaires, et par la transformation profonde qu'elles ont opérée dans l'humanité, et par cette puissance de durée qui les fait survivre à tous les systèmes, résister à toutes les persécutions, demeurer debout au milieu de toutes les ruines? Ces questions et autres semblables peuvent et doivent être abordées de front par tout

philosophe digne de ce nom. Une étude sérieuse et entreprise de bonne foi ne peut manquer, Dieu aidant, d'aboutir à une conviction absolue. C'est ici que règne l'*évidence de crédibilité* dont parle Suarez.

Mais, en outre, l'objet même de la foi est-il essentiellement d'une nature telle que jamais, même sous un autre aspect, nous ne puissons en avoir l'intelligence?

Dieu existe : voilà une vérité non pas seulement philosophique, mais encore religieuse. Elle appartient tout ensemble et à la science et à la foi; à la religion naturelle, dont elle est la base, et à la religion surnaturelle, qui en fait le premier article de son symbole. Or, tant que nous la considérons comme un dogme rationnel, l'évidence la plus éclatante l'environne. Car, si la réalité du monde physique est certaine, à cause du témoignage des sens, la réalité d'un premier principe, infini, cause universelle de toutes choses, ne l'est pas moins, en vertu de la triple déposition du monde extérieur, de l'humanité et des idées les plus profondément gravées dans notre nature. S'il y a des hommes qui la rejettent, ce n'est qu'en mentant à leur propre évidence, comme ceux-là contredisent leur conscience qui nient leur âme et sa distinction d'avec le corps.

Il y a donc sur l'existence de Dieu deux assertionsdistinctes, l'une qui est celle du philosophe, l'autre qui est celle du chrétien. Pourront-elles exister simultanément dans le même homme? la foi n'est-elle pas une connaissance énigmatique, qui admet ce qu'elle ne voit pas, qui croit à des réalités dont la lumière naturelle ne lui donne pas l'expérience[1]?

Je réponds que les deux actes dont nous parlons n'ont rien d'incompatible, parce qu'ils s'accomplissent dans des sphères différentes, et qu'ils n'ont ni le même principe, ni le même objet formel. Le Dieu dont j'admets l'existence par ma raison naturelle, c'est celui qui m'est apparu dans mes réflexions comme la source nécessaire de tout ce qui est, et comme la

[1] Quid est fides nisi credere quod non vides? (*S. Aug.* tract. 40, *in Joan.*, n. 9.) Quod creditur non videtur. (*Id.*, tract. 79, n. 1.)

lumière intérieure qui éclaire ma pensée; je le salue au nom de l'intelligence qu'il m'a donnée, je reconnais la trace de sa main dans chacune de ses œuvres, par là je m'élève à concevoir quelque idée grossière et imparfaite de sa nature. Mais le Dieu que je confesse en vertu de la foi, c'est celui qui s'est révélé dans les Écritures ; je crois en lui, non point parce que je le conçois ou que je le démontre, mais parce qu'il a parlé et qu'il est entré en commerce avec l'humanité par une voie surnaturelle ; ma foi l'embrasse tel qu'il se dépeint lui-même, et non tel que je le puis comprendre ; elle l'adore sur le témoignage qu'il s'est rendu, non sur celui que lui rend ma conscience. Ainsi considéré, Dieu est obscur, l'opération par laquelle je le saisis est une opération de grâce; le motif de mon adhésion doit être cherché dans l'autorité et non dans les lumières qui me sont propres[1].

Ce qui s'oppose à la foi, c'est la vision, ou la connaissance intuitive, mais non pas cette connaissance ou cette vision abstraite que possède la science humaine et qui n'enlève ni à l'objet son obscurité, ni à l'esprit sa liberté. L'obscurité n'a point disparu, car c'est toujours l'énigme et non la vision face à face. Quant à la liberté, écoutons le cardinal de Lugo ; « On objecte, dit-il, que l'adhésion de la foi doit être libre, qu'elle ne le sera pas si l'objet est connu d'une manière évidente... La réponse est facile après ce que nous avons dit : L'acte de foi demeure libre; car, quoique l'esprit soit d'ailleurs obligé de donner son assentiment à l'objet, il n'est jamais nécessité à le croire par le motif de la révélation divine ; et cela suffit pour que l'acte de foi soit libre, non en lui-même, mais dans sa cause, à savoir la volonté qui le commande[2]. »

[1] Quod intelligimus debemus rationi, quod credimus auctoritati. (S. Aug., *De utilit. cred.*, c. XI, n. 25.)

[2] Objiciunt quia assensus fidei debet esse liber, quando autem objectum evidenter constat, non assentitur libere intellectus sed ex necessitate; ergo non erit assensus fidei. Ad hoc facile respondetur ex dictis actum fidei semper esse liberum, quia licet aliunde necessitetur intellectus ad assentiedum illi objecto, nunquam tamen necessitatur ad credendum illud ex motivo revelationis divinæ, quod sufficit ut actus fidei liber sit, non quidem in se, sed in causa, nempe in voluntate imperante. (De Lugo. *De virtut. fid.* Disp. 2. sect. 2.)

Suarez[1] et un grand nombre de théologiens du premier ordre admettent également cette coexistence de la foi et de la science par rapport à la même matière. Ils montrent que l'une ne nuit pas à l'autre, que leurs affirmations s'accordent sans se confondre. Nous n'empêcherons donc point nos adversaires de dire avec M. Jules Simon :

« Je crois, par les seules lumières de la raison, que Dieu est mon créateur, je crois que pendant cette vie je remplis sous ses yeux la tâche qu'il m'a donnée, et je crois qu'il m'attend au terme de la vie pour me récompenser ou pour me punir[2]. »

Loin de rien retrancher à ce symbole, nous pourrions y ajouter plusieurs articles. Car s'il y a une loi morale écrite au fond de l'âme, il y a aussi une certaine religion dont les dogmes y ont été gravés. Plusieurs sont faciles à lire, par exemple l'existence de la vie future, la nécessité de l'adoration et de la prière. D'autres ne se déchiffrent qu'avec plus d'efforts et nous laissent, même lorsqu'on les a compris, dans un vague pénible. Y a-t-il une expiation pour le péché? quelle est la nature des peines et des récompenses de l'autre vie?... En vain demanderez-vous à l'étude de l'âme une réponse claire et catégorique sur de semblables questions. Ses données ne s'étendent pas jusque-là, et c'est ce qui fait l'impuissance de la philosophie. Elle a beau chercher ; en dehors de certaines limites, elle ne trouve plus rien. Réduite à confesser son ignorance, elle ne devrait pas du moins se donner le tort de repousser la lumière qui lui vient par une autre voie.

Ce n'est pas le lieu de traiter des rapports de la religion naturelle avec la religion surnaturelle. Quelques écrivains catholiques ont nié la première, perce qu'ils la trouvaient pauvre, dénuée, manquant presque du nécessaire. Il ne leur semblait pas que le petit nombre de vérités écrites dans la conscience humaine avec tant de lacunes, et souvent en caractères si obscurs, pût constituer une religion. En cela nos richesses nous trompent. Accoutumés que nous sommes à

[1] Cf. Suarez, *De fide*. Disp. III, sect. 9.
[2] *La relig. nat.* p. 29.

cette abondance de lumières que la révélation a répandues, à cette profusion d'institutions saintes et de moyens de salut dont nous a dotés le christianisme, nous pouvons à peine nous faire à l'idée de cette pénurie où l'homme aurait vécu s'il avait été réduit à ses seules ressources. Pourtant Dieu aurait pu le laisser à sa propre indigence. Il importe de le redire, quoique peut-être il en coûte à notre orgueil de l'avouer; cette vérité sera utile soit pour nous faire comprendre à nous-mêmes nos obligations envers la révélation divine, soit pour ôter à nos adversaires tout lieu de prétendre qu'en exaltant l'ordre surnaturel, nous méconnaissons, nous amoindrissons les forces de la nature.

La nécessité d'embrasser une autre foi que celle dont nous trouvons les éléments en nous-même ne vient donc pas de l'insuffisance absolue de celle-ci, mais bien de son insuffisance relative. Si Dieu n'a pas parlé, s'il n'a pas élevé l'homme au-dessus de lui-même, contentons-nous d'être philosophes, attachons-nous exclusivement à la religion naturelle, à la bonne heure! Mais si tout proclame que le Créateur a voulu davantage, s'il nous a fait une destinée plus haute et des obligations plus étendues, qui sommes-nous pour vouloir briser l'harmonie de ses desseins, et pour substituer à sa volonté bienveillante notre volonté lâche ou perverse?

IV

Les rationalistes ont ici une réponse toute prête. Il y a contradiction, disent-ils, entre le principe même de la philosophie et celui de la foi aux vérités révélées. En effet, le premier axiome en philosophie, c'est de n'admettre que ce que l'on perçoit clairement; or, la matière de la foi est essentiellement obscure; il faut croire ce que l'on ne voit pas, et, si jamais l'intelligence en est promise, c'est comme le résultat de la foi et non comme son préliminaire.

Ici, une foule d'hommes abusés s'éloignent de nous. Ils ont tant entendu répéter que nos croyances supposent la non-

évidence de leur objet ! Eux, au contraire, ils sont décidés à ne se conduire en tout que d'après l'évidence. Tel est à leurs yeux le privilége et la loi de l'être raisonnable ; c'est son droit comme son devoir ; autrement il accepte un joug humiliant, il se laisse enchaîner, abdique sa liberté naturelle et ne marche plus qu'en aveugle.

Il y a ici un profond, un déplorable malentendu.

Oui, une saine philosophie exige l'évidence, mais celle dont l'objet est susceptible. Outre l'évidence d'intuition, il y a encore l'évidence de démonstration. Et celle-ci à son tour est double, parce que la démonstration a deux procédés différents. Ou bien elle voit, ou bien elle écoute. Elle voit par les idées, et c'est ainsi qu'analysant les premiers principes, elle arrive à conquérir d'autres vérités qui y étaient contenues. Elle entend par le témoignage, et c'est ainsi que l'homme, sortant de lui-même, parvient à la connaissance des faits qui ne se sont point passés sous ses yeux. Ces faits sont évidents, sans doute, mais de quelle manière ? Est-ce en rentrant en lui-même que l'homme les apprend comme par un récit de sa propre conscience ? Il aurait beau se renfermer éternellement dans l'enceinte de sa pensée solitaire, le passé de l'humanité n'y surgirait pas, à moins qu'il n'y ait été préalablement déposé du dehors par l'étude de l'histoire.

Mais l'humanité a parlé. Elle qui a vu, qui a touché, elle a rendu témoignage ; car elle se survit à elle-même dans une succession non interrompue de générations, sa parole subsiste dans une tradition toujours vivante, comme aussi dans les monuments contemporains des événements qu'ils racontent. Le philosophe regarde, il écoute, et, se recueillant, il dit : L'humanité est croyable, et je dois admettre sans avoir vu. Il est vrai, si je considère la donnée historique en elle-même, je n'en ai pas l'évidence; mais si je la regarde dans le milieu qui me l'apporte, dans l'affirmation qui me la garantit, il ne me reste aucun motif de douter. Je vois les vérités mathématiques ; je crois les vérités historiques ; ce sont deux manières légitimes de savoir. De part et d'autre j'ai la certitude parce que j'ai l'évidence ; ici une évidence d'intuition,

là une évidence de crédibilité ou de démonstration par le témoignage.

Ainsi la vue de l'homme individuel s'allonge, ainsi il justifie son caractère d'être social. S'il se circonscrivait dans les limites de son esprit particulier, s'il n'admettait que ce qu'il a pu contempler de ses yeux ou lire dans sa pensée, à quoi lui servirait d'être membre de ce grand corps qui s'appelle l'humanité? On ne s'avise pas de dire qu'en acceptant la déposition des siècles, il abdique la liberté de son intelligence, que les monuments du passé sont pour lui une entrave, et les annales du genre humain un joug dont il lui faut secouer le fardeau. Pourtant il peut bien se trouver parfois à l'étroit dans ces lignes tracées d'avance. L'invention n'a pas le champ libre devant l'inflexibilité des faits, et l'imagination ne saurait se donner carrière en présence de l'immuable histoire.

Comprenons-le, toute vérité acquise restreint, en un sens, le mouvement de la pensée, car aussitôt deux voies se ferment devant elle, celle du doute et celle des affirmations contraires. L'homme est loin de s'en plaindre partout ailleurs; il se félicite d'autant plus qu'il voit se rétrécir davantage ce champ qui n'est ouvert, après tout, qu'à la liberté de l'ignorance. D'où vient cette singulière exception faite seulement pour le dogme chrétien? La question n'est pas de savoir si, en s'imposant à nous, il mettra des bornes à l'indépendance de nos opinions, mais bien de savoir s'il vient avec tous les caractères du vrai et s'il en élargit pour nous la connaissance.

Parmi les faits que l'humanité a vus, qu'elle rapporte comme témoin, se trouvent les faits religieux, les faits surnaturels. Aucun événement historique n'est environné de tant d'éclat. Les autres sont plus ou moins généralement attestés, ceux-là sont en quelque sorte devenus personnels à tous par la foi. Les autres étaient le plus souvent étrangers, indifférents au grand nombre. Qu'importait aux contemporains de Charlemagne ou de saint Louis qu'il y ait eu autrefois à Rome un fameux capitaine appelé Scipion, ou que le monde ait un instant subi le joug d'un homme illustre nommé Alexandre? La plupart avaient peu à gagner en apprenant ces choses, peu à

perdre s'ils les ignoraient. Mais ce qui les intéressait bien davantage, c'était de savoir si, en vertu de certains événements qu'on leur racontait, chacun d'eux était obligé d'admettre des dogmes strictement formulés, de pratiquer des actes déterminés pour chaque circonstance, et souvent difficiles. Voilà certes quelle était pour tous la question capitale. Nul n'y demeurait étranger, et sans doute, alors comme toujours, le grand nombre se portait à désirer que tout cela fût faux, afin de vivre dans une indépendance plus complète.

D'où vient que, malgré tant d'obstacles, le témoignage a survécu? d'où vient qu'il nous arrive apporté par ces générations mêmes qu'il avait d'abord subjuguées et réduites à l'obéissance? nos devanciers étaient-ils moins jaloux de leur liberté? avaient-ils des passions moins ardentes? S'ils les ont pliées sous le joug d'une doctrine, c'est que cette doctrine leur a paru vraie, et si elle leur a semblé vraie, c'est qu'elle était confirmée par des faits qu'ils ont regardés comme indubitables.

A cela on répond que la critique n'était pas encore née et qu'un souffle de sa bouche aurait suffi pour faire disparaître tout cet échafaudage de démonstrations appuyé seulement sur la crédulité de nos pères. Je ne suis pas de ceux qui font si bon marché des époques précédentes. Le bon sens est de tous les siècles. Et certes le bon sens suffisait pour indiquer la marche à suivre et contrôler la réalité des événements sur lesquels se base la démonstration religieuse. Ce contrôle n'a jamais fait défaut. N'eût-il pas été dans les tendances de l'esprit humain, il devenait pour les chrétiens une nécessité de position vis-à-vis du paganisme et de l'hérésie. D'ailleurs cette critique, dont on fait tant de bruit, quelle découverte sérieuse nous apporte-t-elle? quelles difficultés insolubles a-t-elle soulevées?

Elle a attaqué l'authenticité de nos Livres saints. Eh bien! en acceptant de confiance toutes ses assertions, en nous bornant à user des ressources qu'elle nous laisse, nous reconstruisons encore sans peine toute notre histoire. C'est ainsi que le seul Évangile selon saint Jean et celles des Épîtres de saint Paul que sa lime n'a pu entamer, nous suffiraient pour établir et nos dogmes et les faits de l'Église primitive. Les efforts de la

critique contemporaine, loin d'affaiblir la démonstration chrétienne, ne font que lui donner plus d'éclat et la mettre dans un jour plus brillant. C'est ce que l'on reconnaîtra de plus en plus, à mesure que ces travaux seront appréciés à leur juste valeur.

Il y a des hommes qui pensent éluder l'histoire avec quelques mots. Crédulité, besoin de merveilleux, tendance mystique à retrouver une main cachée partout où l'on voit quelque phénomène insolite, hallucinations individuelles et collectives, voilà leurs moyens d'explication toujours prêts; c'est leur réponse unique à toutes nos preuves. On dirait qu'il y a dans ces mots une puissance magique à laquelle rien ne résiste, capable même de dissoudre le granit sur lequel est assis l'édifice de nos croyances. Pauvre siècle, en vérité, que celui qui, dans ces importantes questions, se paye de solutions chimériques! esprits légers et frivoles, que ceux qui se contentent à si peu de frais et s'endorment dans leur incrédulité, sur la foi d'une critique superficielle! Nous avons ailleurs fait justice de ces folles prétentions. Qu'il suffise ici de rappeler une parole qui, pour nous venir d'une bouche protestante, n'en est pas moins l'expression exacte de la vérité :

« Le philosophe demeure chrétien sans abdiquer, lorsque, au lieu de tergiverser, il a regardé le christianisme en face, comme un fait historique dont la philosophie de l'histoire est tenue de rendre compte, et qu'il s'est convaincu qu'une intervention directe de Dieu dans l'histoire est la seule raison suffisante de ce phénomène[1]. »

V

Le doute méthodique a été, nous dit-on, comme le signal et le premier acte de notre affranchissement intellectuel[2]. Autant on fait gloire à Descartes de l'avoir le premier établi

[1] M. Ch. Secretan, *Recherche de la méthode qui conduit à la vérité*
[2] *Dict. des scienc. phil.* au mot *Doute*.

comme une règle universelle, autant on s'élève avec force contre les défenseurs du dogme et de la tradition, que l'on regarde comme systématiquement hostiles à toute recherche de cette nature. Il semble que la question d'indépendance pour la pensée humaine soit intimement liée à celle-là. Aussi importe-t-il de lever les équivoques et de faire disparaître des conflits de mots trop fréquents en cette matière.

Nous n'entamerons pas une polémique au sujet de Descartes lui-même. Il y a, dans le *Discours sur la méthode,* des expressions susceptibles d'une interprétation plus ou moins large et dont il est difficile de préciser le sens. L'auteur a-t-il véritablement fait table rase de toutes ses convictions, ou s'est-il borné à suspendre *méthodiquement* son jugement, jusqu'à ce qu'il eût trouvé des raisons solides pour se rassurer? en d'autres termes, y a-t-il eu un moment où, de fait, il ne croyait plus à rien, tout en se conformant extérieurement aux exigences de la religion et aux coutumes qu'il trouvait établies autour de lui? ou bien était-ce simplement un doute fictif, hypothétique, n'atteignant pas les profondeurs de la conscience, et demeurant dans les hauteurs toujours sereines de la pure spéculation? Voilà une question fort intéressante sans doute, mais qu'il ne nous est point nécessaire de traiter ici; nous n'avons à nous occuper que des principes et non pas des personnes.

Le doute méthodique tel que nous le concevons, et tel qu'il a son fondement dans la nature, ne consiste pas à remettre réellement en question les vérités dont on avait auparavant la certitude, mais à les étudier comme si l'on n'en était pas convaincu, afin de trouver les bases solides de ces croyances. C'est une suspension volontaire et fictive du jugement, un état provisionnel et momentané, une opération dans laquelle l'esprit se dédouble en quelque sorte lui-même, laissant d'un côté l'homme réel qui continue à croire, à agir comme il le faisait auparavant, et posant d'autre part le philosophe qui veut se rendre compte de tout et n'admet rien sans de bonnes preuves. Ainsi la personne demeure intacte; mais à côté d'elle il y a comme un esprit impersonnel qui en est détaché, et qui

attend pour se décider qu'il ait vu briller les clartés de l'évidence.

Ce doute ainsi expliqué est bien plus ancien que Descartes. Il forme la méthode même de saint Thomas dans sa Somme théologique ; car on sait que chaque question y est d'abord présentée sous une forme dubitative : *An Deus sit, utrum sit infinitus*, *utrum anima humana sit corpus*, etc.; puis viennent les motifs qui peuvent confirmer le doute, et c'est seulement après les avoir pesés et réfutés, que l'esprit se trouve en possession d'une solution certaine. Cette manière de procéder est invariablement suivie par l'Ange de l'école ; ses précurseurs l'avaient déjà connue et constamment employée. Qu'on lise les Commentaires d'Albert le Grand et du Maître des Sentences, le *Sic et non* d'Abailard, ou les traités plus anciens de l'école de saint Victor, de Pierre de Poitiers et de saint Anselme, partout on retrouvera, plus ou moins nettement accusée, la même marche et la même méthode.

A vrai dire, c'est celle de l'esprit humain lui-même, du moment qu'il raisonne. Toute thèse qu'il s'agit de prouver est d'abord considérée comme une proposition dont la vérité est hypothétique, du moins en un certain sens et à un certain point de vue; autrement tout examen libre et sérieux deviendrait impossible, nous n'aurions qu'un jeu d'esprit, une opération insignifiante et un simulacre de démonstration.

Prétendrait-on que les matières religieuses font exception à cette règle ? Autant vaudrait renier toute théologie. En soumettant les articles de la foi à ce contrôle, nous ne faisons injure ni à la parole de Dieu, ni à l'autorité de l'Église ; car c'est un devoir de l'homme raisonnable de se prouver à lui-même que Dieu existe et qu'il s'est fait entendre, que l'Église est une institution surnaturelle et qu'elle a droit de nous enseigner. Chercher dans l'histoire et dans la raison des motifs de cette double croyance, ce n'est pas nier la religion, c'est en établir les *préliminaires ;* et, si l'étude est calme, si elle se poursuit de bonne foi et d'une manière intelligente, loin d'ébranler l'édifice des convictions elle fortifiera les ouvrages avancés qui le rendent inattaquable.

Nous ne disons pas, sans doute, que tout homme doive faire une pareille épreuve. Il est bon nombre d'esprits faibles à qui elle serait funeste; la multitude se compose d'ignorants pour qui une pareille tâche serait une entreprise impossible. A ceux-là il suffit de croire sur une autorité qui se justifie à leurs yeux par tant de titres faciles à constater, et que le bon sens tout seul apprécie. Dieu, en envoyant à l'homme sa lumière, ne l'a point cachée sous le boisseau ; la cité qu'il a bâtie est établie sur la montagne où les yeux de tous peuvent l'apercevoir sans beaucoup d'efforts ; aussi, cette simple et raisonnable adhésion à la vérité qui éclate a été et sera toujours le salut du grand nombre. Mais il est aussi des intelligences plus développées, que les conditions vulgaires ne satisfont pas. C'est peu pour elles d'avoir la foi, il leur faut une foi raisonnée, une foi qui ait conscience d'elle-même, de ses motifs, de sa nécessité, de ses rapports avec l'esprit humain et de la manière dont elle y est reliée; pour de telles âmes, l'examen dont nous parlons devient indispensable; au lieu de remettre en question si un homme instruit et de bonne foi le peut légitimement entreprendre, il vaut bien mieux chercher les conditions selon lesquelles il le fera sans péril.

Deux hypothèses se présentent : ou celui qui aborde l'étude du christianisme est déjà croyant, ou il ne l'est pas encore.

Dans cette dernière supposition, le doute n'est pas seulement méthodique, il est réel ; en le considérant, nous sortirions du sujet qui nous occupe. C'est une lacune, trop ordinaire dans l'éducation de nos jours, qu'il faut combler en s'instruisant ; ce sont peut-être des idées fausses, amassées au contact de l'impiété, qu'il faut dissiper en s'éclairant ; c'est tout cet ensemble d'objections banales, de préventions puisées dans le commerce du monde, de convictions hasardées et reposant sur des principes ruineux, dont il est indispensable de se défaire ; travail lent et pénible peut-être, mais où la grâce aide puissamment un cœur droit, et qui ne peut manquer d'aboutir à d'heureux résultats, si l'on a soin de recourir aux sources les plus pures, de se faire diriger par les véritables interprètes de la doctrine. A ces conditions, nous osons promettre que

la liberté de l'esprit ne sera en rien entamée; elle-même, au contraire, si elle n'est entravée par quelque secrète passion ou retenue par le respect humain, conduira jusqu'à l'Évangile. En courbant devant Jésus-Christ son intelligence vaincue, l'homme ne fera pas un acte d'esclave; jamais, au contraire, il n'aura donné l'exemple d'une plus haute ni d'une plus noble indépendance.

Mais voici un croyant fidèle, enfant de l'Église depuis sa naissance; celui-là, nous dit-on, n'est pas libre, car les principes de sa foi lui défendent de déposer, ne fût-ce que pour un moment, le fardeau de ses croyances. Or, comment examiner, s'il ne s'affranchit? comment poursuivre impartialement ses recherches, alors que le joug des idées chrétiennes pèse constamment sur lui, quand sa conscience lui interdit rigoureusement toute espèce de doute sur un point quelconque de la doctrine?

La réponse à cette difficulté, commune à bien des esprits, se trouve dans la notion même que nous avons précédemment développée. Non, le catholique qui veut examiner sérieusement sa religion ne commencera pas par s'en défaire. Quelle raison l'obligerait d'agir ainsi? Il n'a aucun motif de douter, et il en a beaucoup de continuer à croire. Car, quoiqu'il ne puisse se rendre compte de tout, il voit, du moins confusément, une multitude de choses propres à le rassurer. Toutes les preuves de crédibilité se dressent à ses yeux, bien qu'il n'en ait encore constaté ni le poids ni la valeur incontestable. Et quand même, du côté de la science ou du côté de l'histoire, s'élèveraient des objections qui lui paraîtraient invincibles, il sait d'avance que les solutions existent, tout en ne lui étant pas connues. Il s'en rapporte provisoirement à l'autorité, au témoignage. Il ne prétend pas, devant une montagne qui arrête son regard, nier l'existence des régions dont elle lui dérobe la vue; le soleil qu'il cherche est encore sous l'horizon, mais il ne tardera pas à se lever, et, parce que l'aurore n'a pas encore paru, ce n'est pas une raison de douter de la lumière.

A part cette différence, les études de l'incrédule et celles

du croyant procéderont de la même manière. Ce sera le même sérieux dans l'examen des démonstrations, la même sévérité dans l'adoption des motifs. De part et d'autre on ne se rendra qu'à des raisons péremptoires, et qui excluent tout danger d'erreur.

La religion n'a rien à redouter d'un semblable travail; car ses fondements, posés par la main de Dieu, sont inébranlables; plus on les dégagera, plus leur solidité à toute épreuve se montrera au grand jour. Aussi voyons-nous souvent que, dans les classes instruites, les conversions sont l'œuvre d'une science plus avancée, ramenant à la foi, suivant le mot de Bacon, ceux que de premières études historiques ou philosophiques en avaient éloignés.

Une seule chose peut mettre obstacle à ce résultat : c'est une idée préconçue dans laquelle on s'obstine. Quiconque juge *a priori* que le surnaturel répugne, que le merveilleux est absurde, que les mystères sont un tissu de contradictions, est évidemment incapable de voir la lumière se faire dans les études religieuses. Il ressemble à celui qui lirait les livres de philosophie spiritualiste, bien décidé à y trouver que l'âme n'existe pas, et qu'il est ridicule d'admettre d'autres réalités que la matière. Un esprit ainsi prévenu n'a ni l'impartialité ni la liberté suffisante pour arriver à saisir ce qu'il s'imagine vouloir comprendre. Comme il cherche moins la vérité que la confirmation de ses erreurs, il ne peut guère manquer de tourner à son propre sens les choses qui y sont le plus contraires. C'est ce qui explique comment les mêmes recherches ouvrent les yeux aux hommes de bonne foi et aveuglent les autres, en les affermissant dans leurs dispositions incrédules.

Mais quelle marque éclatante de la vérité de nos dogmes, si, pour la reconnaître, il suffit de ne pas nourrir contre elle des préjugés purement volontaires! Vous doutez de la divinité de Jésus-Christ? Pour vous convaincre, je ne veux qu'une chose : ne soyez pas intéressé à trouver que Jésus-Christ n'est qu'un homme. Vous hésitez sur la vie future? Je demande uniquement que vous vous mettiez en état de n'avoir rien à

en redouter. Enfin, les mystères vous semblent difficiles à croire, l'idée du surnaturel est antipathique à vos opinions ? Je dis seulement : Ne prononcez pas avant de connaître. Voyez si la notion que vous avez de toutes ces choses n'est pas précisément le contre-pied de ce que le christianisme enseigne. Du moment que vous voudrez approfondir l'objet de notre foi, vous reconnaîtrez que rien n'est plus éloigné des incohérences que vous pensiez y rencontrer. Non-seulement en devenant chrétien vous demeurerez philosophe, mais vous comprendrez que le chrétien est seul vraiment conséquent, et seul jusqu'au bout philosophe. Tout autre n'écoute sa raison et n'exerce sa liberté qu'à demi ; il s'arrête à la moitié du chemin qui conduit à l'affranchissement et qui fait trouver la sagesse.

A. Matignon.

THÉATRE LATIN DES JÉSUITES

A LA FIN DU XVIe SIÈCLE ET AU COMMENCEMENT DU XVIIe.

L'Europe moderne a deux théâtres tragiques, aussi différents par leur origine et leur destinée que par leur idéal, leur but et leur public. L'un, qui remonte au moyen âge, a commencé par la mise en scène des mystères de l'Évangile, puis en est venu à la représentation de l'Ancien Testament, des actes des martyrs et des miracles des saints. L'autre, qui ne date que de la Renaissance, a renouvelé les spectacles de la Grèce, a ressuscité les héros, les dieux et la philosophie du paganisme. Le premier, né dans le chœur des cathédrales et institué avant tout pour les enseignements de la foi et de la piéte, faisant du divertissement un moyen et non pas un but, eut des prêtres pour premiers acteurs et pour public l'assemblée des fidèles, hommes, femmes, enfants, riches et pauvres, ignorants et lettrés. Le second, inauguré en France dans la cour d'un collége, par la *Cléopâtre* de Jodelle, en 1552, et destiné, non plus à l'instruction religieuse et morale du peuple, mais au divertissement littéraire d'une société d'élite, avait cherché sa première troupe dans la savante pléiade de Ronsard, et ses premiers spectateurs parmi les courtisans d'Henri II et de Catherine de Médicis, parmi les professeurs et les étudiants, seuls capables de le comprendre.

En France, le théâtre classique et païen n'était sorti des écoles, pour s'installer en public, qu'au bout d'une trentaine

d'années ; le théâtre populaire et chrétien, après avoir échappé à la discipline de l'Église, et avoir passé du sanctuaire sur les places publiques, y avait dégénéré de plus en plus, et n'avait pu se relever qu'en se rapprochant des autels et du clergé, c'est-à-dire en se réfugiant sous les cloîtres et dans les maisons d'éducation religieuse. C'est là que sans perdre son idéal chrétien et son but moral, il avait pris à l'antiquité païenne les délicatesses du goût, la noblesse du langage et l'art de la mise en scène. Ainsi, remontant par son idéal au moyen âge, il ne date que de la Renaissance par sa transformation littéraire. En Allemagne, il est vrai, le théâtre sacré nous montre ce perfectionnement classique dès le xe siècle sous la plume de Hrotswitha ; mais les drames de la célèbre religieuse de Gandersheim ne nous apparaissent, dans l'histoire des représentations scéniques du moyen âge, que comme un phénomène isolé ; le progrès ne devint général et constant qu'à l'inauguration des colléges de la Compagnie de Jésus.

« Au XVIe siècle, dans la poésie française, a dit M. Saint-Marc Girardin, il y a peu de drames sacrés, mais il y a dès ce moment jusqu'au XVIIIe siècle un théâtre latin très-abondant qui reste fidèle au drame religieux, quoiqu'il le soumette aux règles de l'art antique. Ce théâtre, renfermé dans les colléges et fort oublié aujourd'hui, ne mérite pas cependant l'obscurité où il est tombé. Les jésuites sont les poëtes les plus féconds et les plus habiles de ce théâtre [1]. » Partons de ce témoignage rendu par un éminent critique à la fécondité, à l'idéal religieux et au mérite littéraire du théâtre latin des colléges de la Compagnie de Jésus ; notre thèse n'en sera que le développement historique. Commençons par la fécondité.

Nous n'entreprendrons pas le catalogue des pièces jouées dans les colléges des jésuites : ce serait à n'en pas finir. Contentons-nous d'énoncer deux ou trois faits généraux qui en feront comprendre la multiplicité. Les enfants d'Ignace ouvrent à Coïmbre leur premier collége en 1542 ; et dès lors,

[1] *Du drame religieux en France : Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1858, p. 210.

du vivant même de leur saint patriarche, ils y dressent un théâtre pour leurs solennités littéraires. Parcourez l'histoire de leurs fondations en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Belgique, et vous trouverez partout leurs fêtes classiques, nationales ou religieuses, accompagnées de représentations dramatiques. L'usage en devint si universel et si fréquent, qu'il fallut une règle pour le contenir dans de justes bornes. Cette règle, insérée dans le *Ratio studiorum,* qui est le code de l'enseignement des jésuites, date de 1616; c'est le fruit de soixante-dix ans d'expérience. Nous la citerons traduite par Bossuet, qui en loua la sagesse en faisant une exception pour la Compagnie de Jésus dans l'anathème qu'il lança contre les théâtres. La voici : « Que les tragédies et les comédies, qui ne doivent être faites qu'en latin et dont l'usage doit être très-rare, aient un sujet saint et pieux; que les intermèdes des actes soient tous latins et n'aient rien qui s'éloigne de la bienséance, et qu'on n'y introduise aucun personnage de femme, ni jamais l'habit de ce sexe[1]. »

Nous pouvons ajouter que les hommes les plus graves, les plus apostoliques de la Compagnie de Jésus, ont chaussé le cothurne et quelquefois même le brodequin. Le P. Fronton du Duc, célèbre par ses savantes éditions des Pères grecs, étant professeur de rhétorique à Pont-à-Mousson, composa et fit jouer par ses élèves deux tragédies : *Jean l'Apostat* et *la Pucelle de Dom-Remy*. Le P. Petau, professeur de rhétorique à Reims, à la Flèche, à Louis-le-Grand, avant d'être un si grand théologien, y fit jouer ses tragédies des *Carthaginois*, de *Sisara* et d'*Usthazanes*, ou des *Martyrs persans*. Le P. Avancin, si connu par ses *Méditations,* nous a laissé quatre volumes de poésies dramatiques. Le P. Edmond Campian composa une pièce au collége de Prague, avant de retourner en Angleterre, sa patrie, pour y sceller de son sang la foi catholique persécutée par la reine Élisabeth. Le thaumaturge Anchieta fit un drame pour l'*extirpation des vices* au Brésil, dont il était l'apôtre.

[1] *Maximes et réflexions sur la comédie.* Œuvres de Bossuet, t. XXXVII, p. 613. (Versailles, 1818.)

Un théâtre entretenu par de pareils poëtes, soumis d'ailleurs à une règle aussi pieuse que sévère, ne pouvait pas manquer d'être religieux. Et pourtant les sujets profanes, païens même, ne manquent pas dans ses répertoires. C'est une anomalie digne d'attention au point de vue moral comme au point de vue littéraire, et qui nous amène à l'examen de l'idéal dramatique des jésuites.

En 1634, furent publiées à Anvers onze tragédies latines, sous ce titre : *Selectæ patrum Societatis Jesu tragœdiæ*. C'étaient la *Suevia*, ou la Chute de la maison de Souabe, par le P. Alexandre Donati, jésuite italien ; le *Crispus* et la *Flavia* du P. Stefonio, autre jésuite italien ; le *Sedecias* et le *Joseph* des pères Belges, Malapert et Libénus ; le *Sisara*, *les Carthaginois* et l'*Usthazanes* du jésuite français, Denis Petau ; le *Saint Adrien*, le *Sapor admonitus* ou la Leçon donnée à Sapor par l'ange de la Perse qui le convertit, et le *Chosroes* d'un autre jésuite français, le P. Louis Cellot. Parmi ces onze chefs-d'œuvre, représentant les inspirations dramatiques de la Compagnie de Jésus dans trois pays différents, sept étaient tirés des actes des martyrs ou de l'histoire de l'Église ; trois de l'Ancien Testament ; un seul, *les Carthaginois* du P. Petau, remettait en scène ces héros du paganisme qui encombraient les théâtres de la Renaissance depuis quatre-vingts ans. Ainsi sur onze pièces, dix appartenaient au théâtre sacré. Cette proportion se retrouve à peu près dans tous les répertoires dramatiques des jésuites en Portugal, en Italie, en Allemagne surtout. Il en fut sans doute de même en Espagne, à en juger par les habitudes scéniques de la patrie de Lope de Véga et de Caldéron. Mais le théâtre latin des jésuites espagnols, n'ayant pas été publié, ne nous est pas assez connu pour que nous nous permettions de le caractériser. En France, l'antiquité païenne inspira plus souvent les professeurs de Pont-à-Mousson, de Reims, de la Flèche, de Lyon et de Paris. Cependant nous ne craignons pas d'affirmer que les deux tiers au moins de leurs compositions dramatiques appartiennent aux annales du peuple hébreu ou des nations chrétiennes. Nous pouvons en juger par le catalogue des tragédies jouées au

collége Louis-le-Grand depuis 1654 jusqu'en 1761. Mettons-en de côté une quinzaine, dont nous ne pouvons bien déterminer la nature à la seule inspection du titre; sur les soixante-dix autres, dix-neuf sont grecques ou romaines, cinquante et une sont nationales ou sacrées[1].

Nous ne pouvons voir les colléges de la Compagnie de Jésus, animés partout du même esprit et dirigés par les mêmes règles, modifier ainsi leur apostolat dramatique sans chercher la cause de cette différence. Elle est tout entière dans les exigences des spectateurs, qu'il fallait intéresser pour les instruire. En parcourant le Portugal, l'Allemagne, l'Italie et la France, nous verrons les théâtres des jésuites plus ou moins asservis par le goût public à la poétique d'Aristote, et en même temps d'autant plus fidèles à l'idéal sacré qu'ils l'étaient moins aux lois de la mise en scène des Grecs. L'histoire littéraire de la Compagnie de Jésus devient ici celle des peuples qui leur confièrent des colléges. Son importance nous oblige à plus de développement et nous n'avons plus à craindre la longueur des détails dans lesquels nous allons entrer.

Le P. Louis Crucius, Portugais, faisant imprimer à Lyon, en 1604, ses drames joués et applaudis depuis trente ans au collége de Coïmbre, crut devoir déclarer aux Français, dans une préface, ce que ses compatriotes demandaient aux jésuites dans leurs représentations scéniques : « Il y a, dit-il, dans mes pièces de quoi donner prise à la critique, surtout si on en appelle aux règles anciennes qui limitent la longueur des tragédies et le nombre des acteurs. On connaît la sentence d'Horace : qu'un quatrième personnage ne cherche pas à placer son mot, *nec quarta loqui persona laboret*. Je paraîtrai avoir violé les lois du théâtre antique en donnant un immense développement à mes drames, en y multipliant les acteurs et en les faisant parler fréquemment plusieurs ensemble. Voici ma défense. D'abord qui voudra combattre pour ces choses surannées? où est Athènes? où est le forum du peuple romain ?

[1] PP. de Backer. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II. p. 462-474.

où sont les jeux Mégalésiens? où sont les cirques et les théâtres anciens? Si tout cela n'est plus, pourquoi nous mettrons-nous en peine de faire ce que faisaient les poëtes de ce temps-là? De plus, nous avons travaillé pour des spectateurs portugais, et non pas pour ces étrangers qui veulent de l'antiquité en poésie comme en peinture. A l'Académie de Coïmbre, avec ce vieux système, un auteur aurait bien pu ne pas plaire. Il y a moins de cinquante ans [1], Jean III, roi de Portugal, vint au collége de Coïmbre, dont il était le fondateur. Là se trouvaient de très-doctes professeurs de belles-lettres, appelés à grands frais de la France et de l'Italie. Pour célébrer la bienvenue de leur auguste bienfaiteur, ils firent représenter une comédie à la façon de Plaute et remplie du sel de cet auteur. Mais j'ai ouï dire dans ma jeunesse à des hommes graves et très-versés dans les lettres, qui y avaient assisté, qu'elle avait paru insipide et ridicule. Après eux vinrent des nôtres qui furent accueillis avec une grande faveur; par la vérité historique de leurs sujets empruntés aux saintes Écritures, par le mérite de leurs vers, par la décoration de la scène et la bonne grâce des acteurs, ils excitèrent la curiosité publique, et nous montrèrent ce que nous aurions à faire, à leur exemple, si nous avions la même tâche à remplir. Les Portugais attendent de grandes choses; ils ne veulent point être invités à des jeux futiles; ils pensent augmenter la dignité et la gravité de leurs pièces par la pompe de la scène, par la solennité du geste, par la richesse des décorations, par la durée et la prolongation du spectacle. »

Le P. Crucius en donne la preuve. La représentation de sa tragédie de *Sédécias* ne dura pas moins de deux jours, et le roi Sébastien, malgré ses seize ans, malgré sa passion pour les chevaux, pour la chasse et pour les armes, l'écouta sans donner le moindre signe d'ennui. Après le chœur final chanté à la lueur des torches allumées pour reconduire le roi, car la nuit était déjà tombée, et, quand les acteurs avaient disparu de la scène, les grands seigneurs du royaume eurent peine à

[1] Vers 1560.

se lever de leur siége, tant le spectacle les avait charmés. L'auteur a entendu un homme de grand âge, de grand savoir, un homme au premier rang des professeurs de droit canon, dire qu'à la représentation d'une de ses pièces, de son *Enfant prodigue* ou de son *Joseph*, il lui était arrivé de rester assis et immobile pendant sept heures, ce qu'il n'aurait jamais pu faire en présence des plus magnifiques spectacles, et qu'il n'avait pas détourné un moment les yeux du théâtre. Le poëte portugais ne s'est donc pas mis en peine de la longueur de ses drames, ni du grand nombre de ses personnages. Les spectateurs en voulaient plus que moins ; et, d'ailleurs, il fallait être fidèle à la vérité historique des faits qu'il mettait en scène[1]. »

En Allemagne, ce qu'on demandait par-dessus tout aux jésuites dans leurs représentations dramatiques, c'était le merveilleux du spectacle. En 1610, au collége de Prague, en présence de l'empereur Rodophe II, des archiducs d'Autriche, des électeurs ou de leurs représentants, furent renouvelés tous les prodiges d'Élie et même son enlèvement au ciel. On fut bien étonné, dit le narrateur, de voir le corbeau chargé de nourrir le prophète se balancer dans les airs ; on le fut plus encore quand, après avoir déposé son pain, il se promena sur le théâtre, et se mit à croasser de manière à se faire prendre pour un oiseau véritable, si bien qu'on entendit les spectateurs se dire entre eux : Ces Pères savent rendre les corbeaux dociles, est-il surprenant qu'ils sachent apprivoiser nos enfants ? Ce qui charma par-dessus tout, ce fut le feu d'artifice au milieu duquel le prophète fut élevé dans les airs, sur un char que traînaient des chevaux flamboyants ; ce fut le feu du ciel descendant à sa prière d'abord sur le sacrifice, puis sur les cinquante hommes envoyés pour le saisir. Le duc de Brunswick et l'archiduc Léopold en furent ravis ; et, à la séparation des eaux du Jourdain par le manteau d'Élie, il y en eut qui crurent voir un fleuve véritable. L'enthousiasme fut universel

[1] *Tragicæ comicæque actiones, a regio artium collegio Societatis Jesu, datæ Conimbricæ in publicum theatrum, auctore Ludovico Crucio, ejusdem Societatis, Olisiponensi; nunc primum in lucem editæ et sedulo diligenterque recognitæ.* (*Lugduni*, apud Horatium Cardon, 1605.)

dans une assemblée où se trouvait, au dire de l'historien, la fleur du monde entier. On y était accouru de toutes les contrées et de toutes les villes d'Allemagne. Ces grands spectacles étaient des fêtes nationales. La chambre de Bohème avait fourni plus de quatre cents soliveaux pour l'érection du théâtre, construit en plein air dans la cour du collége. Les maisons nobles avaient mis leur garde-robe à la disposition des Pères pour l'habillement des acteurs; les soldats du roi d'Israël, qui manœuvrèrent sur la scène équipés avec les armes enlevées aux Turcs par le fameux George Basta, portèrent sur le dos une valeur de plusieurs milliers de ducats d'or; tous les autres frais de la représentation furent couverts par la libéralité de l'électeur de Mayence et des archiducs d'Autriche [1].

A Munich, treize ans auparavant, on avait vu quelque chose de mieux encore. Les jésuites avaient fait monter sur la scène neuf cents écoliers à la fois. Ce fut au mois de juillet 1597, quelques jours après la consécration de leur église dédiée à saint Michel [2]. Le duc de Bavière Guillaume V, qui l'avait fait bâtir et s'était chargé des frais de la fête, avait fait appel à tout ce qu'il y avait de plus distingué en Allemagne, si bien que, pour traiter ses nobles hôtes, il fallut dresser au collége une table de dix-sept cents couverts; et l'on ne compta pas moins de vingt princes parmi les convives. L'Assuérus chrétien avait voulu une grande tragédie pour couronner la solennité, et avait bien recommandé deux choses aux jésuites qui devaient la composer. Il fallait par la multiplicité des changements de scène, par la magie des spectacles inattendus, montrer à l'auguste assistance qu'on l'avait royalement réjouie. Il fallait de plus, en charmant les spectateurs, ne pas oublier l'honneur du culte divin, la gloire de l'Église catholique et la sainteté du temple dont on célébrait la dédicace. Avec un pareil programme, la mise en scène des Grecs n'était pas possible. « Comment, dit l'historien de ces fêtes, une poésie

[1] *Historiæ Societatis Jesu provinciæ Bohemiæ pars* II, lib. V, n° 53. Authore Joanne Schmidt.

[2] Schoell met cette fête et cette représentation en 1596. *Cours d'histoire des États européens*, t. XXV, p. 297. (Paris, 1832.)

chrétienne n'aurait-elle pas fait céder la poétique d'Aristote aux intentions d'un prince si religieux, et n'aurait-elle pas dissimulé quelque peu les petits préceptes du philosophe païen ? » L'auteur, comme on va le voir, se mit donc à son aise, et travailla avant tout pour les yeux.

La pièce célébra tout naturellement les triomphes de l'archange auquel l'église était dédiée ; et les machinistes, grâce à la munificence du duc de Bavière, purent figurer les visions de saint Jean à Pathmos. D'abord apparut Lucifer, banni du ciel et entouré des anges rebelles. Il avait la forme d'un dragon hideux ; et il aurait glacé tout le monde d'épouvante, si l'on n'avait pas su qu'il ne ferait de mal à personne. Il lança un torrent de fumée et d'étincelles, suivant le récit de l'*Apocalypse*, contre la femme dont il voulait dévorer le nouveau-né ; mais on la vit échapper à sa poursuite et s'enfuir dans le désert, rapidement emportée sur les ailes immenses d'un aigle merveilleusement fait. Cette scène fut suivie par la victoire de saint Michel sur ce dragon. Fier de son triomphe sur la femme qu'il a fait fuir tremblante devant lui, Lucifer aspire à plus de gloire encore. Il abandonne sa forme hideuse, se revêt de grâce et de splendeur, se dispose à franchir les cieux et à placer son trône en face du Très-Haut. Mais voilà que tout à coup du ciel tombe la foudre avec des pluies de flammes et d'horribles éclats. Lucifer est précipité dans l'abîme, et les chœurs des anges, volant dans les airs, chantent un hymne joyeux à la gloire de Dieu et de Michel.

Ici, changement de spectacle et grande surprise. Lucifer, honteux de sa chute, mais non découragé, se montre sous une nouvelle forme ; il a pris la figure de l'Idolâtrie, et va tourner sa fureur contre l'Église. Pendant qu'on le regarde et qu'on l'écoute, un bruit se fait entendre derrière l'assemblée ; toutes les têtes se retournent, et l'on voit arriver quatre chars par les quatre rues qui aboutissent à la place au fond de laquelle le théâtre est élevé. Sur ces chars attelés, les uns de quatre chevaux de front, les autres de six, apparaissent quatre empereurs romains dans toute leur majesté antique : c'est Néron, c'est Décius, c'est Dioclétien, c'est Maxence. Ils

sont entourés d'un nombreux cortége de chevaliers, d'officiers du palais, de gardes et de soldats portant des aigles et des étendards. En avant marchaient des licteurs, couronnés de lauriers et armés de haches, pour ouvrir un passage à travers la foule. Arrivés au pied du théâtre, les quatre césars persécuteurs descendent de leurs chars, et montent sur la scène pour aller tenir conseil avec Lucifer, qui les a convoqués. Ce spectacle fut répété chaque fois que Lucifer se montra sous une nouvelle forme. Véritable Protée, il prit successivement le masque de l'Hérésie ou de l'Hypocrisie, de l'Apostasie ou de la Fausse Politique, et reçut à son audience tantôt Julien l'Apostat, tantôt Furius, chef des hérétiques, avec la tourbe des imposteurs de toute espèce, et les enrôla sous ses bannières. Tout cela fut accompagné de conseils de guerre et de combats. L'Église militante, soutenue par saint Michel, demeura victorieuse et reçut les hommages des quatre parties du monde. On vit des peuples, à figures et à costumes étranges, venir jurer fidélité à ses dogmes et à ses préceptes. Après huit heures de représentation et d'enthousiasme, l'archange, s'élevant dans les airs, toucha légèrement de sa lance la voûte des cieux qui s'ouvrit, et l'on vit apparaître les saints rayonnants de lumière et triomphants. Leurs chants harmonieux terminèrent la tragédie, car malgré son dénoûment heureux, ce fut une véritable tragédie, et Aristote lui-même serait bien obligé d'en convenir, ajoute assez plaisamment l'historien de cette solennité, puisqu'il ne refuse pas le nom de tragédie aux drames héroïques dont la fin ramène la joie et le contentement sur la scène [1].

A Rome, sans faire aussi bon marché d'Aristote qu'à Coïmbre et à Munich, on prétendait bien ne pas assujettir la tragédie moderne à toutes les lois de la tragédie antique. Le jésuite Vincent Guinicci excusait ainsi la hardiesse et la nouveauté de son drame intitulé : *Ignace changeant d'armes à Mont-Serrat*, et joué au Collége romain en 1622. « Comment

[1] *Historiæ provinciæ S. J. Germaniæ superioris pars* II, n° 616. Authore Ignatio Agricola.

Aristote, dans la nuit profonde et noire de l'idolâtrie, aurait-il pu voir le soleil du christianisme? Il a donc imposé aux poëtes dramatiques les lois que lui dictait la chouette d'Athènes, oiseau de mauvais augure, chantant au milieu des ténèbres. Mais depuis que l'humanité a été élevée par son alliance avec la Divinité, pourquoi l'action humaine, dont la poésie dramatique est l'imitation, ne serait-elle pas élevée au-dessus de la nature, au-dessus des maximes et des lois d'Aristote? Éclairé par les lumières de la foi, le génie de ce philosophe serait monté plus haut, et sa poétique aurait eu une tout autre splendeur. Il faut l'excuser, sans doute; mais faut-il condamner le poëte chrétien qui, dans la représentation des mystères de la grâce divine, s'éloigne quelque peu d'Aristote [1]? »

Guinicci aurait été dans le vrai, s'il avait mieux distingué entre l'idéal païen des Grecs, dont le temps était heureusement passé, et les lois de leur mise en scène, dont le christianisme n'avait pas détruit la perfection. Son raisonnement prouvera du moins que le jésuite italien, tout en visant à la nouveauté, comptait encore avec le législateur du théâtre antique. Il fit de l'extraordinaire; son drame fut presque tout entier dans le surnaturel; le ciel, la terre, l'enfer lui fournirent des acteurs, tantôt réels, tantôt allégoriques. On y vit l'Église romaine, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Espagne personnifiées; et chacune des quatre parties du monde eut à côté d'elle son bon et son mauvais génie. Il y eut aussi des personnages représentant la Raison d'État, l'Hérésie, l'Idolâtrie et l'Athéisme. En tout, une cinquantaine d'acteurs, sans compter deux armées, l'une d'Espagnols et l'autre de Maures, combattant sur la scène; un chœur d'Indiens, un chœur de centaures, un chœur de néréides, les anges et les saints qui apparaissaient quand le ciel s'ouvrait. La fin du drame se passa en visions, où les travaux et les triomphes futurs des compagnons d'Ignace étaient retracés dans des tableaux aériens.

[1] Vincentii Guinisii Lucensis, e Soc. Jesu, *Poesis heroica... item dramatica*, p. 264. (Anvers, 1637.)

Tout fut nouveau dans cette pièce, le titre même : c'est un *drame idéo-pratique*. Il est, en effet, idéal et réel tout ensemble. Cependant l'auteur, après avoir fait, au commencement de sa préface, le procès au législateur du théâtre ancien, tint à prouver qu'il ne s'était pas trop éloigné de sa poétique. Pour légitimer l'emploi qu'il avait fait des personnages allégoriques, des génies et des fantômes, il s'autorisa de l'exemple d'Eschyle, de Plaute, d'Aristophane et même d'Euripide, proclamé le prince des tragiques par Aristote. C'est qu'en Italie comme en France, Aristote avait présidé au réveil de la muse tragique, et que, du moins pour l'art de la mise en scène, il fallait compter avec lui.

De toutes les tragédies jouées au Collége romain à l'époque que nous étudions, les plus belles et les plus célèbres furent la *Suevia* du père Alexandre Donati, la *Flavia* et le *Crispus* du père Bernardin Stefonio. C'est donc là que nous devons chercher la mesure de la liberté avec laquelle les jésuites de Rome interprétaient la poétique d'Aristote, en essayant l'alliance de l'art grec et de l'idéal chrétien. Les pères Donati et Stefonio, fidèles à l'unité d'action et à l'unité de temps, pour l'unité de lieu se sont mis fort à l'aise; leurs personnages voyagent non-seulement d'un acte à l'autre, mais quelquefois dans le cours du même acte. Leurs scènes manquent souvent de liaison. Sans semer les personnages allégoriques, les génies et les fantômes avec la profusion de Guinicci, ils y ont beaucoup plus souvent recours que les tragiques d'Athènes. Leurs pièces, enfin, dépassent de beaucoup la longueur des pièces anciennes. Dans *Flavia*, on compte près de cinq mille vers. Sophocle et Euripide ne s'en sont jamais permis plus de dix-sept ou dix-huit cents; ils ont même des tragédies dont la longueur n'atteint pas celle d'un seul des actes de Stefonio [1].

En France, il fallait que toute tragédie fût taillée sur le patron de la tragédie antique, et répondît à toutes les exigences

[1] Nous renvoyons ici nos lecteurs à la curieuse dissertation du P. Alet, intitulée : *Une tragédie latine à Rome*, en 1600. Elle a paru dans les *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, publiées par les PP. Charles Daniel et Jean Gagarin, 1re série, t. II.

d'Aristote. Cette imitation du théâtre ancien, complète et servile au temps de Jodelle, plus libre ensuite, mais encore longtemps étroite et gênante, poussa tout naturellement nos poëtes à chercher les sujets mêmes de leurs tragédies dans l'antiquité païenne. Il fallait moins d'efforts pour être grec, dans sa mise en scène, avec un sujet grec qu'avec un sujet chrétien. Dans une pièce écrite en latin, comme toutes celles des jésuites à peu près, la pente vers l'histoire païenne était évidemment plus naturelle encore. Ne nous étonnons donc pas de voir la Compagnie de Jésus faire monter sur ses théâtres les héros de Rome et d'Athènes beaucoup plus souvent en France qu'ailleurs. Il est bien permis de sacrifier quelque chose aux exigences de son pays, lorsqu'elles sont innocentes. Préludant aux auteurs de *Cinna* et d'*Iphigénie*, les jésuites français leur apprirent à traiter sans paganisme les sujets païens.

Le culte de l'antiquité, introduit par la renaissance, nous expliquera une autre anomalie qui se rencontre dans le répertoire dramatique du collége Louis-le-Grand. Pour treize tragédies puisées dans les Actes des martyrs, il en montre vingt-cinq tirées de l'Ancien Testament. Habitué à l'antique, le goût littéraire français en voulait partout. Corneille, élève des jésuites, essaya plusieurs fois comme eux des sujets modernes et chrétiens, mais sans grand succès, et il lui fallut tous les efforts de son génie pour faire admirer son *Polyeucte*. On sait que l'hôtel de Rambouillet, après en avoir entendu la lecture, lui conseilla de ne pas hasarder sur la scène une composition tellement en dehors des habitudes du théâtre français. Racine, pour aborder des sujets sacrés, sera obligé de s'armer de courage, et n'osera pas chercher son inspiration autre part que dans l'antiquité des Hébreux, voisine de celle d'Homère et d'Euripide.

Ce n'est pas seulement par leur idéal que les tragiques sacrés de la Compagnie de Jésus, à la fin du XVIe siècle, se sont distingués des tragiques profanes de leur temps; c'est aussi par leur goût littéraire. M. Sainte-Beuve a dit, dans son *Port-Royal*, en parlant du style du père Vavasseur : « Ce fut

un jésuite érudit et spirituel ; mais, par malheur pour lui, il n'a été spirituel qu'en latin [1]. » Nous pouvons bien en dire autant des pères Donati, Stefonio, Petau, Cellot, Libénus et Malapert. Ces hommes auraient aujourd'hui une tout autre renommée poétique, s'ils avaient écrit dans leur langue maternelle avec autant de verve, d'éclat, d'élégance et d'harmonie. Pour les deux jésuites italiens, on peut s'en convaincre en lisant la judicieuse et intéressante dissertation du père Alet sur la *Flavia* de Stefonio [2].

L'éditeur des onze chefs-d'œuvre dramatiques latins publiés à Anvers, en 1634, disait dans son avant-propos, adressé *à la jeunesse studieuse :* « Je sais bien que je vais déplaire à certaines gens qui ne permettent d'étudier la tragédie que dans Sénèque et pas ailleurs, *qui unum Senecam volvi volunt a tragœdiæ studiosis, præterea neminem...* Mais à coup sûr, si Sénèque avait lu ces tragédies modernes, il y aurait trouvé beaucoup de choses dignes de lui. » C'était le plus bel hommage qu'on pût rendre à ces poëtes dans un temps où Sénèque était l'oracle du goût ; mais aujourd'hui que l'autorité du tragique romain a heureusement baissé, et qu'il est bien reconnu que son influence a été le fléau du XVIe siècle, nous leur reprocherons, au contraire, aux deux jésuites italiens surtout, d'avoir été trop souvent des disciples dignes de leur maître. Cependant, laissant de côté les pères Donati et Stefonio, qui vivaient à la grande époque littéraire de leur pays, puisqu'ils furent contemporains du Tasse, nous affirmerons sans crainte que les pères Louis Cellot, Denis Petau, Charles Malapert et Jacques Libénus étaient déjà plus près du caractère et de la perfection dramatiques de notre grand siècle, par la pureté du goût et l'habileté de la mise en scène, que tous les tragiques français qui précédèrent Corneille. Quand on les compare à leurs contemporains, on est étonné de les voir se garder autant qu'ils l'ont fait de la recherche, de l'enflure et des amplifications de Sénèque. Qui les a lus ne nous démentira pas.

[1] *Port-Royal*, t. II, p. 457. (Deuxième édition, Paris, 1860.)
[2] Voir ci-dessus, p. 17, *note*.

Et pourtant ces jésuites, en écrivant dans la langue même du tragique latin, étaient plus exposés à la contagion de ses défauts. Où trouvèrent-ils donc le moyen de s'en préserver? Dans la source même de leurs inspirations. Ils échappèrent à la rhétorique de Sénèque en s'éloignant de son idéal. Le moyen le plus expéditif et le plus puissant, l'unique peut-être au XVIe siècle, pour se tirer de l'imitation servile des anciens, consacrée par Jodelle, par Ronsard et son école, était de s'obliger à penser et à sentir autrement que les Grecs et les Romains, en se mettant dans un milieu historique et moral tout différent du leur. C'est ce que firent les poëtes tragiques de la Compagnie de Jésus; et là est, sans contredit, le plus beau côté de leur théâtre. Ils trouvèrent la sauvegarde de leur goût littéraire dans leur zèle apostolique, et confirmèrent, une fois de plus, la vérité de cette sentence d'Horace, qui met le principe et la source de la perfection du style dans la vérité de la pensée :

Scribendi recte sapere est et principium et fons.

Nous n'avons rien dit du P. Porée, que l'on peut regarder comme le Racine latin du théâtre de la Compagnie de Jésus. Ses deux chefs-d'œuvre, *Agapit* et *Herménégilde*, qui ont fait verser tant de pieuses larmes, n'ont paru qu'une trentaine d'années après *Athalie*. Or, le mérite de la Melpomène latine des temps modernes est d'avoir préludé aux chefs-d'œuvre de la Melpomène française. Son importance historique cesse à l'apparition du *Cid;* c'est donc là aussi que nous devions nous arrêter.

Nous n'avons pas cru non plus devoir tenir compte du *Sylla* en vers français du P. Charles de la Rue, bien qu'il soit écrit de façon à avoir mérité le suffrage du grand Corneille, et même à lui avoir été attribué, puisqu'il est de la plus belle époque de notre grand siècle, de 1671, et par conséquent en dehors des limites de notre étude[1]. Nous aurions

[1] Voir la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. Augustin et Aloïs de Backer, 1re série, p. 663. (Liége, 1853.)

pu parler de l'*Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, autrement d'Orléans*, composée par le P. Fronton du Duc, et jouée au collége de Pont-à-Mousson, au mois de septembre 1580. Cette pièce nationale et chrétienne, à une époque où sur la scène française tout était grec et païen, aurait fortifié par un argument de plus ce que nous avons dit de l'idéal religieux des jésuites. Nous y reviendrons dans un autre travail, où elle trouvera plus naturellement sa place. Les tragédies françaises étaient proscrites par la règle des jésuites dans l'intérêt des études classiques; elles furent si rarement autorisées dans leurs colléges, elles apparaissent si distantes les unes des autres dans leurs différents répertoires, que nous ne pouvions y chercher une représentation à part de l'esprit et du caractère de leur école dramatique. Nous avouerons, d'ailleurs, sans peine, qu'elles sont généralement d'un mérite littéraire assez médiocre.

Comment la Compagnie de Jésus, puisque toute sa gloire dramatique fut dans les tragédies latines, a-t-elle pu exercer quelque influence sur la scène française? La réponse est bien simple. Jodelle et ses successeurs n'ont-ils pas eu pour maîtres Eschyle, Sophocle et, par-dessus tout, ce Sénèque dont le latin fut transporté dans leur français? Guarini, Lope de Vega, Calderon et Shakspeare n'ont-ils pas agi sur notre scène, malgré la différence du langage? Nos poëtes tragiques français étudièrent le théâtre latin des jésuites. Nous en avons la preuve dans Corneille lui-même, qui va chercher jusqu'en Italie, au Collége romain, les principes de l'art dramatique dans le *Crispus* du P. Stefonio [1].

Après tout ce que nous avons dit du zèle des jésuites à faire prévaloir l'idéal tragique chrétien, et de l'influence qu'ils ont dû exercer sur la scène française, au moment de sa formation, il est impossible de ne pas se demander pourquoi nous y voyons si peu de saints et de martyrs. Faut-il s'en prendre au public des théâtres, trop peu religieux pour pleurer à des tragé-

[1] *Second discours sur la tragédie. Œuvres complètes de* Pierre Corneille, t. II, p. 567. (Paris, Firmin-Didot, 1840.)

dies sacrées, et pour ne pas leur préférer le spectacle de passions tout humaines? Nous le croyons avec beaucoup d'autres; mais M. Saint-Marc Girardin, qui a traité cette question, accuse la nature même des sujets religieux, et nous expose ainsi sa pensée : « L'impassibilité des saints et des martyrs se prête peu à l'action dramatique, et Corneille a raison de dire, dans l'*Examen* de *Théodore*, qu'une vierge et martyre sur le théâtre n'est autre chose qu'un terme qui n'a ni jambes, ni bras, et par conséquent point d'action. Il manque aux sujets sacrés les deux principales choses qui sont l'intérêt et le fond même de la poésie dramatique, la représentation des passions humaines et la représentation de la vie privée. Les passions humaines sont mal à leur aise dans le drame religieux, dont le principal héros met sa gloire à étouffer ses passions. A quoi donc nous intéresser? Au triomphe de la règle et de la vertu, triomphe qui, pour être conforme au caractère du héros, ne doit pas même avoir les agitations du combat et les incertitudes de la lutte? Le plaisir de voir triompher la vertu sans efforts ne peut pas nous retenir longtemps au théâtre, où nous n'allons plus, comme nos aïeux du xve siècle, chercher l'édification ; nous y allons chercher l'émotion [1]. »

L'autorité de M. Saint-Marc Girardin aurait eu de quoi nous embarrasser, si dans cette question, qui est tout à la fois morale, historique et littéraire, nous n'avions pas eu pour nous saint Paul, les Actes des martyrs et Corneille lui-même.

Ce grand maître de l'art dramatique, en rendant compte, avec sa franchise et sa modestie ordinaires, du peu de succès de sa tragédie de *Théodore*, l'attribue à deux raisons : premièrement, au spectacle révoltant d'une vierge condamnée aux lieux infâmes; secondement, au peu de ressource de son sujet, puisque une vierge martyre, entourée de passions brutales, doit se montrer sur la scène insensible comme un terme ; et c'est vrai. Mais une vierge chrétienne, en d'autres circonstances, immolant à sa foi ses chastes affections de fille et d'amante,

[1] *Du drame religieux en France. Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1855, p. 200 et 211.

n'aurait-elle pas pu avoir sur la scène le pathétique et l'intérêt de l'Iphigénie de Racine? Si Corneille, au reste, a trop généralisé sa sentence en l'étendant à toutes les vierges combattant pour leur foi, son interprète en a encore exagéré le sens et la portée en l'appliquant à tous les saints et à tous les martyrs. Ce n'était certainement par la pensée du grand poëte, qui, dans l'*Examen* de son *Polyeucte*, prouve que la vertu ne cesse pas d'être dramatique lorsqu'elle va jusqu'à la sainteté et qu'elle n'a aucun mélange de faiblesse. « Minturnus, dit-il, dans son *Traité du poëte*, agite cette question : *Si la passion de Jésus-Christ et les martyres des saints doivent être exclus du théâtre*, et résout en ma faveur. »

Quand on se rappelle *Cinna* et ces beaux vers d'Auguste :

> Je suis maître de moi comme de l'univers ;
> Je le suis, je veux l'être!.....

peut-on dire que les passions humaines sont mal à l'aise dans un drame dont le principal héros met sa gloire à étouffer ses passions? M. Saint-Marc Girardin pense qu'un martyr ne doit pas même avoir les agitations du combat et les incertitudes de la lutte. C'est le vouloir moins homme que saint Paul, qui n'a pas craint de nous montrer en lui-même les révoltes de la chair contre l'esprit, du péché contre la loi. Faut-il donc qu'un martyr, pour être grand, soit exempt des terreurs, des tristesses, des défaillances par lesquelles l'Homme-Dieu n'a pas dédaigné de passer? Quoi donc! après les angoisses du jardin des Oliviers, un saint paraîtrait petit dans les agonies de son âme! Le jansénisme, il est vrai, en passant sur la France avec sa grâce nécessitante et son stoïcisme, y a laissé des idées de sainteté qui détruisent la nature, et sont aussi peu d'accord avec l'Évangile qu'avec l'expérience de nos faiblesses.

Nier les luttes des passions dans les martyrs, c'est nier les apostasies dont leurs actes nous offrent des exemples. Ne les a-t-on pas vus bien des fois, au milieu des séductions du cœur et des sens, des terreurs du supplice et des larmes de leurs parents ou de leurs amis, succomber un moment et se relever

généreusement ensuite? Chateaubriand s'est souvenu de l'histoire quand il a fait dire à Eudore : « Où sont les aigles? »

Au reste, il suffisait d'ouvrir le répertoire dramatique des jésuites, frères de Bollandus, pour y trouver des martyrs luttant avec les passions et même vaincus dans un premier combat. L'Usthazanes du P. Petau cède un moment à la peur des tourments; il a besoin pour se relever de l'exemple et de la sévérité paternelle de l'évêque Siméon. L'Herménégilde du P. Porée commence par se révolter contre son père arien qui le persécute; et ce sont les luttes incessantes de l'amour paternel, de l'amour filial, de l'amour conjugal aussi, qui font toute l'intrigue de cette pièce, dont le pathétique rappelle celui des plus touchantes pièces de Racine.

Quant à la représentation de la vie privée, que M. Saint-Marc Girardin croit nécessaire à l'intérêt de la tragédie, et qu'il ne trouve pas dans le spectacle du martyre, un mot nous suffira. Le confesseur de la foi, avant d'être homme public au tribunal des consuls et des empereurs, a été homme privé dans sa famille; et il redevient homme privé dans les prisons, lorsqu'il y souffre avec sa femme, ses enfants, ses amis. C'est au poëte à choisir son héros et les situations par lesquelles, pour le rendre dramatique, il devra le faire passer sous les yeux des spectateurs. Le P. Stefonio dans sa *Flavia*, tragédie terminée par le martyre de deux jeunes Césars, parents de l'empereur Domitien, n'a-t-il pas su peindre l'intérieur d'une auguste et vertueuse famille, au premier siècle de l'Église, et allier, suivant l'expression du P. Alet, la grâce ravissante de l'art grec à l'angélique naïveté de la piété chrétienne [1]?

Si donc les sujets chrétiens, tant de fois mis en scène par les jésuites, n'ont pas prévalu sur le théâtre en France, ce n'est pas à leur manque d'action et de pathétique qu'il faut s'en prendre; c'est à la renaissance qui, enivrée de l'antiquité, ne s'inspira plus que des héros de Rome et d'Athènes; c'est à la dépravation des mœurs et au refroidissement de la foi qui ac-

[1] P. 32-36 de la *Dissertation sur une tragédie latine à Rome, l'an* 1600, déjà citée.

compagnèrent la renaissance et ouvrirent la France au calvinisme; c'est au jansénisme qui, portant son rigorisme partout, écarta la religion des inspirations et des spectacles de la poésie, sous prétexte de ne pas profaner ses dogmes et ses mystères; c'est aux habitudes savantes et au caractère académique de notre théâtre qui, au XVIe siècle et surtout au XVIIe, n'étant plus fréquenté par le peuple, mais seulement par les lettrés, n'eut plus besoin de se mettre en rapport avec le peuple par des sujets nationaux et chrétiens. Aujourd'hui, à côté du Théâtre-Français, le peuple a les siens; mais le peuple qui remplit les théâtres aujourd'hui est plus sensible au jeu des passions humaines qu'aux émotions de la foi.

A. Cahour.

LE

MARÉCHAL DE BELLEFONDS.

Une lettre sans adresse et sans signature trouvée dans une collection d'autographes, c'était plus qu'il n'en fallait pour tenter la plus modeste curiosité. Les circonstances historiques qu'elle renferme, sa date « le 1er de juin 1692, » un nom écrit au bas au crayon « Louis le Valois, » nous mettaient assez directement sur la voie pour engager à quelques recherches ; elles nous ont conduit à rétablir ainsi l'adresse : « A Monsei-« gneur le Maréchal de Bellefonds, » et à signer : « Louis le « Valois, S. J. » Notre premier dessein avait été de faire seulement connaître cette lettre; mais en considérant M. de Bellefonds de plus près, il nous a semblé que l'insuffisance de ses biographies excuserait l'étude un peu plus longue que nous pourrions faire du rôle qu'il a joué et de la belle carrière qu'il a parcourue. Nous rassemblerons donc tout ce que les mémoires du temps nous ont fourni de renseignements. Ce travail est sans doute loin d'être parfait, car nous n'avons pu consulter tous les documents propres à éclairer notre sujet; ce sont des matériaux que nous présentons pour une étude plus approfondie et plus complète.

I

La Picardie fut le berceau de la famille de Gigault de Bellefonds [1], qui plus tard se fixa en Normandie. Du mariage

[1] Moréri. Art. Gigault.

de Henri-Robert de Bellefonds, seigneur de l'Isle-Marie, avec Marie d'Avoynes, fille du seigneur du Quesnoy et de Gruchi, naquit en 1630 Charles-Bernardin, objet de cette étude; c'était lui qui, de tous ceux de son nom, devait illustrer le plus son blason [1].

De race militaire, le jeune Bernardin entra de bonne heure dans la voie que lui avaient tracée ses ancêtres. Dès 1654 il était à l'armée de Flandre; c'était le temps des guerres qui remplirent les premières années du règne de Louis XIV. Le prince de Condé, alors révolté contre son roi, ou plutôt contre un ministre impopulaire, bloquait Arras avec les troupes espagnoles; Turenne était accouru; son attaque soudaine et impétueuse avait suppléé à l'infériorité numérique de son armée; l'ennemi avait dû se replier en désordre. Le jeune de Bellefonds, cédant à l'impétuosité de son âge, s'était mis à la poursuite de l'arrière-garde du prince au passage de la Scarpe; une faible troupe de cavaliers le suivait; « mais il fut reçu si vertement qu'il fut obligé de se retirer avec perte [2]. » La campagne de Flandre se continua les années suivantes.

En 1656, Turenne assiégeait Valenciennes, et à son tour Condé arrivait au secours de la place. Une partie de l'armée française obéissait au maréchal de La Ferté, placé lui-même sous les ordres de Turenne; entourée par une rivière et par des prairies inondées, elle se reposait dans une entière sécurité. Condé survint à l'improviste, culbuta le maréchal de La Ferté, et quatre mille hommes périrent dans cette horrible confusion. « Bellefonds se sauva à la nage, écrivait le comte « de Bussy à la marquise de Sévigné;... toute l'armée de La « Ferté a perdu son bagage, hormis Bellefonds, qui a sauvé « sa vaisselle d'argent. »

Nous retrouvons le jeune Bernardin, en 1658, à l'armée de Turenne, sous les murs de Dunkerque; il était alors lieu-

[1] D'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent, deux en chef et un en pointe. — De Magny.

[2] *Mém. du chevalier d'York*, édition Michaud et Poujoulat, p. 583.

tenant général, et commanda la seconde ligne de l'infanterie à la bataille des Dunes. Le 27 juillet il allait investir Gravelines. « Dans la nuit du 15 au 16 août, il se logea sur la « pointe d'un ouvrage à corne, après avoir passé le fossé « avec toutes les formes ordinaires [1]. » L'armée se dirigea ensuite sur Ypres, « et les lieutenants généraux y firent très- « bien leur devoir [2]. » Ces glorieuses campagnes de Flandre, attristées à peine par quelques revers sans conséquence, reçurent leur couronnement en 1659, par le traité de la Bidassoa.

Rendu pour un instant à une vie plus calme, le marquis de Bellefonds épousa Madeleine Foucquet, fille du seigneur de Chaslain et du Boullai. L'union fut heureuse entre ces deux cœurs éminemment chrétiens : deux fils et cinq filles [3] en furent les fruits. Des deux premiers l'un mourut, encore enfant, en 1668; le second, en 1692, après la bataille de Steinkerque. Parmi les filles, deux se consacrèrent à Dieu [4].

M. de Bellefonds retourna bientôt à la cour. « Il s'était « attaché au roi, dit le marquis de la Fare, dès le temps du « cardinal Mazarin, lorsque tout le monde négligeait de faire « sa cour à ce prince. Ce fut lui que le roi chargea, sur la « fin des jours du cardinal, de lui venir rendre un compte « fidèle de l'état où il était, et à qui il demanda plusieurs « fois : En est-ce fait [5] ? » Je laisse au marquis de la Fare la responsabilité d'une assertion que démentent la plupart des Mémoires du temps ; son esprit plus que léger, son caractère insouciant, donnent peu d'autorité à sa relation, et moins encore à ses jugements sur les hommes. Je n'ajoute donc qu'une très-médiocre confiance au portrait qu'il nous a tracé de M. de Bellefonds : « C'était un homme d'une ambition

[1] *Mém. de Monglat* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 332.

[2] *Mém. de Turenne*, p. 492, 494, 504, 506.

[3] M. le comte de la Bedolliere donne six filles à M. de Bellefonds. (*Le Monde et ses travers*, par M. le comte de la Bedollierre (L. G. de Bellefont). Paris, 1841, in-8°, 2 vol.) On trouve au t. II, p. 553, de cet ouvrage, une généalogie de la famille de Bellefonds plus étendu que celle de Moréri.

[4] Moréri.

[5] *Mém. du marquis de la Fare.*

« outrée, qui aimait les routes particulières et détournées; « il avait de l'esprit, et même assez profond, mais peu agréa- « ble et sujet à des imaginations creuses. Il était faux sur le « courage, sur l'honneur et sur la dévotion, et n'avait ja- « mais rien fait à la guerre qui méritât une grande élévation; « il était pourtant capable de bien penser. » Je ne sais ce que la Fare entend par courage, honneur et dévotion, mais M. de Bellefonds a montré plus d'une fois qu'il ne manquait d'aucune de ces qualités; je croirais assez volontiers que, jaloux et envieux, la Fare enveloppait dans la même animadversion et Louis XIV, et tous ceux qui méritaient ses faveurs; il est à cet égard un autre Saint-Simon, ainsi qu'on l'a remarqué [1].

Le jeune seigneur était donc bien en cour : nous allons en avoir de nouvelles preuves. L'ambassadeur de France à Rome, M. le duc de Créqui, avait été insulté par la garde corse; les satisfactions que réclamait un pareil attentat n'arrivaient pas assez vite au gré du monarque offensé. Afin d'aider les bonnes intentions du pape, des troupes françaises, sous les ordres de M. de Bellefonds, passèrent les Alpes en 1663, et prirent leurs quartiers dans le Parmesan et le Modenais; le maréchal du Plessis devait les y rejoindre avec le reste de l'armée, ou la paix les rappeler en France [2]. Ce fut pendant cette campagne, promptement terminée par un accommodement, que le roi envoya à son favori « les provisions de la « charge de son premier maître d'hôtel, qui était vacante par « la mort du marquis de Vervins [3]. » — « Cette charge, sans « être des charges du premier rang, est une de celles qui « donnent le plus d'accès auprès du roi, et le plus d'agré- « ment dans le public. Il la mit sur un très-bon pied [4]. »

[1] La Fare était un des frondeurs du règne, critiquant volontiers presque toute chose, et il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à ses jugements, ni même à ses récits, écrits souvent avec une singulière légèreté. (*Hist de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, t. IV, p. 375, note.)

[2] *Mém. de du Plessis.*

[3] *Mém. de Montglat*, p. 355.

[4] *Mém. du marquis de la Fare.*

Moréri parle d'une ambassade en Espagne dont il fut chargé en l'année 1665 : je n'ai rien trouvé à cet égard. Mais ce qu'il ne mentionne pas, ce sont ses négociations avec la Hollande en 1666. Cette république, alors unie avec la France contre l'Angleterre, avait commencé avec les ministres de Louis XIV un échange de lettres diplomatiques au sujet de la jonction des deux flottes; Bellefonds fut chargé de continuer cette affaire de vive voix. Après s'être acquitté de sa mission, il passa sur le vaisseau de l'amiral français, le duc de Beaufort, afin de veiller à l'exécution des conventions [1]; la jonction toutefois ne s'effectua pas.

L'année suivante, Louis XIV se mettait lui-même à la tête de trente-cinq mille hommes, marchait vers la Flandre, soumettait tout le pays, et le 27 novembre s'emparait de Lille. Le 31, « je fis partir, dit le roi dans ses Mémoires, par di-« vers chemins, deux de mes lieutenants généraux [2], Créqui « et Bellefonds, lesquels je suivis de près. » Ils rencontrèrent, attaquèrent et mirent en déroute près du canal de Bruges six mille chevaux ennemis, commandés par le comte de Marcin et le prince de Ligne, qui s'étaient avancés pour tenter le secours de Lille [3]. Le marquis de Bellefonds fut ensuite nommé pour commander à Charleroi. « Détaché de tous les « autres, il veillait sur les places qui étaient entre la Sambre « et la Meuse; il y fit, à son arrivée, une action assez remar-« quable, ayant avec huit cents chevaux défait quinze cents « hommes des ennemis, qui avaient infanterie et cavalerie [4]; » le marquis de Conflans, à la tête de cette troupe, se dirigeait de Mons vers Bruxelles; Bellefonds l'attaqua au coin d'un bois, le battit et fit prisonnier le marquis de Listenay. Au commencement de 1668, des négociations furent entamées et aboutirent au traité d'Aix-la-Chapelle; mais avant la conclu-

[1] *Mém. de Louis XIV.*

[2] M. de Bellefonds aurait été élevé au grade de lieutenant général cette même année 1667, avec MM. d'Humières et de Pradel. (Lettre de madame du Bouchet au comte de Bussy, 25 avril 1667.) Cependant, dès 1658 il compte en cette qualité dans l'armée de Turenne.

[3] *Mém. de d'Avrigny*, t. III, p. 326.

[4] *Mém. de Louis XIV. — Mém. de Monglat.*

sion définitive de la paix, une trève avait été signée, par laquelle il était stipulé que la guerre ne pouvait se continuer qu'en rase campagne : aussi le marquis de Bellefonds fut obligé de rendre le château de Guénap, dont il s'était emparé [1].

Enfin la France put se reposer de ces luttes glorieuses, et Louis XIV ne tarda pas à récompenser ceux qui l'avaient si vaillamment secondé ; au mois de juillet, Charles-Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, recevait le bâton de maréchal en même temps que François de Créqui, marquis de Marines, et Louis de Crevant, marquis d'Humières. Cette promotion fit des jaloux. Le marquis de la Fare, qu'on avait eu probablement le tort d'oublier, trouvait que Bellefonds « n'avait « rien fait à la guerre qui méritât une grande élévation ; » il ajoutait que Créqui et Humières n'avaient été nommés que pour faire passer Bellefonds.

Madame de Sévigné voyait aussi avec peine que son cousin de Bussy n'eût pas été des heureux, et ce n'était pas seulement par *rabutinage,* nous assure-t-elle, qu'elle ressentait « ces afflictions tristes et amères. » Rabutin lui répondit en homme aussi peu satisfait : « Je vous suis trop obligé de la « peine que vous ont donnée pour moi les réflexions que « vous avez faites sur ces nouveaux maréchaux ; mais il faut « que je vous console une fois pour toutes sur ces matières, « en vous disant que moi, qui suis l'intéressé, et qui ne suis « ni fou ni insensible, je regarde cela avec un mépris digne « d'un galant homme persécuté. Si on ne donnait ces hon- « neurs-là qu'à des gens qui eussent autant servi que moi, « et je puis dire aussi utilement pour l'État, et aussi glorieu- « sement pour leur réputation, je serais chagrin de la pré- « férence de mes rivaux ; mais quand je verrai faire trois « maréchaux de France à la fois, qui n'ont jamais fait une « action d'éclat à la guerre, à deux desquels il est arrivé des « malheurs sur la réputation, et tous trop jeunes pour une « dignité comme celle-là, à moins que d'avoir fait des actions « extraordinaires ; quand je verrai, dis-je, des caprices de

[1] *Mém. de Monglat.*

« la fortune aussi ridicules que celui-là, bien loin de m'af-
« fliger, je me réjouirai de ce qu'une pareille promotion ho-
« nore ma disgrâce. » C'est le cas de dire : « Tout est perdu, fors l'honneur. » Rabutin se console comme il peut, et il en trouve un nouveau motif dans l'obscurité même des nouveaux dignitaires. Son raisonnement est piquant : « Les gens
« qui sont en passe de s'élever... sont tellement tourmentés
« et torturés par les envieux, que souvent on les fait échouer;
« pour ceux-ci, ils étaient si peu en passe d'être maréchaux,
« que l'envie ne daignait songer à eux; et ainsi, le roi pre-
« nant tout d'un coup cette pensée en leur faveur, personne
« n'a eu le loisir de traverser leur élévation, et de faire con-
« naître à Sa Majesté leur peu de mérite. » Et se retranchant fièrement derrière sa vanité blessée : « On peut bien, ajoute-
« t-il, donner un rang dans le monde à Charles Gigault au-
« dessus de Roger de Rabutin; mais il changera fort, où il
« marchera toujours bien après lui dans l'estime des hon-
« nêtes gens. » Le *rabutinage* emportait ce pauvre comte de Bussy, et sa prophétie ne s'est pas réalisée : la réputation de M. de Bellefonds est loin d'être éclipsée par la sienne, du moins auprès des honnêtes gens.

Ce fut certainement l'estime dont jouissait M. de Bellefonds qui, en 1668, lui valut l'honneur d'être choisi par le pape Clément IX et les Vénitiens comme général des troupes romaines et vénitiennes, destinées à secourir Candie assiégée par les Turcs. Les Mémoires du temps se taisent sur ce fait, dont le souvenir s'est perpétué dans la famille du maréchal par des preuves irrécusables. Ce silence me fait supposer que cette proposition n'eut aucune suite.

Louis XIV ne laissait passer aucune occasion de témoigner au nouveau maréchal son estime et sa confiance. En 1670, un deuil cruel venait désoler la famille royale; la duchesse d'Orléans était enlevée subitement au milieu d'atroces douleurs; des bruits de poison circulèrent en France, « et ce
« mot est resté dans l'histoire avec ses mystérieuses terreurs[1]. »

[1] Laurentie, *Hist. de France*, t. VII, p. 261.

On n'omit rien pour dissiper les soupçons et tranquilliser l'opinion publique ; le maréchal de Bellefonds fut envoyé le 3 juillet en Angleterre pour faire au roi Charles II des compliments de condoléance sur la mort de sa sœur ; il apportait en même temps le procès-verbal de la mort de la princesse et de la dissection de son corps ; les médecins chargés de l'autopsie se déclaraient ouvertement contre les accusations d'empoisonnement.

Le séjour qu'il fit à cette cour ne fut pas de longue durée. Il quittait Londres le 29 juillet [1], et le mercredi 29 novembre de la même année 1670, madame de Sévigné, à l'affût de toutes les nouvelles, écrivait à M. de Grignan : « M. le Grand [2] « et le maréchal de Bellefonds courent lundi dans le bois de « Boulogne sur des chevaux vites comme des éclairs ; il y a « trois mille pistoles de pari pour cette course. » Mademoiselle de Montpensier parle aussi du maréchal dans ses Mémoires sous la date de 1670 ; elle reçut ses remercîments pour l'honneur qu'elle faisait à toute la noblesse en voulant épouser le duc de Lauzun [3].

M. de Bellefonds était à cette époque homme du monde autant que qui que ce fût ; mais à côté des qualités qui font le courtisan, brillaient en lui celles qui font le chrétien ; c'est à partir de ce moment surtout qu'il nous sera donné de le considérer sous ce second point de vue.

II

On était alors en pleines faiblesses de Louis XIV : madame de la Vallière voyait sa faveur balancée par celle d'une puissante rivale ; son trône chancelait. Pendant ses jours de prospérité, « elle avait toujours préféré la société des hommes « vertueux, qui avaient entrevu de bonne heure qu'une âme

[1] *Gazette de France*, 5 et 19 juillet, et 9 août 1670.
[2] Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.
[3] *Mem. de mademoiselle de Montpensier*, p. 445.

« telle que la sienne n'était pas perdue sans retour pour la « vertu. Le maréchal de Bellefonds était un de ces hommes « dont le caractère et la vertu avaient inspiré le plus d'estime « et de respects à madame de la Vallière. Madame de Belle- « fonds, sa sœur, était prieure des Carmélites de Paris, et elle « devint la confidente de ses peines et de ses pensées[1]. » Dès 1671, alors que sa conscience ou plutôt son désespoir éveillait ses remords, la duchesse s'était enfuie au couvent Sainte-Marie de Chaillot ; mais ne voulant pas quitter le roi sans lui faire des adieux qu'elle pensait devoir être éternels, elle écrivit à Louis XIV, et le maréchal de Bellefonds, fier et heureux tout à la fois de cette mission, porta la lettre à son maître. On sait que cette victoire d'un instant n'était que le prélude d'une nouvelle défaite. M. de Bellefonds ne se découragea pas ; ses relations avec la duchesse furent quelquefois interrompues par les emplois qui lui furent confiés et dont je parlerai plus tard ; mais il poursuivait toujours son but.

Pour donner à sa cause, qui était celle de Dieu, un plus puissant secours, il recourut à la persuasive éloquence de Bossuet, et en 1673 il confia à son zèle le soin de l'âme qu'il voulait ramener à la vertu. Ce fut alors entre ces deux hommes, si différents par leur position, mais animés de vues aussi pures et aussi élevées, un véritable assaut d'efforts et de sollicitations, et quand M. de Bellefonds fut obligé de s'éloigner pour rejoindre l'armée, une correspondance active s'échangea entre lui, la duchesse et Bossuet. Les lettres que le maréchal recevait nous ont été conservées soit dans la vie de madame de la Vallière, soit dans les œuvres de Bossuet ; elles sont une preuve convaincante de la grande part que prit M. de Bellefonds à cette affaire. Il n'épargnait rien pour continuer le bien qu'il avait commencé. « J'ai rendu vos lettres à madame la « duchesse de la Vallière, lui écrit Bossuet ; il me semble « qu'elles font un bon effet. » Et une autre fois : « Il ne m'a « pas été malaisé de faire agréer à madame de la Vallière les « lettres que vous lui écrivez ; elle les reçoit avec une grande

[1] De Bausset. *Hist. de Bossuet*, t. II, p. 33.

« joie et en est touchée. » Enfin, le 20 avril 1674, la partie était gagnée : sollicitée et encouragée par M. de Bellefonds, pressée par le Camus, évêque de Grenoble, persuadée et éclairée par Bossuet, touchée enfin par l'admirable éloquence de Bourdaloue, madame de la Vallière cédait la victoire à Dieu et prenait l'habit des filles de Sainte-Thérèse. Bossuet se hâtait d'informer M. de Bellefonds de cette heureuse nouvelle : « Je vous envoie une lettre de madame la duchesse de « la Vallière, qui vous fera voir que par la grâce de Dieu, « elle va exécuter le dessein que le Saint-Esprit lui avait mis « dans le cœur. Toute la cour est édifiée et étonnée de sa « tranquillité et de sa joie, qui s'augmente à mesure que le « temps approche... Elle ne respire plus que la pénitence... « cela me ravit et me confond : je parle, et elle fait ; j'ai les « discours, elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, « j'entre dans le désir de me taire et de me cacher ; et je ne « prononce pas un seul mot, où je ne croie prononcer ma « condamnation... Priez Dieu pour moi sans relâche, et de- « mandez-lui qu'il me parle au cœur. »

Pendant qu'il travaillait à cette œuvre si apostolique, M. de Bellefonds sentait aussi se fortifier en son âme le désir d'une vie plus parfaite ; sans rompre entièrement avec la cour, il cherchait à s'en dégager peu à peu et à rapprocher sa conduite des conseils évangéliques.

Au commencement de 1672, il demandait au roi la permission de vendre sa charge de premier maître de son hôtel. « Jamais personne ne la fera si bien, écrivait madame de Sé- « vigné à sa fille. Tout le monde croit, et moi plus que les « autres, que c'est pour payer ses dettes, pour se retirer et « songer uniquement à l'affaire de son salut. » Mais Louis XIV, qui se connaissait en hommes et savait estimer dans les autres une régularité de conduite dont il n'avait pas la force de donner l'exemple, lui refusa cette permission ; il le fit même venir dans son cabinet, afin de connaître les motifs de cette retraite. « Monsieur le maréchal, lui dit-il, je veux « savoir pourquoi vous voulez me quitter : est-ce dévotion ? « est-ce envie de vous retirer ? est-ce l'accablement de vos

« dettes ? Si c'est le dernier, j'y veux donner ordre et entrer « dans le détail de vos affaires. Le maréchal fut sensible- « ment touché de cette bonté. Sire, dit-il, ce sont mes dettes, « je suis abîmé ; je ne puis voir souffrir quelques-uns de mes « amis qui m'ont assisté et que je ne puis satisfaire. — Eh « bien ! dit le roi, il faut assurer leur dette ; je vous donne « cent mille francs de votre maison de Versailles, et un bre- « vet de retenue de quatre cent mille francs, qui servira « d'assurance, si vous veniez à mourir; vous payerez les « arrérages avec les cent mille francs ; cela étant, vous de- « meurerez à mon service. Le maréchal ne résista pas, et le « voilà remis à sa place et comblé de bienfaits [1]. »

Mais M. de Bellefonds mit bientôt lui-même un terme à sa faveur. Au mois d'avril de cette année 1672, il était nommé pour rejoindre l'armée de Flandre. Le prince de Condé avait le commandement en chef, Turenne l'avait en second ; venaient ensuite les maréchaux de Bellefonds, d'Humières et de Créqui. Cette disposition ne plut pas à ces messieurs, qui, consentant volontiers à servir sous M. le Prince, ne voulaient pas d'intermédiaire entre lui et eux [2]. C'était ainsi, ce semble, que M. de Bellefonds avait entendu remplir ses fonctions ; car madame de Sévigné raconte « qu'avant de partir pour la « Trappe, où il allait passer la semaine sainte, il parla fort « fièrement à M. de Louvois qui voulait faire quelque retran- « chement sur sa charge de général sous M. le Prince; il fit « juger l'affaire par Sa Majesté, et l'emporta comme un galant « homme. » Mais le ministre reprit en son absence le terrain perdu, et à son retour le maréchal trouva ses espérances anéanties. Son âme n'était pas encore assez détachée de la vanité du siècle pour supporter ce qu'il regardait comme une

[1] *Lettres de madame de Sévigné.*

[2] Ces prétentions des maréchaux occupèrent assez vivement les esprits. M. de Caumartin écrivit alors une lettre à M. de Créqui, dans laquelle il lui prouvait que les rois de France avaient souvent commandé aux maréchaux d'obéir à d'autres qu'à des princes du sang. (*Hist. du vicomte de Turenne*, par M. de Ramsay. liv. v.) On trouve aussi sur cette question une *Lettre de M. du Bouchet au maréchal de Créqui, sur la dignité de maréchal de France*, dans le recueil des lettres du comte de Bussy.

humiliation; et d'ailleurs à cette époque l'orgueil du rang était si enraciné dans les esprits, que courber la tête sans résistance eût été considéré comme une bassesse.

Le parti de M. de Bellefonds et de ses collègues fut bientôt pris; ils refusèrent carrément de servir. Le refus fut suivi de l'exil [1]. Le roi avait cependant mis tout en œuvre pour briser cette obstination. « Il parle à M. le maréchal de Bellefonds « et lui dit que son intention était qu'il obéît à M. de Turenne « sans conséquence. Le maréchal, sans demander du temps « (voilà sa faute), répondit qu'il ne serait pas digne de l'hon- « neur que lui a fait Sa Majesté, s'il se déshonorait par une « obéissance sans exemple. Le roi le pria fort bonnement de « songer à ce qu'il lui répondait, ajoutant qu'il souhaitait « cette preuve de son amitié, qu'il y allait de sa disgrâce. Le « maréchal lui dit qu'il voyait bien qu'il perdait les bonnes « grâces de Sa Majesté et sa fortune; mais qu'il s'y résolvait, « plutôt que de perdre son estime; qu'il ne pouvait obéir à « M. de Turenne sans dégrader la dignité où il l'avait élevé. « Le roi lui dit : Monsieur le maréchal, il faut donc se séparer. « — Le maréchal lui fit une profonde révérence et partit. « M. de Louvois, qui ne l'aime point, lui expédia tout aussitôt « un ordre d'aller à Tours; il a été rayé de dessus l'état de « la maison du roi. Il a cinquante mille écus de dettes au « delà de son bien; il est abîmé, mais il est content, et l'on « ne doute pas qu'il n'aille à la Trappe. Il a offert au roi son « équipage, qui était fait aux dépens de Sa Majesté, pour en « faire ce qu'il lui plairait; on a pris cela comme s'il eût « voulu braver le roi. Jamais rien ne fut si innocent [2]. » Il faut avouer que le maréchal avait le caractère peu malléable; « il « n'a point de jointures dans l'esprit, » disait M. de la Rochefoucauld; et madame de Sévigné trouvait « qu'il était trop sec « et trop d'une pièce. »

[1] « Je suis fort fâché de la disgrâce de MM. de Bellefonds et d'Humières; ils sont de mes amis. Sans entrer dans leurs raisons de part et d'autre, je crois qu'après avoir remontré les leurs au roi, ils obéiront à qui l'ordonnera Sa Majesté : il lui appartient de donner des rangs à qui il lui plaît au-dessus des autres. » (Lettre du comte de Bussy à madame de Montmorency, 6 mai 1672.)

[2] *Lettres de madame de Sévigné.*

Ce ne sera pas la dernière fois que M. de Bellefonds aura à subir les conséquences de cette ténacité; Louis XIV y était peu habitué et n'était pas d'humeur à l'encourager; Louvois, de son côté, aimait encore moins ceux qui se comptaient pour quelque chose devant lui.

Bossuet ne manqua pas à l'amitié dans cette circonstance. « Je ne veux point vous représenter, monsieur, lui écrit-il en « date du 25 avril 1672, combien je sens vivement la perte « que je fais en vous perdant; je ne songe qu'à vous regarder « vous-même dans un état de douleur extrême, de vous être « trouvé dans des conjectures où vous avez cru ne pouvoir « vous empêcher de déplaire au roi[1]. Ce n'est pas une chose « surprenante pour vous d'être éloigné de la cour et des em- « plois. Votre cœur ne tenait à rien en ce monde-ci, qu'à la « seule personne du roi. Je vous plains d'autant plus dans le « malheur que vous avez de vous croire forcé de le fâcher. « Que Dieu est profond et terrible dans les voies qu'il tient « sur vous! Il semble qu'il ne vous retient ici lorsque vous « voulez quitter, qu'afin de vous en arracher par un coup « soudain. » Dans trois autres lettres[2] relatives à la même disgrâce, Bossuet fait toucher du doigt au maréchal les desseins de la Providence, lui découvre le bonheur de sa position, et l'encourage dans ses bonnes dispositions.

Cette première disgrâce dura jusqu'en novembre; après avoir fait approuver leur soumission par le conseil des maréchaux, MM. de Bellefonds et d'Humières demandèrent au roi de leur rendre ses bonnes grâces. Louis leur ordonna aussitôt de rejoindre l'armée d'Allemagne et d'y servir pendant quel-

[1] Cette phrase montre bien que l'éditeur des *Œuvres de Bossuet*, édition de Versailles, s'est trompé en attribuant la disgrâce du maréchal à un conflit avec M. de Créqui. Je n'ai rien trouvé dans les *Mémoires* qui justifiât cette assertion; d'ailleurs il serait extraordinaire que M. de Bellefonds, promu au maréchalat en même temps que M. de Créqui, se fût trouvé commander sous ses ordres. Ce qui a pu induire en erreur, c'est cette phrase qui se trouve à la fin de la lettre : « On attend les réponses de M. le maréchal de Créqui.» Ce seigneur était en effet entré dans la même ligne de conduite que ses collègues, mais il céda le premier.

[2] Lettres des 1er et 30 juin et du 9 septembre 1672. *Œuvres de Bossuet*, t. XXXVII.

ques jours comme de simples lieutenants généraux; ils obéirent, et rejoignirent Turenne à Neuvith[1].

L'année suivante, 1673, Louvois, qui semblait prendre à tâche d'éloigner le plus possible M. de Bellefonds, l'envoya commander en Hollande, aux garnisons qui occupaient les places conquises. Un ordre venu de la cour, au commencement de 1674[2], amena de sa part un nouvel éclat.

Pour réunir contre l'Europe coalisée de plus puissantes armées, Louis XIV avait résolu de faire évacuer à ses troupes les villes ennemies qu'elles défendaient en Hollande, et de n'y conserver que Grave et Maëstricht. Le maréchal de Bellefonds devait « mettre dans la première de ces villes les munitions « de guerre et de bouche, et le canon des places qu'on aban- « donnait, et ramener son armée, dont Louvois lui avait fait « donner le commandement pour l'éloigner de la cour et « pour l'exposer à tous les méchants offices qu'il trouverait « occasion de lui rendre[3]. » M. de Bellefonds, qui ne voyait dans cette retraite qu'une fuite honteuse, essaya de faire changer les intentions de la cour; Louvois insista : « et « le maréchal, abondant en son sens, opiniâtre à l'excès « et incapable de se soumettre, donna bientôt lieu aux « mauvais offices du ministre. Il résista longtemps.... pré- « tendant avoir de bonnes raisons.... et que le roi était mal « conseillé[4]. »

Le Père Griffet nous a conservé quelques-unes des lettres écrites alors par M. de Bellefonds[5]; s'il y montre son caractère entier et opiniâtre, il n'y témoigne pas moins d'indépendance, de franchise et de courage; car il ne fallait pas être plat courtisan pour oser affronter les colères de Louvois.

« Je ne suis pas rebuté, écrivait-il en date du 10 mars 1674, « sur ce que je vous ai écrit de la douceur avec laquelle il

[1] *Campagnes de Turenne*, par le chevalier de Beaurain, p. 43.
[2] La Fare dit à tort 1675.
[3] *Mém. du marquis de la Fare.*
[4] *Mém. du marquis de la Fare.*
[5] *Recueil de Lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 294-314.

« faut traiter les peuples conquis[1], je ne vous en parlerai pas « de loin.... J'espère que vous voudrez bien quelquefois pré- « férer le parti de vous faire aimer à celui de vous faire crain- « dre. Il est bon que vous cessiez d'être redoutable lorsqu'on « cesse d'être de vos ennemis, et que l'on puisse être assuré « de votre protection lorsqu'on se soumet, et qu'on ne songe « plus à vous résister... Monsieur, ce n'est pas assez que vos « intentions soient droites, il faut que le public en soit con- « vaincu, sans cela le service du roi ne se peut faire... »

Louvois ne dut pas se montrer fort satisfait de ces conseils; « homme terrible et absolu, dit Saint-Simon, et qui voulait « et se piquait de l'être, » il répondit de manière à faire comprendre au maréchal l'imprudence de sa conduite ; aussi M. de Bellefonds lui écrivait de nouveau le 23 avril : « Je vous « avoue que j'ai été un peu en garde sur le chapitre des alliés « à cause de la réponse que vous m'avez déjà faite sur ce « sujet, et je l'ai trouvé d'une si grande conséquence et si fort « contre les intérêts du roi, que je vous en parlai avec trop « peu de ménagement. Quoique je sois naturellement attaché « à mon sens, je ne le suis pas assez pour manquer de déférer « aux ordres du roi... » Il développe ensuite le plan qu'il avait formé pour conserver à la France ses conquêtes, plan qu'il avait déjà exécuté en partie, sans prendre conseil que de son dévoûment et de son désir de bien faire.

Le ministre ne se laissa pas persuader par un homme qui au fond pouvait être mieux à même que lui d'apprécier les mesures que voulait imposer sa politique ; son caractère d'ailleurs était pour le moins aussi entier que celui du maréchal. « Son humeur, qui dominait toujours en lui, était fière, « brusque et hautaine, et sa férocité naturelle était toujours « peinte sur son visage, et effrayait ceux qui avaient affaire à « lui. Il était sans ménagement pour qui que ce pût être, et « traitait toute la terre haut la main, et même les princes ; « d'ailleurs avide, jaloux, rancunier et capable de tout sa-

[1] Le ministre avait probablement recommandé certaines mesures de rigueur envers les Hollandais.

« crifier pour soutenir son autorité et ses intérêts[1]. » M. de Bellefonds apprit bientôt à ses dépens que M. de Louvois voulait être obéi.

Le 12 avril, l'intendant Robert, attaché à la campagne de Hollande, recevait un double message expédié de Versailles : il devait user de toute son influence sur le maréchal pour lui faire exécuter les ordres du roi ; ou bien, en cas de refus, lui remettre une lettre de Louis XIV, qui lui enlevait son commandement et le rappelait en France. M. de Bellefonds ne se montra pas plus soumis ; il répondit qu'il « ne s'assujettissait « pas à ce que faisaient les autres..., qu'il voulait éviter au « roi la honte d'abandonner ses alliés. » L'intendant n'ayant pu réussir à briser sa ténacité, fut contraint de lui présenter les dépêches, qu'il avait tenues secrètes jusqu'à ce moment; et la résistance du maréchal, qui n'avait jamais été de la révolte, tomba aussitôt. « Il obéit enfin, mais trop tard, à ce qu'on prétendait[2], » et se dirigea sur Maëstricht.

L'auteur plus que partial de l'Histoire métallique de Guillaume III, Nicolas Chevalier[3], prétend que le maréchal, en se retirant, se montra cruel envers les Hollandais. « Il en usa « comme le duc de Luxembourg, rasant les places fortes, « épargnant les foibles qui rachetaient leurs remparts pour « de l'argent, obligeant les bourgeois à promettre de grandes « sommes pour se racheter du pillage et de l'incendie, taxant « Tiel à 20,000 florins pour ses maisons, et 20 autres mille « pour ses remparts; Zutphen à 70,000, Arnhem à 26,000, « et 4,000 boisseaux de farine et de froment, qu'il falloit s'o- « bliger de conduire à Grave, et exigeant comme l'autre des « ostages de toutes pour assurer le payement des promesses « onéreuses où il les forçoit; semblables toutes deux à la

[1] *Mém. de Saint-Hilaire.*

[2] *Mém. du marquis de la Fare.*

[3] *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande, prince d'Orange*, etc., contenant ses actions les plus mémorables, depuis sa naissance jusqu'à son élévation sur le trône, et ce qui s'est passé depuis, jusqu'à l'entière réduction du royaume d'Irlande. Par médailles, inscriptions, arcs de triomphe, et autres monuments publics, recueillis par N. Chevalier. A Amsterdam, 1692, petit in-fol.

« foudre, qui rétablit la confiance et ramène le repos par sa « fuite, mais qui laisse toujours dans les lieux où elle a passé « de tristes et funestes marques de son passsage. »

M. de Bellefonds arriva enfin à Maëstricht; bien que disgracié, il reçut l'ordre de s'emparer des châteaux d'Erkelens, d'Argenteau et de Novagne; les 10, 16 et 22 mai, ces trois places étaient réduites. M. le comte de Lorges prit alors le commandement des troupes de M. de Bellefonds, qui rentra en France; le lieu de son exil était Bourgueil[1]. Nicolas Chevalier ne voit dans cette disgrâce qu'un jeu de politique : « On remarque ici, dit-il, une plaisante finesse de la cour de « France; c'est que voulant couvrir la honte qu'il y avoit « à abandonner tant de belles conquestes et empescher que « l'on ne dît que c'estoit le grand besoin qu'elle avoit de « troupes, qui la contraignoit d'en user ainsi, elle fit mine « d'estre fort en colère contre le marquis de Bellefonds pour « cet abandonnement, et le relégua dans la ville de Bourges; « mais le marquis, qui n'avoit fait qu'exécuter ponctuelle- « ment les ordres du roy, avoit le mot et n'appréhendoit « point pour sa teste. »

M. de Bellefonds trouva dans son infortune des sympathies que lui conciliaient aussi bien son propre mérite que la haine assez universelle dont Louvois était l'objet. La Fère raconte que se trouvant à table avec quelques seigneurs, on plaignait hautement le maréchal; aussi encoururent-ils la colère du ministre; « sept ou huit lettres de cachet étaient écrites et « prêtes à signer pour nous exiler; mais Saint-Pouange l'en « empêcha avec bien de la peine, tant cet homme-là était « intraitable, farouche et malfaisant. »

Mais c'était surtout à Bossuet qu'il appartenait de consoler son ami. « Je ne sais que penser de votre disgrâce, lui écrivait- « il en date du 24 mai 1674; elle est politique; et cependant « vous commandez encore l'armée, et j'apprends que vous « avez ordre de faire un siége. Pour la cause, autant que j'en-

[1] Cette petite ville est dans l'Indre-et-Loire. Nicolas Chevalier dit à tort qu'il fut exilé à Bourges.

« tends parler, on dit que vous avez manqué par zèle, et à « bonne intention : personne n'en doute ; mais personne ne « se paye de cette raison... Quoi qu'il en soit, je vous prie, « s'il y a quelque ouverture au retour, ne vous abandonnez « pas : fléchissez, contentez le roi ; faites qu'il soit en repos « sur votre obéissance...» Et quand, plus tard, M. de Bellefonds eut sérieusement embrassé cette vie de solitude à laquelle il était condamné, Bossuet vint encore, par des conseils souvent réitérés, lui dévoiler les secrets desseins de Dieu sur son âme ; il lui montre la Providence l'ôtant au monde, l'y rendant ensuite pour l'en retirer de nouveau ; le faisant passer successivement par différents états de faveur et d'infortune ; puis il s'écrie : « Que résulte-t-il de tout cela ? sinon que « Dieu seul est bon, et que le monde est mauvais et consiste « tout en malignité...»—«Qu'avons-nous affaire du monde, « lui écrit-il une autre fois, et de ses folies, et de ses empres- « sements insensés, et de ses actions toujours turbulentes?..» — « Tenez-vous ferme, monsieur, embrassez Jésus-Christ et « sa retraite ; goûtez combien le Seigneur est doux ; laissez- « vous oublier du monde. »

Je pense que l'exil du maréchal à Bourgueil fut promptement changé en un exil dans ses terres de Normandie ; il y vécut dans le calme et dans la pratique des bonnes œuvres, sans regrets comme sans tristesse. En 1676, il vendait sa charge de premier maître d'hôtel du roi[1], et si, à la mort de Turenne le nom de M. de Bellefonds fut prononcé comme celui du général le plus capable de succéder au héros dont on pleurait la perte, « cela fut détourné, lui écrivit Bossuet ; en appa- « rence, les hommes l'ont fait ; et nous en savons les rai- « sons. En effet, c'est Dieu qui a tout conduit, et nous « savons aussi sa raison, qui est de vous renfermer en « lui. »

[1] « Enfin le maréchal de Bellefonds a coupé le fil qui l'attachait encore ici ; « Sanguin a sa charge. » (*Lettres de madame de Sévigné.*)

III

Les épreuves qui avaient accueilli le maréchal de Bellefonds au milieu des honneurs du monde, jointes à ses sentiments profondément chrétiens et aux graves leçons de Bossuet, avaient préparé peu à peu son cœur à une vie plus parfaite. Dieu lui avait ménagé l'homme qui devait le faire avancer d'un pas plus ferme et plus généreux dans la voie de la perfection. Ce fut en effet alors qu'il était retiré à l'Isle-Marie, qu'il connut le père Louis Le Valois.

Né à Melun le 11 décembre 1639, admis de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, Louis Le Valois, après avoir parcouru les diverses épreuves imposées par saint Ignace aux jeunes religieux, avait été envoyé au collége des jésuites de Caen pour enseigner la philosophie. Mais son zèle d'apôtre, sa ferveur, sa soif du salut des âmes, ne trouvaient pas assez d'aliments dans les étroites limites d'une classe; après avoir donné à ses jeunes élèves tous les soins qu'ils étaient en droit de réclamer, le pieux religieux dépensait ce qui lui restait de temps et de forces au service des fidèles de la ville : les ecclésiastiques, les laïques, les réguliers, les riches et les pauvres[1] avaient également recours à ses conseils et droit à son inépuisable charité. Une retraite de huit jours, prêchée à de jeunes ecclésiastiques avant leur ordination, acheva d'établir la réputation du père Le Valois. Son nom, entouré de la vénération qui s'attache aux hommes vertueux, parvint alors jusqu'à M. de Bellefonds. Une seule entrevue suffit à ces deux âmes pour se connaître, se comprendre et jeter les fondements de cette étroite union que la mort ne put briser.

Le religieux offrait en effet au guerrier tout ce que souhaitait son caractère énergique, droit, généreux et sans peur. Le père Le Valois était «un homme éclairé et animé de l'esprit « de Dieu; sévère dans ses maximes, mais d'une sévérité rai-

[1] C'est au P. Le Valois que la ville de Caen dut son hôpital général.

« sonnable et sage; libre envers les grands, mais avec tout « le respect dû à leur grandeur, incapable de les flatter et de « leur déguiser ses pensées; du reste, parfaitement désintéressé et ne voulant que le salut et la perfection de ceux qui « se confiaient en lui et dont il prenait la conduite[1] ».

M. de Bellefonds sentit bientôt son âme brûler de la même ardeur apostolique qui animait son saint directeur. Autrefois déjà il avait travaillé à gagner des cœurs à Dieu, quand il préparait à madame de La Vallière la retraite du Carmel ou qu'il poussait Bossuet à entreprendre la conversion de M. et de madame de Schomberg, l'un et l'autre retenus dans les liens de l'hérésie. Mais au moment où nous le considérons, ses vues s'étaient étendues; il rêvait un bien plus général et plus durable. Il offrit au P. Le Valois de venir passer quelques semaines à son château de l'Isle-Marie[2] et de se joindre à lui pour engager les ecclésiastiques des environs, les gentilshommes et les dames du voisinage, à faire les exercices spirituels.

Le P. Le Valois accueillit avec empressement cette pieuse proposition, et bientôt ces retraites, animées et édifiées par la présence et par l'exemple de M. et de madame de Bellefonds, produisirent les plus heureux fruits.

Mais après dix années de séjour à Caen, le père fut rappelé à Paris; et il ne tarda pas à entreprendre d'y faire le même bien qu'en Normandie. Ses premières tentatives, bien que secondées et encouragées, ne semblaient pas devoir amener de résultat; cependant « il se soutenait par cette grande « maxime qui lui était si familière, qu'on ne doit jamais plus « compter sur Dieu que lorsqu'on est plus contredit et plus « abandonné des hommes. » Le maréchal de Bellefonds ne manqua pas de l'aider de toutes ses forces, et il eut enfin la consolation d'assister, le 24 mars 1682, à la première retraite

[1] *Œuvres spirituelles du P. Le Valois* (publiées par le P. Bretonneau). Paris, 1755, in-12, 3 vol.

[2] Le Homme, dit l'Isle-Marie, est dans la presqu'île de Cotentin, au confluent des petites rivières du Merderet et de la Douve, non loin de la route de Valognes à Caen.

que le P. Le Valois donna à vingt personnes dans la maison du noviciat des jésuites.

La nouvelle position qui était faite au père n'interrompit pas ses relations avec son pénitent; une sainte et édifiante correspondance s'établit entre eux. Sept lettres seulement nous ont été conservées; elles font vivement regretter celles qui se sont probablement perdues. Aucune n'est datée; mais je crois pouvoir assurer qu'elles n'ont pas été écrites au maréchal pendant sa disgrâce, c'est-à-dire qu'elles sont postérieures à 1678. La première, en effet, parle d'une grave maladie que fit M. de Bellefonds, ce qui se rapporterait à l'année 1679, d'après deux lettres de madame de Sévigné, en date du 8 et du 24 novembre[1], ou au commencement de 1680, d'après une autre lettre du 9 février[2]; or, dès la fin de 1678 l'exilé avait été rappelé[3].

Quelques passages des lettres du P. Le Valois nous feront encore mieux connaître son illustre fils spirituel.

« Monseigneur, je suis sûr que vous n'attendez pas de moi « un compliment, et que vous seriez fort mal édifié, si je vous « disais ou que j'eusse eû beaucoup d'inquiétude durant « votre maladie, ou que j'eusse à présent une sensible joie « du rétablissement de votre santé. Il est vrai que je me « serais trouvé dans ces sentiments, pour peu que je me fusse « écouté. . . » Puis il l'assure qu'il était en repos sur son sort, comptant entièrement sur la Providence. « Vous jugez bien, « Monseigneur, que je n'écrirais pas de la sorte, si j'écrivais « à tout autre seigneur de la cour qu'à vous; mais aussi je « ne sçai ce que j'écrirais... » — « Croyez-vous bien que j'ai « reçû quatre ou cinq lettres de diverses personnes, qui me « tourmentent, afin que je tâche de vous persuader un relâ-

[1] « Je crois que le maréchal de Bellefonds ne relèvera point de la maladie dont « il est accablé. » Plus tard madame de Sévigné écrit : « Cet Anglais vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds. » Cet Anglais se nommait le chevalier Talbot.

[2] « Le frère Ange a ressuscité le maréchal de Bellefonds; il a rétabli sa poi- « trine entièrement déplorée. »

[3] Madame de Scudéri, dans une lettre au comte de Bussy, attribue ce rappel à une lettre qu'il aurait écrite au roi, à l'occasion de la paix de Nimègue.

« chement qu'ils désespèrent de pouvoir vous persuader elles-
« mêmes? Ils disent que vous menez une vie trop austère,
« que vous avez trop peu de santé pour soutenir tant de
« mortifications;... qu'il est absolument nécessaire que vous
« vous modériez, et que je dois vous le conseiller. Je me
« rendrais indigne de la bonté que vous avez pour moi,
« Monseigneur, et encore plus indigne que Dieu me fît ja-
« mais l'honneur de m'employer à la conduite et à la sanc-
« tification des âmes, si j'étais assez lâche pour entrer en de
« pareils sentiments..... Les gens du monde sont vraiment
« admirables!... De quoi se mêlent-ils? Vous les laissez vivre
« à leur mode : que ne nous laissent-ils vivre à la mode de
« Jésus-Christ? » Et après lui avoir recommandé cette sage tempérance qui sait allier la discrétion à la générosité, il termine par ces mots : « Heureux ceux qui se haïssent en se
« conservant, de peur de se perdre en s'aimant! Demandons
« incessamment à Dieu cette sainte haine de nous-mêmes.
« Je m'offre à la demander pour vous; faites-moi la charité
« de la demander pour moi. »

Dans une autre lettre, le P. Le Valois, revenant encore sur cet état de faiblesse où se trouve M. de Bellefonds : « Que
« je vous estimerais heureux, si vous aviez la consolation
« d'avoir ruiné votre santé au service de Dieu et dans les
« œuvres de pénitence!... Mais de l'avoir peut-être ruinée
« par les efforts excessifs que vous avez faits autrefois à la
« course, à la chasse, dans vos voyages et dans les armées,...
« voilà ce qui vous devrait extrêmement humilier. » Mais, loin de vouloir le décourager, le P. Le Valois le félicite d'avoir dans ses souffrances un moyen efficace de payer pour ses fautes passées, et lui rappelant la mortification, modérée toutefois : « Ne vous tenez point encore trop longtemps à
« genoux; faites peu de prières vocales;... » et, comme s'il était effrayé de sa sainte franchise, il finit par une phrase qui est le plus bel éloge de M. de Bellefonds : « Je ne sçais
« pas ce que vous direz de la liberté que je prends de vous
« écrire de la sorte; j'en suis honteux, quand je considère
« ce que je suis, mais je suis sensiblement consolé, quand

« je pense que c'est à vous que j'écris, et qu'il y a de nos « jours un maréchal de France capable de porter des senti- « ments si chrétiens. J'en bénis Dieu de toute mon âme; je « le prie très-humblement de vous les conserver, et de les « inspirer à tous les seigneurs de la cour. »

Ce qui rend ces lettres plus admirables, c'est, ce me semble, qu'elles sont écrites non pas au solitaire de l'Isle-Marie, mais bien au courtisan rentré en faveur. M. de Bellefonds, en effet, recevait, sur la fin de 1679, une preuve certaine que le roi ne l'avait pas oublié ; et la charge d'écuyer de madame la Dauphine le replaçait à la cour dans une position enviée par plus d'un ambitieux[1]; de plus, la survivance de cette place était assurée à son fils. « Je ne vous écris point « sur la dernière grâce que le roi vous a faite, lui mandait « alors son directeur, non-seulement parce que je ne sçais « point faire de compliments, et que je n'en veux point faire; « mais encore parce que vous ne les aimez point, et que je « ne ferois qu'augmenter le nombre des importuns qui vous « en font, et qui vous fatiguent déjà assez sans que je me « joigne à eux pour vous fatiguer encore davantage. Com- « ment vous ferois-je de grandes conjouissances d'une chose « dont je sçais que vous vous réjouissez vous-même fort « médiocrement? » Cependant ces sentiments désintéressés ne doivent pas faire oublier la reconnaissance qu'il doit au roi pour ses bienfaits : « Mais souvenez-vous que vous en « devez avoir incomparablement davantage pour Dieu; et « que ce que vous en avez même pour le roi ne doit pas « s'arrêter au roi ; mais qu'il doit s'élever jusqu'à Dieu, qui « a donné au roi et le pouvoir et la volonté de vous faire « tous les biens qu'il vous a faits... »

Quelques années plus tard, M. de Bellefonds se voyait investi du commandement d'une armée. En 1684, pendant que Vauban en Flandre faisait tomber les murailles de Luxembourg, les troupes françaises envahissaient la Catalogne pour

[1] « Le maréchal d'Humières a mandé à Rouville qu'il était serviteur des dévots, « depuis qu'il voyait le maréchal de Bellefonds écuyer, madame d'Effiat gouver- « nante.... » (Lettre de madame de Sévigné, du 10 janvier 1680.)

forcer l'Espagne à la paix. Le maréchal de Bellefonds, qui était à leur tête, rencontra le duc de Bournonville et les Espagnols sur les bords du Ter, dont ils voulaient empêcher le passage[1]; malgré la difficulté de l'entreprise, le 12 mai, il marcha droit à l'ennemi, l'attaqua avec vigueur et le dispersa, après lui avoir tué huit cents hommes et fait quatre cents prisonniers. « Pendant que tout le monde parle de vous, lui « écrivit à cette occasion le P. Le Valois, et vous donne la « gloire qu'il juge que vous avez méritée au passage du Ter, « je suis persuadé que vous la rendrez à Dieu tout entière. « Le soin que vous avez eu de ne rien dire, ni de vous, ni « de monsieur votre fils, dans les lettres que vous avez été « obligé d'écrire après cette grande action, montre bien que « vous avez oublié ce qui vous regardait, ou que vous n'y « avez pensé qu'autant qu'il fallait pour le cacher. » Puis, après lui avoir rappelé la conduite de l'Israélite Barac, vainqueur de Sisara, il lui recommande d'avoir soin que ses troupes servent Dieu aussi bien que le roi : « Dieu vous en « a fait comme l'évêque, en même temps que le roi vous en « a fait le général; et vous n'avez pu recevoir une si grande « autorité, sans contracter de très-grandes obligations. » Il termine en le priant de se conserver et de n'exposer ni sa personne, ni celle de son fils, sans une vraie nécessité.

La suite de la campagne ne répondit pas à ses commencements. La victoire du Ter, ou de Ponte-Mayor, paraissait rendre inévitable la prise de Girone; ces prévisions ne furent pas réalisées, et le maréchal fut obligé de lever le siége. Quelques historiens attribuent ce revers à l'imprudence des troupes; d'autres en rejettent la responsabilité sur Louvois, qui « aurait été bien aise de lui faire recevoir un affront, en le « laissant manquer de tout ce qui lui aurait été nécessaire « pour emporter la place[2]. » La France cependant força l'Espagne à demander une trêve.

Le maréchal de Bellefonds rentra encore pour quelques

[1] *Journal historique du règne de Louis XIV.*
[2] *Mém. de d'Avrigny*, t. IV, p. 110.

années dans la vie de la cour[1]. Ce fut pendant ce temps, en 1685, qu'il connut Burnet, évêque de Salisbury. Ce prélat anglican, qui voyageait en Europe, arriva à Paris. « Alors « commença ma liaison avec le maréchal de Schomberg, qui « me ménagea celle que je formai avec le maréchal de Belle- « fonds, seigneur plein de piété, mais esprit des plus faibles. « Il lisait assidûment les Écritures, et pratiquait au milieu de « la cour les vertus d'un solitaire[2]. » Je ne sais pas ce qui fit paraître la faiblesse d'esprit de M. de Bellefonds; seraient-ce ces lectures et cette conduite? ou bien ses tentatives de conversion sur Burnet? car « il avait si bonne opinion de moi, « qu'il se flatta de m'attendrir par de grands exemples de « dévotion. Il persuada en conséquence à la duchesse de La « Vallière qu'elle était appelée à devenir l'instrument de ma « conversion. Il m'apporta une lettre d'elle, par laquelle elle « me priait de l'aller trouver, à laquelle j'y fus deux fois. » Je n'ai pas trouvé d'autres traces de ces relations.

M. de Bellefonds s'est en quelque sorte dérobé à mes recherches depuis cette époque jusqu'à l'année 1690, et je n'ai rencontré son nom que de loin en loin.

En 1687, le 18 février, madame de Montmorency écrivait au comte de Bussy : « Le maréchal de Bellefonds demande à « cor et à cri le gouvernement de Lorraine. » En 1688, il était porté sur la liste des futurs chevaliers du Saint-Esprit, et en recevait les insignes le 1er janvier 1689[3]. Madame de Sévigné, dont les spirituels badinages sont si précieux pour l'histoire intime de son époque, nous apprend encore que,

[1] M. de Bellefonds n'aurait-il pas éprouvé une nouvelle disgrâce pour son revers de Girone; ce qui me le ferait croire, c'est le passage suivant d'une lettre de madame de Sévigné, écrite le 12 avril 1692 : « On dit que le tombeau de M. de Louvois fait des miracles;..... il fait marcher des gens qui avaient les jambes rompues, qui sont le maréchal de Bellefonds et Montrevel. C'est en vérité un plaisir que de revoir de si bons sujets sur la scène. » Elle se corrige dans une autre lettre du 17 avril 1672; mais elle aura du moins rapporté un bruit qui circulait à propos de l'éloignement du maréchal de tout commandement.

[2] *Hist. de mon temps*, par Burnet. Paris, 1827; t. III, p. 328.

[3] « Le maréchal de Bellefonds était totalement ridicule, parce que, par modes- « tie et par mine indifférente, il avait négligé de mettre des rubans au bas de ses « chausses de page, de sorte que c'était une nudité. » (*Lettres de madame de Sévigné.*)

le 18 février 1689, M. de Bellefonds assistait à Saint-Cyr à une des représentations d'*Esther*; « il vint se mettre, par « choix, à mon côté droit... Il fut charmé; il sortit de sa « place pour aller dire au roi combien il était content, et « qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir « vu *Esther*. »

Mais il était de la destinée du maréchal de mêler son nom à celui de presque tous les personnages marquants de cette époque. En 1690, nous le voyons un des plus assidus à fréquenter la petite cour de Saint-Germain, asile de la royale famille d'Angleterre. Jacques II, curieux de connaître de près les merveilles que l'on racontait de la Trappe, s'était adressé à M. de Bellefonds pour l'y conduire; car il savait les anciennes relations qui avaient existé entre lui et le célèbre réformateur qui en était encore abbé. C'était en effet à M. de Bellefonds que l'abbé de Rancé avait écrit, en 1678, la lettre par laquelle il défendait sa doctrine de toute mauvaise interprétation et déclarait ses véritables sentiments[1]. Le royal exilé fut vivement frappé de cette visite et en conserva un profond souvenir: « Un de mes anciens amis, écrit-il dans ses Mémoires, « le maréchal de Bellefonds, me conduisit à la Trappe; je n'ai « cessé de l'en remercier tant qu'il a vécu, et il me sembla, « dès ce moment, que je me sentais amélioré par degrés[2]. »

Un moment vint où M. de Bellefonds put espérer de servir plus efficacement la cause de cette noble infortune. En 1692, Louis XIV avait résolu de tenter un coup décisif en faveur des Stuarts: quarante-quatre vaisseaux s'armèrent à Brest et trente-cinq à Toulon; toutes les troupes irlandaises, quelques bataillons et escadrons français, furent placés à portée de la Hougue et du Havre de Grâce, où devait se faire l'embarquement[3]. Tourville avait le commandement de la flotte; Bellefonds, celui de l'armée de terre[4].

[1] *La vie de dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé*, par l'abbé de Marsollier. Paris, 1703, in-12; — dans le t. II, p. 61 et suiv., et p. 139.

[2] *Mém. de Jacques II*. Paris, 1827, 4 vol. in 8°; — dans le t. IV, p. 434.

[3] *Mém. de Berwick*.

[4] Louis XIV fit réunir une armée de trente mille hommes commandée par le maréchal de Bellefonds sous le roi Jacques, qui devait s'embarquer avec elle.

Toujours attentif à ne laisser passer aucune occasion de réveiller et d'entretenir en son illustre pénitent les grandes pensées et les sublimes enseignements de la religion, le P. Le Valois ne l'oublia pas dans cette circonstance. Sa lettre, digne de figurer à côté de celles qui ont vu le jour, était restée inédite; la voici telle que nous l'avons retrouvée :

Ce 1er de juin 1692.

« Je n'osois, Monseigneur, vous prévenir; et dans la grande multitude des soins et des affaires que vous avez, je craignois de vous écrire de peur de vous fatiguer. Présentement que je suis obligé de répondre à la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer, j'appréhende que ma réponse ne vous trouve plus en Normandie; deüst elle estre perduë, je voudrois que vous fussiez desja dans Londres prest à rétablir le roy d'Angleterre sur son Throsne. Humiliez-vous souvent Monseigneur en la présence de Dieu; reconnoissez que le succes de cette grande entreprise doit estre son ouvrage; qu'il n'apartient qu'à luy, qui est le seul maistre des Esprits et des cœurs, de ramener ceux des Anglois et de les soumettre par douceur a leur prince légitime; que comme il est le Dieu des armées et des batailles, il est aussy le Dieu des victoires, qu'il les donne a qui il luy plaist et quand il lui plaist, et qu'en vérité il n'y a que luy qui puisse vous la donner s'il s'agit de reprendre par force l'Angleterre avec les seules troupes que vous avez. Esperez la néantmoins de sa bonté, et employant tout ce que vous avez d'habileté, d'expérience, de valeur, d'officiers et de soldats, mettez si absolument en luy seul vostre confiance, que vous puissiez dire lorsque vous débarquerez en Angleterre, *Ego venio ad te in nomine Domini exercituum, Dei agminum Israel... quia non in gladio, nec in hasta salvat Dominus, ipsius est enim bellum, et tradit vos in manus nostras.* Vous connoissez ces sentimens, vous sçavez qu'ils sont de David au chap. 17 du Ier livre des Rois.

« J'ay bien de la joye que vous soyez content des deux hommes que je vous ay donnes; j'espere qu'ils continuëront à bien faire.

« Le prélat dont vous me parlez est bien à plaindre, je ne l'ay point encore veû, parce que j'avois une bande de solitaires quand il est arrivé, et qu'avant la fin de la retraite on l'a mené à la campagne d'où il n'est revenu je croy que d'hier. Je luy témoigneray et a toute sa famille les bontes que vous avez pour luy; et pendant que l'on travaillera a retablir sa santé, je m'appliqueray a remedier aux peines de son esprit, qui ne contribuënt pas peu à rendre son corps malade.

« Je ne puis finir, Monseigneur, sans vous marquer le zele que font paroistre tous les gens de bien pour le succés du grand dessein dont vous estes chargé; il n'y en a point qui ne disent ou ne fassent dire des messes, point qui ne communient souvent, et ne fassent beaucoup de mortifications pour l'obtenir de Dieu.

« Je ne signe point parce que je ne sçay ou cette lettre tombera; mais j'ay l'honneur d'estre connu de vous Monseigneur, et vous sçavez que je suis avec un très profond respect et un tres parfait attachement votre tres humble et tres obéissant serviteur En N. S. »

On sait que tant de vœux et tant d'efforts furent stériles : la trahison veillait auprès des Stuarts aussi bien que la fidélité, et la défaite de la Hougue[1] anéantit les espérances des illustres exilés.

Trois mois plus tard, le maréchal de Bellefonds recevait un nouveau coup dans ses affections les plus chères. Le 3 août le jeune marquis de Bellefonds succombait à la bataille de Steinkerque, au milieu d'une foule de gentilshommes français, dont la perte était à peine réparée par la victoire du maré-

[1] « Quelques conflits entre l'autorité du roi Jacques et celle du maréchal de « Bellefonds et des amiraux, nuisirent un instant aux bonnes dispositions qu'on « pouvait prendre pour diminuer le désastre. » (*Hist. de madame de Maintenon*, par le duc de Noailles, t. IV, p. 351.)

chal de Luxembourg. Les consolations de la religion ne manquèrent pas au père si rudement éprouvé; la voix éloquente de Bossuet et la touchante parole de Fénelon s'unirent pour les lui prodiguer. « Je me suis tu, lui écrivait le premier, et « je n'ai pas seulement ouvert la bouche, parce que c'est « vous qui l'avez fait : c'est ce que disait David. Jésus-Christ, « qui vous présente à boire son calice, vous apprend en « même temps à dire : Votre volonté soit faite. Je n'ajoute « rien à cela, Monsieur, si ce n'est que je m'en vais offrir à « Dieu au saint autel vos regrets et vos soumissions, et celles « de votre famille, et le prier du meilleur de mon cœur qu'il « vous donne à tous les consolations que lui seul peut don- « ner, et à l'âme que vous chérissiez sa grande miséricorde. » — « Quoique je n'aie presque point l'honneur d'être connu « de vous, Monseigneur, écrivait de son côté Fénelon, j'es- « père que vous me permettrez de vous témoigner combien « je suis touché de la perte que vous venez de faire. Il y a « longtemps que je respecte du fond de mon cœur, sans vous « le témoigner, la vertu par laquelle Dieu vous soutient dans « des épreuves différentes; je le remercie, Monseigneur, de « vous avoir donné tant de courage pour porter des croix « avec une patience édifiante; je le prie de vous consoler. La « consolation qui vient de lui peut seule adoucir vos peines; « toutes les autres sont indignes de la foi, et trop faibles « pour apaiser une grande douleur. »

Le maréchal de Bellefonds survécut deux ans à son fils. Que se passa-t-il dans ce court espace de temps? C'est à peine si son nom reparaît dans l'histoire[1], et je n'ai rien pu rencontrer qui me renseignât sur le déclin de cette belle existence que j'aurais voulu suivre et étudier sans interruption, du berceau à la tombe. Il est à croire qu'il se retira au château de Vincennes, dont il était gouverneur; car c'est là qu'il

[1] En 1693, Monsieur, avec le titre de lieutenant général du royaume, fut chargé de la défense des côtes, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, ayant sous ses ordres les maréchaux d'Humières, de Bellefonds et d'Estrées, un corps de vingt mille hommes, l'arrière-ban et les milices. (*Hist. de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, t. IV, p. 390.)

s'éteignit doucement le 5 décembre 1694[1], assisté dans son suprême passage par l'ami et le confident de sa vie, le P. Louis Le Valois.

La mort de cet homme juste fut semblable à sa vie. « La « manière dont monseigneur votre père est mort, écrivait le « P. Le Valois à madame de Bellefonds, abbesse de Mont- « martre, a dû vous donner autant de consolation dans la « douleur que vous avez eue de sa perte, qu'elle a donné « d'édification à tout le monde. En deux mots, Madame, il « est mort comme il a vécu. Il reçut la nouvelle que je lui « portai du danger où il était avec une tranquillité qui ne « pouvait venir que d'un profond respect pour les ordres « du ciel, et d'une soumission parfaite à la volonté de Dieu... « Soyez persuadée que vous avez un père qui prie présen- « tement pour vous, et à qui vous pouvez vous adresser dans « vos besoins. »

Telles furent la vie et la mort du maréchal de Bellefonds; si sa noble physionomie emprunte quelque éclat aux personnages illustres parmi lesquels il a vécu, il n'en est pas moins vrai que c'est à l'élévation de son caractère et à ses mâles vertus qu'il en doit les plus purs rayons.

C. Sommervogel.

[1] Moréri. *Journal historique du règne de Louis XIV.* — La *Biographie universelle* commet une erreur en marquant 1699 pour l'année de la mort de M. de Bellefonds.

[1] « La mort du maréchal de Bellefonds m'a donné une véritable douleur : je suis « la dernière visite qu'il a faite; je le vis en parfaite santé, et six jours après il « était mort.... Sa famille est dans une désolation digne de pitié; pour moi, je « sens très-vivement cette perte. » (Lettre de madame de Sévigné du 10 décem- « bre 1694.)

UN RATIONALISTE PROTESTANT

M. EDMOND SCHERER.

« L'Église protestante française, écrivait naguère M. Guizot, souffre du même mal dont souffre toute l'Église chrétienne. Les attaques que dirigent contre le christianisme les matérialistes, les panthéistes, les sceptiques, les critiques érudits, s'adressent à elle comme à l'Église catholique. » Et il ajoutait : « L'Église protestante est, de plus, agitée et divisée dans son propre sein ; elle a des orthodoxes, des latitudinaires, des rationalistes, des déistes, des séparatistes, des esprits arrêtés et des esprits flottants[1]. »

Ces paroles font beaucoup d'honneur à l'homme éminent dont elles attestent une fois de plus la courageuse sincérité, et elles ont sans doute été parfaitement comprises par les protestants, témoins obligés de ces scandales domestiques. Ont-elles été aussi bien comprises par les catholiques ? Il est très-probable que non. Comme, en général, nous ne savons que par ouï-dire ce qui se passe au sein des cultes dissidents, dans notre heureuse inexpérience, nous ressemblons assez, nous autres catholiques, à ces personnes nourries dans l'opulence et pour qui la demeure du pauvre, dont elles n'ont jamais franchi le seuil, renferme autant de mystères qu'il y a dans sa vie de privations et de souffrances. Pouvons-nous,

[1] *L'Eglise et la société chrétiennes en* 1861, p. 53.

sans un véritable effort d'imagination, nous représenter, dans des sociétés qui s'obstinent à porter le nom d'Églises, cette étrange perversion du sens chrétien qui s'appelle le rationalisme protestant?

Et cependant, si nous étions mieux instruits des maux qu'engendre l'hérésie, combien s'accroîtrait notre reconnaissance envers la divine Providence qui nous en a préservés, notre vigilance à garder intact le trésor sacré de la foi, notre compassion pour les tristes victimes de l'erreur?

Déjà, dans cette pensée, nous avons présenté à nos lecteurs le tableau, bien incomplet sans doute, des divisions et des troubles de la Réforme française [1]. Mais cette autre plaie que signale en passant M. Guizot, la plaie dévorante du rationalisme, il s'en faut bien que ses ravages aient été mis par nous dans tout leur jour : ravages d'autant plus déplorables que le mal, ici, est de nature à ne pas se concentrer au sein du protestantisme, et qu'il fait chaque jour d'effrayants progrès. Voyons donc une bonne fois ce que c'est qu'un rationaliste protestant.

I

LE ROLE DU RATIONALISTE EN QUESTION DANS LA CRISE ACTUELLE DU PROTESTANTISME.

Les écrits de M. Edmond Scherer, autrefois professeur à l'École évangélique de Genève, aujourd'hui rédacteur du *Temps*, serviront de base à l'étude que nous entreprenons. Ce hardi rationaliste est, sans contredit, un de ceux qui provoquent le plus naturellement l'examen et la discussion, à raison surtout de l'ascendant singulier qu'il a exercé dans ces derniers temps sur ses coreligionnaires, et qu'il conserve encore aujourd'hui, en dépit de certaines apparences.

Nous n'aimons pas les controverses qui portent à plein sur

[1] *Etudes religieuses*, p. 205.

les personnes, parce que, le plus souvent, elles rapetissent les grandes questions et substituent le jeu mesquin des passions à la force victorieuse de la vérité. Mais lorsqu'un homme, prenant les illusions de son esprit pour principe et pour règle, s'identifie en quelque sorte avec un système, il faut bien envisager les choses telles qu'elles sont, et poursuivre l'erreur là où elle se retranche. Recourir aux procédés de la grande controverse dogmatique des XVIe et XVIIe siècles, lorsqu'on a affaire à des théologiens qui font profession de n'avoir point de dogmes et dont le symbole est réduit à néant, ce serait une entreprise par trop naïve, pour laquelle, à vrai dire, nous n'avons aucun goût. Est-ce que M. Scherer et les siens ne nous ont pas maintes fois répété que la théologie nouvelle, dont ils sont les apôtres, est éminemment *subjective;* que la *subjectivité* est son caractère propre et distinctif? Ce qui veut dire, si je comprends bien, que leur religion a sa raison d'être dans le moi, qu'elle est un produit du moi, et que, hors de là, toute sa réalité s'évanouit. D'où il suit que la théologie des nouveaux docteurs n'est autre chose que l'histoire de leur pensée, et comme leur autobiographie religieuse. Cela est si vrai, que M. Scherer, ayant réuni en un volume ses derniers écrits théologiques [1], nous invite à envisager ce volume comme *les mémoires d'une vie intellectuelle assez agitée.* Eh bien! soit; feuilletons ces curieux mémoires, et cherchons-y l'expression de la théologie nouvelle. Nous le ferons, bien entendu, avec les égards qui restent toujours dus à l'homme quelles que soient ses erreurs, mais aussi avec une grande liberté et une pleine franchise : on se sent vraiment à l'aise en présence d'une personnalité qui se livre à l'examen de si bonne grâce, et qui craint si peu les regards du public.

Toutefois, lorsqu'on s'impose une pareille tâche, encore faut-il que la chose en vaille la peine et qu'il y ait jour à quelque résultat sérieux. Et c'est de quoi, ce semble, on pourrait douter, car quelle apparence que le rédacteur actuel du *Temps*, si brillants que soient ses débuts dans la presse

[1] *Mélanges de critique religieuse.* Paris, 1860.

parisienne, fasse assez grande figure dans une école théologique pour avoir vraiment le droit de la représenter à nos yeux?

Mais, si l'on met en ligne de compte les antécédents de cet écrivain, sa naissante renommée qui le porte d'emblée dans une des chaires de l'école évangélique de Genève, l'enthousiasme qui accueille ses leçons et les alarmes qu'elles suscitent d'autre part, enfin sa démission, suivie de troubles qui durent encore, peut-être s'expliquera-t-on l'importance que nous lui attribuons; importance d'ailleurs toute relative, et qui ne dépassait pas encore, il y a peu d'années, la sphère de ce petit monde protestant dont Genève est la métropole.

Un opuscule publié à Paris en 1843 : *Dogmatique de l'Église réformée. Prolégomènes*, par E. Scherer, causa une vive sensation à Genève, du moins parmi les étudiants de l'école évangélique. Au dire d'un d'entre eux, il n'est pas bien sûr « que tel étudiant n'ait pas consacré une nuit entière à dévorer le précieux volume, comme s'il eût été question de *Jeanne de Vaudreuil*. » Le même témoin nous fait assister à une petite scène d'intérieur dont les suites furent considérables pour M. Scherer : « Celui qui écrit ces lignes (c'est M. Astié qui parle) se rappelle qu'arrivant un jour dans la cour de l'auditoire, il trouva ses condisciples dans une agitation inaccoutumée. Il est aussitôt assailli de demandes et sommé de donner son avis sur une question qu'il a peine à saisir, tant la volubilité et la joie se donnent carrière. Il s'agissait de savoir si on terminerait un semestre d'été en faisant dicter le cahier d'un respectable professeur, ou si on appellerait un suppléant dont le nom, par trop germain, n'était pas prononcé avec une intonation qui permît de le saisir du premier coup. L'auteur des *Prolégomènes!* finit-on par s'écrier. Et, d'une voix unanime, la jeunesse studieuse se prononça pour l'alternative qui eut pour effet d'ouvrir à M. Scherer les portes de l'école de théologie de Genève [1]. »

[1] *Les deux Théologies nouvelles, dans le sein du protestantisme français*, étude historico-dogmatique, par J.-F. Astié. Paris, 1862. — M. Astié est aussi l'auteur d'un ouvrage que nous citerons plus d'une fois : *M. Scherer, ses disciples et ses adversaires, par quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre*. Paris, 1854.

Le séminaire protestant où M. Scherer entrait sous de si heureux auspices avait été fondé, dès les premières années du réveil, par la Société évangélique de Genève, et c'était, dans l'estime de certaines personnes, l'asile de la piété genévoise et vaudoise contre le vieux socinianisme, depuis longtemps en possession de dicter la loi dans l'Église officielle. Si j'en crois les bruits qui me viennent de ce côté, M. Scherer était compté parmi les plus fervents et les plus orthodoxes, et il prit fort à cœur ses nouvelles fonctions. Nommé professeur d'exégèse, il se mit en devoir d'établir l'inspiration des Écritures canoniques, la seule autorité que reconnaissent les protestants. Ce fut son écueil. La Bible sans l'Église, qui seule peut nous en garantir le caractère divin, évoque une foule de problèmes dont la science humaine ne trouvera jamais la solution. Plus le jeune professeur faisait d'efforts sincères pour prouver sa thèse, plus il voyait se dresser devant lui de questions redoutables, et plus il s'éloignait du but. La désapprobation qu'il encourut de la part de quelques-uns de ses collègues, les dissentiments qui s'ensuivirent, le déterminèrent à donner sa démission. Il s'éloigna de Genève, mais emportant les sympathies de toute cette jeunesse. La discussion commencée à l'école de Genève se poursuivit avec éclat dans la presse. Elle fut saluée comme l'aurore d'une époque nouvelle par tous ceux qui avaient subi l'influence du mystique Vinet, et, au premier moment, — pour employer un mot reçu, — « ils furent tous schereristes [1]. »

Mais, à cette petite armée pleine d'ardeur, il fallait un champ de bataille toujours ouvert : la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne* [2] est fondée; M. Scherer en est l'âme, et M. Colani la dirige. Elle recueille des adhésions et un concours empressé dans tous les principaux centres protestants, à Strasbourg, à Montauban, à Paris, à Rotterdam, à Nîmes, etc.; mais elle est combattue, à des points de vue très-divers, par *le Lien*, par *l'Espérance* et par les *Archives du*

[1] *M. Scherer, ses disciples et ses adversaires*, p. 33.
[2] Aujourd'hui *Nouvelle Revue de théologie.*

christianisme. Les esprits s'échauffent, les contradictions se croisent : guerre générale, déluge de brochures. Au premier rang, parmi les adversaires de M. Scherer, on distinguait M. Gaussen, son ancien collègue, puis M. Darby et le docteur Malan, M. Chenevière (de Genève), socinien de vieille roche (car ils sont aussi conservateurs à leur manière), et d'autres enfin, plus ou moins orthodoxes, tels que M. Bonnet (de Francfort), M. Jalaguier (de Montauban), M. Merle d'Aubigné, M. Agénor de Gasparin. Tous ceux-ci, dès 1854, avaient pris part à la lutte par des livres ou des brochures; qu'on juge par là du nombre et de l'ardeur des combattants. Aujourd'hui la guerre a passé à l'état chronique; mais, nous l'avons dit, elle dure encore, et il est impossible d'en prévoir la fin.

A cette incroyable agitation faut-il assigner pour cause le débat engagé à l'école évangélique? Non, sans doute; le mal existait avant la démission de M. Scherer, et il eût éclaté à toute autre occasion. Mais ce professeur n'eût-il fait que mettre le feu à la mine, ce lui serait encore un titre suffisant à la célébrité. Il a fait plus, au jugement de ses coreligionnaires, et non-seulement il a donné le signal de la crise, mais il a été dès lors et il est resté le chef du mouvement qui se propage dans les écoles de la Réforme. Écoutons M. Astié :

« C'est M. Edmond Scherer qui, d'un commun accord, est proclamé par ses amis et ses adversaires le père responsable de ce mouvement théologique dans ce qu'il a de bon, comme aussi dans ce qu'il laisse à désirer. Avec sa démission débute la crise; il tient encore le haut bout dans la marche actuelle; et l'intervalle entre les deux points extrêmes est en grande partie rempli par son activité, qui est décisive et prédominante [1]. »

Le rationalisme protestant trouve donc dans l'ancien professeur de Genève un représentant qu'il ne saurait désavouer. Mais ce que M. Scherer est aujourd'hui, on sait déjà qu'il

[1] *Les deux Théologies nouvelles*, p. 41.

ne l'a pas toujours été. Comment s'est accomplie cette transformation? C'est ce qu'il importe d'expliquer, car rien n'est plus propre à nous faire saisir le nœud des complications au milieu desquelles se débat la théologie protestante.

II

LE DIALECTICIEN.

On s'en aperçoit tout d'abord, et ce caractère frappe d'autant plus qu'il devient chaque jour plus rare chez les protestants : M. Scherer est dialecticien.

Ce n'est pas nous qui médirons de la dialectique. L'Église catholique la considère comme un emploi très-légitime et souvent même nécessaire de la raison, et le rang qu'elle lui a toujours accordé dans ses écoles, dès qu'elle a eu des écoles, prouve assez qu'elle n'en a pas peur. Pour un Abélard qui en abuse, combien de grands et saints docteurs qui la font servir au triomphe de la vérité! L'hérésie, au contraire, s'accommode mal de cette exacte et sévère méthode; témoin Luther et son aversion bien connue pour la scolastique.

Ce serait faire tort à M. Scherer que de le classer parmi ces disputeurs à outrance, uniquement jaloux de battre leurs adversaires sans se mettre en peine du fond des choses. Son argumentation est plus sérieuse, et comme elle est, en plus d'un point, irréfutable, on conçoit qu'elle ait été trouvée fort gênante par tels et tels de ses collègues. Il y eut une époque, dans sa vie, où il se porta d'un élan passionné vers la vérité; mais, n'ayant pu l'atteindre par aucune des voies que lui ouvrait la théologie protestante, il est retombé sur lui-même de tout son poids, et aujourd'hui, chose bien triste à dire, il ne croit plus à la vérité. Et cependant il l'aime, et, alors même qu'il la nie, il la cherche encore, car comment se passer d'elle? Mais il ne comprend pas que, sur la terre, nous ne pouvons la voir dans son plein, sans mystère et sans

ombre, et qu'il faut savoir se contenter de ce que Dieu, dans sa bonté, a bien voulu nous en révéler. Ce besoin d'évidence dans les choses mêmes de la foi; ce mépris de toute autorité, même divine; cette soif d'une lumière qui n'est pas faite pour des yeux mortels, est le mal qui le tourmente et qui le réduit à se précipiter en désespéré dans les abîmes du doute. Tel nous apparaît, dans ses écrits, cet esprit excessif, mais non vulgaire, qui accroît encore le douloureux intérêt qu'il sait inspirer par d'étonnants retours de sincérité.

Au reste, il s'est peint lui-même, et ses amis l'ont reconnu sous les traits de Montaigu, l'un des personnages de ses Conversations théologiques : « Le vrai a toujours été pour lui l'absolu par excellence, et, pour ainsi parler, l'absolu de l'absolu, l'idéal de l'idéal. L'autorité de la foi et du devoir lui paraissait ne faire qu'un avec la vérité, c'est-à-dire avec leur conformité avec la nature même des choses. Il n'a jamais admis d'opposition entre le vrai et le bien, celui-là paraissant être la substance même de celui-ci. Bref, il croyait avant tout au vrai, il y croyait comme à la règle, comme au dernier mot de l'univers ; il y croyait comme à Dieu. Dieu lui-même, disait-il, n'est Dieu qu'en tant qu'il est, ce qui revient à dire : en tant qu'il est vrai. Qui le croirait? cet amour du vrai a perdu Montaigu. » Comment cela ? « L'absolu, dans son esprit, s'est dévoré lui-même. Il était sceptique, car, ou je me trompe fort, ou je viens de décrire l'une des formes de cette affligeante maladie. Montaigu est encore possédé du besoin du vrai ; mais ce besoin se manifeste en lui par la soif d'apprendre, et surtout par le besoin de *voir clair*. Il faut qu'il soit au clair *sur tout*, voire sur les obscurités et les limites de l'intelligence (ajoutons : sur l'objet même de la foi)[1]. Il ne veut ignorer ou savoir qu'à bon escient. Il ne se tient pour convaincu que lorsqu'il est vaincu. Il a le culte de la logique[2] ? » Qualités redoutables que celles-là ! L'amour sincère

[1] « Il faut y croire (au catholicisme) sous peine de damnation ; comment cela se pourrait-il si l'objet proposé à notre foi n'était pas évident ? » *Mélanges*, p. 149. Et notez bien qu'il s'agit d'évidence mathématique.

[2] *Mélanges*, p. 156-157.

de la vérité est plus modeste, et ces prétentions hautaines de tout voir et de tout comprendre vont mal à un être aussi faible et aussi borné que l'homme.

Figurez-vous donc ce jeune Montaigu arrivant à Genève, précédé par sa réputation de théologien, et faisant son entrée dans cette école où il vient d'être nommé professeur par acclamation. Le voilà en face de ces étudiants dont les vœux l'ont été chercher au loin. Que leur expliquera-t-il? La Bible; la Bible sur laquelle repose toute la foi du protestant, la seule autorité infaillible pour lui, le seul code où il puisse lire la parole de vie, que chacun interprète selon ses lumières et sa conscience. Le premier devoir du protestant, sa première nécessité, s'il veut être chrétien, c'est donc de s'approprier ce livre et de le recevoir comme la révélation elle-même, la révélation sous sa forme sensible et matérielle, la seule qu'elle ait voulu revêtir. Mais d'où sait-il que ce livre est la révélation? est-ce que ce livre se rend témoignage à lui-même, et, s'il le fait, parle-t-il assez clairement pour être entendu de tous? Si nous consultons l'histoire, elle nous apprend que bien des hommes ont mis la main à ces pages : qui nous garantit donc que jamais l'œuvre divine n'a été altérée par le travail humain, et que tout, dans le texte sacré, est vraiment la parole de Dieu? Sans cette assurance, l'autorité souveraine que nous cherchions fait défaut, et le christianisme protestant croule par la base.

Telle est la question qui se pose en face du jeune professeur au début de son enseignement. La résoudra-t-il d'une manière définitive? Ce serait un triomphe que pourraient lui envier ceux qui ont blanchi dans la carrière. Dans son ardeur juvénile, il avait cru qu'on pouvait en quelque sorte supprimer la question en niant la difficulté, et il avait écrit : « Telle est la nature formelle du dogme de l'autorité de l'Écriture et le rang qu'il occupe dans le système de la doctrine chrétienne, que l'Église l'a toujours supposé plutôt que discuté ou formulé. *Il n'a donc proprement point d'histoire, et n'a point été fixé par les symboles ecclésiastiques*. La Réformation elle-même ne l'a guère déterminé que négativement,

et par opposition à toute autre autorité religieuse. Il en est nécessairement de même de la notion de l'inspiration[1]. » Que de paralogismes en ces quelques mots! Invoquer la pratique de l'Église, sa tradition constante, lorsqu'on ne reconnaît pas d'Église infaillible; dire que le dogme de l'autorité de l'Écriture n'a pas d'histoire, lorsque toutes les introductions bibliques sont remplies par l'histoire du canon, lequel n'est autre chose que ce dogme *fixé par les symboles ecclésiastiques;* dire enfin que la Réformation n'a déterminé ce dogme que *négativement*, lorsque chacune des confessions de foi protestantes reconnaît expressément un certain nombre de livres *comme canoniques et règle très-certaine de la foi*[2]; c'est se jeter dans d'évidentes contradictions et s'exposer aux plus formels démentis.

Le jeune professeur avait encore imaginé un autre argument qui revenait à dire : La connaissance adéquate de la révélation ne peut exister sans une Écriture inspirée, parfaitement authentique; donc il existe une telle Écriture. Mais premièrement il aurait fallu démontrer que cette authenticité doit exister indépendamment du contrôle de l'Église ; secondement, cette authenticité une fois admise, comme elle ne peut subsister en l'air, restait encore à démontrer qu'elle appartient réellement à tels et tels livres déterminés. Mais ces deux démonstrations à faire, c'est précisément tout le problème. Aussi l'auteur des *Prolégomènes* se vit-il forcé de reconnaître dans son raisonnement un caractère *aprioristique* (sic) fort peu convenable à la nature du sujet. Pourquoi ne pas dire tout simplement qu'on était enfermé dans un cercle vicieux?

Aussi l'épreuve de l'enseignement fut-elle fatale à ces frêles inventions d'un esprit subtil. M. Scherer voyait s'évanouir un à un tous ces fantômes, le sol se dérobait sous ses pas, et ce n'était pas sans effroi qu'il se sentait glisser sur la pente du scepticisme.

[1] Ce passage est extrait des *Prolégomènes* de M. Scherer.— V. *Les deux Théologies nouvelles*, p. 72.

[2] Ce sont les termes employés dans le IVe article de *la Confession de Foi de La Rochelle.*

Un de ses collègues, M. Gaussen, l'auteur de la *Théopneustie*, lui tendait cependant la main pour le mettre, croyait-il, en sûreté, dans la position qu'il avait choisie lui-même : d'un côté, la critique savante pour prouver l'authenticité historique des livres saints; de l'autre, la foi en je ne sais quelle insaisissable Église, providentiellement commise à la garde de ces mêmes livres, mais non chargée de les interpréter. Ni l'un ni l'autre de ces procédés, ni tous les deux ensemble, ne semblaient à M. Scherer propres à atteindre ce grand résultat.

La critique savante ! y songez-vous? Jésus-Christ a-t-il donc condamné ceux qui voudraient venir à lui à s'enfermer toute leur vie dans les bibliothèques, à étudier à fond les langues anciennes, à compulser les textes, les monuments de l'antiquité, pour arriver à se convaincre que chacun des quatre-vingts et quelques livres dont la Bible se compose est bien de l'auteur auquel on l'attribue, ou tout au moins d'un auteur sacré, et qu'il ne s'est pas introduit subrepticement dans le canon des Écritures ? savez vous à quoi peut aboutir la critique lorsqu'elle se donne cet emploi ? A constater, en tout et pour tout, l'authenticité de quatre épîtres de saint Paul, comme il est arrivé de nos jours à telle école d'Allemagne que l'on pourrait citer. Et puis, des écrits authentiques ne sont pas nécessairement des écrits inspirés: la science humaine prouvera l'authenticité, passe encore ; mais comment prouvera-t-elle l'inspiration? a-t-elle, en pareille matière, un critérium infaillible ? M. Scherer était doué d'un sens trop pratique pour accepter un pareil moyen de salut.

Restait l'Église ; mais, encore une fois, laquelle? s'agit-il d'une Église infaillible ? Mais l'Église catholique est la seule à s'attribuer l'infaillibilité; et nous ne sommes pas, nous ne voulons pas être catholiques. Une Église comme la nôtre est incompétente en matière de foi, ne pouvant donner une certitude qu'elle n'a pas.

C'est un des points les plus instructifs de cette controverse, et il est bon d'entendre M. Gaussen exprimer ses vues à cet égard, dans son langage original :

« Jamais il n'y eut dans les chemins du Seigneur de cre-

vasse pareille à celle qu'il y faudrait reconnaître, si l'on voulait admettre que tandis que les anciens oracles auraient été remis à la garde miraculeuse de tout un peuple pour cent générations, la garde des nouveaux oracles, beaucoup plus importants pour toutes les nations de la terre, n'eût plus été confiée à personne pendant dix-huit cents ans[1]. »

On lui répondait : Mais les catholiques ne disent pas autre chose ; ils prétendent que la garde des nouveaux oracles a été confiée à une Église infaillible. Et l'on trouvait « aussi inutile que téméraire de combattre des hommes qui ont de tels besoins et de pareils moyens à leur disposition pour les satisfaire[2]. »

Ce fut l'instant décisif pour M. Scherer. Moins bon logicien, il se serait peut-être rallié au système de M. Gaussen. Plus humble, ou moins prévenu, il se serait demandé si par hasard l'autorité qu'il cherchait, et dont il sentait si bien la nécessité, ne résidait pas dans l'Église catholique. Il ne fit ni l'un ni l'autre.

Résumons tout ceci :

Premièrement, pour prouver la divinité de l'Écriture, le jeune professeur avait eu d'abord recours à une sorte d'argument *a priori*. Il comprit qu'il était dans une impasse, et il revint bravement sur ses pas.

Secondement, on lui ouvrait une autre voie : la critique savante, étayée d'une autorité traditionnelle impossible à préciser ; il vit que cette voie était sans issue, et il eut le bon esprit de ne pas s'y engager.

Troisièmement enfin, il dut entrevoir qu'à côté de cette autorité mal définie, il y en avait une autre bien connue, qui a un nom et une existence assez considérable dans le monde ; mais comme cela l'eût probablement conduit plus loin qu'il ne voulait, il s'abstint, décidé à se frayer de nouvelles routes, au risque de bouleverser toute l'économie de l'apologétique protestante.

[1] *Les deux Théologies nouvelles*, p. 146.
[2] *Ibid.*, p. 147.

Mais je n'aurais fait connaître qu'à demi le dialecticien, si je ne disais quelle est sa principale fin de non-recevoir contre l'Église catholique. M. Scherer a, sur ce point, une pensée singulière et hardie, à savoir, que l'autorité, quelle qu'elle soit, est essentiellement contradictoire. Comment le prouve-t-il? En disant que l'autorité a besoin d'être elle-même légitimée par la raison, et que la raison, une fois en exercice, ne peut plus abdiquer. Il faut donc à la raison tout ou rien; dès qu'elle paraît, l'autorité s'évanouit.

Mais qui empêche donc la raison de se reconnaître compétente sur un point et incompétente sur un autre, et de vérifier, comme disait Leibnitz, les lettres de créance, sans soumettre à son contrôle les divins oracles, dès qu'il lui est démontré que Dieu en est l'auteur?

M. Scherer n'admet pas cette distinction. Pour lui, point de milieu : voir ou croire, évidence ou fanatisme; il ne nous laisse pas d'autre alternative. Il sent bien que cela ébranle toutes les notions reçues, et que sans autorité il n'y a plus de société possible : famille et patrie, droits et devoirs, science même, tout cela retombe dans le néant, et l'homme, réduit à ne savoir que ce qu'il a vu de ses yeux, touché de ses mains, devient le plus chimérique et le plus incompréhensible de tous les êtres. C'est égal, cet esprit absolu fera ce sacrifice au « culte de la logique, » et jusqu'au bout il soutiendra la gageure. Les faits sont contre lui, mais que lui importe? Voici comment il se débarrasse des faits : « Si l'autorité est nulle en droit, dit-il, elle est, je vous l'accorde, très-réelle, très-puissante en fait. L'autorité est le patrimoine commun amassé par la tradition, l'habitude, le témoignage, et transmis de génération en génération. L'autorité est ce milieu de notions généralement reçues dans lequel naît l'individu, dans lequel il se développe, et dont il ne peut pas plus se passer que l'embryon ne peut se passer du sein de sa mère... L'autorité, je ne me lasse pas de le répéter, est nulle en droit, car, dès que j'en approche, elle s'évanouit; dès que je lui demande ses titres, elle ne peut même essayer de les

montrer sans cesser d'être l'autorité; mais elle est un fait, un grand fait[1]. »

Ainsi l'humanité vit d'une contradiction nécessaire, d'une contradiction sans laquelle la raison elle-même expirerait dans le vide; et l'on oublie que tous les faits constants, universels, nécessaires de la conscience sont aussi des droits, fondés qu'ils sont sur la nature et sur l'essence même des choses. Que ne doit-on pas attendre d'un esprit qui pousse aussi loin l'amour, le culte, comme il dit, de la logique ?

Voyons donc enfin sur quelle base plus solide reposera désormais l'apologétique protestante, et quel sera le principe générateur de la théologie nouvelle. Cela tient à des circonstances particulières sur lesquelles il nous faut encore interroger les souvenirs de ceux qui en furent témoins.

Entre l'apparition de ses *Prolégomènes* (1843) et le jour de sa démission (décembre 1849), M. Scherer avait vu voler en éclats ses premières théories, et il s'était fait dans son esprit une véritable fermentation dogmatique[2]. De là, nous dit-on, un changement long et graduel, mais décisif et profond. N'y eut-il pas alors quelque réaction des élèves sur le maître? Tout nous porte à le croire. M. Scherer était entouré des partisans de Vinet; il les entendait préconiser la preuve *interne*, la preuve *expérimentale*, destinée, disaient-ils, à remplacer l'*intellectualisme* de M. Gaussen. Un beau jour, le jeune professeur se retourna bout pour bout et se déclara l'adversaire de ce dernier. Il lui fallut quitter sa chaire; mais, ainsi que nous l'avons dit, il emportait avec lui les sympathies de l'école de Vinet, pour laquelle il fut, à ce moment, « l'homme de la situation. » Aujourd'hui, hélas! plusieurs de ses anciens élèves, demeurés fidèles à leur vague et inconsistant Christianisme, avouent qu'ils ont contribué à introduire le loup dans la bergerie, et néanmoins ils voient toujours dans M. Scherer « le premier des théologiens français. »

[1] *Mélanges*, p. 153.
[2] Astié, *Deux théologies nouvelles*, p. 80.

III

LE THÉOLOGIEN.

Grâce aux évolutions dogmatiques dont nous avons essayé de ressaisir la trace, le principe de la théologie nouvelle était trouvé et il ne s'agissait plus que de l'appliquer. Dans l'application, le nouveau chef d'école se sépara de Vinet, timidement d'abord, puis de la manière la plus tranchée.

Tel que M. Scherer le proclama dès lors, tel que nous le retrouvons dans ses écrits, ce principe se formule ainsi : « Il n'y a qu'une manière de reconnaître le divin, c'est de l'éprouver[1]. »

Dès le XVIIe siècle, Bossuet avait vu poindre cela : « Au lieu qu'on disoit : Voyons ce qui est écrit, et puis nous croirons ; ce qui étoit du moins commencer par quelque chose de positif et par un fait constant : maintenant on commence à sentir les choses en elles-mêmes comme on sent le froid et le chaud, le doux et l'amer; et Dieu sait, quand on vient après à lire l'Écriture sainte en cette disposition, avec quelle facilité on la tourne à ce qu'on tient déjà pour aussi certain que ce qu'on a vu de ses deux yeux et touché de ses deux mains[2]. »

Ce que Bossuet n'avait pas vu, c'est le développement fécond de ce nouveau genre d'exégèse. Nous en avons déjà signalé les résultats les plus remarquables, mais il ne sera pas inutile de considérer d'un peu plus près le curieux travail de la mise en œuvre. Reprenons donc toute la trame du système.

L'*admission en bloc* de l'Écriture n'est plus possible, puisque l'autorité, qui seule pourrait la justifier, implique contradiction. Il faut donc recourir à la critique des détails, non

[1] *Mélanges*, p. 49.
[2] *Variations*, l. XV.

à cette critique savante qui est incapable de discerner le divin, mais à cette autre critique dont le siége est dans la conscience individuelle. Par ce moyen, on arrivera à une religion vraiment subjective et intérieure, à une religion plus spirituelle, et, comme dit M. Scherer, plus religieuse. Toute la religion n'est-elle pas dans ce que nous pouvons nous en assimiler? — *L'assimilation fragmentaire*, voilà le mot qui résume à lui seul toute la méthode de la théologie nouvelle.

Là-dessus, M. Scherer offre à ses disciples les livres saints et les invite par son exemple à se les assimiler. Voyez-vous d'ici ces mystiques abeilles se répandre sur le parterre de l'Ancien et du Nouveau Testament, et plonger au fond de chaque fleur pour y puiser le miel divin, dédaignant la grossière corolle qu'emportera le souffle du soir?

Mais, comme il y a fleur et fleur, il y a aussi dans la Bible des livres plus ou moins inspirés, et l'habile critique ne se pose volontiers que là où l'inspiration abonde. En ce qui concerne le Nouveau Testament, l'inspiration se concentre presque tout entière dans les discours de Jésus-Chrit rapportés par les trois premiers évangélistes; mais elle est absente du récit : qui pourrait la reconnaître, par exemple, dans une généalogie? Là où l'inspiration ne se sent pas, elle est nulle [1].

On la retrouve, mais affaiblie, dans les autres livres du Nouveau Testament; et voici ce qu'il faut penser de cette collection quelque peu hétérogène. Toute grande époque historique a sa littérature classique; il y a celle d'Auguste et celle de Louis XIV. Les livres canoniques ne sont autre chose que la littérature classique du christianisme primitif. Comment s'étonner que les derniers venus de ces écrivains offrent déjà des marques sensibles de décadence?

Tout le monde peut-être n'adoptera pas sans répugnance la classification qui résulte de cette ingénieuse théorie. Un exemple seulement. Celui des évangélistes qui a pris le dernier la plume était le disciple bien-aimé du Sauveur; il s'est

[1] *Mélanges*, p. 53.

fait, pour ainsi dire, le secrétaire plutôt que l'historien du divin Maître, dont il nous a conservé d'ineffables entretiens, omis par les autres, en particulier ce discours après la cène où Bossuet trouvait « des profondeurs à faire trembler[1]. » C'est lui, c'est Jean le Théologien, comme le nomment les Grecs, qui nous a dévoilé en termes si magnifiques les secrets de la vie divine, le mystère du Dieu trois fois saint; lui encore qui nous a raconté la génération éternelle du Verbe : page sublime par laquelle s'ouvre son Évangile et qui ravissait d'admiration les Augustin, les Chrysostome, tout ce qu'il y a eu de grands génies dans l'Église et même parmi les philosophes. Mais qu'importe à M. Scherer? Son système assigne à Jean une autre place dans la littérature chrétienne, et le disciple bien-aimé n'est pour lui qu'un paraphraste, un commentateur, quelque chose, par rapport aux trois autres évangélistes, comme ce qu'est Lucain comparé à Virgile. Surprenant résultat qui donne du premier coup la mesure de la critique nouvelle!

N'y a-t-il pas aussi autre chose, dans cette classification, qu'une question de date? Le surnaturel, qui resplendit à chaque page du quatrième Évangile, est, à ce qu'il nous semble, un élément très-rebelle à l'assimilation. Nous allons en avoir de nouvelles preuves.

Quand nous lisons dans l'Évangile, nous qui n'entendons rien aux raffinements de la critique, le récit des miracles du Sauveur, nous n'éprouvons ni trouble ni surprise : n'est-il pas tout simple qu'un Dieu agisse en Dieu et qu'il commande en maître à la nature? Mais ses œuvres, dont il invoque lui-même le témoignage, proclament bien plus haut sa bonté que sa puissance. Les aveugles qui voient, les sourds qui entendent, les boiteux qui marchent, les morts qui ressuscitent à sa voix, nous font reconnaître en lui le céleste médecin, beaucoup plus secourable aux infirmités de l'âme qu'à celles du corps, le seul qui ait pu prononcer cette grande parole dont l'histoire du christianisme est un éloquent commentaire : *Je suis*

[1] *Méditations*, LXXVIIe jour.

la résurrection et la vie [1]. Loin de nous la pensée de lui demander compte des prodiges dont le motif ou la signification nous échappe ! sans chercher hors de propos des explications subtiles, toujours il nous suffira de dire avec Bourdaloue : « Il est naturel à un Dieu de faire des miracles [2]. »

Vienne maintenant la critique nouvelle, et dans ces pages où Jésus-Christ nous révèle sa douce majesté, elle ne rencontrera que pierres d'achoppement. Que lui veulent ces miracles ? ont-ils la prétention de lui faire admettre en bloc la révélation évangélique ? Mais cela serait un non-sens ; elle tient pour certain que les miracles n'ont et ne peuvent avoir aucune valeur démonstrative. D'ailleurs, observe encore M. Scherer (et voilà qui devient tout à fait curieux), « les arguments dont on peut faire usage en faveur des discours de Jésus ne s'étendent point aux miracles évangéliques. En effet, ces miracles ne portent pas l'empreinte personnelle que nous trouvons dans les discours [3] »

Mais quelle empreinte portent-ils donc, s'il vous plait ? est-ce qu'ils ne sont pas, comme les discours, pleins de miséricorde ? où donc avez-vous vu le Sauveur renouveler les prodiges d'Élie et faire descendre le feu du ciel sur ceux qui résistent à sa parole ?

Arrive-t-il à M. Scherer de lire en saint Mathieu (XIV, 24-33), qu'une nuit devenus le jouet des flots sur le lac de Génésareth, les disciples de Jésus le virent tout à coup s'avancer vers eux marchant sur les eaux, et que, l'ayant pris pour un fantôme, ils entendirent sortir de sa bouche ces douces paroles : *Ayez confiance ; c'est moi, ne craignez pas ;* après quoi il entra dans la barque, et le vent cessa : devineriez-vous l'impression que produit une pareille scène sur l'âme du grand exégète ? A ses yeux, c'est encore là une de ces merveilles « qui ne sont dans aucune relation avec le caractère de Jésus. » — « Vous ne savez que faire, dit-il, d'une promenade à pied sur le lac de Génésareth. »

[1] *Joann.*, XI, 25.
[2] Sermon sur la résurrection de Jésus-Christ. (*Mystères.*)
[3] *Mélanges*, p. 166.

Celui qui s'exprime ainsi éprouve une visible satisfaction à nous faire part d'une observation si profonde et si délicate. Quelle admirable intelligence du caractère de Jésus-Christ !

Pour moi, je l'avoue, même au point de vue purement esthétique, ce qu'il dit là me paraît de la dernière pauvreté. Vous rappelez-vous ces beaux vers de *l'Énéide*, objet de l'admiration universelle ? Je veux parler de l'endroit où le héros troyen, ayant rencontré sa mère en costume de chasseresse, croit d'abord n'avoir devant lui qu'une simple mortelle, quand tout à coup l'odeur d'ambroisie qui s'exhale de la chevelure de Vénus, son vêtement qui se déroule et flotte à longs plis sur ses pieds, tout enfin, mais surtout son port, sa démarche, lui révèle une déesse :

Et vera incessu patuit Dea...

Quel est le barbare assez malheureux pour être insensible à ce dernier trait ? Mais que Jésus aille au secours de ses disciples en danger de périr, et qu'en le voyant marcher sur les flots on reconnaisse un Dieu, le critique reste froid, et *il ne sait que faire de cette promenade sur le lac !*

Ah ! ce ne sont pas les seuls embarras qu'il rencontre sur sa route, et, pour tout dire, il lui arrive parfois de tomber dans des situations parfaitement ridicules. Cette méthode qui fait deux parts de l'Évangile, ici des discours véritables et là des récits apocryphes, cette méthode a beaucoup de peine à se tirer d'une difficulté toujours éludée et jamais vaincue. Pour en donner une idée, citons textuellement les Conversations théologiques et laissons parler les deux interlocuteurs de M. Scherer.

Voici d'abord l'objection :

« Vous admettez l'authenticité de la plupart des discours de Jésus-Christ. Mais le miracle n'est-il pas souvent attaché au discours, formant la situation même dans laquelle celui-ci a été prononcé, de telle sorte qu'on ne saurait les désagréger sans arbitraire et sans violence ? »

Écoutons la réponse :

« Vous avez raison. Voilà une objection vraiment sérieuse,

parce qu'elle est vraiment historique, et je la tiens pour un élément important de toute appréciation de la vie et du caractère de Jésus. Toutefois, il ne faut pas se faire illusion sur la portée de cette observation. Les miracles que nous pouvons ainsi mettre au bénéfice des discours de Jésus-Christ sont en petit nombre et ce sont les plus simples : des guérisons, voilà tout[1]. »

Des guérisons, voilà tout! n'est-ce pas du meilleur comique? On se demande si Voltaire lui-même eût été capable de ce trait de génie. Ainsi, on ne pardonne pas à Jésus-Christ les autres miracles, mais on lui passe les guérisons, parce qu'on y reconnaît sans doute, en tant que miracles, des *circonstances atténuantes*. Qu'il est heureux pour Jésus-Christ d'avoir aujourd'hui affaire à des juges si débonnaires!

Mais que dites-vous de sa résurrection? Voilà pour le coup un miracle éclatant; c'est le miracle des miracles, celui-là : un mort qui se ressuscite lui-même. Vous le savez, d'ailleurs, sur ce grand miracle roule, pour ainsi dire, toute l'apologétique chrétienne. Je n'ajoute pas qu'il est aussi le fondement de nos espérances, s'il est vrai, comme saint Paul l'a remarqué, que ce qui s'est accompli dans le Chef doit s'accomplir un jour dans tous les membres. Vous ne verriez là que de simples commentaires, produits un peu ternes d'une époque de décadence. Mais je vous demanderai si la résurrection de Jésus-Christ ne fait pas corps avec le reste de son Évangile, et s'il est possible de la supprimer sans que ses discours eux-mêmes en reçoivent une sensible atteinte?

Imaginerait-on jamais la réponse? Je la donne à deviner en cent. Elle est aussi courte que tranchante. Écoutez :

« Jésus-Christ, dit M. Scherer, n'a jamais annoncé sa résurrection[2]. »

Les paradoxes, les sophismes, si familiers à cet écrivain, ne nous surprenaient plus; mais nous n'étions pas encore préparés à cette sublime ignorance. Eh quoi donc! vous avez ima-

[1] *Mélanges*, p. 166-167.
[2] *Ibid.*, p. 167.

giné un étrange système qui vous met dans la nécessité de comparer sans cesse les paroles de Jésus-Christ avec ses actes, avec ses miracles en particulier, et voilà que, après avoir laborieusement compulsé les trois Évangiles synoptiques (je m'en tiens, comme vous, à ceux-là), vous arrivez à ce beau résultat : *Jésus-Christ n'a jamais annoncé sa résurrection!* Avez-vous lu, oui ou non, d'une lecture rapide, les trois évangélistes que vous acceptez comme témoins et rapporteurs véridiques des paroles de Jésus-Christ? Si vous les avez lus, comment n'y avez-vous pas remarqué ces paroles du Sauveur : *Le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes, et on le mettra à mort, et le troisième jour il ressuscitera* (Matth., XVII, 21-22); et celles-ci : *Ne dites à personne cette vision, jusqu'à ce que le Fils de l'homme ressuscite d'entre les morts* (Matth., XVII, 9); ou bien encore : *Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée* (Marc, XIV, 28)? Et ces paroles, ou autres équivalentes, se rencontrent dans les trois synoptiques une quinzaine de fois! Comment donc, ô vous le premier des théologiens français, avez-vous pu ignorer ces choses? *Tu es magister in Israel, et hæc ignoras!* Quelle foi pourrons-nous ajouter désormais à vos téméraires affirmations, et quel cas ferons-nous de votre science[1]?

Plaignons les hommes qui s'évanouissent ainsi dans leurs pensées. En voilà un qui ne manque certes pas de talent, de sagacité, et qui avait même entrevu de loin la grandeur du christianisme et les attraits infinis de son divin fondateur : mais, parce qu'il a voulu mettre sa propre autorité à la place de celle que Jésus-Christ avait établie, il nous offre aujourd'hui l'affligeant spectacle d'une intelligence qui se débat contre la vérité, et qui, pour échapper à ses étreintes, ne recule pas même devant l'absurde. En présence des mira-

[1] Après avoir lu M. Scherer, M. de Rémusat s'extasie, et il écrit, non sans naïveté : « C'est un monde nouveau que le monde chrétien découvert et décrit par la critique moderne. » — Je le crois bien! (V. l'article intitulé *Théologie critique*. *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1862.)

cles de Jésus-Christ, il ne nous rappelle que trop ces scribes qui, eux aussi, ne voulaient pas reconnaître à ses œuvres le divin médecin des corps et des âmes. (Matth., IX.) Jésus ayant dit à un paralytique : « Ayez confiance, mon fils, vos péchés vous sont remis. — Celui-ci blasphème, disent aussitôt les scribes. — *Qu'y a-t-il de plus facile, de dire : Vos péchés vous sont remis, ou bien : Levez-vous et marchez? Mais afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés*, alors il dit au paralytique : *Levez-vous, prenez votre lit et allez-vous-en chez vous*. Et il se leva et s'en alla chez lui. » Voilà ce que Jésus continue à faire tous les jours pour l'humanité coupable et souffrante. Mais, hélas! pour le critique, Jésus n'est pas l'Auteur de la vie. Il le déclare en termes assez clairs : « Jésus-Christ, dit-il, n'est pas venu faire que Dieu nous aimât[1]. » Eh! que faisait-il donc sur la croix, s'il ne nous réconciliait pas avec son Père? Voilà où tend cette odieuse théologie, et elle ne se lassera pas d'entasser mensonge sur mensonge pour se débarrasser du dogme si consolant d'un Dieu sauveur.

Mais elle a ses dogmes à elle, le dogme du serf arbitre, par exemple, le *déterminisme*, comme on dit dans cette école; tout cela renouvelé de Luther et de Calvin, et soutenu même à grand renfort de subtilités jansénistes. Pour elle, le péché est nécessaire, mais aussi il a sa fonction, à savoir de mettre la dernière main à notre personnalité incomplète et de contribuer ainsi au progrès, au développement de l'humanité! Luther et Calvin, Hegel et Manès se rencontrent là pêle-mêle, en sorte que le sectaire survit au chrétien pour substituer aux mystères de la miséricorde et du pardon les mystères du plus désolant fatalisme[2].

[1] *Mélanges*, p. 104.
[2] Voir dans les *Mélanges* de M. Scherer tout l'article intitulé : *le Péché*.

IV

LE DERNIER MOT DU RATIONALISTE.

Comment on peut passer de Jésus-Christ à Hégel sans cesser d'être protestant, et même de réunir sous sa bannière un grand nombre de ministres du saint Évangile, c'est ce que nous expliquerons peut-être une autre fois. Aujourd'hui le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de faire connaître, ainsi que nous l'aurions souhaité, les disciples de M. Scherer, qui continuent à développer toutes les conséquences de son système sans se laisser arrêter par aucun scrupule. Croirait-on que l'un d'eux (M. Pécaud) en est venu à regarder comme une idolâtrie, contraire à la pureté du théisme, le respect dont les chrétiens entourent encore le nom de Jésus-Christ? A force d'appliquer la méthode d'assimilation et de dégager l'esprit de la lettre pour se faire une religion plus intérieure, ce zélé protestant trouve, en fin de compte, que Jésus-Christ est le *caput mortuum* du christianisme !

Pour M. Scherer, il poursuit sa voie, et si la sphère du petit monde genévois est devenue pour lui trop étroite, il ne laisse pas d'exercer encore sa haute influence sur l'école dont il est le fondateur et le chef. Chose singulière, après avoir promis à ses disciples de les guider vers une *religion plus religieuse*, il lui est arrivé, dans ces derniers temps, de se demander si la religion, après avoir passé par le creuset de la critique, était encore une religion[1]. « Pouvez-vous en douter ? répondent ses disciples. Non-seulement le rationalisme chrétien est une religion, mais il est encore la meilleure de toutes ; il est vrai qu'il ne laisse debout aucune croyance, mais il est « éminemment pieux[2]. »

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1861.
[2] Conférence du Gard. — Voy. *Nouvelle Revue de Théologie*, mai et juin 1862.

Je ne serais pas étonné de voir M. Scherer trouver le moyen de concilier ces deux points de vue, car il a déclaré, dans cette étude sur Hegel[1], qu'au milieu des ruines entassées par cet illustre sophiste, un principe demeurait, savoir : celui « en vertu duquel une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée, et aboutit toujours à une contradiction pour s'élever ensuite à une conciliation supérieure. » « Aujourd'hui, ajoutait-il, rien n'est plus pour nous vérité et erreur; il faut inventer d'autres mots. Nous ne voyons plus partout que degrés et que *nuances*. Nous admettons jusqu'à l'identité des contraires (c'est-à-dire des contradictoires). Nous ne connaissons plus la religion, mais les religions ; la morale, mais les mœurs, les principes, mais des faits. »

La vérité n'est pas pour nous ! tel est le dernier mot d'une âme qui se sentait faite pour elle et qui l'avait d'abord poursuivie avec ardeur. Là devait fatalement aboutir cette raison superbe, en révolte contre Celui à qui le ciel et la terre rendaient témoignage lorsqu'il disait : *Je suis la vérité*. La vérité n'est pas pour nous ! tout est donc fini : quel espoir resterait-il encore à qui se voit à jamais exclu de la possession de la vérité ?

Du moins, — et c'est ce qui le relève un peu au-dessus des sophistes vulgaires, — M. Scherer sent le coup dont il a été frappé dans sa lutte insensée avec Jésus-Christ, et parfois même il nous découvre la plaie toute saignante.

« Quand je sens, dit-il quelque part, vaciller en moi la foi au miracle, je vois aussi l'image de mon Dieu s'affaiblir à mes regards ; il cesse peu à peu d'être pour moi le Dieu libre, vivant, le Dieu personnel, le Dieu avec lequel l'âme converse comme avec un maître et un ami. Et ce saint dialogue interrompu, que nous reste-t-il ? combien la vie paraît triste alors et désenchantée ! Réduits à manger, dormir et gagner de l'argent, privés de tout horizon, combien notre âge mûr paraît puéril, combien notre vieillesse triste, combien nos agitations insensées !... En cessant de croire au miracle, l'âme se trouve

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1861.

avoir perdu le secret de la vie divine ; elle est désormais sollicitée par l'abîme; une chute toujours plus rapide l'entraîne loin de Dieu et des saints anges ; elle perd tour à tour piété, droiture, génie; bientôt elle gît à terre, oui, et parfois dans la boue. »

Et son interlocuteur fictif, qui n'est autre que lui-même, car il dialogue avec sa conscience, lui répond : « J'éprouve dans un temple chrétien ce que le protestant doit éprouver dans une cathédrale lorsqu'on y célèbre le sacrifice de la messe et le mystère de la transsubstantiation. Je m'y sens un intrus. Oh! combien j'envie ceux qui peuvent encore répéter le *Te Deum laudamus*, cet hymne magnifique au Christ, le Dieu des chrétiens, dans lequel le fidèle s'associe au chœur des apôtres, au collége des prophètes, à l'armée des martyrs et à l'Église universelle sur la terre! »

Enfin, si sa philosophie vient à triompher, — la philosophie fataliste, qu'il trouve seule rigoureuse, — alors, il le reconnaît, il n'y a plus « d'autre Dieu que l'univers, d'autre homme que le premier des mammifères. » Et il termine en disant : « Je me vois entraîné par les convictions de mon esprit vers un avenir qui ne m'inspire ni intérêt, ni confiance [1]. »

Est-ce donc là, encore une fois, votre dernier mot? Alors inscrivez, ô théologien d'une nouvelle espèce, inscrivez à l'entrée de votre école ces paroles qu'un grand poëte a lues sur une autre porte :

Lasciate ogni speranza voi che intrate.

En attendant, merci de votre franchise, merci de vos aveux, qui nous inspirent pour vous une compassion mêlée d'effroi, car nous n'y découvrons aucune trace d'humilité ou de repentir. Mais enfin vos lecteurs, protestants ou catholiques, sauront du moins où aboutissent vos admirables théories. Qu'ils se tiennent donc pour avertis, et puisse votre exemple

[1] Voyez la troisième des *Conversations théologiques*. — *Mélanges*, 181, 182, 185, 186 et 187.

les préserver à jamais de ces hautes prétentions de l'intelligence qui ont causé votre ruine !

Dieu avait dit à l'homme : « Soumets-toi à ma parole, et tu vivras. » Et Jésus lui-même : *Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie.* (Joann., VIII, 12.)

Et l'homme a demandé : « Cette lumière dont tu me parles, est-ce le plein jour ? est-ce le soleil qui rayonne dans ton éternité ?

— Pas encore. Crois d'abord, plus tard tu verras.

— S'il en est ainsi, je ne veux pas de ta lumière. J'aime mieux mes ténèbres ; du moins elles sont à moi. »

Ainsi périssent les esprits superbes, accomplissant à la lettre ce que nous lisons dans l'Évangile : *Les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière.* (Joann., III, 16.)

CH. DANIEL.

MÉLANGES

MADAGASCAR. — RADAMA II.

La Grande-Terre (Hiéra-Bé) est ouverte depuis un an tout à l'heure. L'avénement au trône de Rakotond'-Radama inaugure une ère nouvelle pour ce beau pays. Les hommes sérieux, avant de se livrer aux espérances que résume le nom de Radama II, se demandent où en est, à Madagascar, l'œuvre de la mission catholique; car ils savent que là, comme partout ailleurs, la croix sera l'étendard de la civilisation vraie.

A ceux qui témoignent à ce sujet une noble préoccupation, disons quel est le vaste champ ouvert au zèle des missionnaires dans cette île grande comme un continent; racontons sommairement ce qui a été tenté jusqu'ici; montrons à l'œuvre les apôtres choisis pour évangéliser cette contrée.

Un coup d'œil sur le passé, en apprenant à compter sur la Providence dans le présent et dans l'avenir, ne présentera pas sans doute des résultats bien éclatants; mais quelle mission n'a pas eu à enregistrer des jours de laborieuse attente? la Chine, les îles du Japon, les Amériques, avant leurs périodes consolantes et glorieuses, n'ont-elles pas vu semer dans les larmes leurs chrétientés plus tard si florissantes? Le grain de sénevé produit lentement un grand arbre, l'ombre de ses rameaux n'est pas un abri tutélaire avant le temps marqué dans les desseins providentiels.

Nous ne prétendons point placer en tête de ce travail un aperçu complet sur Madagascar, nous ne pouvons songer non plus à étudier les différentes races madécasses. On nous permettra néamoins de rappeler à nos lecteurs certaines notions générales sans lesquelles on aurait peine à comprendre les difficultés de détail que les pères de la Compagnie de Jésus ont rencontrées durant les quinze années qui viennent de s'écouler.

I

L'île de Madagascar, située entre le 12° et le 26° de latitude sud, s'étend du 41.° au 48° de longitude orientale. Elle est séparée de l'Afrique par le canal de Mozambique. La longueur de l'île est d'environ

340 lieues, sa largeur de près de 120 lieues. On n'évalue pas la superficie de cette terre à moins de 28,000 lieues carrées. Une chaîne de montagnes hautes de 2,000 à 2,600 mètres s'étend du nord au sud.

Les aspects les plus variés se rencontrent dans cette vaste étendue de terrain : on y trouve des rochers arides et de délicieuses vallées, des plateaux brûlants et des plaines couvertes de riches productions, des courants d'eau limpide et des étangs infects. C'est le pays des contrastes. Les fruits des climats chauds avec ceux des zones tempérées y mûrissent, selon la température et l'exposition. Aussi les richesses végétales de cette île ont-elles excité l'admiration de tous les voyageurs qui ont pu pénétrer assez avant dans l'intérieur. On a compté jusqu'à 167 végétaux indigènes, transportés à l'île de France par un seul botaniste, dès l'année 1768; et depuis cette époque on n'a cessé de faire de nouvelles découvertes en ce genre.

Les montagnes renferment de l'étain, du plomb, et principalement du fer, dont les naturels exploitaient autrefois les mines. La houille est à proximité de ces centres d'industrie. Des carrières d'un abord facile fournissent le gypse (pierre à plâtre), le marbre pour la chaux, l'ardoise, la pierre meulière, le graphite pour les creusets. Les pierres de construction sont sous la main, depuis le *vato-oy*, au grain dur, jusqu'à celle dont le nom, *vato-didy*, indique qu'elles se taillent aisément.

Le quartz caverneux et vitreux ne manque pas, non plus que les gisements de cristal de roche; on ramasse dans les sables des agates noires d'une grande beauté et quelques pierres précieuses.

D'immenses forêts s'étendent sur le littoral et dans l'intérieur du pays. Les constructions de la marine, les chantiers, l'ébénisterie, la marqueterie y peuvent faire les plus beaux choix.

Nous présenterions une liste bien longue, si nous voulions nommer ici les quarante-cinq espèces de bois, toutes différentes comme résistance, utilité et couleur, que renferment les forêts encore peu explorées. Mais parler du vamboana, de l'ambora, du hazoména, du nato, de l'hazondranou, de l'alakamisy, du varongy, du vandrikia, de l'hitsikitsikia, du fantsikahitra ou du volombadimpoana, ce serait encourir bénévolement le blâme d'avoir accumulé des termes insolites; bien qu'il faille appeler les choses par leur nom, si étrange que ce nom puisse être.

La soie sauvage (landy-dy), la grande soie (landy-bé), les beaux cocons du bombyx noir, ceux du ver qui file après s'être enterré (le landy-autanty), se trouvent aussi à Madagascar; les magnaneries, dans lesquelles réussissent également les vers à soie de la Chine et des Indes, donnent des tissus fort appréciés des connaisseurs.

La cire, l'ambre gris, plusieurs résines d'un parfum exquis, le copal, le caoutchouc, une sorte de gutta-percha, le gluten-élémi, le rocou, l'indigo, le coton, le lin, le chanvre, la girofle, la cannelle, le poivre-cubèbe, le safran, le gingembre, le piment, la casse, le riz et le maïs fournissent au commerce d'abondants produits.

On y trouve les huiles de coco, de sésame, d'arachide, d'onivao, de pignons d'Inde, de palme, de palma-christi. L'igname, le manioc, la patate douce, la pomme de terre, y donnent de bons résultats.

Une des cultures les plus belles est celle de la canne à sucre. Cette plante vient à toutes les expositions, dans le pays plat comme sur les collines; elle atteint des proportions telles, qu'on rencontre, principalement sur les côtes, des pieds de canne qui ont six mètres d'élévation et huit centimètres de tour, près de la racine. Les grands établissements de MM. de Rontaunay et de Lastelle ont montré, pendant de longues années, ce qu'offrait de ressources un pays dont le sol est d'une si merveilleuse fécondité.

Les bœufs à bosse forment un article considérable d'exportation, Les troupeaux de bêtes à laine sont nombreux. Les mouillages de la côte rendent cette île un des points les plus importants du globe, sous le rapport commercial. Aussi, malgré la réputation d'insalubrité qui s'attache à bon nombre de basses terres de Madagascar, depuis le jour où d'Almeida reconnut et nomma l'île Saint-Laurent, des traitants de toutes les nationalités ont-ils essayé d'exploiter, autant que les circonstances le leur ont permis, les richesses si variées que cette terre renferme dans son sein.

II

Sous le rapport politique, Madagascar peut être divisé ainsi : le territoire des Hovas et le littoral.

L'intérieur de l'île est composé d'une série de plateaux élevés et très-peuplés. C'est là proprement le royaume des Hovas. La capitale, Émirne, dite aussi Tananarive, la ville des Mille villages (Tanan-arivo) renferme environ 65 000 habitants. Elle est située par le 44° 59′ 45″ de longitude orientale, et le 18° 53′ 55″ de latitude australe. Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est de 1 500 mètres. Le climat y est tempéré et on y jouit d'une salubrité parfaite. C'est une cité de l'Orient, avec des rues tortueuses et rapides. Les murs de clôture forment terrasse; les maisons en bois ou en pisé, dont quelques-unes à plusieurs étages, sont ornées de belles varangues; les palais de Soanierana, celui de Mandjaka-Miandana, de Tsahafaratra, de Tranovola; les

jardins et le tombeau de Radama Ier; le Champ de Mars, où peuvent manœuvrer à l'aise de 15 à 20,000 hommes; au nord, le réservoir des eaux servant de moteur à la fabrique de poudre; sur le point culminant de cette partie de la ville, le tombeau de Rainiharo, dont l'architecture rappelle le style des monuments d'Égypte; des arcades ornementées; des villas entourées de bosquets, et plus encore que tout cela, les traces de ce gigantesque travail que Radama poussait avec tant d'activité, lorsque la mort vint le surprendre, — travail qui ne visait à rien moins qu'à raser une montagne pour y installer un faubourg de la cité, — tout cela est de nature à captiver l'observateur.

Du sommet de la montagne sur laquelle la ville est assise, le regard s'étend sur les immenses plaines arrosées par la rivière de l'Ikoupa. Des rizières distribuées avec une vraie intelligence d'irrigation sont traversées en tous sens par des canaux encaissés entre de fortes digues sur lesquelles sont bâtis ici des maisons isolées, là des villages entiers. Tantôt ces habitations dessinent à l'œil les sinuosités des chaussées, tantôt elles paraissent flotter au milieu des eaux. On admire à la fois et la nature si belle, et l'activité des Hovas, qui profitent des moindres circonstances locales pour féconder le sol.

Assurément, on sent à chaque instant le cachet de la demi-civilisation, mais on ne doit point oublier que cette nation est encore jeune, car, bien que la fondation du royaume d'Émirne soit entourée d'obscurités légendaires, nous n'apercevons à Ankova, vers 1740, rien qui annonce une nationalité déjà formée.

Les chefs sont en lutte avec les tribus de l'Ambongo et du Ménabé, mais jusqu'au moment où Andrianpoinimérima (le Désiré d'Émirne) apparaît, résumant en sa personne les idées de législation et de gouvernement, les Hovas ne constituent point un peuple proprement dit. Il faut donc tenir compte de cette donnée, que Émirne n'a encore connu que trois souverains depuis le fondateur de la dynastie. Et, si le concours de quelques hommes dévoués et intelligents est venu hâter la marche de ce peuple vers le progrès social, il n'en est pas moins vrai que des obstacles de détails ont paralysé longtemps cette influence. Seule, la prédication de l'Évangile peut donner à ce peuple, en perfectionnant ses tendances, en éclairant son intelligence, en lui enseignant les vertus qui ennoblissent le cœur, ce qui manque toujours, même sous le rapport de la prospérité matérielle, aux nations qui ne sont pas chrétiennes.

Si Radama II avait eu à recueillir un héritage autre que celui dont les annales de la couronne d'Émirne racontent les trois périodes, si Andrianpoinimérima, Radama Ier et Ranavalo avaient été des souverains catholiques, le peuple hova, au lieu d'être seulement riche des

espérances de l'avenir, posséderait déjà un passé dont on pourrait raconter la grandeur. Au reste, nous dirons comment Radama II a compris ces principes féconds, dans quelle voie il tend à faire entrer la nation hova.

La population de la province d'Émirne est de 400,000 âmes à peu près; l'effectif de l'armée s'élève à 45,000 hommes; sept départements composent cette province, où le caractère laborieux et intelligent des habitants est aisé à constater partout dans la culture, dans l'industrie, dans le commerce.

Si nous descendons vers les côtes, nous trouvons des peuplades sauvages, dont le type physique et moral présente avec ce que nous venons de dire un contraste des plus frappants.

Près du cap d'Ambre, le point septentrional de l'île, près des possessions anglaises du port Louquez, habitent les tribus des Antavarts (peuples du tonnerre), ainsi nommées parce que les orages se forment d'ordinaire du côté de la baie de Woémar ou de celle d'Antongil. Cette tribu, renommée par son audace, trafique des tissus de pagnes avec les nègres du Zanguebar; son territoire s'étend jusqu'à la pointe à Larrée et jusqu'au fort Saint-Louis.

En descendant vers le sud, sur la côte orientale sont établis les Betsim'saraks (peuples unis); le centre de leurs relations de commerce est le port de Foulpointe, petite rade assez abritée et fort connue des Européens. Ces indigènes passent pour les plus beaux de Madagascar; leur dissimulation et leur penchant à la rapine les distingue plus encore du reste des insulaires que leurs qualités extérieures.

Vient ensuite le pays des Bétanimènes (peuples de la terre rouge). C'est la partie du littoral la plus peuplée. Ces tribus sont paisibles relativement, elles se livrent à l'agriculture dans les intervalles de leurs expéditions avec les peuplades voisines. Tamatave est le centre des rapports avec les Bétanimènes.

Les Antacimes sont groupés sur les bords du Mangourou et du Mananzari. Ces parages ont été peu explorés par les Européens : le caractère violent des Malgaches, qui ont fait de Malatane leur entrepôt, et peut-être aussi la réputation fort inhospitalière de la rade, ont tenu les blancs à l'écart.

Le pays d'Anossy se trouve à l'extrémité sud de la côte orientale. Plusieurs petits chefs se partagent la domination des environs de Sainte-Lucie et du fort Dauphin, premier établissement de la France, à l'époque où Pronis et Flaccourt appelaient cette contrée la France orientale (1642-1648).

Toute la côte occidentale, sur le canal de Mozambique, est habitée par diverses peuplades connues sous le nom générique de Séclaves ou

Saka-laves (hommes aux longues tresses). Leur capitale est Bombetock, sur l'Ikoupa, qui prend à son embouchure le nom de Bestibouka, Le voisinage de Zanzibar et de la côte africaine rend faciles les relations des Arabes Souahélis avec Bambetock, Mazangaye et la baie de Mavondana. Aussi trouve-t-on sur ce littoral, au milieu des transactions d'échange, un nombre d'Arabes plus grand encore que sur les autres marchés de l'île, bien que partout, à Madagascar, on rencontre les représentants de la race arabe se livrant au commerce sous toutes les formes.

La baie de Saint-Augustin est le point central de l'ancien pays des Buques; les Mahafales, tribu séclave, sont groupés sur les bords du Yonggebab. Le littoral, depuis le cap Sainte-Marie jusqu'à la pointe Saint-André, est peu connu sous le rapport des divisions politiques; les Européens ont toujours été assez mal accueillis dans ces parages.

Parmi ces tribus de la côte, qu'on désigne souvent par le nom de Malgaches, règne la division la plus complète; les haines, les rivalités, les jalousies personnelles entretiennent partout la défiance, souvent la discorde armée.

Dans l'intérieur de la tribu, ce n'est le plus souvent que kabares (assemblées) où les disputes et les altercations dégénèrent en rixes sanglantes.

Dans les relations de tribu à tribu, nulle entente durable, nulle association, même contre l'ennemi commun; les chefs se haïssent, chacun aspire à étendre son despotisme. Chez les Sakalaves surtout, dont l'humeur guerrière est plus caractérisée, l'esprit d'indépendance et d'insubordination amène de fréquentes expéditions sur les territoires voisins. N'écoutant que leurs goûts de vagabondage, ils abandonnent leurs villages pour la plus futile cause, et se livrent sans frein à mille représailles cruelles, brûlant, pillant, détruisant les rares cultures et méritant à tous égards leur nom de jiriky (pillards).

La misère, la maladie, la famine, des terres d'une grande étendue et d'une fécondité prodigieuse abandonnées en friche, des populations qui s'entre-tuent et qui se laissent asservir à la nation hova bien inférieure en nombre, tels sont les tristes résultats de ces divisions constantes. Chez les Hovas, indépendamment de tout autre élément de supériorité, il y a unité de vues et d'intérêts, principe d'autorité, discipline réelle; chez les tribus des côtes, désunion et activité désordonnée.

L'avènement de Radama II au trône d'Émirne vient de modifier les rapports qui existaient depuis près d'un siècle entre les Hovas et les tribus des côtes. Un fait significatif, c'est le retour vers la grande terre d'un bon nombre de Malgaches, qui, sous le règne de Ranavalo,

avaient quitté Madagascar pour se retirer à Mayotte, à Nossy-Bé, à Nossy-Faly, à Sainte-Marie ; ils reviennent successivement vers leur patrie d'origine, assurés de trouver désormais une sécurité qu'ils ne rencontraient point alors, tenus qu'ils étaient constamment en échec par les incursions des armées hovas.

La lutte engagée entre ces derniers et les Sakalaves touche à son terme. Nous ne pouvons souscrire aux appréciations du correspondant du journal *le Sémaphore*, qui, à la date du 26 juin dernier, met en doute la réalité de la puissance de Radama II et, se plaçant à un point de vue acceptable peut-être avant les événements accomplis l'année dernière, regarde la domination du roi d'Émirne comme une éventualité, et le nom de Tsimiar comme un drapeau capable de rallier les tribus sakalaves.

L'auteur de cette correspondance semble nier l'entente qui existe entre les représentants de la cause française à Madagascar et le roi d'Émirne. Il faut donc qu'il ignore la nomination de M. Jean Laborde comme consul de France à Tananarive, et qu'il suppose au gouvernement de la métropole le dessein de favoriser les résistances des peuplades du nord-ouest de l'île. Lorsque trente-sept têtes d'Européens étaient placées en sinistre spectacle sur les palissades de Tamatave, la France pouvait bien songer à chercher pour sa vengeance un point d'appui parmi les ennemis de la dynastie hova. Mais, depuis que Radama II est roi, depuis l'ambassade de M. Lambert à Paris, depuis la mission de M. le commandant Brossard de Corbigny, la face des choses est changée.

Au reste, mettant de côté toute idée d'intervention étrangère dont la supposition plus que gratuite est démentie par les faits, les situations respectives des partis suffisent pour faire comprendre quel serait le résultat d'une prolongation d'hostilités entre les Hovas et les Sakalaves. Comme l'ont fort bien remarqué les hommes qui ont étudié de près cette question, il y a une nation hova, il n'y a que des groupes plus ou moins considérables des Sakalaves. Eussent-ils, comme on nous le dit, douze cents barils de poudre, ils n'ont ni unité de vues, ni gouvernement, ni hiérarchie, ni cohérence. Il y a une politique hova ; qu'elle soit hésitante, c'est possible; toujours est-il que depuis Radama Ier le principe d'une monarchie a été posé et maintenu, tandis qu'il n'y a point de programme arrêté parmi ceux qui tentent de se soustraire au joug des Hovas.

Depuis des années déjà, le rôle des Sakalaves est tout passif, ils sont loin de songer à la conquête de l'île, et si leur résistance a été parfois énergique, ils ne tentent pas de reprendre les postes qu'ils ont perdus; ce qu'ils ont essayé jusqu'ici, sans tactique sérieuse comme sans

résultat positif, c'est de conserver, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, la portion de territoire qu'ils occupent.

Ajoutons que le Sakalave, méprisant tout ce qui est culture intellectuelle et relations avec les étrangers, en dehors des échanges de commerce, ne tend à se créer aucun concours moral, tandis que Radama II, avec le tact pratique d'une politique raisonnée, favorise l'instruction parmi son peuple, appelle les blancs à sa cour et fait constater son titre de roi de Madagascar par les puissances établies de l'Europe, reprenant ainsi l'œuvre de Radama Ier au point où celui-ci l'avait laissée en mourant. La nationalité sakalave, comme toutes les nationalités des peuplades madécasses, ne tardera donc pas à être absorbée par la domination hova. Dans cet antagonisme, il ne peut plus y avoir de problème; le temps ne saurait être éloigné où les faits auront démontré la vérité de ces assertions.

III

Ce serait ici le lieu de placer un aperçu sur la langue malgache; mais les bornes de ce travail ne nous permettent pas de toucher autrement qu'en passant cette question intéressante, non-seulement au point de vue philologique, mais encore au point de vue de l'ethnographie.

Un fait assez singulier dans le domaine des observations linguistiques, c'est que les Hovas, auxquels les traditions tout aussi bien que le type physique semblent assigner une origine différente des autres tribus malgaches, parlent une langue qui ne se distingue point de celle en usage chez les populations primitives, sinon comme un dialecte diffère d'un autre, en conservant l'idée radicale. Serait-ce donc, conformément à l'opinion de certains géographes, que Madagascar aurait vu deux fois, à des époques différentes, aborder sur ses côtes des émigrants polynésiens? Les premiers, en se mêlant à la population antérieurement venue de l'Afrique orientale, auraient créé le type malais africain de plus en plus modifié par le sang noir, tandis que les derniers venus, traversant en conquérants l'île jusqu'au plateau central, auraient conservé le teint olivâtre, la chevelure lisse, et l'idiome dont l'articulation plus ferme rappelle, avec des altérations de détail, la langue que Crawfort, Guillaume de Humboldt et Dumont d'Urville ont reconnue dans tout l'archipel de la Malaisie.

La langue malgache est remarquable par son harmonie comme par la multiplicité des synonymes exprimant les nuances de la pensée. C'est la même abondance de voyelles sonores qu'on retrouve dans le malai des îles de la Sonde. La traduction de ce langage, à la fois

concis et riche en termes spéciaux, exige mille périphrases, lorsque nous voulons chercher dans nos langues européennes des équivalents. Un grand nombre de mots composés expriment aisément les idées les plus complexes. Les affixes, les particules explétives, les enclytiques y jouent un grand rôle et, si la grammaire est fort simple, si nous ne retrouvons dans le malgache ni les genres, ni les nombres, ni les cas, ni la flexion des déclinaisons, ni la distinction des substantifs et des qualificatifs, la nombreuse nomenclature des mots est telle qu'on n'a point lieu de regretter les formes absentes.

Ce que nous disons ici en général se rencontre aussi dans la conjugaison se réduisant presque à un paradigme unique et élémentaire, mais empruntant aux préfixes significatives tout ce qu'il faut ajouter ou changer à la voix active pour obtenir le passif, le réfléchi, les formes potentielles ou causatives.

Cette langue n'a point de caractères propres. Depuis un siècle environ, les relations plus fréquentes avec les Antalaots ont introduit l'usage des caractères arabes, mais comme un certain nombre de lettres n'ont point de signes qui répondent à la prononciation usitée, il en résulte pour le langage écrit une altération qui ne laisse pas d'être sensible.

Les Européens qui pénétrèrent à la cour d'Émirne sous Radama Ier firent, sinon prévaloir, au moins accepter l'emploi des caractères romains, qui maintenant semblent avoir conquis la préférence.

Quant à la littérature nationale, elle se compose presque exclusivement de chansons, de chroniques, de légendes et de proverbes dont les sentences sont à la fois pleines de grâce et de philosophie.

Terminons cet article en donnant un spécimen de l'harmonie de la langue.

C'est un fragment d'une lettre de Ratakond'Radama.

Antanarivo, 20 alahamady 1856, na 3 juillet 1855.

A Monsieur Jouen, chef missionnaires de Madagascar,

Ary efa azoko ny taratasy nao, nentiny monsieur Hervier, koa dia efa voadiniko, sy no vakikio, koa dia veloma hianao ho tahin. Andr, ka nefa na lavitra azy, ny elanelantsikia, aza hadinoina, ni raharahantsikia, fa jereo tahaky ny eo ambany ny maso-nao, ny olonory, sy olomahantra, ka inindry, monsieur J. Lambert, lehilahy mahatoky, sy marina, mitondra ity taratasy ity, niahaona tamy ko, sy nilazako nidinidinikia, nataoko tamy nao, Ary indry koa izy, mba ho namanao, honao izay takatry ny ainy, sy izay fantatry ny sainy, hahatanteraka,

sy anao izay zavatra hahasoa any Madagascar, fa indry M. J. Lambert, efa nahita ny hahoriany ny olona, sy ny fahantrany, mitoetra amy ny fadiranovana, fa tsy lazan'olona intsony, fa di' ny tenany no nahita ny toetrany ny fahoriany, sy ny fahantrany.

Ary Monsieur Hervier, dia no lazaikio tamy ny Ineny, ka dia navelany izy, hitoetra ao Antananarivo, hampianatra soratra, sy ny teny nareo.

Ary ny aminy ley Christian dimy lahy, efa any aminy Ile de Réunion, dia efa nahazo taratasy taminy aho, koa dia avelao hiany ireo izy ireo, hija nona hiany angaloha, fa mbola mafy hiany izao, ny fananjehana ny Christian aminy Madagascar, Ka raha tahin'And^tra^, tsy ho ela intsony ireo izy ireo, di'a ho tonga aminy tanindrazany indray.

Veloma sy finaritra ho tahin'And^tra^, anie hianao, sy ny mpianahavinao ho tanteraka, ho ambiny n'And^tra^ anie, izao fikiasana nataontsikia izao, mba ahafaka n y olon-ory, sy ny olo-mahantra.

Hoq Rakotond'Radama.

TRADUCTION :

Tananarive, 20 alahamady 1856 ou 3 juillet 1855.

A Monsieur Jouen, chef des Missionnaires de Madagascar.

J'ai reçu votre lettre que m'a apportée M. Hervier[1], et je l'ai lue et méditée; vivez donc et que Dieu vous aide! Quoique nous soyons très-éloignés l'un de l'autre, n'oubliez pas notre affaire principale, mais ayez-la toujours présente à votre esprit, rappelez-vous constamment ce peuple affligé et dans la misère. M. Lambert, homme de confiance et plein d'équité, qui vous porte cette lettre, s'est trouvé en rapport avec moi; je lui ai parlé de ce dont nous avions traité ensemble; il sera comme votre compagnon; il fera tous ses efforts et il mettra tout son savoir à entreprendre et à effectuer ce qui peut être le plus avantageux à Madagascar. M. Lambert a vu l'affliction générale du peuple et l'agonie dans laquelle il se trouve; ce n'est plus par ouï-dire, mais personnellement qu'il a apprécié l'état de notre malheureux pays.

J'ai parlé de M. Hervier à ma mère, et elle lui a permis de rester à Tananarive pour enseigner l'écriture en votre langue.

Pour les cinq chrétiens qui sont à la Réunion, j'ai reçu leurs lettres; laissez-les-y en attendant, car la persécution contre les chrétiens est

[1] Le P. Finaz.

encore très-violente à Madagascar ; mais avec la grâce de Dieu ils n'y resteront plus longtemps ; ils reviendront dans leur patrie.

Vivez heureux ; que Dieu vous bénisse vous et tous vos Pères ; puisse le projet que nous avons formé s'effectuer pour délivrer ce peuple malheureux !

Voilà ce que je dis.

RAKOTOND'RADAMA.

IV

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de la croyance religieuse des Madécasses avant d'entrer dans le récit des travaux d'apostolat tentés chez ces nations.

Longtemps il a été difficile d'obtenir sur ce point important des renseignements précis. Malgré des études sérieuses, malgré des interrogations réitérées, l'ignorance et l'insouciance naturelles des Malgaches empêchaient d'éclaircir beaucoup de difficultés de détail, d'autant plus que chez un peuple qui n'a point de livres de doctrine et qui distingue peu les rites sacrés des cérémonies de la vie civile, c'est une tâche assez peu aisée de discerner ce qui a un cachet religieux de ce qui constitue les formalités de l'étiquette usuelle.

On a écrit que les Malgaches étaient idolâtres, et cette opinion semblait fondée sur quelques faits isolés ; leur religion nous paraît devoir plutôt être nommée un fétichisme qu'un polythéisme proprement dit. Les fanafody, les aoly, les sikidy, qui correspondent aux gris-gris des nègres de l'Afrique centrale, n'excluent point chez les Madécasses l'idée première et dominante d'un Dieu unique qu'ils nomment Zanahary, celui qui a créé[1]. Ils l'appellent encore Andriana-Nahary, le seigneur qui a eu la puissance de créer.

D'autres fois ils le nomment Andriamanitra, le souverain maître des parfums. Peut-être entendent-ils par là celui auquel on doit offrir l'encens comme un hommage ; peut-être est-ce pour désigner sa nature spirituelle qu'ils prennent un terme de comparaison dans les choses de l'ordre naturel qui semblent le plus immatérielles.

Mais il ne faut pas leur demander une notion distincte des attributs de ce souverain maître, bien qu'ils admettent pourtant qu'il est tout-puissant, qu'il est au-dessus de toutes choses, souverainement indépen-

[1] *Zan,* celui ; *naha,* radical du prétérit actif des verbes potentiels en *maha ;* contraction de *mahay,* qui signifie : avoir la propriété de, être capable de, avoir la science de ; *ry,* déterminatif explétif et multiple.

dant. A-t-il une origine? Ils ne le croient point; mais, comme l'éternité est une donnée écrasante pour l'intelligence non éclairée par la foi, ils ne savent que répondre de prime abord à une question de ce genre. C'est un problème qu'ils ne se sont point posé.

Ils reconnaissent l'action providentielle de Dieu, son intervention dans les événements heureux ou malheureux. Un orage violent amène-t-il des désastres, la tempête gronde-t-elle sur elle, ils disent avec gravité : *Zanaharz meloka*, Dieu est irrité. Ce qui confirme chez eux la notion de la Providence, c'est que dans certaines circonstances importantes ils prient Zanahary. Les expressions *mijoro*, *fijoroana* (la prière dirigée vers Dieu, l'acte, le temps de la prière), si on les fait remonter à leur racine, impliquent l'idée de sacrifice. Cette offrande est tantôt un bœuf blanc présenté sans être immolé, *joro velona*, tantôt une victime, *ny tena-joro*, bœuf ou poule, tantôt une mesure de riz, *ny vary*, ou bien de l'eau bénite, *vanovoa-joro*, et les noms de *Ny Mpijoro*, *Mpisorona*, prouvent qu'il y a une forme quelconque de culte, car ces termes signifient le chef de la prière.

Cependant, pour le Malgache, prier, c'est demander à Zanahary quelque faveur et non proprement lui rendre hommage. Un missionnaire disait un jour à un indigène : « Viens à la prière. — Prier quoi? » répondit celui-ci. » C'est-à-dire : « Je n'ai rien à demander maintenant, je n'ai besoin de rien. »

Quelques auteurs ont avancé que les Madécasses étaient déistes; ils en voulaient voir la preuve dans l'absence de culte public et de formes liturgiques; ils se confirmaient dans cette opinion en assurant qu'ils n'avaient découvert ni temples ni autels. Mais cette induction ne saurait être concluante. Autant vaudrait dire que les premiers patriarches n'avaient ni sacrifices ni prières, puisqu'ils ne possédaient point de temples et n'employaient pas de formules spéciales dans leurs rapports avec Dieu. Et puis, comment, lorsqu'on a seulement une connaissance fort superficielle de la langue de ces contrées, pourrait-on distinguer les chants sacrés des cantates de réjouissances publiques ou de divertissement journalier?

Il n'y a point d'ordre de prêtres et de sacrificateurs; mais chez les Malgaches comme chez les patriarches, le chef de la tribu ou de la famille remplit ces fonctions.

A Tafondro, comme à la baie de Saint-Augustin, nos pères ont pu étudier les circonstances d'un sacrifice offert pour obtenir de Zanahary une heureuse récolte. L'Ampanjaka de la tribu immola un bœuf sur une natte en présence de toute la population groupée autour de lui; les femmes seules ne faisaient point partie de la réunion. Deux cassolettes remplies d'encens fumaient devant la victime, un orateur modulait un

récitatif à voix basse et les spectateurs se couvraient le visage de la main, comme pour exprimer la réflexion et le recueillement. Bientôt on se leva, le bœuf fut dépecé et chacun emporta sa part de la victime sacrée. Ce sacrifice est celui des grandes circonstances, des intercessions solennelles. L'offrande des poules et du riz cuit est plus fréquente. Pour obtenir la guérison d'un malade ou le succès d'une expédition, on joint à ces sacrifices, dont on expose souvent les débris sur la voie publique, des prières adressées à Dieu toujours ; dans les conjurations contre les sorts, dans les cérémonies destinées à apaiser les mânes, dans les anxiétés causées par les éclipses, c'est à Dieu principalement qu'on parle au moyen des supplications chantées ou du moins vocalisées.

Chez les Sakalaves et les Betsimitsaraks, il existe une coutume empruntée peut-être au souvenir des premiers missionnaires qui ont abordé à Madagascar. C'est la bénédiction donnée au moyen de l'eau. Bénir et asperger, *fafy-rano*, s'expriment de la même façon ; *semer* l'eau sainte et appeler la protection céleste sur le voyageur, c'est tout un. Lorsque nos pères emmenaient à la Réunion des enfants pour les élever à leur établissement de la Ressource, cette sorte d'adieu patriarcal leur a semblé ne manquer ni de grandeur ni de simplicité antique. On apporte au chef de la famille un vase contenant de l'eau qu'il agite en y plongeant l'extrémité des doigts ; il prie Dieu de bénir le voyage de son fils ; il souhaite que cet enfant dont il va être séparé pour un temps conserve la santé, qu'il grandisse, qu'il soit obéissant et sage, qu'il mette à profit les conseils des blancs, puis il demande à Dieu de récompenser les amis européens qui sont bons pour son fils, qui vont l'adopter jusqu'au jour où il reviendra au sein de la famille homme et instruit.

L'enfant est à genoux aux pieds de ses parents : lorsque cette formule de souhaits, qui varie selon les circonstances, est achevée, le père jette quelques gouttes d'eau sur la tête de celui auquel il vient de souhaiter bon voyage et heureux retour.

V

On trouve à Madagascar, chez les peuplades de la côte comme chez les Hovas, la croyance au démon ; mais l'esprit mauvais porte un nom qui semblerait autoriser l'idée qu'ils ne distinguent point les diables des âmes de ceux qui ont mené une vie criminelle. Les *lolo-ratzsé* (mânes pervers), *ango-dratzy* (méchants esprits des fosses), sont des espèces de vampires, des revenants, des corps animés de nouveau par des âmes,

cherchant à nuire aux vivants. Les enfants, en particulier, redoutent le voisinage des tombeaux et ne s'y aventurent qu'après avoir fait une invocation à Zanahary, dont la protection enchaîne le mauvais vouloir des esprits errants dans les lieux funèbres. Ces âmes souffrent-elles, trouvent-elles après leur mort une sanction de leurs crimes, sont-elles immortelles? Ils ne savent point le dire; pourtant ils distinguent et vénèrent les *olomasina*, tombeaux des saints personnages, et prennent pour intercesseurs après de Dieu les âmes de ceux qui y reposent.

Il existe une classe d'hommes qu'on croit doués d'un pouvoir surnaturel, ce sont les sorciers, nommés *mososa*, sur la côte ouest. Ils sont, disent-ils, en rapport avec un démon ainsi appelé; c'est le même que les Hovas nomment Ramahavaly et que nous retrouvons ailleurs sous le titre de Rambololo. Ces hommes invoquent cet esprit, ou plutôt le consultent avec des cérémonies qui rappellent l'exaltation des pythonisses anciennes. Ils composent et donnent des charmes, ils interrogent les sikidy, graines d'un certain arbre dont les combinaisons servent à découvrir l'avenir, à désigner les voleurs, à retrouver les objets perdus. Ils connaissent le secret de former des amulettes et des talismans, dont les uns rendent invulnérables à la guerre, les autres préservent des accidents fâcheux ou encouragent dans le danger. Leurs formules mystérieuses d'enchantement couvrent-elles réellement des rapports avec le démon? sont-ce purement des jongleries? Toujours est-il que les heures d'inspiration du mososa durent peu et ressemblent aux atteintes d'une crise nerveuse. Il tremble, il semble souffrir. Alors le village se rassemble, les femmes battent des mains en cadence et commencent, pour entretenir son ravissement, une cantate dont le sens est difficile à saisir; c'est un fragment dont voici les premières paroles: *Zanaka Benguy Lahy tsy milolo, tsy Ambony vato.*

En prononçant ses oracles au milieu d'étranges convulsions, le mososa répète souvent le mot *hozi*, expression dont on se sert pour indiquer qu'on rapporte les paroles d'un autre, à moins qu'on ne veuille attribuer à *hozi* le sens du terme *voici;* ce qui après tout revient au même. Le démon voudrait-il donc imiter jusqu'au langage des prophètes : *Ecce..... dicit Dominus?* Les indigènes ne doutent pas qu'il n'y ait là un esprit envoyé par Zanahary; c'est une âme qui a bien vécu, disent les uns; d'autres vont plus loin : selon eux, c'est Dieu lui-même qni transmet ses ordres par la bouche des devins.

Le mososa fait commerce de *fanafody*, remèdes cabalistiques et d'*aoly*, amulettes dont la forme ainsi que la nature est très-variée. Ces amulettes, que l'on porte au cou enfermées dans un petit sachet de cuir, sont tantôt une balle enchantée, tantôt une tête de petit caïman soutenue par un chapelet de perles, ou bien encore une figurine grossière-

ment taillée. Il n'est guère de Malgache qui ne soit paré de ce talisman; quelques-uns en portent une collection complète.

Dans la province d'Émirne, on compte quatre idoles principales nommées Manjaka-Tsy-Roa, Rakely-Malaza, Ramahavaly et Rafantaka; elles sont confiées à des gardiens et soigneusement enfermées dans des cases. Sous le règne de Ranavalona, elles étaient fort honorées, et lorsqu'elles étaient portées dans le cortége royal, le peuple devait faire entendre le *Miholy*, ou chant de joie. Rakely-Malaza avait surtout un grand crédit. Elle pouvait, disait-on, éteindre soudain le plus violent incendie.

Ces statues sont-elles réellement aux yeux des Hovas des idoles? sont-ce des aoly exceptionnellement vénérés? Nous ne saurions trancher la question. Toutefois la croyance à Zanahary comme Dieu unique semble donner une valeur à cette seconde opinion.

Dès la fin du règne de Ranavalo, malgré les efforts de la reine et de ceux qui parmi ses conseillers tendaient à immobiliser le peuple dans ces superstitions, le respect des Hovas pour leurs fétiches commençait déjà à être fortement ébranlé.

C'est que durant vingt-cinq années, sous Radama Ier, l'instruction chrétienne a été distribuée à toutes les classes de la société dans les principales villes de la province d'Émirne. Le crédit de Rakely-Malaza elle-même n'a pas survécu à la vieille reine; Radama II et la jeune noblesse qui l'entoure portent le dernier coup à ces pratiques en les vouant au ridicule.

On a confondu quelquefois à tort le Mososa des peuplades du littoral avec un être mystérieux et malfaisant, le Mpamosavy des Betsimitsaraks, nommé Mpamoriki chez les Sakalaves. Bien que le Mpamosavy s'entoure d'un prestige fantastique, ce n'est point aux sortiléges seulement et à la puissance des maléfices qu'il doit la terreur qu'il cause; le poison et le poignard sont entre ses mains des armes également redoutables. Il vit dans les bois ou du moins loin du commerce habituel des hommes. Est-ce une monomanie misanthropique qui le pousse à donner des breuvages vénéneux et à attaquer de vive force la nuit ceux qui se sont attardés autour de sa demeure? Quelques-uns le croient, d'autres affirment qu'il est l'exécuteur de *vendettas* secrètes, qu'il accomplit la triste mission de faire disparaître sans bruit les membres de la tribu dont les chefs veulent se débarrasser.

Jusqu'ici, une seule chose a été constatée à ce sujet, c'est la crainte générale causée par le Mpamosavy et les précautions prises par tous pour éviter sa rencontre.

Un usage qui ressemble beaucoup au Tabou océanien se retrouve chez les Malgaches. Le Mpanjaka d'un village déclare *fadi* un objet, qui

devient alors sacré ou interdit. Le travail est fadi pendant toute la durée des funérailles d'un chef; personne ne peut s'y livrer sans se rendre coupable. Un arbre est proclamé fadi; en arracher une feuille devient un crime. Il est des objets fadi par suite d'un vœu national ou d'un engagement personnel; tel homme ne mangera pas de tortue, telle tribu n'usera point de porc comme aliment, par suite du fadi.

Une autre application du fadi, c'est une sorte d'excommunication portée par un chef. Dès lors toute relation avec le lieu ou la personne ainsi frappée d'interdit devient une désobéissance grave entraînant une sanction pénale. Nos pères ont eu, en plusieurs rencontres, l'occasion de constater tout le respect des Malgaches pour le fadi; leur case, leur église, leur école, une fois déclarée telle, devenait une solitude dont personne n'osait plus fréquenter les abords. Leurs questions devenaient sans réponses; tout échange, tout achat de provisions devenait impossible : ils se voyaient condamnés à un isolement qui réduisait à néant les plus industrieux efforts de leur zèle.

H. DE RÉGNON,
Procureur des Missions de Madagascar et du Maduré.

(*La suite prochainement.*)

D'UNE INSCRIPTION TRILINGUE DÉCOUVERTE EN SARDAIGNE.

Supplément à la *Dissertation* publiée à Turin en 1862, par le chanoine J. Spano, avec appendice d'Amédée Peyron.

L'inscription trilingue qui fait l'objet du travail suivant a été découverte en Sardaigne dans le courant du mois de février 1861, et le savant à qui on en doit la communication la regarde comme un monument unique en son genre, au moins pour la Sardaigne. Elle a été déjà interprétée par l'illustre antiquaire Peyron, de l'Académie de Turin, et par notre savant père Garrucci, qui réside actuellement à Rome. Depuis, elle a été publiée dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, par M. le chanoine Spano, celui-là même qui l'avait fait connaître au chevalier Peyron et au père Garrucci. (*Illustrazione di una base votiva di bronzo, con iscrizione trilingue, latina, greca, e fenicia, trovata in Pauli Gerrei nell' isola di Sardegna, del canonico Giovanni Spano, con appendice di Amedeo Peyron.* Torino, Stamp. reale, 1862.)

Le père Garrucci, ayant reçu un calque plus fidèle que la copie dont il s'était d'abord servi, s'est trouvé à même d'éclaircir quelques-unes des obscurités qui subsistaient encore à l'endroit de ce monument, et il a bien voulu nous confier la publication de son mémoire.

MÉMOIRE DU P. GARRUCCI.

Le 5 août 1861, l'illustre et très-révérend commandeur Jean Spano m'a communiqué pour la première fois une inscription en trois langues, découverte en Sardaigne dans le village de *Pauli Gerrei*, m'annonçant qu'il avait envoyé son commentaire à l'Académie des sciences de Turin. En me faisant cette communication du texte accompagné de son interprétation, il me demandait confidemment mon avis sur cet objet. La copie était exacte pour le grec et le latin, mais non pour le phénicien. Aujourd'hui, aidé par l'excellent calque que je dois à son obligeance, je ferai connaître mon opinion, que je n'avais pas voulu fixer avant d'être plus exactement renseigné.

Et d'abord, dans l'inscription latine, on lit ce qui suit :

CLEON·SALARI·SOC·S·AESCOLAPIO·MERRE·DONVM·DEDIT·LVBENS·MERITO.
MERENTE·

La paléographie, l'orthographe et le caractère grammatical de cette inscription nous montrent que ce monument peut bien être contemporain de la fin du VIe siècle, ou du commencement du VIIe de Rome, époque où l'on commençait à changer l'ancien mot MERETO en MERITO, tandis que l'on conservait encore dans certaines formules le datif E. Nous trouvons également çà et là, dans les premières décades du VIIe siècle, plusieurs exemples de l'*o* au lieu de l'*u* à la pénultième, et j'ai observé que cet archaïsme se rencontrait particulièrement avant la liquide L, comme dans Singolus, Jabola, Popolus, Hercoles, et dans notre Æscolapius. L'inscription grecque ne nous éloigne pas de ces conclusions, quoique la gravure semble nous reporter à une époque plus reculée, le *mu* étant de la même forme que dans les inscriptions bien antérieures au VIIe siècle d'un caractère analogue à celle-ci ; d'ailleurs, le *sigma* et l'*oméga* sont de la même forme que dans les monuments où le *pi* a un jambage plus court que l'autre, ⊓, et le *théta* est marqué d'un point ⊙. C'est pourquoi ces lettres étant associées au *pi* moderne, Π, elles nous indiquent suffisamment l'époque où la Grèce fut réduite en province romaine, ce qui arriva précisément en 608 de Rome (*Olymp.*, 158). Plus tard, l'Ω plein et le *sigma* plus carré Σ devinrent plus communs. Quant au dialecte, c'est la langue commune, très-convenable à l'époque dont nous parlons, où l'*iota* muet était rarement omis, comme il arriva vers la fin de ce même siècle (Franz, *El. Ep.*, p. 233); et cependant nous trouvons écrit Ἀσκληπίωι Μήρρη, au lieu de Μήρρηι. Voici le texte :

ΑΣΚΛΗΠΙΩΙ ΜΗΡΡΗ ΑΝΑΘΕΜΑ ΒΩΜΟΝ ΕΣΤΗ
ΣΕ ΚΛΕΩΝ Ο ΕΠΙ ΤΩΝ ΑΛΩΝ ΚΑΤΑ ΠΡΟΣΤΑΓΜΑ

Ce que je sais touchant l'alphabet phénicien m'aurait porté à la même opinion, si l'inscription eût été complétement phénicienne. L'alphabet employé ici n'est pas numide, mais carthaginois. Maintenant j'ai démontré ailleurs que le numide tire son origine du carthaginois corrompu, ce qui ne put arriver que postérieurement à 608, époque où Carthage fut démolie. Les monuments carthaginois publiés jusqu'ici par Gésénius, Sauley, Judas, Bourgade, Spano, n'ayant rien qui rappelle les formes numides, les premiers monuments de la Numidie, écrits avec l'alphabet numide, sont postérieurs aux temps de Bomilcar, père de Jugurtha (au témoignage de Justin). En conséquence, le declin de l'ancien alphabet phénicien se fit avec lenteur entre 608 et 640, à mesure que, par la chute de Carthage, la nation se dissolvait et la littérature nationale se perdait.

Passons à l'analyse de l'inscription, que nous reproduisons en caractères hébreux ordinaires :

לאדן לאסמן מארח מזבח נחשת משקל לטרם מאת אש נדר
אכלין שחס גם אשב ממלחת שמר לארפיא
בעת שפטם חמלכת ועבד אשמן בן חמלן

Je traduis ainsi : « Domino Esmuno Merri aram æneam pondo librarum centum c (dedit) qui vovit Acleion quod pepercit (= indulsit) et redire fecit (= reduxit) e salinis studens sanare (= curam sanandi eius habens). Suffetibus Himilcatho et Abdesmuno Hammelonis filio. »

Il n'y a rien à observer sur la première ligne, dont le sens grammatical est très-clair. Lorsque pour la première fois, j'ai donné mon avis sur l'acception des mots לטרם מאת, le savant Spano m'opposa que la base, avec les morceaux qui y manquent, pourrait peser tout au plus environ cinquante livres. Mais le dessin que cet illustre ami vient de m'envoyer justifie pleinement, ce me semble, mon interprétation, en nous faisant connaître la forme complète de l'autel et ce qui manque à la figure, laquelle a dû être celle-ci :

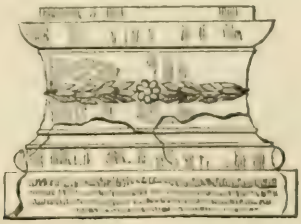

M. Spano m'apprit ensuite que le célèbre Peyron avait interprété

ces deux mots de la même manière, et qu'il considérait les signes suivants comme des fractions numériques (lettre du 5 décembre 1861).

Quant à cela, je ne saurais que dire, car nous ignorons les signes fractionnaires dont les Phéniciens faisaient usage. Du reste, je pense que c'est le nombre *cent* qui est représenté par le trait oblique \ suivi du signe ⅃, équivalent du *palmyrenus* ⅃| (Pihan, *Exposé des signes de numération*, p. 168), qui dérive manifestement des formes phéniciennes |>|, |⅃|; par conséquent, le trait presque oblique qui suit nous donnerait la ligne que l'on voit à la droite du *cent* phénicien, avec la seule différence que dans cette écriture la ligne est verticale, sans cependant qu'on puisse le prendre pour le signe de 10 qu'on aurait mis après le ⅃\ et non pas sous lui; c'est pourquoi le groupe ⅃\ signifierait *cent*, et ⅃\ *cent dix*.

Vient ensuite le nom du donateur *Cléon*, auquel en phénicien on ajoute un *alpha*, parce qu'il commence par deux consonnes, et on a la coutume, en ces cas, d'agir ainsi afin de faciliter la prononciation du *sceva*. J'ai cependant lu *Acléion*, car ici la lettre *jod* est une consonne, les Phéniciens n'ayant pas l'habitude d'écrire cette lettre quand elle est muette : ainsi, on ne peut lire *Aclin*, quoique cette désinence propre à un dialecte grec soit commune à cette époque, et employée aussi par les Orientaux.

En traduisant la première fois אש נדר par *voto suscepto*, je me suis attaché à la formule latine : la locution phénicienne signifie précisément *qui vovit*, et non pas, comme quelques-uns ont pensé, *vir vovens;* ni comme Barthélemy, approuvé par Gésénius (*Thes.*, p. 1346), *id quod vovit*, puisque le même mot אש est employé quand le monument a été dédié par une femme, et en outre אש, comme אשר, est de genre commun.

שחס גם אשב ממלחת. Le célèbre Peyron lit שחלס (לס in mon), etc., et il traduit: *Siculus etiam vir salinarum* [1], là où je lisais אשיב ממלחת שחן וגם, *quod exaudivit, et ex salinis reduxit*. Le point de divergence entre nous, c'était, comme on le voit, la troisième lettre /ד, qu'alors je croyais un *nun* suivi d'un *vau*, d'après la copie que j'avais reçue; mais maintenant je pense que c'est une seule lettre ס; tandis que M. Peyron pense que c'est לס. Je renonce bien volontiers à ma première opinion, changeant שחן en שחס, ce qui me donne un sens identique et peut-être meilleur avec la forme régulière de l'alphabet phénicien dont se servent les Carthaginois, dont les pierres sépulcrales ont

[1] Gorrésius, *Bull. Arch. Sardo.* Février 1862, p. 27. Ceci était écrit avant les annotations imprimées par le chevalier Peyron à la suite du mémoire du chanoine Spano.

le *samec* de cette forme (Gésén., *Carth.*, 9) ; (*id.*, Carth., 3) que l'on voit raccourci dans l'inscription carthaginoise de Saulcy (*Journ. asiat.*, 1843, p. 275), mais qui apparaît conforme à la nôtre sur le vase palermitain , dont le meilleur dessin a été publié en dernier lieu par Ugdulena. Je pense donc qu'il faut lire שחם, dérivé de הום, employé absolument par Ézéchiel, XXIV, 14, et je l'explique par *qui indulsit*.

Je dois faire observer que le mot שחלם, savoir : *siculus*, outre les difficultés paléographiques, présente une difficulté grammaticale qui n'a point échappé à M. l'abbé Peyron, parce que, quoique les Phéniciens omettent les lettres muettes, on a cependant observé que ce n'est pas l'habitude, quand le *jod* est un pronom suffixe de la première personne, c'est-à-dire un pronom uni au nom ou au verbe[1]. C'est pourquoi il était nécessaire ici de lire שחלי, comme on lit צרני (Gésén., *Athen.*, I, 2), כתי (*ibid.*), אשק[ל]ני (*Ann. Instit.*, 1861, tav. d'agg. M), etc. (Gésén., *Mon. Phoen*, p. 57). J'observe aussi que la phrase n'est pas exacte, et ne présente pas un sens clair et complet : *Siculus, etiam vir salinarum*, car la conjonction *etiam* ou *et* ne doit réunir que les deux charges exercées par Cléon, et non pas sa nationalité et sa charge. Il paraît donc nécessaire qu'eu égard au גם qui suit le mot שחם, ou, comme on prétend, שחלם, il y ait un sens que l'on puisse naturellement lier avec la phrase qui suit. Dans mon interprétation, il est tout à fait raisonnable de dire : *quod (pepercit) indulsit et ex salinis reduxit ;* mais si l'on veut s'attacher à la leçon et à l'interprétation *etiam vir salinarum*, je ne vois pas comment le mot précédent, *siculus*, pourrait se joindre convenablement à la profession de Cléon, sans ajouter une locution intermédiaire exprimant une autre charge quelconque exercée par ce personnage.

Le mot מרחת, comparé à l'hébreu ארץ מלחה (Jérémie, XVII, 6), signifie une terre saline ; on le trouve en Job (XXXIX, 6) et dans le Psaume CVII (34), mais comme substantif, sans le mot ארץ ; de là l'acception de *salines*, qui convient mieux au sel fossile qu'au sel artificiel. Mais rien n'empêche que l'on ait donné le même nom aux uns et aux autres. Il est bon aussi de noter que les rabbins ne tirent pas l'étymologie de ce mot de l'infinitif chaldéen ממרחה de forme active *kal*, mais de l'hébreu מלחה. Quelques savants pourraient préférer une interprétation plus conforme au sens des inscriptions latine et grecque, et en ce cas tout le monde voit que la locution *vir salinarum* correspond à la phrase ὁ ἐπὶ τῶν ἁλῶν de l'inscription grecque, et aussi en une certaine manière à l'opinion du SALARI· SOC·S· où il n'y a plus trace de

[1] Ou bien quand il sert à former les adjectifs patronymiques, dynastiques, etc.

mon interprétation : *quod exaudivit et ex salinis reduxit.* Mais je ne vois pas quelle force pourrait avoir un tel raisonnement, puisque l'inscription grecque même a ajouté deux choses dont on ne fait pas mention dans la latine, c'est-à-dire l'autel ΒΩΜΟΝ et le commandement ΚΑΤΑ ΠΡΟΣΤΑΓΜΑ, et elle ne nous parle pas de l'état de Cléon, et ne dit mot de la société des salines dont il était l'agent. Je fais ensuite remarquer que ce n'est pas la seule omission des deux inscriptions grecque et latine, puisque l'inscription phénicienne fait certainement mention du bronze et de son poids, aussi bien que des *suffètes*, ce dont elles ne parlent ni l'une ni l'autre.

Puisque j'ai parlé des formules *salari soc. s.*, et de ΕΠΙ ΤΩΝ ΑΛΩΝ, je saisis cette occasion pour faire la remarque suivante : il n'y a aucun doute sur l'intelligence des sigles *soc. s.*, que j'ai interprétées : *societatis servus*, et je rappelle à ce propos que l'on trouve dans le VIIe siècle d'autres exemples de cette sigle, comme dans l'inscription de Préneste (Doni, p. 64, 9; Murat, 470, 5) et dans celle d'Albe (*Momms, Inscrip. Neapl.*, 5611), très-peu correcte [1]. Ajoutons l'inscription de Saturnie (*Bull. Inst.*, 1861, p. 12), qui est d'une époque plus avancée, où on lit : PRIMITIVO·C·S·····TERTIVS·C·S·, c'est-à-dire *Primitivo coloniæ servo..... Tertius coloniæ servus*, dont l'interprétation fut contestée faute d'exemples.

Maintenant, une nouvelle inscription de Plaisance vient encore à l'appui de mon opinion, car on y voit gravées les sigles C·P·S· (*Bull.*, p. 34, 1862), et il faut observer que, suivant l'éditeur, c'est un exemple du simple *s* pour *servus*. On attend encore un pareil exemple pour justifier l'explication des sigles C·S·, *coloniæ Saturniæ*, préférée par M. Henzen. Cependant, ajoutons aux exemples déjà allégués la pierre inédite de *Aielli* sur le *Fucino*.

[1] Lue par moi, sur l'original :

NICOMACUS.A-F.L.S.
PAAPIA.ATIEDI.L.S.
DOROT.TETTIENI.T.S.
MENTI.BONAE.
BASIM.DON.DANT.

Nicomac(h)us. Af(inii?). L(ucii). S(ervus, Papia, Atiedi. L(ucii). S(ervus). Dorot(heus Tettieni). T(iti). S(ervus). Menti Bonae, Basim Don(um) Dant. Aux deux lettres A.F., quoique séparées par un point, l'épigraphie et l'analogie exigent qu'on cherche une acceptation raisonnable et convenable. On peut donc supposer ici un nom de famille, peut-être Afinius, et que le sculpteur y a mis par erreur le point entre l'A et l'F. D'ailleurs en voyant l'F rapproché plus qu'il ne faut de l'A, eu égard à la distance ordinaire des sigles, nous pouvons en tirer une preuve à l'appui de notre opinion.

T·DIVIVS·T·L·FAVSTVS·
EVNICVS·P·L·S·F·

Titus Divius Titi libertus Faustus Eunicus P. L. servus fecit.

Je reviens au texte phénicien :

Le graveur de ce bronze a séparé quelquefois les mots, en conservant entre eux un peu d'espace; mais il a commis une faute, ayant éloigné le *tau* de מלח pour l'unir au mot qui vient après, תשם.

De ce mot on lit seulement deux lettres à la fin de la ligne, שם, et puis le bronze est brisé, et la deuxième ligne commence par un fragment de lettre qu'on peut prendre pour un *resch* ou un *koph*. De là les différentes leçons adoptées par le chevalier Peyron et par moi. Il lit *koph*, et ajoute une lettre à la fin de שם, en formant la phrase שמע קל, tandis que je réunis immédiatement le שם au fragment que je crois *resch*, et je lis שמר dans le sens de « studens sanare, operam *dans* ut sanaret; » car il est d'ordinaire en hébreu d'unir שמר au gérondif p. e. Deuter., VI, 25 : נשמר לעשות (cf. Num., XXIII, 12; II Reg., X, 31; XVII, 37; XXI, 6, etc.)

Après avoir exposé les motifs de mon interprétation, j'observai que, dans la copie qu'on m'a transmise, on lisait אבות, mot vraiment singulier, à raison du *vau* muet. Je ne pouvais le rejeter, ni croire que le copiste eût pris cette lettre pour une autre, parce qu'il y a trop de différence entre la forme de cette lettre et celle des autres signes alphabétiques des Phéniciens; et si j'avais voulu la transformer en un *aïn*, j'aurais trouvé un obstacle dans cette même inscription où le *aïn* est fermé dans le mot 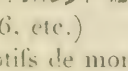 , ce qu'il n'est pas permis de supposer. Mais maintenant que le calque m'a fait connaître la vraie leçon, je vois dans la lettre 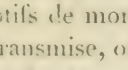 un *aïn* ouvert, quoique plus loin il y en ait un fermé 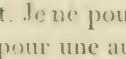 , la vraie forme du *vau* apparaissant dans le mot 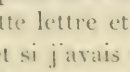 , tandis que l'on avait copié *nun :* 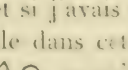 .

Mais l'on dira : Si l'on doit admettre deux formes de *aïn*, pourquoi refuserait-on d'admettre deux formes de *vau?* Je ne dis pas que cela répugne; seulement je pense qu'alors on aurait un *vau* muet inadmissible, et, en supposant encore que la vraie forme du *vau* employée dans cette inscription ne fût pas connue, on aurait déjà une bonne raison de considérer comme un *aïn* la lettre que M. Spano lit *vau*. Si j'ai rappelé la règle qui défend d'admettre dans un même alphabet diverses formes d'une même lettre, et dont l'oubli a souvent jeté les interprètes dans de graves erreurs, néanmoins, je puis affirmer qu'on trouve des exemples contraires bien constatés; ce que j'ai ailleurs démontré en attribuant ces anomalies à une époque de transition

d'un alphabet à un autre. Cependant, on est forcé d'y reconnaître une faute du graveur.

Ces leçons différentes écartées pour les raisons qu'on vient de voir, je passe à l'interprétation de cette dernière partie de l'inscription, qu'on lit ainsi :

לארפיא בעת שפטם המלכת ועבד אשמן בן המלן

Expliquons d'abord le mot, d'un usage rare, ארפיא, qui achève la phrase précédente. J'ai tenté tous les moyens afin de n'être pas contraint de recourir au dialecte chaldéen; mais je vois maintenant qu'il vaut mieux s'en servir. Les Chaldéens ont la coutume de placer un *iod* avant la dernière lettre radicale de la conjugaison *aphel*, correspondante à la conjugaison *hiphil* des Hébreux, comme dans לחיתיה, employé par Daniel (ch. v, 2). Également du verbe רפא, *sanavit*, nous formons l'infinitif en *aphel* qu'on devrait précisément écrire חרפיא, mais qu'on lit אדפיא, par suite de l'échange des consonnes א et ה, pratiqué en chaldéen. C'est donc un infinitif ou plutôt un gérondif qui peut être interprété *sanare* et *sanandi*.

Je termine ici mon commentaire philologique, sans vouloir m'étendre sur le culte d'Esculape et sur le nom que les Phéniciens lui ont donné, car je tiens à ce que ces choses soient traitées par le chevalier Peyron avec cette érudition qui lui est propre, et qui lui assure le premier rang parmi les Italiens dont se glorifie notre siècle.

R. Garrucci.

BIBLIOGRAPHIE ET REVUE DE LA PRESSE.

Monuments scandinaves du moyen age *avec les peintures et ornements qui les décorent,* dessinés et publiés par M. Mandelgren, peintre suédois.

Publié en français et à Paris, cet ouvrage sera plus accessible au grand nombre des lecteurs; et nous nous en réjouissons. Les nations d'origine latine sont généralement trop peu soucieuses des idiomes du Nord; mais, par compensation, les hommes instruits parmi les populations germaniques sont beaucoup moins exclusifs, et peuvent lire sans peine un texte rédigé en langue française. Ainsi, le livre de M. Mandelgren sera facilement consulté partout où besoin sera; et disons que ce besoin, utilité si l'on veut (mais je ne descendrai pas jusqu'à *curiosité* toute pure) s'étend à la chrétienté entière.

On a beau faire semblant de nous donner à croire que les préoccupations actuelles sont toutes pour l'intérêt politique et industriel, pour la richesse et le bien-être, Dieu a fait le cœur humain plus grand que le but des sollicitudes matérielles, et ceux qui dirigent nos sociétés ne peuvent s'empêcher de payer quelque tribut à des aspirations plus hautes. Les édilités d'aujourd'hui n'oseraient plus construire des églises comme celles qui grevèrent les budgets des communes il y a quarante ou cinquante ans, et sur lesquelles je voudrais que l'on eût gravé profondément le nom des architectes, pour le bon exemple, puisque le supplice de *la marque* n'avait pas encore été abrogé à cette époque.

Je ne veux certainement pas dire que nous ayons réalisé un grand art chrétien; mais qui pourrait nier qu'un pas énorme ait été franchi, et que certaines absurdités soient (Dieu merci!) devenues impossibles, qui soulevaient à peine quelques réclamations il y a moins d'un demi-siècle? Les artistes et les administrateurs sont obligés de compter avec une opinion publique désormais moins endurante. Tel fabricien ne se confesse pas encore, qui pourtant sent très-bien que sa paroisse ne saurait être bâtie sur le plan d'un théâtre ou d'une station d'octroi. Cela ne sautait pas aux yeux de la génération qui nous a précédés.

L'art, — j'en demande pardon à ceux que cela pourrait blesser, — est communément un peu en retard sur la marche de ce qui l'entoure. Il ne se met à l'unisson de la société que quand le goût général est devenu impérieux et repousse décidément tout ce qui ne répond pas à un besoin profondément répandu. Quelques hommes d'élite seulement se sentent vibrer avant les autres, comme ce colosse de Memnon qui résonnait aux premiers rayons de l'aurore. Ceux que l'âge, l'éducation, ou le caractère rangent dans des situations moins accessibles aux premiers effets du jour qui grandit ne viennent qu'à la suite; ou bien ils continuent, sans le savoir, à reproduire des accents surannés. Parfois même ces demeurants d'un autre âge arrivent à ne plus comprendre pourquoi ils détonnent; ils ignorent que le diapason a changé autour d'eux, et répètent par habitude de chants dont la tonalité ne va plus à aucune oreille. On s'y arrête un instant, comme à quelque chose d'étrange qui vous a surpris; mais la désuétude fait bientôt qu'on s'en détourne comme d'une énigme trop compliquée. L'art étant surtout destiné à plaire, à satisfaire un sentiment qui cherche son expression, il ne peut vivre sans répondre à des tendances du cœur humain, et nous savons que le cœur humain est singulièrement modifié par ce qui l'entoure. Un peu de convenu entre d'ordinaire dans ses appréciations, et c'est ce qui fait qu'une nation, une époque, une civilisation entend le beau tout autrement qu'une autre. Chacune d'elles le cherche et tâche de le saisir, en pressentant vaguement ce qu'il devrait être; mais

l'inexpérience technique, ou des préjugés d'habitude, font que l'on se tient pour satisfait ici de ce qui là sera jugé presque ridicule.

Les études récentes ont eu cela de bon qu'elles nous apprennent à n'être plus si dédaigneux qu'on l'était jadis pour ce qui dépayse ; ou plutôt elles nous empêchent précisément d'être dépaysés à la rencontre de formes que nos devanciers auraient à grand'peine déclarées *curieuses*. Les musées, les voyages, les publications modernes, nous familiarisent chaque jour avec ce qui était insolite pour nos pères ; et nous comprenons insensiblement qu'une certaine beauté n'est pas nécessairement absente des objets produits dans d'autres conditions que celles qui entouraient notre enfance.

Je ne m'oppose point à l'assertion de ceux qui appelleront cela progrès (surtout en fait d'histoire) ; je m'accorderais mieux toutefois avec qui dirait que c'est une richesse d'*outillage* d'où le progrès peut sortir, si Dieu permet qu'on en fasse bon emploi. En quoi il nous faudrait que quelque habile homme donnât une puissante initiative qui nous évitât de prendre goût au chaos.

C'est que nos provisions de documents sur l'art, tel que l'ont fait éclore divers cieux, risquent de nous conduire ou à des imitations plates qui ne seraient que des calques plus ou moins adroits, ou vers un éclectisme de pur calcul qui se résoudrait en pastiches habiles (peut-être) sans vie. Cela pourrait suffire au passe-temps désœuvré des amateurs, ou de quelque professeur même ; ce ne serait pas un art vrai qui eût de la durée. Si Dieu permet que, dans notre débâcle, bon nombre de cœurs élevés viennent jamais au point de s'entendre, il en devra sortir un concert où l'art ne peut manquer d'intervenir par la force des choses ; et pour m'en tenir à ce qui importe le plus, il naîtra un art chrétien, que le monde réclame pour exprimer la seule unité humaine qui soit possible désormais. Je ne crois guère aux autres, ou je les soupçonne fort de ne promettre que des groupements animaux à la façon des vols de vautours ou des troupeaux momentanés de loups et de chacals pour une curée abondante.

Le Père qui est dans le ciel, ayant *fait les nations guérissables*, j'éprouve le besoin de compter que nous reverrons un art chrétien encore une fois. Ce ne sera point le langage d'une époque précédente ; chaque âge parle à sa manière, ou ce ne serait que de l'artifice, et non pas une expression spontanée qui parte du cœur. Pour réaliser cet œuvre, il faut qu'on se puisse dire : *Credidi propter quod locutus sum*. La société n'y poussera probablement plus avec ce grand ensemble qu'a vu le moyen âge ; mais qu'il nous soit accordé quelques esprits de haut vol en qui se reflète ce que l'Évangile nous a laissé de lumière dispersée, la forme viendra, et on l'appréciera bientôt.

M. Ary Scheffer désirait évidemment recevoir cette espèce d'auréole, et plusieurs tentatives timides de M. Paul Delaroche annoncent que, sur ses derniers jours, il voyait là le but d'une belle ambition sans oser y aspirer tout à fait. M. Ingres, malgré son grand âge, a dernièrement laissé voir qu'il ne regretterait pas d'avoir quelque point de contact avec Giotto et les précurseurs de Raphaël. Ce sont là des indices dont il est permis de tenir grand compte, si l'on porte ses regards vers l'avenir avec quelque volonté d'espérer.

Parmi nos peintres actuels, un seul jusqu'à présent a rencontré cette bonne fortune de débuter avec éclat par la peinture murale dans les églises, et de se voir comme enfermé dans une si belle carrière par la commande successive de grandes œuvres. Sur cette route, M. Hippolyte Flandrin a compris chaque jour davantage que, sans faire précisément de l'archéologie, on pouvait puiser utilement aux sources du moyen âge latin et grec. Il l'a bien montré, surtout à Saint-Germain des Près, par exemple dans sa *Crèche de Bethléem*, où la pureté de la forme revêt délicieusement un naïf programme du XIIe siècle. Cela est pour ainsi dire transfiguré, mais le point de départ n'est pas douteux. Ce n'est pas M. Flandrin, j'en suis sûr, qui serait étonné d'entendre dire que l'artiste chrétien aura beaucoup à profiter dans les sculptures et les peintures de nos vieilles cathédrales, des émaux ou des manuscrits liturgiques.

Mais les renseignements sur cet ordre de faits n'ont pas encore coutume d'occuper beaucoup de place dans les portefeuilles des artistes, qui sauraient à peine où les chercher. Réellement, il ne leur est pas souvent aisé de réunir les grands ouvrages où leurs informations se renouvelleraient. Quand la fortune leur arrive, ils ont fixé la route par où ils prétendent maintenir la vogue, et ne veulent plus risquer le succès quelconque. De conseils, d'ailleurs, ils n'en ont guère, si ce n'est ceux des marchands qui débitent aux riches amateurs les produits de la peinture et de la sculpture, et peuvent dire ce qui est *de placement*. De la sorte, où voulez-vous qu'un peintre ou un statuaire, avec ses traditions d'atelier, se renseigne sur les sources vives qui peuvent féconder un champ nouveau? comment saura-t-il ce qui doit remuer dans les cœurs une fibre oubliée? Et, cela étant, il se traînera comme à coup sûr dans des voies destinées à être abandonnées demain. Or, nous sommes plus chrétiens, et moins romains ou grecs qu'il ne nous plaît de le dire; ainsi l'avenir de l'art, malgré les trouvailles modernes, est bien plus dans les âmes que dans les exhumations antiques dont la valeur est grande pourtant.

Cela signifie-t-il qu'on trouvera dans la publication de M. Mandelgren tout ce qui peut renouveler l'art de la peinture murale pour nos

églises, et renseigner complétement les artistes sur les données qui doivent agrandir leurs vues? Non; mais parmi les livres modernes, celui-ci semble offrir, sous un prix absolument abordable, un grand nombre de documents que nous pouvions à peine espérer. L'auteur doit avoir rêvé, si je ne me trompe, une collection bien autrement complète que celle dont nous lui sommes redevables jusqu'à présent. Mais en arrivant à la pratique, il faut souvent rabattre beaucoup des projets qui nous avaient bercés dans le cabinet. Les difficultés et les frais de grandes planches exécutées par la chromo-lithographie sont une lourde charge après les longs voyages où l'on avait rassemblé ses dessins sans épargner sa peine, et les nécessités du calcul viennent refroidir le premier enthousiasme. L'artiste suédois aura donc recueilli bien des matériaux qu'il lui a fallu trier au moment de la reproduction, et qu'il réserve sans doute pour le jour où il aura vu si ces recherches laborieuses sont goûtées du public. Pour le moment, il nous donne, en quarante planches grand in-folio, tout ce qu'il a pu trouver de peintures murales dans un bon nombre d'églises suédoises. Il ne remonte pas au delà du XIIIe siècle, mais le faire de plusieurs figures annoncerait parfois chez nous le XIIe; et ayant pu descendre jusqu'au XVIe siècle, il fait passer sous nos yeux une histoire à peu près complète de cet art décoratif dans les États du Nord, sous l'empire du christianisme latin.

Tout cela n'est pas chef-d'œuvre; mais quelle moisson sur un terrain dont nous ne connaissions absolument rien jusqu'aujourd'hui? Lors même que la naïveté s'y approche d'une bonhomie quelque peu niaise, il y a beaucoup à profiter pour l'imitation intelligente. On y verra, par exemple, que les peintres du moyen âge, lors même qu'ils avaient des vastes espaces à leur disposition, ne tenaient pas du tout à tracer ce que l'on appelle aujourd'hui de *grandes pages*. Ils divisaient les surfaces en cadres assez restreints, multipliant ainsi les sujets et réduisant chaque composition à quatre ou cinq figures. Le lien général de ces petits tableaux n'est pas toujours très-sensible; mais souvent ils sont dominés par l'ensemble d'une légende qui se développe dans ses diverses scènes, par le groupement des prophètes qui accompagnent un fait saillant de l'Évangile, ou par la corrélation des événements relatifs aux principaux mystères du salut avec les faits prophétiques qui les ont annoncés dans l'ancienne loi. Ailleurs, on rapprochera les divers saints honorés par les fondateurs et les fidèles d'une même église, sans viser à plus d'unité que celle du bon sens et de la pensée qui saute aux yeux des fidèles.

Le peintre cherchait-il ainsi à s'éviter le travail d'une composition grandiose, ou voulait-il faciliter aux spectateurs l'intelligence de son

œuvre? Je crois qu'il s'abandonnait tout bonnement au sentiment simple et vrai de ce que doit être l'art populaire : net, bref par conséquent, et de premier jet, sans embarras possible pour l'interprétation. Il recourait en outre à la ressource des banderoles parlantes, et aux inscriptions courtes tirées de l'Écriture sainte, des offices et des vies de saints. M. Mandelgren a souvent mis un soin si scrupuleux à calquer soigneusement ces mots en partie effacés par le temps ou le terrible badigeon, que, dans le plus grand nombre des cas, on est sûr de saisir la pensée primitive. Comme c'est ordinairement la liturgie ou la Vulgate qui a fourni les textes, quelques expressions bien constatées mettaient sur la voie d'un complément indubitable pour celui qui connaît le bréviaire, le missel, la Bible; c'est ainsi qu'on y retrouve le *Te Deum*, le *Credo*, les textes appliqués à la très-sainte Vierge par la tradition, etc.

Outre cet intérêt d'art, de théologie et d'histoire ecclésiastique, ces représentations offrent aussi un attrait de curiosité par certains côtés tout nouveaux pour nous, à cause du cachet scandinave de plusieurs détails. Ce ne sont pas seulement les faits ou les attributs qui caractérisent quelques saints du Nord presque ignorés chez nous; il y a, par exemple, cette légende bizarre et malicieuse du diable subornant la femme de Noé pour saisir le secret de l'arche et s'y mettre à l'abri pendant le déluge. Je ne connaissais point, dans nos contrées, cette drôle d'invention populaire; il se peut néanmoins qu'elle fût arrivée aux oreilles de l'architecte ou du statuaire qui a déterminé le programme de la fontaine du nouveau pont Saint-Michel à Paris. On s'expliquerait mieux ainsi pourquoi il a fait précipiter le démon dans l'eau, ou à peu près. Mais les Parisiens, n'étant pas Scandinaves, peuvent alléguer quelque excuse s'ils ne comprennent pas bien cette espièglerie archéologique. Désormais, grâce à M. Mandelgren, ils sauront à quoi s'en tenir, ou ce ne sera du moins pas ma faute, puisque j'apporte de si loin le mot de l'énigme à mes compatriotes.

L'empereur Napoléon III a bien voulu accepter la dédicace du beau livre publié par M. Mandelgren, et nous savons que des appréciateurs extrêmement compétents avaient salué avec joie, pressé même de leurs vœux l'accomplissement de la tâche que l'artiste suédois s'était courageusement imposée. Cet ensemble de témoignages fait honneur à notre époque autant qu'à celui qui les a obtenus. Toutefois, parmi les phrases écrites à ce sujet, il en est que je ne transcrirais pas sans quelque modification. Tel a dit, par exemple : « Il importe que la Suède soit enfin connue comme nous connaissons l'Angleterre, l'Allemagne et la France. » Maintenant que le grand travail de M. Mandelgren est arrivé à sa fin, et lui procurera sans doute assez d'encoura-

gements pour le décider à vider ses cartons de voyages, nous serions tenté d'écrire : « Il importe que la France soit enfin connue comme nous connaissons la Suède. » A ne parler que de peintures murales, le Poitou seul suffirait presque à égaler la récolte des *Monuments scandinaves;* et ceux qui n'en connaissent que Saint-Savin se trompent fort, s'ils pensent que c'est là tout. Or, non-seulement il en existe ailleurs dans cette province (pour ne citer que celle-là), mais on les a recueillies depuis plusieurs années. Du reste, celui qui a fait cette collection patriotique ne m'a point chargé de le pousser dans le monde; et c'est bien fait à lui, car j'entends fort mal le métier de solliciteur. Il me semble pourtant que quand un homme aussi casanier que moi a pu avoir l'accès de ce curieux dépôt, ce serait grand dommage qu'il n'en fût rien arrivé jusqu'aux oreilles de ceux qui peuvent rendre praticables pareilles entreprises en les faisant parvenir à la connaissance de l'empereur. On disait jadis : « Si le roi le savait ! » Pour moi, je dis simplement ce que j'ai vu de la Scandinavie et du Poitou. Je loue vivement ce que nous connaissons maintenant de l'art éclos jadis dans la Scandinavie catholique; et je regrette ce que nous ignorons encore des œuvres de nos pères, dont je n'ai cité qu'un échantillon. Un peu de patriotisme ne doit rien gâter dans les éloges que nous donnons à autrui; pas plus que la justice rendue aux étrangers ne doit nous faire oublier nos propres trésors, menacés d'un anéantissement chaque jour plus probable.

Ch. Cahier.

Mémoires historiques sur les missions des ordres religieux, *et spécialement sur les questions du clergé indigène et des rites malabares*, d'après des documents inédits, par le P. J. Bertrand, de la Compagnie de Jésus, missionnaire du Maduré. 2e édition. Paris, Brunet, 1862.

Personne n'ignore les difficultés qui s'élevèrent à la naissance du christianisme, lorsque Juifs et Gentils se rencontrant pour la première fois au sein d'une même Église, il fallut les assujettir à une même loi, à une même discipline, sans blesser l'esprit national, et sans exiger des uns ni des autres le sacrifice des usages civils ou religieux qui n'étaient pas rigoureusement incompatibles avec la profession de la foi chrétienne. Quand les missionnaires des trois derniers siècles fondèrent les chrétientés de la Chine, de l'Inde et du Japon, ils se trouvèrent naturellement en présence de difficultés semblables : on ne s'étonnera pas qu'ils aient été sujets à des dissentiments auxquels n'avait pas échappé le collége apostolique. Peu à peu, grâce aux décisions tou-

jours mesurées du saint-siége, grâce aussi à l'expérience, qui devait dissiper bien des nuages, une pratique uniforme s'est établie, et il serait aujourd'hui bien difficile de signaler de notables divergences dans la conduite des missionnaires qui évangélisent une même contrée.

Est-ce à dire que le jour se soit fait dans tous les esprits, en Europe aussi bien qu'en Chine? Non, assurément; et notamment en France, souvent sous l'inspiration du zèle le plus pur, mais d'un zèle égaré par les préjugés d'une autre époque, on a vu de temps à autre renaître des controverses que l'on aurait cru à jamais éteintes.

L'intérêt qui s'attache aux pages où le P. Bertrand, avec une pleine compétence, traite des rites malabares, des rites orientaux, du clergé indigène, etc., n'est donc pas un intérêt purement rétrospectif. Pour justifier l'insistance de l'ancien supérieur de la Mission du Maduré à revenir sur ces questions deux ou trois fois séculaires, il suffirait de citer certains ouvrages de feu Mgr Luquet, évêque d'Hésebon, certains passages d'une remarquable *Histoire de l'Église* qui est dans les mains de tous les catholiques, etc. Veut-on un exemple encore plus récent? Voici ce que nous lisions tout dernièrement dans une des notices publiées à l'occasion de la canonisation des martyrs du Japon :

« L'histoire impartiale... se doit à elle-même de ne point jeter de voile sur les fautes des missionnaires. Ce qui manqua à l'Église japonaise, ce fut un clergé national... Si des prêtres séculiers, des curés indigènes et à demeure, des séminaires selon les prescriptions du concile de Trente, si surtout un certain nombre d'évêques eussent été disséminés par les îles, le clergé se fût renouvelé... Cette Église aurait prolongé la lutte pendant de longues années en attendant des jours meilleurs. Telle était la pratique des premiers apôtres... Au lieu de cela, le clergé séculier se bornait à sept prêtres au commencement de la persécution, après soixante ans de prospérité religieuse[1]. »

Le pieux auteur n'y a pas songé : si son jugement devait être celui de l'histoire, il y aurait eu de quoi causer quelque tristesse, au milieu de cette belle fête, aux frères et aux héritiers des glorieux martyrs dont il racontait les combats et dont il célébrait le triomphe. Mais il avait sous les yeux l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, de l'abbé Rohrbacher, ouvrage assurément très-recommandable, le meilleur même, à tout prendre, qui ait été composé en notre langue sur ce magnifique sujet, et il a puisé à cette source avec une confiance un peu trop aveugle. Nous retrouvons, dans les lignes qu'on vient de lire,

[1] *Les Martyrs du Japon*. Histoire des vingt-six martyrs canonisés par Pie IX, et aperçu général sur le christianisme au Japon, par J. M. de Villefranche. Paris, Palmé. 1862.

non-seulement la pensée, mais même les expressions de l'abbé Rohrbacher ; pourquoi ne répondrions-nous pas à ce dernier ? Le R. P. Bertrand nous rend cette tâche on ne peut plus facile. Si nous ne profitions de cette occasion, qui sait ? le nouvel historien des martyrs du Japon ferait peut-être, à son tour, autorité pour quelque autre. Voilà comment les opinions prennent crédit, et nous en pourrions citer un certain nombre, aujourd'hui très-répandues, qui n'ont jamais eu de fondement plus solide.

On croit donc devoir reprocher aux missionnaires du Japon de n'avoir pas improvisé dans ces royaumes une Église organisée de toutes pièces, avec *ses prêtres séculiers*, *ses curés indigènes et à demeure, ses séminaires et surtout ses évêques ;* que de questions à résoudre cependant avant d'avoir le droit de regarder un pareil reproche comme fondé ! Ce qu'on demande là, d'abord, était-il au pouvoir des missionnaires ? est-il bien vrai qu'ils négligèrent la formation du clergé indigène ? et puis, lorsqu'on appuie sur la formation des prêtres *séculiers*, s'imagine-t-on que les prêtres indigènes cessent de l'être en devenant religieux ? Voyons donc un peu à quel point de son développement en était l'Église du Japon, lorsque la persécution vint renverser de si belles espérances ; et peut-être qu'alors il nous sera plus facile d'absoudre ceux qui avaient fondé cette Église et qui l'ont arrosée de leur sang.

La mission du Japon commence vers 1550, et la persécution de Taïcosama s'ouvre vers 1596 ; ce qui fait bien moins de *soixante années*, et ces années-là ne furent pas non plus, comme on le prétend, une ère de prospérité religieuse exempte de toute persécution. Donc, on aurait voulu qu'en moins de cinquante ans un clergé indigène eût été formé, avec ses curés à demeure, ses évêques, ses séminaires. Pourrait-on nous citer dans tout le moyen âge (car on n'a pas craint d'invoquer la *pratique constante* du moyen âge), une seule Église ainsi constituée en cinquante ans au sein de l'idolâtrie ? Au contraire, combien d'Églises qui, pendant un et plusieurs siècles, ne présentèrent que quelques prêtres étrangers aux prises avec des obstacles de tout genre[1] ! Aujourd'hui les chrétientés de la Chine, du Tong-king, de la Cochinchine, de l'Inde, comptent non pas soixante ans, mais deux siècles d'existence ; plusieurs d'entre elles ont l'avantage d'être administrées par des prêtres séculiers depuis cent quatre-vingts ans ; combien s'en trouve-t-il qui soient capables de se suffire à elles-mêmes, capables, avec leur seul clergé indigène, de braver des persécutions semblables à celles qu'essuya au XVIe siècle l'Église du Japon ? Personne n'en disconviendra : pas une.

[1] V. *Mémoires*, p. 208-211.

Et les apôtres, objecte-t-on, les apôtres ne confièrent-ils pas à des prêtres indigènes les Églises qu'ils avaient fondées ? Assurément : et l'on ne voit pas même comment ils auraient pu s'y prendre autrement pour fonder les premières Églises. Mais tout était miraculeux dans ce premier établissement du christianisme, tout sortait des règles ordinaires. Et puis la Providence avait préparé aux apôtres, par l'extension de l'empire romain et des sciences de la Grèce, une civilisation tout autre que celle de l'extrême Orient. Mais, chose remarquable ! là où ils ne rencontrèrent pas cette même civilisation, ils agirent différemment. Saint Jérôme, Théodoret, Eusèbe, nous parlent des Huns, des Scythes, des Hircaniens, des Germains, des Bretons, etc., convertis à la foi dès les temps apostoliques, et nous cherchons en vain, parmi ces peuples, la succession d'un clergé indigène qui remonte jusqu'aux apôtres.

On voudra peut-être mettre les Japonais hors de la loi commune, et l'on alléguera leurs vertus héroïques et leur constance dans la persécution. Croyons que les missionnaires du Japon étaient encore plus à même que nous d'envisager les choses sous leur vrai jour et voyons enfin ce qu'ils firent.

La mission est fondée en 1550, et bientôt après les missionnaires demandent à Rome un évêque, *afin* (notez ceci) *qu'il puisse ordonner des prêtres du pays.*

Un évêque est nommé en 1556 ; car les choses alors n'allaient pas aussi vite qu'aujourd'hui et l'on ne connaissait pas encore l'usage de la vapeur. Cet évêque, le P. Oviédo, fut retenu pour la mission d'Éthiopie, et son successeur, le P. Carnéro, mourut avant d'arriver au terme du voyage. Le P. Valignani réclame de nouveau un évêque, et en 1585 il renouvelle ses instances de concert avec les ambassadeurs japonais. En 1591, le saint-siége nomme le quatrième évêque du Japon. Qu'avaient fait les missionnaires pendant ce laps de temps? avaient-ils, oui ou non, préparé les éléments du clergé indigène? Voici où les choses en étaient :

En 1580, le P. Valignani, avec tous les missionnaires, décidait que les jésuites japonais recevraient une éducation complète, telle qu'on la donnait dans les colléges de la Compagnie en Europe, et seraient traités en tout sur le pied des pères européens. Le catalogue de 1588 porte quarante-six jésuites japonais, dont quarante-quatre se préparaient au sacerdoce, qu'ils ne pouvaient recevoir avant l'arrivée d'un évêque. Le catalogue de 1603 nous montre trois cents séminaristes, et cent quatre-vingt dix jésuites, parmi lesquels on compte un grand nombre de Japonais, tout cela malgré la persécution qui désolait ces chrétientés et dispersait missionnaires et séminaristes. Le quatrième évêque du Japon, Pierre Martinez, arrivé en 1597, avait trouvé la mission en proie à la

tempête, qui l'emporta lui-même loin de son troupeau; et le cinquième, Louis Serqueira, entré au Japon vers l'an 1600, fut le premier qui put s'y fixer. A cette époque commence le clergé indigène, et dès 1607 nous voyons sept paroisses confiées à des prêtres indigènes à poste fixe. Tels sont les faits; ils suffisent, ce semble, à justifier les missionnaires du Japon. Si l'histoire avait été consultée avec plus d'attention, jamais on n'aurait fait peser de si graves accusations sur ces ouvriers évangéliques dont le vœu le plus ardent était sans doute de fonder une œuvre durable et de ne pas voir périr le fruit de leurs travaux.

Qu'on veuille bien y réfléchir : ce n'est pas en médisant du passé que l'on assurera le succès de l'apostolat moderne. Certes, nous disposons aujourd'hui de ressources inappréciables, et la France paraît appelée à exercer une influence prépondérante sur le sort de ces lointaines chrétientés. Mais la justice rendue aux anciens missionnaires n'enchaînerait pas notre zèle, et, grâce à ce sentiment honorable, nous saurions peut-être mieux profiter, pour la plus grande gloire de Dieu, des exemples que nous ont légués ces illustres devanciers.

CH. DANIEL.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

M. Labrune, archiprêtre d'Aubusson, est auteur d'un excellent ouvrage de controverse dont voici le sujet :

La paroisse d'Ambazac, dans le diocèse de Limoges (paroisse de trois mille trois cents âmes), s'était donnée presque tout entière au protestantisme. Le conseil de l'évêché jugea nécessaire d'y envoyer un prêtre zélé et instruit qui fût capable d'arrêter ce mouvement de défection qui menaçait de gagner les paroisses voisines. Le choix se fixa sur M. Labrune. Le nouveau pasteur se présente à ses ouailles; sept ou huit personnes à peine assistent, le dimanche, à sa prise de possession. Cependant une réception si peu chaleureuse ne refroidit point le zèle de l'apôtre. Après s'être instamment recommandé à la sainte Vierge dans un pèlerinage où cinq ou six femmes seulement avaient osé le suivre, il se met courageusement à l'œuvre, visite une à une toutes les maisons, provoque une conférence publique avec le ministre, discute en chaire et dans ses visites aux paroissiens tous les points controversés, et, au bout de trois ans de luttes, de fatigues, d'avanies, de discussions, de peines sans nombre, il a le bonheur de voir tous ses paroissiens, moins un, rentrer dans le giron de l'Église. L'ouvrage

qu'il a publié, sous le titre de *Mystères de la campagne*, est l'histoire très-exacte et très-piquante de ses controverses. Cette histoire a tout l'intérêt d'un roman; elle offre de plus l'inappréciable avantage d'instruire solidement les fidèles, de réfuter avec vigueur et concision les adversaires de la doctrine catholique, et d'encourager dans leur laborieux apostolat les pasteurs des âmes journellement aux prises avec l'ignorance et l'hérésie.

M. Labrune avait déjà fait paraître un autre opuscule intitulé : *Réponse d'un campagnard à un ministre protestant, sur cette question : Qui trompe le peuple?* Le raisonnement en est serré et l'argumentation péremptoire. La troisième édition est en vente.

— *Histoire de l'Empire romain, avec une introduction sur l'histoire romaine*, par M. Laurentie. 4 vol. in-8°. Paris, Lagny.

« On a, de nos jours, beaucoup écrit sur l'histoire, chose aisée lorsqu'on n'a pas le temps d'écrire l'histoire. » M. Laurentie a, plus que beaucoup d'autres, le droit de flétrir cet abus; il est du petit nombre de ceux qui écrivent l'histoire, parce qu'il s'est préparé à cette tâche par de longues et consciencieuses études. Avant de retracer l'histoire de l'empire romain, l'estimable et savant auteur a fait et publié des *Etudes sur les historiens latins* (1 vol. in-8°, 2e édit.). Il s'est rendu compte de la manière propre à chacun d'eux au point de vue littéraire et moral; il les a soumis à l'examen d'une critique sérieuse. Après ce premier travail sur les anciens, et avec l'expérience acquise en quarante années de polémique, M. Laurentie a étudié les modernes qui ont écrit sur l'histoire de Rome; il s'est assimilé ce qu'ils avaient de bon et de vrai, et il a répudié tout le reste. Alors seulement il a pris la plume à son tour et nous a donné son *Histoire de l'Empire romain*.

Dans une introduction de deux cents pages, il esquisse d'abord à grands traits l'histoire de la république, et, sur plus d'un point important, il rectifie quelques jugements émis par Montesquieu dans son célèbre ouvrage : *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Puis l'auteur en vient à ce qui fait l'objet de son livre. Nos limites ne nous permettent pas de le suivre dans un travail de si longue haleine. Assurément, nous n'aurions rien de bien grave à y reprendre : tout au plus quelques appréciations plus ou moins contestables. M. Laurentie, du reste, s'est souvenu du mot de Montesquieu : *Transporter dans les temps anciens les idées du siècle où l'on vit, c'est la source la plus féconde d'erreurs*. Bien différent de tant d'écrivains de nos jours, qui ne font de l'histoire qu'au profit de leur passion du moment, il garde sa liberté d'esprit et son impartialité tout entière; il voit les faits tels qu'ils sont et n'y cherche pas la matière d'un plaidoyer en

faveur d'une thèse de parti. Ce qu'il a eu en vue, comme il le dit en terminant son livre, c'est d'éclairer les esprits « en les disposant à tirer de l'histoire des leçons utiles et à bénir la religion divine, sans laquelle le monde expirerait sous le pied des tyrans et sous le fer des bourreaux. »

« L'histoire de l'empire, nous dit-il ailleurs, est en quelque sorte la Providence rendue présente par le spectacle des humiliations dues à l'humanité. » — Ces mots nous révèlent toute la portée de l'ouvrage. L'auteur est de la grande école qui, avec saint Augustin et Bossuet, considère dans les faits les manifestations de la Providence. L'histoire n'est pas pour lui un spectacle fatal, un drame plus ou moins curieux; il en fait ressortir un haut enseignement, une morale élevée.

M. Laurentie a su donner à son récit un autre mérite. Tout en exposant aux yeux les hontes des mœurs de Rome, sa plume est toujours décente et chaste. Ainsi son livre ne saurait offrir aucun danger pour la jeunesse; et nous croyons qu'il y a peu d'ouvrages historiques qu'on puisse lui recommander comme plus utiles que celui-ci.

— *L'Education de la première enfance, ou la Femme appelée à la régénération sociale par le progrès*, par M. Henri Nadault de Buffon. Paris, Ruffet, 1862.

Voici encore un effort généreux pour ressusciter parmi nous l'esprit et les traditions de famille. L'auteur a mis la main sur une plaie vive de notre société; il est de ceux qui pensent que les désordres dont nous sommes témoins tiennent moins encore aux vices de l'éducation secondaire ou professionnelle, qu'à ceux qui se glissent dans cette première éducation qui s'accomplit sous le toit paternel. La mère est le grand instrument de la formation de l'enfant, dans ces années les plus belles de la vie et le plus souvent décisives pour le reste de l'existence. C'est donc à la mère exclusivement que ce livre s'adresse. Il lui rappelle ses devoirs, le but où elle doit tendre; et il lui indique les écueils qui peuvent faire échouer son œuvre et lui suggère les moyens à employer pour en assurer le succès. L'importance du sujet recommande suffisamment l'entreprise. On pourra, sans doute, ne point partager toutes les idées du jeune écrivain. Parmi les conseils qu'il donne, on trouvera peut-être que, si la plupart sont marqués au coin de la sagesse et de l'expérience, plusieurs procèdent de certaines manières de voir purement personnelles et un peu systématiques. Il serait difficile qu'il en fût autrement dans un traité d'éducation. Mais si diverses que puissent être les appréciations de détail, le jugement d'ensemble ne saurait être que favorable à l'auteur de ce livre. Nous croyons que les jeunes mères auront à profiter dans cette lecture, et

qu'elle ne contribuera pas peu à leur donner l'intelligence de la grande tâche que leur assigne la Providence.

— *Histoire de la Compagnie de Jésus, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par J.-M.-S. Daurignac. Paris, Ruffet, 1862.

Ce livre a déjà obtenu un grand succès. La première édition, tirée à dix mille exemplaires, a été épuisée en moins de deux mois, et on en prépare une seconde. C'est un résumé succinct et intéressant de l'histoire plus étendue publiée il y a quelques années par M. Crétineau-Joly. L'ouvrage de celui-ci a fourni les documents, mais l'abrégé nouveau porte le cachet du talent de son auteur. Un style simple, élégant et facile, une manière de narrer attachante, une mise en scène qui jette le lecteur au milieu des événements et le fait assister aux faits qu'on lui raconte, ce sont là des qualités qui ne pouvaient manquer de rendre populaire un ouvrage dont le fond lui-même offre des tableaux si variés et souvent si dramatiques. L'écrivain ne fait pas de controverse ; mais le seul exposé des choses et la simple vérité du récit sont une réponse péremptoire aux calomnieuses accusations qui se sont élevées de tout temps et sur tous les points contre la Compagnie.

— *Les Jeudis de madame Charbonneau*, par M. A. de Pontmartin. Paris, Michel Lévy, 1862.

Comment parler de ce livre et comment nous en taire? Le bruit qu'il a excité à son apparition, l'empressement avec lequel il a été recherché, enlevé, critiqué, exalté, dénigré, tant de passions soulevées pour et contre ne permettent ni le silence, ni une appréciation calme dont la modération puisse être acceptée des lecteurs. En le louant, nous craindrions d'approuver la médisance; en le blâmant, nous paraîtrions vouloir enlever aux défenseurs des bons principes le droit de légitime défense et de justes représailles. L'auteur annonce dans la seconde édition un travail de refonte, une rédaction définitive qui doit faire disparaître les tons violents et les personnalités un peu trop crues. Nous attendrons que l'œuvre ait revêtu ces formes moins offensives pour formuler sur elle notre jugement.

— *Catéchisme pratique, ou Doctrine chrétienne en exemples, courtes explications, textes, paraboles et comparaisons*, d'après le catéchisme du R. P. Déharbe, de la Compagnie de Jésus, par Louis Mehler, traduit de la quatrième édition allemande, par L. Schoofs, curé du diocèse de Liége.

Ceux qui ont l'habitude de faire le catéchisme aux enfants savent combien les histoires et les exemples attirent et fixent l'attention de leur jeune auditoire. Ils savent que, pour être compris, il est nécessaire de mettre la doctrine chrétienne à la portée des intelligences par des explications sensibles, des comparaisons et des paraboles. Notre-Sei-

gneur lui-même ne dédaignait pas ce moyen d'instruire les peuples; il ne cessait de leur parler en images et en paraboles. Un ouvrage renfermant à la fois une doctrine solide et de nombreux exemples, comme le catéchisme pratique de M. L. Mehler, ne pouvait manquer d'être d'un grand secours pour ceux qui sont chargés de l'instruction religieuse de la jeunesse, et le succès qu'il a obtenu est une preuve de son utilité. M. L. Mehler a pris pour fond le catéchisme du père Déharbe de la Compagnie de Jésus, lequel est actuellement répandu dans toute l'Allemagne, et dont les explications dogmatiques et morales se distinguent par un ordre, un enchaînement, une exactitude, une clarté admirables. Il y a ajouté, article par article, des exemples tirés d'un autre ouvrage qu'il avait déjà publié lui-même, mais qui avait l'inconvénient d'être beaucoup trop volumineux, et, par suite, trop cher pour le grand nombre. M. L. Schoofs a doté la Belgique d'un excellent livre en le traduisant, et du même coup il a suppléé au seul inconvénient que pouvait avoir la méthode adoptée par l'auteur. En scindant le texte à chaque page par des traits d'histoire et des exemples bibliques, il était à craindre qu'on rendît moins saisissable le bel ensemble et le rigoureux enchaînement avec lesquels la doctrine se développe graduellement dans le catéchisme du père Déharbe. Pour empêcher cet effet, le traducteur a placé à la fin de chaque volume un questionnaire complet tiré de l'ouvrage même du révérend père, et qui en forme comme l'analyse et le sommaire. Par ce simple exposé, l'ouvrage de M. L. Schoofs se recommande assez à l'attention des hommes pratiques.

— *Vies des saints de l'atelier.* Paris, Blériot.

« Résumer en quelques pages les traits saillants de l'histoire des hommes qui ont sanctifié le travail par la pratique des plus belles vertus, faire connaître et aimer aux classes ouvrières des saints qui, eux aussi, ont connu les rudes labeurs et les travaux pénibles, montrer par ces exemples que la sainteté est de toutes les conditions comme de tous les temps, telle est l'idée qui a inspiré cette publication. » Elle est due à M. Ozanam, que la mort a trop tôt ravi aux bonnes œuvres. Quelques jeunes gens qui s'intéressent vivement à l'éducation de la classe ouvrière et dont le zèle infatigable est devenu l'âme de plusieurs associations de jeunes apprentis, se sont entendus pour reprendre cette idée et en poursuivre la réalisation. Leurs écrits se distinguent par un genre simple et noble tout à la fois, un langage au-dessus du parler populaire, et néanmoins à la portée de tous, une érudition sans prétention, quoique puisée aux sources de nos meilleurs historiens. Voici les Vies publiées jusqu'à ce jour :

Saint Eloi, patron des orfèvres, par M. Ozanam.

Saint Théodote, cabaretier, par M. Roger de Beauffort.

Saint Joseph, patron des charpentiers, menuisiers, ébénistes, etc., par M. Michel Cornudet.

En préparation pour paraître prochainement :

Saint Médard, par M. Léon Lefébure.

Saint Galmier, serrurier, par M. Roger de Beauffort.

Saint Crépin, par M. Michel Cornudet.

Nous encourageons de nos vœux et de nos félicitations les auteurs des *Vies des saints de l'atelier*, qui prêtent leur talent à la noble cause de l'éducation, de la moralisation et de l'instruction religieuse de la classe ouvrière.

— *Christian missions : their agents, their method, and their results;* by T. W. M. Marshall. London, Burns and Lambert, 1862. (Missions chrétiennes : leurs agents, leurs méthodes et leurs résultats.)

Le but de cet ouvrage est d'appliquer à l'Église et aux sectes hérétiques une nouvelle pierre de touche dont on n'a pu se servir jusqu'à présent, faute de documents, et de prouver par le témoignage irrécusable de toutes les nations et d'hommes de toutes les religions : d'un côté, que l'Église a partout réussi dans la mission qu'elle a reçue de convertir les Gentils, et de l'autre, qu'après un demi-siècle d'efforts persévérants et une dépense de plus de 40 millions de livres sterling, les sectes hérétiques n'ont, de leur propre aveu, abouti qu'à laisser les païens tels qu'elles les ont trouvés. Ce contraste est appuyé sur des témoignages si irrécusables, que toute controverse sur ce point semble désormais impossible. C'est un fait historique, et il est bien prouvé. — L'auteur termine en montrant avec un célèbre écrivain protestant, lord Macaulay, « que l'Église a gagné plus d'âmes dans le nouveau monde qu'elle n'en a perdu dans l'ancien, et a pu convertir les peuples de l'Orient en même temps qu'elle refoulait ses ennemis des côtes de la Méditerranée à celles de la Baltique, tandis que les sectes hérétiques, non-seulement n'ont pas converti une seule tribu païenne, mais n'ont pas même pu garder dans leur sein les vérités les plus fondamentales de la révélation. — Cet ouvrage est le fruit de laborieuses recherches, il est bien écrit et plein de vigueur; rien n'est plus péremptoire contre les protestants, et des hommes éminents en attendent, Dieu aidant, les plus heureux résultats pour l'Église.

— *Das deutsche Kirchenlied von der œltesten Zeit bis zu Anfang des* 17 *Jahrhunderts* (Hymnes ecclésiastiques de l'Allemagne depuis les temps les plus anciens jusqu'au commencement du XVIIe siècle, mis en rapport avec la poésie allemande religieuse comprise dans un sens plus étendu, et la poésie ecclésiastique latine depuis saint Hilaire

jusqu'à George Fabricius), par Philippe Wackernagel; première livraison. Leipsig, Teubner, 1862.

L'auteur de ce recueil a publié, en 1841, une collection de cantiques allemands depuis Luther jusqu'à A. Blourer. Bientôt il a vu que la poésie religieuse protestante avait ses racines dans les hymnes de l'Église catholique, et c'est ce qui lui a inspiré la pensée de publier en quatre volumes petit in-4° l'ouvrage dont nous annonçons la première livraison. Chaque volume sera composé de sept ou huit livraisons de cent vingt-huit pages, et chaque livraison coûte 20 sgr.; ce qui fait pour les quatre volumes environ 75 francs.

Les catholiques ne peuvent voir que de bon œil ces publications faites par des protestants. Ce dont ils ont à se plaindre le plus, ce sont les calomnies ou la fausse exposition que les protestants font sans cesse de leurs doctrines. Depuis Luther, Calvin, Zuingle, le mot est donné : tout chez les catholiques est plein d'idolâtrie, et rien n'a été plus légitime que la sécession qui a été faite au XVIe siècle. On n'a fait que se conformer à l'ordre de Dieu : « Sortez de Babylone, ô mon peuple! » Mais lorsque les protestants voient que tout ce qui était autorisé par l'Église, loin d'être rempli d'idolâtrie, ne respirait que piété, humilité, confiance en Dieu et dans le Sauveur, les écailles tombent de leurs yeux, et ils comprennent que les accusations d'idolâtrie, de corruption, d'antichristianisme, ne peuvent avoir été que quelques-uns de ces mots sonores au moyen desquels les rebelles de tous les temps tâchent d'émouvoir et d'entraîner les masses.

L'intérêt que nous portons à la publication de M. Wackernagel nous fait regretter qu'il n'ait pas eu à sa disposition un plus grand nombre de livres liturgiques catholiques. Ce qu'il cite comme sources au commencement de son ouvrage n'en vaut vraiment pas la peine; aussi annonce-t-il qu'il puisera à pleines mains dans le trésor hymnologique de Daniel, et dans les hymnes latines du moyen âge de Mone.

M. Wackernagel procède par ordre chronologique. Dans la première livraison, il arrive jusqu'aux hymnes d'Adam de Saint-Victor. Nous nous permettrons de faire la remarque, qu'avec une étude plus approfondie de la matière, tout en se bornant aux hymnes usitées en Allemagne, il aurait ralenti sa course. Toutefois l'inconvénient est peu considérable : les hymnes omises viendront sous la rubrique des siècles postérieurs.

Pour éviter des défauts du genre de celui que nous venons de signaler, il est nécessaire de consulter non-seulement les anciens manuscrits, mais surtout les anciens cérémoniaux ou *Ordines ecclesiarum* tant des églises cathédrales que des abbayes, de moines et de cha-

noines. Les préfaces qu'Abeilard a mises à ses livres d'hymnes sont encore une source des plus précieuses. M. Cousin a publié d'abord cet écrit liturgique du célèbre moine français.

. Migne en a donné depuis une édition beaucoup meilleure, qui a été préparée et soignée par le P. Victor de Buck. Le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, le seul connu jusqu'ici, a servi de base aux deux éditions.

— *Œuvres spirituelles de saint Pierre d'Alcantara, précédées d'un portrait historique du saint, par sainte Thérèse*, traduites en français par le P. Marcel Bouix, de la Compagnie de Jésus. Perisse et Ruffet, Paris et Lyon, 1862.

Il n'est pas rare de voir Dieu se complaire à rapprocher dès ici-bas les âmes des saints, soit pour leur propre consolation, soit pour s'aider mutuellement dans les desseins qu'il leur inspire. C'est ainsi que sainte Claire doit à saint François d'Assise d'avoir fondé l'ordre des Clarisses; que l'institut de la Visitation Sainte-Marie, si florissant encore aujourd'hui, est né des rapports spirituels de sainte Jeanne de Chantal avec saint François de Sales; que saint Pierre d'Alcantara contribua puissamment, par ses conseils et ses encouragements, à la grande œuvre de la réforme du Carmel, entreprise par sainte Thérèse. Il suffit de lire la Vie de cette grande sainte pour voir quelle influence saint Pierre d'Alcantara exerça sur son âme. Cette influence ne pouvait échapper au traducteur des *Œuvres de sainte Thérèse*, et dès lors le P. Bouix se trouvait comme engagé, pour compléter son grand ouvrage, à nous donner tôt ou tard la traduction des *Œuvres spirituelles* de saint Pierre d'Alcantara. Il ne recula point devant cette tâche nouvelle. Les *Œuvres spirituelles* forment un beau volume in-8° de 448 pages. On y trouve des méditations sur les grandes vérités et sur la passion de Notre-Seigneur, des traités sur la dévotion et sur l'oraison. Le P. Bouix y a joint l'*Explication du Pater* de sainte Thérèse. C'est un des écrits les plus substantiels de la réformatrice du Carmel. Une paraphrase qui rappelle les Élévations de Bossuet, s'y mêle aux leçons les plus précises de la vie spirituelle, et l'on est heureux de pouvoir comparer ainsi la doctrine de la sainte avec celle de son guide.

— Bien des âmes se plaignent de ne pouvoir trouver, dans le courant des occupations de la journée, un instant pour se recueillir et se fortifier par la lecture spirituelle. Si par hasard un moment de loisir se présente, c'est en voyage, dans le court intervalle de deux affaires, presque toujours loin de son oratoire et de sa petite bibliothèque ascétique. On serait heureux d'avoir sous la main un ouvrage de piété, un volume très-portatif, offrant plutôt une suite de pensées substantielles

qu'un traité suivi. La collection d'opuscules publiés par le R. P. Hassford (Paris, Douniol; Poitiers, Bonamy), nous paraît parfaitement remplir ce but. Six charmants petits volumes ont déjà paru sous les titres suivants : *Sentences et Élévations spirituelles*, *le Mot de Dieu*, *Jésus enfant*, *le Livre divin*, *Titres et Vertus*, *Un jour de réflexion*, *Petites souffrances*.

— *Bulletin de l'Œuvre des pèlerinages en terre sainte.* Paris, Challamel aîné. Depuis l'établissement du comité des pèlerinages, de nombreuses caravanes n'ont pas cessé, deux fois par an, de se diriger vers les saints lieux. La science et la foi s'unissent pour les y conduire. Les graves intérêts qui nous préoccupent aujourd'hui au sujet de l'Orient, l'importance scientifique que prennent souvent les relations des pèlerins, demandaient que le *Bulletin de l'Œuvre* élargît son cadre. Le comité n'a pas reculé devant cette charge nouvelle : le sommaire du premier numéro paru sous cette inspiration donnera l'idée de ce qu'on peut en attendre :

Bulletin des lieux saints, par M. l'abbé Lamazou.

Nécrologie (M. le comte de Rottermond).

Le Golgotha et le mont Moriah, par le R. P. Bourquenoud.

Un fait important relatif à Jérusalem, par M. Gaultier de Claubry.

Les Patriarcats orientaux (1er art.), par M. le baron Adolphe d'Avril.

L'Avenir de l'Église grecque-unie, par le R. P. Gagarin.

Renseignements pour les pèlerins, par M. Cl. J.

Bibliographie.

H. Mertian.

PARIS. — IMP. DE W. REMQUET, GOUPY ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 5.

DE LA VALEUR HISTORIQUE

DES ACTES DES APOTRES

De tous les livres du Nouveau Testament, le plus important sans contredit dans l'étude des origines du christianisme, c'est le livre des Actes des apôtres. Aussi l'exégèse antichrétienne s'est-elle appliquée avec un soin tout particulier, surtout dans ces derniers temps, à lui ôter tout caractère de crédibilité. La critique théologique protestante en avait contesté l'authenticité et l'inspiration divine ; la critique historique, à son tour, refuse de lui accorder une place dans le domaine de l'histoire. A l'en croire, ce n'est plus qu'une légende; moins encore : une simple fiction habilement inventée pour soutenir un système.

Déjà, en 1817, Frisch avait révoqué en doute la véracité de l'auteur des Actes dans une dissertation célèbre [1]. Schrader, en 1836, avait tiré de quelques différences apparentes entre saint Luc et saint Paul des conclusions peu favorables à la crédibilité, sinon de l'ensemble, au moins de plusieurs détails du récit de l'historien [2]. Deux ans après, Baur définit plus nettement, quoique d'une manière encore générale et sans beaucoup de preuves, le caractère de ce livre en le donnant comme l'œuvre apologétique d'un paulinien qui, dans un but de

[1] Frisch : *Utrumque Lucæ commentarium non tam historicæ simplicitatis, quam artificiosæ tractationis indolem habere.* Friberg. 1817.

[2] Schrader : *Der Apostel Paulus.* Leipsig. 1830-1836.

conciliation, s'efforce de faire ressembler autant que possible l'un à l'autre les deux apôtres saint Pierre et saint Paul, et de substituer à des dissentiments, selon lui réels, le tableau d'un accord parfait, mais purement idéal [1]. Schneckenburger adopta cette idée et chercha à la faire prévaloir par des observations qui ne manquent pas de finesse et des arguments assez spécieux, sans toutefois sacrifier absolument la véracité de l'historien et sans nier entièrement toute exactitude du récit [2]. D'autres critiques, particulièrement Gfrœrer [3] et de Wette [4], prétendirent trouver dans les Actes des apôtres des contradictions et des erreurs historiques formelles, des lacunes et des assertions peu compatibles avec une connaissance véritable de l'ensemble des événements, enfin une ignorance singulière des lois et des coutumes soit judaïques soit romaines.

Alors Baur rentra dans la lice. Développant sa première idée, il se mit à confronter les Actes des apôtres avec les Épîtres de saint Paul, et fit des efforts incroyables pour les mettre en contradiction avec elles. Selon lui, saint Luc est convaincu par la saine critique de sacrifier l'histoire à des vues personnelles, de dénaturer les faits, de les puiser à pleines mains aux sources de la légende, d'en forger même au besoin qui n'ont aucun fondement dans la tradition historique ; son livre, en un mot, est dans toute la force du terme ce que la critique rationaliste allemande est convenue d'appeler un écrit de tendance (*Tendenzschrift*), composé à l'époque où le paulinisme, déjà un peu radouci, aspirait à une union intime et durable avec le pétrinisme, qui de son côté commençait à devenir moins exclusif [5]. Schwegler est encore bien plus explicite que Baur. Non-seulement il admet dans l'auteur l'esprit de système qui fait de son livre un écrit de tendance, mais il va jusqu'à sou-

[1] Baur : *Ueber den Ursprung des Episcopats*. 1838, p. 142.

[2] Schneckenburger : *Ueber den Zweck der Apostelgeschichte*. 1841.

[3] Gfrörer : *Die heilige Sage*. 1838, t. I, p. 383 et sq.

[4] De Wette : *Handbuch zum Neuen Testament*, I, 4. *Einleitung in die kanonischen Bücher des Neuen Testaments*, § 114, 115 *e*.

[5] Baur : *Paulus de Apostel Jesu Christi*, 1845. p. 1-243. *Das Christenthum der drei ersten Jahrhunderte*, Tubingue. 1860, p. 103, 125.

tenir que, dans tout le récit des Actes, rien, absolument rien n'est historiquement vrai; on y chercherait en vain le Paul de l'histoire, aucun apôtre n'y est présenté sous un jour historique, Pierre surtout et Jacques y sont manifestement travestis en pauliniens; enfin les Actes des apôtres ne sont autre chose qu'une apologie de l'Apôtre des nations et de son action parmi les gentils, une proposition de paix et un essai de conciliation en forme d'histoire [1]. Enfin Zeller, dans un ouvrage remarquable à plus d'un point de vue, auquel l'exégèse catholique elle-même pourrait faire parfois d'utiles emprunts, présente l'ensemble complet des divers travaux de la critique moderne sur ce sujet. Il adopte la manière de voir de Baur, et ne craint pas de dire que le livre de saint Luc n'est qu'une série de faits et de récits en opposition frappante avec l'histoire [2].

Nous aurions pu ne pas nous occuper de ces critiques d'outre-Rhin, si l'on ne s'efforçait, par toutes les voies de la publicité, d'en faire accepter les résultats en France. Sans parler de M. Renan et autres érudits de même valeur, il existe une revue spéciale qui semble s'être donné pour mission d'implanter sur le sol français le dévergondage des idées allemandes. Fondée en 1858, elle parut d'abord sous le titre de *Revue germanique*, qui répondait parfaitement à son but. Néanmoins, grâce au bon sens français, elle trouva, ce semble, quelque difficulté à faire passer des idées exclusivement allemandes, et bientôt elle crut utile d'agrandir son horizon en ajoutant à l'Allemagne, la France et l'étranger. Devenue ainsi la *Revue germanique, française et étrangère*, elle acquit le droit de ranger dans ses colonnes le monde entier. Et voici que, le monde entier ne suffisant plus à les remplir, elle vient de déclarer, dans son numéro du 16 août 1862, qu'elle ne donnera plus désormais qu'une livraison par mois au lieu de deux. Ces transformations sont, à certains égards, de consolant augure. Mais la rentrée en lice de M. Michel-Nicolas qui

[1] Schwegler. *Das nachapostolische Zeitalter*, t. II, p. 73-123.

[2] Zeller : *Die Apostelgeschichte nach ihrem Inhalt und Ursprung kritisch untersucht*. Stuttgart, 1854, p. 316-364.

coïncide avec le dernier changement, en ramenant une recrudescence de critique théologique rationaliste, ne nous permet pas de ne tenir aucun compte des assertions de cette revue et de l'école allemande qu'elle défend.

I

Avant tout, recueillons un aveu précieux. L'impression que le livre des Actes des apôtres produit naturellement sur le lecteur, Zeller lui-même en convient [1], est celle d'un simple récit historique. Rien ne nous fait soupçonner que les faits aient dû se passer autrement qu'on ne les raconte; rien ne laisse apercevoir, dans l'auteur, des tendances, des préoccupations ou un but capables de lui faire altérer la vérité. Souvent au contraire, et particulièrement dans le récit du voyage et du naufrage de saint Paul, tout est décrit avec une si minutieuse exactitude qu'il est impossible de ne point se croire sur un terrain historique.

Du reste, le livre des Actes s'est transmis dans l'Église catholique, dès l'origine, non-seulement comme un livre historique, mais comme un livre saint et divinement inspiré. On peut citer à cet égard les témoignages de saint Irénée [2], de Tertullien [3], de Clément d'Alexandrie [4], sans parler d'Origène [5], de saint Jérôme [6], de saint Grégoire de Nazianze [7] et de beaucoup d'autres d'une date postérieure. Cette tradition générale et non interrompue depuis dix-neuf siècles a bien sa valeur, ce nous semble; pour la contre-balancer, il faudra des arguments sans réplique.

[1] Zeller : *Die Apostelgeschichte*, dans les *Theologische, Iahrbücher*, 1850, p. 303. et en volume séparé, 1854, p. 317 et suiv.

[2] *Adv. hær.*, III, 14.

[3] *De Baptismo*, c. X; *de Jejun.*, c. X; *de Præscrip.*, c. XXII; *cont. Marcion.*, V, 2.

[4] *Strom.*, V, p. 588, ed. Sylb.; p. 696, ed. Pott.; *Adumbrat. in I Petri ep.*, Opp., t. II, p. 1007, ed. Pott.

[5] *Contra Cels.*, VI, 9.

[6] *De Vir. ill.*, c. VII.

[7] *Carm.*, VIII, *ad Seleuc.*, V, p. 296 et suiv.

Elle est confirmée, du reste, en ce qui regarde la valeur historique du récit, par les déclarations formelles de l'auteur, qui dit dans le prologue de son Évangile : « Comme plusieurs ont entrepris de composer le récit des choses qui se sont accomplies parmi nous, *selon* que nous les ont transmises ceux qui, *dès le commencement*, les ont *vues eux-mêmes* et qui ont été les ministres de la parole, j'ai eu moi-même aussi la pensée, après avoir suivi *exactement* toutes ces choses *depuis leur origine*, de vous les raconter *par ordre*, très-excellent Théophile, afin que vous reconnaissiez *la vérité* de ce qui vous a été enseigné [1]. » Ce prologue, il est vrai, ne se rapporte directement qu'à l'Évangile de saint Luc; mais, comme les Actes des apôtres se donnent pour la continuation de cet Évangile [2], et que l'unité d'auteur pour les deux livres est non-seulement démontrée historiquement, mais encore avouée par Zeller et l'école critique, nous avons tout droit d'en conclure que saint Luc, dans ce second livre aussi bien que dans le premier, n'a voulu nous raconter que des faits dont il a pu constater la réalité et la vérité historique d'après les rapports de témoins oculaires ou du moins contemporains.

Après ces déclarations formelles, prétendre avec Zeller [3] que les Actes des apôtres ne sont qu'une « série de faits en contradiction flagrante avec l'histoire, » n'est-ce pas faire de leur auteur un hardi menteur, un audacieux faussaire? Dire avec le même Zeller [4] que la première impression produite par la lecture des Actes ne prouve rien, parce qu'elle pourrait n'être que le résultat d'une fiction assez adroitement combinée pour présenter de prime abord toutes les apparences de la réalité, n'est-ce pas prêter à saint Luc plus d'habileté qu'il n'en avait, plus même qu'on ne lui en accorde en d'autres endroits? Schwanbeck a parfaitement fait ressortir contre Schneckenburger la contradiction manifeste dans laquelle tombe ici l'é-

[1] *Luc.*, I, 1-5.
[2] *Act.*, I, 1.
[3] *Die Apostelgeschichte*, 1854, p. 318.
[4] *Die Apostelgeschichte*, 1854, p. 317.

cole de la critique historique [1]. D'une part, on trouve dans l'auteur des Actes des apôtres une certaine inexpérience, une certaine ignorance même des premiers éléments de l'art d'écrire l'histoire, une grande simplicité dans l'exposition des faits et une absence complète de tout artifice dans la manière de les représenter [2]; d'autre part, néanmoins, on le suppose assez exercé, assez habile, assez maître de lui-même, de sa matière et de sa plume, pour revêtir une fiction de toutes les apparences de la réalité, donner à un roman dans son ensemble et dans chacune de ses parties la forme d'une histoire, mettre un sens profond dans les expressions les plus simples et amener enfin le lecteur à un but secret, sans qu'il puisse jamais s'en apercevoir. Si ce n'est point là se contredire soi-même, qu'on nous dise ce qu'il faut de plus.

Il reste donc bien établi que la véracité historique du livre des Actes a pour elle, et l'impression que produit naturellement sa lecture, et la tradition non interrompue de dix-neuf siècles, et la protestation de l'auteur lui-même. Maintenant, par quels arguments assez puissants la critique historique prétend-elle neutraliser et détruire complétement de pareilles présomptions, nous pourrions dire des preuves aussi péremptoires? Écoutons d'abord M. A. Stap, qui s'est fait le champion du système de l'école de Tubingue dans la *Revue germanique, etc.* Voici comment il s'exprime dans le numéro du 31 mars 1861 :

« Les Actes ne peuvent prétendre davantage à être une histoire même abrégée de l'Église primitive. Remplis presque en entier de détails relatifs aux apôtres Pierre et Paul, ils ne s'occupent de Jacques et de Jean que d'une façon tout incidente; aucun des douze, à l'exception de l'aîné des fils de Zébédée, dont ils marquent la mort, n'y est l'objet de quelque attention particulière; il n'est parlé ni du développement et de l'organisation définitive de l'Église de Jérusalem, ni de la

[1] Schwanbeck : *Ueber die Quellen der Schriften des Lucas. I Quellen der Apostelgeschichte,* 1847, p. 94 et suiv.

[2] Zeller : *Die Apostelg.,* p. 412 et suiv.

fondation et des origines de celle de Rome, ni du séjour et des travaux apostoliques de Jean dans l'Asie mineure. L'histoire de Pierre, celle de Paul, qui occupe pourtant la plus grande partie du livre, ne sont point complètes elles-mêmes; des circonstances graves de leur vie, dont les Épîtres font mention, sont passées sous silence; il n'est rien dit ni de la seconde moitié de la carrière de l'un, ni des derniers moments de celle de l'autre. De tout cela on conclut à bon droit que les Actes avaient été écrits dans une intention qui n'était pas principalement historique [1]. »

Assurément, voilà un argument sans réplique, mais pour ceux-là seulement qui voudront bien s'en contenter. Car, si on l'appliquait aux ouvrages historiques profanes, on ne saurait prévoir jusqu'où ce genre de critique pourrait nous conduire. Un procédé d'élimination aussi général que facile aurait bientôt supprimé tous les historiens. Combien, en effet, en compterait-on, si, avant de leur donner ce nom, on exigeait qu'ils eussent tout dit? et depuis quand une histoire, incomplète à certains égard, cesse-t-elle d'être une histoire, par cela seul qu'elle est incomplète? depuis quand un récit cesse-t-il d'être historique, dès lors qu'il n'est point conçu à un point de vue universel? Les Actes des apôtres, dites-vous, sont trop incomplets pour représenter l'histoire de l'Église au siècle apostolique; eh bien! soit, mais qui vous a dit que saint Luc a voulu écrire une histoire de l'Église? Ils ne parlent pas assez également ni avec assez de détails de tous les apôtres pour être considérés comme leur histoire; je vous l'accorde, mais qui vous a dit que saint Luc a voulu écrire l'histoire des apôtres? Ils renferment des lacunes trop considérables et des inégalités trop frappantes dans le tableau de la vie de saint Pierre et de saint Paul, pour qu'on puisse y voir leur histoire; mais enfin, qui vous a dit, encore une fois, que saint Luc a voulu faire l'histoire de saint Pierre ou de saint Paul, ou de l'un et de l'autre? saint Luc ne nous a-t-il pas fait connaître

[1] *Revue Germanique*, 31 mars 1861. *les Actes des Apôtres*, art. de M. A. Stap, p. 178.

clairement lui-même le cadre de son histoire? n'a-t-il pas entrepris de raconter fidèlement ce qu'il a pu savoir des événements, soit personnellement, soit par des témoins oculaires [1]? Sa composition est fort inégale et souvent incomplète, sans aucun doute; c'est que ses renseignements n'étaient ni toujours égaux, ni complets sur tous les points. Ces inégalités et ces lacunes, loin d'ôter le caractère historique à son récit, sont au contraire un gage de la sincérité du livre. Le récit s'allonge ou s'abrége, se suit et se déplace selon la nature et l'abondance des informations que l'auteur avait par devers lui, et par là même il répond parfaitement aux promesses du prologue de l'Évangile. En un mot, les Actes ne sont ni une histoire générale de l'Église, ni une histoire particulière des apôtres ou de quelqu'un des apôtres; c'est une histoire qui commence par des faits généraux, se continue par des faits particuliers et s'achève par les actes de l'Apôtre des gentils, racontés avec plus ou moins d'étendue, selon que l'auteur a été plus ou moins à portée de les connaître par lui-même ou par d'autres. Nous disons par lui-même ou par d'autres : car si l'on voulait que la première partie du livre vînt de documents empruntés, on ne s'éloignerait pas essentiellement de ce que l'auteur dit au commencement de son Évangile et l'on n'enlèverait rien à la valeur historique de cette partie du récit, qui demeure garantie par l'autorité de saint Luc, dès lors qu'il l'a admise dans son livre.

Observons ici en passant que le titre : Πράξεις τῶν ἀποστόλων, employé par l'Église dès les premiers temps [2], et son équivalent *Acta* ou *Actus apostolorum*, également ancien [3], s'accorde parfaitement avec cette manière d'envisager le contenu du livre. L'absence de l'article dans le texte grec donne clairement à entendre qu'il s'agit ici de certains actes, non de tous les actes des apôtres. Le latin se prête indifféremment au sens déterminé ou au sens indéterminé et ne s'éloigne pas

[1] *Luc.*, I, 1-5, prolog.
[2] Clem. Alex., *Strom.*, V, 12.
[3] Tertull., *De baptismo.*, c. X. — Canon Murat. — Chrysost., *Hom.* II, p. 8, *in princ. Act.*

nécessairement de celui que présente naturellement le texte grec. Les traductions dans les différentes langues vulgaires conservent moins fidèlement l'idée primitive, en admettant pour la plupart l'article défini. Mais la plus malheureuse de toutes, c'est sans contredit la traduction allemande, *die Apostelgeschichte* (l'Histoire des apôtres), qui semble promettre au lecteur, non le récit de certains actes des apôtres, mais l'histoire complète de leur vie, et nous ne doutons nullement que cette traduction inexacte n'ait contribué à vulgariser au delà du Rhin les fausses idées propagées par la critique moderne sur le contenu des Actes des apôtres. C'est aussi, disons-le en passant, une preuve de plus en faveur de la sagesse des règles établies par l'Église pour la traduction et la lecture des livres saints en langue vulgaire.

II

Pour infirmer la valeur historique des Actes des apôtres, on dit, en second lieu, qu'ils ne s'accordent ni avec les Épîtres de saint Paul, ni avec les données d'ailleurs certaines de l'histoire et de l'archéologie profanes. Il est certain, et nous ne voulons point le nier, qu'on rencontre sous ce rapport quelques difficultés, pour lesquelles on a proposé jusqu'ici différentes solutions qui écartent les contradictions, sans arriver néanmoins jusqu'à expliquer chaque chose d'une manière également satisfaisante pour tous les esprits. Mais peut-on inférer de là que saint Luc a contre lui saint Paul, l'histoire et l'archéologie? Non assurément, car c'est un procédé plus leste que logique de conclure à la contradiction entre deux choses, dès lors qu'on n'en voit pas clairement le parfait accord. Il est aussi plus facile à qui se trouve en face de deux documents en apparence contraires, de trancher le nœud de la difficulté en rejetant simplement l'un des deux, que de délier ce nœud en montrant comment on pourrait les concilier. Enfin, quelque peu plausibles, quelque absurdes même que soient les hypothèses auxquelles

la critique se trouve parfois réduite, elle croirait déroger en avouant son impuissance; elle croirait s'abaisser en laissant tomber de sa bouche infaillible cette parole digne tout au plus d'un simple mortel : *Non liquet;* ce n'est pas clair.

Quoi qu'en sache la critique et quoi qu'elle en dise, ces prétendues contradictions ne sont rien moins que réelles, et il s'est trouvé des hommes qui ont su les accorder, avant même que l'école de Tubingue les eût aperçues. On peut consulter sur ce sujet les travaux remarquables de Lardner [1], de Paley [2], de Hug [3] et de Tholuck [4], reproduits en partie par le père de Valroger [5] et M. Wallon, membre de l'Institut [6], auxquels il faut joindre, bien qu'avec une certaine réserve, deux auteurs protestants, Lechler [7] et Lekebusch. Ces travaux ont aussi été analysés par M. Glaire dans son *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.* Mais Paley est remarquable entre tous. Il met en regard et rapproche, deux à deux, un grand nombre de passages tirés des Actes des apôtres et des Épîtres de saint Paul, qui semblent, au premier abord, en contradiction manifeste; puis, déliant peu à peu le nœud de la difficulté, il finit par la résoudre avec tant de sagacité et d'une manière si satisfaisante, que les deux passages en question s'éclairent et s'appuient mutuellement. Ce genre d'argument est d'autant plus fort, que le savant théologien anglais, uniquement occupé à prouver l'authenticité des Épîtres de saint Paul par leur accord avec les Actes des apôtres, ne montre qu'indirectement par là même l'accord des Actes avec les Épîtres. Pour ce qui

[1] Lardner : *Credibility of the Gospel.*

[2] Paley : *Horæ Paulinæ, or the Truth of the Scripture History of St. Paul evinced.*

[3] Hug : *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments.*

[4] Tholuck : *Die Glaubwürdigkeit der evangelischen Geschichte.*

[5] Valroger : *Introduction critique et historique aux livres du Nouveau Testament.*

[6] Wallon : *De la croyance due à l'Evangile.*

[7] Lechler : *Das apostolische und nachapostolische Zeitalter*, et une dissertation publiée dans les *Studien der Würtembergischen Geistlichkeit* sous le titre de *Der Apostel Paulus, in seiner Stellung zu den älteren Aposteln,* etc. *Zugleich ein Beitrag zur Würdigung des geschichtlichen charakters der Apostelgeschichte.*

regarde l'histoire et l'archéologie, marchant sur les traces de Lardner, il relève plus de vingt exemples où des circonstances mentionnées tout à fait accidentellement dans les Actes des apôtres se trouvent pleinement confirmées par l'historien Josèphe ou par d'autres auteurs classiques. Ainsi se déroule successivement sous les yeux du lecteur une longue série de concordances des Actes et des Épîtres sur les personnes et sur les choses, et l'on se convainc davantage, à chaque nouveau rapprochement, de l'entière conformité du récit de saint Luc avec l'archéologie et l'histoire en ce qui touche à la Palestine, aux pays étrangers, au caractère des personnes et aux coutumes juives ou romaines. Nous n'entrerons pas dans tous ces détails; ce serait recommencer un travail déjà fait, au risque de le refaire moins bien. N'en donner que des extraits, ce serait en affaiblir la valeur; car la multiplicité de ces coïncidences, qu'on ne saurait reproduire par quelques extraits, ajoute une grande puissance à l'argument, parce qu'elle écarte par le grand nombre toute idée d'un heureux hasard. Nous nous contenterons donc de répondre brièvement aux trois principales difficultés.

Gamaliel, dit-on d'abord, dans le discours qu'il fit devant le sanhédrin en faveur des apôtres [1], fait mention de la révolte de Theudas, sous le règne de Tibère, et cependant l'historien Josèphe place ce soulèvement sept ans plus tard, sous Cuspius Fadus; on en conclut que les deux récits se contredisent. — Admettons qu'il en soit ainsi; reste à savoir lequel des deux est faux. Est-ce celui de saint Luc, historien véridique partout ailleurs, comme on a pu le vérifier en tant de rencontres, et compagnon de saint Paul, lui-même disciple de Gamaliel? est-ce celui de Josèphe, historien souvent inexact et qu'on surprend plus d'une fois en contradiction avec lui-même lorsqu'on rapproche ses *Antiquités* de sa *Guerre des Juifs*? En bonne critique, la réponse ne saurait être douteuse. Mais est-il certain que les deux récits se contredisent? Oui, il faut en convenir, s'il n'y a eu qu'un seul Theudas qui se soit

[1] *Act.*, v, 36.

révolté. Malheureusement pour les critiques de saint Luc, il n'est nullement prouvé qu'il n'y en ait pas eu deux, comme il y a eu trois rebelles du nom de Judas et cinq conspirateurs du nom de Simon, depuis la mort d'Hérode Ier jusqu'à la destruction de Jérusalem. La contradition n'est donc point constatée.

Mais, ajoute-t-on, en présentant la difficulté sous une autre face, le Theudas des Actes des apôtres n'est autre que le Judas de Galilée, dont l'historien Josèphe rapporte la révolte à la même époque où saint Luc place celle de Theudas. Donc, celui-ci a confondu l'un avec l'autre. — Mais le Theudas des Actes et le Judas des *Antiquités* ne pourraient-ils pas être un seul et même personnage? n'était-ce pas un usage reçu des Juifs de porter à la fois plusieurs noms? saint Matthieu, par exemple, ne s'appelait-il pas aussi Lévi? et l'apôtre Jude de saint Luc n'est-il pas identique avec le Thaddée de saint Marc? enfin, qui ne sait que le *Jehuda* des Hébreux et le *Theudah* des Syriens étaient deux formes d'un même nom qui s'échangeaient quelquefois dans la langue palestinienne? Il n'y a donc pas lieu d'accuser d'erreur soit Josèphe, soit saint Luc, ni de les opposer l'un à l'autre.

Que dire maintenant de cette autre objection tirée du chapitre XXI? Les Actes parlent d'un Égyptien qui, « dans ces derniers temps, a excité une sédition et entraîné au désert quatre mille sicaires. » Josèphe, au contraire, raconte que cet Égyptien, se donnant pour prophète, entraîna jusqu'à trente mille hommes et les amena du désert au mont des Oliviers, menaçant d'envahir Jérusalem et de s'y établir. Mais Félix vit tout le peuple se joindre aux Romains pour le combattre. L'Égyptien s'enfuit avec peu de monde : la plupart des ses compagnons furent tués, quelques-uns pris, et le reste dispersé[1]. — Que dire de cette objection? Une chose bien simple : qu'avant de chercher à concilier saint Luc avec Josèphe, il serait bon de concilier celui-ci avec lui-même. Nous avons en effet de lui un autre récit qui ne s'accorde guère avec le pré-

[1] *Guerre des Juifs*, II, VIII, 5.

cédent. Josèphe dit, dans les *Antiquités* (XX, VIII, 6), que le prétendu prophète séduisit la multitude et lui persuada de venir avec lui jusqu'au mont des Oliviers, promettant que les murs de Jérusalem tomberaient devant lui. Mais, pendant qu'on attend l'accomplissement du miracle, arrive Félix qui attaque les séditieux; quatre cents sont tués, deux cents demeurent prisonniers; le reste s'enfuit avec l'Égyptien.

Ainsi, d'une part, il y a près de trente mille hommes de tués, et de l'autre il n'y en a que quatre cents; ici l'Égyptien s'enfuit avec peu de monde, et là il lui reste toute la multitude des trente mille, sauf quatre cents tués et deux cents prisonniers. Quelle autorité peut donc avoir contre saint Luc un historien qui se contredit lui-même, et sur le fait en question? Au reste, le récit des Actes se concilie mieux avec celui de Josèphe dans les *Antiquités*, que celui du même auteur dans la *Guerre des Juifs*. Les quatre mille sicaires de l'historien sacré sont plus près des quatre cents séditieux des *Antiquités* que ne le sont les trente mille fanatiques de la *Guerre des Juifs*. Leur nombre ne contredit même pas absolument le premier récit de Josèphe, si l'on fait attention que saint Luc ne parle que des brigands enrôlés par l'Égyptien, tandis que Josèphe, dans les trente mille hommes de son premier récit, comprend à la fois les brigands enrôlés par l'Égyptien et la multitude qui était venue se joindre à eux. Pour tout le reste, l'accord est parfait entre les deux historiens.

Nous arrivons à la troisième difficulté, qui n'est plus qu'une demande, une interrogation, à laquelle l'histoire se charge de répondre. Saint Paul, repris de la vivacité avec laquelle il s'était récrié contre la violence du grand prêtre Ananias, répond : « Mes frères, je ne savais pas qu'il fût grand prêtre [1]. » Est-il possible, demande-t-on, que saint Paul ignorât quel était le grand prêtre de ce temps-là? — Oui, cela était possible, et même très-naturel; voici pourquoi : au moment du concile de Jérusalem auquel assistait l'apôtre, Ananias, fils de Zébédée, était revêtu de la dignité de grand

[1] *Act.*, XXIII, 5.

prêtre. Saint Paul apparemment le savait, puisqu'on veut absolument qu'à toutes les époques de sa vie il connût le grand prêtre du temps. Mais après le concile de Jérusalem cet Ananias fut déposé et envoyé prisonnier à Rome, et remplacé par Jonathan [1]. Celui-ci ayant été tué par ordre de Félix avant la révolte de l'Égyptien, et par conséquent avant le retour de saint Paul, la place resta vacante jusqu'à la nomination d'Ismaël, qui eut lieu vers la fin du gouvernement de Félix [2]. Saint Paul, qui devait connaître tous les grands prêtres, n'ignorait sans doute pas ces circonstances. Il savait donc, qu'au moment où il parlait ainsi d'Ananias, la place de grand prêtre était vacante. Était-il aussi tenu de savoir qu'Ananias, relâché de sa captivité peu de temps après son arrivée à Rome, et de retour à Jérusalem [3], exerçait quelquefois officieusement certaines fonctions de grand prêtre, sans en avoir officiellement la charge, qui ne lui fut jamais rendue? Cette déférence des Juifs pour un de leurs anciens grands prêtres explique sa place à la tête du conseil où comparut saint Paul; mais elle fait parfaitement comprendre en même temps que l'apôtre, sans discuter le titre de ce grand prêtre officieux, ait pu dire qu'il ne savait pas qu'il fût grand prêtre.

Voilà comment sur tous les points l'objection se tourne en preuve, et comment les difficultés, en provoquant un examen plus sérieux et une étude plus approfondie, n'en font que mieux ressortir le caractère et la valeur historique des Actes des apôtres jusque dans les plus minutieux détails.

III

La critique sera-t-elle plus heureuse dans l'emploi des arguments tirés des lieux intrinsèques contre la valeur et le caractère historique du livre de saint Luc? C'est ce que nous allons voir.

[1] *Antiq.*, XX, VI, 2 et *Bell. Jud.*, II, XII, 6.
[2] *Antiq.*, VIII, V, 8.
[3] *Antiq.*, XXII, VI, 3 et *Bell. Jud.*, II, XII, 7.

Se présente-t-il quelque part un fait dont toutes les circonstances ne sont pas tellement bien détaillées qu'il ne reste absolument rien à éclaircir, on en conclut aussitôt que le fait est faux et que le récit n'a aucun fondement historique. Zeller, par exemple, ne comprend pas comment saint Paul a pu trouver à Éphèse des disciples qui croyaient en Jésus-Christ, sans avoir jusque-là reçu d'autre baptême que celui de Jean, ni entendu dire seulement qu'il y eût un Saint-Esprit. Saint Luc, il est vrai, n'ajoute pas, comme saint Jean Chrysostome et d'autres interprètes de l'Écriture sainte nous l'expliquent, que ces disciples, étant venus à Jérusalem du temps de saint Jean, avaient reçu de lui le baptême et cru au Messie qu'il leur annonçait, mais qu'étant retournés dans leur pays avant la prédication de l'Évangile, ils n'avaient pu être ni instruits des mystères de la vraie foi, ni baptisés au nom de Jésus-Christ. Et parce que saint Luc n'a pas consigné ces circonstances dans son récit, il faut que le récit soit faux ! Zeller, qui raisonne ainsi, ignorait-il ou non ces circonstances ? s'il les connaissait, comment le récit des Actes, qu'elles font si bien comprendre, lui a-t-il paru obscur ? s'il les ignorait, de quel droit rejetait-il un récit dont les détails lui étaient moins bien connus qu'à celui qui les suppose et y fait allusion en racontant le fait ?

Trouve-t-on quelque part un miracle, ce qui certes n'est pas rare dans les Actes des apôtres, il paraît tellement impossible, *a priori*, qu'on déclare aussitôt ne point savoir s'il faut, et jusqu'à quel point il faut y voir une réalité [1]. C'est que le surnaturel est le grand scandale de la critique et la pierre d'achoppement où vient se heurter sans cesse l'incrédulité. Cependant, quoi qu'en puisse dire l'école de Tubingue, le surnaturel existe et le miracle est possible [2].

Si l'on veut un exemple de l'arbitraire où peut conduire cette critique basée sur les notes intrinsèques, on n'a qu'à rapprocher ce que dit Zeller du discours de saint Paul devant

[1] Zeller : *Die Apostelgeschichte*, p. 252 et suiv., sur les *Actes*, XVI, 19 et suiv.
[2] Au besoin un article de ce numéro même lui en donnera des preuves.

l'aréopage et ce qu'il dit ailleurs de celui du même apôtre aux habitants d'Antioche. Dans le premier, l'orateur adresse sans aucun ménagement à ses auditeurs les vérités les plus capables de les offenser, ce qui ne répond nullement, dit-on, à la sagesse du grand Paul [1]; dans le second, au contraire, il expose sa doctrine avec trop de ménagements et d'atermoiements. C'est-à-dire que d'une part on lui reproche de parler ouvertement et de l'autre on lui fait un crime de ne point le faire. Comment donc parler? En vérité, en présence d'une critique si peu sérieuse, on se rappelle involontairement le mot de la comédie : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : comment la voulez-vous? Voulez-vous que saint Paul parle franchement et sans détour? mais alors pourquoi l'en blâmez-vous lorsque la franchise vous semble contraire à votre système? Voulez-vous qu'il parle avec ménagement? mais alors pourquoi lui en faites-vous un crime lorsque la franchise vous semblerait favoriser davantage votre système? n'est-ce point là avoir deux poids et deux mesures? n'est-ce point là se prononcer de parti pris et par préjugé? Soyez donc francs vous-mêmes, et avouez que saint Luc a fait parler saint Paul comme il devait naturellement parler, et comme il a parlé réellement.

Voici un dernier exemple de la justesse de raisonnement avec laquelle procède la critique historique; nous l'avons réservé pour la fin, parce qu'il nous a semblé donner mieux que tout autre la mesure de logique dont elle est capable. Le grand argument de l'école de Tubingue, l'argument incomparable, est celui-ci : Les Actes des apôtres ne sont point un livre historique, parce qu'on y remarque entre saint Pierre et saint Paul un parallélisme si frappant, qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un but de conciliation : on conclut de là que l'auteur a sacrifié la vérité historique au désir de faire ressortir le parfait accord entre les deux apôtres, parce que cet accord, comme le présente saint Luc, est tellement parfait, qu'il est impossible de ne pas y voir de nombreuses traces

[1] Zeller : *Die Apostelgesch.*, p. 261.

d'exagération et, par conséquent, de fausseté historique. Nous laisserons la parole à M. A. Stap, pour développer devant nous cette preuve sans réplique, en nous contentant d'entremêler son discours de quelques légères observations.

« *Si* les Actes sont issus, *comme on le suppose*, du mouvement qui tendait à opérer un rapprochement entre les deux principales branches du christianisme, et à faire admettre par les judéo-chrétiens l'autorité de l'Apôtre des gentils et le principe universaliste de sa doctrine, s'ils sont, en d'autres termes, une apologie de Paul dans le sens judaïsant : ils s'efforceront nécessairement d'établir que celui-ci ne méritait en aucune façon les reproches qu'on lui adressait, qu'il n'avait méprisé ni la loi ni les priviléges d'Israël, et que tous ses actes trouvaient, au contraire, dans l'exemple ou dans l'assentiment du grand apôtre du judaïsme, de Pierre, leur justification la plus complète. Voyons si tel est réellement le caractère de notre livre [1]. »

On prévoit quel sera le résultat de cet examen. Mais le premier défaut de cet argument n'est point dans la mineure que forme cet examen ; il est dans la majeure. Que conclure, en effet, d'un argument qui commence par une proposition hypothétique ? qui ne voit que dans un pareil raisonnement la conséquence ne saurait être légitime que *si*, *comme on le suppose*, gratuitement sans doute, on a déjà prouvé ce qu'il faut démontrer ? Un peu plus de logique simple aurait fait éviter à M. A. Stap cette pétition de principe.

Mais écoutons le développement de la mineure :

« Les Actes peuvent se diviser en deux parties principales, la première consacrée à Pierre, la seconde à Paul, qui, toutes deux tendent à établir entre ces apôtres un véritable parallèle. Les faits attribués à chacun d'eux dénotent dès l'abord l'intention formelle de les présenter sous un jour uniforme.

« Ils possèdent l'un et l'autre au même degré le don spécifique de l'apostolat, celui de communiquer, par l'imposition

[1] *Revue Germanique*, 31 mars 1861 : *les Actes des Apôtres*, art. de M. A. Stap, p. 180.

des mains, le Saint-Esprit aux fidèles simplement baptisés (*Act.*, VIII, 14-17). — Comme si tous les autres apôtres n'avaient pas eu le même pouvoir! comme si, dans le passage cité (VIII, 14-17), saint Jean n'eût pas agi de concert avec saint Pierre! comme si saint Paul lui-même n'avait pas reçu le Saint-Esprit par l'imposition des mains d'Ananias, qui n'était point apôtre!

Après l'égalité de pouvoir vient la ressemblance des miracles.

« Ils accomplissent, dit M. A. Stap, un nombre à peu près égal de prodiges ou semblables ou analogues. Pierre ouvre sa carrière en guérissant un homme boiteux dès le ventre de sa mère; Paul fait sa première cure miraculeuse en délivrant de son infirmité, comme on nous le dit dans des termes identiques, un boiteux dès le sein de sa mère (*Act.*, III, 2, et XIV, 8). La scène du paralytique de Lydde correspond à celle du fiévreux de Malte (*Act.*, IX, 33-35, et XXVIII, 8, 9); la résurrection de Tabitha à celle d'Eutique (*Act.*, IX, 36 sq., et XX, 9 sq.). Si l'ombre de l'Apôtre des Juifs rend la santé aux malades sur lesquels elle passe, les linges qui ont touché à l'Apôtre des gentils jouissent du même privilége. » (*Act.*, V, 15, et XIX, 12.) — Qu'y a-t-il d'impossible dans ces coïncidences? Jésus-Christ n'a-t-il pas donné à tous les apôtres indifféremment le pouvoir de guérir toute langueur et toute infirmité [1]? Et puisqu'il est avéré que tous les apôtres ont exercé ce pouvoir, qu'y a-t-il de si étrange à voir des guérisons semblables opérées par deux d'entre eux? Encore est-il bon de remarquer qu'un paralytique et un fiévreux ne se ressemblent guère, et que, si l'on veut prendre les choses avec cette rigoureuse exactitude que la critique s'efforce d'établir, celui qui guérit sans contact, même médiat, et celui qui ne le fait que par le contact au moins médiat, ne sont pas également puissants.

Du pouvoir de conférer le Saint-Esprit et du don des miracles, M. A. Stap passe à l'autorité que ces prérogatives donnaient aux deux apôtres auprès des masses.

[1] *Matth.*, X, 1.

« Aussi, dit-il, le respect qu'on leur témoigne se traduit-il d'une manière toute semblable ; Pierre est adoré comme un dieu par le centenier Corneille, Paul, par les habitants de Lystre, et tous deux s'accordent à repousser ces honneurs par la même considération, à peu près par les mêmes mots. » (*Act.*, x, 25, 26, et xiv, 11 sq.) — Et par quelle autre considération, je vous prie, auraient-ils pu les repousser, que par celle qu'ils allèguent : l'adoration ne convient qu'à Dieu, et nous ne sommes que des hommes ? quelle merveille que les réponses des deux apôtres soient identiques quand il n'y en avait qu'une seule à faire ?

Enfin M. A. Stap croit avoir établi un parallélisme parfait entre saint Pierre et saint Paul en les montrant encore égaux en persécutions et en souffrances.

« Dans la persécution, ajoute-t-il, Dieu leur accorde des faveurs pareilles ; le premier est arraché à sa prison par un ange, le second voit tomber ses liens d'une façon analogue et non moins merveilleuse. (*Act.*, xii, 7 et xvi, 26.) Leurs souffrances pour la foi sont elles-mêmes, autant que possible, égalisées ; au moins est-on conduit à prêter cette intention à l'auteur, lorsqu'on lui voit passer sous silence la plupart de celles qu'énumèrent les Épîtres aux Corinthiens, ces emprisonnements multipliés, ces dangers fréquents de mort, ces trois naufrages, ces cinq bastonnades, ces flagellations, ce combat contre les bêtes sauvages à Éphèse, ces périls innombrables enfin, qui font dire à Paul qu'il a travaillé et souffert plus que tous les douze. » (*I Cor.*, xv, 10, 32 ; *II Cor.*, xi, 23-27. — Cf. *Act.*, iv ; v, 18, 26, 27, 40 ; xii, 2 sq.)

Cet argument de M. A. Stap est-il bien concluant ? ne peut-on pas, en effet, alléguer d'autre cause du silence des Actes sur certaines souffrances de saint Paul que le désir d'établir un exact parallélisme entre lui et saint Pierre ? n'est-il pas évident pour tout homme réfléchi, qu'il ne s'agissait point, dans le livre de saint Luc, de dresser le catalogue complet des souffrances endurées par les deux apôtres, et que l'écrivain sacré n'a dû et n'a voulu parler que de celles qui exercèrent une certaine influence sur la fondation des Églises

dont il raconte l'histoire? n'est-il pas clair encore, pour qui sait compter, que, d'après les Actes des apôtres même, les tribulations de saint Paul surpassent tellement celles de saint Pierre qu'une si grande différence ne laisse plus aucune vraisemblance à l'idée d'un parallélisme prémédité qui, pour arriver à être parfait, ne craint point de fausser l'histoire en retranchant tout ce qui s'oppose à la parfaite symétrie? Enfin, comment peut-on dire que les deux apôtres ont reçu de Dieu dans les persécutions des « faveurs pareilles, » lorsqu'il est avéré par le récit de saint Luc que l'Apôtre des nations a plus souffert que tous les autres et que le plus souvent il échappait à la fureur de ses persécuteurs, non par quelque miracle du ciel en sa faveur, mais au péril de sa vie ou parce qu'on le tenait pour mort?

Nous sommes donc en droit maintenant de rejeter toute idée de préméditation qui ferait du livre des Actes un écrit de tendance; et, après avoir examiné les arguments que l'école de Tubingue et ses disciples apportent à l'appui de leur thèse, nous pouvons, avec un auteur peu suspect de tendances catholiques [1], résumer notre jugement sur l'ensemble et les détails dans ces mots :

« Quelle histoire subsisterait devant une pareille critique? »

H. Mertian.

[1] De Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles de l'Église chrét.*, t. I. 1858. p. 455, note.

M. RENAN ET LE MIRACLE

Molière met quelque part ces mots dans la bouche d'un de ses personnages : « Je ne sais que dire..... vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous ayez raison ; et cependant, il est vrai que vous ne l'avez pas. » — Sans comparer en aucune sorte les beaux discours de M. Renan à ceux de don Juan, je crois bien qu'en lisant sa dernière brochure [1], plus d'une personne aura murmuré tout bas des paroles assez analogues à celles de Sganarelle. Le célèbre critique s'entend à merveille à défendre de mauvaises causes et à leur donner le tour le plus spécieux du monde. Nul ne sait mieux embarrasser le bon sens par les artifices et le prestige de son raisonnement.

Cependant quelque habile que M. Renan ait su se montrer dans son plaidoyer, car c'en est un, il n'est pas douteux qu'il ne soit resté cette fois quelque peu au-dessous de lui-même. A vrai dire, nous attendions mieux. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra bien que l'argumentation n'est pas d'une force remarquable : le plus souvent elle côtoie la question sans l'aborder. Il y a de l'incohérence et des énormités qu'une phraséologie tourmentée ne réussit pas à dissimuler. Le style même a perdu de son éclat, et surtout de sa fraîcheur. L'auteur est retombé plus que jamais dans un défaut qui lui est habituel, celui de se copier lui-même. Nous avons noté un bon nombre

[1] *La chaire d'hébreu au Collége de France. — Explications à mes collègues.* — Brochure in-8°. Michel Lévy.

de phrases que nous savions depuis longtemps par cœur. Bref, nous n'avons guère été surpris quand des personnes bien renseignées nous ont assuré que l'impression produite sur les esprits les plus éclairés, en dehors même des catholiques, a été fort peu favorable à cette apologie.

Nos lecteurs jugeront. Nous avons à cœur de leur mettre entre les mains les pièces nécessaires. Aussi bien, il ne s'agit pas seulement ici d'un aussi mince résultat que de constater un amoindrissement plus ou moins accusé dans le savoir-faire de M. Renan. Il s'agit de venger les croyances surnaturelles contre les sophismes de l'impiété et de faire voir une fois de plus que l'erreur s'est menti à elle-même. C'est là le point de vue auquel nous nous plaçons, et si nous n'avions craint de provoquer une comparaison que rien ne justifie, sauf la ressemblance du sujet, nous aurions intitulé cet article : *Une étude sur la sophistique contemporaine.*

I

Réduite à ses données essentielles, la brochure de M. Renan peut se résumer en trois points principaux. Il explique d'abord pourquoi il a aspiré à la chaire d'hébreu, devenue vacante en 1857 par la mort si regrettable du savant Étienne Quatremère. C'est ici, on le voit, une question d'un caractère trop personnel et d'un trop médiocre intérêt pour que nous ayons à nous y arrêter.

En second lieu, il expose à sa manière la nature de la chaire d'hébreu, ses traditions, les droits et les libertés de son enseignement, surtout en ce qui concerne ses rapports avec les dogmes religieux. Nous ne croyons pas devoir insister non plus sur cette question trop spéciale. Donnons seulement une idée de l'esprit d'après lequel M. Renan a conçu son programme. La position du professeur d'hébreu au Collége de France, nous dit-il, « est fort analogue à celle du professeur de sanscrit. Si Burnouf avait fait une leçon pour prouver que Çakya-Mouni n'arriva jamais, quoi qu'en disent les boud-

dhistes, à l'état de Bodhisattva, on aurait eu le droit d'être surpris. Mais si, tout en parlant de Çakya-Mouni *avec admiration*, il se fût exprimé d'une façon qui n'impliquât pas les *attributs transcendants que ses disciples lui prêtent*, personne ne lui eût fait un reproche. *Un bouddhiste, arrivant à son cours, eût été blessé de cette hétérodoxie ; voilà tout. L'objet du professeur n'était pas de réfuter les bouddhistes* ; *son devoir n'était pas non plus de les satisfaire.* »

Il est donc entendu que le professeur d'hébreu doit être tout aussi libre avec la Bible que Burnouf l'était avec le code de Manou ou les écrits bouddhiques, et qu'on peut parler de Jésus-Christ absolument comme de Çakya-Mouni. Les catholiques en seront blessés : ils auront tort : voilà tout. Puisque le bouddhisme peut être traité d'une façon plus ou moins irrévérencieuse dans un pays où personne ne croit au bouddhisme, est-ce que le christianisme doit être traité différemment dans un pays chrétien?

Gardons-nous de contredire cette foudroyante logique. Une seule observation : M. Renan s'est donné une peine assez inutile pour prouver que la chaire d'hébreu au Collége de France est une chaire de langue et non de dogme. Qui le nie? Mais s'ensuit-il que le professeur ne doive pas avoir d'*opinion sur la vérité des dogmes*, qu'il doive *ignorer s'il y a au monde des théologiens?* Le moindre inconvénient de cette théorie, c'est de porter une condamnation contre presque tous les prédécesseurs de M. Renan, et M. Quatremère tout le premier. Pour avoir été ostensiblement chrétiens, ont-ils donc manqué à leurs devoirs?

Venons à la troisième question. M. Renan s'efforce d'établir que sa leçon d'ouverture devait être ce qu'elle a été. Différentes raisons plus concluantes les unes que les autres l'ont amené à choisir un sujet d'un caractère général et à parler des origines du christianisme. Or là, *le fait de Jésus*, comme il l'appelle, se présentait nécessairement devant lui. Impossible de l'éluder. Il fallait donc nommer Jésus. Mais devait-il employer des formules impliquant sa divinité? M. Renan ne le pense pas. Seulement « une parenthèse fut introduite comme

atténuation respectueuse ; » et voici les termes dont il se servit : *Un homme incomparable — si grand que, bien qu'ici tout doive être jugé au point de vue de la science positive, je ne voudrais pas contredire ceux qui, frappés du caractère exceptionnel de son œuvre, l'appellent Dieu.....*

La phrase manque bien un peu de netteté et surtout de franchise; mais au fond, continue M. Renan, « c'est un tour habituel aux docteurs chrétiens les plus orthodoxes. Saint Pierre n'a-t-il pas dit : « Israélites, écoutez ceci : Jésus de Nazareth, *homme* accrédité de Dieu près de vous...? » Et Bossuet : « Un *homme* d'une douceur admirable, singulièrement choisi de Dieu...? » — On a répondu à M. Renan que les textes étaient par lui un peu abrégés, sans dessein prémédité sans doute. S'il avait bien voulu les citer tout au long et avec leur contexte, le sens en eût apparu tout autre. De bonne foi, à qui fera-t-on croire que les apôtres et les docteurs chrétiens se bornaient à *ne pas contredire ceux qui appellent Jésus-Christ Dieu ?*

Laissons après cela M. Renan déclarer qu'il ne recherche pas « si la phrase qu'on lui a reprochée n'est pas d'accord *avec les sentiments des plus grands chrétiens jusqu'au* IVe *siècle.* » C'est prudent à lui de ne pas défendre cette thèse des modernes ariens. Laissons-le encore rappeler que récemment « la faculté de théologie de l'Université protestante de Leyde *voulut bien* (sic) reconnaître pour *très-chrétienne* la pensée où des *interprètes moins autorisés* des dogmes chrétiens ont vu *la totale négation du christianisme* » : un brevet d'orthodoxie délivré par des rationalistes ne tire pas à conséquence. Hâtons-nous de suivre le professeur dans une thèse plus large qui doit, selon lui, former la vraie base de sa justification, et sur laquelle il nous importe de fixer notre examen.

II

Admettre la divinité de Jésus-Christ, c'est reconnaître le surnaturel. Or, dit M. Renan, « le *principe essentiel* de la science, c'est de faire abstraction du surnaturel... Il n'y a pas

un seul cas de *miracle* prouvé [1]... De là cette *règle inflexible, base de toute critique, qu'un événement donné pour miraculeux est nécessairement légendaire.* Dans les histoires profanes, cela est accepté sans aucune difficulté. Rollin ne croit pas aux prodiges racontés par Tite-Live. Les miracles permanents des temples de la Grèce, rapportés par Pausanias, sont universellement regardés comme des fables. Pourquoi l'histoire des Juifs est-elle traitée d'une autre manière? »

Ce raisonnement, si c'en est un, revient à peu près à ceci : Tout le monde avoue qu'il y a eu de faux miracles, donc on doit avouer qu'il n'y en a pas eu de véritables! Que répond à cela le bon sens? si je ne me trompe, voici comment il raisonnerait : Il y a eu de faux miracles, donc il y en a eu de vrais ; car le fait de la supposition des premiers ne se conçoit pas sans la réalité des seconds ; de même, par exemple, que l'existence des faux billets de banque ne s'expliquerait pas s'il n'y en avait pas de véritables. L'erreur suppose la vérité, comme l'ombre accuse la lumière. L'erreur n'est qu'une vérité altérée, ou dont on a abusé, comme parle Bossuet. On a fait remarquer avec beaucoup de justesse que « l'humanité n'est jamais absurde à plaisir et que les fables ont toujours raison en quelque chose. » Voilà une règle de critique que M. Renan récusera moins que personne, car c'est à lui que je l'emprunte [2]. Or, en quoi, je vous prie, les fables composées de récits miraculeux auraient-elles eu raison, si tous les miracles sans exception n'étaient que de pures inventions? et comment l'humanité n'aurait-elle pas été absurde à plaisir, absurde au delà de ce qu'on peut imaginer, si partout et toujours elle avait cru à des chimères qui n'eussent même pas eu une ombre de fondement dans la réalité des choses? Je conclus donc que si la croyance aux faux miracles peut fournir un argu-

[1] Pour M. Renan *surnaturel* et *miracle* sont synonymes. Il est inutile de faire observer que c'est confondre deux choses très-distinctes. — Voir *la Question du surnaturel*, par le R. P. Matignon. Notre collaborateur a exposé en détail ces notions importantes, sur lesquelles beaucoup de personnes instruites n'ont pas toujours des idées exactes.

[2] *Etudes d'Hist. relig.*

ment, ce n'est pas du tout celui qu'y a trouvé M. Renan [1].

Notre critique poursuit : « L'induction est ici d'une *accablante* simplicité. *Aucun homme éclairé* n'admet les miracles qui sont censés se passer de nos jours ; des *sectaires* seuls admettent des miracles qui se seraient passés au XVIIe et au XVIIIe siècle ; on n'est pas taxé de grande hardiesse pour réduire à la légende ce qu'on raconte de saint François d'Assise et des saints du moyen âge. Pourquoi le siècle d'Auguste et de Tibère ferait-il exception ? Les lois du monde étaient alors ce qu'elles sont aujourd'hui... »

Cette argumentation, en vérité, est accablante. Admettons pour un moment les prémisses de M. Renan. Accordons-lui que la croyance aux miracles du moyen âge et des époques suivantes n'ait pour elle que des *sectaires*, et pas un homme éclairé, et qu'en réalité aucun fait miraculeux n'ait eu lieu depuis dix-huit siècles : cela suffit-il pour démontrer qu'aucun fait de ce genre ne s'est accompli au siècle de Jésus-Christ ? Il est permis de suspecter la rigueur de cette conclusion. Si j'accordais aux partisans de la génération spontanée que certains êtres naissent et se développent sous la seule influence des causes naturelles, serais-je tenu de convenir qu'il n'y a jamais eu d'action créatrice ? Il est vrai qu'au temps de Jésus-Christ les lois du monde étaient ce qu'elles sont aujourd'hui. Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si, ces lois étant les mêmes, il ne s'est point passé un ensemble de faits *exceptionnels* qui aient dérogé aux lois sans les détruire, et qui, par conséquent, constituent des miracles manifestes. Or, vous-même vous reconnaissez que l'*œuvre de Jésus présente un caractère exceptionnel, et que le divin s'y montre d'une façon particulière*. Je sais bien que vous n'entendez pas par là le surnaturel proprement dit; car la critique a changé le sens des mots, et le *divin* ne signifie plus le *divin ;* mais alors qu'est-ce que ce divin, et tout en proclamant qu'il est *exceptionnel*,

[1] Je n'examine pas la question de savoir si les prodiges des temples païens n'étaient pas le fait des démons. C'est le cas de dire avec Malebranche : « Fourberie ou diablerie : mais un peu plus du premier que du dernier. »

de quel droit venez-vous dire que le siècle d'Auguste n'a souffert aucune *exception* aux lois générales?

Revenons aux prémisses que nous n'avons accordées que sous bénéfice d'inventaire. Vous dites « qu'*aucun homme éclairé* ne croit aux miracles qui sont censés se passer de nos jours. » Malgré votre profond mépris pour les catholiques, je suppose que vous leur ferez l'honneur de croire qu'il y a bien quelques *hommes éclairés* parmi eux. Or, il n'est pas un seul catholique, digne de ce nom, qui puisse nier la perpétuité du don des miracles dans l'Église. Jésus-Christ lui en a fait la promesse; et, bien que la Providence ait placé les prodiges les plus nombreux et les plus éclatants au berceau du christianisme, parce que ces signes extraordinaires étaient nécessaires à la conversion du monde, il s'en faut bien qu'il ne s'en soit plus accompli depuis cette époque, et la nôtre n'en est pas déshéritée. Qu'on discute sur tel ou tel fait, avant le jugement de l'Église, cela est permis sans doute : l'Église est la première à condamner la crédulité superstitieuse. Que, même après la sentence de l'autorité suprême, on ne doive pas considérer les faits miraculeux comme des articles de foi proprement dits, cela est encore incontestable. Mais qu'on puisse les nier et surtout les rejeter sans distinction, assurément il n'y a pas un catholique (j'entends encore une fois ceux qui méritent ce nom) qui puisse pousser à ce point la témérité. Comme donc il y a, grâce à Dieu, des catholiques qui ne sont pas sans quelques lumières, il est faux, absolument faux qu'il n'y ait pas *un homme éclairé qui admette les miracles de nos jours.*

« *Des sectaires seuls* admettent des miracles qui se seraient passés au XVIIe et au XVIIIe siècle! » Qu'est-ce à dire, des *sectaires?* voulez-vous parler de ceux qui croient aux fameux miracles du diacre Pâris? Oui, ceux-là, on vous les abandonne de grand cœur [1]. Mais il en est d'autres que nous tous, catholiques, nous reconnaissons comme certains et incontestables; car il y a plusieurs saints du XVIIe et

[1] Toutefois le joli mot de Malebranche, cité plus haut, pourrait trouver encore ici son application.

du XVIIIe siècle qui ont été solennellement canonisés : or, ignorez-vous que la béatification et la canonisation des saints n'ont jamais lieu sans un procès à l'effet d'établir qu'il *conste* d'un certain nombre de miracles? Il vous reste à dire que tous les catholiques qui croient à ces miracles-là sont des *sectaires*.

Quant aux miracles du moyen âge, il est certain, nous n'avons aucune peine à l'avouer, qu'une critique légitimement sévère a le droit de faire ses réserves. La critique des Bollandistes, la plus autorisée que nous connaissions en dehors des tribunaux officiels de l'Église, n'a pas manqué de faire une assez large place à la légende. Mais est-ce une raison de tout nier et, ici encore, n'est-ce pas le cas de dire que les miracles controuvés attestent les véritables, de même que la fausse monnaie atteste qu'il y a une monnaie de bon aloi? Parce que les légendes de quelques saints obscurs n'ont aucune valeur historique, faut-il donc rejeter en masse et sans examen tout ce que l'on raconte de saint Benoît, de saint Dominique, de saint François d'Assise et de tant d'autres, dont la vie nous est parfaitement connue? et parce qu'il y a eu une *cour des miracles*, est-on obligé de rejeter comme des fables les merveilles dont la renommée attirait la catholicité entière aux tombeaux de saint Jacques, de saint Martin, et dans un si grand nombre de célèbres pèlerinages? Quoi qu'en dise M. Renan, pour réduire tout cela à la légende, il faut une grande hardiesse, et plus que de la hardiesse. Une telle licence n'est permise qu'à une critique qui, par *la légèreté, les opinions exclusives, les façons tranchantes et péremptoires, vient supprimer les problèmes au lieu de les résoudre*. Je me sers de ses expressions, et je conviens que jamais elle n'aurait mieux parlé si elle avait voulu tracer par ces mots son propre portrait. Il n'y a qu'elle, en effet, qui puisse écrire des lignes telles que celles-ci : *Les catholiques sérieux d'autrefois (bénédictins, jansénistes) n'admettaient guère que les miracles bibliques*. M. Renan, car il est aisé de le reconnaître à ce style, a trouvé ici le secret de condenser l'injure. Il insulte l'Église catholique : apparemment elle comptait des membres sérieux

outre les bénédictins, et surtout les hérétiques jansénistes, lesquels n'étaient pas précisément des catholiques. Il insulte doublement, et par un indigne rapprochement et par une imputation calomnieuse, un grand Ordre religieux qui, malgré des défaillances momentanées, fut un des plus beaux ornements de l'Église, et dont une des branches françaises, la Congrégation de Saint-Maur, restera toujours comme une des plus glorieuses personnifications de la science chrétienne. Où donc M. Renan a-t-il vu que les *bénédictins n'admettaient guère que les miracles bibliques?* Il n'a donc jamais ouvert les livres du grand Mabillon : *Annales ordinis sancti Benedicti*, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti;* et les *Actes des Martyrs* de dom Ruinart : ouvrages où les récits d'événements merveilleux se trouvent à chaque page? M. Renan insulte même les jansénistes, car, quoique je n'aie aucune envie de les défendre, la justice oblige de reconnaître qu'ils n'ont jamais poussé à cet excès la négation systématique du miracle. Saint-Cyran, les Arnauld, ont-ils rejeté les prodiges des premiers siècles de l'Église? Tous les jansénistes ne croyaient-ils pas, même un peu plus que de raison, aux miracles de leur secte? est-ce que Pascal ne publiait pas sur les toits le fameux miracle de la *Sainte-Épine?* et, plus tard, les hommes les plus graves du parti ne firent-ils pas assez de bruit des guérisons du diacre Pâris? Chose étrange! ce sont ces hommes-là qu'on nous cite presque comme des incrédules! La vérité est que le jansénisme, poussé par une haine implacable contre le catholicisme, s'est efforcé de tout son pouvoir, non pas de nier absolument, mais de contester, d'amoindrir, de rogner, pour ainsi dire, avec une opiniâtreté sournoise, tout ce qui attestait la sainteté des membres de l'Église. De là cette critique jalouse, corrosive, haineuse, dont on voit le modèle dans Launoy, surnommé *le dénicheur de saints*, et dans Baillet, le principal hagiographe de cette école. La vérité est encore que quelques auteurs catholiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, plus ou moins pénétrés du levain janséniste, et sacrifiant à la crainte pusillamine de choquer les esprits forts de leur temps, ont fait beaucoup trop bon

marché des miracles dont l'authenticité n'était pas garantie par des preuves, je ne dis pas seulement suffisantes, mais accablantes. Grâce à Dieu, cette tendance funeste a cessé d'exister. Aujourd'hui nos historiens religieux, à peu près sans exception, s'inspirent d'un esprit meilleur. On a restitué aux légendes des saints leur véritable caractère. On rejette ce qui est manifestement imaginaire ; on donne comme douteux ce qui n'a pas les preuves voulues; mais aussi on n'a pas un parti pris de tout nier et on se contente des témoignages qui peuvent fonder une croyance raisonnable; et ce qui est bien digne de remarque, c'est que les travaux les plus sérieux de l'érudition religieuse de ces derniers temps ont eu précisément pour résultat de confirmer plusieurs légendes que le XVIIe siècle avait révoquées en doute.

Je ne saurais donc assez admirer comment M. Renan ose affirmer *qu'on a honte* aujourd'hui du *surnaturel* comme d'une *tache originelle,* et que *les personnes même les plus religieuses* n'en veulent plus qu'un *minimum ;* qu'on *cherche à faire sa part aussi petite que possible et qu'on le cache dans les recoins du passé.* Il ne cite aucun nom, aucun fait : il affirme. Est-ce que cela ne suffit pas ? Eh non ! M. Renan n'a pas le droit d'affirmer sans preuve; et même pour lancer solennellement de telles assertions, il faut bien qu'il soit sûr que la crédulité de certains lecteurs n'a pas de bornes. Évidemment M. Renan n'a pas eu l'espérance de tromper les doctes professeurs auxquels sa brochure s'adresse. Il a dû avoir en vue un autre public. Et il faut le dire, à la honte de notre XIXe siècle, ce public existe qui, professant un mépris sans égal pour la plus haute autorité qui soit au monde, croira et croira sur parole la première énormité qui lui sera affirmée, à la seule condition que l'auteur soit connu comme libre penseur. Ceci n'est pas de la déclamation : c'est un fait dont les preuves sont partout.

Un jour, M. Renan a écrit : « Si l'*Éloge de la folie* n'avait valu à Érasme tant de disgrâces, je proposerais volontiers aux moralistes un curieux paradoxe à traiter : l'*Apologie des sots.* On ne comprend pas assez les *services* que rend dans le

monde la médiocrité, *les soucis dont elle nous délivre et la reconnaissance que nous lui devons*[1]. » — Je n'appellerai pas les lecteurs de M. Renan des sots, mais je sais bien quels services ils lui rendent en le délivrant du souci de tout contrôle, et par conséquent quelle reconnaissance il leur doit. M. Renan ne croira pas sans doute que ses lecteurs aient besoin d'une *apologie*.

III

Les objections que nous avons discutées jusqu'ici se résument en deux mots : — Il y a eu de faux miracles. — On ne croit presque plus au miracle. — Comme on l'a vu, de ces deux assertions la première ne prouve rien contre nous et prouverait plutôt en notre faveur ; la seconde est manifestement fausse. Mais ce ne sont là encore que des points tout à fait secondaires dans l'argumentation de M. Renan. Il soulève des difficultés d'une nature un peu plus sérieuse. Malheureusement ce qui se fait le plus remarquer dans cet ensemble d'objections, ce n'est pas précisément la rigueur méthodique qui devrait être le caractère de la science *positive ;* et malgré tous nos efforts pour les classer dans un ordre logique, nous sommes condamné à une marche plus ou moins irrégulière.

M. Renan s'attache principalement à montrer que la doctrine du miracle est en opposition avec le grand axiome moderne, le principe de l'*expérience*, et qu'elle est condamnée pour toujours par la *science*.

Assurément, le principe de l'expérience est la base fondamentale des sciences physiques et naturelles. Qu'il ait même jusqu'à un certain point son application dans les sciences philosophiques, nous sommes loin de le nier. Ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre une méthode parfaitement légitime et qui, nous le croyons, a définitivement

[1] *Essais de morale et de critique*, p. 187.

prévalu. Mais il ne faut rien outrer, pas même les meilleurs principes, et la méthode expérimentale ne devra pas apparemment supplanter tous les procédés intellectuels et tous les moyens de certitude. L'école qu'on nommait autrefois *matérialiste* ou *empirique*, et qui se nomme aujourd'hui *positive*, n'est pas disposée aux transactions. Pour elle, l'expérience est tout et le reste n'est rien. On va loin avec ce principe. N'en citons qu'un exemple. C'est en s'appuyant sur *les résultats de la science expérimentale* que M. Renan a nié fort expressément la spiritualité de l'âme. Il se moque de *la vieille hypothèse de deux substances accolées pour former l'homme*. Il ne fait qu'une concession, c'est que cette hypothèse « doit être maintenue pour la commodité du langage [1],—absolument comme *ces bons vieux mots de Dieu et de Providence* [2], qui ne signifient rien au fond, mais que l'usage a consacrés. »

Voilà où aboutit la science positive avec l'expérience pour unique critérium. Les conséquences suffisent pour juger le principe.

Ces réserves faites sur les abus de l'expérience, examinons quelle en peut être l'application à la question du miracle. J'avoue que j'ai peine à comprendre le peu de parti que M. Renan a su en tirer au profit de sa thèse.

Il est incontestable que l'expérience, telle qu'on l'entend d'ordinaire, peut servir de base à des objections spécieuses contre le miracle. En effet, l'observation des faits conduit nécessairement à admettre la constance et la fixité des lois de la nature. Or, cette donnée admise comme certaine, il semblerait assez légitime de conclure qu'il ne saurait y avoir de dérogation aux lois du monde physique, attendu que l'ordre serait renversé et les lois détruites. On connaît les arguments que les rationalistes développent sur ce thème, et qui tendent tous à rejeter le miracle comme *impossible*. C'est en ce sens que l'expérience paraît avoir une certaine portée contre l'admission des faits miraculeux, et il faut avouer que l'objection

[1] *Essais de morale et de critique*, p. 65.
[2] *Études d'Hist. relig.*, p. 419.

présentée avec habileté peut séduire au premier abord. Cependant, une seule observation la renverse; car lorsque nous disons qu'il y a miracle, nous ne nions d'aucune sorte les lois et leur constance. Au contraire, nous l'affirmons. Proclamer l'exception, n'est-ce pas proclamer la règle? Quand ma main retient une pierre, je l'empêche de suivre sa loi, qui est de tomber à terre; j'oppose une force à une autre force, et je prive celle-ci de son effet. Sans doute, il n'y a là rien que de naturel; mais supposons que Dieu fasse immédiatement et par sa seule volonté ce que je puis faire, cette action sera surnaturelle: la loi naturelle sera-t-elle pour cela détruite? Non, elle sera neutralisée et privée de son effet dans un cas particulier, elle l'obtiendra dans tous les autres. En un mot, il y a dérogation, il n'y a pas destruction des lois; et, par conséquent, il est vrai de dire avec un esprit distingué : « L'explication surnaturelle laisse subsister toutes les lois constatées par la science, et l'ordre surnaturel entrevu au delà et au-dessus de ces lois peut dominer l'ordre naturel sans le détruire et l'altérer, de même que l'ordre moral ne détruit point et n'altère point l'ordre physique, avec lequel il coexiste sous l'autorité suprême de la sagesse divine [1]. »

M. Renan n'a pas compris l'argument tiré de l'expérience dans le sens où nous venons de l'exposer et de le combattre. Parfois, il est vrai, il semble indiquer qu'il l'a eu en vue. Mais, explicitement du moins, il n'invoque pas les lois de la nature pour prouver l'*impossibilité* du miracle, et c'est à un point de vue tout différent qu'il se place quand il prétend s'appuyer sur l'expérience.

« Quelque recherche qu'on ait faite, dit-il avec M. Littré, jamais un miracle ne s'est produit là où il pouvait être observé et constaté. Jamais, dans les *amphithéâtres d'anatomie* et sous les yeux *des médecins*, un mort ne s'est relevé... Jamais dans les plaines de l'air, *aux yeux des physiciens*, un corps pesant ne s'est élevé contre les lois de la pesanteur, prouvant par là que les propriétés des corps sont susceptibles

[1] M. Th. H. Martin, *Essai sur un problème de Théodicée*, p. 103.

de suppressions temporaires... Ainsi a parlé l'expérience perpétuelle. »

M. Renan poursuit : « Nous attendons qu'on nous montre un miracle se passant dans des conditions scientifiques, devant des juges compétents. Nous ne nions pas, nous attendons. Il ne s'agit pas ici de métaphysique ; il s'agit de faits à constater. Or, il est certain que jamais miracle n'a eu lieu dans les conditions voulues pour créer une conviction rationnelle. Au lieu de se passer devant des gens crédules, étrangers à toute idée scientifique, ils devraient se passer devant des commissions composées d'hommes spéciaux, variant les conditions, comme on le fait dans les expériences de physique, réglant elles-mêmes le système de précautions et forçant le thaumaturge à opérer dans les circonstances posées par elles. Toutes les expériences des thaumaturges de nos jours, qui réussissent si bien devant les gens du monde, échouent dans ces conditions-là. »

Si M. Renan, au lieu de placer d'emblée le miracle sur la même ligne que les tours des magnétiseurs, avait bien voulu admettre, au moins comme hypothèse, la notion chrétienne du miracle, il aurait probablement senti lui-même l'inconvenance de ce langage. Il n'y a que Dieu qui puisse faire le miracle ; et l'homme, celui qu'on appelle le thaumaturge, n'est que son instrument. Eh bien ! c'est donc Dieu qui devra se mettre aux ordres des hautes majestés de la science et comparaître, comme les dieux de la Grèce, devant cet aréopage ! Et ces juges souverains, gravement assis,

Et les deux bras croisés, du haut de leur esprit,

lui diront : « Montrez-nous donc ce que vous savez faire. On dit que vous opérez des prodiges. Nous ne nions pas ; nous attendons. Mais remarquez bien que, pour obtenir notre visa, vous aurez à opérer de cette façon et non pas d'une autre. Si nous ne sommes pas satisfaits d'une première expérience, vous devrez recommencer, et cela autant de fois que nous le jugerons à propos. Vous pouvez commencer. »

Ah! *petits hommes hauts de cinq pieds, tout au plus de six*, si vous savez ce qu'est Dieu et ce que vous êtes, vous comprendrez peut-être sans trop de peine que ce n'est pas à vous de fixer vos conditions à Dieu et que c'est à lui de vous faire subir les siennes. N'exigez donc pas qu'il aille manifester les signes de sa volonté dans vos amphithéâtres et vos académies pour complaire à certains orgueilleux qui le méprisent. Jugez, jugez sévèrement les thaumaturges dont vous parlez : c'est votre droit; ils relèvent de votre tribunal. Mais, de grâce, n'ayez pas la prétention de juger Dieu.

Vous avez raison quand vous dites que les miracles doivent *être constatés*, et par conséquent se *passer dans les conditions voulues pour créer une conviction rationnelle*.

Nous le demandons comme vous. Non que nous osions imposer des miracles à Dieu; mais quand nous avons quelque raison de penser qu'il lui a plu de manifester librement sa puissance, le respect même que nous lui devons exige que nous vérifiions les faits ou les témoignages, et que nous nous assurions que c'est lui qui a parlé par ses œuvres. Nous savons que ce n'est pas la superstition qui l'honore, et voilà pourquoi nous devons éviter à tout prix de confondre l'intervention divine avec un fait purement naturel, une supercherie ou peut-être une magie infernale. Qu'il y ait eu des exemples de crédulité, soit; mais songez que l'Église catholique a compté parmi ses enfants fidèles le plus grand nombre au moins des génies, des savants les plus illustres qui aient paru dans le monde, que ceux-là ont cru aux miracles autant et plus peut-être que les hommes simples. Osez donc dire qu'ils ont cru à la légère et sans preuves! Montaigne a dit avec son admirable bon sens : « Ce grand sainct Augustin tesmoingne avoir vu, sur les reliques saincts Gervais et Protais à Milan, un enfant aveugle recouvrer la vue;... et plusieurs aultres miracles, où il dit lui-même avoir assisté : de quoy accuserons-nous et luy et deux saincts evesques Aurelius et Maximilius, qu'il appelle pour ses recors? Sera-ce d'ignorance, simplesse, facilité? ou de malice et imposture? est-il homme en nostre siecle, si impudent, qui pense leur estre comparable.

soit en vertu et en piété, soit en sçavoir, iujement et suffisance? »

C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse.

Je pourrais citer une multitude d'autorités non moins imposantes que celle de saint Augustin ; mais à quoi bon? Il y a une autorité plus haute que toutes les autres, même au point de vue purement humain. Quiconque n'est pas ignorant sait fort bien avec quelle maturité, avec quel luxe de précautions, pour ainsi dire, la cour de Rome procède dans l'examen des faits miraculeux sur lesquels elle veut porter une sentence authentique. Je le dis sans hésiter : le système d'enquêtes, de discussions, dont s'entourent nos cours d'assises avant de condamner une vie humaine, n'a rien de comparable avec la sévérité que déploie ce tribunal. On interroge le plus grand nombre possible de témoins et quelquefois plusieurs centaines. Leurs dépositions sont contrôlées de toutes les manières et soumises à des débats contradictoires. On a recours à des hommes spéciaux. Lorsqu'il est possible, on envoie sur les lieux des commissions savantes. En un mot la sentence n'est portée que quand la cause a été instruite avec une rigueur extrême, et que les faits ont été mis à l'abri de toute critique. Je conjure les superbes contempteurs des miracles et de la crédulité catholique de compulser les pièces d'un seul procès de canonisation ; et, à moins qu'ils ne soient de ces hommes dont Pascal a dit qu'ils nieraient les vérités mathématiques s'ils y avaient quelque intérêt, et le Maître de la vérité lui-même : qu'ils ne croiraient pas à la résurrection d'un mort quand bien même ils la verraient de leurs propres yeux, j'ose leur porter le défi de résister à la lumière de l'évidence.

Ah ! plût à Dieu que les incrédules consentissent seulement à s'éclairer par des recherches consciencieuses et désintéressées ! Nous autres, catholiques, nous ne leur demandons pas autre chose. Hélas ! n'est-ce pas trop exiger d'un grand nombre? *Le cœur a ses raisons que l'esprit ne connaît pas.* Puisqu'on dit, — évidemment à notre adresse, — que « la

demi-culture littéraire se concilie souvent avec beaucoup de paresse d'esprit et de préjugés, » nous pouvons bien dire que ces choses se concilient assez bien aussi avec la grande culture littéraire et scientifique que quelques-uns possèdent ou prétendent posséder.

On nous parle des amphithéâtres d'anatomie et de l'Académie des sciences. Quoi donc ? est-ce qu'il n'y a là que des esprits forts décidés à ne jamais croire qu'à ce qu'ils ont vu de leurs yeux, palpé de leurs mains, *expérimenté*, en un mot ? Regardez donc autour de vous à l'Institut.... rappelez-vous ces gloires nombreuses de notre siècle, et entre autres, Ampère, grand chrétien autant que grand savant, et ces deux hommes, M. Cauchy et M. Biot, dont je ne puis prononcer le nom sans une émotion inspirée par le souvenir de la piété la plus fervente, jointe à la science la plus vaste et la plus variée.

Et quand bien même tous vos tribunaux scientifiques seraient hostiles au surnaturel et au miracle, ce que je suis loin de vous accorder, est-ce que la sentence serait sans appel ? n'y aura-t-il donc plus rien de certain et d'indubitable que ce qui aura été décidé par l'Académie des sciences ?

Vous dites : « Constater le caractère d'un fait n'est pas donné à tous ; cela exige une forte discipline de l'esprit et l'habitude des expériences scientifiques. »

Personne ne conteste qu'il ne soit souvent difficile et très-difficile de discerner les faits vraiment miraculeux de ceux qui ne le sont pas. Bien qu'il y ait des règles en cette matière, l'application n'en est pas aisée. C'est le cas de suspendre son jugement, de nier, si on le veut absolument. Mais aussi combien de miracles qui sont tellement éclatants que personne ne peut s'y tromper ! (Et remarquez que la révélation divine s'appuie précisément sur des faits de cette nature.) Qu'un mort enterré depuis trois jours et répandant déjà l'infection ressuscite plein de vie ; que les flots de la mer s'entr'ouvent pour laisser passage à tout un peuple et qu'ils se referment pour engloutir une armée ennemie, et tout cela à la voix d'un homme qui agit comme envoyé de Dieu : de bonne foi sont-ce là des faits dont le caractère soit difficile à constater,

et faut-il une si grande discipline de l'esprit pour y reconnaître l'intervention de la puissance divine? pour juger qu'il y a eu dérogation aux lois de la nature est-il donc nécessaire d'être membre d'une société savante?

M. Renan suppose que l'idée des lois de la nature n'était guère connue dans l'antiquité que par les écoles philosophiques. « Le moyen âge, ajoute-t-il, *l'ignore complétement* jusqu'au XIIIe siècle. Jusqu'au XVIe elle est l'apanage de quelques penseurs isolés. Galilée, Descartes, Huyghens, Newton lui donnent une solidité inébranlable; mais ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle qu'on la voit passer à l'état de croyance très-générale. »

Voilà encore une de ces phrases qui accusent bien peu de réflexion, pour ne rien dire de plus. Car qu'est-ce que l'*idée* des lois de la nature? C'est la croyance que, les mêmes circonstances étant données, les mêmes faits se renouvelleront et que des causes semblables auront toujours des effets semblables. Or, cette croyance existe chez l'enfant lui-même, au moins dans un état vague, et elle ne tarde pas à s'éclaircir et à se développer à mesure que la raison elle-même se développe. Pas un homme jouissant de son bon sens n'a jamais été étranger à cette notion qu'il y a un *ordre régulier* dans la nature, et par conséquent qu'il existe des *lois* stables et constantes. Que firent donc les savants du XVIe siècle et ceux qui les suivirent? Ils donnèrent la théorie scientifique de certaines lois; ils employèrent de nouvelles formules pour classer ou désigner des faits connus depuis longtemps; ils rectifièrent quelques erreurs vulgaires et firent voir dans toute leur magnificence l'enchaînement des causes, l'universalité des lois et en un mot l'infinie sagesse qui préside au gouvernement de l'univers. Mais parce que le moyen âge et l'antiquité prenaient la terre pour le centre du monde ou qu'ils attribuaient certains phénomènes à des causes fantastiques ou ridicules, étaient-ils donc dépourvus des notions essentielles à tout homme raisonnable?

Je n'insiste pas davantage. On voit combien il est absurde de s'appuyer sur la prétendue ignorance des lois de la nature

pour affirmer qu'on ne pouvait autrefois constater avec compétence les faits miraculeux.

Que dirons-nous maintenant de cette autre assertion de M. Renan : « Les miracles ont tous un vice radical : Le thaumaturge règle les conditions du miracle, choisit son public. » — Le sens de ces paroles est parfaitement indiqué par l'enchaînement des idées auxquelles elles se lient, et j'ose à peine sonder ce qu'elles ont de profondément odieux. Nulle différence, au jugement de notre critique, entre tels ou tels *thaumaturges*, entre miracles et jongleries. Si donc les saints ont prétendu faire des prodiges, ce sont des charlatans. Que dis-je ? le Saint des saints, Jésus-Christ en personne, s'il est vrai qu'il a essayé de rendre miraculeusement la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et de persuader à ses contemporains ces prétendus miracles, n'aura été qu'un habile magnétiseur ou tout au plus une sorte de *medium !*

Et pourtant cela est logique, et M. Renan, pour être conséquent, ne devrait pas reculer devant ces blasphèmes. Si on nie la divinité de Jésus-Christ, il faut bien dire qu'il a été le plus vil et le plus odieux des imposteurs !

IV

J'aborde une nouvelle série d'objections. C'est ici que M. Renan va se surpasser, s'il est possible. Précisant davantage son grand argument de l'expérience, et invoquant les sciences les unes après les autres, il vous fera voir que, le surnaturel et le miracle admis, il n'y a plus de calcul, plus de météorologie, plus de médecine ni de physiologie, plus de géologie, enfin plus d'histoire. — A la bonne heure au moins ! l'argument sera curieux et neuf. Voyons cela.

Et d'abord pour le calcul. « Tout calcul est une impertinence, s'il y a une force changeante qui peut modifier à son gré les lois de l'univers. »

Notre illustre confrère de Rome, le P. Secchi, et un bon

nombre d'autres savants auront peut-être le droit d'être surpris de cet arrêt. Ils croiront sans doute qu'on peut bien avoir quelque foi au surnaturel et au miracle, sans être précisément taxé d'impertinence par le seul fait que l'on calcule la marche des comètes ou d'autres faits astronomiques. Ils feront observer une chose essentielle que M. Renan a oubliée, c'est que Dieu, qui pourrait en effet modifier à son gré les lois de l'univers, ne le fait pourtant pas; qu'en tout cas il n'est pas une *force changeante;* que les lois demeurent fixes et constantes; que les dérogations partielles qu'on nomme miracles laissent subsister les lois tout entières, conformément à l'explication donnée plus haut, l'opération divine se bornant à suspendre momentanément l'action d'une cause naturelle ou à neutraliser une loi dans un cas particulier, et que, par conséquent, en partant d'une tout autre hypothèse, M. Renan s'est donné le facile plaisir de supposer, au bénéfice de sa cause, des faussetés que personne n'a jamais soutenues.

Vient la météorologie. « La météorologie, dit M. Renan, n'aurait plus de raison d'être si on venait dire au météorologiste : Prenez garde, vous cherchez des *lois naturelles là où il n'y en a pas;* c'est une divinité bienveillante ou courroucée qui produit ces phénomènes que vous croyez naturels. » — Ici encore M. Renan se bat contre une fausseté gratuitement supposée. Nul homme n'est assez insensé pour soutenir que les phénomènes météorologiques ne sont pas quelque chose de naturel et qu'ils ne sont soumis à aucune loi ? Seulement, avec toute l'humanité, moins les athées et les déistes, nous croyons que la Providence peut ménager certaines dispositions des éléments pour atteindre certaines fins particulières. Nous ne disons pas précisément que « des hommes réunis et priant ont le pouvoir de produire la pluie ou la sécheresse; » mais que Dieu exauce souvent la prière, et, quand il le fait, nous ne voyons pas en cela, sauf des circonstances particulières, un événement miraculeux, mais seulement l'action de cette providence spéciale à laquelle, encore une fois, l'humanité a toujours cru. En allant emprunter à la météorologie une objection contre le surnaturel, M. Renan n'a peut-être pas vu que

c'était avoir la main par trop malheureuse. La météorologie est une science qui est encore à faire. Voilà des siècles qu'on entasse des faits, des éléments de statistique. Mais, à part certaines lois générales connues depuis longtemps, où sont les théories vraiment définitives? et surtout quelle est la théorie vraiment complète qui rende raison de tous les phénomènes? quand parviendra-t-on à les annoncer d'avance d'une manière certaine? Car enfin c'est la condition de la science proprement dite d'être une *prédiction naturelle*. Jusqu'ici on en est encore à peu près aux *pronostics* du bon vieux temps, et l'on s'est assez moqué des savants qui se sont avisés de prédire la direction des vents, les pluies et les orages. Tous les calculs ont été démentis. Sera-t-on plus heureux un jour, je l'ignore. Les sciences ont montré qu'elles savaient faire des pas de géant en peu d'années, et certes elles marcheront plus loin encore. Mais supposons qu'on découvre toutes les lois, et surtout la loi unique et génératrice de la météorologie; supposons qu'on saisisse la première cause naturelle, prouvera-t-on jamais que cette première cause n'est pas mise en jeu par la main du Mécanicien suprême qui est Dieu? prouvera-t-on que celui qui a fondé la loi n'a pas pu prévoir et déterminer éternellement les exceptions et les dérogations [1]? Il est certain qu'on n'y réussira jamais, et jamais par conséquent la météorologie, quelques progrès qu'elle accomplisse, ne fournira une difficulté sérieuse contre le miracle ni contre l'intervention providentielle. Je dis plus : cette espèce d'irrégularité que nous remarquons dans la succession des phénomènes météorologiques, ces variations accidentelles qui se combinent et se multiplient sans nuire à l'ordre du plan général, ne nous indiquent-elles pas d'une manière évidente que c'est la Providence qui tient en ses mains le gouvernement des éléments, qui en détermine les effets prochains par un enchaînement de causes dont elle nous dérobe le secret, parce qu'elle veut

[1] Je m'étonne que M. Renan ait omis l'objection vulgaire : Dieu est immuable; or, s'il intervient par des actes particuliers, il serait nécessairement changeant : donc... — Mais dans d'autres écrits M. Renan n'a pas manqué de répéter ce vieil argument. La métaphysique la plus élémentaire fournit la réponse.

nous faire sentir sans cesse notre dépendance, nous assujettir, comme malgré nous, au grand devoir de la prière, et nous convaincre que toutes choses sont dirigées vers l'accomplissement de ses desseins de justice ou de miséricorde ? — L'étude de la météorologie, plus encore peut-être que celle des autres sciences, nous fait en quelque sorte toucher du doigt l'intervention providentielle.

Passons à la physiologie et à la médecine. « Si on venait, continue M. Renan, dire au physiologiste et au médecin : Vous cherchez la raison des maladies et de la mort : vous êtes aveugles ; c'est Dieu qui frappe, guérit, tue, ils répondraient : Je cesse mes recherches, adressez-vous au thaumaturge. »

Nouvelle supposition plus fausse encore que toutes les autres. Quand nous faisons remonter à Dieu le principe de toutes choses et que nous disons qu'il est le maître de la vie et de la mort, nous professons une vérité enseignée par presque tous les philosophes sérieux, même les rationalistes, puisque les causes créées impliquent une cause suprême qui les conserve, les ordonne et concourt avec elles ; mais nous ne supprimons pas les causes naturelles et nous n'appelons pas les physiologistes et les médecins des *aveugles*, parce qu'ils cherchent la raison de la maladie et de la mort. Nous pensons, il est vrai, qu'il est permis de demander à Dieu la guérison, surtout quand la médecine est impuissante (ce qui peut arriver quelquefois). Nous croyons de plus que ces prières ne sont pas toujours inutiles, et des médecins eux-mêmes ont été parfois du même avis, et on les a vus constater par attestation signée qu'un secours plus puissant que le leur avait dû intervenir.

Quatrièmement la géologie. « Si l'on disait au géologue : Vous cherchez les lois de la formation du monde ; vous vous trompez dès le point de départ ; il y a six ou sept mille ans, Dieu a créé le monde par un acte direct [1] ; la géologie est

[1] M. Renan veut-il dire que le but de la géologie est de prouver que le monde s'est formé tout seul et sans *acte direct* de Dieu ? Nous ne savions pas que, pour être géologue, la première condition fût d'être disciple d'Épicure ou de Lamettrie.

supprimée. » Non, pas précisément. Seulement s'il était constaté par la révélation divine que la création première ne remonte pas au delà de sept mille ans, il s'ensuivrait tout simplement que la géologie se tromperait en disant le contraire, et elle ne réussirait pas plus à démentir le texte sacré qu'un archéologue dans deux mille ans ne réussira à prouver que le Louvre a été bâti au siècle de Périclès. Du reste, la géologie ne semble pas encore avoir *définitivement* démontré que le monde soit plus ancien qu'on ne le croit communément; et l'aurait-elle fait, nous n'en serions guère effrayés. Le premier chapitre de la Genèse souffre une interprétation, non pas inventée après coup, mais mise en avant par quelques Pères de l'Église, et qui met les géologues fort au large. Nous avons appris cela au pied d'une docte chaire de Saint-Sulpice, sur des bancs où M. Renan s'est assis quelques années avant nous. S'il ne le sait point, que dire de sa science? et s'il le sait, que penser de sa sincérité?

Jusqu'ici, il ne paraît pas beaucoup que le surnaturel et le miracle soient en contradiction avec les sciences.

M. Renan sera-t-il plus heureux pour l'histoire? « S'il y a une histoire en dehors des lois qui régissent le reste de l'humanité [1], s'il y a une histoire interdite à la critique [2], et mise à part comme divine [3], il n'y a plus de science historique..... Les sciences historiques ne diffèrent en rien par la méthode des sciences physiques [4] et mathématiques; *elles supposent qu'aucun agent surnaturel ne vient troubler la marche de l'humanité; que cette marche est la résultante immédiate de la liberté qui est dans l'homme et de la fatalité qui est dans la nature; qu'il n'y a pas d'être supérieur à l'homme auquel on puisse attribuer une part appréciable dans la conduite morale, non plus que dans la conduite matérielle de l'univers.* »

[1] C'est beaucoup trop vague. Nous ne disons pas tout à fait cela.

[2] Il n'y a pas d'histoire interdite à la critique. On invite au contraire la critique impartiale à l'examiner de bonne foi.

[3] Ce n'est pas la question.

[4] Un petit bachelier pourra dire à M. Renan que la méthode historique diffère beaucoup de celle des sciences physiques et mathématiques.

D'après quelques phrases déjà citées, il était aisé depuis longtemps de soupçonner que M. Renan niait assez clairement le dogme capital de la Providence. Mais ici c'est très-explicite. Aussi le scandale a été grand et l'on sait que des journaux, assurément peu scrupuleux sur l'orthodoxie religieuse, ont cru nécessaire de protester. Ce n'est donc plus contre le surnaturel seulement que s'insurge le professeur du Collége de France; c'est contre les vérités les plus essentielles de la philosophie et du sens commun. Car, comme on l'a fort bien dit, la conception d'un Dieu placé en dehors de la création, indifférent et oisif, est logiquement inférieure à l'athéisme même, et au point de vue pratique, équivalente. Je n'ai pas à réfuter cette doctrine monstrueuse. Mais si l'on bannit la Providence de l'histoire, quelle histoire aurez-vous donc? Un pêle-mêle, un chaos, une énigme, un spectacle sans but, sans enseignement, profondément immoral. Il ne vous reste même plus de lois présidant à la marche des événements : les lois, comme les causes physiques, sont de pures chimères, des abstractions, s'il n'y a pas un souverain législateur qui les met en exécution, qui gouverne et dirige les nations, comme les individus, par *ces liens souples qui les assujettissent sans les asservir* [1].

Encore une fois je laisse cette thèse, quelque belle et décisive qu'elle soit, et je reviens à la question du surnaturel dans l'histoire. M. Renan nous déclare que l'histoire est supprimée si on admet le surnaturel. Et nous, nous disons : Si on rejette le surnaturel, il n'y a plus d'histoire.

En effet, l'histoire tout entière repose sur l'autorité du témoignage et des monuments de toute sorte. Or, les témoignages et les monuments sur lesquels s'appuie le surnaturel sont les plus indubitables qui soient au monde. On ne saurait trop répéter ces mots de Rousseau, qui sont le langage même de la raison : « *Les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont bien moins attestés que ceux de Jésus-Christ.... L'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que*

[1] De Maistre, *Considér. sur la France...*

le héros.» Les miracles de Jésus-Christ sont tellement certains que les philosophes païens n'essayent même pas de les révoquer en doute, et les témoins qui les rapportent sont de ces hommes dont Pascal a dit : «Je crois volontiers des témoins qui se font égorger... »

Si donc on nie les faits de Jésus-Christ, si on réduit tout cela à la légende, je déclare qu'il n'y a plus de certitude historique et que l'histoire est supprimée.

Ce n'est pas tout. Rien n'est plus historiquement certain que l'existence des prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, prophéties antérieures aux événements de plusieurs centaines d'années, prophéties annonçant des choses naturellement invraisemblables et impossibles à prévoir, prophéties pourtant qui se sont accomplies au pied de la lettre. Si vous niez le fait de ces prophéties, vous mentez à l'histoire, et si vous en rejetez le caractère miraculeux vous mentez à l'évidence.

Qu'ai-je besoin de rappeler ces faits qui dominent l'histoire: le christianisme s'établissant dans le monde en dépit de toutes les causes qui, naturellement parlant, devaient l'étouffer dans son berceau, et se conservant à travers les siècles au milieu de tous les éléments de destruction conjurés et acharnés contre lui ; et ce phénomène sans antécédent et sortant si visiblement des proportions humaines : la sainteté! et tant d'autres faits où le surnaturel resplendit avec l'éclat du soleil ?

On n'a pas si vite chassé le surnaturel de l'histoire. Le vieil Ésope, de facétieuse mémoire, était prêt à avaler l'eau de la mer à la condition qu'on en retirât l'eau des fleuves. Et vous, ô critiques, c'est ce problème que vous avez à résoudre. Il faut que vous divisiez en deux parties tout ce grand courant d'événements qui forment le passé ; que vous décomposiez des éléments intimement et indivisiblement mêlés : l'élément surnaturel et l'élément naturel. Il faut que vous sépariez ce que Dieu lui-même a uni, c'est-à-dire que vous fassiez violence aux faits et que vous déchiriez l'histoire tout entière. Et alors vous ferez une histoire mutilée, fausse et toute de fantaisie, une histoire semblable à ces inventions dont parle Bacon, à ces « petits mondes imaginaires et singes du grand, qu'on ap-

pelle systèmes, et qui ne sont que des romans en présence du monde réel. » Et quand vous aurez expliqué tout naturellement, quand vous aurez tout réduit à la mesure de votre esprit, aux proportions de votre cerveau, vous croirez posséder l'histoire ! Oui, à peu près comme un enfant s'imagine tenir et porter l'immensité des cieux, parce qu'il en voit l'image dans un verre d'eau qu'il porte entre ses mains !

Du moins, cette petite histoire fabriquée par vous et d'où le surnaturel aura disparu, sera-t-elle bien facile à comprendre et parfaitement intelligible ? Eh non ! les difficultés, les impossibilités surgiront plus nombreuses qu'auparavant et feront voler en éclats vos mesquines théories. Vous verrez se dresser de toutes parts les problèmes inexpliqués, les événements sans raison d'être, les effets sans cause, des montagnes d'énormités monstrueuses. En dernière analyse, au lieu du simple mystère, vous aurez l'absurde. Croyez-moi, il faut une foi plus robuste pour nier le surnaturel dans l'histoire que pour l'admettre.

Vous nous dites qu'il n'y a pas de *fait constaté scientifiquement qui démontre le miracle dans l'histoire.* — Je le crois bien ! vous commencez par tout rejeter d'avance et de parti pris ! Et votre première règle, votre axiome fondamental, c'est que *tout événement donné pour miraculeux est nécessairement légendaire.* Procédé fort sommaire et plaisante logique !

Raisonnons un peu, si vous le permettez.

Rien au monde ne vous démontre l'impossibilité du miracle. D'ailleurs, vous convenez qu'il *s'agit ici de faits à constater.* Or, en matière de faits, quelle est la première règle de toute critique ? C'est de ne rien rejeter *a priori*, et, par conséquent, de procéder sans préjugés, sans parti pris et de mettre son esprit dans ce parfait équilibre qui lui fera sentir les plus délicates touches de la vérité. C'est, comme vous l'avez dit vous-même, *de se livrer pieds et poings liés aux faits pour que les faits nous traînent où ils veulent* [1].

Votre critique, au contraire, débute par une négation ab-

[1] *Essais...*, p, 155.

solue ! Antérieurement à tout examen, vous excluez ce qu'il faudrait examiner ! et ainsi vous supprimez la question dès le point de départ, et toute l'histoire reposera pour vous sur un *postulatum* énorme ! Est-ce là de l'histoire et de la critique ?

Et ne dites pas, comme atténuation de votre axiome, que la science doit au moins *faire abstraction du surnaturel*. Je distingue. Il y a des sciences neutres, pour ainsi dire, qui peuvent et doivent même en un sens faire abstraction de l'ordre surnaturel ; mais l'histoire, et bien d'autres sciences encore, ne sont pas de ce nombre. Un déiste, un athée même, peuvent enseigner le mieux du monde la géométrie, la chimie, etc. Laplace a décrit dans une théorie admirable les lois de la mécanique céleste, sans avoir nommé une seule fois l'auteur et le conservateur de ces lois. Sans doute, c'est là rabaisser singulièrement la science et en sacrifier la partie la plus belle, la seule même qui soit vraiment digne de l'homme; car quel prix dois-je attacher à ces formules, à ces théories scientifiques, à moins que je n'y voie quelque chose par delà la limite où s'arrêtent les causes naturelles, et où, selon le mot sublime de Newton, *apparait la trace de l'action divine?* Néanmoins, je l'accorde, les résultats de la science demeurent vrais et inattaquables, indépendamment de leur liaison avec les vérités d'un ordre supérieur, et après tout, nous qui croyons à Dieu et au surnaturel, nous pouvons accepter ces résultats tout entiers, en les rattachant à un système plus élevé, en les plaçant dans une harmonie plus vaste, qui forme leur véritable milieu et comme leur atmosphère lumineuse.

Mais en est-il de même de l'histoire, et surtout de la grande histoire philosophique et religieuse? Pour l'historien faire abstraction du surnaturel, c'est le nier, et, par conséquent, c'est fausser l'histoire tout entière, en vicier les éléments essentiels. Il n'y a pas deux manières d'entendre les faits de Jésus-Christ, de saint Paul, de saint Bernard ou de saint François Xavier : Ou ces faits sont surnaturels, et alors vous ne pouvez abstraire de ce qui fait leur essence; ou ils ne le sont pas, et alors, niez tout simplement le surnaturel, mais ne parlez plus d'en faire abstraction. C'est un non-sens. Ne faites

pas cette distinction, qui est ici puérile, entre le savant et le théologien, entre le point de vue de l'un et celui de l'autre ; n'allez pas nous dire que le premier a raison, et que vous n'examinez pas si le second a tort. Qu'est-ce que cela signifie quand il s'agit de deux appréciations contradictoires ? est-ce qu'il y a deux vérités qui se contredisent ?

J'en ai assez dit, ce semble, pour faire justice de ce prétendu antagonisme entre le surnaturel et les sciences, où M. Renan a cru trouver la condamnation définitive du miracle. Concluons donc que M. Renan n'a pas atteint son but, et qu'à la vérité il n'a pu opposer que des sophismes.

V

M. Renan termine ainsi ses *Explications* :

« Vouloir m'arrêter est puéril : je puis dire avec un de nos anciens collègues : Ce que dix d'entre vous ne veulent pas entendre, demain dix mille le liront [1]. Je ne suis pas assez dénué de communications avec le public éclairé pour que ceux qui ont demandé que le silence me fût imposé y gagnent quelque chose. Puissent-ils n'y rien perdre et ne pas regretter un jour d'avoir traité en ennemi un loyal dissident ! Je leur ferai du moins un souhait : c'est qu'ils n'aient jamais que des adversaires comme moi, — des adversaires que les injures et les violences ne convertissent ni n'aigrissent, — des adversaires dont on n'obtienne pas plus facilement un moment de colère qu'un acte de foi, — des adversaires assez froids pour réclamer, en faveur des doctrines mal comprises qu'on leur oppose, l'admiration, la sympathie et par-dessus tout la liberté. »

Voilà, certes un langage fier et qui ressemble fort à la menace. — Écartons tout d'abord l'insinuation à l'adresse de ceux qui auraient demandé que le *silence* fût imposé à M. Renan. C'est une question dont nous devons d'autant plus faire

[1] Pourquoi pas le fameux *million de lecteurs?*

abstraction que nous n'en savons pas le premier mot. Toutefois comme nous avons quelque raison de penser que ces charitables souhaits s'adressent plus ou moins à tous les catholiques, nous tenons à répondre et à dire une dernière fois toute notre pensée sur M. Renan.

Si nous souhaitions d'avoir des adversaires qui, tout en protestant de leur respect pour l'Église catholique, agissent en toute circonstance comme s'ils lui avaient voué une haine mortelle, des adversaires qui sapent par la base tout principe religieux et qui prétendent soutenir la religion, à coup sûr, nous serions satisfaits et M. Renan ne nous laisserait rien à désirer.

Un de ses admirateurs a caractérisé ainsi ses débuts dans la polémique : « Les premiers manifestes de son intelligence exhalaient une vive amertume. Il y avait dans sa pensée et dans son langage une verdeur singulièrement âpre, parfois même des traces de violence [1]. » Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'objet de cette colère, c'était l'Église catholique, avec laquelle il venait de consommer sa rupture. Il écrivait alors dans *la Liberté de penser*.

Depuis cette époque, le ton de M. Renan s'est quelque peu radouci. Il a compris que la violence était au fond une maladresse. Mais le sentiment d'hostilité qui éclatait dans ses premiers écrits s'est-il notablement modifié? Après un examen consciencieux de ses ouvrages, à peu près sans exception, j'affirme qu'il n'en est rien. Je ne puis pénétrer l'intention : c'est le secret de Dieu, et je n'ai pas le droit de juger l'homme autrement que par ses actes publics. Or, presque tous les écrits de M. Renan sont d'une telle nature que, s'il avait juré de faire le plus de mal possible au catholicisme, et de le ruiner dans l'esprit des hommes éclairés, il n'aurait guère pu s'y prendre différemment. Que le calcul existe, je ne puis et ne dois pas même l'insinuer, mais le résultat est tel, et quiconque l'a lu ne me démentira pas. Sauf certains forcenés

[1] M. Saint-René Taillandier. — *Revue des Deux-Mondes*, septembre 1857, p. 241, 242.

avec lesquels des catholiques ne discutent pas, nul homme n'a déployé dans notre siècle plus d'ardeur à réaliser, sans la répéter jamais, la devise d'autrefois : Écrasons l'infâme ! Les autres rationalistes attaquent d'ordinaire le christianisme par le dehors, pour ainsi dire. M. Renan s'attache à ce qu'il y a de plus intime, même à ce qu'une sorte de pudeur ou de bienséance semblait commander de laisser en dehors de toute discussion [1]. On sent à ses coups, non pas la main d'un étranger, mais ce qu'il a nommé lui-même, en parlant de la Mennais, « l'audace d'un familier [2]. » Il semble chercher de préférence dans le christianisme, je ne dis pas les points vulnérables, car il n'y en a pas, mais les côtés susceptibles d'être présentés sous les couleurs les plus odieuses et les plus antipathiques aux passions dominantes de notre temps. Son plan d'études, il nous l'a fait connaître d'avance : après avoir achevé l'histoire des langues sémitiques, — Dieu sait dans quel esprit ! — il doit aborder l'*histoire des religions sémitiques et des origines du christianisme* [3]. On sait ce que sera une telle histoire. Et voilà l'œuvre à laquelle il a voué sa vie !

Qui le croirait ? M. Renan a fait un reproche aux philosophes spiritualistes, c'est de ne pas avoir eu assez d'égards pour la vieille foi catholique. Il a écrit ces paroles : « N'ayant connu le christianisme que tard et à un âge réfléchi, n'ayant pas été bercés de ces belles croyances qui laissent toujours dans l'âme un parfum de poésie et de moralité, ils ont agi avec *notre vieille mère d'une façon sèche et hautaine qui nous blesse.* Ils sont chrétiens par politique ; nous le sommes de sentiment. *Qui de nous est plus près du royaume de Dieu* [4] ? »

Quoi, Monsieur ! et c'est vous qui dites cela ! c'est vous qui vous plaignez qu'on ait insulté votre *vieille mère ?* Et vous, comment donc l'avez-vous traitée, vous dont elle avait peut-être quelque droit d'attendre au moins quelques égards ?

[1] Voir surtout le *Cantique des Cantiques*, et l'article sur *les Historiens critiques de Jésus.* (*Etudes d'hist. relig.*)

[2] *Essais de morale et de crit.*, p. 142.

[3] *Études d'hist. relig.*, p. XXVI.

[4] *Essais*, p. 89.

Vos protestations de respect ne sont rien. Vous nous avez appris mieux que personne *combien il y a d'ironie dans un certain respect*[1] ! C'est un mot très-significatif que vous avez prononcé. Vous vous comparez à d'autres rationalistes, et vous demandez *qui est plus près du royaume de Dieu* ! Que Dieu voie et juge ! mais ce qui peut-être sera leur excuse, vous l'avez dit : plusieurs n'ont connu le christianisme que tardivement. En tout cas, adversaires pour adversaires, notre choix ne serait pas douteux.

Je ne me fais pas illusion sur les dispositions de certains philosophes à l'endroit du christianisme ; cependant leur attitude à son égard n'a jamais eu les mêmes caractères que celle de M. Renan. Il est évident que plusieurs tendent de jour en jour à devenir moins hostiles ; l'ensemble de vérités qu'ils ont conservé est considérable ; c'est là un point de contact entre nous et qui pourrait peut-être un jour servir de base à une discussion loyale. Ce n'est pas peu de chose aujourd'hui que de croire en Dieu et aux grandes vérités morales ! il s'en faut bien que M. Renan en soit là ! L'athéisme pour M. Renan n'est qu'*une erreur de grammaire* [2]. Sa morale se réduit à dire qu'*une belle pensée vaut une belle action* [3]. Alliage monstrueux de positivisme et d'hégélianisme, de matérialisme et de mysticisme, sa doctrine est une négation totale et radicale ; ou du moins, à s'en tenir à ses principes, il n'y a pas de vérité qu'on ne soit en droit de nier. Aussi toute discussion avec lui est frappée d'impuissance, même sur le terrain philosophique. Il faudrait tout reprendre, jusqu'aux vérités premières, jusqu'aux axiomes fondamentaux de la certitude, de la raison et du sens commun.

M. Renan se croit pourtant religieux. « Ceux-là, dit-il, ne le connaissent guère qui pensent qu'il veut diminuer la somme de religion qui reste encore en ce monde. » Il faut vider cette équivoque. Qu'est-ce que la religion ? C'est l'ensemble des

[1] *Essais*, p. 187.

[2] *Ibid.*, p. 66.

[3] Article sur l'*Avenir de la métaphysique*. (*Revue des Deux-Mondes*, janvier, 1860, p. 384.)

devoirs de l'homme à l'égard de Dieu. Or, Dieu supprimé, quels sont les devoirs, les rapports qui peuvent l'avoir pour objet? quelle religion vous reste-t-il? L'idéal, que vous ne définissez jamais; un sentiment vague que vous enveloppez de ténèbres et que vous appelez « une mystérieuse affinité avec l'*abîme*[1], *notre père!!!* » Soyez donc intelligible et dites franchement avec M. Comte et M. Littré que le Dieu que vous adorez, c'est l'humanité, car « l'absolu de la justice et de la raison ne se manifeste que dans l'humanité : envisagé hors de l'humanité, cet absolu n'est qu'une *abstraction... L'infini n'existe que quand il revêt une forme finie. Dieu ne se voit que dans ses incarnations*[2]. »

Voilà le Dieu de M. Renan, le *Dieu vivant*. Vous connaissez sa religion. C'est pourquoi ne soyez plus surpris d'entendre ces paroles : *Je le dis avec confiance : un jour la sympathie des âmes vraiment religieuses sera pour moi...*

Oui, oui, quand la religion sera l'athéisme, le nom de M. Renan pourra bien trouver une petite place au calendrier du culte humanitaire; mais jusque-là qu'il s'attende à être sévèrement apprécié par toutes les âmes qui n'ont pas renié le Dieu véritable et qui prennent quelque souci de l'avenir religieux et moral de notre société. Ces personnes-là croiront sans peine *aux scrupules qui se sont fréquemment élevés* dans son âme; elles comprendront que *la main lui ait tremblé* avant d'affronter une des plus formidables responsabilités qui puissent peser sur une conscience. M. Renan a beau dire *qu'il serait inconsolable de scandaliser* les simples; puisqu'il convient lui-même que certains esprits, *étroits et bornés avec la religion* (tant qu'il voudra) *seraient peut-être méchants sans elle*, et qu'en *cherchant à extirper les croyances que l'on croit superflues, on risque d'atteindre les organes essentiels de la vie religieuse et de la moralité,* nous ne comprenons pas ce qui peut excuser, même à ses propres yeux, le système qu'il a suivi jusqu'ici. Sera-ce cette maxime que *la*

[1] Mot admirable renouvelé des Grecs et des gnostiques, χάος, βυθός, abîme...
[2] *Avenir de la métaph.*, p. 384.

qualité des doctrines importe assez peu ? C'est un axiome qui justifierait des théories encore plus funestes que les siennes... Sera-ce cette autre maxime qui lui est chère : *que la science est inoffensive et sans danger, qu'elle est repoussante et sans séduction, que ses procédés n'ont de prise que sur un petit nombre* [1] ? Je concevrais cette justification pour une impiété qui se confine dans ses recherches solitaires et strictement techniques; mais je ne la comprends guère quand on fait tout juste le contrepied de la science pure, quand on vise à donner un tour séduisant aux doctrines les plus dangereuses, et quand, pour les populariser, on les étale dans une revue, où un journal, devant *les dix mille lecteurs* dont on se fait gloire.

Que M. Renan porte donc tout entière la responsabilité des conséquences, bien aisées à prévoir, de cette publicité manifestement funeste. Pour nous, catholiques, nous nous en alarmons. Nous avons donc le droit et le devoir de combattre énergiquement ses tendances impies et antisociales [2], et quiconque s'intéresse à la conservation des principes les plus sacrés, nous comprendra quand nous disons avec une conviction attristée : Non, nous ne souhaitons pas d'avoir beaucoup d'adversaires comme M. Renan.

Cependant n'exagérons rien. A un autre point de vue très-véritable, il est permis à l'Église catholique de faire des vœux pour qu'elle n'ait jamais que des ennemis semblables. Il est glorieux pour elle qu'on n'oppose à ses doctrines que des sophismes et des erreurs que le bon sens repousse. Il est bon qu'on voie dans quels abîmes on peut tomber quand on s'est une fois éloigné de son sein. Pour des hommes de bonne foi, il y a là un grave et solennel enseignement. Ces aberrations

[1] Tous les mots soulignés dans ce paragraphe sont extraits de deux préfaces de M. Renan. (*Essais de mor. et de crit.* — *Etudes d'hist. relig.*)

[2] M. Renan parle d'*injures* que ses adversaires lui auraient adressées. Ces injures, au moins celles qui sont à notre connaissance, se bornent à quelques vivacités de langage, bien faciles à excuser chez des personnes qui défendent ce qui leur est mille fois plus cher que la vie. Il s'en faut même qu'on ait usé de tous les droits de représailles. D'ailleurs M. Renan n'avait-il pas dit auparavant avec une magnanimité qu'il ne faudrait pas regretter : « La vivacité de ces attaques m'a parfois inspiré de l'estime pour ceux qui en étaient les auteurs. » (*Essais*, p. VIII.

déplorables d'une riche intelligence dévoyée proclament bien haut la nécessité d'une lumière supérieure à la raison, la nécessité d'une révélation qui la protége contre ses propes égarements et, selon le mot d'un rationaliste, lui serve de *garde-fou.*

La nature des erreurs de M. Renan suggère une autre réflexion qui est consolante. Assurément elles ne peuvent manquer de faire des ravages, mais aussi leur excès même en atténuera beaucoup le mauvais effet. Quelles que soient les inclinations du cœur humain, quels que soient les courants d'opinion ou de passions qui entraînent plus que jamais notre siècle vers les abîmes, il reste toujours au fond de la plupart des consciences une voix qui proteste contre le faux, surtout quand il dépasse certaines limites. Grâce à Dieu, le tempérament moral de la France n'en est pas encore au point de supporter de sang-froid la profession de l'athéisme; et si seulement M. Renan formulait ses doctrines avec plus de précision et de franchise, si le grand nombre de ses lecteurs en comprenait mieux le sens et la portée, nous n'hésiterions pas à dire que le danger serait bien près de ne plus exister.

Allons jusqu'au bout de la sincérité.

« Les hommes d'aujourd'hui, disait le vieux Nestor, ne sont plus ce qu'étaient leurs pères! Je ne verrai plus, hélas! des hommes tels que Polyphème, Dryas, Pirithoüs, etc... » En considérant la plus récente génération des adversaires du christianisme, nous pouvons constater aussi, mais sans regret aucun, qu'elle n'est pas tout à fait de la taille des incrédules qui l'ont précédée. Nous ne nions pas le talent de M. Renan : dans un autre article nous avons essayé de l'apprécier avec une consciencieuse impartialité; mais, tout en faisant la part de ses qualités et de ses ressources, nous croyons avoir montré qu'on a quelque droit de sourire quand on le représente comme une puissance formidable. La discussion présente a mieux montré encore ce qu'il y a dans ce foudre de guerre. Objections vulgaires, sophismes pitoyables, suppositions gratuites et parfois ridicules, voilà les plus terribles flèches de son carquois. Quel est l'homme dont le suffrage puisse compter

qui tiendra désormais pour sérieuse une critique prise en flagrant délit de mensonge ou d'ignorance sur des points de fait aussi faciles à vérifier que ceux que nous avons signalés plus haut? Parlons franc : un auteur qui a écrit de telles phrases est et demeure définitivement jugé.

M. Renan se pose, il est vrai, comme le représentant accrédité de la *science*. Nous ne demandons pas mieux que de croire qu'il est digne de parler en son nom ; mais encore faut-il présenter ses lettres de créance. Or, je crains bien que l'*Histoire des langues sémitiques* ne devienne un titre valable que quand l'imagination, l'esprit, le joli style, la hardiesse des hypothèses et (le dirai-je?) la connaissance de l'allemand, suffiront à constituer une haute valeur philologique. Les *Mémoires sur le monothéisme* paraissent enterrés pour toujours comme un paradoxe oublié. Il est fort douteux que certaines thèses récentes sur l'archéologie palestinienne contribuent à raffermir une réputation scientifique déjà ébranlée. Les causes même qui l'avaient le plus servie se tournent contre elle. L'attrait de la nouveauté ne dure guère ; les esprits sérieux comprennent vite qu'une science brillante et facile n'est le plus souvent qu'une science d'*amateur* [1]. L'impertubable assurance d'un dogmatisme colossal, qui affirme tout et ne prouve rien, finit par éveiller les soupçons et les soupçons, une fois nés, ne s'arrêtent plus. Les grands airs, le déploiement de la personnalité, la morgue, l'énorme exagération du *conscia virtus*, cette *intrépidité de bonne opinion*, dont parle Molière : tout cela, à la longue, fatigue, impatiente. Quand un homme appelle ses semblables des *pygmées*, on se demande quelle est l'espèce d'hercules à laquelle il appartient. On retranchera toujours de la taille d'un homme tout ce qu'il prétend y ajouter par la tension de ses muscles. L'histoire ne dit pas que cet empereur romain, qui affectait de marcher la tête haute et de se baisser avec précaution en passant sous les portes, quoiqu'il fût fort petit et chétif, ait tout à fait réussi à éviter le ridicule.

[1] Le mot est de M. Benloew.

Le temps n'est peut-être pas loin où M. Renan expiera sa vogue momentanée par l'indifférence et l'oubli de ses premiers admirateurs eux-mêmes. Le cercle se rétrécit tous les jours et le vide commence à se faire.

Au reste, quoi qu'il arrive, nous sommes parfaitement rassurés sur les résultats de ses campagnes futures. Tout porte à croire qu'il va diriger plus directement sa critique contre la personne adorable du Sauveur des hommes. Nous déplorons d'avance le scandale de ces blasphèmes; mais l'entreprise est un peu au-dessus de ses forces. D'autres l'ont essayée avec plus de puissance : il est écrit que tous ceux qui viendront se heurter contre cette pierre s'y briseront. Depuis dix-huit siècles les portes de l'enfer se ruent contre le roc immobile du christianisme : sera-ce pour elles un grand renfort que l'appoint de quelques coups de griffe de plus ?

Il nous reste un mot à dire. M. Renan se déclare confirmé en incrédulité; il a « vu la mort de très-près, » et il a « rapporté du seuil de l'infini des croyances fortifiées. » Rien donc ne réussira à le « convertir. »

Personne, assurément, ne songe à forcer sa conviction. Mais qu'il nous soit permis à notre tour de lui faire un souhait : c'est qu'il n'ait jamais lieu de regretter de s'être engagé dans cette voie. *Faisons tant que nous voudrons les braves !* on n'anéantit pas pour cela ce qui reste pour l'incrédulité au moins à l'état de problème redoutable, et ce qui, pour l'humanité chrétienne, demeure comme une suprême et immuable certitude !

Je ne sais si je me trompe, mais le ton d'assurance de M. Renan ne serait-il pas un indice ? l'impiété la plus sûre d'elle-même est-ce celle qui se vante de l'être ? l'affectation même de la sécurité ne trahit-elle pas parfois une inquiétude plus profonde ? et certains blasphèmes ne seraient-ils pas des efforts désespérés pour étourdir une conscience qui n'a pas encore achevé de se pacifier ? Qui sait si « un de ces rayons de grâce [1] » qui transforment les cœurs ne viendra

[1] M. Renan s'exprime ainsi en parlant de la mort de la Mennais : « *Oh! pour-*

pas un jour toucher cette âme? Pour nous, qui considérons toujours l'espérance comme un devoir, nous dirons volontiers, avec le pieux et savant Père de Valroger, que les sarcasmes de M. Renan contre le miracle ne nous empêcheront pas de demander celui-là [1].

P. Toulemont.

quoi un de ces rayons de grâce qui si souvent l'avaient touché, ne vint-il pas à sa dernière heure, je ne dis pas le fléchir, mais le rendre sur quelque point légèrement inconséquent! » (*Essais de mor. et de crit.*, p. 201.) — Il y a là le germe d'une bonne pensée.

[1] *Correspondant*, février 1856, p. 742.

LEXICOLOGIE LATINE

TOTIUS LATINITATIS LEXICUM, par Forcellini, nouvelle édition par M. l'abbé Vincent de Vit. Prado, Alberghetti.

Dans les temps de révolution, la brochure politique est tellement à l'ordre du jour, qu'il ne semble pas qu'il puisse y avoir encore place pour d'autres écrits. Ainsi durant la grande révolution, la France fut inondée de publications de ce genre, tandis que les ouvrages sérieux restèrent interrompus ; plusieurs même, quoique déjà fort avancés et tout prêts pour l'impression, ne furent jamais achevés. La révolution brabançonne n'égala point la révolution française. Néanmoins, pendant le peu de temps qu'elle dura, on imprima presque autant de brochures politiques qu'en avaient produit les quatre-vingts ans qui la précèdèrent. C'est qu'alors tout le monde en France et en Belgique prenait la part la plus vive, dans un sens ou dans un autre, aux événements qui se succédaient avec une effroyable rapidité.

L'Italie nous présente aujourd'hui un tout autre phénomène. Sans doute les brochures politiques y pleuvent, les histoires partielles ou générales de l'Italie se succèdent les unes aux autres sans discontinuer ; mais qu'on ouvre, par exemple, le bulletin bibliographique trimestriel de la *Civiltà cattolica*, on y verra un nombre d'opuscules de piété et de livres sur les antiquités, l'histoire ecclésiastique ou locale, la philosophie, la théologie, les sciences naturelles, etc., presque aussi considérable qu'à aucune autre époque. Le croirait-on ?

lorsque tout est bouleversé et que chacun redoute et prévoit des catastrophes plus grandes encore, un prêtre du Milanais, M. l'abbé Vincent de Vit, fait imprimer à Prado, en Toscane, une nouvelle édition considérablement augmentée du Dictionnaire latin de Forcellini, ouvrage immense, comprenant dans les éditions précédentes quatre grands volumes in-folio, en petit caractère, et qui, dans la nouvelle édition, ne remplira pas moins de six volumes de huit cents pages chacun.

Nous ne nous rappelons pas qu'aucune revue ait consacré un article à cette œuvre qui mérite bien le nom de gigantesque dans les conjonctures présentes. C'est une raison de plus pour nous d'en dire ici quelques mots.

Les dictionnaires remontent à une assez haute antiquité, tant chez les Grecs que chez les Latins; mais on peut dire que les premiers dictionnaires, vraiment dignes de ce nom, sont les Lexiques grec et latin de Robert et de Henri Étienne. Il y a peu d'années, le Dictionnaire grec de Henri a été refondu et réimprimé par Didot à Paris. Le Dictionnaire latin attribué à Robert seul, quoique bon nombre de latinistes l'eussent aidé dans ce travail, a été refait plusieurs fois durant la vie de l'auteur et encore plus souvent après sa mort. L'édition de Londres, 1735, était déjà très-remarquable; elle fut encore améliorée par Birrius, qui en donna une nouvelle en 1740. Neuf ans plus tard, Gesner parvint à y ajouter de nouveaux perfectionnements.

Après ces trois dernières éditions, il semblait difficile de faire sur la langue latine un travail plus complet et plus achevé. Mais pendant qu'on les élaborait avec tant de soin, deux hommes vivant dans une retraite studieuse mettaient en commun l'un ses conseils, l'autre ses labeurs pour produire une œuvre toute nouvelle.

Facciolato était professeur de rhétorique au séminaire de Padoue. Parmi ses élèves, il remarqua Gilles Forcellini, pauvre paysan qui avait commencé ses études latines dans un âge relativement avancé. Projetant alors une nouvelle édition corrigée du Dictionnaire de Calepin, le maître crut voir dans son disciple toutes les qualités nécessaires pour l'aider dans ce

travail; il remarquait en lui un esprit studieux, de l'exactitude, de la finesse, de la subtilité, et par-dessus tout, beaucoup de bon sens. Cette première entreprise terminée, en 1718, le professeur et le disciple conçurent le dessein d'un second travail beaucoup plus vaste, celui d'un grand vocabulaire complet de la langue latine, plus riche encore par le nombre des constructions qu'elle admet que par la multitude des mots qu'on trouve dans les auteurs.

La direction du séminaire de Cesena et l'enseignement de la rhétorique dans cette maison empêchèrent pendant quelque temps Forcellini de donner suite à ce projet; ce ne fut qu'en 1731 que, rappelé au séminaire de Padoue par l'évêque avec des appointements convenables et la libre disposition de son temps, il put enfin se mettre à l'œuvre. Ce n'était ni un Calepin augmenté, ni un Étienne corrigé qu'il voulait faire, c'était un ouvrage tout nouveau, puisé aux sources mêmes. Ainsi il consacra quarante années à lire les auteurs latins, à extraire de leurs écrits des passages servant à déterminer le sens, les formes, la construction des mots, et à mettre en ordre ces immenses matériaux. Il ne ralentit un peu son travail que pendant onze ans qu'il dut remonter dans la chaire de rhétorique, pour épargner au séminaire les frais de traitement d'un professeur suppléant. Enfin, l'ouvrage parut en quatre volumes in-folio en 1771. Il fut reçu avec une singulière satisfaction par tous les hommes équitables, sans pouvoir cependant échapper aux critiques de l'envie; et encore à présent on trouve en Italie des savants qui vous diront avec une flegme imperturbable, mais en même temps avec une jalousie évidente contre le grand latiniste qui les offusque : « Gesner vaut mieux que Forcellini. » Mais il convient de leur pardonner ce travers.

Ce jugement injuste de quelques compatriotes de Forcellini, est du reste bien compensé par les hommages des étrangers. James Bailley, membre de l'Académie littéraire de Londres, crut rendre un service signalé aux latinistes en faisant imprimer en 1826 à Londres une nouvelle édition de Forcellini. Le changement le plus remarquable qu'il y introduisit fut de

substituer l'anglais à l'italien ou vénitien dans la traduction des mots latins. Longtemps auparavant, l'allemand Scheller n'avait pas moins témoigné l'estime qu'il faisait du travail de Forcellini. Mais il eût pu mettre un peu plus de délicatesse dans ses procédés. Son grand Dictionnaire latin, édité plusieurs fois à Leipsick, est copié presque tout entier sur Forcellini, sans que le nom de celui-ci soit mentionné une seule fois dans ces quatre gros volumes.

Lorsque la première édition de Forcellini parut en 1771, Cajetan Cognolato, préfet des études au séminaire de Padoue, la fit précéder d'une excellente préface indiquant les sources auxquelles doit puiser le lexicographe latin. Cognolato resta toute sa vie le défenseur de l'œuvre de son confrère. Dans sa préface, il avait promis de continuer à s'occuper du lexique; il tint parole : il recueillit des mots qui avaient échappé à Forcellini, des remarques critiques et des corrections à faire, qu'il consigna avant sa mort entre les mains de Mgr de Doudis, évêque de Padoue. Celui-ci se fit un devoir de les remettre à l'imprimeur qui entreprit en 1805 une nouvelle édition du Lexique. Mais cet éditeur, plus marchand que philologue, trouva bon d'en faire usage le moins possible. Il en prit assez pour en imposer à ses souscripteurs, et l'édition de Cognolato jouit encore d'une singulière estime en Italie. Toutefois le travail de l'ancien préfet de Padoue ne fut pas perdu. Il fut même considérablement augmenté par Furnaletto, qui le publia en 1816 sous le titre d'*Appendix ad totius latinitatis lexicon Aegidii Forcellini*.

Furnaletto, une fois entré dans la carrière, ne s'arrêta pas; il fit de nouvelles recherches, et donna en 1831, une nouvelle édition du Lexique, dans laquelle il fit entrer plus de cinq mille mots nouveaux, et corrigea plus de dix mille inexactitudes.

Pendant qu'il consacrait tous ses soins à cette troisième édition italienne du Lexique, un éditeur de Leipsick voulut en entreprendre une à son tour. L'histoire de cette édition donne une idée peu avantageuse de l'honnêteté littéraire des latinistes allemands à cette époque. Ceux qui se chargèrent

de cette édition publièrent un prospectus aussi injuste que méchant contre le travail de Furnaletto, dont les premières livraisons avaient paru, et firent au public les plus magnifiques promesses. Mais quand il s'agit de livrer à l'imprimeur leur propre travail, ils reculèrent. L'éditeur, qui avait des engagements avec ses souscripteurs, se trouva dans le plus grand embarras. Son honneur de commerçant était compromis. Il ne trouva d'autre moyen de sortir de ces difficultés que de réimprimer l'édition de Furnaletto avec quelques additions et quelques légers changements, introduits à la hâte par Charles Lehmann. L'éditeur alla jusqu'à reproduire la nouvelle préface de Furnaletto, qui contient les plaintes les plus légitimes contre l'indélicatesse dont il était victime. Telle est en peu de mots l'histoire de l'édition de Leipsick portant la date de 1835. L'éditeur lui-même raconte cette histoire dans sa préface, qu'il fait suivre de pièces tristement accusatrices. C'était, du reste, le meilleur moyen de mettre à couvert son honneur personnel, et de laisser toute la honte de cette affaire à ceux qui, en justice, doivent en porter le poids. L'édition de Leipsick est inférieure à celle de Furnaletto sous un double rapport; d'abord ce qui vient de Cognolato et de Furnaletto est rarement distingué du texte primitif de Forcellini ; ensuite on a supprimé dans cette édition la traduction italienne des mots, et l'on n'y a pas même toujours substitué une traduction allemande, lorsque l'explication latine du sens des mots était visiblement insuffisante. Mais, d'autre part, elle l'emporte sur la troisième édition italienne par un grand nombre d'indications critiques sur des mots difficiles, puisées dans les écrits des meilleurs philologues allemands et hollandais. A tout prendre, nous la considérons comme l'édition la plus utile de toutes celles qui existaient jusqu'ici, quoique en librairie elle ne jouisse que de peu d'estime et de réputation.

Depuis cette époque a paru le grand Dictionnaire latin de Freund, abrégé à Paris par Theil. L'ouvrage de Freund a été beaucoup loué, surtout à cause de l'excellente méthode qui a présidé à sa confection ; mais il ne dispense pas ceux qui veulent faire

une étude approfondie de la langue latine d'avoir à leur usage le Dictionnaire de Forcellini, ne serait-ce que parce que celui-ci fournit beaucoup plus d'exemples. Nous le savons, tout le monde n'aime pas cette abondance d'exemples ; on dit qu'on perd son temps à les lire. L'objection serait en partie fondée si les lexiques ne devaient servir qu'à expliquer les auteurs ; mais elle est nulle aux yeux de tous ceux qui veulent écrire dans une langue morte. Cette multitude d'exemples, si elle n'apprend pas de nouveaux sens, apprend souvent de nouvelles manières de construire sa phrase et de rendre sa pensée ; rien n'est plus précieux pour mettre quelque variété dans son langage, et le faire sortir d'un nombre restreint de formules auxquelles on s'habitue souvent sans s'en apercevoir. Ajoutons que les mots abstraits, et même tous ceux qui signifient des qualités et des opérations de l'âme, ont en latin un sens infiniment moins déterminé que dans les langues vivantes ; il en est de même d'une foule de verbes.

On se demande souvent pourquoi il est si difficile de bien traduire le latin, surtout si on veut reproduire la force, la délicatesse et les nuances du texte. Ce n'est pas tout de comprendre les mots et de connaître leurs équivalents dans les langues vivantes ; car souvent la pensée de l'auteur dépend moins des mots que du tour particulier de la phrase ; de sorte que le sens des mots est modifié par la place qu'ils occupent, par le tour donné à l'expression, par mille petits riens enfin, qui échappent à l'analyse. De là vient que souvent il est inexact de dire que tel mot latin a tel sens, tandis qu'il ne l'a que grâce aux modifications qu'il subit dans certaines phrases déterminées.

Le *Lexicum universæ latinitatis* de Forcellini conserve donc toute son utilité ; mais, hâtons-nous de le dire, le progrès sensible que plusieurs sciences ont fait dans ce siècle exige, non-seulement qu'on fasse disparaître les endroits faibles qui, dès le commencement du Lexique, l'ont déparé, mais encore qu'on profite largement des nouvelles connaissances acquises. Expliquons-nous plus clairement.

D'abord, ce Dictionnaire a jusqu'ici toujours laissé à désirer

quant aux particules, dont l'importance est aussi grande dans le discours latin que celle des ancres, des clous et des chevilles dans un navire : nous ne trouvons pas de comparaison plus exacte pour rendre notre pensée. Lorsque Forcellini a publié son Lexique, ces parties du discours avaient été depuis longtemps très-bien étudiées, et il est vraiment étonnant qu'un lexicographe si savant ne soit pas plus complet sous ce rapport. Qu'un philologue qui s'occupe des langues modernes n'attache pas une bien grande importance aux particules, cela se comprend. Mais le lexicographe ne saurait en agir de même à leur égard, quoique leur règne, maintenant restreint, se restreigne tous les jours davantage; car, dans le latin de la fin de la république et du temps d'Auguste, les particules, surtout les conjonctions, jouent un rôle immense. C'est, avant tout, dans leur emploi réel et multiplié, que Cicéron a trouvé le grand art de varier à l'infini non-seulement ses phrases, mais encore la manière de décrire, de raconter, de raisonner. Il l'avait appris de Xénophon, qu'il s'était exercé à traduire dans sa jeunesse. Chose remarquable : la chute de l'élégance littéraire, tant chez les Grecs que chez les Latins, est contemporaine de l'emploi plus rare des conjonctions.

Forcellini, et ceux qui ont augmenté et corrigé son Dictionnaire, ont fait grand usage des inscriptions anciennes, des médailles, etc. Il ne pouvait en être autrement. Ces monuments servent merveilleusement à faire connaître une foule de nouveaux termes et la vraie orthographe de beaucoup de mots.

Malheureusement il y a dans leur nombre beaucoup de pièces fausses, fabriquées à plaisir ou mal copiées. Nulle part donc la critique n'est plus nécessaire ; nulle part il ne faut être plus sur ses gardes. Un grand travail attendait donc ici le nouvel éditeur; car il est incontestable que, depuis un demi-siècle, des progrès immenses ont été faits, tant dans l'épigraphie que dans la numismatique. Le champ de l'archéologie romaine a été surtout exploré ; de sorte que bien des mots techniques peu connus du temps de Forcellini ne gardent pas plus de secret pour nous maintenant qu'ils n'en avaient pour les Latins, il y a dix-huit siècles.

Cependant aucune science n'a plus prospéré que la linguistique générale. Les Latins n'ont presque rien connu des origines de leur langue; aussi rien n'est plus curieux à lire sur ce sujet que les explications de Varron, de Cicéron, d'Aulu-Gelle, de Festus, de Macrobe, etc. Forcellini, tout en reproduisant d'ordinaire ces vieilles étymologies, est néanmoins bien au-dessus des anciens philologues latins. Mais encore que savait-on de la filiation des langues au siècle dernier, où l'on allait chercher presque toutes les origines dans le grec ou l'hébreu? Nous n'en sommes plus là, grâce à Dieu, et il serait fort à souhaiter qu'on enlevât des mains des jeunes humanistes ces dictionnaires de Noël et autres, où tant de vieilleries étymologiques sont encore répétées.

Nous pourrions indiquer encore bon nombre d'améliorations dont le Lexique de Forcellini était susceptible; mais ce que nous venons de dire suffit bien pour faire comprendre les travaux que devait s'imposer, les difficultés qu'avait à surmonter le nouvel éditeur de Prado.

M. de Vit s'est imposé ces travaux; il a surmonté ces difficultés. D'abord élève, puis professeur pendant un grand nombre d'années au séminaire de Padoue, il a été initié dès sa jeunesse aux traditions de Forcellini, de Cognolato, de Furnaletto, et en particulier à leur méthode de dépouiller et d'éplucher les auteurs. Lié d'amitié avec Furnaletto, il avait été choisi par ce grand latiniste pour être son principal collaborateur dans la nouvelle édition du lexique que devaient publier les presses de Didot à Paris, mais à laquelle sa mort ne permit pas de donner suite. Malgré ce contre-temps, M. de Vit n'abandonna pas la carrière qui s'était ouverte devant lui. Jamais il ne cessa de consacrer ses peines à préparer les matériaux d'une édition nouvelle, et voilà trente ans qu'il poursuit ce rude labeur.

Sachant par expérience combien souvent les mots sont massacrés par l'ignorance des copistes, et convaincu qu'il fallait autant que possible s'appuyer sur les bonnes inscriptions, il en recueillit plus de *vingt mille*, chiffre énorme, puisque les quatre volumes in-folio de Muratori n'en ren-

ferment pas plus de douze mille, et encore sont-elles entassées sans ordre et sans choix.

Cette collection de vingt mille inscriptions, recueillies par un seul homme a fait même du bruit parmi les membres de l'Académie de Berlin, chargés de publier le *Corpus inscriptionum*, et Henzen vint l'examiner en 1855. A cette époque, le collecteur n'avait donné qu'un échantillon de ses richesses en publiant en 1853 à Venise : *Le antiche lapidi Romane della provincia del Polesine illustrate.*

Les notes dont il accompagna ces inscriptions furent une preuve pour tout le monde que sigles, mots extraordinaires, emplois, coutumes, allusions aux choses contemporaines, tout ce qu'il y a de plus difficile et de plus impénétrable dans l'archéologie, était un jeu pour l'abbé de Vit : c'était le fruit de ses études lexicographiques, c'était en même temps un gage de ce que serait son nouveau Forcellini.

On peut en dire autant de son édition des *Sententiæ M. Terentii Varronis majori ex parte ineditæ ex cod. M. S. bibliothecæ seminarii Patavini editæ, et commentario illustratæ. Patavii, typis seminarii,* 1843; et encore plus de son édition de la *Moralis philosophia de honesto et utili, ven. Hildeberti Cenomanensis episcopi, multo quam antea auctior atque emendatior, ex bibliothecæ seminarii Patavini manuscripto codice edita ac notis illustrata*, ouvrage inséré par M. l'abbé Migne dans le tome CLXXI^e de sa *Patrologie* latine, parmi les œuvres du savant évêque du Mans. M. de Vit a eu à vaincre une difficulté particulière dans cette édition : le vénérable Hildebert tantôt cite, tantôt fait allusion à presque tous les classiques latins, de telle sorte que Térence, Virgile, Horace, Lucain, Cicéron, Senèque, Salluste, etc., sont comme autant de sources qui viennent mêler leurs eaux dans la Philosophie morale d'Hildebert. Ce n'était rien de retrouver les endroits que l'auteur avait eus en vue, lorsqu'il donne le nom de l'écrivain à qui il fait ses emprunts : les tables des bonnes éditions mettent facilement sur la voie ; mais à tout moment le moraliste du Mans passe les noms sous silence, parfois même il change les phrases des anciens pour les adapter

davantage à la latinité du XIIe siècle. Pour parvenir donc à assigner à chaque écrivain ce qui lui revient dans l'ouvrage d'Hildebert, il fallait savoir les classiques presque par cœur; aussi, ne craignons-nous pas de le dire, rien ne fait mieux comprendre combien M. de Vit est versé dans l'ancienne littérature romaine que son édition de la Philosophie morale d'Hildebert [1].

Dire après cela que le Lexique de Forcellini ne peut sortir des mains de M. de Vit que considérablement amélioré serait chose tout à fait oiseuse; disons plutôt que les améliorations sont considérables.

L'éditeur a compulsé de nouveau tous les auteurs qui ont écrit en latin jusqu'à l'abolition du sénat romain en 568; les grammairiens qui sont venus après n'ont eu le même honneur que parce qu'ils ont travaillé sur les classiques. M. de Vit a tenu fermement à ce plan. Conformément à ce principe, toute la Vulgate, qui a fondé pour ainsi dire la nouvelle langue ecclésiastique, comme la traduction de la Bible par Luther a

[1] Voici quelques autres opuscules que nous connaissons de M. de Vit, et qui, quoique se rapportant à l'histoire du Milanais, sont tous omis, sauf un seul, dans la *Bibliografia enciclopedica Milanese*, de François Predari, ouvrage publié en 1857 :

1° *Notizie storiche di Stresa colla vita dei Santi e Beati principali del Lago Maggiore*. Casale, 1854. Notices historiques sur Stresa avec la Vie des principaux Saints et Bienheureux du Lac-Majeur. Casal, 1854;

2° *Il mese e le Feste di Maria, coll' aggiunte dell' esercizio del Cristiano*. Casale, 1855; Lucca, 1858. Mois et Fête de Marie, avec l'exercice du Chrétien. Casal, 1855; Lucques, 1858;

3° *Vita del B. Alberto Besozzi e storia del santuario di S. Caterina del Sasso, sul Lago Maggiore*. Milano, 1856. Vie du B. Albert Besozzi, et Histoire du sanctuaire de sainte Catherine del Sasso, près du Lac-Majeur. Milan, 1856;

4° *Vita della B. Caterina da Pallanza e della B. Giuliana, sua prima compagna*. Varese, 1857. Vie de la B. Catherine de Pallanza et de la B. Julienne, sa première compagne. Varese, 1857;

5° *Novena in onore di S. Giuseppe, sposo di Maria Vergine*. Lucca, 1858. Neuvaine en l'honneur de saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie. Lucques, 1858;

6° *Vita di S. Carlo Borromeo*. Milano, 1858. Vie de saint Charles Borromée. Milan, 1858.

Tous les ouvrages historiques que nous avons lus se distinguent par de bonnes recherches et l'exactitude que l'auteur a tâché de leur imprimer partout.

fixé la langue allemande, a été épluchée. Les saints Pères ont payé leur tribut à leur tour, de sorte que le nouveau Forcellini remplit, pour le latin, le double rôle des Lexiques grecs de Henri Étienne et de Suicer.

M. de Vit a divisé son Lexique en deux parties : la première contient par ordre strictement alphabétique tous les mots qui se rencontrent dans les auteurs latins, les noms propres exceptés. C'est le *Lexicon* proprement dit. La deuxième contient tous les noms d'hommes, de peuples, de pays, de villes, en un mot tous les noms propres. C'est l'*Onomasticon*, véritable répertoire d'histoire et de géographie, surpassant de beaucoup tout ce qui existe en ce genre.

L'éditeur a élagué du Lexique tous les mots qui y avaient été introduits sans garants, tous ceux que la critique a rejetés comme de fausses leçons, toutes les répétitions ou explications inutiles ; il a abrégé en même temps les citations trop longues ou insignifiantes.

D'autre part, il a corrigé les inexactitudes dans les citations des auteurs, dans les passages rapportés, dans les explications données et dans les étymologies. Ces corrections, quelque considérables qu'elles soient, ne sont encore que la moindre partie du travail du nouvel éditeur. Une infinité de mots nouveaux ont été introduits, presque tous les articles anciens ont été augmentés ; plusieurs sont trois fois plus longs que ceux de Forcellini.

Déjà Furnaletto avait recherché avec soin les moyens de mettre plus d'ordre dans le Lexique. M. de Vit en a trouvé d'excellents. Les mots ont d'ordinaire une signification principale et plusieurs significations accessoires dérivées souvent d'autres significations ; de sorte que les divers sens d'un mot, pour peu qu'on les étudie de près, présentent à l'esprit une sorte d'arbre généalogique. Cette vérité si simple, mais qui a été si peu mise à profit jusque dans ces derniers temps, a sans cesse servi de guide à M. l'abbé de Vit. Sous ce rapport, bien difficilement fera-t-on jamais mieux que le nouvel éditeur. Dès les origines de la typographie, on a senti le parti que l'on pouvait tirer, pour aider le lecteur, de l'emploi des caractères différents

et de certains signes de convention. Mais il n'y a qu'une vingtaine d'années que ce moyen si simple a été utilisé d'une manière convenable. Ses avantages ne se font nulle part mieux apprécier que dans un dictionnaire. M. de Vit ne l'a pas négligé, et son Lexique est même une preuve que l'imprimerie est passablement avancée en Italie.

Nous savons assez combien en général les comptes rendus de nouveaux livres sont suspects, et rien ne nous surprendrait moins que d'entendre taxer d'exagération les éloges que nous donnons à l'œuvre de M. l'abbé de Vit. Cependant, tout ce que nous avons dit n'est que l'expression affaiblie de notre conviction, libre de toute influence étrangère. Nous ne connaissons M. de Vit que par ses ouvrages.

Cependant notre intention n'est pas de dire que tout est parfait dans le nouveau Forcellini, qu'il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher, rien à corriger. S'il en était ainsi, ce ne serait pas une œuvre humaine. Veut-on que nous relevions quelques points? Nous nous arrêterons au premier mot, à la préposition *A*, *ab*.

L'article de M. de Vit occupe près de six colonnes, et est trois fois plus long que celui de Forcellini. Il renferme d'abord une douzaine de remarques de grammaire proprement dite, et quelques autres de prosodie ; ensuite la signification fondamentale du mot, puis vingt significations secondaires, divisées en deux groupes, et enfin quatorze notes sur l'emploi de cette particule, tant en composition avec d'autres mots que hors de composition. Dans un article si complet, si bien étudié, que peut-il y avoir à redire? D'abord nous aimerions mieux que l'auteur, au lieu de renvoyer le lecteur à ce que dit Gésénius sur les particules hébraïques correspondantes, eût indiqué en peu de mots l'origine sanscrite du mot ; et le regret que nous exprimons ici ne s'arrête malheureusement pas au premier mot du nouveau Lexique.

Ensuite il y a huit adjectifs, signifiant *abondance* ou *disette*, qui, outre le génitif et l'ablatif, gouvernent encore l'ablatif avec *a* ou *ab;* ce sont *copiosus*, *immunis*, *inops*, *liber*, *nudus*, *sterilis*, *vacuus*, *viduus*, et peut-être d'autres encore. Je sais bien qu'on

peut expliquer ces ablatifs avec *a* ou *ab* par la *causa propter quam*, qui est la troisième signification de la particule *a* ou *ab* dans le Lexique de M. de Vit ; mais cette explication, quoique admissible à la rigueur, n'est-elle pas un peu forcée ?

Sous cette rubrique de *causa propter quam*, M. de Vit donne plusieurs exemples, fort bien choisis, où l'action est exprimée par un verbe. Mais il n'en donne qu'un seul dans lequel il entre un adjectif (liv. III, 61) : *Feroces ab re bene gesta*. Cette signification de *a*, *ab*, est un idiotisme assez caractérisque, ce semble, pour que l'auteur eût pu être à cet égard moins sobre d'exemples ? Cicéron aurait fourni facilement plusieurs phrases ; ainsi, Brut., 16 : *Ab omni laude felicior;* Rosc., 30 : *Ab innocentia clementissimus;* Div., 12, 15 : *Ab equitatu firmus*. Je ne sais où m'adresser pour ces autres expressions de Cicéron : Div., 10, 8. *Ab omni re sumus paratiores;* Att., 8, 14 : *Tempus mutum a literis*. Est-ce la *causa propter quam* ou l'abondance ou la disette qui doivent expliquer ici l'emploi de la particule *a*, *ab ?*

Faut-il faire encore une critique ? les Étienne ont dépouillé avec un grand soin les comiques, Plaute et surtout Térence, et les auteurs de dictionnaires de classe hollandais et allemands ont surtout puisé dans le *Thesaurus* des savants imprimeurs parisiens. De là vient que les dictionnaires de classe des pays du nord fourmillent d'expressions de Plaute et de Térence. Forcellini n'a pas négligé ces deux poëtes ; ce serait une injustice de le dire ; mais, vu l'étonnante variété d'expressions que l'on trouve chez eux, et les tours de phrase piquants, hardis, qui distingueront toujours le langage d'un peuple vif, spirituel et sensé, n'aurait-on pas pu désirer qu'il leur eût emprunté un plus grand nombre d'exemples ? Or, cette lacune, si on peut lui donner ce nom, n'a pas été entièrement comblée par le nouvel éditeur. Il est vrai que dans le *Thesaurus* des Étienne, qui dans les éditions posthumes est presque aussi volumineux que celui de Forcellini, presque tous les autres auteurs, sauf Cicéron et Virgile, n'ont pas été consultés suffisamment, et qu'il faut bien savoir se borner

dans un pareil travail; aussi n'attachons-nous qu'une médiocre importance à la remarque que nous venons de faire.

Quoi qu'il en soit, le service que rend M. de Vit à la république des lettres est inappréciable. Dieu veuille lui donner la santé, les forces, le temps nécessaires pour mener à bonne fin son œuvre colossale! La moitié du premier volume de l'*Onomasticon* est imprimée. Le Lexique est plus avancé encore : le premier volume est terminé et le second est imprimé à moitié.

V. de Buck.

LA

MORT DE L'AMIRAL PROTET

LETTRE DU R. P. RAVARY[1],

Missionnaire de la Compagnie de Jésus en Chine, à un père de la même Compagnie.

Chang-Haï, le 2 juin 1862.

Mon Révérend père,

Je vous écris aujourd'hui pour vous communiquer une bien triste nouvelle. L'amiral Protet n'est plus! il est tombé au champ d'honneur, victime de son dévoûment à la cause sacrée de l'humanité et de la religion! Sa mort est pour la ville de Chang-Haï une perte immense. Européens et Chinois, nous pleurons tous un protecteur également habile, ferme et intrépide. C'est grâce à lui qu'on avait pris résolûment l'offensive contre les rebelles enhardis par leurs succès récents et par la dévastation facile des pays voisins. Il avait déjà repoussé loin de Chang-Haï ces bandes de brigands; la ville est aujourd'hui plus menacée que jamais. Voici les principales circonstances de ce douloureux événement. Elles sont de nature à intéresser tous ceux qui, comme les missionnaires de Chine, s'estiment heureux de payer un légitime tribut de reconnaissance et de regret à la mémoire de notre brave amiral.

Depuis la fin d'avril, les forces alliées comptaient autant de

[1] On a intercalé dans cette lettre quelques détails tirés de lettres d'autres missionnaires.

victoires que d'attaques contre les rebelles. La supériorité de leur courage et de leurs armes donnait lieu d'espérer l'exécution prompte et complète du plan de campagne tracé par l'amiral Protet. De trente à quarante mille taïpings avaient été chassés d'une dizaine de camps qu'ils avaient fortifiés à l'ouest et au nord de Chang-Haï. On leur avait ensuite enlevé les places de Kiadine et de Tsin-Pou. Il n'avait fallu, pour dégager le pays sur la rive gauche du Wam-Pou, que quelques coups de canon et un peu de cet entrain si naturel à nos troupes. Déjà des milliers de fugitifs, retirés depuis plusieurs semaines dans le port et dans la ville de Chang-Haï, regagnaient leurs demeures en bénissant leurs libérateurs.

Pour assurer la position, il fallait encore délivrer la rive droite du Wam-Pou. Les alliés s'y transportèrent au milieu du mois de mai. Ils se proposaient d'abord de chasser les rebelles d'une petite ville appelée Nè-Kio. Nè-Kio est situé à six lieues au sud de Chang-Haï, dans un pays où nous avions naguère nos chrétientés les plus riches et les plus florissantes, hélas! aujourd'hui presque entièrement détruites par le pillage, les massacres et la captivité!

Le 17 mai, vers cinq heures du soir, l'armée expéditionnaire arrivait devant Nè-Kio. Les taïpings avaient fait de la ville un camp retranché. Au nombre de sept à huit mille, ils étaient décidés à défendre une position si importante, qui leur livrait tout le pays compris entre la mer et le Wam-Pou. Ils se tenaient derrière leurs fortifications, gardant le silence et ne se montrant pas aux yeux des assaillants. C'était une ruse de guerre tout à fait inusitée parmi eux; mais des généraux expérimentés ne pouvaient s'y méprendre. Comme la place était d'un abord difficile, on fit jouer le canon pendant quelques instants. A six heures, les boulets avaient détruit les travaux avancés, deblayé le terrain et pratiqué une large brèche au rempart d'enceinte. On donne alors le signal de l'assaut, et les colonnes s'élancent. Les rebelles, jusque-là invisibles, paraissent tout à coup et font une décharge générale de toutes leurs armes. Le feu parti des murailles est si terrible qu'une petite co-

lonne anglaise est forcée de rebrousser chemin. Mais les Français ont déjà traversé les fossés, ils grimpent aux murailles. Deux jeunes gens de la milice de Zi-Ka-Wei, arrivés en haut, donnent la main à leurs instructeurs. Des cris de joie retentissent, la ville est prise, les taïpings s'enfuient en désordre.

A la joie du triomple succède aussitôt une consternation profonde. L'amiral Protet, en conduisant au feu sa petite troupe, vient de tomber frappé d'une balle en pleine poitrine. M. l'aumônier Goudot, qui heureusement se trouve près de lui, s'empresse de lui administrer les derniers sacrements. C'est en vain qu'on lui prodigue tous les soins de l'art ; on a même de la peine à trouver sa blessure cachée par son scapulaire. Au bout de quelques instants, l'amiral rendait le dernier soupir. Officiers et soldats l'entouraient dans un morne silence, comme si tous avaient été frappés dans la personne de leur illustre chef. Ils semblaient pressentir pour eux, pour nous tous et pour la France, les suites désastreuses d'un si grand malheur !

Le révérend père Lemaître, supérieur de la mission, se trouvait dans son bateau, près de Nê-Kio, au commencement de l'attaque. Il s'était hâté d'accourir pour offrir les secours de son ministère à ceux qui pourraient en avoir besoin. Vous comprenez sans peine quelle fut sa douleur à la nouvelle d'un coup si inattendu. Il ne lui fut donné, hélas ! que de revoir les restes inanimés de celui qui fut constamment notre protecteur et notre ami. Le lendemain, il fut chargé, avec M. des Varannes, premier aide de camp, de ramener le corps à Chang-Haï. On le déposa dans une chambre de l'hôpital français, qui fut ornée avec soin et transformée en chapelle ardente. Il devait rester là jusqu'au jour où, l'expédition étant terminée, on pourrait lui faire des obsèques solennelles.

Trois villes restaient encore à prendre pour dégager complétement les environs de Chang-Haï. Fière des succès déjà obtenus, et brûlant du désir de venger l'amiral français, la petite armée expéditionnaire montrait la plus vive ardeur. Elle marcha sur Tsaolin, ville fortifiée située à quatre lieues

sud-est de Nè-Kio. Le 20 mai, les travaux défensifs de l'ennemi furent enlevés avec un entrain terrible, et les colonnes se précipitèrent dans la place. Tout rebelle pris les armes à la main fut passé au fil de l'épée. On ensevelit de deux à trois mille cadavres sous les décombres des maisons, qui devinrent la proie des flammes. Telle était l'exaspération du soldat que le révérend père Lemaître, revenu depuis quelques heures de Chang-Haï, eut besoin de toute son influence pour sauver la vie à une trentaine de prisonniers des rebelles, qui l'avaient reconnu et entouré en implorant sa protection. Vous savez que c'est sur les instances réitérées des chefs qu'il a consenti à suivre l'expédition. Le motif qui l'a déterminé, c'est que, connaissant la langue et le pays, il pourrait, au besoin, fournir à tous indistinctement les secours de la religion. Aussi a-t-il eu le bonheur de baptiser un grand nombre de païens à l'article de la mort. Européens, impériaux ou rebelles, ce sont toujours des frères à sauver pour le cœur d'un missionnaire. Dieu seul sait tout le bien qu'a fait notre bon père, grâce à la prodigieuse activité de son zèle. « Pour résister jour et nuit à tant de fatigues, disaient nos soldats, il faut que le père ait un corps de fer. »

La prise de Tsaolin, accompagnée de circonstances si terribles, avait jeté l'épouvante parmi les rebelles. Ils s'enfuyaient par bandes vers le sud-ouest, évacuant tous leurs camps et plusieurs places importantes. Le pays que nous appelons Pou-Tong allait en être délivré. Mais le général anglais reçut une lettre qui annonçait l'approche d'un grand nombre de rebelles sur la rive gauche du Wam-Pou, au nord de Chang-Haï. Ordre fut aussitôt donné aux troupes alliées de se replier vers le fleuve. On apprit qu'un poste français, gardant les magasins de charbon à Woo-Sung, avait été attaqué par dix mille taïpings ; quinze chasseurs et un obusier avaient suffi pour les disperser. Les fuyards, courant en désordre à travers la campagne, vinrent se heurter pendant la nuit contre l'armée anglo-française, qui avait passé le Wam-Pou. Le général anglais craignit une attaque sérieuse, et se tint sur la défensive. En même temps il rappela les garnisons de Kiadine et de Tsin-Pou,

puis, ayant rallié toutes les troupes, il jugea prudent de les ramener à Chang-Haï.

Les rebelles prirent cette retraite précipitée pour un aveu d'impuissance. Plus audacieux que jamais, ils inondèrent de nouveau le pays sur les deux rives du fleuve, et mirent tout à feu et à sang. Ce fut dans cette situation critique, au milieu d'alarmes continuelles, qu'on se disposa à rendre les derniers devoirs à l'amiral Protet. Le triste spectacle des malheurs présents faisait sentir plus vivement la perte d'un chef qui avait médité et procuré presque notre entière délivrance, et dont la mort semblait seule avoir compromis la sécurité et les intérêts de tant de milliers d'hommes. Les mandarins eux-mêmes, oubliant cette fois leur orgueil traditionnel pour les étrangers, comprirent que le coup reçu à Nê-Kio était une calamité publique pour le gouvernement chinois autant que pour les Européens. Ils furent des premiers à témoigner le désir d'assister à la cérémonie funèbre.

Comme on voulait déployer le plus de pompe possible, on avait demandé le concours des missionnaires. Vous pensez bien, mon révérend père, que nous nous sommes empressés de répondre à cette invitation : c'était un devoir de reconnaissance pour notre cher amiral et pour la France dont il était ici le plus illustre représentant. Nous envoyâmes de Tom-Ka-Dou plusieurs tentures et le grand catafalque dont nous nous servons à la cathédrale pour les circonstances solennelles. L'église du père Desjacques, située, comme vous le savez, dans la concession française, fut ornée et tendue de noir. Les matelots de *la Renommée* nous aidèrent à faire tous nos préparatifs.

Lundi matin, 26 mai, vers sept heures et demie, nous sortîmes de l'église et nous rendîmes à l'hôpital pour la levée du corps. Toutes les autorités militaires et les troupes s'y trouvaient réunies. Sur les places et dans les rues voisines se pressait une foule immense, attirée par la sympathie autant que par la curiosité. Voulant prévenir le désordre, la police avait interdit la circulation dans les rues que nous devions suivre. Pour la

population de Chang-Haï quel spectacle imposant et nouveau que le long défilé de notre procession !

Les Anglais ouvrent la marche. Pendant le parcours, leur musique exécute des morceaux funèbres, alternant avec la musique de la marine française. On voit bien que nos alliés tiennent à donner une preuve éclatante de la part qu'ils prennent au deuil commun. Ils ont là plusieurs compagnies représentant leurs divers corps d'armée, marins, canonniers, fantassins en jaquette rouge, volontaires au brillant uniforme et à l'air martial. Derrière les Anglais s'élève la croix, portée par un sous-diacre, puis la bannière de la Sainte-Enfance entourée de plusieurs enfants de nos écoles de Tom-Ka-Dou, de Chang-Haï et de notre orphelinat. Un élève de notre collége de Zi-Ka-Wei, ayant à côté de lui trente de ses condisciples, porte la bannière de la Congrégation des Saints-Anges. Une troisième bannière, voilée d'un crêpe noir comme les deux autres, est portée par un de nos bacheliers, au milieu d'une cinquantaine de bacheliers, tant païens que chrétiens, et de plusieurs mandarins et autres fonctionnaires chinois. Puis vient la musique de la marine française suivie du clergé. Plusieurs enfants de chœur, quatre-vingt-dix élèves de notre collége de Zi-Ka-Wei, de nos écoles et de notre petit séminaire, trente catéchistes, tous en rochet avec chapeau de cérémonie, le grand séminaire et nos frères scolastiques, enfin dix-huit de nos pères missionnaires, précèdent Mgr Borgniet, qui est assisté d'un prêtre, d'un diacre et d'un sous-diacre. Douze matelots portent le cercueil. Les quatre coins du poêle sont tenus par les deux consuls de France et d'Angleterre et par deux capitaines de frégate. M. de Kersauson, capitaine de vaisseau, chef d'état-major de l'amiral et son remplaçant par intérim, conduit le deuil. Il est accompagné des premiers magistrats impériaux de la ville, d'officiers de tous grades et de toutes nations, de quinze ou seize consuls dans leur plus bel uniforme, et d'un grand nombre de personnes invitées à la cérémonie. Deux compagnies de débarquement et les chasseurs d'Afrique forment l'arrière-garde de la procession.

Nous avancions lentement entre deux rangées de spectateurs émerveillés de l'éclat à la fois religieux et militaire du cortége funèbre. Tous ces Chinois, si respectueux pour les morts, estimaient de tels honneurs dignes de l'illustre défunt. Et nous, mon révérend père, nous, missionnaires de Chine, uniquement avides du salut des âmes, nous rapportions à Dieu seul la gloire de cette belle cérémonie, qui nous permettait en même temps de remplir un devoir de gratitude, et de déployer aux yeux des idolâtres la pompe incomparable du culte catholique. On n'ignore pas ici que notre sainte religion sait descendre jusqu'aux petits pour les consoler et leur ouvrir le ciel ; mais ce qui ne s'était pas encore vu à Chang-Haï, ce que des millions de païens n'auraient jamais imaginé, c'est que la croix de Notre-Seigneur, naguère proscrite et abattue par ordre du gouvernement chinois, pût réunir autour d'elle et pénétrer au moins de respect, dans une solennité publique, tant de grands mandarins sympathisant pour la première fois avec les représentants de tous les pays du monde !

L'impression n'eût été que plus salutaire s'il eût été donné à la foule d'assister au service funèbre. Malheureusement notre église ne pouvait contenir que les personnes qui composaient le cortége. A gauche se placèrent les mandarins et tous les fonctionnaires civils ; à droite, les autorités militaires ; dans la nef, les troupes rangées sur plusieurs lignes derrière le catafalque, qu'on avait dressé à l'entrée du chœur. Monseigneur, entouré du clergé, officia pontificalement. Le *Dies iræ*, si grave et si pieux, fut chanté, partie par un chœur nombreux, partie par un de nos jeunes séminaristes, avec accompagnement du petit orgue en bambou. Puis la musique militaire exécuta des airs funèbres.

La messe terminée, M. l'aumônier de la Borderie, attaché au service de l'hôpital, prit la parole. Devant un auditoire attentif et recueilli, il esquissa à grands traits la carrière militaire de l'amiral Protet. L'attendrissement fut universel lorsque, d'une voix émue, il appela autour de sa dépouille mortelle, pour lui faire les derniers adieux, la France dont il avait si glorieusement porté le drapeau sur cette plage

lointaine, les compagnons d'armes qu'il avait conduits à la victoire, la cité européenne et chinoise qu'il avait si vaillamment défendue, l'Église qu'il avait servie en chrétien dévoué, les missionnaires dont il s'était déclaré le protecteur, tous ses amis, et son épouse enfin, son épouse désolée, pour qui la gloire de la patrie pourrait adoucir la perte de l'homme public, mais à qui la foi seule permettra de supporter la douleur de ne plus revoir ici-bas un époux chrétien !

Après ce discours, Monseigneur fit l'absoute solennelle. Tous les assistants vinrent les uns après les autres jeter l'eau bénite sur le cercueil. On y voyait, confondus avec les catholiques, nombre de protestants et plus encore de grands mandarins, qui s'acquittaient de cette cérémonie chrétienne avec toute la gravité chinoise. La procession sortit de l'église dans le même ordre qu'elle y était venue, et à travers la même affluence de la population. On se rendait au consulat français. C'est dans la cour du consulat qu'un mausolée fut élevé, il y a huit ans, pour les officiers et les marins français, qui tombèrent sous les coups des rebelles à l'attaque de Chang-Haï. Les dépouilles mortelles de l'amiral devaient y être déposées jusqu'au jour où elles seraient transportées en France.

Le cortége se rangea en forme de couronne autour du mausolée. Au moment où le cercueil descendait dans le caveau, les troupes firent les décharges d'usage. M. de Kersauson, M. le consul français et le chef du service militaire, adressèrent ensuite à l'amiral les derniers et solennels adieux. La mâle éloquence de M. de Kersauson impressionna vivement l'auditoire. Levant la main au ciel : « Notre auguste chef et ami est maintenant là-haut, dit-il à ses compagnons d'armes. Si nous sommes, comme lui, bons Français et bons chrétiens, nous irons un jour l'y rejoindre ! »

Les troupes rendirent les derniers honneurs militaires, on ferma l'entrée du caveau, et chacun se retira sous l'impression profonde de ce qu'il venait de voir et d'entendre. On se disait que si jamais plus grand personnage de l'Europe n'avait trouvé la mort dans l'empire de la Chine, jamais on n'y avait vu non plus de si magnifiques funérailles. Le journal anglais

de Chang-Haï se fit l'écho du sentiment public. Un article flatteur pour l'amiral et pour la France se terminait ainsi : « Cette pompe extraordinaire, ces lugubres décorations, ces honneurs insignes rendus à un mortel, apprenaient éloquemment à l'assistance la vanité des choses de la terre. Une telle cérémonie ne peut se rencontrer que dans les cathédrales d'Europe. » Le jour même des obsèques, un officier anglais, qui déclarait n'avoir jamais rien vu de semblable, vint demander au père Desjacques un service de première classe pour un de ses parents récemment décédé.

Il est tout simple, mon révérend père, qu'on songe d'autant plus à recourir à Dieu qu'on a mieux éprouvé l'impuissance des moyens humains. Les protestants eux-mêmes parlent de prières pour ce pauvre pays de Chine. Il semble que jamais empire si vaste ne fut menacé d'une désorganisation plus complète. Maîtresse de Nankin, l'insurrection étend impunément ses ravages sur les deux rives du grand fleuve Yang-Tse-Kiang. Les provinces les plus riches et les plus populeuses sont aujourd'hui à sa discrétion. On estime que le Kiang-Nan seul, par suite de la guerre civile et des maux qu'elle entraîne, a perdu, dans ces dernières années, plus de cinq millions d'habitants, c'est-à-dire plus du dixième de sa population.

Tout ce qu'on avait dit des excès commis par les rebelles nous paraît aujourd'hui au-dessous de la réalité. Un cercle de fer et de feu nous entoure. Des milliers de malheureux, fuyant la mort, accourent ici chercher asile et protection. Les routes en sont couvertes, et tel est l'encombrement des jonques sur le canal jusqu'au Wam-Pou, qu'on n'y peut plus passer qu'aux grandes marées. Il n'y a pas moins de trois millions d'âmes dans la ville et la banlieue de Chang-Haï. Si admirable qu'elle soit, la générosité des autorités européennes et des habitants ne saurait subvenir à tous les besoins. La famine jointe à l'abattement moral, à des chaleurs excessives et à l'odeur pestilentielle des cadavres charriés par les eaux, nous a amené un nouveau fléau, le choléra. La mortalité est effrayante.

Il faut vous dire, mon révérend père, qu'au milieu de tant de maux irrémédiables, Dieu sait faire éclater les desseins de sa miséricorde sur ces pauvres Chinois. Nous en voyons tous les jours, qui, pour avoir perdu toute espérance sur la terre, peuvent plus facilement et plus vite aller au ciel. Que de malades dans nos hôpitaux, que de moribonds dans les campagnes et sur les routes, ont trouvé, sans le chercher, le véritable bonheur dans l'eau sainte du baptême! Il arrive souvent à nos frères scolastiques, dans leurs promenades aux environs de Zi-Ka-Wei, de baptiser chacun quinze, vingt, trente personnes à l'article de la mort. L'un d'eux, assisté de quelques chrétiens chinois, a même été assez heureux dans une seule matinée pour administrer le baptême à plus de cent païens. Qui pourrait dire, mon révérend père, la joie de ces bons chasseurs d'âmes lorsque, le soir, en récréation, oubliant leurs fatigues, ils se racontent les uns aux autres leurs exploits de la journée? Avec de telles consolations, n'est-il pas permis à des cœurs d'apôtres de peu regretter le coin de terre d'Europe qui les a vus naître, ce coin de terre fût-il même en France?

Nous ignorons l'avenir que Dieu nous prépare. Il lui a plu de nous envoyer, depuis quelques mois, de terribles épreuves : nos pères missionnaires forcés par l'insurrection de quitter leurs districts et de se replier sur Chang-Haï; plus de cent églises ou chapelles pillées et incendiées; nos écoles et nos orphelinats abandonnés; nos chrétiens dispersés et ruinés; nos œuvres de vingt années presque anéanties; six de nos missionnaires succombant sous le poids de la fatigue ou sous les coups des rebelles; parmi ceux qui survivent, les uns malades, les autres suffisant à peine ici à tous les besoins du ministère! Ne semble-t-il pas, mon révérend père, que si l'abondance de la grâce répond au sentiment de nos pertes et de notre impuissance, nous avons lieu d'espérer pour un prochain avenir une riche moisson dans notre chère province du Kiang-Nan?

Un autre motif de notre confiance, ce sont les milliers de païens baptisés dans ces derniers jours : ils prient maintenant

dans le ciel pour la conversion de leurs compatriotes. Le pays qui a fourni tant d'élus depuis deux siècles, doit nécessairement, tôt ou tard, ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile. Mais ce n'est ni par les armes, ni par la politique, ni par aucune force humaine, que viendra définitivement le salut. Que les puissances chrétiennes, avec tous les moyens dont elles disposent, cherchent à rétablir la paix et à faire tomber des barrières rendues infranchissables par des préjugés séculaires : voilà assurément un beau rôle, qui mérite les sympathies de tous les catholiques. C'était le rôle que voulait jouer ici notre brave amiral Protet, en même temps qu'il protégeait les intérêts européens. On dit que sa généreuse initiative et sa mort ont décidé la France et l'Angleterre à intervenir dans la guerre civile; que des renforts sont déjà embarqués pour la Chine; qu'on assiégera Nankin, principal boulevard de l'insurrection. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces expéditions civilisatrices de la France. Qui dira jamais tout ce que nous devons à notre patrie, à sa marine, à son armée, et spécialement à la bienveillance de M. le général de Montauban et de son chef d'état-major, l'excellent colonel Schmitz? Mais, après tout, nous ne saurions oublier, nous, missionnaires, que nous avons à remplir ici un apostolat tout pacifique. Nous irons bientôt, quoi qu'il arrive, réunir et fortifier nos chrétiens, jeter la bonne semence parmi les infidèles, offrir à tous, sans distinction de partis, les secours et les consolations de notre ministère. Dieu fera le reste.

Je me recommande à vos bonnes prières, mon révérend père, avec tous nos pères missionnaires, nos chrétiens et tant de millions d'infidèles à convertir.

De Votre Révérence,

Le serviteur en J.-C.

F. Ravary, S. J.

MÉLANGES

MADEMOISELLE PERRIQUET

Un petit billet inédit de madame de Sablé, quelques lignes des *Mémoires du P. Rapin* et des *Vies manuscrites*, de Grandet, avec un assez long passage d'une circulaire des religieuses de la Visitation de Nevers, voilà tout ce que nous avons pu découvrir sur une savante amie de Pascal, qui a joui en son temps d'une certaine célébrité. On eût sans doute recueilli ses moindres papiers, les documents abonderaient sur sa vie, et elle figurerait avec honneur dans la galerie des femmes illustres du XVIIe siècle, pour peu qu'elle eût tourné au jansénisme : Dieu l'en préserva. Nous essayerons toutefois, malgré l'insuffisance des documents, de tirer de l'oubli l'incomparable[1] Marie Perriquet.

Le 23 juin 1620, Étienne Perriquet, conseiller du roi et receveur général des gabelles au pays lyonnais, épousait à Saint-Josse Geneviève Garnier, fille de Melchisédech Garnier, mort en 1637 doyen des avocats au parlement de Paris, et d'Ambroise de Netz, sœur ou cousine de Nicolas de Netz, évêque d'Orléans. Quatre enfants, deux garçons et deux filles, furent le fruit de cette union. Marie, la dernière, baptisée à Saint-Paul, le 25 octobre 1624, eut pour parrain messire Imbert de Quocy, conseiller-secrétaire du roi et commissaire ordinaire des guerres, et pour marraine une Marie Perriquet, probablement sœur de son père.

M. Perriquet fit donner à tous ses enfants cette forte et solide instruction, dont, au commencement du XVIIe siècle, on ne jugeait point les filles incapables, et en mourant, le 19 août 1649, il eut la consolation de voir que l'une d'elles au moins en avait su profiter et jetait déjà dans la haute société un vif éclat ; et c'est ici que nous trouvons le récit des

[1] Grandet, *Vies mss. des saints Prêtres*. IV, 269. Ce précieux manuscrit est conservé au Séminaire de Saint-Sulpice.

bonnes mères de Nevers : « Mesdemoiselles Perriquet, filles distin-
« guées par leur mérite, étoient sœurs et vivoient ensemble (1654)
« quoyque d'une manière différente ; car l'une, Geneviève, l'aînée,
« étoit dans la grande dévotion, qui passoit les journées éloignées du
« commerce et des conversations séculières ; l'autre, Marie, qui avoit
« l'esprit fort relevé, n'avoit de plaisir qu'à la lecture des beaux
« livres et dans les entretiens de gens sçavans, parlant plusieurs
« langues : elle étoit regardée avec admiration des personnes qui
« sçavoient faire un juste discernement du vrai mérite ; elle décidoit
« comme un docteur ; elle étoit recherchée des plus habiles, non-
« seulement de cette grande ville, — de Paris, — mais encore des
« étrangers[1]. »

Le P. Rapin vient à son tour confirmer cette appréciation, et l'on peut en croire un si bon juge qui s'était certainement plus d'une fois entretenu avec elle. Il parle, au livre XIII de ses Mémoires, encore inédits, des étranges remords de conscience qu'eut Pascal après l'éclat que firent les *Provinciales* dans le monde, et le tort qu'elles causèrent en France à la Compagnie de Jésus. Après avoir donné quelques garants de son assertion, il ajoute : « Il en ouvrit son cœur à une de-
« moiselle, son amie, nommée de Perriquet, celebre alors à Paris
« parmy les beaux esprits, l'ayant elle-même très-beau. »

Il est aisé de conjecturer de ce mot, jeté comme en passant, quelle estime et quelle confiance Pascal avait pour Marie Perriquet, bien que nous ne trouvions nulle part ailleurs le plus léger indice de leur mutuelle affection. Personne, du reste, n'ignore avec quel soin jaloux Port-Royal s'est emparé de la renommée de son plus grand écrivain, et s'est efforcé de le circonscrire dans son petit cénacle.

Mais ce n'étaient pas seulement les savants et les penseurs qui recherchaient l'entretien de notre héroïne, les dames du plus haut rang et de la première distinction, madame la maréchale de Schomberg, Marie de Hautefort[2], par exemple, et madame la marquise de Sablé, avaient avec elle d'intimes liaisons. Que ne nous a-t-on conservé la lettre de Marie Perriquet qui lui attirait de madame de Sablé cette étrange réponse, sans date et sans signature, mais où il est impossible de méconnaître la main qui l'a tracée ? En voici le début : « Vous n'en
« pouviez trop dire si vous disiez vray ; mais j'ay tant d'expérience
« que vous n'agissez plus que par esprit avec moy, que ce n'est pas
« a vous a dire que vous n'estes plus en quartier, mais bien a moy a

[1] *Abrégé des vertus de feu nostre très-honorée et chère Sœur Marie-Catherine-Agnès Luzy*, du monastère de Nevers, le 15 février 1695, p. 17.

[2] *Abrégé des vertus*, etc., p. 20.

« me plaindre de n'avoir quasi plus de part en vostre cœur, etc. » Puis, parlant d'un petit service que mademoiselle Perriquet a bien voulu lui rendre, elle ajoute : « Je ne m'en tiens pas mieux avec vous, « sçachant fort bien que vostre bonté et vostre générosité subsistent « avec vostre indifférence. »

N'est-ce pas là du plus précieux et du plus raffiné? Et quand nos bonnes mères Visitandines viendront nous dire : « Elle étoit si con- « vaincue que le ciel et la nature avoient fait en elle de concert des « épanchemens de libéralité qu'ils accordent à peu, qu'elle crut tou- « jours indigne d'elle de recevoir des loix ; et crut par cette raison « ne devoir pas s'engager à aucun parti ; » nous sera-t-il possible de ne pas nous souvenir des *Femmes savantes* de Molière ?

> Laissez aux gens grossiers, aux personnes vulgaires
> Les bas amusements de ces sortes d'affaires.
> A de plus hauts objets élevez vos désirs...
> A l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière...
> Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
> Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie [1].

Cependant Geneviève, son aînée d'un an à peine [2], s'était fait près d'elle une profonde solitude, où, sous l'habile direction du curé de la paroisse, Louis Abelly, l'ami et le futur biographe de saint Vincent de Paul, elle marchait à pas rapides dans la voie de la perfection. Car, à une époque que nous ne saurions préciser, de Saint-Paul, où s'était passée son enfance, elle s'était transportée, avec son père et sa sœur, sur Saint-Josse, dont Abelly était curé depuis le 20 septembre 1643. Même après avoir résigné son bénéfice, en 1563, et, dans les années qui précédèrent sa nomination au siége de Rodez, ce saint prêtre continua à lui prodiguer ses soins. C'est à peu près à ce moment qu'entre dans la famille une jeune fille de vingt-cinq ans, que Dieu destinait à servir d'instrument à ses miséricordes sur Marie Perriquet.

Marie Luzy, née à Nevers dans une humble condition, avait un frère, petit bénéficier dans le diocèse de Paris. Sachant qu'elle était en quête d'une place, il ne crut pouvoir rien faire de plus avantageux à sa sœur, que de l'offrir pour suivante aux demoiselles Perriquet. Elle fut acceptée, et, grâce à sa vertu déjà bien avancée, elle devint aussitôt pour Geneviève une confidente et une compagne fidèle de ses exercices de dévotion. Douée d'une piété solide, d'une douceur inaltérable, et

[1] *Act.* I, sc. 1.
[2] Elle avait été baptisée le 29 novembre 1623.

surtout d'une patience à l'épreuve, Marie Luzy eut souvent occasion de pratiquer ces vertus; car notre savante n'avait pas l'humeur égale et le caractère facile de son aînée. Laissons parler ici, dans leur langage naïf, les filles de saint François de Sales. « Cette même demoiselle vou-« lant voir jusqu'où irait sa douceur et sa modération, prenait quel-« quefois du point de Gênes tout blanc entre ses mains, que nostre « chere sœur avoit bien pris de la peine à ajuster ; et après l'avoir tout « fripé, elle le jettoit au milieu de la chambre, sans que cela fust capa-« ble de lui faire dire une parole d'impatience, quoyque ce procédé lui « parust un peu extraordinaire : » fort extraordinaire en effet; mais les beaux esprits ne sont point obligés de donner des raisons de leurs caprices. « D'autres fois, ajoutent les bonnes mères, elle lui donnoit « quelques commissions, et quand nostre chere sœur les avoit execu-« tées, ce n'étoit point cela qu'elle avait voulu, mais une autre chose, « quoyqu'elle ne l'eust pas expliqué. Toutes ces petites occasions la « trouvoient toujours dans sa tranquillité; ce qui charma si fort la « demoiselle, que dès lors elle la regarda moins comme sa suivante, « que comme sa fille ou sa sœur, surtout après sa conversion [1]. »

Elle avaient alors changé, non plus de quartier, mais de paroisse, et s'étaient établies sur Saint-Merry, rue Simon-le-Franc. C'est là que mourut Geneviève le 6 octobre 1659, et elle fut inhumée à Saint-Josse dans la sépulture de sa famille. Soit que cette mort édifiante eût fait sur Marie une profonde impression, soit que la piété de sa suivante, comme semblent l'insinuer les religieuses de la Visitation, eût conquis sur son âme un ascendant qui sut triompher des résistances de l'amour-propre, toujours est-il qu'il se fit en elle une complète révolution. Ce n'est plus cette fille fière de son mérite et entêtée de son savoir, ce bel esprit enivré des hommages que lui rend une société choisie, cette précieuse qui raffine sur tout. « Sa conversion s'opère « d'une manière si entière et si parfaite, qu'elle se laisse autant pos-« séder par l'esprit de Dieu et par celui de l'humilité, qu'elle l'était « autrefois d'elle-même et de tout ce que Dieu y avait mis [2]. » Elle en vint, pour se mieux rabaisser, jusqu'à se jeter aux genoux de sa suivante, de Marie Luzy, cette pauvre paysanne du Nivernais, pour la conjurer de lui dire ses fautes. Mais que va faire celle-ci, qui n'est pas moins humble? « Ici toute autre auroit opposé à une semblable humi-« lité le respect et la raison qui sembloient lui défendre de céder à ce « qui lui était proposé; mais habile dans la connaissance des voies et « des desseins de Dieu sur les âmes, en contribuant à leur avance-

[1] *Abrégé des vertus*, etc., p. 18.
[2] *Ibid.*

« ment, elle se soumettoit à lui déclarer avec une discrette sincerité ce « dont elle étoit requise[1]. »

Un seul écueil était à craindre. Le second curé de la paroisse Saint-Merry [2], Henri du Hamel, le grand comédien, comme le P. Rapin le nomme, et l'intrigant par excellence, qui s'occupait beaucoup plus de cabale que de doctrine, et qui s'entendait aussi bien à ouvrir les cœurs que les bourses, c'est l'aveu de Simon Treuvé, son panégyriste, Henri du Hamel était friand de pareilles conquêtes pour en faire honneur à la secte janséniste. N'allait-il pas renouveler, et peut-être avec plus de chances de succès, sur mademoiselle Perriquet les tentatives qui avaient échoué sur Magdeleine de Lamoignon ? Heureusement, depuis un an déjà, du Hamel avait pris le chemin de l'exil, et son collègue, le premier curé, Edme Amyot, régnait sans conteste. Celui-ci, aussi docte et aussi orthodoxe que l'autre l'était peu, s'occupait plus de controverse que de direction, et laissait à ses ouailles toute liberté sur ce point. Marie Perriquet en profita et choisit pour éclairer sa conscience et régler sa ferveur naissante Vincent de Meur. Elle ne pouvait mieux choisir.

Vincent de Meur [3], né en 1628, à Lannion en basse Bretagne, ou à Tonquedec, dont son père était seigneur, avait été un des premiers et des plus zélés congréganistes du P. Jean Bagot, et l'ami du P. Julien Maunoir, l'apôtre des Bretons. Nommé en 1662 le second de la licence et l'année suivante reçu docteur, il appartenait à cette maison de Navarre sur laquelle dix ans auparavant Bossuet avait jeté tant d'éclat. De retour de son pèlerinage au tombeau des saints apôtres, il s'était uni au successeur d'Abelly, Armand Poitevin, et à Michel Gazil de la Bernardière, qui logeait aussi au presbytère de Saint-Josse, et posait avec eux les fondements du séminaire des Missions étrangères, dont il fut un des premiers supérieurs en 1664. Entièrement dévoué au saint-siège, il avait dédié sa thèse de licence au pape Alexandre VII, qui l'en remercia par un bref. On le savait très-hostile au jansénisme, et il avait fait ses preuves. Du reste, dévoré d'un zèle qui ne lui laissait pas de repos, c'était tantôt dans les salles de l'Hôtel-Dieu, comme jadis le P. Bernard, tantôt dans les missions de campagne, comme saint Vincent de Paul, qu'il s'élançait à la poursuite des plus endurcis [4]. Mais homme d'oraison autant que d'action et de science, il ne négligeait pas

[1] *Abrégé*, etc., p. 18.

[2] De 1300 à 1685, la paroisse de Saint-Merry eut deux curés, qui la desservaient chacun leur semaine, avec leurs vicaires respectifs.

[3] Nous ne savons pourquoi les auteurs de *Gallia Christiana*, VII, 1040, le nomment François et le font docteur de Sorbonne.

[4] Voyez *Vies des Saints de Bretagne*, par M. Tresvaux, IV, 354.

le soin des âmes privilégiées que lui adressait la Providence, ministère plus délicat, mais qui n'est souvent pas moins fructueux. Ce fut donc entre ses mains que Dieu fit tomber mademoiselle Perriquet.

Nous regrettons de manquer de détails sur la direction que ce saint homme imposa à une pénitente aussi courageuse et aussi éclairée que docile. Cette direction dut sans doute emprunter beaucoup au caractère ardent du directeur. L'amour des humiliations, la tendre compassion pour les pauvres et pour les pécheurs et l'esprit de prière en furent donc, autant que nous le pouvons présumer, les éléments principaux; il nous faut encore une fois recourir à notre source ordinaire. Les Visitandines de Nevers, en faisant l'éloge de la sœur Marie Luzy, nous apprennent que mademoiselle Perriquet « se l'associoit toujours « dans les parties de devotion qu'elle faisoit avec ses amies, avec les- « quelles elle se retiroit de tems en tems à une maison de campagne, « pour là s'appliquer plus tranquillement aux exercices propres aux « cloîtres, faisant l'oraison, et disant leur office ensemble [1]. » On peut croire qu'à son tour la bonne suivante, qui excella toute sa vie dans le soulagement des misérables les plus abandonnés, ne négligeait pas de faire partager ses exercices de charité à celle dont elle était devenue « l'amie et le mentor. »

A cette époque, d'ailleurs, on ressentait encore vivement l'impulsion imprimée à une portion notable de la haute société par saint Vincent de Paul et par M. Olier, dont la mort était toute récente. Il est vrai que ce mouvement était contrarié et même affaibli par les menées jansénistes. Dans les salons de l'hôtel de Nevers, dans l'appartement de madame de Sablé à Port-Royal, aux grilles même du célèbre monastère, il est permis de croire sans injustice qu'on s'occupait plus d'intrigues et de littérature que de soulagement efficace des pauvres. Tant qu'il ne s'agissait que d'écrire des relations, voire des traités de l'aumône chrétienne et ecclésiastique, ou d'applaudir au beau style de ces messieurs, on y trouvait un concours empressé; nous cherchons vainement les noms des personnages du parti qui coururent avec les disciples de M. Vincent au secours des provinces décimées par la guerre et par la faim. Un petit trait, que nous ont conservé les bonnes mères, nous montre que Marie Perriquet avait soigneusement gardé l'ancienne tradition d'humilité et de dévoûment.

C'était en Bourgogne, aux environs de Semur : Magdeleine Blondeau, veuve de Michel Daligre, fils du chancelier, avait emmené à sa terre de Vieux-Château, son amie, mademoiselle Perriquet, et Marie Luzy. « Là, pour exercer plus commodément la charité, elles se travestirent

[1] *Abrégé*, etc., p. 19.

« toutes trois en pauvres, et trois jours durant, à l'honneur de Jésus, « Marie et Joseph, elles allèrent de maisons en maisons et de bourgs « en bourgs servir les pauvres malades, souffrant elles-mêmes les « petites incommodités immanquables à leur déguisement [1] »

Ceci se passait en 1668. Vincent de Meur, deux ans auparavant, avait évangélisé ces contrées. Ce saint personnage, malgré son attrait pour la solitude, qui lui fit passer une fois cinquante jours en retraite chez les chartreux, profitait de toutes les occasions pour prêcher dans les campagnes, et il le faisait avec tant de ferveur et d'onction que plus d'une fois, à la clôture des exercices de la mission, on vit les ecclésiastiques eux-mêmes, les soldats et les gentilshommes fondre en larmes et couvrir sa voix par leurs sanglots. Cette fois, madame Daligre, qu'il dirigeait, l'avait pressé de venir faire la mission à ses vassaux. « Il y fut accompagné, nous dit Grandet, par mademoiselle Perriquet, « fille incomparable, sa pénitente, qui faisait aussi une espèce de « mission aux personnes de son sexe par les instructions familières et « par les réconciliations. [2] » L'avait-elle aussi quelquefois suivi dans ses missions de Bretagne, de Picardie, de Berry et de Poitou, nous l'ignorons complétement.

En 1668, M. de Meur était aussi du voyage de Vieux-Château; mais c'était pour se préparer à la mort. Quoiqu'il fût bien jeune encore, ses travaux l'avaient usé. Madame Daligre, mademoiselle Perriquet et Marie Luzy avaient résolu de leur côté de faire sous sa direction une retraite de trois mois pour mieux connaître les desseins de Dieu sur elles. Il ne leur fut point donné de la terminer. Vincent de Meur se sent soudainement frappé, il leur fait aussitôt réciter le *Te Deum*, pour en remercier Dieu et consent à se mettre au lit. Le mal fit de rapides progrès. La patience, l'humilité profonde, le détachement du saint homme et sa soumission parfaite à la volonté divine étaient la plus éloquente de toutes ses prédications. Ces trois pieuses femmes entouraient sa couche, et en lui prodiguant leurs soins, recueillaient avidement ses derniers avis. De terribles épreuves vinrent, deux jours avant sa mort, achever de purifier cette grande âme. Aussi mademoiselle Perriquet « eut sujet d'admirer la conduite de Dieu sur ses élus « dans les peines horribles qu'il eut à soutenir et par lesquelles son « espérance fut ébranlée, sans cependant la perdre : elle vit enfin le « calme rendu à son esprit un jour avant son décès [3], » qui arriva le 26 juin 1668 [4]. Vincent de Meur fut inhumé dans l'église de la paroisse

[1] *Abrégé*, etc., p. 19. — [2] Grandet, *Vies mss. des SS. Prêtres*, IV, 269.

[3] *Abrégé*, etc., p. 19.

[4] Et non 1675, comme l'écrit Picot dans son *Essai sur l'influence de la Religion au* XVIIe *siècle*.

de Vieux-Château avec une épitaphe où se lisaient ces mots : *Ardore juvenis, labore senex, mente sanctus*[1]. Plus tard son cœur, porté au séminaire des Missions étrangères, fut déposé dans l'église, sous une table de marbre, avec cette inscrisption : *D. Vincentii de Meur Cor plane apostolicum, plane igneum*[2].

« Cette mort commença à rompre leurs mesures, mais non pas à ralentir leur ferveur et leur charité. » Et c'est alors qu'elles se livrèrent toutes les trois à ces œuvres dont nous avons parlé. Cependant mademoiselle Perriquet comprenait bien qu'elle ne pouvait rester sans direction. « Après le sacrifice qu'elle avoit fait à Dieu de son cœur et « de son esprit, les soumettant aux loix du christianisme, elle se sen- « toit depuis longtemps pressée de le rendre plus parfait par sa re- « traite au cloître. » Elle alla donc consulter, — et nous regrettons vivement que nos bonnes sœurs de Nevers ne nous en fassent pas connaître le nom, — « un saint religieux de Bourgogne, qui vivoit en « odeur de sainteté et qu'on assuroit avoir des communications avec « son ange gardien. Cet entretien lui fit de fortes impressions ; et par « tout ce que nostre chere sœur (Marie Luzy) put conjecturer des « petits mots qu'elle lui lâcha, il lui avoit annoncé sa mort, qui effec- « tivement arriva peu après[3]. » Ce fut aussi à Vieux-Château, d'après Grandet ; et son corps fut inhumé près de celui de son saint directeur[4].

Ce coup fut très-sensible à la pieuse suivante, qui revint dans son pays natal, malgré les instances de la maréchale de Schomberg pour la rappeler à Paris, et celles du P. Joseph Poncet, autrefois son confesseur, qui voulait l'envoyer au Canada. A Nevers, elle devint, pendant plus de vingt ans, l'âme de toutes les bonnes œuvres, et ce ne fut qu'à grand'peine que l'évêque, Édouard Vallot, consentit à la laisser entrer, sur la fin de ses jours, à la Visitation, où elle prit le nom de sœur Marie-Catherine-Agnès. Elle y mourut le 1er mars 1694.

F. Le Lasseur.

[1] Courtépée, *Description de la Bourgogne*, v.

[2] M. Tresvaux et Grandet.

[3] *Abrégé*, etc., p. 20.

[4] Dans le livre ms. des défuntes de l'abbaye du Val-de-Grâce, on trouve une sœur Geneviève Perriquet. Est-ce la nièce ou petite-nièce de notre Marie? Geneviève Perriquet de S. François-Xavier, née en 1681, fit profession à la royale abbaye dans l'humble condition de sœur converse, en 1711, et y mourut, après une sainte vie, dans une extrême vieillesse, le 14 octobre 1767. Si elle appartient à la famille de notre héroïne, comme son prénom peut le faire conjecturer, elle aura accompli le dernier désir de sa tante, qui souhaitait de mourir dans un cloître.

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

ÉTAT GÉNÉRAL DES MISSIONS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Les anciennes missions de la Compagnie de Jésus sont assez connues, et d'ailleurs il ne manque pas de publications intéressantes, pour en donner une idée exacte à ceux qui ne les connaîtraient pas encore. Mais peut-être, se demande-t-on ce que la Compagnie actuelle a conservé d'un si magnifique héritage. Pour satisfaire à cette pieuse curiosité, un père de la Compagnie, missionnaire lui-même pendant longtemps et supérieur de la mission du Maduré, a, dans un ouvrage récent [1], publié le tableau général des missions actuelles de la Compagnie de Jésus. Nous empruntons à ce travail et aux catalogues officiels dressés chaque année, les détails que nous allons donner.

En Europe la Compagnie est divisée en *provinces* c'est-à-dire en circonscriptions territoriales analogues à celles des diocèses dans l'Église. Chaque province renferme un certain nombre de maisons ou établissements gouvernés par des supérieurs locaux, qui dépendent tous d'un même supérieur *provincial*. Les *Provinciaux* relèvent immédiatement du supérieur *général* de toute la Compagnie.

Les diverses missions dont le saint-siége a chargé la Compagnie, en Amérique, en Asie et en Afrique, se trouvent trop éloignées les unes des autres, les différentes maisons ou stations d'une même mission sont le plus souvent séparées par des distances trop considérables pour qu'on puisse les grouper autour d'un centre commun et en former des provinces sur le modèle de celles d'Europe. Ces pays présentent d'ailleurs peu de ressources pécuniaires, et les sujets capables de former un clergé indigène y sont peu nombreux et longs à instruire. Il a donc fallu généralement rattacher les missions aux provinces d'Europe, pour ce qui regarde le gouvernement, et les secours ordinaires qu'elles en reçoivent. En Amérique, néanmoins, on est parvenu à constituer une

[1] J. Bertrand (S. J.), *Mémoires historiques sur les missions des ordres religieux... d'après des documents inédits*. Paris, Brunet, 1862.

province et une vice-province, la première dite du Maryland, et la seconde du Missouri. Au contraire, en Europe il y a encore quelques pays où le schisme, l'hérésie ou l'islamisme n'ont point permis d'établir jusqu'à ce jour d'autre organisation que celle des missions.

L'ancienne Compagnie, dans l'intérêt de ses missions, acceptait quelquefois des évêchés lorsque l'épiscopat y était moins une dignité qu'une charge. La Compagnie actuelle a de même sept évêques vicaires apostoliques dans les missions : Mgr Steins, vicaire apostolique de Bombay; Mgr Canoz, vicaire apostolique du Maduré ; Mgr Borgniet, vicaire apostolique de Nankin ; Mgr Languillat, vicaire apostolique du Tché-li oriental ; Mgr Duperron, vicaire apostolique de la Jamaïque ; Mgr Etheridge, vicaire apostolique de la Guyane anglaise; et Mgr Miége, vicaire apostolique du Kansas. Elle a de plus deux Préfets apostoliques dans la mission de Madagascar, le R. P. Jouen et le R. P. Finaz, qui n'ont point reçu la consécration épiscopale.

La province de Paris envoie ses missionnaires en Chine, au Canada, aux États-Unis et dans la Guyane française; elle compte actuellement dans ces quatre missions, cent vingt-trois pères, trente-cinq scolastiques, cent trois coadjuteurs; en tout deux cent soixante-un missionnaires.

La province de Lyon est chargée des missions d'Algérie en Afrique, de Syrie en Asie et de la Nouvelle-Orléans en Amérique; le nombre total de ses missionnaires est de quatre-vingt-douze pères, vingt scolastiques, cent onze coadjuteurs; en tout deux cent vingt-trois.

La province de Toulouse se dévoue aux missions du Maduré, de Bourbon et de Madagascar; elle y a présentement quatre-vingt-neuf pères, onze scolastiques, trente-six coadjuteurs; en tout cent trente-six missionnaires.

La province d'Espagne a des missionnaires à Fernando-Po en Afrique, aux Antilles, au Guatemala, dans le Honduras, au Chili, au Brésil, et dans la Plata; ils sont au nombre de cent dix-neuf pères, soixante-dix scolastiques, soixante-quinze coadjuteurs; en tout deux cent soixante-quatre missionnaires.

La province de Germanie est chargée de la mission naissante de Bombay, dont le personnel est de vingt-sept pères et de cinq coadjuteurs; en tout trente-deux missionnaires.

La province d'Angleterre, dessert, outre l'Écosse, la mission de la Guyane anglaise et celle de la Jamaïque; elle y compte trente-un pères, trois scolastiques, un coadjuteur; en tout trente-cinq missionnaires.

La province de Turin cultive les missions de la Californie et de l'Orégon, où elle a trente-sept pères, trois scolastiques, trente coadjuteurs; en tout soixante-dix missionnaires.

La province de Belgique s'est chargée de la mission renaissante de

Calcutta, où elle a commencé un collége tenu par dix pères et cinq coadjuteurs; en tout quinze missionnaires.

La province d'Autriche a commencé un collége dans l'Australie méridionnale, où elle a cinq pères et quatre coadjuteurs; en tout neuf missionnaires.

La province de Venise fournit aux missions européennes de Dalmatie, d'Illyrie et d'Albanie; elle y compte vingt-deux pères, quatre scolastiques, dix coadjuteurs; en tout trente-six missionnaires.

La province de Sicile a huit pères et sept coadjuteurs, en tout quinze missionnaires dans les îles de l'Archipel.

Enfin la province de Hollande a deux pères dans la colonie hollandaise de Java.

La province américaine dite du Maryland compte quatre-vingt-treize pères, cent onze scolastiques, quatre-vingt-dix-huit coadjuteurs; en tout trois cent deux missionnaires.

La vice-province dite du Missouri a quatre-vingt-deux pères, quarante-neuf scolastiques, quatre-vingt-quatre coadjuteurs; en tout deux cent quinze missionnaires.

L'ensemble de toutes ces missions forme le tableau suivant :

AMÉRIQUE.

I. Missions du Canada.

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
CANADA ORIENTAL.					
Montréal, *université*	12	10	15	37	71
Saut-au-Récollet, *noviciat*	3	9	16	28	
Québec, *résidence*	4		2	6	
CANADA OCCIDENTAL.					
Chatam, *résidence*	3		2	5	22
Guelph, *résidence*	4		2	6	

II. Missions des États-Unis.

MARYLAND.					
Baltimore, *collége*	9	6	11	26	129
Frederick-city, *noviciat*	21	43	21	85	
Bohemia, *résidence*	1		2	3	
Wye-Mil, Queenstown, Denton et Dorchester	1			1	
Collington, *résidence*	1		1	2	
Port-Tobacco, *résidence*	2		1	3	
Leonardtown, *résidence*	3		2	5	
Saint-Inigoes, *résidence*	3		1	4	

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
VIRGINIE.					
Alexandria, *résidence*	2		1	3	3
COLUMBIA (district de).					
Georgetown, *collége*.	10	9	25	44	58
Washington, *collége*.	5	3	6	14	
PENSYLVANIE.					
Philadelphie, *résidence*	3	2	2	7	16
Conewago, *résidence*	4		3	7	
Goshenhoppen, *résidence*	1		1	2	
MASSACHUSETTS.					
Boston, *séminaire*.	12	41	9	62	89
— *résidence Sainte-Marie* .	4		2	6	
— *résidence Sainte-Trinité*.	1		1	2	
Worcester (Vigornia), *collége* . .	5	5	9	19	
MISSOURI.					
Saint-Louis, *université*	18	10	16	44	110
— *résidence Saint-Ferdinand*.	2		1	3	
— *résidence Saint-Joseph* . .	3		1	4	
— *résidence hors de la ville*. .	1		2	3	
Florissant, *noviciat*	4	20	16	40	
Saint-Charles, *résidence*	3		3	6	
Saint-François-Xavier, *résidence*.	1			1	
Washington, *résidence*	2		2	4	
New-Westphalie, *résidence* . . .	4		1	5	
KENTUCKY.					
Bardstown, *collége et résidence* .	9	2	10	21	21
OHIO.					
Cincinnati, *collége*	13	4	7	24	24
WISCONSIN.					
Milwaukie, *résidence*	2		2	4	4
KANSAS.					
Leavenworth-city, *résidence* . . .	2			2	2
ILLINOIS.					
Chicago, *résidence*	6		6	12	12
NEW-YORCK.					
New-Yorck, *collége*.	16	14	10	40	94
Fordham, *collége et résidence*. .	15	7	27	49	
Troy, *résidence*	3		3	6	
Buffalo, *résidence Saint-Michel*. .	4		2	6	
— *résidence Sainte-Anne*. .	1		2	3	

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
LOUISIANE.					
Nouvelle-Orléans, *collége*	9	7	5	21	99
Spring-hill, *collége*	17	4	33	54	
Grand-Coteau, *collége*.	13		11	24	
CALIFORNIE.					
Santa-Clara, *collége et noviciat*. .	20	3	19	42	55
San-Francisco, *collége*	8		3	11	
San-Jose, *résidence*	2			2	
MISSIONS INDIENNES.					
Résidence de l'Immaculée-Conception (*chez les Potowatomies*) . .	4		8	12	48
Résidence de Saint-François de Hieronymo (*chez les Osages*) .	3		9	12	
Résidence du Sacré-Cœur de Jésus (*Orégon*)	2		4	6	
Résidence de S.-Ignace (*Orégon*) .	3		2	5	
Résidence de Saint-Pierre (*chez les Pieds-Noirs*).	2		2	4	
Ile Manitouline (*station*)	2		3	5	
Fort-William (*station*)	2		2	4	

III. Missions du Centre.

GUATEMALA.					
Guatemala, *séminaire et noviciat* .	17	25	17	59	98
— *séminaire archiépiscopal*.	12	15	9	36	
Quezaltenango, *résidence*	2		1	3	
HONDURAS.					
Livingston, *résidence*	3		1	4	4
COLONIE DE BELIZE.					
Belize, *résidence*.	4			4	4
JAMAÏQUE.					
Kingston, *résidence*	5			5	5
CUBA.					
La Havane, *collége*	25	11	11	47	55
Saint-Esprit, *collége*.	2	3	3	8	
PORTO-RICO.					
Porto-Rico, *séminaire et collége*. .	7	4	4	15	15

IV. Missions de l'Amérique méridionale.

GUYANE ANGLAISE.					
Georgetown, *résidence*.	6	1	1	8	8

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
Morucca, *station*	1			1	
Essequibo, *station*	1			1	
Berbice, *station*	1			1	6
Barbadoes, *station*	1			1	
Sur la côte est	1			1	
Sur la côte ouest	1			1	
GUYANE FRANÇAISE.					
Cayenne, *station*	3		3	6	
Saint-Georges, *station*	1		1	2	
Montagne d'argent, *station*	1		1	2	
Ilet la Mère, *station*	1		1	2	21
Saint-Joseph, *station*	1		1	2	
Saint-Laurent, *station*	1		1	2	
Saint-Louis, *station*	1		1	2	
Ile royale, *station*	2		1	3	
BRÉSIL (prov. de Rio-Grande.)					
Portalègre, *résidence*	2			2	
Saint-Michel, *résidence*	2		1	3	10
Saint-Joseph, *résidence*	2		1	3	
Dans le diocèse de Rio-Grande	2			2	
CHILI.					
Santiago, *résidence et noviciat*	8	4	3	15	
— *collége*	12	6	4	22	50
Valparaiso, *résidence*	4		6	10	
Valdivia, *résidence*	2		1	3	
LA PLATA.					
Buenos-Aires, *sémin. épiscop. et rés.*	7		3	10	23
Cordova, *résidence*	8		5	13	

ASIE.

I. Missions de Chine.

PROVINCE DE NANKIN.					
Chang-Haï, *grand sém. et résid.*	7	3	3	13	
(Ville européenne et district)	3			3	
Zi-Ka-Wei, *collége et résidence*	8	2	3	13	
Tsi-Pao et Wang-Tang	2			2	
Pou-Tong	4			4	44
Song-Kiang et Pou-Né	3			3	
Ou-Zi, Tsang-Zo, etc.	2			2	
Tsong-Min	2			2	
Hai-Men	2			2	

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
PROVINCE DU TCHÉ-LI ORIENTAL.					
Hien-Hien, *séminaire et résidence.*	7		1	8	8

II. Missions des Indes.

1° *Maduré.*

MISSION SEPTENTRIONALE.					
Trichinopoli, *résidence et district.*	8	1	2	11	
Tanjaour, *district :* Tanjaour. . .	1			1	
— Pattoucottey .	1			1	33
— Vallam. . . .	1			1	
Négatapan, *séminaire*	9	6	4	19	
MISSION CENTRALE.					
Madurè, *résidence et district.* . .	2			2	
Dindigul, *résidence*	2		1	3	
Basakembiram, *résidence*	1			1	
Dans le Marava :					
Sarougang, *station*	1			1	
Sousseiperpatnam, *station*	1			1	13
Souranam, *station*	1			1	
Ramnad, *station*	1			1	
Poulial, *station*	1			1	
Callédittidel, *station*	1			1	
Couttelour, *station*	1			1	
MISSION MÉRIDIONALE.					
Palamcottei, *station*	2			2	
Anakarei, *station*	1			1	
Carmanayakerpatty, *station* . . .	1			1	
Vadakencoulam, *station*	2		1	3	
Sur la côte de la Pêcherie :					
Tuticorin, *station*	1		1	2	14
Punicael, *station.*	1			1	
Adeilabouram, *station*	1			1	
Virapandiapatnam, *station*	1			1	
Manapad, *station*	1			1	
Obary, *station.*	1			1	

2° *Bombay.*

ILE DE BOMBAY.					
Trois *résidences ou stations* . . .	10		2	12	12
ILE SALSETTE.					
Bandora, *séminaire*	2			2	2

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
Décan.					
Ahmednuggur, *station*	1			1	9
Belgaum, *station*	2			2	
Dharwar, *station*	1			1	
Kirchee, *station*	1			1	
Poona, *résidence*	2		2	4	
Guzerat.					
Dans le district	1			1	1
Sinde.					
Hyderabad, *station*	1			1	3
Kurachee, *station*	2			2	
3° *Calcutta.*					
Calcutta, *collége*	10		5	15	15
III. Missions de Syrie.					
Beyrouth, *résidence*	6		4	10	48
Ghazire, *séminaire et collége*	9	4	8	21	
Bikfaya, *orphelinat et résidence*	2		3	5	
Saïda, *résidence*	3		1	4	
Der-el-Kamar, *station*	1		1	2	
Maallak près Zahleth, *résidence*	4		2	6	
AFRIQUE.					
Algérie.					
Alger, *résidence*	7		3	10	76
Bouffarick, *orphelinat*	8		14	22	
Ben-Aknoun, *orphelinat*	3		19	22	
Constantine, *résidence*	4		2	6	
Oran, *collége*	6	5	5	16	
Ile Bourbon.					
Saint-Denis, *résidence*	6		2	8	47
La Ressource, *station*	3	1	5	9	
Sainte-Marie, *collége*	17	3	8	28	
Saint-Gilles, *station*	1		1	2	
Ile Maurice.					
Dans l'île	3			3	3
Ile Madagascar.					
Tananarive, *station*	2		1	3	6
Tamatave, *station*	2		1	3	

	Pères.	Scolast.	Coadj.	Total.	
PETITES ILES MALGACHES.					
Nossi-Bé, *station*	3		4	7	19
Mayotte, *station*	2		2	4	
Sainte-Marie, *station*	3		2	5	
Nossi-Faly, *station*	2		1	3	
GUINÉE.					
Ile Fernando-Poo, *résidence*	4		2	6	8
Chez les Bubis, *résidence*	1		1	2	

OCÉANIE.

MALAISIE.					
Manille, *résidence*	5	2	4	11	17
Mindanao, *résidence*	2		2	4	
Sourabaya, *station*	2			2	
AUSTRALIE.					
Adélaïde, *résidence et collége*	5		4	9	9

EUROPE.

DALMATIE.					
Raguse, *collége*	14	3	6	23	26
— *séminaire*	2		1	3	
ILLYRIE.					
Sans résidence fixe	2			2	2
ALBANIE.					
Scutari, *séminaire épiscopal*	4	1	3	8	8
ARCHIPEL.					
Syra, *résidence*	4		4	8	15
Tina, *résidence*	4		3	7	
ÉCOSSE.					
Dalkeith, *station*	2			2	12
Édimbourg, *station*	3			3	
Glasgow, *résidence*	3			3	
— *collége*	2	2		4	

On voit par ce tableau que la Compagnie actuelle compte dans les missions seize cent dix sujets, dont onze cent cinquante-six dans les deux Amériques, deux cent six en Asie, cent cinquante-neuf en Afrique, vingt-six dans l'Océanie et soixante-trois dans les pays de l'Europe qui n'ont pu jusqu'ici être formés en provinces. Elle a dans ces mêmes missions cent soixante-deux établissements, savoir : cent quinze

résidences ou stations, vingt-cinq colléges, douze grands ou petits séminaires, cinq noviciats, trois orphelinats et deux universités. Les colléges qu'elle possède en Amérique sont presque tous *incorporés*, et jouissent du privilége de conférer les grades académiques. La province du Maryland et la vice-province du Missouri comptent ensemble cent soixante scolastiques ou jeunes religieux, étudiant pour se former au sacerdoce. Ce nombre rapproché de celui des douze séminaires, dont nous venons de faire mention, est une preuve du zèle que met la Compagnie de Jésus à développer les ressources nationales pour la création d'un clergé indigène, et à naturaliser les institutions de l'Église dans les pays qu'elle est chargée d'évangéliser.

H. Mertian.

ASSOCIATIONS CATHOLIQUES PARMI LES SLAVES DE L'ALLEMAGNE.

Le monde slave offrira dans quelques mois un grand spectacle. Le 9 mars 1863, quatre-vingts millions de chrétiens doivent célébrer le jubilé millénaire de saint Cyrille et saint Méthode, leurs apôtres. Déjà les préparatifs s'organisent sur une immense échelle : la religion, la science, les arts, semblent se concerter pour entourer de toutes leurs splendeurs ce glorieux anniversaire. Les catholiques slaves de l'Allemagne se montrent animés du zèle le plus ardent pour la glorification des deux saints qui évangélisèrent leurs ancêtres. En Bohème, une église de la plus belle achitecture vient d'être érigée en leur honneur, à l'entrée même de la vieille cité de Prague. En Moravie, une petite ville, située près d'Olmutz, Velegrad, est devenue comme le centre de ce mouvement religieux. C'est là que la tradition populaire place le siége épiscopal de saint Méthode, et l'on comprend que cette Bethléem des Églises slaves attire vers elle des milliers de pèlerins, et que la piété des fidèles s'empresse d'embellir son modeste sanctuaire d'une manière digne de la solennité dont il deviendra bientôt le principal théâtre. Ce qui contribue à entretenir cette ferveur, c'est l'espoir qu'on a d'y posséder les restes vénérés de saint Cyrille, mort, comme on le sait, à Rome et enterré dans l'église de Saint-Clément, pape et martyr, dont il avait découvert le corps dans la Chersonèse. Enfin, le saint-siége lui-même vient de donner un nouvel essor à ces élans de la piété, en élevant la fête de saint Cyrille et de saint Méthode, ainsi que celle de saint Jean Népomucène, au rang de première classe avec octave.

Dans un moment où les pays slaves vont ainsi fixer sur eux l'atten-

tion de tous les catholiques, nous avons cru qu'il serait utile autant qu'opportun de faire connaître à nos lecteurs les principales associations fondées dans ces contrées. Nous voulons parler de *l'Héritage de saint Jean Népomucène*, de *l'Héritage de saint Cyrille et de saint Méthode* et de la *Confrérie* du même nom. La première de ces OEuvres appartient plus particulièrement à la Bohème, la seconde à la Moravie, la troisième à la Carinthie. Indiquons brièvement le but de chacune d'elles et ses moyens d'action.

I

La Société de saint Jean Népomucène occupe la première place, et par son ancienneté, et parce qu'elle a servi de modèle aux deux autres. Son siége principal est à Prague, qui a été aussi son berceau et d'où elle s'est répandue sur toute la Bohème et au delà. Le but de cette OEuvre est de publier et de répandre de bons livres périodiques ou non périodiques, écrits en langue tchèque et rendus accessibles aux masses par la modicité du prix. Elle a pour organe la *Revue ecclésiastique*, dirigée aujourd'hui par M. l'abbé Vinaricky, chanoine de Vyschegrad et littérateur distingué. Améliorer le peuple morave, le former à la vie chrétienne, l'initier aux connaissances les plus variées et les plus utiles, mais toujours basées sur la foi catholique comme sur un fondement immuable et assuré, — à l'exclusion de toute immixtion dans la politique, — telle est la fin principale de l'OEuvre. Elle est placée sous l'invocation du Martyr du secret de la confession, un des saints les plus populaires de l'Église bohème. L'OEuvre existe déjà depuis trente ans. Si nous en recherchons cependant les premières origines, nous devrons remonter à une époque assez reculée. Il existait autrefois, dans cette même ville de Prague, une société dite *l'Héritage de saint Venceslas*, destinée à propager la foi catholique par le moyen des bons livres. Fondée par un jésuite célèbre, Venceslas Styr, elle resta sous la direction des pères de la Compagnie de Jésus jusqu'à la suppression de l'ordre. En 1780, les ressources pécuniaires de l'OEuvre furent distribuées en partie aux pauvres, et le reste, avec les livres, fut réparti entre les divers établissements d'instruction publique. L'OEuvre cessa pour un temps d'exister [1], mais l'idée qui l'avait inspirée ne périt point.

L'OEuvre parlait encore par le bien qu'elle avait fait au pays et

[1] Le gouvernement vient de la rétablir d'une manière quelconque, en s'en réservant la direction.

dont les traces se voyaient partout. Pour la rappeler à la vie, que fallait-il? Des circonstances un peu favorables, et avant tout un homme initié aux joies mystérieuses de la charité, et plein d'amour pour son pays. Cet homme s'appelait Antoine Hanykir, dont le nom est en bénédiction chez les catholiques de la Bohème. C'était un membre de la Compagnie de Jésus. Né à Prague, en 1753, Antoine y était entré à l'âge de quinze ans. Le décret de 1773, portant la suppression de l'ordre, le blessa au cœur, sans pouvoir ébranler sa vocation. Après avoir fait de brillantes études à l'université d'Olmutz et reçu le sacerdoce, il s'adonna tout entier aux études ecclésiastiques, au saint ministère et aux bonnes œuvres. Regrettant vivement l'OEuvre de saint Venceslas, il conçut le projet d'en créer une pareille, en la mettant sous le patronage de saint Jean Népomucène. Dieu exauça les vœux du prêtre selon son cœur, et, en 1833, l'OEuvre de saint Jean reçut la sanction impériale. Toutefois, le zélé fondateur n'eut pas le bonheur d'en être témoin : car, quelques mois auparavant, il était allé recevoir sa récompense au ciel. Ce n'était d'abord qu'un grain de sénevé ; aujourd'hui c'est un arbre vigoureux, dont les ramifications s'étendent sur toute la Bohème, la Moravie et au delà, grâce surtout au zèle infatigable du chanoine Péchina, véritable organisateur de l'OEuvre et son premier président, dont les catholiques de la Bohème pleurent encore la perte récente. Dans les premiers temps, l'OEuvre n'avait que trente-cinq membres; maintenant elle en compte plus de vingt mille. Assurément, le pieux fondateur ne se doutait pas que les 1,000 florins avec lesquels il commença cette pieuse entreprise dussent donner des fruits si abondants. La bénédiction et les grâces accordées par le saint-siége ne peuvent que les rendre plus abondants encore. Déjà, avec une partie des fonds de la Société, on s'est vu en état de former une section nouvelle, appelée *OEuvre de saint Procope*, pour la reproduction en langue tchèque des écrits des saints Pères. Cette ramification de l'*OEuvre de saint Jean Népomucène* a pour directeur l'abbé Vinaricky que nous avons nommé plus haut.

II

Ce que l'OEuvre de saint Jean Népomucène est pour la Bohème, la Société de saint Cyrille et de saint Méthode l'est pour la Moravie. Des liens intimes les unissent l'une à l'autre, leur fin et leurs moyens de l'atteindre étant les mêmes. Le but de celle-ci est indiqué déjà dans le titre qu'elle porte. Héritière de saint Cyrille et de saint Méthode, elle se propose de continuer l'œuvre commencée par ces deux apôtres. Mais

quelle a été leur mission? Au milieu du IXe siècle, Dieu les a suscités pour évangéliser les peuples slaves, qui formaient alors les trois grands empires, bulgare, morave et dalmate, et les attacher inviolablement au centre de l'unité catholique. On dirait que Notre-Seigneur voulait par là consoler l'Église, son épouse, des pertes qu'elle allait faire dans l'Orient par suite de la révolte de Photius. Afin de mieux assurer la conquête de ces peuples, saint Cyrille et saint Méthode, inspirés d'en haut sans doute, leur donnèrent les livres saints et la liturgie en langue slave : usages que plusieurs d'entre eux ont conservés religieusement jusqu'à nos jours, et que le saint-siége a dès le commencement, revêtus de sa sanction. — Telle fut la mission de ces apôtres; on le voit, elle repose tout entière sur les trois principes suivants : union avec Rome par la foi et la charité, rite oriental, usage de l'idiome slave dans les offices divins. — Telle est aussi la mission que s'est donnée la Société de Brunn qui porte leurs noms, et que le saint-père s'est empressé de bénir et d'enrichir d'indulgences nombreuses.

A ne juger que d'après son titre, on serait tenté de croire que l'action de l'OEuvre est circonscrite dans les limites étroites de la Moravie; il n'en est rien pourtant, et tout en ayant principalement en vue le salut des habitants de ce pays, catholiques ou protestants, elle n'exclut pas pour cela le reste de la grande famille slave; mais, à l'exemple de ces deux saints modèles, elle embrasse dans sa charité tous les peuples slaves, à quelque confession qu'ils appartiennent, et voudrait les ramener à l'unité catholique.

Nous l'avons dit, les moyens d'action qu'elle emploie sont les mêmes qu'avait adoptés l'œuvre de Prague, son modèle et sa mère. Les livres qu'elle publie paraissent soit périodiquement, soit à des époques indéterminées. Les publications de cette dernière catégorie forment trois séries bien distinctes : ouvrages de science et d'érudition, ouvrages de piété et d'hagiographie, ouvrages instructifs et récréatifs tout ensemble. Outre cela, l'OEuvre publie tous les ans un almanach intitulé *Moravan* et un journal ecclésiastique, paraissant sous le titre de *la Voix de l'unité catholique* (Hlas jednoty katolicki). La rédaction du *Hlas* est confiée aujourd'hui à M. l'abbé *Smidek*, et celle du *Moravan* à M. l'abbé Wurm.

Pour être membre de l'OEuvre et jouir du bénéfice de toutes ces publications, on n'a à verser dans la caisse qu'une somme modique de 10 florins, une fois pour toutes. Il va sans dire que les membres prient les uns pour les autres, que la société entière prie aux jours fixés par les statuts, pour les membres décédés, et demande à Dieu, entre autres grâces, le retour de tous les Moraves à l'unité de la foi. Un mot sur l'origine de l'OEuvre.

Elle prit naissance en 1850, le 20 août, à l'issue d'une retraite ecclésiastique, donnée à Brunn, en présence du comte Henry Tarouca, prêtre séculier de la même ville. — Bien que l'OEuvre de saint Jean Népomucène fût déjà assez répandue en Moravie, elle n'empêcha pas cependant d'y en fonder une autre, tendant au même but, mais plus appropriée aux habitants de la Moravie. Les fondateurs de la nouvelle Société brunnoise, tous prêtres, étaient en même temps membres d'une société littéraire appelée *Matiça Moravska*, association du genre de celles qu'on fondait alors dans tous les principaux centres des contrées slaves, et à la création desquelles avait présidé un intérêt de nationalité, trop exclusif peut-être. — Il paraît, en effet, que l'esprit de la *Matiça* morave n'était pas assez conforme à celui de l'Église, ce qui obligea l'évêque de Brunn d'engager ses membres à ne plus en faire partie, et c'est alors que la société de saint Cyrille vit le jour, à la grande joie des bons catholiques.

Depuis douze ans qu'elle existe, les ouvrages qu'elle a publiés forment une petite bibliothèque des plus choisies. Nous avons sous les yeux presque tout ce qui est sorti de ses presses, et il nous suffit de dire les noms de Suchil, Stulz, Bily, Prochazka, etc., etc., pour nous croire dispensé de faire l'éloge des livres dus à de telles plumes. Voici les plus remarquables d'entre eux.

D'abord, nous citerons la *Vie de saint Cyrille et de saint Méthode*, écrite par l'abbé Stulz, rédacteur du *Blahovést* (ou Bonne nouvelle) et chanoine de Vychegrad. — Nous l'avons lue et relue avec une véritable satisfaction, tant nous lui trouvons d'onction, de solidité et d'éloquence, trois qualités qui distinguent le talent littéraire de l'auteur.

On sait que la foi enseignée par les deux apôtres aux Moraves trouva dans la personne de saint Jean Capistran un de ses défenseurs les plus ardents et les plus heureux. Le bien que ce nouveau Vincent Ferrier fit à l'Église morave étant incalculable, il était tout naturel que la société lui payât son tribut de gratitude filiale. C'est ce qu'elle fit en chargeant un de ses membres, M. Walouch, prêtre, d'écrire la vie de ce thaumaturge du xve siècle, à qui les protestants eux-mêmes reconnaissent les caractères d'un envoyé du ciel. Nous ne saurions faire un meilleur éloge du livre de M. Walouch qu'en disant que ce volume, fort de 900 pages in-12 environ, n'est pas indigne de figurer à côté du grand travail publié, sur le même sujet, dans le dixième tome d'octobre des *Acta sanctorum*, et dû à la plume si solide du père van Hecke, l'éminent doyen des bollandistes. Il est à regretter que de pareils travaux restent entièrement inconnus à la France catholique, où l'on répand cependant sur le saint dont il s'agit et sur toute son époque

des erreurs qui pourraient bien compromettre la science française aux yeux des étrangers [1].

Le temps nous manque pour nous étendre davantage sur la *Vie du B. Jean Sarkander*, Morave d'origine, élevé dernièrement au rang des bienheureux, ouvrage du savant abbé Matthieu Prochazka, dont la première partie contient l'histoire de l'Église morave durant les deux siècles qui précédèrent la naissance du bienheureux; sur le travail de M. Bily, intitulé *Actes de l'Église catholique* et dont la lecture ne fait qu'augmenter en nous le désir de voir paraître la *Vie de saint Cyrille et de saint Méthode*, que sa plume féconde trace en ce moment.

Enfin, une des gloires de la littérature tchèque, M. l'abbé François Suchil, professeur de théologie et président de la société, y a donné une belle traduction de Flavius Josèphe, et travaille à une édition de la Bible en langue tchèque, qu'il a enrichie de courtes notes, dans le genre de celles de Ménochius et de Carrières.

III

Quelque puissant que soit le moyen de la publicité, il ne suffit pas. Il faut encore prier, il faut que la prière féconde ces semences jetées dans le sein des nations slaves ; il faut offrir à Dieu des messes, des communions, des neuvaines, toutes sortes de bonnes œuvres et de prières pour le retour des Slaves à l'unité et à la foi de leurs premiers pères en Jésus-Christ, les bienheureux Cyrille et Méthode.

C'est afin d'obtenir ce retour si ardemment desiré, que Mgr Slomchek [2], évêque de Lavant, en Carinthie, eut l'heureuse pensée de fonder une association de prières qu'il a placée aussi sous l'invocation de saint Cyrille et de saint Méthode. Cette confrérie est comme un complément indispensable des deux Sociétés de Prague et de Brunn ; l'apostolat de la prière, qui, pour les deux dernières, n'est qu'un moyen secondaire, est pour elle l'arme unique, et toute sa raison d'être. Elle s'étend donc à tous les peuples slaves, et demande de plus la réunion des Églises

[1] Qu'on lise par exemple l'étude sur *Georges Podiébrad*, publiée récemment dans la *Revue des Deux-Mondes* (mois de juin et juillet). Que doit-on penser de l'érudition historique de l'auteur, qui vous dit gravement que saint Jean Capistran était *évêque* (!)? En lisant ce travail, qui n'est d'ailleurs qu'un résumé succinct des deux gros volumes du protestant Palaçki, les catholiques de la Bohême et de la Moravie seront quelque peu surpris de voir un écrivain catholique plus protestant que l'illustre historiographe de la Bohême lui-même.

[2] Nous apprenons à l'instant même la mort de ce vénérable et zélé pontife.

séparées depuis huit siècles ! Les prières qu'elle récite à cette intention se réduisent à un *Pater*, un *Ave*, et l'invocation suivante : saint Cyrille et saint Méthode, priez pour nous! Pour comprendre l'opportunité, la nécessité même d'une pareille œuvre, il faut se rappeler que la propagande de l'erreur ne sommeille point, qu'en face de cette magnifique unité catholique, à la réalisation de laquelle saint Cyrille et saint Méthode avaient voué toute leur vie et consacré tous leurs efforts, les apôtres du mal travaillent, maintenant plus que jamais, à élever l'édifice chimérique de leur panslavisme monstrueux, dussent-ils pour cela profaner les autels, renverser les trônes et répandre des flots de sang chrétien.

Terminons. Il serait à désirer que toutes ces sociétés partielles que nous venons d'indiquer, et d'autres qui s'y rattachent plus ou moins, vinssent se coordonner dans une grande œuvre qui aurait pour but spécial la conversion des Slaves, et qui serait naturellement placée sous la protection de saint Cyrille et de saint Méthode. Ce vœu, d'autres l'ont émis avant nous ; et il est permis, pensons-nous, de croire à sa réalisation prochaine, à en juger par les progrès merveilleux que la pensée de saint Cyrille et de saint Méthode a faits, ces derniers temps, au sein des nations slaves.

Que nos frères séparés prient aussi de leur côté ; qu'ils prient, d'accord avec nous, afin que la grande famille slave voie s'accomplir dans son sein les paroles du divin Sauveur : « Qu'ils soient consommés en l'unité. Qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur, et qu'ils soient consommés en l'unité ! »

J. Martinof.

BIBLIOGRAPHIE

I

AUS DEM HEILIGEN LANDE. (De la terre sainte), par CONSTANTIN TISCHENDORF. Cinq gravures sur bois et une planche lithographiée. Leipzig, F. A. Brockaus, 1862.

Dans notre numéro de décembre 1861 les *Études* ont rendu un compte détaillé de la *Notitia editionis codicis blibliorum Sinaitici* par M. Tischendorf, et à ce propos on a dit quelques mots sur le troisième voyage au mont Sinaï, entrepris par ce savant. M. Tischendorf vient de publier en allemand la relation de ce voyage, commencé au mois de janvier 1859 et terminé au mois de juin de la même année. Voici ses différentes stations : Trieste, Alexandrie, le Caire, Suez, Ayum-Musa, le Désert, le Sinaï, le Caire, les Pyramides, le Sérapeum, Héliopolis, Jérusalem, Jaffa, Beyrouth, Ladakia, Smyrne, Patmos, Constantinople, Quoique le voyage de M. Tischendorf soit avant tout un voyage littéraire, le voyageur ne laisse pas de faire en chemin beaucoup d'observations curieuses qui se rapportent à l'histoire, à la géographie et aux événements contemporains. Il insiste d'une façon particulière sur la présence du grand-duc Constantin et de la duchesse à Jérusalem et sur l'entrée de la grande-duchesse dans le harem du sultan à Constantinople. Mais les manuscrits du mont Sinaï, de l'île de Patmos et de Smyrne le préoccupent bien davantage. Nous n'avons plus à revenir sur toutes ces heureuses découvertes. Un mot seulement sur un exemplaire grec de la lettre de saint Barnabé et du pasteur d'Hermas. On n'avait jusqu'ici qu'une très-ancienne traduction latine du *Pasteur*. En 1855 le grec Simonides vint à Leipzick avec un palimpseste contenant le texte grec. Il trompa les hommes les plus versés dans la paléographie grecque ; ce fut M. Tischendorf qui découvrit la fraude. Il crut que Simonides avait traduit le latin en grec, ou plutôt qu'il offrait en vente une telle traduction faite au moyen âge et arrangée en palimpseste. Il revient sur cette opinion. Les lambeaux du texte grec qu'il a trouvés au couvent de Sainte-Catherine lui ont fait changer d'avis, et l'ont convaincu qu'au moins partiellement le texte présenté par Simonides était une copie sincère du texte grec d'Hermas; le texte grec de la lettre de saint Barnabé a plus d'importance encore.

On sait que, dans les écoles protestantes, on a élevé des doutes tant sur l'authenticité des Évangiles que sur le temps où ils ont été admis dans le canon des livres saints. L'Évangile de saint Matthieu n'a pas échappé à cette critique inconcevable. Les protestants positifs, ainsi que les catholiques, alléguaient pour la défense de cet Évangile qu'il était cité dans la lettre de saint Barnabé, que les plus difficiles ne reculent pas en deçà de l'année 125 de notre ère. En effet, on lit dans le texte latin de cette lettre ces paroles de l'Évangile de saint Matthieu : « Beaucoup sont appelés mais peu sont élus. » Cela ne suffisait pas ; on objectait à cette citation que ces paroles pouvaient être aussi bien rapportées par tradition que transcrites sur un Évangile. On répliquait : Ces paroles sont accompagnées de la formule « comme il est écrit, » formule qni renvoie constamment au livre des saintes Écritures. On ne se tenait pas pour battu ; cette formule, répondait-on, a été ajoutée par le traducteur latin au texte, et dès qu'on découvrira un ancien manuscrit grec de la lettre de saint Barnabé, ce qui n'est que conjecture deviendra vérité incontestable. M. Tischendorf a trouvé un ancien manuscrit grec, et voilà qu'on y lit, ainsi que dans le latin : « comme il est écrit. » S'avouera-t-on maintenant vaincu ?

M. Tischendorf revient, dans plus d'un endroit de son Voyage, sur la véritable manière de retrouver les vraies leçons des saintes Écritures. Ce n'est pas le grand nombre des manuscrits, ce n'est pas même leur antiquité, c'est la valeur des familles auxquelles ils appartiennent. Il y a eu différentes récensions du texte sacré, surtout du Nouveau Testament, et toutes n'ont pas été également heureuses. Rien n'a moins de valeur que les milliers de manuscrits qui ont été faits sur la récension de Constantinople. La meilleure est la récension alexandrine de Londres, le palimpseste de saint Ephrem de Paris, le manuscrit sinaïtique apporté par M. Tischendorf, et le plus célèbre de tous celui du Vatican, qui tous quatre viennent rendre témoignage à l'excellence de la Vulgate latine.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer que la règle de critique qui sert de fondement à cette appréciation des leçons d'un texte date depuis un siècle et demi. Elle s'est fait jour à l'occasion de l'édition du Martyrologe d'Usuard par Sallerius. Celui-ci avait donné le pas à un manuscrit d'Enghien sur le manuscrit de Saint-Germain des Prés, qu'on disait être l'autographe d'Usuard lui-même. Dom Bouillard prouva qu'on n'avançait pas ce fait en vain. Sallerius répondit, dans une lettre publiée par Mgr de Ram, que ce fait ne nuisait en rien à son édition, qu'il s'ensuivait seulement qu'Usuard avait donné deux éditions de son Martyrologe ; qu'en conséquence il y avait deux familles de manuscrits ; que le texte qu'il avait publié comme le pur texte

d'Usuard était le texte primitif de cet hagiologue; et que le texte de Saint-Germain représentait la deuxième édition corrigée et augmentée. Depuis on a établi que la première édition datait de l'année 859 ou 860, et que la deuxième avait été faite entre l'année 869 et 877. Voilà la règle des familles bien clairement établie. Mais c'est nous laisser entraîner plus loin que de raison. Ajoutons seulement que M. Tischendorf a examiné avec soin la question de l'authenticité du tombeau de Notre-Seigneur et qu'il se prononce avec force en faveur de cette authenticité. Tout le chapitre XIXe, où il traite ce point de controverse mériterait d'être traduit dans le *Bulletin de pèlerinages de terre sainte.*

II

TABLEAU D'UNE ÉGLISE NATIONALE D'APRÈS UN POPE RUSSE, OU *Compte rendu d'un ouvrage publié à Leipzick par un prêtre de l'Église russe, sous ce titre* : DESCRIPTION DU CLERGÉ DE CAMPAGNE, par M. l'abbé Delière. Paris, Palmé, in-12, 99 p. 1862.

Il y a deux choses à considérer dans la brochure dont nous venons de transcrire le titre : l'ouvrage du prêtre russe et le compte rendu qui en est fait par un prêtre français. M. l'abbé Delière aurait pu facilement rendre un grand service à la cause de la vérité, et se faire lire avec un vif intérêt par tous les hommes sérieux, s'il s'était borné à traduire l'ouvrage du prêtre russe, en mettant quelques notes au bas des pages et en ajoutant une introduction dans laquelle il aurait exposé sa manière de voir. Au lieu de cela, nous trouvons des fragments et un résumé de cette brochure, entremêlés d'extraits empruntés à d'autres ouvrages, et des réflexions de M. Delière. Il en résulte un pêle-mêle de faits, de pensées et de phrases qui ne laisse pas dans l'esprit du lecteur une impression bien nette, et qui prend quelquefois une apparence déclamatoire.

De quoi s'agit-il? D'une accusation de simonie portée contre la généralité du clergé russe, d'une simonie affreuse qui s'attache comme un chancre à tous les degrés de la hiérarchie et qui entraîne à sa suite les désordres les plus épouvantables. Qui ne voit qu'en présence d'une accusation aussi grave, le réquisitoire le plus éloquent ne vaudra jamais le simple récit d'un témoin parfaitement renseigné sur ce qu'il raconte, et venant faire sa déposition avec cette douloureuse émotion qui est l'argument le plus puissant en faveur de sa sincérité. Ce prêtre russe, avec ses préventions contre l'Église catholique, avec sa naïve ignorance des causes qui ont amené une si déplorable situation et des

remèdes qui peuvent la faire disparaître, vous présente un tableau si saisissant, si vivant, de toutes les misères qu'il a vues de ses yeux, qu'il a touchées de ses mains, qu'il a éprouvées sur lui-même, qu'il est impossible de le lire sans être convaincu et sans être en même temps profondément ému. Pour ma part, je déclare que je savais une partie du mal, mais que je ne croyais pas qu'il eût atteint des proportions aussi effrayantes, et je me serais refusé à le croire si je n'avais pas été entièrement convaincu par le simple et triste récit de ce pauvre prêtre. Dans le compte rendu de M. l'abbé Delière cet accent de sincérité émue a disparu. Des lambeaux de cette déposition se trouvent accolés à des fragments empruntés à des sources beaucoup moins authentiques. L'effet produit sur le lecteur est tout autre; et, je le confesse, si je n'avais pas lu d'abord la brochure russe, je n'aurais ajouté qu'une foi médiocre aux assertions contenues dans la brochure française.

Ces observations nous semblent importantes. D'ailleurs le travail mis au jour par M. Delière prouve, ou bien qu'il sait le russe, ou bien qu'il avait sous les yeux une traduction manuscrite du texte russe. Par conséquent, il lui sera facile de publier cette traduction, comme nous le disons plus haut, sans y rien changer, en se bornant à quelques notes. Ces notes sont nécessaires, il y a dans ce récit des mots et des choses qui, bien qu'intelligibles pour les gens du pays, ont besoin d'explication lorsqu'on s'adresse à des étrangers. Par exemple, M. Delière se sert du mot *pritchetnik* sans traduction, sans observation ; le lecteur français n'y comprendra absolument rien. Il est vrai qu'à la fin du livre M. Delière entre dans quelques explications sur ce mot; mais outre qu'elles sont insuffisantes, elles ont le tort d'arriver beaucoup trop tard.

Quant à l'ouvrage de M. d'Horrer, il contient sans doute d'excellentes choses, mais tout n'y est pas parfaitement exact. Le livre du P. Theiner n'est important que par les documents qui y sont reproduits; les appréciations de l'auteur n'ont guère de valeur; on ne peut non plus se servir du récit des *Basiliennes*, de Minsk, qu'avec une certaine circonspection. La brochure anonyme publiée à Paris, sous ce titre : *le Raskol*, renferme des renseignements précieux ; l'auteur a été en position de connaître beaucoup de faits; mais le jugement qu'il en porte et les idées qu'il émet à leur sujet ne peuvent être acceptés qu'avec défiance.

L'anecdote que M. Delière raconte sur le prêtre russe, auteur du mémoire en question, n'est pas très-exacte. Il se fait une idée très-exagérée de l'importance de M. Pogodin (c'est le nom du professeur dont il parle), en disant que l'empereur craignit de le mécontenter.

Le fait est que M. Belustin, le prêtre auteur du mémoire (son nom est parfaitement connu en Russie), trouva un protecteur bien autrement puissant que le professeur de Moscou dans M. Bajanof, confesseur de l'impératrice. C'est M. Bajanof qui exposa toute l'affaire à l'empereur avant que la sentence du synode fût soumise à la ratification impériale, et lui fit voir que les évêques russes, dans cette circonstance, s'étaient trop laissé guider par leur ressentiment personnel. Il est vrai que l'empereur proposa au pauvre prêtre la place d'aumônier à Nice; mais celui-ci ne crut pas devoir l'accepter, et il est resté en Russie.

Il y aurait eu quelque chose à dire à ce propos sur les divisions qui existent en Russie entre ce qu'on appelle le clergé noir et le clergé blanc. Sous le nom de clergé noir on désigne le clergé régulier, les moines, parmi lesquels sont pris les évêques; le nom de clergé blanc est appliqué au clergé séculier, c'est-à-dire aux prêtres mariés et au clergé paroissial. M. Bajanof appartient au clergé blanc; il est séculier et marié. Cependant sa qualité de confesseur de l'impératrice et de membre du synode lui donne une très-grande influence; il peut être considéré comme le chef du clergé blanc; on le dit fort mal disposé pour le clergé noir; on lui attribue également le projet de faire adopter une très-grande innovation dans l'Église russe; il s'agirait de promouvoir à l'épiscopat des prêtres mariés, chose inouïe en Russie, et dont on ne connaît pas un seul exemple, à dater de saint Vladimir. Toutes ces considérations peuvent expliquer l'attitude prise par M. Bajanof dans cette affaire; mais en même temps elles doivent nous mettre en garde contre des jugements précipités. En considérant l'affreux spectacle des abus tolérés et encouragés par les évêques russes, on serait porté à donner raison à M. Bajanof et à son protégé; mais il ne faut pas perdre de vue que, à côté de la question des abus, il y a une question de principes, et ce serait acheter trop cher la réforme des abus, quelque criants qu'ils soient, s'il fallait porter atteinte à la constitution de l'Église et sacrifier l'épiscopat. Nous désirons plus que personne voir les abus réformés, mais ils peuvent et doivent l'être par une autre voie.

M. l'abbé Delière aurait pu faire ressortir le contraste frappant que présente le récit du pauvre prêtre de campagne, attestant à chaque page l'asservissement de l'Église russe, et les articles dans lesquels un aumônier d'ambassade russe affirme que l'Église et le clergé russes jouissent de la plus complète indépendance, et qu'ils sont dans la situation la plus prospère.

Ces questions méritent d'attirer l'attention de tous les hommes sérieux. Il est incontestable que l'Église russe traverse une crise qui

peut avoir les conséquences les plus graves. La force des choses obligera bientôt le gouvernement russe à proclamer la liberté de conscience et à abandonner à ses propres forces cette Église qui ne subsiste que par l'appui que lui prête l'État. En perdant cette protection onéreuse et en recouvrant une partie de son indépendance, l'Église russe sera-t-elle en état de maintenir son autorité sur les millions d'âmes qui sont officiellement inscrits sur ses registres? pourra-t-elle résister à l'invasion du rationalisme, du socialisme, du protestantisme, de toutes les sectes venues d'Occident, en même temps qu'aux attaques des starovères et de toutes les sectes orientales? ira-t-elle chercher un point d'appui dans la papauté, dans sa réconciliation avec l'Église romaine, ou bien se laissera-t-elle glisser sur la pente du protestantisme? restera-t-elle isolée des autres Églises de l'Orient, ou bien parviendra-t-elle à resserrer les liens de l'unité avec les antiques patriarcats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem? maintiendra-t-elle à sa tête le synode acéphale, instrument aveugle de l'autocratie impériale, ou bien restaurera-t-elle le trône des anciens patriarches de Moscou? Ce sont là de graves et importantes questions qui déjà se posent et qui seront peut-être résolues de nos jours. Une seule chose est certaine, c'est que le *statu quo* est impossible, et rien ne le démontre mieux que le mémoire de ce curé de campagne du diocèse de Twer.

Nous ne pouvons donc qu'engager M. l'abbé Delière à nous donner une seconde édition de son travail, avec les modifications que nous avons pris la liberté de lui signaler.

Nous appelons également son attention sur un ouvrage extrêmement remarquable dont vient de s'enrichir la littérature russe, et dont quelques extraits figureraient très-bien en appendice dans son livre. C'est la *Biographie du comte Spéranski*, par M. le baron Modeste de Korff. Spéranski, fils d'un pauvre pâtre du diocèse de Vladimir, était d'abord destiné à l'état ecclésiastique; il reçut sa première éducation dans les écoles diocésaines; ensuite il fut envoyé au séminaire de Saint-Pétersbourg, nouvellement établi au couvent de Saint-Alexandre Newsky, pour servir à l'enseignement supérieur de la théologie. Après y avoir terminé ses études, celui qui devait être le ministre tout-puissant d'Alexandre Ier continua à y demeurer, remplissant les fonctions de professeur de philosophie et de préfet des études. Le témoignage d'un homme tel que Spéranski, rapporté par un homme tel que le baron de Korff, donne une grande autorité aux faits qui sont relatés dans cet ouvrage; or, ces faits, quoique peu nombreux, sont caractéristiques. Parmi les professeurs du séminaire de Saint-Alexandre Newsky, il y en avait un qui était souvent ivre, et, quand il ne l'était

pas, il enseignait les doctrines de Voltaire et de Diderot; les séminaristes passaient la nuit à jouer aux cartes, à boire, dans des orgies (t. I, p. 26). Et c'était l'établissement modèle; c'est de là que devaient sortir les hommes destinés à marcher à la tête du clergé russe, à gouverner l'Église, à siéger au synode.

Un fait qui n'a qu'un rapport indirect avec ce qui précède, mais qui mérite cependant d'être noté, c'est que, selon le témoignage du baron de Korff, au commencement du règne de l'empereur Alexandre Ier, c'est-à-dire de 1801 à 1812, il y avait dans tout l'empire de Russie à peine cent personnes qui sussent l'orthographe (t. I, p. 144).

Plus tard, Spéranski eut une grande part à la réorganisation des écoles ecclésiastiques; nous remarquons parmi les hommes qui y furent employés des Grecs-unis qui avaient abjuré le catholicisme, et surtout un Allemand, nommé Fessler, qui avait commencé par être capucin; puis, ayant quitté le froc, il n'avait pas tardé à embrasser le protestantisme, à se marier et à se faire admettre dans la secte des illuminés. Ce Fessler, qui est mort surintendant protestant à Saratof, a été pendant quelque temps professeur au séminaire de Saint-Alexandre Newsky.

En rapprochant ces faits de ceux que rapporte le pauvre prêtre de Koliazine, on aura moins de peine à ajouter foi à ses navrants récits.

III

DECRETA AUTHENTICA SACRÆ CONGREGATIONIS INDULGENTIIS SACRISQUE RELIQUIIS PRÆPOSITÆ, *ab anno* 1668 *ad annum* 1861, *accurate collecta,* ab Aloysio Prinzivalli insignis basilicæ S. Mariæ in Cosmedin archipresbytero, Ssmi Domini Nostri Pii P.P. IX, a cubiculo et suffecto ab actis ejusdem Sacræ Congregationis. Romæ ex officina Societatis Aurelianæ, anno 1862.

Ce recueil de 612 pages, suivi d'un appendice de près de 200 pages, sans la table, sera très-bien accueilli par le public. Une preuve de l'opportunité de cette publication, c'est l'empressement de deux imprimeurs belges à la reproduire (M. Goemaere à Bruxelles, et M. Fonteyn à Louvain). Nous n'avons pas à insister ici sur l'autorité des décrets et des réponses des Congrégations romaines. Cette question est traitée dans les ouvrages de droit canon et de théologie morale à des points de vue très-différents; mais ce sur quoi tout le monde doit être d'accord, c'est que les décrets et les réponses de la Congrégation des indulgences ont une autorité pratique toute spéciale. En matière d'indulgences il ne s'agit pas de s'appuyer sur des opinions plus ou moins probables, il est nécessaire de s'en tenir à ce qu'il y a de plus sûr,

comme pour les sacrements, parce que les indulgences étant une suite ou un complément du sacrement de pénitence, le pouvoir de les accorder n'est qu'une partie intégrante de l'autorité accordée par le Sauveur aux apôtres et à leurs successeurs par ces paroles : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez. » C'est surtout en instruisant les fidèles qu'il importe de suivre cette règle.

Un grand nombre de décisions de la Congrégation des indulgences se trouvaient déjà dans les auteurs ; mais tantôt elles n'y étaient pas rapportées en entier, tantôt elles n'y paraissaient pas sous leur vrai jour. Mgr Prinzivalli a donné toutes les pièces intégralement, telles qu'il les a trouvées dans les registres de la Congrégation ; il n'en a passé aucune, et les a publiées selon l'ordre des dates. Cet ordre, il est vrai, nous fait passer sans cesse d'un objet à un autre ; mais il a le grand avantage de nous initier aux idées qui ont dirigé successivement la Congrégation : à ce titre, c'est un travail d'un mérite vraiment historique. D'ailleurs l'inconvénient que nous venons de signaler se trouve bien atténué par une bonne table des matières que l'on pourrait appeler, comme le décret de Gratien, *Concordantia discordantium canonum*. Nous aurions aimé néanmoins que dans le texte même, on eût marqué à chaque décret ou à chaque réponse tous les endroits de la collection où il s'agissait du même objet.

Le recueil s'ouvre par une déclaration concernant *les corps saints* ou les martyrs des catacombes. Elle est datée du 10 avril 1668, et porte *que la palme et le vase teints de leur sang doivent être tenus pour des signes certains du martyre*. Benoît XIV a très-bien démontré que, dans l'intention de la Congrégation, la palme et le vase étaient deux signes distincts du martyre, mais que ceux qui extrayaient les corps saints avaient agi très-sagement, même avant l'apparition d'une fameuse dissertation de Muratori, en n'admettant pas la palme seule comme un signe suffisant. Il a paru sur le vase de sang un long travail dans ces dernières années à Bruxelles, un autre plus court à Paris et un troisième dans une revue catholique de Londres. Nous pensons que lorsqu'il conste que le vase a contenu le sang d'un martyr, ainsi que l'exige la Congrégation, il est incontestable que le corps placé auprès du vase est celui d'un martyr. La difficulté, si difficulté il y avait, consisterait à discerner si la croûte rougeâtre provient du sang même, ou bien si elle n'est que de l'oxyde de fer expulsé par la cristallisation du verre. Mais cette expérience chimique et physique est très-facile à faire ; et à Rome, comme ailleurs, on peut voir, par le phénomène de la polarisation, si le verre est cristallisé, et l'on y connaît les réactifs qui indiquent la présence de l'oxyde de fer. En tout cas, le premier décret de la Con-

grégation des indulgences et des reliques nous paraît inattaquable, en tant qu'il porte que *les vases teints du sang des martyrs doivent être tenus pour des signes très-certains du martyre.*

Les décrets et les réponses de la Congrégation en matière de reliques sont peu considérables ; elles ne montent qu'au nombre de vingt-neuf. Parmi ces décrets, le plus important peut-être est le suivant. On sait quel pouvoir le concile de Trente a assuré aux évêques touchant la reconnaissance des reliques. Quelqu'un, évidemment dans le but de faire restreindre ce pouvoir, avait proposé à la congrégation les deux questions suivantes : 1° *An unusquisque episcopus extra Romam sua in diœcesi quascumque sacras reliquias* (*nulla excepta, v.g. particula de ligno S. Crucis, particula S. Sebastiani*) *debeat authenticare?* 2° *An sacræ reliquiæ a quodam episcopo in Italia authenticatæ* (*si ex parte subscriptionis, sigilli et theca nulla erroris aut falsitatis nota deprehendatur*) *ab altero episcopo ultra montes possint reprobari quin et confiscari, vel impediri ne publicæ venerationi exponantur?* La sacrée Congrégation répondit le 16 décembre 1749 : Ad 1^m^ *affirmative ad formam concilii.* Ad 2^m^ *affirmative ad formam ut supra.* L'autorité épiscopale fut donc maintenue dans toute son intégrité. Eh bien! puisque chaque fois qu'on apporte de Rome des *corps saints*, il y a des incrédules, les évêques ne pourraient-ils pas pour les convaincre faire faire par des chimistes ou des physiciens la démonstration que le *vase de sang* n'est pas du verre cristallisé; que la matière rouge n'est pas de l'oxyde de fer, et que par conséquent le vase est bien réellement teint de sang? Cette opération, faite dans un but religieux, ne présente rien qui puisse déplaire aux saints martyrs mêmes. L'Église du reste nous a laissé plus d'un exemple de semblables examens, et rien ne fait plus honneur au saint-siége que le zèle avec lequel il frappe tous les abus de quelque part qu'ils viennent. Le décret 378 de la Congrégation nous apprend que Benoît XIV avait ordonné la suspension de toutes les reliques authentiquées du sceau et de la signature des prélats Cosse de la Vega, Matrauga, Molino, Urselli, et du prélat Gritti, à moins que celui-ci ne les vérifiât de nouveau. Par le même décret sont considérées comme apocryphes toutes les reliques authentiquées avec une signature estampillée. Mgr Meroni, évêque de Porphyre, conserve seul le droit de signer ainsi à cause de l'impuissance où il est d'écrire. Cette mesure s'étend également aux reliques authentiquées *extra portam Flaminiam* par des évêques *in partibus*. Enfin ce décret retire aux vicaires généraux le droit d'authentiquer les reliques : *Pariter excluduntur ab authenticis reliquiæ subscriptæ vicariis generalibus.* Nous croyons toutefois que le saint-siége n'a jamais exigé l'observation de cette partie du décret hors de l'Italie.

Nous ne dirons que quelques mots sur les rescrits concernant les indulgences. Ces rescrits sont au nombre de six cent soixante-dix. Quelques-uns ont trait à des questions tout à fait particulières; les autres sont d'une importance générale. Tantôt ils coupent court à de fausses indulgences et à d'autres abus de plus d'un genre; tantôt ils donnent la solution de doutes et de difficultés proposées à la congrégation; le plus grand nombre renferme des concessions d'indulgences. Chose remarquable, sur la totalité des décrets et des réponses émanées de la Congrégation des reliques et des indulgences, 391 seulement ont été données depuis l'année 1668 jusqu'au commencement de ce siècle; depuis 1801 jusqu'au 18 septembre 1861 il en a paru 304, dont un grand nombre intéressent spécialement la France. C'est un signe, entre mille, du développement qu'a pris, depuis le concordat de 1801, l'action du saint-siége dans toute l'Église et surtout dans l'Église de France.

L'appendice contient cinquante sommaires authentiques d'indulgences accordées à différentes confréries, congrégations, sociétés d'œuvres pies et autres institutions de ce genre, ainsi qu'à ceux qui accomplissent certains actes religieux ou qui portent sur eux certains objets de piété. Trente-deux de ces sommaires datent des pontificats de Grégoire XVI et de Pie IX. Certes, ce n'est pas, ce nous semble, un signe que la religion se meure et que l'autorité du pape diminue. Le recueil de Mgr Pinzivalli ne donne pas néanmoins tous les actes du saint-siége qui regardent les indulgences et les reliques. Le recueil est complet en ce qui concerne les actes de la Congrégation des indulgences et des reliques; mais la Congrégation est d'une date relativement récente. Puis, bien des points ont été réglés par des bulles et des brefs, qui sont sortis d'autres dicastères. Il arrive aussi très-souvent que les doutes touchant les indulgences ou les reliques se compliquent de circonstances qui permettent de les porter devant d'autres Congrégations. Un recueil complet de tous les documents qui intéressent ce double objet remplirait facilement plusieurs volumes in-folio.

Il est à espérer que peu à peu de savants prélats romains publieront les registres des autres Congrégations. Il serait surtout à désirer qu'on mît au jour les actes de la Congrégation du concile, la plus importante de toutes. Zamboni n'en a publié qu'une partie; il a omis tous ceux qui ont suivi immédiatement le concile de Trente avant la fin du XVIe siècle. Jules Poggiani a été le premier secrétaire de cette Congrégation, et les lettres qu'il a écrites en cette qualité ont été publiées par Lagomarsini avec le reste de sa correspondance. Nous nous sommes souvent étonné qu'on ne lût pas davantage les lettres de Poggiani si importantes, ne fût-ce que par leur date. Nous savons qu'il existe dans la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles un recueil

de notes sur le concile de Trente, faites par le pape Innocent IX, pendant qu'il était préfet de la Congrégation du concile; ces notes ne sont presque que des déclarations de la Congrégation depuis son existence. Chez les jésuites de Louvain il existe un manuscrit copié sur les registres de la Congrégation vers la fin du XVIe siècle. La publication de ces deux manuscrits remplirait à peu près la lacune laissée par Zamboni. Il serait utile qu'elle fût faite par un prélat romain.

J. Gagarin.

Les espérances de l'Église, par le R. P. Ramière, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. Paris, 1861. Ruffet.

On se souvient que, dans la bulle qui promulguait la définition du dogme de l'Immaculée Conception, le souverain pontife Pie IX s'exprimait en ces termes :

« Nous attendons avec l'espérance la plus assurée et la confiance la plus entière que, par la puissance de la bienheureuse Vierge Marie..., l'Église, notre sainte Mère, délivrée de toutes les difficultés et victorieuse de toutes les erreurs, fleurira dans l'univers entier..., que tous les égarés reviendront au sentier de la vérité..., et qu'il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. »

Ces paroles si fermes et si solennelles semblèrent être à la fois l'écho et la consécration authentique des pressentiments qui germaient depuis longtemps dans un grand nombre de cœurs catholiques, et qui n'avaient fait que se fortifier à l'approche de la sentence tant désirée. Un grand nombre d'évêques, répondant à la voix de leur chef, s'associèrent dans l'expression des mêmes espérances, et les fidèles semblèrent se reposer dans l'attente d'un triomphe éclatant pour l'Église.

Les événements, on ne le sait que trop, n'ont pas répondu jusqu'ici à cette attente heureuse. Tout au contraire, l'avenir apparaît de plus en plus sombre et menaçant. Peut-être même, l'affaissement, le découragement ont-ils commencé à succéder, dans l'âme de plusieurs, à la joie confiante d'un autre moment.

Était-ce donc que cette confiance était téméraire, et ne verra-t-on jamais se lever les beaux jours qu'on s'était promis? Telle est la question que se pose l'auteur des *Espérances de l'Église*. Il s'empare des paroles de Pie IX pour les graver au frontispice de son livre, et il entreprend de prouver par une longue démonstration qu'elles ne peuvent

manquer d'avoir leur accomplissement. « Nous le croyons, dit-il, d'une certitude qui ne le cède qu'à la certitude des dogmes de foi, et que nous espérons bien faire partager à nos lecteurs. Bien plus, ajoute-t-il, à en juger par les motifs les plus graves, et en dépit de toutes les apparences contraires, le moment du triomphe complet de l'Église ne saurait être éloigné. »

Voilà certes une belle thèse, et que nous avons tout intérêt à trouver aussi bien démontrée qu'elle est consolante. Notre savant confrère nous assure que « bien loin de craindre les attaques de ceux qui pensent autrement que lui, il les invite à le combattre. » Au surplus, comme il le reconnaît, la question est une de celles où la contradiction peut s'exercer impunément, la divergence en cette matière étant un de ces dissentiments fraternels qui n'altèrent en rien l'unité de la foi et de la charité. Nous prenons acte de cette déclaration, et nous nous en autoriserons pour émettre quelques doutes, quelques observations critiques, avec une liberté et une franchise égale à la sympathie que nous éprouvons pour la personne de l'auteur, comme à l'estime profonde que nous inspire son talent.

Remarquons tout d'abord que les espérances de l'Église peuvent être entendues de plus d'une sorte. Il en est qui sont certaines et absolues ; il en est d'autres qui sont simplement hypothétiques, ou conjecturales, ou du moins dénuées des mêmes garanties que les autres.

Ainsi, il est de foi que les portes de l'enfer, pas plus les hérésies que les attentats révolutionnaires, ne prévaudront jamais contre l'Église ; qu'elle conservera jusqu'à la fin des temps toutes les prérogatives essentielles et tous les caractères qui font reconnaître sa divine origine, c'est-à-dire qu'elle demeurera toujours visible, une, sainte, catholique, indéfectible dans la foi et inébranlable dans la constitution qu'elle a reçue de Jésus-Christ. Voilà les véritables espérances de l'Église, ses espérances authentiques, certaines et absolues ; et, pour l'observer en passant, ces espérances-là nous suffisent amplement pour nous raffermir dans les épreuves du présent et nous rassurer contre toutes les perspectives de l'avenir.

Mais que l'Église doive jouir d'une ère de prospérités inouïes, que toutes les nations doivent se voir simultanément réunies dans son sein, que le règne du mal doive presque entièrement disparaître, et surtout que ces événements extraordinaires doivent s'accomplir dans un terme plus ou moins rapproché : ce sont là des espérances d'un ordre tout différent et qui sont loin d'avoir la même certitude que les précédentes. On n'est nullement tenu de leur donner son adhésion ; elles n'ont, et n'auront, au moins pour le très-grand nombre des esprits, qu'un caractère de probabilité plus ou moins grande, une valeur conjecturale ; et

nous pouvons ajouter qu'elles sont hypothétiques et conditionnelles, en ce sens que la réalisation en est jusqu'à un certain point subordonnée à l'usage que l'humanité fera de son libre arbitre.

La question de l'avenir de l'Église, au point de vue de notre auteur, implique donc trois affirmations qu'on pourrait formuler à peu près ainsi, en les accentuant selon la valeur des motifs qui les appuient : 1° Il est absolument certain que l'Église ne saurait périr ni rien perdre de ses caractères essentiels ; 2° des raisons graves portent à croire que l'Église jouira d'une nouvelle ère de prospérité ; 3° il est probable que le temps où cette ère nouvelle s'ouvrira n'est pas fort éloigné. Peut-être ces trois propositions auraient-elles pu fournir la division même de l'ouvrage. Nous inclinerions à penser qu'un tel plan eût été plus régulier, et que, entre autres avantages, il eût permis de mieux saisir le sens, la portée et la force respective des arguments que l'on présente. Tout au moins était-il nécessaire de maintenir une ligne de démarcation rigoureuse entre ces trois propositions, qui, nous le répétons, n'ont pas à beaucoup près le même degré d'évidence. Assurément, le R. P. Ramière n'a pas manqué de faire entre elles une distinction très-expresse; mais aussi parfois, dans ses conclusions, il semble glisser de l'une dans l'autre et faire valoir en faveur de la dernière, par exemple, des preuves qui ne s'appliquent qu'à la première. Le lecteur est ainsi quelque peu exposé à prendre le change en mettant à peu près sur la même ligne des motifs d'espérance d'une nature et d'un poids très-différents.

Quoi qu'il en soit, l'auteur entrant dans sa démonstration s'appuie sur trois ordres de considérations qui constituent les trois parties du livre : 1° les *Lois de la Providence* ; 2° les *Tendances sociales* ; 3° les *Promesses de Dieu*.

Voici en quels termes il énonce les lois de la Providence : « Première loi : *Tout ce qui se fait dans le monde tend à glorifier Dieu.* — La gloire de Dieu est la fin essentielle et première de la création. — Dans l'ordre présent, Dieu veut être glorifié par la divinisation de l'homme. — La gloire de Dieu doit résulter de l'épreuve. — Le mal autant que le bien doit servir à glorifier Dieu. — Les peuples doivent glorifier Dieu dans leur existence collective et temporelle.

« Deuxième loi : *C'est par Jésus-Christ que Dieu veut être glorifié dans le monde* : — La gloire du Verbe incarné est, dans l'ordre présent, la fin de toute la création. — La divinisation de l'homme doit s'opérer par Jésus-Christ. — La gloire de Jésus-Christ et de l'homme lui-même doit résulter de l'imitation des souffrances de l'Homme-Dieu. — Les péchés des hommes servent à glorifier Jésus-Christ. — Les peuples doivent glorifier Jésus-Christ en reconnaissant sa royauté.

« Troisième loi : *Le règne de Jésus-Christ doit s'établir dans le monde par l'Église* : — L'Église est le principe de salut et de progrès pour les individus ; — elle l'est pour les peuples, — et pour l'humanité. »

Telle est l'idée générale qui nous est donnée des *Lois* de la Providence. Comme on a dû s'en apercevoir, la troisième loi n'est pas développée précisément dans le même sens que les deux autres, et les considérations dont elle est l'objet rentreraient, ce semble, dans la seconde partie de l'ouvrage où, en effet, on les trouve reproduites sous une autre forme. Le parallélisme est ainsi rompu ; mais, à part ce défaut d'harmonie, tout cet ensemble de doctrine est d'un grand et bel effet. C'est vraiment plaisir de suivre le Père Ramière à travers les perspectives de cette haute et large théologie. On sent qu'il y est à l'aise et comme dans son élément.

Aussi, nous nous assurons qu'on saura gré à notre auteur des développements qu'il a donnés à cet exposé, quand bien même on n'en saisirait pas parfaitement la liaison avec la thèse spéciale qu'il a en vue. L'avouerons-nous? cette liaison échappe quelque peu à notre clairvoyance. Car, enfin, que résulte-t-il de ces lois de la Providence? Que Dieu n'abandonnera jamais son Église, et que, par conséquent, les épreuves ne doivent pas nous décourager? L'auteur tire cette conclusion (p. 184, etc.), et elle est évidente. Mais s'ensuit-il que l'Église doive, comme on l'assure, remporter un triomphe *universel* et un triomphe *prochain?* Nous ne le voyons pas clairement. Cette conclusion semble même, sinon formellement contredite, du moins privée de toute force par le seul énoncé, d'ailleurs trop absolu, selon nous, de ces deux propositions : « *Le mal autant que le bien doit servir à glorifier Dieu. — Les péchés des hommes servent à glorifier Jésus-Christ.* » Prises dans leur sens vrai, ces deux assertions démontrent qu'il n'est nullement nécessaire que l'Église obtienne sur la terre les grandes prospérités qu'on lui promet. La glorification de Dieu, celle de Jésus-Christ, celle de l'Église elle-même, sont indépendantes de cette éventualité. L'ordre providentiel n'exige en aucune manière, ni pour une époque, ni pour une autre, la suppression presque absolue du mal ni le triomphe plus ou moins complet du bien sur la terre. Le mal, le péché, quelle que soit leur part ici-bas, rentreront dans l'ordre par le châtiment. Dieu, Jésus-Christ et son Église, seront glorifiés complétement dans l'éternité, et, en un sens très-réel, la parfaite manifestation de cette gloire éclatera sur la terre elle-même, mais seulement au dernier jour du monde, au jour du jugement suprême. C'est alors, selon le grand mot de l'Écriture, que *viendra le temps de chaque chose* (Eccles., III, 17). En attendant, les deux *cités* demeurent mêlées ; l'ivraie croît avec le bon grain jusqu'à la moisson. C'est là, comme

parle Bossuet dans cette langue qui n'appartient qu'à lui, « *la grande maxime d'État de la politique du ciel.* » — « Dieu, ajoute-t-il, laisse son ouvrage en ce monde dans un certain désordre pour nous montrer qu'il n'y a pas mis la dernière main, et pour nous forcer à penser sans cesse à ce jour où la lumière sera encore séparée des ténèbres. Il faut la durée entière du monde pour développer tout à fait les ordres d'une sagesse si profonde. Et nous, mortels misérables, nous voudrions, en nos jours qui passent si vite, voir toutes les œuvres de Dieu accomplies! Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, nous voudrions que l'Infini se renfermât aussi dans nos bornes, et qu'il déployât en si peu d'espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons et tout ce que sa justice destine aux méchants! Laissons agir l'Éternel suivant les lois de son éternité, et bien loin de la réduire à notre mesure, tâchons d'entrer plutôt dans son étendue : *Jungere æternitati Dei et cum illo æternus esto* (Aug.). » (Boss., *Serm. sur la Prov. — Jeudi de la* 2e *sem. du car.*)

Mais, dira-t-on, il résulte des lois de la Providence que la volonté de Dieu est que l'humanité entière se convertisse. « Dieu veut sa réconciliation avec l'Église de la même volonté dont il veut son salut, c'est-à-dire de la même volonté dont il veut sa propre gloire et dont il aime son infinie bonté. » (*Espér. de l'Égl.*, p. 188.) Ceci est inexact. Dieu veut sa propre gloire d'une volonté absolue et nécessairement efficace, tandis que, comme on le reconnaît quelques lignes plus bas, la volonté dont Dieu veut la réconciliation totale de l'humanité avec l'Église « n'est pas nécessairement efficace, en ce sens que *la libre résistance de l'homme peut l'empêcher d'avoir son effet.* » Dès lors toute la question est de savoir si l'humanité en masse voudra correspondre à la volonté divine, et, par conséquent, les lois de la Providence ne suffisent pas à prouver *par elles-mêmes* la grande thèse de l'auteur. Lui-même semble l'avoir senti, à en juger par un certain embarras que nous croyons voir dans les conclusions de sa première partie. Tantôt, en effet, il avoue que la faculté qui reste à l'humanité de mésuser de son libre arbitre est un motif de ne pas donner sa guérison comme certaine (p. 190); tantôt, il se place sur la défensive et il se borne à dire que le retour général du mal au bien est toujours possible et que l'espérance au moins ne saurait être taxée de témérité; tantôt, enfin, il s'appuie sur les dispositions présentes de l'humanité (p. 187, 196, etc.) : ce qui, si je ne me trompe, revient à peu près à placer le fondement des espérances dans un tout autre ordre de considérations que dans les lois providentielles.

Passons au second fondement que le P. Ramière assigne aux espérances de l'Église : *Les tendances sociales.* Cette seconde partie avait

déjà été publiée à part, sous ce titre : *L'Église et la civilisation moderne*. Ce livre a obtenu, on le sait, un beau et légitime succès. Il a rendu et rendra encore de précieux services à la cause catholique, autant par l'esprit de bienveillance et de sage conciliation qui y règne, que par le mérite des solutions qu'il a données aux questions fondamentales de notre siècle.

Mais encore, l'étude des tendances des esprits nous autorise-t-elle à conclure que les sociétés se réconcilieront, et se réconcilieront prochainement avec l'Église? Il y a assurément dans cette seconde partie des considérations d'une valeur sérieuse; pourtant, à l'endroit de l'argument qui s'y trouve le plus longuement développé, nous éprouvons encore quelques tentations d'incrédulité. L'auteur prouve fort bien que les aspirations si ardentes de notre époque vers la liberté, la fraternité, etc., ne peuvent être pleinement satisfaites que par l'Église, et que, pour peu que les sociétés modernes soient conséquentes avec elles-mêmes, elles iront demander leur bonheur à la seule source qui puisse le leur procurer. Est-ce à dire que les sociétés seront conséquentes avec elles-mêmes? se laisseront-elles convaincre en masse par la vérité et se soumettront-elles à ses lois? Il y a ici un immense abîme entre la question de droit et la question de fait, et il ne faut pas se hâter de conclure d'un ordre purement logique, en quelque sorte, à l'ordre réel. Je m'explique. On démontre fort bien en métaphysique les axiomes suivants : Tout ce qui est bon à quelque degré n'est tel que parce qu'il est une certaine participation de Dieu ; d'où il suit que, quand nous aimons un bien fini, nous y aimons, d'une manière *implicite*, Dieu dont la bonté communiquée constitue toute la sienne. Conclura-t-on de là que plus on cherche les biens créés plus on est près de revenir à l'amour *explicite* de Dieu? Non, assurément. Eh bien! de même, les sociétés en poursuivant des moyens de félicité qui n'existent qu'au sein de l'Église catholique tendent, il est vrai, implicitement vers l'Église ; mais qu'on n'aille pas en déduire pour cela que cette tendance deviendra explicite. Car, autant les sociétés sont ardentes à chercher un bonheur que le catholicisme seul leur procurerait, autant, et plus peut-être, elles s'obstinent d'ordinaire à le chercher précisément en dehors des lois du catholicisme. Si, comme cela est incontestable, il existe des symptômes heureux, il en est beaucoup d'autres qui sont loin de l'être. L'auteur convient dans un autre endroit (p. 670 et suiv.) que les éléments de mort sont partout, que le mal est presque à son comble. Il se rassure en disant que Dieu peut faire un miracle. Soit; mais, s'il est possible qu'il le fasse, il est du moins fort douteux que les tendances sociales, étant ce qu'elles sont, soient de nature à en donner des espérances positives et sérieuses.

Enfin, le troisième fondement, ce sont les *Promesses de Dieu*. L'auteur l'appelle la partie *décisive* de sa démonstration. Décisive, elle ne le sera pas pour plusieurs esprits, d'une tournure un peu pessimiste peut-être, mais qui ne sont pas tout à fait dépourvus de bonnes raisons. Nous n'en signalons qu'une seule. Aux conséquences tirées par le P. Ramière des prophéties de l'Écriture qui annoncent à l'Église *la paix*, *la domination universelle*, etc... on peut répondre que ces promesses sont interprétées dans un sens différent du sien par la majeure partie des Pères, des docteurs, des commentateurs. Or ce sont là les seuls interprètes autorisés de l'Ecriture, et les avoir contre soi c'est une présomption fort grave en pareille matière. A vrai dire cependant, le sentiment du P. Ramière n'est pas sans avoir aussi ses autorités, quoique bien moins nombreuses, et les raisons qu'il apporte ne sont pas à dédaigner. Il insiste à bon droit, dans de fort belles pages, sur les progrès de la dévotion admirable du Sacré-Cœur. Cette manifestation exceptionnelle de la divine miséricorde ne semble-t-elle pas avoir été réservée à nos derniers temps, comme un gage des faveurs les plus extraordinaires ? Nous en dirons autant du développement de plus en plus considérable de la dévotion envers la sainte Vierge, et de cette proclamation du dogme de l'Immaculée Conception qui a été saluée par tant de manifestations de joie. Ce sont là des signes consolateurs. N'oublions pas ces grandes paroles de Pie IX que nous rapportions en commençant, et qui, à elles seules, valent beaucoup d'autres arguments.

En résumé, la thèse du P. Ramière, prise avec certaines restrictions, nous semble probable, bien que plusieurs de ses preuves ne nous paraissent pas concluantes. Des juges plus compétents que nous prononceront sur la valeur de nos objections. Au reste la justice nous oblige à déclarer que nous n'avons pu donner qu'une idée fort imparfaite de la démonstration de l'auteur. Il y a telles ou telles considérations omises ou à peine indiquées par nous, et qui auraient mérité une discussion approfondie. Nous souhaitons que nos lecteurs suppléent par un examen personnel à l'insuffisance de ce compte rendu. Les *Espérances de l'Église* sont un livre dont les imperfections sont rachetées par de rares qualités, et nous ne doutons pas qu'on ne le lise avec beaucoup d'intérêt et de profit. Les vues les plus élevées, les pensées les plus belles y abondent de toutes parts ; ou, pour parler plus justement, il y a surabondance de tout cela. Le P. Ramière nous a ouvert une mine riche à l'excès : peut-être n'a-t-il pas suivi assez laborieusement quelques-uns des filons les plus féconds.

P. Toulemont.

ÉGYPTOLOGIE

1° Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte, par les ordres de S. A. le Vice-Roi, par M. le vicomte de Rougé. Paris. Didot, 1861.

2° Mélanges égyptologiques, comprenant onze dissertations sur différents sujets, par F. Chabas. Paris. Duprat, 1862.

3° Papyrus égypto-araméen, appartenant au musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois, par l'abbé J.-J.-L. Bargès. Paris, Duprat, 1862.

I

De tous les points du monde où les sociétés humaines ont imprimé leurs traces, il n'en est pas qui les ait conservées à la postérité plus fidèlement que l'Égypte. Depuis longtemps des fouilles partielles, dont les résultats enrichissaient les musées de l'Europe, permettaient de croire que tout l'ancien monde des Pharaons demeurait enseveli sous l'Égypte musulmane; et que, protégé par la stabilité caractéristique de ses œuvres, il y attendait le jour de son exhumation complète. Personne n'ignore que c'est à un Français, au savant et infatigable M. Mariette, qu'échut l'honneur de concevoir et de réaliser cette gigantesque entreprise. Encouragé d'abord par la munificence de M. le duc de Luynes, secondé plus tard par la protection éclairée du vice-roi d'Égypte, notre habile compatriote a pu organiser son exploration sur une grande échelle, et chaque jour les découvertes les plus importantes viennent récompenser ses efforts et justifier sa persévérante sagacité. Aujourd'hui, le voyageur peut contempler, dans le musée du vice-roi, l'Égypte ancienne comme ressuscitée, et le savant en refaire l'histoire sur la collection de plus de douze mille objets de toute nature que les fouilles y ont rassemblés.

Nous devons au zèle scientifique de M. le vicomte de Rougé, à qui cette mission revenait de droit, d'être initié en France aux résultats de ces importantes recherches. Nul autre n'était plus à même d'en apprécier la valeur et d'en faire ressortir les conséquences historiques.

La *Note* que nous résumons, lue déjà dans la séance annuelle des cinq Académies du 14 août 1861, a pour objet les fouilles exécutées à Tanis et au sanctuaire de Karnak.

Parmi les monuments trouvés dans ces deux localités, M. de Rougé avait signalé à l'attention de l'Académie les sphinx et les statues colossales de Tanis, d'une part; et de l'autre, les inscriptions et les tableaux historiques de Karnak. « De ces découvertes, dit-il, les premières se rapportent particulièrement à la grande invasion des peuples pasteurs et au royaume qu'ils avaient fondé dans la basse Égypte; les autres

agrandissent nos connaissances sur l'époque qui suivit l'expulsion de ces envahisseurs, et qui fut la plus glorieuse de toutes pour la nation égyptienne. »

De ces deux époques, la première surtout était restée jusqu'ici, malgré les travaux de Champollion, dans une regrettable obscurité. On savait sans doute que les *Hycsos* étaient descendus en Égypte par Suez, et l'on avait approximativement déterminé le moment de leur invasion. Mais est-ce assez pour l'histoire de constater les faits et de fixer les dates? n'est-ce pas la physionomie des peuples, les circonstances qui accompagnent et qui suivent les grandes révolutions sociales ou l'invasion des races conquérantes qui constituent proprement la science du passé, et lui donnent le droit d'être intéressante et utile? A ce point de vue, l'établissement des *Hycsos* en Égypte était encore un problème historique, dont les fouilles de Tanis viennent d'avancer la solution.

Voici d'abord des inscriptions égyptiennes où les *Hycsos* sont expressément nommés les *pasteurs d'Asie*, et qui confirment ainsi la tradition commune. Ailleurs, l'image du dieu que les pasteurs adoraient nous enseigne leur origine précise : c'est un quadrupède féroce aux longues oreilles dressées, portant le nom de *Baal* et de *Soutekh*, le dieu des fils de *Chet*, qui devinrent plus tard l'une des branches les plus importantes des tribus cananéennes. Que penser alors du témoignage de Josèphe, qui voyait dans les pasteurs les Juifs ses ancêtres?

Maîtres de l'Égypte, les Hycsos avaient établi le siége de leur gouvernement dans une ville que les Grecs nomment Avaris. La forme égyptienne de ce nom, révélée par les papyrus historiques, est Ha-Ouar, et c'est ce même nom qu'on retrouve sur tous les monuments de Tanis. *Ha-Ouar* et *Tanis* n'étaient donc qu'une même localité appelée de deux noms, l'un égyptien, l'autre emprunté aux langues cananéennes.

Le pays, la race, la résidence royale des pasteurs, se trouvent ainsi incontestablement établis.

Voici des faits d'un autre ordre. Les fouilles de Tanis ont mis à découvert des monuments provenant des Pharaons de la famille d'Amménèmes, douzième dynastie, et sur lesquels on a pu lire des noms de rois pasteurs, écrits en caractères hiéroglyphiques ; des inscriptions analogues se retrouvent sur des monuments appartenant à la treizième dynastie. Il faut donc en conclure que l'arrivée des *Hycsos* en Égypte est postérieure à l'époque de ces dynasties. Mais ce dernier fait a une valeur historique plus considérable encore. Que penser, en effet, des conquérants qui se sont fait une loi de respecter les images, les monuments, les écussons même des princes dépossédés, et qui se contentent d'inscrire leurs propres noms à côté de ceux des vaincus? Dira-t-on qu'ils ne subjuguèrent que pour tout dévaster et que leur règne fut

celui du brigandage et de la barbarie? Tels nous ont été jusqu'ici dépeints, par les historiens grecs, les rois pasteurs. On s'était accoutumé à les considérer comme une horde de barbares, dont le séjour en Égypte avait arrêté le mouvement de la civilisation et des arts. Les récentes découvertes de Tanis portent une grave atteinte à la vérité de ces traditions, et l'époque des *Hycsos* semble venir elle-même aujourd'hui en appeler, au tribunal de la postérité, du jugement des historiens grecs. Non contents de respecter les monuments de leurs devanciers, les rois pasteurs s'appliquèrent à les multiplier. L'un d'eux surtout, Apophis, a laissé des souvenirs de son règne, qui le représentent comme un prince ami des arts. On a tiré de Tanis des sphinx dont les formes n'ont rien de barbare, et qui, sauf le type cananéen, rappellent les plus beaux temps de l'école artistique de l'Égypte. « Les conquêtes de la civilisation, dit M. de Rougé, et la pratique des arts ne subirent donc pas, du fait des pasteurs, une de ces longues interruptions après lesquelles un peuple doit reconquérir lentement tous les degrés qu'il a perdus, et nous comprenons maintenant plus facilement comment les chefs-d'œuvre de l'art égyptien purent éclore dès le règne de Toutmès Ier, c'est-à-dire presque aussitôt après la restauration d'une dynastie nationale. »

Une autre conséquence toute naturelle découle encore de cette réhabilitation des *Hycsos*, c'est qu'à leur retour dans leur ancienne patrie, ils durent emporter avec eux le goût et la pratique des arts qu'ils avaient cultivés en Égypte. Et cette observation n'est peut-être pas sans importance dans l'étude de l'archéologie phénicienne.

M. de Rougé a cru pouvoir pousser encore plus loin la conclusion de tous ces faits, et rattacher à ce point historique le problème, toujours si obscur, de l'invention de l'alphabet. Une telle opinion, partie de si haut, mérite toute considération, et nous citerons en entier le passage où le savant académicien l'expose brièvement : « Les travaux persévérants de la science moderne, écrit-il, ont rattaché solidement tous nos systèmes alphabétiques à ces lettres antiques en usage chez les peuples sémitiques, et dont la Grèce, dans la fidélité de ses souvenirs mythologiques, reportait le bienfait à Cadmus le Phénicien. Or, en comparant lettre à lettre les caractères alphabétiques usités dans l'écriture cursive des Égyptiens, vers l'époque des pasteurs, avec les plus anciennes lettres phéniciennes, nous avons trouvé une série de ressemblances tellement frappantes, qu'il est impossible de les considérer comme l'effet du hasard. Nous n'hésitons pas à croire que l'alphabet primitif des Sémites a été emprunté de toutes pièces aux scribes égyptiens, avec lesquels les pasteurs étaient en rapports journaliers pour les affaires publiques ou commerciales. Laissant de côté tout l'appareil symbolique (et toutes les com-

plications des hiéroglyphes qui eussent été inapplicables à un autre langage sans de profondes modifications), les pasteurs cananéens se bornèrent à emprunter à leurs voisins les éléments purement alphabétiques. » Cette solution trancherait d'un coup l'une des questions les plus embarrassées de l'histoire primitive. Hug avait autrefois soutenu la même opinion. M. Ewald, qui semble de parti pris se complaire à dire juste le contraire des autres, a imaginé que le fait de la réduction des caractères hiéroglyphiques et alphabétiques était dû à l'influence des *Hycsos*. Cette idée paraît être en contradiction manifeste avec ce que nous connaissons de l'histoire de l'écriture égyptienne. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions regarder comme suffisamment établie la transmission de l'alphabet des Égyptiens aux peuples sémitiques. Sans doute, l'Égypte arriva de bonne heure à un assez haut développement intellectuel pour être capable de cette synthèse philosophique que suppose chez un peuple l'invention des caractères alphabétiques ; mais, d'autre part, bien des faits portent à croire que les premières lumières de la civilisation sont émanées des rives de l'Euphrate et du Tigre; que c'est là, au milieu des anciens Chaldéens, que les sciences ont eu leur berceau, et que fut inventé l'alphabet propre aux Sémites. D'ailleurs, les caractères de cet alphabet sont empreints d'un symbolisme qui paraît inséparable de la langue et des mœurs du peuple auquel on l'attribue. Toutefois l'opinion de M. le vicomte de Rougé, dans une pareille matière, est d'une haute portée, et nous souhaitons vivement qu'il soit appelé, par la suite de ses travaux, à la développer un jour.

Avec la restauration des souverains légitimes commence l'ère des rois guerriers, qui firent de l'Égypte la puissance prépondérante du monde. Les exploits de Toutmès III sont consignés dans des annales dont la série couvrait toute l'enceinte intérieure du sanctuaire de Karnak. On y apprend qu'après un règne de quarante-quatre ans, rempli par quinze expéditions militaires, Toutmès avait étendu son empire jusqu'au cœur de l'Asie. Babel, Ninive, Assour, rappellent les noms des rois vaincus. Il faut signaler encore la liste des tribus défaites à *Mageddo*. *Damas*, *Hamath* y figurent avec les villes syriennes, situées depuis la vallée de l'Oronte jusqu'au sud du Liban ; puis *Mageddo*, *Hazor*, *Gérare*, *Taanak*, villes royales des Cananéens, devenues plus tard célèbres par la lutte qu'elles soutinrent contre les Israélites, et dont l'histoire reparaît dans les livres saints.

Citons enfin un monument curieux de littérature égyptienne, un discours renfermant une vue d'ensemble sur les conquêtes de Toutmès. C'est Ammon, le dieu suprême de Thèbes, qui fait cette énumération pompeuse. On y rencontre vers le milieu une singularité remarquable :

ce sont dix versets, appareillés sous forme de parallélisme et qui rappellent le genre de la poésie hébraïque.

M. de Rougé cite, en terminant, des extraits d'un recueil de préceptes relatifs à la conduite morale de l'homme. Rien n'est plus noble et plus relevé que ces conseils de la morale égyptienne. On est heureux, en particulier, d'y trouver l'expression d'un profond respect pour la femme, dont les races actuelles de l'Asie paraissent avoir perdu le sentiment et jusqu'au souvenir même.

II

C'est le désir de propager l'étude de la langue égyptienne qui a déterminé M. Chabas, bien connu des égyptologues, à publier les *Mélanges*. Ils forment une collection de textes aussi intéressants par la nature des sujets dont l'auteur a fait choix, que précieux par les notes qu'il y a ajoutées. Quelques-uns sont empruntés aux papyrus hiératiques publiés par le gouvernement néerlandais sous l'habile direction de M. le Dr Leemans.

Parmi les pièces les plus curieuses de ce recueil, nous signalerons une étude sur le commerce, les salaires, les poids et signes monétaires de l'Égypte ancienne, faite d'après les monuments hiéroglyphiques. On y rencontre des notions précieuses sur l'étendue et la spécialité du commerce des Égyptiens, des éclaircissements sur l'usage des monnaies dans les temps les plus reculés.

Un travail important sur l'époque du séjour des Hébreux en Égypte et leur condition dans le pays nous paraît également digne d'attention. On y trouve des détails intéressants sur le genre de constructions auxquels ils furent employés.

Citons encore un aperçu sur la médecine des anciens Égyptiens. Les détails de mœurs y sont caractéristiques et ne manquent pas de piquant. Qu'il nous suffise de dire que la plupart de nos procédés curatifs leur étaient connus, et que *le Malade imaginaire* eût été parfaitement compris sur la *scène égyptienne*.

Viennent ensuite des notes analytiques sur des questions de grammaire, d'un haut intérêt pour la connaissance actuelle de la langue.

Suivent enfin des fragments d'après lesquels il paraît que la lecture des hiéroglyphes n'était pas sans difficulté pour les Égyptiens eux-mêmes. La science approfondie du système hiéroglyphique constituait un mérite suffisant pour être élevé aux grades scientifiques. Malgré cet encouragement, la jeunesse égyptienne ne s'y appliquait pas toujours avec zèle, et M. Chabas nous donne à ce propos la tra-

duction d'un document pédagogique trop curieux pour que nous l'omettions ici : « O scribe, ne te livre pas à la paresse, ou tu seras châtié vertement; n'abandonne pas ton cœur aux plaisirs, autrement tu laisseras s'échapper les livres de ta main. Pratique l'élocution, discute avec ceux qui sont plus savants que toi ; accomplis les travaux de l'homme élevé. Oui, lorsque tu seras avancé en âge, tu trouveras que c'est profitable. Un scribe habile en toute espèce de travaux deviendra puissant. Ne fais pas de jours de débauche, ou tu seras frappé. Les oreilles du jeune homme sont sur son dos. Que ton cœur soit attentif aux paroles; tu trouveras cela préférable. »

Voilà certes une rude manière d'apprendre les lettres et de former à la vie sérieuse ; elle eût été fort du goût de nos ancêtres. Je ne sais trop si nous faisons une plus solide éducation, aujourd'hui que nos systèmes de délicatesse et de ménagements sont si différents de la pédagogie des Pharaons.

III

L'étude de la paléographie égypto-araméenne est encore à l'état d'ébauche. Ce n'est pas la faute des érudits qui s'en occupent ; la pénurie des documents est ici seule en cause. Nous ne possédons encore en Europe que six papyrus de ce genre : celui de Turin, les deux du cabinet du duc de Blacas ; celui du musée Borgia, aujourd'hui à la bibliothèque de la Propagande ; celui de la bibliothèque du Vatican ; le sixième appartient au musée égyptien du Louvre. M. Mariette en a déposé deux autres dans le musée du vice-roi d'Égypte au Caire. Gésénius a expliqué dans ses *Monumenta* les trois premiers. Les autres n'avaient point encore été abordés ; nous applaudissons à l'entreprise du savant abbé Bargès, qui vient d'éditer et d'interpréter le papyrus du Louvre.

Nous ne pouvons que signaler ce remarquable travail. Une pareille étude, dont l'objet doit être surtout de suivre le texte pas à pas, d'en justifier la lecture, de discuter jusqu'aux moindres linéaments des caractères, ne souffre pas l'analyse. Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en disant que l'éminent professeur a porté dans cette aride discussion la patience d'investigation, la sagacité et la méthode qui donnent à ses travaux une incontestable autorité. L'analyse de ce fragment est suivie d'une étude critique sur son objet, où l'on trouve des aperçus profonds relatifs à l'histoire de cette langue que nous appelons l'égypto-araméen.

Les cinq propositions suivantes résument tout les résultats de cette grave publication :

1° Le texte de ce papyrus, écrit en caractères phéniciens, a été rédigé dans un dialecte mêlé d'hébreu et d'araméen, mais où la terminologie et les formes de cette dernière langue prédominent.

2° Le contenu est une note ou mémoire de dépenses dressé pour quelque grand personnage égyptien par son économe.

3° Les objets mentionnés dans ce texte avec leurs provenances confirment ce que l'histoire nous apprend d'ailleurs : les relations politiques et commerciales qui existaient entre les peuples de l'Asie occidentale et les Égyptiens.

4° Les anciens Égyptiens ont cultivé la vigne et fabriqué du vin.

5° Enfin, le vin cuit, inventé probablement par les Phéniciens, a été connu aussi des Grecs et des Latins, chez qui il portait le nom de *nectar* et était destiné principalement au culte des dieux et aux libations qu'ils offraient dans les sacrifices.

Cette dernière conclusion a été confirmée par M. Alphonse Castaing, dont les savantes recherches à ce sujet sont exposées dans une lettre que l'auteur a publiée avec son ouvrage.

Nous avons réuni ces trois publications dans une même notice bibliographique, moins encore à raison de leur analogie, que parce qu'elles se rattachent dans notre esprit à un désir dont la réalisation nous semble plus que jamais opportune : celui de voir les études orientales acquérir une place importante dans l'économie des sciences ecclésiastiques. Ce vœu, nous avons eu déjà l'occasion de l'exprimer dans ce recueil. Le besoin sérieux qui l'inspire, l'appel désintéressé des savants qui, en dehors des rangs du clergé, mettent leur érudition au service de la vérité, nous amèneront sans doute à le redire encore. Non pas que nous prétendions jamais que la carrière pénible des langues et des antiquités de l'Orient doive s'ouvrir à tous les esprits. Ce genre d'étude ne peut appartenir qu'à un petit nombre de spécialités. Mais ce que nous souhaitons vivement, c'est de voir ces spécialités se multiplier dans les rangs du clergé français, et se mêler au mouvement d'une science qui se rattache, par ses applications les plus immédiates, à l'histoire de la révélation. Nous sommes loin, sans doute, d'oublier que des prêtres distingués se sont acquis déjà, par leurs travaux en ce genre, une réputation de science dont nous sommes justement fiers : le nom du savant abbé Bargès, inscrit en tête de cette notice, témoigne du prix que nous y attachons. Mais ne faut-il pas préparer l'avenir, et n'est-il pas à désirer que des disciples viennent se grouper en nombre autour de ces maîtres pour recueillir, avec les leçons de leur zèle, l'héritage de leur science?

A. Dutau.

HERMENEUTICÆ BIBLICÆ GENERALIS PRINCIPIA RATIONALIA CHRISTIANA ET CATHOLICA SELECTIS EXEMPLIS ILLUSTRATA. — (Principes d'herméneutique sacrée générale, expliqués par des exemples), par Mgr JEAN RANOLDER, autrefois professeur d'Écriture sainte au séminaire de Cinq-Églises, maintenant évêque de Weszprim.

HISTORIA REVELATIONIS DIVINÆ VETERIS TESTAMENTI. — (Histoire de la révélation divine de l'Ancien Testament), par JOSEPH DANKO, docteur en théologie et professeur à l'Université impériale et royale de Vienne. — Vienne, Guillaume Braumüller, etc.

Il y a trente ans, les catholiques ne portaient leurs regards vers les Églises d'Allemagne et de Hongrie qu'avec un sentiment de douleur et de tristesse. Ils n'y voyaient presque partout qu'affaissement dans les âmes, diminution de l'esprit catholique et surtout de l'esprit sacerdotal, tendances plus protestantes que romaines; en un mot, un courant d'idées qui ne pouvait conduire qu'à des abîmes. Mais Dieu n'a pas abandonné cette partie de son peuple. Il a fait surgir partout des évêques et des prêtres selon son cœur, et il s'est servi des entreprises et des empiétements même des puissances ennemies pour répandre la vie et le mouvement là où tout était mort, ou du moins frappé d'une extrême langueur. Ce changement merveilleux dans les provinces occidentales de l'Allemagne est assez connu; peut-être n'en est-il pas de même de celui qui s'est opéré en Hongrie. Et cependant, les grands et les petits séminaires, les retraites des prêtres, et tous les principaux moyens par lesquels les Églises les plus florissantes ont reçu la séve de vie qui y circule, sont maintenant très-bien organisés sur les bords du Danube; on y propage les vrais principes dans le clergé, et on commence à aimer les véritables études ecclésiastiques. Déjà même la Hongrie peut donner à l'Autriche de son trop plein, et c'est ainsi que M. Danko, prêtre hongrois, natif de Presbourg, est chargé d'enseigner l'Écriture sainte à l'Université de Vienne. C'est à son ouvrage sur l'Ancien Testament, qui vient de paraître, et à un autre ouvrage un peu plus ancien et plus général de Mgr Ranolder, également Hongrois, que nous voulons consacrer ici quelques lignes. Le peu que nous en dirons fera comprendre, nous l'espérons, qu'il ne sera pas inutile dorénavant de donner une attention sérieuse aux publications dues à la plume des prêtres et des professeurs hongrois.

L'*Herméneutique sacrée générale* est, pour ainsi dire, l'œuvre commune de deux évêques. Vers 1830, Mgr Ranolder était l'élève de M. Antoine Ocskay, promu dans la suite à la dignité épiscopale. Ce fut ce dernier qui lui inculqua les vrais principes d'herméneutique

sacrée, trop oubliés dans l'enseignement à cette époque ; ce fut lui encore qui suggéra au jeune prêtre l'idée et le plan de l'ouvrage qu'il publia plus tard. En un mot, M. Ocskay a eu assez de part à ce livre pour que Mgr Ranolder ait cru devoir faire dans sa préface une mention spéciale de son ancien maître, et lui attribuer en quelque sorte tout l'honneur de cette publication.

Mgr Ranolder composa son *Herméneutique* en même temps que le P. Patrizi, et sans avoir eu connaissance de ses travaux ; il est remarquable que la marche, les principes, les règles suivis dans les deux *Herméneutiques* soient presque entièrement semblables ; on sent que le même esprit catholique a animé les deux auteurs. Il y a pourtant aussi des différences qui les distinguent. Quoique l'un et l'autre aient sans cesse les yeux fixés sur les rationalistes et sur les interprètes qui se sont rapprochés de cette école, le professeur romain se contente d'attaquer, tantôt directement, tantôt indirectement, les faux principes, tandis que le professeur hongrois, beaucoup plus controversiste, veut que ses élèves connaissent les principaux auteurs dont ils ont à se défier, et il réfute d'une manière bien plus étendue, et presque toujours directe, les mauvaises maximes des interprètes *libéraux*. Ainsi, son chapitre sur l'*accommodation* est un vrai traité dirigé contre ceux qui prétendent que Notre-Seigneur et les apôtres ont accommodé leur doctrine aux erreurs des Juifs et des infidèles qui les écoutaient, et que leur vraie pensée ne s'accorde pas avec leurs paroles.

Mgr Ranolder est plein de méthode. Dans les préliminaires, il donne les caractères internes et externes de l'herméneutique et s'étend sur les notions fondamentales de *sens* et de *signification ;* puis il passe à l'herméneutique elle-même, qui consiste à trouver le vrai sens des saintes Écritures et à l'expliquer ou à le développer. Il remarque que, pour trouver le vrai sens des saintes Écritures, il importe de voir en elles un livre accessible à l'intelligence humaine comme tout autre livre ; un livre dont toutes les parties sont divinement inspirées, et, par conséquent, ne contiennent que la vérité ; un livre enfin dont l'Église est la dépositaire et l'interprète infaillible. De ces trois considérations, il tire les règles de l'herméneutique rationnelle, de l'herméneutique chrétienne et de l'herméneutique catholique ; règles qui s'appuient les unes les autres, et se complètent mutuellement. Les premières traitent de la recherche philologique, logique et historique du sens ; les suivantes, des antilogies et de l'accommodation, et les dernières, de quatre prescriptions faites principalement par le concile de Trente.

La section où l'auteur parle du développement et de l'explication

du vrai sens est courte. Il y traite surtout de l'usage des versions, des paraphrases, des scholies et des commentaires. Dans un appendice, il bat en brèche quatre systèmes d'interprétation : l'interprétation dite *mythique*, l'interprétation *morale*, celle qu'on a appelée *psychologique*, et celle qu'on a décorée du nom sonore de *panharmonique*.

On le voit, la marche suivie par l'auteur est simple, naturelle, et en général son livre nous paraît avoir toutes les qualités d'un excellent traité classique.

Comme on s'occupe dans presque tous les pays de faire de nouvelles versions des saintes Écritures ou de corriger les anciennes, nous nous permettrons de traduire ce qui regarde les qualités que doit avoir, selon Mgr Ranolder, une bonne version de la Bible. « Une traduction, dit-il, est la substitution d'une langue à une autre, surtout de la langue nationale à une langue étrangère. La suprême loi qui doit présider à ce travail, c'est que le livre traduit ne diffère de l'original que par la langue. De ce principe découlent les règles qui se rapportent à la matière, à la forme et à la clarté. Ainsi :

1° Quant à la matière ou au contenu du livre, le traducteur doit exprimer dans une autre langue, avec une extrême fidélité, les idées de l'auteur, c'est-à-dire, ne rien dire de plus ni de moins que lui ;

2° Quant à la forme, il doit se servir dans sa traduction du même style que l'auteur; car le style dépend du caractère personnel de l'auteur, et ce caractère ne doit pas moins se faire jour dans la traduction que dans l'original. Ainsi, au style simple doit répondre un style simple, au style poétique celui de la poésie, au style figuré le style figuré, tout en tenant compte de la langue dans laquelle on traduit, du temps et du pays où l'auteur a écrit, surtout si le livre est ancien;

Enfin, 3° quant à la clarté qu'il faut donner à la traduction, autant que le génie de la langue originale, surtout orientale, le permet, il est à remarquer qu'elle a pourtant ses limites; elle est subordonnée à la fidélité matérielle et formelle et à l'expression du caractère original de l'auteur, c'est-à-dire de son naturel, de la culture de son esprit, de ses mœurs, etc. Plutôt que de manquer de fidélité sous ce rapport, mieux vaut laisser dans la traduction quelques obscurités inévitables, sauf à les expliquer par des paraphrases ou par des notes.

Il suit de là que ce n'est pas une entreprise facile de faire une bonne traduction, mais un travail très-sérieux et très-difficile qui exige une connaissance approfondie des deux langues, un esprit subtil, un jugement pénétrant, beaucoup d'exercice et une vaste érudition. Mgr Ranolder suppose partout qu'on traduira sur le texte original ; mais, comme les protestants avouent eux-mêmes aujourd'hui que la Vulgate est la meilleure des traductions, bien insensé serait celui

qui, tout en suivant le texte original, n'aurait pas sans cesse la Vulgate sous les yeux.

Venons maintenant à l'*Historia revelationis divinæ Veteris Testamenti* de M. l'abbé Danko. Voici en peu de mots notre opinion sur cet ouvrage. C'est le livre le plus savant et en même temps le plus orthodoxe que nous connaissions sur cette matière; il est en outre d'une latinité très-convenable, moins pure, si l'on veut, que celle du P. Patrizi, mais de beaucoup supérieure à celle des livres classiques généralement usités dans les écoles de théologie.

L'ouvrage peut être considéré comme un *apparatus*, servant d'introduction à la lecture et à l'étude de l'Ancien Testament. Il s'ouvre par des généralités sur les saintes Écritures, et par un excellent travail sur la géographie physique et politique de la terre sainte et des contrées voisines ; on y trouve tout ce qu'on sait de plus précis sur cette matière, d'après les découvertes les plus récentes. Toutefois, dans sa dissertation sur l'authenticité du Golgotha et du saint sépulcre, l'auteur eût pu arriver à des résultats plus concluants par une voie différente de celle qu'il a suivie. En cet endroit surtout, il eût fallu une carte topographique et l'indication des restes des anciennes murailles de la ville qui ont été mis à nu il n'y a pas longtemps. L'authenticité de ces vestiges est maintenant tellement hors de doute que les protestants anglais l'avouent ouvertement, et que les protestants allemands commencent à entrer dans la même voie.

Toute cette introduction comprend une centaine de pages. Le reste du livre, l'histoire proprement dite, en comprend plus de six cents, imprimées généralement en caractères serrés, mais avec le goût et le soin que les imprimeurs de Vienne mettent depuis quelques années à leurs publications et qui les ont placés tout d'abord parmi les meilleurs typographes de notre époque.

Cette histoire se divise en trois époques : la première s'étend depuis la création du monde jusqu'aux temps des rois, ou depuis l'an 4274 jusqu'à l'an 1084 avant Jésus-Christ. La seconde va jusqu'à l'exil ou la déportation à Babylone, c'est-à-dire jusqu'à l'an 586 avant Jésus-Christ. La troisième comprend le reste. A moins de transcrire toute la table qui termine l'ouvrage de M. Danko, il nous serait impossible d'en donner une analyse complète. Mais voici en peu de mots ce qu'on y trouve. D'abord toutes les questions de quelque importance soulevées sur les auteurs des livres de l'Ancien Testament, l'époque où ils ont été écrits, leur but, etc., sont brièvement indiquées, discutées et résolues, toutes les fois qu'une solution est possible. Ensuite, tous les livres sacrés sont analysés, verset par verset, de sorte que rien n'est plus facile que la lecture intelligente de l'Ancien Testament, lorsqu'on

s'aide du livre de M. Danko. Les passages obscurs ou difficiles surtout, dont s'est emparé le rationalisme ou le protestantisme pour attaquer la foi chrétienne, sont élucidés soit dans de courtes notes, soit dans des dissertations spéciales. Beaucoup de questions dont l'examen jette du jour sur l'histoire de l'Ancien Testament ou sur des vérités dogmatiques sont traitées de la même manière. C'est surtout dans ces notes et ces dissertations, que paraissent la science et l'érudition de M. Danko. Il ne fait ni au commencement ni à la fin de son livre l'énumération des auteurs qu'il a consultés; mais nous sommes certain de rester en deçà de la vérité, en assurant que le chiffre de ces auteurs, tant catholiques que protestants, monte au moins à deux mille; de sorte que l'*Historia Veteris Testamenti* peut être appelée une *Bibliotheca scripturistica* de l'Ancien Testament. Et qu'on le remarque bien, ces auteurs ne sont point cités en l'air; ils ont été étudiés et examinés de près; on le voit à la manière dont sont indiquées leurs opinions. M. Danko serait autant en état que Photius d'écrire un *Myriobiblon*. Il connaît évidemment, non-seulement les langues classiques, le latin et le grec, les langues orientales, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et l'arabe, mais encore les langues vivantes de l'Europe, si l'on en excepte peut-être le slavon. C'est là un avantage immense qui assure, à ceux qui le possèdent comme M. Danko, et qui y joignent la rectitude de jugement et le goût littéraire, une supériorité incontestable sur tous ceux qui ne connaissent que leur langue maternelle et celles qu'ils ont apprises sur les bancs du collége ou du séminaire.

Heureux les élèves qui ont un professeur d'Écriture sainte de la taille de M. Joseph Danko! Quiconque a eu le bonheur d'assister aux leçons d'un excellent maître de cette partie de l'enseignement ecclésiastique sait, par sa propre expérience, quel fruit on peut tirer de l'explication des saintes Écritures, lorsqu'elle est faite par des professeurs laborieux, savants et ne vivant pour ainsi dire que de l'étude du texte sacré.

J. Martinof.

ÉTUDES SUR L'IRLANDE CONTEMPORAINE, par le R. P. Adolphe Perraud, de l'Oratoire. Paris. Douniol. 1862.

Il faut presque du courage aujourd'hui pour oser entretenir le public des malheurs et des injustices qui pèsent sur l'Irlande. Non pas, certes, que cette cause ait cessé de mériter les plus vives sympathies de tous les amis de l'humanité et du bon droit, mais parce que tant de

fois on a fait la peinture des misères qui accablent ce peuple infortuné, tant de fois on a demandé à l'Europe de s'intéresser à une situation sans exemple peut-être dans les annales des nations civilisées, qu'il devient difficile de ne pas tomber dans des redites qui finissent toujours par prendre une tournure plus ou moins déclamatoire, au grand risque de fatiguer le lecteur au lieu de l'attendrir.

Après les immortelles harangues d'O'Connell, après les savants travaux de M. de Beaumont, les éloquents discours de Mgr Dupanloup et de plusieurs autres en faveur de la nation irlandaise, n'y aurait-il pas témérité à revenir sur un sujet épuisé, ce semble, depuis longtemps et sur lequel tout le monde paraît surabondamment édifié? En outre, il faut bien le dire, cette cause est loin d'être en faveur auprès des hommes qui font aujourd'hui l'opinion publique en France, sans doute parce qu'on ne peut s'intéresser à l'Irlande sans discréditer plus ou moins directement l'Angleterre, pour laquelle il est de bon ton d'avoir des ménagements sinon des apologies.

Grâce à Dieu, ces considérations n'ont pas effrayé ou du moins n'ont pas arrêté le P. Adolphe Perraud, et tous les cœurs sincèrement catholiques, les vrais amis de la liberté lui voteront des remercîments et des félicitations pour le beau et riche travail qu'il vient de publier sur l'état actuel de l'Irlande. Son livre a pour titre : *Études sur l'Irlande contemporaine*. Dès son apparition il a attiré les regards et mérité les suffrages des hommes les plus remarquables par leurs talents et leur amour pour les grandes et saintes causes. La lettre écrite à l'auteur par Mgr Dupanloup est un éloge auquel on ne peut rien ajouter. M. Gustave de Beaumont, si bon juge en pareille matière, a écrit deux lettres de félicitations au P. Ad. Perraud. Enfin, tout récemment un orateur qui a tenu sous le charme de sa parole, pendant la station quadragésimale, un des auditoires les plus distingués de Paris, rendait un hommage solennel au mérite de ce travail dans un discours prononcé, à Sainte-Clotilde, en faveur des pauvres d'Irlande.

Des témoignages comme ceux-là sont plus que suffisants pour attester la valeur d'un livre et en assurer la fortune. Aussi pensons-nous qu'il serait plus que superflu de donner nos appréciations après celles dont nous venons de parler. Disons seulement qu'il serait à désirer qu'en toute polémique on conservât la modération de pensées et de langage gardée par le P. Perraud. Son plaidoyer en faveur d'une nation opprimée gagne prodigieusement à ce ton calme, convaincu, impartial. L'histoire (car ce livre est une page d'histoire qui demeurera) l'histoire, doit marcher appuyée sur des faits beaucoup plus que sur des sentiments. Soyez aussi éloquent écrivain que vous voudrez, si l'on sent que vous soutenez une thèse dont votre cœur est plus épri

que votre esprit n'en est convaincu, si vos assertions ne sont pas prouvées par des faits irrécusables, aux yeux des hommes sensés vous aurez battu l'air de vos cris, vous vous serez procuré à vous-même l'éphémère jouissance d'un enthousiasme sans fruit, auquel votre ouvrage ne parviendra pas à survivre.

Le P. Ad. Perraud a donc été bien inspiré en préférant habituellement la froideur des documents officiels et souvent l'aridité des chiffres à toute appréciation personnelle, si juste et si à propos qu'elle parût. Pour écarter tout soupçon de parti pris, c'est presque toujours aux protestants mêmes qu'il emprunte ses témoignages; il puise dans les journaux les moins sympathiques à l'Irlande et au catholicisme, il cite leurs paroles, en sorte que son livre pourrait être intitulée : *L'Angleterre jugée par elle-même dans la question irlandaise*. Il y a mieux encore : l'auteur a voulu voir de ses yeux, il a examiné toutes choses avec soin, il s'est fait expliquer ce qui lui semblait obscur, et n'a rien consigné dans son ouvrage avant d'avoir acquis cette certitude morale qui fixe le jugement de tous les esprits sérieux. Nous voudrions faire quelques citations empruntées à cet important travail, mais nous ne savons où porter notre choix parmi tant de documents qui nous semblent tous du plus haut intérêt. L'auteur n'a rien oublié, et l'on peut dire qu'il serait difficile de trouver une cause étudiée plus scrupuleusement, et un sujet traité d'une manière plus abondante et plus complète. Quelques-uns seront peut-être même tentés de reprocher au P. Perraud d'être entré dans des détails sans importance. Quant à nous, nous pensons que, dans un travail comme le sien, plus on est complet, plus on jette de lumière sur la question ; et l'abondance des matières, au lieu de mettre la confusion dans l'esprit, contribue merveilleusement à former au lecteur un jugement sûr, motivé et à l'abri de toute illusion. Citons en finissant quelques paroles empruntées aux conclusions de l'auteur. « Voilà plus de sept cents ans que l'annexion de l'Irlande à l'Angleterre est un fait accompli; et aujourd'hui encore, si vous consultez le sentiment national, ce fait est subi bien plus qu'il n'est accepté [1].

« Mais si cette annexion doit être maintenue, qu'elle se justifie donc par ses bienfaits! que les Irlandais deviennent, sous le sceptre constitutionnel de la libre Angleterre, le plus heureux et le mieux gouverné des peuples..... que l'Angleterre du XIXe siècle mette autant d'énergie et de persévérance à accomplir l'œuvre sacrée de la justice que l'Angle-

[1] L'Angleterre, a dit lord Byron, est unie à l'Irlande comme le requin à sa proie, l'un dévore l'autre et cela fait union.

terre du XVIe et du XVIIe a mis d'acharnement à opérer l'œuvre de spoliation et de persécution.

« Quand cela sera fait complétement et loyalement, l'Irlande n'aura plus d'intérêt à se séparer de l'Angleterre. Gagnez cette nation par la justice, une justice entière, sans réserve, sans restrictions, vous aurez résolu le problème, et l'assimilation sera faite.

« Ce livre n'est donc pas autre chose qu'un appel à la justice adressé à l'Angleterre au nom de l'Angleterre elle-même, c'est-à-dire au nom de son honneur et de son intérêt[2]. »

Puisse cet appel être entendu ! c'est le vœu non-seulement des catholiques, mais encore des protestants que l'esprit de secte n'a pas aveuglés. Nous pensons que le livre du P. Perraud fera tomber bien des préjugés, éclaircira bien des doutes, et attirera à l'Irlande de nouvelles sympathies qui contribueront à alléger son joug, à calmer ses douleurs, si elles ne parviennent pas à lui procurer l'égalité politique et religieuse après laquelle elle soupire, et qui semble pour elle un droit inaliénable.

J. NOURY.

REVUE DE LA PRESSE.

— *Handbuch der Kirchengeschichte* (Manuel d'histoire ecclésiastique), par feu le docteur Joseph-Ignace Ritter, doyen du chapitre et professeur de théologie à l'Université de Breslau. Deux tomes, sixième édition, revue et publiée par le docteur Eunen, archiviste de la ville de Cologne. Bonn, chez Adolphe Marcus, 1862.

Depuis une trentaine d'années, de savants catholiques allemands ont publié plusieurs Manuels d'histoire ecclésiastique dont quelques-uns ont été traduits en français. Celui que nous annonçons n'a pas reçu, que nous sachions, cet honneur, quoiqu'il soit à vrai dire un des plus remarquables. La première édition a paru en 1846, et voici que, seize ans après, la sixième voit le jour.

Ce manuel a les avantages et les inconvénients inhérents à cette sorte d'ouvrages. Ce n'est point un récit, ce n'est pas un exposé circonstancié des événements, mais une sorte de retour aux chroniques du moyen-âge, chroniques qui ressemblent souvent à des tables de ma-

[2] Conclusion, page 564 et suiv.

tières. L'utilité de ces manuels est pourtant incontestable. Ce sont d'abord d'excellents livres de classe. Les élèves y trouvent succinctement racontés tous les événements qui intéressent l'Église, et les professeurs d'histoire ecclésiastique n'ont que l'embarras du choix, tant les endroits qui se prêtent à des développements sont nombreux. Ensuite quiconque a lu quelques grands ouvrages historiques peut assez facilement comprendre ce qui, dans ces manuels, est obscur et insuffisant pour un lecteur ordinaire. Ce sont aussi de bons répertoires qui, grâce aux nombreux ouvrages indiqués au commencement de chaque chapitre, mettent sur la voie le lecteur qui désire connaître plus à fond certains faits particuliers. Sous ce dernier rapport, le Manuel de M. Ritter a une valeur toute spéciale. Tout ce qui concerne le protestantisme, le joséphisme et les affaires de l'Église d'Allemagne au XIXe siècle y est traité avec une ampleur et un soin qu'explique le séjour de l'auteur dans un pays moitié protestant. Dans la nouvelle édition, M. le docteur Eunen conduit le lecteur jusqu'aux derniers événements, et termine par cette phrase qui indique assez le bon esprit qui l'anime: « Personne ne saurait prédire comment finiront ces souffrances de l'Église ; ce qui est certain, c'est que l'Église, éprouvée par les souffrances comme l'or par le feu, sortira de ces épreuves plus pure, et qu'elle ne sera jamais abandonnée par Dieu. »

— *Christus archæologie. Das Buch von Jesus Christus und seinem wahren Ebenbilde* (Archéologie du Christ. Le Livre de Jésus-Christ et de son vrai portrait), par le docteur Legis Gluckselig, orné d'une chromolithographie représentant l'image du Christ d'Édesse, qui est en la possession de Sa Sainteté le pape, et de six gravures sur bois représentant des images du Christ du moyen âge. Première livraison. Prague, Nicolas Lehmann, 1862.

Cet ouvrage, qui fait le plus grand honneur à la typographie de M. Zamarski, de Vienne, sera publié en deux livraisons. La première ne contient en quelque sorte que les préliminaires de la thèse de M. le docteur Legis Gluckselig, qui croit avoir découvert le véritable portrait du divin Sauveur. Voici les intitulés des chapitres qui ont paru : I. Jésus et l'Église, a); la Rédemption du genre humain, b); le Judaïsme, c); le Messie, d); l'Enseignement de Jésus, e); l'Église chrétienne. II. Principes tirés de la chronologie sacrée, a); Découverte des véritables années de la naissance et de la mort de Notre-Seigneur, b), l'Étoile des mages, c); la Chronologie de la vie du Christ corrigée. III. Pensées sur le type primordial de l'humanité. IV. Le Christianisme vis-à-vis des beaux-arts. Appréciation de la symbolique chrétienne. V. Témoignages orientaux et occidentaux sur l'extérieur du Christ. VI. Vestiges d'une ancienne image miraculeuse du Sauveur. Le Christ

sous le type du philosophe. VII. Les Images du Christ, par saint Luc.

Les chapitres qui doivent encore voir le jour sont les suivants : VIII. L'Image miraculeuse d'Édesse. IX. Le Suaire de sainte Véronique. X. Histoire de la représentation du type du Christ. XI. Forme typique du Christ dans les monuments artistiques du IIIe au IVe siècle. Le Christ des catacombes de Saint-Pontieu. Le Christ de la mosaïque de Saint-Paul-hors-des-murs. Le Christ des saints Côme et Damien. Le Sauveur de la dalmatique impériale. L'image du Christ de la cathédrale de Prague. XII. Cycle des images du Christ.

Nous nous contentons d'annoncer cet ouvrage, l'intérêt devant surtout se rapporter à la partie qui ne nous est pas encore parvenue.

— *Dogmengeschichte der vornicænischen Zeit* (Histoire des dogmes avant le concile de Nicée), par le docteur Jos. Schwane, professeur de théologie à l'Académie royale de Munster. — Munster, librairie de Theising.

M. le docteur Schwane a divisé son ouvrage en quatre parties. Dans la première, il traite de ce que les Grecs appelaient la Théologie et les scolastiques latins *de Deo uno et trino;* dans la seconde, de ce que les Allemands modernes nomment la Christologie, et les théologiens des autres nations le traité de l'Incarnation ; dans la troisième, de l'anthropologie, c'est-à-dire des différents états de l'homme, de la vie future, du péché originel, de la grâce et de la liberté; dans la quatrième, de l'Église, des sacrements et du canon des Écritures.

Pour peu qu'on soit initié aux controverses des trois premiers siècles de l'Église et à la connaissance des écrits des premiers écrivains ecclésiastiques, on doit pouvoir comprendre facilement quelles sont les questions particulières discutées par l'auteur. Qu'il nous suffise de dire que généralement il procède avec clarté, méthode, pénétration d'esprit et jugement. Sa marche est assez uniforme. Il expose d'abord la doctrine des saintes Écritures; puis, si le dogme a été formulé par l'Église, il donne les formules; enfin, il montre comment chaque dogme a été enseigné et considéré par les Pères anté-nicéens, et comment il a été défendu par eux contre les adversaires de l'Église.

Le livre du docteur Schwane, sans avoir les caractères d'un ouvrage de controverse, redresse une infinité d'erreurs que la prétendue école critique a répandues sur l'histoire du développement des dogmes. Il sera d'une grande utilité pour tous ceux qui désirent étudier les ouvrages des anciens docteurs, ou qui, dans l'étude de la théologie, ne veulent pas se contenter de simples manuels.

— *Missale ad usum insignis et præclaræ Ecclesiæ Sarum. Pars*

prima temporale. Bruntisland, e prelo de Pitsligo. Londoni veneunt apud, C. J. Stewart, 1861.

Des membres de la haute Église d'Angleterre, ayant des tendances puséistes, se sont employés depuis plusieurs années à donner de nouvelles éditions des anciens livres liturgiques catholiques d'Angleterre et d'Écosse. Le Bréviaire d'Aberdeen demeure jusqu'ici, si nous ne nous trompons, le plus beau spécimen typographique de ces sortes d'entreprises littéraires. A d'autres publications on a mis moins de luxe, mais infiniment plus de critique littéraire. Le *Missale Sarum*, ou de Salisbury, que nous annonçons, se trouve dans ce cas. L'impression est très-ordinaire, mais le texte a été revu sur un grand nombre d'anciens exemplaires imprimés; lorsque le nouvel éditeur mit la main à l'œuvre, vingt éditions de cet ancien Missel étaient connues; depuis, quelques autres ont été déterrées par des bibliophiles. L'éditeur a confronté entre elles presque toutes ces éditions; d'abord, il n'a trouvé que des différences insignifiantes, mais après un examen plus attentif, il a découvert que l'édition de 1510 à 1511, l'édition de 1526 et l'édition de Paris de 1555, sont des récensions nouvelles, ou des souches servant de base à une distribution des éditions en différentes catégories. Il va de soi que ce Missel est pour le fond le Missel romain. Les différences, qui sont plus curieuses qu'importantes, ne laissent pas d'être pleines d'intérêt pour les puséistes : c'est l'effet d'un sincère amour pour l'Église anglicane, et du regret que leur inspire l'œuvre des réformateurs qui ont détruit la belle liturgie de leur ancienne Église pour mettre à la place une chose qui n'a ni corps ni âme. Il y aura bientôt vingt ans, un autre ministre puséiste entreprit à Malines une nouvelle édition du Bréviaire de Salisbury. Il était bien décidé à ne pas sortir de l'Église anglicane et à ne se faire catholique qu'avec la foule du peuple anglais. Lorsqu'il eut imprimé quelques feuilles, il vit que ce propos n'était ni logique ni chrétien, et il se jeta généreusement dans le giron de l'Église romaine, reconnaissant que l'Église d'Angleterre était une fille infidèle. La réimpression du Bréviaire de Salisbury en est restée là. Nous ne souhaitons pas le même sort au Missel de Salisbury, mais nous souhaitons à son éditeur la grâce, la courage, la générosité de l'éditeur du Bréviaire.

— *Freiherr J. Heinrich von Wessenberg*. (Le baron J. Henri de Wessenberg. Sa vie et ses œuvres. Documents pour l'histoire des derniers temps); ouvrage composé par le docteur Joseph Beck, conseiller intime de S. A. le grand-duc de Bade. Fribourg, librairie de Frédéric Wagner, 1862.

Wessenberg, le digne coadjuteur du triste prince-évêque de Constance, Dalberg, le vicaire capitulaire de Constance rejeté par le

saint-siége, l'archevêque élu de Fribourg rejeté de même; l'artisan, de toutes sortes de nouveautés dans l'Église d'Allemagne, a trouvé dans M. le docteur Beck, nous ne dirons pas un historien impartial, mais un panégyriste décidé. Le biographe approuve tout dans son héros, et fait connaître d'autant mieux quel dangereux ennemi le bercail de Jésus-Christ a conservé dans son sein durant tant d'années. Nous regrettons même que M. Beck n'entre pas dans plus de détails. Nous aurions surtout aimé des explications sur le plan que les princes du haut Rhin ont poursuivi pendant longtemps à l'effet d'établir un patriarche d'Allemagne à Mayence, et de soustraire ainsi les catholiques des bords du Rhin à l'autorité du saint-siége. Nous ignorons quelle influence M. le docteur Beck exerce à la cour de Bade; mais quelle qu'elle soit, son livre est un signe du temps et une révélation de ce que certains hommes d'État allemands rêvent contre l'Église catholique. Il est toujours bon de savoir ce que veut l'ennemi.

— *Jacoböa von Bayern und ihre Zeit. Acht bücher niederlaendischer Geschichte.* (Jacqueline de Bavière et son époque. Huit livres d'histoire des Pays-Bas), par François Loeher, tome Ier. Nordlingen, Beck, 1862.

Cet ouvrage est dédié à S. M. Maximilien II, roi de Bavière. L'auteur annonce que le tome second et dernier paraîtra dans le courant de l'année prochaine. Il s'est servi de presque toutes les sources imprimées, bien connues en Hollande et en Belgique. Il tâche de donner un récit ample, clair, intéressant d'une des existences les plus agitées que présente l'histoire. A la fin du volume, il discute un certain nombre de points qui offrent de l'obscurité ou de l'incertitude. Inutile de nous étendre davantage sur cette monographie : qui ne connaît les principaux faits de la vie accidentée de Jacqueline de Bavière? On a voulu mettre cette vie en roman ; la simple vérité est plus romanesque que tout ce que peuvent inventer les poëtes.

— *Herbard VIII Freiherr zu Auersperg* (1528-1575), *ein krainischer Held und Staatsmann.* (Herbard VIII, baron d'Auersperg (1528-1575), un héros et un homme d'État de la Carniole), par P. Radies. Vienne, 1862, W. Braumüller.

Nous pouvons faire connaître en peu de mots cet ouvrage : c'est la vie d'un noble protestant de la Carniole, qui a été mêlé à beaucoup de grands événements de son époque, surtout aux luttes contre les Turcs et à l'introduction du luthéranisme en Carniole. C'est en même temps une sorte de chronique de la famille d'Auersperg, qui est redevenue catholique. Comme on possède peu de livres sur la Carniole, ce livre peut avoir quelque utilité, en particulier pour l'histoire d'une partie du XVIe siècle.

— *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, par M. l'abbé F. Martin, chanoine honoraire de Belley, curé de Ferney, et M. l'abbé Fleury, aumônier du pensionnat de Caronge. Paris, Tolra et Haton, 1862.

A Genève, comme partout, la réforme ne s'introduisit que par la violence. L'ancienne population de la ville se vit débordée et opprimée par une population nouvelle plus nombreuse, et composée de huguenots émigrés de presque tous les pays de l'Europe. Au XVIe siècle, les actes publics en font foi, il restait à peine seize Génevois d'origine sur trois mille deux cent vingt-deux chefs de famille jouissant des droits de bourgeoisie. Les vieux Génevois supportaient impatiemment le joug de ces étrangers; mais ils durent céder au nombre, et les nouveaux venus établirent cette aristocratie génevoise si tristement fameuse qui devait dominer pendant trois siècles. Toutefois, le despotisme théocratique inauguré par le funeste génie de Calvin ne réussit pas à étouffer tous les germes de la vraie foi. Rentré pour un temps comme dans l'obscurité des catacombes, le catholicisme devait en sortir à son heure et reconquérir sa place à la lumière du grand jour.

Ce fut M. Vuarin que Dieu choisit pour commencer l'œuvre de la restauration. Arrivé à Genève en 1799 comme simple missionnaire, il ne trouva dans cette Rome calviniste que quelques catholiques épars. Mais à la fin de sa carrière les choses avaient bien changé : lorsqu'il mourut, il laissa à Genève une paroisse catholique de huit mille âmes, une église et un cimetière catholiques, deux écoles catholiques, tenues l'une par les Frères et l'autre par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, enfin un hôpital et un orphelinat. Les zélés de la réforme eussent bien voulu se débarrasser du *grand curé*, comme ils l'appelaient; ils n'en vinrent jamais à bout ni par les injures, les calomnies et les délations, ni par l'appât des dignités ecclésiastiques et en faisant briller à ses yeux la pourpre cardinalice.

Tel est l'homme dont MM. Martin et Fleury nous ont fait connaître la vie. Cette noble physionomie de M. Vuarin suffirait pour nous intéresser à leur ouvrage, quand même il ne se recommanderait point déjà à d'autres points de vue.

— *Lorette et Castelfidardo, Lettres d'un pèlerin*, par Edmond Lafond. Paris, A. Bray.

C'est ici une correspondance vraiment attrayante, ou, pour mieux dire, une conversation aimable qui se promène à travers mille souvenirs intéressants, mille détails historiques ou poétiques, mille récits animés d'une piété douce. L'auteur a le don de charmer par la grâce et par une pureté du style, nous ne dirons point parfaite, mais très-peu ordinaire dans notre siècle. Son âme s'inspire partout des pensées

et des émotions de la foi. C'est un vrai *pèlerin*. On lira surtout avec intérêt les belles pages consacrées aux immortels héros de Castelfidardo.

— *Souvenirs de Rome, offerts par Mgr l'évêque d'Orléans au clergé de son diodèce.* Paris, Douniol, 1862.

On trouve réunis dans cette brochure de 156 pages : le discours prononcé par Mgr Dupanloup à Saint-André-de-la-Vallée en faveur des Églises d'Orient; l'allocution adressée aux zouaves pontificaux dans l'église collégiale de Marino, pour la clôture du mois de Marie; les paroles que Monseigneur prononça dans sa cathédrale, à son retour de Rome, et la lettre qu'il adressa à cette occasion au clergé de son diocèse, avec le *post-scriptum* qu'il y ajouta ensuite. On a joint à ces documents le texte latin et une traduction française de l'allocution prononcée par S. S. le pape Pie IX dans le Consistoire du 9 juin 1862, de l'adresse présentée au souverain pontife par les évêques et de la réponse qu'y fit Sa Sainteté. L'allocution adressée aux zouaves était restée jusqu'ici inédite; les autres pièces qui composent ce recueil étaient déjà connues.

— *De viris illustribus et de persecutoribus Ecclesiæ ad usum tironum linguæ latinæ*, J. M. J. T. Paris, Lecoffre, 2e édition, 1862.

Mettre en regard la mort si belle et si courageuse des martyrs avec la mort funeste de leurs persécuteurs et de leurs bourreaux; réjouir la foi des jeunes élèves des séminaires et des institutions chrétiennes par le tableau des merveilles que Dieu a opérées en faveur de ses saints; toucher et former les cœurs par le récit des souffrances et des vertus de tant de héros; leur inspirer la crainte des jugements de Dieu, en leur montrant, par des exemples frappants, qu'il châtie souvent, même dès cette vie, les grands coupables : tel est, dit l'auteur dans sa préface, le but principal qu'il s'est proposé dans cet ouvrage. Ce but éminemment louable et parfois trop oublié dans l'enseignement, nous croyons qu'il est parfaitement atteint. Mais ce livre, incomparablement supérieur, quant au fond, aux extraits d'auteurs païens qu'on met ordinairement entre les mains des élèves, sera-t-il également apte à les former à la bonne latinité? C'est une question sur laquelle nous n'avons plus à revenir aujourd'hui, parce qu'elle a été définitivement tranchée, par l'opinion publique et par de récentes expériences, en faveur des classiques convenablement expurgés et chrétiennement expliqués.

H. Mertian.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY et Ce, rue Garancière, 5.

LES RAPPORTS DE LA PHILOSOPHIE

ET DE LA THÉOLOGIE

Bref de S. S. Pie IX aux évêques d'Autriche, 1856. — Clemens, *De scholasticorum sententia : Philosophiam esse theologiæ ancillam.* — MM. Jacques, Simon et Saisset, *Manuel de philosophie.* — MM. Ritter, Franck, Barthélemy Saint-Hilaire, *passim,* etc...

Il y a environ quatre ans qu'ici même nous posions la question suivante : Quels sont, en matière de science, les rapports du sacré et du profane? La théologie appuyée sur une base révélée, la philosophie n'ayant d'autre point de départ que l'évidence, en quelle situation relative sont-elles [1]? Depuis lors, si les discussions religieuses n'ont pas cessé d'être à l'ordre du jour, elles n'ont pas cessé non plus de s'agiter, quoique souvent à leur insu, autour de ce problème fondamental. La lutte la plus sérieusement engagée aujourd'hui n'est pas celle qui descend sur le terrain des faits et trouble pour un temps la paix du monde, mais bien celle qui se poursuit dans la région des esprits entre l'idée chrétienne et l'idée rationaliste, entre les affirmations catholiques et les négations incrédules. Or cette lutte, d'où vient-elle, sinon de ce qu'on cherche à commettre la raison avec la foi et l'ordre de connaissances provenant de l'une avec l'ordre de connaissances qui dérive de l'autre ?

[1] *Études*, 2e série, t. I, p. 2.

Nous croyons donc nous placer au cœur de la controverse moderne en nous faisant le rapporteur des opinions diverses émises sur ce sujet, et en cherchant à déterminer les véritables relations des deux sciences.

Trois systèmes principaux ont été mis en avant : l'un subordonne entièrement la théologie à la philosophie, c'est le système rationaliste ; un autre voudrait que chacune des deux sciences pût aller dans sa voie sans s'inquiéter en rien de la science qui marche auprès d'elle : ce n'est guère que la théorie précédente un peu modifiée ; le troisième admet la subordination de la raison à la foi, de la science profane à la science sacrée, de la philosophie à la théologie ; il y a plusieurs manières d'expliquer cette doctrine, et c'est là qu'il faudra démêler la vérité catholique. Malgré les clameurs de nos adversaires, nous nous efforcerons de procéder avec calme dans ces débats où l'on se passionne souvent parce que l'on ne veut pas s'entendre, et où la lumière manque seulement parce qu'elle est étouffée sous un nuage de préjugés contraires.

I

Toute l'école rationaliste a proclamé bien haut l'entière et absolue indépendance de la philosophie par rapport à la religion. Pour elle, il n'y a pas là seulement un fait qui date de Descartes, et dont on rend d'immortelles actions de grâces à son auteur ; il y a de plus un droit sacré, imprescriptible, que la philosophie n'a pu oublier sans aller contre sa propre essence, car « une philosophie au service de la croyance ecclésiastique est une absurdité [1]. » Et, « comme l'a dit Aristote, il ne faut pas que le philosophe reçoive des lois, mais qu'il en donne [2]. » Non-seulement donc il ne peut accepter le contrôle qui lui viendrait de la théologie, mais c'est à lui au contraire à contrôler tout ce que celle-ci enseigne.

[1] H. Ritter, *Hist. de la phil. chrét.*, l. I, introd., p. 23.
[2] MM. Jacques, Simon et Saisset, *Manuel de philos.*, 3e édit., p. 4.

« Imaginez que la connaissance humaine est comme un vaste champ divisé en parties selon la nature variée du sol et de ses productions. Chacune de ces parties représente une science ; chacune a ses habitants qui la cultivent. Au milieu est un lieu élevé d'où la vue, sans distinguer les détails, embrasse l'ensemble et aperçoit les limites et les rapports des parties ; d'où s'échappent aussi les courants qui vont fertiliser chaque domaine. C'est là que le philosophe aspire à monter, pour assister d'en haut à tout ce travail de l'esprit humain, pour découvrir les sources qui l'alimentent et pour les épurer au besoin [1]. »

Avec une pareille notion, donnée sans aucune restriction et mise comme élémentaire entre les mains de la jeunesse, le problème est résolu d'avance. Il va sans dire que la théologie étant une des branches du savoir humain doit, elle aussi, être surveillée, jugée de haut, et, dans l'occasion, redressée par cette science qui se pose en dominatrice universelle en vertu même de sa nature et de la situation qu'elle occupe.

Ce n'est donc pas seulement l'indépendance, et une indépendance absolue, que l'on revendique pour la pensée individuelle et philosophique ; c'est encore une souveraineté véritable que l'on constitue à son profit. « Elle seule voit à la fois le point de départ, et le centre, et le but ; elle seule peut donc montrer le chemin aux autres sciences ; elle seule a le secret tout entier de la vie de l'homme [2]. » — « Elle conservera toujours l'ambition de tout dominer ; sa définition même renferme l'idée d'une suprématie universelle [3]. »

Les motifs manqueraient-ils à l'appui de cette prétention ? Non, sans doute. On fait valoir surtout le besoin que nous éprouvons de nous rendre compte de toutes choses. N'est-ce pas l'instinct spontané qui se révèle dès l'enfance, et qui plus tard, dans l'homme capable de réfléchir, devient non-seulement une nécessité, mais encore un devoir ? La première loi

[1] MM. Jacques, Simon et Saisset, *Manuel de philos.*, 3e édit., introd., p. 12.
[2] M. Barthélemy Saint-Hilaire, *De l'école d'Alexandrie*, préf., p. 21.
[3] *Manuel de phil.*, p. 4.

de sa nature est de ne pas agir en aveugle ; si ce n'est pas pour rien que le Créateur a donné des yeux à son corps, c'est encore moins sans motif que la raison a reçu sa lumière. A elle d'éclairer la route, à elle d'exercer au loin ses investigations et de scruter toutes choses. Car elle est établie aux frontières de l'âme pour arrêter et prévenir toute importation frauduleuse. Ce qui n'a pas été soumis à son examen, ce qui ne porte pas le sceau de sa révision, ne saurait être admis légitimement ni trouver place parmi les croyances de l'homme. Voilà pourquoi sur toutes les données fournies par la science, il y a un dernier mot qui est celui de la raison, et ce mot ne peut être prononcé que par la philosophie.

Ainsi l'école rationaliste s'arroge, comme une propriété incontestable, le droit de tout discuter, de tout analyser, de tout juger. A elle le bénéfice de cette parole apostolique : *Spiritualis homo judicat omnia, ipse autem a nemine judicatur* [1]. Aussi partage-t-elle le genre humain en deux grandes catégories. D'une part sont les simples, les ignorants, incapables de saisir la vérité autrement que sous des voiles et des symboles ; ce sont les hommes de la foi, auxquels il faut une révélation, des mystères et une religion positive. Mais au-dessus de la foule, il y a les philosophes, qui, laissant de côté la forme allégorique, pénètrent jusqu'à la substance même de la vérité. Ceux-là sont les hommes vraiment spirituels ; ils échappent aux entraves de la lettre qui tue ; ils se font à eux-mêmes une religion entièrement rationnelle, qui n'est autre que la religion même de la nature.

Nous reconnaissons ici la pensée de Hegel. Transportée il y a quelque trente ans en France par M. Cousin, elle est peu à peu devenue le mot d'ordre de tous ceux qui ont voulu faire de la science en dehors du christianisme. Si divisés qu'ils soient dans leurs opinions sur toutes choses, ils s'entendent du moins en ceci. Matérialistes ou spiritualistes, positivistes, panthéistes, socialistes, tous s'accordent pour assurer à la raison une royauté absolue dans le domaine de l'intelligence ;

[1] *I Cor.*, II, 15.

ils lui font une autorité qui ne relève d'aucune autorité, un sceptre qui ne doit s'abaisser devant aucun sceptre, une juridiction qui, s'étendant sur toutes choses, décide en dernier ressort et rend des arrêts irréformables.

Au fond, ce système est beaucoup plus ancien qu'on ne le suppose d'ordinaire. Dès le XIIIe siècle, Raymond Lulle l'avait formulé presque en termes équivalents, quoiqu'il fût parti d'un point tout opposé. En effet, après s'être efforcé d'établir que tous les articles de la foi pouvaient être prouvés par des raisons démonstratives et évidentes, il arrivait à des conclusions comme celles-ci :

« La foi est nécessaire aux hommes grossiers, ignorants, appliqués au travail manuel et sans élévation dans la pensée, qui ne sauraient comprendre par la raison, et qui aiment à connaître sous le voile des croyances ; mais un esprit perspicace se laisse plus facilement conduire à la vérité chrétienne par la raison que par la foi. »

Et encore : « Celui qui connaît par la foi ce qui est du domaine de la foi, peut tomber dans l'erreur ; mais celui qui possède cette connaissance par la raison, ne saurait se tromper.....

« Nous connaissons mieux ce que nous voyons que ce que nous touchons ; de même, nous sommes ainsi faits que nous connaissons plus clairement la vérité par la raison que par la foi [1]. »

Ou je me trompe fort, ou ces propositions que l'autorité ecclésiastique réprouva, renfermaient en germe toute la théorie moderne. La supériorité de la philosophie sur la théologie, la subordination de toute donnée révélée à l'examen rationnel, la distinction d'une connaissance allégorique sujette à l'erreur et d'une science plus pénétrante dont le coup d'œil est infaillible ; la ligne de démarcation entre les multitudes à qui la foi convient, et les privilégiés de l'intelligence à qui la raison suffit, tout s'y trouve déjà exprimé à peu près comme

[1] Proposit. 97 et 98, condamnées par le pape Grégoire XI. (Cf. Natal. Alex., *Hist. Eccl.*, sæc. XIII, c. III, a. 20).

aujourd'hui dans les ouvrages de nos libres penseurs. C'est que l'orgueil de la raison est aussi ancien que la raison elle-même.

En faisant justice de ce qu'il y a d'exagéré dans ses prétentions, nous ne toucherons aucunement à ses droits véritables.

Sans contredit, dans l'ensemble des sciences que l'homme acquiert par ses forces naturelles, la philosophie occupe le premier rang et doit exercer la suprématie. Ici nous admettons sans réserve la comparaison rapportée précédemment et les conséquences qui en découlent. Si le champ de nos connaissances est divisé en parties, dont chacune représente une branche du savoir humain, la philosophie y occupe le point central ; si chaque science est comme un ruisseau coulant dans la plaine et arrosant le département qui lui est propre, la philosophie, placée sur un lieu élevé, surveille tous ces courants et au besoin les dirige. Nous dirons plus encore : il n'en est aucun qui n'ait en elle son origine et qui ne se rattache à elle comme à sa source.

Toute science en effet repose sur les axiomes ; elle part de certains principes qu'elle trouve gravés dans l'esprit humain, et dont elle n'est pour ainsi dire que la mise en œuvre. Car si c'est une science d'observation, elle ne fait autre chose qu'appliquer les principes à une matière découverte par elle ; et si c'est une science de déduction, son travail consiste à analyser les principes, à les comparer, à les combiner de manière à en tirer, autant que possible, toutes les vérités qu'ils renferment. Mais ces axiomes, que chaque science pose à son début, sans les discuter, lui appartiennent-ils ? Non ; c'est l'objet propre de la philosophie. En vertu de ce prêt qu'elle leur fait, celle-ci les regarde toutes comme comptables envers elle et de leurs procédés et de leurs résultats. Par là elle les tient en quelque sorte sous sa dépendance ; et, sans aucune confusion des rôles, elle peut toujours les ramener à son domaine.

Aussi chaque science a sa philosophie. Nous connaissons celle de l'histoire, celle de la législation, celle de la politique ; on pourrait de même faire la philosophie des mathématiques

et des sciences naturelles. Et, à vrai dire, ce qui nuit le plus au progrès des branches diverses de la connaissance humaine c'est qu'un pareil travail n'existe pas encore. Nous savons classer des phénomènes et nous ne savons pas toujours apprécier les lois qui les dominent ; tel qui spécule sur l'infini est hors d'état de rendre compte du rôle que cet élément mystérieux remplit dans ses opérations. En cet état de choses, plusieurs nient la métaphysique. Autant vaudrait nier l'esprit lui-même. Ils en viendront là quelque jour, s'ils veulent être conséquents, car la métaphysique n'est que la science des lois nécessaires impliquées dans l'être, et de celles qui régissent les esprits dans la connaissance de la vérité.

Je ne m'arrêterai pas à faire observer que la philosophie, après avoir posé les premiers principes et constaté leur valeur, indique encore la méthode à suivre, les procédés légitimes à employer pour arriver à la certitude, et qu'elle range chacune des sciences à sa place en lui assignant ses limites[1] : tous ces droits lui reviennent sans conteste, et lui assurent évidemment la suprématie.

Mais s'il y a une science qui ne prend pas chez elle son point de départ, qui ne lui emprunte pas ses principes, qui a pour se diriger une autre lumière et pour opérer d'autres instruments, cette science lui sera-t-elle aussi subordonnée?

Ce que nous disons n'est point une simple hypothèse. Oui, une science existe, laquelle a pour fondement, non l'évidence philosophique, mais la révélation ; pour lumière, non cette clarté intérieure qui luit au dedans de l'homme, mais la parole de Dieu qui retentit au dehors ; pour principes, non pas ceux de l'intelligence créée, nécessairement étroits et relatifs, mais ceux de l'intelligence divine, dont la connaissance nous est communiquée par une voie supérieure ; pour instrument enfin une vérification où la raison n'est pas maîtresse, mais où son rôle est d'écouter et de se soumettre.

C'est ainsi que la théologie se définit elle-même ; telles sont

[1] Ce rôle de la philosophie a été revendiqué pour elle par un de nos collaborateurs, le R. P. Toulemont. V. *Études*, 2e série, t. II, p. 310. *La philosophie dans ses rapports avec les sciences.*

les conditions qu'elle revendiqua dès son entrée dans le monde, et les titres avec lesquels elle vient aujourd'hui encore réclamer sa place parmi les sciences que l'homme cultive. En leur compagnie elle n'est point une étrangère, car elle parle la même langue, quoique avec un accent qui trahit sa haute origine. Mais si elle s'assied à leurs côtés, ce n'est point pour accepter leur joug ni pour vivre dans leur dépendance. A celle des sciences humaines qui voudrait s'arroger le droit de lui commander, elle répondrait avec une noble assurance : Que me demandes-tu ? je ne viens pas de toi. Si haut que tu établisses ton point de vue, la source où je puise est plus élevée encore. Mes horizons ne sont pas tes horizons, mon ciel est plus pur, mon regard plus puissant, ma sphère plus vaste et plus étendue ; garde ton domaine et laisse-moi le mien : à toi l'étude de la nature, à moi la révélation des choses divines.

J'entends le rationalisme me dire : Non, c'est en vain que vous essayez de soustraire une des branches du savoir humain au contrôle de l'investigation philosophique. Tout ce qui entre dans notre intelligence devient aussitôt la propriété de la raison. La question de provenance est ici indifférente. Qu'un dogme soit descendu du ciel, ou qu'il ait germé dans l'humanité, du moment qu'il frappe à la porte de notre esprit et demande à s'introduire parmi nos croyances, nous avons le droit de l'examiner, de l'interroger, de le disséquer pour voir ce qu'il renferme. A cette condition seulement il peut s'assimiler à notre pensée et y prendre vie. Autrement il n'y sera qu'un produit exotique, une plante dépaysée et incapable de s'enraciner dans le sol, une sorte de dépôt semblable à ces blocs erratiques que nous trouvons sur nos montagnes, et que les révolutions du globe ont laissés là comme égarés, sans aucun rapport avec les terrains qui les entourent.

Je n'affaiblis ni la difficulté ni le motif qu'on prétend y voir pour soumettre les données de la foi à l'inquisition rationnelle. Toutefois il est facile de reconnaître que ces considérants n'ont pas de valeur.

En effet, du moment qu'on se place dans l'hypothèse d'une

révélation faite à l'homme par la Divinité, il faut bien accorder que l'acceptation en est obligatoire. Ce que la raison aura le droit de vérifier, c'est le fait de son existence. Ici, nous l'avons expliqué précédemment[1], la recherche sera du domaine de la philosophie. Dieu est-il intervenu? la voix du ciel s'est-elle fait entendre? voilà des faits à examiner selon les lois que l'on suit pour tous les autres événements de l'histoire. Et quand la raison donne sa réponse sans préjugés, sans parti pris, d'après la nature des monuments, d'après le nombre et la valeur des témoignages, on ne peut nier qu'elle ne soit dans son rôle véritable.

Mais si elle a une fois reconnu que la parole divine est arrivée jusqu'à nous, conservera-t-elle le droit « de lui appliquer sans réserve et sans arrière-pensée la méthode générale des recherches scientifiques ; de la considérer comme un fait naturel, qu'il faut observer, analyser ainsi qu'un autre fait, et subordonner ensuite à des lois inséparables de l'esprit humain[2] ? »

Assurément cette manière de procéder serait en contradiction évidente avec les lois même de l'intelligence. Pleinement édifiée sur la source du témoignage et sur la vérité de son contenu, ce que doit faire la raison, c'est tout d'abord de s'efforcer de le comprendre ; mais elle n'en est pas moins tenue à l'accepter lorsqu'il dépasse sa portée et qu'elle n'en pénètre pas le mystère. Prétendrait-elle alors que la révélation lui est inutile? que la notion venue du ciel sera pour elle comme *un dépôt cacheté qu'elle s'obstinerait en vain à garder et qui ne la rendra pas plus riche*[3] ? Nous répondrons que, s'il en est ainsi, la plupart de ses autres connaissances devront être rejetées au même titre.

Nous ne connaissons, dit Bossuet, le *comment* de rien. Or c'est seulement ce *comment* qui nous échappe dans les vérités surnaturelles. La révélation qui m'en est faite enrichit mon

[1] *Études*, août 1862. *La philosophie de la foi.*
[2] M. Franck, *De la certitude*, introd., p. 95.
[3] *Id.*, *ibid.*, p. 77.

esprit en m'apprenant des faits : le Verbe s'est incarné, il a racheté le genre humain, l'esprit de Dieu est descendu sur le monde : autant de choses que j'ignorais et dont on m'enseigne l'existence. Mais de quelle manière Dieu a-t-il pu se faire homme? en quoi sa mort a-t-elle été la réhabilitation de ma nature? par quels nœuds invisibles et pourtant réels l'Esprit-Saint peut-il s'unir aux âmes des fidèles? C'est là ce que tous les efforts du génie n'aboutissent pas à me montrer clairement. Conclurai-je qu'après avoir entendu la parole divine, je n'ai qu'une obscurité de plus sans aucune lumière nouvelle ? Ah! l'humanité tout entière se lèverait pour me démentir. C'est sur la foi qu'elle a eue de ces choses qu'elle s'est elle-même corrigée et transformée ; c'est en partant de là qu'elle a réalisé tant de conquêtes dans l'ordre religieux et même dans l'ordre purement philosophique. La notion de Dieu s'est éclaircie, celle de l'homme s'est illuminée; la vie future a changé d'aspect, la morale est entrée dans une voie meilleure, les idées chrétiennes en se popularisant ont formé dans le monde un fonds de vérité incomparablement supérieur à celui que l'humanité possédait avant l'Évangile, et ce fonds au lieu d'être le privilége d'un petit nombre de sages, est devenu le patrimoine de tous.

D'ailleurs si je suis loin de tout saisir dans le témoignage divin, je suis plus éloigné encore de n'y rien comprendre. La création entière m'est présentée comme un miroir où viennent se réfléchir les réalités de la sphère surnaturelle. Ce miroir est imparfait, nous en convenons; les objets y perdent une partie de leur éclat, ne s'y reproduisent pas avec tous leurs caractères, rien de plus certain. Telle qu'elle est, néanmoins, cette image n'est pour nous ni sans vérité ni sans lumière. Elle parle assez pour nous faire croire, pas assez pour nous faire jouir; si ce n'est point encore la *vision face à face*, c'est déjà pourtant la science à son début, c'est une idée des choses divines conçue par analogie, une connaissance ébauchée qui doit aller grandissant jusqu'à ce qu'elle trouve sa consommation dans le plein jour de la gloire.

Ce sont là des explications sur lesquelles j'ose à peine

insister, parce que dans le christianisme elles sont élémentaires. Si quelqu'un n'en voit pas la portée, je le plains; si, la voyant, il s'obstine à nier, je le plains beaucoup plus encore.

Quoi qu'il en soit, la suprématie revendiquée par la philosophie sur le dogme chrétien est évidemment un non-sens, puisqu'elle supposerait la destruction de ce dogme. Du moment que vous subordonnez la théologie à la philosophie, vous niez leur distinction et le caractère de la science sacrée. Il n'y a plus deux termes, mais un seul, non plus une science procédant de la raison et une autre procédant de la révélation, mais une science unique et purement rationnelle. Nous dirons donc à nos adversaires : Soyez francs, et allez jusqu'au bout de vos doctrines. Ce n'est pas la suprématie de la raison que vous demandez, mais l'abolition de la foi; entre la théologie et la philosophie, ce n'est pas pour vous une question de supériorité, c'est une question d'absorption et de complète identité.

II

Si la science sacrée ne peut pas, sans suicide, accepter un rang inférieur qui la soumettrait comme les autres branches du savoir humain au contrôle absolu de la raison, devrons-nous dire qu'elle vient s'asseoir près de la philosophie comme une égale, chacune des deux ayant sa sphère à part, et poursuivant sa route sans recevoir la loi et sans la faire?

Telle est la seconde solution proposée pour le problème qui nous occupe.

Les deux sciences, a-t-on dit, habitent des régions diverses : l'une étudie le monde de la raison et de la nature, l'autre considère le monde de la révélation et des choses surnaturelles; ce sont deux théâtres entièrement distincts; elles peuvent donc aller dans leurs voies sans se gêner, sans se contredire; elles auront beau avancer toujours, elles ne se rencontreront jamais, car les routes qu'elles suivent ne sont pas dans un même plan, mais dans des plans parallèles. L'une est fondée

sur l'autorité, l'autre est fondée sur la liberté; que chacune exploite son principe, qu'elle s'efforce d'en tirer tout ce qu'il renferme, quel mal peut-il en résulter? Toutes deux seront dans le vrai, chacune à son point de vue. Le philosophe pourra rester croyant alors même que ses spéculations ne se laisseront limiter par aucun symbole religieux; et le croyant à son tour ne perdra rien de sa foi pour laisser toute liberté à sa pensée philosophique.

Ce système se retrouve plus ou moins nettement formulé au fond d'un certain nombre d'esprits, et il a marqué sa trace dans des écrits qui jouissent d'un crédit justement mérité à d'autres titres. On fait ainsi de la religion et de la philosophie « deux ordres de pensées qui diffèrent depuis le commencement du monde et qui différeront jusqu'à la fin[1]. » On trouve étonnant que nous nous scandalisions de rencontrer dans des ouvrages de *philosophie pure* des assertions qui ne peuvent s'accorder avec le christianisme. On regarde comme tout simple que dans les établissements destinés à l'instruction de la jeunesse, à côté de l'enseignement religieux et nécessairement orthodoxe donné par l'aumônier, se place un enseignement philosophique qui non-seulement fait abstraction totale de l'élément chrétien, mais ne craint pas, même sur les points fondamentaux, de se mettre en opposition flagrante avec lui. Comme si c'était une condition normale du développement de l'esprit humain de lui faire adopter le pour et le contre; comme si l'âme pouvait se scinder, et, donnant une partie d'elle-même aux croyances traditionnelles, réserver l'autre, la meilleure sans doute, au scepticisme des théories incrédules ou à l'indifférence des philosophies athées.

Non, il n'y a pas deux vérités contraires, l'une faite pour l'intelligence, l'autre appropriée aux besoins du cœur; l'une que la conscience embrasse, l'autre qui alimente la foi; l'une religieuse qui s'impose au nom de Dieu, l'autre philosophique qui se découvre à la lumière de la raison; émettre explicitement ou implicitement ces principes, ce serait renouveler

[1] M. Cousin, *Promenade philos. en Allemagne.*

l'erreur des Averroïstes condamnée par Léon X au cinquième concile de Latran.

Luther, dans une célèbre dispute, dont la date n'est pas certaine, avait, lui aussi, mis en avant l'existence des deux vérités opposées. « En théologie, disait-il, il est vrai que le Verbe s'est incarné; en philosophie c'est absurde et tout simplement impossible... La Sorbonne, mère de toutes les erreurs, a eu tort de définir que le *vrai philosophique* est en même temps le *vrai théologique ;* c'est à elle une impiété de condamner ceux qui pensent le contraire... Souvent la théologie va se heurter contre les règles posées par la philosophie, et celle-ci à son tour va donner en plein contre les principes établis par la théologie [1]. » C'était une boutade dont le père de la Réforme revint bientôt, et il ne fut suivi par aucun de ses disciples. Eux-mêmes en rougissaient, et plus tard, lorsque Daniel Hoffmann, professeur à Helmstadt, eut émis de nouveau les mêmes opinions, ils le forcèrent à se rétracter aussi bien que ses adhérents.

C'est qu'en effet cette maxime une fois adoptée, il n'y aurait plus d'erreur, si opposée à la morale ou à la religion, qui ne pût être justifiée. La vérité n'aurait plus d'existence absolue, ce serait une apparence trompeuse, une de ces lueurs sans objet produites par une faiblesse d'organe, ou bien encore une affaire de point de vue, une question de dispositions et de situation personnelles. Nous retombons dans le système qui attribue la foi tout entière à l'imagination ou à la sensibilité, et qui met la raison exclusivement du côté de la philosophie. Alors, pourquoi des demi-mesures? Si les croyances religieuses ne sont pas conciliables avec les grands principes communs à toutes les intelligences, il faut avoir le courage de les stigmatiser comme elles le méritent; si au contraire on les respecte, si on leur accorde quelque valeur, il ne faut plus venir nous dire que la raison peut se trouver en opposition avec elles.

[1] *Sentent.* 1ª, 4ª, 5ª, 15ª, in *Disput. hab. an.* 1539, vel. 1541, t. I, *Opp. Lutheri*, p. 468, édit. Jen.

Les deux sciences, quoique ne suivant pas la même route, ne sauraient donc aller au rebours l'une de l'autre. Si parfois elles se rencontrent, elles devront cheminer de pair ; et lors même qu'elles nous sembleront le plus éloignées, il sera toujours possible d'établir un trait d'union entre elles. C'est ce qu'ont fait les théologiens. Parcourant successivement les différentes affirmations de la foi, ils en ont analysé le contenu et montré que, dans l'ensemble comme dans les détails, la philosophie n'y rencontrait rien qu'elle pût solidement contredire. Souvent, au contraire, en étudiant le dogme, ses pressentiments se trouvaient confirmés, ses *desiderata* comblés, ses démonstrations achevées ou corroborées. Admirable harmonie qui établit l'unité de la science sur l'unité même du plan divin, et qui produit cette large synthèse résumée dans l'enseignement des écoles catholiques !

III

La raison n'est pas en droit de marcher à côté de la révélation sans s'occuper d'elle, elle est encore moins autorisée à prendre vis-à-vis d'elle une position supérieure pour la juger ou la réduire à la mesure de ses pensées propres ; il n'y a donc pour la philosophie qu'une seule situation normale, celle où elle accepte une certaine subordination, consentant à se laisser guider, du moins à se laisser indiquer les écueils et les périls de naufrage.

Mais cette dépendance peut être entendue de bien des manières. Parlons d'abord de ceux qui ont voulu l'exagérer jusqu'au point de supprimer la raison.

A les en croire, l'intelligence humaine n'était par elle-même capable que de se tromper et de faillir. Boiteuse depuis sa chute, il lui fallait en tout et partout l'appui de la révélation divine ; impuissante à se soutenir, elle ne pouvait même faire les premiers pas sans être menée à la lisière. Ces erreurs ont été trop pleinement, trop solennellement démenties, pour que nous devions ici les réfuter de nouveau.

La philosophie, même la plus soupçonneuse, a pu voir avec quelle sollicitude les défenseurs intrépides du dogme veillaient en même temps pour assurer à la raison l'intégrité de ses forces, et comment l'Église, tant accusée de la déprécier, était au contraire empressée à la défendre. Toutes les fois qu'on est venu lui dire que la vérité découlait uniquement de la révélation, qu'a-t-elle constamment répondu ? Qu'il fallait faire à chaque chose sa part, et ne pas confondre des rôles appelés à demeurer essentiellement distincts ; que le soleil qui s'est levé sur l'humanité par grâce ne suppose pas qu'il n'y ait en dehors de lui que ténèbres absolues ; qu'au contraire la lumière naturelle, affaiblie sans doute mais non entièrement éteinte, insuffisante pour nous guider sûrement jusqu'à la fin, mais non incapable de nous mettre sur la voie, brillait encore aux yeux qui voulaient la voir ; qu'à elle il fallait rapporter certaines idées de justice et de moralité qui forment comme le fond de la conscience publique, en outre la démonstration de l'existence de Dieu, et celle de plusieurs autres vérités appartenant à la religion naturelle.

Il est donc entendu que nous n'usons pas de représailles vis-à-vis du rationalisme. Il prêche l'absorption de la théologie dans la philosophie ; nous ne demandons nullement la confiscation de l'une au profit de l'autre ; nous les laissons subsister toutes deux avec leur domaine propre, sans exagérer les droits, sans porter la dépendance au delà des justes limites.

J'ai lu quelque part que nous voulions faire de la philosophie « une sorte de caution et de pionnier de la théologie », ayant pour fonctions de déblayer le terrain devant elle, de lui ouvrir le chemin en réfutant les apparentes contradictions que renferment les mystères, et rendant inacceptables les opinions qui leur sont opposées, d'escorter en quelque sorte le dogme en le mettant d'accord avec les lois de la raison et de la nature. On appelait cela « reculer aux plus mauvais jours du moyen âge[1]. »

[1] *Journal des Débats*, 8 octob. 1858, art. de M. Franck.

Que les philosophes se rassurent. Non, nous ne voulons point les introduire dans le sanctuaire, ni les transformer en acolytes portant devant le prêtre ou l'eau bénite ou l'encensoir. Ils resteront hors du temple; tout au plus pourront-ils entrer, s'il le veulent, dans le vestibule et sous les parvis. Mais ce que nous leur demandons, c'est de ne pas dresser des machines contre la maison de Dieu, de ne pas creuser la terre sous ses fondations, dans le dessein d'ébranler ses murailles. Sonder les vérités mystérieuses de la foi, faire ressortir leur accord avec les principes de l'esprit humain, ce sera l'œuvre de la science sacrée et non d'une philosophie profane. Elle risquerait trop de s'égarer dans ces obscures profondeurs. Qu'elle se garde donc d'y descendre; qu'elle demeure sur le sol, aux clartés de son soleil trop souvent encore voilé et ténébreux ; celui-là seul qui tient d'une main ferme le flambeau de la foi et le fil conducteur de la tradition pourra se hasarder dans ces routes difficiles, où tant d'autres ont péri victimes de leur imprudence.

Ainsi la subordination que la philosophie peut et doit accepter ne lui enlève ni le pouvoir de voler de ses propres aîles, ni la propriété du terrain où elle s'établit. Il ne s'agit pour elle ni d'être enchaînée dans ses mouvements, ni de demeurer toujours en tutelle.

Quels seront donc alors et le mode et la mesure de cette dépendance?

Pour répondre à cette grave question, nous n'avons rien de mieux à faire que d'écouter la voix auguste qui nous vient de Rome, avec l'autorité que Dieu a donnée à son pontife :

« Certainement l'Église ne condamne pas le travail de ceux qui veulent connaître la vérité, puisque c'est Dieu qui a mis dans la nature humaine ce désir de saisir le vrai; elle ne condamne pas non plus les efforts de la saine et droite raison par lesquels on cultive l'esprit, on scrute la nature, on met en lumière ses secrets les plus cachés. Cette mère très-tendre reconnaît et proclame justement que parmi les dons du ciel le plus insigne est celui de la raison, au moyen de laquelle nous nous élevons au-dessus des sens, et présentons

en nous-mêmes une certaine image de Dieu. Elle sait que nous devons chercher jusqu'à ce que nous ayons trouvé, et ne pas nous attacher à autre chose qu'à ce que nous avons cru ; pourvu que nous tenions en outre pour certain qu'il n'y a plus rien autre chose à croire et à chercher, lorsque nous avons trouvé et cru ce qui a été enseigné par le Christ, qui ne nous commande pas de chercher autre chose que ce qu'il a enseigné.

« Qu'est-ce donc que l'Église ne tolère ni ne permet pas, qu'elle reprend et condamne absolument en vertu de la mission qu'elle a reçue de garder le dépôt qui lui a été confié?

« L'Église reprend fortement et elle a toujours condamné et condamne la conduite de ceux qui, abusant de la raison, ne rougissent ni ne craignent de l'opposer et de la préférer follement et criminellement à l'autorité de Dieu; de ceux qui s'élèvent insolemment, qui, aveuglés par leur orgueil et par leur vanité, perdent la lumière de la vérité et rejettent avec un souverain mépris cette foi dont il a été écrit : *Qui ne croit pas sera condamné*. Pleins de confiance en eux-mêmes, ils nient qu'on doive en croire Dieu sur Dieu même et accepter avec obéissance ce qu'il a voulu nous faire connaître de sa propre nature. A ces hommes l'Église ne cesse de répondre que, lorsqu'il s'agit de la connaissance même de Dieu, c'est Dieu qu'il faut croire; que c'est de lui que vient tout ce que nous croyons sur lui, parce que l'homme n'aurait pu le connaître, comme il en a besoin, si Dieu lui-même ne nous avait communiqué cette connaissance salutaire[1]. »

Voilà, d'une part, tout le travail que la raison accomplit pour se connaître elle-même, et pour connaître la nature, hautement avoué, solennellement encouragé par l'Église; de l'autre, celui qu'elle entreprendrait pour combattre la révélation et se préférer à Dieu non moins solennellement condamné et réprouvé. La soumission qu'on lui demande est

[1] Bref de Pie IX aux évêques d'Autriche, 17 mars 1856.

celle que le Créateur a imposée à la mer lorsqu'il lui a dit : Tu viendras jusqu'ici et sur ce rivage tu briseras l'orgueil de tes flots. Raison humaine, ton domaine est assez large, la liberté de tes mouvements assez complète dans ces espaces plus vastes que ceux de l'Océan où le Créteur a marqué ta place ; là tu pourras te donner carrière, élever tes investigations jusqu'aux cieux ou les abaisser jusqu'aux abîmes ; seulement respecte ce grain de sable qui t'a été assigné pour limite et prends garde de vouloir le dépasser jamais, car il deviendrait l'écueil où toute ta science ferait naufrage.

Oui, que la raison se renferme dans sa sphère naturelle, c'est tout ce que le christianisme exige. Peut-il faire moins que de réclamer, d'exiger qu'on respecte sa frontière ? Si jamais il permet à la raison de franchir cette borne et de mettre le pied sur le sol sacré, alors c'est justice qu'elle y vienne comme une étrangère et qu'elle accepte la législation spéciale qui régit la contrée où elle se trouve. Serait-ce ce qu'on appelle porter le joug ? il faudra convenir que celui-là ne saurait être secoué légitimement. Écoutons encore Pie IX.

« L'Église enseigne et proclame que si quelquefois on peut employer la science humaine à l'étude des oracles divins, la raison ne doit point pour cela usurper orgueilleusement le droit d'enseigner en maîtresse, mais qu'elle doit agir comme une servante obéissante et soumise, dans la crainte de s'égarer en marchant en avant et de perdre, en suivant l'enchaînement des paroles extérieures, la lumière de la vertu intérieure et le droit sentier de la vérité [1]. »

La règle que l'auguste pontife donne ici pour l'exégèse s'applique en général à tous les efforts que peut faire la raison pour développer ou expliquer le dogme. Là en effet, elle n'est plus chez elle ; admise comme auxiliaire en vertu d'un contrat exprès ou tacite, elle doit demeurer fidèle aux conditions qui lui sont posées ; elle vient pour édifier, non pour détruire ;

[1] Bref aux évêques d'Autriche, 17 mars 1856.

et comme elle ne peut être utile qu'en se mettant sous les ordres de la science qui l'appelle à son aide, alors elle est nécessairement *servante de la théologie*.

Cette expression révolte les libres penseurs; nous sommes naturellement conduit à en préciser le sens.

IV

On peut assigner à cette formule une triple origine. La première qui semble avoir été trouvée après coup, et à laquelle nous n'attachons qu'une médiocre importance, se rattache à ce texte des proverbes : *Sapientia ædificavit sibi domum, misit ancillas suas ut vocarent ad arcem*[1]. Suivant plusieurs interprètes, à la tête desquels il faut placer saint Thomas[2], la sagesse dont il est ici question est la science des choses divines ou la théologie ; les servantes qu'elle envoie pour aller chercher les hommes et pour les amener à la citadelle ou elle fait sa demeure sont les sciences naturelles, entre autres la philosophie. L'interprétation est ingénieuse, mais elle semble s'écarter du sens premier et naturel de ce passage, surtout dans le texte grec, car il est question non de servantes, mais de *ministres* ou de *serviteurs*, δούλους, expression que les Pères rapportent à peu près unanimement aux apôtres.

Outre cette origine biblique, il en est une autre qui a exercé sur les esprits une plus sérieuse influence. Au livre Ier de sa métaphysique, Aristote classant les diverses branches de la philosophie, donne la supériorité aux sciences spéculatives : la mathématique, la physique et la théologie; et parce qu'elles doivent à leur tour être rangées selon la dignité de leur objet, il est évident que la dernière nommée est la première de toutes. La théologie doit donc être regardée comme marchant à la tête de ces sciences privilégiées; c'est la science principale et divine à qui revient le commandement et la direction ; et les

[1] *Prov.* XI. 1.
[2] *Sum.* I, p. q. 1, a. 4.

autres, comme autant de servantes, n'ont pas le droit de la contredire [1].

Assurément le philosophe de Stagyre ne connaissait en fait de théologie que celle qui est le fruit de l'investigation naturelle ; mais on conçoit aisément que le principe posé par lui devait recevoir une interprétation différente chez les auteurs juifs et chrétiens, puisqu'ils croyaient à une science de Dieu acquise par une voie supérieure. Philon avait déjà formulé l'adage scolastique ; lorsqu'il disait : « Ce que l'enyclopédie des arts libéraux est à la philosophie, celle-ci, à son tour, l'est à la sagesse, c'est-à-dire, qu'elle est sa servante [2]. »

De bonne heure les saints docteurs s'exprimèrent sur ce sujet comme devaient le faire plus tard les théologiens du moyen âge.

Clément d'Alexandrie dit en propres termes : « La sagesse (et l'on sait qu'il entend par ce mot la science divine) est la maîtresse de la philosophie, comme celle-ci l'est de tous les arts préparatoires à son enseignement [3]. »

Fidèle aux leçons de son maître, Origène assigne la doctrine chrétienne comme le but et comme le couronnement suprême de toutes les autres études, puis il ajoute : « Ce que les philosophes disent de la géométrie, de la musique, de la grammaire et de l'astronomie, à savoir qu'elles sont des aides et des auxiliaires de la philosophie ; nous le disons, nous, de la philosophie relativement au christianisme [4]. »

Nous pourrions citer plusieurs auteurs anciens qui s'expriment de la même manière, mais un seul témoignage nous suffira, celui de saint Jean Damascène, le Thomas de l'Orient, qui le premier appliqua la logique d'Aristote à la démonstration des vérités religieuses : « Tout artisan, dit-il, a sous la main des instruments pour exercer son industrie ; il est juste qu'une reine ait des suivantes attachées à son service ; ainsi nous devons regarder les sciences profanes comme servantes

[1] Aristot., *Métaph.* I, 2. Cf. II, 2 ; X, 7. Eth. Nicom., VI, 7, etc...
[2] *De congr. quær. erud. gratia.*
[3] Clém. Alex., *Strom.*, I, 5.
[4] *Orig.*, édit. Delarue, t. I, p. 30.

de la vérité, et reléguer bien loin l'impiété qui a exercé autrefois sur elle une honteuse tyrannie[1]. »

Après de tels antécédents, il ne faut pas s'étonner que les docteurs scolastiques aient été à peu près unanimes à concevoir les rapports de la théologie et de la philosophie de cette manière. Nous ne rapporterons pas leurs assertions, elles sont assez connues; mais ce qui a plus besoin de l'être si l'on veut éclaircir leur pensée, ce sont les motifs qu'ils font valoir pour établir la subordination de la science purement rationnelle à la science sacrée. Nous en donnerons ici une rapide analyse.

Tout d'abord, les scolastiques font remarquer que les sciences humaines, quelle que soit leur nature, ont un même but; et ce but n'est autre que le bonheur, la perfection de l'homme. Il est donc nécessaire qu'il y ait entre elles un certain ordre et une légitime hiérarchie. Quelle sera la science appelée à tenir le premier rang, à conduire, à diriger toutes les autres? sans doute la science dont le regard a le plus d'étendue, celle dont l'horizon est plus vaste, ou pour parler leur langage, celle dont l'objet est plus intelligible, soit du côté de la certitude qu'il fournit, soit du côté de l'ensemble de choses qu'il embrasse, soit du côté de la lumière qui l'éclaire. A ce triple point de vue, la métaphysique a tous les titres à faire valoir, et l'on sait que dans la métaphysique, la théologie occupe la place la plus élevée.

Jusqu'ici ce langage est assez d'accord avec celui des spiritualistes modernes.

Mais, ajoutent les scolastiques, la théologie elle-même se partage en deux grandes sciences : l'une tient tout de la nature, l'autre doit tout à la révélation ; l'une est imparfaite et bornée, l'autre est plus complète, plus universelle ; la fin qu'elle poursuit est plus haute, l'objet qu'elle contemple est dans un jour plus pur, la sécurité qu'elle donne à l'esprit est plus entière et plus profonde; elle ne reçoit ses principes d'aucune autre science, elle les tient immédiatement de Dieu.

[1] S. Jean Damasc., édit. Lequien, t. I, p. 8.

N'ayant donc rien à leur emprunter, elle se sert d'elles ainsi qu'elle ferait de ministres inférieurs, à peu près comme un architecte se sert des ouvriers qu'il emploie, ou comme l'état civil use de l'état militaire. Elle prend par la main la raison pour l'élever jusqu'à comprendre d'une manière plus pleine les vérités qui lui sont proposées au nom de la foi ; elle la fait pénétrer dans les choses divines, non point seulement par la porte que lui ouvrent les créatures, mais par celle que lui montre la révélation, guide sûr et infaillible[1].

Tous les objets de notre connaissance, disent-ils encore, acquièrent dans notre esprit comme une sorte d'être par le fait même qu'ils existent dans notre pensée. Et cet être a différents principes, savoir : ou la nature, ou la grâce, ou la gloire. Dès lors il est évident que des degrés doivent être établis entre les connaissances que nous possédons. Elles forment comme une échelle qui, ayant son point d'appui sur la terre, touche le ciel dans sa partie supérieure et va se perdre dans le sein de Dieu [2].

Voilà comment raisonnent les théologiens. En lisant attentivement ce qu'ils ont écrit sur ce sujet, on s'apercevra facilement que les preuves apportées pour établir la suprématie de la science sacrée peuvent se résumer à peu près de la sorte : Sa source est placée plus haut, sa fin est supérieure, son objet est plus grand et plus noble. Si donc une science doit être appréciée et d'après son principe, et d'après sa matière, et d'après son but, nul doute que toutes les raisons ne se réunissent en faveur de celle-ci ; elles lui assurent la supériorité sur toutes les autres connaissances.

Ce raisonnement des scolastiques est-il juste ? A moins de se mettre en dehors du point de vue chrétien, on ne saurait en contester la valeur.

Encore une fois, du moment qu'on regarde la révélation comme une chimère, il n'y a pas même lieu à poser la question des rapports entre la philosophie et la théologie. Mais si

[1] Cf. S. Thom., *Sum.*, 1, p. q. 1, a, 5.
[2] Cf. S. Bonav., *Breviloq.* et, *Itiner. ment. in Deum.*

la parole de Dieu est une chose sérieuse, si l'Église et le christianisme ne doivent pas être *a priori* classés parmi les faits purement naturels, je demande comment on pourrait assigner à la science théologique une place inférieure et subordonnée.

Je vois bien ce qu'on va me dire : Vous ne pouvez pas faire de la science indépendamment de la raison, et du moment que la raison entre quelque part, elle y vient avec toutes ses prérogatives ; avec le droit de juger, parce qu'il est de son essence ; avec celui de rejeter les affirmations en désacord avec elle, parce que les admettre serait contre nature.

Les docteurs anciens ont résolu d'avance cette difficulté, et nous-mêmes nous y avons répondu tout à l'heure. Oui, la raison entre dans toute science, mais elle y entre à la condition de respecter ce qui existe indépendamment d'elle. Elle entre en physique avec cette clause qu'elle ne niera aucun des phénomènes constatés par l'expérience ; elle entre en astronomie, mais y sera-t-elle admise à repousser comme absurdes les observations faites sur le ciel et les données obtenues à l'aide de nos télescopes? Elle entre en histoire, pourvu toutefois qu'elle ne la refasse pas suivant ses caprices, mais qu'elle en reproduise scrupuleusement la vérité. Ainsi partout où elle trouve des faits, son premier devoir est de les mettre hors d'atteinte. Qu'elle les considère attentivement, qu'elle en étudie les rapports, l'enchaînement, les causes, les résultats, à la bonne heure! mais que jamais, sous prétexte d'évidence, elle ne révoque en doute ce qui était solidement établi ; car ce sont ses théories qui doivent s'accommoder aux choses certaines, et non les choses certaines qui doivent se plier à ses théories.

Or quand la raison se présente pour pénétrer dans le domaine de la théologie, elle y trouve également des faits, des faits constatés par l'observation et enregistrés par l'histoire. Tant qu'elle se contentera de les étudier, de les classer, de les rapprocher les uns des autres, soit pour s'assurer de leur existence, soit pour en déduire les lois véritables, nul n'aura le droit de se plaindre. Mais il n'en serait plus de même du moment que la raison voudrait les falsifier, les nier ou en altérer le carac-

tère ; alors elle outrepasserait ses pouvoirs, elle manquerait à ses obligations les plus rigoureuses ; au lieu d'être une auxiliaire utile, elle se poserait en ennemie ; loin de fournir une lumière plus abondante, elle ne ferait qu'épaissir les ténèbres et entraver la science.

Le sens de l'axiome catholique est désormais facile à fixer. Il se réduit à exprimer ces trois choses :

1° La théologie est juge des écarts que la raison peut se permettre à l'endroit du christianisme et c'est à elle de les réprimer en fixant la doctrine;

2° La théologie a droit de se servir des données philosophiques pour prouver la nécessité de croire et la vérité de la révélation ;

3° La parole divine une fois acceptée, la raison sert à en pénétrer la signification et à en éclaircir les profondeurs.

Voilà ce que les scolastiques ont voulu dire et non pas autre chose.

Le docteur Clémens, enlevé prématurément à la science qu'il enseignait avec éclat dans l'Académie royale de Munich, nous prête ici l'autorité de sa parole :

« Que la philosophie considérée en elle-même ne soit d'aucune importance, qu'elle ne constitue pas une science véritable, ayant son domaine propre où elle est pleinement indépendante, et ne se trouve gênée par aucunes mesures restrictives, ou bien encore que la liberté de sonder tout ce qui est de son ressort doive être réprimée, le progrès de la raison arrêté dans la connaissance du vrai, et autres choses semblables, c'est là ce que les scolastiques n'ont jamais voulu dire en adoptant leur axiome; tout au contraire, on peut tirer de leurs principes une doctrine formellement opposée. Car, en premier lieu, suivant leur opinion, la philosophie par sa nature même diffère totalement de la théologie; de plus, elle lui sert comme de fondement, elle traite une infinité de sujets qui sont absolument étrangers à la science sacrée; ceux qui sont communs à l'une et à l'autre, elle les envisage autrement; enfin le rôle même qu'elle est appelée à remplir dans l'étude des choses divines fait au théologien

un devoir de s'y appliquer de toutes ses forces, d'étendre son règne et de favoriser ses progrès en tous sens[1]. »

De là vient que Duns Scot, Durand de Saint-Porcien, et quelques autres refusent d'admettre l'adage généralement reçu. Le premier, après avoir déclaré que la théologie n'est soumise à aucune autre science, ajoute qu'elle-même à son tour n'en a aucune autre comme *subalterne*, parce qu'on n'en trouve point qui reçoive d'elle leurs principes[2]. « Non, dit de même Durand, la théologie ne considère pas les autres sciences comme *subalternes;* et la raison est celle-ci : les sciences qui tiennent de leurs propres principes une connaissance plus évidente que celle qui leur viendrait d'ailleurs ne sont point subordonnées à une autre. Or telle est la condition des sciences d'invention humaine relativement à la théologie. » Il prouve ces affirmations en établissant qu'une science n'est, à proprement parler, subordonnée, ou, si l'on veut, *subalterne* vis-à-vis d'une autre science qu'autant qu'elle en dépend pour la parfaite connaissance de ses principes. Puis il montre que les sciences naturelles ne sont point dans ce rapport vis-à-vis de la science révélée, car elles ont pour fondement l'évidence acquise par les sens, par la mémoire, par l'expérience, par la raison; et si la théologie nous donne quelque connaissance de leur objet, c'est seulement par voie d'autorité et d'une manière énigmatique[3].

Nous pourrions donc, sans nous éloigner de l'orthodoxie, permettre aux philosophes de nier en un certain sens l'axiome qui leur est odieux. Oui, leur dirons-nous, constatez l'indépendance de la raison, la liberté pleine et entière de ses recherches. Mais que la raison reste toujours raisonnable, que les spéculations de la philosophie demeurent purement philosophiques. Tant que vous n'affirmez que d'après l'évidence, vous ne nous inspirez aucune frayeur; car, comme l'a très bien dit Descartes, « une révélation ne peut jamais être con-

[1] Dr Clémens, *De scholastic. sentent., etc....* p. 23.
[2] Scot., *in* I, *sent. proloq.*, q. III.
[3] Durand, in lib., *Sent. proloq.*, q. VIII.

traire à une vérité. Ce serait donc une espèce d'impiété d'appréhender que les vérités découvertes en philosophie fussent contraires à celles de la foi[1]. »

Ajoutons que ce serait une impiété plus grande encore de penser qu'une assertion philosophique contraire à la foi pût jamais être pour nous l'expression d'une vérité. Ces deux propositions réunies fixent les limites dont nous avions besoin. Elles établissent le sens véritable des rapports qui doivent exister entre les deux sciences. Elles assignent à la philosophie les véritables conditions de son indépendance.....

A. Matignon.

[1] Descartes, *Œuv.*, t. III, let. 83.

LES CATHOLIQUES DE GENÈVE

DEPUIS LA RÉFORME

I. *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, par M. l'abbé F. Martin, missionnaire apostolique et chanoine honoraire de Belley, et M. l'abbé Fleury, aumônier du pensionnat de Carouge. Paris, Tolra et Haton, 1862.

II. Divers écrits de M. Vuarin. (*De la religion catholique dans le canton de Genève. — Lettre sur la tolérance de Genève, etc.*).

Le nom de M. Vuarin appartient désormais à l'histoire. En lisant le beau livre de M. l'abbé Martin, la postérité saura ce que vaut un prêtre selon le cœur de Dieu et quelle est la puissance de son zèle. Assurément, *le grand curé,* comme on disait à Genève, est une des figures sacerdotales les plus remarquables de ces derniers temps, et, au dire des protestants eux-mêmes, témoins clairvoyants de ses actes et appréciateurs modérés de son influence, il est devenu « un personnage historique par le rôle qu'il a joué dans la république genevoise après la Restauration [1]. »

Quelle vie plus militante que la sienne ? Pendant quarante, cinquante ans, — depuis son entrée dans la carrière ecclésiastique au commencement de la Révolution, jusqu'à sa mort arrivée en 1843, — toujours on l'a vu sur la brèche, souvent seul, luttant, avec un courage à toute épreuve, contre l'hérésie, contre l'incrédulité moderne et contre l'esprit ré-

[1] Paroles de M. Gaullieur, de Genève.

volutionnaire. Il avait dit, en se rendant à son poste : « Quand on est nommé curé de Genève, on y va, on y reste et on y meurt. » Ce fut sa devise, et il ne s'en est jamais départi, malgré les entraves sans nombre suscitées à l'exercice de son ministère, malgré le mauvais vouloir obstiné des magistrats protestants et les efforts qu'ils faisaient pour l'arracher à son troupeau à l'instant même où s'offraient à lui, pour peu qu'il eût cédé, les emplois les plus brillants et les plus hautes dignités de l'Église. Aussi, le jour de ses funérailles, personne ne s'étonna de lire sur son catafalque ces paroles d'un prophète : *Je t'ai établi comme une colonne de fer et comme un mur d'airain ; ils combattront contre toi, mais ils ne prévaudront pas* [1].

Qui sait cependant si son nom est parvenu aux oreilles de tous mes lecteurs ? Plusieurs, peut-être, en traversant Genève de son vivant, n'ont pas même soupçonné son existence, car ce n'était pas, j'en conviens, une de ces célébrités en vogue sur lesquelles se porte tout d'abord l'attention des touristes et qui obtiennent la place d'honneur dans des impressions de voyage. Mais au moins l'œuvre à laquelle il s'est consacré tout entier lui a survécu, et elle est grande entre toutes. L'étranger qui visite aujourd'hui Genève ne peut voir sans quelque étonnement se dresser au milieu de la Rome protestante l'imposante basilique de Notre-Dame ; et s'il demande aux habitants par quel prodige a pu se produire en pareil lieu, en dépit de l'esprit de secte, ce magnifique épanouissement de la foi catholique, en lui racontant l'histoire de cette paroisse, on ne manquera pas de lui parler du grand curé.

Il appartenait à l'historien de M. Vuarin non-seulement de nous retracer l'humble origine de cette grande et belle œuvre, mais encore de nous introduire en quelque sorte dans les catacombes du catholicisme genevois. M. l'abbé Martin n'a pas reculé devant les difficultés d'une pareille tâche. Par une rare fortune, il lui a été donné de compulser, dans des extraits authentiques, les actes du Consistoire de Genève, et il

[1] Jérém., I, 15.

a tiré un grand secours de ces archives secrètes de la Réforme.

N'est-ce pas un spectacle plein d'intérêt que celui de cette vie catholique enveloppée de silence et de mystère, dormant un sommeil de trois siècles, si profond qu'on la croirait morte, puis, au grand étonnement de l'hérésie, ressuscitant dans toute sa séve et sa vigueur première ?

Prenons donc pour guide M. Martin dans cette exploration lointaine, qui nous fait remonter jusqu'aux jours de Farel, de Calvin et de Bèze ; après quoi, venant à des temps plus rapprochés, nous aurons sous les yeux, avec son livre, qui n'a rien à craindre de ce contrôle, la plupart des écrits de M. Vuarin et d'autres documents relatifs à l'histoire religieuse de Genève, de 1816 à 1843.

I

Établie à Genève par la force, la Réforme ne pouvait s'y maintenir que par des moyens violents : une fois maîtresse du terrain, elle traita les catholiques en vaincus. Elle avait, dit-on, incendié cent quarante châteaux et un nombre encore plus grand de couvents et d'églises. Sans le secours des armes bernoises, jamais elle n'aurait eu le dessus, tellement les deux partis engagés dans la lutte se tenaient l'un l'autre en échec. Il s'en fallait donc bien que cette révolution sortît, par un élan spontané, des entrailles mêmes du pays. Tous les prédicateurs du nouvel évangile étaient étrangers [1], et pendant trente ans le corps des pasteurs eut besoin, pour remplir ses vides, des renforts qui lui arrivaient sans cesse d'Allemagne et de France.

Comment fut brisée la résistance de cette partie de la nation qui subissait à regret la loi du plus fort, on le sait, et je ne referai pas pour la centième fois le tableau de la sombre théocratie à l'aide de laquelle Calvin parvint à imposer à sa

[1] C'était Farel, de Gap ; Viret, d'Orbe (canton de Vaud) ; Froment, de Tries, près Grenoble ; Bèze, de Vezelai, etc.

nouvelle patrie sa personne et ses doctrines. Je noterai seulement cette circonstance importante, qu'on eut peine à remplir les maisons abandonnées par les catholiques qui prenaient le chemin de l'exil. Peu à peu, cependant, elles reçurent de nouveaux habitants, la plupart réfugiés français, bannis pour cause de religion ou pour leurs crimes. Ainsi se forma la nouvelle population genevoise, toute différente de l'ancienne par ses mœurs et son caractère aussi bien que par ses croyances. De l'aveu des écrivains protestants, « c'est par l'agrégation de réformés tout faits que la foi calviniste prit des racines à Genève [1]. » Sur 3,222 chefs de famille admis à la bourgeoisie dans le courant du XVIe siècle, 16 seulement étaient natifs de Genève. D'après une évaluation modérée, cela porte à 13,000 le nombre des étrangers ajoutés à une population qui n'était alors que de 22,000 âmes.

Que faisaient les catholiques au milieu de ces concitoyens de fraîche date toujours prêts à les dénoncer à l'inquisition calviniste? Ceux qui ne se sentaient pas le courage du martyre cédaient plus ou moins à la persécution. Un grand nombre, à leur corps défendant, prenaient part à la cène et assistaient au prêche; mais, en revanche, ils continuaient à observer les jeûnes de l'Église, à célébrer ses fêtes comme ils pouvaient, et à réciter ses prières. C'était surtout au chevet des mourants que la vieille foi reparaissait avec ses douces et consolantes pratiques. On leur mettait à la main le cierge bénit, on faisait sur eux le signe de la croix, on invoquait pour eux la Vierge et saint Michel, patron des agonisants, et ils expiraient en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Ces faits et bien d'autres, non moins alarmants pour la secte de Calvin, sont consignés dans les actes du Consistoire. Mais les interrogatoires subis devant cette haute cour ecclésiastique contiennent des professions de foi beaucoup plus explicites. On nous permettra d'en citer quelques fragments d'après M. l'abbé Martin.

[1] Ainsi parle M. Cramer, à qui l'on est redevable du curieux recueil lithographié où M. l'abbé Martin a puisé ses intéressants extraits des actes du Consistoire. Ledit recueil, bien entendu, n'a jamais été livré à la circulation.

En 1542, Jeanne Pétermann, interrogée sur sa foi, répond « qu'elle croyt en Dieu et saincte Église et n'a nulle aultre foy ; qu'elle récite son *Pater* et *Credo* en langue romagne ; qu'elle croyt ainsi que l'Église croyt ; qu'elle croyt en la saincte cène ainsi que Dieu a dit : Voici mon corps ; et que la parolle de Dieu est ici vray dite ; qu'elle y veult vivre et mourir, et que là use des sacrements, de la parolle de Dieu et n'en a point d'aultre. » Et comme on lui reproche de ne pas se contenter de la cène célébrée à Genève et d'aller la célébrer ailleurs, elle répond « qu'elle va où bon lui semble ; qu'au reste Notre-Seigneur a annoncé qu'il viendrait des loups ravissants ; pour ce, elle ne cognoist point ceulx loups ravissants, lesquieux ce sont de faux prophètes... ; que la Vierge Marie est son advocate et qu'elle est amye de Dieu, à la fois *fille* (vierge) et mère de Jésus-Christ... ; que si le sieur syndique est hérèze, elle ne le veult être ; qu'elle veult observer les jeusnes et ne peut recevoir leur cène. »

En 1546, on trouve des femmes « qui vont faire dire des messes à Annecy, chez les moynes de Sainte-Claire, qui prient saint Félix et jeûnent la veille de sa fête, qui avouent devant le Consistoire qu'elles prient les saints, qui prient pour elles, qui s'obstinent grandement à ne pas s'avouer en cela idolâtres. »

En 1554, une femme affirme qu'il y a bien encore *des autels en cette ville*, et qu'il serait facile d'ouïr la messe.

En 1559, la femme de Pierre Corajod, bourgeois, reçoit la visite d'un prêtre, *qui est de Genève*, et qui lui remet des chapelets ; elle fait tous ses efforts *pour faire le service de la papauté*. Toute cette maison Corajod est *papistique*, « la maîtresse, la servante, la nourrice, les enfants, qui sont élevés catholiques ; » elle est le refuge des prêtres qui y célèbrent le saint sacrifice, et « comme église papistique à Genève. »

Vers la même époque, beaucoup d'habitants de Genève s'en allaient, le dimanche, entendre la messe dans les paroisses du voisinage, en particulier à Monetier.

Les deux entrevues de saint François de Sales avec Théodore de Bèze sont restées célèbres. A la première, qui eut lieu

le mardi de Pâques, 8 avril 1597, se rattachent des circonstances qui éclairent d'un jour plus complet la situation du catholicisme à Genève en ces dernières années du XVIe siècle.

A peine descendu à *l'Écu de France,* le saint évêque voit entrer dans sa chambre, les larmes aux yeux, une vertueuse fille, nommée Jacqueline Coste, qui fut depuis religieuse de la Visitation. Elle lui apprend qu'elle remplit dans cette auberge la place de servante, afin de pouvoir rendre service aux catholiques, surtout aux prêtres et aux religieux, qui y viennent loger. Jusque-là elle a toujours pu entendre la messe dans le voisinage, les jours de fête et le dimanche. Or le saint avait apporté dans une boîte d'argent cinq hosties, afin de donner la communion à des catholiques désireux de remplir le devoir pascal, mais qui ne pouvaient s'absenter. D'une parcelle détachée d'une de ces hosties, il communia Jacqueline; après quoi il s'en fut porter le saint viatique à un soldat des Allinges, dangereusement malade chez un hérétique, et il remarqua qu'on lui livrait partout passage avec respect. Plus tard, Jacqueline convertit sa maîtresse, qui, grâce à l'arrivée d'un ambassadeur français accompagné de son chapelain, eut aussi le bonheur de mourir munie des sacrements de l'Église.

On pourrait multiplier ces exemples. Le clergé des environs, — clergé d'élite et placé tout exprès aux avant-postes par l'autorité diocésaine, — ne fit pas défaut aux âmes de bonne volonté. On cite tel curé (celui de Choulex) qui, portant publiquement le viatique sur le territoire même de Genève, réprimandait les protestants qui refusaient de se mettre à genoux sur le passage du saint sacrement. Les capucins, établis par saint François de Sales aux portes de la ville, y pénétraient fréquemment. Les jésuites s'étaient fixés dans le même but à Ornex; l'intrépide sang-froid du P. Meynard, supérieur de cette résidence, a laissé des traces dans les actes du Consistoire. Un autre, pour être plus à portée de voler au secours des âmes, se fit ouvrier chez un cordonnier de la ville, et le Consistoire, fort troublé, chargea le *commis des cordonniers* de faire des perquisitions pour le découvrir.

A la longue pourtant, l'intolérance calviniste s'affaiblit en même temps que baissaient les convictions religieuses. Mais le zèle catholique ne défaillit point ; le nombre des conversions s'accrut graduellement, et sur la liste de ceux qui abjurèrent l'hérésie, on trouve les noms les plus honorables et les plus qualifiés de la cité genevoise.

En 1679, Louis XIV, alors tout-puissant, voulut avoir un résident à Genève ; honneur insigne pour la petite république. Mais quand M. de Chauvigny, venu à Genève en cette qualité, parla du besoin qu'il avait d'une chapelle, on jeta les hauts cris et la consternation fut à son comble. N'alla-t-on pas jusqu'à proposer à ce personnage de le conduire à la messe en carrosse, hors du territoire de la république ? On devine comment fut accueillie une pareille offre ; la chapelle fut ouverte, et bientôt elle devint le foyer de la propagande catholique. Le Consistoire se consola en comptant les personnes qui assistaient à la messe, et il eut le regret de constater non-seulement qu'elles étaient plus nombreuses qu'il n'aurait voulu, mais encore qu'elles n'étaient pas toutes étrangères à la ville.

Sur la fin du XVIIIe siècle, la cour de Turin ayant à son tour installé un résident à Genève, celui-ci eut aussi sa chapelle. Nouveau point de ralliement pour les catholiques, nouveau sujet d'alarmes pour le Consistoire. Décidément la brèche était faite, et les vieux remparts du calvinisme commençaient à crouler.

II

Si l'on demande quelles croyances le Consistoire avait encore à défendre alors contre l'invasion du catholicisme, c'est un point bien difficile à préciser. De confession de foi, il n'y en avait plus ; le catéchisme de Calvin, complétement abandonné, était remplacé par l'œuvre d'un ministre socinien. Quand d'Alembert, dans *l'Encyclopédie*, représentait la vénérable Compagnie comme entièrement composée de déistes, pour repousser cette imputation elle n'avait que des réponses vagues, évasives, nullement convaincantes. Rousseau, à son

tour, pouvait dire à ses concitoyens : « Ce sont en vérité de singulières gens que messieurs vos ministres ! on ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire; leur seule manière d'établir leur foi, est d'attaquer celle des autres [1]. »

Les choses en étaient là, lorsque éclata la révolution française, dont le contre-coup dut naturellement se faire sentir là où avaient si longtemps fermenté les doctrines funestes dont elle était l'explosion. Genève eut, comme Paris, ses assemblées nationales, ses clubs, ses jacobins, ses échafauds; puis vint un jour où les démocrates crurent faire acte de civisme en réclamant l'annexion de leur pays à la France; ils l'obtinrent sans peine, et la patrie de Jean-Jacques Rousseau fut rayée du nombre des nations le 15 avril 1798. Qui eût dit alors que la République, en plantant son drapeau sur les murailles de la cité calviniste, allait y apporter aux catholiques la liberté religieuse qui leur était refusée en France? Ainsi en avait disposé la Providence, contre toutes les prévisions de ceux qui donnaient le branle aux événements. De ce jour, en effet, date une ère nouvelle où le catholicisme, toujours combattu, a du moins un pied à Genève et peut entreprendre d'y reconquérir tous ses droits.

Par le seul fait de l'incorporation à la France, la population catholique de la ville était doublée. Les soldats de la garnison, les administrateurs, les gens en place étaient Français et catholiques; catholiques bien tièdes pour la plupart, mais en qui l'attachement à la foi de leur enfance se réveillait parfois au contact des passions calvinistes, et qui d'ailleurs, par un certain amour-propre national, tenaient beaucoup à faire respecter à leurs nouveaux compatriotes non-seulement le drapeau, mais encore la religion de la France. Aussi, dès que fut un peu calmée l'effervescence révolutionnaire, on put songer à dresser un autel et à réunir pour la prière et le sacrifice ceux qui ne voulaient pas continuer à vivre sans culte et sans Dieu. Le jour de Noël 1799, une chapelle fut ouverte, un

[1] Deuxième lettre de la Montagne.

prêtre y célébra les saints mystères, et l'enceinte se trouva trop étroite pour la foule des fidèles accourus de tous les quartiers de la ville.

Longtemps on vécut sous la tente; il ne se rencontrait dans toute la ville aucun lieu où pût s'arrêter l'arche sainte. La loi du 18 germinal an X, en établissant une cure à Genève, devait faire cesser cette situation. Mais là commencèrent de nouveaux combats, qui ne durèrent pas moins de dix-huit mois. Tout en devenant simple chef-lieu de département, Genève avait conservé quelque chose de son ancienne autonomie municipale, et ses biens communaux, dont on avait respecté le domaine, étaient administrés en son nom par une Société Économique. C'était donc à cette société, toute composée de protestants, qu'il incombait de mettre à la disposition de la nouvelle paroisse un édifice en harmonie avec les besoins du culte. Comme on le pense bien, elle s'y prêta de fort mauvaise grâce, ne voulant pas perdre une si belle occasion de malmener les catholiques. Elle eut même le courage de leur offrir pour église des greniers publics, espèces de souterrains dont les voûtes massives, percées de lucarnes rares et étroites, auraient fait régner dans le saint lieu une obscurité plus que religieuse. C'était prolonger indéfiniment l'ère des catacombes. Mais à Paris on finit par se lasser de ce jeu. Portalis, qui était alors ministre des cultes, écrivit à la Société Économique une lettre très-ferme, et le temple de Saint-Germain fut accordé, disons mieux, restitué aux catholiques. Lorsqu'on voulut fixer près de la porte d'entrée une conque de marbre en forme de bénitier, que le hasard avait fait rencontrer parmi des débris, le travail du maçon mit à découvert un vide où cette pièce s'emboîtait à merveille : c'était précisément le lieu qu'elle occupait avant la Réforme[1].

[1] Il ne faudrait pas, à propos de ce bénitier qui rappelle ceux de Saint-Sulpice, dire que ces derniers ont été donnés à cette paroisse par François Ier. La première pierre de l'église Saint-Sulpice ne fut posée qu'en 1646 ; la dédicace n'eut lieu qu'en 1745. Au reste, il y a toute une légende sur les pieuses industries à l'aide desquelles le curé, Languet de Gergy (1714-1748), se procura presque tout le mobilier de son église et entre autres les fameuses coquilles qui étaient déposées au Jardin du roi, et dont il fit des bénitiers.

La nomination de M. Vuarin à la cure de Saint-Germain est du 24 février 1806. Son prédécesseur, abreuvé de dégoûts, avait donné sa démission au bout de deux ans. Pour lui, nous l'avons dit, il y vint avec la résolution d'y rester quand même et d'y mourir. Né pour la lutte, son jugement ferme et droit, son intelligence vive et pénétrante, son coup d'œil rapide, son caractère énergique, tout enfin, jusqu'à sa robuste constitution, sa taille imposante, le désignait au choix de ses supérieurs pour ce rude et difficile emploi. Déjà, sous la Terreur, il avait fait son apprentissage en partageant les travaux et les dangers des prêtres fidèles restés auprès de leurs troupeaux, et, dès l'année 1799, il était venu à Genève exercer le saint ministère avec un de ces confesseurs de la foi. C'était bien évidemment l'homme de la Providence; et les catholiques, qui lui devaient leurs premières victoires, comptaient sur lui pour assurer à la religion une situation moins précaire. Théologien fort instruit d'ailleurs, et qui, peu de temps avant la Révolution, avait pris sa licence en Sorbonne, on eut souvent lieu de s'apercevoir qu'il était particulièrement versé dans les matières de controverse et qu'il possédait à fond le droit canonique, science encore plus nécessaire peut-être pour administrer une pareille paroisse, à cette époque de concordats et d'articles organiques.

Les mêmes obstacles contre lesquels eurent à lutter ces anciens du clergé qui relevèrent en France les ruines du sanctuaire, se retrouvaient ici; mais, on le conçoit, singulièrement accrus par le mauvais vouloir des magistrats protestants, et par l'absence de toute tradition, de toute base consacrée sur laquelle ou pût asseoir les rapports si délicats des deux pouvoirs. Point de séminaire, point d'écoles, point de cimetière; tout était à faire, à créer, ou plutôt à conquérir à main armée. Il est vrai, dans les régions du pouvoir, l'amour-propre national venait quelquefois en aide à la foi languissante; toute injonction émanée de Paris était respectée, et l'on avait beaucoup fait, en ce temps-là, quand on avait nommé *la religion de l'Empereur*. Mais combien de fois aussi ne vit-on pas l'autorité céder à la crainte de mécontenter

la majorité protestante? Quelques faits, dont la mémoire s'est conservée, peignent au vif la situation.

Lorsqu'en 1810, appelées pour tenir l'école des filles, les Sœurs de charité se présentèrent, peu de jours après leur arrivée, chez le maire de Genève, le premier accueil que leur fit ce magistrat ne fut rien moins que cordial et engageant. Mais bientôt la supérieure lui ayant remis deux lettres de recommandation, l'une de l'Empereur, l'autre de Madame mère, il changea sensiblement de visage, et, devenu parfaitement courtois, reconduisit les bonnes sœurs jusqu'à l'escalier. Quelques années plus tard, M. Vuarin voulut confier l'école des garçons aux Frères des Ecoles chrétiennes : ils vinrent. Comme on s'était accoutumé aux cornettes blanches des Sœurs, ne pouvait-on pas laisser passer en paix la robe noire des Frères? Cependant, ils étaient à peine débarqués que le maire alla dire au préfet (M. de Barante) que s'ils restaient, il ne répondait pas, lui maire, de la tranquillité publique. Après une courte résistance, le préfet céda, et les Frères durent repartir immédiatement. Ils n'étaient munis que de passe-ports français, et puis l'astre impérial commençait à pâlir. On était en 1813.

Cette année-là fut pleine d'agitations et d'alarmes pour M. Vuarin. Dans le désastre universel, pouvait-il se flatter de voir rester debout sa chère paroisse? n'avait-on pas tout à craindre pour les intérêts catholiques, le jour où recouvrant sa nationalité, la république genevoise allait se reconstituer sur son ancienne base, sans oublier, selon toute apparence, de remettre en vigueur les principes d'intolérance regardés par bon nombre de patriotes comme le palladium de sa liberté? Aux premiers élans d'indépendance qui prévenaient l'issue de la lutte, se mêlaient déjà des menaces nullement équivoques à l'adresse du clergé catholique. Il n'y avait donc pas de temps à perdre. M. Vuarin l'a compris; il part; il traverse les armées alliées, faisant viser ses passe-ports à chaque quartier général. Les moyens de transport lui manquent, un pope russe le reçoit sur son traîneau. Il arrive à Vesoul, auprès du prince de Schwarzenberg, lui

parle, obtient des lettres de recommandation, et, à travers les mêmes obstacles, retourne à Bâle, où sont les souverains. Chose incroyable! au milieu de cet ébranlement universel où se joue le sort de l'Europe, lui, qui vient plaider la cause de sa pauvre paroisse de Saint-Germain, sait se faire écouter, et peu de temps après son retour à Genève, il reçoit l'assurance positive que son attente sera remplie. Rien ne peint l'homme comme ce trait de vigueur. Dans les circonstances critiques, M. Vuarin n'avait pas son pareil.

En 1814 et 1815, les luttes suprêmes de l'empire, les péripéties qui retardèrent et aggravèrent sa chute, les congrès de Vienne et de Paris, toutes ces négociations où les intérêts religieux des peuples étaient comptés pour si peu, accrurent les sollicitudes de M. Vuarin, en même temps qu'elles apportaient un nouvel aliment à sa prodigieuse activité. Diplomate d'une nouvelle espèce, à l'aide de sa correspondance avec Paris, Vienne et Turin, il intervint avec succès en faveur de son troupeau et de certaines portions de la Savoie qui excitaient alors les convoitises de Genève. En effet, par une ambition bien naturelle, la petite république songeait à s'agrandir, et elle arguait de certaines enclaves territoriales dont elle ne pouvait s'affranchir qu'en s'incorporant une vingtaine de communes, détachées les unes de la France, les autres du royaume de Sardaigne. On fit droit à ces prétentions. Mais la cour de Turin, préalablement instruite de ses devoirs, ne voulut pas livrer ses sujets catholiques à la merci du zèle protestant. En conséquence, avant de rien conclure, elle exigea des garanties sérieuses à cet égard. Un protocole fut rédigé à Vienne; il portait :

Art. 1er. La religion catholique sera maintenue et protégée de la même manière qu'elle l'est maintenant, dans toutes les communes cédées par Sa Majesté le roi de Sardaigne, et qui seront réunies au canton de Genève.

On y lisait encore :

Art. 9. Les habitants du territoire cédé sont pleinement assimilés, pour les droits civils et politiques, aux Genevois de la ville; ils les exerceront concurremment avec eux, sauf

la réserve des droits de propriété, de cité et de commune.

Le reste était à l'avenant. La paroisse de Genève, quoique faisant partie de l'ancien territoire, n'était pas oubliée ; elle devait être maintenue, à la charge de l'État, dans son existence actuelle ; le curé doté et logé convenablement, etc.

Ce protocole, qui fut signé à Turin, devint plus tard une arme très-utile aux mains du grand curé, défenseur né des Savoyards, ses compatriotes, et des catholiques de tout le canton.

Au reste, tout engagement à part, il fallait bien que Genève changeât sa politique en recevant dans son sein une population catholique relativement si considérable. De république calviniste, elle devenait canton mixte. « Les Genevois, disait spirituellement un homme d'État, ont désenclavé leur territoire, mais ils ont enclavé leur religion. »

III

Un autre article du protocole de Vienne était conçu en ces termes :

Art. 7. Les communes catholiques et la paroisse de Genève continueront à faire partie du diocèse qui régira les provinces du Chablais et du Faucigny, sauf qu'il en soit réglé autrement par l'autorité du saint-siége.

Le diocèse ainsi désigné était celui de Chambéry, en attendant le rétablissement du siége d'Annecy, qui ne devait pas beaucoup tarder. En conséquence, l'héritage de saint François de Sales, maintenu dans son intégrité, restait aux mains de ses successeurs naturels, et ce dernier lien, si cher aux catholiques de Genève, continuait à rattacher l'ancienne à la nouvelle patrie. Mais bientôt il fut question de le rompre. Le vœu du gouvernement était de voir toutes les églises du canton placées sous la juridiction d'un évêque suisse, Mgr de Lausanne, qui résidait à Fribourg. Ne cherchait-il pas, en les isolant de la Savoie, à les priver de l'appui qu'elles pouvaient attendre de la cour de Turin ? Il n'y avait aucune témérité à le penser. Ce-

pendant des négociations étaient entamées à Rome à cet effet, et poussées avec vigueur par le ministre de Prusse, qui était alors le savant Niebuhr. De son côté, M. Vuarin ne crut pas devoir garder le silence ; il était persuadé que si Rome accordait, le catholicisme allait être exposé sans défense à toutes sortes de périls dans le canton de Genève. Il avait certainement qualité pour parler ; il parla donc avec force, avec insistance, envoyant à Rome mémoire sur mémoire ; et déjà il avait tout lieu de croire au succès de ses représentations, quand tout à coup le bref *Inter multiplices* vint lui apprendre que les démarches du gouvernement de Genève, appuyées par une puissance protestante, avaient prévalu en cour de Rome, et qu'à partir de ce moment il avait cessé, lui et ses ouailles, de faire partie du diocèse de saint François de Sales.

Ce fut pour lui comme un coup de foudre. Jamais, depuis son entrée dans le sacerdoce, son obéissance n'avait été mise à si rude épreuve. Son premier mouvement fut de battre en retraite et de rentrer dans son cher diocèse, où il aurait pu travailler en toute liberté, peut-être avec plus de fruit, au salut des âmes. Puis, sans doute, il se rappela sa belle parole, sa résolution héroïque : « Quand on est nommé curé de Genève, on y va, on y reste et on y meurt ; » et il resta, pour livrer de nouveaux combats.

A cette occasion, le comte de Maistre, auquel il avait confié ses craintes et sa douleur, lui écrivait avec cette pénétration de l'avenir qui l'a presque fait regarder comme un prophète : « Certainement ce bref serre le cœur au premier coup d'œil ; mais en examinant la chose de plus près, on voit en général, sans pouvoir encore pénétrer jusqu'au fond, qu'il pourrait bien y avoir dans toute cette affaire quelque chose de caché, quelque mystère inconnu, tout à fait favorable à la vérité. Le pape, mon cher abbé, est conduit aujourd'hui comme il l'était hier ; et quelquefois, même en faiblissant, il nous conduit à de grands résultats qu'il ignore lui-même. Voyez les barrières qui tombent de tous côtés. Le conseil de Genève, tout en chantant victoire, traduit cependant et enregistre les brefs du saint-père. Ils ont beau traduire *fideles Christi* par

fidèles en *Christ*, tout cet argot protestant ne fait rien à la chose. N'avez-vous pas vu que la séparation du XVIe siècle purifia le catholicisme, et que la véritable *réforme* s'opéra parmi nous? Le même miracle, ou même un miracle beaucoup plus grand, est sur le point de s'opérer... Rome va son train et *avance en reculant.* »

Certes, il avait raison, le grand penseur, de soupçonner en cette affaire quelque mystère inconnu, *tout à fait favorable à la vérité.* Le temps a en partie levé le voile. C'était un bien fragile appui pour l'Église de Genève que la cour de Turin!

Celui aux mains duquel venait d'être remise cette portion de l'héritage de saint François de Sales, était un prélat pieux, instruit, plein de douceur et même conciliant jusqu'à l'excès. Rien ne contrastait davantage avec la manière d'être de M. Vuarin, qui d'ailleurs était beaucoup plus au fait des intentions malveillantes du gouvernement genevois. Plus d'une fois Mgr Yenni se laissa surprendre, et pour sauvegarder les droits de l'Église, compromis par son imprudente confiance, M. Vuarin dut organiser une résistance calme, digne, respectueuse. Il arriva, entre autres, à l'évêque de Lausanne de signer une convention qui, favorisait les empiétements du pouvoir, laïque et qui ne fut jamais approuvée à Rome. Le curé de Genève eut parfaitement raison alors de sonner l'alarme; mais peut-être, envisageant les choses de trop près, ne se rendait-il pas un compte assez exact de la situation, qui n'était nullement désespérée. De quoi s'agissait-il, en effet? Les magistrats genevois voulaient exercer le droit de veto dans la nomination des curés, exiger d'eux le serment, etc.; prétentions dont les gouvernements catholiques leur avaient donné l'exemple, et dont quelques-unes avaient été admises dans des concordats. En un mot, ces bons protestants adoptaient les maximes de l'Église gallicane; était-ce donc de quoi jeter les hauts cris? C'est ce que remarquait plaisamment Joseph de Maistre :

« Croyez-moi, tout cela n'est pas grand'chose. Ce sont nos saintes maximes (gallicanes) pures et simples, maximes fondamentales sans lesquelles le monde croulerait, *et qui sont*

exécutées invariablement sur toute la surface du monde catholique... Il n'en reste pas moins vrai que l'Église romaine a mis le pied dans Genève, que son gouvernement est obligé de traiter avec la *bête qui avance en reculant*, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. *Macte animo.* »

Encore une fois de Maistre avait raison : *la bête avançait en reculant.* N'était-ce pas en effet chose merveilleuse de voir les magistrats de la ville de Calvin traiter tantôt avec le saint-siége, tantôt avec le successeur de saint François de Sales? Leur immixtion elle-même, toute ridicule qu'elle fût, n'était-ce pas encore une solennelle reconnaissance de cette autorité, autrefois abhorrée, dont l'hérésie constatait, quoi qu'elle en eût, la durée et la puissance? Au jubilé de 1826, la bulle du pape fut affichée publiquement à Genève, *par autorité des magistrats.* A la mort de Léon XII, ses obsèques furent célébrées dans l'église de Saint-Germain, et l'on y compta quarante-six prêtres. Tout cela était nouveau, très-nouveau, et l'ombre de Calvin — pour emprunter un mot à M. Vuarin — dut en frémir.

Mais quand je me mets à la place de M. Vuarin, quand je me représente les mesquines tracasseries dont il était l'objet, tracasseries sans cesse renaissantes, et qui suffiraient à déshonorer tout gouvernement qui les autorise ou seulement les souffre, — je ne m'étonne pas qu'il ait parfois désespéré de voir jamais s'établir des rapports confiants et amiables entre l'Église et un pouvoir si obstinément hostile aux catholiques. Que d'exemples je pourrais citer! En voici un qui passe toute mesure.

Les filles de saint Vincent de Paul n'ayant encore qu'une habitation provisoire, le curé de Genève avait acheté, à dessein de les y installer, une maison tout proche de l'église. A peine le bruit s'en est-il répandu que le conseil d'État s'assemble, et, séance tenante, porte une loi pour interdire aux étrangers d'acquérir des immeubles dans le canton de Genève. Le trait n'est-il pas prodigieux? Ce fut donc au curé, dans la patrie de Burlamaqui, ce fut, dis-je, au curé d'apprendre à ces étranges législateurs que, d'après un principe assez généralement admis, une loi ne saurait avoir d'effet

rétroactif. Puis, se rappelant que saint Paul avait revendiqué ses droits de citoyen romain, il prouva qu'aux termes légaux il était citoyen genevois, et partant capable d'acquérir. Il eut gain de cause, et le conseil d'État en fut pour sa loi, sans compter le ridicule achevé qui retomba sur lui.

« Vous êtes un admirable homme de guerre » écrivait Lamennais à M. Vuarin. On le vit en effet, en mainte occasion, déployer le plus rare talent pour la polémique. A chaque réveil de l'intolérance protestante, à chaque vexation du pouvoir, il prenait la plume, et, au bout de quelques jours, on voyait paraître, tantôt à Paris, tantôt à Genève ou dans les villes du voisinage, la plupart du temps sous un nom emprunté, quelqu'une de ces brochures vives, lumineuses, pressantes, dont la logique populaire, assaisonnée d'excellente plaisanterie, fermait la bouche à ses adversaires et mettait les rieurs de son côté. Quelquefois, dans la chaleur du combat, il lui échappa des traits trop acérés et qui durent laisser de cruelles blessures. C'est ce que reconnaît aussi son historien, et il s'exprime à cet égard avec une franchise et une dignité de langage qui lui font, à mon sens, le plus grand honneur[1].

Au reste, l'humble aveu que M. Vuarin faisait lui-même de ses torts était la meilleure preuve de sa solide vertu. Il importe moins au chrétien de ne pas faillir que de savoir confesser sa fragilité. Sous l'homme de guerre, dont l'allure était un peu vive, on avait bien vite retrouvé le prêtre. « Mais, mon cher curé, lui disait un jour Mgr Devie, évêque de Belley, il faudrait bien pourtant vous rappeler quelquefois le beau mot d'Henri IV : On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre. — Des mouches! à la bonne heure, Monseigneur, mais non des guêpes. » Et là-dessus, il fit, en commentant ces paroles, sa propre apologie. Voilà l'homme; attendez, le prêtre aura son tour. Quelques instants après, au su de toute la compagnie, qu'il craignait d'avoir scandalisée, il se

[1] Voir en particulier la note, t. II. p. 253.

jetait aux pieds de l'évêque, lui demandait pardon, et se confessait à lui de cette faute assurément bien légère.

Pour bien juger cet homme de Dieu, il fallait le voir à l'œuvre, dans l'exercice de sa charge pastorale, rassemblant autour de lui son troupeau dispersé, ramenant au bercail la brebis errante, préservant surtout de la contagion ceux de ses paroissiens qui, nés en pays catholique, étaient venus chercher à Genève une patrie. Ces derniers étaient en grand nombre et contribuèrent beaucoup à grossir le faible noyau de la primitive paroisse. Ainsi le catholicisme reprenait peu à peu, par la voie pacifique de l'émigration, le terrain qu'il avait perdu par les violentes expulsions du XVIe siècle. L'important était que ces nouveaux venus n'allassent plus, par suite de leur isolement et des brèches que faisaient dans leurs rangs les mariages mixtes, se fondre dans la masse protestante. A ce point de vue, l'apostolat de M. Vuarin, en dépit de ses allures agressives, était bien plutôt œuvre de conservation que de prosélytisme.

Quatre fois M. Vuarin visita tout entière sa vaste paroisse, frappant à toutes les portes et demandant partout : *Y a-t-il ici des catholiques?* Quand il en avait découvert, il leur prodiguait ses soins, réveillait leur indifférence et les fortifiait dans la foi. On devine bien comment sa question était accueillie par les protestants, principalement dans le menu peuple. Brutalement insulté, il se taisait; une seule fois, le jugeant nécessaire pour faire respecter son ministère, il demanda justice, puis grâce Il endurait tout pour l'amour de ses chers paroissiens, et sa visite terminée, harassé de fatigue, le cœur brisé à la vue des plaies qui lui restaient à guérir, au moins pouvait-il dire comme le bon Pasteur : *Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent.*

Mais comment retracer ses immenses travaux? Je n'en pourrais jamais donner qu'une idée bien incomplète; je préfère donc, renvoyant mes lecteurs au livre de M. Martin, me borner à en indiquer les résultats généraux.

A sa première visite pastorale, en 1807, M. Vuarin n'avait trouvé que 4,500 catholiques, inconnus les uns aux autres,

réduits à une sorte d'ilotisme, exposés par là même à toutes les embûches de l'hérésie. A sa mort, arrivée en 1843, il s'en trouva 15,000 autour de son cercueil; 15,000 vrais catholiques, ayant une même foi et un même Dieu, admis à tous les droits de la cité et pleins de confiance dans l'avenir[1].

On remarquait à ses obsèques deux évêques, quatre cents prêtres, accourus de toutes les paroisses du voisinage, des religieuses, des moines; et Genève, en voyant défiler dans ses rues l'immense cortége, comprit qu'une grande et irrévocable révolution, refoulant le courant du XVIe siècle, venait de s'accomplir au profit de l'Église catholique appuyée désormais sur la liberté religieuse.

Contraste frappant et instructif! Pendant la vie de M. Vuarin, précisément dans le même temps où il fondait cette florissante paroisse, le zèle protestant, sous le nom de Réveil, essayait de ranimer à Genève la foi éteinte. Que lui manquait-il pour réussir? Ce n'était pas, assure-t-on, l'or de l'Angleterre : sociétés évangéliques, nouvelles écoles de théologie, enseignement populaire, livres répandus par le colportage, tout cela fut mis en œuvre sur une large échelle. Et qu'en est-il résulté? rien; si ce n'est peut-être que les *Momiers*, comme une variété nouvelle, ont fait leur apparition parmi les sectes qui émaillent les champs de la Réforme. Mais de *vrais adorateurs en esprit et en vérité*, Genève en compte-t-elle un plus grand nombre dans ses temples, dans son Consistoire? On ne le dit pas, ou plutôt on proclame bien haut le contraire, et cela au sein même du protestantisme. Écoutez la véhémente apostrophe qu'adressait à Genève, il n'y a pas fort longtemps, un des prédicateurs les plus en renom de la Réforme française[2] : « Genève! à ce nom nos yeux se mouillent de larmes; Genève! nous l'aimons tant! elle nous rap-

[1] Quel est actuellement le chiffre de la population catholique de Genève et son rapport avec la population protestante? Nous ne possédons à cet égard aucun renseignement authentique; mais d'après le récent ouvrage du Dr Dœllinger, « sur les 83,345 habitants de Genève, 42.355 sont catholiques, 40.266 protestants. » (*L'Église et les sectes*, trad. par l'abbé Bayle, p. 219, note 2.)

[2] M. le pasteur Puaux, *la Médaille du jubilé et son revers*.

pelle tant de grands et nobles souvenirs! Elle fut la ville de refuge de nos pères persécutés ; longtemps arche sainte, la main de Dieu la soutint miraculeusement sur les flots déchaînés par la tempête ; phare lumineux, — elle fut pour la chrétienté une lumière, et elle eut son histoire comme si elle eût été la capitale d'un grand royaume : tant qu'elle fut vigilante, elle grandit ; le jour où elle cessa de l'être, sa décadence commença, et pendant que, comme l'Église de Laodicée, elle disait : « Je suis riche, je n'ai besoin de rien, » le malin jetait à pleines mains de l'ivraie dans ce champ défriché par Farel, cultivé par Calvin et arrosé des sueurs des refugiés. La funeste semence germa, et un jour la ville orthodoxe se réveilla arienne. Une fois sur cette pente elle la descendit rapidement. Le pélagianisme, le rationalisme, l'unitairianisme, vinrent tour à tour la ravager comme des sauterelles. Ce fut au milieu de l'abandon des croyances du XVIe siècle que le doute, dans la personne de Rousseau, vint continuer l'œuvre de destruction ; celui-ci à son tour ouvrit les portes de la ville sainte à Loyola, qui y a planté ses tentes, et qui aujourd'hui tend fraternellement la main à Voltaire, pour lui demander de l'aider à rendre au pape la ville que Farel lui prit en 1536. »

Non, Genève n'est plus la ville de Calvin ; mais Loyola, — puisque par ce nom l'on désigne, je ne sais trop pourquoi, les dignes successeurs de M. Vuarin, — Loyola n'a pas besoin de tendre la main à Voltaire pour faire reconnaître à un peuple instruit par une longue et triste expérience que, hors de l'Église catholique il n'y a pas de véritable foi en Jésus-Christ, ni par conséquent de salut. Ne faut-il pas que, toujours et partout, éclate la vérité de cette parole : *Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi dissipe.*

CH. DANIEL.

DE QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS

SUR LA

PHILOSOPHIE DE SAINT AUGUSTIN

Le Génie philosophique et *littéraire de saint Augustin*, par M. A. Théry, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol. in-8°, Paris, 1861, Dezobry. — *Etudes sur saint Augustin : son génie, son âme, sa philosophie*, par M. l'abbé Flottes, 1 vol. in-8°, Montpellier, 1861, Séguin ; Paris, Durand.

Plus que tous les autres philosophes de l'antiquité, Platon a eu de sublimes intuitions de la vérité. Ses théories métaphysiques et morales resplendissent çà et là de beautés incomparables. Rien n'égale la richesse et la somptueuse magnificence de ces poétiques allégories dont il a revêtu ses conceptions philosophiques. Sa doctrine offre même de réelles affinités avec le christianisme, et l'on serait tenté de croire que, comme les patriarches hébreux, dont les traditions ne lui furent pas sans doute inconnues, il a salué de loin l'aurore de la révélation future.

Mais d'un autre côté, dans cette magnifique philosophie, dans cette « préface humaine de l'Évangile », combien de lacunes, combien de défaillances, de rêves insensés, disons même, de hontes qui humilient la raison! Il semble que les ailes du génie n'élèvent si haut le vol du philosophe que pour l'égarer ensuite dans les plus absurdes chimères et pour le laisser parfois tomber dans la boue.

En présence de ces aberrations et de ces chutes de la plus belle intelligence peut-être qui fut jamais, il est impossible

à une âme chrétienne de se défendre d'un sentiment de pitié et de regret. Que n'a-t-il été donné à Platon de contempler cette plénitude de lumière qu'il avait comme pressentie? que n'a-t-il entendu le Maître qui a les paroles de la vie éternelle? L'imagination aime à se représenter le disciple de Socrate passant à l'école de Jésus-Christ, et là, dans la splendeur du christianisme, on le voit se transformer tout entier; ses erreurs se dissipent, son cœur se purifie, le côté obscur et ténébreux de son intelligence s'illumine de vives clartés; sa philosophie devient la sagesse véritable, la sagesse complète, et cet homme nouveau, cet homme transfiguré, il est vraiment digne qu'on le nomme le *divin* Platon.

Hélas! ce n'est là qu'un rêve. Et pourtant ce rêve ne nous apparaît-il pas comme une réalité lorsqu'on vient à rapprocher du Platon antique celui qu'on a appelé le Platon chrétien, saint Augustin? On dirait que c'est le même homme qui, par une métamorphose merveilleuse, a passé de son état d'ébauche à son état de perfection. Saint Augustin, c'est bien le Platon idéal que l'imagination a conçu; c'est le sage d'Athènes avec son génie, ses spéculations sublimes; avec moins d'initiative créatrice et d'éclat de poésie peut-être, mais aussi affranchi de ses contradictions et de ses mensonges, purifié de toutes ses souillures, enrichi de vérités nouvelles et littéralement transformé, transfiguré.

Tout le monde a admiré une scène de la vie de saint Augustin tracée par le pinceau d'Ary Scheffer et habilement reproduite par la gravure. Il y a dans ce tableau un magnifique symbole. Cette femme assise près d'Augustin, les mains dans ses mains, dirigeant son regard vers le ciel et l'entretenant des mystères qu'elle entrevoit dans le ravissement de l'extase, c'est sans doute, dans la pensée du peintre, Monique, la mère d'Augustin selon la chair; mais n'est-il pas permis d'y voir aussi sa seconde mère, l'Eglise catholique qui, par ses divins enseignements, élève son intelligence, gouverne sa raison et le fixe pour jamais dans la possession tranquille de la vérité, parce qu'elle l'attache pour toujours à Dieu?

En embrassant le christianisme, Augustin ne répudia pas

les doctrines platoniciennes qui l'avaient séduit dans sa jeunesse; il continua de les suivre en tout ce qui ne s'opposait pas à la vérité révélée; la science surnaturelle et la science rationnelle s'unirent étroitement dans son esprit, mais il ne les confondit jamais. Il professa même le plus grand zèle pour la philosophie, ou, comme il l'appelle, la *sagesse humaine*, et durant les premières années qui suivirent sa conversion, à Cassiciacum, à Tagaste, ce fut là, avec les lettres sacrées, le sujet ordinaire de ses méditations et de ses doctes conversations avec ses amis : *Huic investigandæ inservire proposui*, nous dit-il lui-même. Aussi presque tous ses ouvrages datés de cette époque sont-ils consacrés aux problèmes philosophiques. Plus tard des devoirs nouveaux vinrent donner une autre direction à sa pensée. Évêque et champion de l'orthodoxie, il dut s'attacher par-dessus tout à exposer la doctrine catholique et à la défendre contre les attaques de l'hérésie. Néanmoins, le philosophe, le platonicien, se retrouve encore fréquemment dans les écrits de toute nature qu'il composa pendant cette nouvelle période de sa vie. *La Cité de Dieu*, en particulier, son chef-d'œuvre, porte partout cette empreinte. Qu'on ouvre presque au hasard ses commentaires sur l'Écriture sainte, ses livres de controverse dogmatique, ses lettres, et jusqu'à ses plus simples homélies, on sera surpris d'y découvrir une variété prodigieuse d'aperçus, de réflexions, quelquefois de simples pensées philosophiques jetées en passant, mais quelles pensées!

Le génie d'Augustin a touché à presque tous les problèmes qui sont du domaine de la spéculation rationnelle, et partout il a fait preuve d'une pénétration, d'une puissance de conception qui l'ont fait regarder à bon droit comme un des plus grands maîtres de l'esprit humain. On peut, dit fort bien M. l'abbé Flottes, on peut affirmer, sans dépasser les limites du vrai, qu'il n'y a point de grande question philosophique à laquelle il n'ait donné ou préparé une solution. On connaît les paroles de Fénelon : « Si on rassemblait tous les morceaux épars dans les ouvrages de saint Augustin, on y trouverait

plus de métaphysique que dans ces deux philosophes (Socrate et Descartes)[1].

Cette appréciation de l'archevêque de Cambrai a déterminé M. l'abbé Flottes à faire un corps de tous les fragments dispersés dans les écrits du grand évêque d'Hippone. Assurément c'est là une pensée à laquelle tous les amis de la vraie science s'empresseront d'applaudir, et, pour notre part, nous en félicitons sincèrement l'ancien professeur de philosophie de la Faculté de Montpellier. La restauration de l'œuvre philosophique de saint Augustin, accomplie avec toute la perfection désirable, serait un service capital rendu à la science. Au point de vue des besoins de notre époque, un tel travail offre surtout un caractère tout spécial d'opportunité et d'utilité. Il est digne de remarque, en effet, que saint Augustin représente au plus haut degré les tendances les plus opposées aux tendances sceptiques et matérialistes de notre siècle. Nulle part on ne rencontrera une conviction plus énergique, une plus grande sérénité dans la certitude, un spiritualisme plus pur et plus élevé. La philosophie du saint docteur est d'autant plus propre à raffermir, à purifier les esprits, qu'elle les attache à la vérité par la force même qui d'ordinaire les en éloigne. Cette force, c'est le cœur. Personne n'a trouvé comme saint Augustin le secret de s'en emparer et de le conquérir au bien. On sent dans tous ses écrits l'amour enthousiaste et passionné de tout ce qui est beau et de tout ce qui est grand. Chacune de ses paroles respire une émotion chaleureuse, sympathique et communicative, qui devient une puissance d'attraction irrésistible. Aucune influence ne saurait donc être plus salutaire que celle d'Augustin ; aucune philosophie n'est plus capable de vivifier les âmes à son contact régénérateur.

Il n'y a pas jusqu'à l'histoire des premières années de sa vie qui ne réponde merveilleusement aux besoins, aux aspirations de la génération contemporaine. Combien d'hommes reconnaîtront leur propre état d'âme dans ces incertitudes, ces égarements, ces luttes intérieures qui le tourmentèrent si

[1] *Etudes sur S. Augustin*, p. VII.

longtemps! Sa situation est la leur ; il leur parle leur propre langage, et son exemple ne peut que les déterminer à chercher leur guérison là où il a trouvé la sienne

M. l'abbé Flottes a donc pensé, et avec raison, qu'avant d'étudier le philosophe il fallait d'abord connaître l'homme. Voilà pourquoi il a placé en tête de son livre une sorte de *biographie psychologique*, comme il s'exprime. « Ses éléments, ce sont les faits qui révèlent la nature physique, intellectuelle, morale de saint Augustin, et les circonstances au milieu desquelles elle s'est développée [1]. » Il est une de ces circonstances que le savant auteur devait surtout tenir à mettre dans son vrai jour, d'autant qu'elle a été singulièrement défigurée par un écrivain à lui parfaitement connu. M. Saisset, son ancien élève à Montpellier et aujourd'hui l'un des principaux représentants du rationalisme français, a cru voir dans saint Augustin un exemple de la vertu efficace de la philosophie séparée. Le grand docteur chrétien aurait été, selon lui, un *converti* des livres des platoniciens. « L'honneur d'avoir délivré Augustin de toutes ces mauvaises doctrines qui se disputaient sa raison..., de l'avoir arraché aux choses de la chair pour le rendre à lui-même et faire briller aux yeux de son âme affranchie et purifiée la lumière intérieure de la vérité, l'honneur de cette révolution mémorable appartient à la philosophie de Platon [2]. » Telles sont les affirmations de M. Saisset, et il prétend les démontrer par le témoignage même de saint Augustin. Or, comme le montre fort bien M. l'abbé Flottes, saint Augustin n'attribue pas exclusivement aux livres platoniciens l'honneur de sa guérison. « Après cette lecture, il ne dit point que son âme fut affranchie et purifiée; il avoue au contraire qu'il était enflé de sa vaine science et plein de son propre châtiment [3]. Sans doute ces livres exercèrent une action relativement salutaire sur son esprit égaré; mais de là à la révolution radicale dont on parle, il y a

[1] *Etudes sur S. Augustin*, p. VII.

[2] *Introduction à la Cité de Dieu de S. August.*, par M. Saisset.

[3] *Etudes sur S. August.*, p. 68. — M. Flottes, par délicatesse sans doute, n'a pas désigné l'écrivain qu'il a réfuté dans ces pages.

fort loin. La philosophie avait si peu étouffé ses passions honteuses, que, au moment de sa conversion définitive, il eut à en subir les assauts les plus furieux. Il restait encore livré à une profonde anarchie intérieure, son âme était « évanouie dans la multiplicité ; » ce fut la grâce divine seule qui, pour me servir de son langage énergique, rassembla les tronçons épars de son être pour y rétablir l'unité, l'ordre et l'harmonie, en soumettant le corps à la raison et la raison à la foi [1].

M. Flottes a relevé bien d'autres appréciations ou de jugements erronés relatifs à la vie ou à la doctrine de saint Augustin. Il montre dans une argumentation péremptoire que le saint docteur n'a nullement méconnu la puissance du libre arbitre, même dans l'homme déchu. Notre auteur cite ses paroles expresses et formelles à cet égard, explique ses passages obscurs et réduit à leur juste valeur les fausses interprétations données à certains textes par quelques écrivains contemporains, et notamment par M. Ernest Bersot et M. Charma[2].

M. Flottes rectifie également les jugements portés par Ritter sur différents points de la philosophie d'Augustin. Nous regrettons pourtant qu'en faisant de nombreux emprunts au célèbre rationaliste allemand, il n'ait pas soumis à un contrôle plus sévère les analyses et les critiques souvent inexactes de ce dernier[3]. Peut-être aussi notre auteur eût-il bien fait de relever en passant un grand nombre d'assertions étranges du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, à l'article *Saint Augustin*. A moins toutefois qu'on ne juge indignes de toute réfutation sérieuse des appréciations telles que celles-ci : *La Cité de Dieu* « ne remplit nullement l'attente de ceux qu'attire naturellement un titre si magnifique ; » on y trouve « quelques aperçus *très-faibles* sur le gouvernement

[1] *Ut tu dulcescas mihi, dulcedo non fallax, dulcedo felix et secura,* et *colligens me a dispersione, in qua frustatim discissus sum : dum ab uno te aversus in multa evanui.* (Confess. II, 1.) — Il y aurait toute une belle théorie à faire sur ces magnifiques paroles.

[2] *Études sur S. Aug.*, p. 474 et suiv.

[3] Ritter est toujours cité d'après la traduction de M. Trullard, qui est généralement défectueuse et parfois parfaitement inintelligible.

temporel de la Providence, et sur les *côtés défectueux* de la religion et de la politique des Romains, etc.[1]. »

Du reste, on comprend que M. l'abbé Flottes n'ait pu songer à passer en revue toutes les erreurs auxquelles les doctrines du grand évêque ont donné lieu. Nous pensons d'ailleurs qu'il n'a point visé à faire un ouvrage complet. C'est ce qui explique un certain nombre de lacunes qu'il semble avoir lui-même reconnues en avouant qu'il n'a pas exposé « toutes les richesses de la philosophie de saint Augustin. » En effet, quelques points importants de sa doctrine sont très-légèrement effleurés ou presque entièrement passés sous silence. Ainsi c'est à peine si quelques lignes sont consacrées à l'exposition de sa théorie des idées. Nous avons vainement cherché ses aperçus sur le Beau et sur les deux dogmes fondamentaux de la création et de la Providence : omission d'autant plus surprenante que saint Augustin a jeté sur toutes ces questions les plus vives lumières. Ses idées esthétiques, par exemple, sans être toujours bien originales (plus d'une fois il a reproduit Platon et les néoplatoniciens), n'en sont pas moins très-remarquables et dignes d'une sérieuse étude : plusieurs de ses formules resteront comme définitives. Ses explications de la création offrent un ensemble de doctrine à peu près complet, et toujours de la plus rigoureuse exactitude[2]. Enfin il est à regretter que notre auteur ait négligé de recueillir les pensées et les vues de saint Augustin sur la puissance de la raison, sur sa faiblesse, sur l'insuffisance de la philosophie humaine et ses rapports avec l'ordre surnaturel. Chacun le sait, ce sont là les questions capitales de notre siècle, parce que leur solution comprend celle de tous les autres problèmes. Or ici encore l'évêque d'Hippone a parlé avec toute l'autorité du génie et de l'expérience, et les arguments qu'il emploie

[1] *Dictionn. des sc. phil.*, t. I, p. 260.

[2] M. Saisset est tombé dans l'erreur lorsqu'il a dit que saint Augustin *semble incliner à croire le monde d'une durée infinie.* (*Essai de philos. relig.*, 1859, p. 216, note.) Un de nos collaborateurs a fait bonne justice, ici même, de cette allegation et de l'interprétation erronée sur laquelle elle s'appuie. (*Etudes*, 1861, p. 234 et suiv.)

contre les philosophes païens conservent toujours leur actualité et leur valeur contre les rationalistes de nos jours, qui s'obstinent à repousser tout enseignement révélé.

Pour ce qui est de l'ordre et de la méthode adoptés par M. l'abbé Flottes, nous aurions aussi quelques observations critiques à lui soumettre. Assurément la distribution générale des matières est excellente et les grandes lignes de la philosophie augustinienne sont nettement dessinées. Mais il nous a semblé que certains détails, certaines pensées, se trouvent entassés et juxtaposés d'une manière assez arbitraire. L'auteur a transcrit à la suite les uns des autres des passages dont on ne voit pas toujours l'homogénéité ni le lien de cohésion. Le lecteur a beaucoup de peine à renouer dans son esprit la trame qui unit ces différents fragments, à saisir ou à deviner les intermédiaires. Le livre porte trop la ressemblance d'un simple recueil de pensées. A cette méthode de juxtaposition nous eussions préféré celle d'une exposition raisonnée et systématique, par exemple, comme celle que Ritter a généralement suivie. Cette marche eût évité au lecteur une certaine fatigue, et lui aurait permis d'embrasser avec plus de sûreté et de facilité l'ensemble de la doctrine du maître. Elle aurait peut-être engagé l'auteur lui-même à glisser plus rapidement qu'il ne l'a fait sur certains points accessoires et de peu d'importance, pour s'arrêter davantage aux sommets, aux idées génératrices, aux questions vraiment vivantes et actuelles.

Nous avons cru voir quelques autres défauts dans l'ouvrage dont nous parlons. Ainsi en général les appréciations critiques n'ont pas un cachet assez personnel, l'auteur se bornant d'ordinaire à citer les appréciations des autres écrivains. Quant aux jugements que l'auteur porte en son propre nom, il en est qui sont plus ou moins discutables et d'autres que nous ne saurions partager[1]. Mais ces réserves faites, nous

[1] M. l'abbé Flottes s'élève contre la doctrine de saint Augustin sur la *liberté de conscience*, p. 539 et suiv. C'est une question infiniment complexe, que nous ne pouvons aborder ici. Disons seulement que notre auteur n'a pas fait certaines dis-

n'avons que des éloges à accorder au livre de M. Flottes. Son travail n'est pas seulement du meilleur exemple ; il est vraiment méritoire, et il rendra des services réels en fournissant des matériaux très-précieux pour faire connaître la philosophie de saint Augustin.

Nous n'hésiterons pas à porter le même jugement favorable sur le livre de M. Théry, lequel du reste offre plus d'un point de contact avec celui de M. l'abbé Flottes. Comme ce dernier, l'honorable recteur de l'Académie de Caen commence par une notice biographique sur la vie de saint Augustin. Puis il expose quelques courtes notions de sa théodicée et de sa psychologie, et, dans une troisième partie, il étudie son esthétique, ou plutôt ses théories littéraires. Enfin, pour donner à son livre une plus grande utilité pratique, il entre dans quelques applications contemporaines.

Cet écrit de M. Théry, aussi bien que les autres publications qui ont si avantageusement fait connaître son nom, est surtout remarquable par son mérite littéraire. Il y a, en particulier, dans ses applications contemporaines, un grand nombre de belles et généreuses pages où il venge éloquemment le spiritualisme et l'idéal contre les doctrines brutales du *positivisme* et du *réalisme*. L'auteur fait partout preuve d'un goût fin et délicat. Son style est du plus pur atticisme, et, ce qui vaut bien mieux encore, l'esprit dont il est animé est toujours profondément chrétien.

Malheureusement l'estimable auteur n'a pas donné un développement suffisant à l'exposé des doctrines philosophiques de saint Augustin. Il est vrai, cet exposé est méthodique, sage, et, en général, les observations critiques qui l'accompagnent sont fort judicieuses [1]. Mais, encore une fois, il est trop incomplet et trop superficiel pour que nous ayons à nous y arrêter.

Au surplus, ni ce livre, ni le précédent, ne seront le dernier

tinctions capitales qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on traite cette matière. *Voir* l'ouvrage récent de Mgr de Ketteler.

[1] Nous sommes surpris que M. Thery ait appelé la philosophie d'Aristote *matérialiste*, p. 337. Ce grand philosophe n'a certes pas mérité cette injure.

mot de notre siècle sur la philosophie du saint docteur. M. Flottes et M. Théry ont ouvert la voie : de nouveaux explorateurs ne manqueront pas de s'y engager à leur suite. On sait que l'Académie des sciences morales et politiques a proposé pour l'année 1864 le sujet de prix suivant : *La philosophie de saint Augustin, ses sources, son caractère, ses mérites et ses défauts, son influence, et particulièrement au* XVIIe *siècle.* Nul doute que les hommes qui ont le feu sacré ne s'empressent de répondre à cet appel, et nous espérons bien que le concours verra paraître des travaux vraiment dignes du sujet.

Cependant il ne faut pas se dissimuler les difficultés de l'entreprise. Le programme est fort vaste, et ce n'est certes ni une science ni un talent vulgaire qui satisferont à toutes ses conditions. On n'a pas sitôt fait le tour d'un génie aussi large et aussi fécond que saint Augustin. Sans aller jusqu'à soutenir, avec un excellent esprit dont nous entendions naguère les paroles, que l'étude de sa philosophie était un travail de dix années, on peut affirmer que de très-longues investigations sont nécessaires pour l'embrasser dans une puissante étreinte, pour en ranger les différentes parties dans une synthèse largement compréhensive. Cette philosophie est en quelque sorte éparpillée dans une multitude d'ouvrages qui se complètent et se corrigent les uns les autres. Pour relever le monument tout entier, il ne faudrait pas se borner à dégager les lignes principales ; il serait à souhaiter qu'on ne négligeât pas un grand nombre de pensées isolées, pierres magnifiques, mais dont quelques nervures à peine indiquent la place et le rôle dans l'ordonnance de l'édifice. Outre que saint Augustin n'a pas classé sa doctrine dans un ordre méthodique, il s'en faut bien que sa pensée, bien qu'ordinairement nette et claire, soit toujours très-aisée à saisir. Tout langage est imparfait et trahit plus ou moins l'idée. La langue de la précision par excellence, celle de la scolastique, n'est pas elle-même exempte de quelques équivoques. A plus forte raison est-on exposé à en trouver chez saint Augustin, qui avait en quelque sorte à créer une terminologie métaphy-

sique que la langue latine ne connaissait pas encore. L'usage des métaphores, des expressions figurées, lui est habituel. Quelquefois il tombe dans des exagérations. Son esprit a subi certaines oscillations, certaines variations même qu'il n'a pas toujours consignées dans ses *Rétractations*. A ne considérer que tel ou tel passage de ses écrit pris à part, on peut fort bien y trouver tout juste le contre-pied de sa doctrine véritable. Joignez à cela que ses aperçus philosophiques sont fréquemment liés d'une manière indissoluble avec des questions d'un ordre différent. On risquerait beaucoup de les mal comprendre et de les apprécier faussement, si on ne se rend bien compte du point de vue auquel il se place et si on ne possède une connaissance exacte de sa théologie, des erreurs nombreuses qu'il avait à combattre, des controverses de toute nature dans lesquelles il eut à intervenir, et, en général, des points les plus difficiles de la théologie catholique et des saintes Écritures[1].

Voilà pour la philosophie de saint Augustin prise en elle-même. Il va sans dire que, pour juger cette philosophie, ses défauts aussi bien que ses mérites, la première condition est de posséder un critérium solide et vrai, car tant vaut le critérium, tant vaut la critique. Or nous craignons bien que cette condition-là ne manque plus ou moins à plusieurs, aux rationalistes d'abord, aux esprits systématiques ensuite.

Quant aux sources auxquelles saint Augustin a puisé, nous ne pensons pas qu'il suffise d'indiquer Platon, Porphyre et

[1] Voici, entre mille autres que l'on pourrait citer, un petit exemple assez piquant qui montre qu'il ne suffit pas d'être homme d'esprit pour parler sans inconvénient des doctrines de saint Augustin. M. Saint-René Taillandier publiait, il y a quelques mois, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un compte rendu très-flatteur de l'ouvrage de M. l'abbé Flottes. Venant à discuter le sens donné par saint Augustin au fameux texte de saint Luc : *Compelle intrare*, l'honorable professeur insinue fort gravement que ces mots pourraient bien avoir une autre signification dans le texte grec et dans le *texte hébreu* (sic). — Notez bien que le texte grec semble plus expressif encore que celui de la Vulgate. Pour ce qui est du texte hébreu, le malheur est qu'il n'existe pas : personne n'ignore que saint Luc a écrit son Évangile en grec. — Notez encore que M. Saint-René Taillandier est un des théologiens de la *Revue des Deux-Mondes*, et qu'il s'est plus d'une fois prononcé sur de graves questions d'exégèse.

Plotin. Aristote et d'autres philosophes encore ne furent pas du tout étrangers à ce génie, beaucoup plus érudit que ne l'ont cru certains philosophes modernes. Mais surtout il est essentiel de remarquer que ce sont les livres saints et la tradition chrétienne qui ont appris à Augustin une foule de vérités demeurées inconnues, ou du moins douteuses, pour les plus grands génies de l'antiquité. Reste à déterminer dans quelle proportion et d'après quels principes ces éléments de provenance diverse se sont combinés dans la philosophie d'Augustin.

Enfin l'influence du saint docteur sur le mouvement philosophique du XVIIe siècle, c'est toute une immense question à éclaircir : nous disons à éclaircir, car il existe à ce sujet certains préjugés, certaines opinions accréditées qui demandent une révision sérieuse. En tout cas, on devra reconnaître que Descartes et surtout Malebranche ont à bien des égards outrepassé et parfois altéré les doctrines de saint Augustin. On ne doit pas oublier que le XVIIe siècle n'est pas le seul où l'empreinte de ce grand génie soit restée profondément gravée. On peut suivre la trace de son influence à travers toutes les époques qui ont suivi la sienne. Claudien Mamert, l'école de Corbie, saint Anselme, semblent se rattacher plus directement à lui. La grande philosophie scolastique tout entière, malgré la différence de la méthode, s'est intimement pénétrée de ses enseignements. Saint Thomas surtout a fondu ses doctrines avec les siennes, en leur donnant une forme plus exacte et plus rigoureuse. On a dit : *Quidquid a Platone dicitur vivit in Augustino ;* nous dirions volontiers : *Quidquid ab Augustino dicitur definitur a Thoma.*

P. Toulemont.

LA MISSION ALLEMANDE A PARIS

Paris, avec ses magnifiques boulevards, ses Champs-Elysées tant vantés et son féerique bois de Boulogne, ses salons dorés, ses palais et ses théatres somptueux où se presse chaque soir un monde rayonnant de luxe et de joie, Paris est par excellence la ville du plaisir, comme Londres est la cité marchande avant toutes les cités. Mais à côté ou plutôt au sein même de ce brillant Paris, il en existe un autre, hélas! bien différent, sombre, triste et morne, plein de misère, de souffrances, de craintes et quelquefois de désespoir. Son seul aspect resserre le cœur, et, plus encore que les besoins et les privations matérielles, la misère morale y atteint un maximum effrayant. C'est dans ce second Paris, au milieu d'un des faubourgs les plus abandonnés, qu'a été fondée et que subsiste la *Mission allemande;* car les Allemands occupent une grande, une trop grande place dans cette ombre sinistre que le paupérisme projette autour de la grande cité. C'est là qu'en 1851 un jeune homme ayant entendu dire qu'un prêtre de la Compagnie de Jésus s'occupait des pauvres Allemands, alla chercher le missionnaire.

« La fiévreuse et bruyante agitation de la capitale, dit-il lui-même en racontant ce fait, était bien loin derrière nous, ici à l'extrémité du faubourg Saint-Martin ; car les riches et les grands personnages viennent rarement, pour ne pas dire jamais, dans ces parages, et les magnifiques maisons qui forment le commencement de la rue Lafayette ont ici depuis longtemps disparu. Derrière de longues murailles s'étendent des terrains vagues et de vastes chantiers, où s'élèvent çà et

là, comme de hautes tours, les énormes approvisionnements des marchands de bois ; les noires cheminées d'innombrables fabriques offusquent les yeux par d'épais tourbillons de fumée, pendant que le mouvement cadencé des machines fatigue l'oreille par un sourd et monotone bourdonnement.

« Je trouvai le P. Chable, — ainsi se nommait le missionnaire, — dans une sorte de masure qui avait plutôt l'air d'un hangar que d'une habitation. Sa petite chambre, au rez-de-chaussée, était basse et nue ; un lit, deux chaises de paille contre le mur, et au milieu, sur une table grossièrement travaillée, quelques rouleaux de dessins et des plans ; tel était tout le mobilier de la pauvre demeure. Après les premières paroles échangées, le missionnaire prit en main un de ces plans, et le parcourant avec moi : « Ici, dit-il, s'élèvera l'église, là notre maison, puis les écoles, puis... » Involontairement je jetai un regard sur l'appartement plus que misérable où l'on me tenait ce langage, et par une étroite fenêtre, la seule de la chambre, je considérai les alentours. Le terrain était inégal et sans culture, creusé irrégulièrement par des fosses profondes, encombré de pierres et d'autres débris, et partout envahi par les orties et des herbes sauvages. A cet aspect, on se serait cru à cent lieues du riche et brillant Paris.

« J'allais communiquer mes impressions à l'homme de Dieu, mais avant que j'eusse eu le temps de lui faire aucune observation, il avait déroulé une autre feuille ; c'était le plan de l'église.

« Elle ne sera ni grande ni magnifique, me dit-il avec ce sourire mélancolique et fin qui lui était propre, mais les pauvres Allemands pourront au moins y prier Dieu.

« — Et tout cela, mon cher Père, vous voulez le bâtir, le fonder et l'organiser ? lui répondis-je en hésitant. Les dépenses seront considérables !

« — Les dépenses ! reprit-il comme en plaisantant : l'argent, voulez-vous dire ? Oui, cela coûtera beaucoup d'argent ; mais aussi nous sommes riches, très-riches.

« — Riches ! m'écriai-je étonné ; et de nouveau je jetai un regard autour de moi sur la pauvre chambre.

« Alors le Père me saisissant la main, me montra au-dessus de nos têtes le ciel éclairé par les derniers rayons du soleil couchant, et tout autour de nous le faubourg habité par tant de pauvres : « Voyez, me dit-il, nos richesses, les voici : Dieu et la prière de soixante mille pauvres Allemands ! »

« Et ce que le P. Chable m'avait pour ainsi dire prophétisé ce soir-là, il a su l'accomplir avec un plein succès et par la protection manifeste de cette Providence en laquelle seule il avait mis ses plus fermes espérances. Il a, en effet, fondé, bâti, organisé tout ce dont il avait développé devant moi le plan gigantesque dans son chétif réduit, et s'il n'a pu réaliser tout ce qu'il aurait voulu y ajouter encore, c'est que la mort est venue l'enlever au milieu de sa grande, de son accablante tâche. Ouvrier infatigable, il est tombé écrasé sous le poids de son travail, laissant à ses frères dans l'apostolat la charge et l'honneur de continuer, à la gloire de Dieu et de la sainte Église, l'œuvre de salut qu'il avait si généreusement commencée.

I

On compte aujourd'hui près de 140,000 Allemands à Paris. Le recensement officiel de 1849 en indiquait 86,500; mais ce nombre ne comprenait que ceux qui s'étaient fait inscrire à la préfecture. Or, il y en a beaucoup que cette formalité n'atteint pas, il y en a des milliers qui négligent de la remplir et qui s'adressent simplement à la mairie de leur arrondissement. Plusieurs même, soit ignorance des lois, soit insouciance naturelle et oubli, ne font aucune déclaration; à peine arrivés, ils cherchent une place dans un atelier ou une fabrique, et lorsqu'ils ont été assez heureux pour la trouver, pourvu qu'ils n'attirent point sur eux l'attention de la police, ils y vivent inconnus, mais tranquilles et sans être inquiétés. D'autres ont besoin d'échapper aux perquisitions de l'autorité; ce sont ceux qui ont fui la patrie allemande comme déserteurs de l'armée ou parce qu'ils se sont rendus

coupables de quelque délit civil ou politique, et il y en a qui réussissent parfois à se tenir ainsi cachés en quelque sorte au grand jour pendant plusieurs années.

L'émigration allemande, commencée dès le temps des Bourbons, avait déjà attiré l'attention de l'illustre archevêque de Paris, Mgr de Quélen. Son cœur de pasteur s'était ému à la vue des besoins spirituels d'un si grand nombre de ses ouailles. Des milliers de pauvres Allemands vivaient au jour le jour, entièrement absorbés par les préoccupations de la vie matérielle. Pour eux point d'église, point d'instruction religieuse, point de sacrements, nulle sanctification du dimanche et des fêtes d'obligation ; leurs enfants croissaient sans éducation et sans mœurs; l'incontinence faisait trop souvent de la jeunesse nécessiteuse la proie facile du vice; l'esprit du gain, l'appât du butin, entraînaient un grand nombre d'hommes dans les mouvements politiques et les agitations révolutionnaires qui commençaient dès lors à ébranler les trônes ; les vieillards mouraient sans être même connus d'un prêtre qui eût pu leur donner les secours de la religion au moment suprême. Le pieux archevêque cherchait un homme capable de porter au moins quelque remède à tant de maux, lorsqu'un prêtre allemand de la Prusse rhénane s'offrit à seconder son zèle. M. Bervenger célébrait régulièrement chaque dimanche, tantôt dans une église tantôt dans une autre, une messe pour les Allemands; il y prêchait en leur langue, et jamais il ne manquait d'auditeurs ni de pénitents. Quoique son dévoûment fût loin de suffire aux besoins spirituels d'une population de plus de cinquante mille âmes, dispersée sur tous les points d'une ville immense et croissant chaque année de plusieurs milliers, son ministère n'était pas sans fruit.

Ces heureux résultats ne durèrent pas longtemps ; la Revolution de juillet, qui a détruit tant de choses, renversa aussi l'œuvre à peine commencée de la *Mission allemande*. Sous le règne de Louis-Philippe la propagande protestante, plus hardie, plus entreprenante, vint encore multiplier les dangers et compliquer la situation des pauvres Allemands. Grâce à ses efforts, il y a actuellement à Paris plus de cinquante temples,

chapelles ou salles de prière qui n'appartiennent pas au culte catholique, et un grand nombre d'écoles, d'asiles et de maisons d'éducation dont quelques-unes feraient envie à plus d'une capitale protestante des États de l'Allemagne. Elles furent alors fondées et richement dotées, et de tous les points de la France et de l'étranger arrivent chaque année de nouveaux secours au comité central de Paris. Les protestants sont donc bien mieux partagés que les catholiques. On comprend les dangers de cette situation. Aussi, quand des hommes faibles dans la foi parce que depuis longtemps ils n'en ont plus entendu les enseignements, pressés d'ailleurs par la faim et le besoin, s'adressent aux associations protestantes, et, pour en obtenir quelque secours, s'accommodent à leurs exigences, nous en sommes affligés, mais non surpris. Un ouvrier, par exemple, tombe malade, et, faute de salaire, ne peut plus soutenir sa nombreuse famille; on lui donnera un subside, s'il veut renoncer à voir le prêtre catholique et recevoir désormais les visites du ministre protestant. Dans l'espoir de revoir un jour la patrie, une famille pauvre ne veut pas laisser ignorer à ses enfants la langue maternelle; on la leur enseignera gratuitement à l'école protestante. Un catholique et une protestante veulent se marier, mais ils n'ont ni argent, ni pièces nécessaires, ni dispense; on leur fournira les pièces, on les mariera sans dispense au temple, à la condition que les enfants seront élevés dans le protestantisme.

Ces tristes chutes, trop fréquentes, hélas! de 1830 à 1850, et qui se reproduisent encore parfois de nos jours, doivent moins exciter notre indignation que notre pitié. C'est ainsi que les envisageait le zèle des hommes apostoliques; il cherchait plutôt à secourir ces malheureux qu'à les condamner.

En 1842, le P. Neltner, de la Compagnie de Jésus, tenta de relever l'œuvre tombée de M. Bervenger. Mais malgré son désintéressement et l'abnégation la plus complète, il n'obtint, avec beaucoup de travail et de fatigues, que de faibles résultats. Il manquait à l'œuvre des Allemands un centre autour duquel ils pussent venir se grouper; il lui manquait une action continue qui atteignît à chaque instant une po-

pulation nomade sans cesse renouvelée et toujours croissante. Il fallait, en un mot, une église et une mission permanente. Un premier essai fut tenté en 1848 par un respectable prêtre d'Alsace, M. l'abbé Braun, qui se trouvait alors à Paris. Il avait organisé pour chaque dimanche, dans l'église du faubourg de la Villette, un office en faveur des Allemands, fréquenté assidûment par ceux d'entre eux qui demeuraient dans les environs. Mais des raisons de santé forcèrent le respectable ecclésiastique à se retirer après un travail d'un an, et les Allemands se trouvèrent de nouveau abandonnés.

Cependant, la Révolution de 1848 avait singulièrement aggravé leur position ; un grand nombre d'entre eux s'y étaient mêlés. A la même époque, le choléra, qui sévissait surtout contre la classe indigente, fit parmi eux d'innombrables victimes. Le P. Stoeger, banni de l'Autriche par la révolution, fut vivement touché du triste état où il voyait ses compatriotes à Paris ; il conçut le premier l'idée d'une résidence fixe dans laquelle on s'occuperait d'eux spécialement. Rappelé peu de temps après par ses supérieurs, il ne put la réaliser lui-même, mais en partant il la légua aux Pères de la rue des Postes, qui lui avaient donné l'hospitalité pendant son exil. La Compagnie de Jésus reprit donc pour la troisième fois l'œuvre de la *Mission allemande*, qui trois fois encore devait changer de siége avant de parvenir à se fixer définitivement.

II

A la rue des Postes, où elle fut d'abord établie, le R. P. Chable commença à organiser l'œuvre dont il doit être considéré comme le fondateur réel, quoique d'autres en aient eu la pensée avant lui. Chaque dimanche on célébrait le saint sacrifice dans la chapelle des Pères de la Compagnie. Pendant la messe, on chantait des cantiques dont l'harmonie simple et mélodieuse faisait entendre aux assistants, dans la capitale de la France, les chants populaires de l'Allemagne. Après l'évangile, le Père adressait à ses auditeurs

une instruction dans leur langue. Bientôt il établit un catéchisme pour les enfants.

Entendre les confessions à toutes les heures du jour, distribuer des livres de prières et des catéchismes, procurer aux plus indigents quelques secours, placer de temps en temps des enfants dans les asiles ou les orphelinats français, visiter les malades et les cholériques, administrer aux moribonds les derniers sacrements de l'Église, s'employer auprès des différentes sociétés de charité pour obtenir en faveur des pauvres un enterrement convenable ; en un mot, porter partout, dans la mesure de ses ressources, des consolations et des secours, c'étaient là les occupations quotidiennes du missionnaire.

Une si grande tâche eût sans doute pu suffire au zèle d'un seul homme. Mais le père avait entendu dire que quelque malheureux que fussent les Allemands du quartier du Panthéon, il y en avait encore de plus malheureux qu'eux, et que le faubourg de la Villette l'emportait en misères pour la population allemande sur le faubourg Saint-Marceau. Pour s'en convaincre, il voulut voir de ses propres yeux et se mit à parcourir ces quartiers abandonnés. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la renommée cette fois, loin de grossir les choses, ne lui avait pas même fait connaître la triste réalité. Dès lors il conçut le projet de transporter l'œuvre dans le quartier de la Villette et d'y former une résidence où l'on s'occuperait exclusivement des Allemands. En attendant la décision des supérieurs et l'agrément de l'archevêché, le P. Chable prépara les voies en visitant souvent les Allemands de la rive droite de la Seine. Il s'entretenait familièrement avec eux, leur apportait des conseils et des consolations, et les exhortait instamment à la résignation et à la patience. « Partout, dit son biographe, il était le bienvenu ; les enfants surtout se pressaient autour de lui ; car il était aimable et doux, souvent il leur racontait de belles histoires tirées de l'Évangile, et leur donnait des images et des médailles de la sainte Vierge, en leur recommandant d'être obéissants et pieux. Aux grandes personnes il adressait des paroles plus sérieuses. Aux mères il parlait du pays natal et de la fidélité avec laquelle

elles y avaient pratiqué leur religion. Il rappelait aux pères leurs obligations et leurs devoirs, les engageant avant tout à entendre la messe du dimanche et à envoyer leurs enfants à l'école. Lorsque ces pauvres gens, pour s'excuser, prétextaient leur abandon et leur pénible situation, il répondait moitié sérieusement et moitié en riant : « Eh bien! moi-« même je vous bâtirai une église et une maison d'école; « mais alors il faudra tenir parole et ne pas m'abandonner. »

Ce que le père avait si ardemment désiré et tant de fois promis, sans trop savoir comment la divine Providence lui permettrait de réaliser sa promesse, il l'accomplit un jour. De leur côté, les bons Allemands lui tinrent parole et ne l'abandonnèrent pas.

Pendant l'automne de 1850, il se fixa dans le quartier de la Villette, près de la cité Charraud, grand carré de maisons formant comme une petite ville. Plus de trois cents familles d'ouvriers, c'est-à-dire près de deux mille personnes, y habitaient. Un magasin qui, de bonne fortune, se trouva vide, fut loué à un prix modéré ; on le nettoya, on le blanchit, puis on le bénit, le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception de Marie, car il devait servir de chapelle provisoire à la *Mission allemande*. L'étonnement fut grand, et grande fut la joie parmi les pauvres du quartier, quand, pour la première fois, ils purent se presser tous, hommes, femmes et enfants, autour du modeste autel où le missionnaire offrait pour eux l'auguste victime. Qui pourrait dire combien alors furent versées de douces larmes, et combien de cœurs se sentirent attirés vers Dieu? La suite le fit voir. La petite chapelle se remplit peu à peu, et, chose digne de remarque pour nous autres Français, il y avait aux offices presque toujours plus d'hommes que de femmes; le nombre de confessions allait croissant de plus en plus, et chaque jour était marqué par quelque progrès. A l'arrivée du missionnaire, sur dix ménages allemands à peine aurait-on pu trouver un seul mariage légitime. Ce triste abus provenait en grande partie de l'ignorance et de la pauvreté. Avec le secours de l'œuvre si belle et si salutaire de saint François-Régis, le P. Chable put, dès les premiers mois, récon-

cilier à l'Église une centaine de ces ménages et valider leur union.

L'exercice du ministère sacré étendit en peu de temps l'influence de la religion à toute cette population; incapable désormais de suffire seul à la tâche, le P. Chable appela près de lui de nouveaux auxiliaires. Cette augmentation de personnel diminuait, il est vrai, les fatigues du ministère en les partageant entre plusieurs, mais elle amenait avec elle des incommodités d'un autre genre. Comment établir la petite communauté dans un réduit où l'on ne trouvait pas même une cellule et à peine un lit pour chacun? On manquait des objets les plus nécessaires, et le bon frère, pour préparer le repas, était obligé d'aller emprunter chez les voisins les ustensiles indispensables. En un mot, les missionnaires se faisaient pauvres avec les pauvres, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

A côté de la chapelle, dans deux espaces bien étroits, on avait commencé deux écoles. Celle des filles fut confiée à trois sœurs de Saint-Charles venues de Nancy, où se trouve leur maison mère. Les parents n'eurent pas de peine à y envoyer leurs enfants recevoir gratuitement l'instruction et une éducation chrétienne. Un pieux séminariste se chargea de l'école des garçons. Elle fut d'abord peu nombreuse, car presque partout, et souvent dès l'âge de neuf ans, les garçons étaient placés par leurs parents dans des fabriques, où, par un travail de dix et quelquefois douze heures, ils pouvaient gagner de seize à vingt sous par jour : triste et douloureuse existence, également nuisible à leur développement physique et intellectuel! Bientôt néanmoins et les écoles et la chapelle devinrent trop petites; il fallut songer à un agrandissement, et l'œuvre fut ainsi transportée à son siége définitif, rue Lafayette, 126.

III

La nouvelle habitation, quoique plus grande, était néanmoins encore plus pauvre et plus misérable que celle de la

cité Charraud. Elle avait servi de retraite à des chiffonniers, et lorsqu'on y entra on trouva partout des traces non équivoques de sa première destination. Cependant elle touchait à des terrains vagues assez étendus qu'on pouvait acquérir un jour pour y construire une église, une école et une maison. On commença, en effet, presque ausitôt à bâtir une chapelle. Le nouveau sanctuaire était assez spacieux; mais, fait uniquement en bois et en plâtre, il ressemblait encore moins à une église qu'à un vaste hangar. Le petit clocher qui le surmontait atteignait à peine la hauteur du second étage des maisons voisines, dans un quartier où elles sont généralement peu élevées ; mais il portait une croix, et lorsque les épreuves et les difficultés de l'œuvre semblaient parfois ébranler quelques courages, le missionnaire, pour ranimer la confiance, disait en montrant cette croix : *In hoc signo vinces*. Mgr l'archevêque de Paris voulut lui-même bénir la chapelle des Allemands, le 28 septembre 1857, sous le vocable de saint Joseph. Le père Chable avait pour ce grand saint une dévotion particulière; et d'ailleurs pouvait-on choisir pour la pauvre mission allemande un meilleur patron que le père nourricier de la sainte Famille? Le prélat fut touché de la joie et de l'empressement de toute la population environnante en cette circonstance. « Je ne souhaite qu'une chose, disait-il aux Révérends Pères : que ce sanctuaire devienne trop petit pour la multitude de ceux qui le visiteront. » Il le devint en effet, et, quoique agrandi par deux fois, aujourd'hui encore il est insuffisant.

La chapelle construite, il s'agissait de la payer. Les dons de quelques âmes pieuses couvrirent une partie des frais. Les Allemands, quoique pauvres, y contribuèrent aussi. Les secours arrivaient de toute part, mais sou par sou, centime par centime, car chacun donnait de sa pauvreté. On vit même de petits enfants apporter avec bonheur un franc qu'ils avaient économisé à la longue, en mettant de côté un sou chaque semaine durant cinq mois entiers! A une pareille œuvre la bénédiction de Dieu pouvait-elle faire défaut?

Les écoles, qui étaient restées forcément pendant quelques

temps à la cité Charraud, furent transportées à la rue Lafayette, et celle des garçons confiée à deux frères des écoles chrétiennes, auxquels s'en adjoignit plus tard un troisième. On établit, tant bien que mal, trois classes, dans lesquelles le nombre toujours croissant des enfants atteignit peu à peu le chiffre de trois cents.

Le besoin de constructions plus vastes, plus commodes et plus solides devenant de plus en plus urgent, le P. Chable fit un nouvel effort pour arriver à un établissement tel qu'il l'avait conçu. Dans le but d'intéresser à son œuvre les catholiques d'outre-Rhin, il entreprit un voyage en Allemagne.

« Qu'ils sont touchants, dit son biographe, les petits détails de ce voyage apostolique ! Le P. Chable nous les racontait avec simplicité : « Lorsque je passais la nuit quelque part à mes « frais, nous disait-il, je faisais le moins de dépenses possible, « car l'argent que je portais n'était pas pour moi ; il était « destiné à la mission allemande. Souvent je n'osais m'as- « soir à la table d'hôte, dans la crainte que le prix n'en fût « trop élevé. Plus d'une fois au moment du repas, j'allais me « promener et j'achetais un petit pain que je mangeais à la dé- « robée ; c'était tout mon dîner. Mais lorsque je rencontrais un « pauvre, je ne craignais pas de lui faire assez largement l'au- « mône, et, chose remarquable, je recevais presque toujours « dès le lendemain beaucoup plus que je n'avais donné. »

Le résultat de ce voyage, sans être précisément considérable, ne fut point, il s'en faut de beaucoup, sans utilité pour la mission allemande. En 1855 on entreprit la construction de la résidence des Pères d'après le plan définitif, et au printemps de l'année suivante la maison était sous toit. Le jour où l'édifice terminé se montra couronné du bouquet traditionnel fut un jour de fête pour la mission. Plus de dix mille Allemands s'y trouvaient. Ce grand et solide bâtiment, dans sa simplicité sévère, paraissait presque magnifique à côté des tristes masures dont il était environné. Mais l'intrépide fondateur, comptant sur la Providence, n'avait point voulu élever encore une construction provisoire qu'il eût fallu remplacer par une autre au bout de dix ans, toujours avec de nouveaux frais.

Les atteintes d'une cruelle maladie après le dernier choléra forcèrent le P. Chable à s'éloigner de Paris pour rétablir ses forces épuisées. Mais il revint bientôt à sa chère mission, sans amélioration sensible dans l'état de sa santé, et, comme s'il eût eu quelques pressentiments de sa fin prochaine, il redoubla de zèle et d'activité. Il forma coup sur coup plusieurs associations utiles et pieuses : pour les hommes, une société de tempérance à laquelle était jointe une caisse d'épargne ; pour les apprentis et les jeunes ouvriers, des écoles du soir et une congrégation sur le modèle de celles qui existent en Allemagne. Pour les femmes, il érigea une autre association dont un des buts principaux était le soulagement des malades et l'éducation des orphelins. Enfin, pour exciter davantage les enfants au travail, à la bonne conduite et à la fréquentation des écoles, il les enrôla dans la congrégation de l'Enfant-Jésus.

L'école des filles était devenue dès longtemps insuffisante, et la pauvreté avec bien d'autres épreuves exerçait cruellement la patience des sœurs de Saint-Charles. Le P. Chable aurait voulu achever l'établissement de ces écoles comme celui de la résidence des Pères, mais Dieu ne lui en laissa point le temps. Satisfait de son travail, il l'appela à la récompense : le P. Chable mourut le lendemain du dimanche de la Passion, 11 avril 1859.

« Repose en paix, s'écrie son biographe avec l'accent du cœur, repose en paix, noble soldat de Jésus-Christ; la modeste croix qui surmonte ta tombe silencieuse est, pour tous ceux qui t'ont connu, un brillant signe d'honneur, et ton souvenir ineffaçable est, pour nous qui te survivons, un avertissement solennel et puissant de travailler, de croire, d'espérer, d'aimer et de souffrir comme toi. »

En effet, des milliers d'Allemands étaient venus prier pour lui pendant qu'il combattait son dernier combat ; des milliers d'Allemands, lorsqu'on le porta à sa dernière demeure, l'accompagnèrent au champ du repos; et dans toute cette foule émue jusqu'aux larmes, il n'y avait qu'une voix pour faire son éloge et lui vouer un souvenir impérissable.

IV

Après la mort du fondateur, le R. P. Modeste, un des deux pères qui avaient commencé l'œuvre avec lui à la cité Charraud, devint son successeur, et la mission allemande prit de nouveaux développements.

Dès 1858, grâce aux aumônes venues d'Allemagne et au généreux concours de Son Éminence le cardinal Morlot, archevêque de Paris, on avait fait l'acquisition d'un terrain assez rapproché de la résidence. On y construisit un couvent pour les sœurs, avec une école où deux cent vingt enfants reçoivent l'instruction, et un ouvroir dans lequel on apprend aux jeunes filles, après leur première communion, les différents ouvrages qui conviennent à leur condition. Le nombre de celles qui s'y réunissent maintenant chaque dimanche dépasse deux cents. Elles y trouvent une récréation honnête et des instructions pratiques qui les prémunissent contre les dangers de la capitale. Parfois aussi la maison donne asile aux servantes sans place et leur aide à en trouver.

L'école des garçons vient aussi de recevoir ses derniers agrandissements, réclamés depuis longtemps par une impérieuse nécessité! En effet, trois cent soixante enfants entassés les uns sur les autres encombraient les trois salles, beaucoup trop petites pour un pareil nombre; des centaines d'autres enfants frappaient à la porte sans pouvoir entrer, et étaient condamnés à grandir dans la rue, faute de place dans l'école; enfin le délabrement de ces vieilles constructions commandait des dispositions nouvelles. La libéralité de l'Œuvre des écoles de l'archevêché de Paris et les dons généreusement offerts par des âmes sincèrement dévouées au bien, joints à de grands sacrifices personnels, permirent à la Mission d'élever des constructions solides et spacieuses. Elles renferment un vaste préau occupant tout le rez-de-chaussée, dans lequel on réunit, le dimanche, les jeunes ouvriers, pour les soustraire aux abus et aux dangers du cabaret. Six grandes classes, dont

chacune peut recevoir aisément plus de cent élèves, et un logement complet pour une communauté de dix à douze frères, remplissent le reste du bâtiment. Depuis la rentrée, qui a eu lieu en octobre dernier, quatre classes sont déjà pleines, et les deux autres se rempliront dès qu'elles seront achevées et le nombre des frères porté à huit. Alors la mission allemande procurera le bienfait d'une instruction chrétienne à plus de six cents pauvres petits Allemands dans les classes du jour, et à deux ou trois cents jeunes ouvriers dans les écoles du soir.

Pour l'entier accomplissement du plan du fondateur de l'œuvre, il ne manque plus qu'une église définitive. En attendant qu'on puisse la construire, on fait dans la chapelle provisoire tout le service paroissial. Le dimanche et les jours de fête, on y dit des messes basses, au moins d'heure en heure, depuis cinq heures jusqu'à huit heures inclusivement. La messe de sept heures est accompagnée de cantiques allemands exécutés par les jeune filles de la congrégation; celle de huit heures est la messe des écoles; les enfants y chantent aussi des cantiques, et on leur fait chaque fois une instruction à la portée de leur intelligence. A dix heures on célèbre la grand'messe, pendant laquelle se fait le sermon en langue allemande. Une autre instruction en forme de conférence populaire sur les sujets pratiques ou controversés a lieu dans l'après-midi entre les vêpres et la bénédiction du saint sacrement. Les jours de fête il y a de plus bénédiction solennelle après la grand'messe et procession après les vêpres. Outre ces offices et ces exercices de dévotion, il y a différentes réunions mensuelles de congrégations. Le premier dimanche du mois, la congrégation des demoiselles se réunit après vêpres à l'école des filles. Celle des hommes se tient le deuxième dimanche, à sept heures du soir, dans l'église. Le troisième dimanche après vêpres se réunit la congrégation des jeunes gens, et le quatrième dimanche, à la même heure, celle des mères de famille.

L'Œuvre de la mission allemande n'est pas encore entièrement achevée, et déjà néanmoins elle tend à se généraliser en se reproduisant de diverses manières dans plusieurs paroisses

de la ville. Peu de temps après que le P. Chable eut quitté la rue des Postes, un de ses amis, M. l'abbé Cuny, s'établit dans le quartier du Panthéon pour y continuer l'œuvre des Allemands, et il réussit par son dévoûment à y fonder comme une annexe de la mission. Que de courage il lui fallut déployer, et quelle persévérance pour surmonter peu à peu les obstacles qui s'opposaient eux entreprises de son zèle! Seul, sans appui, sans autres ressources que son patrimoine, il sacrifia pour l'œuvre une partie de sa fortune personnelle. L'église de Sainte-Geneviève venait d'être rendue au culte; il obtint non sans peine de célébrer l'office le dimanche dans les caveaux du Panthéon, et les pauvres Allemands descendaient avec joie ces sombres escaliers pour assister pieusement, sous ces voûtes basses, humides et obscures, à la messe et au sermon. Après la restauration intérieure du monument redevenu chrétien, la petite église allemande sortit de ses catacombes et se montra déjà nombreuse dans la vaste nef où elle tient encore ses réunions sous la direction de M. l'abbé Lux. Dans dix autres églises de Paris et de la banlieue, l'Œuvre des Allemands se produit aujourd'hui avec plus ou moins de développement[1].

Pour avoir quelque idée du bien que peut opérer l'Œuvre des Allemands en prenant une plus grande extension, il suffit

[1] Voici d'après *la Semaine religieuse* le tableau des offices pour les Allemands dans ces différentes églises : *Eglise paroissiale de Sainte-Geneviève.* Le dimanche et les jours de fêtes, à 10 h. précises, messe basse solennelle, accompagnée de cantiques allemands et suivie d'une instruction en la même langue, par M. l'abbé Lux, directeur de l'Œuvre allemande. — *Eglise paroissiale de Sainte-Marguerite.* Le dimanche, à midi 1/2, messe basse, suivie d'une instruction en allemand, par M. l'abbé Kleinclauss aîné, vicaire à cette paroisse. — *Eglise paroissiale de Saint-Ambroise.* Le dimanche, à midi, messe basse solennelle, accompagnée de chants allemands et suivie d'un sermon en la même langue, par M. l'abbé Walter, vicaire à cette paroisse. Immédiatement après le sermon, à 1 h., dernière messe basse. — *Eglise de Saint-Eloi*, 34, rue de Reuilly, faubourg Saint-Antoine. Le dimanche, à midi 1/2, messe basse solennelle, suivie d'un sermon en allemand. — *Eglise paroissiale de Notre-Dame-des-Victoires.* Le dimanche et les jours de fête, de 5 à 7 h. moins un quart du soir, récitation du chapelet, avis, lecture du saint Évangile et instruction en langue allemande par M. l'abbé Cajetan-Britzger. Les exercices ont lieu dans la chapelle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. — *Eglise Saint-Germain de Charonne.* Le dimanche, à midi 1/2, messe et instruction en al-

de jeter les yeux sur les résultats qu'elle a produits en une seule année à la *Mission allemande*. Plus de vingt-six mille confessions entendues; la sainte communion distribuée à plus de vingt-cinq mille personnes; environ trois cents enfants admis à la première communion ou à la confirmation; près de sept cents pauvres ou malades visités et secourus à domicile ou dans les hôpitaux et les prisons; plus de quinze cents enfants ou jeunes gens reçus dans les écoles du jour et du soir, l'ouvroir et l'association des jeunes apprentis; des congrégations pour les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les enfants assemblées régulièrement et dirigées avec suite: voilà certes des fruits spirituels assez nombreux et assez beaux pour faire connaître l'importance que peut prendre en se développant l'Œuvre des Allemands. Puisse cette œuvre si belle multiplier ses centres d'action et s'étendre enfin à toutes les paroisses de Paris! C'était le vœu de son fondateur, c'est aussi celui de ces prêtres zélés, qui, au milieu des travaux apostoliques qu'ils ont entrepris les premiers en faveur des Allemands de la capitale, appellent à leur secours des auxiliaires ou des successeurs, car la moisson est abondante, un nombre d'ouvriers trop restreint ne saurait la recueillir tout entière.

H. Mertian.

lemand, par M. l'abbé Michel Kleinclauss, vicaire à la paroisse. — *Chapelle de Notre-Dame-de-Grâce*, rue Fundary, 67. Tous les dimanches et fêtes, à 5 h. précises du matin, messe basse suivie d'une homélie sur l'Évangile, en langue allemande, par M. l'abbé Braun, directeur de l'Œuvre des Allemands. Le soir, à 8 h., sermon et cantiques en la même langue. — *Eglise de Notre-Dame de la Gare d'Ivry*. Les dimanches et les jours de fêtes, à midi précis, messe basse, suivie d'un sermon pour les Allemands. — *Chapelle de Sainte-Rosalie*, rue de Gentilly, près de la Maison-Blanche. Le dimanche et les jours de fêtes, à 9 h. précises du matin, sermon pour les Allemands, par le R. P. Fulgence, lazariste. — *Église de Clichy-la-Garenne*. Tous les quinze jours, le dimanche, à 5 h. du soir, un R. P. de la Compagnie de Jésus vient faire des instructions, confesser et visiter les malades. — *Eglise paroissiale de Puteaux* (banlieue). Les instructions en allemand n'y ont lieu que pendant le carême; mais, indépendamment des dimanches, les offices et exercices ont lieu tous les jours de fêtes, aux mêmes heures.

THÉATRE DE LOPE DE VÉGA

TRADUIT EN FRANÇAIS PAR M. DAMAS-HINARD

Traducteur de CALDERON, de CERVANTES et du *Romancero*. (Paris, Charpentier. 1861. 2 vol.)

« Lope Félix de Véga Carpio, miracle de l'univers, gloire de sa nation, honneur de sa patrie, oracle de la langue, centre de la renommée, objet de l'envie, favori de la fortune, phénix des siècles, prince des vers, Orphée des sciences, Apollon des muses, Horace des poëtes, Virgile des épiques, Homère des héroïques, Pindare des lyriques, Sophocle des tragiques et Térence des comiques : *Unico entre los mayores, mayor entre los grandes, y grande à todas luces y en todas materias* : » c'est ainsi qu'avec une emphase toute espagnole et parfois difficile à traduire, le docteur Juan Perez de Montalban commençait, il y a deux siècles, à raconter la vie et la mort, disons mieux, à faire le panégyrique du grand Lope de Véga. Écho fidèle de la renommée et des sympathies populaires qui s'attachaient alors au nom de l'illustre poëte, Montalban, dans ses exagérations de langage, ne faisait après tout que donner en beau style et en sonores périodes la monnaie du proverbe : *Es de Lope*, appliqué par le dernier artisan de Madrid à tout objet qui lui paraissait approcher, en son genre, de la perfection. Un beau palais, un noble coursier, une fleur odorante, un diamant précieux, un fruit exquis,

un tableau, une étoffe de valeur, *c'était du Lope;* comme nous dirions de nos tragiques ou dramaturges contemporains, si peu qu'ils voulussent bien prêter le flanc à notre admiration : *C'est du Corneille*, *c'est du Racine*. On sait que les honneurs n'avaient pas manqué à Lope, sur la fin de sa carrière; ces honneurs que l'on voit si rarement décernés à un poëte vivant, mais qui néanmoins sont parfois, dès cette vie, la récompense d'un grand génie uni à un grand caractère. « Le roi et la reine d'Espagne, quand ils rencontraient Lope sur leur passage, faisaient arrêter leur carrosse pour mieux contempler l'illustre vieillard. Son portrait se trouvait dans toutes les maisons. Chaque fois qu'il paraissait dans les rues de Madrid, aussitôt les fenêtres, les portes, les balcons se remplissaient de gens qui cherchaient à le voir. Femmes, enfants, vieillards, se le désignaient l'un à l'autre avec amour et fierté. » Enfin ses rivaux semblaient accepter sans conteste la prééminence de son génie. Cervantes, l'immortel Cervantes, auteur lui-même de comédies, ne craignait pas d'appeler Lope le *prodige de la nature*.

L'enthousiasme de nos voisins d'outre-Manche pour les sombres horreurs de leur Shakspeare (enthousiasme un peu *soufflé* d'ailleurs par nos littérateurs et critiques français), n'a jamais atteint, que nous sachions, ces proportions homériques; et dussions-nous leur répéter encore longtemps que Shakspeare est le premier des tragiques, comme Milton le premier des poëtes épiques, je doute que leurs convictions à cet endroit, si fortes qu'elles soient, amènent jamais l'artisan de Londres à traduire son admiration pour le *Cristal-Palace* par ces mots : *C'est du Shakspeare*. Faisant la part du caractère si différent des deux nations, et reconnaissant que l'enthousiame[1] est fils du soleil, comme l'*humour* est peut-être un produit des brumes, de la houille et du porter, tirons ce-

[1] La Beaumelle, dans sa Vie de Lope de Véga, cite des exemples assez curieux de ces métaphores hardies, conformes au génie espagnol, et parfois au génie de leurs voisins, les Français du midi. Un bon verre de vin, *sabe a gloria,* c'est un avant-goût du paradis; un soulier qui va bien, c'est un soulier *comme un ciel.* « Combien de troupes défendent le passage de la Sierra-Morena ? demandait-on à

pendant cette conclusion que Lope avait dû marquer bien profondément sa trace et graver son empreinte dans la littérature, dans le peuple espagnol, pour avoir ainsi éclipsé tous ses rivaux (et quels hommes ! un Caldéron, un Tirso de Molina !) et s'être emparé dans l'opinion publique du sceptre de l'idéal et de la perfection.

« Un des traits caractéristiques du théâtre espagnol, remarque fort judicieusement M. L. de Viel-Castel [1], c'est qu'il est profondément national, c'est qu'il est l'expression énergique des mœurs, des idées, de l'histoire du pays. » Cette assertion est surtout vraie de Lope : elle explique et justifie sa popularité au delà des Pyrénées : *au delà*, car, hélas ! il y a encore des Pyrénées en littérature, et le mot de l'auteur des *Pensées*, si faux et si blessant en matière de philosophie et de morale, n'est que trop juste, appliqué aux renommées littéraires. Oui, le grand, l'incomparable Lope, ce *phénix des poëtes*, est à peine connu chez nous : on citera son nom, bien peu parleront de ses œuvres, et surtout en parleront en connaissance de cause. Voici comment s'exprime à ce propos un des rares auteurs [2] qui de nos jours ont étudié Lope avec amour et intelligence : « Lope de Véga a partagé avec Shakspeare le dédain de la France littéraire du XVIIIe siècle ; il a été soumis comme lui aux critiques de ceux qui l'avaient encore moins lu et compris que le poëte anglais ; mais si Shakspeare a été réhabilité parmi nous, grâce à la réaction dont nous avons été les témoins, et si nous le voyons maintenant étudié, analysé et admiré avec une ferveur *qui semble accuser sa patrie elle-même de froideur et d'indifférence*, Lope de Véga n'a pas eu la même fortune ; et cependant il mérite aussi qu'on rajeunisse sa mémoire et qu'on rende justice à son génie. Contemporain de Shakspeare, créateur comme lui, in-

un paysan de la Manche — *Un medio mundo delante, un mundo entero detras, y mas atras la santissima Trinidad :* un demi-monde en avant, un monde entier pour le soutenir, et en réserve la très-sainte Trinité. »

[1] *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1840.

[2] *Etudes sur la vie et les œuvres de Lope de Véga*, par Ernest Lafond. (Librairie nouvelle, 1857, 1 vol., format Charpentier.)

dépendant comme lui des règles de l'antiquité, il a su comme lui remuer le cœur de la foule par ses drames, et le charmer par ses comédies vives et poétiques. »

Mais comment le public instruit et littéraire de la France pourra-t-il étudier le grand poëte espagnol? quelle main savante et discrète l'introduira dans le sanctuaire de ses quinze cents comédies, de ses trois cents *autos* et intermèdes (dont il ne reste, il est vrai, même en espagnol, qu'environ quatre cents)? Le livre de M. Damas-Hinard répond en partie à ces questions. Il y répondrait pleinement, je n'en doute pas, si aux deux volumes qui ont paru en 1842, sous ce titre : *Première série*, venaient se joindre les séries suivantes, et si la promesse consignée en tête de la traduction de l'intermède : *l'Enlèvement d'Hélène*, recevait enfin son accomplissement. Pour notre part, nous en serions heureux, et tous les amis de la littérature espagnole, plus nombreux qu'on ne croit, surtout dans le midi de la France, en sauraient bon gré à M. Damas-Hinard. Familiarisé dès l'enfance avec les deux langues espagnole et française, rompu depuis longtemps à la traduction des chefs-d'œuvre de la Péninsule, d'ailleurs, admirateur ardent de son grand Lope, j'allais dire de son concitoyen (tous deux sont nés à Madrid), M. Damas-Hinard est en effet plus à portée que bien d'autres de le populariser parmi nous.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'amour avec lequel est tracée, en tête du premier volume, la notice sur Lope de Véga. Avec quelle sagacité l'auteur relève, en passant, certaines erreurs sur la vie et les ouvrages de Lope, trop accréditées par le nom de ceux qui les mirent en circulation! Un homme comme M. Fauriel était appelé, ce semble, à faire loi en matière d'histoire littéraire, et ses prononcés devraient être sans appel. Mais M. Fauriel, avec tout son rare talent et l'étendue de ses connaissances, avait-il eu le loisir ou pris la peine d'étudier sérieusement le tragique espagnol? On peut en douter, après la lecture attentive de la biographie de Lope qu'il a publiée en 1839, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Être injuste envers un grand poëte, donner sans

preuves suffisantes une fâcheuse idée de son caractère, c'est toujours chose déplorable, et moins encore pour l'offensé que pour l'offenseur. Aussi j'aime à voir M. Damas-Hinard railler finement l'illustre académicien, à propos de ses inventions sur la vieillesse de Lope, puis tancer fort vertement deux protestants, lord Holland et Sismondi, qui, chose étrange, sur la foi d'un même passage de Bouterweck (passage d'ailleurs mal traduit de Montalban), ont trouvé moyen de conclure charitablement : le premier, que Lope était d'une avarice sordide, d'une cupidité effroyable; le second, que Lope était évidemment enclin à de folles prodigalités.

La notice sur Lope de Véga est suivie du *Nouvel art dramatique*, ou *Poétique* de Lope, ouvrage improvisé sans doute, comme tant d'autres de ce fécond génie, et où l'on chercherait en vain la perfection de Despréaux, ou la précision savante de l'*Épître aux Pisons;* ouvrage très-curieux cependant par la largeur de vues qu'il annonce, et par la rébellion calculée de l'auteur contre les règles d'Aristote [1]. Lope, aussi bien que Shakspeare, faisait assez bon marché des fameuses unités de temps et de lieu : il est à ce point de vue un des précurseurs du romantisme, si toutefois il est permis d'appeler romantisme cet instinct plus fort que les règles, qui, à la même époque, faisait produire tant de chefs-d'œuvre dramatiques sur les scènes les plus diverses, par Shakspeare en Angleterre, par Lope de Véga et Caldéron en Espagne, par Stefonio en Italie, et dans ces mille tragédies de collége, si curieusement mises en lumière, dans ce recueil même, par deux de nos collaborateurs [2].

[1] « De tous les barbares, dit Lope à la fin de son Nouvel art dramatique, nul ne mérite ce titre mieux que moi, puisque j'ai l'insolence de donner des préceptes contre l'art, et que je me laisse entraîner au courant, au risque d'être traité d'ignorant par l'Italie et par la France. Mais qu'y pourrais-je faire? En comptant celle que j'ai terminée cette semaine, j'ai composé quatre cent quatre-vingt trois comédies; et, six exceptées, tout le reste pèche grièvement contre les règles de l'art. » Ces paroles n'indiquent pas une grande contrition.

[2] P. Cahour, *Études religieuses*, juillet-août 1862, p. 466. Article sur le *Théâtre latin des Jésuites*. P. Alet. Études sur la tragédie *Flavia*. *Études de théologie*, 1re série, t. II, p. 355.

Comparer Shakspeare et Lope de Véga, ces deux rois de la scène à l'aurore du XVIIe siècle, c'est un sujet bien digne assurément de tenter l'ambition d'un écrivain. Déjà La Beaumelle, dont M. Damas-Hinard loue avec justice l'exactitude consciencieuse et l'excellent jugement, avait essayé de rapprocher ces deux grands hommes, et nous pouvons, même aujourd'hui, souscrire encore à la plupart de ses conclusions : « Shakspeare, disait-il, ne s'est pas élevé comme tragique au même rang que son rival a atteint en Espagne ; et d'un autre côté l'auteur espagnol n'a pas montré dans les développements des passions une aussi grande perspicacité que celui de *Macbeth* et de *Richard III*. Le poëte de Madrid peint peut-être aussi bien les divers individus qu'il présente, mais celui de Stafford peint mieux l'homme dans toutes ses affections; comme l'observe M. Guizot, Shakspeare demande à son héros : Comment as-tu fait? Lope se contente souvent de lui demander : Qu'as-tu fait? Une partie de cette différence vient des circonstances où ils se sont trouvés et du goût de leurs auditeurs. Les Anglais aimaient de longs discours, les Espagnols des actions vives. » Si cette remarque était fondée, et pour notre part nous la croyons telle, ne serait-ce pas une présomption sérieuse en faveur du grand Lope? qu'est-ce qu'un drame, si ce n'est une action? ne s'accorde-t-on pas en général à placer Euripide au-dessous d'Eschyle et de Sophocle, précisément à cause des longues tirades philosophiques qu'il amène plus ou moins naturellement dans la bouche de ses acteurs, et auxquelles je suis souvent tenté de comparer le fameux monologue d'Hamlet : être ou ne pas être, voilà la question. Au reste, si Lope, comme Shakspeare, traite assez lestement les règles d'Aristote, ne croyons pas néanmoins, sur la foi de Boileau, qu'il nous présente souvent de ces drames où le héros principal,

Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

Où La Beaumelle a évidemment méconnu le caractère du théâtre de Lope, c'est quand il lui reproche l'absence d'un

but moral : « Shakspeare, dit-il, se proposait dans toutes ses pièces un but moral, qui le forçait parfois à modifier les événements à sa guise, tandis que Lope, occupé seulement de peindre, et se fiant sur l'intelligence de ses auditeurs, raconte les faits, et n'y fait de changements que dans l'intérêt littéraire, et non dans l'intérêt moral. » Aussi se plaint-il de n'avoir pu faire son choix parmi les pièces de Lope qu'avec une grande difficulté, « bien peu promettant une lecture agréable aux Français. »

Le livre de M. Damas-Hinard fait justice de cette assertion trop légère : il est là pour nous montrer le grand Lope sous un jour tout nouveau, pour nous faire apprécier ce que ne soupçonnait pas, ou ne voulait pas paraître soupçonner La Beaumelle. Lope, nous devons le faire remarquer, était à la fois Espagnol et prêtre catholique : Espagnol du temps de Philippe II et de Philippe III, prêtre fervent et dévoué. Ses drames ont dû porter l'empreinte de ce double caractère ; et, de fait, ils sont profondément gravés au sceau du génie espagnol et catholique : ils sont, si j'ose ainsi parler, forts en couleur religieuse. A nos yeux, là est le grand mérite et le cachet principal du théâtre de Lope. Sans exprimer cette conclusion avec autant de netteté, M. Damas-Hinard la laisse pressentir dans ces passages de sa notice : « Le théâtre des Espagnols, comme le théâtre des Anglais, comme le théâtre des Grecs, a procédé de leur histoire. Or, cette histoire est essentiellement héroïque. » Et après avoir rappelé Numance et Sagonte, il ajoute : « Au moyen âge, c'est la même abnégation patriotique. Dès le lendemain de la bataille de Guadalète, qui les mit sous la domination arabe, les Espagnols se lèvent contre leurs conquérants. Durant huit siècles, toutes les générations qui se succèdent vont combattre et mourir pour la délivrance de la patrie ; et toutes, l'une après l'autre, se sacrifient à cette cause sainte, jusqu'à ce que ce peuple généreux ait reconquis son pays, du nord au midi, des Pyrénées à Grenade. Puis, l'œuvre accomplie, quand les Espagnols se précipitent au nouveau monde pour y exercer leur activité prodigieuse, qui n'admirerait ces hommes dédaigneux du

repos et des jouissances vulgaires, s'élançant en petit nombre au milieu de nations puissantes, se partageant à l'avance de vastes empires, et les soumettant par des prodiges de valeur? »

Oui, sans doute; mais d'abord quel fut le principal caractère de cette lutte héroïque des Espagnols contre les Arabes? Appelez cette lutte une *croisade* de huit siècles, et vous serez dans le vrai. Le patriotisme des descendants de Pélage était dominé par le sentiment religieux. C'étaient plus encore des chrétiens qui combattaient des musulmans, que des Espagnols qui voulaient délivrer leur patrie : ou plutôt ces deux sentiments, si légitimes et si profondément gravés au cœur des Pélage, des Alphonse le Chaste, des Sanche le Grand, se confondaient en un seul et même amour de la religion chrétienne, qui était la religion de l'Espagnol, en une seule et même haine des envahisseurs, qui étaient en même temps les ennemis du Christ.

En second lieu, ce serait une étrange erreur de méconnaître le caractère essentiellement apostolique des premières expéditions espagnoles à la recherche et à la conquête du nouveau monde : j'entends parler surtout de ceux qui conçurent ou protégèrent ces expéditions : l'immortel Colomb, la reine Isabelle. Les documents publiés par M. Roselly de Lorgues, dans sa récente Histoire de Christophe Colomb, ne permettent plus de mettre en doute les pensées religieuses du héros génois, et l'influence qu'elles exercèrent sur sa prodigieuse entreprise : conception, persévérance, réalisation, tout chez l'illustre Colomb porte le cachet de l'apostolat religieux. Lope de Véga lui-même me fournit la preuve magnifique et complète de cette assertion : Lope, peintre si fidèle des mœurs et des traditions de son pays, Lope, séparé seulement par un siècle de la découverte de l'Amérique, Lope, qui a chanté cette œuvre gigantesque dans sa comédie intitulée *el Nuevo mundo descubierto por Christobal Colon :* le Nouveau monde découvert par Christophe Colomb.

Je ne saurais mieux donner une idée du génie et du caractère du poëte qu'en offrant ici une esquisse rapide de ce

drame grandiose, « supérieurement conçu, dit M. Damas-Hinard, au point de vue espagnol et catholique, » où l'on trouve les ressorts les plus hardis, les inventions les plus surprenantes, pour ne pas dire, les plus étranges, mais où la foi et l'enthousiasme religieux coulent à pleins bords, et pénètrent le spectateur des plus pures et des plus sublimes émotions. Sans doute il y a dans ce drame, comme dans presque toutes les comédies espagnoles, même les plus chrétiennes d'inspiration et d'exécution[1], des situations assez hasardées, au point de vue de la morale. Le goût et la décence sont blessés par cette crudité ou cette licence d'expressions que nous trouvons sur la scène espagnole. Sachons pourtant faire la part des temps, des lieux et des coutumes. Notons d'ailleurs que la grande et suprême règle de toute morale n'est jamais violée : le crime subit toujours son châtiment, la vertu reçoit sa récompense. Mais, cette réserve faite, quelle conception admirable dans cette pièce, dont les trois actes peuvent se résumer en trois tableaux : Vision de Colomb, Plantation de la croix, Conversion des Indiens! Au premier acte, l'illustre navigateur, accablé par les refus successifs des rois de Portugal, d'Espagne et d'Angleterre, jouet des railleries les plus amères, traité de fou par les ducs de Medina-Celi et de Medina-Sidonia, est sur le point de renoncer à son projet, et de retourner s'asseoir, triste et solitaire, à son foyer. Le voilà, tout pensif, le compas à la main, la tête penchée sur une mappemonde, agité par le flot de mille sentiments contraires, et s'écriant toujours : « Et pourtant il existe! » Alors sa propre imagination, audacieusement personnifiée par le poëte, apparaît sur la scène, revêtue d'habits éclatants et caractéristiques : elle s'approche du grand homme méconnu, elle entame avec lui un dialogue étrange, mais sublime. Certes, voilà des hardiesses inconnues à notre théâtre classique, et même, j'oserai le dire, au théâtre des Grecs. Eschyle a personnifié dans son *Prométhée* deux types allégoriques, la *Force* et la *Violence ;* mais, jamais il n'a poussé l'au-

[1] Voyez, par exemple, *le Triomphe de la Croix*, ou *le Prince Fernand*, de Calderon ; *les Travaux de Jacob*, *Fontovéjune*, de Lope, etc., etc. ; et, sans aller chercher si loin, rappelons-nous les hardiesses de Corneille dans *le Cid* ou dans *le Menteur*.

dace jusqu'à dédoubler, pour ainsi dire, son héros, et faire assister ses auditeurs d'une manière sensible et matérielle à ces entretiens ineffables qui s'échangent entre les diverses facultés de l'âme, entre l'*un* et l'*autre*. Colomb est emporté par son Imagination en présence d'un tribunal auguste : sur un trône siége la *Providence divine*, ayant à sa droite la *Religion chrétienne*, à sa gauche l'*Idolâtrie*. « Soïs attentif, Colomb; car dans ce tribunal s'agite un débat qui t'intéresse. » Et la Religion plaide en faveur du nouveau monde ; elle réclame de la *Providence divine*, au nom du testament et du sang de Jésus-Christ, le terme de cette trop longue tyrannie qu'exerce sa rivale sur ces malheureux peuples. Le Démon accourt, et vient soutenir ses prétendus droits : « O Juge trois fois saint! ô Providence éternelle! où donc envoies-tu Colomb?... Ce qui conduit là-bas les Espagnols, ce n'est pas l'esprit religieux et chrétien : c'est l'amour de l'or... » Mais les temps sont arrivés : la Providence prononce l'oracle : « La conquête doit s'accomplir, » et Colomb, ranimé par cette vision céleste, retourne importuner de ses prières les rois catholiques, et obtient enfin des vainqueurs de Grenade la flotte et les matelots dont il a besoin : « Si vous daignez m'aider, seigneur, a-t-il dit, j'irai vous conquérir ces Indiens idolâtres, lesquels doivent, ce me semble, être soumis à la foi chrétienne par un roi que l'on a surnommé le Catholique, et par la plus sage et la plus pieuse des reines. — Qu'on donne à Colomb ce qu'il désire, a répondu Ferdinand, et puisse le ciel être favorable à ses hautes pensées, afin que la monarchie d'Espagne soit agrandie, et *que les idolâtres soient réunis à l'Église !* »

Au second acte, c'est encore au nom de Dieu que la révolte de l'équipage est apaisée, et que trois jours de répit sont accordés au persévérant navigateur par ses compagnons incrédules. Aussi, comment s'étonner que leurs premiers cris de joie à la vue de cette terre tant désirée soient des cris de reconnaissance envers le Seigneur : « Terre! terre!... *Te Deum laudamus*... Au nom de Dieu! sainte Marie, saint Jean, saint Pierre... » Et bientôt on les voit entrer sur la scène portant avec respect l'auguste signe du salut. « Je te vois donc enfin,

ô terre! s'écrie Colomb. Eh bien! ai-je tenu ma parole? (*A frère Buyl.*) Mon frère, donnez-moi cette croix; je la veux planter ici; elle doit servir de fanal au nouveau monde.

FRÈRE BUYL.

Voici un endroit qui me semble propice.

COLOMB.

Tous, tous à genoux!

FRÈRE BUYL.

Heureux le rivage sur lequel va croître cette plante sacrée! Que chacun de nous l'invoque à son tour.

COLOMB.

C'est à moi de te parler le premier, illustre et sainte couche sur laquelle Dieu est mort étendu. Tu es la noble bannière qu'il leva contre le péché, celui qui, en mourant, vainquit la mort et nous donna la vie, et je vois encore sur ton bois la trace de son sang glorieux. »

Et frère Buyl, et Barthélemy Colomb, et Pinzon, et Arana, et Terrazas, saluent successivement l'étendard sacré, arboré pour la première fois, mais à jamais, sur la terre du nouveau monde; et tous, pressés d'un saint enthousiasme, expriment en termes brûlants et poétiques leur amour, leurs actions de grâces, leurs espérances.

Au troisième acte reparaît le merveilleux, mais un merveilleux chrétien, qui me semble bien supérieur aux opérations magiques de Prospéro[1], comme les anges, que fait parfois intervenir Lope de Véga, me transportent dans des régions poétiques et idéales bien préférables au sabbat des sorcières de Macbeth. J'aime à voir le dénoûment de cette pièce, éminemment catholique, rappeler à notre souvenir la lutte du premier acte entre le ciel et l'enfer, entre la croix et le démon. Ce dernier profite habilement des crimes des Espagnols pour soulever contre eux les Indiens : les coupables sont égorgés, la croix est abattue, on en jette les débris à la mer; mais à l'instant se

[1] Voir *la Tempête* de Shakspeare.

fait entendre une musique mélodieuse ; une croix nouvelle sort de l'endroit même où s'élevait la première, et va peu à peu grandissant. « C'est un arbre divin, s'écrie le cacique Duncan, confondu... Bois sacré, dès aujourd'hui tu dois régner sur ces contrées. Il n'en faut pas douter, la religion chrétienne est la seule véritable. »

Le poëte nous transporte alors à Barcelone : Colomb, naguère si méprisé des courtisans, est honoré comme un roi, et son génie admiré de tous. Ferdinand lui remet une bannière éclatante, où sont brodées les armoiries qu'il décerne au noble Génois, ainsi que la fameuse devise :

Por Castilla y por Leon
Nuevo mundo hallò Colon.

« Cette devise, dit le monarque, dit bien la gloire de Colomb et la nôtre. Allons donner le baptême à ces représentants de l'Inde, et offrir à Dieu nos prières et nos cœurs. *C'est un beau jour pour Colomb que celui où il a étendu la domination du Christ et la puissance de l'Espagne.* »

Oui, dirons-nous avec l'habile traducteur de Lope, oui, ce grand poëte respire la foi, l'ardeur, l'enthousiasme ; oui, « il vous entraîne, il vous enflamme, il vous élève dans une sphère d'activité supérieure ; tandis que Shakspeare, plus penseur, si vous voulez, et plus philosophe, provoque le doute, et fait éprouver à ses lecteurs je ne sais quel vague malaise, qui dut s'emparer plus d'une fois de cette intelligence méditative. » J'oserai dire, *si parva licet componere magnis*, que Shakspeare et Lope de Véga, ces deux contemporains d'une belle époque littéraire, font éprouver les mêmes impressions que, de nos jours, dans un genre fort différent et fort inférieur, mais singulièrement populaire, produisent en moi Ch. Dickens et Fernand Caballero, l'auteur de *la Petite Dorrit* et l'auteur de *Pauvre Dolorès*. Dickens m'étonne et m'intéresse, sans me laisser aucune impression morale bien définie ; les *Nouvelles andalouses* me touchent et m'élèvent : la foi est là, et le ciel est au bout.

L. Langlois.

L'APOSTOLAT CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

PENDANT LA GUERRE

Parmi les graves questions soulevées depuis deux ans par la guerre des Etats-Unis, il en est une qui, trop souvent passée sous silence dans la presse, ne laisse pas que d'exciter par elle-même un vif intérêt. Cette question, complétement étrangère, et, à vrai dire, supérieure à toutes les autres, c'est l'influence exercée par la religion dans les armées des deux partis, c'est le sort de tant de milliers d'âmes engagé et décidé pour toujours sur les champs de bataille.

On sait assez quelles ont été pour le monde entier les conséquences d'une lutte qui a pris en quelques mois des proportions gigantesques. On connaît les sacrifices imposés à l'industrie européenne, les entraves apportées au commerce maritime, l'acharnement et tous les fléaux d'une guerre civile que l'humanité déplore sans pouvoir y mettre un terme. Bien des fois les catholiques se sont demandé s'il n'y avait pas du moins quelque compensation à tant de pertes irréparables; si Dieu, dans sa miséricorde, ne ménageait pas un retour plus prononcé vers la vraie foi en frappant un peuple encore jeune et déjà puissant qui, depuis quatre-vingts ans, s'élançait avec une ardeur effrénée sur toutes les routes de la fortune.

C'est là sans doute le secret de Dieu. L'avenir pourra seul nous le révéler. Autant qu'il est permis de fonder des conjectures sur les faits que nous allons rapporter, n'y aurait-il pas déjà lieu d'espérer des jours meilleurs pour l'Église d'Amé-

rique? Nous laisserons au lecteur, sur ce point délicat, la liberté de ses appréciations personnelles. Si nous osions lui demander quelque chose, ce serait de prier pour la prompte réalisation de si belles espérances. Nous nous bornerons à mettre sous ses yeux les extraits de plusieurs lettres écrites par des hommes témoins ou acteurs des faits qu'ils racontent. Ces lettres avaient été écrites à la hâte et sous l'impression du moment; elles étaient destinées à rester secrètes. Des juges compétents ont pensé qu'il y aurait quelque profit à les livrer à la publicité. Celles qu'on va lire se rapportent plus spécialement au début de la guerre.

I

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1861.

Au moment où je vous écris, la Nouvelle-Orléans est dans une agitation inexprimable. Le télégraphe vient d'y apporter la terrible nouvelle : le fort Sumter a été pris par les troupes confédérées sous les ordres du général Beauregard. Ainsi, voilà le premier coup de canon tiré, la guerre civile est commencée. Dieu seul sait quand elle finira. A voir les passions qui fermentent depuis plusieurs mois, elle sera longue, sanglante, acharnée. Hélas! ma pauvre patrie!

S'il est pour nous une consolation dans notre malheur, c'est que notre sainte religion reste en dehors des questions purement politiques qui divisent les Etats du nord et les Etats du sud. Nous pouvons en toute liberté offrir aux deux partis les secours de notre ministère : « L'esclavage, disent les uns, est une institution antisociale, contraire au droit naturel, réprouvée par l'Évangile. — L'esclavage, répondent les autres, est une institution admise de temps immémorial; les patriarches avaient des esclaves, Dieu les y autorisait, la preuve en est dans la Bible. Pourquoi donc l'esclavage serait-il un crime aujourd'hui en Amérique? » Quoi qu'il en soit de ces discussions de plus en plus envenimées, dans lesquelles on peut voir aisément moins la cause que l'indice ou le prétexte d'une

profonde rivalité de races, d'influence et surtout d'intérêts, toujours est-il que dans les deux camps on applaudit également au zèle du clergé catholique. Aux yeux de tout Américain, dans le nord peut-être autant que dans le sud, le Nègre paraît un être dégradé; on évite son contact, il est, pour ainsi dire, séquestré de la société, même à New-York, où les écoles publiques et les temples protestants lui sont fermés. La charité seule nous permet, à nous apôtres du Père commun, d'aller, en dépit des préjugés, éclairer et consoler cette portion déshéritée du genre humain. Notre unique ambition est d'en faire des hommes et des chrétiens. Nous avons ici et ailleurs des pères chargés de leur apprendre le catéchisme et de les relever à leurs propres yeux par le sentiment de leur dignité, en leur administrant les sacrements et en leur ouvrant la perspective de l'héritage céleste.

Dernièrement un de nos pères missionnaires allait rendre visite à un de nos malades sur la rive droite du Mississipi. Il attendait impatiemment le départ du bateau à vapeur, lorsqu'il y vit entrer un homme vigoureux tirant après lui un pauvre Nègre attaché à une grosse corde et les mains serrées par des menottes. Ému de pitié, il prend des informations. On lui dit que c'est un esclave qui a tenté d'assassiner son maître, et qu'on va pendre à l'instant sur le théâtre même de son crime. Telle est la justice expéditive des États-Unis. Le père aborde aussitôt le patient. Il lui demande s'il a reçu le baptême. « Non, répond-il, mais j'ai entendu parler du Maître du ciel, je l'ai prié à genoux toute la nuit dernière pour obtenir de lui la grâce de faire une bonne mort. » Dans de telles dispositions, il n'avait besoin ni d'un catéchisme bien long, ni d'exhortations bien pressantes. Le père lui répète deux ou trois fois les vérités les plus essentielles, puis il le baptise. Tout cela ne lui prend que le temps qu'il faut pour traverser le fleuve. On vient lui dire que son malade est à l'article de la mort. Il se sépare alors de son nouveau frère en Jésus-Christ, l'embrasse avec effusion, et l'envoie tout joyeux en paradis.

Jamais peut-être les circonstances ne furent plus favorables

pour exercer notre ministère auprès de ces malheureux esclaves. Chacun de nous, dans la mesure de ses forces, voudrait se consacrer tout entier à leur service et marcher sur les traces de notre bienheureux père Pierre Claver, qui signait : *Pierre, esclave des Nègres pour toujours.* Mais, quels que soient nos désirs, les Nègres ne forment qu'une partie du troupeau que nous avons à évangéliser. Il y a encore ici un grand nombre d'Irlandais et d'Allemands, sans compter les Français qui descendent des anciens colons. C'est là le principal noyau de la population catholique. Il nous faut prêcher en anglais, en français, en allemand, et faire de fréquentes excursions dans le sud de la Louisiane.

Je pourrais résumer en un seul mot l'état religieux du pays : il y a progrès sensible. Les catholiques entrent pour une part notable dans la formation des nouveaux régiments. Ils tiennent la plupart à mettre ordre à leur conscience avant d'aller au feu. Il y aussi beaucoup de protestants ébranlés. Le pressentiment des malheurs qui nous attendent porte tout naturellement à lever les yeux vers le ciel. Ce n'est pas pourtant qu'on regarde ici la cause du Sud comme désespérée. Loin de là, la confiance est telle que le prix des propriétés a augmenté d'un tiers en quelques semaines. On fond des canons et des mortiers, on construit des navires de guerre, on fait toutes sortes de préparatifs. Puisse Dieu les rendre inutiles en nous donnant la paix !

II

Collége de Spring-Hill, près de la Nouvelle-Orléans, juin 1861.

Je saisis une occasion imprévue pour vous envoyer de nos nouvelles. Le blocus établi par les flottes fédérales s'étend déjà jusqu'à nous, bien que nous soyons à deux mille kilomètres de Washington. C'est vers cette dernière ville que se dirigent tous les efforts des confédérés. Quelques-uns de nos pères sont aumôniers dans l'armée. Ils ont été demandés par les généraux et par les chefs du gouvernement, qui font pro-

fession de respect et de sympathie pour la religion catholique. Le général Beauregard, qui commande dans la Virginie, est un excellent chrétien. Nos pères sont tellement occupés qu'ils passent la plus grande partie de la nuit à entendre les confessions sous la tente. Le réveil du sentiment religieux dans les troupes et les fruits du ministère dépassent toutes leurs espérances. Dieu soit béni!

Pour qui connaît la nature humaine et l'ignorance des Américains en matière de religion, il paraît tout simple que, la grâce aidant, nous ayons un grand nombre de conversions. Quand on est sans préjugés, sans parti pris, et qu'on éprouve une secousse décisive sous le coup d'une guerre comme la nôtre, on a besoin d'un point d'appui, de consolations dans le présent, de garanties pour l'avenir; on les demande à la religion, qui seule peut les donner. Tout récemment un capitaine se présenta dans notre collége : « Mon Père, me dit-il en m'abordant, je vous déclare que je n'ai jamais appartenu à aucun culte. Je dois partir aujourd'hui pour la Virginie. Il est temps de régler les affaires de ma conscience. Voudriez-vous m'administrer le baptême et entendre ma confession? » Ce que je fis, et il fallait voir la joie de notre nouveau chrétien!

Tous nos colléges sont maintenant fermés, excepté celui de Spring-Hill. Plus de nouvelles de nos pères du Missouri, les communications sont interceptées. Dans le Missouri, le Kentucky et le Tennessée, les deux partis sont aux prises avec des forces à peu près égales. On prétend que le célèbre ministre protestant Brownlow prêche la révolte aux esclaves du Tennessée oriental. Ce qui est certain, c'est qu'il y a aujourd'hui dans les États du sud beaucoup de préventions contre les sectes protestantes. On répète tous les jours que les Yankees (c'est le nom qu'on leur donne ici) ne font tant de bruit à propos de l'esclavage que pour gagner les sympathies de l'Europe. Leur philanthropie ne va pas, dit-on, jusqu'à se permettre chez eux les moindres relations sociales avec les Nègres, qu'ils ne laissent même pas s'asseoir à côté d'eux dans les wagons publics.

Vous voyez où nous en sommes ; l'homme est partout et toujours le même. Ses passions font son malheur. Je vous en conjure, priez pour nous et pour notre chère patrie.

III

New-York, juillet 1861.

Je tiens tout d'abord à vous apprendre que je suis nommé aumônier d'un régiment. C'est assez vous dire qu'ici la guerre a tout changé. New-York est aux États du nord ce que Paris est à la France. Aussi y avons-nous ressenti depuis quatre mois le contre-coup des tristes événements qui rendent, hélas ! bien précaire l'existence d'une vaste république naguère encore si florissante. La population a constamment les yeux tournés au sud, vers le Potomac. Sur la rive droite du Potomac, flotte depuis quelques semaines le drapeau des confédérés, en vue et près de Washington. De là, des alarmes et une exaltation continuelles, provoquées d'ailleurs et entretenues par les clameurs de la presse, par les discours des meetings et par l'arrivée ou le départ des nouveaux régiments.

Nous avons donné pendant l'hiver, à New-York et dans les environs, plusieurs missions qui ont été couronnées de succès. Les catholiques et même un certain nombre de protestants ont suivi les exercices avec assiduité. Nous avons eu le bonheur de faire des conversions. Mais dès le mois de mars a commencé une telle agitation des esprits, qu'il a bien fallu suspendre momentanément l'œuvre des missions. Un beau jour on apprenait que le nouveau président, M. Abraham Lincoln, dont la vie était menacée par l'insurrection de Baltimore, se voyait obligé de traverser la ville incognito pour aller prendre en main les rênes du gouvernement à Washington. Quelques jours après, le président et le congrès étaient, disait-on, cernés à Washington même. Puis c'était la déclaration de guerre, la prise du fort Sumter par les confédérés, la concentration de leurs troupes au nord de la Virginie. C'était enfin la perspective d'une lutte plus redoutable

qu'on ne l'avait prévu, et dont nous devions souffrir nous-mêmes, malgré le rôle pacifique que nous nous sommes imposé.

Notre collége de Georges-Town est situé, comme vous savez, sur une hauteur qui domine Washington. C'est une excellente position militaire. Il a fallu en renvoyer nos élèves, trois cent cinquante pensionnaires, pour faire place à un régiment chargé de défendre la capitale de l'Union. Le président a offert 10,000 francs par mois pour prix de location. Nos pères lui ont déclaré qu'il était juste qu'ils eussent leur part de sacrifices dans les circonstances critiques où se trouve la république, et ils n'ont rien voulu recevoir.

C'est à la demande et avec l'autorisation du gouvernement que nous allons remplir les fonctions d'aumônier dans l'armée. Nous ne sommes encore que trois qui ayons ce titre avec le rang et la solde de capitaine ; d'autres viendront nous aider au besoin. Les catholiques entrent pour plus d'un tiers dans le contingent de l'armée fédérale. Ils sont presque tous Irlandais, Allemands ou Français. Les officiers se promettent d'en faire de bons soldats. Et nous, en ferons-nous de bons catholiques? Quelques-uns le sont déjà. Mais, pour le plus grand nombre, je ne compte guère que sur l'efficacité de la grâce, quand je vois comment ils ont contracté leur engagement militaire.

Jusqu'ici l'armée n'avait qu'un effectif de 15,000 hommes disséminés sur le vaste territoire des États-Unis. Pour organiser avec ce petit noyau l'armée de 500,000 hommes qu'on veut mettre sur pied, on est bien obligé de recourir à un nouveau système de recrutement. On fait appel aux citoyens de bonne volonté, et le gouverneur de chaque État donne le titre de colonel à quiconque a rempli, comme il a pu, les cadres d'un régiment comprenant dix compagnies de cent hommes chacune. La difficulté est de trouver des hommes. Voici comment on s'y prend à New-York. Sur la grande place de City-Hall sont dressées des tentes dans lesquelles se trouvent les bureaux d'engagement. Le sergent recruteur va et vient devant sa tente, attendant qu'il se présente des vo-

lontaires, et jusqu'ici les volontaires n'ont pas manqué. Pour provoquer ou stimuler au besoin leur humeur martiale, ils ont sous les yeux les faisceaux d'armes formés par les nouveaux régiments, et ils peuvent lire de grandes affiches placardées sur les murs. Le gouvernement y promet une prime de 80 dollars, une solde mensuelle de 13 dollars, le confortable, un bel uniforme et des concessions de terres à la fin de la guerre. En tête des affiches sont représentées des scènes militaires, dans lesquelles les troupes du Sud jouent invariablement le rôle de victimes; ici écrasées par un cavalier s'élançant au galop, là transpercées par la baïonnette d'un fantassin, ou bien mitraillées à bout portant par un artilleur maniant avec dextérité une pièce de campagne aux proportions colossales. Notre volontaire, une fois décidé, entre dans la tente, signe son engagement, reçoit la prime promise, endosse l'uniforme et fait partie du nouveau régiment, qui sort de New-York en suivant la longue rue Broadway, où il est salué par les applaudissements de la foule.

Il y a sans doute, dans ces soldats improvisés, beaucoup de courage, et chez la plupart, une dose quelconque de patriotisme. Mais il arrive malheureusement qu'on en trouve un certain nombre qui ont vécu jusque-là désœuvrés et dans l'ignorance la plus compléte en matière de religion. En voici un exemple, le fait est récent. Un ministre protestant se présente à un colonel, très-bon catholique, et lui demande la permission de haranguer le régiment. C'est l'usage ici de bien accueillir ceux qui veulent parler, et même de les écouter avec patience, quelles que soient leurs opinions religieuses ou politiques; la demande est donc accordée. Le prêche fini, le colonel à son tour prend la parole : « Eh bien! mes amis, vous avez entendu ce que le ministre vous a dit? » Et tous de répondre : « Oui. — Eh bien! que choisissez-vous? croire et pratiquer ce qu'il enseigne, ou aller en enfer? — Aller en enfer! » s'écrient tous les soldats. Le ministre n'en revenait plus; désappointé, étourdi d'une telle réponse, il entre dans une sainte colère, s'emporte contre le colonel, qu'il accuse d'être l'envoyé du diable pour

perdre son régiment. Mais le colonel, sans s'émouvoir : « Monsieur le ministre, vous n'avez pas lieu de vous plaindre ; on vous a laissé pleine liberté pour débiter votre sermon. D'ailleurs, vous avez mal interprété la pensée de mes soldats ; par le mot d'enfer ils entendent le pays ennemi où ils vont combattre. » Là-dessus le ministre se retire assez peu satisfait de l'aventure, et ne pouvant ajouter foi à une telle explication. C'était pourtant l'exacte vérité. Chose triste à dire, la plupart de ces soldats étaient catholiques, mais de nom seulement. Nous les avons instruits, et comme il y avait chez eux beaucoup plus d'ignorance que d'incrédulité, ils ont bien rempli leurs devoirs religieux.

Ce qui rendra notre ministère plus facile, c'est que les volontaires se sont groupés par professions ou par nationalités. On voit des régiments composés à peu près exclusivement de Français, d'Allemands et d'Irlandais. Bien que chacun de nous soit attaché spécialement à un régiment, nous avons toute liberté de visiter les régiments qui n'ont pas d'aumônier, et il y en a plusieurs ; car si les prêtres séculiers sont zélés dans tous les diocèses des États-Unis, ils sont malheureusement trop peu nombreux pour suffire aux besoins du ministère même paroissial.

Nous avons appris que nos pères de l'Ouest et du Sud avaient, eux aussi, fourni leur contingent d'aumôniers aux armées des confédérés. Ainsi, nous allons nous trouver en présence, remplissant les mêmes fonctions dans des rangs ennemis. Mais soyez sans crainte, notre rencontre ne fera point couler d'autres larmes que celles de la charité fraternelle. Nous avons arboré le même drapeau, et notre devise, que les deux partis comprennent et respectent également, c'est : Amis de tout le monde, mais surtout des pécheurs, des blessés et des malheureux. Ah ! que je donnerais volontiers tout mon sang pour que ces milliers d'hommes avec lesquels nous allons vivre, travailler et peut-être mourir, fussent animés des mêmes sentiments de charité les uns pour les autres ! Enfants de la même patrie, naguère soumis aux mêmes lois et au même gouvernement, ils ne songent aujourd'hui qu'à

se combattre et à s'entre-tuer! Que diraient Franklin et Washington, s'il leur était donné de revenir parmi leurs compatriotes et de fouler encore du pied ce sol de l'Amérique qu'ils avaient affranchi du joug étranger!

Pour moi, j'ai le cœur navré rien que d'entendre ce mot néfaste : guerre civile! C'est peut-être, hélas! la ruine de ma malheureuse patrie; c'est certainement un gouffre entr'ouvert pour engloutir des milliers de victimes, et pour les jeter où?... Hélas! mon Dieu, ayez pitié de nous!

IV

Camp Mary, près Washington, 12 juillet 1861.

Vous voyez bien, sans que je vous le dise, que je suis aumônier, et que je suis déjà en campagne. Mon régiment et moi, nous faisons partie de l'armée du Potomac, commandée par le général Scott. Notre camp n'est situé qu'à une lieue de Washington. J'ai pu, pendant les deux premières semaines, aller coucher à notre résidence. C'était pour moi une consolation, après les fatigues de la journée, de passer la nuit auprès du saint sacrement et sous le toit d'une maison de la Compagnie. Mais j'ai cru ensuite devoir rester au camp, parce que c'est le soir que les soldats se confessent de préférence. Me voilà donc, comme les enfants de Jacob, vivant sous la tente, aujourd'hui ici, demain je ne sais où. Mon nouveau logis est un carré d'environ huit pieds; il me sert tour à tour de chambre à coucher, de chapelle, de confessionnal et de salle de réception.

Mon régiment doit avoir un effectif de 1,000 hommes; il n'est pas encore au complet. Sur 650 dont il se compose actuellement, les trois quarts sont catholiques. Depuis trois semaines que nous sommes ici, j'en ai confessé 313 et j'ai donné la communion à 132. J'ai même fait trois baptêmes. En dehors de mon régiment, j'ai préparé une centaine de soldats à la communion. Dans un petit groupe de 24, il s'en

est trouvé huit qui n'avaient pas encore fait leur première communion.

La plupart des catholiques sont Irlandais. Avec les qualités traditionnelles de leur nation, foi vive, respect profond pour le prêtre et pour tout ce qui tient à la religion, ils ont un défaut qui n'est malheureusement que trop commun parmi eux, une étrange passion pour les liqueurs fortes. Par suite de ce vice déplorable, un certain nombre d'entre eux ont abandonné la pratique des sacrements depuis dix ans et même plus. Quand on peut empêcher l'Irlandais de s'enivrer, on en fait tout ce que l'on veut : il est chaste, pieux, généreux. Mais une fois dans l'ivresse, et un rien suffit pour l'y plonger, il ne recule devant aucun crime, excepté toutefois devant celui de faire gras le vendredi et de mal parler des prêtres et de la religion. Telle est la faiblesse de ces pauvres gens qu'il n'est pas rare d'en rencontrer qui, aujourd'hui, de la meilleure foi du monde, vous jurent à deux genoux, la main sur l'Évangile, de ne plus jamais toucher aux boissons enivrantes; et pourtant, par la force de l'habitude, le diable aussi les poussant, vous les verrez encore ivres avant huit jours.

J'ai rencontré, parmi les catholiques, un certain nombre de Français et d'Allemands; ils ne se distinguent pas jusqu'ici par la vivacité de leurs sentiments religieux. Quant aux protestants, il n'y a, du moins pour le présent, que peu de bien à faire auprès d'eux. Ils causent assez volontiers avec le prêtre catholique, mais c'est tout. En général, la religion est la dernière de leurs préoccupations. Indifférents pour toute espèce de culte, si vous les pressez un peu, ils vous répondent avec un sang-froid qui vous épouvante : « Pourvu que je me conduise selon ma conscience, cela suffit. » Voilà le fruit du protestantisme, mais principalement chez les habitants des grandes villes, qui ont sous les yeux le triste spectacle de sectes nombreuses prêchant toutes des symboles contradictoires. A New-York, on compte aujourd'hui trente-deux sectes différentes, depuis les méthodistes purs jusqu'aux illuminés, qui prétendent prouver par la Bible ou savoir par inspiration que la

fin du monde arrivera sans faute dans l'année 1867. La religion paraît ainsi une véritable tour de Babel où chacun croit ce qu'il veut, et il arrive que le plus grand nombre, ne se donnant pas la peine de démêler la vérité de l'erreur, prend le parti plus commode de ne croire à rien du tout. Ah! si les catholiques comprenaient quel bienfait c'est pour eux que la foi!

Il y a presque tous les jours des escarmouches plus ou moins vives sur les bords du Potomac. Les deux armées sont là comme deux hommes qui se mesurent de l'œil et qui essayent leurs forces avant d'en venir à un engagement décisif. Jusqu'ici les avantages ont été balancés. Tout récemment un officier, chargé de s'avancer avec ses troupes à quatre lieues de Washington, a commis l'imprudence de prendre le chemin de fer et il est arrivé au beau milieu des confédérés, qui n'ont eu que la peine de recevoir les soldats à la descente des wagons. Ce n'est pas la bravoure qui manque aux officiers et aux soldats fédéraux, c'est l'expérience, la discipline, la pratique du métier. La presse demande tous les jours à grands cris la bataille; on l'aura, et sanglante, je le crains bien. Je vais y préparer mon monde.

V

Fort Albanie, 18 septembre 1861.

Vous ne trouverez point sur votre carte le fort d'où je vous écris. Il est situé tout près de la ville d'Alexandrie, que vous pouvez voir sur la rive droite du Potomac, au sud et non loin de Washington. Nous voilà donc entrés dans la Virginie, État confédéré. Vous savez sans doute que, le 21 juillet, nous avons essuyé une grande défaite à Bull's Run, ou, comme nous dirions en français, au *Torrent du Taureau*. Quelle terrible journée! Mon régiment n'a pas pris part à la bataille, mais il a bien eu sa part de fatigues.

Nous étions à Washington; vers midi on nous donna l'ordre de partir en toute hâte. Des bateaux nous conduisirent à

Alexandrie, où nous dûmes attendre jusqu'à quatre heures et demie. Nous prîmes alors le chemin de fer et nous arrivâmes à Fairfax, à peu de distance du théâtre de la bataille. Au même instant, nous vîmes arriver les premiers fuyards. C'étaient une foule de curieux qui étaient venus là comme pour assister à un spectacle, des voituriers chargés des équipages qui avaient coupé les traits de leurs chevaux, puis des soldats. Il était presque nuit. Le régiment se retira dans les bois, à une lieue de la grand'route, et y resta sur le qui-vive jusqu'à une heure après minuit. Il n'y avait là qu'une poignée d'hommes, 800 environ, et encore dans quel état!... L'ennemi, pensait-on, va poursuivre les fuyards à quelques pas d'ici; ne se détournera-t-il point pour nous envelopper? Le vent nous apportait les cris des vainqueurs. Toutes les idées étaient sinistres. On ne savait ce qu'on allait devenir, lorsqu'à une heure du matin l'ordre arriva de battre en retraite jusqu'à Alexandrie.

Nous partons sans bien connaître les routes : heureusement la lune nous éclairait. Nous nous engageons dans des chemins de traverse, nous les trouvons fermés de distance en distance par des abatis d'arbres, ce qui rend la marche lente et difficile. Enfin nous nous voyons arrêtés par un obstacle insurmontable. Il faut rebrousser chemin pendant plus d'une heure et tenter une autre voie. C'était pour notre honheur, car nous faisions fausse route. A cinq heures du matin, nous étions encore à plus de quatre lieues d'Alexandrie. Ce fut seulement vers les dix heures que nous y arrivâmes par une pluie battante. On nous mit pêle-mêle avec quelques autres régiments dans un fort qui est en dehors de la ville. Mais là, dans la boue jusqu'aux genoux, rien pour nous abriter contre une pluie torrentielle, et, pour comble d'infortune, rien pour apaiser une faim dévorante! Les soldats, tombant de fatigue, se couchaient dans la boue : c'était un spectacle navrant. Le thermomètre marquait alors, dès huit heures du matin et à l'ombre, jusqu'à 92 degrés Fahrenheit. Je sentais mes forces défaillir; mais je n'étais pas plus à plaindre que mes braves gens. C'était le cas de dire : A la guerre comme à la guerre!

On connaît aujourd'hui la cause de notre défaite. C'est un mouvement habile du général Johnston, qui s'est dérobé au général Patterson pour tomber à l'improviste sur l'aile droite de Mac-Dowell. Un régiment de New-York a été le premier à lâcher pied, ce qui a amené le triste spectacle auquel nous avons assisté à notre arrivée à Fairfax. Quant au nombre des morts et des blessés, on est si peu d'accord que je ne puis rien vous en dire, même approximativement. Un de nos pères, qui avait su gagner ici l'affection des officiers et des soldats, a obtenu un sauf-conduit pour visiter les blessés sur le champ de bataille. Je viens d'apprendre que son ministère y a été très-utile. Il se disposait à revenir à Alexandrie; mais le général Beauregard, qui commande en chef l'armée des confédérés, lui a dit qu'on avait besoin de lui et qu'on le garderait encore quelques jours.

Voici la statistique religieuse de mon régiment : 542 confessions, 356 communions. J'ai maintenant des communions mensuelles et même plus fréquentes. En général, je suis très-content des soldats, de leur côté ils me sont fort attachés. Quant aux officiers, ils sont très-respectueux, mais il est rare qu'ils se confessent. Au commencement j'éprouvais une grande difficulté à réunir les soldats pour la messe et pour le sermon. Les chefs, quoique catholiques, mettaient peu de zèle à me seconder. Ils me faisaient de belles promesses, et à l'heure fixée pour la messe, même le dimanche, le régiment était à déjeuner ou à l'exercice. C'était, il est vrai, plutôt l'effet de l'oubli et de la négligence que de la mauvaise volonté. Ennuyé de ce contre-temps, j'ai pris le parti de tout faire par moi-même. Je me suis donc procuré une clochette, et chaque matin, avant la messe, je l'agite avec force pour qu'on l'entende dans tout le camp. Après cela vient qui veut, personne n'y est obligé. On y voit d'ordinaire la moitié du régiment, et le dimanche il y est presque tout entier. A la fin de la journée, quand les exercices militaires sont terminés, je récite la prière du soir, où je réunis un grand nombre de mes hommes.

Je viens de préparer à la communion 400 soldats appartenant à divers régiments. Un certain nombre n'avaient pas en-

core fait la première communion, et quelques-uns n'avaient pas même reçu le baptême.

Voici maintenant un petit aperçu sur nos affaires temporelles. Le gouvernement ne se charge pas de nourrir les officiers. Il leur donne une tente et tous les mois une certaine somme avec laquelle ils se tirent d'affaire comme il leur plaît. On choisit ordinairement plusieurs compagnons et on prend un cuisinier à frais communs. Je vis avec quatre officiers, et nous faisons bon ménage. Le simple soldat se trouve ici dans de meilleures conditions qu'en Europe. Outre l'équipement et une solde mensuelle de 70 francs, on lui donne une nourriture abondante et de bonne qualité, évaluée à 2 francs par jour. On estime que le chiffre des dépenses mensuelles occasionnées par la guerre s'élève à plus de 450 millions. Si la guerre se prolonge, le pays sera ruiné. L'avenir est plus sombre que jamais. La défaite de Bull's Run a fait tomber bien des illusions. Dieu seul sait où nous allons. Priez pour nous. Adieu.

VI

Camp Michigan, janvier 1862.

La canon gronde à deux lieues d'ici. Pauvre Amérique!

Notre nouveau camp est situé dans les bois à deux lieues au-dessous d'Alexandrie, sur les bords du Potomac, près de Mount-Vernon, la patrie de Washington. Le général Mac-Clellan a le commandement en chef de l'armée depuis le mois d'octobre. Il travaille activement à établir une discipline sévère. C'est le point capital. C'est aussi le plus difficile à obtenir, vu l'habitude d'indépendance individuelle contractée par les Américains. Croiriez-vous qu'on a trouvé souvent les sentinelles, assises, le fusil entre les jambes, lisant attentivement leur journal à quelques pas des avant-postes ennemis? Ce qui nuit encore à l'esprit de subordination, c'est que les officiers, élus par leurs soldats, n'ont pas toujours le prestige du savoir et de l'expérience. Une autre plaie, et fort dangereuse, de l'aveu de tout le monde, c'est la presse, qui divulgue

les secrets du Congrès et des généraux, et qui pèse sur le gouvernement de tout le poids de l'opinion publique. Mais s'il fallait en apprécier les funestes conséquences, il y aurait trop à dire.

Ma grande affaire, ce sont les intérêts spirituels de mes chers soldats. J'ai entrepris depuis quelques jours de les appeler les uns après les autres dans ma tente pour savoir où ils en sont. J'en ai déjà vu plus de la moitié. De temps en temps, il m'arrive quelque protestant, qui demande à rentrer au bercail. Pour faciliter le bien qui s'opère, je viens de bâtir une église. Elle a trente-six pieds de long sur trente de large; sa hauteur au milieu est de dix pieds et de six sur les côtés. Les murs sont formés d'un assemblage de pieux, de branchages et de terre avec quelques planches pour retenir la terre. De vieilles toiles de tentes composent la toiture, dont les trois quarts seulement sont achevés. Je suis à bout de ressources. Quand la neige tombe pendant la nuit, je ne suis pas sans inquiétude, et je m'attends bien d'un jour à l'autre à voir la pluie s'ouvrir un passage par-ci par-là. Cependant j'ai encore lieu d'être fier de mon œuvre. Tous les jours de grand matin je dis la messe dans mon église. Elle est à moitié pleine, et le dimanche, elle ne peut contenir tout le monde, bien que mes gens se tiennent debout et serrés ; c'est que j'ai maintenant 700 catholiques dans mon régiment, sans compter près de 300 protestants.

On m'a donné dernièrement un nouvelle tente. Je m'occupe à diviser l'ancienne. Une partie me servira de couloir et d'antichambre, et je ferai de l'autre une petite chapelle où je garderai le saint sacrement. Il y est déjà; mais personne ne s'en doute encore. C'est pour moi un grand bonheur d'être ainsi auprès de Notre-Seigneur. Mais il me semble l'entendre qui me fait un reproche, celui de le garder ainsi pour moi tout seul, tandis que beaucoup de bonnes âmes viendraient ici le visiter et l'adorer si elles le savaient si près d'elles. Elles lui fourniraient par là l'occasion de répandre sur nous ses bienfaits avec plus d'abondance. Nous en avons si grand besoin !

VII

Camp Michigan, 2 février 1862.

Grande nouvelle! le roi des rois est en résidence permanente dans notre armée, et il y a sa cour d'adorateurs fidèles! Ma petite chapelle est son palais, et on y vient à toute heure lui rendre les hommages qui lui sont dus. Voici comment : un soldat m'a construit un petit tabernacle, qui sert de trône à Notre-Seigneur, et devant lequel un cierge brûle nuit et jour. Il y a des bancs où douze personnes peuvent s'agenouiller ou s'asseoir, et il y a toujours du monde sur ces bancs. Vous allez savoir pourquoi il n'y a pas dans notre armée de service plus régulier.

Nous avons formé une association, appelée *Société de l'Autel*, dont les règles sont celles-ci : 1° Passer une heure chaque semaine en adoration devant le saint sacrement; 2° Communier ou au moins se confesser tous les mois; 3° Entendre la sainte messe tous les matins et assister tous les soirs à la prière, à moins d'empêchement légitime; 4° Eviter l'ivrognerie, les jurements et les mauvaises conversations. A la fin de la première semaine, j'avais déjà 223 noms sur ma liste. Il y a un officier ou surveillant pour chaque dizaine. Ces officiers sont élus par les associés. Leur office consiste à avoir l'œil sur ceux qui leur sont confiés, et à agréger de nouveaux confrères. Je leur ai divisé les jours de la semaine afin qu'il y ait à peu près le même nombre d'adorateurs chaque jour. Pendant la messe les associés récitent le chapelet, les litanies du saint nom de Jésus et l'Angélus. J'ai encore établi la récitation du chapelet dans les chambrées avant le coucher. Un soldat est désigné pour le dire à haute voix, et les autres répondent. Une dizaine de chambrées, composées chacune d'une quinzaine de soldats, ont adopté cette pieuse pratique. J'espère bien qu'elle sera établie avant peu dans la plupart des autres chambrées.

Un mot maintenant sur notre situation au point de vue

militaire. Les ennemis, au nombre de 17,000, dit-on, sont près de nos quartiers d'hiver, une petite rivière nous sépare. Les sentinelles avancées échangent de temps en temps quelques coups de fusil. Les routes sont détestables : de la boue jusqu'aux genoux. Il ne faut pas penser pour le moment à se mettre en campagne. Mais dans un mois, si je ne me trompe, ce sera sérieux. A la garde de Dieu! A vrai dire, cela ne m'effraye pas. On se familiarise avec tout, même avec la mort.

Il y a quelques jours, tout mon régiment est allé aux avant-postes, à deux lieues du camp. Les soldats étaient dispersés le long des routes, dans les bois et sur les collines. Ils étaient par petits pelotons de 4 ou 5 hommes dans le même endroit. J'allais les voir tous les jours et revenais au camp seulement le soir. La nuit dernière, cinquante ont été dirigés tout près de l'ennemi pour attaquer une maison. Ils ont fait deux prisonniers et tué sept ou huit hommes, mais ils ont perdu trois des leurs. Ce matin, à la pointe du jour, pendant que je disais la messe, un courrier m'a remis à l'autel une dépêche me pressant de partir aussitôt pour administrer les blessés, qui se mouraient. La messe terminée, je me hâte de monter à cheval. J'arrive à temps pour assister mes braves gens et pour les aider à bien mourir. L'un d'eux me disait : « Mon Père, hier soir je n'ai pas pu réciter mon chapelet, parce qu'on nous a fait partir avant la nuit. Mais à la place du chapelet, j'ai dit en route les litanies de la sainte Vierge. »

VIII

Baltimore, avril 1862.

Nous recevons d'excellentes nouvelles sur le résultat des missions données pendant l'hiver dans les États de New-York, de Massachusetts et de Pensylvanie. Le Maryland n'a pas été moins favorisé. La proximité du théâtre de la guerre, les souffrances imposées par les malheurs présents et l'incertitude de l'avenir, ont puissamment contribué au réveil des

sentiments religieux dans les populations. Nous avons eu plus d'une preuve que le canon est un excellent prédicateur.

Je ne vous parlerai pas des diverses localités évangélisées par plusieurs Pères de notre province. Quelques mots seulement sur deux de mes missions. J'ai commencé par Long-Green, situé à dix milles de Baltimore. Je prêchais ordinairement deux ou trois fois par jour et je confessais le reste du temps. Quoiqu'à la campagne, j'ai entendu environ 500 confessions, dont un bon nombre étaient générales. Plusieurs pénitents faisaient jusqu'à vingt milles pour assister à la mission. La moisson a dépassé mes espérances. De Long-Green je suis parti avec un autre Père pour Charlestown, près Boston. Nous y avons prêché pendant quinze jours. L'église, qui peut contenir à peine 3,000 personnes assises, était remplie tous les soirs de 4,000 auditeurs au moins, s'y tenant serrés et debout. De ma vie, je n'avais vu un auditoire aussi attentif et aussi sympathique.

Mais c'est à peine s'il était nécessaire de prêcher, car la grâce semblait agir par elle-même. Vous pourrez en juger quand vous saurez que, pendant ces deux semaines, nous passions ordinairement de dix à quatorze heures par jour au confessionnal. Lorsqu'arrivaient 10 heures du soir, j'étais tellement fatigué, qu'il me fallait plus d'une fois laisser là, sans les entendre, de pauvres gens qui attendaient leur tour depuis 5 heures du matin. La ferveur de ces chrétiens me remplissait d'admiration, et j'ai pu toucher au doigt en cette circonstance les prodiges que l'on trouve rapportés dans l'histoire de la Compagnie. Que n'étions-nous un plus grand nombre d'ouvriers! quel bien nous aurions pu faire! Il y avait déjà plus de 6,000 communions, et nous n'étions pas à la moitié quand il a fallu partir. Cette paroisse compte à elle seule au moins 10,000 catholiques. Cependant il n'y a que deux prêtres pour la desservir, encore tous deux sont-ils invalides. Vous voyez que nous avions une rude besogne, nous n'y suffisions pas, même avec un renfort de plusieurs Pères de notre collége. Si nous avions pu prolonger d'un mois notre séjour dans cette ville, nous y aurions entendu

au moins 12,000 confessions, tant il nous arrivait de monde des environs. Je ne parle pas des dispositions, vous ne pouvez rien imaginer de mieux. Nous avons vu des pénitents s'évanouir au saint tribunal, tant ces infortunés faisaient d'efforts et éprouvaient d'émotions pour se décharger enfin de ce qui, depuis de longues années, oppressait leur cœur. Il y avait toujours autour de nous une foule compacte. Un soir entre autres, un si grand nombre de femmes se pressaient aux abords de mon confessionnal, que les hommes ne pouvaient pas arriver jusqu'à moi. Voyant leur bonne volonté et les obstacles qu'on y opposait, je fermai tout à coup les deux grilles, puis, je fis approcher les hommes, que j'entendis sans changer de place. Ils furent enchantés du privilége que je leur accordais, et ils se présentèrent tous successivement. L'un d'eux, assez avancé en âge, avait particulièrement attiré mon attention par un air de componction profonde et concentrée. Je le rencontrai en sortant de l'église, et j'engageai conversation avec lui. Je lui demandai s'il n'avait pas conservé quelque pratique de dévotion envers la sainte Vierge : « Oui, Père, me répondit-il; quoique j'aie été plusieurs années sans remplir mes devoirs religieux, je n'ai jamais laissé passer un seul jour sans réciter quelques prières en l'honneur de la sainte Vierge. — Eh bien! vous voyez aujourd'hui comment cette bonne Mère a fini par vous ramener. — Oui, mon Père, me dit-il, je le vois, » et il se mit à sangloter. De mon côté, je ne pus retenir mes larmes à la vue de ce nouveau prodige de la Mère de miséricorde.

Un nouveau ministère, qui nous a donné beaucoup d'occupations et beaucoup de consolations, c'est celui que nous avons été chargés d'exercer parmi les troupes campées sur les bords du Potomac. Nos pères aumôniers avaient grand besoin d'auxiliaires. J'ai partagé leurs travaux pendant six semaines. Quelle joie de ramener des pécheurs en retard depuis dix, quinze ou vingt ans, d'en préparer plusieurs à la première communion, et, le croirez-vous? d'en baptiser! Tel père a gagné, à lui seul, toute une brigade; tel autre, il est vrai que c'est un vétéran, a administré 1,800 baptêmes. Il y

a telle ambulance desservie par les sœurs de charité où la grâce a opéré des merveilles. Plusieurs centaines de blessés, tant protestants que catholiques, y ont vu s'ouvrir pour eux la porte du ciel. Gagnés d'avance par le dévoûment et les soins maternels des bonnes sœurs, ils ne manquaient pas de bien accueillir des conseils donnés avec autant d'adresse que de charité sur les graves intérêts de leurs consciences. « Bonne sœur, disait le malade, je suis prêt à tout ce que vous voudrez. Vous avez eu soin du corps; je consens volontiers à ce que vous fassiez aussi du bien à mon âme. » Et là-dessus la sœur se mettait à expliquer les principales vérités de la religion, puis, à défaut de prêtre, elle excitait à la contrition, et, au besoin, administrait le baptême.

J'aurais bien d'autres faits semblables à vous citer, qui vous paraîtraient peut-être incroyables. Vraiment, il n'y a aujourd'hui que les affaires du bon Dieu qui soient en voie de prospérité dans notre Amérique.

Vous savez que nous avons des Pères missionnaires ou aumôniers sur tous les théâtres de la guerre, même sur mer. Nous avons entre autres un aumônier à bord du *Merrimac* et un aumônier dans les troupes de débarquement envoyées sur les côtes de la Floride. Le travail ne manquera pas, car le gouvernement fédéral se propose, dit-on, de faire une rude campagne. Son plan consisterait, d'après les journaux, à prendre les deux boulevards situés aux deux extrémités des États du sud, Richemond et la Nouvelle-Orléans, puis, d'un côté, par le littoral de l'Océan, de l'autre, par l'Ohio et le Mississipi, à envelopper les confédérés dans un cercle de fer qui se resserrerait peu à peu de manière à les étouffer. Quoi qu'il en soit, dans les deux partis, on sent également le besoin de recourir à Dieu. On a déjà décrété, à diverses reprises, des jours de prières et de jeûnes. Dieu nous accordera, ce me semble, une grande grâce le jour où il fera que les deux partis décrètent tout simplement la fin de la guerre. C'est la grâce que je lui demande, et que je vous prie de lui demander pour nous.

IX

Ile Santa-Rosa, dans la baie de Pensacola, janvier 1862.

Dieu soit béni! j'ai eu à subir de rudes épreuves, et j'ai pu travailler efficacement à sa plus grande gloire! Nous sommes depuis longtemps ici, sur une île déserte, exposés aux variations d'une température presque toujours extrême, aux privations, aux maladies, aux tempêtes, enfin en vue et à portée des batteries des confédérés qui bordent la côte. Notre camp a été brûlé une fois, nous avons été, pendant des semaines entières, réduits à la demi-ration. C'est que les vents ne permettent pas toujours à la flotte de nous apporter des vivres. Le régiment dont je suis aumônier, a été décimé par tant de souffrances plus encore que par le feu de l'ennemi. Voilà ce qui m'a fourni des épreuves; venons à ce qui regarde mes consolations.

Dieu m'a accordé la grâce de me concilier le respect et l'affection des hommes de mon régiment depuis le colonel jusqu'au simple soldat, sans en excepter les quelques protestants qui en font partie. Mon ministère n'en est que plus facile et plus fructueux. Qu'il me suffise de vous dire qu'à de très-rares exceptions près, tout mon monde remplit ses devoirs religieux. Le colonel donne le bon exemple. C'est un brave et loyal militaire, en même temps qu'un chrétien de forte trempe. Vous allez en avoir la preuve.

Un jour que, plus fatigué qu'à l'ordinaire, je ne mangeais pas à table, un officier protestant dit assez haut : « Il faudrait donner au Père un congé de deux mois pour qu'il pût respirer un air plus pur. » Ce n'était pas la première fois que pareil propos se renouvelait. Du reste, l'officier ne parlait ainsi que par un sentiment de compassion. Le colonel l'avait entendu. Aussitôt il prend un air sérieux, et d'un ton assez significatif, il me demande si cette pensée vient de moi ou si je l'approuve. Vous pensez bien que j'étais loin de partager le sentiment de

l'officier protestant. Je répondis en conséquence qu'en quittant mon poste dans de telles conjonctures, je croirais me déshonorer et manquer à mon devoir. « Et vous seriez, reprit vivement le colonel devant tous les officiers, vous seriez le premier prêtre catholique à infliger un pareil déshonneur à son Église. Que les ministres protestants, qui la plupart font un métier de leur position, abandonnent leur poste au moment du danger, c'est tout naturel! Mais vous, votre devoir est de rester ici. Vous viendriez à mourir, que vos os blanchis nous resteraient encore pour nous enseigner, à nous autres hommes, à faire notre devoir jusqu'à la mort! »

Ces paroles et l'approbation entière que j'y donnai ne servirent pas peu à relever le moral de toute l'assistance. Après le dîner, le colonel me prit avec lui, et nous parcourûmes ensemble tous les quartiers. Puis il visita plusieurs autres troupes de terre et de mer, établies près de son campement. Partout il déclara qu'il permettait à son chapelain de recevoir quiconque voudrait s'adresser à lui.

Ce fut une grande joie pour ces braves soldats. Il y en avait tant parmi eux qui n'avaient pas vu de prêtres depuis de longues années! Plusieurs ont déjà répondu à l'invitation du colonel; mais quelle ignorance profonde j'ai trouvée dans le plus grand nombre! Ils n'ont pas conservé d'autre marque de leur titre de chrétiens que l'habitude de faire le signe de la croix le matin en se levant, et le soir en se couchant. Je les instruis le mieux que je peux; mais je n'ai pas pour eux les mêmes priviléges que pour les hommes de mon régiment. Ceux-ci peuvent venir me trouver à toute heure. Pour les attirer plus facilement, j'ai même reçu du colonel plein pouvoir de les dispenser du service au besoin. Voici, entre plusieurs autres, un trait bien édifiant, qui vous montrera que la grâce n'est pas sans répondre à mes travaux apostoliques et à ceux de notre excellent colonel.

Dans une des dernières escarmouches, plusieurs soldats de mon régiment furent ou tués ou blessés. Pendant que j'étais à la recherche des blessés pour leur administrer les derniers sacrements, je rencontrai un soldat irlandais qui avait autour

de son cou un scapulaire, une médaille et un crucifix. Il priait avec beaucoup de dévotion. Dès qu'il m'aperçut : « Mon Père, me dit-il, ne perdez pas votre temps avec moi, car je suis préparé à mourir. Allez plutôt à la recherche d'un protestant, mon ami, qui vient de recevoir une blessure mortelle, et qui désire se faire catholique. » Je pris aussitôt la direction que le soldat irlandais venait de m'indiquer. Au bout de quelques instants, je trouvai le pauvre jeune homme baigné dans son sang et près d'expirer. Sur ma demande s'il voulait mourir catholique : « Oh! oui, Père, me répondit-il avec empressement. Je veux être baptisé et mourir dans la vraie Église. » Je me hâtai de courir à la grève, et, à défaut de vase, je trempai mon mouchoir dans la mer, puis je fis couler l'eau du salut sur le front du moribond. Je lui administrai ensuite l'extrême-onction, je l'instruisis et le consolai de mon mieux. Je me disposais à me séparer de ce cher enfant pour aller à d'autres : « Oh! Père, me dit-il d'un ton suppliant, ne m'abandonnez pas. Tous les autres blessés sont catholiques : ils savent comment il faut mourir. Mais, moi, je ne le sais pas! » Je ne pouvais me refuser à de pareilles instances; je restai à côté de lui jusqu'au moment où j'eus recueilli son dernier soupir.

X.

Un pays qui a de telles morts, de telles vertus, de tels chrétiens, et, qu'on nous permette de le dire, de tels apôtres, ce pays, croyons-nous, ne peut pas être loin du royaume de Dieu. Aux faits que nous venons de reproduire il nous serait facile d'en ajouter d'autres plus récents et non moins significatifs, dont le récit est en ce moment sous nos yeux. La conclusion resterait la même : beaucoup de bien mélangé de beaucoup de mal. Mais, dans la balance de Dieu, c'est ordinairement le bien qui l'emporte. Nous pouvons espérer et prier.

F. Gazeau.

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

I

ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DES BONS LIVRES.

Procurer à toutes les classes de la société de saines lectures, en rapport avec leur condition, leur éducetion et leurs besoins; donner à cette bonne œuvre une organisation, des ressources, un mode d'action qui assurent la permanence du bienfait; enfin, fournir aux associés eux-mêmes des avantages spirituels qui stimulent leur zèle et récompensent leur dévoûment; tel est le but de *l'Association de Notre-Dame-des-bons-livres* fondée à Nantes, en 1849, par le R. P. Reulos, de la Compagnie de Jésus.

Depuis cette époque, l'œuvre a pris des développements considérables, et s'est répandue dans un grand nombre de diocèses. Plus de quinze archevêques ou évêques, tant de France que des pays voisins, en ont approuvé les statuts et encouragé l'établissement.

Le R. P. Roothaan, dernier général de la Compagnie de Jésus, par un diplôme daté de Rome le 1er novembre 1850, érigea l'Association de Notre-Dame-des-bons-livres de Nantes en congrégation de la très-sainte Vierge et l'affilia à celle du Collége romain, qui est connue sous le nom de *Prima Primaria*. Enfin, le souverain pontife lui-même, dans un rescrit du 22 novembre 1852, non content d'approuver l'Association, a daigné l'enrichir de plusieurs indulgences plénières ou partielles.

Les statuts de la congrégation de Notre-Dame-des-bons-livres, l'organisation des bibliothèques, la méthode suivie pour la distribution des livres, et les autres particularités qui concernent l'œuvre, ont été consignées par le P. Reulos, dans une notice qui a pour titre : *Notice sur l'Association de Notre-Dame-des-bons-livres* [1]. Nous y renvoyons ceux des lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements. Donnons toutefois les extraits suivants :

[1] A Nantes, chez Moreau, libraire, 3e édit. revue et augmentée.

« Le rescrit du souverain pontife donne à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe et de tous les pays, la faculté de s'agréger à l'Association de Notre-Dame-des-bons-livres de Nantes. Seront agrégés tous ceux qui se feront inscrire sur un registre à cet usage tenu par un prêtre ou par une supérieure de communauté religieuse, en quelque lieu que ce soit. Les prêtres et les supérieures de communauté peuvent ouvrir les registres d'agrégés, sans autre autorisation que celle que nous donnons ici [1]. »

Comme tous les livres ne conviennent pas également à tous, le P. Reulos a établi dans les bibliothèques deux catégories ou sections, la première pour la classe supérieure et instruite; la seconde pour la classe inférieure.

« Les dépôts de livres sont tenus par des dames associées, et placés, autant que possible, dans les maisons des bibliothécaires; des cartes d'entrée particulières à chaque dépôt en indiquent l'adresse et l'heure d'ouverture. Nos bibliothèques ne sont pas des cabinets de lecture. On emporte les livres; on peut les garder deux mois. Le prêt est gratuit; mais les lecteurs remplacent les livres qu'ils auraient perdus ou notablement endommagés [2]. »

Voici, selon le P. Reulos, la marche à suivre ordinairement pour former des Associations de Notre-Dame-des-bons-livres :

« On pourrait commencer avec un certain éclat, en faisant un appel public aux personnes de piété. Il ne faudrait pas alors s'organiser d'une manière définitive, mais attendre les leçons de l'expérience. Le succès sera plus assuré, si l'on commence sans bruit et sans annoncer l'œuvre.

« Quelques dames s'associent; elles achètent un petit nombre d'ouvrages, des plus intéressants. Ils sont la propriété de l'Association naissante. L'un de ses membres se charge provisoirement de les prêter. On les offre aux personnes avec qui on est en rapport. Peu à peu le nombre des livres, des lecteurs et des associés s'augmentera. Un prêtre prendra la direction de l'Association, on formera un conseil et on nommera des officières. Dans les villes où il y a déjà des bibliothèques catholiques, il serait utile de former des associations de dames à qui on les céderait; on établirait ainsi une œuvre durable. Les Associations de Notre-Dame-des-bons-livres établies ailleurs, sont indépendantes de celle de Nantes dans leur administration et leurs règlements, mais elles lui sont de droit agrégées, et leurs membres gagneront les indulgences accordées par le rescrit de Pie IX, en

[1] Notice, c. XI, p. 19.
[2] Page 39.

remplissant les conditions qui y sont prescrites, pourvu qu'ils soient inscrits sur les registres de ces associations. L'Association n'impose point de cotisation à ses membres. Elle n'a d'autres ressources que les dons volontaires et les quêtes faites aux réunions. Les cartes d'entrée sont distribuées par le directeur, les associés, les confesseurs, etc., à des personnes connues, afin qu'on n'ait pas à craindre qu'on vienne emprunter les livres pour se les approprier [4]. *Passim.*

Dans la circulaire de convocation adressée aux associés de Nantes, le 5 décembre 1861, le conseil de l'œuvre établit la statistique suivante :

« Nous avons prêté cette année 90,590 volumes. C'est un excédant de 4,107 sur les prêts de 1860. Nous avons acheté 2,452 volumes; on nous en a donné 214. Nous en possédons 25,635. Nous avons dépensé 4,774 fr. 75 c. en achat et reliure de livres. Le nombre des agrégés inscrits sur le registre tenu à Nantes par les Dames de la Visitation, s'est élevé, en 1861, de 12,427 à 13,533. » — Cette pièce porte les signatures suivantes : Ve H. Charrier, bibliothécaire générale; comtesse Murot du Barré, trésorière; J. Deshorties de Beaulieu, secrétaire.

Inutile de nous étendre sur les avantages de cette association. Tout le monde sait quelle est l'influence des bonnes comme des mauvaises lectures. Vouloir détruire les livres dangereux, serait une utopie irréalisable; ils renaissent de leurs cendres. Le seul remède est donc de leur opposer les bons livres, de les répandre de tous côtés, afin que ceux pour qui la lecture est devenue une sorte de nécessité, aient au moins la facilité de choisir, entre les livres utiles et les livres mauvais.

Le meilleur moyen, ce nous semble, de multiplier les bonnes lectures et d'en assurer les fruits, c'est d'établir ou d'encourager les associations analogues à celle de Nantes. Ce sera le désir de tous ceux qui, comme nous, auront pu voir de leurs yeux les consolants résultats de cette œuvre, et admirer le zèle prudent et éclairé du directeur et des associés.

II

ŒUVRE DU CRÉDIT DE LA CHARITÉ.

Parmi les œuvres catholiques établies dans les pays étrangers, nous nous empressons de signaler aujourd'hui l'*Œuvre du Crédit de la charité*, fondée à Bruxelles par M. le comte de Meeus, dont la Belgique pleure la perte récente.

La Société qui porte ce nom commençait ses opérations le 1er janvier 1856, avec un capital de 50,000 francs. Six ans plus tard, elle possédait un capital d'un million; elle tirait de ce capital un revenu de près de quatre-vingt mille francs, et elle employait ce revenu à donner des subsides à plus de quatre-vingts établissements de charité ou d'éducation catholique.

Quel bien ne produirait pas dans chaque contrée, dans chaque diocèse, une institution de ce genre? Combien d'œuvres importantes, réclamées par des besoins urgents, ne s'établissent pas faute d'un premier fonds assez considérable! Combien d'autres œuvres végètent ou s'éteignent faute d'un secours donné en temps opportun!

Quelques hommes de bien se réunissent dans le but d'aider à naître ou à croître les œuvres jugées par eux les plus nécessaires au bien de leur pays : les écoles catholiques, les refuges, les hospices pour les vieillards, les ouvriers infirmes, etc., etc. Ils forment entre eux une Société qu'ils peuvent transformer en Société anonyme autorisée par le Gouvernement, dès qu'ils jugeront cette transformation utile à leurs intérêts. Ils placent dans cette Société quelques fonds dont ils sacrifient les revenus pour le bien de l'OEuvre, mais qu'ils se réservent de retirer dans les cas prévus où la Société viendrait à se dissoudre. Tel est le rôle des *fondateurs* de la Société. Ils admettent comme *membres participants* toute personne qui leur prête pour vingt, trente ou cinquante ans, une somme d'au moins 500 francs, à la condition de leur servir l'intérêt de cet argent à 2 1/2 pour °/₀, intérêt qui équivaut au revenu des biens fonds. Et c'est en faisant fructifier de la manière la plus utile pour l'OEuvre et la plus désintéressée pour eux-mêmes ces ressources, ainsi que les dons qui leur seraient faits et qui doivent toujours être capitalisés, qu'ils se mettent en mesure de créer et de subventionner largement une foule d'institutions charitables. C'est là faire de la charité en grand, c'est là cette intelligence des besoins du pauvre que Dieu bénit dans le riche : « *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.* »

Comme l'institution du comte de Meeus est peu connue en France, où nous voudrions surtout la voir se naturaliser; comme il est essentiel pour transporter une œuvre d'un pays dans un autre d'en connaître en détail les règlements, sauf à leur faire subir les modifications que l'expérience ou la législation feraient juger nécessaires, nous croyons devoir transcrire ici le règlement adopté et suivi depuis six ans par la *Société du Crédit de la charité* constituée par acte passé devant le notaire Coppyn, à Bruxelles, le 3 décembre 1855.

STATUTS.

Art. 1. — Une société civile est formée entre N. N. et N.

Art. 2. — Cette Société prend le titre de : *Société civile du Crédit de la charité.*

Art. 3. — La durée de la Société est indéterminée ; elle peut être dissoute dans les cas prévus par l'art. 17.

Art. 4. — Le but de la Societé est de concourir, principalement dans les districts charbonniers des provinces de Hainaut et de Liége, et aussi à Bruxelles, à l'établissement et au maintien : 1° d'écoles catholiques pour les enfants des ouvriers ; 2° de refuges pour les vieillards et les ouvriers infirmes.

Ces écoles et ces refuges doivent être confiés, autant que possible, à des religieux.

La Société peut participer à d'autres bonnes œuvres, si ses ressources le lui permettent ; elle peut aussi accorder son patronage aux Sociétés qui auraient un but de charité, ou qui pourraient contribuer à sa prospérité.

Art. 5. — Le capital de la Société se composera :

1° Du produit d'actions de fondation à émettre jusqu'à concurrence de 500,000 francs ;

2° Du produit d'actions de participation, à émettre à toute époque, et dont le nombre n'est pas limité ;

3° Du produit des dons, qui seront toujours capitalisés, à moins d'une volonté contraire du donateur.

La Société peut commencer ses opérations, dès que son capital s'élèvera à 50,000 francs.

Art. 6. — Les actions de fondation sont de 500 francs ; elles n'ont droit à aucun intérêt ou dividende et ne sont remboursables qu'à l'expiration de la Société.

Les actions de participation sont de 500 francs, à des termes de remboursement déterminés de vingt, trente ou cinquante ans au choix des preneurs.

Les actions de participation ont droit à un intérêt de 2 1/2 p. °/₀ équivalent au revenu des biens fonds. Elles n'ont droit à aucun dividende.

Art. 7. — Les actions émises en vertu des art. 5 et 6 sont au porteur ; elles ne peuvent être mises en nom.

Art. 8. — Après déduction de l'intérêt à payer aux actions de participation et des frais d'administration, les revenus de la Société pourront être employés dans le but indiqué à l'art. 4, savoir :

A concurrence de 60 p. °/₀ tant que le capital de la Société n'aura pas atteint le chiffre de 500,000 francs.

A concurrence de 75 p. °/₀ dès qu'il aura atteint le chiffre ci-dessus, et de 90 p. °/₀ dès qu'il dépassera le chiffre d'un million.

Le surplus des revenus servira à l'accroissement du capital de la Société.

Art. 9. — A partir de 1856, la Société arrête sa situation à la fin du mois de décembre de chaque année ; cette situation peut être publiée après avoir été approuvée par l'Assemblée générale.

Art. 10. — La Societé est administrée par un Conseil d'administration de cinq membres au moins, et de neuf membres au plus. Le Conseil choisit son président. Un administrateur sortira chaque année : il pourra être réélu.

Art. 11. — Tous les actes qui engagent la Société doivent être signés par l'administrateur-président, ou par celui qui le remplace, et par un second administrateur.

Les actes d'administration sont signés par le président ou par celui qui le remplace.

Art. 12. — Le Conseil d'administration gère toutes les affaires de la Société au mieux de ses intérêts; il nomme un secrétaire, s'il le juge utile, et fixe son traitement, ainsi que celui des autres employés.

Art. 13. — Les administrateurs ne peuvent recevoir aucun traitement, ni aucune part dans les bénéfices. Leurs fonctions sont gratuites.

Art. 14. — Le Conseil d'administration peut nommer des protecteurs de la Société, sans dépasser le nombre de vingt. Ils se chargeront des démarches utiles à l'intérêt de l'établissement.

Art. 15. — L'Assemblée générale se compose d'actionnaires possédant cinq actions de fondation ou dix actions de participation.

Cinq actions de fondation donnent droit à une voix; dix actions de participation donnent également droit à une voix; mais sans qu'un porteur d'actions puisse réunir plus de vingt voix.

L'Assemblée générale nomme chaque année un administrateur pour remplacer l'administrateur sortant au 31 décembre, et elle pourvoit en même temps aux autres vacatures, s'il y a lieu; elle nomme encore chaque année deux commissaires pour lui faire un rapport sur la situation et le bilan de la Société; elle approuve le bilan de la Société sur le rapport de deux commissaires, ou le modifie, s'il y a lieu.

L'approbation du bilan ou de la situation de la Société est la décharge complète pour le Conseil d'administration.

La réunion de l'Assemblée générale aura lieu de droit chaque année le premier lundi du mois de mars, à deux heures, à partir de 1857.

Art. 16. — L'Assemblée générale sera convoquée extraordinairement pour nommer un Conseil d'administration de son choix, aussitôt que le capital de la Société aura atteint la somme de 500,000 francs. Dans cette même réunion elle nommera les deux commissaires pour vérifier le premier bilan qui sera arrêté au 31 décembre suivant.

Art. 17. — La Société peut être dissoute ou modifier ses Statuts, si la majorité des actionnaires réunissant les trois quarts des actions de fondation et les trois quarts des actions de participation le demande sur l'avis ou la proposition du Conseil d'administration.

Art. 18. — Dans le cas de dissolution de la Société prévu par l'article précédent, les actions de participation seront remboursées les premières, ensuite seulement les actions de fondation.

Les actions de fondation et de participation étant remboursées, le surplus de l'avoir de la Société sera appliqué, en tout ou en partie, au profit des œuvres fondées conformément à l'art. 4.

Art. 19. — Le Conseil d'administration est seul chargé de faire, s'il y a lieu, la liquidation de la Société.

Art. 20. — Les administrateurs de la Société n'étant que de simples mandataires, ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Les actionnaires ne peuvent être obligés au delà de leur mise.

Art. 21. — Un pouvoir spécial est donné au Conseil d'administration d'établir la présente Société en Société anonyme avec l'autorisation du Gouvernement, s'il juge ce changement utile aux intérêts de la Société.

Ce pouvoir peut être révoqué tous les ans par l'Assemblée générale composée d'actionnaires réunissant la moitié des actions de fondation et de participation, à la simple majorité des voix.

Article final. — En attendant que le capital de la Société ait atteint le chiffre de 500,000 francs et que l'Assemblée générale nomme une administration de son choix, les fondateurs de la Société désignés à l'article 1er, forment le Conseil d'administration.

Les fondateurs de la Société s'étant engagés à placer cinquante actions de fondation et cinquante actions de participation, et à verser en exécution de cet engagement la somme de 50,000 francs, la Société commence ses opérations à dater du 1er janvier 1856.

Ce règlement porte pour épigraphe : *Commençons; on fera mieux plus tard.* Puissent ces modestes et généreuses paroles du comte de Meeus être prophétiques!

D'après le rapport lu à l'Assemblée générale des actionnaires le 3 mars 1862, le total des subsides accordés en 1861 s'élève à 56,130 fr. 99 cent. 51 écoles de sœurs, 31 écoles de frères, 4 hospices de vieillards ont reçu des subventions dont la moyenne dépasse 600 francs. Tels sont les résultats obtenus par le *Crédit de la charité* dès la sixième année de son existence; s'il commence ainsi, que ne fera-t-il pas plus tard?

J. Noury.

BIBLIOGRAPHIE

De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV, par l'abbé Vissac. Paris, Aug. Durand, 1862, in-8°.

Encore une nouvelle conquête sur le siècle de Louis XIV! On a de nos jours la passion d'explorer et d'étudier cette glorieuse époque de nos annales ; et, avouons-le, c'est de toute justice. La mode pendant quelque temps a été de dénigrer tout ce qui a touché de près ou de loin au grand roi ; une réaction, dirigée par des mains habiles et intelligentes, se manifeste contre cet esprit de détraction aveugle ; la vérité historique en sortira.

Pendant que madame de Maintenon, Louvois, Fouquet, grâce à leurs modernes historiens, font réviser par la génération présente leur procès perdu devant nos ancêtres du dernier siècle, la littérature, elle aussi, en appelle de bien des jugements faux, injustes et passionnés.

En contemplant attentivement l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, on ne peut pas et on ne doit pas omettre le rôle que jouait alors la langue et en particulier la poésie latine. Cependant n'y a-t-il pas eu un parti pris général ou d'en nier l'importance, ou d'en abaisser le mérite, ou même d'en faire disparaître le souvenir? M. l'abbé Vissac, et nous partageons son sentiment, a trouvé qu'il y avait là injustice, ignorance et passion. Il n'a pas adopté sans examen les ironiques dédains de Voltaire pour les Muses latines, pas plus que le silence affecté de Laharpe, ou les appréciations timides et peu fondées de quelques critiques contemporains.

« Les destinées de la Muse latine dans le plus glorieux de nos siè-
« cles, ignorées du public, et imparfaitement connues des huma-
« nistes mêmes de nos jours, sont une face de ce siècle assez digne
« d'être éclaircie. »

L'auteur partage son étude en quatre chapitres principaux : les poëtes, la poésie, les lecteurs, la décadence. Nous ne descendrons pas dans le détail de chacune de ces divisions ; une analyse ne donnerait qu'une bien incomplète idée de tout ce que M. l'abbé Vissac a su réunir de pré-

cieux documents et de preuves incontestables à l'appui de ses assertions. Il n'a pas eu recours, nous dit-il, « aux ouvrages de seconde main, « guides aussi dangereux qu'insuffisants... C'est dans les écrits de nos « poëtes latins et dans ceux de leurs contemporains qu'il faut aller « puiser... » Les divers personnages de cette vaste scène de cent ans ont successivement passé sous ses yeux. Dans un examen rapide, il est vrai, mais cependant attentif et impartial, il passe en revue leurs principaux ouvrages, et fait connaître leur esprit.

Ces nombreux poëtes sont classés en diverses catégories : l'université, les jésuites, les oratoriens, le clergé séculier, les médecins, les hommes de loi, les hommes de lettres. On ne lira pas sans quelque intérêt ce qui regarde l'étude de la poésie dans les grands corps enseignants ; on verra le rôle assez restreint qu'elle jouait dans le plan des études universitaires, tandis que dans les nombreux colléges de la Compagnie de Jésus elle occupait un rang honorable. La langue latine y était devenue aussi familière que possible et au maître et à l'élève; de là cette facilité plus grande et ce goût plus prononcé pour le vers latin. Aussi parcourez les titres de tous ces poëmes, dont M. l'abbé Vissac n'a cité que les plus importants et les plus remarquables : poésie épique, didactique, rustique, fables, satires, drames, poésie sacrée, poésie lapidaire, tous les genres s'y trouvent.

Toute cérémonie du grand siècle réclamait ou faisait naître un poëte; tout monument public devait avoir son inscription versifiée ; les grands événements, les grandes victoires, les grands deuils, se célébraient en vers latins. Nous ne comprenons plus cet usage; mais faut-il le blâmer? Autre temps, autres mœurs.

L'accueil que faisait le public lettré à ces poésies, était d'ailleurs de nature à en provoquer de nouvelles. Non-seulement on les achetait, mais on les lisait. Les compagnies de beaux esprits, les académies, l'aristocratie des lettres, comme dit M. l'abbé Vissac, applaudissaient à l'apparition d'une nouvelle poésie; on s'en disputait les primeurs; on en parlait dans les salons; on rendait de véritables honneurs aux favoris d'Apollon. Le docte Huet, Santeuil, Vanière, Frizon, Madelenet, se virent les objets de ces flatteuses ovations. Boileau lui-même trouvait que la lecture de certains vers l'avait réconcilié avec les poetes latins modernes. Sa vanité, flattée des éloges qu'on lui adressait dans la langue de Virgile et d'Horace, était peut-être pour quelque chose dans cet aveu ; mais, à coup sûr, il partageait un peu le goût de ses contemporains.

Comment peindre la joie et le légitime orgueil du poëte, quand à ces suffrages se joignaient ceux des Condé, des Lamoignon, des Mazarin, des Montausier, des Fouquet, des Séguier? Les Mécènes ne

manquaient pas à la cour d'un roi tel que Louis XIV, qui, « protecteur « de tous les talents, savait estimer et encourager ce dont il ne pou- « vait même pas jouir. » Peu familiarisé avec la langue latine, il n'en avait pas moins son *poeta regius*, et ne refusait pas ses faveurs à un *vates Borbonidum*. Les femmes elles-mêmes se montraient à la hauteur de leur temps, soit en couvrant de lauriers les poëtes latins, soit même en les partageant avec eux.

Malgré tant et de si glorieux triomphes, dès la fin du XVIIe siècle les Muses latines voient leur éclat diminuer : la langue nationale, sortie d'un long et pénible enfantement, s'implante vigoureusement partout; Corneille, Racine, Boileau, Molière et d'autres ont appelé sur les Muses françaises l'admiration de leurs contemporains. Avec de pareils rivaux la lutte était impossible. Aussi voit-on la poésie latine se débattre quelque temps, se réfugier peu à peu dans les colléges, et y finir obscurément sa longue période de gloire. Ses défenseurs nés semblent eux-mêmes déserter son parti, et le vers latin chez les jésuites ne se produit plus qu'en tremblant devant le public. Sa cause était effectivement désespérée; la suppression de l'enseignement des jésuites lui porta le coup de mort; car lenrs successeurs ne lui donnèrent pas même de place dans le nouveau programme d'éducation.

En terminant la lecture de l'ouvrage de M. l'abbé Vissac, nous sommes arrivés aux mêmes conclusions que lui; comme lui nous exprimons le vœu, « qu'il y ait pour la poésie latine un retour vers un juste « milieu; que le talent et la science déployés par nos élégants huma- « nistes obtiennent dans l'histoire littéraire une plus large place, et « que l'on demande plus souvent à leurs écrits les renseignements « parfois très-curieux qu'ils peuvent fournir à l'histoire de leur « temps[1]. »

P. Sommervogel.

[1] Il est impossible que, dans un ouvrage qui renferme tant de noms propres et de dates, quelques fautes ne se soient pas glissées. Que M. l'abbé Vissac nous permette d'en relever deux ou trois; il y verra une preuve de l'attention que nous avons mise à le lire.

Page 83. Note. Les *Poemata didascalica* forment trois volumes, au lieu de deux; le P. Oudin les réunit, et l'abbé d'Olivet les édita.

A la page 299, on cite un article des *Mémoires de Trévoux* de l'année 1661, pour 1761, et quelques lignes plus loin on date de 1662 la suppression de la Compagnie.

A la page 11, on cite le P. Derisières comme auteur de l'*Ars metrica*, et son nom est répété trois ou quatre fois. Nous avouerons ne connaître en aucune façon cet auteur. M. l'abbé Vissac n'aurait-il pas voulu parler du P. de Cellières? Voir Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, par les PP. de Backer, 3e série.

Parmi les poëtes oratoriens, le P. J. B. Giraud, traducteur assez estimé de La Fontaine, méritait de ne pas être oublié.

SYNTAGMA DOCTRINÆ THEOLOGICÆ ADRIANI VI, PONT. MAX., quod una cum apparatu de vita et scriptis Adriani..... conscripsit E. H. J. Reusens, S. T. L. et Biblioth. Acad. Præf. — Accedunt *Anecdota quædam Adriani VI*, partim ex codice ipsius Adriani autographo, partim ex apographis, nunc primum edita. — Louvain, C. Peeters, 1862.

Le souvenir d'Adrien VI est justement cher à l'université de Louvain. Il y passa une grande partie de sa vie comme étudiant en philosophie, en théologie et en droit canon, professeur à la faculté des arts et à la faculté de théologie, vice-chancelier et recteur magnifique de l'université. « Son nom, dit la *Revue catholique* de Louvain, reste inscrit sur le frontispice du plus beau collége de l'université, collége fondé par les économies du professeur et doté par la munificence du Pontife-Roi. » Il était donc naturel que M. Reusens prît pour sujet de sa thèse de doctorat la vie et la doctrine de ce pape en qui l'université de Louvain reconnaît une de ses gloires. Il examine d'abord la doctrine d'Adrien sur Dieu et la Trinité, sur la création, la chute des anges, les actes humains, les lois, les péchés, l'*Immaculée* Conception, la grâce et le mérite, la prière et les vertus, les dîmes et les bénéfices, enfin les obligations particulières de chaque état et principalement les devoirs des juges. Dans un second chapitre, il s'agit de la restitution, de son objet et de son obligation; du prêt à intérêt, de l'acquisition par prescription et de la promesse en matière de justice. Le chapitre suivant, qui correspond à la troisième partie de la Somme de saint Thomas, traite des sacrements, des indulgences et de l'excommunication. Ces trois chapitres, quoique riches en doctrine, n'ont pourtant pas tous l'intérêt du dernier auquel se rattache une des questions du gallicanisme. Les défenseurs de la déclaration de 1682 ont-ils pu avec raison s'appuyer de l'autorité d'Adrien VI pour soutenir que les décrets du Pape parlant *ex cathedra*, sur la foi et les mœurs, ne sont infaillibles qu'après l'acceptation et dépendamment du consentement au moins tacite de l'Église universelle? Adrien VI dit en termes exprès, dans ses *questions sur le VIe livre des sentences :* « Certum est quod « possit (Pontifex) errare etiam in his quæ tangunt fidem, hæresim « per suam determinationem aut decretalem asserendo. » En rapprochant ces paroles de leur contexte et d'autres passages qui se rapportent à la même question, M. Reusens arrive aux conclusions suivantes :

1° Il est au moins douteux qu'Adrien se soit éloigné du sentiment communément reçu parmi les catholiques, et les gallicans ont eu tort d'en appeler à ses paroles, comme à un témoignage certain en faveur de leur doctrine.

2° Adrien fût-il de leur avis, les gallicans n'auraient pour eux que l'autorité d'un professeur et non d'un pape, les questions sur le IVe livre des sentences ayant été imprimées avant l'élévation d'Adrien au souverain pontificat.

3° Il est faux qu'Adrien devenu pape ait ratifié l'opinion qu'il avait émise comme simple docteur, en permettant la réimpression de son livre sans changement ; car ce livre a été réimprimé contre son gré et avant son arrivée à Rome.

Tel est en substance le contenu de la dissertation de M. Reusens. En la composant, il avait entre les mains un manuscrit contenant divers écrits de ce Pape, qui n'avaient jamais vu le jour ; quelques autres lui ont été communiqués par l'abbaye d'Averbode. Il a cru utile de les publier. Son recueil s'ouvre par une notice de 47 pages sur la vie et les écrits du savant pape. Elle est divisée en trois paragraphes, dont le premier contient l'abrégé de sa vie, le second l'indication de ses écrits imprimés et inédits, ainsi que le catalogue de ses lettres et bulles, disposées dans l'ordre chronologique ; le troisième renferme une appréciation d'Adrien comme théologien et philosophe.

Cette notice est faite avec beaucoup de soin. L'auteur a consulté tout ce qui a été dit et écrit de mieux sur Adrien VI, et, ce qui n'est pas peu de chose aujourd'hui, son style est plus latin que celui des auteurs dont il insère quelques passages dans sa narration. C'est bien le meilleur guide que puissent prendre ceux qui veulent étudier ce saint pape.

M. l'abbé Reusens ne donne pas dans son recueil toutes les pièces inédites d'Adrien VI qu'il a trouvées. Il omet, par exemple, sauf le prologue, le commentaire inachevé sur les proverbes de Salomon. Le motif de cette omission est une bonne nouvelle pour la république des lettres.

Mgr de Ram, recteur de l'Université catholique, se propose de publier prochainement le *Corpus Doctorum Lovaniensium*, et ce commentaire doit trouver place dans cette grande collection.

Les *Anecdota* contiennent d'abord six discours de promotion au doctorat, dont le plus intéressant roule sur le culte dû à la croix. A ce sujet, Adrien émet les propositions suivantes qui prouvent une fois de plus combien les protestants ont calomnié la doctrine de l'Église.

1° Le culte de latrie est dû, non-seulement à l'humanité de Jésus-Christ, mais aussi à toutes les parties de son corps et de son sang béni qui restent unies à la divinité. Celles qui en sont séparées et qui ont changé d'espèce, ne méritent aucun culte de latrie ou de dulie, mais seulement un culte de vénération attestant leur excellence et leur dignité.

2° La croix et les particules de la croix sur laquelle le Sauveur a payé le prix de notre rédemption, considérées en elles-mêmes, et abstraction faite de ce qu'elles représentent, sont dignes de vénération, mais non d'adoration. Les autres croix qui ne sont point faites du bois de la vraie croix, comme simples objets, ne méritent aucun honneur.

3° Tout signe par lequel nous représentons la majesté divine doit être pour nous en grande vénération, sans toutefois que nous le considérions comme Dieu et que nous lui déférions les honneurs divins.

La doctrine d'Adrien ainsi formulée se trouve reproduite en rimes flamandes au bas d'un crucifix antique placé à l'entrée de l'église de Saint-Pierre, à Louvain.

L'auteur admet, dans ce discours, que les anges qui apparurent à Abraham, à Gédéon, et qui furent honorés par ces saints personnages du culte de latrie, étaient de vrais anges et non pas Dieu lui-même. Aussi est-il fort embarrassé par l'objection qui s'en tire. Il y répond en disant que, dans ces occurences, le culte de latrie fut rendu à Dieu representé par les anges ; *Non angelo apparenti, sed Deo, quem repræsentabat.* Cette réponse ne donne-t-elle pas gain de cause à ses adversaires? A présent les interprètes de l'Écriture Sainte et la plupart des théologiens soutiennent, avec les Pères des premiers siècles, que ces angélophanies sont dans le fond des théophanies, et nous présentent la seconde personne de la sainte Trinité apparaissant aux patriarches.

Remarquons encore qu'Adrien incline visiblement vers l'opinion de ceux qui pensent que la divinité est demeurée unie au sang qui a coulé des plaies de Jésus, et qui se conserve dans quelques églises ; il en conclut que ce sang mérite d'être honoré du culte de latrie. On sait que Pie II, à la suite d'une discussion qui eut lieu en sa présence, a défendu de condamner cette opinion ainsi que l'opinion contraire.

Suivent trois sermons au clergé : le premier prêché en 1489, à la fête de la Pentecôte, dans l'église des Dominicains, à Louvain ; le second, au synode d'Utrecht, en 1497 ; le troisième, le 13 mai 1498, dans le chœur de l'église de Saint-Pierre, à Louvain. Dans tous les trois c'est autant le professeur de théologie que l'orateur sacré qui parle ; mais partout on sent le saint prêtre qui gémit sur les désordres dont le clergé lui-même n'était pas exempt, et qui s'efforce d'y remédier par la véhémence de ses exhortations.

On le sait, Adrien porta plus tard le même esprit de réforme dans le gouvernement de l'Église universelle, et il travailla courageusement à ramener l'Allemagne à l'unité de l'Église en détruisant les abus qui n'étaient que trop patents. Il est bien probable que s'il eût vécu assez longtemps pour assurer aux Allemands la loyale exécution des con-

cordats et des *compactata*, il serait parvenu à opposer une digue aux progrès du luthéranisme, mais il rencontra sur sa route trop d'obstacles pour les aplanir tous, et trop d'hommes intéressés à maintenir des abus qui étaient pour eux une source de revenus et d'avantages de toute sorte.

Après les trois sermons dont nous avons dit un mot, vient dans le recueil de M. Reusens le prologue du commentaire sur les proverbes de Salomon qui ne présente rien de particulier; puis quatre consultations canoniques adressées aux chanoines réguliers d'Averbode. Dans la première, Adrien s'élève contre l'introduction du *peculium* dans les couvents, sans le taxer cependant de péché dans tous les cas ; dans la seconde, il montre quil n'est point permis aux abbés de chasser, ni d'avoir des chiens de chasse; dans le troisième, il enseigne que tout ce qu'on reçoit des jeunes religieux, en dehors des frais du noviciat, est illicite; dans la quatrième, il permet à l'abbé de faire des aliénations de biens claustraux malgré son serment contraire et l'Extravagante *De rebus ecclesiæ non alienandis*, lorsque la vente tend *in evidentem monasterii utilitatem ;* il conseille cependant de demander un indult à Rome. Le livre se termine par une *quodlibetica minor* sur la médisance. Adrien y montre brièvement que la médisance est péché, quoique son objet soit vrai ou réel.

J. Gagarin.

Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général, par M. Fr. Godefroy. 2 vol. in-8°, Paris, 1862, Didier et Ce.

Le *lexique* de M. Frédéric Godefroy comble une véritable lacune. Molière avait trouvé un lexicographe dans M. Genin, Corneille attendait le sien; et cependant la langue de notre grand tragique a bien plus souffert du temps et des réformes grammaticales que celle de Molière. Les locutions difficiles, les mots tombés en désuétude, les archaïsmes de tout genre sont si fréquents dans Corneille, qu'à part l'élite des littérateurs érudits, presque tout le monde aujourd'hui serait arrêté souvent dans la lecture des célèbres tragédies, si l'on voulait grammaticalement se rendre compte de tout, saisir la valeur exacte de tous les éléments de la phrase.

Corneille n'a pas senti comme tant d'autres le besoin de sortir des traditions de la langue de son siècle, pour s'en former une qui fût un instrument spécial au service de son génie; on pourrait citer des pro-

sateurs et des poëtes, qui ont fait plus que lui pour notre idiome; qui l'ont doté de plus de locutions, enrichi de plus d'images : là n'est pas son originalité; il a pris et adopté la langue de son temps, celle que parlaient les Mairet, les Tristan-l'Hermite, les Scudéri, les Rotrou et les autres; et sans lui faire aucune violence, sans rien innover dans sa nature et ses usages, il a su l'élever jusqu'à la hauteur de ses sublimes pensées, lui donner les fières allures de son génie, en tirer des accents mâles et vigoureux, de grandes images, des ressources merveilleuses de constructions et de tours; enfin, il a su la façonner, la rendre souple et malléable, la couler en quelque sorte dans la forme de son vers immortel.

En passant des œuvres de Corneille à celles des autres auteurs de son temps, on trouve que sa langue est en retard sur la langue de ses contemporains, plus que ne sauraient l'expliquer quelques années de différence dans leur âge. Pascal, par exemple, a une grande avance sur lui : la langue française apparaît déjà fixée dans les *Provinciales*. Comment Corneille put-il rester en dehors de la réforme grammaticale dont l'Académie avait pris l'initiative, et qui fut poursuivie par Vaugelas, Ménage et les autres puristes de cette époque? Il n'est pas difficile de l'expliquer. Né en 1606, Corneille avait seize ans de plus que Molière, dix-sept de plus que Pascal, vingt et un de plus que Bossuet, trente-trois de plus que Racine; or, vingt ou trente années de plus ou de moins, à une époque surtout où la langue subissait une sorte de transformation, ne pouvaient pas être chose indifférente dans la question qui nous occupe. De plus, Corneille passa toute sa jeunesse en Normandie : il ne vint à Paris, pour s'y fixer, qu'à la fin de 1662, longtemps après avoir donné tous ses chefs-d'œuvre : il avait donc assez peu ressenti l'influence de la capitale, assez peu respiré l'air du beau monde, où sa réputation et son génie lui donnaient libre accès, mais d'où son caractère triste et ses manières un peu gauches le tenaient trop souvent éloigné. Et puis, Corneille voulait rester fidèle à sa langue première, à une langue qui servait si bien son génie, à laquelle il tenait par les souvenirs de la jeunesse et les joies du succès. Cependant Corneille avait trop de sens pour s'obstiner aveuglément dans l'archaïsme; il sut faire quelques concessions, et se montrer docile aux exigences de l'usage; mais il est loin de s'y être soumis, dans sa longue carrière, comme l'ont fait d'autres auteurs du grand siècle, Bossuet, par exemple, dont le style offre de si curieuses et de si importantes transformations, aux diverses périodes de sa brillante et féconde vie d'orateur et d'écrivain.

Une clef devenait donc nécessaire, pour éclaircir les difficultés multiples que présente la diction de Corneille, et par là, faire saisir

à tous les lecteurs jusqu'aux moindres nuances de ses pensées. M. Godefroy vient d'offrir cette clef, non-seulement aux philologues et aux érudits, mais encore à tous les amateurs de notre grande langue et de nos grands classiques. Son *Lexique comparé* n'est pas une *concordance*, un *apparatus* de Corneille. L'auteur a été bien inspiré de se borner à l'utile, d'écarter par conséquent tous les termes, tous les sens généralement connus, et de n'admettre dans son ouvrage que les locutions et les formes qui n'appartiennent plus à notre langue. Dans ces limites, le cadre était assez vaste, sans qu'il fût besoin de l'étendre inutilement et sans fruit. A l'occasion des locutions de Corneille, M. Godefroy aborde les questions délicates que présente la langue générale du XVIIe siècle, et il en donne la solution par la méthode historique. Son érudition se plaît encore à présenter un bon nombre de monographies toutes neuves, sur des points difficiles de lexicographie; à dérouler l'histoire d'un vocable, d'une locution ou d'un tour de phrase, au moyen d'une série de textes empruntés à tous les monuments de notre langue, depuis son origine jusqu'à Corneille, quelquefois même jusqu'à nos jours.

Une introduction étendue résume l'ouvrage tout entier, en le complétant sur des points qui n'ont pas été suffisamment traités dans le corps du *Lexique*. Dans la première partie de cette introduction, l'auteur signale d'abord les caractères principaux de la langue de Corneille; ensuite il établit les caractères généraux de la langue du XVIIe siècle, relativement à la signification des mots, à l'usage des diverses parties du discours, à la syntaxe et à la construction des phrases. La seconde partie est consacrée à une question du plus haut intérêt pour le littérateur et le philologue : la valeur du *Commentaire* de Voltaire. Dans un ouvrage comme le sien, M. Godefroy était naturellement appelé à dire son mot sur cette œuvre de critique à la fois grammaticale et littéraire. Notre lexicographe a fait plus; il a voulu reprendre et réviser ce grand procès, où la diction de Corneille et la langue qu'il a parlée, ont été enveloppées dans une commune condamnation. Que Pierre Corneille ait payé son tribut au mauvais goût de son époque; qu'il ait imité l'exagération et l'emphase des auteurs latins et espagnols où son génie allait s'inspirer; qu'il ait donné dans les fades douceurs, dans les pensées fines et recherchées que les beaux esprits de son temps avaient mises à la mode; que dans ses vers se rencontrent des aspérités et des rudesses choquantes, des figures incohérentes et forcées, plus d'un endroit où la pureté, l'élégance, le tour poétique, et les convenances du style sont en défaut; c'est là ce que tout le monde sait, Voltaire aussi bien et mieux que personne; c'est là ce qu'il devait relever dans le double intérêt de la

langue et du goût; mais encore fallait-il se tenir dans la décence et la mesure, respecter une mémoire consacrée par l'admiration, et ne pas élever jusqu'à cette grande figure les grossièretés du langage et les insultes d'une critique dédaigneuse.

M. Godefroy fait passer sous nos yeux les pièces nombreuses de cet important procès; il nous fait connaître à quelle occasion, dans quelles dispositions d'esprit, dans quelles intentions secrètes ou avouées Voltaire entreprit, écrivit et refit à plusieurs fois le trop fameux *Commentaire*. La cause marche et s'instruit à l'aide de témoignages, dont la signification et la force ne peuvent échapper à personne. Dans une lettre du 8 septembre 1761, D'Alembert, qui ne saurait être suspect en cette affaire, reproche à son ami des appréciations trop sévères; il finit en lui disant qu'il ne saurait apporter à cet ouvrage trop de soin, d'exactitude et de minutie. Voltaire ne tint aucun compte de cet avis; il avait l'oreille d'un autre côté. Le bruit s'était répandu qu'il avait entrepris de commenter Corneille, pour avoir l'occasion d'outrager la mémoire et d'insulter le génie du grand poëte. Ce bruit ne pouvait qu'aigrir la bile, et provoquer la colère du philosophe que nous connaissons; au lieu donc de répondre à ces fâcheuses imputations par une dignité calme et une respectueuse impartialité dans sa critique, le voilà qui va donner un air de vraisemblance aux accusations qui couraient sur son compte, en faisant retomber sa vengeance sur Corneille, en se portant contre lui jusqu'aux plus regrettables excès de violence et de dénigrement. Vainement ses amis s'efforçaient-ils de retenir ses emportements et son dépit, l'immodéré vieillard donnait libre carrière à l'inconvenance de ses boutades, à l'injustice de ses reproches; et son humeur, ne trouvant pas assez de marge dans le *Commentaire*, éclatait, sans pudeur aucune, dans l'intimité de la correspondance. « Plus je lis *ce* Corneille, écrit-il à d'Argental, plus je le trouve le père du galimatias, aussi bien que le père du théâtre. » Dans une lettre à Thibouville, il lui dit : « Il (Corneille) est bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé, et vous présente toujours sa pensée comme une tarte des quatre façons. »

Cependant la justice ne se fit pas longtemps attendre; les plus sincères admirateurs de Voltaire ne furent pas les derniers à réclamer contre les duretés et les injustices du *Commentaire*. Bachaumont, excellent juge et nullement ennemi du fameux philosophe, témoigne qu'on était *indigné*; il se dit lui-même très-mécontent « de la critique amère et dure que M. Voltaire fait de Pierre Corneille. » Suivant le même Bachaumont, le *Commentaire* avait « peu de considération dans le monde littéraire. » Galiani, un des amis et des admirateurs de Voltaire, écrit à madame d'Epinay : « Il m'a fallu ouvrir le livre deux ou

trois fois, au moins par distraction, et toutes les fois, je l'ai jeté avec indignation. » Il n'y a pas jusqu'à madame du Deffand qui ne proteste à sa manière : dans sa correspondance avec le célèbre philosophe, elle prend plusieurs fois contre lui la défense de Corneille. Fréron ne pouvait manquer d'intervenir dans le débat : Voltaire lui avait fait la partie trop belle. Aussi le rédacteur de l'*Année littéraire* se donnait-il le malin plaisir de faire ressortir l'affectation avec laquelle Voltaire oppose sans cesse Racine à Corneille, pour déprimer ce dernier, le dégrader et le mettre au-dessous de rien. Il est fâcheux que le fougueux critique ait cédé trop à la passion, et que, pour défendre une bonne cause, il ait employé le sarcasme violent et l'amère ironie.

Le *Commentaire* fut soutenu par les acolytes ordinaires de Voltaire, avocats à gage que le philosophe payait avec la petite monnaie de ses approbations ou de ses sourires. Mais les admirateurs intéressés ne devaient pas avoir le dernier mot. Palissot, juge éclairé en matière de littérature, revient sur ce sujet ; et cherchant la cause de ces rigueurs et de ces violences, il croit la trouver dans un sentiment qui confine de bien près à la jalousie. Voici ses paroles : « Nous nous rappelons parfaitement qu'à cette époque il existait encore une foule de partisans outrés de Corneille, qui semblaient avoir hérité de toute la prévention de madame de Sévigné contre Racine, et qui ne plaçaient ce dernier poëte qu'à un intervalle immense du premier. On peut juger de la distance encore plus grande à laquelle ils reléguaient Voltaire. Selon eux, ce n'était qu'un bel esprit dont ils respectaient assez peu le jugement, et à qui, par conséquent, ils étaient bien loin d'accorder du génie.... Or, on imagine aisément l'effet que devait produire sur une âme sensible et dévorée du besoin de la gloire un pareil excès d'injustice....

« C'est ainsi que Voltaire put être beaucoup trop rigoureux envers Corneille, et contracter même pour lui, sans pouvoir s'en expliquer secrètement les motifs, ou peut-être en se les dissimulant, une espèce d'aversion fondée sur ce que le nom de ce grand homme avait servi longtemps de prétexte aux ennemis de Racine et aux siens pour les humilier tous les deux. »

La critique de notre siècle a dû s'expliquer aussi sur le fameux *Commentaire*. Eh bien, les interprètes les plus écoutés de nos jours n'ont pas pu s'empêcher de reconnaître que les remarques de Voltaire sur Corneille sont entachées souvent d'exagération et d'injustice. Chateaubriand avait dit avant eux : « On se refuse presque à croire que quelques-unes de ces notes soient de Voltaire, tant elles sont au-dessous de lui. »

Au reste, Voltaire a pris soin de nous indiquer lui-même la valeur de son travail : « J'écris vite et je corrige de même, » écrit-il à d'A-

lembert. Cette cupidité, cette furie de plume pouvait lui être permise dans la composition de ses poésies légères ; le respect du public et le sentiment des convenances commandaient un tout autre procédé au *Commentateur* de Corneille : cette langue insolite devait arrêter ses impétuosités, elle devait le mettre en défiance contre ses rigueurs, et l'engager à des recherches philologiques avant de crier au solécisme et au barbarisme. Eût-il été disposé à faire bon marché de sa propre réputation, il devait à la mémoire du grand Corneille, de n'épargner ni temps, ni travaux, afin de porter sur ses œuvres un ensemble de jugements qui fût l'expression du goût public et de l'admiration universelle. Voltaire passe par-dessus toutes ces considérations ; il n'a pas l'air de soupçonner que, par sa diction, Corneille est encore dans les traditions du XVIe siècle, que l'esprit grammairien a fait subir à notre langue une grande transformation dans la première moitié du XVIIe siècle ; et le voilà qui va s'armer des règles grammaticales et du dictionnaire du XVIIIe siècle, pour condamner des vocables, des locutions et des tours qui appartiennent à une époque de richesses plus grandes et de liberté plus étendue. Étymologiste, grammairien, éplucheur de phrases et de mots, il faut en convenir, ce rôle allait bien mal à un esprit si brillant et si vif ; aussi, n'est-il pas difficile à M. Godefroy de prendre Voltaire en flagrant délit de légèreté, de relever dans le *Commentaire* des naïvetés et des étourderies qui étonnent et font sourire.

Au-dessus de la grammaire et de ses détails, nous trouvons un terrain qui devait être celui de Voltaire ; mais là encore, soit dépit jaloux, soit nature particulière de son talent, soit principes de goût trop étroits, le *Commentateur* n'a pas été toujours à la hauteur de sa tâche. Était-il bien fait pour apprécier les chefs-d'œuvre de Corneille, le critique qui trouvait que les plus belles oraisons funèbres de Bossuet sont pleines de fautes, qui pesait les vers au poids de la prose, qui demandait à la métaphore une exactitude plastique, qui voulait que toute métaphore, pour être bonne, pût fournir au peintre un tableau ? Voltaire avait de brillantes qualités, mais peut-être son esprit n'était-il pas assez vigoureusement trempé pour goûter les beautés mâles et fortes de cette grande poésie ; peut-être son âme n'était-elle pas assez vibrante pour éprouver l'enthousiasme que doit exciter ce qu'il y a de plus sublime dans l'auteur du *Cid* ; il n'avait peut-être pas assez ce goût large, qui ne se choque pas plus que de raison des taches que l'on rencontre dans un chef-d'œuvre ; pas assez ce goût profond, qui ne s'arrête pas trop aux détails, mais qui considère surtout l'ensemble, avant de porter sur un ouvrage un jugement définitif.

Ces preuves, groupées en faisceau dans la deuxième partie de l'introduction, se reproduisent en cent endroits dans le corps du *Lexique*.

Après cet ample informé, on arrive facilement à conclure 1° que Pierre Corneille, venu à une époque où notre langue n'était pas encore fixée, est, en général, beaucoup plus correct qu'on ne l'a cru longtemps, qu'il a généralement toute la correction que réclamaient la grammaire et le dictionnaire de la première partie du XVIIe siècle; 2° que Voltaire a poussé, contre lui, la sévérité jusqu'à l'injustice, que son étourderie a singulièrement grossi ce qu'il appelle le *fatras* de Corneille, enfin que l'ignorance du *Commentateur* a vu des fautes de diction dans un grand nombre de locutions et de tours justifiés par l'usage du temps.

Le *Lexique* de M. Godefroy est un service rendu aux lettres et à tous ceux qui désirent se familiariser avec la langue de Corneille; il prendra place, dans nos bibliothèques, à côté des œuvres du grand tragique, et sera, pour les interpréter, le complément souvent indispensable des dictionnaires ordinaires. On comprend ce qu'il a fallu de temps et de patientes recherches à l'auteur pour lire et relire, la plume à la main, toutes ces tragédies dont la langue devait former la base de son travail, pour légitimer historiquement un grand nombre d'archaïsmes et de formes surannées, pour remonter jusqu'aux plus hautes traditions de la langue, et recomposer ainsi le vocabulaire et la grammaire générale du commencement du XVIIe siècle. Nous avons parcouru attentivement un ouvrage fait avec tant de conscience : il y a plaisir et utilité tout à la fois, à suivre ces textes qui s'échelonnent, variés et nombreux, sous chaque locution et chaque terme, à monter et à descendre le courant traditionnel indiqué par la suite des passages cités, enfin à saisir sur le vif les caractères généraux de notre vieil idiome.

En parcourant ces deux volumes, on est tenté de se demander si l'esprit grammairien du XVIIe siècle ne nous a pas fait acheter trop cher l'exactitude, la correction et la rigueur qu'il a données à notre langue. Tout en estimant ces précieux avantages, il est permis de regretter les qualités perdues ou notablement amoindries : ces grâces naïves, cette liberté d'allure, ces tours dégagés, ces mots si heureux, cette fraîcheur et ce montant qui nous charment dans nos bons vieux auteurs. N'y aurait-il pas lieu de rappeler des mots injustement bannis de notre dictionnaire? de reprendre des tours qui se font désirer? et sans donner dans les excès du *néologisme*, de rajeunir graduellement notre langue en la retrempant à ses sources ? D'heureux essais ont été faits en ce sens par quelques auteurs de notre siècle : le *Lexique* de M. Godefroy pourra seconder ce mouvement en ce qu'il a de légitime, et l'éclairer en le favorisant.

Gardienne des traditions de la langue et du bon goût, l'Académie n'a

pas voulu laisser passer inaperçu un ouvrage qui sert l'un et l'autre de ces deux grands intérêts ; en couronnant le *Lexique comparé*, elle a voulu récompenser l'auteur, signaler son travail aux bons esprits et encourager les recherches de ce genre.

G. André.

Le mie impressioni ossia sentimenti provati per *Alfonso* marchese *Landi* in Roma. Bologne, 1862.

Six mois à peine se sont écoulés depuis les grandes fêtes qui ont eu lieu à Rome au mois de juin dernier, et auxquelles tout catholique a assisté, les plus heureux de leur personne, les moins heureux par les récits que tous ont lus avidement.

Voici venir maintenant un jeune homme, presque un enfant, témoin naïf, dont le langage est capable de renouveler toutes ces saintes émotions avec un caractère de douceur nouvelle.

Il y a un an à peu près, une vieille dame italienne nous montrait, attendrie et pleurant de bonheur, une lettre autographe du chef de l'Église. C'était la récompense vivement appréciée d'un don généreux. Mais la circonstance la plus touchante, c'est que celui à qui incombe la sollicitude de toutes les Églises, avec cette mémoire du cœur qui ne lui fait jamais défaut, nommait en les bénissant et nommait par le nom de leur baptême les quatre fils de la généreuse veuve dignes héritiers déjà de sa foi et de sa piété.

L'auteur, le jeune marquis Alphonse Landi, est l'aîné des quatre enfants dont Pie IX sait si bien les noms ; il n'est pas à son premier essai de publicité. Quand il a eu dernièrement l'honneur d'être présenté à Sa Sainteté par le cardinal Antonelli, et de lui offrir divers opuscules de sa plume, Pie IX s'est écrié : « Eh quoi, écrire si jeune ! — C'est bien peu de chose, Saint-Père, » a répondu aussitôt l'écrivain adolescent. « mais ce sont des assurances que ma plume est à jamais consacrée (*è sacra*) à la défense des droits de la sainte Église. »

Les qualités de l'écrivain ne manqueront pas au jeune auteur, si le vieil adage dit vrai, si c'est le cœur qui fait les livres et les plumes disertes. Ses *impressions* sont celles d'une âme noble, saintement passionnée pour la vertu et pour la vérité.

Viennent la sobriété et la mesure, qui manquent trop souvent aux écrivains de sa nation et qu'on ne saurait attendre de l'âge où il est, qu'on regretterait presque de lui trouver déjà ; mais viennent aussi l'exercice nécessaire d'un travail de plus longue haleine et la plume

consacrée de si bonne heure à la défense des droits de l'Église, ne cessera de faire ses preuves et se montrer digne de la plus grande et plus belle cause qui fut jamais.

La brochure a deux chapitres. Le premier est intitulé : *Pourquoi j'écris* (perchè dello scrivere). C'est une question posée dont voici la réponse : « Puisse la naturelle éloquence du cœur d'un fils affectueux et dévoué, faire passer dans l'âme des jeunes hommes de mon âge, l'étincelle d'amour brûlant et la profonde vénération dont je suis pénétré pour le bien-aimé Pontife, pour Pie IX mes délices (*l'amatissimo Pio delizia mia*), la joie et l'espérance de tous les vrais catholiques, l'honneur et la gloire de notre sainte religion. »

Il y a dans ces quelques mots toute une jeune Italie généreuse et aimable, bien différente de celle qui, vieille déjà dans ses rêves d'un orgueil insensé, a semé l'ingratitude pour recueillir la déception honteuse.

Pèlerin de Rome dans les circonstances dont il a noté jusqu'au moindre détail, le jeune voyageur fait l'histoire de la *canonisation* avec le détail et la précision que l'on peut attendre d'une curiosité pieuse et intelligente, qui a voulu tout voir et se rendre compte de tout; sa pensée, son cœur, cherchent partout Pie IX; il oublie tout lorsqu'il l'a trouvé. « Les évêques en mitres et en ornements rouges de flammes, » se sont montrés à lui à un moment donné comme « un bataillon sacré de martyrs, » venus du ciel pour fêter leurs nouveaux compagnons. Mais « le suprême hiérarque, le père de tous les croyants, l'auguste vicaire de Jésus-Christ, Pie IX lui apparaît soudain sur sa *sedia gestatoria*: c'est un lys qui se dresse du centre d'une corbeille de mille fleurs. »

Le fils s'oublie en présence de son père; il oublie la gravité de la circonstance; il adresse la parole au Pontife : « Un peuple immense, dit-il, s'agitait, se soulevait, faisait effort pour contempler de plus près vos traits si doux; et moi aussi, ô père tendre, j'étais ému jusqu'au plus profond de mon âme; en vous voyant je me sentais attendrir, et de cet attendrissement sortaient les prières les plus vives que j'eusse faites jamais; elles étaient pour votre conservation et votre triomphe! »

Aucun détail du cérémonial n'échappe au narrateur; il vous dira la qualité, le rang de tous les éminents personnages, et vous fera suivre leurs mouvements divers; mais quand le Pape entonne le *Te Deum* les larmes de joie viennent remplir ses yeux; il ne se possède plus, non : je ne sais quelle étincelle électrique va secouer toutes ses fibres.

En le lisant, nous nous sommes souvenus qu'un grave prélat nous décrivait une semblable impression qui, courant dans tous les rangs

de l'épiscopat, avait tout à coup, à un moment donné, fait se heurter les coudes de ceux qui ne semblaient plus faits pour les démonstrations d'une joie si naïve.

Notre jeune pèlerin ne s'est pas hâté de sortir de Rome; il semble qu'il ait eu peine à s'en arracher. Pendant le séjour qu'il y a fait, il a suivi le Pape partout; au camp Prétorien, où il a acclamé lui aussi ce bataillon de zouaves, la fleur de la jeunesse belge et française qui a volé à Rome pour faire de sa poitrine un bouclier à un Père persécuté. La fête du *Corpus Domini* lui a laissé d'ineffables impressions. L'image de Pie IX agenouillé, adorant son Jésus, demeurera dans son esprit comme une vision céleste, capable de le fortifier et de le réjouir dans toutes les épreuves de son terrestre pèlerinage. » Il a assisté au Collége Romain, à une solennite poétique dont le sujet était *la gloire du Vatican dans le Triomphe des martyrs*. Quant un jeune poëte, s'adressant à l'épiscopat catholique représenté noblement à cette fête littéraire, s'est écrié : « Vous le verrez, l'enthousiasme qu'a pour son Souverain un peuple qui ne ment pas :

Voi vedrete l'applauso
D'un popol che non mente; »

il a frémi autant, plus que tous les Romains qui applaudissaient joyeux en entendant proclamer ainsi en beau langage la sincérité de leurs sentiments envers Pie IX.

C'est un fait dont l'importance n'échappe à personne, que Rome s'est montrée durant ces fêtes, devant les témoins du monde entier, telle que nous la désirions envers son *Roi*, notre *Pontife*; aussi M. Landi a-t-il pu écrire ce que d'autres témoins d'une plus grande autorité ne nieront pas.

« Je croyais bien, quoi que l'on eût pu dire, que les Romains de-
« vaient aimer leur roi, et qu'ils l'aimaient beaucoup; mais si je ne
« l'avais vu de mes yeux, je n'aurais pas imaginé à quel point a pu
« monter leur enthousiasme pour ce pontife et père. Ah! si l'on con-
« sultait vraiment le vœu libre et sincère des peuples, le pape serait
« roi toujours, ou personne ne régnerait plus. »

Nous renonçons à analyser tous les chapitres de cet ouvrage, il faudrait le traduire en entier, et l'on pressent assez, par ce que nous en avons dit, ce qu'il peut contenir.

Macte animo, dirons-nous volontiers en finissant, au jeune et généreux catholique qui peut faire déjà de sa plume le canal de son cœur, et qui en fera plus tard un bonne lame d'un loyal et chevale-

resque combat. Il est aussi par delà les monts de vrais fils des croisés qui se préparent à ne pas reculer devant les fils de Voltaire : que nos encouragements ne leur manquent pas.

E. DE LACHAU.

CONVERSION D'UNE DAME RUSSE A LA FOI CATHOLIQUE, racontée par elle-même et publiée par le P. GAGARIN, de la Compagnie de Jésus. Paris, Charles Douniol, rue de Tournon, 29.

Avant de partir pour l'Orient, où le conduit une inspiration de zèle, le P. Gagarin a laissé sous presse un manuscrit reçu par lui de Russie, il y a quelques années, et intitulé : *Conversion d'une Dame Russe à la Foi catholique, racontée par elle-même.*

L'écrit ne porte aucun nom d'auteur ; mais le style, les pensées, tout l'ensemble de l'ouvrage montre qu'il appartient à une personne d'une haute éducation, d'un esprit cultivé et d'une intelligence élevée. Elle fait observer elle-même que le français est sa langue naturelle plus qu'aucune autre ; et en effet, rien de plus correct, de plus facile, je dirai même de plus élégant que sa narration.

On ne saurait dire que cet écrit soit une démonstration méthodique de la vérité de l'Église romaine ; l'auteur n'a pas eu cette pensée. C'est plutôt l'histoire des doutes, des inquiétudes, des lumières, des souffrances par lesquelles son âme a passé avant d'arriver à la tranquille possession de la foi véritable. Elle expose non-seulement les raisons qu'on pourrait appeler théologiques, mais encore les sentiments qui ont fait impression sur son esprit ; sentiments d'ailleurs toujours appuyés sur des principes de foi, inspirés par la prière, par la lecture de l'Évangile ou d'autres livres de piété. A quiconque lit attentivement cet ouvrage, il devient de plus en plus évident que le grand moyen de conversion est le désir sincère de connaître la vérité, joint à une prière humble et fervente adressée à Dieu pour qu'il veuille se montrer lui-même à ceux qui le cherchent A part quelques conversions dans lesquelles le miracle semble avoir une large part, c'est là l'histoire de tous ceux qui ont abjuré l'erreur pour rentrer dans le sein de l'Église. Cela n'exclut pas, bien entendu, l'étude, l'examen, la discussion même, sans lesquels une démarche de cette importance ne serait pas marquée au sceau de la prudence et de la raison ; mais cette étude se doit faire sous le regard de Dieu ; elle doit être une prière plus encore qu'un examen philosophique.

L'ouvrage dont nous nous occupons n'avait pas été destiné à l'im-

pression par l'auteur. Elle aura sans doute laissé ce manuscrit dans sa famille, dans la pensée qu'un jour ou l'autre, si Dieu le jugeait convenable, il pourrait être utile à ceux aux mains desquels il tomberait. Elle était encore schismatique quand elle écrivit ces pages; mais on voit qu'elle avait déjà le sens catholique, si je puis m'exprimer ainsi. Elle parle constamment de divers points de religion, avec une netteté et une sûreté de doctrine qui feraient honneur à un théologien. Il est un endroit, cependant, où elle s'écarte peut-être en quelque chose de cette exactitude qui lui est habituelle, et nous eussions aimé à voir le P. Gagarin accompagner ce passage d'une note qui expliquât la véritable pensée de l'Église sur la lecture des Livres saints. Voici le passage en question : « *Des catholiques ignorants m'avaient dit que l'Église romaine ne permet pas indifféremment à tout le monde les livres de l'Ancien Testament : je les avais, et je brûlais de les lire, dans le désir de les connaître et l'espérance d'y découvrir quelques lumières; mais, d'un autre coté, tremblant de commettre la moindre désobéissance volontaire envers cette Église que je saluais déjà de loin comme devant un jour être ma mère, craignant que le Seigneur ne punît ma présomption si je voulais juger par moi-même du sens des Écritures, je me bornai au Nouveau Testament, sur lequel je n'avais aucun doute.* » etc., page 31.

Des catholiques, sans être ignorants, pouvaient lui dire que l'Église romaine ne permet qu'avec discrétion aux fidèles la lecture de quelques-uns des livres saints, à moins que cette lecture ne soit accompagnée d'un commentaire qui les mette à l'abri de toute fausse interprétation. L'Église, en cela, agit avec une sollicitude toute maternelle. Puisque, de l'avis de tout le monde, et selon la parole même de l'apôtre saint Pierre (IIe épître, ch. III, v. 16), l'Écriture est parfois obscure et difficile à entendre; qu'on peut, par ignorance ou autrement, lui attribuer des sens contraires au sens véritable, il est naturel que l'Église prenne, à cette égard, des précautions pour sauvegarder la foi et empêcher des nouveautés dangereuses.

Dans la dispensation de ses grâces, Dieu n'agit pas ordinairement sans intermédiaire; il se sert du ministère des hommes pour sanctifier et sauver les hommes : il donna Ananie à Saul, Ambroise à Augustin; c'est la marche ordinaire de sa Providence. Dans la conversion qui nous occupe, il n'en fut pas autrement. L'auteur fait paraître à nos yeux une de ces nobles et douces figures qui inspirent instinctivement l'amour et la vénération. C'est un prêtre français, choisi de Dieu pour être, dans cette circonstance, l'instrument de sa miséricorde. Emigré en Russie à l'époque de la Terreur, l'abbé Surugue (tel était son nom) avait continué, après le rétablissement du culte en France, les humbles

fonctions de son ministère, en qualité de curé de Saint-Louis, dans l'antique capitale des tzars. C'est le même dont il est fait mention dans la Vie de l'abbé Nicolle, par M. Frappaz. Il jouissait à Moscou d'une grande réputation de science et de sainteté. Beaucoup de Français, émigrés comme lui, éprouvèrent les effets de son zèle et de sa tendre charité, et grand nombre de schismatiques lui durent leur retour au giron de l'Église. L'auteur, en nous traçant le portrait de ce digne prêtre, a sans doute beaucoup laissé parler son cœur et sa reconnaissance, et, sous ce rapport, nous n'oserions garantir la parfaite exactitude de chacun des traits, mais les lignes que nous transcrivons serviront au moins à indiquer ce qu'était le curé de Saint-Louis aux yeux des schismatiques eux-mêmes.

« *J'ai lu la Vie de saint François de Sales, et j'ai souvent pensé, après cette lecture, que le curé de Saint-Louis avait choisi ce bon saint pour modèle; il avait aussi cette douceur mêlée de dignité qu'on nous peint dans Fénelon. En voyant de si vastes et de si profondes connaissances jointes à tant de naïveté et de bonhomie, des œuvres si sublimes avec tant d'humilité, une vie en apparence toute simple et cependant toujours digne du regard des anges, tant de sévérité pour lui-même, une innocence qui ne s'était jamais démentie, au dire de ceux qui l'avaient suivi dès ses premières années, accompagnée d'une charité et d'une indulgence sans bornes, on croyait avoir retrouvé un apôtre : il en avait le zèle...* » etc., page 56.

Une lettre écrite par l'abbé Surugue à l'abbé Nicolle, sur la prise et l'incendie de Moscou, lettre dont le P. Gagarin reproduit le texte en entier, contribue encore beaucoup à nous faire connaître ce vertueux prêtre et les œuvres qui utilisaient sa vie sur la terre étrangère.

On saura bon gré au P. Gagarin d'avoir joint au manuscrit qu'il publie deux lettres du comte de Maistre : l'une à une dame protestante sur la maxime qu'un honnête homme ne change jamais de religion, l'autre à une dame russe sur la nature et les effets du schisme, et sur l'unité catholique. Ces lettres, d'une valeur doctrinale bien supérieure à celle du manuscrit même, viennent parfaitement en cet endroit et complètent, pour ainsi dire, la matière. L'éminent écrivain y traite son sujet avec la force, la précision et la supériorité de vue qui lui sont ordinaires.

Enfin, l'ouvrage se termine par une notice sur les principales conversions qui ont eu lieu parmi les Russes, et la profession de foi publiée par ordre de Grégoire XIII, à l'usage des grecs qui veulent rentrer dans la communion de l'Église romaine.

Nous croyons que ce petit travail, très-utile aux schismatiques qui désirent s'éclairer, ne sera pas lu sans fruit par les catholiques eux-

mêmes. Ils sentiront leur foi se raffermir en voyant l'inanité des objections que les schismatiques opposent à la religion catholique. Ils béniront Dieu, dont la main miséricordieuse va chercher, de notre temps comme toujours, au milieu des ténèbres de l'erreur et ramener au grand jour de la vérité ceux qui demandent, comme l'aveugle de l'Évangile, à ouvrir les yeux à la lumière.

J. Noury.

Enchiridion juris ecclesiæ orientalis catholicæ pro usu theologiæ et eruditione cleri græco-catholici e propriis fontibus constructum, auctore *Josepho Papp Szilagyi de Illyesfalva* S. S. theologiæ doctore, canonico Græci ritus Magno Varadinensi, abbate tituli S. Pantelemonis de Raczkeve. (Manuel du droit canon de l'Église catholique, à l'usage des théologiens et du clergé grec-uni, par Joseph Papp-Szilagyi de Illyesfalva, docteur en théologie, etc.) 1 vol. in-8°, Grand-Varadin, 1862.

Parmi tant de publications diverses dont les écrivains ecclésiastiques d'outre-Rhin ne cessent d'enrichir le domaine de la science, il en est peu, assurément, qui se recommandent à l'attention de la France catholique à des titres aussi exceptionnels que l'ouvrage de M. Papp-Szilagyi que nous annonçons ici.

Ce qui le distingue de la masse et lui assigne une place à part, c'est d'abord son origine. Il a pour auteur un prêtre grec-uni, et pourrait être considéré comme la première œuvre vraiment sérieuse qui vienne de cette portion du clergé catholique, et qui soit en même temps accessible aux lecteurs de l'Occident. Cette circonstance suffirait à elle seule pour justifier l'empressement que nous mettons à le faire connaître. Toutefois elle n'en est pas le principal mérite : — son vrai mérite, c'est d'être le premier traité complet de droit canon oriental qui voie le jour. Sous ce rapport, nous n'hésitons pas à nous porter garant de l'accueil qui sera fait à une publication aussi importante, d'autant qu'elle répond à un besoin réel que l'Europe occidentale ressentait depuis longtemps. Ce qu'on y désire, en effet, c'est de connaître l'Église orientale non pas dans ce qu'elle a d'apparent et d'une manière quelconque, mais dans son organisation intime et d'après des données positives; surtout on veut être initié à la législation ecclésiastique qui régit les grecs-unis ou non unis, et nulle part que nous sachions on ne trouvait jusqu'ici d'ouvrage où cette grave question fût traitée d'une manière satisfaisante.

Le premier effet que le *Manuel* de M. Papp-Szilagyi est destiné à produire, c'est de dissiper les nuages que les adversaires du saint-siége et de l'union essayent depuis quelque temps de répandre sur la foi et sur les sentiments catholiques des grecs-unis. Ces insinuations habilement calculées viennent de recevoir un éclatant démenti de la part du chef de l'Église-unie, en Galicie; et voilà que du fond de la Hongrie, un dignitaire de cette même Église élève sa voix, pour protester, au nom de la science, contre ces injustes incriminations; car l'ouvrage du docte chanoine de Grand-Varadin nous apparaît comme une véritable protestation, bien qu'elle soit indirecte et voilée. Le mot célèbre de saint Pacien : *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen*, que l'auteur a pris pour épigraphe, montre déjà qu'il ne se contente pas d'admettre les vérités de la foi, mais qu'il est, de plus, franchement catholique, sentiment qui ne se dément jamais dans le cours de l'ouvrage.

La méthode suivie par l'auteur se rapproche de celle qui est adoptée depuis plus d'un siècle par la plupart des canonistes occidentaux. Dans les *prolégomènes*, il traite de la religion, de Jésus-Christ, de l'Église en général et de l'Église orientale en particulier. Ce qu'il y dit sur cette dernière, forme un traité complet. Viennent ensuite les sources du droit ecclésiastique oriental. Ici l'auteur ne se contente pas de citer celles qui ont cours chez les grecs-unis; il indique encore les principales collections canoniques adoptées en Russie, en Servie, en Bulgarie, en Valachie et en Moldavie, et il termine par cette question : Le *corpus juris canonici* des Latins et en particulier les chapitres disciplinaires du Concile de Trente obligent-ils les grecs-unis, et dans quelle mesure? Cette partie du droit ecclésiastique renferme, en effet, des décisions qui ont été rendues applicables aux grecs-unis en vertu des bulles ou des décrets pontificaux; là-dessus il n'y a pas de discussion à établir. Le reste ne formerait, selon M. Papp-Szilagyi qu'une source subsidiaire, à laquelle on a recours lorsque le droit canon oriental ne suffit pas pour résoudre les difficultés qui se présentent. Chose remarquable, en vertu de ce qu'on appelle les *Basiliques* qui ont force de loi chez les non-unis, ceux-ci sont assujettis au même principe : « *Tunc jus quo urbs Roma utitur servari oportet.* »

Le corps de l'ouvrage est divisé en deux parties concernant le droit ecclésiastique public et le droit ecclésiastique privé. Dans la première, l'auteur traite du gouvernement de l'Église en général, des droits du pontife romain comme chef de l'Église universelle; des cardinaux, de la cour pontificale et des différentes assemblées dont le Pape se sert dans le gouvernement de l'Eglise; des évêques, des conciles, des droits épiscopaux ordinaires, des officiers des évêques, des curés

et autres fonctionnaires ecclésiastiques, des religieux, de l'alliance et des droits respectifs de l'Église et de l'État; de la position du prince vis-à-vis de l'Église; des limites des pouvoirs ecclésiastiques et civils par rapport aux personnes et aux biens ecclésiastiques; enfin des rapports de l'Église avec les sectes dissidentes. La deuxième partie ou le droit privé comprend deux sections, dont l'une est consacrée aux bénéfices et aux bénéficiers; l'autre traite du droit qui règle les choses saintes. Il y est parlé des personnes ecclésiastiques et de leurs qualités, de l'honnêteté de vie des clercs, des bénéfices, des droits et des devoirs des patrons, de la collation des bénéfices, de la liturgie et des prières publiques, des sacrements, surtout du mariage, des choses bénites, des jugements ecclésiastiques, en général, de la procédure, de la sentence et de l'appel, du for criminel, des procès matrimoniaux et des censures ecclésiastiques.

Rien qu'à parcourir ces matières, on voit déjà l'intérêt que ce livre doit offrir au lecteur, désireux de connaître l'organisation de l'Église grecque-unie. L'auteur termine par un appel chaleureux à ses frères séparés, afin de les engager à se réunir à l'Église catholique. A cet effet, il les renvoie à leurs propres livres liturgiques, et montre qu'ils y trouvent leur condamnation écrite en cent endroits divers et sur tous les points où ils essayent en vain de se retrancher. Nous ne croyons pas nécessaire d'entrer dans le détail pour faire comprendre au lecteur comment M. Papp-Szilagyi s'est acquitté de sa tâche. Il nous suffira de dire que sa marche est très-simple et qu'il n'avance rien sans preuves. Les thèses qui tiennent à la théologie plus encore qu'au droit, sont établies par les preuves théologiques ordinaires. Dans les matières disciplinaires on invoque avant tout le droit oriental; à son défaut, on remonte aux sources romaines. Le livre de Benoît XIV, *De synodo*, joue surtout un grand rôle chez le canoniste slave. Lorsque la chose en vaut la peine, M. Papp-Szilagyi indique les différences disciplinaires qui existent entre l'Église orientale et l'Église latine. Ces divergences paraîtraient bien moins considérables qu'on ne se les figure généralement, si l'on faisait attention que la discipline occidentale n'est qu'un développement naturel de la discipline qui avait été primitivement commune aux deux Églises. L'auteur ne laisse passer aucune occasion pour prouver aux Slaves et aux autres orientaux non-unis qu'ils ont tort de ne pas se rattacher à l'Église catholique : son style devient alors plus animé et respire le même sentiment qui faisait dire à saint Paul qu'il aurait voulu être « *anathème pour ses frères.* »

On l'a vu, l'auteur écrit pour les grecs-unis de l'Autriche. Or, dans les possessions autrichiennes, tout ce qui est catholique doit compter avec les lois joséphistes ; M. Papp-Szilagyi n'a donc pas pu se dispen-

ser de parler plus d'une fois de ces lois, et il est loin de leur attribuer une valeur qu'elles n'ont plus. Ainsi il nie formellement que les empêchements diriments du mariage, établis par l'empereur, aient la moindre valeur. Mais ce qui nous a le plus frappé, c'est que sur plusieurs points importants où la discipline orientale diffère de la discipline occidentale, le canoniste slave se charge de prouver que celle des latins est préférable. On peut citer comme exemples le célibat ecclésiastique, le calendrier grégorien, etc., etc.

En résumé, nous ne saurions assez attirer sur cet ouvrage l'attention de quiconque s'intéresse en France aux études ecclésiastiques; nous le recommandons particulièrement aux professeurs de droit canonique.

Toutefois, quelques réserves nous paraissent nécessaires. Ainsi il est à regretter que la latinité de l'Enchiridion n'ait pas été châtiée davantage. Nous savons bien qu'il existe en Hongrie, de temps immémorial, un latin tout à fait à part, et que ce serait y afficher une sorte de pédanterie que de s'éloigner de ce latin; mais des esprits supérieurs comme M. Papp-Szilagyi devraient se mettre au-dessus des exigences que le bon sens et le bon goût réprouvent également. Ensuite, l'estimable auteur n'attribue-t-il pas à la généralité des Slaves non-unis certaines erreurs touchant le purgatoire et la vie future qui sont loin d'être acceptées par tous? D'autre part, ne les fait-il pas plus catholiques qu'ils ne sont, lorsqu'il dit qu'ils ont conservé en entier le dépôt des saintes Écritures? Sans doute, le concile de Jérusalem qui condamna en 1692 Cyrille Lucar, et qui fut admis depuis par toutes les Églises du rite gréco-slave, est catholique en ce qui concerne le canon des Écritures, ainsi que tous les autres articles sur lesquels il condamna le patriarche calviniste de Constantinople; mais qui ignore le mouvement protestant qui depuis plus d'un siècle travaille surtout l'Église russe? Ne doit-on pas tenir compte du *Catéchisme orthodoxe* du métropolitain Philarète et de la *Théologie orthodoxe* de l'archevêque Macaire, où les livres deutéro-canoniques sont plutôt attaqués que défendus? Ces deux ouvrages ne portent-ils pas le sceau de l'approbation du saint Synode?

Nous pourrions signaler d'autres inexactitudes de ce genre qui ont échappé à l'auteur, mais toutes ces imperfections n'ôteront jamais à son ouvrage les titres incontestés qu'il a, d'ailleurs, à l'accueil le plus favorable. Les Occidentaux pourront enfin parler de l'Église grecque-unie en connaissance de cause.

J. Martinof.

REVUE DE LA PRESSE.

— *Instruction pastorale sur l'Éducation chrétienne*, par Monseigneur K.-Al.-Joseph de Montpellier de Nédrin, évêque de Liége, prélat domestique de Sa Sainteté et évêque assistant au trône pontifical. Liége, A. Dessain, 1862.

Mgr l'Évêque de Liége avait publié au commencement du dernier Carême une Instruction pastorale sur l'éducation chrétienne. Cette instruction avait non-seulement édifié tout son diocèse, mais encore attiré les yeux de beaucoup des personnes instruites des autres diocèses belges. On l'a appelée dès son apparition *le Code de l'Éducation religieuse*, et elle a placé d'emblée son auteur au rang des meilleurs écrivains de la Belgique. Ce n'est pas que l'évêque ait visé au rôle de littérateur; il n'y a pas même songé. Lorsque ses avis s'adressent aux rangs inférieurs de la société, il s'abaisse et parle le langage simple du missionnaire de campagne, ministère qu'il a exercé pendant de longues années avant d'occuper la chaire épiscopale de Liége. Ce qui lui a fait produire cette œuvre remarquable, c'est son cœur d'évêque, son amour pour la jeunesse et sa connaissance profonde des besoins de toutes les classes de la société. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de monde ait fait au vénérable prélat la prière de donner une seconde édition de son *Instruction pastorale*. Il vient de satisfaire à ce pieux désir avec usure. Il a ajouté à son premier travail beaucoup de développements pratiques, et a répondu à toutes les objections que les politiques et les économistes élèvent contre l'éducation chrétienne. C'est ainsi qu'un Mandement de Carême est devenu un livre et un traité complet sur la matière.

Dans l'introduction, il constate que l'accroissement des misères morales doit être attribué avant tout à l'éducation négligée ou faussée de l'enfance et de la jeunesse. Dans la première partie, il insiste sur le devoir des parents et des maîtres de soigner l'éducation des enfants; dans la seconde, il montre que l'éducation doit être chrétienne, ou comment elle doit former et diriger les pensées et les sentiments intérieurs de l'enfant; dans la troisième, il enseigne comment l'éducation

fondée sur les principes religieux doit former et régler la volonté, les actes extérieurs et les habitudes de l'homme dès son enfance; dans la quatrième, enfin, il prend à partie les politiques, pour qui la religion n'est bonne que pour prévenir la violation du Code de la part des hommes du peuple, et les économistes, qui trouvent que l'éducation chrétienne nuit à la production et à la consommation.

Nous l'avouons, ce simple canevas ne présente rien de particulier. Aussi faut-il lire l'Instruction pastorale de Mgr de Liége pour pouvoir l'apprécier convenablement. En la lisant, on est frappé à tout moment de l'exactitude des observations du digne prélat, de la profondeur de ses vues, de la sagesse de ses conseils, de la netteté et de la précision de son langage, et, il faut bien le dire aussi, du courage épiscopal avec lequel il dévoile le désordre qui préside à l'éducation de beaucoup de nobles et de riches, comme il déplore la coupable négligence d'un grand nombre de familles pauvres ou ouvrières.

— *Exercitia spiritualia in sacra octo dierum solitudine ex textu et juxta methodum sancti Ignatii, et duo tridua, ad pium usum sacerdotum ac religiosorum*, a sacerdote Societatis Jesu, cum approbatione Eminentissimi Cardinalis Archiepiscopi Strigoniensis, et Superiorum permissu. Posonii, 1862, typis Henrici Sieber.

S. Ém. le cardinal Scitovski introduisit, en 1850, dans son diocèse de Gran, l'usage des retraites ecclésiastiques à peine connues de nom dans ces contrées, et en 1858, le concile provincial de Gran fit un décret pour rendre cet usage obligatoire par toute la Hongrie. Mais, comme il est impossible aux prêtres de s'absenter tous à la fois pour assister en commun aux saints exercices, S. Ém. le cardinal-archevêque de Gran a encouragé la publication de l'ouvrage dont nous avons transcrit le titre. Il renferme trente-deux méditations, quatre pour chaque jour de l'*Octiduum*, et quatorze considérations. Le livre se compose de quarante-cinq feuillets détachés, de quatre pages, que l'on peut donner séparément aux retraitants. Toutes les méditations et considérations sont simples, graves, courtes, bien nourries, et remarquables par un bon sens exquis. Elles s'adressent surtout à l'intelligence, parce que les hommes occupés au saint ministère ont avant tout besoin d'être soutenus par des principes solides. Cependant les aspirations qui aident à faire entrer plus profondément dans l'âme les vérités de la religion ne sont pas négligées; elles sont exprimées d'ordinaire par quelques textes bien choisis des saintes Écritures. L'auteur n'a pas voulu mettre son nom à son ouvrage; mais sans soulever le voile de l'anonyme sous lequel son humilité s'est cachée, nous croyons reconnaître un vénérable vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui, né à Dresten Belgique, s'expatria en 1806 pour entrer dans

la Compagnie en Russie, et de là passa avec quelques-uns de ses collègues dans les États de l'empereur d'Autriche, où il fut recteur de plusieurs colléges, et remplit d'autres charges importantes. Le livre de méditations qu'il vient de publier à Presbourg est le digne couronnement d'une vie utilement employée à procurer la gloire de Dieu et la sanctification du prochain.

— Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs *la Revue catholique de l'Alsace*, excellent recueil qui se distingue surtout par des études d'un intérêt local, lesquelles, même en dehors du pays qu'elles concernent, seront certainement du goût des hommes spéciaux qui préfèrent les faits aux théories et les recherches consciencieuses aux aperçus les plus vastes et les plus hardis. Parmi les travaux que nous y avons remarqués cette année, nous signalerons en particulier une série d'articles de M. l'abbé Hanauer, sur les *Cours colongères de l'Alsace*. Rien n'est plus propre à jeter du jour sur la condition des paysans, pendant toute la durée du moyen âge, dans cette heureuse province, où la liberté individuelle fut toujours respectée, par un privilége qui semble appartenir à la race germanique, bien qu'à vrai dire on se soit beaucoup exagéré les conséquences de la servitude dans les pays où la race latine était en majorité. M. l'abbé Straub a fourni au même recueil plusieurs articles d'archéologie qui attestent une grande expérience en ces matières, et à côté desquels nous nous plaisons à mentionner une étude de M. Deharbe sur *la Crypte d'Andlau-au-Val et sa fondatrice sainte Richarde*.

— *Le Bulletin du comité d'Histoire et d'Archéologie de la province ecclésiastique d'Auch* appartient encore à ce mouvement si intéressant de l'*érudition en province*, mouvement qui s'est tellement propagé depuis une vingtaine d'années. Il est actuellement peu de départements, peu de diocèses qui n'aient leurs archéologues, leurs historiens, ouvriers modestes qui concentrent volontiers leur activité autour de leur clocher, mais dont les labeurs ouvrent la voie à des travaux d'un intérêt plus général et d'une plus grande portée philosophique. Les ecclésiastiques jouent un grand rôle dans ces associations qui ont pour objet l'archéologie et l'histoire locale; ils sont là vraiment à leur place, et ils exercent, dans cette sphère, une très-légitime influence. C'est ainsi qu'à Auch l'initiative part de l'archevêché, et le mouvement est dirigé par plusieurs professeurs de petits séminaires du diocèse (M. Fauqué, M. Larroque), par des membres distingués de l'Université, auxquels se joignent un certain nombre de laïques instruits et de prêtres exerçant les fonctions du saint ministère. Grâce à cette bonne entente, qui double les forces, le pays est étudié sous toutes ses faces et fouillé, pour ainsi dire, dans ses moindres

recoins. Voulez-vous connaître le comté de Fezensac? lisez les articles de M. l'abbé Canéto. Préférez-vous le Rouergue, cette terre si fertile en légistes, en avocats, en prêtres éminents? Voilà M. J.-B. Bladé, qui, marchant lui-même à la suite de M. le baron de Ganjal, évoque un à un tous les noms historiques de cette province, et qui vous prouve, chemin faisant, qu'il connaît encore bien d'autres pays, bien d'autres histoires. Aimez-vous les manuscrits rares et précieux? M. Tabouriech vous décrit avec soin une fort belle Bible, richement enluminée, qui se conserve à la Bibliothèque de la ville d'Auch, et que l'on croit être du XIIIe siècle. Bref, le Bulletin embrasse tous les genres d'antiquités, et il publie, dans chacune de ses livraisons, quelque pièce inédite.

— Les ouvrages de M. l'abbé Cucherat appartiennent au même ordre de travaux. M. Cucherat, si nous sommes bien informés, est membre de la société *Eduenne* qui explore le pays habité par les descendants des anciens *Ædui*. C'est donc la ville d'Autun qui est le centre du mouvement auquel se rattache M. Cucherat; mais pour lui, il gravite de préférence autour de Sémur en Brionnais, de Paray-le-Monial, qu'il habite, et de Charolles, ancienne capitale d'un comté limitrophe du Brionnais et du Mâconnais. Le dernier écrit de M. l'abbé Cucherat est intitulé : *Le B. Hugues de Poitiers, le Prieuré, l'Église et les peintures murales d'Auzy-le-Duc*. On le voit, ici encore, l'archéologie et l'histoire marchent de front. M. l'abbé Cucherat dédie son ouvrage : *Au Poitou* et *au Brionnais*, qui possèdent, l'un le berceau, l'autre la tombe du Bienheureux Hugues. La sainteté a souvent cimenté de pareilles alliances entre les diverses provinces de notre patrie, et il est toujours bon d'en raviver le souvenir, qui ouvre les cœurs aux inspirations salutaires et souvent fécondes d'une pieuse fraternité.

— *Mgr Jean Vendeville, évêque de Tournai*, 1587-1592, par le P. A. Possoz (S. J.). Lille, Lefort, 1862.

Cette biographie, dit l'auteur, « a cela de particulier, que non-seulement elle sera intéressante, mais encore utile à tous. Jean Vendeville a vécu dans le célibat, dans le mariage, dans les fonctions civiles, dans le sacerdoce; et on l'a vu pratiquer toutes les vertus propres à chacun de ces différents états. Il a donc prouvé, par son exemple, qu'il n'est pas de position incompatible avec les devoirs qu'exige de nous l'Évangile. Il peut servir de modèle à tous, et il n'est personne qui ne retire, s'il le veut, de la lecture de sa biographie quelque fruit pour sa propre conduite et sa sanctification particulière. » Jean Vendeville est, en effet, un des évêques qui ont fait le plus d'honneur au siége de Tournai et le plus de bien au diocèse. Il contribua beaucoup à l'établissement des séminaires diocésains. Dès avant le concile de Trente, il en avait formé le dessein, et ses plans, présentés au saint concile par Martin

Rythovius, évêque d'Ypres, entrèrent en partie dans le décret de la vingt-troisième session relatif à ce sujet. L'influence de Jean de Vendeville contribua à la fondation de plusieurs institutions. C'est à lui principalement que la ville de Douai fut redevable de son université, du collége des Jésuites et du collége des Anglais. Il eut aussi quelque part à la fondation du collége de la Propagande, dont il conçut la première idée. Mgr de Ram, recteur de l'université catholique de Louvain, en Belgique, possède deux mémoires autographes que nous espérons voir publier un jour, et par lesquels il conste que ce collége a été institué d'après les idées développées à Rome auprès des souverains pontifes par le pieux évêque de Tournai. Dans le dessein de procurer à l'Église des prédicateurs puissants en œuvres et en paroles, il suggéra au pape d'ouvrir des séminaires dans les monastères des Franciscains et des Dominicains pour lesquels il avait une estime particulière. Ses projets furent plusieurs fois examinés à Rome. Grégoire XIV institua même une congrégation spéciale, dite *de l'évêque de Tournai*, et composée de quatre cardinaux chargés d'étudier la question à fond. Le plan de Vendeville fut définitivement approuvé sous Clément VIII, mais, dans l'exécution, il fut limité au seul ordre de Saint-François de la stricte observance.

A la fin de la vie de Jean Vendeville on trouve quelques notes et pièces justificatives fort intéressantes, et une courte notice sur le P. Eleuthère du Pont, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Jean Vendeville.

— *Vie de madame de Bonnault d'Houet*, par M. J. Martin, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Belley. Paris. Tolra et Haton, libraires-éditeurs, rue Bonaparte, 68.

M. J. Martin, déjà connu par la *Vie de M. l'abbé Vuarin*, curé de Genève, vient de consacrer sa plume à la simple et touchante histoire d'une femme courageuse, madame de Bonnault d'Houet, fondatrice et première supérieure générale des Fidèles compagnes de Jésus. Cette vie de renoncement et d'humbles sacrifices ne semblait point offrir ample matière à l'historien, et toutefois, grâce au travail le plus sérieux, M. l'abbé Martin a trouvé le secret d'attacher son lecteur. Il le captive en le rendant témoin des luttes effrayantes d'une âme généreuse, il lui dépeint avec une vérité frappante, le drame d'un noble cœur jeté dans le creuset des contradictions, des doutes et des humiliations de tous les genres ; il lui communique son admiration pour l'énergie d'un beau caractère qui sait acheter au prix de tant de rebuts, de tant de douleurs et de larmes, la grâce de connaître enfin sa véritable route. C'est là, suivant nous, le côté saillant de l'œuvre de M. l'abbé Martin, et nous ne saurions assez le féliciter de la délicatesse

avec laquelle il a touché les points difficiles d'une analyse à la fois si lucide et si franche. Toutefois, cette étude profonde de l'action intérieure de Dieu sur une âme est décrite avec assez de charmes pour être abordée sans crainte par les personnes moins avancées dans les voies de la perfection; elles trouveront du reste dans l'ouvrage de M. Martin les détails les plus intéressants sur la propagation de la petite société des Fidèles compagnes de Jésus, les récits les plus frais et les plus gracieux sur la jeunesse de madame de Bonnault. L'anecdote de la poire volée, en particulier, et celle de l'étrange modification apportée à une grande toilette, ne pourront manquer d'attirer leur attention et de les faire sourire. Nous n'avons point parlé du style de l'auteur. Peut-être pourrait-on reprocher à M. Martin une pluie de fleurs un peu trop abondante; mais sa diction, toujours facile et toujours élégante, n'enlève rien à la lucidité de la pensée. En somme, cette histoire nous paraît à la fois consciencieuse et pleine d'intérêt; elle est destinée à se propager rapidement, si elle obtient le succès qu'elle mérite.

— *Observationes criticæ in librum Sapientiæ* edidit F. Reusch, ss. theol. Dr. Fribiagi, Herder, 1861.

Dans l'intention plusieurs fois manifestée de donner une explication complète des livres deutéro-canoniques de l'Ancien-Testament, M. Reusch publia en 1853 un commentaire du livre de Baruch, et en 1857, un autre commentaire sur le livre de Tobie. Actuellement le savant professeur de l'Université de Fribourg prépare l'explication du *livre de la Sagesse*. La nouvelle édition du texte latin et du texte grec, publiée en 1857 par ses soins, et les *Observations critiques* dont nous parlons, sont comme l'introduction au commentaire qu'on nous fait espérer. L'auteur y parle des divers manuscrits, des anciennes éditions et des traductions du *livre de la Sagesse*. Il fait connaître les Pères et les anciens écrivains sacrés qui en ont cité le texte et présente des observations critiques pleines d'intérêt, sur un grand nombre de passages de chacun des neuf chapitres de ce livre de l'Écriture sainte. Ces travaux préliminaires nous font désirer le commentaire lui-même.

H. Mertian.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY et Ce, rue Garancière, 5.

TABLE ANALYTIQUE

AUTEURS

AUBINEAU (M. L.), p. 422.

André (P. G.). — *Léxique comparé de la langue de Corneille et de la langue du* XVIIe *siècle en général*, par M. F. Godefroy, p. 844.

AVRIL (M. le baron d'), p. 407.

AYZAC (Mme F. d'), p. 432.

BAEKER (M. L. de), p. 254.

BALLÉGUIER (Mme O. Delphin-), p. 432.

BARGÈS (M. l'abbé J. J. L.), p. 700.

BAUTAIN (M. l'abbé), p. 409.

BEAUFFORT (M. R. de), p. 573.

BECK (Dr J.), p. 717.

Belloc (P. D.). — Le Catholicisme et la fusion des peuples, p. 1.

BÉNARD (M. Ch.), p. 426.

BERTRAND (P. J.), S. J., p. 564.

BONNIER (M. E.), p. 271.

BOUIX (M. l'abbé), p. 422 et 575.

BOYLESVE (P. M. de), S. J., p. 427.

Buck (P. V. de). — Lexicologie latine, p. 634.

Cahier (P. Ch.). — *Monuments scandinaves du moyen âge*, par M. Mandelgren, p. 558.

CAHOUR (M. l'abbé), p. 265.

Cahour (P. A.). — Le génie de Corneille, p. 429. — Théâtre latin des Jésuites à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, p. 460.

CHABAS (M. F.), p, 700.

CHAIGNON (P. P.), S. J., p. 401.

CORNUDET (M. M.), p. 573.

CUCHERAT (M. l'abbé), p. 864.

DAMANET (P. A.), S. J., p. 404.

DAMAS-HINARD, traducteur de *Calderon*, de *Cervantes* et du *Romancero*, p. 795.

Daniel (P. Ch.). — La Crise du protestantisme en France, p. 205. — *Histoire du P. Ribadeneyra*, p. 267. — *De l'Éducation*, p. 396. — *Nouveau cours de méditations sacerdotales*, p. 401. — *Manuel du directeur spirituel de la jeunesse chrétienne pour le choix d'un état de vie*, p. 404. — Un rationaliste protestant, p. 511. — *Mémoires historiques sur les missions des Ordres religieux*, p. 565. — Les Catholiques à Genève, depuis la Réforme p. 7.

DAURIGNAC (S.), p. 571.

DELARUE (H.), p. 426.

DELIÈRE (M. l'abbé), p. 685.

DUPANLOUP (Mgr), p. 397 et 720.

Dutau (P. A.). — Les origines du christianisme en Arabie, p. 91 et 322. — *Fontes juris ecclesiastici antiqui et hodierni* ed. F. Walter, p. 419. — *Episcopatus Constantiensis alemannicus sub metropoli Moguntina chronologice et diplomatice illustratus* a P. T. Neugart, p. 420. — *Note sur les principaux resultats des fouilles executées en Egypte par les ordres de S. A. le V. R.*, par M. le vicomte de Rougé, p. 700. — *Mélanges Égyptologiques*, par F. Chabas, p. 704. — *Papyrus Egypto-Araméen, appartenant au mu-*

sée égyptien du Louvre, expliqué par M. J. L. Bargès, p. 705.
Félix (P. J.). — Le prince Adam Czartoryski, p. 273.
FLEURY et MARTIN (MM. les abbés), p. 719.
FLOTTES (M. l'abbé), p. 432.
GABBA (M. C. F.), p. 405.
Gagarin (P. J.). — L'alphabet de saint Cyrille, p. 109. — L'avenir de l'Église grecque-unie, p. 187. — Travaux exégétiques du P. Patrizi, p. 251. — *Essai sur la véritable origine du droit de succession*, par C. F. Gabba, p. 405. — *De la Terre-Sainte*, par C. Tischendorf, p. 683. — *Tableau d'une église nationale d'après un pope russe*, p. 685. — *Decreta authentica S. C. indulgentiis sacrisque reliq. præp. ab a.* 1860 *ad a.* 1861, ab a. Prinzivalli, p. 689. — *Syntagma doctrinæ theologiæ Adriani VI P. M...* conscripsit E. H. J. Rensens, p. 841.
Garrucci (P. B.). — D'une inscription trilingue découverte en Sardaigne, p. 551.
Gazeau (P. F.). — La mission de Jeanne d'Arc, p. 159. — L'apostolat catholique aux États-Unis pendant la guerre, p. 807.
GERANDO (baron de), p. 428.
GLUCKSELIG (L.), p. 715.
GOSSELIN (M. l'abbé), p. 413.
GROU (P. N.) S. J., p. 260.
HAMON (M.), curé de Saint-Sulpice, p. 432.
HULTSCH (F.), p. 416.
JAZDZEWSKI (J. Val.), p. 427.
Laage (P. Cl. de). — *De la famille*, par M. A. de Margerie, p. 263.
Lachau (P. E. de). — *Le mie impressioni ossia sentimenti provati per* A. Landi *in Roma*, p. 851.
LAFOND (M. E.), p. 719.
LANDRIOT (Mgr.), évêque de la Rochelle, p. 271.
LANGLOIS (M. V.), p. 429.
Langlois (P. A.). — Théâtre de Lope de Vega, traduit en français par M. Damas-Hinard, p. 795.
Lasseur (P. F. Le). — Mademoiselle Perriquet, p. 659.
LAURENTIE (M.), p. 432.
LENORMANT (M. F.), p. 432.
LEROY (M. l'abbé), p. 125.
LOEHER (F.), p. 718.
Longhaye (P. G.). — *Et verbum caro factum est.* Poésie française, p. 118.
Loysel (P. P.). — *Un prêtre déporté en* 1792, par M. l'abbé Meignan, p. 265. — *Vie de M. Orain*, par M. l'abbé Cahour, p. 266.
MANDELGREN, p. 558.
MANNIER (E.), p. 254.
MARGERIE (A. de), p. 263.
MARSHALL (T.), p. 573.
MARTIN et FLEURY (MM. les abbés), p. 719.
Martinof (P. J.). — *Documents relatifs à l'Église d'Orient*, par A. d'Avril, p. 407. — *Geschichte des Protestantismus in der orientalischen Kirche im XVII Iahrhundert*, par M. Pichler, p. 408. — *Acta et scriptu quæ de contreversiis Ecclesiæ græcæ et latinæ sæculo undecimo exstant*, par C. Will, p. 407. — *Acta patriarchatus Cpani* 1315-1402, par Miklosich et Müller, p. 407. — Associations catholiques parmi les slaves d'Allemagne, p. 676. — *Hermeneuticæ biblicæ generalis principia... exemplis illustrata*, par Mgr Ranolder, p. 707. — *Historia revelationis divinæ V. T.*, par J. Danko, p. 710. — *Enchiridion juris ecclesiæ orientalis catholicæ*, p. 857.
Matignon (P. A.). — Les communications d'outre-tombe, p. 41. — Ouvrage de M. l'abbé Bautain, p. 409. — La philosophie de la foi, p. 433. — Les rapports de la philosophie et de la théologie, p. 721.
MAZURE (A.), p. 123.
MEIGNAN (M. l'abbé), p. 265.
MERTIAN (M. l'abbé J.), p. 128.
Mertian (P. H.). — Les saints apôtres Paul, Jacques et Jean, p. 66. — Revue de la presse, p. 123. — Mgr de Ketteler, p. 230. — Sur quelques ouvrages philologiques, p. 254. — Revue

de la presse, p. 269. — Le Robinson de la Légende, p. 372. — *Histoire de saint Firmin, martyr; Métrologie grecque et romaine; Histoire de la littérature apologétique*, p. 414. — Revue de la presse, p. 422. — Nouvelles littéraires, p. 568. — De la valeur historique des actes des apôtres, p. 577. — État général des missions de la Compagnie de Jésus, p. 667. — Revue de la presse, p. 714. — La mission allemande à Paris, p. 776. — Revue de la presse, p. 861.
MIKLOSICH et MULLER, p. 407.
MONTPELLIER (Mgr K. A. de), évêque de Liége, p. 861.
MONTALEMBERT (comte de), p. 270.
MORIN, p. 423.
MUHLBAUER (Wolf), p. 424.
MULLER et MIKLOSICH, p. 407.
NADAULT (H. de Buffon), p. 570.
NARBEY (M. l'abbé C.), p. 720.
NEHER (E. J.), p. 424.
NEUGART (P. Tr.), p. 420.
Noury (P. J.). — *Études sur l'Irlande contemporaine*, par le R. P. A. Perraud, p. 711. — Œuvre de Notre-Dame-des-bons-livres, p. 831. — Œuvre du crédit de la charité, p. 833. — *Conversion d'une dame russe* publiée par le P. Gagarin, S. J., p. 854.
OZANAM (M. F.), p. 572.
PACHTLER (P.), S. J., p. 272.
PATRIZI (P. F. X.), S. J. — Ses travaux exégétiques, p. 251.
PÉRIN (C.), p. 125.
PERRAUD (A.), p. 711.
PICHLER, p. 407.
PONT-MARTIN (A. de), p. 571.
PRAT (P. J. M.), S. J. p. 267.
PRINZIVALLI (A.), p. 689.
RADIES (P.), p. 718.
RAMIÈRE (P. H.), S. J., p. 127 et 693.
RANOLDER (Mgr J.), p. 707.
Ravary (P. F.). — La mort de l'Amiral Protet, p. 648.
Régnon (P. H. de). — Madagascar. Rodama II, p. 536.
RITTER (J. J.), p. 714.
RONDELET (A.), p. 123.
ROUGÉ (le vicomte de), p. 700.
SALMON (C.), 414.
SCHELER (Aug.), p. 254.
SCHERER (M.), p. 216 et 512.
SCHOOFS (M. l'abbé L.), p. 571.
SCHOUPPE (P. F. X.), S. J., p. 425.
SCHUSTER (J.), p. 425.
Sommervogel (P. C.) — *L'intérieur de Jésus et de Marie*, par le P. Grou, p. 260. — *Vie de M. Émery*, par M. Gosselin, p. 413. — Le maréchal de Bellefonds, p. 480. — *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, par l'abbé Vissac, p. 838.
TISCHENDORF (C.), p. 683.
Toulemont (P. P.). — La nouvelle école critique, p. 17. — Un mot à propos d'un article théologique de M. Ch. de Rémusat, p. 115. — Bulletin des œuvres catholiques, p. 241. — M. Ernest Renan, p. 352. — Bulletin des œuvres catholiques, p. 386. — M. Renan et le miracle, p. 597. — *Les Espérances de l'Église*, p. 693. — De quelques travaux récents sur la philosophie de saint Augustin, p. 767.
VALOIS (P. le), S. J., p. 198.
VEUILLOT (Louis), p. 271.
WACKERNAGEL (Pierre), p. 574.
WALTER (F.), p. 419.
WERNER (K.), p. 118.
WICK (le docteur), p. 272.
WIL (Cornelius), p. 407.

ARTICLES

ACTES DES APÔTRES (De la valeur historique des), p. 577. — Caractère historique des Actes, p. 580. — Accord des Actes avec les Épîtres de saint Paul et l'histoire profane, p. 585. — Objections tirées des lieux intrinsèques, p. 590.

ALPHABET (L') DE SAINT CYRILLE, p. 109.

APOSTOLAT CATHOLIQUE (L') aux États-Unis pendant la guerre, p. 807. — Lettres : de la Nouvelle-Orléans, p. 808 ; — de Spring-Hill, p. 810 ; — de New-York, p. 812 ; — du camp Mary, près Washington, p. 816 ; — du fort Albanie, p. 818 ; — du camp Michigan, p. 821 et 823 ; — de Baltimore, p. 824 ; — de l'île Santa-Rosa, p. 827.

AVENIR DE L'ÉGLISE GRECQUE-UNIE, p. 187. — L'Eglise grecque et l'Eglise latine, p. 188. — L'Eglise grecque-unie, p. 190. — Moyens propres à lui rendre la vie, p. 197.

BELLEFONDS (Le maréchal de), p. 480. — Sa vie civile et militaire, p. 481. — Sa vie privée et religieuse, p. 487. — Ses rapports avec le P. Le Valois, p. 198. — Lettre inédite du P. Le Valois au maréchal de Bellefonds, p. 506.

CATHOLICISME (Le) ET LA FUSION DES PEUPLES, p. 1. — L'Eglise seule peut obvier aux dangers que présente cette fusion, p. 6. — Elle conjure ou diminue les malheurs de la guerre, p. 7. — Elle fixe les idées au milieu du choc des doctrines contraires, p. 10. — Elle s'oppose aux progrès de l'immoralité que tend à produire le mélange des vices de toutes les nations, p. 12.

CATHOLIQUES (Les) A GENÈVE DEPUIS LA RÉFORME, p. 747. — Etablissement de la Réforme à Genève, p. 749. — Les catholiques devant l'inquisition calviniste, p. 751. — Genève au XVIIIe siècle, p. 753. — La Révolution et l'incorporation à la France, p. 754. — L'église Saint-Germain accordée aux catholiques, p. 755. — M. Vuarin, p. 756. — L'Église de Genève sous l'empire, p. 757. — Protocole de Vienne, p. 758. — Le bref *Inter multiplices*, p. 759. — Lettres de J. de Maistre, p. 760. — M. Vuarin, homme de guerre, p. 763. — M. Vuarin, pasteur, p. 764. — Les résultats, *ibid.* — Contraste, p. 765.

COMMUNICATIONS (Les) D'OUTRE-TOMBE, p. 41. — L'esprit qui parle, preuves que les esprits fournissent de leur identité, p. 42. — Sont-elles suffisantes? p. 49. — Les procédés dont on use dans l'évocation des esprits, p. 52. — Sont-ils superstitieux? p. 56.

CORNEILLE (Le génie de), p. 129. — Caractère de son style, p. 130. — Les héros et les héroïnes qu'il a créées ; leur nombre, leur vérité et leur originalité, p. 136. — Il tire de l'admiration un nouveau ressort dramatique qui change le jeu et l'intérêt des passions sur la scène, p. 150. — Sa tragédie est celle des penseurs, p. 154.

CRISE (La) DU PROTESTANTISME EN FRANCE, p. 205. — Le Jubilé de la Réforme en 1859, p. 206. — La Confession de Foi, p. 207. — Transformation du Protestantisme, p. 210. — Paroles des pasteurs Puaux et Monod, p. 213. — L'École rationaliste de Strasbourg, p. 215. — Une page de M. Schérer, p. 216. — La Bible et l'Alcoran, p. 218. — Situation de M. Guizot, p. 219. — M. E. Naville, p. 220. — La gauche et la droite, p. 222. — Intervention de M. Guizot, p. 225. — Expédient qu'il propose, p. 227.

CZARTORYSKI (Le prince Adam), p. 273. — Ses qualités personnelles et sa vie de famille, p. 276. — Sa vie publique, p. 285. — Religion et patriotisme, p. 301. — Derniers instants du prince Adam, p. 312.

ÉCOLE (La nouvelle) CRITIQUE. (M. E. Renan). Sa théorie de la critique, p. 21. — Ses axiomes et ses *postulata*, p. 31.

INSCRIPTION (D'une) TRILINGUE découverte en Sardaigne, p. 551.

JEANNE D'ARC (La mission de), d'après les historiens contemporains, p. 159. — Opinion des historiens contemporains, p. 160-163. — Inconvénients de cette opinion; elle est inconciliable avec le fait de l'inspiration divine, p. 163-168. Fausseté de cette opinion; elle suppose gratuitement un fait nié par Jeanne d'Arc, p. 168-186.

KETTELER (Mgr de), p. 230. — La liberté en général, p. 231. — Liberté morale, liberté de conviction, p. 232. — Liberté religieuse, p. 234. — La liberté religieuse et l'Église catholique, p. 235. — Conclusions pour l'époque, p. 238.

LEXICOLOGIE LATINE. *Totius latinitatis lexicum*, par Forcellini, nouvelle édition, par M. V. de Vit, p. 634.

MACAIRE (Saint) de Rome, p. 372.

MADAGASCAR. RADAMA II, p. 536.

MIRACLE (M. Renan et le). Sa dernière brochure, p. 598. — Ses objections diverses contre le miracle, p. 600. — Son attitude en présence du catholicisme, p. 624.

ORIGINES DU CHRISTIANISME EN ARABIE d'après les nouveaux Bollandistes (*Acta sanctorum*, t. X, d'octobre), p. 91. — L'Arabie au commencement de l'ère chrétienne, p. 95. — Les premiers apôtres de l'Arabie, p. 322. — Le christianisme en Arabie depuis le deuxième siècle de notre ère jusqu'à Mahomet, p. 333.

PAUL, JACQUES ET JEAN (Les saints apôtres), p. 66. — Saint Jacques, p. 67. — Saint Jean, p. 78. — Conclusion, p. 87.

PERRIQUET (Mademoiselle), p. 659.

PHILOSOPHIE (La) DE LA FOI, p. 433. — Systèmes qui rapportent la foi à l'imagination, au sentiment, à la volonté, p. 434. — Elle est dans l'intelligence et néanmoins elle est libre. p. 437. — Ses motifs, p. 442. — Son objet, p. 446. — L'évidence qui lui convient, p. 449. — Le doute méthodique en matière de foi, p. 453. — Pour l'incrédule, p. 456. — Et pour le croyant, p. 457.

PHILOSOPHIE DE SAINT AUGUSTIN (De quelques travaux récents sur la). Saint Augustin, philosophe. — MM. Flottes et Théry. — Difficultés de la restauration de l'œuvre philosophique de saint Augustin, p. 767.

PROTET (La mort de l'amiral), p. 648.

RAPPORTS (Les) DE LA PHILOSOPHIE ET DE LA THÉOLOGIE, p. 721. — Comment la question est posée, *ibid.* — Système qui décerne la suprématie au philosophe, p. 722. — MM. Jacques, Simon, Saisset, Barthélemy Saint-Hilaire, Hegel, p. 723. — Théorie de Raymond Lulle, p. 725. — Raisonnement de M. Franck, p. 728. — Système de séparation et d'égalité, p. 731. — Erreur de Luther, p. 733. — La raison doit être subordonnée dans les choses de foi, p. 734. — Autorité de Pie IX, p. 737. — Sens de la formule scolastique sur les rapports des deux sciences, p. 739. — Conclusion du docteur Clemens, p. 741. — Opinions de Duns Scot et de Durand de Saint-Pourçain, p. 745.

RATIONALISTE PROTESTANT (Un), p. 510. — *Subjectivité* de la théologie nouvelle, p. 511. — M. Schérer à Genève, p. 512. — La crise, p. 514. — M. Schérer, dialecticien, p. 516. — Montaigu, p. 517. — Discussion du Canon des Ecritures, p. 518. — M. Schérer théologien, p. 524. — L'assimilation fragmentaire,

p. 525. — Le caractère de Jésus-Christ, p. 527. — *Jésus-Christ n'a jamais annoncé sa résurrection*, p. 529. — Le dernier mot du rationaliste, p. 532.
RÉMUSAT (Un mot à propos d'un article théologique de M. Ch. de). Erreurs sur la notion de l'Eglise, p. 115.
RENAN (M. Ernest). Ses qualités, ses défauts, p. 352. — Sa dernière brochure, p. 598. — Ses objections diverses contre le miracle, p. 600. — Son attitude en présence du catholicisme, p. 624.
ROBINSON (Les) DE LA LÉGENDE, p. 372. — La légende de saint Macaire de Rome, p. 373. — Le culte de saint Macaire de Rome, p. 380.
THÉATRE LATIN DES JÉSUITES à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIe, p. 460. — Sa fécondité, p. 461. — Son idéal, p. 463. — Son influence sur la scène française, p. 471. — Examen de l'opinion de M. Saint-Marc Girardin sur l'impossibilité dramatique des Saints et des Martyrs, p. 475.
VERBUM (Et) CARO FACTUM EST. Poésie française, p. 118.

BULLETIN DES OEUVRES

APOSTOLAT de la prière, p. 248.
ASSOCIATION de Notre-Dame-des-bons-livres, p. 831.
ASSOCIATION de Saint-François de Sales, p. 390.
ASSOCIATION et fondation de messes pour les prêtres défunts, p. 395.
CONFRÉRIE de Saint-Cyrille et de Saint-Méthode, p. 681.
CRÉDIT DE LA CHARITÉ, p. 833.
ÉCOLES D'ORIENT, p. 245.
ÉTAT GÉNÉRAL des Missions de la Compagnie de Jésus, p. 667.
HÉRITAGE de Saint-Cyrille et de Saint-Méthode, p. 678.
HÉRITAGE de Saint-Jean Népomucène, p. 677.
ŒUVRE apostolique, p. 244.
ŒUVRE des apprentis et des jeunes ouvriers, p. 393.
ŒUVRE des pélerinages de Terre-Sainte, p. 247.
PROPAGATION DE LA FOI, p. 242.
SAINTE-ENFANCE, p. 243.
SŒURS AVEUGLES de Saint-Paul, p. 386.

BIBLIOGRAPHIE

Abandon (l') *à la Providence divine, envisagé comme le moyen le plus facile de sanctification, par le R. P. J.-P. Caussade, S. J.*, revu et mis en ordre par le P. H. Ramière de la même Compagnie. 127
Abélard et saint Bernard. La philosophie et l'Église au XIIe siècle, par E. Bonnier 271
Acta et scripta quæ de controversiis Ecclesiæ Græcæ et Latinæ sæculo undecimo exstant, par Cornelius Wil 407
Acta patriarchatus Constantinopolitani, MCCCXV-MCCCCII, par Miklosich et Müller 407

Altare privilegiatum, par E. J. Neher. 424
Aus Dem Heiligen Lande, par C. Tischendorf 683
Bulletin de l'Œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte 576
Bulletin (le) *du comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*. 863
Catéchisme pratique ou doctrine chrétienne en exemples, courtes explications, textes, paraboles et comparaisons, d'après le catéchisme du R. P. Deharbe de la Compagnie de Jésus, par L. Mehler, traduit par M. L. Shoofs 571
Chrétien (le) *de nos jours*, par M. l'abbé Bautain 409
Chrétienne (la) *de nos jours* par M. l'abbé Bautain 409
Christianisme (le) *au Tonkin et en Cochinchine, royaume annamite actuel, depuis son introduction jusqu'à notre époque*, par le P. Pachtler, S. J. 272
Christian mission : their agents, their method and their résults, by T. Marshall. 573
Commentationes tres, de scripturis divinis, de peccati originalis propagatione a Paulo descripta, de Christo pane vitæ, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Conscience (la) *ou la règle des actions humaines*, par M. l'abbé Bautain. . . 409
Consensu (de) *utriusque libri Machabæorum*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Conversion d'une dame russe à la foi catholique, publiée par le R. P. J. Gagarin, S. J. 854
Das Buch von Jesus-Christus und seinem Wahren Ebenbilde, par le Dr L. Gluckselig 715
Das deutsche Kirchenlied von der ältesten Zeit bis zu Anfang des 17 Jahrhunderts, par le P. Wackernagel 274
De הדא, *hoc est de immaculata Mariæ origine Deo predicta Disquisitio cum appendice de feminini generis enallage in linguis semiticis usitata*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Decreta authentica Sacræ Congregationis indulgentiis Sacrisque reliquiis præpositæ, ab A. Prinzivalli 689
Decreta authentica S. R. congregationis cum notis Gardellini et instructio Clementina cum commentariis in usum cleri commodiorem ordine alphabetico concinnata, opera et studio Wolfangi Muhlbauer. 424
Dictionnaire d'étymologie française d'après les résultats de la science moderne, par A. Scheler. 254
Divines (les) *Prières et Méditations, recueil de prières et de méditations pour toutes les situations de la vie privée et de la vie sociale, composé de versets de l'Écriture Sainte*, par le baron de Gerando. 428
Dogmengeschichte der vornicænischen Zeit, par le Dr Jos. Schwane 716
Documents relatifs aux Églises de l'Orient, considérées dans leurs rapports avec le Saint-Siége de Rome, par A. d'Avril 407
Éducation (de l'), par Mgr Dupanloup. 397
Éducation (l') *de la première enfance, ou la femme appelée à la régénération sociale par le progrès*, par M. H. Nadault de Buffon. 570
Église (l') *et le Pape*, par le R. P. M. de Boylesve, S. J.. 427
Elementa theologiæ dogmaticæ, e probatis auctoribus collecta et divini verbi ministerio accommodata, par F.-X. le R. P. Schouppe. 425
Enchiridion juris ecclesiæ orientalis, autore J. Papp-Szilaggi. 857
Episcopatus Constantiensis Alemannicus sub Metropoli Moguntina, chrono-

logice et diplomatice illustratus à Patre Trudperto Neugart Sanblasio . 420
Espérances (les) *de l'Église*. par le P. Ramière, S. J. 693
Essai sur la véritable origine du droit de succession, par C.-F. Gabba. . . . 405
Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord, par E. Mannier 254
Études sur l'Irlande contemporaine, par le R. P. A. Perraud 711
Études sur saint Augustin, son génie, son âme, sa philosophie, par M. l'abbé Flottes 432
Evangeliis (de) *libri tres*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Exercitia spiritualia in sacra octo dierum solitudine ex textu et juxta methodum sancti Ignatii, et duo tridua, ad pium usum sacerdotum ac religiosorum a sacerdote societatis Jesu. 862
Explication (l') *des évangiles, des dimanches et des fêtes, extraite textuellement des Homélies du cardinal de La Luzerne*, par M. J. Mertian . . 128
Famille (de la), *leçons de philosophie morale*, par M. A. de Margerie. . . . 263
Fontes juris Ecclesiastici antiqui et hodierni, par F. Walter 419
Geschichte der apologetischen und polemischen Literatur, der christlichen Theologie, von Dr Karl Werner 418
Geschichte des Protestantimus in der orientalischen Kirche im XVII *Jahrhundert, oder der Patriarch Cyrillus Lucaris und seine Zeit*, par M. Pichler. 407
Golgotha (le) *et le mont Moriah*, par le R. P. Bourquenoud, S. J. 576
Grammaire comparée des langues de la France, par L. de Baeker 254
Freiherr J. Heinrich von Wessemberg, par le Dr J. Beck 717
Griechische und Rœmische Metrologie, von Friedrich Hultsch 416
Guide (le) *du pénitent ou exercices pour la confession et la communion, extraits des confessions de saint Augustin*, par M. l'abbé J. Mertian. . 128
Handbuch der Kirchengeschichte, par le Dr J.-J. Ritter 714
Handbuch zur biblischen Geschichte des Alten und Neuen Testaments, par le Dr J. Schuster 425
Hebrard VIII Freiherr zu Auersperg (1528-1575), *ein Krainischer Held und Staatsmann*, par P. Radies. 718
Hermeneuticæ biblicæ generalis principia rationalia Christiana et catholica selectis exemplis illustrata, par Mgr J. Ranolder 707
Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, en France, par Madame F. d'Ayzac. . . 432
Histoire de la Compagnie de Jésus, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par J.-M.-J. Daurignac 571
Histoire de l'Empire romain, par M. Laurentie 432
Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève, par MM. Fleury et Martin 719
Histoire de saint Firmin, martyr, premier évêque d'Amiens, par M. C. Salmon 414
Histoire des vingt-six martyrs du Japon, par M. l'abbé Bouix 422
Histoire du P. Ribadeneyra, disciple de saint Ignace, par le P. Prat, S. J . 267
Hugues (le B.) *de Poitiers, le Prieuré, l'Église et les peintures morales d'Anzy-le-duc*, par M. l'abbé Cucherat . . . . . .
Impressioni (le mie) *ossia sentimenti provati per Alfonso marchese Landi in Roma*. 851
Instruction pastorale sur l'éducation chrétienne, par Mgr de Montpellier de Nédrin. 861
Intérieur (l') *de Jésus et de Marie*, par le P. Grou. 260

Interpretatione (de) *oraculorum ad Christum pertinentium* προλεγομενον *deque Christo Zachariæ et Malachiæ vaticiniis prænunciato commentationes duæ*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Interpretatione (de) *sacrarum scripturarum libri II*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Jacobæa von Bayern und ihre Zeit. Acht Bücher niederlaendischer Geschichte, par F. Locher. 718
Jeudis (les) *de Madame Charbonneau*, par M. A. de Pontmartin. 571
Jésuites (les) *au bagne de Toulon, Brest, Rochefort, Cayenne*, par L. Aubineau 422
Joannem (in) *commentarium*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Lacordaire (le P.), par le le comte de Montalembert 270
Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe *siècle en général*, par M. F. Godefroy. 844
Lorette et Castelfidardo. Lettres d'un pèlerin, par E. Lafond. 719
Manuel du Directeur spirituel de la jeunesse chrétienne pour le choix d'un état de vie, par le P. Damanet, S. J. 404
Marcum (in) *Commentarium*, auctore P. F.-X. Patrizi, S. J. 251
Mélanges égyptologiques comprenant onze dissertations sur différents sujets, par F. Chabas 700
Mémoires historiques sur les Missions des ordres religieux, par le P. Bertrand. 564
Missale ad usum insignis et præclaræ Ecclesiæ Sarum. Pars prima : temporale 717
Mois (le) *du pénitent, ou méditations et élévations extraites des opuscules de saint Augustin*, par M. l'abbé J. Mertian. 428
Monténégro (le), *histoire, description, mœurs, usages, législation, constitution, politique, documents et pièces officielles, avec une carte du Monténégro et des pays adjacents*, par Henri Delarue. 426
Monuments scandinaves du moyen âge avec les peintures et ornements qui les décorent, par M. Mandelgren. 558
Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de S. A. le vice-roi, par le vicomte de Rougé. 700
Notice sur un manuscrit de la bibliothèque publique de Rennes, inscrit au catal. n° 157, avec ce titre : Voyage à la terre sainte, au mont Sinaï et au couvent de Sainte-Catherine, par M. Morin. 423
Notre-Dame de France, ou histoire du culte de la sainte Vierge en France, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, par M. le curé de Saint-Sulpice 432
Nouveau cours de méditations sacerdotales ou le prêtre sanctifié par la pratique de l'oraison, par le R. P. Chaignon, S. J.. 401
Œuvres spirituelles de saint Pierre d'Alcantara, traduites en français, par le P. M. Bouix, S. J. 575
Papyrus Égypto-araméen, appartenant au musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois, par l'abbé J.-J.-L. Bargès. . 700
Parfum (le) *de Rome*, par M. L. Veuillot. 271
Philosophie (de la) *dans l'enseignement classique*, par C. Bénard. 426
Philosophie des lois au point de vue chrétien, par M. l'abbé Bautain. . . 409
Poésie latine (de la) *en France au siècle de Louis XIV*, par M. l'abbé Vissac. 838
Poètes (les) *antiques* (grecs), *études morales et littéraires*, par M. A. Mazure. 423

Première (la) *aube, ou l'Évangile raconté aux tout petits enfants*, par madame Delphin-Balléguier 432
Prêtre (un) *déporté en* 1792. *Épisode de l'histoire de la révolution et de l'histoire des missions*, par M. l'abbé Meignan. 265
Prière (la) *chrétienne*, par Mgr l'évêque de la Rochelle. 271
Recherches archéologiques à Eleusis, exécutées dans le cours de l'année 1860, par F. Lenormant. 432
Règne (le) *de Dieu dans la grandeur, la mission et la chute des empires; ou les vertus ont fondé les empires pour le Christ et la civilisation, les vices les ont détruits, philosophie catholique de l'histoire*, par M. l'abbé Louis Leroy 125
Revue catholique de l'Alsace. 363
Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies; bulletin de la société orientale de France, par M. Langlois. 429
Richesse (de la) *chez les nations chrétiennes*, par M. Charles Périn. 125
Saint Éloi, patron des orfèvres, par M. Ozanam. 572
Saint Joseph, patron des charpentiers, menuisiers, ébénistes, etc., par M. M. Cornudet. 573
Saint Théodote, cabaretier, par M. R. de Beaufort. 573
Saison (la belle) *à la campagne*, par M. l'abbé Bautain. 409
Semaine (la) *du pénitent, ou sept méditations de saint Augustin*, par M. l'abbé J. Mertian 128
Souvenirs de Rome offerts par Mgr l'évêque d'Orléans au clergé de son diocèse, par Mgr Dupanloup. 720
Syntagma doctrinæ theologicæ Adriani VI... conscripsit E. H. J. Reusens . 841
Tableau d'une église nationale d'après un pape russe, par M. l'abbé Delière. 685
Théâtre de Lope de Véga, traduit en français, par M. Damas-Hinard. . . . 795
Théorie logique des propositions morales, par M. Antonin Rondelet. 123
Vie de M. Émery, neuvième supérieur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice, par M. Gosselin. 413
Vie de M. Orain, prêtre, confesseur de la foi pendant la révolution, et mort curé de Derval, dans le diocèse de Nantes, par M. l'abbé Cahour. . 265
Vies des saints de l'atelier, par MM. Ozanam, R. de Beaufort, M. Cornudet, etc. 572
Viris (de) *illustribus et de persecutoribus Ecclesiæ ad usum tironum linguæ latinæ*, par J. M. J. T. 720
Voyage en Nubie et Peste; destruction des Juifs et changement dans le gouvernement de la république de Strasbourg (XIVe siècle), par M. de Bussière 270
Vraie religion (la) (*Die wahre religion*), par le Dr Wick. 272
Zeno, Veronensis Episcopus, commentatio patrologica, par J. Val. Zazdzewski 427

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

AP
20
E8
n.s.
t.1

Etudes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY